



LE MAGASIN
PITTORESQUE.

LE MAGASIN

PITTORESQUE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

M. ÉDOUARD CHARTON.

DOUZIÈME ANNÉE.

1844.

Prix du volume broché . . . . 5 fr. 50 cent.
relié . . . . . 7 fr.

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

LIVRAISONS envoyées séparément tous les samedis.		LIVRAISONS envoyées réunies une fois par mois.	
PARIS. *Prix :*	DÉPARTEMENTS. Franco *par la poste.*	PARIS. *Prix :*	DÉPARTEMENTS. Franco *par la poste.*
Pour six mois. 3 f. 80 c.	Pour six mois. 4 f. 80 c.	Pour six mois. 2 f. 60 c.	Pour six mois. 3 f. 60 c.
Pour un an. . 7 f. 50 c.	Pour un an . . 9 f. 50 c.	Pour un an . . 5 f. 20 c.	Pour un an . . 7 f. 20 c.

PARIS,

AUX BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,

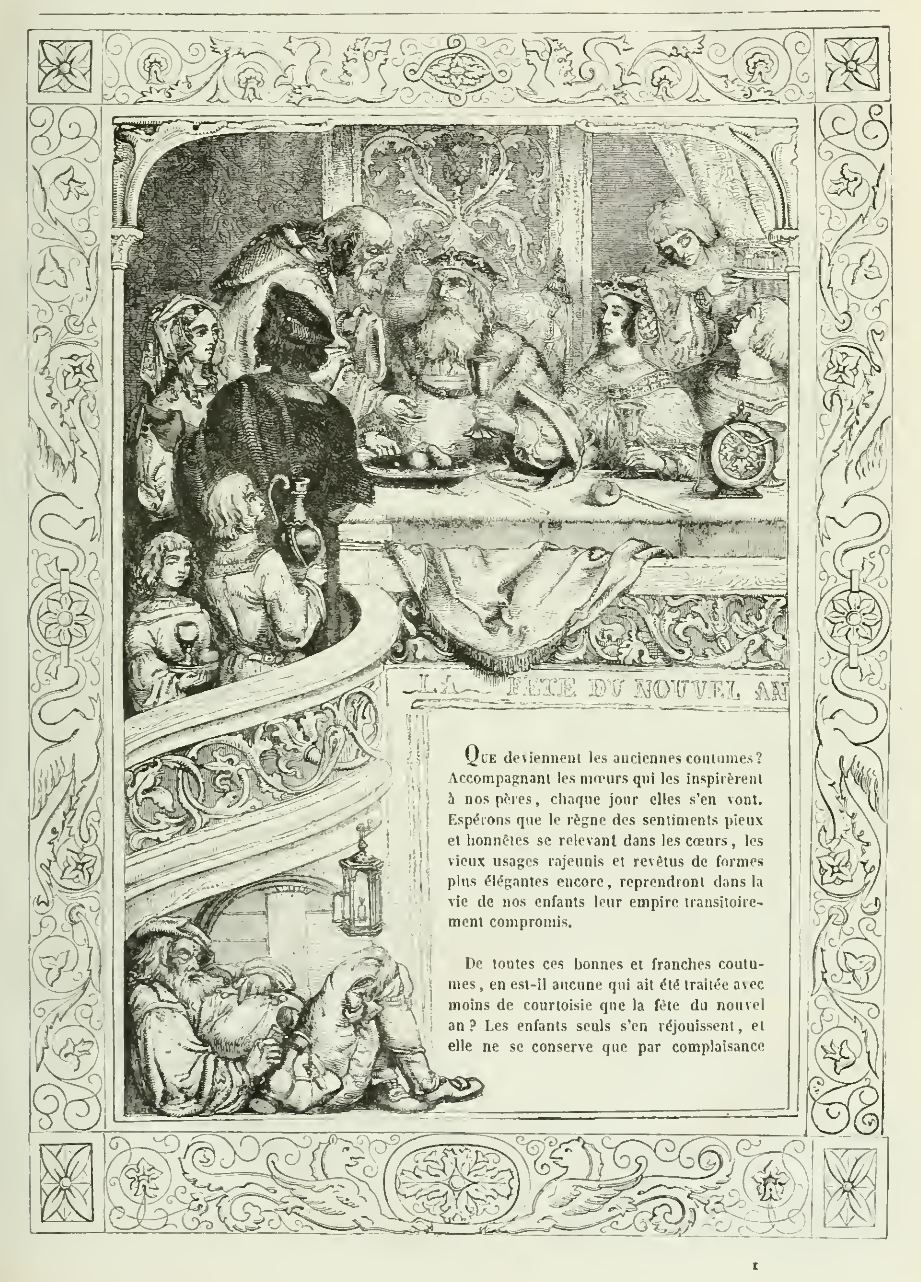
RUE JACOB, N° 30,

PRÈS DE LA RUE DES PETITS-AUGUSTINS.

MAGASIN PITTORESQUE,

A DIX CENTIMES PAR LIVRAISON.

PREMIÈRE LIVRAISON. — 1844.



Que deviennent les anciennes coutumes? Accompagnant les mœurs qui les inspirèrent à nos pères, chaque jour elles s'en vont. Espérons que le règne des sentiments pieux et honnêtes se relevant dans les cœurs, les vieux usages rajeunis et revêtus de formes plus élégantes encore, reprendront dans la vie de nos enfants leur empire transitoirement compromis.

De toutes ces bonnes et franches coutumes, en est-il aucune qui ait été traitée avec moins de courtoisie que la fête du nouvel an? Les enfants seuls s'en réjouissent, et elle ne se conserve que par complaisance

pour eux. Les grandes personnes ne la voient plus que comme une vieillerie à charge, et si elle insinue encore quelque plaisir dans les bons cœurs, ce n'est que par la réminiscence, presque mélancolique, du jeune âge.

Les portes de l'année doivent-elles donc s'ouvrir ainsi sans joie et sans honneur? N'est-il pas juste que partout les foyers fassent resplendir leurs plus brillants éclats, pour faire accueil à ces jours inconnus dont la série commence? Essayons, en nous construisant une première journée tout heureuse, de donner modèle à celles qui sont destinées à prendre place à sa suite, et remplissons-la, chacun dans la situation où Dieu nous a mis, des meilleurs sentiments qui puissent s'éveiller sous le toit de la famille.

C'était la coutume de nos aïeux. Le premier de l'an était pour eux la fête du temple domestique. Tout s'illuminait à l'envi pour cette solennité. Le mobilier déployait ses apparats, le festin ses délicatesses, et la coupe, plus finement remplie, faisait rayonner les vertueuses gaietés. A quelque point de l'échelle sociale que fût attachée leur vie, assurés du suffisant, libres dans leur maison, souverains bienfaisants de leurs enfants, parés de tout le luxe de leur condition, l'époux et l'épouse, assis près l'un de l'autre au banquet, pouvaient se regarder comme portant sur leur tête une couronne plus vraie que celle des rois.

Les amis n'étaient point oubliés. On les avait vus, on les avait comblés d'effusions, on avait resserré par de nouvelles étreintes ces bénissables nœuds. Les cadeaux, modestes représentants des personnes absentes, s'étaient aimablement échangés. La jouissance causée par tant de personnes aimées, devenue plus vive dans les cœurs, on portait maintenant leur santé en les confiant à Dieu avec espoir, et les âmes, déjà si heureuses dans la contemplation du cercle intérieur, s'élançant au dehors à chaque invocation d'un nom d'ami, savouraient avec ivresse ce surplus d'attachements, doux et volontaire prolongement des joies de la famille.

Malheur, en effet, à qui ne sent pas que le fond de toute fête est dans le cœur! à qui s'imagine pouvoir tirer réjouissance de la satisfaction de ses appétits sensuels! à qui se complaît en soi, sans chercher à verser son bonheur dans les autres, pour y puiser par un affectueux partage celui dont ils sont eux-mêmes remplis. L'infortuné, son bonheur s'éteint dans la matérialité et l'égoïsme. Fût-il roi, son âme est sans couronne; fût-il riche, son âme est pauvre; fût-il père, son âme est seule. Tristement enveloppé dans les haillons du corps, il dort dans la nuit, à la porte de son propre palais, car son âme n'y entre pas.

Saluons donc avec piété la carrière nouvelle dans laquelle le temps vient de nous introduire. Oublions un instant nos peines, pour ne tenir compte que des biens dont Dieu nous a fait don et de ceux que nous osons attendre encore de sa munificence. Ranimons toutes nos vertus, renforçons tous nos bons sentiments, illuminons gaiement tout ce qu'il y a d'heureux et de florissant en nous et autour de nous. Que cette fleur de contentement soit notre hommage à l'année qui se présente, et qu'elle nous mérite ses sourires!

VOYAGE SCIENTIFIQUE D'UN IGNORANT
AUTOUR DE SA CHAMBRE.

(Premier Article.)

Nous avons tous suivi M. de Maistre dans son charmant pèlerinage autour de sa chambre; nous nous sommes brûlé les doigts avec lui, pendant que l'*autre* voyageait là-haut; et personne de nous qui, en fermant le livre et en quittant cet aimable compagnon de route, ne lui ait dit: A revoir. C'est qu'en effet, ces gracieuses pages sont dans leur petit cadre tout un portrait du moment de transition où elles sont nées; mélange piquant de scepticisme et de sensibilité, dernier reflet de la grâce française, on y sent l'homme qui a vu Voltaire et qui entrevoit Chateaubriand; il appartient au passé par le badinage, et à l'avenir par la rêverie. Comment donc alors, dira-t-on, oser recommencer ce voyage qui ne date que d'hier? — Parce qu'il date d'hier. — Dix ans ne sont qu'un jour dans la vie des peuples; et ce qu'on voit dans une chambre varie tous les dix ans. S'il est vrai que le même homme, après un lustre écoulé, n'y regarde plus les mêmes choses, qu'est-ce donc pour les générations qui se remplacent? Semblables aux plantes diverses qui pompent dans la terre des sucs différents, les générations successives tirent de tous les spectacles qui les entourent des plaisirs et des enseignements nouveaux. Nos pères cherchaient-ils dans le ciel ce que nous y admirons? M. de Maistre aime, dans son cher réduit, l'asile de tous ses souvenirs de jeune homme: c'est là qu'il lit les lettres de madame du Hautcastel; c'est là qu'il pense à ce tertre dont le nom seul forme un chapitre; c'est de là, enfin, qu'il part avec les poëtes pour le monde idéal. Son Voyage autour de sa chambre n'est qu'un aimable prétexte pour en sortir; nous, au contraire, nous nous y concentrerons, nous l'étudierons seule, et peut-être y trouverons-nous plus que nous ne le pensons. La poésie ne sera pas exclue du voyage, car la vérité sera notre guide; et quelle poésie aussi magnifique que celle des faits? Les plus beaux rêves de l'imagination se ternissent devant les richesses de la réalité,... c'est l'homme qui fait les rêves, et c'est Dieu qui fait les choses: nous chercherons, et nous verrons partout dans notre pèlerinage, la bonté providentielle de l'un, et les puissants efforts de l'autre, heureux si nous bénissons plus encore le Créateur, et si nous sympathisons plus avec la créature après avoir parcouru ce petit monde que l'on appelle une chambre.

Et d'abord, il faut raconter comment nous est venue cette pensée de découverte; la cause du départ explique souvent tout le voyage.

J'étais assis au coin du feu; mon fils, qui a cinq ans, jouait à côté de moi, et je lisais attentivement la curieuse et pénible relation d'une excursion en Chine, quand l'enfant me tira par le bras, et me dit: — Mon père, pourquoi... — Laisse-moi. — Pourquoi en soufflant le... — Laisse moi donc, lui dis-je. — Mais lui, avec cette providentielle obstination des enfants: Pourquoi, en soufflant le feu avec un soufflet, l'allume-t-on? Réponds-moi, père, dis-le-moi... — Je n'en sais rien, repris-je avec une sorte d'impatience, et en le repoussant. Il s'éloigna, chagrin, et je me remis à ma lecture. Mais j'étais distrait; mon attention, détournée un moment, ne pouvait se reprendre au fil du récit, et malgré moi, sur ces pages, au milieu des noms étranges de ces contrées lointaines, je voyais les yeux interrogatifs de l'enfant, et sa mine avidement curieuse. Bientôt donc les rivages de la Chine s'éloignèrent de moi sans que je m'en aperçusse, et, ma pensée dérivant, je me mis à réfléchir à cet admirable *pourquoi* qui fait le fonds du langage de l'enfance. Quel esprit d'investigation! me disais-je. Comme tout les frappe dans ce monde nouveau pour eux! Il y avait une peine réelle sur sa petite figure, quand je l'ai repoussé. Et en effet, comment ai-je pu le repousser? N'est-ce pas une faute, plus qu'une faute, d'amortir ainsi cette ardeur qui est comme la faim et la soif de l'intelligence? N'est-ce pas en quelque sorte leur fermer les yeux? Toujours écartés, il perdent l'habitude de voir, les objets eux-mêmes n'ont plus pour eux leur signification, et nous plongeons dans la nuit ceux que nous sommes chargés d'éclairer. Mes réflexions devenaient des remords. « Ainsi, tout-à-l'heure, pourquoi avoir refusé de lui répondre! pourquoi, lorsqu'il me demandait cette explication, lui avoir dit:... *Je ne sais pas.* » A peine avais-je achevé ce mot, que je m'arrêtai, frappé d'un coup subit: — Pourquoi je lui ai dit, *je ne sais pas*, repris-je avec lenteur?... par une raison bien impérieuse,

bien puissante, bien honteuse,... c'est que... je ne le sais pas!

Le livre me tomba des mains; mon ignorance m'apparaissait pour la première fois dans toute sa force, et comme en tombant, mon livre s'était ouvert à la première page, je lus sur le titre: *Voyages dans l'Inde et dans la Chine.* — Voilà qui est bien étrange, pensai-je; je me fatigue à apprendre ce qui se passe en Chine, et je ne sais pas pourquoi ce soufflet, dont je me sers à tout moment, allume le feu qui me chauffe tous les jours! Que dis-je, ce soufflet? Mais ce clou qui le supporte, comment le forge-t-on? Mais ce mur, où est attaché ce clou; mais ce papier peint qui recouvre ce mur, d'où viennent-ils? Comment la flamme est-elle renfermée dans cette lampe? Comment cette cheminée divise-t-elle la fumée et la chaleur, nous donnant l'une et emportant l'autre? Et ces vitres, sans lesquelles je serais dans la nuit? Et cette pendule qui semble la voix du temps lui-même, qui me dit, Lève-toi, couche-toi, travaille; qui double la vie en réglant les occupations, comment se fait-elle? On m'a donné une clef, et on m'a dit montez-la, je la monte; mais par quel mystère cette clef que je tourne la fait-elle mouvoir? Et cette porcelaine que l'on façonne en vases pour recevoir des fleurs, en assiettes pour servir aux repas, et ce livre où je lis, et ce papier où j'écris, qui les fabrique? Comment? Où? Depuis quand?... Les questions abondaient, les pourquoi se multipliaient; je voyais pour ainsi dire chaque objet s'animer sous mes regards, et m'interroger; tous ces mystères au milieu desquels j'avais vécu sans les comprendre ni les sonder, et qui se révélaient à moi, m'accablaient sous cet éternel Je ne sais pas, mon unique et honteuse réponse. Mais en même temps, à ce sentiment d'humiliation, se joignait en moi une pensée fortifiante et joyeuse; à mesure que je m'amoindrissais à mes propres yeux, cette chambre s'agrandissait, et avec elle, l'espèce qui l'a construite. Honteux comme étant moi, mais fier comme étant homme, je me sentais peu à peu me relever, en considérant cette demeure. Quelles richesses que ces mystères! Quelles conquêtes que ces richesses! Quelle preuve du génie humain! Une vaste salle toute tapissée de drapeaux conquis renferme moins de témoignages de triomphe, car des drapeaux ne manifestent que la défaite d'êtres faibles comme nous; mais ici, c'est la toute-puissante nature qui est vaincue, plus que vaincue, asservie, et contrainte à servir. Ces ferrements, nous les avons arrachés à ses entrailles; ce gaz, nous l'avons dérobé à ses productions; cette eau, nous l'avons forcée à jaillir de ses profondeurs. Quel grand spectacle qu'une chambre! Où mieux sentir l'humanité, hélas! et où mieux la plaindre qu'au sein de ces murailles qui protégent mon travail, et qui en ont tant coûté; qui abritent mes douleurs, et qui en ont tant causé; qui réunissent ma famille, et qui laissent peut-être sans abri les enfants de celui qui les a construites; et qui, enfin, rassemblant autour de moi dans un rayon de quelques pieds toutes les puissances dont j'ai besoin pour vivre, me rappellent en même temps les mille indigences de ceux à qui tout manque pour exister... Ah! laissons, laissons nos ambitieuses courses à travers les Indes et le Nouveau-Monde; cette chambre, voilà mon univers, car tout l'univers y aboutit: je veux la parcourir, l'étudier, non tout entière, car aucune existence humaine n'y suffirait, mais en admirer et en décrire les principales merveilles. Et toi, cher interrogateur, toi dont l'obstiné Pourquoi m'a jeté dans ce mouvement d'idées, viens avec moi, écoute, regarde, interroge, instruis-toi, intruis-moi. Chers enfants, nous nous aimons d'une affection bien profonde, et cependant nous ne savons pas tout ce que vous êtes pour nous; non seulement Dieu nous a donné en vous des sources inépuisables de bonheur, et des mobiles vivants de courage et de vertu, mais encore vous nous servez de maîtres; vos questions ingénues ouvrent nos yeux: le besoin de vous instruire nous force à apprendre ou à réapprendre, et nous vous devons tout, même ce que nous vous donnons.

La suite à une prochaine livraison.

LE TABLEAU DE CÉBÈS.

Cébès fut l'un des disciples de Socrate. Il figure parmi les interlocuteurs du plus beau dialogue de Platon, le *Phédon* (voy. 1840, p. 345). Fidèle aux doctrines morales de son maître, il voulut les propager par l'exemple de ses vertus et par ses écrits. On croit qu'il a composé trois dialogues; un seul est parvenu jusqu'à nous: on le désigne sous le titre de *Tableau de Cébès*, et on le trouve ordinairement imprimé à la suite des *Manuels d'Epictète*. C'est une peinture allégorique de la vie humaine. Cébès suppose que des étrangers, visitant le temple de Saturne, s'arrêtent au vestibule devant un tableau représentant une foule de personnages qui s'agitent en sens divers au milieu de trois vastes enceintes. Tandis qu'ils cherchent à comprendre le sujet de cette peinture mystérieuse, un vieillard consacré au service du temple s'approche d'eux et leur en donne l'explication.

Plusieurs artistes modernes, entre autres Romain de Hooge et Mérian, ont essayé de retracer à l'aide du dessin le tableau décrit par le vieillard. Nous avons choisi la composition de Mérian, qui nous a paru la plus satisfaisante. Nous y joignons un extrait du discours du vieillard et ses réponses aux questions des étrangers. Quoique le goût des allégories ne soit plus guère de notre temps, nous avons pensé qu'on ne relirait pas sans intérêt et même sans quelque profit cette fiction ingénieuse de Cébès, où respirent l'esprit élevé de Socrate et la pureté de la morale platonicienne.

— . . . Sachez, dit le vieillard aux étrangers, en levant sa baguette et l'étendant sur le tableau, sachez que cette enceinte qui s'offre à vos regards s'appelle la Vie, et que cette multitude nombreuse qui se tient à la porte sont ceux qui doivent y entrer. Ce vieillard plus élevé, qui d'une main tient un papier et de l'autre semble montrer quelque chose, se nomme le Génie. Il instruit ceux qui entrent de la conduite qu'ils doivent tenir après être venus à la Vie, et de la route qu'ils doivent suivre s'ils veulent n'y pas périr.

— Quelle route leur prescrit-il?

— Voyez-vous, auprès de la porte par laquelle entre la multitude, un trône sur lequel est assise une femme au visage composé, à l'air persuasif, et qui tient une coupe dans sa main?

— Je la vois; mais quel est son nom?

— C'est l'Imposture, qui séduit tous les hommes, et enivre de son breuvage magique ceux qui entrent dans la vie.

— Quelle est cette liqueur?

— L'erreur et l'ignorance. Après en avoir bu, ils entrent dans l'enceinte.

— Tous boivent-ils de ce breuvage d'erreur?

— Tous en prennent, mais les uns plus et les autres moins. Voyez-vous ensuite, à l'entrée de la porte, une multitude de femmes qui, quoique différentes entre elles, ressemblent toutes à des courtisanes?

— Oui, je les aperçois.

— On les nomme Opinions, Passions, Voluptés. A mesure que la foule entre, elles s'élancent sur chaque passant, l'embrassent et l'emmènent.

— Où les conduisent-elles?

— Les unes au salut, les autres à la perte, enivrés qu'ils sont du breuvage de l'Imposture.

— Dieux! quelle funeste liqueur!

— Chacune leur promet de les conduire à la source de tous les biens, et de les faire arriver au bonheur et à la fortune. Ces malheureux, par une suite de l'erreur et de l'ignorance qu'ils ont bue dans la coupe de l'Imposture, ne

peuvent trouver les véritables routes à suivre dans la vie, mais errent à l'aventure. Voyez-vous encore comme les premiers entrés conforment leurs démarches irrégulières aux caprices de ces femmes?

— Je le vois; mais quelle est cette autre, qui paraît aveugle, dans le délire, et placée sur un globe de pierre?

— On la nomme Fortune. Elle n'est pas seulement aveugle, mais sourde et insensée.

— Quelle est son occupation?

— D'errer de tous côtés, de dépouiller les uns de ce qu'ils ont pour en enrichir d'autres, et bientôt après de retirer ses dons à ces derniers pour en favoriser de nouveaux avec aussi peu de discernement et de solidité. Aussi le symbole qui l'accompagne caractérise-t-il parfaitement sa nature.

— Quel est ce symbole?

— Ce globe sur lequel elle est placée.

— Eh bien! quel en est le sens?

— Que ses dons ne sont ni stables ni assurés; car lorsqu'on met en elle sa confiance, les chutes sont considérables et dangereuses.

— Mais que veut cette foule innombrable qui l'environne, et comment l'appelle-t-on?

— On l'appelle la troupe des Inconsidérés. Chacun d'eux demande les biens qu'elle jette au hasard.

— Pourquoi donc n'ont-ils pas tous le même visage? Pourquoi les uns paraissent-ils livrés aux transports de la joie, tandis que les autres tiennent leurs mains étendues, dans l'excès de leur désespoir?

— Ceux dont l'air est joyeux et riant sont ceux qui en ont reçu quelques dons : aussi l'appellent-ils *bonne Fortune*. Ces autres, qui versent des larmes et lui tendent des mains suppliantes, sont ceux à qui elle a ravi ses premières faveurs : ceux-là l'appellent *mauvaise Fortune*.

— De quelle nature sont donc ces largesses, puisqu'elles causent tant de joie à ceux qui les reçoivent, et font verser tant de pleurs à ceux qui les perdent?

— C'est ce que le commun des hommes regarde comme des biens.

— Quels sont ces biens?

— Les richesses, la gloire, la noblesse, les enfants, les commandements, les couronnes, et les autres possessions semblables.

— Ces choses ne méritent-elles pas le nom de biens?

— C'est une question que nous pourrons agiter dans toute autre circonstance. Pour le présent, soyons attentifs à l'explication de l'allégorie.

— J'y consens.

— Après avoir passé cette porte, voyez-vous une autre enceinte, et dehors, des femmes parées?

— Oui.

— Elles se nomment, l'une, l'Intempérance; l'autre, la Volupté; les deux dernières, l'Avarice et la Flatterie.

— Pourquoi se tiennent-elles en cet endroit?

— Elles observent ceux qui ont reçu quelque chose de la Fortune.

— Ensuite, que font-elles.

— Alors elles sautent de joie, les embrassent, les flattent, les pressent de demeurer avec elles; leur promettent une vie douce, exempte de peine et d'affliction. Si quelqu'un, séduit par ces enchanteresses, se déclare pour le plaisir, ce genre de vie lui paraît tout d'abord délicieux; mais ces délices n'ont point de réalité. Au contraire, dès qu'il sort de son ivresse, il s'aperçoit qu'il a cru faire bonne chère, mais que ses biens et sa personne ont été en proie aux déprédations et aux outrages. Ainsi, après avoir dissipé tout ce qu'il avait reçu de la Fortune, il est obligé d'obéir en esclave à ces femmes, de tout endurer, de mener la conduite la plus indigne, et de se livrer, pour leur complaire, aux plus grands excès; par exemple, de devenir frauduleux, sacrilége, parjure, traître, brigand, et de réunir tous les vices. Et lorsqu'une fois il a épuisé tous les crimes, on le livre à la Peine.

— Quelle est-elle?

— Voyez-vous, derrière ces sortes de gens, une espèce de soupirail, et un cachot étroit et ténébreux? Celle qui tient un fouet se nomme la Peine; celle qui baisse la tête sur les genoux est la Tristesse; celle qui s'arrache les cheveux est la Douleur.

— Quels sont ces deux autres qu'on voit auprès d'elles, nus, hideux, difformes et décharnés?

— L'un s'appelle le Deuil, et son frère le Désespoir. C'est donc à ces bourreaux que le malheureux est livré, pour vivre auprès d'eux dans de continuels tourments. Ensuite on le jette dans un autre cachot, celui du Malheur, où il passe le reste de sa vie en proie à toutes sortes de maux, à moins qu'il n'ait le bonheur de rencontrer le Repentir.

— Alors qu'arrive-t-il?

— Si le Repentir vient à le rencontrer, il le délivre de ce cruel esclavage, et, lui inspirant de nouveaux désirs, de nouvelles opinions, il lui donne le choix de deux routes, dont l'une doit le conduire à la véritable instruction, et l'autre à la fausse. S'il choisit la meilleure, au terme de son voyage il est purifié, arraché aux dangers qui le menaçaient, et il passe le reste de sa vie dans le sein du bonheur, à l'abri de toute disgrâce; sinon, la fausse Instruction l'engage dans des routes d'erreur.

— Grand Jupiter, que ce danger est terrible! Et la fausse Instruction, où est-elle?

— Voyez-vous cette autre enceinte, et à l'entrée du vestibule cette femme parée avec tant d'art et de propreté? La multitude et les hommes légers l'appellent instruction, mais c'est un nom qu'elle ne mérite pas. Tous ceux qui doivent être préservés sont obligés de passer ici avant de parvenir au séjour de la véritable Instruction.

— Est-ce qu'il n'y a pas d'autre chemin qui y conduise?

— Oui, il y en a d'autres.

— Qui sont ceux que l'on voit se promener dans l'intérieur de l'enceinte?

— Ce sont les adorateurs de la fausse Instruction, qui, séduits par elle, croient vivre avec la véritable.

— Comment les appelez-vous?

— Poëtes, orateurs, dialecticiens, musiciens, arithméticiens, géomètres, astrologues, épicuriens, péripatéticiens, critiques, et autres qui leur ressemblent.

— Et ces femmes qui paraissent courir de côté et d'autre, et ressemblent aux premières, du nombre desquelles étaient l'Intempérance et ses compagnes, quelles sont-elles?

— Ce sont les mêmes.

— Comment? entrent-elles aussi dans cette enceinte?

— Oui certes, mais plus rarement que dans la première.

— Les Opinions aussi?

— Assurément : l'Ignorance et la Folie font aussi partie de cette troupe. Ceux que je vous ai nommés ressentent encore les effets du breuvage funeste que leur a présenté l'Imposture. Ils ne peuvent être délivrés du joug de l'Opinion et des autres vices qu'ils n'aient abandonné leur fausse déesse, suivi la véritable route, pris une liqueur salutaire capable de les purifier, et banni l'Opinion, l'Ignorance, et tous les vices qui les assiégent. C'est alors que leur délivrance est assurée. Mais tant qu'ils demeureront auprès de la fausse Instruction, leur esclavage durera toujours, et leurs connaissances seront pour eux la source de mille maux.

— Quelle route mène donc à la véritable Instruction?

— Voyez-vous cet endroit élevé qui paraît inhabité, désert; cette porte étroite, et devant la porte un sentier peu fréquenté, qui semble escarpé, raboteux, impraticable? Là s'élève une hauteur d'un accès difficile, et environnée de tous côtés d'affreux précipices. Voilà le chemin qui y conduit.



(Tableau de la Vie, dessiné par Merian, d'après le Dialogue de Cébès.)

1. Les Enfants à l'entrée de la vie.
2. Le Génie. — 3. L'Imposture (la Séduction.)
4. 5. Porte de la 1re enceinte. Les Opinions, les Désirs, les Passions.
6. La Fortune.
7, 8. L'Intempérance, la Volupté, l'Avarice et la Flatterie.
9. Les Crimes.
10. La Peine (Ne...
11. La Tristesse.
12. La Douleur.
13. Le Deuil.
14. Le Désespoir.
15, 16. Le Châtiment, la Prison.
17. Le Repentir.
18. L'Opinion.
19. Le Désir.
20. La fausse Instruction. Porte de la 2e enceinte.
21, 22, 23. Poetes, Orateurs, Dialecticiens.
24. Musiciens.
25, 26, 27. Mathématiciens, Astronomes, Astrologues.
28, 29, 30. Épicuriens, Péripatéticiens, Critiq.
31. L'Intempérance.
32. Les Opinions, l'Ignorance et la Folie.
33, 34, 35. Avenue et sentier de la vraie Instruction. 3e enceinte.
36. La Modération, la Continence.
37. La Patience, le Courage, la Foi.
38. Le séjour des Bienheureux (pal. du Salut).
39. L'Instruction.
40. La Persuasion.
41. La Vérité.
42. Le Voyageur purifié.
43, 44. Entrée du sanctuaire de la Science, cortége des Vertus.
45. La Félicité.
46. Voyageur couronné par la Félicité.
47. La Science, la Justice, l'Intégrité, la Liberté, la Douceur, etc.
48. Retour du Voyageur couronné.
49, 50. Voyageurs qui n'ont pas eu le courage de parvenir jusqu'au sommet. Ils sont suivis de l'Ignorance, la Douleur et la Tristesse.

— Il semble en effet bien rude au seul aspect.

— Auprès de la hauteur est un rocher élevé, escarpé de tous côtés, duquel deux femmes robustes et vigoureuses tendent les bras d'un air d'empressement.

— Je les aperçois; mais quel est leur nom?

— L'une s'appelle la Modération, l'autre la Patience; ce sont deux sœurs.

— Pourquoi tendent-elles les mains avec cet air d'empressement?

— Pour exhorter les voyageurs parvenus jusque là à s'armer de courage, à ne pas s'abandonner à un lâche désespoir. Elles leur disent qu'après quelques efforts ils vont trouver une route agréable.

— Mais quand ils sont arrivés au pied du rocher, comment peuvent-ils y monter? car je ne vois pas de sentier qui conduise au sommet.

— Les deux nymphes en descendent, et les tirent à elles. Ensuite elles leur disent de respirer, et bientôt après leur donnent la force et la confiance, leur promettent de les conduire à la véritable Instruction, et leur montrent combien la route est belle, aplanie, sans obstacles et sans dangers. Voyez-vous encore devant ce bois une prairie charmante, éclairée par un jour pur et brillant; puis, au milieu de cette prairie, une autre enceinte et une autre porte?

— Oui; mais comment nomme-t-on ces lieux?

— Le séjour des Bienheureux; car c'est là qu'habitent toutes les Vertus et le Bonheur.

— Que ce séjour est digne d'envie!

— Auprès de la porte, vous apercevez une belle femme, pleine d'une modeste assurance, sur le déclin de l'âge mûr, simple dans son extérieur et sans aucune parure empruntée. Elle est placée, non pas sur un globe, mais sur une pierre carrée et immobile. A côté d'elle sont deux autres femmes qui paraissent être ses filles. Cette déesse est l'Instruction, et ses deux compagnes, la Vérité et la Persuasion.

— Pourquoi est-elle placée sur une base carrée?

— C'est pour montrer aux voyageurs que la route qui conduit à elle est sûre et solide, et que la possession de ses dons est assurée.

— Quels sont ces dons?

— La confiance et une sécurité inaltérable.

— Quelle est leur utilité?

— La persuasion intime et fondée qu'on n'éprouvera plus aucun mal dans le cours de la vie.

— Dieux! quels dons magnifiques! Mais pourquoi se tient-elle hors de l'enceinte?

— Pour guérir ses hôtes, et leur présenter un breuvage salutaire. Lorsqu'un voyageur est parvenu jusqu'à l'Instruction, elle le guérit, et lui présente la liqueur qui doit le purifier de tous les vices qu'il a amenés avec lui.

— Quels sont ces vices?

— L'ignorance et l'erreur bues dans la coupe de l'Imposture, l'orgueil, la cupidité, l'intempérance, la colère, l'avarice, et tous les autres vices auxquels il s'est livré dans la première enceinte.

— Lorsqu'il est purifié, où l'envoie-t-on?

— On l'introduit dans le séjour de la Science et des autres vertus. Voyez-vous sur la porte cette troupe de femmes belles, modestes, sans parure et sans art? La première s'appelle la Science; les autres, qui sont ses sœurs, la Force, la Justice, l'Intégrité, la Tempérance, la Modération, la Liberté, la Continence et la Douceur.

— Qu'elles sont belles! que nos espérances sont brillantes!

— Oui, si vous comprenez et mettez en pratique ce que vous aurez entendu.

— Comptez que nous y donnerons tous nos soins.

— Votre bonheur en dépend.

— Après que les vertus ont pris notre voyageur, où le conduisent-elles?

— A la Félicité, leur mère. Voyez-vous cette route qui conduit à une élévation qui commande toutes les enceintes. A l'entrée du vestibule est une femme d'un âge fait, d'une beauté touchante, sans luxe, parée des mains de la décence, assise sur un trône élevé, et couronnée d'une guirlande de fleurs. C'est elle qu'on nomme la Félicité.

— Mais que fait-elle à celui qui parvient à son trône?

— Elle et toutes les vertus ses compagnes le couronnent de leurs dons, comme un généreux athlète sorti vainqueur des plus grands combats.

— Et quels ennemis a-t-il donc vaincus?

— Les plus dangereux de tous, je veux dire les monstres cruels qui le dévoraient, le tourmentaient, et le faisaient gémir dans le plus rude esclavage; voilà les ennemis dont il a triomphé, qu'il a terrassés. Il s'est rendu à la liberté, et maintenant ces monstres, naguère ses tyrans, sont devenus ses esclaves.

— De quels monstres parlez-vous? Je brûle d'envie de les connaître.

— D'abord l'Ignorance et l'Erreur; ne les regardez vous pas comme des monstres?

— Et comme des monstres cruels.

— Ensuite la Douleur, le Deuil, l'Avarice, l'Intempérance et tous les vices. Il leur commande en maître, et n'est plus leur esclave.

— Quels brillants exploits! quelle belle victoire! Mais, dites-moi, quelle est la vertu de la guirlande dont le vainqueur est couronné?

— D'assurer le bonheur. En effet, celui qui porte cette couronne jouit d'une félicité pure et solide; il ne l'attend pas des autres, il la trouve dans son propre cœur.

— Triomphe éclatant et bien digne d'envie! Mais après avoir été couronné, que fait-il? où va-t-il?

— Les vertus le ramènent au point d'où il était parti, et de là lui montrent les autres mortels, leurs écarts, leurs vices et le malheur de leur vie, leurs naufrages, et comment ils sont menés en triomphe par leurs ennemis, les uns par l'Intempérance, les autres par la Vanité, ceux-ci par l'Avarice, ceux-là par la vaine Gloire, tous par quelque vice semblable. Ils ne peuvent briser les chaînes pesantes qui les accablent pour se réfugier dans cet heureux séjour, mais toute leur vie est en proie au trouble et à l'agitation. Ces malheurs leur sont arrivés parce qu'ils ont perdu de vue les instructions du génie, et ne peuvent plus trouver la route qui conduit au bonheur.

— Vous avez raison; mais je voudrais savoir pourquoi les vertus montrent à notre voyageur les lieux par où il a passé d'abord.

— Il ne comprenait, il ne voyait clairement rien de ce qui s'y passait. Dans un état de doute et d'incertitude, aveuglé par les vapeurs de l'Ignorance et de l'Erreur, il prenait pour bon ce qui ne l'était pas, et pour mauvais ce qui était bon: aussi vivait-il comme le reste de ceux qui habitent ces lieux. Maintenant qu'il possède la science des choses utiles, il mène une vie sage, et contemple d'un œil de compassion les erreurs des autres mortels.

— Après avoir contemplé tous ces objets, que fait-il? où dirige-t-il ses pas?

— Partout où bon lui semble: partout il est en sûreté, comme Jupiter dans l'antre du mont Dictys. De quelque côté qu'il aille, il sera vertueux et à l'abri de tout danger. Partout il se verra fêté, accueilli, comme un médecin de ses malades.

— N'a-t-il plus rien à craindre de ces femmes, que vous traitiez de monstres cruels?

— Non, il ne craint rien de leur part. Il ne sera plus tourmenté par la Douleur, par la Tristesse, par l'Intempérance, par l'Avarice, par la Pauvreté, enfin par quelques maux que ce soit. Autrefois leur esclave, il est devenu leur maître; elles respectent aujourd'hui sa supériorité.

— Fort bien ; mais dites-moi qui sont ceux que l'on voit descendre de la hauteur. Les uns ont la tête ceinte de guirlandes, l'air riant et serein ; les autres, sans couronne, ont tous les traits du désespoir : leur tête courbée et leurs genoux qui fléchissent annoncent leur épuisement, et ils semblent tenus par des femmes.

— Ceux qui portent des couronnes sont arrivés heureusement jusqu'à l'Instruction ; ils témoignent leur joie d'avoir reçu d'elle un favorable accueil. Des autres que vous voyez sans couronnes, les uns ont été durement conduits par la déesse, et se retirent toujours soumis à l'empire du vice et du malheur ; les autres, à qui la lâcheté a fait perdre courage, après être parvenus jusqu'à la Patience, retournent sur leurs pas, puis errent à l'aventure sans tenir de route certaine. Les femmes qui les suivent sont la Douleur, la Tristesse, l'Ignominie et l'Ignorance.

— C'est donc de tous les maux que vous formez leur cortége ?

— Assurément. Pour ces derniers, après être entrés dans la première enceinte, auprès de la Volupté et de l'Intempérance, ils ne s'en prennent pas à eux-mêmes, mais dès ce moment se répandent en invectives contre l'Instruction et ceux qui dirigent leurs pas vers elle. Ils les regardent comme des malheureux, des infortunés qui abandonnent une vie douce pour en choisir une dure et pénible, et se priver des biens dont ils jouissent eux-mêmes.

— Comment nommez-vous ces autres femmes qui, d'un air de gaieté, viennent du séjour de l'Instruction ?

— On les nomme Opinions. Elles viennent d'y conduire ceux qui sont entrés dans le sanctuaire des vertus, et reviennent en prendre d'autres, pour leur annoncer que les premiers jouissent déjà du bonheur.

— Sont-elles introduites aussi auprès des vertus ?

— Non ; il n'est pas permis à l'opinion de pénétrer dans le séjour de la science. Elle se contente de remettre les voyageurs à l'Instruction, et quand celle-ci les a reçus, elle retourne sur ses pas pour en amener d'autres, comme les vaisseaux déchargés de leurs marchandises repartent pour en aller chercher de nouvelles.

— Mais vous ne nous avez pas encore dit ce que le génie recommande à ceux qui entrent dans la vie.

— D'avoir bon courage...

Le vieillard continue, et donne aux étrangers d'excellents avis sur l'estime et l'usage que l'on doit faire des biens de la fortune ; mais ces préceptes ne se rapportent plus qu'indirectement au tableau, et, malgré leur sagesse, n'ont rien que l'on ne retrouve avec avantage dans la morale du christianisme.

ALGÉRIE.

(Voy. les Tables des années précédentes.)

ORAN.

Oran, capitale de la province de ce nom en Algérie, est bâti sur le bord de la mer, à l'est du pic Merdjadjo ou Sainte-Croix, dont les sommets sont couronnés par un fort et par un santon ou goubba (dôme, marabout) arabe. Un ruisseau (*Oued-el-Rahhi*, rivière des Moulins) sépare la ville en deux parties : sur la rive gauche, la Vieille-Ville, la ville espagnole, assise entre le ruisseau et les pentes abruptes du Merdjadjo ; sur la rive droite, la Ville-Neuve, la ville arabe, qui, assise sur un plateau dominant le ravin, se continue à l'est et au sud, et forme la plaine d'Oran.

L'Oued-el-Rahhi a sa source apparente à mille mètres de son embouchure, au milieu d'une gorge étroite, dont les flancs escarpés sont composés de calcaires de nouvelle formation et riches en fossiles. Malgré un cours si peu étendu, son volume d'eau est assez considérable pour suffire aux besoins d'une population de 30 000 âmes, et sa pente assez rapide pour faire tourner un grand nombre de moulins. A l'origine de la source, au Ras-el-Aïn (tête du ravin), on a construit, depuis l'occupation française, un petit monument qui sert de corps-de-garde, et d'où partent deux canaux conduisant les eaux aux diverses fontaines des deux villes : ce qui lui a fait donner le nom de Château-d'Eau.

La Vieille-Ville comprend trois quartiers séparés les uns des autres par des remparts : la Marine, la Planza, la Vieille-Kasbah.

Le quartier de la Marine, avant 1832, était peu considérable. Une douane, une manutention, un immense moulin à sept tournants, des hangars pour les fourrages de l'armée, des ateliers pour la marine et l'artillerie, y ont été construits par l'État. Les particuliers, le haut commerce surtout, y ont fait bâtir des maisons et de vastes magasins pour entrepôts. Là où n'existait qu'un mauvais village de pêcheurs s'est élevée une ville tout entière. La rue principale de ce quartier, la rue de la Marine, traverse deux places, celle d'Orléans et celle de Nemours, décorées toutes deux d'une fontaine.

Le quartier de la Planza, ainsi nommé à cause de la place entourée de maisons à balcons qui avait été construite par les Espagnols dans cette partie de la ville basse, embrasse l'espace compris entre la Marine qu'il domine et la Vieille-Kasbah par laquelle il est dominé. En 1832, ce quartier n'était qu'un amas de ruines abandonnées depuis le tremblement de terre survenu dans la nuit du 9 octobre 1790, qui y causa d'affreux ravages. Restauré aujourd'hui, il est sans contredit le plus beau de la ville, et plusieurs de ses maisons ne dépareraient pas les jolies rues de Paris. C'est là que sont situés le Colysée, ou salle de spectacle, l'église chrétienne, construite sur les fondations de l'ancienne église espagnole ; l'hôpital militaire, de construction toute française, sur l'emplacement de la principale mosquée du quartier, dont on n'a conservé que le superbe minaret et les vastes bains publics qui en dépendaient ; la Marine, également de construction nouvelle, vaste bâtiment auquel viennent se joindre une caserne de gendarmerie et l'hôtel de la Sous-Direction de l'intérieur ; la mosquée de Sidi-el-Haouari, dont une partie, celle où était le tombeau de Sidi-el-Haouari, est réservée au culte, et l'autre sert de magasin au campement militaire ; la place de l'Hôpital-Militaire ; enfin le cours Oudinot, planté d'arbres depuis trois ans : des cafés, des restaurants, des guinguettes s'y établissent à l'usage des promeneurs, et sa situation au centre des deux villes, au milieu des jardins, en fera bientôt une charmante promenade.

La Vieille-Kasbah, comme l'indique son nom, est une ancienne forteresse, entourée de hautes murailles : elle domine la ville, l'entrée du golfe et le ravin, et communique avec la ville par le quartier de la Planza, au moyen de deux portes, dont l'une correspond à l'ancienne Voierie, et l'autre à une rue carrossable ouverte par le génie.

La Ville-Neuve, sur la rive droite de l'Oued Rahhi, comprend la nouvelle Kasbah ou Château-Neuf (*Bordj-el-Ahmar*, fort Rouge), et une rue qui, sous des noms différents, se prolonge jusqu'au fort Saint-André (*Bordj el-Sbahihia*, fort des Spahis).

Le Château-Neuf est une citadelle en bon état, bien bastionnée, bien flanquée, bien armée, qui domine la ville et la mer ; elle ne contient que des bâtiments militaires créés ou restaurés depuis l'occupation française, et l'ancien palais du bey d'Oran, qui sert d'habitation au général commandant la province, aux officiers d'état-major et du génie.

L'ancien palais du bey était une délicieuse demeure, moins fantastique que celui du bey de Constantine, mais plus confortable. Le pavillon destiné au harem était un séjour aérien situé au point culminant du château, et d'où l'on jouissait

d'une vue ravissante. Le bey, du haut de ce joli kiosque, plongeait ses regards dans toutes les maisons placées sous ses pieds, et étendait ainsi sur la ville entière son invisible surveillance. Un jardin de roses et de jasmins séparait ce pavillon du corps du palais. Dans l'intérieur du palais étaient deux parties distinctes : l'une l'habitation du bey, l'autre son palais proprement dit, où il trônait en souverain absolu, en pacha. Une galerie couverte mettait l'une et l'autre partie en communication. Le génie militaire a détruit toute la beauté de ce séjour ; mais en dépoétisant ce palais réservé à un seul homme, il l'a, par compensation, transformé en un caravanserail, où un grand nombre d'individus reçoivent l'hospitalité.

La partie de la nouvelle ville en dehors du Château-Neuf est presque tout entière groupée aux deux côtés d'une longue rue, tortueuse et rapide du pont à la place du Gouvernement, large et droite de la place du Gouvernement à la place Saint-André. Dans la première partie, elle s'appelle rue Philippe ; dans la seconde, rue Napoléon. Parallèlement à la rue Napoléon, du côté du rempart et du côté du ravin, d'autres rues anciennes ou nouvelles complètent le quartier. On remarque en descendant cette rue : le pont, qui sert de communication entre les deux villes, très élevé au-dessus du niveau des eaux, et d'une seule arche ; le tribunal civil et indigène, de construction française ; la place du Gouvernement au pied du Château-Neuf, et sur laquelle débouche la porte du Marché ; la mosquée la plus importante de la ville, à laquelle les Arabes donnent le nom de mosquée du Pacha, et qui a été bâtie par le bey Mohammed-el-Kebir, en mémoire de l'expulsion des Espagnols (le minaret de cette mosquée, consacrée encore au culte musulman, est le plus beau de tous ceux de l'Algérie) ; une seconde mosquée sur la place Saint-André, et métamorphosée en magasin ; la place Saint-André, qui n'a d'importance que par sa communication avec la porte principale de la ville, du côté de terre ; en dehors de la grande rue dans des espaces laissés libres par les constructions, le marché arabe, où les indigènes vendent le blé, le charbon, le bois, les laines, etc. ; le marché français, marché ouvert, où Français, Juifs, Espagnols se font concurrence pour la vente des légumes, du poisson, de la viande.

Les voitures pénètrent partout dans Oran et surtout dans la Nouvelle-Ville. Trois fontaines principales, celles de la rue Mont-Thabor, de la rue Philippe et du Château-Neuf, fournissent de l'eau en abondance aux habitants.

En 1832, un immense faubourg, nommé Kergantha, était annexé à la Ville-Neuve et habité par les Arabes, Douaïr, Zmélah et Gharabah, gens du Makhzen. Il a été détruit sous le commandement des généraux Boyer et Desmichels, pour dégager les abords de la place. Il n'en reste qu'une mosquée qui a servi depuis lors de caserne au 2e régiment de chasseurs d'Afrique, et autour de laquelle on a construit une caserne pour l'artillerie, et tout un faubourg nouveau, habité par des marchands d'eau-de-vie, de vin, de café, et de tabac.

Cinq forts concourent, avec les citadelles des deux villes et une enceinte continue, à la défense d'Oran : ce sont les forts Lamoun, Saint-Grégoire, Sainte-Croix, Saint-André et Saint-Philippe. Les trois premiers sont échelonnés sur le rivage, sur les gradins du Merdjadjo, et défendent l'approche de la ville par mer. Le fort Saint-André, le plus avancé dans les terres, défend l'entrée du ravin dans lequel coule l'Oued-el-Rahhi. Saint-Grégoire et Sainte-Croix peuvent également défendre la ville du côté de terre ; mais leurs



(Algérie. — Une Vue d'Oran, d'après un dessin du capitaine Genet.)

boulets, pour atteindre l'ennemi, passent par-dessus les têtes des habitants. Tous ces forts, de construction espagnole, sont en bon état.

Telle est la ville d'Oran à la surface du sol : la ville d'Oran souterraine ne serait pas moins curieuse à étudier ; car les Espagnols avaient fait communiquer leurs forts entre eux au moyen de galeries obscures et profondes. Dans quel but et comment ? C'est ce qu'il serait peut-être difficile de découvrir et d'expliquer aujourd'hui : de nombreux éboulements ont rendu la plupart des passages impraticables.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LE MATIN DU DIMANCHE



(Le Matin du Dimanche, tableau par Johnston. — Dessin de Karl Girardet.)

C'est dans un poëme rustique composé par le laboureur Burns, que le peintre a trouvé le sujet de cette riante scène de bonheur domestique. Le poëte a raison lorsqu'il s'écrie que « les vraies sources de la gloire du pays, de l'a- » mour de la patrie, sont dans les douces et saintes émotions » de la vie de famille des plus humbles citoyens. »

Au samedi soir, la tâche de la semaine achevée, le laboureur a rassemblé sa bêche, sa houe, son hoyau, et il a pressé sa marche vers le logis, où, le lendemain, il va jouir d'une matinée de repos et de tranquille loisir. C'est là que l'attendent les modestes sourires de sa ménagère chérie, et les tendres bégaiements de l'enfant qui gazouille sur les genoux maternels. Là il trouvera ce qui fait oublier et travaux et soucis, les dieux du foyer domestique, la paix et l'amour.

Certes, si quelque bonheur pur se rencontre sur cette terre, ce doit être au milieu de jeunes, de charmants, de modestes couples comme celui-ci, qui marchent et travaillent appuyés l'un sur l'autre, et dont le passe-temps, aux jours de repos, est de lire quelques pages de livres instructifs et sages, devant le seuil de leur humble cabane, à l'ombre embaumée de la blanche aubépine, ou sous le léger acacia qui livre aux brises fugitives sa neige et de suaves parfums.

Le père, avec la grâce naïve du vieil âge, a, dès le matin, ouvert le gros volume, orgueil de la famille; car c'est ce même livre vénéré que lui lisait l'aïeul aux jours de son

enfance. Maintenant, avant de tourner les feuillets, il découvre avec respect ses tempes grises que protégent à peine quelques rares cheveux. Remplissant dignement le sacerdoce de famille, il reporte le bonheur qui l'entoure et les souvenirs de sa longue vie vers celui qui est la source de tout bien. Puis il choisit avec un soin judicieux et lit dans les pages sacrées que « le denier donné par la veuve est précieux aux yeux de Dieu ; que celui qui aime et pleure est pardonné ; que le royaume du ciel est pour ceux qui ont le cœur pur. » Parfois il raconte l'histoire de Joseph qui pardonne à ses frères; de Ruth qui ne veut pas quitter la mère de l'époux qu'elle a perdu, et qui glane pour la vieille qu'elle seule n'a point délaissée. Il raconte l'enfant prodigue reçu à bras ouverts; Tobie accompagné par un ange du ciel quand il va guérir son père. Le vieillard s'inquiète peu de l'ordre des temps; mais il connaît l'histoire de tous les jours dans l'obscure chaumière, il trouve le mot qu'il faut dire, et sait d'avance s'il doit entonner un des chants de triomphe et d'actions de grâces du roi prophète, ou s'il faut pleurer avec Rachel l'enfant qui ne lui sera point rendu.

A son tour, le fils du vieux laboureur lit quelque intéressant récit, quelque histoire utile. Le calme et la paix semblent descendre à sa voix sur les tièdes rayons du soleil qui monte à l'horizon, dans les haleines embaumées des fleurs, parmi les mélodieux soupirs du zéphyr matinal, pour se répandre en sourires et en humides regards sur les ronds et frais visages des marmots déjà attentifs, sur les traits sereins du vieillard, sur les lèvres entr'ouvertes et sous les paupières baissées de sa chaste et gracieuse compagne.

Et là, au centre de son modeste bonheur, des affections qui enserrent toute sa vie, des devoirs qui l'ennoblissent, l'honnête homme sent en son cœur qu'il est l'œuvre la plus noble de ce Dieu vers lequel l'élèvent sa reconnaissance et son amour.

MÉMORIAL SÉCULAIRE DE 1844.

An 44. Hérode-Agrippa I, roi de Judée, meurt à Césarée. Quelques historiens disent que ce fut lui qui fit massacrer saint Jacques-le-Majeur et emprisonner saint Pierre. Bérénice, mise en scène par Racine, était fille d'Hérode-Agrippa.

144. Le règne heureux d'Antonin fournit peu de dates à l'histoire ; nous ne trouvons, pour l'année 144, aucun fait qui soit digne d'être cité.

244. L'empereur romain Gordien III est assassiné par ses soldats. Il eut pour successeur Philippe l'Arabe, qui probablement avait été l'un des auteurs de sa mort.

344. Naissance de saint Jean Chrysostôme. Les œuvres de cet illustre père de l'Eglise forment l'un des plus beaux monuments de l'éloquence chrétienne.

444. Mort de saint Cyrille, patriarche d'Alexandrie. Son patriarchat fut marqué par des actes odieux de violence, comme l'expulsion de 40 000 juifs, des émeutes de moines que le patriarche excita contre le préfet Oreste, et enfin par le meurtre de la célèbre Hypatie, qui avait ouvert une école de philosophie platonicienne (415).

544. Un synode de chrétiens nestoriens, tenu en Perse, met fin à la division qui régnait dans cette secte, où l'on voyait dans chaque ville deux évêques, l'un célibataire et l'autre marié.

644. Assassinat d'Omar, deuxième calife d'Orient, par un fanatique Arabe. Les explications théologiques d'Omar, aussi bien que celles d'Aboubekr et d'Osman, premier et troisième califes, sont admises par la secte des Sunnites, et rejetées par celle des Chiites, qui ne reconnaît, comme premier successeur légitime du Prophète, qu'Ali, quatrième calife. Pour d'autres détails sur ces deux grandes sectes du mahométisme, voir 1834, p. 58.

744. La célèbre abbaye de Fulde (près de Hesse-Cassel) est fondée, sous la règle de saint Benoît, par saint Boniface, surnommé l'Apôtre de l'Allemagne. Les abbés de Fulde furent princes de l'Empire.

— Mort du roi lombard Luitprand, après trente-deux ans de règne.

— Condamnation par le concile de Soissons de l'hérésiarque Adalbert, qui se prétendait inspiré et envoyé de Dieu.

844. Guerre de Charles-le-Chauve contre le petit-fils de Louis-le-Débonnaire Pépin II, roi d'Aquitaine. Il l'assiégea inutilement dans Toulouse, et fut battu par lui près d'Angoulême. Charles, la même année, fit périr Bernard, duc de Septimanie, que la voix publique proclamait son père.

— Mort du pape Grégoire IV, qui est remplacé par l'archi-prêtre Sergius II.

944. Mothaky, vingt et unième calife Abasside de Bagdad, est déposé par son ministre l'émir Touroun, qui le fait aveugler.

1044. Mariage du roi de France Henri I avec Anne, fille du grand-duc de Russie Jaroslav. Aucune pensée politique ne paraît avoir présidé à cette singulière union ; Henri, instruit par les malheurs de son père, le roi Robert, n'eut d'autre motif pour la conclure que la certitude de n'avoir avec sa femme aucun lien de parenté, et d'être ainsi à l'abri des censures ecclésiastiques. Anne donna le jour à Philippe I. Après la mort de Henri, elle épousa Raoul, comte de Crespy, qui la répudia. Elle se retira ensuite en Russie où elle mourut.

1144. Avénement du pape Lucius II qui succède à Célestin I. Lucius soumet à l'Eglise de Tours toutes les églises de Bretagne.

— Paix entre Louis VII et Thibaut comte de Champagne.

— Partage de la monarchie normande entre Geoffroi Plantagenet et Etienne.

1244. Maladie de saint Louis, qui fait vœu de prendre la croix.

— Prise de Jérusalem sur les chrétiens, par les hordes Kharismiennes.

— Mort du chroniqueur français Jacques de Vitry, qui fut successivement évêque de Saint-Jean-d'Acre, évêque d'Ostie, puis cardinal. Il a laissé une curieuse Histoire des croisades, dans laquelle se trouve le second passage connu où il soit question de la boussole.

1344. Surprise de Quimper par Charles de Blois.

— Prise de Smyrne sur les Turcs (28 octobre), par une petite armée de croisés.

1444. Combat de la Birse, dit aussi de Saint-Jacob ou Saint-Jacques, en Suisse, soutenu par seize cents Suisses, le 26 août, contre une armée de plus de vingt mille hommes sous les ordres de Louis XI, alors Dauphin. Tous les Suisses, seize exceptés, furent exterminés ; mais le Dauphin perdit la moitié environ de ses troupes. On appelle encore « sang des Suisses » le vin récolté au lieu du combat.

— Défaite des Hongrois par les Turcs à Varna. Leur roi Ladislas périt dans l'action. Ce prince avait été forcé de reprendre les armes par le légat du pape, qui l'avait menacé d'excommunication s'il ne rompait pas une trève de dix ans qu'il venait de signer avec Amurat.

— Mort de Brunelleschi, célèbre architecte florentin, qui fut d'abord apprenti orfèvre; il était né en 1377. Ses œuvres principales sont la coupole de Sainte-Marie-des-Fleurs, l'église du Saint-Esprit et le palais Pitti à Florence, la citadelle de Milan, et les digues du Pô à Mantoue.

— Naissance de Lazzari, dit le Bramante, maître et ami de Raphaël, et l'un des plus grands architectes de l'Italie. Il mourut en 1514. La basilique de Saint-Pierre, qu'il ne put toutefois élever que jusqu'à l'entablement, suffit pour immortaliser son nom.

— Mort du Toscan Léonard Bruni, surnommé Aretino (l'Arétin), l'un des restaurateurs des lettres grecques et lati-

nes en Europe. Il ne faut pas le confondre avec Pierre Arétin.

1544. Bataille de Cérisolles (Piémont), où le comte d'Enghien remporte une victoire complète sur l'armée impériale commandée par Du Guast.

— Paix signée à Crespy, entre François I et Charles-Quint. Les deux souverains se rendirent mutuellement leurs conquêtes ; et la France, que l'empereur et Henri VIII avaient espéré démembrer, ne perdit que le Milanais.

— Naissance du Tasse (voy. 1834, p. 205, 219 ; 1836, p. 138).

— Clément Marot meurt dans l'indigence à Turin.

1644. Bataille de Fribourg, gagnée par le duc d'Enghien.

— Défaite du maréchal Lamotte devant Lérida, qui tombe au pouvoir des Espagnols.

— Charles I est battu complétement à Marston-Moor. On attribue la victoire des Parlementaires à Olivier Cromwell, lieutenant-général de la cavalerie, que son parti nomme déjà le sauveur de la nation.

— Le pape Innocent X succède à Urbain VIII.

— Naissance de La Bruyère.

1744. Continuation de la guerre dite de la succession d'Autriche. Bataille navale (22 février) entre la flotte franco-espagnole et la flotte anglaise qui bloquait les Français dans Toulon. Les Anglais sont obligés de se retirer.

— Ligue signée à Francfort (5 avril), entre la France, l'empereur, les rois de Prusse et de Suède, et l'électeur Palatin, contre Marie-Thérèse, soutenue par l'Angleterre.

— Prise de Courtrai, Menin, Ypres, Furnes, par les Français.

— Victoire de don Philippe et du prince de Conti, à Coni, sur le roi de Sardaigne (30 septembre).

— Expédition navale tentée par la France contre l'Angleterre et dispersée par la tempête.

— Naissance de Herder, à Mohrungen (Prusse).

— Mort de Léo, compositeur, né à Naples vers 1694. — Il a laissé un grand nombre d'oratorios, de motets, et plusieurs opéras, entre autres *Sophonisbe*, *Tamerlan*, et *Achille à Scyros*.

— Mort d'Alexandre Pope.

DOM CHARLES DELARUE.

Il y a des hommes dont la vie patiente et modeste s'écoule tout entière dans des travaux d'utilité commune, mais de peu de brillant, et qui, malgré leur mérite et leur application, n'obtiennent d'abord parmi leurs contemporains ni grande renommée ni grand honneur. Leur existence n'en est que plus tranquille, et n'en est aussi peut-être que plus heureuse, et, plus tard, dans un autre monde, que plus récompensée. Elle n'en est pas moins digne non plus d'être proposée pour modèle à tant d'hommes à qui ni le zèle ni le talent n'ont été refusés, mais qui, retenus par les circonstances dans une condition obscure, dont ils ne peuvent sortir, en dépit de leurs efforts, seraient tentés de se décourager de leur assiduité, et, considérant le peu d'éclat dont est payé leur labeur, de renoncer à coopérer au bien des hommes.

Telle est la vie de Charles Delarue, qui se consuma tout entière à donner une édition d'Origène. Il était né à Corbie, en Picardie, en 1685. Sollicité de bonne heure par le goût de l'érudition, il se décida à dix-huit ans à faire ses vœux pour entrer dans l'ordre savant des Bénédictins. C'était faire vœu de se livrer non seulement à la piété, mais à la science. Ses premières années se passèrent à s'instruire profondément dans la philosophie et la théologie, ainsi que dans la connaissance du grec et de l'hébreu. Il avait vingt-sept ans, et il aurait pu considérer son éducation comme finie, lorsque le célèbre Montfaucon, qui était de la même congrégation, frappé de son mérite et de sa modestie, voulut l'avoir près de lui et en faire son élève. Montfaucon s'occupait alors de la publication des Hexaples d'Origène, et ce travail lui avait fait sentir l'importance d'une édition complète des œuvres de ce théologien fameux. Malgré l'intérêt qui s'est attaché de tout temps à ce grand nom, le public ne possédait pas encore ses écrits. En 1535, le clergé français, dans son assemblée générale à Paris, avait, à la vérité, décrété cette publication, et en avait chargé un docteur en Sorbonne nommé Aubert, qui, effrayé sans doute de la difficulté de la tâche, n'y avait pas même touché. Huet, l'évêque d'Avranches, avait essayé de réparer cette négligence ; mais après avoir publié deux volumes, il avait laissé son ouvrage en suspens. Les choses en étaient là, et tout en parlant beaucoup d'Origène, on ne le trouvait nulle part.

Il fallait, par une correspondance étendue et suivie, faire fouiller toutes les bibliothèques de l'Europe, celles des couvents en particulier, découvrir tous les fragments d'Origène qui pouvaient y exister en manuscrit, en faire prendre des copies, collationner entre elles les diverses leçons et déterminer les meilleures, donner une traduction latine des morceaux grecs qui n'en avaient point encore, éclairer par des notes et des préfaces les passages les plus difficiles et les plus ambigus de cette grande théologie ; enfin mettre sous presse, c'est-à-dire corriger les épreuves de cet immense ouvrage, et avec cette incroyable patience qui caractérise les éditions des Bénédictins. Quand on pense que ce texte représente plus de cent de nos volumes ordinaires, on comprend que se consacrer à une telle entreprise, c'était y mettre toute sa vie. Dom Delarue aurait pu aisément appliquer la sienne à un travail moins fastidieux et plus capable de lui procurer de la gloire : mais il sentit l'utilité de celui-ci, et il ne balança pas à s'y dévouer.

Les opérations préparatoires, soutenues avec toute l'activité possible, prirent huit ans au P. Delarue. Ce fut seulement alors qu'il aborda l'impression des deux premiers volumes, publiés à deux colonnes, dans le format grand in-folio, chez Jacques Vincent, et ce travail lui coûta encore huit ans. Ce ne fut qu'en 1733, âgé alors de quarante-huit ans, qu'il lui fut enfin permis de donner au public ce premier fruit d'une vie si méritante et si laborieuse. Il fut peu récompensé. Les idées, même dans le clergé, commençaient à se détourner du courant transcendant de la théologie ; à part un petit nombre d'exceptions, les seuls esprits qui s'y intéressassent encore, séduits par une dévotion mal éclairée dans ses tendances, se méfiaient d'Origène, et n'avaient aucun désir de voir les horizons de la croyance s'agrandir, et devenir plus libres sur certains points fixés par la scolastique, plutôt que par l'Eglise elle-même. Bref, ces deux volumes si péniblement préparés ne firent presque aucun effet, et le libraire, dégoûté et effrayé de la dépense, laissa là l'entreprise. Les critiques, même les plus acerbes, ne furent pas épargnées au P. Delarue. On alla jusqu'à l'accuser publiquement d'infidélité. Aucun reproche ne pouvait lui être plus sensible, et l'on voit avec une sorte d'attendrissement que la dernière page tracée de sa main mourante fut destinée à repousser cette injustice, qui, pour ne reposer sur aucun fondement, ne lui avait pas moins été profondément au cœur.

La circonstance est curieuse par sa petitesse même, car elle marque par un trait saisissant ce que doivent être l'exactitude d'une édition et la conscience d'un éditeur. Un théologien nommé Désessarts, dans une brochure intitulée *Défense du sentiment des saints Pères sur le retour futur d'Elie*, releva, dans le quatrième livre du Périarchon, une légère différence entre le texte adopté par le P. Delarue et celui qui avait été adopté, au seizième siècle, par Génebrard dans l'édition qu'il avait donnée de ce même Traité. Au sujet de la difficulté qu'il y a à découvrir le sens mystique de l'Ecriture, le second texte portait : « La chose est très difficile, je ne dirai pas impossible (*non dicam*) ; » le premier : « La chose est très difficile, pour ne pas dire impossible (*ut non*

dicam). » Ainsi toute la différence était dans ce mot *ut*, en vertu duquel l'auteur aurait dit d'un côté que la chose n'était pas impossible, tandis que de l'autre il aurait semblé dire qu'elle était tellement difficile qu'il ne s'en fallait guère qu'elle ne fût impossible. C'est là-dessus que Désessarts basa son attaque. « Cette altération, osa-t-il dire, est-elle l'effet du hasard? est-elle le fruit de la malice des hommes? J'en laisse le jugement au public. Je me contente de remarquer qu'il serait beaucoup plus raisonnable de supposer que les antifiguristes, pour faire triompher leur opinion particulière, soient venus à bout de falsifier la dernière édition d'Origène. » L'attaque était aussi violente que peu fondée. Le P. Delarue se contenta de répondre modestement, en terminant la préface de son troisième volume, d'abord, que pour le sens, la différence des deux versions était légère, attendu que toutes deux s'accordaient à reconnaître que la chose était difficile, sans qu'aucune niât d'une manière absolue qu'elle ne fût possible; ensuite que son édition était faite, non sur les éditions antérieures, mais sur la foi des manuscrits; qu'il avait averti que son texte du Périarchon résultait de la confrontation de six manuscrits très anciens, dont deux du neuvième siècle, conservés à la Bibliothèque du roi, à la Sorbonne, à Verdun, à Corbie, à Reims et au mont Saint-Michel; que ces six manuscrits présentaient tous pareillement ce mot *ut* qu'on osait lui contester si durement, sans s'appuyer sur aucune autre autorité que celle d'un imprimé. La réponse était trop décisive pour qu'il restât à Désessarts un autre parti que celui de se rétracter; et c'est ce qu'il fit dans un ouvrage subséquent intitulé : *Examen du sentiment des saints Pères sur la durée des siècles*, où il s'avoue « convaincu que c'est avec un juste fondement que le P. Delarue a préféré la leçon d'*ut non* à celle de *non* qu'on lit dans Génebrard. »

Mais les yeux du P. Delarue n'eurent pas la satisfaction de se reposer sur cette réparation trop tardive. Il était entré dans les travaux de son troisième volume lorsqu'un malheur dont sa sensibilité reçut une trop forte atteinte vint ébranler sa vie. Il avait prononcé ses vœux en même temps qu'un autre bénédictin, dom Vincent Thuillier, et depuis lors il lui était demeuré lié par les chaînes de la plus étroite amitié. Doué d'un cœur tendre et retiré, il trouvait depuis trente ans dans cette pure et inaltérable affection le dédommagement d'une famille, lorsqu'elle vint, par un coup subit et imprévu, à lui manquer. Dom Thuillier fut enlevé au commencement de 1736, et dom Delarue, demeuré seul, en conçut un si vif chagrin, que sa poitrine s'attaqua et mit un instant ses jours en danger. Il guérit, mais ne se releva jamais. Cela ne fit que stimuler son ardeur. Plus il se sentait près de sa fin, plus il se dépêchait afin d'avoir le temps de terminer l'œuvre à laquelle il avait destiné sa vie. Sur ses conseils, un de ses neveux, plus jeune que lui de vingt-deux ans, Vincent Delarue, s'était décidé à entrer dans l'ordre des Bénédictins, et il l'avait attiré à Paris pour achever son éducation et s'en faire un aide, et au besoin un successeur; il partageait avec lui les travaux de son troisième volume, de l'impression duquel la maison Debure avait consenti à se charger; il venait même d'écrire les derniers mots de la préface, lorsque entraîné par les précédents de sa santé, épuisé par la fatigue causée par les épreuves qu'il avait tenu à corriger lui-même, il fut frappé, dans l'automne de 1739, d'une paralysie du côté droit qui l'enleva en quelques jours. Il mourut à l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, où il avait vécu. « Il était, dit une brève notice latine insérée en tête du troisième volume, d'une conversation douce et élégante; ouvert et simple; ami fidèle; aimant les personnes de sa connaissance plus qu'il ne les fréquentait; toujours prêt à servir autrui. A un jugement fin et perçant, il joignait un esprit élevé, facile, brillant. »

Cette vie si sage, si dévouée, si laborieuse, n'avait donc abouti qu'à produire la moitié d'une édition d'Origène, mais d'une édition parfaite. Le troisième volume, presque entièrement achevé, fut publié dans le courant de l'année qui suivit la mort de Dom Delarue. Le quatrième ne put paraître que vingt ans après, en 1759, par les soins du Père Vincent Delarue. Ainsi deux vies, celle de l'oncle et celle du neveu, s'étaient consumées pour rendre aux hommes, aussi exactement que possible, un théologien longtemps puissant dans la chrétienté, repoussé plus tard par les Latins et tombé presque dans l'oubli, capable cependant de donner de grandes leçons.

On commence à sentir davantage de jour en jour l'importance de l'œuvre des deux bénédictins. Depuis que les études théologiques reprennent faveur, ce grand ouvrage, dès à présent très rare, s'élève à un prix continuellement croissant. On a fait depuis lors deux éditions d'Origène, l'une à Venise, l'autre à Leipzig, toutes deux textuellement copiées sur celle de Paris. Enfin les PP. Delarue, s'il leur était donné de renaître, verraient leur travail aussi apprécié dans toute l'Europe qu'ils ont jamais pu le souhaiter, et ils ont la gloire d'avoir fourni un puissant instrument aux développements prochains de la théologie. De leur vivant même, ils goûtèrent une pure récompense par le suffrage d'un petit nombre de juges éclairés. L'approbation du pape fut particulièrement précieuse au P. Delarue. Se fondant sur ce que le traité d'Origène contre Celse avait été tiré de Constantinople, au seizième siècle, par les soins du pape Nicolas V, sur ce que la traduction de ce même traité par Christophe Persona avait été acceptée par le pape Sixte IV, il avait dédié son édition à Clément XII. « J'ose espérer, disait-il, que votre Sainteté ne se déplaira pas entièrement dans cet Origène « qui possède un génie si grand, si vif, si profond, une telle magnificence d'érudition et de doctrine, » pour parler avec Vincent de Lérins, que la Grèce, si fertile en génies de toutes sortes, paraît en avoir à peine produit un pareil. Et il n'y a pas à dire que, « tandis qu'il se livre trop librement à son génie et s'écarte de l'ancienne simplicité de la foi et des traditions, il lui arrive parfois de tomber dans le délire, » et qu'il y a défaut de convenances à dédier au Souverain Pontife les ouvrages d'un homme, pour la condamnation duquel, la ville de Rome, selon saint Jérôme, se montra d'accord avec le sénat. Que valent en effet, très saint Père, ces considérations, si Origène n'est pas totalement infecté d'erreur, mais présente à côté de quelques imperfections des biens pour ainsi dire infinis? Depuis que les dissensions soulevées dans les églises au sujet d'Origène se sont apaisées, on a agi envers lui avec plus de douceur; la défense de ne pas lire ses ouvrages est tombée en désuétude, et l'opinion si sage de saint Jérôme a prévalu : « Qu'il faut lire Origène pour sa science, de la même manière que Tertullien, Novatien, Arnobe, Apollinaire, et quelques autres écrivains de l'Église, tant des Grecs que des Latins; aimer ce qu'ils renferment de bien, laisser de côté ce qu'ils renferment d'erroné. » Clément XII fut très satisfait de cette dédicace : « Mon très révérend Père, écrivit au P. Delarue le bibliothécaire du Vatican, archevêque de Théodosie, j'eus l'honneur de lire à notre saint Père le pape votre épître dédicatoire dès que je l'eus reçue. Sa sainteté en entendit la lecture avec une attention et une satisfaction que je ne saurais vous exprimer; et, en vérité, je ne sache pas lui avoir jamais rien lu, depuis que j'ai le bonheur d'être à son service, qui lui ait plu davantage. » Le pape fit, en outre, répondre directement en son nom par le cardinal Firrao, au sujet de l'édition qu'il ordonna de placer dans sa bibliothèque, et adressa deux de ses médailles à l'auteur en signe de satisfaction. Ce fut la principale récompense dont eut à se réjouir le P. Delarue en retour de tant de peines.

LA CHASSE A L'OURS,

DANS LES MONTAGNES DE LA SUISSE.

Jadis, lorsque la Suisse tout entière était couverte de noires forêts, les ours étaient fort communs dans les montagnes. Ils jetaient la terreur dans les troupeaux ; maintenant encore, quand un taureau est averti par son instinct qu'un ours se trouve dans le voisinage, il devient inquiet, agité, et erre de tous les côtés jusqu'à ce qu'il trouve son ennemi. Alors s'engage un combat terrible. L'ours attaqué se défend avec désespoir, mais rarement avec succès. Le taureau, furieux, le pousse devant lui et l'étouffe en le pressant contre un arbre ou une pierre. Un berger, dit-on, ayant été à la recherche d'un taureau disparu depuis plusieurs jours, le trouva tenant ainsi le cadavre de son ennemi cloué contre un rocher.



(Une Chasse à l'ours, au temps féodal, dans les Alpes.)

A l'époque où les châteaux dont les ruines couronnent les collines de la Suisse étaient habités par des barons féodaux, le pâtre descendait de sa montagne et venait prier humblement le seigneur de le délivrer de son ennemi. Le matin, à l'aube du jour, les chasseurs défilaient sur le pont-levis : le son du cor retentissait dans les montagnes, la

meute aboyait joyeusement. Guidée par le pâtre, la troupe allait forcer l'ours dans sa retraite ; harcelé par les chiens, l'animal sortait de sa caverne avec ses petits, les défendait courageusement et mourait frappé par l'épieu. Maintenant ces chasses se font avec moins d'appareil : le berger, averti par l'inquiétude de son troupeau, saisit sa lourde carabine, suit sur la neige les traces de son ennemi, se tient à l'affût, et le tue à une distance telle que l'ours est frappé souvent avant d'avoir vu son adversaire.

Depuis le défrichement des antiques forêts de l'Helvétie, les ours sont devenus assez rares ; on n'en trouve plus que dans quelques vallées reculées du canton des Grisons et dans la partie du Jura français qui fait face à Genève. Tous les ans, aux premières neiges, la chair de deux ou trois de ces animaux est vendue dans cette ville. A cette époque seulement l'ours peut être chassé, car alors ses traces sont empreintes sur la neige. Plus tôt, il est impossible de le découvrir au fond des forets où il se cache, choisissant les endroits les plus sombres et les plus inaccessibles. Plus tard, il se blottit dans son trou ou dans une caverne, et reste pendant tout l'hiver dans une immobilité complète.

On l'a dit depuis longtemps, avec juste raison, « l'homme est le seul animal qui n'ait point été calomnié. » Pour justifier ses instincts destructeurs, il a injurié ses victimes, afin de pouvoir les immoler avec une apparence de justice. L'ours brun a eu sa part dans cette diffamation du règne animal : on lui a prêté un naturel qui n'est pas le sien. Doux et timide, il recherche la solitude, évite l'homme et se nourrit de racines, de tiges herbacées et de fruits. Ce goût pour les fruits est son seul défaut et cause souvent sa perte. En automne, lorsque les vignes qui bordent le Rhône sont chargées de raisins mûrs, lorsque les petits pêchers épars au milieu d'elles sont couvertes de petites pêches roses, alors l'ours, friand, descend de la montagne, quitte sa sombre forêt et vient vendanger avant le vigneron. Il cueille les raisins, fait tomber les pêches, le plus souvent avec délicatesse et sans endommager la vigne. Mais quelquefois, pour cueillir la grappe il arrache le cep, pour faire tomber les pêches, il casse les branches. Le lendemain, le cultivateur voit le dégât et guette l'auteur du méfait. Au point du jour, il le trouve quelquefois encore dans la vigne gorgé de raisins et incapable de remonter dans la forêt.

Voilà tous les crimes de l'espèce. A peine peut-on citer quelques exemples d'ours qui ont attaqué des vaches ou enlevé des moutons ; encore n'est-il pas certain qu'ils aient mangé de leur chair. Doué d'une force colossale, l'ours en fait usage quand on le provoque. C'est surtout lorsqu'il défend ses petits que son courage ne connait plus de dangers ; alors l'homme lui-même a perdu son prestige, et il ne craint pas de l'attaquer corps à corps pour le saisir et l'étouffer dans ses pattes de devant. Mais ces cas sont rares : ordinairement, il reçoit la mort sans se défendre, et meurt en essayant de fuir un ennemi qu'il n'a point cherché.

LES CYGNES SAUVAGES A CHANTILLY.

Les Mémoires secrets de Bachaumont racontent, à la date de l'année 1783, un fait assez curieux. Vers cette époque, des cygnes sauvages s'abattirent dans les eaux de Chantilly, parurent se plaire dans ce beau lieu, et y restèrent. On remarqua que la voix des nouveaux arrivés, assez agréable d'ailleurs, différait notablement de celle des cygnes domestiques qui se trouvaient déjà dans le même endroit ; et comme les traditions antiques relatives à la mélodie du chant du cygne revinrent alors à l'esprit de tout le monde, un savant génovéfain, Mongez, se transporta au château, entendit chanter les cygnes, et composa a ce sujet un Mémoire qu'il lut à l'Académie des sciences, puis à celle des inscriptions et belles-lettres.

« Instruit de la sensation que cause ce Mémoire curieux, dit Bachaumont, M. le prince de Condé écrit à l'Académie des belles-lettres, et désire qu'on lui en fasse part. — Deux académiciens, le secrétaire de l'Académie et l'auteur, se rendent auprès de Son Altesse. — Le prince les accompagne lui-même, et propose de sacrifier un de ses propres cygnes pour faire chanter en leur présence ces cygnes étrangers, qui ne chantoient qu'en marque de victoire sur quelque autre oiseau. Le cygne domestique lâché, les nouveaux arrivés tombent dessus, le tuent, se mettent à préluder et à produire l'harmonie désirée. — Le mâle prenoit les deux notes *mi fa*, la femelle *ré mi*, et avec ces quatre tons ils formèrent un concert mélodieux. »

DE L'ÉLOQUENCE POPULAIRE.

TRAITS DE CARACTÈRE DES IRLANDAIS.

Au-dessus de l'éloquence apprise, étudiée, régie par les lois du bon goût, il y a l'éloquence populaire, féconde, vivante, qui se complète par l'accent, le geste, l'action, qui, jaillissant d'un cœur trop plein, se parle et peut à peine s'écrire. Elle se rencontre surtout chez les peuples mobiles qui ont beaucoup souffert, chez les Grecs, les Italiens, les Irlandais. Cette expression forte, spontanée des sentiments de l'âme est presque toujours accompagnée des saillies de l'esprit, de la verve, de la finesse, de tout le ressort de facultés comprimées, qui s'échappent en dépit des entraves.

L'étonnant spectacle qu'O'Connell donnait récemment à l'Europe met dans tout son jour cette éloquence agreste, native, que le *grand agitateur* semble puiser au sein même des masses qu'il électrise. Sa parole est une vibration incessante et comme un immense écho de toutes les voix de la foule. En revanche, chacune de ses pensées, chacune de ses images s'achève dans le cœur et dans l'esprit de ceux qui l'écoutent. Il y a échange continuel entre l'orateur et son public. On l'interpelle, il répond ; il jette à cet océan d'hommes une parole de colère, et le flot s'enfle et gronde ; il prêche le calme, tout s'apaise ; il rit, et pas un visage ne demeure sérieux ; il s'exalte, et toute une nation s'élève à l'héroïsme ; il est l'ardent foyer où se viennent concentrer tous les rayonnements de ce peuple intelligent et brave, et il les lui renvoie en un feu qui éclaire et vivifie. C'est qu'O'Connell n'est pas seulement un libérateur politique, il est encore la personnification la plus vraie, la plus complète de l'Irlande elle-même (voyez 1838, p. 333). Il réunit en lui seul tous les traits du caractère national. Plus on étudie la physionomie de ce peuple, plus on est frappé de la ressemblance.

Miss Edgeworth, qui a peint avec tant de charme et de vérité les mœurs de son pays, dit dans de vives esquisses faites d'après nature :

« L'esprit spontané, l'invention toujours nouvelle, semblent innés chez les plus jeunes habitants d'un *cottage* irlandais. L'esprit n'y veut pas toujours dire l'à-propos, la promptitude de reparties ; ce mot s'applique aussi à une certaine adresse d'action qui n'est pas dépourvue de ruse. C'est ce qu'on appelle en dialecte paysan *être avisé*.

» Un jeune garçon irlandais, assez *avisé* pour son âge, vit venir par la route qui passait devant la chaumière de son père une longue file de charrettes chargées de tourbe et conduites par de jeunes garcons comme lui. Il n'y avait point de tourbe au logis pour l'hiver, et la difficulté était de savoir comment s'en procurer. L'enfant avait honte de mendier ; en aller couper dans la tourbière lui aurait donné trop de peine : son génie inventif se mit donc à l'œuvre. Il ramassa un des morceaux de tourbe qui était tombé la veille d'un des chariots, et le ficha au bout d'une perche près de la maison. Quand vint la première charrette, il fit mine de viser au but. — Eh ! vous autres ! cria-t-il ;

voyons! qui de vous ou de moi l'attrapera? » Aucun des petits charretiers ne refusa le défi : les tourbes tombèrent rapidement au pied de la perche, et quand tout le convoi eut défilé, le tas ainsi conquis faisait honneur au stratagème du petit Spartiate.

» Cette faculté demi-ingénieuse, demi-rusée, se continue et croît en vieillissant. Un général anglais en garnison dans une petite ville d'Irlande, ne sortait pas avec sa femme sans se voir assailli par une vieille mendiante postée en sentinelle à la porte. C'était chaque jour quelque nouvelle importunité, quelque récit plus dramatique encore que celui de la veille. La patience du général et la charité de la dame étaient épuisées, que l'esprit de la vieille avait encore toute sa verve. Un matin, à l'heure accoutumée, comme ils se disposaient à monter en voiture, la mendiante commença :

» — Joie à votre seigneurie, ma bonne dame! et succès à votre honneur, mon bon monsieur! et que ce jour soit béni entre tous les jours de l'année ; car, aussi vrai que j'existe, j'ai rêvé cette nuit que sa seigneurie me donnait une livre de thé, et votre honneur une livre de tabac. »

» — Mais, ma bonne femme, dit le général, ne savez-vous pas que les rêves s'expliquent toujours par les contraires?

» — Vraiment, plaise à votre honneur! répliqua la vieille. En ce cas, c'est que c'est votre honneur qui me donnera le thé, et sa seigneurie qui me donnera le tabac.

» Le général, pensant avec Sterne qu'un bon mot vaut bien une prise, fit du songe une réalité.

» Souvent, dans la bouche d'un Irlandais, une observation de bon sens se traduit par un trait de satire fin et gai. Un cocher de fiacre, voyant passer dans Bond-Street un noble qui menait lui-même un attelage à quatre chevaux, s'écria : — Sur ma foi! le drôle a la mine d'un cocher; c'est dommage qu'il mène en gentilhomme.

» La nation irlandaise tout entière, des plus hautes classes aux plus basses, déploie dans la conversation, dans le train habituel des choses de la vie, une abondance de métaphores, un luxe d'esprit tout-à-fait inintelligible pour la majeure partie de la bourgeoisie anglaise. Les hommes qui tirent la tourbe des marais, qui brassent le whiskey, sont autant d'*orateurs*; il n'y a pas jusqu'au valet de ferme, jusqu'au plus pauvre journalier, qui n'orne ses discours de tropes et de figures.

» Si vous recommandez à un commissionnaire irlandais de partir de grand matin pour un message : — Je serai en route à la *fuite* de la nuit, répondra-t-il.

» Un paysan qui désirait obtenir un long bail du propriétaire disait : — Je serais fier de vivre sur les terres de votre honneur tant que l'herbe croîtra, tant que l'eau coulera.

» La colère comme la douleur sont pour l'Irlandais d'intarissables sources d'éloquence.

» Un candidat parlementaire parcourait à cheval le comté de ***, en 1800, pour recueillir des voix. Il alla solliciter le vote d'un pauvre homme qui plantait des saules dans un petit jardin, au bord de la route.

» — Vous avez une voix à donner, mon brave, à ce que l'on m'assure, dit le gentilhomme d'un ton insinuant.

» Le paysan ficha en terre le saule qu'il tenait à la main, et d'un pas délibéré marcha vers le candidat, comme pour entrer en pourparler avec lui.

» — Plaise votre honneur, dit-il gravement, j'ai une voix et je n'en ai pas.

» — Comment cela?

» — Je vais vous le dire, monsieur.

» Il s'appuya ou plutôt se coucha lentement sur le revers du fossé qui faisait face à la route, de sorte que le gentilhomme à cheval ne pouvait voir que sa tête et ses bras.

» — Monsieur, dit-il, avec ce petit jardin, mes cinq acres de terre et mon travail, j'étais électeur, j'avais une voix à moi; mais j'ai été volé de ma voix, volé de mon droit. Et qui croyez-vous qui me l'ait volé, qui? cet homme. (Il montrait du doigt l'intendant du propriétaire, qui se tenait à côté du candidat.) De mes propres mains j'avais semé d'avoine ma propre terre, et je comptais sur une belle récolte. Eh bien! cette récolte, ce n'est pas moi qui l'ai faite. Non, pas un boisseau, pas un demi-boisseau en ai-je jamais vu! car en mon lieu et place est venu cet homme, avec je ne sais combien d'autres, portant des pelles, tirant des brouettes, amenant charrettes et chevaux; et ils se sont mis à la besogne : ils ont ouvert une route droit au travers du meilleur de mon bien, tournant tout en un tas de décombres. C'était une route maudite, entreprise au moment le plus désastreux de l'année. Et où pensez-vous que je fusse quand cet homme a fait cela? Non pas où je suis maintenant, dit l'orateur se dressant sur ses pieds, non pas ferme et debout comme me voilà, mais couché sur le dos, dans mon lit, avec la fièvre! Quand je me relevai, il n'y avait plus moyen de tirer mon loyer de la terre; puis, j'avais moi et mes cinq enfants à nourrir. Je vendis mes habits, et jamais depuis je n'en ai pu racheter d'autres que ceux que vend une recrue qui a hâte d'endosser l'uniforme, — des haillons comme ceux-ci, dit-il en regardant ses noires guenilles. Bientôt je n'eus rien à manger; mais ce n'est pas tout. Je suis tisserand de mon état, monsieur : ils saisirent mes deux métiers pour payer la rente; alors je n'eus plus rien à faire. Eh bien! je ne me plains pas encore de cela. Il y eut une élection dans le comté, et un homme à cheval vint me trouver dans ce jardin, comme vous à présent; il me demanda ma voix; je la lui refusai, car je tenais ferme pour le candidat de mon propriétaire. Le gentilhomme s'aperçut que j'étais pauvre, et s'informa si je ne manquais de rien. Il y perdit sa peine, et s'en alla tout doucement; mais quand il fut au tournant de la route, juste en vue du jardin, il laissa tomber une bourse, et à sa manière de me regarder je connus qu'il l'avait fait exprès et qu'il ne tenait qu'à moi de la ramasser. Un peu après il revint, se croyant sûr que j'aurais pris la bourse et changé d'avis; mais il trouva l'argent où il l'avait laissé. Mon propriétaire sut ce qui s'était passé, et promit de me faire rendre justice; puis il l'oublia. Quant au candidat de milady, elle n'avait pas assez de bonnes paroles pour moi avant l'élection; mais après, lorsque dans ma détresse je m'adressai à elle pour avoir un métier (il ne lui en eût coûté que d'écrire une ligne au comité de secours qui l'eût accordé sur-le-champ), elle me répondit : — Je ne sais pas si jamais j'aurai besoin d'un autre vote dans ce comté.

» Maintenant, monsieur, continua-t-il, quand on m'aura fait justice, et pas avant, je serai charmé d'aider mon propriétaire et ses amis. Je sais très bien qui vous êtes, monsieur : vous avez un beau renom; bonne chance donc. Mais je n'ai pas de voix à donner, ni à vous, ni à d'autres.

» — Si j'essayais de vous indemniser des pertes que vous avez faites, mon brave homme, reprit le candidat, je vous ferais injure, et on dirait que je vous ai gagné; mais je raconterai votre histoire en lieu où elle éveillera l'intérêt, quoique je ne puisse me flatter de la conter aussi bien que vous.

» — Non, monsieur, répondit l'homme; car vous ne pouvez pas la *sentir* comme moi. »

L'éloquence des Irlandaises ne le cède point à celle des hommes. Elle est même parfois plus concise et plus énergique.

En 1836, un électeur, arrêté pour dettes, reçoit de son créancier la promesse de sa liberté, s'il vote pour le candidat tory. Las de la prison, le malheureux accepte. Arrivé dans la salle électorale, au moment de donner son vote, il entend derrière lui la voix de sa femme, qui lui crie : « Souviens-toi de ton âme et de la liberté! » Il vota selon sa conscience et retourna en prison.

Ne retrouve-t-on pas à chaque instant dans les discours d'O'Connell aux *meetings*, le reflet de ces mœurs, l'inspiration puisée avec amour à ces sources vives. C'est le même besoin d'images impressives, tour à tour bouffonnes, plaisantes, sérieuses, quelquefois sublimes... Nous citons au hasard.

« Il y avait autrefois à Kerry un fou (cela s'est rarement vu). Ce fou, ayant découvert le nid d'une poule, attendit que la poule fût partie ; alors il s'empara des œufs et se mit à les humer. Quand il huma le premier, le poulet qui était dans la coquille se prit à piailler dans le gosier du fou... Ah! mon garçon, dit celui-ci, tu parles trop tard! Si l'Angleterre aujourd'hui s'avisait de me dire qu'elle veut nous rendre justice, je dirais à l'Angleterre comme le fou de Kerry: Ma chère, vous parlez trop tard. »

. . . .

« Vous connaissez tous le pauvre vieux Mac Namara, du comté de Clare. Vous savez qu'il avait juré de ne boire que de l'eau pure pendant les élections. Il a tenu son serment et nous saurons tenir le nôtre. Les amis, ne croyant pas encore que ce fût assez, lui avaient fait promettre de ne frapper personne, même s'il était frappé. Un homme, qui était au fait de ses promesses, vint à lui et lui dit : « Allez-vous voter contre votre propriétaire? » — « Je me soucie bien de mon propriétaire, répond Mac Namara. » Son interlocuteur le frappe brusquement à la face, en l'appelant canaille. Le battu s'essuie tranquillement le visage, et dit avec sang-froid : « Je n'ai pour tout bien au monde que deux cochons : eh bien! je vais en vendre un, et je vous en donnerai le prix, si vous me frappez quand l'élection sera finie. » Celui qui l'avait battu n'eut garde d'accepter le marché.

. . . .

» Quand sept millions d'hommes demandent doucement une faveur, croyez-moi, depuis que le monde est monde, ils ont toujours trouvé à qui parler. »

Ou nous nous trompons étrangement, où il y a là une éloquence plus vraie, plus palpitante, plus empreinte des mœurs d'un peuple, que tout ce que l'on nous a appris à admirer : aussi était-elle à l'étroit dans la Chambre des communes ; il lui fallait le grand air, le libre espace, pour théâtre l'Irlande, et pour auditoire une nation entière.

LE PARLEMENT IRLANDAIS.

Ce monument, auquel le *grand agitateur* fait souvent allusion dans ses discours, a été construit au commencement du siècle dernier. Quoique son origine soit si récente, l'architecte qui en a donné les dessins est inconnu ; du moins, son nom est un sujet de controverses parmi les érudits. L'édifice entier est de pierre de Portland : il est surtout remarquable par la pureté, la simplicité, la noblesse de son style. Il a été acheté, en 1802, par les gouverneurs de la Banque. Ce fut un triste spectacle pour la nation que de voir ainsi le sanctuaire politique en quelque sorte profané, le temple envahi par les marchands : aux voix éloquentes qui avaient défendu l'indépendance de la patrie, succédait le bruit de l'or : on eût préféré le silence. Il faut dire toutefois, à l'honneur des propriétaires actuels, qu'ils ont compris le sentiment public : ils ont respecté le monument ; les salles où siégaient les anciens représentants de l'Irlande, semblent toutes prêtes à en recevoir les successeurs. Le grand portique est d'ordre ionique. Au-dessus du fronton principal, où sont sculptées les armes royales, s'élève la statue de la Patrie, ayant à sa droite la Fidélité et à sa gauche le Commerce. La porte du milieu conduisait à la Chambre des communes à travers la Cour des requêtes. La salle est circulaire et d'un aspect analogue à celui de notre Chambre des députés. Les siéges sont disposés en gradins ; un dôme demi-sphérique, richement orné et supporté par



(La Banque d'Irlande, à Dublin ; siége du Parlement irlandais avant l'union.)

seize colonnes corinthiennes, couronne l'ensemble. La Chambre des lords, située à droite de celle des communes, a la forme d'un carré long ; aux deux côtés, qui ont le moins de largeur, elle est décorée de colonnes corinthiennes. Le trône du vice-roi, placé dans un enfoncement, était surmonté d'un dais de velours cramoisi. Les murs sont revêtus de deux magnifiques tapisseries, parfaitement conservées, représentant, l'une la bataille de Boyne, l'autre le siége de Londonderry.

La Banque est voisine de l'Université, qui est également l'un des beaux édifices de Dublin.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,

rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

PEINTURE ANTIQUE.



(Bacchant et Bacchante. — Fragment d'une peinture antique.)

Ce fragment représente un Bacchant et une Bacchante jouant, l'un des deux flûtes, l'autre des cymbales. Ces deux personnages paraissent élevés sur une sorte d'orchestre champêtre orné de pampres, de raisins et de fleurs; ils sont couronnés en l'honneur de la fête qu'ils célèbrent; un petit vase, contenant sans doute du vin, est suspendu en dehors; du même côté, au milieu de raisins, on voit un chevreau et un tigre, animaux consacrés à Bacchus.

Ce charmant tableau, malheureusement incomplet, est reproduit d'après la gravure qu'en ont donnée les académiciens d'Herculanum, dans le tome VII de leur belle collection intitulée *le Antichita di Ercolano esposte*.

L'Académie des Herculaniens a été instituée en 1755 par le roi des Deux-Siciles Charles IV, depuis roi d'Espagne sous le nom de Charles III. Son but est d'expliquer les découvertes faites dans les ruines des villes antiques. On lui doit, outre la grande collection dont nous venons de donner le titre, cinq volumes de *manuscrits*, exhumés, restaurés et mis en lumière avec une patience et un zèle admirables. Les membres vivants les plus célèbres de cette Société sont MM. Avellino, Quaranta, Guarini. L'Académie Herculanienne se choisit des correspondants parmi les savants les plus distingués de l'Europe.

UNE VISITE DANS UN PÉNITENTIAIRE AMÉRICAIN.

Régime cellulaire.

Le système de l'emprisonnement solitaire compte aujourd'hui de nombreux partisans. En effet, l'idée d'isoler le criminel, de le mettre aux prises avec sa conscience, en ne lui faisant entendre la parole humaine qu'à de rares intervalles et par l'organe de visiteurs voués au bien, de lui faire désirer enfin le travail comme une diversion, comme un remède à l'ennui qui l'assiége : cette idée semble hautement morale et salutaire. Souillée de tous les vices qu'engendrent les écarts de la civilisation, l'âme doit se retremper, se purifier par la solitude; mais cette solitude est-elle sans danger? Est-il donné à l'homme corrompu de trouver en lui-même assez de vigueur pour se régénérer sans l'aide de l'exemple, sans la parole amie d'une mère, d'une femme, d'une sœur? Ne risquerait-on pas d'éteindre par une telle séquestration l'énergie si nécessaire pour la vertu? Et le froid de la pierre ne gagnerait-il pas à la longue les êtres plongés vivants dans ces sépulcres?

Comparées aux affreux repaires où l'on entasse pêle-mêle, sans distinction de sexe ni d'âge, tous les genres de crimes, les prisons à cellules seraient le purgatoire remplaçant l'enfer. Mais n'y aurait-il pas de grandes modifications à faire subir à ce système en l'appliquant en France, et celles qu'on a proposées répondent-elles à toutes les objections? C'est une polémique que nous n'engagerons pas ici, nous contentant de signaler les observations personnelles et récentes d'un homme de cœur et de talent, Charles Dickens; car il nous semble qu'à la veille de tenter une expérience aussi importante et aussi décisive que l'établissement des prisons cellulaires en France, il importe de recueillir des faits et de s'éclairer par les impressions qu'ils éveillent dans des âmes généreuses et sympathiques.

« En dehors de Philadelphie s'élève une vaste prison, nommée le *Pénitentiaire de l'Est*, régie d'après une discipline particulière à la Pensylvanie : c'est l'application la plus rigide, la plus désolante, la plus stricte du système d'isolement absolu.

» Je ne doute pas que les intentions des législateurs ne soient droites, humaines et toutes en faveur de la réforme; mais je suis intimement persuadé que ceux qui ont tracé ce plan, ainsi que les braves gens qui en surveillent l'exécution, ne comprennent pas toute la portée de leurs actes. Je crois très peu d'hommes capables d'apprécier la somme d'angoisse que ce redoutable châtiment, prolongé pendant

des années, inflige aux criminels. Et à en juger d'après moi, d'après ce que j'ai lu écrit sur les visages, d'après ce que, de science certaine, je puis affirmer qu'ils éprouvent au dedans, je crois qu'il y a dans ce système un abîme de douleurs que ceux-là qui l'endurent peuvent seuls sonder, et qu'aucun homme n'a le droit d'imposer à son semblable. Je tiens cette contemplation lente et journalière des mystères du cerveau pour une torture mille fois pire que celle du corps. Et parce que ses effrayants symptômes ne sont point visibles à l'œil et palpables au toucher comme les cicatrices de la chair, parce que ses blessures ne sont point à la surface, et que les rares gémissements qu'elle arrache ne frappent point l'oreille, je ne la dénonce que plus solennellement comme un supplice secret que l'humanité réprouve.

» J'étais accompagné, lors de ma visite au pénitentiaire, par deux administrateurs honoraires et officieux, et je passai un jour entier à aller de cellule en cellule et à parler aux prisonniers. Toutes facilités me furent accordées de la façon la plus polie. Rien ne m'a été caché, et j'ai eu tous les renseignements désirables. L'ordre le plus parfait règne dans l'intérieur, et, je le répète, il est impossible de mettre en doute les excellents motifs de ceux qui administrent.

» Entre le corps de la prison et le mur extérieur s'étend un jardin spacieux. Nous y entrâmes par un guichet pratiqué dans la porte massive, et suivant une allée tracée devant nous, nous atteignîmes une pièce d'où partent sept longs corridors, comme les rayons d'une étoile dont cette rotonde est le centre. Des deux côtés de chaque corridor, il y a une rangée de portes basses, ayant chacune un numéro. Au-dessus règne une galerie de cellules pareilles à celles d'en bas, mais un peu plus petites; le prisonnier du rez-de-chaussée peut, à certaines heures, aller respirer dans l'étroite cour annexée à sa chambre. En compensation du manque d'air et d'exercice, chaque condamné logé à l'étage supérieur occupe deux cellules donnant l'une dans l'autre.

» Debout, au centre de ces sept longues galeries sans issue, on s'effraie du silence, du morne repos dans lequel tout l'édifice est enseveli. Parfois le son amorti de la navette du tisserand solitaire, ou le coup de marteau du cordonnier sur sa forme, arrivent jusqu'à vous; mais ces bruits, étouffés par l'épaisseur des murs et les lourdes portes du cachot, ajoutent encore à l'horreur du silence.

» Tout prisonnier qui franchit le seuil de cette triste demeure a la tête et la figure recouvertes d'un capuchon noir. C'est dans ce sombre linceul, emblème du rideau tiré entre lui et le monde des vivants, qu'il est conduit à la cellule d'où il ne doit plus sortir avant le jour fixé par la sentence. Il n'entend plus jamais parler de sa femme, de ses enfants, de sa maison, de ses amis, de la vie, de la mort d'une seule créature. A l'exception des officiers de la prison, il ne voit pas un être humain; il n'entend plus le son de la voix humaine; il est enterré vivant pour être déterré après tant d'années révolues; mort tout ce temps, mort à toutes choses, hors aux délirantes rêveries, aux angoisses du désespoir.

» Son nom, son crime, le terme de son supplice, sont ignorés, même du gardien qui lui fait passer sa nourriture de chaque jour à travers un guichet. Le numéro, inscrit au-dessus de la porte de sa cellule et dans le registre tenu par le gouverneur de la prison, registre dont le chapelain a un double, voilà le seul index de son histoire. A l'exception de ce chiffre, personne ne tient compte de son existence. Il n'a aucun moyen de savoir, jusqu'à l'heure de sa sortie définitive, dans quelle partie de la prison est située la cellule où doivent s'écouler peut-être dix longues années de sa vie. Il ne sait pas davantage quel homme habite près de lui; il ignore même si, durant les interminables nuits d'hiver, il existe un être humain dans son voisinage. Il peut se croire jeté dans quelque coin obscur et désert de l'immense geôle, séparé par des murs, des passages, des grilles, de son plus proche voisin de captivité.

» Chaque cellule a deux portes, l'une extérieure en chêne de trois pouces d'épaisseur, l'autre en fer étroitement grillée. Le prisonnier reçoit ses aliments à travers un guichet. Il a une Bible, une ardoise, un crayon, et en certains cas, on lui accorde des livres (choisis et désignés d'avance), une plume, de l'encre et du papier. Son rasoir, sa cuvette, son assiette et sa cruche sont suspendus à la muraille, ou rangés sur une tablette. Chaque cellule a un conduit d'eau, et il en peut tirer à discrétion. Son bois de lit se relève pendant le jour afin de laisser plus d'espace libre pour le travail. Il a là son métier de tisserand, son établi ou sa roue de potier. C'est là qu'il accomplit sa tâche journalière, là qu'il dort, veille, compte les heures et les saisons à mesure qu'elles changent; c'est là qu'il se sent vieillir.

» Le premier homme que je vis était assis devant son métier et travaillait. Il y avait six ans qu'il était enfermé, et il lui en restait encore trois à faire. Il avait été condamné comme receleur d'objets volés; mais en dépit d'un si long emprisonnement, il persistait à nier son crime et se plaignait de la rigueur des juges. Il était repris de justice pour la seconde fois.

» Il cessa de travailler quand nous entrâmes, ôta ses lunettes et répondit à toutes nos questions, mais d'une voix basse et pensive, et toujours après une étrange pause d'un moment. Il portait un bonnet de papier de sa façon, qu'il fut bien aise de nous voir remarquer et louer. Il avait fort ingénieusement fabriqué, avec toutes sortes de rognures et de débris, une espèce de pendule hollandaise ou coucou; sa burette à vinaigre servait de balancier. Comme j'examinais cette construction avec intérêt, il en parut orgueilleux, et dit qu'il songeait à la perfectionner, et qu'avant peu le marteau et le morceau de verre cassé que je voyais là lui feraient de la musique. Avec les couleurs extraites de la laine qu'il tissait, il avait peint quelques chétives figures sur la muraille: au-dessus de la porte, il y en avait une de femme qu'il appelait *la Dame du Lac*.

» Il sourit tandis que je regardais ces tristes conjurations pour chasser le temps et l'ennui; mais quand je me retournai ses lèvres tremblaient; j'aurais pu compter les battements de son cœur. Il était marié. Je ne sais comment il arriva que quelqu'un fit allusion à cette circonstance: il secoua la tête, se retira un peu à l'écart, et se couvrit le visage de ses deux mains.

» — Mais vous êtes résigné, maintenant, lui dit un de mes compagnons, après une courte pause pendant laquelle le prisonnier avait repris son premier maintien. Il répondit par un soupir qui ressemblait plus à l'abattement du désespoir qu'à la résignation: — Oui! oui! on se fait à tout. — Et vous vous amendez, n'est-ce pas? Vous valez mieux qu'autrefois? — Je l'espère. — Et le temps passe assez vite, après tout?.. — Le temps! oh! le temps est bien long, messieurs, entre ces quatre murs!

» Comme il parlait, il regarda autour de lui. Dieu sait avec quelle expression d'accablement! Son regard devint fixe, et il sembla oublier nous, sa cellule, et lui-même. L'instant d'après, il soupira profondément, reprit ses lunettes et se remit à sa tâche.

» Une autre cellule était occupée par un Allemand condamné à cinq ans de prison pour vol. Deux années de ce temps étaient écoulées. Il n'y avait pas un pouce du mur et du plafond qu'il n'eût peint de couleurs brillantes industrieusement fabriquées. Au centre des quelques pieds de terrain qui étaient pour lui le monde, il avait dressé un petit lit qui, par parenthèse, avait l'air d'une tombe. Tout était propre et tristement paré. Le goût et l'adresse qu'il y avait déployés étaient vraiment choses extraordinaires. Cependant il serait difficile d'imaginer un être humain plus abattu, plus navré d'âme, plus brisé de corps. Je n'ai ja-

mais vu de plus frappants symptômes d'affliction et d'angoisse intérieure! Mon cœur saignait pour lui; et quand, avec de grosses larmes coulant sur ses joues, il prit un des administrateurs à part, et s'attachant à ses habits de ses deux mains tremblantes comme pour le retenir, lui demanda s'il n'y avait pas d'espérance que sa sentence fût commuée, je ne pus soutenir ce spectacle : jamais souffrance, jamais misère, quelle qu'elle fût, ne m'a impressionné aussi péniblement que le désespoir de cet homme.

» On avait accordé à un des prisonniers la permission d'avoir des lapins, et par suite l'air de sa cellule étant infect, on lui ordonna d'en sortir et de venir nous parler dans le corridor. Il obéit et se tint debout, abritant ses yeux avec sa main de l'éclat du grand jour auquel il n'était plus accoutumé. Maigre, pâle, éteint, on eût dit un mort sortant de sa fosse. Un lapin blanc était niché sur sa poitrine : il le posa à terre, et lorsque le faible animal regagna furtivement son antre et que, sur l'ordre d'un des officiers, l'homme le suivit timidement, je pensai que j'aurais peine à dire quel était l'être le plus noble des deux.

» Un joli enfant de couleur était assis sur les marches de l'escalier, occupé à tresser de la paille. « N'y a-t-il donc pas un lieu de refuge pour les jeunes criminels à Philadelphie ? demandai-je. — Si, me répondit-on ; mais on n'y admet que des enfants blancs. » L'aristocratie dans le crime !

» Un marin avait passé là plus de onze ans ; encore quelques mois, et il allait être libre. Onze ans de prison solitaire !

» — Je suis bien aise d'apprendre que le terme de votre emprisonnement approche ! lui dis-je. Il ne me répondit pas, mais continua à regarder ses mains et à en arracher des lambeaux de peau et souvent de chair ; de temps à autre, il levait ses yeux hagards sur les quatre murs nus qui avaient vu blanchir ses cheveux et se courber sa tête. « C'est un tic, une façon d'être qu'il a quelquefois, me dit-on. »

» Quoi ! ne regarde-t-il jamais un homme en face, et déchire-t-il toujours ses mains, comme s'il avait résolu de dépouiller ses os de leur chair ? « C'est son humeur, sa fantaisie ; rien de plus. »

» C'est son humeur aussi de ne pas anticiper sur l'heure de sa liberté ; de ne pas se réjouir de ce que le terme approche. Il l'a désiré jadis, mais il y a bien longtemps de cela : aujourd'hui il n'a souci de rien. Si c'est son humeur d'être infirme, brisé, à moitié idiot, le ciel est témoin que sa fantaisie a été pleinement satisfaite.

» Trois jeunes femmes occupaient les cellules voisines ; toutes trois convaincues à la fois d'avoir fait le complot de voler l'homme de loi chargé de leurs intérêts. Elles étaient devenues parfaitement belles dans cette vie de solitude et d'isolement. Leur tristesse était grande, et en les regardant, le juge le plus inflexible n'eût pu se défendre d'être ému jusqu'aux larmes, mais non du même genre d'émotion et de douleur qu'éveillait la vue des hommes. L'une était une jeune fille qui n'avait pas vingt ans ; autour de sa chambre d'un blanc de neige, il y avait différents ouvrages d'une prisonnière qui l'avait précédée ; et sur sa tête baissée le soleil brillait à travers un haut soupirail, qui laissait voir une étroite bande du ciel bleu. Calme et repentante, elle s'était enfin résignée, disait-elle (je la crus), et elle avait l'âme en repos.

» — En un mot, vous vous trouvez heureuse ici ? demanda un de mes compagnons. Elle fit effort, un visible et pénible effort pour répondre : *Oui*. Mais levant les yeux, et voyant au-dessus de sa tête une lueur du grand air et du ciel, elle fondit en larmes, et dit — qu'elle y faisait tout ce qu'elle pouvait. Elle ne se plaignait pas ; mais il était naturel qu'elle désirât quelquefois sortir de cette cellule ; elle ne pouvait s'empêcher de le désirer ! elle sanglotait, la pauvre créature !

» J'allai de cellule en cellule ce jour-là, et chaque figure que j'ai vue, chaque mot que j'ai entendu, chaque incident que j'ai noté, me sont encore présents dans toute leur énergique angoisse.

» Je m'informai de ce qui arrivait lors de la sortie de ceux qui avaient fait leur temps. — Je présume, dis-je à mon conducteur, qu'ils sont pris de tremblement. — Non, me répondit-il, ce n'est pas un tremblement, mais plutôt un tressaillement convulsif, un complet désordre du système nerveux. Ils ne peuvent pas signer leur nom dans le registre ; quelquefois même ils sont hors d'état de tenir une plume. Ils regardent autour d'eux sans paraître comprendre où ils sont et pourquoi. Ils se lèvent et s'asseyent vingt fois dans une minute ; c'est-à-dire lorsqu'ils sont dans le bureau, où on les conduit la tête couverte du capuchon noir, comme lorsqu'ils sont entrés. Quand ils ont passé le seuil de la porte, ils s'arrêtent, hésitent, regardent d'un côté, puis de l'autre, ne sachant quel chemin prendre. Quelques uns chancellent comme s'ils étaient ivres, et s'appuient contre le mur pour ne pas tomber... Mais ils se décident enfin et s'en vont au bout d'un certain temps.

» Sur le visage hâve de tous ces prisonniers, je retrouvai la même expression ; je ne sais à quoi la comparer : c'était cette sorte d'attention pénible et contrainte qu'on voit sur les figures des aveugles et des sourds, mêlée d'effroi, comme si tous étaient hantés d'une terreur secrète. Dans chaque cachot où j'ai pénétré, à chaque grille dont je me suis approché, j'ai vu cette même physionomie saisissante ; elle vit dans ma mémoire avec la fascination d'une peinture remarquable. Si une centaine d'hommes défilaient devant moi, et que parmi eux il s'en trouvât un seul récemment affranchi de l'emprisonnement solitaire, je le reconnaîtrais sur-le-champ.

» Comme je l'ai dit plus haut, l'expression des femmes n'est pas la même ; leurs traits deviennent plus humains, plus purs. Soit que douées d'une meilleure nature leurs bons instincts se développent dans la solitude, soit qu'étant plus douces elles puissent endurer plus longtemps et plus patiemment la souffrance, je ne sais ; mais le fait existe. Ce châtiment n'en est pas moins, à mes yeux, tout aussi cruel et tout aussi peu applicable, moralement, aux femmes qu'aux hommes.

» J'ai la ferme conviction que, outre l'angoisse mentale qu'il cause, angoisse tellement aiguë, tellement redoutable, que l'imagination reste bien au-dessous de la réalité, l'isolement complet affaiblit l'intelligence et la jette dans un état morbide, qui la rend incapable de résister ensuite au rude contact de ce monde. Je maintiens que ceux qui ont subi l'emprisonnement solitaire rentrent dans la société également énervés d'âme, de corps, et cela sans retour.

» Les suicides sont rares parmi les prisonniers ; il y en a peu ou point d'exemples : mais cet argument, si souvent reproduit en faveur du système, ne me semble rien moins que concluant. Tous ceux qui ont étudié les maladies de l'esprit savent parfaitement qu'un excès de désespoir et d'abattement qui change le caractère, ruine la constitution, et lui enlève tout ressort et tout pouvoir de résistance, peut miner un homme au-dedans sans le pousser à se détruire. C'est un cas fréquent.

» Que l'emprisonnement solitaire émousse les sens, et amoindrisse peu à peu les facultés corporelles, c'est une chose avérée. Je fis remarquer aux personnes qui m'accompagnaient lors de ma visite au pénitentiaire de Philadelphie, que tous les criminels enfermés depuis un certain temps étaient sourds. Habituées à voir continuellement ces hommes, et les observant peu, elles s'étonnèrent d'abord de cette idée, et crurent qu'elle prenait naissance dans mon cerveau. Cependant, le premier prisonnier auquel les administrateurs en appelèrent, et qu'ils désignèrent eux-mêmes, confirma à l'instant mon observation qu'il ne connaissait pas : il dit, de l'air du monde le plus sincère, qu'il ne sa-

vait pas comment cela se faisait, mais que depuis quelque temps ses oreilles devenaient de plus en plus paresseuses. Il n'entendait que lorsqu'on lui parlait directement et d'assez près.

» Il n'y a pas non plus de doute que cette punition ne soit fort inégale, et affecte moins le criminel endurci que celui qui débute dans la carrière du crime. Je ne crois pas à sa supériorité comme moyen de réforme, comparé au système qui permet le travail en commun sans que les prisonniers puissent communiquer ensemble. Toutes les conversions qu'on m'a citées auraient pu être également obtenues par l'autre régime.

» La certitude que rien de sain ou de bon ne peut être produit par un isolement absolu et contre nature, que même un chien, ou tout autre animal parmi les brutes intelligentes, ne saurait y être soumis sans languir, s'énerver et mourir, me semblerait déjà un assez puissant argument contre l'adoption générale d'une pareille mesure. Mais quand on songe à tout ce qu'elle a de cruel et d'impie, à ses déplorables conséquences; quand on se rappelle que l'on peut choisir entre ce système et un autre, qui a donné les meilleurs résultats, et qui est excellent dans son but et dans son application, on ne comprend pas non seulement qu'on hésite, mais qu'on n'abandonne pas sur-le-champ un mode de punition qui, pour quelques avantages douteux, entraîne avec soi une série de maux sans remède. »

LES BATELEURS EN ÉGYPTE.

Comme Paris, les grandes villes de l'Egypte ont leurs pauvres industrieux, leurs bateleurs, population nomade et à part, qui court de pays en pays, sans souci de la longueur du chemin, et dont la vie aventureuse a encore quelque chose de la poésie des tribus du désert. S'il n'a ni assez de gaieté pour le rôle de bouffon, ni assez d'inspiration pour se faire conteur, le mendiant de l'Orient se destine à donner de l'esprit aux bêtes. C'est lui qui dresse l'âne à deviner, et qui montre la chèvre acrobate ou le singe civilisé instruit à vous gratter la poche pour vous soutirer la pièce de monnaie. Vous le voyez avec sa ménagerie d'acteurs quadrupèdes ou quadrumanes, parcourir les places et les cafés, où le musulman, qui ne rit jamais et fume toujours, sans quitter son chibouque, jette nonchalamment quelques paras à l'animal dont la cabriole ou la ruade a pu appeler, grande merveille! sur ses lèvres un sourire.

Au Caire, chaque année, de jeunes garçons nubiens, saïs, ou de la Lybie, viennent promener dans les rues de la ville des troupes de macaques, qui savent merveilleusement quêter pour le compte de leur maître les paras des curieux. Ceux qui n'ont point la ressource de faire parader des singes s'attachent avec ténacité aux pas des voyageurs, auxquels ils ne cessent de demander le *bakchich* (l'étrenne). Voici le portrait que, dans son style naïf et coloré,



(Un Marchand de singes, au Caire. — Dessin de Karl Girardet, d'après nature.)

un voyageur du seizième siècle, Belon, fait des bateleurs arabes.

« Les Arabes, dit-il, font beaucoup de singeries et » bastèleries au Caire, qu'on ne veoit point à Constanti» noble : et en faisant leurs jeux, ils battent un tabourin » avec les doigts, et s'accordent en chantant au son de leur » tabourin comme ils veulent : car le tabourin n'est enfoncé » que par l'un des bouts : et la clisse plus large que de six » doigts, où il y a plusieurs pièces de cuivre qui sonnent » quant et quant : lequel ils tiennent de la main gauche, le » battant avec la dextre. Ils ont grand' facilité d'apprendre » des singeries à plusieurs sortes de bestes : et entr'autres » ils en apprennent à des chèvres, et les sellent, et mettent » des singes à cheval dessus et apprennent la chèvre à faire » bonds, et ruer comme font les chevaux. Aussi apprennent» ils à des asnes à contrefaire le mort, en se veaultrant par

» terre, et font semblant de ruer aux singes qui montent » dessus. Aussi ont des guenons apprinses, qui est chose » rare à veoir : car elles sont communément inconstantes. » Aussi ont de ces gros maimons, que les anciens ont nom» més cynocephali, si sages et bien apris, qu'ils vont » d'homme à homme qui regardent jouer le basteleur, et » leur tendent la main, faisant signe qu'on y mette de l'ar» gent : et l'argent qu'on leur baille, le portent à leur mais» tre. Ils apprennent plusieurs sortes de singes en ceste ma» nière, et entr'autres il y en a de différents aux nostres : » desquels est celuy que Pline pour la grand' beauté de ses » cheveux et de poil a nommé callitriches ; il est totalement » jaune comme fil d'or. »

Après plus de trois siècles, cette peinture est encore fidèle.

LE PRADO,

PROMENADE DE MADRID.

Le Prado, si souvent célébré par les Espagnols dans leurs romans et leurs comédies, et dont le nom seul rappelle tant d'aventures et d'événements, tant d'intrigues, tant de complots politiques, est la promenade la plus fréquentée de Madrid, et la seule qui soit dans l'intérieur de la ville. Il commence au couvent d'Atocha, passe devant la porte de ce nom, y fait un retour à angle droit, longe la porte d'Alcala, et s'étend enfin jusqu'à celle des Récollets. Il forme ainsi, dans un espace très considérable, l'enceinte d'une partie de la ville ; son étendue est de 2 120 mètres.



(Fontaine, au Prado.)

Il se passa longtemps, d'ailleurs, avant que le Prado méritât en aucune façon la grande célébrité qu'on lui a faite. Le terrain en était extrêmement inégal, et, loin d'offrir aucune décoration, aucun ornement, cette promenade n'était pas même plantée d'arbres ; elle semblait proprement un désert aride. La proximité de la cour, qui était d'ordinaire à Buen-Retiro, attirait seule au Prado la foule élégante ; peut-être aussi l'inégalité du terrain et la vaste étendue de la promenade favorisaient-elles les rendez-vous qu'on s'y donnait pour les duels. — Le Prado était devenu un lieu dangereux : Charles III le fit aplanir, planter d'arbres et décorer ; il y éleva des fontaines de marbre et un grand nombre de statues. Aujourd'hui le Prado est une des plus belles promenades du monde, moins à cause du site qu'à cause de l'affluence étonnante qui s'y porte tous les jours, depuis des siècles, de sept heures et demie à dix heures du soir. Le coup d'œil que présente alors le Prado est tellement animé, que les promenades de Paris et de Londres peuvent à peine en donner une idée.

Une grande allée très large, élevée en sorte de chaussée, et deux allées collatérales plantées d'arbres, parcourent l Prado dans toute son étendue : la première est réservé aux voitures, les deux autres aux promeneurs. Depuis peu, de nouvelles plantations y ont formé d'autres allées et comme d'autres promenades. — Les arbres de toutes ces allées sont écimés, trapus et même rabougris ; le pied de chacun d'eux baigne dans un petit bassin entouré de briques, où des rigoles amènent l'eau aux heures de l'arrosement : sans cette précaution, les arbres de la promenade seraient bientôt dévorés par la poussière et grillés par le soleil.

Le Prado est encore embelli par la vue du Buen-Retiro et du Jardin de Botanique, qu'il côtoie à droite jusqu'à la porte d'Alcala ; il ne lui manque plus que d'être orné aussi sur la gauche de maisons ou de jardins.

Le beau monde se tient d'habitude dans un endroit circonscrit par la fontaine de Cybèle et celle de Neptune, depuis la porte d'Alcala jusqu'à la *carrera* de San-Hieronimo. Là se trouve l'espace fashionable, nommé le Salon, et tout

bordé de chaises comme la grande allée des Tuileries. Du côté du Salon, il y a une contre-allée qui porte le nom de Paris : c'est le boulevard de Gand de Madrid; mais ce Paris est en même temps l'endroit le plus poudreux, le moins ombragé et le plus incommode de toute la promenade. La foule se porte avec une telle affluence dans cet étroit espace, resserré entre le Salon et la chaussée des voitures, qu'on a souvent peine à faire le moindre mouvement. « Il faut, dit un voyageur moderne, emboîter le pas et suivre la file comme à une queue de théâtre. La seule raison qui puisse avoir fait adopter cette place, c'est qu'on y peut voir et saluer les gens qui passent en calèche sur la chaussée. »

Aussi le Prado, malgré ce concours prodigieux de la foule, n'offre-t-il qu'un spectacle assez monotone et un mouvement assez uniforme. Les dames qui se promènent dans leur voiture n'en descendent jamais, et ne sortent point de l'allée principale. On ne voit se promener à pied que les femmes du troisième et du quatrième rang, toutes coiffées de la mantille. « La mantille est un voile de dentelle noire ou blanche, qui se pose à l'arrière de la tête, sur le haut du peigne ; quelques fleurs placées sur les tempes complètent cette coiffure, qui est la plus charmante qu'on puisse imaginer. » Le reste du costume des femmes de Madrid, sauf l'éventail, est à la française. Les hommes sont vêtus, de la tête aux pieds, à l'instar (*el estilo*) de Paris.

Les équipages du Prado ne sont pas très brillants : la plupart sont traînés par des mules noires, dont le gros ventre et les oreilles pointues sont de l'effet le plus disgracieux. Le carrosse de la reine elle-même est très simple et presque bourgeois. Ce qui est charmant, ce sont les chevaux de selle andaloux sur lesquels se pavanent les merveilleux de Madrid.

On ne rencontre au Prado ni cafés ni restaurants, comme dans la plupart de nos lieux publics; mais la promenade est bordée, d'un bout à l'autre, de *marchands d'eau*, qui font un débit considérable de ce liquide. La population de Madrid est la plus altérée du monde; la poussière et la chaleur qui règnent toujours au Prado doivent encore exciter cette grande soif. Le verre d'eau se vend au Prado un *quarto*, près de deux liards.

Le Prado se continue encore au-dehors de la ville, sous le nom de *les Délices;* cette nouvelle promenade, disposée de la même façon, s'étend de la porte d'Atocha au canal Manzanarès.

ORIGINE DU MOT *RIFLARD.*

Aujourd'hui encore, et pris au sens propre, le mot *riflard* désigne un outil de charpenterie et de maçonnerie qui sert à dresser, à aplanir. *Riflard* est le nom de l'instrument, et *rifler* exprime la fonction. Ce dernier semble un modificatif du terme familier *rafler* pris au sens physique, et n'a sans doute pas d'autre étymologie, car il paraît être une onomatopée.

Mais il est une autre acception comique et familière du mot *riflard*. Voici quelques détails historiques à ce sujet.

Au quinzième siècle, on trouve déjà ce mot employé dans les comédies ou mystères, avec une valeur satirique et bouffonne. *Rifflart* et *bouffart*, dans les scènes populaires de ces drames, sont deux épithètes burlesques que se lancent à la tête des interlocuteurs bouffons, comme, dans le vocabulaire moderne des enfants du peuple, on entend dire aujourd'hui un *mayeux* ou un *moutard*, expressions dont, au reste, le sens est bien plus clairement déterminé. Dans plusieurs de ces mêmes comédies, Rifflart est le nom d'un sergent, c'est-à-dire d'un huissier, estafier, recors ou émissaire (car ce mot peut se traduire sous toutes ces formes), sorte de personnages qui portent aussi les noms de *Dentart*, *Narinart*, *Agrippart*, etc.

L'un de ces mystères contient, entre autres, une scène extrêmement curieuse en elle-même d'abord, et ensuite à cause du rôle comique qu'y joue l'idée de Riflard. Cette scène, que nous allons transcrire, demande à être lue avec attention. Le mystère auquel elle appartient est celui de *la Passion*, ouvrage d'Arnoul Gresban, bachelier en théologie, qui fut joué avec un immense succès au quinzième siècle dans la plupart des villes importantes du domaine royal (1). Rifflart est cette fois le nom d'un berger. La vierge Marie et saint Joseph arrivent à Bethléem. Là se rencontrent quatre bergers, entre lesquels s'engage le dialogue suivant.

ALORIS.

Çà, Rifflart, sçaroyes-tu compter (2)
Quelques nouvelles du pays?

YSAMBERT.

Pour quelque bourde réciter
Telz gens ne sont guère esbays (3).

PÉLION.

Pour bien mentir à son devis (4),
Il n'en craint homme, soyez seur!

ALORIS.

Aussi semble-il bien à son vis (5)
Que ce soit ung ferme menteur.

RIFFLART.

Or ne sonnez mot. Soyez seur
Que laultrier (6) fus en la cité
De Bethléen, où j'ay esté
Plusieurs fois vendre agneaux;
Mais je y vids tant de gens nouveaux
Que c'est une grande merveille;
Et crois, moi, que chose pareille
N'en fut veu la moitié de autant :
Si (7) s'en vint vers moy tout battant
Ung de ceulx qui font enfermer
Les gens... ayde-moi à nommer...
Qui portent ces bastons d'argent...
Ces choses... comment...

ALORIS.

Ung sergent,
Qui meinent les gens en prison.

RIFFLART.

C'est très bien dict, tu as raison.
Il me mena ne sçay où loing,
Pardevant ses gros maschefoins :
— Dont es-tu? dit l'un bien habillé.
— Je suis, te dis-je, de no' ville,
Tout norry de pois et de lart.
— Et comment te nomme-on? — Rifflart,
Dis-je. — Quel valeton!
Bref, ils rirent tant de ce nom
Qu'ils en jettoyent de très grans crys;
Lors me mirent en leurs escripts
Et me renvoyèrent sans boire.

YSAMBERT.

Et sans manger?

RIFFLART.

Par ma foi, voire (8).
De quoy je me tins bien de rire.

YSAMBERT.

J'ay, passé huit jours, ouï dire
Que je ne sçay quel grant seigneur...
Comment le nomme-on?...

PÉLION.

L'empereur.

YSAMBERT.

Voire, c'est l'empereur de Romme,
Qui veult faire escripre tout homme
En ses pays par ses suppos.

ALORIS.

Escripre? mais à quel propos?
Est-ce pour faire une bataille?...

(1) Voir sur ce sujet *Bibliothèque de l'école des Chartes*, livraison de juillet-août 1842.

(2) Saurais-tu *conter*. L'orthographe ne tient compte ici que du son.

(3) Embarrassés. — (4) Dans sa conversation. — (5) Visage. — (6) L'autre hier, ces jours-ci, je fus. — (7) Aussi bien. — (8) Vraiment.

RIFFLART.
Mais plus tost pour faire une taille,
Hardiement, qui nous seroit dure.

PÉLION.
Or voise (aille) tout à lavanture !
Car puisque on vient de tous lieux,
Nos moutons sen vendront bien mieux
En Bethléen et aultre part.

Pour goûter le prix de cette scène, qui, tout porte à le croire, excitait de vifs applaudissements chez les amateurs de théâtre du temps, il faut avoir présentes à la pensée deux choses. D'abord, il est évident que le discours de ces bergers est une allusion satirique, des plus vives et des plus mordantes, aux charges et levées d'impôts dont le peuple était accablé pendant toute la première moitié du quinzième siècle, date de la composition du drame. En second lieu, il faut se rappeler que le mot *Riflart* était une sorte de sobriquet ou épithète injurieuse qui, à cette époque, avait été donnée par le peuple aux sergents et autres exacteurs d'impôts. Ici le mot Rifflart tire une grande valeur comique de son double emploi ; car le berger qui le porte peut ainsi, rien qu'en se nommant, faire entendre un quolibet insultant au maltôtier qui l'interroge. Au reste, ce sobriquet avait, dès le milieu du quinzième siècle, passé dans la langue des actes publics ; car une charte royale de 1457, citée par Ducange, emploie ce terme pour désigner un sergent.

Depuis les mystères par personnages jusqu'à notre époque, nous ne savons ce que devint Riflart. Mais au commencement de ce siècle nous l'avons vu reparaître sur la scène sous le nom de *François Riflart*, l'un des héros de *la Petite ville*, comédie de Picard, jouée avec succès sous l'empire et pendant la restauration. Par une coïncidence tout-à-fait involontaire sans doute, il reste encore quelque ombre d'analogie entre l'estafier du quinzième siècle et le personnage de *la Petite ville*. Mais cette dernière trace s'effaça tout-à-fait, et le *Riflart* fut destiné dans le langage à une nouvelle métamorphose, lorsqu'un acteur qui remplissait à l'Odéon cet emploi s'avisa, pour *charger* son rôle, de paraître armé d'un énorme et ridicule parapluie. Depuis ce temps, ce dernier accessoire retint le nom du personnage, et le conserve dans le langage trivial.

BIBLIOTHÈQUE CHOISIE

DES MEILLEURS OUVRAGES CHINOIS.

Aucun gouvernement européen, protecteur des arts, des sciences et des belles lettres, n'a manifesté sa sollicitude pour les progrès de l'instruction nationale par une mesure aussi large que celle dont l'empereur de Chine Kien-long décida l'exécution en 1773.

Ce souverain ordonna de composer un recueil des ouvrages les plus estimés en Chine, et fixa à 160 000 le chiffre des volumes auquel devrait se monter cette collection. 78 627 volumes avaient déjà paru en 1818 ; le catalogue forme 138 volumes in-8.

Un recensement des volumes renfermés dans toutes les bibliothèques publiques de Paris et des départements n'a pas fourni, en 1832, un chiffre de *trois millions* de volumes. En admettant que l'on tire à mille exemplaires seulement chacun des volumes de l'Encyclopédie chinoise, et en supposant les bibliothèques de l'empire chinois uniquement composées des exemplaires parus de cette immense collection, elles offriraient un total de 78 millions de volumes ! et encore ne s'agit-il, suivant le décret, que des ouvrages les plus estimés. A la vérité, il est permis de douter du bon goût des Chinois, et l'on peut supposer, sans calomnier ces honnêtes gens d'un autre monde, qu'il se trouve dans ce recueil monstre nombre de rapsodies littéraires ; il doit y avoir aussi des ouvrages spéciaux à chaque province, qui ne sont en partie que de simples répétitions ou du moins de légères variantes les uns des autres. Lorsqu'on songe, en effet, aux niaises puérilités mêlées d'infirmités caduques auxquelles s'est abandonné, lors de l'invasion anglaise, ce peuple à la fois enfant et vieillard, on a le droit de n'accepter que sous bénéfice d'inventaire le mérite d'estime dont l'empereur Kien-long décore par avance les ouvrages de la collection ; mais l'inutilité dispendieuse de la plupart des ouvrages de cette Encyclopédie n'empêcherait point d'admirer le beau sentiment de nationalité et l'ardente sollicitude pour l'instruction publique qui ont dicté l'impérial décret.

Il serait digne d'un gouvernement ami des progrès de ne pas rester, sous ce rapport, en arrière de l'empereur chinois, et de décréter l'impression d'une grande bibliothèque de choix destinée à former le noyau d'une bibliothèque populaire dans les principales sinon dans toutes les communes de France.

L'AVANT-POSTE.

— Oui, répéta le trompette après avoir vidé son verre, je dis que la cavalerie et l'infanterie doivent marcher de pair, et pour prouver la chose, je puis vous raconter une histoire dont j'étais.

— En Afrique ? demandèrent les fantassins.

— Dans l'Atlas.

— Voyons ton histoire, trompette.

Il s'accouda à la table d'auberge, parut se recueillir un instant, puis reprit la parole.

— Pour lors donc, notre compagnie, réduite de moitié, se trouvait avec un détachement des chasseurs d'Afrique, et battait en retraite devant les Arabes qui étaient au moins vingt contre un et qui nous avaient forcés à prendre par les montagnes afin de ne pas être enveloppés. La cavalerie marchait en avant avec les blessés, uniquement occupée de ne pas se casser le cou, et laissant aux pousse-cailloux le soin de tenir l'ennemi en respect à l'arrière-garde. Mais, vers le soir, les chevaux refusèrent d'avancer, et il fallut camper sur un plateau.

Heureusement que l'on ne pouvait y arriver que par une manière de défilé placé assez loin, et où on laissa un avant-poste dont j'étais. Le capitaine Raymond lui-même vint le commander. Il était convenu que les chasseurs nous enverraient prévenir dès qu'ils pourraient se remettre en route, et qu'en attendant nous ferions sentinelle au défilé.

La nuit se passa donc l'arme au pied, quoique sans engagement, les Arabes ayant voulu se donner l'agrément de dormir. Enfin, dès que le soleil ouvrit l'œil, nous fîmes nos préparatifs, espérant qu'on allait envoyer l'ordre de départ ; mais le grand jour vint, les Arabes recommencèrent à montrer leurs burnous de l'autre côté du passage, sans que rien arrivât. L'inquiétude prit le capitaine Raymond ; il partit avec un autre voltigeur et moi pour savoir ce que devenaient nos cavaliers. Mais en atteignant l'entrée du plateau, nous nous arrêtâmes tous trois avec un cri : la cavalerie avait décampé, et le reste de notre compagnie avec elle.

— Nous sommes abandonnés ! s'écria le voltigeur qui se trouvait avec nous.

— Il faut qu'il y ait eu quelque accident, observa le capitaine.

Dans ce moment mes regards s'arrêtèrent sur le précipice qui bordait la route, et j'aperçus au fond le cadavre d'un chasseur qui y avait roulé avec son cheval. Je le montrai à l'officier, qui eut l'air de tout comprendre sur-le-champ. Ce cavalier avait sans doute été envoyé pendant la nuit pour nous donner le signal du départ, et le reste du détachement s'était mis en marche dans la pensée que nous le suivions.

Comme chacun donnait son avis sur cette supposition du

capitaine, les coups de feu commencèrent du côté du défilé, et nos gens parurent bientôt, battant en retraite devant les Arabes. On était trop peu pour songer à traverser le plateau : le capitaine Raymond fit faire un demi-tour à gauche et suivre une ravine qui formait une espèce de chemin couvert en descendant vers la plaine.

Vous savez tous ce que c'est que ces marches dans les montagnes, quand on a quelques centaines de sauvages qui vous crient aux talons et vous envoient leurs balles à tous les détours. Ajoutez que le terrain se découvrait à mesure que nous descendions, et que les coups des Arabes portaient mieux. A chaque étage nous laissions un camarade derrière nous : nous n'étions déjà plus que dix. Cependant le capitaine restait impassible, et ne disait autre chose que : — Ménagez la poudre ! ou : — Visez juste ! On arriva ainsi jusqu'au débouché de la montagne ; mais là le capitaine lui-même s'arrêta saisi.

Une troupe de cavaliers ennemis avait fait un détour et gardait l'entrée : nous nous trouvions pris entre deux feux.

L'officier se détourna pour compter ses hommes : nous n'étions plus que cinq !

— Allons, dit-il avec une espèce de rage sourde, c'est ici qu'il faut finir ses cartouches !

Je regardai les autres... Je ne sais pas ce qu'ils sentaient; quant à moi j'avais le cœur serré, non pour le danger, mais pour l'humiliation d'être pris là comme dans une ratière et de mourir en ayant le dessous. Cependant je me plaçai à côté du capitaine, qui, les bras croisés et son sabre serré contre la poitrine, fixait un regard rageur sur la plaine. Tout-à-coup, voilà qu'il jette un cri.

— Des cavaliers ! dit-il.

— Où cela ? demanda-t-on.

— Là-bas, à gauche.

Un nuage de poussière s'élevait effectivement de ce côté, et une troupe arrivait au galop des chevaux.

— Ah ! mille diables ! reprit le capitaine qui s'était avancé pour les voir ; ce sont nos chasseurs !

— Nos chasseurs ! répétai-je ; ils ont donc trouvé du renfort ?

— Non.

— Mais ils ne sont que cinquante !

— Ils vont se faire écharper.

De fait, le détachement comparé à la troupe des Arabes avait l'air d'une chaloupe près d'un vaisseau à trois ponts. Mais ils nous avaient aperçus ; ils agitèrent leurs sabres, poussèrent un cri, et chargèrent les Bédouins.

Ce fut une chose à voir. Le petit peloton de Français entra dans la troupe arabe comme un boulet. Mais la poussière et la fumée nous empêchèrent de rien distinguer pendant quelque temps ; on n'entendait que des cris et des coups de feu. Enfin, quand le nuage tomba, j'aperçus les Français à l'entrée du passage. Les cinquante chasseurs, qui n'étaient plus que trente, avaient mis en fuite les trois cents cavaliers ennemis !



(Chasseurs d'Afrique. — Dessin d'Hippolyte Bellangé.)

Nous montâmes en croupe sans les remercier, et ils nous conduisirent au blokhaus le plus près.

Là seulement on apprit que tout s'était passé comme le capitaine Raymond l'avait pensé. Nos camarades ne s'étaient aperçus de notre absence que le matin en arrivant dans la plaine. Ils avaient d'abord conduit les blessés au blokhaus, et puis étaient revenus sur leurs pas, décidés à se faire sabrer jusqu'au dernier pour nous délivrer. Vous avez vu comment ils avaient tenu parole.

Les fantassins applaudirent.

— Et c'est depuis ce temps, ajouta le trompette en remplissant son verre, que, malgré mon titre de voltigeur, je me suis déclaré à moi-même que la cavalerie valait l'infanterie, et que toutes deux pouvaient marcher de pair.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LE MONT AMANUS.



(Le mont Amanus. — Vue d'un château en ruines.)

Le mont Amanus, aujourd'hui *Alma-Dag*, est une petite chaîne qui se détache du Taurus et sépare le pachalick d'Alep de ceux d'Itchild et de Marach (la Syrie de la Cilicie). Ces montagnes escarpées, remplies de gorges épouvantables et d'étroites vallées prodigieusement encaissées, ne laissent que deux passages pour se rendre dans le pachalick d'Alep. Le premier de ces passages, plus voisin de la mer, répond aux anciennes portes dites *Syriennes* par les anciens; l'autre répond plutôt aux portes *Amaniques*.

Ce pays est aujourd'hui couvert de bois et presque désert. Le voyageur Kinneïr prétend que l'on y fait souvent plusieurs lieues sans rencontrer un seul habitant. Et pourtant cette contrée fut florissante autrefois; des ruines magnifiques suffiraient seules à attester cette antique splendeur, si l'histoire n'en faisait pas déjà foi. Xénophon, Arrien, et plusieurs autres écrivains de l'antiquité, ont parlé du mont Amanus. Strabon a raconté tout au long les merveilles qui remplissaient cette partie de la Cilicie : c'est lui qui a décrit la caverne romantique d'où sortait un gaz inflammable, les sources pétrifiantes d'Hiéropolis, et plusieurs autres phénomènes prodigieux. Il vante aussi la richesse métallique de ces montagnes et les beaux marbres qu'on y trouvait. Les voyageurs modernes, qui n'ont pu étudier le sol d'assez près, affirment au contraire que les roches calcaires dominent seules dans toute la chaîne. Il est vrai de dire que les anciens connaissaient mieux que nous la géographie et la géologie de l'Asie-Mineure.

Xénophon, en son premier livre des Expéditions des Grecs, a pris soin de nous décrire les Portes syriennes, une des plus admirables fortifications que l'on eût jamais vues. « Entre deux montagnes à pic, dit-il, coule le Carsus (aujourd'hui *Cara-Sou*). Du reste, il y a en Asie-Mineure quatre fleuves du même nom, large d'un plèthre : deux murailles adossées aux rochers descendent jusqu'à l'eau; au-dessus, des pics effrayants et infranchissables protègent encore le défilé. » On avait pratiqué des portes dans ces murs, mais elles étaient toujours bien gardées.

Aujourd'hui quelques caravanes seules troublent le silence de ces solitudes effrayantes; la température du mont Amanus demeure extrêmement froide, même au plus fort de l'été. Les rares et pauvres habitants qui hantent ces rochers cultivent la terre et élèvent des bestiaux. Les Hydriotes viennent sur la côte faire avec eux le commerce d'exportation.

DU FROID EN HIVER.

Les astronomes ont institué de commencer l'hiver au 21 décembre, pour le terminer au 21 mars, et leur ordonnance est suivie par tous les faiseurs d'almanachs. Il s'ensuit que, pour eux, l'hiver est la partie de l'année qui s'étend entre l'époque où les jours sont le plus courts et celle où ils redeviennent égaux aux nuits; autrement dit, pour parler leur langage, la période comprise entre le solstice boréal et l'équinoxe. Il est certain que cette définition est rigoureuse, et cadre parfaitement avec les principes de la science du ciel; mais on peut se demander si elle est bien exactement en rapport avec les phénomènes atmosphériques qui nous affec-

tent le plus ordinairement et les habitudes qui en résultent. Ainsi l'on doit voir tout de suite que si l'hiver est la saison du froid et des longues nuits, ainsi qu'il se peint vulgairement à notre imagination, il serait plus naturel de placer son milieu que son commencement à l'époque où le soleil arrive à sa plus faible hauteur au dessus de l'horizon, et, par suite, à la plus grande brièveté de sa course diurne. Il faudrait donc, d'après cela, commencer l'hiver au 6 novembre et le terminer au 6 février, ce qui lui donnerait justement pour milieu le 21 décembre. Mais comme le moment du plus grand froid ne coïncide pas exactement avec le moment où les jours sont le plus courts, attendu que la terre continue encore à se refroidir après ce temps-là, jusque vers le milieu de janvier, comme il est en outre commode de mettre les saisons en rapport précis avec les mois, il paraît plus convenable, à tant faire que de s'écarter de l'économie des astronomes pour se rapprocher de la nôtre, d'adopter pour milieu de l'hiver le milieu de janvier, et de composer ainsi cette saison des mois de décembre, janvier et février. C'est en effet le parti auquel se rangent dès aujourd'hui presque tous les météorologistes, si bien qu'il est inévitable qu'ils n'arrivent bientôt à faire prévaloir généralement leur usage, et à le faire même régner, au détriment des astronomes, dans les calendriers.

Tout le monde sait que pendant l'hiver, à midi, le soleil est beaucoup moins élevé au-dessus de l'horizon que pendant l'été, de sorte que ses rayons, au lieu de se rapprocher à cette heure-là de la direction d'aplomb, continuent plutôt à raser le sol, comme au matin. Cette circonstance est la cause fondamentale de la différence qui existe entre la température de l'hiver et celle de l'été, et son influence est si grande qu'elle l'emporte de beaucoup sur les suites du plus ou moins de proximité du soleil. On sait, en effet, qu'en hiver, la distance qui nous sépare de ce grand calorifère est plus petite d'environ un trentième que celle qui nous en sépare en été, et cela n'empêche pas que la quantité de chaleur que nous en recevons alors ne soit très sensiblement moindre. C'est un résultat dont on peut se rendre compte sans peine par la réflexion, et plus aisément encore par une expérience bien simple. Imaginons que l'on approche un livre d'une bougie, de manière que les rayons de la lumière y tombent d'aplomb; dans cette situation, la page se trouvera éclairée le mieux possible. Mais si l'on vient à faire tourner le livre sur lui-même, de manière qu'il devienne de plus en plus incliné relativement à la lumière, sa surface deviendra de moins en moins lumineuse, jusqu'à ce que les rayons ne faisant plus que l'effleurer, elle se trouvera devant cette bougie dans la même position que la terre devant le soleil à son lever ou dans les midis d'hiver du cercle polaire. On s'apercevra alors qu'un livre, placé très près du flambeau, mais dans cet état d'inclinaison, est beaucoup moins éclairé qu'un livre, placé un peu plus loin, mais mieux tourné. C'est là toute la différence de l'hiver et de l'été; car la chaleur se comporte exactement comme la lumière, et je n'ai fait appel à cette dernière que parce que nous sommes conformés de manière à apprécier plus facilement ses variations que celles de la chaleur.

Il suit de là que si l'on considère la constitution de l'hiver dans toute l'étendue de la terre, la force du froid doit augmenter graduellement à mesure que l'on marche de l'équateur vers les pôles, attendu que les rayons du soleil s'inclinent de plus en plus sur l'horizon entre ces deux limites. Régulièrement, le rapport de l'hiver sous une latitude à l'hiver sous une autre devrait suivre à peu près la même loi que les températures moyennes correspondant à ces deux latitudes, et se déterminer par une progression assez simple. Mais en réalité, il s'en faut de beaucoup que l'ordre des hivers soit aussi méthodique. Une multitude de causes dérangent la régularité de leur relation avec la latitude, et il en résulte qu'ils obéissent fréquemment à une loi inverse, c'est-à-dire sont plus rigoureux sous certaines latitudes que sous des latitudes plus méridionales. Cette anomalie dépend principalement de la différence qui existe entre les diverses localités, tant à l'égard de leur proximité de la mer, que de leur élévation au-dessus de son niveau et de la direction des vents le plus ordinairement régnants.

Quant à la proximité de la mer, si l'on considère que, pendant l'été, la mer forme une grande masse d'eau tiède, et que quelques mois sont loin de suffire pour le refroidissement d'un tel réchaud, on concevra que, pendant l'hiver, il retient encore assez de chaleur pour en communiquer aux terres qui sont dans son voisinage, comme les îles et les lisières maritimes; et qu'ainsi des terres, dans cette position, doivent éprouver pendant l'hiver un surcroît de température qui peut compenser leur plus grande inclinaison par rapport au soleil, et leur donner avantage sur des terres situées plus au sud, mais privées de ce dédommagement. C'est ainsi qu'à Copenhague, l'hiver n'est pas plus froid qu'à Astrakhan, bien qu'il y ait plus de deux cents lieues de différence en latitude entre ces deux points.

Quant à la hauteur au-dessus du niveau de la mer, on sait que les terres sont d'autant plus froides qu'elles sont plus élevées. En général, bien que cette progression soit soumise à des conditions fort compliquées qui font varier son intensité, on peut compter que la température décroît moyennement de 1° par 180 mètres. C'est une décroissance fort considérable, et tout le monde sait à quelles extrémités elle conduit sur le sommet des montagnes qui demeurent, en quelques points, enveloppées dans un éternel hiver. Mais sans arriver si loin, la hauteur de certains plateaux suffit pour y causer des hivers notablement plus rigoureux que ceux qui se font sentir dans des contrées plus basses situées plus au nord.

Enfin, quant à l'influence des vents, on peut dire qu'aucune cause de variation n'est plus sensible; et sans avoir besoin d'autre insistance, il n'est personne qui n'ait maintes fois éprouvé que la température s'élève ou s'abaisse suivant que tel ou tel vent vient à prendre le dessus. Par conséquent, toutes choses égales d'ailleurs, les pays sur lesquels soufflent en hiver des vents chauds, doivent nécessairement jouir d'une température plus modérée que d'autres pays, plus méridionaux, sur lesquels soufflent habituellement, dans cette saison, des vents froids.

Aussi est-ce surtout la considération des vents qui forme le sujet des études météorologiques relatives à l'hiver. Les observations les plus compliquées et les plus délicates s'y rapportent, et l'on peut dire que si la science arrivait jamais à mettre la main sur la clef des vents, elle se trouverait en état de nous construire des calendriers complets, prédisant le beau et le mauvais temps pour toute l'année, non moins véridiquement que les conjonctions et les éclipses.

En général, on se contente de savoir qu'en hiver, les vents dont la direction incline vers le sud sont les plus chauds, et ceux dont la direction incline vers le nord les plus froids. Mais il est nécessaire de connaître de plus près le caractère propre de chaque vent. C'est à quoi l'on parvient en observant, pendant une longue suite d'années, la température qui s'établit chaque fois que règne un vent déterminé, et en prenant la moyenne de toutes ces températures pour caractériser ce vent par rapport aux autres. On apprend par là quelle est la différence de température qui existe en général entre un vent et un autre, et par conséquent quel est le degré d'exhaussement ou d'abaissement du thermomètre qui devra probablement se produire dans le passage du premier vent au second. Il est bien entendu toutefois que ce ne sont là que des approximations, et que comme une multitude d'autres causes entrent dans le phénomène, elles tendent à tout instant à se déranger. Quoi qu'il en soit, voici un petit tableau que nous empruntons à la Météorologie de M. Kaemtz, et qui, bien que borné à un nombre

de points très limité, n'est pas sans intérêt pour cette question, puisque ce qui se passe pour ces points a lieu aussi à peu près pour tout le pays dont ils font partie : il est fondé sur des séries d'observations embrassant une période de plus de trente ans, et offre par conséquent une solidité suffisante.

VILLES.	N.	N. E.	E.	S. E.	S.	S. O.	O.	N. O.
	°	°	°	°	°	°	°	°
Paris . .	12,03	4,76	13,50	15,25	15,43	14,93	13,64	12,39
Carlsruhe.	9,88	8,30	8,51	12,20	12,61	11,00	12,20	11,50
Londres. .	7,65	8,08	9,63	10,58	11,35	10,86	10,24	8,71
Hambourg	8,00	7,63	8,38	9,50	10,00	10,13	9,25	8,38
Moscou. .	1,21	1,44	3,53	4,03	3,96	5,69	5,40	3,33

On voit que presque partout le vent le plus froid souffle d'une direction comprise entre le nord et l'est ; le vent le plus chaud d'une direction comprise entre le sud et l'ouest. Ces résultats se rapportent à la moyenne de toute l'année ; mais si l'on considère, comme il nous importe ici, ce qui se rapporte particulièrement à l'hiver, on voit qu'en général, dans cette saison, le vent le plus froid coïncide avec le nord-est, tandis qu'en été c'est avec le nord-nord-ouest, et le vent le plus chaud avec le sud-ouest, tandis qu'en été c'est avec le sud-est. Il n'est pas difficile de concevoir qu'une telle différence doit en effet se produire, puisque les régions situées à l'est, étant continentales, sont très froides en hiver et très chaudes en été, tandis que l'Océan situé à l'ouest, est, comparativement à ce qui a lieu dans le même temps sur le continent, chaud en hiver et froid en été. De plus, les vents qui viennent de l'ouest étant chargés d'humidité déterminent ordinairement dans l'atmosphère la formation d'une couche de nuages : si c'est en hiver, cette couche de nuages empêche la terre de se refroidir en rayonnant vers le ciel pendant la nuit, et faisant ainsi l'office d'une couverture, elle tend naturellement à élever la température ; tandis que pendant l'été cette même couche de nuages, arrêtant les rayons du soleil, fait véritablement l'office d'un parasol, et tend par conséquent à produire un effet inverse du précédent.

Ce n'est pas assez de savoir quelle est en moyenne la température de chaque vent, il importe encore de déterminer le plus ou moins de fréquence de cette sorte de vent dans chaque saison et dans chaque pays. C'est une connaissance qu'il semble aisé d'acquérir, puisqu'il suffit d'avoir la patience de faire quelques suites d'observations bien faciles ; mais on est encore bien éloigné cependant de la posséder d'une manière tout-à-fait rigoureuse, sauf un petit nombre de points. Voici toutefois un tableau assez intéressant qui marque, sur mille jours, le nombre de jours où règne en moyenne chaque sorte de vent.

PAYS.	N.	N.E.	E.	S.E.	S.	S.O.	O.	N.O.
France et Pays-Bas. . . .	126	140	84	76	117	192	155	110
Angleterre	82	111	99	81	111	225	171	120
Allemagne	84	98	119	87	97	185	198	131
Danemark.	65	98	100	129	92	198	161	156
Suede.	102	104	80	110	128	210	159	106
Russie	99	191	81	130	98	143	166	192
Etats-Unis.	96	116	49	108	123	197	101	216

On voit à la seule inspection de ce tableau la grande prédominance des vents du sud-ouest dans toutes ces contrées. Ce que l'on peut nommer le vent moyen y souffle partout d'un point situé dans la demi-circonférence occidentale de l'horizon. Dans nos régions, il existe dans l'atmosphère deux courants généraux : l'un du sud-ouest, l'autre du nord-est. Ordinairement, c'est le sud-ouest qui prédomine et neutralise l'autre, mais souvent aussi, surtout en se rapprochant du pôle, le vent du nord-est reprend sa régularité. Ce sont ces deux vents qui, en se combinant diversement, suivant les accidents de la saison, donnent naissance aux autres vents. C'est un sujet fort compliqué et dans les détails duquel nous n'avons point à entrer ici. Qu'il nous suffise de dire que le continent étant plus chaud en été et plus froid en hiver que la mer qui l'avoisine, les vents de terre doivent se trouver plus favorisés pendant la saison chaude, et les vents de mer pendant la saison froide. Aussi observe-t-on qu'à Paris la direction moyenne du vent est en hiver sud 48° ouest, et en été nord 88° ouest. Ainsi, chez nous, c'est dans la saison la plus froide que les vents qui sont les plus capables de l'adoucir prennent le plus de force. C'est en janvier que la prédominance de ces vents se fait le plus ordinairement sentir. Malheureusement ces vents réchauffants se lient, par une fâcheuse compensation, à la brume, à la neige, à la pluie. Toutefois, si l'on regarde l'immense avantage des familles qui ne sont point maîtresses de se chauffer à leur aise, on ne peut s'empêcher de bénir cette disposition de la Providence comme un des bienfaits de nos climats.

C'est la différence des vents régnant, d'une année à l'autre, dans le cours des mêmes mois, qui fait la différence que l'on observe dans la marche de la température durant ces mêmes mois. Il est clair que si les vents du sud ont le dessus à une certaine époque, et les vents du nord à l'époque correspondante pendant une autre année, l'époque en question jouira d'une température plus élevée la première année que la seconde ; que si, à cette époque, il y a eu constance de vent, tandis qu'à la même époque de l'autre année, il y a eu changement de vent, il y aura dans un cas constance de température et dans l'autre changement. Il est à remarquer cependant que, d'après le tableau que nous avons donné, la plus grande différence entre le vent le plus chaud et le vent le plus froid est loin de s'élever à 10°, tandis que l'expérience nous montre continuellement des différences de cette valeur, et même d'une valeur plus grande, entre le jour le plus chaud et le jour le plus froid de chaque mois. Il semble donc impossible d'expliquer ces inégalités par le seul effet des vents. Mais d'abord, il faut considérer que les différences relatées dans le tableau ne sont que des différences moyennes, c'est-à-dire que tantôt les températures des deux vents diffèrent davantage, tantôt moins, de sorte que la variation est tantôt plus grande, tantôt plus petite que sur le tableau ; seulement, en définitive, les excès dans un sens se trouvent faire compensation aux excès dans l'autre. De plus, il faut faire attention, dans les calculs relatifs à l'action des vents, à ce qu'il n'y a pas toujours de vent régnant. Des différences tenant à des conditions passagères, font que, dans un lieu, la girouette est tournée vers le sud, tandis que, dans un lieu tout voisin, elle est tournée vers le nord ; de sorte que ces deux points, quoique soumis à des vents très différents, peuvent avoir à peu près la même température. En outre, la température qui accompagne chaque vent se compose de la chaleur propre de ce vent et de celle de l'air qui était en place avant que ce courant ne vînt s'y mêler. Il est évident que si, en hiver, on a eu pendant quelque temps une suite de vents d'ouest qui ont élevé la température du sol et de l'atmosphère, le vent venant subitement à passer à l'est, il y aura eu abaissement de température, mais un abaissement moindre que celui qui correspondrait régulièrement au vent d'est. Il faut donc nécessairement s'attendre à une multitude d'anomalies, c'est-à-dire regarder les moyennes, si utiles en théorie, comme d'un très médiocre usage dans la pratique ; et c'est ce qui fait que jusqu'à présent l'opinion publique ne peut vouer à la météorologie qu'un médiocre intérêt.

En général, en comparant les divers pays les uns aux autres pendant l'hiver, on observe que leur analogie quant au plus ou moins de vivacité du froid qu'ils ressentent à

une époque donnée ne se montre pas, comme on serait disposé à le croire à première vue, sous le même parallèle, mais sous le même méridien, c'est-à-dire non pas de l'est à l'ouest, mais du nord au sud. Ainsi, au mois de décembre 1839, il régnait une chaleur inusitée dans l'Amérique du nord, tandis qu'il faisait un froid excessif dans le nord de la France et de l'Allemagne, et qu'à Kazan la température était dans son état ordinaire, et, en Sibérie, à un degré de modération tout-à-fait anormal. L'hiver de 1795, célèbre par la conquête de la Hollande, et celui de 1809, qui furent si rigoureux dans l'Europe occidentale, furent de même très doux en Amérique. Au contraire, l'hiver de 1791, très doux en Europe, fut très froid en Amérique, et le mois de janvier 1837 présente d'une région à l'autre une différence toute pareille. Cela se peut imaginer en concevant le nord comme une source de froid, d'où émanent tantôt dans une direction, tantôt dans une autre, des courants qui se répandent vers le midi en abaissant partout la température sur la ligne de leur trajet. Ainsi, les divers points situés sur le même méridien se trouvent dans des conditions analogues par rapport à ce froid, tandis que les points situés sur des méridiens différents sont à peu près indépendants à cet égard les uns des autres.

En comparant dans un même pays les divers jours, pendant cette même saison, on reconnaît que les plus grands froids, ainsi qu'il est naturel de s'y attendre, ne coïncident pas avec les jours les plus courts, attendu que, même lorsque les jours commencent à se rallonger, la terre perdant plus de chaleur par son refroidissement pendant la nuit qu'elle n'en gagne par son exposition au soleil pendant le jour, sa température ne cesse pourtant pas de diminuer, jusqu'à ce que le réchauffement prenne enfin le dessus. En général, le plus grand froid se montre dans la première moitié de janvier. Les registres de l'Observatoire montrent qu'à Paris, en moyenne, depuis 1685, le plus grand froid correspond à la seconde semaine de ce mois. Mais il faut dire que c'est une règle qui souffre tant d'exceptions, que l'on ne peut guère s'y fier que comme à une chance probable.

On voit de reste, par tout ce qui précède, et cet article présente du moins un résultat positif, combien il est impossible, dans l'état actuel de nos connaissances, de rien dire d'avance de certain sur la température des diverses époques de l'hiver, puisque l'on connaît tout au plus les moyennes tant à l'égard du froid pris en lui-même dans le cours entier de la saison qu'à l'égard du moment où le plus haut degré de ce froid se fait sentir. On n'est pas plus avancé à l'égard des années où les hivers ont en moyenne la plus grande douceur ou la plus grande rigueur, ou même se distinguent par des points accidentels de froid ou de chaleur extraordinaires. Mais afin de terminer du moins ces considérations sur le froid par quelque chose de précis, nous donnerons l'indication des plus grands froids d'hiver observés dans notre hémisphère à diverses latitudes.

Au-dessus de zéro. — Surinam, 21°,3 ; — Pondichéry, 21,6 ; — Martinique, 17,1 ; — le Caire, 9,1.

Au-dessous de zéro. — Rome, 5,9 ; — Athènes, 4 ; — Florence, 5,3 ; — Montpellier, 16,1 ; — Paris, 23,1 ; — Londres, 11,4 ; — Moscou, 38,8 ; — Stockholm, 26,9 ; — Port-Reliance (62° de latitude), 56,7 ; — Port-Elisabeth (69° de latitude), 50,8.

On se fait par là une idée de l'inégalité des hivers de l'équateur et du pôle : les hivers de l'un seraient les étés de l'autre. C'est dans ces deux régions extrêmes que les hivers s'écartent le moins de leur moyenne ; c'est dans la nôtre, divisée entre ces deux influences opposées, qu'ils présentent au contraire le plus de variabilité générale et d'écarts journaliers.

Au lieu de nous consumer en vains regrets et en désirs impuissants, si nous voulions nous conformer à notre sort, accepter, pour ainsi dire, notre position, et nous livrer à toutes ses ressources, nous ne tarderions pas à recouvrer autant de sujets d'intérêt que nous en avions perdu, et à goûter assez de contentement pour concevoir des espérances. Mais le malheur nous pique, et nous paraissons vouloir punir le destin, en nous privant de ce qu'il nous laisse.

MOLIÈRE (*).

(Voy. le Portrait de Molière et son Tombeau au cimetière du Père La Chaise, 1833, p. 24 ; son Fauteuil à Pézenas, 1836, p. 247.)

Jean-Baptiste Poquelin, célèbre sous le nom de Molière, naquit le 15 janvier 1622, à Paris, dans la rue Saint-Honoré, au coin de la rue des Vieilles-Étuves, presque vis-à-vis la rue de l'Arbre-Sec, et non point sous les piliers des Halles, comme l'a fait croire longtemps une fausse tradition. Son père, marchand fripier à l'enseigne du *Pavillon des Cinges*, voulait qu'il lui succédât dans sa profession ; aussi ne lui apprit-il, outre son métier, qu'un peu à lire et à écrire. Mais à quatorze ans, le jeune Poquelin montra un tel désir de sortir de son ignorance, et il fut si heureusement secondé dans ses prières par son grand-père maternel, qu'on se décida à l'envoyer, comme externe, au collége de Clermont (aujourd'hui le collége Louis-le-Grand, rue Saint-Jacques). Il y eut pour condisciple Armand de Bourbon, prince de Conti, frère du grand Condé. En cinq années, il fit ses humanités et sa philosophie. Pendant ses études, il fut remarqué par Gassendi, qui était précepteur de Chapelle, fils d'un homme riche, nommé Lhuillier, et il fut admis aux leçons particulières que ce savant donnait à son élève, ainsi qu'à d'autres jeunes gens qui depuis acquirent de la réputation : Bernier, Hesnaut et Cyrano de Bergerac. « Jamais plus illustre maître, dit Voltaire, n'eut de plus dignes disciples. Il leur enseigna sa philosophie d'Épicure, qui, quoique aussi fausse que les autres, avait au moins plus de méthode et plus de vraisemblance que celle de l'école, et n'en avait pas la barbarie. Poquelin continua de s'instruire sous Gassendi. Au sortir du collége, il reçut de ce philosophe les principes d'une morale plus utile que sa physique, et il s'écarta rarement de ces principes dans le cours de sa vie. » Son éducation achevée, Poquelin remplit à la cour la charge de valet de chambre, tapissier du roi, qui avait été concédée à son père, on ignore à quelle époque. Il suivit en cette qualité Louis XIII dans le voyage de Narbonne, et fut témoin d'événements importants, entre autres de la condamnation de Cinq-Mars et de Thou. On croit qu'à son retour il alla étudier le droit à Orléans, se fit recevoir avocat, et commença même à exercer cette profession. Mais ce n'était pas à s'illustrer au barreau qu'il était destiné. Dans ce temps, le goût de la comédie était très répandu. Le génie de Corneille, les prétentions littéraires du cardinal de Richelieu, les succès des comédiens de l'hôtel de Bourgogne et du Marais, la verve de quelques farceurs populaires, tels que Bary, Orviétan, Scaramouche (dont plusieurs auteurs prétendent que Poquelin reçut des leçons), avaient puissamment contribué à mettre en grande faveur les divertissements du théâtre. Un des plaisirs le plus à la mode dans les sociétés bourgeoises était de jouer la comédie. Poquelin et quelques jeunes gens formèrent une petite

(*) Nous avons inséré en 1833, p. 23, quelques lignes sur Molière. A l'occasion du monument de la rue Richelieu, nous avons pensé qu'il convenait de donner plus de détails sur la vie et les ouvrages de l'un des écrivains les plus illustres des temps modernes. La biographie que nous publions est un résumé exact et complet de toutes les biographies et de tous les commentaires écrits jusqu'à ce jour. On a pris soin d'y relever différentes erreurs encore généralement accréditées quoique contredites par des preuves authentiques.

troupe de ce genre. Ils eurent du succès, et après avoir donné des représentations par amusement, il en donnèrent par spéculation. On nomma cette société, ou elle se nomma elle-même *l'Illustre Théâtre*, et elle se transporta successivement aux fossés de la porte de Nesle, au port Saint-Paul et au Jeu de paume de la Croix-Blanche, rue de Bussy. Ce fut alors que Poquelin prit, suivant l'usage des comédiens, un surnom, celui de Molière, et on supposa qu'il l'emprunta à un vieil acteur, auteur d'une tragédie ou d'un roman intitulé *Polyxène*. Mais bientôt l'engouement



(La Fontaine Molière, rue Richelieu, à Paris. — Architecte, M. Visconti. Sculpteurs, MM. Seurre et Pradier.)

public pour l'art dramatique se ralentit à l'approche des troubles de la régence d'Anne d'Autriche. De vagues inquiétudes tourmentant les esprits, on ne suivit plus avec le même empressement les représentations théâtrales. La troupe de Molière se résigna, quitta Paris, et se mit à parcourir les provinces, où elle se recruta des débris d'autres troupes. Elle revint à Paris en 1650, et joua plusieurs fois dans l'hôtel du prince de Conti, qui se souvenait d'avoir eu Molière pour condisciple. Puis elle fut obligée de retourner en province. Parmi les villes où elle donna des représentations, on cite surtout Bordeaux, Béziers, Pézenas, Narbonne, Montpellier, Avignon, Nantes, Lyon, Grenoble et Rouen. Pendant ces deux excursions, Molière s'essaya à composer des pièces qu'il jouait avec ses camarades. C'étaient d'abord de petites farces dans le goût italien et espagnol. Les titres de quelques unes se sont conservés : *Le Docteur amoureux*, *les Trois Docteurs rivaux*, *le Maître d'école*, *le Médecin volant*, *la Jalousie de Barbouillé*. On possède ces deux dernières pièces en entier. On attribue encore à Molière d'autres farces dont les titres se trouvent sur les registres de sa troupe : *Le Fagotier*, *le Fagoteux*, *le Médecin par force*, *le Docteur pédant*, *la Jalousie de Gros-René*, *Gros-René petit enfant*, *Gorgibus dans le sac*, *la Casaque*, *le Grand Benet de fils*. Les comédies d'un genre plus relevé que Molière écrivit dans cette période de sa vie, sont : *l'Etourdi*, représenté à Lyon, et *le Dépit amoureux*, représenté à Béziers. Quelques auteurs ajoutent que les *Précieuses ridicules* furent écrites et jouées en province; mais leur opinion est contredite. On a dit aussi, d'après une conjecture de Montesquieu, qu'il composa et fit représenter à Bordeaux une tragédie intitulée : *la Thébaïde*, qui ne réussit point, et dont il donna plus tard le sujet à Racine. Il est plus certain qu'il entreprit en province une traduction du poëme de Lucrèce. Ce choix peut montrer qu'il n'avait pas oublié les leçons de Gassendi, et qu'il avait continué à s'occuper de matières philosophiques. On sait que depuis, dans ses entretiens avec ses amis, il se déclara pour Descartes. Du

reste, il n'avait traduit en vers que les plus beaux passages du *De rerum naturâ*, et il ne voulut pas publier cet ouvrage quand sa réputation fut affermie, parce qu'il ne le trouvait pas assez digne de lui. Il en a seulement intercalé un fragment sur l'aveuglement des amants, dans le second acte du *Misanthrope*.

Cependant le dessein de Molière n'était pas de toujours vivre en province. Pendant son séjour dans le Languedoc, le prince de Conti lui avait offert de l'attacher à sa personne avec le titre de secrétaire; il l'avait refusé. Il voyait que l'ordre s'était tout-à-fait rétabli à Paris, que Louis XIV y encourageait les lettres, et que le goût des beaux-arts s'y épurait chaque jour. Il prit la résolution d'y rentrer, mais il ne voulait y reparaître qu'avec une sorte d'éclat. Il commença donc à se rapprocher de la capitale: il s'établit provisoirement à Rouen, et dans l'intervalle de ses représentations, il fit plusieurs voyages à Paris. A la faveur des recommandations du prince de Conti, il gagna les bonnes grâces de Monsieur, frère du roi. Il sollicita la faveur de venir avec ses camarades donner une représentation devant la famille royale, et cette faveur lui fut accordée dans l'automne de l'année 1658. Le 24 octobre, il joua en présence de Louis XIV dans la salle des Vieux-Gardes au Louvre (grande salle des Cariatides; voyez 1843, p. 401). Le spectacle se composa de *Nicomède* et du *Docteur amoureux*. Le roi se montra satisfait et autorisa la troupe à se fixer dans la salle du Petit-Bourbon, qui était construite sur l'emplacement occupé aujourd'hui par la colonnade du Louvre, et où jouaient trois fois par semaine les comédiens italiens. Des réparations obligèrent Molière et ses camarades à passer, en 1660, au Palais-Royal, dans la salle que le cardinal de Richelieu avait fait bâtir pour la représentation de sa tragédie de *Mirame*. La nouvelle troupe s'était annoncée aux Parisiens sous le titre de *Comédiens de Monsieur*. En 1665, elle devint la troupe du roi, et reçut une pension de 7 000 liv.

Il s'écoula moins de quinze années depuis ce retour définitif de Molière à Paris jusqu'à sa mort; et dès les premières, profitant de ses études et de ses essais de province, il se plaça au premier rang des écrivains du grand siècle. Voici dans quel ordre chronologique ses pièces ont paru devant le public:

1657. L'*Etourdi*, comédie imitée d'une pièce italienne intitulée l'*Inadvertito*. Elle fut suivie, la même année, du *Depit amoureux*, également imité d'un canevas italien intitulé *la Creduta maschio* (la Fille crue garçon). — 1659. Les *Précieuses ridicules*, satire directe de certaines sociétés de femmes et d'hommes de lettres qui avaient rendu des services à la langue, mais dont l'affectation avait prêté au ridicule. On trouve sur ce sujet des éclaircissements nouveaux et importants dans l'ouvrage de Rœderer sur *la société polie*. — 1660. *Sganarelle*, imité d'une comédie italienne, *il Ritratto* (le Portrait). — 1661. *Don Garcie de Navarre*, ou *le Prince jaloux*, imité d'une pièce espagnole et d'une pièce italienne, *il Principe geloso*. Cet essai, dans le comique grave et héroïque, ne plut pas au public. Molière se soumit à l'arrêt des spectateurs, et tourna pour toujours au franc comique qui lui était naturel. Il donna, quatre mois après, *l'Ecole des maris*, qui eut un grand succès. On peut dire que cette comédie, imitée des Adelphes de Térence et d'un conte italien, ouvre la série des chefs-d'œuvre de Molière. Ce fut aussi cette année que *les Fâcheux*, dont l'idée première parait empruntée à la neuvième satire d'Horace, et peut-être à un canevas italien intitulé *gli Interrompimenti di Pantalone*, furent représentés à la célèbre fête que Fouquet donna au roi dans ses jardins de Vaux. Enfin, au mois de décembre, il fit jouer *l'Ecole des femmes*, en partie imitée d'une nouvelle de Scarron, intitulée *la Précaution inutile*. Quelques salons seulement contestèrent le mérite de cette comédie. — 1663. *La Critique de l'Ecole des femmes*, modèle précieux de discussion littéraire sous une forme alors entièrement nouvelle; *l'Impromptu de Versailles*, dans lequel Molière dut se défendre contre les attaques de ses ennemis, surtout du poëte Boursaut et des comédiens de l'hôtel de Bourgogne. Cette année, le roi accorda à Molière une pension de 1000 livres. — 1664. *La Princesse d'Elide*. Le premier acte et les premières scènes du second acte sont en vers; le reste en prose. Cette pièce, imitée d'une comédie espagnole de Moreto, *el Desden con el Desden* (Dédain pour Dédain), fut représentée à Versailles dans les célèbres fêtes connues sous le nom de *Plaisirs de l'Ile enchantée*. *Le Mariage forcé*, d'abord représenté au Louvre en trois actes avec des entrées de ballet et des chants, sous le titre de *Ballet du roi*, ensuite réduit en un acte. Un passage de Rabelais et une farce italienne, *Arlequin faux brave*, ont donné à Molière le motif et l'intrigue de cette comédie. — 1665. *Don Juan*, ou *le Festin de Pierre*, imité d'une comédie espagnole intitulée *el Bourbabor de Sevilla y Combidado de piedra* (le Trompeur de Séville et le Convié de pierre). Thomas Corneille a traduit *Don Juan* en vers avec fidélité et avec bonheur, et c'est cette traduction que l'on préfère jouer. *L'Amour médecin*, composé sous la forme d'une comédie-ballet, imité de *il Medico volante*, du *Pédant joué*, de Cyrano de Bergerac, et du *Phormion*, de Térence. — 1666. *Le Misanthrope*. Il est démontré par des recherches faites sur les registres de la Comédie-Française que ce qu'on a écrit sur la froideur avec laquelle ce chef-d'œuvre aurait été accueilli par le public est très exagéré. *Le Misanthrope* eut dans sa nouveauté vingt et une représentations, ce qui est considérable pour ce temps. *Le Médecin malgré lui*, ou *le Fagotier*, imité d'un ancien fabliau: *le vilain Mire*. *Mélicerte*, tiré de l'histoire de Timarète et de Sésostris, et *la Pastorale comique*. — 1667. *Le Sicilien*, ou *l'Amour peintre*. *Tartufe*, dont les trois premiers actes avaient été représentés à Versailles en 1664. On avait depuis joué cette comédie entière sur des théâtres particuliers; elle n'eut cette année (1667) qu'une seule représentation sous le titre de *l'Imposteur*. Défendue le lendemain, elle ne reparut qu'en 1669. — 1668. *Amphytrion*, imité de Plaute. *Georges Dandin*, imité en partie d'un fabliau et d'un conte italien. *L'Avare*, imité de Plaute. — 1669. *Monsieur de Pourceaugnac*. — 1670. *Les Amants magnifiques*, dont le plan rappelle celui de *Don Sanche*. *Le Bourgeois gentilhomme*. — 1671. *Les Fourberies de Scapin*, imitées du *Phormion* de Térence. *Psyché*, tragi-comédie, composée en collaboration avec Pierre Corneille et Quinault. — 1672. *Les Femmes savantes*, où Molière poursuivit sur un ton plus élevé la satire commencée dans *les Précieuses ridicules*. *La Comtesse d'Escarbagnas*. — 1673. *Le Malade imaginaire*.

La fécondité de Molière est surtout remarquable si l'on considère qu'il était en même temps directeur, acteur, et qu'il remplissait tous ses devoirs de valet de chambre, tapissier du roi. On imagine, en général, qu'il n'était qu'un médiocre comédien. Sa gloire comme auteur est sans doute d'un beaucoup plus grand prix pour la postérité que les applaudissements qu'il a pu mériter seulement comme acteur. Cependant, pour apprécier entièrement ce que lui doit l'art du théâtre en France, il est nécessaire de se faire une idée de la part qu'il a prise dans la mise en scène et dans l'exécution pratique de la comédie. Les rôles que Molière a joués lui-même dans ses pièces sont Mascarille dans *l'Etourdi*; Albert dans *le Dépit amoureux*, Mascarille dans *les Précieuses ridicules*; le rôle de *Sganarelle*; le rôle de *Don Garcie*; Sganarelle dans *l'Ecole des maris*; Eraste dans *les Fâcheux*; Arnolphe dans *l'Ecole des femmes*; Molière et un marquis ridicule dans *l'Impromptu de Versailles*; Lyciscas et Moron dans *la Princesse d'Elide*; Sganarelle dans *le Mariage forcé*, dans *le*

Festin de Pierre et dans *l'Amour médecin ;* Alceste dans *le Misanthrope;* Sganarelle dans *le Médecin malgré lui ;* Lycarsis dans *Mélicerte ;* don Pèdre dans *le Sicilien ;* Orgon dans *le Tartufe ;* Sosie dans *Amphitryon ;* Georges Dandin; Harpagon dans *l'Avare ;* le rôle de *Monsieur de Pourceaugnac;* Clitidas dans *les Amants magnifiques ;* Jourdain dans *le Bourgeois gentilhomme ;* Scapin dans *les Fourberies ;* Chrysalde dans *les Femmes savantes ;* et Argan dans *le Malade imaginaire*

Ainsi que tous les acteurs de son temps, Molière avait d'abord joué à la fois dans la tragédie et dans la comédie ; mais il renonça aux rôles du genre sérieux après le revers de *Don Garcie de Navarre.* Ses contemporains témoignent qu'il était excellent acteur. En qualité de directeur, il réussit à introduire des réformes importantes dans le jeu, et à mettre en honneur le débit naturel. « Molière, dit Furetière, savait bien faire jouer ses comédies. » Lagrange, l'un des meilleurs acteurs de sa troupe, insiste sur l'agrément tout particulier qu'il donnait à ses pièces par la justesse qui accompagnait le jeu des acteurs. Il dit expressément : « Un coup d'œil, un pas, un geste, tout y était observé avec une exactitude qui avait été inconnue jusque là sur les théâtres de Paris. » On sait qu'il rendit également de grands services à la tragédie. De même qu'il protégea et dirigea les premiers essais de Racine, de même il devina Baron, le mit dès ses débuts en dehors de la routine, et l'enhardit à commencer dans la représentation des personnages du genre sérieux une ère nouvelle. Baron, élève de Molière, est le chef de la véritable école des tragédiens en France. Que l'on considère donc Molière comme auteur, comme acteur, ou comme directeur, on le voit exercer en tous sens sur le théâtre une influence puissante et durable, à laquelle nulle autre ne saurait être comparée. En vouant sa vie entière et toutes ses facultés à l'art où l'avaient entraîné dès son enfance son puissant désir et la voix secrète de son génie, en persévérant dans sa triple fonction et sa triple activité jusqu'à sa dernière heure, on peut dire qu'il a réalisé l'idéal de l'artiste dramatique.

Indépendamment des comédies que nous avons citées, Molière a composé un poëme : *la Gloire du Val-de-Grâce*, où il célèbre son ami Mignard. Il avait aussi tracé différents plans de pièces et des fragments de scènes qui ont été perdus après la mort de Lagrange, auquel tous ses manuscrits avaient été confiés.

Le jugement unanime des plus grands écrivains s'accorde avec le sentiment public pour assigner à Molière dans les lettres l'un des rangs les plus élevés où jamais aucun auteur soit parvenu. Corneille, Boileau, La Fontaine, étaient ses amis et ses admirateurs. L'Académie, après la représentation des *Femmes savantes*, avait songé à l'admettre parmi ses membres : mais sa profession de comédien fit naître des scrupules. Plus d'un siècle après sa mort, en 1778, les académiciens placèrent son buste au nombre de ceux de leurs devanciers, et inscrivirent sur le socle ce vers de Saurin :

> Rien ne manque à sa gloire, il manquait à la nôtre.

Les auteurs qui ont longuement raconté la vie privée de Molière ont admis beaucoup d'anecdotes; quelques unes servent à peindre et à faire aimer son caractère, mais la plupart sont ou sans intérêt ou controuvées. Elles se trouvent toutes réunies dans Grimarest et dans Brossette. Voici les faits biographiques les plus essentiels qu'il nous reste à indiquer.

Molière épousa, le 14 février 1662, Armande Béjart, sœur d'une comédienne de sa troupe. De ce mariage, qui, par suite de la légèreté de sa femme, ne fut pas heureux pour lui, il eut trois enfants, deux garçons, dont l'un fut le filleul de Louis XIV et de Henriette d'Angleterre, et l'autre le filleul de Boileau Puimaurin, frère de Despréaux, et de mademoiselle Mignard, fille du peintre. Ces deux enfants moururent en bas âge. La fille seule survécut à son père : elle était spirituelle, bonne musicienne, peu jolie. Elle épousa, vers 1685, un gentilhomme, M. Rachel de Montalant, et vécut honnêtement avec lui à Argenteuil.

Molière est mort, le 17 février 1673, dans une maison qu'il habitait rue de Richelieu (1). Sa poitrine était depuis longtemps attaquée. Une convulsion l'avait pris après une représentation du *Malade imaginaire.* On le transporta chez lui, et il expira secouru par deux religieuses qui étaient venues pour quêter à Paris pendant le carême, et auxquelles il donnait l'hospitalité. Il était âgé de cinquante et un ans. On l'enterra au cimetière Saint-Joseph, rue Montmartre, le 21 février.

En 1773, Le Kain avait proposé, mais sans succès, d'élever un monument à Molière.

Le 6 juillet 1792, les administrateurs d'une section du quartier Montmartre ordonnèrent que les restes de Molière fussent exhumés pour être déposés dans un monument. Malheureusement on procéda à cette exhumation si précipitamment, qu'il est douteux qu'on ait recueilli les véritables dépouilles mortelles de l'illustre auteur.

Pendant sept années ces restes furent laissés à l'abandon. Après ce délai, M. Alexandre Lenoir obtint l'autorisation de les faire transférer au Musée des Petits-Augustins, le 7 mai 1799.

Quand les monuments de ce musée furent dispersés, les restes qu'on supposait être ceux de Molière furent transportés au cimetière de l'Est avec le tombeau en pierre qui avait été élevé aux Petits-Augustins. (Voyez ce tombeau, 1833, p. 24.)

En 1818, en 1829 et en 1836, on annonça des projets de souscription pour ériger un monument national à l'auteur du *Misanthrope.* Mais ces projets n'eurent pas de suite ; cependant ils avaient été généralement approuvés, et ils préoccupaient les admirateurs les plus zélés de Molière.

« Dès lors, a dit M. Henri Boulay de la Meurthe dans son » rapport au conseil municipal de Paris (2), il ne manqua » plus qu'une occasion favorable à cette pensée pour qu'elle » se réalisât.

» Cette occasion ne tarda pas à s'offrir.

» Le mérite de l'avoir signalée appartient à M. Regnier, » un des sociétaires de la Comédie française, lequel, dans » les premiers jours de mars 1838, demanda à M. le préfet » de la Seine que la fontaine à construire au coin des rues » Traversière et de Richelieu fût consacrée à Molière, et » proposa qu'une statue lui fût érigée en cet endroit par » souscription.

» M. le préfet ayant accueilli cette proposition avec joie et » promis de la soumettre au conseil municipal, M. Regnier » en fit part au comité d'administration du Théâtre-Fran- » çais, qui s'empressa de s'associer à une initiative prise » avec tant d'à-propos.

» Nous approuvons sans réserve, ajoutait le rapporteur, » le choix de l'emplacement de cette fontaine monumentale. » En face de la maison où mourut Molière, non loin de celle » où il naquit et de celles où il demeura, dans le voisinage » du lieu où était situé le théâtre sur lequel il exerçait sa pro- » fession, et près de celui où ses chefs-d'œuvre sont encore » représentés chaque jour, ce monument va s'élever dans » des lieux tout pleins des souvenirs du grand homme au- » quel il sera consacré. »

Une commission de souscription fut aussitôt formée, et ne tarda pas à recueillir une somme qui, réunie aux fonds déjà votés par le conseil municipal pour la reconstruction de la fontaine, s'éleva à 111 000 francs.

(1) Vis-à-vis la rue Traversière. Cette maison du passage Hutot porte aujourd'hui le n° 34.

(2) Séance du 31 juin 1839.

Le plan du monument proposé par M. Visconti, architecte, a été adopté par le conseil municipal de Paris.

C'est ce monument que notre gravure représente. La statue de Molière en bronze, plus grande que nature, assise, dans l'attitude de la méditation, est portée sur un piédestal demi-circulaire, contre lequel sont appuyées deux autres statues, représentant les deux genres de la comédie, l'un gai, l'autre sérieux. Dans les soubassements, des mascarons jettent de l'eau dans un bassin occupant la base du monument.

Le modèle de la statue principale est de M. Seurre aîné. M. Pradier est l'auteur des deux autres statues.

Pour *paraître* quelque chose, il faut *être* quelque chose.
Lettre de BEETHOVEN *à Bettina.*

Qui nous révélera où les hommes ne pourront plus rien apprendre? BACON.

ILE DE LUÇON.

MANILLE (*).

L'île de Luçon renferme plus d'un million d'habitants. Les Tagalitz, peuple indigène, sont habiles cavaliers, braves, gais et spirituels, mais passionnés et vindicatifs comme les Malais, auxquels ils ont emprunté leur langue. Dans l'intérieur de l'île, les femmes ont en général les traits plus agréables que celles de Manille; la délicatesse et l'ingénuité distinguent leur manière d'être, et quoique leur teint soit cuivré, elles ont cependant des couleurs. Mais leur coutume de fumer et de mâcher du bétel ne peut que déplaire aux Européens.

Les cigares dont se servent les femmes du peuple à Manille ont un pouce et demi d'épaisseur sur sept à huit pouces de longueur : chacun de ces gigantesques cigares dure un mois ou six semaines. Les femmes des classes élevées font usage d'une feuille de tabac roulée dans du papier ou dans une paille de riz. Les dames espagnoles nées dans l'île se conforment aux mœurs des indigènes. Au *Chemin-Tournant*, promenade à la mode de Manille, il est très ordinaire de voir de jeunes dames, élégamment mises, fumer dans leurs équipages découverts, tandis qu'un domestique, debout sur le marche-pied, tient à la main une mèche allumée.

Les métis, issus d'unions entre les Espagnols ou les Chinois et des femmes du pays, forment la classe la plus nombreuse et la plus riche de Manille. Les hommes sont fiers, jaloux, impérieux, et surtout profondément humiliés de ne pas être au niveau des Espagnols, leurs maîtres, et dont ils descendent pour la plupart.

Les habitants de l'île de Luçon, et généralement tous





(Costumes de Manille.)

ceux des Philippines, sont d'habiles pêcheurs: ils pêchent le menu poisson avec un filet quadrangulaire, semblable à celui que nous appelons échiquier; la perche qui sert de levier est attachée au mât du radeau. On se sert aussi de ces filets en Chine : mais ils y sont d'une plus grande dimension; les mâts et leviers en sont scellés dans les rochers du rivage; on les descend et on les lève au moyen de cabestans.

(*) Extrait de l'ouvrage intitulé : *Sept années en Chine*, par Pierre Dobell, traduit du russe par le prince Emmanuel Galitzin.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

CHARLES MAGIUS.



(Dessin composé d'après le livre de Magius. — Portrait de Magius. — Portrait du fils de Magius. — Figure allégorique de la captivité. — Magius reçu chevalier du Saint-Sépulcre, à Jérusalem. — Magius esclave. — Vue de Scio. — Retour de Magius à Venise.)

On conserve dans le cabinet des estampes, à la Bibliothèque royale, un précieux petit ouvrage in-quarto, qui a pour titre : « Description historique des voyages et des aventures de Charles Magius, noble vénitien. » C'est une suite de quatre feuilles et demie de vélin, formant dix-huit pages toutes couvertes de charmantes miniatures dues à d'habiles artistes vénitiens du seizième siècle. Il y a beaucoup de poésie et de caprice dans l'exécution de ces fines et délicates peintures, qui sont comme les Mémoires figurés du noble Magius. Quelques unes des compositions couvrent une page entière ; la plus grande occupe deux pages : plus souvent une seule page contient dix et onze compositions. Si peu que l'on ait de goût pour l'art, l'histoire et l'étude des vieilles mœurs, on passe une heure délicieuse à parcourir ce charmant recueil, unique peut-être en son genre.

Charles Magius avait été chargé par le gouvernement vénitien de visiter les places de l'île de Chypre menacées par les Turcs, de les fortifier et de les approvisionner. Quand il eut rempli cette mission, il se rendit près du pape afin de solliciter son secours. Ensuite il retourna à l'île de Chypre, rassembla ses forces dans Famagouste, et se défendit vaillamment. Mais la fortune trahit son courage : la ville fut prise d'assaut, les soldats chrétiens furent tués ou enchaînés, et Magius lui-même se vit réduit en esclavage. Les Infidèles n'eurent aucun égard pour son rang élevé ; on le vendit à vil prix, et deux maîtres qu'il eut successivement l'employèrent aux travaux les plus pénibles : il eut beaucoup à souffrir. Des marchands chrétiens l'achetèrent, et ne le traitèrent point avec plus de pitié. Après bien des traverses, il sortit enfin d'esclavage et rentra dans sa patrie. Ce fut sept années après ce retour qu'il résolut de faire peindre les événements de sa vie. Il confia ce soin à des artistes en renom : l'école de Venise était alors dans toute sa splendeur. On peut regretter qu'une idée semblable n'ait pas été plus commune, ou du moins qu'il ne soit point parvenu jusqu'à nous un plus grand nombre de ces relations biographiques en peinture (1). La plume de l'historien le plus fidèle ne peut pas représenter aussi vivement que le pinceau les habitudes, les mœurs, les costumes, toute la physionomie extérieure d'une époque : les peintures transportent au milieu même des générations qu'elles réfléchissent comme un miroir. Il semble que l'on voie, à travers une fenêtre, les hommes se mouvoir au naturel ; le passé devient tout-à-fait présent.

La première miniature du livre de Magius est un fronton emblématique.

La seconde et la troisième figurent l'arbre généalogique et les armes de la famille Magius.

La quatrième est un portrait de Magius dans sa virilité.

La cinquième est un chef-d'œuvre que l'on attribue à Paul Véronèse (2) : elle représente le fils de Magius à l'âge de sept ans.

Le sixième tableau est un vaste plan de l'île de Chypre. Les places fortes sont tracées avec une vigoureuse exactitude sur un fond de paysage verdoyant et accidenté. Le soleil darde ses rayons d'or sur l'île ; mais en même temps des vents noirs et furieux descendent de tous les points du ciel et soufflent avec des joues formidables : c'est l'annonce des dangers qui vont fondre sur Chypre.

Les huit tableaux suivants sont composés d'après un même plan. Au centre est une grande figure de femme allégorique ; alentour sont dix petits cadres : chacun d'eux est un petit tableau complet.

La figure allégorique de la septième miniature est une personnification de la Pouille ; les petits cadres représentent différentes parties de Venise, et Zante, Candie, etc. Le vaisseau qui porte Magius met à la voile, vogue sur les mers, aborde ; on le suit, on voyage avec le héros.

Huitième tableau : figure allégorique, l'Egypte ; alentour, des vues d'Alexandrie, du Caire, de Corfou.

Neuvième tableau : au centre, l'ancienne Rome figurée ; des vues de Rome, de Florence, Bologne, Ferrare, du cap d'Istrie, etc. A Rome, Magius paraît au milieu du conclave, et harangue le pape.

Dixième tableau : la Syrie personnifiée ; vues de Famagouste, Tripoli, Milo, etc.

Onzième tableau : allégorie, la Dévotion. Le vaisseau de Magius est battu par une furieuse tempête ; il échappe, parcourt diverses contrées, aborde au port de Simiso. Là nous voyons Magius et ses compagnons faisant leur entrée dans la ville montés sur des ânes : les infidèles ne permettaient pas aux chrétiens d'entrer dans leurs villes montés sur des chevaux. Plus loin, Magius et sa suite, en habits de pèlerins, arrivent à Jérusalem ; ils sont reçus chevaliers du Saint-Sépulcre, dans le sanctuaire. Tous les détails de cette page sont extrêmement curieux.

Douzième tableau : une femme figure les vertus de Magius, la franchise, la candeur, la sincérité et la fidélité. A cette page commence la représentation des mésaventures de Magius. Famagouste est prise d'assaut et mise à sac. Magius est lié, garrotté, mené devant un pacha qui le fait dépouiller de ses vêtements pour mieux juger de sa force physique. On lui impose de rudes travaux. Il conduit un âne chargé de hardes ; et comme il a peine à marcher, son maître, irrité de sa lenteur, lui assène des coups de bâton. Pendant cette correction, un soldat vole les hardes. En un autre endroit, Magius, épuisé de fatigue, tombe à terre : son maître, à l'aide d'un nerf de bœuf, le force à se relever.

Treizième tableau : allégorie, femme exprimant la confiance en Dieu et la reconnaissance; vues du port de Rhodes, de l'île de Scio, etc. Dans un petit port on voit deux petits vaisseaux turcs embrasés : c'est une jeune et belle chrétienne qui, préférant la mort à l'esclavage chez les Turcs, a mis le feu à ces vaisseaux.

Quatorzième tableau : allégorie, la résignation courageuse : vues de Mycènes, de l'île de Vatica, etc. Magius arrive au terme de ses malheurs. Il aborde enfin à l'office de la Santé de Venise. Son vieux père, averti, sort de son palais, va au devant de lui, et l'embrasse avec transport. Un des petits cadres offre une jolie vue de la place Saint-Marc.

Le quinzième tableau est d'une page entière : il représente le sénat de Venise assemblé ; le doge, vêtu splendidement, est assis sur son trône ; treize sénateurs en robe rouge sont à ses côtés ; Magius debout raconte ce qui lui est arrivé depuis qu'il a quitté sa patrie. Cette scène se passe en 1571, l'année de la glorieuse victoire de Lépante.

Le seizième tableau remplit deux pages et surpasse en beauté tous ceux qui précèdent. D'après la tradition, l'auteur est celui qui a peint le jeune Magius : c'est Paul Véronèse ; on le croit sans peine : la composition, l'expression des figures, les détails, tout y est admirable. Dans un beau jardin, Magius, conduit par son père et accompagné par son fils, s'avance vers ses beaux-frères et ses belles-sœurs pour se réconcilier avec eux. Quelle a été la cause de leur désunion ? Il faut la deviner : l'intérêt peut-être. D'après ce qui se passe habituellement, il y a beaucoup de chances pour que de toutes les suppositions, celle-là soit la plus fondée. On avait cru sans doute Magius tué à Famagouste ou mort en esclavage : son retour a trompé d'avides espérances. Quoi qu'il en soit, on s'embrasse, on se pardonne, tout est oublié ou paraît l'être. A gauche, sur le second plan, plusieurs degrés mènent à une belle salle de festin : c'est un riche pavillon dont le toit élégant est supporté par des colonnes : entre les colonnes point de murailles ; le jour et l'air y pénètrent en liberté. Les coupes d'or et de cristal

(1) Nos lecteurs se souviennent que nous avons déjà décrit ailleurs la biographie peinte d'un Allemand du seizième siècle. — Voy. 1841, p. 325.

(2) Paul Véronèse est mort en 1588. Les miniatures ont dû être exécutées environ dix ans avant cette époque.

circulent parmi les convives : la délicatesse vénitienne a des mets plus raffinés que le veau gras de la parabole. La famille est tout à la joie et au plaisir. Au fond s'élève la maison de campagne du père. Des perspectives en diverses directions découvrent au loin de charmants paysages. Sans doute on est aux bords de la Brenta : c'est là que les nobles vénitiens ont leurs palais d'été. Une tête sourit au milieu des festons qui encadrent le tableau. Une pluie de fleurs tombe des cieux sur la maison paternelle. Le bonheur, la paix, respirent dans toute cette belle peinture : on est entraîné, ravi par la fantaisie du peintre, et sous le regard qui ne se lasse point, le vélin prend la dimension d'une vaste toile : cette composition suffirait pour donner à l'ouvrage un prix inestimable.

Le dix-septième et dernier tableau est un acte religieux. Magius et son fils sont à genoux : un ange leur montre un spectacle éclatant ; les gloires du paradis se déroulent dans l'espace ; au milieu d'une enceinte fortifiée, Jésus-Christ apparaît au milieu d'un cortége de saints et de saintes agitant de vertes palmes ; au-dessus, au ciel, on voit trois cercles lumineux dans lesquels sont les trônes, les dominations, les anges, les archanges, etc.

On paraît ignorer à quelle époque cette œuvre si poétique et si amusante est venue de Venise en France. On sait seulement qu'avant d'appartenir à la Bibliothèque royale, elle avait fait partie de la bibliothèque du duc de La Vallière, et antérieurement de celle de Guyon de Sardière.

Beaucoup de mécomptes et d'amertumes sont épargnés à celui dont la pensée se porte naturellement sur ce qu'il doit aux autres plutôt que sur ce qu'il a le droit d'en attendre.

Madame Guizot.

LA WALHALLA.

(Voy. 1836, p. 335.)

La Walhalla, dont nous avons annoncé la fondation et donné une perspective lointaine en 1836, a été inaugurée en grande pompe le 18 octobre 1842, douze ans, jour pour jour, après la pose de la première pierre. A ces deux solennités présidait le roi Louis de Bavière, qui avait conçu, dès 1807, cette idée d'ériger un monument à toutes les gloires de la patrie allemande.

La Walhalla s'élève sur une hauteur assez escarpée, près du bourg de Donaustauf, au centre de la Bavière, vers l'ancienne frontière de la Germanie et de l'Empire romain, à environ huit kilomètres de Ratisbonne, et vis-à-vis des vénérables ruines du château de Stauf, qui fut jadis le théâtre de nombreux combats, notamment dans la guerre de Trente ans.

Le soubassement du temple a 69 mètres de saillie ; sa largeur au mur polygone est de 96 mètres sur 146 mètres de longueur du sud au nord, et sur 43 mètres de hauteur du pied de la première terrasse jusqu'à la marche de la base. La hauteur de tout l'édifice de la Walhalla, y compris le temple, est de 66 mètres ; le temple même, en y comprenant la marche de la base, a 77 mètres de long, 36 mètres de large et 21 mètres de haut jusqu'au faîte. Le temple, comme partie principale de l'édifice, couronne le plateau de la montagne et le soubassement. Ses murailles, percées seulement en deux endroits, au sud et au nord, sont faites de blocs de marbre disposés en couches horizontales et toutes régulières.

On entre dans l'intérieur de la Walhalla par une porte magnifique, dont les vantaux gigantesques sont garnis d'airain au-dehors et lambrissés en érable au-dedans. Chacun des deux battants pèse 42 quintaux. La longueur de l'intérieur du temple, avec l'opisthodome, est de 56 mètres, la largeur de 16 mètres, la plus grande hauteur de 14 à 15 mètres. Les ornements intérieurs sont dans le style ionique.

Le pavé du temple, en dalles de marbre de couleurs différentes, est un chef-d'œuvre de mosaïque. Le plafond suit l'inclinaison du toit ; il est en plaques de métal polies et dorées. Le fond des caissons est en bleu d'azur, avec des étoiles d'or blanc ou de platine, ainsi que les rosettes, les têtes de vis et les pommes de pin ; tandis que les saillies des caissons sont dorées et ornées de rinceaux colorés. Dans les pignons triangulaires qui portent le faîtage du toit, on a placé des figures de la mythologie et de l'histoire héroïque du Nord. Ces figures en métal sont en partie blanches, en partie dorées. Des vitres de glace sont ménagées dans la toiture.

Dans la longueur du temple, des espèces d'avant-corps placés les uns en regard des autres, rompent la monotonie de la ligne droite ; détachés du mur, ils sont formés de deux pilastres saillants de marbre rouge d'Adnet, semblable à l'antique marbre africain. Ces pilastres supportent un architrave avec son entablement, et, en second ordre, deux statues de cariatides sur lesquelles repose le plafond. Dans les retraites entre les pilastres sont placés des bustes, et de distance en distance six statues de femmes ailées, des *Walkyries*, appartenant par le style aux *Victoires* de l'olympe grec, mais vêtues à la mode de la vieille Germanie, comme devaient l'être ces vierges belliqueuses de la mythologie germanique, dont le devoir était d'enlever les héros tombés sur le champ de bataille et de les introduire dans la Walhalla, l'Élysée scandinave. Elles portent des couronnes qu'elles semblent offrir au patriotisme et au génie. Ces statues, en marbre de Carrare, sont dues au ciseau du sculpteur Rauch.

Au fond du temple, un espace réservé et répondant à l'*opisthodome* des temples grecs, forme dans le bas une enceinte décorée de six colonnes ioniques de 8 mètres d'élévation, et dans le haut un grand balcon ouvert sur le temple et soutenu par des cariatides représentant également des Walkyries. De ce balcon, destiné à servir d'orchestre dans les fêtes de consécration célébrées à la Walhalla, part une galerie étroite qui circule des deux côtés longs du temple, et forme, par ses saillies, des espèces de loges au-dessus des pilastres du rez-de-chaussée : les balustrades de ces loges sont surmontées de Walkyries cariatides placées deux à deux. Ces statues, au nombre de quatorze, monolithes de marbre du Danube, de 3^{m},492, sont toutes l'œuvre du célèbre sculpteur de Munich, L. Schwanthaler. Le mélange des couleurs employées dans leur costume produit un effet original : le nu est couleur d'ivoire ; la chevelure, longue et pendante, d'un blond brunâtre ; la peau d'ours tout or ; la tunique de dessus violet-clair, la tunique de dessous blanche ; le tout avec des garnitures peintes et dorées.

Six siéges et huit candélabres de marbre complètent la décoration de la Walhalla. Les murs sur lesquels se détachent les bustes de marbre blanc sont entièrement revêtus de marbres colorés, assortis avec un goût exquis. A l'exception de ces bustes et de la frise en marbre blanc, qui règne dans le haut du mur, tout resplendit de l'éclat de l'or et des couleurs.

Les frontons des deux façades du temple, œuvre de Schwanthaler, sont composés l'un et l'autre de quinze statues de ronde bosse en marbre blanc de Schlanders, dans le Tyrol. Le groupe méridional, vers le Danube, représente au milieu la Germanie, ayant à la droite l'Autriche avec Mayence, la Bavière avec Landau, le Wurtemberg avec un jeune homme assis figurant les petits États de la confédération ; à la gauche la Prusse avec Cologne, le Hanovre avec Luxembourg, la Hesse et la Saxe. Aux coins du fronton sont appuyés sur leurs urnes les fleuves limitrophes,

le Rhin et la Moselle. Le groupe du fronton septentrional représente la bataille dans laquelle Arminius (Hermann) défit les Romains et sauva l'indépendance des peuples germains.

A l'intérieur de la Walhalla, la frise, exécutée par Martin Wagner, et qui règne autour du temple dans une longueur totale de plus de 97 mètres sur une hauteur de 1 mètre 137 millimètres, est divisée en huit sections correspondant à huit époques de l'ancienne histoire germanique.

Les bustes des grands hommes admis aux honneurs de ce Panthéon germanique, et dont le nombre s'élève en ce moment à 96, tous en forme d'hermès et de dimension à peu près égale, sont distribués sur deux rangs le long des quatre parois, les uns sur une espèce de socle continu détaché du mur, les autres au-dessus sur autant de consoles isolées. En plusieurs endroits, il se trouve encore un troisième rang de ces bustes au nombre de trois, disposition qui pourra se compléter dans toute l'étendue du monument, à mesure que des illustrations nouvelles viendront y prendre place.

A l'égard de beaucoup de personnages, on manquait de modèles certains : on a suppléé à l'absence de leurs bustes par des inscriptions. C'est dans la partie supérieure du temple qu'ont été distribués les cartels qui contiennent les grands noms de l'histoire allemande en lettres de bronze doré sur un fond de marbre blanc.



(1) Walhalla. — Vue extérieure.

Voici l'ordre et la disposition des *Inscriptions* (ou Tables de mémoire) et des *Bustes* qui décorent la grande salle de la Walhalla.

CÔTÉ DU MIDI, OU FACE MÉRIDIONALE (1).

Inscriptions. — Première rangée (à la droite de la porte d'entrée). Hermann (Arminius), vainqueur des Romains, 21 ap. J.-C. Marobod, chef des Marcomans, 40. Velléda, prophétesse, 65. — (A la gauche de la porte d'entrée). Egbert Ier, roi d'Angleterre, 810. Charlemagne, empereur. 814. Eginhard, historien, 839. — *Deuxième rangée* (à droite). Rhabanus Maurus (Rhaban Maur), archevêque de Mayence et savant, 856. Arnolphe (Arnoul), empereur, 900. Alfred-le-Grand, roi d'Angleterre, 900. — (A gauche). Guillaume de Cologne, peintre, 1388. Adrien de Babenberg, défenseur de Morat, 1479. Pierre Henlein (ou Hele), inventeur des montres, 1540.

Bustes. — Première rangée (à la droite de la porte d'entrée). Henri l'Oiseleur, empereur d'Allemagne, 936. Othon Ier le Grand, 973. Conrad-le-Salique, empereur, 1039. — (A la gauche). Albert de Haller, médecin, poëte, savant, 1777. Antoine-Raphaël Mengs, peintre, 1779. Marie-Thérèse, impératrice et reine, 1780. — *Deuxième rangée* (à droite). Gotthold-Ephraïm Lessing, savant et poëte, 1781. Frédéric l'Unique, roi de Prusse, 1786.

CÔTÉ DE L'OUEST, OU MUR OCCIDENTAL.

Inscriptions. — Première rangée. Claudius Civilis, chef (général) des Bataves, 100. Hermanrich, roi des Ostrogoths, 375. Ulphila, évêque, 380. Friediger, chef des Visigoths, 380. Alaric, roi des Visigoths, 412. Athaulf, roi des Visigoths, 415. Théodoric, roi des Visigoths, 451. Horsa,

(1) Sur la face principale, ou du midi, celle qui répond au frontispice du temple, la première rangée des inscriptions, suivant l'ordre chronologique, commence à la droite de la porte d'entrée, dans la partie supérieure, à Hermann, et continue tout autour de la salle jusqu'à Eginhard, à la gauche de la porte; la seconde rangée commence à Rhabanus Maurus, et finit à Pierre Henlein.

De même, la première rangée des bustes commence à Henri l'Oiseleur, à la droite de la porte, et finit, à la gauche, à Marie-Thérèse; la seconde rangée commence à Lessing, et finit à Gœthe.

Comme on vient de l'expliquer, l'ordre chronologique, dans chaque rangée, commence et se termine sur la face méridionale.

La date qui suit le nom de chaque personnage est celle de sa mort.

conquérant de la Grande-Bretagne, 451. Genséric, roi des Vandales, 477. Hengist, conquérant de la Grande-Bretagne, 480. Odoacre, roi des Hérules et des Gépides, 497. Clovis, roi des Francs. 511. — *Deuxième rangée.* Othon l'Illustre, duc de Saxe, 912. Arnolphe Ier, duc de Bavière, 937. Sainte Mathilde, reine d'Allemagne, 958. Roswitha, femme poëte,



(La Walhalla. — Vue intérieure.)

1000. Saint Bernward, évêque de Hildesheim, 1022. Saint Héribert, archevêque de Cologne, 1028. Henri III, empereur, 1056. Lambert d'Aschaffenburg, historien, 1077. Saint Othon, évêque de Bamberg, 1139. Othon, évêque de Freysing et historien, 1158. Sainte Hildegarde, abbesse, 1179. Othon-le-Grand, de Wittelsbach, 1183.

Bustes. — Première rangée. Frédéric Ier Barberousse, empereur, 1190. Henri-le-Lion, duc de Saxe et de Bavière, 1195. Frédéric II, empereur, 1250. Rodolphe de Habsbourg, roi d'Allemagne, 1291. Erwin de Steinbach, architecte, 1318. Jean Gutenberg, inventeur de l'imprimerie, 1467 ou 1468. Jean Van Eyk, peintre, 1475. Frédéric-le-Victorieux, électeur palatin, 1476. Jean Müller (Regiomontanus), 1476. Nicolas de Flüe, ermite, 1487. Eberhard-le-Barbu, duc

de Wurtemberg, 1496. Jean Hemling, peintre, 1500. Jean de Dalberg, évêque de Worms, 1503. Jean de Hallwyl, vainqueur de la Bourgogne, 1504. Berthold de Henneberg, électeur de Mayence, 1504. Maximilien Ier, empereur, 1519. Jean de Reuchlin, savant, 1522. François de Sickingen, chevalier, 1523. Ulric de Hutten, chevalier, poëte et savant, 1523. Albert Durer, artiste, 1528. Georges de Freundsberg, général, 1528. Pierre Fischer l'aîné, sculpteur et ciseleur, 1530. Jean Thurmayr, nommé Aventin, historien, 1534. Walther de Plettenberg, grand-maître de Livonie, 1535. Erasme, de Rotterdam, savant, 1536. Théophraste de Hohenheim, médecin, 1541. Nicolas Copernic, astronome, 1543. Jean Holbein, le cadet, peintre, 1554. Charles-Quint, empereur, 1558. Christophe, duc de Wurtemberg, 1568. Gilles Tschudi, historien, 1572. — *Deuxième rangée.* Christophe, chevalier de Gluck, compositeur, 1787. Baron de Loudon, feld-maréchal autrichien, 1790. Wolfgang-Amédée Mozart, compositeur, 1791. Ferdinand, duc de Brunswick, général, 1792. Juste Mœser, avocat de la patrie, 1794. Godefroi-Auguste Burger, poëte, 1794. Catherine II, impératrice de Russie, 1796. Frédéric Gottlob Klopstock, poëte sacré, 1803. Guillaume Heinse, écrivain, 1803. Jean Godefroi de Herder, savant, 1803. Emmanuel Kant, philosophe, 1804. Frédéric de Schiller, poëte, 1805. Joseph Haydn, compositeur, 1809. Jean de Müller, historien, 1809. Christophe-Martin Wieland, poëte, 1813. Scharrnhorst, feld-maréchal prussien, 1813. Barclay de Tolli, feld-maréchal russe, 1818. Prince de Blucher, feld-maréchal prussien, 1820. Prince de Schwartzenberg, généralissime des armées allemandes, 1820. Guillaume Herschel, astronome, 1822. Comte Diebitsch Sabalkansky, feld-maréchal russe, 1831. Baron de Stein, ministre de Prusse, 1831. Comte de Gneisenau, feld-maréchal prussien, 1831. Jean-Wolfgang de Goëthe, poëte et savant, 1832.

CÔTÉ DU NORD, OU MUR SEPTENTRIONAL.

Inscriptions. — Première rangée. Théodoric-le-Grand, roi des Ostrogoths, 526. Totila, roi des Ostrogoths, 552. — *Deuxième rangée.* Saint Engelbert, archevêque de Cologne, 1225. L'auteur du poëme des Niebelungen.

Bustes. — Guillaume, prince d'Orange, fondateur de la république des Pays-Bas-Unis, 1584. Auguste Ier, électeur de Saxe, 1586.

CÔTÉ DE L'EST, OU MUR ORIENTAL.

Inscriptions. — Première rangée. Alboin, roi des Lombards, 573. Théodelinde, reine des Lombards, 626. Saint Emeran, 680. Pepin d'Héristal, duc d'Austrasie, 714. Béda le Vénérable, abbé et historien, 735. Saint Willibrod, premier évêque d'Utrecht, 739. Charles Martel, duc des Francs, 741. Saint Boniface, archevêque de Mayence, 755. Pepin-le-Bref, roi des Francs, 768. Wittekind, général des Saxons, 800. Paul Warnefried, historien, 800. Alcuin, abbé et savant, 804. — *Deuxième rangée.* Walther de Vogelweide (minnesaenger), poëte, 1230. Sainte Elisabeth, landgrave de Thuringe, 1231. Léopold VII, le Glorieux, duc d'Autriche, 1234. Hermann de Salza, grand-maître de l'ordre Teutonique, 1240. Wolfram d'Eschenbach (minnesaenger), poëte, 1251. L'architecte de la cathédrale de Cologne. Arnold de Thurn, fondateur de la ligue des villes Rhénanes, 1264. Albert-le-Grand, évêque de Ratisbonne, 1280. Walther Furst, Werner Stauffacher, Arnold de Melchthal, les trois hommes du Rutli. Frédéric-le-Beau, d'Autriche, 1330. Brunon de Warendorp, fondateur de la ligue Hanséatique, 1369. Arnold Strutthahn de Winkelried, chevalier et cultivateur d'Unterwald, 1386.

Bustes. — Jules Echter de Mespelbrunn, évêque de Wurtzbourg, 1617. Maurice, prince d'Orange, 1625. Jean Kepler, astronome, 1630. Albert de Wallenstein, duc de Friedland, 1634. Bernard, duc de Saxe-Weimar, 1639. Pierre-Paul Rubens, peintre, 1640. Antoine Van Dyck, peintre, 1641. Hugues Grotius, savant et homme d'Etat, 1645. Maximilien comte de Trautmannsdorf, homme d'Etat, 1650. Maximilien Ier, électeur de Bavière, 1651. Amélie, landgrave de Hesse, 1652. Harpertson Tromp, amiral hollandais, 1653. Pâris Lodron, archevêque de Salzbourg, 1653. François Snyders, peintre d'animaux, 1657. Charles X, roi de Suède, 1660. Jean-Philippe de Schoenborn, électeur de Mayence, 1673. Ernest-le-Pieux, duc de Saxe-Gotha, 1675. Michel Adrien Ruiter, amiral Hollandais, 1676. Othon de Guerike, inventeur de la machine pneumatique, 1684. Frédéric-Guillaume de Brandebourg, 1689. Charles V, duc de Lorraine, 1690. Guillaume III, roi de la Grande-Bretagne, 1702. Louis margrave de Bade, feld-maréchal d'empire, 1707. Godefroi baron de Leibnitz, philosophe, savant et homme d'Etat, 1716. Hermann Boerhaave, médecin, 1732. Comte Maurice de Saxe, maréchal de France, 1750. Frédéric Haendel, compositeur, 1753. Nicolas comte de Zinzendorf, fondateur de la communauté des frères Hernutes, 1760. Christophe comte de Munk, feld-maréchal russe, 1767. Jean Winkelmann, savant et archéologue, 1768. Guillaume comte de Schaumbourg-Lippe, général portugais, 1777.

Tous les bustes ont été exécutés par les sculpteurs les plus habiles qu'ait possédés l'Allemagne depuis le commencement de notre siècle : Danecker, Horchler, Wolf, Schoepf, Schadow le père, Rauch, Tieck, les deux Schwanthaler, Imhof, Lossow, J. Herrmann, Widemann, Schaller, Bissen, Wredow.

DE L'INFLUENCE DES FEMMES
SUR LA CONVERSATION.

« Dans les sociétés animées par la conversation des femmes, tous les intérêts se placent par la parole entre toutes les frivolités ; la raison la plus solide, l'imagination la plus active y apportent leurs tributs ; les âmes les plus sensibles y versent leurs effusions ; les esprits les plus affinés y apportent leurs délicatesses ; là tous les sujets se prêtent aux conditions que la conversation impose ; les matières les plus abstraites s'y présentent sous des formes sensibles et animées, les plus compliquées avec simplicité, les plus graves et les plus sérieuses avec une certaine familiarité, les plus sèches et les plus froides avec aménité et douceur, les plus épineuses avec dextérité et finesse, toutes réduites à la plus simple expression, toutes riches de substance et surtout nettes de pédanterie et de doctrine.

» Tout cela est nécessaire chez un peuple où les mœurs ont admis les femmes dans la société en parfaite parité avec les hommes. Admises à partager le plaisir de la conversation, elles l'étaient par cela même à en disputer l'empire, et elles ne devaient pas rester en arrière de cette vocation : et l'empire de la conversation, qui devait leur en assurer un plus étendu, a contribué à étendre le domaine de la conversation elle-même. Elle a embrassé en France toutes les connaissances humaines ; elle a rangé sous ses lois les sciences et les savants ; et dans les occasions où ceux-ci n'ont pu avoir les femmes pour interlocuteurs, ils ont voulu les avoir pour témoins de leurs discussions.

» Les femmes vivant séparées des hommes ont leurs conversations sans doute : c'est pour ces conversations qu'ont été inventés les mots de caquetage, de cailletage, de commérage. Les hommes formant des sociétés séparées de celles des femmes ont leurs conversations aussi : ce sont généralement des dissertations philosophiques chez les Allemands, des discussions politiques, économiques et commerciales chez les Anglais. La pipe, le cigare, la bière, le thé, le vin, mêlent leurs excitations et leurs fumées au faible mouvement des esprits et des imaginations. La conversation

française, commune aux deux moitiés de la société, excitée, modérée, mesurée par les femmes, est seule une conversation nationale, sociale ; c'est, si on peut le dire, la conversation humaine, puisque tout y entre et que tout le monde y prend part. »

Cette intéressante citation vient d'un Mémoire de M. Rœderer sur l'histoire de la société polie en France : imprimé, il y a une dizaine d'années, à un petit nombre d'exemplaires, il n'a pas été mis en vente. Tout imparfait qu'il soit, cet ouvrage est dans une excellente direction. Il n'embrasse malheureusement qu'une période du développement de nos mœurs nationales, car il ne soit cette grande question que de 1600 à 1683; mais comme c'est la période la plus décisive à cet égard, il demeure d'un intérêt général. D'autant plus que dans un temps où cette fleur de politesse, cultivée avec tant de soin et de prédilection par nos pères, considérée avec tant d'admiration et de déférence par les nations étrangères, la jouissance, l'honneur, en un mot, le type caractéristique de la France, semble délaissée et comme menacée de se flétrir par l'oubli des bonnes traditions de la société et l'invasion des mœurs étrangères, tout ce qui peut contribuer à nous rattacher à l'un des principes essentiels des charmes d'autrefois devient un service de premier ordre et en quelque sorte un rappel aux lois de la patrie. Ce n'est que par la politesse que la société familière acquiert tous ses attraits ; ce n'est que par la politesse, par conséquent, que les hommes peuvent mettre au jour toutes les causes honnêtes de bien et de plaisir dont ils sont doués les uns à l'égard des autres. Ainsi l'on peut dire que son culte est essentiellement lié au bonheur et à la prospérité des nations, non moins qu'au perfectionnement moral des deux sexes. Aucun sujet n'est donc plus digne de l'attention des hommes sérieux et bien intentionnés, particulièrement à une époque où la société tend à se reconstituer sur de nouvelles bases, et où il lui importe tant de ne rien négliger, du moins quant au fond, de ce qui a fait précédemment la vertu de la noble et fière nation dans laquelle nous sommes nés. C'est ce qui donne tant d'à-propos à la tentative faite par M. Rœderer pour raviver des souvenirs peu ou mal connus, et qui pour ne se rapporter à la politique que par des fils bien déliés et à demi perdus, n'en appartiennent pas moins aux pages les plus valables de l'histoire. Aussi, soit en profitant des recherches et des aperçus de cet écrivain, soit en nous permettant quelques excursions au-delà de ses limites, et çà et là quelques extensions, toujours en recevant l'impulsion de l'excellent esprit qui l'a guidé, tâcherons-nous de graver dans ce recueil, par quelques traits historiques, l'idée de la politesse française, et de lui retenir les hommages qui lui sont dus en la montrant éternellement digne du culte des bons esprits et des bons cœurs.

— Les botanistes ont une classe de plantes qu'ils appellent *incompletæ;* on peut dire de même qu'il y a des hommes imparfaits et incomplets : ce sont ceux dont les désirs et les efforts ne sont pas proportionnés à ce qu'ils sont capables de faire et de produire.

— L'homme le plus médiocre peut être complet s'il sait se tenir dans les bornes de sa capacité et de son talent. Mais les plus brillantes qualités de la nature sont obscurcies, effacées et anéanties, si cette juste mesure, nécessaire en tout, vient à manquer. Ce mal se fait souvent sentir dans les temps où nous sommes ; car qui pourrait satisfaire aux exigences toujours croissantes d'une époque qui veut que tout se réalise avec la plus grande rapidité?

— Les hommes prudents et actifs qui connaissent leur force et s'en servent avec mesure et circonspection, seuls iront loin dans les affaires du monde. GOETHE.

LE SAGE MALGRÉ LUI.

ANECDOTE ESPAGNOLE.

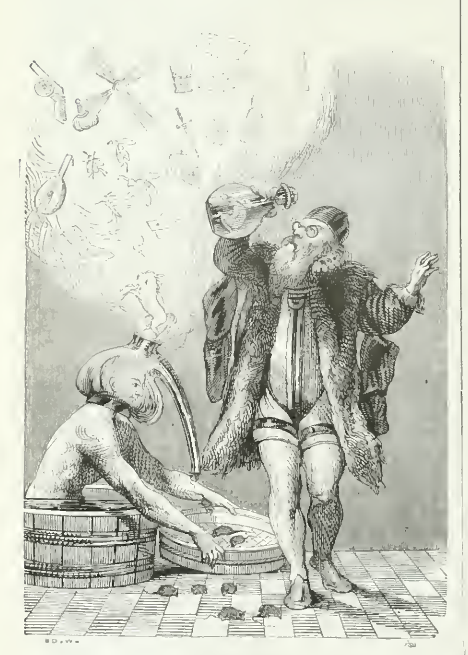
Comme je descendais la grand'rue de Salamanque, je me jetai tout droit dans un gentilhomme qui venait à ma rencontre, le nez en terre, tandis que j'allais à la sienne, la tête sottement tournée en arrière. Le choc fut rude ; le gentilhomme leva le nez, et moi, je retournai la tête. Jugez de ma surprise, quand je reconnus le visage de mon excellent camarade don Luys Cabrère, que je n'avais vu depuis plus de deux ans. Je remarquai d'abord que don Luys, de maigre qu'il avait toujours été, à ma connaissance, avait pris un honnête embonpoint, et, lui secouant cordialement la main, j'allais le complimenter sur cet agréable accroissement de sa personne, *suave incrementum*, comme nous disions à l'Université, lorsque je rencontrai son regard, qui fit aussitôt expirer mes félicitations sur mes lèvres, et me remplit d'un étonnement mêlé d'affliction. Son œil était plein d'une morne langueur et avait perdu tout son éclat, toute sa vivacité ; sa prunelle même semblait en avoir singulièrement pâli, et de bleue qu'elle était, avait pris une teinte fade, comparable à la couleur de violettes cuites dans du lait.

Nous demeurions tous les deux immobiles, à nous regarder; enfin, je lui dis très tristement : — Mon cher bachelier, avez-vous donc été malade? — Hélas! répondit-il, plût à Dieu que je le fusse encore, et que le marteau de tous les diables retentît encore dans ma cervelle ! — Là-dessus il me prit le bras, et se mit à descendre la rue avec moi, baissant de nouveau le nez vers la terre. Je me taisais par discrétion, n'osant le questionner davantage, et attendant qu'il voulût bien m'expliquer l'énigme de ses premières paroles. Est-ce bien don Luys que je tiens par le bras? me demandai-je à moi-même ; don Luys, le plus hardi cavalier, le plus galant *guitarero* de l'Université ; don Luys le fort chasseur, don Luys le beau joueur ; don Luys, que toute la folle jeunesse aimait parce qu'il avait plus d'esprit que de bon sens, plus de gaieté que de sagesse, plus de cœur que de cervelle ; don Luys, enfin, qu'un tout petit grain de folie rendait aimable même pour ses créanciers, et qui voulait un jour se battre avec moi, parce que je refusais de croire aux revenants et aux sorciers, dont lui n'avait jamais songé à mettre en doute l'existence, quoique au fond il s'en souciât autant que des Turcs qui sont en Turquie.

Don Luys s'aperçut à la fin que je rêvais, et il me dit brusquement : — Vous rappelez-vous le conte, qu'on nous faisait à l'Université, de cet Athénien qui allait tous les jours s'asseoir dans l'amphithéâtre désert, et là s'imaginait assister à la représentation des plus belles comédies du monde ? — Oui, répondis-je ; et, si j'ai bonne mémoire, ses amis firent si bien qu'ils le guérirent de sa chimère, ce dont il se plaignit amèrement, regrettant les belles imaginations de son cerveau malade. — Ah ! les misérables ! fit don Luys. Et, comme je le regardais avec un redoublement de surprise : — Écoutez-moi, me dit-il ; je crois que vous avez aimé don Luys, et vous le plaindrez.

« Je ressentais depuis longtemps les plus effroyables maux de tête qu'on puisse imaginer : il me semblait que les parois de mon cerveau étaient frappées à coups redoublés par d'invisibles marteaux, tandis qu'au dedans de ma cervelle se tenait un sabbat digne de Satan lui-même : la souffrance était si vive, que mes yeux enflés paraissaient prêts à sortir de leurs orbites, et que mes cheveux se dressaient tout debout sur ma tête. Il y avait dans la maison où je logeais un homme réputé pour savant ; on ne parlait de lui qu'à mots couverts, parce qu'il passait pour s'adonner aux sciences occultes, et que souvent on entendait dans son cabinet de travail d'étranges détonations, qu'heu-

reusement le grand inquisiteur n'entendait point. La bonne femme qui me veillait, voyant que je souffrais d'une manière horrible, et que ses signes de croix multipliés ne hâtaient point ma guérison, sans me rien dire, courut chercher l'homme de la magie noire, et me l'amena tout aussitôt. Le personnage s'approcha de mon lit, et me prit le pouls : je ne songeai même pas à retirer la main; et, quoiqu'il fût vêtu avec une bizarrerie qui n'annonçait rien de bon, je le pris pour un médecin, et lui dis que je sentais ma tête toute prête à se fendre. Sur quoi il se prit à rire d'une façon étrange, et se dit à lui-même quelques mots dans une langue que je n'entendais point. Puis, il ordonna à la vieille d'apporter un grand baquet tout plein d'eau tiède. Ce qui fut fait. Alors, il me dit qu'il fallait m'asseoir dans ce baquet, et j'obéis machinalement, ne sachant encore ce qu'il voulait de moi, et espérant toujours qu'il adoucirait la violence de mon mal. A peine fus-je assis, comme il m'avait commandé, il me fit entrer la tête dans un alambic de verre, dont le tube plongeait par l'extrémité dans l'eau du baquet, tandis qu'une ouverture était pratiquée à la partie supérieure, au-dessus de ma tête. Quand le magicien m'eut disposé de la sorte, il jeta dans l'eau du baquet je ne sais quelle drogue mystérieuse, qu'il mêla du bout du doigt, avec je ne sais quelles paroles arabes ou hébraïques, qui venaient à coup sûr de l'enfer, et répandaient dans la chambre (la vieille femme me l'avoua plus tard) une forte odeur de soufre.



(Tiré des Proverbes de Lagniet.)

» Cependant je ressentis tout-à-coup un merveilleux soulagement à mes peines ; il me semblait que tous les démons qui faisaient rage en mon cerveau s'enfuyaient l'un après l'autre : le bruit qui m'ébranlait si fort la tête allait s'affaiblissant, et mes yeux déjà se désenflaient. Je me croyais radicalement guéri, lorsque j'aperçus sortir par l'extrémité inférieure de l'alambic une foule de rats de toutes couleurs qui venaient tomber au fond de mon baquet, comme s'ils avaient été poussés par une grande force. Ils étaient tous si gros et si gras, ils avaient l'air si bien portants et paraissaient d'ailleurs si malheureux de leur subite immersion, que je ne pouvais m'empêcher de les plaindre de tout mon cœur. Je levai les yeux pour demander à mon empirique d'où étaient donc venus tous ces pauvres noyés que dégageait le tube de l'alambic ; mais alors, jugez de ma surprise, de mon effroi même : l'ouverture supérieure de ce vase où j'avais la tête enfermée donnait incessamment passage à toutes sortes de petites figures et images qui semblaient ainsi sortir de mon cerveau ; elles en jaillissaient toutes avec une telle vivacité qu'on les aurait dites ailées : et, comme elles étaient apparemment plus légères que l'air, elles s'élevaient toujours plus haut jusqu'à ce que je les perdisse de vue. Ce singulier spectacle, qui m'avait causé d'abord une surprise mêlée de crainte, me parut bientôt le plus curieux et le plus charmant que j'eusse vu de ma vie, et je ne pensais plus a en détacher mes regards. Il me semblait, en effet, que toutes ces petites images aériennes étaient pour moi de vieilles connaissances, et que j'aimais de tout mon cœur depuis longtemps ces figurines que je voyais, à ma grande douleur, s'enfuir de mon cerveau. Hélas ! elles s'envolaient, elles s'envolaient sans retour, et allaient, au gré du vent, chercher sans doute quelque tête meilleure que la mienne pour y élire domicile. Ce que c'était au juste que cet essaim fugitif, je ne saurais vous le dire, en vérité : des guitares, des épées, des éventails, des bouquets, des flacons richement ciselés, des dés, des plumes de panaches ; des femmes brunes et blondes, l'œil bleu ou noir, l'air enjoué ou mélancolique, que sais je enfin ? tout ce qui plaît à nos yeux. — Cependant l'homme de la magie tenait lui-même à la main une sorte de vase transparent dans lequel il me semblait voir s'agiter et se débattre un petit animal singulier qui s'élançait sans cesse contre les parois de sa prison, comme s'il eût voulu les briser; mais toute sa colère demeurait inutile. Le mécréant, qui tenait en sa main le vase, regardait attentivement le petit prisonnier, et cette occupation paraissait le réjouir si fort qu'il riait aux éclats de tout son cœur, et répétait joyeusement : *Animula blandula vagula !* (petite âme folichonne et coureuse). Quand il eut assez examiné l'objet de son hilarité, il me délivra de mon alambic et appliqua l'ouverture du vase qu'il tenait à mon oreille gauche. Je sentis comme un petit chatouillement infiniment doux et agréable, et il me sembla qu'on me rendait une jambe ou un bras qu'on m'avait pris. J'espérais de même que l'alchimiste allait faire rentrer dans mon cerveau tout ce qu'il en avait fait sortir ; mais cet espoir fut trompé : les petites images avaient disparu dans l'air, et les pauvres rats étaient noyés dans le baquet. « Levez-vous, me dit le sorcier, et allez en paix ; désormais, vous n'aurez plus mal à la tête. » Là-dessus il se remit à rire, comme il l'avait déjà fait, et sortit. Je me levai, et je sentis avec effroi un grand vide dans mon cerveau, qui me faisait l'effet d'une vaste chambre démeublée. Depuis ce temps, je suis le plus sage, mais le plus malheureux des hommes, et je regrette chaque jour mes chères sottises qui me tenaient en joie et qui se sont envolées. »

Ce disant, don Luys avait les yeux tout pleins de larmes; il me quitta avant que je pusse lui adresser le moindre mot de condoléance, et que je fusse revenu de la profonde stupéfaction où son récit m'avait plongé. — Depuis, j'ai appris qu'il s'était un peu consolé de la perte de ses vices, et que, presque habitué au calme de la sagesse, il était entré en religion.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

MALAGA, EN GRENADE.



(Cathédrale de Malaga.)

Malaga, dans le royaume de Grenade, est une cité considérable et très commerçante, située au bord de la Méditerranée, dans une baie profonde. Elle est protégée à l'est et au nord par des montagnes élevées, dont les sommets sont quelquefois ensevelis sous la neige, et dont les flancs sont couverts d'oliviers, d'amandiers, d'orangers, de citronniers et de vignobles.

Malaga dut être assez importante sous les Romains, à en juger par les débris de monuments qu'on y a découverts. Sur une hauteur, à l'est, où est situé le château maure en ruine appelé Gibralfaro, on a trouvé des débris de chapiteaux et des colonnes entières de marbre, que l'on croit avoir appartenu à un temple bâti par les Romains. En 1709, en creusant les fondements de la Douane, on découvrit un grand nombre de restes de monuments et de sculptures, entre autres une belle statue de marbre blanc que l'on a prise pour celle d'une impératrice, et une pierre avec une inscription dont la plus grande partie ne peut se lire.

Malaga fut prise à discrétion sur les Maures, par le roi Ferdinand-le-Catholique, en 1487, après une longue résistance. Sa conquête prépara celle de la ville de Grenade.

Les rues de Malaga sont étroites, mal pavées, et souvent tortueuses; ses places, petites et pauvres. La Grande-Place (*plaça Mayor*) mérite peu ce nom; elle est ornée cependant d'une fontaine de marbre d'une très belle exécution: c'est un présent que la république de Gênes fit à Charles I. La ville est entourée d'une double muraille, défendue par des bastions et par un château que les Maures ont construit sur la pointe d'un rocher qui la domine. Son port est abrité par deux belles jetées, dont l'une s'avance jusqu'à 390 mètres dans la mer, et porte un fanal à feux mobiles, qui sert, pendant la nuit, à guider les navigateurs. Près du port, la promenade de l'Alameda, entourée de beaux édifices, est ornée de statues et d'une fontaine. La ville est approvisionnée d'eau par un bel aqueduc qu'un de ses plus riches citoyens, appelé Molina, fit élever à ses frais. La plupart des anciennes maisons, d'architecture moresque, ont été remplacées par des constructions modernes. Le palais épiscopal est un vaste édifice, construit dans le meilleur goût, et la cathédrale est un monument magnifique, dont la tour a 85m,764 d'élévation. Cette cathédrale est bâtie dans un style mixte. L'intérieur est divisé en trois grandes nefs, soutenues par des piliers accouplés avec des colonnes corinthiennes: l'on y distingue l'autel de l'Incarnation, enrichi de marbres de couleurs variées, de belles sculptures, et de deux mausolées, l'un en albâtre, l'autre en marbre.

Aux environs de Malaga on voit un grand nombre de maisons de campagne, de jardins charmants, et de lieux de plaisance. La maison des comtes de Villalcazar, appelée *el Retiro*, mérite d'être remarquée pour son architecture, sa galerie de tableaux, et ses vastes et beaux jardins avec jets d'eau. A l'ouest de la ville est un magnifique pont-aqueduc qui n'est pas encore achevé, et qui servira à passer le Guadaljorce et à conduire à Malaga les eaux de la sierra de Mijas.

Le port de Malaga est un des plus vastes et des plus sûrs de toute la Méditerranée; il peut recevoir dix-neuf vaisseaux de ligne du plus haut bord et contenir quatre cents navires marchands. Mais la mer se retire peu à peu de la plage; elle a déjà reculé de près de 800 mètres, et il est à craindre que Malaga ne soit un jour privée de son port.

La ville actuelle occupe à peu près l'emplacement de la cité commerçante de ***Malaca***, dont Strabon attribue la fondation aux Phéniciens.

UN ORAGE SUR LE SENTIS.

Il arrive quelquefois aux personnes qui s'élèvent sur les hautes montagnes d'être littéralement enveloppées dans l'orage, c'est-à-dire de se trouver au milieu même du tourbillon électrique. Il y a des circonstances dans lesquelles on est si heureusement situé dans une telle position pour faire en quelque sorte partie intégrante de l'orage, que l'on s'en tire sans aucun mal; à peu près comme une paille qui, librement abandonnée au courant, traverse sans déchirure les plus violents remous, tandis qu'elle serait inévitablement brisée si elle adhérait par une de ses extrémités au rivage. M. Arago, dans une des notices de l'Annuaire, a cité de curieux exemples de gens qui sont ainsi entrés, et en s'y sentant tout à l'aise, dans le foyer des éclairs. Mais il s'en faut qu'il en soit toujours de même, et cette leçon n'est pas de celles auxquelles il est permis, sur la foi de la science, de se fier sans réserve. Souvent, en effet, l'on peut se trouver précisément placé au point où s'effectue le choc des deux forces contraires qui causent l'orage, et il est aisé d'imaginer qu'une place comme celle-là n'est pas sûre. Celui qui écrit ces lignes a eu l'occasion, il y a peu d'années, de se trouver ainsi enveloppé dans les nuages orageux sur le mont Tonnerre. Pendant quelques instants, la foudre ne cessa, pour ainsi dire, de pleuvoir autour de lui, et un petit arbrisseau qui faisait saillie à quelques pas, ayant été frappé et déchiqueté, il ne resta au voyageur d'autre ressource que de se coucher à terre, malgré la pluie, afin d'effacer les proéminences de son corps, et de rentrer autant que possible dans la condition générale des éléments de la montagne. Il est probable que, s'il avait eu moyen de monter davantage, même sans sortir de la couche nuageuse, il n'aurait pas tardé à se mettre à l'abri par le fait même d'une pénétration plus avancée dans le gros de la nuée; mais la station qu'il occupait se trouvait exposée à un péril imminent, parce qu'elle était au niveau même de la mêlée. Ces réflexions sur un des chapitres de la savante notice que nous avons citée nous sont venues à l'esprit en lisant le récit d'un événement de ce genre, dont faillit être victime, il y a une dizaine d'années, en travaillant à la mesure des Alpes, un des ingénieurs les plus distingués de la Suisse, M. Buchwalder. Nous pensons non seulement donner un enseignement utile à ceux qui pourraient se voir dans des cas semblables, mais surtout intéresser véritablement les lecteurs en extrayant de l'Exposé de la mesure trigonométrique de la Suisse cette courte narration... Elle est empreinte d'un caractère si vrai, qu'il en reste une impression profonde et qui ne s'oublie pas.

« Le soir, dit ce savant ingénieur, il plut abondamment, et le froid et le vent devinrent tels qu'ils m'empêchèrent de dormir toute la nuit. A quatre heures du matin, la montagne était couverte de nuages; quelques uns passaient sur nos têtes; le vent était très violent. Cependant de plus gros nuages, venant de l'ouest, se rapprochaient et se condensaient lentement. A six heures, la pluie recommença et le tonnerre retentit dans le lointain. Bientôt le vent le plus impétueux annonça une tempête. La grêle tomba en telle abondance qu'en un instant elle couvrit le Sentis d'une couche glacée qui avait 4 centimètres d'épaisseur. Après ces préliminaires l'orage parut se calmer; mais c'était un silence durant lequel la nature préparait une crise terrible. En effet, à huit heures quinze minutes, le tonnerre gronda de nouveau, et son bruit, de plus en plus rapproché, se fit entendre sans interruption jusqu'à dix heures. Je sortis pour aller examiner le ciel et mesurer la profondeur de la neige à quelques pas de la tente. A peine avais-je pris cette mesure que la foudre éclata avec fureur et me força à me réfugier dans ma tente, ainsi que mon aide qui y apporta des aliments pour prendre son repas. Nous nous couchâmes tous deux côte à côte sur une planche. Alors un nuage gros et noir comme la nuit enveloppa le Sentis; la pluie et la grêle tombaient par torrents; le vent soufflait avec fureur: les éclairs rapprochés et confondus semblaient un incendie; la foudre brisée en éclairs mêlait ses coups précipités qui, se heurtant contre eux-mêmes et contre les flancs de la montagne, et répétés indéfiniment dans l'espace, étaient tout à la fois un déchirement aigu, un retentissement lointain, un sourd et long mugissement. Je sentis que nous étions dans le centre même de l'orage, et l'éclair me montrait cette scène dans toute sa beauté et toute son horreur. Mon aide ne put se défendre d'un mouvement d'effroi, et il me demanda si nous ne courions pas quelque danger; je le rassurai en lui racontant qu'à l'époque où MM. Biot et Arago faisaient leurs observations en Espagne, la foudre était tombée sur leur tente, mais n'avait fait que glisser sur la toile sans les toucher eux-mêmes. J'étais tranquille en effet; car, habitué au bruit de la foudre, je l'étudie encore quand elle me menace de plus près. Ces paroles me ramenaient pourtant à l'idée du danger, et je le compris tout entier.

» En ce moment, un globe de feu apparut aux pieds de mon compagnon, et je me sentis frappé à la jambe gauche d'une violente commotion qui était un choc électrique. Il avait poussé un cri plaintif. — Oh! mon Dieu! — Je me retournai vers lui, et je vis sur son visage l'effet du coup de foudre: le côté gauche de la figure était sillonné de taches brunes ou rougeâtres; ses cheveux, ses cils, ses sourcils étaient crispés et brûlés; ses lèvres, ses narines étaient d'un brun violet; sa poitrine se soulevait encore par instants, mais bientôt le bruit de sa respiration cessa. Je sentis toute l'horreur de ma position, mais j'oubliai mes souffrances pour chercher à porter secours à un homme que je voyais mourir. Je l'appelai, il ne me répondit pas. Son œil droit était ouvert et brillant; il me semblait qu'il s'en échappait un rayon d'intelligence, et je me livrais à l'espoir; mais l'œil gauche demeurait fermé, et en soulevant la paupière, je vis qu'il était terne. Je supposais cependant qu'il restait de la vie du côté droit, car si j'essayais de fermer l'œil de ce côté, essai que je répétai trois fois, il se rouvrait et semblait animé. Je portai la main sur le cœur, il ne battait plus; je piquai les membres, le corps, les lèvres avec un compas: tout était immobile; c'était la mort, et je n'y pouvais croire. La douleur physique m'arracha enfin à cette fatale contemplation. Ma jambe gauche était paralysée, et je sentais un frémissement, un mouvement extraordinaire; j'éprouvais en outre un tremblement général, de l'oppression, des battements de cœur désordonnés. Les réflexions les plus sinistres venaient m'assaillir. Allais-je périr comme mon malheureux compagnon? Je le croyais à mes souffrances, et pourtant le raisonnement me disait que le danger était passé. J'atteignis avec la plus grande peine le village d'Alt-Johann. Les instruments avaient été pareillement foudroyés. »

BOUTIQUES DE PARIS.

Depuis une douzaine d'années il s'est fait une révolution dans les boutiques de Paris: non seulement la décoration extérieure et intérieure a pris un développement dont on commence à peine à prévoir le terme, mais encore les relations des diverses industries parisiennes ont subi entre elles de larges modifications. Il y a eu empiétements de professions les unes sur les autres; il y a eu chez quelques unes changement complet.

Les boulangers sont devenus pâtissiers; les épiciers ont fermé avec des vitrages leurs magasins jadis ouverts à tous vents, et ils ont fait invasion dans l'empire des confiseurs et des chocolatiers; les marchands de comestibles ont réuni les attributions des charcutiers, des poissonniers, des fruitiers; les fruitiers deviennent des verduriers, ou tout au

moins des orangers, presque des botanistes; les crémiers luttent avec les glaciers et fournissent des rafraîchissements dans les bals et dans les soirées; les cafés sont des palais éclatants; les papetiers ont élevé des magasins de fantaisie où s'achètent à prix d'or une infinie variété d'*aimables riens* et d'*adorables inutilités*, selon l'expression des marchands.

D'un autre côté, les comptoirs noircis en noyer et l'aune de bois blanc ont disparu, chassés par les bureaux d'acajou, par les bois incrustés et par le mètre métallique et doré; les quinquets fumeux ont cédé la place aux gaz éblouissants; les vitrages à petits carreaux, qui semblaient plutôt destinés à repousser qu'à laisser passer la clarté du jour, sont relégués dans les petites villes de province, tandis que les flots de lumière inondent les marchandises à travers des glaces magnifiques; enfin l'or, le velours, la soie, l'acier poli, le cuivre étincelant et le cristal se disputent les regards des acheteurs.

C'est l'avénement au pouvoir de la bourgeoisie parisienne qui se signale de tous côtés, aussi bien par le luxe particulier des marchands que par les travaux de l'édilité de la ville; car si on examine de près toutes ces modifications introduites spontanément dans les industries parisiennes, on voit qu'elles expriment la tendance des commerçants à s'élever chacun au-dessus de ses attributions primitives, et à introduire dans ses habitudes journalières les habitudes du goût, de la grâce et de l'exquise propreté.

Si cette tendance à accroître et à élever ses attributions par les empiétements peut causer quelque trouble dans les industries voisines, comme cela a paru dans la querelle des pâtissiers contre les boulangers ambitieux; si l'introduction du goût et de la propreté éclate d'abord en actes de luxe et de folles dépenses, ainsi que nous l'avons vu dans des cafés presque aussitôt fermés qu'ouverts, et dans des maisons trop décorées où l'on n'ose habiter bourgeoisement; si les petits négociants envisagent avec quelque crainte le monopole de ces gros capitalistes qui, réunissant toutes sortes d'articles d'un même commerce, les vendent à moins de frais dans des files de magasins grands comme des villages, on n'en doit pas moins applaudir au résultat général de cette quasi-révolution. Les inconvénients seront de peu de durée; plusieurs commencent même à disparaître; d'autres s'effaceront à l'aide de quelques dispositions réglementaires, tandis que les avantages étendront de proche en proche leur bienfaisante influence.

Une meilleure éducation, l'enseignement des arts libéraux, devront forcément accompagner les améliorations matérielles; peut-être même doit-on attribuer celles-ci au développement d'éducation qui avait eu lieu antérieurement. La plus grande importance des magasins accroît immédiatement l'importance de la comptabilité, et l'ordre dans les affaires est souvent un moyen de les faire réussir, en même temps qu'il est une garantie contre la fraude. Des manières policées, un langage pur, sont un accessoire obligé dans des magasins décorés comme l'étaient autrefois les boudoirs; enfin on ne saurait se figurer tous ces progrès sans celui qui les domine tous, c'est-à-dire sans l'élévation et l'honnêteté des sentiments et des mœurs (1).

(1) Il y aurait cependant à tenir compte aussi des inconvénients de ce luxe exagere des boutiques relativement a la bourse et même à la moralité du consommateur: en définitive, c'est lui qui paie l'acajou et les dorures. La séduction plus grande des cafés, par exemple, peut attirer plus qu'il ne faut hors du logis, et contraster d'une maniere fâcheuse avec le modeste intérieur de l'etudiant et du pere de famille. Au retour d'une soirée passée dans ces palais resplendissants, l'humble foyer parait bien triste. L'amour du luxe est contagieux: les desirs augmentent, l'ambition vient, le but de la vie se déplace. Une simplicité élégante et la propreté devraient suffire.

VOYAGE SCIENTIFIQUE D'UN IGNORANT

AUTOUR DE SA CHAMBRE.

(Deuxième article. — Voy. p. 2.)

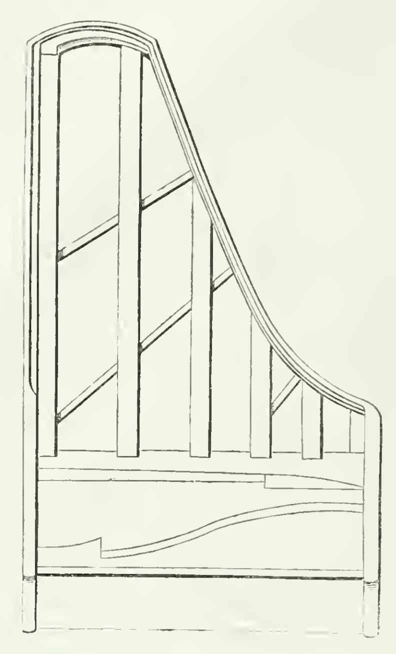
Par où commencerons-nous le voyage? Irons-nous à droite? irons-nous à gauche? Qu'importe, puisque tous les sentiers conduisent au but; au hasard donc de décider. Mes regards tombent sur une sorte de meuble caché et comme mis à l'abri dans un angle: à voir le tapis qui le recouvre et la place qu'on lui a choisie, on reconnaît en lui l'objet de soins particuliers et d'une sollicitude qui va jusqu'à l'affection: aussi n'est-ce point seulement un meuble, c'est plus et c'est mieux. Les autres objets qui nous environnent répondent presque tous à des besoins matériels, ont été inventés par une nécessité physique: cette cheminée afin de nous garantir du froid, ces siéges pour nous reposer de nos fatigues, ce lit pour rendre notre sommeil plus doux; mais dans le meuble dont je parle, rien de pareil: c'est notre âme seule qui l'a demandé, qui l'a rêvé. Création mystérieuse posée sur les limites de l'être et de la matière, il n'est formé que de substances inertes, et cependant, comme s'il vivait, il est mêlé aux plus intimes sentiments de notre cœur; il excite notre joie, il adoucit notre tristesse, il a une voix, on dirait qu'il a une âme: vous avez déjà nommé le piano. Certes, c'est une grande conquête que d'avoir fait pénétrer dans nos demeures, sans les leur abandonner, l'air, la lumière et la chaleur; mais saisir ce qu'il y a de plus insaisissable et de plus libre dans la nature, le son; s'emparer du murmure des feuilles et de l'eau, des bruits de l'air, des chants aériens des oiseaux, de la voix du monde enfin; et après l'avoir saisie, la réduire sous des lois, l'enfermer dans une boîte qui la tient à notre disposition, faire enfin de l'harmonie une sorte d'animal domestique à qui nous ordonnons de parler, de se taire, et qui, semblable à ce chien obéissant, attend à sa place que nous lui permettions de vivre, n'est-ce pas là un phénomène qui va jusqu'à la merveille? Cette merveille ne nous offre-t-elle point un digne sujet d'études?... Commençons donc par lui nos recherches; transportons-nous chez un de nos premiers facteurs, chez un homme qui a fait un art de cette industrie, et une industrie nationale de cet art, et voyons ce que l'on appelle un instrument, et ce que j'appellerais presque un être; voyons-le se former sous nos yeux, organe à organe, membre à membre pour ainsi dire; le spectacle de cette génération successive nous l'expliquera mieux que toutes les descriptions.

Un piano, dans la plus simple expression, est une harpe appliquée sur une table d'harmonie. Prenez des cordes, tendez-les sur une planche légère de sapin, afin d'augmenter la sonorité, et frappez avec un petit marteau sur ces cordes, voilà le piano. Munis de cette définition, entrons dans les ateliers.

Le premier atelier nous montre des ébénistes appelés constructeurs, et fabriquant la boîte que figure notre premier dessin (p. 44, fig. 1).

Tel est le piano dans son état le plus élémentaire: c'est sa charpente osseuse, c'est son corps. Approchez-vous. Quelle construction architecturale! Une masse tout entière en chêne, des parois de plusieurs pouces d'épaisseur; toutes les parties non seulement emboîtées ensemble, mais recouvertes d'un placage en chêne qui n'en fait qu'un seul corps. Est-ce bien là le séjour préparé à cet esprit léger, charmant, aérien, qu'on appelle harmonie? Ne dirait-on pas plutôt qu'il s'agit d'enfermer un ennemi terrible et tout-puissant? C'est qu'en effet, dans cette prison mélodieuse, il va s'établir une lutte énergique et sans relâche, et que du combat seul de forces rivales jaillira cette céleste musique dont la

première beauté sera pourtant un épanouissement libre et sans effort.



(Fig. 1. Boîte du piano.)

Des mains du constructeur, l'instrument est transporté dans le second atelier, et le travail du facteur commence. Le premier organe que l'on place dans ce corps est celui sur lequel tout repose, le centre qui attire et renvoie la vie, le cœur, si l'on peut parler ainsi, la table d'harmonie.



(Fig. 2. Table d'harmonie.)

Plane en dessus, barrée en dessous, la table d'harmonie offre un double aspect, parce qu'elle a un double but : destinée à recevoir les cordes et à supporter en partie leur poids, elle doit être forte ; voilà ce qui a fait inventer ces barres qui la traversent et la soutiennent ; créée pour propager le son, il faut qu'elle soit légère : de là cette ténuité de la table même. Ce n'est pas tout : en vous approchant de plus près, vous voyez que cette surface, au lieu d'être formée d'un seul morceau, se compose d'un assez grand nombre de pièces collées les unes auprès des autres, et dont les fibres ligneuses sont dans des positions différentes. C'est là le secret d'un des plus ingénieux détails du piano. L'expérience a appris que les bois à fibres verticales, étant par cela même plus serrés et forts, sonnaient plus haut, et que les bois à fibres transversales, étant plus mous et moins compactes, sonnaient plus bas; afin donc que cette table qui porte toutes les cordes, depuis la plus aiguë jusqu'à la plus grave, fût en rapport dans toutes ses parties avec le son des cordes, on a imaginé de la former de petites pièces de bois différentes de tissu et de fibres, de sorte que les morceaux à fibres transversales et à résonnance plus grave fussent placés sous les grosses cordes, et ceux à fibres verticales sous les petites. Un tel assemblage demande une singulière connaissance des bois et beaucoup d'habileté dans leur disposition : aussi un bon tableur est-il un ouvrier rare, et un piano a déjà plus d'une chance d'être bon quand il arrive muni d'une excellente table d'harmonie dans le troisième atelier où nous allons le suivre.

Nous y voici. Sans doute ici, pour première opération, on va attacher les cordes ; mais non... Je vois qu'on a fait d'abord plusieurs travaux préparatoires. Quel en est donc le but? Pourquoi a-t-on consolidé le cintre de la caisse (A) par une plaque de fer? Pourquoi, dans la longueur du piano, avoir établi ces arcs-boutants en fer de 13 millimètres d'épaisseur et de 30 de hauteur? Pourquoi, en travers de la caisse, ces tiges de fer? Contre quelle force effrayante s'arme-t-on donc ainsi? Contre quelle force ?... contre ces petits fils légers et brillants dont quelques uns sont à peine perceptibles; contre les cordes. Ces cordes, dont la plus grosse a tout au plus quelques millimètres de diamètre, ces cordes sont un ennemi indomptable et effréné ; sans le sommier de fer qui revêt le cintre où elles sont attachées, elles arracheraient le bois et enlèveraient les pointes d'attache : sans ces arcs-boutants qui maintiennent l'écartement entre le sommier et la caisse, elles courberaient l'un vers l'autre les deux bouts du piano... Savez-vous quelle est leur force ?... la force de six chevaux : elles tirent dix mille kilos. Mais maintenant la prison est solide, les précautions sont prises, une résistance énergique les attend, on peut les poser, on les pose.

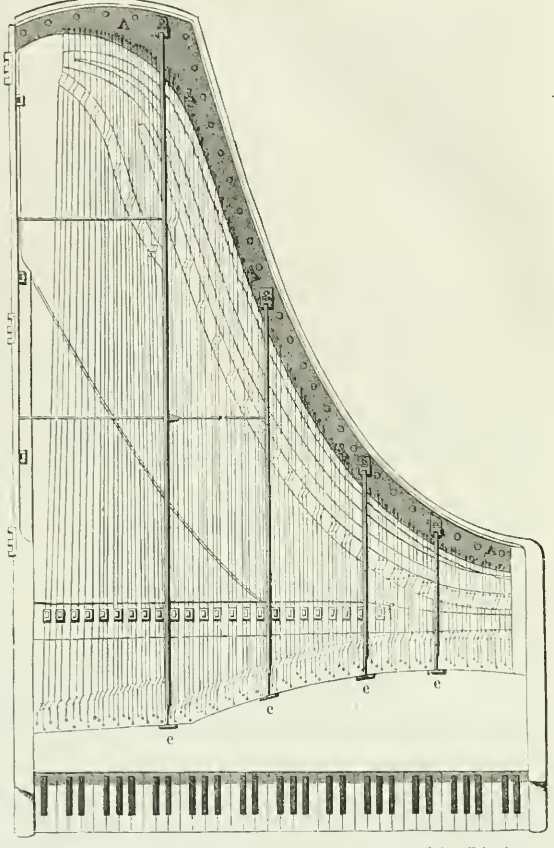
Arrêtons-nous un moment devant cet appareil. Retenues à l'une des extrémités par des pointes d'attache, et à l'autre par des chevilles qui servent à les monter ; affermies dans leur tension et leur solidité d'accord par cette coupe que vous remarquez au point de départ de la vibration, et qui leur fait faire angle, les cordes, dans leur ensemble, nous présentent l'aspect d'une harpe, avec des différences de grosseur, de longueur, et, ce que vous ne pouvez voir ici, de couleur. Pourquoi ces trois différences? Les expliquer ce sera résoudre les trois problèmes de l'émission des sons, de leur nature et de la fabrication des cordes.

Commençons par la différence de longueur. Un piano à queue embrasse une échelle de sons considérable, puisqu'il ne contient pas moins de six octaves et demie, c'est-à-dire un registre trois fois plus étendu que celui des plus belles voix humaines... Qui lui a permis de s'agrandir ainsi ?... l'inégalité de grandeur dans les cordes. Voici comment. Prenez une corde quelconque et tendez-la, elle produira un son ; coupez-la par le milieu, en ayant bien soin de laisser la tension égale, elle donnera l'octave aiguë du premier son produit ; coupez cette moitié par la moitié, vous aurez encore une autre octave ; enfin divisez la corde par quart, par tiers, par sixième, vous obtiendrez la tierce,

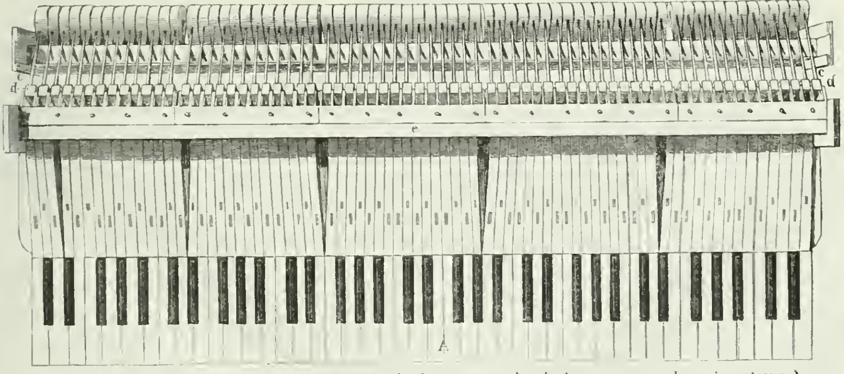
la quarte, la sixte, etc. Ainsi la subdivision régulière de la corde créant les différents sons, ou, autrement dit, les sons devenant plus aigus à mesure qu'on raccourcit la corde, on est arrivé à cette inégalité dans la grandeur pour pouvoir embrasser une plus grande étendue d'octaves.

Mais alors, direz-vous, à quoi bon l'inégalité de grosseur, puisqu'il suffit de diviser par parties calculées une corde d'un certain diamètre pour la faire monter à tous les tons? Pourquoi n'avoir pas composé le piano de cordes d'un même volume? C'est que le son n'est pas seulement différencié par la longueur de la corde, il l'est encore et pour autant par le degré de tension auquel elle est soumise. En effet, vous avez vu souvent accorder votre piano; vous avez remarqué que quand on détend une des cordes, le son baisse, et que quand on la retend il monte; d'où il suit qu'en principe la plus grosse corde du piano, celle qui correspond à l'*ut* grave, pourrait, à force de tension, donner le son le plus aigu, et que la corde la plus mince pourrait, à force de distension, descendre jusqu'à la note la plus grave; mais en réalité, dans le premier cas, la tension excessive briserait la grosse corde, et dans le second la distension rendrait la petite si lâche, que le son produit serait inappréciable pour notre oreille.

Il a donc fallu chercher un remède à cet inconvénient, et on l'a trouvé dans une autre loi physique. Plus un corps vibre de fois dans un temps donné, plus le son qu'il produit est aigu. Or, une petite corde tendue au même point qu'une grosse donne, et cela se conçoit, un nombre incomparablement plus grand de vibrations par seconde (la différence entre la première et la dernière corde du piano est de 3 626 à 64); dès lors, combinant ensemble ces deux lois qui font dépendre l'élévation des sons, et de la grandeur et de la longueur des cordes,



(Fig. 3.— A, cintre de la caisse. — *e*, arcs-boutants. — *f*, étouffoirs.)



(Fig. 4.—A, touches.—B, tête du marteau.—*c*, manche du marteau.—*d*, noix du marteau.—*e*, barre à marteaux.)

on est arrivé, par une suite d'expériences et de calculs, à former la harpe du piano d'un assemblage combiné de cordes de différents diamètres et de différentes mesures.

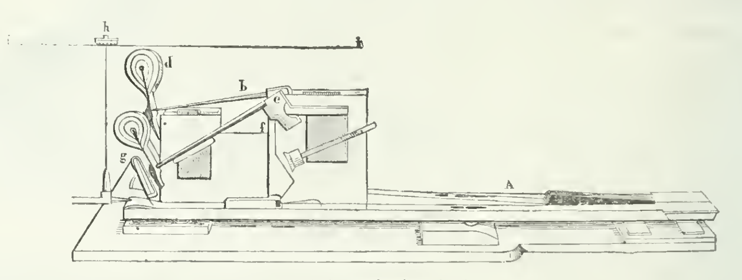
Venons maintenant à la différence de couleurs. Ordi-

nairement le piano offre 32 cordes rouges ou blanches pour les seize notes les plus graves qui sont à deux cordes, et 192 grises pour les soixante-quatre autres. Les grises sont en fer cémenté; les rouges et les blanches sont recouvertes en cuivre ou en trait argenté. Dans le principe, les cordes se faisaient en fer; mais le fer se cassant très facilement à la percussion des marteaux, on le remplaça par des cordes anglaises, dites d'acier, mais qui, en réalité, sont des cordes d'un fer choisi, soumises à une préparation particulière appelée cémentation. Voilà pour les plus petites cordes; quant aux grosses, on s'aperçut bientôt que les cordes de fer cémenté, lorsqu'elles dépassaient un certain diamètre, ne donnaient plus un son parfaitement juste; de là l'idée, pour les dernières notes graves, de rouler autour d'une corde en fer un cuivre rouge très ductile qui, en raison de sa ductilité même, semble se coller et s'incorporer à elle, et par le mélange des deux métaux produit un son plus grave et plus juste : l'emploi du trait argenté dans les cordes tient au même principe et arrive au même résultat.

Notre instrument étant armé de ses 224 cordes (on met deux ou trois cordes par note pour augmenter la sonorité et pour que la rupture de l'une d'elles n'arrête pas l'exécution), et l'harmonie étant régularisée, il faut faire marcher ce monde sonore. Où est le moteur? où est le marteau? Passons dans le quatrième atelier, et examinons le problème de la production du son, en voyant poser ce que l'on appelle la mécanique du piano.

Ici les difficultés se multiplient. Au premier coup d'œil, il semble facile de faire vibrer cet appareil, et notre imagination se représente aussitôt un clavier composé d'un certain nombre de touches, dont chacune, terminée par un marteau et correspondant à une corde, la frappe, et produit le son. Mais ce n'est rien de produire le son, il faut l'arrêter; ce n'est rien de l'arrêter, il faut pouvoir le prolonger; ce n'est rien encore de le prolonger, il faut pouvoir le modifier. Et ce marteau, comment le faire agir? Restera-t-il près de la corde après l'avoir frappée? mais ses oscillations vont interrompre les ondulations de la corde et arrêter le son. Retombera-t-il aussitôt? mais par le fait même de sa chute il rebondira jusqu'à la corde si rien ne le retient, et produira un bruit désagréable si rien ne l'amortit.

La mécanique du piano, qui remplit toutes ces délicates conditions, se compose des touches A, de l'échappement qui vous est représenté dans la figure 5 par la lettre *f*; de la barre des marteaux (*l*), du marteau, composé lui-même de la noix, du manche, de la tête (*e*, *b*, *d*), et enfin de la chaise que vous voyez à la lettre *g*. Le doigt abaisse la touche, la touche fait lever l'échappement (*f*), l'échappement lève la noix du marteau (*e*), le marteau monte jusqu'à la corde (*i*); mais à peine l'échappement l'a-t-il élevé jusqu'à une certaine hauteur qu'il rencontre ce bouton posé en biais et que vous figure la lettre M : seul immobile au milieu de tout ce mouvement, ce bouton (qui tient à la vis à régler) force l'échappement à quitter le nez de la noix du marteau, et le marteau, n'étant plus soutenu, retombe, à peine la corde frappée, sur la chaise (*g*), qui le saisit et l'empêche de rebondir et de vibrer. Ainsi s'accomplit cette double condition de la chute immédiate du marteau, et de la chute sans bruit. Reste encore la corde, la corde qui, frappée par le marteau, vibrera plusieurs secondes si vous ne l'arrêtez, et vous forcera d'attendre qu'elle ait fini de vibrer pour attaquer une autre note. Comment donc étouffer le son? Le voici. Reprenez le dessin qui vous représente tout l'intérieur du piano : remarquez-vous, au-dessus des cordes, et posant sur elles, une suite de petites têtes désignées par la lettre *f*? Ce sont des morceaux de feutre surmontés d'un morceau de bois et appelés étouffoirs. Chaque note, comme vous le voyez, a son étouffoir posé à cheval sur elle au moyen de deux petits fils de métal qui descendent dans l'intérieur du piano, et qui vont tous se fixer, se réunir dans un petit clavier caché, correspondant aux touches du grand clavier. Tant que l'instrument est muet, l'étouffoir reste sur la note. L'exécution commence, le doigt frappe une touche : aussitôt l'étouffoir, qui est en rapport avec elle, comme nous l'avons dit, l'étouffoir se lève et laisse vibrer la corde. Tant que le doigt presse la touche, l'étouffoir demeure en l'air, et la corde vibre toujours; mais à peine avez-vous quitté la touche, qu'il redescend sur la corde et étouffe le son. Voilà le problème résolu; mais ce n'est pas tout. Les étouffoirs étaient une nécessité, ils devinrent bientôt un perfectionnement; ils avaient permis d'arrêter et de prolonger le son, ils aidèrent à le modifier. Telle est la fécondité du travail : vous cherchiez une invention, vous en trouvez deux; les étouffoirs deviennent les pédales.



(Fig. 5. Détail de la mécanique du piano.)

Nous nous sommes tous servis des pédales, et nous savons qu'en appuyant sur la pédale droite, par exemple, on double l'intensité du son, et qu'en pressant la pédale gauche, on le diminue; mais le secret de ce mécanisme mérite examen. Les pédales sont attachées à deux tiges de fer verticales qui traversent le piano dans sa hauteur, et vont se fixer, l'une, celle de droite, dans le petit clavier intérieur où sont réunis tous les étouffoirs; l'autre dans les touches du grand clavier. — Eh bien, pressez la pédale forte, la pédale de droite : soudain tout le petit clavier des étouffoirs, et par conséquent tous les étouffoirs, se levant à la fois, chaque note touchée parle pour ainsi dire par trois voix, et en outre, le son qu'elle produit, se répandant sur toutes les cordes non frappées, mais délivrées des étouffoirs, y éveille mille échos dont elle s'enrichit. Appuyez-vous, au contraire, sur la pédale douce, soudain tout le grand clavier glisse légèrement de gauche à droite, et les marteaux, ne trouvant plus à frapper qu'une ou deux des trois cordes, ne produisent plus que le tiers ou les deux tiers du son. Ainsi, par ce double effet, se forment ces délicieuses teintes de clair-obscur, ou ces admi-

rables éclats de pleine lumière qui nous éblouissent et nous touchent : ainsi cet instrument mérite le nom charmant et profond de piano-forté (doux et fort), qui exprime une des lois les plus fécondes de tous les arts et un des besoins les plus puissants de notre nature, la loi du contraste.

Tous les organes vitaux de l'instrument ainsi créés, il n'a pas cependant encore tous ses membres, il lui faut les pieds qui le soutiennent ; le couvercle, le fond, la lyre, et autres accessoires : c'est le travail des ferreurs ; puis viennent les vernisseurs, chargés de le polir et de le rendre digne des regards. Après eux, il passe chez l'égaliseur, qui choisit la peau la plus souple, la plus élastique, la divise et la répartit avec un soin minutieux, comme le tableur pour les pièces de sa table d'harmonie ; et prenant alors les marteaux, déjà garnis de cuir, de buffle et de daim, il les recouvre d'une dernière enveloppe moelleuse, pour qu'ils puissent produire ces sons veloutés qui charment aussi bien le cœur que l'oreille : l'égaliseur met ensuite toute cette organisation en équilibre, l'accorde douze fois, et le livre au chef, qui, après l'avoir examiné en entier, et essayé une fois encore, écrit : *Vu* ; et lui délivrant ainsi son passeport, le lance dans le monde,... il vit !

Il vit, mais par combien d'ouvriers a-t-il passé ? combien d'industries différentes a-t-il requis ? combien de pays a-t-il mis à contribution ? Tenant aux métiers par la serrurerie, la menuiserie et la mécanique, aux sciences par l'acoustique et la physique, aux arts par son essence même, il ne renferme pas moins de quarante-quatre substances différentes : il emploie du fer, du cuivre, de l'acier, du laiton, de l'argent, du plomb, de l'ivoire, de la soie, du drap, de la peau, et seize espèces de bois différentes. Il demande le chêne pour la charpente, parce que le chêne est plus solide ; le hêtre pour les endroits où il faut des chevilles, parce qu'il les serre en se resserrant ; le cèdre pour les manches à marteaux, parce qu'il est léger et élastique ; le cormier pour les sillets, parce qu'il est dur et lisse ; le poirier pour les échappements, parce que l'échappement doit se taire, et que le poirier n'est pas sonore ; le tilleul pour les claviers, parce que le tilleul se coupe facilement et travaille peu ; il lui faut les sapins blancs de Norvége pour les remplissages ; les sapins rouges de Russie, gras, compactes et non saignés, pour les arcs-boutants, et les vibrants sapins de la Suisse pour les tables d'harmonie. Ce n'est pas tout ; il va emprunter à la Guinée ses ivoires verts, au Sénégal ses ivoires blancs ; dédaigneux de nos buis indigènes, et ne les trouvant pas assez riches de nuances et de nœuds, il demande sa parure extérieure à la puissante végétation des Antilles, se revêt des magnifiques bois d'acajou, d'ébène, de palissandre, et offre ainsi à notre admiration le spectacle d'un objet auquel il faut, pour se produire, six contrées et trois continents.

Créé au prix de tant de soins, il a besoin des mêmes soins pour vivre. Être délicat et fragile, il redoute le froid et le chaud, l'humidité et la sécheresse, le travail et le repos. Si vous le jouez trop, il se fatigue ; si vous le jouez trop peu, il se rouille. Choisissez-lui un logis convenable, et dans le logis une place qui ne soit qu'à lui, ni auprès d'un poêle, ni entre deux croisées, ni à côté d'une porte. Car, hélas ! il porte en lui un ennemi terrible, éternel, sa substance même, le bois. Le bois n'est jamais complétement mort ; vous avez beau le couper au moment où il a le moins de sève, dans l'hiver ; le faire sécher pendant plusieurs années, le débiter avec art, tuer enfin sa force de toutes les façons, l'étincelle de vie que la nature a mise en lui est si puissante qu'elle s'endort, mais ne s'éteint pas. Le mois de mai arrive-t-il : ce morceau de bois, séparé de son tronc depuis dix ans peut-être, enfermé dans cette boîte depuis cinq, s'aperçoit que le printemps est venu, le printemps, le moment de croître, et il commence à s'agiter. Ouvrez-vous une fenêtre, laissez-vous entrer un souffle humide : soudain, à travers sa prison massive, il le pompe, il l'aspire, il se gonfle, et voilà le pauvre instrument désorganisé et malade ; or, pour lui, être malade, c'est mourir ; car, comme toutes les choses exquises, il n'existe qu'à la condition d'être parfait.

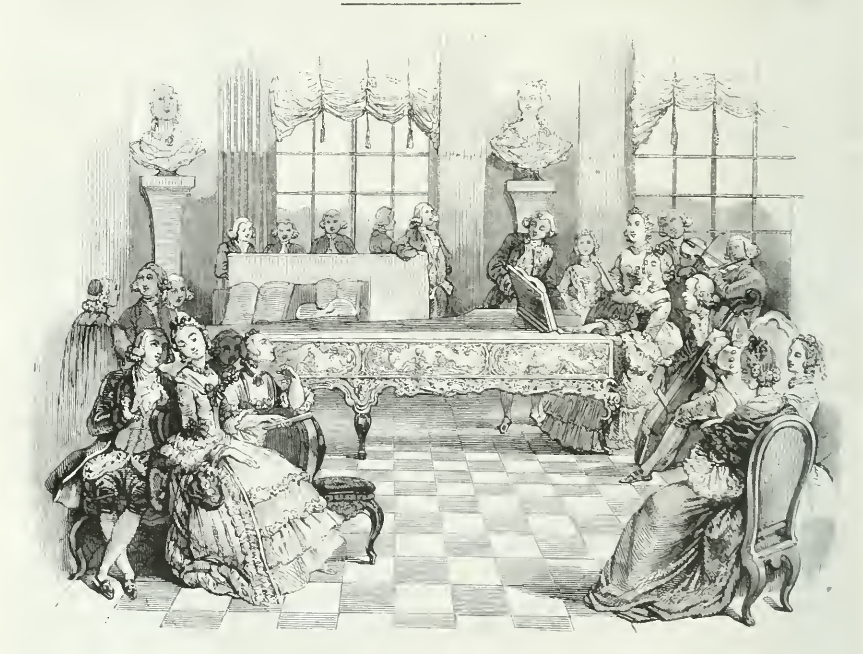
Pour tout autre ouvrage matériel, et n'ayant que l'utilité en vue, on peut se contenter d'un à peu près. Qu'une commode, qu'une armoire s'ouvre avec plus ou moins de facilité, ce n'en est pas moins une armoire et une commode ; mais, pour un piano, la moindre altération le détruit dans le fond de sa nature, en fait un objet horrible au lieu d'un objet charmant : c'est Apollon changé en Marsyas.

Nous avons dit tout ce qu'il coûte ; mais que de compensation dans ce qu'il donne ! Quand je le regarde, il me semble voir en lui un de ces génies bienfaisants dont la riante imagination de nos pères peuplait les maisons bénies pour les protéger ! Quel hôte charmant ! Quelle animation il répand dans la vie domestique ! Image non seulement de l'harmonie matérielle, mais de l'harmonie morale, il est pour les âmes ce que le coin du feu est pour les corps, un centre qui réunit tout. Il sert aux études de l'enfant, il sert aux talents de la mère, il délasse le père fatigué, ramène quelquefois le mari absent, et les confond tous dans le partage d'une jouissance qui est en même temps une occupation. La lecture à haute voix, cette agréable compagne des soirées d'automne, offre moins d'agrément et d'utilité : il y a des personnes qu'elle ennuie, des distraits qu'elle endort, des ignorants qui ne la peuvent comprendre, des esprits fatigués qui ne la peuvent suivre. Mais grâce au piano, voici une habitante nouvelle qui entre chez vous ; elle plaît à tous les âges et à toutes les professions : que vous soyez ignorant ou savant, jeune ou vieux, Français ou Allemand, n'importe, vous êtes homme, elle parle une langue que vous comprendrez, et que, nous le croyons, tout le monde parlera bientôt.

Un progrès insensible, mais assuré, amène cette révolution dans nos mœurs. L'art de la musique, non pas comme exécution instrumentale, mais comme reproduction des chefs-d'œuvre par la voix, entre peu à peu dans notre éducation, et tend à restituer à l'homme un de ses plus précieux priviléges. Semblables à des enfants qui, ayant reçu en héritage de leurs pères un jardin planté en partie d'arbres fruitiers et en partie de magnifiques fleurs, cultiveraient le verger avec mille soins et laisseraient périr le parterre, les hommes, comme des fils ingrats, négligent la moitié des biens de Dieu, et dans le plus beau de ses dons, la voix, ils laissent de côté, sinon la plus utile, du moins la plus charmante part, le chant. Nous parlons, nous ne chantons pas : est-ce donc que la parole peut tout dire ? n'y a-t-il pas en nous mille sentiments, mille affections, et les plus profondes peut-être, que ne sauraient rendre les mots, avec leur précision sèche, brève et circonscrite ? La puissance de la musique commence où celle de la parole expire ; et le chant est la voix de tout ce qu'il y a d'infini en nous, comme la parole est l'expression de tout ce qu'il y a de fini. Aussi, rendre un peuple musicien, c'est presque opérer une rénovation sociale. L'exécution de la musique d'ensemble est un des plus vifs mobiles de fraternelle concorde : outre ce qu'il y a de sympathique dans la fusion même des voix, qui semble être la fusion des âmes, combien ne réunit-elle pas d'hommes qui sans elle ne se seraient jamais connus ? combien ne rapproche-t-elle pas de rangs que la naissance ou la fortune éloigneraient l'un de l'autre, combien crée-t-elle enfin de groupes d'amis rassemblés par le plus pur de tous les liens, une admiration commune ? Dites à un appréciateur de Gluck qu'il a près de lui un homme qui interprète avec talent ce grand maître : il ne s'informera ni de son titre ni de son nom ; il aime Gluck, il chante Gluck, le voilà de la famille. Enfin la musique d'ensemble, introduite dans nos

réunions, ranimera cet esprit de sociabilité qui faisait une de nos gloires et qui fait un de nos regrets, rapprochera les femmes et les hommes, et régénérera, sous une autre forme, cette causerie française, si délicieusement maniée par nos pères, mais qui peut-être ne suffit plus seule aux sentiments nouveaux et plus profonds où nous a jetés le passage à travers deux révolutions.

Cependant il faut un soutien à cette musique; il faut, pour qu'elle puisse être exécutée, une base d'harmonie sur laquelle elle s'appuie, un instrument qui l'accompagne et la complète. Or, qui peut remplir ce beau rôle, si ce n'est le piano? Également propre, par la richesse de son organisation, à la première place et à la seconde; habile tout à la fois à rendre les œuvres écrites pour lui, à reproduire les grandes œuvres instrumentales réduites à sa taille, et à servir de soutien à la voix; orchestre et instrument tout ensemble, c'est à lui, à lui seul, d'être l'introducteur de cette nouvelle muse dans le monde moderne. Les autres instruments restent stationnaires ou rétrogradent: les violons d'il y a cent ans étaient supérieurs à ceux d'aujourd'hui; mais le piano se perfectionne toujours, se métamorphose sans cesse; en même temps qu'il grandit comme puissance, il baisse comme prix; pendant qu'il se déploie en magnifique instrument à queue pour les grands concerts, il se rapetisse en *pianino* pour trouver place dans les plus petits réduits, il se sent le représentant d'une cause populaire; aussi, comme le monde l'accueille! La France, au commencement du siècle, ne comptait que cinq ou six facteurs, qui fabriquaient cinq ou six cents pianos par an; aujourd'hui Paris seul renferme plus de deux cents manufacturiers, qui font plus de six mille instruments. Quelle surprise et quel juste orgueil remplirait l'âme de Schrœder, le modeste inventeur du piano, si, tout-à-coup renaissant, il était transporté au milieu des immenses ateliers de Pleyel, qui fournissent à eux seuls, chaque année, plus de neuf cents instruments, emploient trois cents ouvriers, possèdent des chantiers de bois indigènes et exotiques pour plus de quatre mille pianos; en peuplent non seulement Paris et la France, mais encore l'Italie, la Belgique, les États-Unis, le Mexique, les Antilles, et envoient ainsi par tout le monde des propagateurs du plus noble des arts! Que dirait Schrœder à cette vue, lui qui a peut-être mis deux ans à vendre le petit instrument à cinq octaves qu'il avait mis plus d'un an à faire? Telle est l'histoire des inventions humaines; tel est leur fécond enseignement. Il ne faut qu'un homme pour trouver une idée, mais il faut des siècles pour l'achever et la produire. Dieu, comme pour unir ensemble les générations, et nous dire bien haut que nous ne pouvons rien qu'en nous associant les uns aux autres, Dieu a voulu que tout inventeur ne pût presque jamais lire que le premier mot du problème qu'il devine, et que toute grande idée fût le résumé du passé et le germe de l'avenir. Ainsi s'anéantit l'orgueil individuel, convaincu d'impuissance dès qu'il est réduit à lui seul, mais ainsi se relève le génie noble et désintéressé qui se sent lié par son œuvre à l'humanité tout entière, et qui aime ses semblables comme des frères en travail, comme des associés en gloire, mieux encore, comme des amis auxquels il laisse son enfant à élever.



(Un Concert au dix-huitieme siecle. — D'après Augustin Saint-Aubin.)

Bureaux d'abonnement et de vente, rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LE CHOIX D'HERCULE,

APOLOGUE DE PRODICUS (1).



(Musée du Louvre. — Hercule entre le Vice et la Vertu. — Tableau de LAIRESSE (2).)

A peine sorti de l'enfance, à cet âge où les jeunes gens, devenus maîtres d'eux-mêmes, font déjà voir s'ils suivront le chemin de la vertu ou celui du vice, Hercule s'assit dans un lieu solitaire, ne sachant laquelle choisir des deux routes qui s'offraient à lui. Soudain, il voit s'avancer deux femmes d'une taille majestueuse. L'une, joignant la noblesse à la beauté, n'avait d'autres ornements que ceux de la nature; dans ses yeux régnait la pudeur, dans tout son air la modestie : elle était vêtue de blanc. L'autre avait cet embonpoint qui accompagne la mollesse, et sur son visage apprêté la céruse et le fard altéraient la couleur naturelle. La démarche altière et superbe, les regards effrontés, parée avec coquetterie, elle se considérait sans cesse elle-même, et ses yeux cherchaient des admirateurs; que dis-je? elle se plaisait à regarder son ombre. Lorsqu'elles furent toutes deux plus près d'Hercule, la première vint à lui sans hâter le pas; mais l'autre, voulant la prévenir, accourut vers lui.

Hercule, lui dit-elle, je vois que tu ne sais quel chemin tu dois prendre. Si tu me fais ton amie, je te conduirai par la route la plus douce et la plus facile; aucun plaisir ne te sera refusé, aucune peine n'affligera ta vie. D'abord tu n'auras à redouter ni la guerre ni les vains succès; ta seule occupation sera de trouver les boissons et les mets qui pourront te plaire, ce qui flattera le mieux les yeux et les oreilles, l'odorat et le toucher, les amours avec toute leur ivresse, le sommeil avec toute sa douceur, et tu ne songeras qu'au moyen le plus court d'être heureux. Et si tu crains de manquer jamais des trésors qui assurent les plaisirs, rassure-toi, je t'en comblerai sans jamais prescrire à ton corps ni à ton esprit de travaux pénibles; tu jouiras des travaux des autres; tout, pour t'enrichir, te sera légitime. Je donne à ceux qui me suivent le droit de tout sacrifier au bonheur.

O vous que je viens d'entendre, répondit Hercule, quel est votre nom? — Mes amis, dit-elle, me nomment la Félicité; mes ennemis, mes calomniateurs m'ont appelée la Volupté.

Cependant l'autre femme s'était avancée; elle parle en ces termes : Et moi aussi, Hercule, je parais devant toi : c'est que je n'ignore pas de qui tu tiens le jour; c'est que ton éducation m'a révélé ton caractère. J'espère donc, si tu choisis ma route, que tu vas briller parmi les grands hommes par tes exploits et tes vertus, et donner un nouvel éclat à mon nom, un nouveau prix à mes bienfaits. Je ne t'abuserai pas en te promettant les plaisirs; j'ose t'apprendre avec franchise les décrets des dieux sur les hommes. Ce n'est qu'au prix des soins et des travaux qu'ils répandent le bonheur et l'éclat sur votre vie. Si tu désires que les dieux te soient propices, rends hommage aux dieux; si tu prétends être chéri de tes amis, que ton amitié soit généreuse; si tu ambitionnes les honneurs dans un Etat, sois utile aux citoyens; s'il te paraît beau de voir tous les Grecs applaudir à ta vertu, cherche à servir la Grèce entière. Veux-tu que la terre te produise des fruits abondants, tu dois la cultiver; que tes troupeaux t'enrichissent, veille sur tes troupeaux; aspires-tu à dominer par la guerre, à rendre tes amis libres et tes ennemis esclaves, apprends des guerriers habiles l'art des combats, et que l'expérience t'enseigne à le pratiquer; veux-tu enfin que ton corps devienne robuste et vigoureux, souviens-toi de l'accoutumer à l'empire de l'âme et de l'exercer au milieu des fatigues et des sueurs.

(1) Prodicus, né dans l'île de Céos, disciple de Protagoras, vivait environ 400 ans av. J.-C. Son apologue d'Hercule entre le Vice et la Vertu, conservé par Xénophon, est considéré comme un des plus beaux morceaux de l'antiquité grecque. La traduction que nous donnons est tirée du Cicéron édité par Leclerc.

(2) Gérard de Lairesse est né à Liége en 1640. On l'a surnommé le Poussin hollandais; son style est loin cependant de pouvoir être comparé à celui de ce grand maître. L'imagination et la facilité sont les qualités que l'on admire le plus dans les œuvres de Lairesse. Le choix d'Hercule a inspiré un grand nombre de sculpteurs et de peintres. Nous avons préféré la composition de Lairesse, parce qu'elle est pour nous une occasion de donner une idée de la manière de cet artiste, et aussi parce qu'elle fait partie de notre galerie nationale

Ici, sa rivale l'interrompit. Ne vois-tu pas, Hercule, les obstacles et la longueur de cette route qui mène, dit on, au bonheur? Moi, je t'y conduirai par un chemin court et fleuri.

Malheureuse, reprend la Vertu, de quel bonheur viens-tu parler? Quels plaisirs connais-tu, toi qui ne veux rien faire pour en mériter; toi qui préviens tous les besoins qu'il est doux de satisfaire, et qui jouis sans avoir désiré; toi qui manges avant la faim, qui bois avant la soif; qui pour assaisonner tes mets délicats, emploies les mains les plus savantes; qui pour boire avec plus de charme, amasse des vins somptueux, et cours çà et là chercher de la neige en été; qui pour dormir plus doucement, imagines de fins tissus, de riches tapis, étendus sur des lits superbes? Tu cherches le sommeil, non par besoin de repos, mais par oisiveté. Tes amis, instruits par tes leçons, passent la nuit en plaisirs coupables et la plus grande partie du jour dans une lâche inaction. Tu es immortelle, mais les dieux t'ont chassée, et tout homme de bien te méprise. Jamais tu n'as entendu les plus doux concerts, tes propres éloges; jamais tu n'as vu le plus doux spectale, celui d'une bonne action qui vient de toi. Quel homme voudrait te croire quand tu lui parles, te secourir quand tu l'implores? Quel homme sensé oserait se mêler à tes vils adorateurs? Jeunes, ils traînent un corps languissant; plus âgés, leur raison s'égare: aux plaisirs brillants d'une jeunesse oisive, succèdent les ennuis d'une vieillesse laborieuse; honteux de ce qu'ils ont fait, accablés de ce qu'ils font, ils ont couru dans leur premier âge de délices en délices, et réservé tous leurs maux pour leur déclin. Moi, je suis la compagne des dieux, la compagne des hommes irréprochables; sans moi, rien de sublime parmi les dieux ni sur la terre. Je reçois les plus grands honneurs et des puissances divines, et de ceux d'entre les hommes qui ont le droit de m'honorer. L'artisan n'a personne qui le soulage plus que moi dans ses peines; le chef de famille n'a pas d'économe plus fidèle; l'esclave, d'asile plus assuré; les travaux pacifiques, plus d'encouragement efficace; les exploits militaires, de meilleur garant du triomphe; l'amitié, de nœud plus sacré. Ceux qui me chérissent trouvent dans le boire et le manger un plaisir qu'ils n'achètent pas: ils attendent seulement que le besoin leur ait commandé. Le sommeil leur est plus agréable qu'aux riches indolents; mais ils se réveillent sans chagrin, et jamais l'heure du repos n'a pris sur celle du devoir. Jeunes, ils ont le plaisir d'entendre les éloges des vieillards; vieux, ils aiment à recueillir les respects de la jeunesse. C'est avec joie qu'ils se rappellent leurs actions passées; ils font avec joie ce qui leur reste à faire; et c'est moi qui leur concilie la faveur des dieux, l'affection de leurs amis, les hommages de leurs concitoyens. Quand le terme fatal arrive, l'oubli du tombeau ne les ensevelit pas tout entiers, mais leur mémoire toujours florissante vit dans un long avenir. Imite leur grande âme, ô jeune héros!

Hercule dit pour jamais adieu à la Volupté, et prit la Vertu pour guide.

LES ESCLAVES NOIRS.

Vers l'année 1824, un croiseur anglais donna la chasse à un navire qui venait d'enlever sur la côte d'Afrique quatorze nègres pour les transporter aux Antilles. C'était *la Jeune-Estelle*, capitaine Olympe Sanguines. Pendant cette poursuite, plusieurs barriques flottantes passèrent à côté du croiseur: il y fit peu d'attention, supposant que les fugitifs avaient jeté des tonnes d'eau pour alléger leur course. Arrivés sur le pont de *la Jeune-Estelle*, les visiteurs ne découvrirent aucun esclave; mais tout-à-coup des gémissements s'étant échappés d'une barrique placée dans un coin, cette barrique fut ouverte, et l'on y trouva, presque expirantes, deux négresses d'environ quatorze ans. Tout s'expliqua. Le temps n'avait sans doute pas permis aux pirates d'anéantir la dernière trace de leur crime, en faisant suivre à cette barrique le sort de celles que les croiseurs anglais avaient rencontrées sur mer.

On se rappelle que l'honorable M. de Staël exposa un jour publiquement les fers, menottes, poucettes, carcans, dont se servent les négriers pour enchaîner leurs victimes; il les avait rapportés d'un de nos ports où la fabrication et la vente s'en faisaient au su de tout le monde. Ce spectacle excita un frémissement d'horreur universel. D'affreuses révélations parvenaient alors aux Chambres législatives. Tantôt on apprenait que sept cents noirs avaient été trouvés à bord d'un navire, enchaînés par le cou et par les jambes, dans un entrepont où chacun d'eux, disent les relations, avait *moins d'espace qu'un homme mort n'en occupe dans le cercueil*. Les malheureux ne pouvaient ni demeurer debout, ni s'asseoir, ni se coucher; mais ils étaient pliés en deux sur eux-mêmes. Et c'est dans cette situation qu'ils devaient faire une traversée de dix-huit cents lieues, jetés les uns contre les autres par le roulis du bâtiment, meurtris et déchirés par leurs fers, privés d'air et d'eau sous la zone torride, et en proie aux maladies les plus infectes et les plus répugnantes. — Une autre fois, c'étaient trente-neuf esclaves jetés à la mer, parce que, devenus aveugles, ils n'étaient plus de vente; et les assureurs, considérant ces esclaves comme une *marchandise avariée*, en remboursaient la valeur.

De pareilles scènes sont devenues *rares;* mais cela suffit-il à l'humanité? Elles seront possibles aussi longtemps qu'il existera des contrées où l'homme sera vendu et utilisé comme un bétail. C'est en vain qu'on a cherché la répression de la traite dans un droit de visite réciproque et dans la multiplication des croiseurs; elle se fera moins, sans doute, quand elle se fera difficilement; mais ces difficultés même augmenteront le prix des esclaves et stimuleront la cupidité des marchands de chair humaine; elle se fera moins, mais elle se fera avec plus d'adresse et de cruauté. Les victimes seront entassées dans des espaces plus étroits encore, leurs prisons mériteront d'autant mieux le nom de *cercueils flottants* qu'on leur a si justement donné; et si l'allure suspecte du pirate éveille les soupçons des croiseurs, s'il est poursuivi par eux, la crainte du châtiment lui inspirera de nouveaux crimes.

Chaque expédition de traite se compose d'une série d'attentats contre l'humanité. Le négrier se rend à la côte d'Afrique; il entre en marché avec des facteurs qui se chargent de composer sa cargaison; et ceux-ci se la procurent, soit par des enlèvements clandestins, soit en achetant des captifs, excitant ainsi la cupidité des peuplades sauvages qui se livrent des combats sanglants pour augmenter le butin: on calcule que la possession de chaque esclave coûte la vie à trois personnes. Les vieillards sont le plus souvent massacrés; les jeunes gens des deux sexes sont emmenés à la côte, chargés de carcans à peu près semblables à ceux que naguère une barbare curiosité allait voir river au cou des forçats dans la cour de Bicêtre, et que ces malheureux portaient quand leur chaîne vivante en se rendant au bagne effrayait nos grandes routes. Les pauvres nègres croient marcher au supplice; car il est impossible de leur ôter la pensée que les blancs les achètent pour les tuer et les manger. Le sort qui les attend n'est guère préférable.

Si la livraison n'a pas lieu, quelquefois le marchand égorge ses captifs, afin de s'épargner la peine et les frais nécessaires pour les reconduire dans l'intérieur du pays. Si la livraison se fait, les esclaves sont emmagasinés dans l'entrepont d'un navire, de la façon que nous avons décrite.

Dans l'intérieur d'un négrier, les pièces de *bois d'ébène*, c'est ainsi qu'on nomme la marchandise humaine, sont arrangées avec une économie de terrain bien cruelle. On dirait des bijoux rangés dans un écrin: les hommes, les

femmes, les enfants sont régulièrement casés par rang de taille, afin d'occuper le moins de place possible. Ils sont enchaînés deux à deux par les pieds et par les mains. Cette torture se prolonge quelquefois pendant plusieurs mois; car, sans compter le temps nécessaire pour compléter le chargement, il faut de six à huit semaines environ pour la traversée.

Cette traversée accomplie, les nègres sont débarqués; des affiches publiques annoncent qu'il est arrivé une provision de bras nouveaux. Exposition sur le marché, vente au plus offrant. Hommes et femmes, parents et enfants, sont dispersés sur des habitations éloignées, sans espoir de se retrouver.

Alors commence pour chacun une nouvelle série de souffrances. Le nègre qui dans son pays se livrait à l'inaction naturelle des climats chauds, ou se bornait à la pratique de quelques industries faciles, pour satisfaire aux besoins les plus simples, va creuser péniblement la terre, sous un soleil brûlant, stimulé par le fouet dès que ses forces épuisées refusent un service inaccoutumé. Voilà pour son corps. Quant à son âme, le maître l'a reçue inculte et grossière; il se garde bien de la tirer de l'ignorance et de l'abrutissement, elle deviendrait impatiente du joug.

Telles étaient les conditions de l'esclavage dans un temps peu éloigné de nous. Elles en diffèrent aujourd'hui beaucoup moins qu'on ne le croit peut-être; car une pareille institution ne subsiste que parce qu'elle déprave celui qui en jouit presque autant que ses victimes. Si les actes de férocité ont en grande partie cédé à l'adoucissement général des mœurs, l'état de minorité morale et intellectuelle des esclaves est maintenu systématiquement. Dans l'Amérique du Nord, où, à la honte d'un peuple libre, l'esclavage souille encore plusieurs États, la peine réservée aux meurtriers est prononcée contre l'homme qui enseigne à lire aux esclaves. Toute fondation d'école rencontre également dans nos colonies d'opiniâtres résistances: et jusqu'à l'époque où l'Angleterre accomplit l'émancipation des siennes, il a fallu, de la part des sociétés religieuses, d'incroyables efforts pour y établir les églises et les écoles qui ont préparé les noirs à la pratique de la liberté.

La cause des nègres est, depuis près d'un siècle, un sujet de luttes littéraires et législatives; l'humanité y a gagné son terrain pied à pied. Elle a conquis d'abord aux États-Unis, peu de temps après leur déclaration d'indépendance, des décrets prohibitifs de la traite; puis, en 1792, une ordonnance d'abolition en Danemark; en 1807, un semblable bill du Parlement anglais, obtenu après vingt ans de discussions, et pour lequel il fallut la généreuse réunion de deux grands adversaires politiques, Fox et Pitt; puis une déclaration du congrès de Vienne, flétrissant cet infâme commerce; puis, de la part du gouvernement des Bourbons, quelques mesures restrictives mal exécutées; et enfin, les recensements ordonnés dans nos colonies après 1830, qui ont rendu à peu près impossible l'introduction de nouveaux esclaves.

Quant à l'esclavage lui-même, il a été supprimé chez les quakers d'Amérique, dès l'année 1751, par un engagement mutuel entre eux; mais la France peut revendiquer l'honneur de la première émancipation prononcée législativement. La Convention nationale abolit l'esclavage colonial par un décret du 4 février 1794. Il semble que ce soit à tort que l'on a prétendu attribuer à ce décret les troubles de Saint-Domingue; les uns avaient eu lieu précédemment, par suite de démêlés entre les blancs et les mulâtres libres qui demandaient à jouir des droits de citoyens; les autres éclatèrent en 1802, lorsque le premier consul Bonaparte essaya de rétablir l'esclavage, et ils eurent pour conséquence la perte de notre grande colonie; elle était demeurée paisible aussi longtemps que le décret de 1794 avait été respecté.

Enfin, le 28 août 1833, cette date doit être enregistrée dans les annales de l'humanité, l'Angleterre a donné un bel exemple au monde civilisé en détruisant tout esclavage dans ses possessions coloniales (à l'exception malheureusement de l'Inde asiatique). Le bill d'émancipation établissait pour les noirs une sorte de noviciat, sous le nom d'apprentissage. Soumis à un travail contraint, mais avec certaines garanties, ils ne devaient arriver qu'au bout de quatre ans pour ceux des villes, au bout de six ans pour ceux de la campagne, à l'affranchissement complet. Cet état intermédiaire donna lieu à des tiraillements, à la suite desquels, sur l'initiative des colonies elles-mêmes, la délivrance immédiate et générale des apprentis fut prononcée.

Sept cent mille esclaves virent tomber leurs fers le même jour, et ce jour fut consacré par eux à des fêtes religieuses: leur premier mouvement fut de courir dans les temples remercier Dieu de la liberté dont ils allaient jouir. On eut le droit d'en conclure qu'ils n'en abuseraient point.

Cette espérance n'a pas été trompée. Aucun désordre n'a troublé les colonies britanniques, et les crimes et délits y ont généralement diminué; les affranchis se montrent surtout avides d'instruction pour eux et pour leurs enfants.

Mais un fait s'est produit auquel on pouvait s'attendre: les anciens esclaves, habitués à voir dans la culture de la canne à sucre le signe de la servitude, redoutant d'ailleurs les fatigues de ce travail, car la servitude, en prodiguant le bras des hommes, a mis des entraves à tous les progrès mécaniques, les anciens esclaves se sont éloignés des plantations; ils se livrent aux petites industries, au trafic, et surtout au jardinage, qui favorise leur goût naturel pour la vie de famille. Les sucreries ont été fort négligées, au grand détriment des colons. Cependant des nouvelles récentes semblent prouver que les ouvriers libres commencent à y retourner, séduits par l'élévation du salaire que des habitudes de bien-être leur font de jour en jour apprécier davantage. D'ailleurs la disette des bras fait introduire dans la culture et dans la fabrication des perfectionnements qui sans doute rendront à ce travail toute sa prospérité.

Le succès de l'émancipation a donc été complet sous le rapport moral, et ses inconvénients sous le rapport industriel auront bientôt disparu.

En présence d'une pareille expérience, la France comprend qu'elle ne peut plus hésiter: l'opinion publique s'émeut et presse le gouvernement de faire cesser un état de choses réprouvé par l'humanité et dont la prolongation mettrait en danger les colonies elles-mêmes. Un canal que l'on peut franchir en quelques heures sépare la terre de liberté de la terre d'esclavage: l'émigration ruine aujourd'hui celle-ci; demain l'insurrection peut la bouleverser.

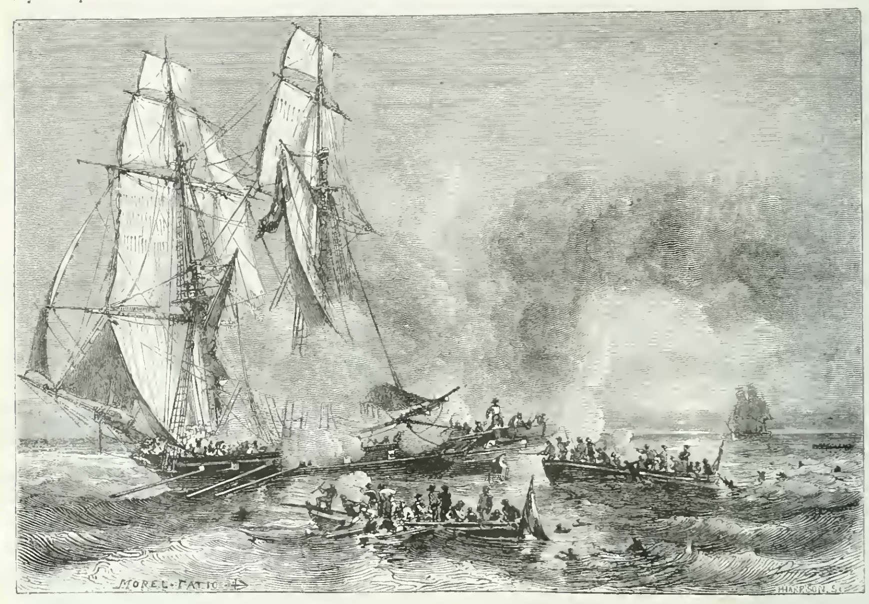
Divers plans d'émancipation ont été soumis au pouvoir législatif, et enfin le gouvernement a formé une nombreuse commission, chargée d'examiner l'ensemble des questions coloniales. Cette commission, dont M. le duc de Broglie a été le président et le rapporteur, vient de publier son travail.

Elle conclut à la libération générale et simultanée des esclaves; mais en les conservant, pendant dix années encore, dans un état de servitude mitigée, afin de les préparer à l'affranchissement complet. Après le terme de cette période, ils seront encore assujettis à une sorte de tutelle, qui durera dix autres années.

Peut-être cette prudence est-elle extrême. Tous les voyageurs éclairés et les colons de bonne foi tombent d'accord sur ce point, qu'un décret de délivrance serait sans danger réel pour la tranquillité des colonies. La seule inquiétude, mais elle est sérieuse, et l'Angleterre en offre la preuve, c'est de voir la grande culture abandonnée presque entièrement; la production du sucre, réduite comme elle pourrait l'être, au moins momentanément, porterait une atteinte funeste à la prospérité coloniale; elle serait un fait grave aussi pour la métropole, en présence d'une loi qui frappe de droits

presque prohibitifs la fabrication des sucres indigènes.

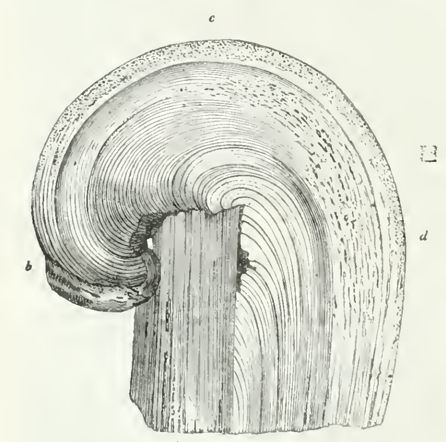
Il faut donc maintenir le travail dans les sucreries. Mais n'y a-t-il pour cela d'autre moyen que la conservation de l'esclavage ? Au nom de l'humanité, déclarons le contraire, et croyons fermement que l'introduction des machines et des bons procédés de culture et de fabrication, en rendant le



(Bâtiment négrier fuyant les cruiseurs et jetant ses esclaves à la mer. — Tableau et dessin de M. Morel-Fatio.)

travail moins pénible aux ouvriers libres, donneront à ce grand problème une solution plus conforme à ses vœux.

DE LA VIE COMMUNE DES TRONCS DU SAPIN BLANC.

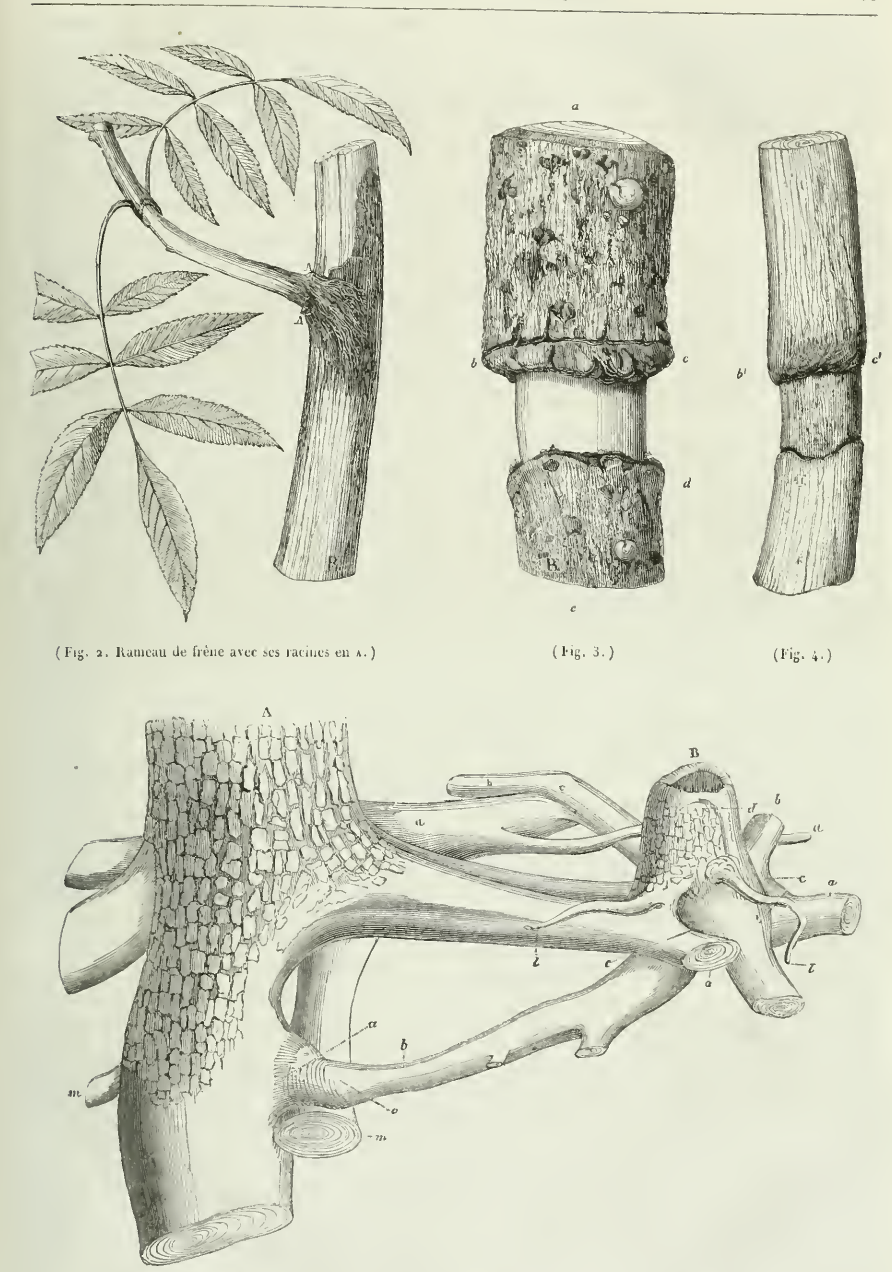


(Fig. 1. Souche de sapin blanc qui a continué à végéter.)

On trouve deux espèces de sapin (*Abies*) dans les montagnes de la France : l'une est le sapin blanc (*Abies pectinata*), l'autre le sapin rouge (*Abies excelsa*). Ces deux espèces se distinguent aux caractères suivants : le sapin blanc a le tronc et le commencement des racines blanchâtres; dans l'autre, ces parties offrent, au contraire, une teinte rougeâtre. Les branches du sapin blanc sont horizontales; celles du sapin rouge s'inclinent vers la terre à leur extrémité. Les feuilles du sapin blanc sont insérées perpendiculairement à l'axe de la branche, comme les dents d'un peigne ; celles du sapin rouge sont obliques à l'axe de la branche ; les feuilles du premier sont aplaties et d'un vert foncé ; celles du second sont arrondies et d'un vert plus tendre. Ces différences sont surtout frappantes sur de jeunes branches.

Quand des sapins *blancs* ont été abattus, la souche qui reste offre souvent un phénomène curieux. Au lieu de pourrir sur place elle continue à végéter, et il se forme un bourrelet circulaire autour de la partie supérieure de la souche ; ce bourrelet (fig. 1, *bcd*) se compose d'un nombre de couches ligneuses, quelquefois égal au nombre d'années qui s'est écoulé depuis l'époque où l'arbre a été abattu. Quand ce bourrelet devient considérable, alors il se replie en dedans débordé autour de la circonférence de la section, et forme ainsi un anneau circulaire qui enveloppe la souche de l'arbre dont l'intérieur est souvent complétement pourri. Dans notre figure, *a* représente une partie de la vieille souche au haut de laquelle on remarque encore les traces de coups de hache.

M. Dutrochet est le premier qui ait signalé ce phénomène dans les forêts du Jura, et il fit ressortir immédiatement l'importance de ce fait pour la théorie de l'accroissement des arbres en diamètre. En effet, la formation de nouvelles couches de bois à la circonférence de la souche est un acte de végétation identique à celui qu'on observe dans les arbres vivants. La souche continue non seulement à vivre, mais



(Fig. 2. Rameau de frêne avec ses racines en A.)

(Fig. 3.)

(Fig. 4.)

(Fig. 5. Racines d'un sapin blanc vivant A entre-greffées avec celles d'une souche B de sapin abattu.)

encore elle grossit. Or il existe une théorie de l'accroissement des arbres en diamètre due à Dupetit-Thouars, et dont les principes fondamentaux sont les suivants.

Un bourgeon qui se développe sur une branche donne naissance à une tige ornée de feuilles et de fleurs. C'est donc un végétal nouveau qui, au lieu d'être implanté dans le sol,

est fixé sur un tronc. Ce végétal a des racines; ces racines descendent entre l'écorce et le bois; l'entrelacement de ces racines forme la nouvelle couche ligneuse qui se développe chaque année en dehors de celle de l'année précédente. Il serait trop long de rapporter ici l'ensemble de faits et d'expériences sur lesquels Dupetit-Thouars fondait son opinion. Nous l'essaierons peut-être un jour. Bornons-nous pour le moment à en rapporter deux qui suffiront pour faire voir combien cette théorie est satisfaisante. Coupez au premier printemps une jeune branche de frêne ou de peuplier, à un ou deux décimètres du tronc; puis enlevez tous les bourgeons et n'en laissez qu'un seul près de l'extrémité du tronçon. Lorsque ce bourgeon aura donné naissance à un petit rameau de 3 à 4 centimètres de longueur, alors coupez-le avec la branche qui le supporte, laissez macérer le tout trois à quatre heures dans l'eau, et enlevez l'écorce avec précaution : vous trouverez un faisceau de fibres qui, partant de la base du jeune rameau, s'étale en divergeant sur la branche qui le porte. Quand le morceau de bois est desséché, ces fibres rappellent complétement l'apparence des racines. (Voy. fig. 2, A.)

Une autre expérience, bien propre à confirmer la précédente, est d'une exécution encore plus facile. Enlevez sur un jeune arbre (saule, peuplier, frêne) un anneau d'écorce circulaire, puis laissez-le vivre pendant quelques années, vous verrez que la partie de l'arbre (fig. 3, *bac*) qui est au-dessus de l'anneau grossira tous les ans, tandis que celle qui est au-dessous (*def*) conservera toujours le même diamètre. De plus, il se formera un bourrelet *bc* à la partie supérieure de la plaie, tandis que l'inférieure *fd* ne changera pas. Ces faits s'expliquent aisément dans la théorie de Dupetit-Thouars. Les racines de tous les bourgeons de l'arbre (fig. 4) descendent chaque année sous l'écorce jusqu'à l'anneau circulaire *b'c'*, où elles trouvent le chemin coupé, et s'accumulent en se repliant sur elles-mêmes; de là l'accroissement en diamètre de cette partie de l'arbre et la formation d'un bourrelet. La portion du tronc qui est au-dessous de la section ne grossit point, parce que les racines des bourgeons de l'arbre n'arrivent pas jusqu'à elle, l'enlèvement d'un anneau d'écorce ayant intercepté leur marche.

On comprend maintenant que la formation sur les souches du sapin blanc d'un bourrelet composé de couches ligneuses semblait inexplicable dans cette théorie. Vous affirmez, disaient ses adversaires, que les nouvelles couches de bois sont formées par les racines de tous les bourgeons de l'arbre; mais ici il y a formation de couches de bois, et cependant, non seulement les bourgeons, mais l'arbre lui-même n'existent plus. L'argument semblait victorieux, et les partisans de Dupetit-Thouars n'avaient aucune raison solide à lui opposer.

Trois physiologistes allemands, Reum, Ratzeburg et Goeppert, ont successivement indiqué les causes de la formation des bourrelets sur les souches de sapins; et loin d'être une objection à la théorie de Dupetit-Thouars, ce phénomène devient un argument en sa faveur. Nouvelle preuve que dans les sciences on ne saurait assez discuter la valeur d'une objection isolée, lorsqu'elle est contraire à un ensemble de faits bien constatés.

Quand plusieurs troncs de sapin sont placés dans le voisinage les uns des autres, leurs racines se rencontrent et s'entre-greffent de la manière la plus intime; non seulement l'écorce, mais encore le bois se soude, et il en résulte que ces arbres ont pour ainsi dire une vie commune. Si donc vous abattez un de ces arbres, la souche continue à recevoir les prolongements des bourgeons et les sucs des arbres voisins; elle vit à leurs dépens. Ce sont leurs feuilles qui élaborent la sève, et les bourgeons qui émettent les racines dont l'ensemble formera les couches ligneuses. Cela est si vrai, que jamais il n'y a de bourrelet formé sur un sapin isolé ou entouré d'arbres d'une autre espèce. Si l'arbre nourricier est abattu par le vent ou tué par la foudre, l'accroissement de la souche s'arrête, et elle ne tarde pas à pourrir.

La figure 5 représente un tronc et une souche de sapin dont les racines sont entre-greffées. A est le tronc nourricier d'un arbre de 20 mètres de haut; B est la souche à bourrelet; les racines marquées *a a a a a* sont des racines du tronc nourricier greffées avec celles de la souche; les racines *b b b* de la souche sont greffées avec celles du tronc; *c c c* sont les points de soudure; *l* et *l* sont de petites racines libres émises par le bourrelet; *m m m* sont les racines libres du tronc nourricier.

On doit se demander pourquoi il ne se forme pas de bourrelets sur les souches d'autres arbres tels que les hêtres, les frênes, les érables, les saules, etc. Cela peut tenir à deux causes qu'il serait intéressant d'étudier. Ces arbres repoussent du pied, suivant l'expression des jardiniers, c'est-à-dire que des bourgeons se développent sur la souche et donnent naissance à des branches; par conséquent le bourrelet ne se forme pas et l'arbre se reproduit, ou bien les racines de ces arbres ne se greffent pas entre elles; et alors, dans le cas où l'arbre ne repousse pas du pied, il n'y a pas de bourrelet formé.

Le sapin blanc n'est pas le seul arbre dont les souches présentent le phénomène de la formation d'un bourrelet : on en a vu aussi sur le sapin rouge (*Abies excelsa*). Les racines de cette espèce ont autant de tendance à s'entre-greffer que celles de son congénère. Mais les racines d'un autre arbre vert, le pin d'Ecosse (*Pinus sylvestris*), ne se soudent point entre elles : aussi on n'a point encore vu de bourrelet sur des souches de pins. Souvent les racines de plusieurs sapins sont unies entre elles. C'est ainsi qu'on a vu les racines de trois sapins rouges être unies à celles de trois sapins blancs. Un autre groupe se composait de cinq arbres, dont quatre sapins rouges et un sapin blanc. Enfin, dans un autre plus remarquable encore, un sapin rouge, un sapin et un pin d'Ecosse présentaient une soudure complète de leurs racines. Ainsi, certains végétaux, comme certains animaux, sont animés d'une vie commune, et dans cette association un individu peut vivre pour ainsi dire aux dépens des autres. Cette existence collective, qui ne se trouve que dans les animaux inférieurs, se rencontre aussi dans les végétaux les moins élevés; car les sapins font partie de la famille des Conifères, qui ne sont, à proprement parler, que de grands Lycopodes, et forment la transition entre les végétaux pourvus de fleurs, ou *phanérogames*, et ceux qui en sont dépourvus, ou *cryptogames*.

UN INCENDIE DE MOSCOU EN 1571,

RACONTÉ PAR UN MARCHAND DES PAYS-BAS.

(Extrait du Thrésor d'histoires admirables et mémorables de nostre temps, mises en lumière par Simon Goulart, Senlisien. 1610.)

Etant parti de Nerve environ le dixième de juillet 1570, j'arrivai sur le commencement d'août à Moscou, qui est une fort grande ville, mais mal assemblée, ayant de circuit trois lieues et demie d'Allemagne, compris les faubourgs, autant habités que la ville, l'entour de laquelle n'a point plus d'une bonne lieue françoise. Les rues et chaussées sont de grands arbres rangés près à près, et des planches à côté des maisons; et y fait si fangeux en temps de pluie, qu'il est impossible d'aller par la ville autrement qu'à cheval, à la coutume du pays, où les chevaux sont à vil prix et de petite dépense, sans être ferrez, pour long chemin qu'on leur fasse faire, sinon durant les glaces. Les maisons ne sont guères que d'un étage, ou deux au plus, toutes bâtie de bois arrangé l'un sur l'autre. Il y a, tant en la ville qu'ès faubourgs et au château, grand nombre de temples, quasi tous comme des chapelles; plusieurs construits avec grands arbres rangés l'un sur l'autre; et ont des hautes tours de bois, sans

fer ni pierre, fort bien faites. Le logis du grand-duc est aussi de bois, qu'il estime beaucoup plus sain que s'il était de pierre.

... Je trouvai le grand-duc et ses gens empêchés à chercher environ trente personnes qui passèrent par l'épée du bourreau; et y en eut un jeté tout vif en eau bouillante, et ce pour avoir reçu présents et argent. La plupart d'iceux étoient grands seigneurs, des plus familiers du duc; les autres, marchands de Novgart, avec leurs femmes, enfants et familles, accusés de trahison en faveur du roi de Pologne. Peu de jours après, une peste horrible envahit la ville de Moscou et les environs, de telle violence qu'en moins de quatre mois moururent plus de deux cent cinquante mille personnes.

Cette misère extrême fut suivie l'an d'après d'une ruine étrange, le quinzième jour de mai. L'occasion fut que l'empereur des Tartares, mal content de ce que les Moscovites ne lui payoient plus certain tribut annuel, et entendant, d'autre part, que le grand-duc, par ses tyrannies et massacres, avoit tellement défriché ses pays que la résistance ne seroit grande de ce côté, le somma de payer tribut. Mais le duc ne répondit qu'outrages et mocqueries. Au moyen de quoi le Tartare partit de ses pays environ la fin de février, suivi d'une armée de cent mille chevaux, qui en deux mois et demi firent près de cinq cents lieues d'Allemagne. Étant à deux journées près des frontières, le duc délibéra leur aller au-devant, et de fait leur donna bataille; mais il la perdit, avec une horrible déroute et carnage de ses gens.

Le duc, connoissant que le Tartare le chercheroit, s'enfuit à grandes journées au plus loin qu'il put. Il n'étoit qu'à neuf lieues de Moscow quand les Tartares vinrent ceindre la ville, estimant qu'il y fût. Ils mirent le feu par tous les villages d'alenviron; et voyant que la guerre tireroit trop en longueur pour eux, résolurent de bruller cette grande ville, ou du moins le faubourg d'icelle. Pour cet effet, ayant disposé leurs troupes tout autour, ils mirent le feu partout, tellement que c'étoit un cercle enflammé. Adonc s'éleva un tourbillon de vent si furieux, qu'en moins de rien il poussa de toutes parts les chevrons et longs arbres allumés des faubourgs en la ville. L'embrasement fut si soudain, que personne n'eut loisir de se sauver, sinon à l'endroit où il se trouvoit tout-à-l'heure. Les personnes brûlées de cet embrasement montèrent à plus de cent mille; ce qui advint parce que les maisons étoient toutes de bois, et même le pavé de grands sapins arrangés, qui, étant huileux, rendirent l'embrasement extrême; tellement qu'en l'espace de quatre heures la ville et les faubourgs furent entièrement consumés. Moi et un jeune homme de La Rochelle, mon trucheman, étions au milieu du feu, dedans un magasin tout voûté de pierre, merveilleusement fait, dont la muraille avoit trois pieds et demi d'épaisseur, et n'avoit ouverture que de deux côtés, l'un par où l'on entroit et sortoit, qui étoit une assez longue allée, en laquelle il y avoit trois portes de fer distantes l'une de l'autre environ six pieds. De l'autre côté il y avoit une fenêtre ou créneau, muni de trois huis de fer, à demi-pied l'un de l'autre, lesquelles ouvertures nous bouchâmes par dedans au moins mal qu'il nous fut possible; ce néanmoins il y entra tant de fumée que c'étoit plus que trop pour nous étouffer, n'eût été qu'avions un peu de bière, dont nous nous rafraîchissions de fois à autre. Plusieurs seigneurs et gentilshommes furent esteints ès caves où ils étoient retirés, parce que leurs maisons, faites de gros arbres, venant à fondre soudain, accabloient tout. Les autres, réduites en cendres, bouchaient toutes ouvertures et embouchures, tellement qu'à faute d'air les enfermés périssoient. Les pauvres paysans, qui s'étoient sauvés de vingt lieues à la ronde avec leur bétail, voyant l'embrasement, se jettèrent en la plus grande place de la ville, laquelle n'est pavée de bois comme les autres. Néanmoins ils y furent tous rôtis de telle sorte qu'un homme de la plus haute taille ne sembloit qu'un enfant, tant l'ardeur du feu les avoit retirés; et ce à cause des grandes maisons à l'environ. Chose la plus hideuse et effroyable à voir qu'il est possible de penser. En plusieurs endroits d'icelle place, les hommes étoient par hauts monceaux plus de demie picque : ce qui m'étonna merveilleusement, ne pouvant comprendre comme ils étoient ainsi entassés les uns sur les autres.

Cet horrible embrasement fit tomber la plupart des murailles de la ville, et crever aussi toute l'artillerie qui étoit sur icelles murailles, faites de briques à l'antique, avec créneaux, sans remparts ni fossés à l'entour. Plusieurs s'étant sauvés là au long y furent néanmoins rôtis, tant le feu étoit véhément, entre autres beaucoup d'Italiens et de Vallons de ma connaissance. Tandis que le feu dura, il nous sembloit qu'un million de canons tonnoient ensemble, et ne pensions qu'à la mort, estimant que le feu dureroit quelques jours, à cause du grand pourpris du château, de la ville et des faubourgs. Mais tout cela fut desséché en moins de quatre heures, en fin desquelles le bruit s'amortissant, il nous prit envie de voir si les Tartares étoient entrés, desquels nous n'avions pas moins de peur que du feu. Ce sont gens faits à la guerre, encore qu'ils ne mangent que des racines ou autre telle substance, et ne boivent que de l'eau, et les plus grands seigneurs d'entre eux ne vivent que de chair cuite entre le dos d'un cheval et la selle en laquelle est monté le cavalier. Si sont-ils hommes robustes, faits à la peine, comme aussi sont leurs chevaux, qui courent merveilleusement vite, et font plus de chemin en un jour, ne mangeant que de l'herbe, que les nôtres ne sauroient faire en trois jours, en leur donnant force avoine. C'est pourquoi les Tartares viennent aisément de si loin assaillir les Moscovites.

Pour revenir à notre misère, ayant écouté quelque peu, nous entendîmes courir à travers la fumée, de çà et de là, quelques Moscovites qui parloient de murer les portes pour empêcher l'entrer aux Tartares, qui attendoient que le feu fût tout éteint. Moi et mon truchemen, sortis du magasin, trouvâmes les cendres si chaudes qu'à peine osions-nous marcher; mais la nécessité nous contraignant, nous courûmes vers la principale porte, où nous trouvâmes vingt-cinq ou trente hommes réchappés du feu, avec lesquels, en peu d'heures, nous murâmes cette porte et les autres, et fîmes le guet toute la nuit avec quelques harquebuzes garanties de l'embrasement.

Au matin, voyant la ville non tenable par si peu de gens que nous étions, cherchâmes moyen d'entrer au château, dont l'entrée étoit lors comme inaccessible. Celui qui y commandoit fut très aise d'entendre notre intention, et nous cria que nous y serions les bien-venus. Mais il étoit très difficile d'y entrer à cause des ponts brûlés, de sorte que force nous fut de monter par dessus les murailles, ayant pour échelles de hauts sapins que l'on nous avoit jetés de dedans, et auxquels l'on avoit donné des coups de hache de pied en pied pour nous garder de glisser. Nous montâmes donc à toute peine; car, outre l'incommodité évidente de ces échelles scabreuses, nous portions sur nous la somme de quatre mille tallers et quelques pierreries, ce qui nous empêchoit merveilleusement à grimper au long de ces arbres; et ce qui redoubloit notre peur étoit que devant nos yeux nous voyions quelques uns de nos compagnons, n'ayant que leur corps à sauver, rouler néanmoins du milieu ou du haut de ces arbres dedans le fossé plein de corps brûlés; et ne pouvions marcher que sur des morts, les monceaux desquels étoient si drus et épais presque partout, que force nous étoit de passer par dessus, comme si c'eussent été des coteaux à monter; et ce qui nous redoubloit l'ennui étoit qu'en marchant dessus, bras et jambes rompoient tout net, les pauvres membres de ces créatures étant tout calcinés par l'ardeur du feu. En fondrant ainsi dans ces misérables

corps, le sang rejaillissoit sur nous : ce qui causa telle puanteur par toute la ville, qu'impossible étoit d'y subsister.

Le 25 mai sur le soir, nous attendions en grande perplexité ce que les Tartares entreprendroient contre nous, qui étions au nombre de quatre cents ou environ dedans le château ; mais les Tartares, auxquels nous avions fait une salve d'arquebuzades et abattu quelques uns qui s'étoient approchés trop près d'une des portes du château, commencèrent à tourner visage droit vers le chemin par où ils étoient venus, de telle vitesse que le lendemain matin tout ce torrent fut écoulé : dont ayant loué Dieu, et donné ordre à nos affaires comme la calamité présente le permettoit, nous partîmes de ce pays désolé.

MASCARADE ALLEMANDE.

Il est difficile à un homme, plus difficile encore à un peuple, de se déguiser. L'invention et le choix des travestissements sont des traits de caractère. Le carnaval, loin d'être un mensonge, une contre-vérité, n'est donc ordinairement que l'expression exagérée des mœurs et de l'esprit national. C'est en ces jours de licence que les bizarreries, les caprices, les désirs, les vices même, ordinairement le mieux contenus, se révèlent avec le plus de vivacité. On a beau changer d'habits et de visage; en dérobant à la vue l'aspect ordinaire, on dévoile malgré soi cette secrète folie qui est au fond de tout homme comme de tout peuple. On croit se masquer, on se trahit, on se fait mieux connaître. Dans ce recueil, on a déjà vu différentes scènes qui pourraient servir d'exemples (1). La folie du carnaval italien est animée, inventive, ardente, enthousiaste ; elle gesticule, elle improvise, elle chante, elle respire et inspire la gaieté. Les mascarades, rares en Angleterre, y sont d'une humeur froide et quelquefois lugubre dans la haute société, extravagante et presque sauvage dans la populace. Nous avons cité ailleurs cet homme qui parut dans un bal de Londres déguisé en cercueil ; aucun travestissement n'eut cette année-là plus de succès. Le croquis que ces lignes accompagnent est tiré du portefeuille d'un jeune artiste autrichien ; il donne quelque idée des costumes le plus en vogue dans le carnaval allemand. Les jeunes gens qui ne peuvent aller aux universités se consolent en s'affublant des habits de l'étudiant de la Burschenchaft, leur idéal : ils exagèrent la longue pipe, la bourse à tabac antipapiste suspendue aux brandebourgs, et surtout la joie plus bruyante que communicative de leurs modèles. Autour des étudiants se groupent des caricatures toutes septentrionales qui traduisent soit des antipathies, soit des sympathies, le juif polonais, l'habitant de la Bohême, le Croate, le montagnard; ou des réminiscences de cette féodalité qui pèse encore à demi sur l'Allemagne, les chevaliers, les burgraves, les électeurs; ou enfin des fantaisies qui ne peuvent naître que dans des imaginations excessivement tudesques : en quel autre pays voit-on danser, par exemple, des pains de sucre, des cigognes, quelquefois tout un dessert ou toute une basse-cour? Ces inventions sont assurément d'un goût et d'un genre d'esprit plus qu'équivo-



(Masques allemands.)

ques; et on s'étonnerait à bon droit de ne pas rencontrer d'idées plus ingénieuses dans un pays où les facultés poétiques sont si éminentes et l'amour de l'idéal si fervent, si l'on ne considérait que nulle part le spiritualisme ne se mêle en moindre proportion qu'en Allemagne à la vie et à la réalité matérielles : il s'y exalte et s'y raffine jusqu'à s'isoler et s'évaporer; le sensualisme, abandonné à lui-même, moins pénétré d'esprit, y est plus lourd et moins inventif. Or le carnaval, comme les saturnales antiques, n'est que la fête du sensualisme. C'est dans certains romans et certaines pièces de théâtre qu'il faut chercher le carnaval de l'esprit allemand.

(1) Masques divers, 1835, p. 64; Masques italiens, 1836, p. 54; Masques à Haïti, 1841, p. 57; Masques sauvages, 1843, p. 265.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LE MONT SINAÏ
ET LE COUVENT DE SAINTE-CATHERINE.



(Vue du couvent de Sainte-Catherine, sur le mont Sinaï.)

Le golfe arabique ou mer Rouge se divise, sous le 28° de latitude septentrionale, en deux branches : la première, qui se dirige au nord-ouest, est nommée par les Arabes Bahr-el-Kolzoum, ou mer de l'Ouest. La plupart des géographes la désignent sous le nom de golfe de Soueys ou Suez. C'est à son extrémité qu'on trouve le port de Suez, sur la côte orientale d'Egypte. La seconde, qui tend au nord-est, s'appelle Bahr-el-A'kabah, c'est-à-dire mer d'A'kabah ou de l'Est. L'espace de terre compris entre ces deux branches forme la presqu'île de Tor, autrement dite de Sinaï.

Cette presqu'île dépend de l'Arabie Pétrée. L'intérieur est hérissé de montagnes, les unes primitives, en granit et porphyre; les autres de nouvelle formation, en grès et en pierres calcaires et gypseuses. A part de rares plantations de dattiers, à part les jardins situés au pied des monts Horeb et Sinaï, dans le voisinage de Tor, on ne trouve dans toute la presqu'île ni culture ni terre cultivable.

A vingt-quatre milles environ de l'ancienne ville de Tor s'élève le mont Sinaï : pour y arriver, on traverse le mont Khouryb ou Horeb, qui est un mamelon du Sinaï, et non pas, comme l'indiquent la plupart des cartes, un pic séparé et peu distant. Le pic qui en est réellement séparé, à l'est, n'est autre que celui de Sainte-Catherine, qui a quelque chose de plus en hauteur. Le Sinaï grandit derrière l'Horeb qui en forme le côté nord ; mais de la vallée on n'aperçoit que ce dernier mamelon, ce qui expliquerait l'apparition du buisson ardent sur l'Horeb, et non sur le Sinaï.

Au pied de l'Horeb est situé le couvent de Sainte-Catherine, dont il est question dans toutes les relations de pèlerins. On y entre par une lucarne élevée au-dessus des murs qui n'ont pas moins de dix à douze mètres de haut. Cette lucarne couvre une large poulie sur laquelle passe un gros câble qui se roule autour d'un tambour établi dans une sorte de parloir. Quand on veut admettre quelqu'un, on descend le câble ; le visiteur se place dans un anneau de corde qui le termine, et on l'enlève en tournant le tambour avec des leviers croisés, semblables à ceux qui servent sur les ports à retirer les pierres des bateaux. Le couvent a une porte cochère, mais elle est murée, couverte en partie de terre, et ne s'ouvre que pour recevoir la visite du patriarche.

Les murs d'enceinte, crénelés, forment un carré de cent soixante-deux mètres environ de côté, et sont construits en blocs de granit d'un demi-mètre de haut à peu près, sur une largeur un peu plus grande. De petits bastions aux quatre angles portent des embrasures garnies de faibles pièces d'artillerie qui n'ont jamais fait dans la montagne qu'un bruit très inoffensif. L'arsenal se compose d'un petit nombre de fusils, dont les moines ont été obligés de se servir quelquefois contre les Arabes qui venaient piller leur jardin, situé à l'extérieur et entouré de murs plus faibles et plus bas que ceux du couvent. Un souterrain fermé par une porte doublée en fer met le jardin en communication avec le couvent.

La maison, assise sur un terrain inégal et accidenté, se compose d'un grand nombre de bâtiments irréguliers construits sur différents plans. Elle renferme une grande église dédiée à sainte Catherine, vingt-six chapelles qui ont chacune leur patron, une mosquée bâtie à l'époque où des

Arabes étaient employés au service intérieur du couvent, des cellules simples communiquant à des galeries extérieures en bois, une galerie sur laquelle s'ouvrent plusieurs chambres réservées aux étrangers, enfin des celliers et quelques fabriques pour les choses nécessaires à l'existence des religieux et à l'entretien du couvent.

L'église comprend trois nefs, séparées par des colonnes de granit qui supportent un plafond de bois peint en bleu et parsemé d'étoiles d'or. Le sanctuaire est fermé par une belle boiserie sculptée et dorée; l'autel est en marqueterie de nacre et d'écaille d'un travail remarquable; la chaire, en marbre; le siége de l'évêque, en bois sculpté et doré, a pour fond un tableau peint sur bois, qui présente dans une perspective mal entendue des détails très exacts du couvent; les murs sont couverts d'assez mauvais tableaux sur bois, et le pavé est un composé de marbre, de granit et de serpentin. Une grande mosaïque décore la voûte du rond-point.

Dans tout le couvent de Sainte-Catherine, il n'y a pas une seule cloche. On supplée, tant bien que mal, à l'absence de cet instrument religieux, en frappant avec un maillet une planche de hêtre suspendue horizontalement par les deux extrémités.

L'intérieur de la maison est entretenu avec un soin et une propreté irréprochables. On y a de l'eau en abondance; le jardin est arrosé par un ruisseau qui continue de couler alors même que la plupart des sources de la montagne sont taries.

Les religieux ont des mœurs tout-à-fait hospitalières; ils vivent très frugalement, ce qui ne les empêche pas de jouir d'une excellente santé. Leur industrie se réduit à peu de chose: ils font de l'huile, un peu de vin avec le raisin de leur treille, de l'eau-de-vie avec des dattes, des figues et des raisins secs. Toutes leurs provisions leur sont envoyées du Caire par le principal couvent, où affluent les dons des chrétiens qui aspirent à être compris dans les prières des religieux du mont Sinaï. Une fois qu'ils ont assisté à l'office du matin et à quelques prières du soir, ils ont la libre disposition de leur temps. Ils possèdent une assez belle bibliothèque composée d'un grand nombre de volumes grecs. Tous parlent grec, et, à part ceux qui vont au Caire pour les affaires du couvent, il n'en est guère qui entendent l'arabe.

A une cinquantaine de toises au-dessus du couvent, coule une fontaine dite du Cordonnier, qui donne en toute saison un peu de très bonne eau. Plus loin s'élève une petite chapelle appelée chapelle de Marie ou du Commissionnaire. Sur le plateau de l'Horeb, on trouve une citerne en maçonnerie et une sorte de grand vivier que les pluies remplissent. Sur un point un peu plus élevé du même plateau, deux petites chapelles ouvertes portent les noms d'Élie et d'Élisée; les murs sont couverts des noms des visiteurs du Sinaï.

Au milieu de l'espèce de vallée qui sépare les monts Sainte-Catherine et Sinaï, on montre le rocher d'où la baguette de Moïse fit jaillir de l'eau à la voix de Dieu. C'est un bloc de granit, de quatorze pieds environ de surface carrée, précipité de la montagne. La surface verticale est sillonnée par une rigole d'environ neuf pouces de large sur trois et demi de profondeur, traversée par dix ou douze stries ou coupures d'un pouce et demi à deux pouces de profondeur, creusées sans doute par les eaux. Les moines et les Arabes appellent ce bloc le rocher de Moïse. Ces derniers lui attribuent encore des propriétés merveilleuses: ils mettent dans les fentes de ce rocher de l'herbe qu'ils font manger à leurs chameaux malades dans l'espoir de les guérir.

Plusieurs vallées, aboutissant à quelques milles de celle dont nous venons de parler, forment par leur réunion un large plateau sablonneux encombré de blocs de granit et de cailloux qui s'appelle plaine des Israélites. Au milieu de ce désert s'élève un petit monticule connu sous le nom de montagne d'Aaron, où quelques Arabes vont encore tuer des chèvres. Non loin de là est une roche creuse dans laquelle les moines prétendent que le Veau d'or fut coulé.

Les premiers pèlerins chrétiens débarqués en Orient partaient du Caire ou de Jérusalem, arrivaient au Sinaï dont ils visitaient scrupuleusement toutes les parties, et se préparaient, au couvent de Sainte-Catherine, à traverser le désert.

Un traité conclu, en 1403, entre l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem et le soudan d'Égypte, mentionna, parmi les droits à prélever sur les pèlerins de la Terre-Sainte, ceux qu'on pouvait percevoir sur les visiteurs de Sainte-Catherine du Sinaï. Par le même traité, le couvent fut autorisé à réparer ses bâtiments et à en construire de nouveaux.

Je regarde comme le plus grand mal de notre siècle, qui ne laisse rien mûrir, cette avidité avec laquelle on dévore à l'instant tout ce qui paraît. On mange son blé en herbe. Rien ne peut assouvir cet appétit famélique qui ne met rien en réserve pour l'avenir. N'avons-nous pas des journaux pour toutes les heures du jour? Un habile homme en pourrait encore intercaler un ou plusieurs. Par là tout ce que chacun fait, entreprend, compose, même ce qu'il projette, est traîné sous les yeux du public. Personne ne peut éprouver une joie, une peine, qui ne serve au passe-temps des autres. Et ainsi chaque nouvelle court de maison en maison, de ville en ville, de royaume en royaume, et enfin d'une partie du monde à une autre, avec une effrayante rapidité. GOETHE.

STATISTIQUE CRIMINELLE EN FRANCE (*).

Les cours d'assises ont à juger en France, chaque année, environ sept mille accusés de crimes, soit contre les personnes, soit contre les propriétés.

Les crimes contre les personnes forment plus du quart et moins du tiers de la totalité des crimes.

Il se commet en France près de deux homicides volontaires par jour.

Les coups et les blessures entrent pour le quart des crimes contre les personnes.

C'est le nombre des crimes contre les propriétés qui tend le plus à s'accroître. On a observé cette tendance dans tous les pays où le commerce et l'industrie prennent des développements considérables. « Tandis que notre commerce augmente de moitié, dit un statisticien anglais, le crime quadruple. »

Une des causes les plus certaines de l'augmentation des crimes paraît être la proportion toujours croissante des récidives parmi les jeunes gens condamnés pour des attentats contre les propriétés.

Le nombre des récidives est plus considérable au sortir des maisons centrales qu'au sortir des bagnes. Ce ne sont pas les forçats libérés qui commettent proportionnellement le plus de crimes contre les personnes. Ils entrent au bagne assassins ou meurtriers, ils en sortent voleurs et faussaires.

Sur cent crimes commis contre les personnes, 86 sont commis par des hommes et 14 par des femmes. Sur un pareil nombre d'attentats contre les propriétés, les hommes en commettent 79 et les femmes 21.

Pour les femmes, l'empoisonnement fait plus de 6 pour 100 des crimes contre les personnes; pour les hommes, il n'en fait que la centième partie.

L'infanticide est, de tous les crimes contre les personnes, celui qui est le plus fréquemment commis par des femmes.

(*) Extrait de l'Essai sur la statistique morale de la France, par A. GUERRY.

Les vols domestiques forment les deux cinquièmes des vols commis par les femmes, tandis qu'ils ne forment pas même un cinquième de ceux dont les hommes se rendent coupables. (La raison de cette différence doit être certainement dans le nombre des servantes, beaucoup plus considérable que celui des domestiques hommes.)

C'est entre vingt-cinq et trente ans que les hommes et les femmes commettent le plus grand nombre de crimes.

Les penchants criminels se développent plus tôt chez les hommes que chez les femmes, mais ils s'affaiblissent plus rapidement chez les hommes. A partir de cinquante ans jusqu'à la fin de la vie, la tendance à la culpabilité est la même chez les deux sexes.

Le nombre des crimes contre les personnes est plus grand en été qu'en hiver; au contraire, le nombre des crimes contre les propriétés est plus grand en hiver qu'en été. Le printemps et l'automne en présentent un nombre à peu près égal.

C'est dans le sud de la France qu'il se commet le plus de crimes contre les personnes, et c'est dans le nord qu'il se commet le plus de crimes contre les propriétés. Il se commet moins de crimes de l'une et de l'autre nature dans le centre.

On peut évaluer à environ deux mille le nombre des suicides en France par année; c'est dans le nord qu'il s'en commet le plus.

Plus les départements se trouvent rapprochés soit de Paris, soit de Marseille (soit probablement de toute grande ville), plus les suicides y sont nombreux.

Les départements où l'on attente le plus souvent à la vie des autres sont en général ceux où l'on attente le plus rarement à la sienne propre.

HISTOIRE DU COSTUME EN FRANCE.

(Voy. les Tables de 1842 et 1843.)

SUITE DU DIXIÈME SIÈCLE.

Barbe. — Vers le commencement du dixième siècle, on vit refleurir la mode des visages barbus. Il est parlé dans l'histoire de la barbe du roi Robert, concurrent de Charles-le-Simple : « Elle était longue et toute blanche, disent les auteurs; il la mit hors de son armure, pour être mieux reconnu de ses soldats et comme signe de ralliement dans la mêlée. » Les barbes prirent, à cette époque, diverses formes. Ce fut la mode, pendant un temps, de les séparer en trois parties; d'avoir de la barbe sur les deux joues, sous le nez et au bas du menton. On supprima par la suite la barbe des joues; mais on réunit les moustaches à la barbe qui environnait le menton.

Sous Henri I, fils du bon roi Robert, les Français se décorèrent singulièrement la figure : les cheveux, les moustaches et la barbe étaient disposés pour ainsi dire en cascade. Les cheveux, ronds, égaux et plats, ne passaient point les oreilles; c'était la première chute; les moustaches, tombantes, dégagées et sans pointes, formaient la seconde; une barbe fort longue, fort pointue, et placée à l'extrémité du menton, terminait la troisième.

C'était ainsi qu'Hugues, comte de Châlons, avait la tête décorée, lorsque après avoir été vaincu par Richard, duc de Normandie, il vint se jeter à ses pieds, une selle sur le dos, pour marquer qu'il se soumettait entièrement à lui : aussi les chroniqueurs disent-ils qu'on l'aurait pris plutôt pour une chèvre que pour un cheval.

Costumes des femmes âgées. — On voyait autrefois sur un tombeau, dans l'église de Saint-Aubin d'Angers, la statue d'Adélaïde de Vermandois, veuve du comte d'Anjou, Geoffroy dit Grisgonelle, morte en 987. Cette figure, d'après la copie qui en a été conservée, porte l'ajustement entier des dames âgées du dixième siècle : le manteau recouvrant une robe à manches larges, passée elle-même par-dessus un autre vêtement, dont les manches serrées et boutonnées se terminent au poignet; puis la guimpe, qui couvre le haut de la poitrine, entoure le cou et va rejoindre la coiffure, recouverte d'un voile assez court, relevé, et formant, aux deux côtés de la tête, sur chaque oreille, deux gros bourrelets.

Figures de rois ou de saints. — Au dixième siècle, les artistes avaient un costume de tradition ou de convention pour représenter les personnages de l'histoire sacrée. Les figures de rois ou de saints étaient d'ordinaire vêtues de la toge, drapées à la romaine. La plupart portent de riches chaussures semées de perles, couvertes de plaques d'orfèvrerie, ou fixées par de longues bandelettes (*fasciolæ*), qui montent en s'entrecroisant jusqu'au genou.

COSTUMES SOUS LA TROISIÈME RACE.

Hugues-Capet est représenté (page 60) vêtu d'une tunique serrée par une ceinture, et d'une chlamyde retroussée sur l'épaule. Un sceau original de ce prince est le premier monument où l'on voit ce que nous appelons la main de justice : il la tient de la main droite et un globe de la gauche; il porte sur la tête une couronne fleuronnée; ses cheveux sont courts, et sa barbe assez longue et fourchue.

ONZIÈME SIÈCLE.

Quelques antiquaires ont pensé que toutes les statues de type uniforme et d'époque à peu près contemporaine qui décoraient les portails de Saint-Germain-des-Prés, de l'abbaye de Saint-Denis, des cathédrales de Paris et de Chartres, des églises de Sainte-Marie de Nesle, de Sainte-Bénigne de Dijon et de Notre-Dame de Corbeil, etc., portaient le costume exact de l'époque où elles furent exécutées, c'est-à-dire des onzième et douzième siècles. Ces savants ont été plus loin encore : posant en fait que ce costume royal était de tradition, ils en ont conclu qu'il représentait encore assez fidèlement le costume de l'époque mérovingienne.

D'autres antiquaires ont fermement cru que non seulement ce costume ne pouvait pas s'appliquer avec vraisemblance aux monarques de l'époque mérovingienne, mais même qu'il ne reproduisait que d'une manière fort infidèle celui des monarques sous le règne desquels les artistes avaient travaillé.

Quoi qu'il en puisse être, on doit remarquer que, dans les monuments dont il s'agit, le costume est à peu près conforme à celui qu'on trouve sur tous les autres monuments de la même époque, sculptures, sceaux ou miniatures.

Costumes de femmes. — Les femmes de distinction portaient habituellement le voile et le manteau. Ce voile, qu'on rencontre sur toutes les miniatures du huitième au douzième siècle, s'appelait *dominical*, parce que les femmes s'en paraient principalement le dimanche pour aller à l'église. Les statuts synodaux enjoignaient fréquemment aux femmes d'avoir leur dominical sur la tête, quand elles se préparaient à communier; celles qui ne l'avaient pas étaient obligées d'attendre au dimanche suivant; les femmes devaient en outre tenir un bout de ce voile dans la main pour recevoir l'Eucharistie. Leurs fronts étaient aussi parfois ornés de bandeaux de pierreries, ou de couronnes de roses, ou de résilles d'or.

A la promenade, les femmes nobles portaient une canne surmontée d'un oiseau, de même que les seigneurs tenaient souvent un faucon sur le poing.

Dans un manuscrit du onzième siècle, une femme, représentée un cierge à la main, est vêtue d'un accoutrement singulier qui semble indiquer un costume de voyage : sur une tunique à larges manches, qui en recouvre une autre à manches étroites, elle porte un ample voile enveloppant la tête, et, par dessus le tout un manteau à capuchon agrafé



(Hugues Capet, d'après Willemin.)



(Seigneur et dame noble, d'après Herbé et Viel-Castel.)



(Artisans, ouvriers et bourgeois, d'après Beaunier et Mifliez.)



(Costumes militaires, d'après Montfaucon et Willemin.)

sur le devant de la poitrine. Ce dernier vêtement, qui rappelle l'antique manteau des Gaulois, le *bardocuculle* (voy. 1842, p. 316), aussi bien que la chape que l'on portait au moyen-âge, a été pris par quelques auteurs pour la *gausape*, espèce de manteau commun aux hommes et aux femmes, et sur lequel Du Cange ne fournit que des renseignements assez vagues.

Costumes d'artisans. — Dans un autre manuscrit du même siècle, des laboureurs et artisans ne portent, pour tout vêtement, que le *sagum*, et ont les jambes entièrement nues; d'autres sont chaussés et portent en outre les grègues (*tibialia* ou *femoralia*), espèce de caleçon dont les deux parties, quelquefois séparées, s'attachaient à la ceinture.

Costumes militaires. — Les boucliers éprouvèrent, vers la fin du onzième siècle, une véritable révolution dans leur forme. Jusqu'alors les Français avaient conservé en grande



(Pierre l'Ermite prêchant la première croisade. — Composition par Wattier.)

partie l'équipement militaire qu'ils avaient reçu des Romains. Ainsi, dans les miniatures des Bibles de Charles-le-Chauve, tous les soldats sont vêtus et armés à la romaine; ils portent le bouclier circulaire ou ovale, plus ou moins bombé, et présentant à son centre une protubérance que l'on appelait *umbo*. Vers le milieu du onzième siècle, au contraire, on voit apparaître le bouclier de forme très allongée, arrondi par en haut, pointu par en bas. On l'a très bien caractérisé en le comparant à un cerf-volant. Quelle que fût son origine, qu'elle vînt du Danemark ou de la Sicile, cette forme de bouclier, à la fin du onzième siècle, avait à peu près prévalu sur toutes les autres. Ce bouclier se portait tantôt au bras, à l'aide de deux courroies qui servaient à le saisir, tantôt suspendu au cou à l'aide d'une courroie beaucoup plus longue qui se passait en écharpe. On ne peut douter qu'il ne fût en bois recouvert de cuir; mais, pour qu'il eût plus de résistance, il était non seulement cerclé de bandes de métal, mais encore, dans la plupart des cas, renforcé de lames qui, partant du centre, se divisaient en rayons à sa surface et y figuraient une espèce d'étoile. Les plus simples de ces boucliers étaient plats, les plus travaillés étaient bombés, cintrés, et quelquefois courbés en demi-circonférence. Souvent ils étaient richement peints de couleurs tranchantes et variées, avec des figures, des emblèmes de toute espèce.

Prédication de la première croisade. — Le plus mémorable événement du onzième siècle fut sans contredit l'entreprise de la première croisade. L'ermite Pierre avait parcouru une grande partie de la chrétienté, racontant partout les misères des fidèles de la Palestine, et partout invoquant pour eux la pitié de leurs frères d'Occident. L'Europe et en particulier la France étaient donc déjà toutes pleines de l'esprit des croisades, lorsque le pape Urbain II convoqua le concile de Clermont, en Auvergne (novembre 1095). La voix du pontife eut un prodigieux retentissement. Treize archevêques, deux cent vingt-cinq évêques, un nombre presque égal d'abbés mitrés, avec plusieurs milliers de chevaliers et une foule innombrable d'hommes et de femmes de toute condition, accoururent, au cœur de l'hiver, sous le ciel rigoureux de l'Auvergne, attendant impatiemment la proclamation de la guerre sainte. L'ermite Pierre redit alors à cette multitude immense ce qu'il avait dit séparément à la plupart d'entre eux dans leurs châteaux ou leurs chaumières. Il exalta puissamment les imaginations par le ta-

bleau pathétique des outrages et des persécutions prodigués par les musulmans aux fidèles qui habitaient près des saints lieux ou aux pèlerins qui les visitaient. Ce ne fut alors qu'un seul cri : *Dieu le veut! Dieu le veut!* Clercs et laïques, seigneurs et humbles vassaux, tous s'empressèrent de donner leurs noms à la milice sainte et de s'enrôler pour le *grand passage;* tous marquèrent leurs épaules du signe sacré de la croix, et prirent de là le nom de *croisés.*

TOLLAR L'INDIEN.

NOUVELLE.

§ 1.

Parmi les innombrables fêtes religieuses des Indiens, aucune ne peut être comparée, pour la splendeur, à celles qui se célèbrent en l'honneur de Jaggatnatha ou Jaggernaut (1), dans la petite ville du même nom, située entre Calcutta et Pondichéry, sur la côte d'Orissa. Le territoire entier, à dix lieues à la ronde, y est regardé comme sacré. Une enceinte carrée renferme environ cinquante temples dédiés à Jaggernaut ou à sa famille, et dont le principal rappelle, pour la forme, ces grands vases de porcelaine qui décorent les comptoirs de nos marchands de tabac. Il a près de 65 mètres d'élévation, et est orné, sur toutes ses faces, de figures bizarres. C'est là que se trouve la statue de Jaggernaut, torse grossièrement ébauché et sans autres membres que des moignons difformes auxquels les brames attachent, en certaines occasions, des mains d'or. On renouvelle cette idole de temps en temps, et les prêtres doivent choisir pour cela, dans la forêt, un arbre qu'aucun oiseau de proie n'ait touché. Ils s'en servent pour tailler une nouvelle statue, dans laquelle ils font passer l'esprit de l'ancienne.

Le temple de Jaggernaut renferme quatre mille familles de desservants, parmi lesquels se trouvent cent potiers et cinquante cuisiniers chargés de préparer les vases et les aliments que l'on vend aux pèlerins; car les prêtres se sont assuré le monopole presque exclusif de la nourriture de ces derniers, en déclarant que les mets préparés dans le temple avaient, sur tous les autres, l'avantage de nê pouvoir être souillés par aucun contact (2).

Il y a douze fêtes par an à Jaggernaut; mais la plus célèbre est celle de Ruth-Jattra, qui a lieu vers la fin du mois de juin, et l'on se trouvait précisément aux derniers jours de sa célébration lorsque commence notre récit.

Le grand *ruth* (3) à seize roues, portant le dieu Jaggernaut, avait achevé sa promenade, et se dirigeait vers le temple, suivi des deux autres chars plus petits destinés aux idoles de son père Boloram et de sa sœur Shabudra. Tous trois étaient traînés par plusieurs centaines d'hommes tenant à la main des rameaux verts et marchant en cadence, la tête tournée vers les idoles. Derrière venait le rajah de Kourdah avec son armée d'éléphants chargés de leurs *koudahs* (4) bariolés, et la foule innombrable des pèlerins se précipitait de toutes parts pour jeter devant le dieu des roupies, des pagodes, des noix de coco, pousser le *ruth* sacré, ou se précipiter sous ses roues massives et mourir en regardant l'idole. Une frénésie enthousiaste s'était insensiblement emparée de cette multitude qui couvrait la plaine jusqu'à l'horizon, formant une sorte d'océan humain dont chaque vague était une tête. Par instant, le cri de détresse des femmes ou des enfants broyés et foulés aux pieds s'élevait de la foule; mais il était aussitôt étouffé par le son des trompettes d'argent des bramines, le rugissement des éléphants, les clameurs des pèlerins et les hurlements des fakirs.

Enfin les trois chars atteignirent les murs du temple et disparurent aux yeux des spectateurs. La musique sacrée se tut aussitôt, l'escarpolette aux chaînes d'airain dans laquelle les prêtres balançaient les idoles d'or, en les arrosant de poudre rouge et d'eau de rose, s'arrêta subitement, les *deve-dassi* (1) cessèrent leurs danses sous les portiques, et la foule se dispersa en poussant des cris joyeux.

Le soleil touchait déjà à son déclin; les vapeurs jusqu'alors invisibles commençaient à se condenser vers l'horizon, annonçant une de ces nuits froides et pluvieuses dont la dangereuse influence décime chaque année les pèlerins attirés par la fête de *Ruth Jattra.* Aussi les riches Indiens auxquels leurs offrandes avaient assuré une cellule dans l'enceinte sacrée, et les Européens qui s'étaient procuré un logement dans la ville, s'empressaient-ils de rentrer; tandis que la multitude campée près des portiques du temple, dans les bosquets de pipals ou sous des tentes de coton, regagnait plus lentement ses abris, et s'arrêtait par groupes dans la plaine, devant les marchands qui en avaient déjà pris possession : car les fêtes religieuses des Indiens sont aussi des *mêlas* (2) auxquelles accourent les trafiquants de toutes les provinces, et où les affaires de commerce occupent tout le temps qui n'est pas donné aux cérémonies sacrées.

La campagne, couverte un instant auparavant de prêtres, de musiciens, de danseuses et d'idoles, était maintenant parsemée de petites boutiques garnies de pagnes de Madras, de soieries chinoises, de sachets d'*attar* (3) venant de Chazypour ou de Delhi. Çà et là des habitants de Sonderbonds offraient en vente des tigres et des lions attachés par une simple chaîne à un tamarinier; des paysans criaient leur *tauna* (4), leur *toll* (5) et leur *katchil* (6); de vieilles femmes colportaient du bois de sandal, du sucre de palmier, des *agapés* (7) ou du bétel (8) préparé, selon l'usage, avec la chaux et la noix d'arec; de jeunes filles offraient des paniers de fruits et des feuilles de palmier nommées *olles*, sur lesquelles on écrit avec un stylet de fer. Partout retentissaient les cris d'appel des tatoueuses habiles à piquer sur le corps des figures ou des emblèmes, les refrains des *sanniassis* avec leurs cymbales, la clochette des *poutchari* chantant au peuple les légendes des dieux indiens, et les prières des fakirs se promenant tout nus au milieu des pèlerins dont ils sollicitaient les offrandes. Enfin, de loin en loin, apparaissait un Banian exerçant le métier de banquier ou de changeur, et parcourant les boutiques avec sa pierre de touche pour reconnaître les métaux, ses balances, et des sacs de *casches*, de *roupies* ou de *fanams* (9).

Cette scène variée était dans toute son activité, malgré l'approche de la nuit, lorsqu'une de ces voitures malabares appelées *gadis* tourna l'enceinte sacrée et se mit à traverser lentement la plaine.

Ce gadis, porté sur quatre roues pleines, était surmonté d'un dais en velours, entouré d'une balustrade dorée, et traîné par des bœufs peints de différentes couleurs, selon l'usage, et ayant les cornes ornées de cercles d'or. Devant marchaient quatre *pions* (10) armés de la canne à pomme d'argent, et derrière venaient deux porteurs de parasols.

(1) Dieu du monde. (Voy. 1833, p. 41.)
(2) Les Indiens croient que le toucher d'un mu[illegible] ou d'un chrétien suffit pour rendre un alim[illegible].
(3) Char.
(4) Sortes de pal[illegible]quins porté[illegible] p[illegible] le[illegible]nts.

(1) Ce sont les danseuses que nous appelons *bayadères.*
(2) Foires.
(3) Essence de roses.
(4) Grain qui croît presque sans culture.
(5) Espèce de pois.
(6) Le *katchil* remplace, dans l'Inde, notre pomme de terre.
(7) Sortes de crêpes de riz.
(8) Le bétel est une espèce de poivrier; la feuille a un parfum âcre et aromatique.
(9) Monnaies indiennes.
(10) Les pions sont des domestiques indiens dont les fonctions sont à peu près les mêmes que celles des chasseurs et des coureurs dans les maisons opulentes d'Europe.

L'intérieur du char formait une espèce de divan sur lequel se tenaient assis un Européen et sa fille déjà grande. Miss Eva n'avait pourtant que treize ans ; mais son intelligence et sa beauté précoce perçaient déjà ces limbes de l'adolescence, habituellement dépouillées des grâces de l'enfance et des attraits de la jeunesse. Récemment envoyée d'Angleterre au docteur Dumfries, elle assistait pour la première fois à une des grandes solennités de l'Inde, et ne pouvait cacher son émerveillement.

— Vous trouvez cela beau, Eva? demanda le docteur Dumfries en souriant.

— Etrange plutôt, mon père, répondit-elle ; cela ressemble aux fantastiques constructions que je croyais voir quelquefois, en Angleterre, dans les nuages.

— En effet, on y retrouve tous les caprices de l'imagination. L'architecture religieuse des indiens ressemble à leur croyance, mélange confus de beautés sublimes et d'aberrations misérables. Vous avez pu juger ici aujourd'hui de la crédulité fanatique de ce pauvre peuple, Eva, et cependant vous n'avez vu que ses moins révoltantes folies. A la fête du Feu, il y a des pèlerins qui marchent sur des charbons ardents ; à celle de Kally, ils se jettent sur des matelas hérissés de poignards ; et le nombre de ces fanatiques est si considérable, que la terre est au loin détrempée de leur sang. Quelques uns s'enfoncent au-dessus des hanches des crocs de fer, se font enlever à des arbres tournants, et jettent de là sur les spectateurs des fleurs effeuillées. Tous regardent ces supplices comme des moyens d'expiation. Je ne vous parle point des femmes se brûlant dans le même bûcher qui consume le cadavre de leurs maris ; ces *suttis*, que l'on cite en Europe comme la règle, n'ont jamais été que de rares exceptions, et le gouvernement anglais ne les permet plus. Quant aux tortures que s'infligent les fakirs pour acquérir le renom de *saints*, vous en avez déjà vu des exemples.

— Mais qu'est-ce donc que la religion qui a pu conduire à de tels excès? demanda la jeune fille avec une curiosité mêlée d'horreur.

— Ses principes sont pleins d'élévation, reprit le docteur Dumfries ; mais c'est une trame d'or qui, livrée à la sottise, à l'intérêt ou à l'ignorance, a fini par se ternir sous leurs souillures. Le bramisme et le bouddhisme, qui sont les deux grandes sectes de l'Inde, recommandent également de penser à la vanité des choses humaines, de secourir toutes les douleurs, d'aimer ses frères comme soi-même. Le bramisme proclame l'existence d'un être suprême, *Para-Brama*, qui s'est associé trois êtres inférieurs : Brama (le Créateur), Vichnou (le Conservateur), Chiva (le Destructeur). Cette trinité s'appelle *Trimourti*. Dans le principe, Para-Brama créa des anges qui avaient pour chef *Maissassour*; mais celui-ci se révolta, avec une partie de la milice céleste, contre Para-Brama, qui demanda à ses trois associés comment il devait punir les rebelles. La Trimourti lui conseilla de créer quinze globes d'expiation par lesquels les coupables sont obligés de passer successivement : ceux qui subissent ces quinze épreuves à leur honneur retournent au ciel, tandis que les méchants sont rejetés au dernier de ces globes, et forcés de recommencer leur longue pénitence. La terre occupe le milieu de cette échelle expiatoire. Brama y a partagé les humains en quatre classes : les *brames*, qu'il tira de sa tête ; les *xattryas*, qu'il tira de ses bras ; les *vaiscias*, qu'il tira de son ventre ; les *soudras*, qu'il tira de ses pieds. La durée de l'épreuve à subir sur la terre est de quatre âges : le premier, qui fut l'âge d'or, vit le pouvoir absolu des brames ; au second, qui fut l'âge d'argent, les xattryas dominèrent, il y avait alors sur la terre un quart de vices et trois quarts de vertus ; pendant le troisième âge, qui fut l'âge de cuivre, la puissance appartint aux vaiscias, et il y eut autant de vertus que de vices ; enfin l'âge de fer, qui est le nôtre, et que l'on appelle aussi l'âge des soudras, présente trois quarts de vices pour un quart de vertus.

Chaque être est composé d'une portion de matière et d'esprit impérissables, mais qui se transforment selon la manière dont nous avons vécu : les bons prennent une forme terrestre supérieure à celle qu'ils avaient d'abord ; les méchants, une forme inférieure. Ainsi, l'homme riche et cruel renaît sous la figure d'un animal féroce ; l'homme pauvre et généreux, sous la figure d'un bœuf sacré. C'est évidemment à cette métempsycose qu'il faut attribuer l'horreur de la plupart des Indiens pour la chair des animaux, dans lesquels la croyance leur fait toujours voir un de leurs semblables *transformé*. Cette horreur est surtout extrême dans la secte des banians.

— Et toutes ces croyances sont communes au bramisme et au bouddhisme? demanda Eva, dont la curiosité était vivement éveillée.

— Non point toutes, répondit le docteur. Le bouddhisme est une secte distincte du bramisme. Les bouddhas ont été des espèces de messies envoyés pour modifier la croyance primitive. Quatre ont déjà paru, et c'est le dernier d'entre eux que l'on adore de nos jours ; mais les initiés en attendent un cinquième, que l'on devra reconnaître à deux cent vingt-six marques qui se trouveront à la plante de ses pieds, à trente-deux signes de beauté placés sur son cou, et à quatre-vingts autres indications. Le bouddhisme a modifié la théogonie des brames. D'après lui, tout ce qui existe, dieux, démons, hommes, animaux, provient des quatre éléments mis en contact avec *Prané* (la Vie) et *Hitta* (l'Intelligence) ; l'univers n'a eu ni commencement ni fin, et il existe vingt-six lieux habités par des êtres ayant différents degrés de perfection. Quant à la mort, elle n'est, aux yeux des bouddistes comme aux yeux des brames, qu'une transformation.

Pendant que le docteur Dumfries causait ainsi avec sa fille, leur char avait continué à s'avancer à travers la foule, et il allait atteindre un bosquet de pipals et de manguiers lorsqu'ils aperçurent un palanquin précédé d'un grand nombre de pions et porté par des *boès* qui s'avançaient en courant, selon leur coutume, et en se relayant tour-à-tour sans s'arrêter. Le docteur reconnut un Indien avec lequel il entretenait des relations journalières, et qui passait pour l'un des plus probes et des plus riches marchands de Calcutta. Bundoo appartenait à la troisième classe, celle des vaiscias, et à cette secte des banians dont le docteur Dumfries avait cité le respect pour tous les êtres vivants. Il portait sur la bouche une gaze destinée à arrêter les insectes qu'il eût pu avaler involontairement, et tenait à la main une boîte remplie de sucre et de farine pour offrir aux animaux qu'il rencontrait.

A la vue du docteur, il fit approcher son palanquin, et le salua de la main.

— Que tout arrive selon les souhaits du sage Dumfries, dit-il en anglais.

— Et selon ceux du digne Bundoo, ajouta le docteur.

— Retournes-tu déjà à la ville?

— Je crains pour ma fille l'humidité du soir.

— Tu me permettras alors de cheminer en ta compagnie.

Dumfries fit une réponse bienveillante ; le palanquin se mit de front avec le gadis, et tous deux continuèrent leur route vers la ville.

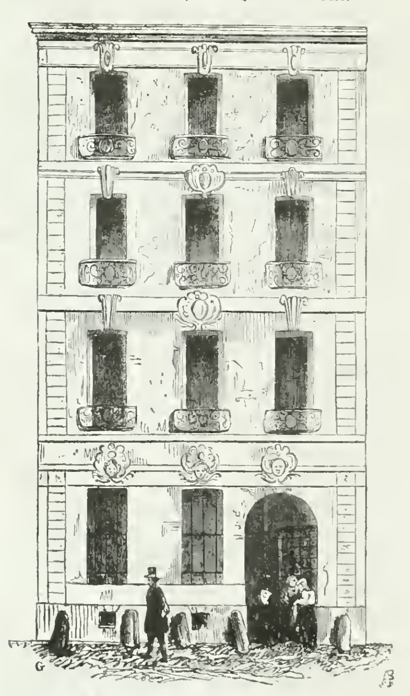
La suite à une prochaine livraison.

Jeune fille, qui tires des nouvelles et des romans toute ton expérience, toute ta science des hommes et de la société, toi qui, à ton entrée dans le monde, imagines d'avance, avec une joie craintive, que les jeunes gens voltigeront autour de toi comme les papillons autour de la rose, ou qu'ils te guetteront comme l'araignée guette la mouche, — écoute un mot d'avis. Tranquillise-toi, ma chère, le monde

n'est pas si redoutable; les hommes ont trop à s'occuper d'eux-mêmes pour se préoccuper de toi. Tu auras tout lieu de te convaincre qu'ils ne s'inquiètent pas plus de ce qui te concerne que des affaires de la lune, et peut-être un peu moins. Forte de tes dix-sept ans, tu prépares toutes tes armes pour résister aux orages de la vie; ah! tu auras probablement plus à te plaindre de son uniforme lenteur. Mais ne laisse pas défaillir ton courage : quoique ce ne soit pas dans la forme adoptée par les romanciers, la vie et l'amour sont répandus avec profusion dans ce monde. Les auteurs de nouvelles distillent tout, c'est leur métier; ils font un jour de dix années, et de cent épis de blé tirent une goutte de liqueur. La réalité procède autrement. Les grands événements, les passions violentes, sont rares; dans le cours ordinaire des choses, ils forment l'exception, non la règle. En conséquence, jeune enfant, ne reste pas dans l'attente des combats et des émotions, de peur de tomber dans l'isolement et l'ennui. Ne cherche pas hors de toi ce surplus de vie après lequel ton âme aspire; apprends à le créer dans ton propre sein. Aime, oui, aime le ciel, la nature, la sagesse, tout ce qui est bon et pur autour de toi, et ta vie s'enrichira, et ton âme s'agrandira, et la chaleur circulera dans tes veines. Une brise fraîche et parfumée enflera alors sans cesse les voiles qui te portent doucement à travers ce monde, jusqu'aux demeures éternelles de la lumière et de l'amour.

Traduit du suédois (FREDERIKA BREMER).

MAISON DE LAW, RUE QUINCAMPOIX.



(Maison de Law, rue Quincampoix, à Paris.)

On sait que, lors de l'établissement du système de Law, la rue Quincampoix, où l'on voit la maison de ce célèbre financier, fut le théâtre d'un agiotage effréné. Un vertige général s'empara alors de tous les esprits, et Law était obsédé jour et nuit par des personnages de tout rang et de tout sexe qui mendiaient une concession ou des actions. On avait recours à toutes sortes de stratagèmes pour obtenir de lui un instant d'audience. Un jour qu'il dînait chez madame de Simiane, madame de Bouchu, ayant fait guetter l'heure du dîner, passa en voiture devant la maison et fit crier au feu par son cocher et ses laquais. Soudain tout le monde quitta la table pour savoir où le feu s'était manifesté. M. Law se présenta aussi. Dès que madame de Bouchu l'aperçut, elle sauta de son carrosse pour lui parler; mais M. Law, qui devina la ruse, disparut. Une autre dame se fit conduire dans un carrosse devant l'hôtel de M. Law pour y verser. Elle s'écria, en s'adressant à son cocher : « Verse donc, coquin, verse donc! » M. Law étant accouru pour la secourir, elle lui avoua qu'elle l'avait fait exprès pour se procurer une entrevue avec lui.

L'agiotage, trop resserré dans la rue Quincampoix, fut transféré à la place Vendôme; là, dit Duclos, s'assemblaient les plus vils coquins et les plus grands seigneurs, tous réunis et devenus égaux par l'avidité. On ne citait guère à la cour que le chancelier, les maréchaux de Villeroi et de Villars, les ducs de Saint-Simon et de La Rochefoucauld, qui se fussent préservés de la contagion... Le chancelier se trouvant incommodé du tumulte de l'agiotage dans la place Vendôme où était la chancellerie, le prince de Carignan, plus avide d'argent que délicat sur sa source, offrit son hôtel de Soissons. Il fit construire dans le jardin une quantité de petites baraques, dont chacune était louée cinq cents livres par mois : le tout rapportait cinq cent mille liv. par an. Pour obliger les agioteurs de s'en servir, il obtint une ordonnance qui, sous prétexte d'établir la police dans l'agiotage et de prévenir la perte des portefeuilles, défendait de conclure aucun marché ailleurs que dans ces baraques.

Les circonstances donnèrent lieu à une foule de bons mots. L'un des meilleurs fut celui qu'un nommé Turmenies, garde du trésor royal, adressa au petit-fils du grand Condé, le duc de Bourbon. Ce prince se vantant un jour de la quantité d'actions qu'il possédait : « Monseigneur, lui dit Turmenies, deux actions de votre aïeul valent mieux que toutes celles-là. » Le duc en rit de peur d'être obligé de s'en fâcher.

Jalousie. — Nulle passion plus basse, ni qui veuille plus se cacher que la jalousie. Elle a honte d'elle-même; si elle paraissait, elle porterait son opprobre et sa flétrissure sur le front. On ne veut pas se l'avouer à soi-même, tant elle est ignominieuse; mais dans ce caractère caché et honteux, dont on serait confus et déconcerté s'il paraissait, on trouve la conviction de notre esprit bas et de notre courage ravili.

BOSSUET.

Multitude des habitants de la mer. — Le nombre des petites méduses, dans certaines parties des mers du Groenland, est si grand qu'un pouce cube pris au hasard n'en contient pas moins de 64; il y en a donc 110 592 dans un pied cube; et si l'on prenait un mille cube (et l'on ne peut douter que la mer ne soit chargée de ces petits êtres dans une étendue aussi considérable), on aura un nombre tellement effrayant, qu'en supposant qu'un homme en puisse compter un million par semaine, il eût fallu employer 80 000 personnes depuis l'origine du monde pour arriver à en faire le compte. *Journal de* JAMESON.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LE MUSÉE DU LOUVRE UN JOUR D'ÉTUDE.



(Musée du Louvre. — La grande galerie un jour d'étude.)

Regardez cette foule jeune et studieuse qui vit tout le jour dans la société assidue des Raphaël, des Rubens, des Titien, des Poussin et des Géricault, dans le commerce fortifiant de ces admirables génies, dans la familiarité même de ces maîtres sans égaux, demandant à l'un sa riche couleur, à l'autre son vigoureux dessin, à celui-ci sa grâce divine, à celui-là sa mâle énergie, à tous le feu sacré qu'ils reçurent d'en-haut et qu'ils peuvent souffler dans l'âme fervente de leurs disciples! Le même espoir fait battre tous ces jeunes gens, une semblable ambition les anime. Il semble que les maîtres eux-mêmes les regardent par les yeux de leurs tableaux et leur parlent par la bouche inanimée des personnages qui sont sur leurs toiles. Chaque fois que le disciple lève les yeux vers celui qu'il étudie, il se repaît de ce muet encouragement, et à mesure qu'il se pénètre davantage de la beauté de son maître, à mesure aussi il se sent grandir lui-même par le sentiment plus intime du génie qui lui sert de modèle.

Mais, croyez-moi, gardez-vous de vous pencher sur la toile de l'imitateur, n'ayez point la curiosité de voir comment l'élève sait traduire le maître; peut-être vous exposeriez-vous à un fâcheux désappointement, peut-être seriez-vous affligé par la pauvre copie honteusement étalée au-dessous de son modèle, et en voyant ces pâles ombres d'un éclatant original, vous sentiriez s'attrister en vous la touchante pensée d'avenir que vous avaient fait concevoir tous ces visages animés par l'étude, tous ces yeux brillants de zèle et d'ardeur; vous seriez prêts à nommer mensongère et trompeuse la belle espérance qui semble animer et réjouir toute l'immense galerie, et faire briller déjà une couronne au-dessus de chacun de ces jeunes fronts!

Laissez-leur cependant, laissez-leur à tous et à toutes ces belles promesses du désir, ces beaux rêves de l'ambition! Peut-être un jour les reverrez-vous déjà vieillis et la figure flétrie par le chagrin ou la misère, non plus travailler hardiment pour la gloire qu'ils prétendent conquérir, mais d'une main plus lente servilement copier un modèle pour le pauvre salaire qui doit les faire vivre eux et leur vieille mère et leurs petits enfants! Hélas! ils seront encore dans cette magnifique galerie qui vit autrefois éclore les jeunes espérances, les illusions brillantes de leur talent, qui les vit eux-mêmes, l'œil fier et la tête haute, regarder presque d'égal à égal les plus grands maîtres. Mais quel changement! Revenus devant ces mêmes tableaux qui ont refusé de leur livrer le secret de leurs merveilles, découragés, fatigués, abattus, ils ne feront plus que tendre la main, pour ainsi dire, en ne demandant qu'une pauvre copie sans honneur, sans gloire et presque sans profit... Écartons ces tristes idées: l'espérance du peintre est vivace, longtemps elle habite son cœur, longtemps elle fait rayonner sur son visage la belle humeur et le contentement. D'abord jusqu'à trente ans le grand prix demeure en vue, point de mire éblouissant où visent les vœux du plus chétif comme du plus fort. Jusqu'à trente ans! n'est-ce pas déjà un des plus longs espoirs qui se puissent rencontrer dans la vie de l'homme? Celui qui a espéré jusqu'à cet âge n'a-t-il pas reçu plus que la somme ordinaire de jeunesse, d'illusions et de bonheur? — Puis, quand l'âge fatal sera venu, on se rejet-

lera sur les chances malheureuses du concours, et même, s'il le faut, sur la partialité ou l'aveuglement des juges, et l'on en appellera à l'équitable public, à l'incorruptible suffrage du salon... Puis... que sais-je encore ? Mille autres leurres séduisants que le moins vain est industrieux à présenter sans cesse à son amour-propre ; mille autres espérances qu'il est prompt à concevoir après chacune de ses chutes et de ses déceptions.

Pensons plutôt au petit nombre des élus. Dans cette foule qui étudie, et où la plupart sont fatalement marqués d'avance pour la médiocrité et l'insuccès, sans doute se trouvent mêlés et confondus quelques uns des heureux de l'avenir, quelques prédestinés devant qui les routes de l'art s'ouvriront et les difficultés de l'étude s'aplaniront, quelques futurs héritiers des David, des Robert et des Gros, pour lesquels se préparent dès à présent la gloire, la richesse et toutes les récompenses magnifiques qui attendent le génie. Que de nobles talents, que d'illustres pinceaux se sont formés déjà dans cette belle galerie ! C'est là, au pied de ces toiles sublimes, que tous nos peintres éminents ont senti éclore en eux les premiers germes de leur beau talent ; c'est là que leur cœur s'est échauffé aux premières étincelles du feu sacré ; et aujourd'hui ils ne peuvent encore sans émotion se souvenir de cette halte studieuse, de cette station d'espérance qu'ils ont faite dans le vieux Louvre ! Ainsi, même si nous ne songeons pas à l'avenir, la mémoire du passé suffirait seule pour rehausser encore à nos yeux le prix de ces admirables tableaux, et pour causer en nous une vive émotion et comme un pieux recueillement, lorsque nous entrons dans la vaste galerie, lorsque nous nous trouvons entourés de ces chefs-d'œuvre dont l'étude, pensons-y, peut susciter plus d'un nouveau génie, et enfanter encore des maîtres dignes de leurs modèles !

On se corrige quelquefois mieux par la vue du mal que par l'exemple du bien, et il est bon de s'accoutumer à profiter du mal puisqu'il est si ordinaire, au lieu que le bien est si rare. PASCAL.

UNE HALTE SUR UN PONT.

... Nous voyageons à l'époque du flottage des bois ; le fleuve est couvert de tronçons qui descendent, d'autres qui s'arrêtent sur le sable des îles, d'une foule qui s'entassent contre les jetées, ou qui s'alignent le long des deux rives, comme pour voir passer. C'est là, pour des gens qui flânent, un spectacle merveilleusement récréatif. Tous ces tronçons, en effet, ont leur allure propre, leur physionomie, leur caractère : les uns bêtes comme des bûches, les autres vifs et agiles ; aucuns qui, sous un air lourdaud, sont lestes et madrés ; en sorte qu'au bout d'un moment, l'illusion est suffisante, comique, amusante au possible ; et nous voilà tous alignés sur le pont de Chessel pour voir passer aussi. Mais ce qui achève de rendre le spectacle dramatique, c'est, contre la pile du pont, une nombreuse société d'honnêtes tronçons qui font tous leurs efforts pour s'y maintenir : on en voit de grêles qui s'attachent aux gros, et des gros qui pèsent sur les grêles, pendant que des équivoques dévalisent les submergés. A chaque instant arrive avec le courant, tantôt un butor qui effraie de son choc tous ces braves gens, tantôt un amateur qui passe outre après les avoir flairés, ou bien un homme sensible qui s'y choisit un ami, et tous deux s'en vont de compagnie jusqu'à Boveret pour s'y faire scier le dos et fendre en quatre. M. T*** fait vœu de ne pas continuer son chemin avant qu'un certain opiniâtre ne soit parti ; aussi serait-il encore sur le pont de Chessel à l'heure qu'il est, et sa famille plongée dans ces alarmes, si ses camarades n'avaient pris le sage parti d'aider à l'accomplissement de ce vœu téméraire en lançant de grosses pierres sur la tête du récalcitrant. Il part enfin, et nous en faisons autant. TOPFFER.

NOURRITURE DES CULTIVATEURS.

Depuis une vingtaine d'années les municipalités des villes de France semblent vouloir se mettre en harmonie avec l'état de paix dont l'Europe occidentale peut espérer de jouir longtemps encore ; elles se livrent de toutes parts aux travaux d'embellissement et d'assainissement ; elles sont entrées dans la voie du *comfortable*, et s'occupent non seulement de percer des rues, de planter des promenades, d'ériger des édifices publics, mais encore d'introduire dans le sein des cités les ressources des manufactures et du commerce, d'y appeler par d'utiles encouragements l'abondance des objets de consommation et de nourriture habituelle ; dans leurs statistiques on suppute surtout avec attention le nombre des bœufs, veaux, moutons et porcs qui s'y débitent, et on se félicite lorsqu'on peut démontrer un accroissement dans la consommation de la viande sur la table des administrés.

Tous ces excellents résultats réjouissent avec raison le cœur des citoyens honnêtes : aussi éprouve-t-on un serrement de cœur bien douloureux lorsqu'en parcourant les campagnes on voit à quel degré de pénurie, de pauvreté, se trouvent réduits les agriculteurs dans la presque totalité de la France.

Voici quelques lignes extraites d'un ouvrage tout récent, dont nous avons lu avec plaisir plusieurs paragraphes empreints des plus honorables sentiments : il a été publié par M. Leclerc Thouin à la suite d'une mission dans l'Anjou donnée par le gouvernement à cet agronome distingué.

« Il est telle ferme de 50 hectares, dit M. Leclerc-Thouin, où la nourriture des maîtres, comme celle des serviteurs, se compose à peu près exclusivement de pain fait par tiers avec de la farine de froment, de seigle et d'orge ; d'abondantes soupes aux choux, aux pommes de terre et aux oignons, avec du sel en quantité notable, et de beurre très peu ; de légumes maigrement assaisonnés, ou d'un œuf dur par chaque personne pour le dîner ; aux autres repas, d'un petit morceau de fromage médiocre, de quelques oignons verts et crus au printemps, d'une ou deux pommes de terre en automne, de deux ou trois noix sèches en hiver. Quand, le dimanche, on sert un peu de lard salé, chacun en prend à peine de quoi changer la saveur du pain. Hors les cas de convalescence, il est pour ainsi dire sans exemple de voir les ménagères de la campagne venir à la boucherie. Généralement, on ne boit que de l'eau, ou bien on fait des boissons avec des cormes crues ou cuites, des prunes, des pommes ou des poires écrasées. »

Or, il faut remarquer qu'il s'agit ici de la famille et des serviteurs d'un fermier de 50 hectares dans le département de Maine-et-Loire, l'un des beaux et des riches départements de la France, traversé dans toute sa longueur par la Loire, situé entre Tours et Nantes, et renfermant en outre plusieurs villes importantes, telles que Angers, Saumur, La Flèche ! Il faut remarquer que ce département produit les cultures industrielles lucratives du lin, du chanvre ; qu'il exporte 400 000 hectolitres de grain ; qu'il envoie parfois à Paris 40 000 barriques de vin ; qu'enfin c'est un de ceux d'où Paris tire la plus grande partie des gros bestiaux qui approvisionnent ses boucheries. Chose étonnante ! ce département a dirigé, en 1838 par exemple, sur les marchés de Poissy et de Sceaux, 33 000 bœufs gras, et 17 000 autres sur les marchés voisins ; et c'est là que, dans des fermes de 50 hectares, on ne mange jamais de viande de boucherie !

Lors donc que l'on voit dans un pareil département le cultivateur obligé de se nourrir si parcimonieusement, il

est facile de juger ce qu'il doit en être dans les contrées pauvres, éloignées des voies de communication, dans le centre de la France ou aux extrêmes frontières ! On ne s'y nourrit que de châtaignes, de bouillie, de pain noir, d'oignons crus et de fruits verts.

DES CANAUX DE NAVIGATION.

(Premier article.)

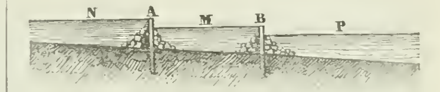
Considérations générales. — Lorsque l'on vint à mettre à exécution les lois votées en 1821 et 1822 pour l'ouverture ou l'achèvement de grandes lignes de navigation artificielle au travers de notre territoire, les habitants du centre de la Bretagne ne purent dissimuler leur étonnement à la vue de ce qu'ils considéraient comme une entreprise aussi folle qu'impraticable. « Comment voulez-vous, » disaient-ils aux ouvriers occupés à creuser la tranchée de Glomel, dans la chaîne de collines qui sépare le bassin de l'Aulne de celui du Blavet; « comment voulez-vous *faire remonter la mer* » dans nos montagnes, et l'amener jusqu'où Dieu lui-même » n'a pas voulu qu'elle s'avançât? » En dépit de cette mauvaise interprétation de l'intention des ingénieurs et de la volonté divine, les travaux du canal de Nantes à Brest furent poursuivis avec des chances diverses jusqu'à leur achèvement, et, dans le courant de l'année 1838, les plus incrédules purent voir un bateau qui, parti de la rade de Brest, traversait la tranchée de Glomel, au point culminant du canal, après avoir remonté le cours de l'Aulne, pour descendre à Lorient en suivant le cours du Blavet. Nous ne disons pas, pour cela, que la mer ait remonté avec le bateau au-dessus de son niveau ordinaire; cette prétendue action de la mer n'a pas lieu dans la Bretagne centrale plus qu'elle n'aurait eu lieu à Paris, lorsqu'à propos du projet d'un canal de grande navigation entre la capitale et l'embouchure de la Seine, beaucoup de personnes parlaient d'*amener la mer* dans la plaine de Grenelle.

Cette ignorance des moyens d'exécution propres à établir une ligne de navigation artificielle n'a rien, d'ailleurs, qui doive surprendre. La France, qui est sillonnée aujourd'hui par environ 72 à 75 000 kilomètres de routes royales et départementales, et par plus de 720 000 kilomètres de chemins vicinaux, possède à peine 5 000 kilomètres de navigation artificielle. Il devient alors concevable que plus d'une personne douée d'intelligence et d'instruction ne se soit jamais trouvée à même de se rendre compte de la manière dont s'opère la circulation des bateaux sur des lignes navigables de ce genre. Il ne sera donc pas inutile de chercher à faire comprendre, en partant d'abord des origines, comment le problème a été résolu.

Origine de la navigation artificielle dans les rivières. — A mesure que l'usage des moulins à eau, introduit en Occident vers le quatrième siècle de notre ère, se généralisait, les cours d'eau sur lesquels on les établissait étaient barrés par le travers en un plus grand nombre de points différents; seulement, pour ne pas interrompre complétement la navigation, on pratiquait, dans les barrages destinés à créer des chutes d'eau, des ouvertures ou *pertuis* que l'on fermait avec des poutrelles mises à plat les unes sur les autres, et que l'on pouvait ouvrir en enlevant ces poutrelles une à une. Les rivières, au lieu d'offrir, comme dans leur état naturel, une pente continue à leur surface, présentaient donc l'apparence d'une suite de parties où l'eau, relevée par les barrages, avait plus de profondeur, un courant plus faible, et qui étaient séparées les unes des autres par des cascades ou chutes brusques. On ouvrait les pertuis aux bateaux qui se présentaient. Mais la chute déterminée par le barrage n'était souvent franchie qu'avec de grands dangers, même à la descente; et à la remonte elle offrait des difficultés telles, que, pour peu qu'elle fût considérable, l'action des hommes et des chevaux était souvent impuissante à la vaincre.

Cet état de choses fâcheux, qui, à force d'entraver la navigation intérieure, paraissait devoir finir par l'anéantir, est pourtant ce qui amena le perfectionnement notable au moyen duquel elle allait prendre un développement inconnu dans l'antiquité.

En effet, lorsque dans une rivière deux barrages étaient suffisamment rapprochés l'un de l'autre, on ne tarda pas à remarquer qu'il était beaucoup plus facile de les franchir. Ce résultat s'explique aisément au moyen de la figure ci-après, qui représente le profil ou coupe en long d'une rivière dont le cours est barré en plusieurs points. A et B



(Fig. 1. Partage d'un cours d'eau en étages successifs.)

sont deux barrages ou échelons consécutifs qui modifient le niveau de la rivière; N, M, P sont les lignes du niveau modifié. Si l'on ouvre le pertuis pratiqué dans le barrage A, les bassins N et M se mettront au même niveau, d'autant plus promptement, toutes choses égales d'ailleurs, que l'intervalle entre les deux barrages A et B sera moindre. Il en sera de même si l'on vient à ouvrir le pertuis du barrage B; c'est-à-dire que les bassins M et P atteindront un niveau commun dans un temps d'autant plus court que les barrages A et B seront plus rapprochés.

Supposons donc les barrages A et B très rapprochés l'un de l'autre. Lorsqu'un bateau se présente en aval dans le bassin P pour remonter le courant, on fermera d'abord le pertuis du barrage A et on ouvrira celui du barrage B; ce dernier est franchi facilement, puisque des niveaux M et P l'un s'abaisse, l'autre s'exhausse, de manière à se confondre en un seul, sans chute brusque. Le bateau étant dans le bassin M, on fermera le pertuis en B, on ouvrira le pertuis en A, et l'ascension s'opérera du bassin M dans le bassin N absolument de la même manière; après quoi on fermera de nouveau en A. Le bateau aura ainsi franchi les deux chutes consécutives B et A avec moins de peine qu'il ne lui en aurait fallu pour surmonter chacune de ces chutes si elles n'avaient pas été aussi rapprochées.

Si le lecteur a prêté un peu d'attention à ce qui précède, il comprendra de suite qu'il devenait facile d'atténuer presque en totalité les obstacles que les barrages offraient à la navigation; qu'il suffisait, pour cela, de remplacer par deux chutes rapprochées, formées à l'aide de deux barrages munis de pertuis, la chute unique que l'on établissait primitivement pour se procurer une force motrice applicable à des moulins de différentes destinations. Une combinaison de ce genre permettait, non seulement de profiter de la force motrice des fleuves et des grandes rivières, sans y arrêter la navigation comme le faisaient des barrages munis de pertuis simples; mais elle avait en outre l'inappréciable avantage de rendre propre à une navigation artificielle soit de petites rivières qui n'auraient pu porter de bateaux, soit des cours d'eau torrentiels dont le courant n'aurait pu être vaincu à la remonte. En effet, les barrages partageant en bassins successifs presque horizontaux, la pente longitudinale des rivières, augmentent considérablement la profondeur de l'eau, dans chacun de ces bassins, en même temps qu'ils ralentissent la vitesse du courant.

Origine des écluses à sas. — Tel est le principe de la navigation au moyen des *écluses à sas*. L'intervalle entre les deux barrages contigus A et B est ce que l'on appelle le *sas*, par opposition aux *biefs* ou bassins à grande longueur N, P, compris entre deux barrages éloignés. *Écluse*, désignait

d'abord la fermeture du pertuis ainsi que l'indique bien l'étymologie latine de ce mot (*claudere*, *clausum*); mais aujourd'hui on a donné par extension et pour abréger, le nom unique d'écluse à ce qui comprend, à proprement parler, un sas et deux fermetures.

Malgré l'extrême simplicité des idées sur lesquelles est fondée l'invention des écluses à sas, ce n'est que dans le quinzième siècle que l'on trouve les premières traces de cette invention. Tiraboschi croit qu'elle est due à Philippe de Modène et à Fioravente qui, en 1439, dirigeaient les travaux hydrauliques que faisait exécuter le duc de Milan, Philippe-Marie Visconti. Un passage d'un manuscrit de la vie de ce prince par Pierre Candide, semble confirmer cette assertion. Cependant Zendrini a cité une charte de 1481, dans laquelle on lit que, Denis et Pierre Dominique, horlogers de Viterbe, fils de maître François, ingénieur, s'engagent à mettre à exécution un procédé pour faire passer des bateaux d'un canal dans un autre sans les décharger.

Il semble donc qu'à cette dernière époque on ne connaissait pas encore les écluses telles que nous les avons aujourd'hui. Peut-être les frères de Viterbe ne proposaient-ils qu'un perfectionnement dans le mode de clôture des pertuis de l'écluse. Est-ce à eux, ou à Léonard de Vinci, à ce grand homme qui était aussi savant ingénieur qu'artiste consommé, qu'on doit attribuer la substitution des portes *busquées* aux poutrelles, dont la manœuvre entre les rainures était si incommode lorsqu'il fallait souvent ouvrir et fermer les pertuis? C'est ce que nous ne saurions décider. Nous pouvons dire seulement que la tradition lui attribue des améliorations importantes dans la construction des écluses à sas.

Description de l'ensemble et de la manœuvre d'une écluse. — Notre fig. 2 fera parfaitement saisir toute l'importance du perfectionnement que nous venons de signaler, et la manière dont s'effectuent les manœuvres nécessaires au passage d'un bateau.

Sur le premier plan de cette figure, on voit les deux battants ou *ventaux* d'une porte, formant un angle l'un avec l'autre, et maintenus l'un contre l'autre et contre un rebord placé à leur base, par la pression de l'eau qu'ils soutiennent. Une fermeture de ce genre peut être, on le conçoit facilement, tout aussi imperméable que celle qui résulte de l'emploi des poutrelles. Mais comment vaincre cette énorme pression de l'eau, et ouvrir les portes, lorsqu'un bateau se présente à l'aval pour franchir le passage? à l'aide d'un artifice très simple qui consiste à pratiquer dans les deux ventaux, vers leurs bases, des ouvertures fermées par des *vannes* ou *ventelles* mobiles le long des rainures verticales. L'éclusier, placé sur le sommet du ventail, soulève la ventelle à l'aide d'un cric muni d'une manivelle; l'eau se précipite à travers l'ouverture, et bientôt elle se met au même niveau à l'amont et à l'aval de la porte, comme nous l'avons vu précédemment. Celle-ci n'étant pas alors pressée d'un côté plus que d'un autre, tourne facilement sur ses gonds, et les deux ventaux une fois séparés et appliqués contre les parois de la maçonnerie qui les supporte, laissent le passage libre.

Notre fig. 2 qui représente une vue du canal Saint-Martin, établi, comme l'on sait, entre le bassin de la Villette et les fossés de la Bastille, va donner lieu encore à quelques observations importantes.

On voit d'abord que la porte placée au premier plan fait partie d'une écluse dont le sas et la porte d'aval ne sont pas visibles, parce qu'ils sont en avant du tableau. A l'amont de la porte dont on ouvre une ventelle, se trouve un assez long espace sur lequel navigue un bateau qui vient de monter; c'est le bief compris entre cette porte et la porte d'aval de l'écluse représentée dans le lointain. Lorsque le bateau a été signalé, les hommes chargés de la manœuvre de cette écluse (les éclusiers), ont ouvert les ventelles de la porte; puis ils sont en train de tirer les battants de cette porte, de manière à les appliquer contre les parois des murs ou *bajoyers* de l'écluse et à laisser le passage libre au bateau.

Cette seconde opération peut se faire de différentes manières. Quelquefois, on agit à l'aide d'un simple crochet que l'on fixe au ventail. Au canal Saint-Martin, c'est encore à l'aide d'engrenages mus par une manivelle, que l'on sépare les deux ventaux, lorsque le niveau de l'eau est devenu le même à l'amont et à l'aval d'une porte. Ces engrenages sont cachés dans notre figure; mais on voit sur le premier plan, à droite, la manivelle qui sert à les faire agir, et dans le fond on distingue, avec un peu d'attention, les deux hommes occupés à cette manœuvre.

Lorsque le bateau sera entré dans l'écluse, on refermera les ventaux aussi facilement qu'on les a ouverts, et on abaissera les ventelles, ce qui interceptera toute communication entre le sas de l'écluse et le bief où le bateau était d'abord. Puis, levant les ventelles de la porte d'amont et écartant ces portes, on livrera le passage dans le bief supérieur.

Les mêmes opérations sont effectuées dans l'ordre inverse, pour faire descendre un bateau d'un bief dans un autre bief inférieur.

Tel est l'ensemble des dispositions adoptées depuis le commencement du seizième siècle pour la navigation à l'aide d'écluses et de barrages. Léonard de Vinci a, comme ingénieur, un double droit à notre reconnaissance; car c'est à lui que nous devons, non pas seulement les perfectionnements qu'il apporta aux détails de construction, mais la connaissance même du système, importé par lui en France, où l'on sait qu'il vint passer les quatre dernières années de sa vie (1515-1519). Il paraît qu'il fit sur la rivière d'Ourcq le premier essai du mécanisme de ses écluses. La navigation artificielle la plus anciennement établie en France, fut ensuite celle de la Vilaine, entre Rennes et Redon; les travaux commencés en 1538 furent achevés en 1575.

Origine et principes de l'établissement d'une navigation purement artificielle. — Mais il était réservé à notre pays de donner à l'invention des écluses une portée que les inventeurs eux-mêmes n'avaient probablement pas prévue, et d'en faire des applications d'une bien autre importance que de simples améliorations à la navigation des rivières.

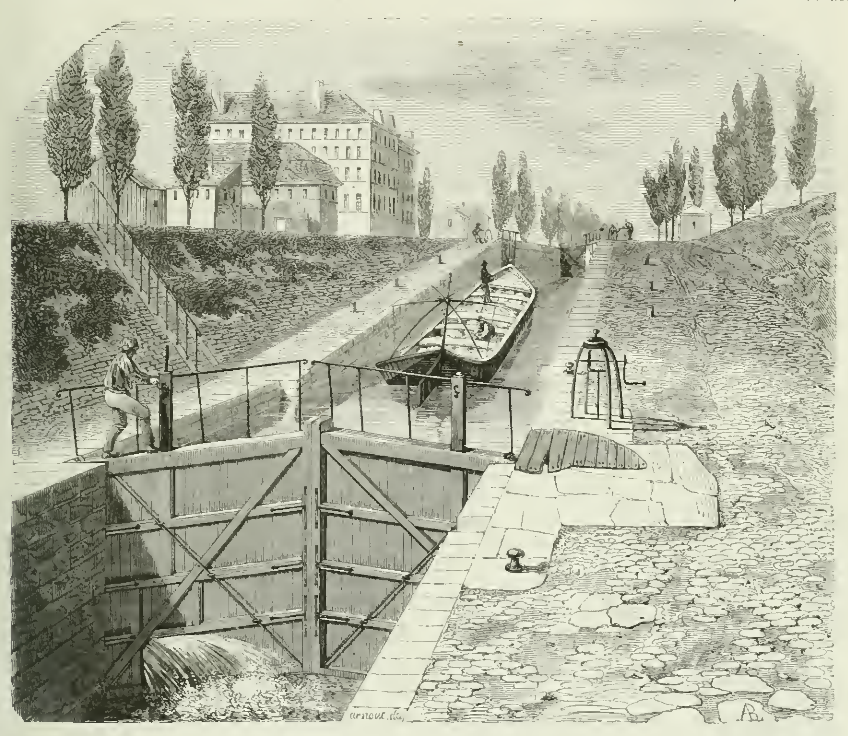
En effet, quelque temps après ces premiers travaux, on vit le célèbre Adam de Crapone, né à Salon (Bouches-du-Rhône) en 1517, concevoir nettement la première idée d'un *canal à point de partage;* et proposer d'appliquer cette idée à la jonction de la Méditerranée et de l'Océan au moyen d'une ligne navigable de la Saône et de la Loire par le Charolais (partie du département de Saône-et-Loire). Mais la fin prématurée de ce grand ingénieur, qui mourut en 1559 empoisonné par des entrepreneurs dont il avait signalé les malfaçons, et, plus tard, les malheurs des guerres civiles, ne permirent pas de donner suite à ce beau projet. Ce ne fut qu'en 1642 que l'achèvement du canal de Briare, commencé trente-sept ans auparavant, d'après les plans et sous la direction de l'ingénieur Hugues Crosnier, donna au monde le premier exemple d'une ligne navigable entre deux rivières, la Loire et la Seine, n'ayant entre elles aucune jonction naturelle. Expliquons comment il est possible d'établir ainsi une ligne de navigation complétement artificielle.

On sait que l'expression de *bassin* d'une rivière signifie la superficie totale de la région dont les eaux permanentes ou accidentelles tendent à s'écouler soit directement, soit indirectement dans le lit de cette rivière.

Si donc, nous considérons deux cours d'eau dont les bassins soient contigus, la Seine et la Loire, par exemple, il y aura évidemment, dans la région comprise entre les lits de ces deux fleuves, une suite de points où l'écoulement pourrait s'opérer indifféremment vers l'un ou vers l'autre. La ligne qui passe par tous ces points et qui sépare les deux

bassins, porte le nom de ligne de partage des eaux ou de *ligne de faîte;* et les portions des deux bassins comprises entre elle et les lits des fleuves, sont des *versants* appartenant respectivement à la rive droite et à la rive gauche de ces deux fleuves.

Une ligne de faîte est loin d'atteindre la même hauteur dans toute son étendue; elle offre des points culminants ou sommets, des dépressions ou cols; et c'est par le plus bas de ces derniers points que l'on trouvera ordinairement le plus d'avantages et de facilités pour établir une jonction artificielle entre deux bassins contigus; car d'abord la hauteur à franchir étant la moindre de toutes, le nombre des



(Fig. 2. Vue d'une partie du canal Saint-Martin.)

écluses entre lesquelles la chute sera partagée sera aussi le plus petit possible; de là de moindres frais de construction première et une économie notable dans le temps employé à franchir le canal, aussi bien que dans la dépense d'eau nécessaire à son alimentation. En outre, on pourra évidemment amener à ce point d'*altitude minimum* de la ligne de faîte une partie des eaux coulant sur les deux versants de cette ligne, plus grande qu'on ne pourrait le faire en tout autre point plus élevé.

C'est dans l'idée de réunir un approvisionnement d'eau suffisant pour les besoins de la navigation en un point qui soit à la fois le plus bas d'une ligne de faîte et le plus élevé d'un canal de jonction établi au travers de cette ligne de faîte, que consiste, à proprement parler, la part d'invention due à la France dans les progrès de la navigation intérieure.

Le bief le plus élevé du canal est appelé *bief de partage;* le canal lui-même porte le nom de *canal à point de partage*, qui le distingue des canaux établis latéralement aux cours ou dans le lit même des rivières.

Tantôt les réservoirs destinés à l'alimentation du canal communiquent avec le bief de partage à l'aide de rigoles d'un développement plus ou moins étendu, parce que l'on a trouvé que l'emplacement le plus commode pour la construction de ces réservoirs n'était pas toujours le plus convenable pour le bief de partage; tantôt le bief de partage est contigu au réservoir, ou celui-ci fait lui-même l'office de bief de partage. Dans tous les cas, les approvisionnements d'eau dont on dispose jouent le rôle d'une source placée à la ligne de faîte, et qui déversant ses eaux à la fois sur les deux flancs se partagerait en deux bras navigables jusqu'à cette source commune.

On conçoit que l'application des principes qui viennent d'être exposés permette d'établir, à travers les continents, des lignes de navigation artificielle formant, avec les fleuves et rivières, une série non interrompue de chaînons entre deux mers éloignées; on conçoit qu'il existe peu de lignes de faîte qui ne puissent être franchies à l'aide d'un nombre d'écluses suffisant et d'approvisionnements d'eau assez considérables au point de partage. Aussi l'exemple donné par la construction du canal de Briare n'a-t-il pas été perdu; le canal du Midi, dû au génie de Riquet, offrit au monde la première réalisation d'une entreprise de ce genre en faisant communiquer ensemble l'Océan et la Méditerranée. Aujourd'hui la France, l'Angleterre, les États-Unis de l'Amérique du Nord, l'Allemagne, la Russie même, ont des systèmes de navigation intérieure plus ou moins développés; et le résultat le plus remarquable peut-être de ces travaux

sera la jonction prochaine de l'Atlantique avec la mer Noire par la Seine, la Marne, le canal de la Marne au Rhin, actuellement en cours d'exécution, le Rhin et le canal du Rhin au Danube. Nous comptons passer successivement en revue les principales lignes de ces différents pays, et mettre nos lecteurs au courant des projets qui paraissent avoir le plus de chances d'avenir. Mais avant d'aller plus loin, jetons un coup d'œil en arrière sur la filiation singulière des idées et des transformations qui ont amené des résultats d'une si haute importance pour la civilisation.

Les moulins à eau étaient connus à Rome sous le règne d'Auguste, comme le prouve clairement la description sommaire qu'en donne Vitruve dans le 10ᵉ chap. de son livre X. Cependant à cette époque ces machines étaient très rares et considérées comme plus curieuses qu'utiles : l'usage des moulins à bras était encore à peu près général. Ce ne fut guère avant la fin du quatrième siècle de notre ère, sous le règne d'Honorius et d'Arcadius, que les moulins à eau commencèrent à se répandre à Rome. Encore les établissait-on exclusivement sur les ruisseaux et sur les aqueducs des fontaines; on ne se risquait pas à les placer dans le courant des fleuves et des grandes rivières. La première application de ce genre paraît due au fameux Bélisaire. Enfermé dans Rome, qu'assiégeait alors Vitigès, roi des Ostrogoths (537), ce général, pour suppléer aux moulins à eau qui étaient dans la campagne, hors de la ville et au pouvoir des ennemis, imagina d'en faire construire sur le Tibre, dans des bateaux, au milieu du courant. « De l'Italie, dit le *Dictionnaire des origines*, les moulins à eau ont passé en France dès le commencement de la monarchie ; car la loi salique en fait mention. »

Quoi qu'il en soit, c'est bien aux moulins à eau, à cette invention qui paraissait presque primitivement un jouet d'enfant, qu'on a dû d'abord la division de la pente des fleuves et rivières en gradins successifs ; et ce qu'il y a de curieux, ainsi que l'a fait observer l'auteur de l'excellent article CANAL, de l'*Encyclopédie nouvelle*, auquel nous ferons plus d'un emprunt, c'est que le rapprochement des barrages, auquel il faut attribuer l'invention des écluses, n'eut lieu que d'après des motifs qui ne semblaient devoir enfanter aucun progrès pour la navigation intérieure. « Les seigneurs féodaux qui s'arrogèrent la propriété des cours d'eau, multiplièrent à l'envi les barrages en y ménageant toujours les ouvertures ou *pertuis* nécessaires aux navigateurs; car les barrages leur permettaient la création d'usines productives, tandis que les ouvertures étaient des débouchés dont ils avaient les clefs, et qu'ils n'ouvraient qu'après avoir rançonné à leur guise les bateaux qui demandaient à passer. »

Ainsi d'une part, l'invention d'une machine à laquelle on préféra d'abord les bras des esclaves; d'autre part, la multiplicité des obstacles établis dans les rivières par la cupidité de la noblesse féodale : voilà les origines desquelles dérivent incontestablement les moyens employés aujourd'hui pour remonter des vallées les plus basses aux chaînes de montagnes qui les séparent. C'est à ces origines que se rattacheront bientôt la jonction de l'Atlantique et de la mer Noire, et bientôt aussi, nous devons l'espérer, la réunion si importante des deux parties de l'Océan, séparées encore maintenant par le continent américain. Exemple frappant des progrès auxquels la Providence amène souvent les nations à leur propre insu et par les voies en apparence les plus détournées !

RECRUTEMENT MILITAIRE CHEZ LES GAULOIS.

Chez les Gaulois, dans les expéditions guerrières à l'extérieur, un chef d'une bravoure et d'une habileté éprouvées recrutait des aventuriers de bonne volonté et partait avec eux ; l'engagement militaire était facultatif. Mais dans les guerres intérieures ou défensives de quelque importance, les levées d'hommes avaient lieu forcément, et des punitions terribles frappaient les réfractaires, telles que la perte du nez, des oreilles, d'un œil, ou de quelque membre. S'il se présentait de graves conjonctures, si l'honneur ou le salut de la cité venait à être compromis, alors le chef suprême convoquait un *conseil armé* : c'était la proclamation d'alarme. Tous les hommes en état de combattre, depuis l'adolescent jusqu'au vieillard, devaient alors se rassembler au lieu et au jour indiqués pour délibérer sur la situation du pays, élire un chef de guerre et discuter le plan de campagne. La loi voulait que le dernier venu au rendez-vous fût impitoyablement torturé sous les yeux de l'assemblée. Ni les infirmités ni l'âge ne dispensaient le noble gaulois d'accepter ou de briguer les commandements militaires. Souvent on voyait à la tête de la jeunesse des chefs tout blanchis et tout cassés, qui même avaient peine à se tenir sur leurs chevaux. Ce peuple, amoureux des armes, eût cru déshonorer ses vieux guerriers en les forçant à mourir ailleurs que sur le champ de bataille.

L'ORPHÉE ANTIQUE ET L'ORPHÉE AMÉRICAIN.

Parmi tous les motifs de surprise que présenta le Nouveau-Monde aux Européens, lorsqu'ils purent entrer en communication avec les indigènes, il semble que l'on doive placer au premier rang la communauté des traditions primitives. Nous ne parlons point seulement des traditions religieuses, telles que l'existence de premiers hommes plus favorisés que nous, le déluge envoyé pour détruire le genre humain, sa conservation par une famille sauvée sur une *machine flottante*, l'envoi d'un animal pour reconnaître si la terre existait encore, et mille autres récits que l'on retrouve dans les théogonies américaines comme dans celles du vieux continent ; outre ces curieuses coïncidences dans les souvenirs généraux, on en trouve de non moins extraordinaires dans les contes populaires des deux mondes : ainsi, pour ne citer qu'un exemple, la fable d'Orphée descendant aux enfers afin d'y chercher Euridice, a son équivalent dans la tradition mingwée.

Les Mingwés, plus généralement connus sous le nom d'Iroquois, pensaient, comme tous les Indiens du Nouveau-Monde, que l'âme accomplissait, après sa séparation d'avec le corps, un voyage long et périlleux, à travers des régions inconnues. Si elle avait mal vécu sur la terre, elle arrivait dans un pays stérile où elle était condamnée à souffrir éternellement les tortures de la faim et de la soif; si, au contraire, elle avait bien vécu, elle trouvait une contrée délicieuse où l'attendaient d'éternelles fêtes. Ce pays des âmes était gouverné par *Taroniawagon* et par son aïeule *Ataentsic*.

Les rapports de cette croyance avec celle des anciens sur les Champs-Élysées et le Ténare sont trop évidents pour que nous ayons besoin de les indiquer; nous passons de suite à la fable de l'Orphée grec, comparée à celle de l'Orphée américain.

Ovide nous a raconté la descente du premier dans le Ténare, d'après la tradition païenne. Quelque connu que soit son récit, nous le traduisons ici afin de rendre la comparaison plus facile.

« Écartant la foule légère des ombres et des fantômes de ceux qui avaient reçu la sépulture, Orphée arrive jusqu'à Proserpine et jusqu'au roi du lugubre empire des morts. Alors, accompagnant ses chants du son de sa lyre, il s'écrie :

» — O divinités du monde souterrain où retombe tout ce qui a été créé pour mourir ! laissez-moi renoncer aux détours d'une vaine éloquence ; souffrez que je dise la vérité. Je ne suis descendu ici ni pour voir le sombre Tartare, ni pour enchaîner les trois têtes hérissées de serpents de ce

monstre né du sang de Méduse; Euridice seule m'amène. Une vipère que ses pas ont foulée a répandu dans ses veines le poison et interrompu le cours de ses jeunes années. J'ai voulu supporter cette perte, je l'avoue; mais l'Amour m'a vaincu! La puissance de ce dieu est bien connue dans l'Olympe, et même ici, sans doute; car si la tradition d'un antique enlèvement n'est point mensongère, l'Amour vous a aussi unis tous deux. Je vous en conjure donc, par ces lieux remplis d'épouvante, par ce chaos immense, par le silence de ce vaste royaume, rendez-moi Euridice, renouez le fil trop tôt brisé de ses jours. Nous vous appartenons tous. Arrêtés un instant dans la vie, nous nous précipitons, un peu plus tôt, un peu plus tard, vers ce commun asile. Ici est notre dernière demeure, et vous avez l'immense royauté de tout le genre humain. Lorsqu'elle aura parcouru le nombre d'années qui lui sont dues et qu'elle sera mûre pour la mort, Euridice aussi tombera sous votre empire. Permettez-lui seulement de vivre sa vie; je ne vous demande rien de plus; et, si les destins s'opposent à la faveur réclamée pour celle qui m'était unie, moi aussi je refuse de retourner sur la terre, et vous pouvez vous réjouir d'un double trépas.

» A ces paroles accompagnées par le son de la lyre, les pâles ombres versaient des larmes; Tantale cessa de poursuivre l'onde fuyante; la roue d'Ixion s'arrêta; les vautours qui rongeaient le foie de Prométhée s'interrompirent; et toi, Sisyphe, tu t'assis sur ton rocher. Enfin, on dit que, pour la première fois, des larmes mouillèrent le visage des Euménides vaincues par ce chant divin!

» Proserpine ni le roi de l'empire infernal ne peuvent résister à une pareile prière. Ils appellent Euridice. Mêlée aux ombres nouvellement arrivées, elle s'avance d'un pas retardé par sa récente blessure. On la rend au héros du Rhodope. Mais on lui impose, en même temps, une condition rigoureuse. Il ne doit point tourner la tête avant d'avoir franchi la vallée de l'Averne, sans quoi la faveur qu'il reçoit sera révoquée.

» Tous deux remontent donc, à travers le profond silence, un sentier escarpé, tortueux, enveloppé d'épaisses ténèbres. Ils n'étaient plus qu'à quelques pas du seuil qui les séparait de la terre des vivants; là, craignant que sa compagne ne l'abandonne, avide de la revoir, aveuglé par l'amour, Orphée tourne les yeux!... Euridice disparaît aussitôt. Vainement il tend les mains, vainement il veut l'embrasser, être embrassé par elle, le malheureux ne saisit que le vide. Morte une seconde fois, Euridice ne l'accuse point en mourant; car de quoi pourrait-elle l'accuser, sinon de l'avoir aimée? Mais elle lui jette un dernier adieu qu'il peut à peine entendre, et rentre dans les abîmes de la mort. »

Dans la tradition mingwée, il ne s'agit point d'un mari allant redemander sa femme au royaume des ombres, mais d'un frère faisant le même voyage pour retrouver sa sœur. Voici la fable américaine telle qu'elle a été conservée; nous n'ajoutons que les détails nécessaires à l'explication des faits.

« Un jeune Mingwé, appartenant à la famille de la *Grande-Tortue*, avait une sœur nommée le *Petit-Epi*, qu'il aimait par-dessus toute chose. A la vérité, nulle jeune fille n'était aussi habile qu'elle à cultiver le maïs, à préparer les peaux, à orner les bottines de chevreuil avec le poil du porc-épic: elle était, en outre, si belle, que les chefs de trois villages avaient voulu répudier leurs femmes pour l'épouser; mais le Petit-Epi se trouvait heureuse près de son frère, qui était un bon chasseur et un grand guerrier.

» Cependant la maladie tomba sur le village, et la jeune fille fut atteinte une des premières. Son frère partit en vain pour lui rapporter de la chair d'élan, le petit-Epi avait perdu la faim; elle restait la tête appuyée sur son bras replié comme un faon que la flèche a blessé. On appela les *agotsinochen* (voyants) pour deviner ce qui rendait le Petit-Epi malade; mais ils ne purent le découvrir, et la belle jeune fille mourut. Le frère fut désespéré de cette perte. Il plaça dans la tombe du Petit-Epi ce qu'il avait de plus précieux en colliers, en ornements, en fourrures; puis il partit pour la guerre, espérant se consoler en enlevant beaucoup de chevelures de Leni-Lenapes (1).

» Mais le souvenir de sa sœur lui revenait sans cesse. Il comprit qu'il ne pouvait vivre s'il ne parvenait à la faire revenir sur la terre, et il supplia son *okki* (2) de lui révéler les moyens de la retrouver.

» L'okki lui envoya un rêve par lequel il lui conseillait de s'adresser à un célèbre solitaire nommé *Sononkwiretsi*, ou la *Longue-Chevelure*. Le jeune Mingwé se rendit à sa cabane, lui exposa son désir; et, après avoir reçu ses instructions, il partit pour l'*Eskenane* (pays des âmes).

» Il marcha plusieurs mois vers l'ouest, trouvant à chaque pas des difficultés nouvelles qu'il put cependant surmonter, grâce aux avertissements de la Longue-Chevelure. Enfin, il arriva à une rivière qu'il fallait traverser sur une liane; encore ce pont était-il gardé par un chien terrible qui s'efforçait de précipiter dans l'onde ceux qui essayaient de passer. Mais le Mingwé avait pris ses précautions: au moment où il arriva au bord de la rivière, il lâcha tout-à-coup un *masquah* (3) que le chien se mit à poursuivre, et il profita du moment pour franchir le pont.

» Il rencontra ensuite la cabane du génie chargé de conserver les cerveaux des morts; il lui fit présent d'une provision de *pemican* (4) qu'il avait apporté, et l'esprit reconnaissant lui donna une gourde pour renfermer l'âme du Petit-Epi. Enfin, peu de jours après, il aperçut une campagne ravissante parcourue par les âmes de toutes les bêtes fauves qui s'étaient successivement séparées de leurs formes dans le monde des vivants. Bientôt il entendit de loin le son du tambour et du chichikwé (5) qui marquaient la cadence pour la danse des âmes. Et, entraîné à l'instant par une sorte de charme tout-puissant, il se mit à courir vers le lieu où retentissait cette musique fascinante.

» A son aspect, trois âmes se séparèrent de la ronde et vinrent, selon l'usage, pour le recevoir; mais, en reconnaissant un vivant, elles s'enfuirent épouvantées. Il arriva donc seul à la demeure d'Ataentsic.

» C'était une cabane tapissée de fourrures précieuses et de colliers apportés par les morts. Le jeune Mingwé y trouva le dieu Taroniawagon assis près de son aïeule, et il leur dit:

» — Vous, qui êtes des esprits, vous devez savoir pourquoi je suis venu vers vous du pays des vivants.

» Un grand oiseau noir a plané sur le village des Mingwés; et le vent de ses ailes a fait tomber les guerriers et les jeunes filles comme les feuilles des arbres tombent à la lune des amours de l'élan (octobre). Ma sœur, le Petit-Epi, a été déposée dans la terre après beaucoup d'autres, et, depuis ce temps, mon âme est malade. Permettez donc, esprits des morts, qu'elle revienne avec moi au pays des Mingwés. Voici un collier que je vous offre pour ouvrir vos bras dans lesquels vous retenez le Petit-Epi, puis un second pour lier vos pieds afin que vous ne puissiez la poursuivre, puis un troisième pour essuyer vos yeux si vous pleurez de son départ.

» Taroniawagon et Ataentsic répondirent:

» — Voilà qui est bien. Tu peux emmener le Petit-Epi.

» Cependant la vieille voulut auparavant offrir un festin au jeune Mingwé, et elle lui servit sous différentes formes

(1) Nom originaire de toutes les peuplades désignées par les auteurs français sous le nom de peuples de la langue algonquine.

(2) Génie familier.

(3) Espèce de martre.

(4) Viande séchée au soleil, puis pilée et couverte de graisse fondue. Nous avons dit ailleurs qu'elle sert de provision pour les longs voyages.

(5) Calebasse dans laquelle se trouvent de petits cailloux.

des serpents dont le poison l'eût infailliblement tué si Taroniawagon ne l'eût averti de n'en point manger. Le jeune homme s'approcha ensuite des âmes qui dansaient sous les arbres ; il se cacha derrière le feuillage, et, aidé par Taroniawagon, il surprit sa sœur au moment où elle passait près de lui, et l'enferma dans la calebasse qu'il avait apportée. Il reprit aussitôt la route du pays des vivants. Mais il avait tant de hâte d'y arriver qu'il oublia de redemander, en passant, au génie précédemment rencontré, le cerveau du Petit-Epi.

» Il atteignit enfin son village, où il annonça le succès de son entreprise. Toute la tribu se réunit pour déterrer le corps de la jeune fille et y faire rentrer l'âme avec les cérémonies que Taroniawagon avait indiquées au Mingwé. Tout était prêt pour cette résurrection, lorsque le jeune homme, poussé par une curiosité irrésistible, voulut voir si l'âme se trouvait bien toujours dans la calebasse magique : il entr'ouvrit celle-ci ; mais au même instant, l'âme captive, se sentant libre, s'envola, et le voyage du Mingwé se trouva ainsi rendu inutile. Il ne rapporta d'autre avantage de son entreprise que celui d'avoir été à l'Eskenane et d'en pouvoir donner des nouvelles sûres, qui ont été transmises à la postérité. »

Il est difficile de croire que ces fables de l'Orphée grec et de l'Orphée américain n'aient point une source commune. Malgré la différence des détails, toutes deux ont évidemment le même fond et la même intention. Dans les deux histoires, c'est l'amour (conjugal ou fraternel) qui conduit un vivant dans l'empire des morts ; c'est l'éloquence de sa prière qui touche les dieux infernaux ; c'est sa curiosité impatiente qui rend inutile ce qu'il avait obtenu. La tradition grecque est plus ample, plus ornée, plus logique surtout ; la tradition mingwée nous semble plus romanesque : on y aperçoit les broderies ajoutées par l'imagination d'un peuple d'enfants ; c'est une construction fantasque exécutée avec les débris d'un temple antique, et dans laquelle on aperçoit de loin en loin quelques uns des grands détails de l'édifice primitif.

CABOCLES ou INDIENS CATHOLIQUES DU BRÉSIL.

Dans les provinces de Rio-Janeiro, on donne le nom de Cabocle à tout Indien qui a reçu le baptême. Ce premier pas fait vers la civilisation rapproche les Indiens des villes, et les soustrait ordinairement aux souffrances et aux dangers toujours croissants de la vie sauvage. On voit à Rio-Janeiro les Cabocles vendre des nattes faites de roseaux et des poteries, ou exercer les professions de portefaix et de batelier. Quelques uns, employés au service des canots de l'empereur, logent avec leurs familles à l'Arsenal. Aux environs des villes, ils servent les cultivateurs ou vivent du produit de la chasse. Leur force et leur adresse sont prodigieuses. Les voyageurs qui ont visité le Brésil et qui



(Cabocle tirant de l'arc. — D'après Debret.)

ont parcouru les environs de la ville de San-Pedro de Canta-Gallo, ont vu souvent des preuves remarquables de l'adresse des Cabocles comme archers. Se tenir couché sur le dos, dit M. Debret, et dans cette position lancer vigoureusement une flèche, n'est pour le Cabocle qu'un exercice d'adresse fort ordinaire. Il choisit toujours le plus petit de ses arcs pour exécuter ce tour de force ; ensuite, par contraste, il se relève, et debout, le corps entièrement déployé, il décoche sa flèche perpendiculairement au-dessus de sa tête, de manière à ce qu'elle retombe près de ses pieds dans l'intérieur d'un cercle tracé par terre, et dont il occupe le point central. Ces merveilleux archers sont très utiles aux voyageurs étrangers naturalistes, qu'ils accompagnent dans leurs excursions à travers les forêts vierges. Grâce à leurs flèches, la science peut se procurer les animaux rares, et la caravane échapper à la famine.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

BORDEAUX.

(Premier article.)



(Vue de Bordeaux.)

Le crayon ne peut retracer le magnifique tableau qui se déroule tout d'un coup sous les yeux du voyageur, lorsque arrivant par la route de Paris il découvre Bordeaux des hauteurs du Cypressat. La rade qui se déploie en fer-à-cheval, la Garonne chargée d'embarcations, de navires de toutes les nations, le majestueux pont de Bordeaux, la façade érigée sur un plan uniforme, et dont le style, considéré aujourd'hui comme de mauvais goût, produit cependant un imposant effet; et derrière cette enceinte, des flèches, des pyramides : tel est l'ensemble qui se présente en un instant au regard, et dont la majesté jette dans l'étonnement et l'admiration. Deux kilomètres restent à franchir avant de toucher au pont ; ce n'est pas trop pour recueillir les souvenirs d'un tel spectacle.

La vue que nous donnons, prise de Floirac, sur un des côteaux en amont du pont, ne peut donner une idée de l'ensemble, puisqu'elle ne présente que le vestibule de la rade, s'il est permis de s'exprimer ainsi. Toutefois la grandeur de cette entrée de la ville fait pressentir ce que doit être le centre. Dans notre dessin, on remarque surtout le pont de Bordeaux, qui termine la perspective. Or c'est derrière ce monument que se trouvent les navires et le port, ainsi qu'une façade en fer à cheval régnant sur une étendue de plus de 4 kilom. Cette disposition semi-circulaire du port sera toujours un obstacle pour le peintre qui voudrait en retracer l'imposante magnificence ; un panorama seul résoudrait le problème. La rivière décrit si bien une portion de cercle, que lorsque le voyageur est près d'atteindre la tête du pont, en venant de Paris, il peut apercevoir encore à droite, et presque derrière lui, les mâts des derniers navires de la rade confondus avec les arbres.

Quoi qu'il en soit, la vue que nous reproduisons, prise par un maître habile, né dans les murs de Bordeaux, retrace un grand nombre de monuments, et nous nous arrêterons un instant sur les objets qu'elle présente.

Le port de Bordeaux est l'œuvre de l'intendant de Tourny.

La place Royale, qui sépare l'hôtel de la Douane de la Bourse, a perdu son principal ornement, la statue équestre de Louis XIV. Dès 1681, la ville de Bordeaux projeta d'ériger un monument en l'honneur de ce monarque; mais ce fut en 1730 seulement que les fondements de la place où l'on devait dresser cette statue furent jetés. Bientôt après, les constructions s'élevèrent d'après les dessins de l'architecte Gabriel. Le 8 août 1733, cette place fut solennellement inaugurée, et la première pierre du monument posée par le corps de ville. La statue, achevée en décembre 1742, fut embarquée et transportée à Rouen en 1743, et placée sur son piédestal le 19 août de cette année.

Cette statue était l'œuvre de Lemoine, et l'on raconte que le jour de l'installation, l'artiste se tenait modestement dans la foule, lorsque l'intendant Boucher l'ayant aperçu le fit appeler, lui adressa publiquement ses félicitations sur le mérite

de son ouvrage, et l'embrassa au milieu des applaudissements de la foule. Lemoine reçut pour paiement une somme de 30 000 fr. En 93, la statue fut détruite; le bronze fut converti en monnaie.

Les belles portes qui ornaient le port de Bordeaux furent érigées peu de temps après: la porte des Capucins en 1744; la porte de la Monnaie vers la même époque; la porte Bourgogne en 1751. Cette dernière avait remplacé une ancienne porte dite des *Salinières.* En 1807, convertie en arc de triomphe, elle reçut le nom d'*Arc Napoléon.* De nos jours, elle a repris son nom vulgaire. Ces trois monuments furent construits sur les plans du même architecte, Ange-Jacques Gabriel, architecte du roi.

Le génie de M. de Tourny ne pouvait s'arrêter là: les monuments érigés jusqu'alors demandaient à être reliés par une ligne continue digne d'eux. Enfin, le 11 janvier 1754, le corps de ville décida la construction d'une façade uniforme pour unir la Bourse à la porte de la Monnaie, et le nouvel œuvre de Gabriel ne tarda pas à se dresser.

Sur cette façade que nous admirons, un monument porte sa tête plus élevée que les autres: c'est la porte du Caillau, qui, fière de son antiquité, obstruée de tous côtés par les constructions qui la serrent, se redresse et appelle de loin les regards: elle s'ouvre sous une tour arrondie à ses angles, portant à son sommet des machicoulis, et couronnée de trois flèches aiguës, celle du milieu dépasse le niveau de ses voisines; au-dessus de la porte est une niche, aujourd'hui vide, dans laquelle se trouvait avant la révolution la statue de Charles VIII; de chaque côté de la niche et au-dessus s'ouvrent des croisées divisées par des meneaux se coupant à angle droit.

Cette porte servit d'arc de triomphe pour perpétuer le souvenir de la bataille de Fornoue; elle fut érigée par messire Jean de Blanchefort, maire de Bordeaux.

Du haut des côtes de Floriac, nous avons discerné des flèches gothiques dans l'intérieur de la cité; cette flèche découronnée et couverte d'ardoises, c'est le clocher de l'église Sainte-Eulalie; ce clocher carré, surmonté d'une petite cloche à découvert, c'est Sainte-Croix; cet autre si maltraité et du temps et des hommes, sur lequel un télégraphe agite ses bras mystérieux, c'est le clocher Saint-Michel; ces deux tours un peu massives, ce sont les tours de l'Hôtel-de-Ville; ces flèches aériennes, elles surmontent une des portes de l'église cathédrale Saint-André; cette église, qui présente deux clochers, l'un carré, l'autre octogone, c'est l'église Saint-Séverin. En outre, à ces restes vénérables, débris sacrés des temps anciens, des monuments modernes s'entremêlent: l'église Notre-Dame, le grand théâtre, l'église Saint-Louis-aux-Chartreux.

La suite à une autre livraison.

ASSOCIATION

POUR L'ÉTUDE DES PHÉNOMÈNES PÉRIODIQUES DE LA VÉGÉTATION.

L'homme le plus insensible aux beautés de la nature ne peut s'empêcher d'être ému lorsque la terre sort du sommeil léthargique de l'hiver pour renaître sous la douce influence du printemps. A mesure que le soleil s'élève au-dessus de l'horizon, la vie semble se réveiller sous l'écorce des arbres dépouillés. Leur épiderme se gonfle, leurs bourgeons se dilatent, les premières folioles se hasardent timidement hors de leurs enveloppes. Si l'air est tiède, la pluie chaude et le soleil favorable, elles s'épanouissent rapidement en larges feuilles, et en quelques jours la campagne est couverte de verdure. Toutefois ce n'est point à la même époque que la terre se pare ainsi sur toute la surface de l'Europe: tandis que dans le mois de février ou de mars, l'Espagne et l'Italie saluent déjà le retour du printemps, la végétation est encore engourdie dans le nord de la France, et recouverte d'un épais linceul de neige dans les contrées boréales de notre continent. Mais, à mesure que le soleil s'avance vers le nord, il est suivi d'un flot de verdure qui marche de l'équateur vers le pôle. Aux feuilles succèdent les fleurs; ensuite viennent les fruits, et enfin les feuilles tombent des arbres et la nature rentre dans son immobilité. Avec quelle vitesse ces vagues successives se propagent-elles du Midi vers le Nord? Dans quelles limites leur marche peut-elle être retardée ou accélérée dans une même année ou en comparant plusieurs années entre elles? Des points fort éloignés les uns des autres en latitude ou en longitude, ou inégalement élevés au-dessus du niveau de la mer, voient-ils arriver le printemps à la même époque? En un mot, quelles sont les lois qui président à cette grande marée végétale? Toutes ces questions ne sont point résolues. Linné, que l'on trouve à l'entrée de toutes les voies en histoire naturelle, les avait déjà soulevées; mais malgré quelques efforts isolés, elles sont encore sans réponse. En effet, elles ne sauraient être résolues que par les efforts simultanés d'un grand nombre d'hommes de bonne volonté. Or une association générale pour l'observation des phénomènes périodiques de la nature, qui seule pourrait fournir les éléments nécessaires à la solution de ce genre de problèmes, est encore à créer parmi les savants. Cependant, depuis quelques années, une société s'est formée pour l'observation des phénomènes périodiques de la végétation; elle compte déjà des correspondants, nombreux en Belgique et en Angleterre, clair-semés en Allemagne et en France. Elle fait un appel à toutes les personnes zélées, à toutes celles qui habitent la campagne ou dans le voisinage d'un jardin; aux femmes surtout, dont l'esprit patient et moins distrait se prête merveilleusement à ce genre d'études.

Nous allons donner en peu de mots une idée de la manière dont on doit observer. On comprend que cette manière doit être uniforme; en effet, si chacun suivait ses propres inspirations, les observations ne seraient plus comparables entre elles; ainsi l'un appellerait feuillaison le moment où les feuilles sont toutes sorties des bourgeons, l'autre celui où elles commencent à poindre hors de leurs enveloppes. Nous allons donc définir exactement ces mots, afin qu'il ne puisse point y avoir de doute sur leur véritable signification.

Feuillaison. — Les fonctions des feuilles ne commencent qu'au moment où elles sont en contact avec l'atmosphère; par conséquent on notera comme jour de la feuillaison celui où les *premières* feuilles du bourgeon se sont dégagées de leurs enveloppes, et où leur face supérieure se trouvant en contact avec l'atmosphère, n'est plus appliquée sur la feuille voisine. On dira qu'un arbre est feuillé lorsque la plupart de ses bourgeons se sont ainsi épanouis.

Floraison. — Les fonctions de la plupart des fleurs ne commencent qu'après l'épanouissement de la fleur, c'est-à-dire lorsque la corolle s'est ouverte. C'est donc ce moment qu'il faut choisir. Ainsi le jour où la corolle est ouverte, de manière à laisser apercevoir les étamines et le pistil qu'elle contient, est celui de la floraison. Ici encore il faut s'assurer que la plupart des fleurs de la plante sont épanouies.

Fructification. — La complète maturité du fruit est l'époque convenue entre tous les observateurs. Pour les fruits qui se mangent, elle est connue de tout le monde; pour les autres, il peut y avoir quelque doute. Cependant un grand nombre d'entre eux présentent un phénomène frappant, preuve certaine de leur maturité: ce sont les fruits secs qui s'ouvrent pour laisser échapper leurs graines, tels que les siliques de la Giroflée, les gousses des Pois, les capsules des Datura et des Liserons. L'ouverture ou la *déhiscence* de ces fruits, pour employer le terme usité par les botanistes, est l'indice certain de leur maturité.

Défeuillaison. — C'est l'époque à laquelle la majeure partie des feuilles de l'année est tombée. Elle ne peut s'ob-

server convenablement que sur les arbres, en excluant les arbres toujours verts (Pins, Sapins, Ifs, Thuyas, Genévriers, Buis, etc.) dont la feuillaison est successive.

Les personnes qui voudront continuer ces observations pendant plusieurs années auront soin d'observer toujours le même ou les mêmes individus, soit en plein champ, soit dans un jardin bien aéré, les plantes ne devant point être abritées par des murailles, des maisons ou par d'autres végétaux plus grands. On aura soin de rejeter aussi ceux qui seront plantés depuis moins de trois ans, ou qui paraîtront souffrants et étiolés. On sait que dans une allée d'arbres de la même espèce, il en est toujours quelques uns qui, tous les ans, se couvrent de feuilles avant les autres. Ces arbres hâtifs pourront être observés, mais l'on aura soin de noter cette particularité, et il sera très intéressant de savoir, au bout de quelques années, quel est en moyenne l'intervalle de temps qui s'écoule entre la feuillaison de ces arbres hâtifs et celle de la majorité des individus de la même espèce.

Nous ne saurions entrer ici dans le détail des motifs qui ont déterminé le choix des végétaux sur lesquels l'association appelle l'attention de ses membres. Toutefois on comprend qu'elle a dû exclure 1° certaines plantes qui ne fleurissent pas à époque fixe, mais indifféremment à toutes les époques de l'année, telles que la Dent-de-lion (*Taraxacum dens-leonis*), le Mouron des oiseaux (*Alsine media*), le Seneçon vulgaire (*Senecio vulgaris*); 2° d'autres, qui ont produit de nombreuses variétés, tels que les Rosiers, les Poiriers, les Cerisiers : ces variétés fleurissent, les unes plus tôt, les autres plus tard; 3° enfin des fleurs dont la disposition des parties est telle qu'il reste toujours du doute sur l'instant précis de leur épanouissement. Exemple : *Calycanthus*, *Aquilegia*, etc.

Nous donnons ici la liste des plantes sur lesquelles on appelle principalement l'attention de l'observateur; ce sont celles dont les phases de végétation sont suivies attentivement dans les différentes stations.

Le tableau suivant offre en outre un modèle de la meilleure manière de consigner les observations.

Observations faites au jardin botanique d'Utrecht, en Hollande, pendant l'année 1842.

PLANTES.	Feuillais.	Floraison.	Fructificat.	Défeuillais.
Mélèze (*Larix europea*). .	6 mai.	20 avril.	5 oct.	4 nov.
Aune (*Alnus glutinosa*). .	7 mai.	5 mars.	15 oct.	30 oct.
Bois-gentil (*Daphne mezereum*).	28 avril.	11 mars.	15 juill.	15 sept.
Lilas (*Lilac vulgaris*). . .	4 mai.	6 mai.	15 oct.	25 oct.
Aster à grandes fleurs (*Aster grandiflorus*). . . .	26 mai.	20 oct.	»	»
Cornouiller (*Cornus mascula*)	16 mai.	27 mars.	12 sept.	6 nov.
Seringa (*Philadelphus coronarius*)	8 mai.	25 mai.	25 août.	20 oct.
Buis (*Buxus sempervirens*).	6 mai.	26 avril.	»	»
Marronnier d'Inde (*Æsculus hippocastanum*) . .	1 mai.	4 mai.	29 sept.	20 oct.
Violette odorante (*Viola odorata*)	19 avril.	27 mars.	15 juill.	»
Ficaire (*Ranunculus ficaria*)	29 mars.	29 mars.	10 juin.	20 juin.
Lis blanc (*Lilium candidum*)	19 avril.	28 juin.	15 juill.	5 août.
Colchique d'automne (*Colchicum autumnale*). . .	10 avril.	12 sept.	20 juin.	15 août.
Seigle (*Secale cereale*)*. .	26 mars.	28 mai.	15 juill.	20 juill.
Froment (*Triticum hybernum*) *	2 avril.	4 juin.	20 juill.	25 juill.
Orge (*Hordeum vulgare*)*	»	»	»	»

* Remplacez la feuillaison par l'apparition de l'épi.

A cette liste, il faut ajouter le Tussilage odorant (*Tussilago fragrans*), l'Hélianthe tubéreux (*Helianthus tuberosus*), la Rose de Noël (*Helleborus niger*), qui n'ont point été observés à Utrecht en 1842. On peut y joindre aussi toutes les plantes et surtout tous les arbres qui entourent l'habitation de l'observateur; car la comparaison de l'époque de la feuillaison, de la floraison et de la fructification, avec la constitution météorologique de l'année, sera toujours d'un grand intérêt.

M. Quetelet, secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Bruxelles, est le chef de cette association. Pénétré de la pensée que les sciences, pour conduire à la vérité, doivent se féconder mutuellement, il a entrepris la tâche énorme de coordonner tous ces matériaux, et c'est à lui ou à l'Académie royale de Bruxelles que doivent être adressées les observations. Toutes seront les bienvenues; car, quel que soit le point où elles aient été faites, elles contribueront à la solution des grands et intéressants problèmes que nous avons énoncés au commencement de cet article. En échange de leurs observations, les membres de l'association recevront un compte-rendu annuel où seront consignées celles de leurs collaborateurs, et ils pourront ainsi comparer la marche de la végétation dans tous les points où elle aura été suivie dans le courant de l'année.

PORTE PRINCIPALE DU BAPTISTÈRE DE FLORENCE, PAR GHIBERTI.

En 1400, après la première grande peste qui désola Florence, un sentiment de piété inspira à la grande corporation de l'*Art de la laine* la pensée de décorer de nouvelles portes de bronze ciselées le Baptistère de saint Jean, protecteur de la ville. C'était le commerce qui appelait l'art à son aide pour témoigner à la divinité la reconnaissance publique.

Le Baptistère, de forme circulaire ou polygone, élevé dans les premiers siècles du christianisme sur les fondations et avec les débris d'un temple païen, avait toujours été pour les Florentins l'objet d'une vénération particulière (v. 1837, p. 150). Le soin de le reconstruire et de l'orner avait été confié pendant les treizième et quatorzième siècles aux artistes les plus célèbres. Une première porte en bronze, sculptée par André Ugolini dit Pisano d'après les dessins du Giotto, avait été placée du côté du midi. La corporation de l'Art de la laine ne faisait donc que continuer et achever un plan qui s'était pour ainsi dire transmis de génération en génération.

Un concours fut ouvert. On choisit pour sujet d'épreuve le Sacrifice d'Abraham. Le programme répandu au loin excita une vive émulation, et l'on compta au nombre des concurrents les artistes les plus illustres de toute l'Italie, entre autres Brunelleschi, Donatello, l'auteur de la Judith tuant Holopherne, Jacopo della Guercia de Sienne, Niccolo d'Arezzo, Francesco di Valdambrina, Simone da Colle.

Le jury d'examen se composa de trente-quatre artistes célèbres.

Presque tous les projets se recommandaient par des qualités supérieures. On élimina successivement les moins parfaits. Trois concurrents restèrent enfin seuls en présence : Brunelleschi, Donatello, et un jeune homme jusque là inconnu, âgé de vingt-deux ans, fils d'un orfèvre de Florence : c'était Lorenzo Ghiberti. Lorsqu'il fallut décerner le prix à l'un d'eux, l'hésitation fut grande parmi les juges. La célébrité, le crédit des deux rivaux de Ghiberti, l'amitié qui les unissait à la plupart des juges, semblaient devoir entraîner la majorité en leur faveur; une belle action dont l'histoire de l'art offre bien peu d'exemples mit un terme à l'indécision : Brunelleschi et Donatello, après avoir conféré ensemble, déclarèrent qu'ils considéraient leur travail comme inférieur à celui de leur jeune concurrent. Ghiberti fut donc déclaré vainqueur.

En ce temps-là, on proportionnait à l'importance des œuvres le temps de l'exécution : les générations fortes sont patientes ; les artistes véritablement amoureux de l'art, estimant la réputation au-dessus de la fortune, ne se séparaient de leurs œuvres que lorsqu'ils ne se sentaient plus la force de les porter à un degré plus élevé. D'après les autorités les plus dignes de foi, cette porte, dont le projet avait été mis au concours en 1400 ou 1401, ne fut terminée qu'en 1423 ou 1424. Ghiberti, jeune, lorsqu'il en avait commencé l'exécution, était dans la maturité de sa vie lorsqu'il l'acheva. Il avait cependant travaillé sans relâche, faisant poser tour à tour ses parents, ses amis; détruisant les parties faibles et les recommençant avec courage; exposant sur la place publique les figures isolées, les groupes, les compositions, et mettant à profit tous les conseils.

Le jour de l'inauguration arriva enfin, et ce fut une grande fête à Florence. Le chef-d'œuvre fut porté en triomphe au Baptistère. Plus de quatre siècles se sont écoulés, et l'admiration dont furent frappés les premiers spectateurs ne s'est pas encore affaiblie. Cent ans après, Michel-Ange, qui se construisit une maison presque en vue du Baptistère, venait étudier souvent Ghiberti; et on sait qu'il a donné à



(Un des compartiments de la porte principale du Baptistère de Florence. — Esaü et Jacob.)

son enthousiasme pour ces portes sublimes une de ces expressions heureuses et vives qui deviennent pour l'éternité une monnaie courante à l'usage du vulgaire. On ne s'arrête pas devant le Baptistère sans entendre un touriste dire : « Voilà les portes que Michel-Ange estimait dignes d'être celles du Paradis. »

On assure que les troisièmes portes sont aussi de Ghiberti, ou du moins qu'elles ont été exécutées d'après ses dessins. Les auteurs ne s'accordent pas tous parfaitement sur ce point; quelques uns même prétendent que celles qu'on admire le plus ne furent achevées qu'en 1446.

La gravure de la porte principale que nous offrons à nos lecteurs, et qui est très certainement de Ghiberti, ne peut avoir d'autre but que celui de figurer l'ensemble de ce beau travail. Les dix médaillons qui la composent représentent quelques unes des scènes principales de l'Ancien Testament : 1° Le Paradis terrestre ; 2° Abel et Caïn ; 3° Noé ; 4° Abraham et Sara ; le Sacrifice ; 5° Esaü et Jacob ; 6° Joseph et ses frères ; 7° Dieu donnant à Moïse les Tables de la loi ; 8° l'Arche sainte; les Hébreux traversant le Jourdain; Chute de Jéricho; 9° David vainqueur de Goliath ; 10° le Mariage de la Vierge. Ces compositions sont entourées de statuettes. Trente-quatre têtes sont sculptées au milieu des deux battants. La plupart sont des portraits : on y remarque surtout ceux de Giotto et de son beau-père et maître. Des arabesques où sont agréablement mêlés, parmi les feuillages et les fruits, des animaux, encadrent l'ensemble.

Nous retraçons à part une des dix compositions, mais sans espoir de donner une idée de la grâce parfaite et de la grandeur du style. C'est à Raphaël lui-même, dans ses œuvres les plus sublimes, qu'il faut comparer Ghiberti. Les loges du Vatican ne surpassent pas les portes de l'artiste florentin.

La pureté et la beauté divine des formes, la noble simplicité et la vérité des expressions, le naturel et la variété des poses, l'élégance des mouvements, l'heureuse disposition des groupes, la poésie enfin qui anime et vivifie toutes les figures, sont autant de sujets d'admiration qu'il faut renoncer à décrire. Un grand peintre ou un grand poëte pourrait seul suffire à cette tâche. Chaque tableau se compose de reliefs, de demi-reliefs et de bas-reliefs. L'emploi de toutes ces



(Porte principale du Baptistère de Florence, par Ghiberti.)

ressources a permis à l'artiste de donner à ses compositions l'apparence d'une grande profondeur : chacune d'elles comprend une histoire entière, avec ses épisodes, renfermée dans un étroit espace, et cependant sans aucune gêne. La renaissance n'a rien produit de plus parfait. C'est dans la contemplation de cette grande page que l'on sent peut-être le mieux la jeunesse de cet art heureux qui fleurit soudain comme un beau printemps, lorsqu'après de longues ténèbres, les pures inspirations de la Grèce vinrent par degré éclairer et charmer l'Occident. Alors les formes amaigries, les esprits sans corps du moyen-âge, disparurent comme de légers fantômes, ou se retirèrent sous les voûtes obscures des sanctuaires : mais leur expression si vivante et si religieuse ne se perdit point tout d'abord, et Ghi-

berti, comme l'école de Pise, sut la conserver sous des formes plus riches, plus séduisantes, imitées à demi seulement de celles de Phidias. On était alors à ce point où les deux beautés de l'art païen et de l'art chrétien s'unissaient et se confondaient sans y songer et sans violence, où le spiritualisme, en se tempérant quelque peu, ne perdait cependant rien encore de sa pureté et de sa noblesse. L'histoire des siècles suivants est celle du combat entre le moyen-âge et l'esprit moderne qui, incertain de la route à venir, a imité trop souvent par réaction le matérialisme païen. Heureuses sans doute les générations auxquelles il serait donné de voir, à la fin de cette lutte, l'aurore d'un art vraiment nouveau.

— Tout devient inintelligible pour celui qui a peur des idées.

— Un gai compagnon, dans un voyage à pied, vaut un carrosse.

— La boue devient brillante lorsque le soleil luit.

— Le meunier s'imagine que le blé ne croît que pour faire tourner son moulin.

— L'homme le plus heureux est celui qui sait mettre en rapport la fin de sa vie avec le commencement.

— La vérité est un flambeau, mais un flambeau immense: aussi nous clignons de l'œil en passant devant lui, de peur de nous brûler.

— Les heureux du monde croient-ils que le malheureux doit périr devant eux avec la même grâce que la populace romaine exigeait des gladiateurs? GOETHE.

TOLLAR L'INDIEN.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 62.)

§ 2.

Le docteur et le banian causaient depuis quelque temps des dernières récoltes d'opium et du prix des *guinées* (1) à Madras, lorsqu'ils furent interrompus par une exclamation de miss Eva. Ils venaient d'arriver près d'un groupe de fakirs accomplissant leurs dévotions. Le nombre de ces pénitents est si considérable dans l'Inde, qu'ils mendient quelquefois par troupes de plusieurs centaines, et de manière à ne point permettre le refus. Le respect que leur témoigne le peuple est proportionné aux tortures qu'ils s'imposent. Il en est qui font vœu de se tenir toujours sur un seul pied; d'autres qui se condamnent à marcher à genoux ou à demeurer assis dans une immobilité complète. Plusieurs tiennent les poings fermés assez longtemps pour que les ongles, en poussant, puissent traverser la paume de la main et sortir par le côté opposé. Miss Eva demeura saisie d'horreur à la vue de ces visages hagards et de ces corps contrefaits ou mutilés qui étalaient avec orgueil leurs difformités; elle cria au conducteur de hâter le pas des bœufs qui traînaient le gadis.

— Ce spectacle vous épouvante, Eva, dit le docteur; mais que serait-ce donc si l'on vous disait que la plupart de ces malheureux obéissent bien moins à une croyance qu'à un calcul. Leurs tortures sont des spéculations; ils les subissent au nom de riches Indiens qui croient racheter ainsi leurs fautes. Bundoo vient de s'arrêter pour parler à un de ces fakirs; je gage qu'il lui achète quelque pénitence.

— C'est la vérité, dit le marchand, qui venait de les rejoindre et avait entendu ces derniers mots. L'homme prudent ne saurait amasser trop de provisions pour un long voyage, ni l'homme pieux trop de bonnes œuvres pour le jour de la transformation. Je tâche d'éviter tout contact impur, d'accomplir toutes les ablutions commandées, et de secourir mes semblables; mais qui peut dire qu'il ne tombera point dans le mal? S'il y a au monde trois cents millions de *deota* (1) qui, sous toutes les formes, nous aident à accomplir dignement notre épreuve terrestre, il y a, comme tu le sais, huit cents millions de *deilli* (2) qui ne s'occupent que de combattre leur influence: aussi le plus sage est-il sujet à faillir.

— Eh bien! répondit le docteur en souriant, si tu es quelque jour condamné, par suite de tes fautes, à prendre la forme d'un animal inférieur, tâche de faire entrer ton âme dans un de ceux pour lesquels vous avez élevé un hospice à Surate.

— Un hospice! répéta Eva surprise.

— Où l'on reçoit les animaux de tous genres, y compris les plus hideuses vermines, que l'on y nourrit aux dépens d'un malheureux payé pour se laisser manger par elles.

Le banian fit un mouvement de contrariété.

— Du reste, se hâta d'ajouter le docteur, il ne faut point trop railler cette exagération de bonté. Si les banians traitent les animaux avec trop de respect, les Européens les traitent avec trop de mépris, et dans ces deux excès l'avantage n'est certainement pas de notre côté.

Tout en causant ainsi ils avaient traversé la plaine, et ils atteignirent un bois de bambous placé en avant des premières maisons. C'était là que s'étaient retirés les plus pauvres pèlerins, au nombre de plusieurs milliers, sans abri, sans vêtements, sans nourriture, et déjà atteints, pour la plupart, de ces fièvres terribles qu'amènent les pluies d'été.

Eva regardait avec pitié cette réunion confuse d'hommes, de femmes, d'enfants, accroupis ou couchés aux pieds des bambous, et implorant par leurs cris la charité des passants. Le docteur et le banian vidèrent leurs bourses; mais à chaque pièce de monnaie lancée, tous se précipitaient comme des bêtes fauves, s'arrachant l'un à l'autre l'aumône qui restait toujours au plus fort. Les femmes surtout étaient repoussées avec une brutalité presque féroce. Aussi Eva, indignée, finit-elle par détourner les yeux.

— Vous voyez un exemple de l'abjection à laquelle peuvent conduire la faim et le mépris, observa le docteur: ces misérables n'appartiennent à aucune des quatre classes dont je vous ai parlé; ils en ont été rejetés, et se trouvent maintenant hors la société indienne; ce sont des *parias!* Ils ne peuvent plus habiter le même quartier que les autres castes, et leur contact seul suffit pour souiller: aussi leur est-il défendu de puiser aux fontaines communes, et vous voyez que le puits dont ils se servent est entouré d'ossements, afin que nul ne s'en approche. Leur dégradation les laissant libres de tuer les animaux et de préparer leurs dépouilles, ils exercent habituellement les fonctions impures de bouchers, de tanneurs, de cordonniers. Ils se nourrissent de chair, et n'ont au-dessous d'eux que les *poulias*, qui habitent les rizières de la côte de Malabar, et que les Naïrs tiennent en esclavage.

Comme il achevait ces mots, le gadis arrivait à l'extrémité du bosquet de bambous. Eva jeta avec hésitation un dernier regard de côté: ses yeux s'arrêtèrent sur une femme accroupie près d'un jeune garçon d'environ quinze ans qui, étendu sur une natte grossière et la tête appuyée contre une pierre, semblait en proie à une fièvre délirante. La femme, que son âge, et plus encore l'impression douloureuse répandue sur tous ses traits, faisait suffisamment connaître pour la mère du malade, était vêtue d'une simple jupe de coton et d'un pagne en lambeaux; mais les bracelets d'ivoire qui entouraient ses chevilles et ses poignets, le double rang de corail ornant son cou, et surtout l'anneau d'or suspendu à ses narines, annonçaient une ancienne opu-

(1) Toiles bleues.

(1) Bons anges.

(2) Mauvais anges.

lence qui rendait sa misère actuelle plus triste et plus apparente. Eva pria son père de lui faire une aumône; et pendant que le docteur ouvrait sa bourse, Bundoo fit arrêter son palanquin et jeta une pagode aux pieds du malade. En voyant tomber la pièce de monnaie, l'Indienne releva brusquement la tête, elle commença par balbutier un remerciement; mais tout-à-coup ses yeux s'arrêtèrent sur le banian. Elle parut d'abord incertaine; puis, étendant les bras, elle s'écria :

— Bundoo !

Ce son de voix fit tressaillir le marchand : il regarda plus attentivement la pauvre femme.

— Serait-ce possible? dit-il à demi-voix et comme se parlant à lui-même... Irrady !...

— C'est moi, reprit l'Indienne éperdue, c'est ta sœur, Bundoo...

Elle avait fait un mouvement pour s'élancer vers le palanquin du banian : celui-ci l'arrêta d'un geste.

— Les parias n'ont point de parents parmi les vaiscias, dit-il froidement. Tu as voulu prendre un soudras pour mari; toi et lui vous avez violé la loi, et dès lors vous n'appartenez plus à aucune classe. Je t'ai jeté l'aumône que l'on doit aux plus pauvres; n'attends de moi rien de plus.

A ces mots, le banian fit signe à ses boès qui partirent en poussant leur cri cadencé, et il disparut.

Eva était restée stupéfaite.

— Le méchant cœur! s'écria-t-elle enfin avec indignation.

— Non, reprit doucement le docteur, Bundoo n'a point le cœur méchant; mais les préjugés ont étouffé chez lui les instincts naturels. Habitué dès son enfance à regarder l'être *déclassé* comme impur, il croit faire son devoir en repoussant sa sœur tombée au rang des parias. Toute l'organisation de la société indienne est fondée sur cette hiérarchie et sur ces fonctions distinctes des castes. Par ce moyen, chacun trouve sa route tracée en naissant; la nation entière est comme une ruche dont les alvéoles peuvent s'élargir, mais jamais changer de destination ni de place. Une fois cet ordre établi et accepté, il est clair que quiconque essaie de le déranger est un coupable que la société doit punir et sa famille rejeter. Ce que vous venez de voir n'est donc point la faute de Bundoo; c'est la faute de tout un système.

— Mais cette femme et son fils! interrompit Eva qui n'écoutait que son émotion de pitié.

— On va tâcher de les secourir.

— Ah ! tout de suite, mon père.

Le docteur appela un des pions qui précédaient le gadis, lui donna ordre de chercher un abri pour l'Indienne et de lui fournir tout ce qui lui serait nécessaire; puis, s'apercevant que le brouillard s'épaississait toujours, il fit presser le pas des bœufs qui traînaient le char, de peur d'exposer plus longtemps Eva à sa maligne influence.

La suite à une prochaine livraison.

PHILOSOPHES CHINOIS.

(Voy. 1833, p. 306, 333; 1834, p. 53; 1835, p. 121, 207; 1843, p. 10.)

MENG-TSEU.

Aucun philosophe n'a donné de plus beaux exemples que Meng-tseu de la liberté, sans insolence, avec laquelle on doit agir à l'égard des grands; du désintéressement, sans indifférence pour le bien public, que l'on doit avoir touchant la recherche des magistratures; du mépris, sans recherche affectée de la pauvreté, que l'on doit avoir pour les richesses. Sa conduite envers les rois, dont il essayait par ses conseils de redresser les vices, est digne d'un ministre d'en haut; son amour pour la bonne administration des Etats est digne d'un grand citoyen; son goût pour l'honnête aisance est digne d'un sage.

Etant arrivé, dans le cours de ses voyages, dans le royaume de Cy, le roi près duquel sa haute réputation l'avait annoncé depuis longtemps, désira le voir; mais ne se souciant pas de faire le premier pas, comme l'exigeaient les lois de la politesse chinoise, il fit dire à Meng-tseu qu'une indisposition l'avait empêché de l'aller visiter, et qu'il espérait bien le voir le lendemain à sa cour. Meng-tseu feignit, de son côté, d'être malade, et n'alla point à la cour. Comme on lui en faisait des reproches, il répondit : « Le sage Tsem-tsu disait : Les rois des grands royaumes de Cin et de Tsou possèdent de grandes richesses; mais ils sont riches par leur opulence, et moi je suis riche par ma piété. Celui qui est riche sans avoir besoin de rien recevoir, même du roi, n'est-il pas riche partout et le plus riche du monde? Les rois sont nobles par leur dignité, moi je suis noble par mon équité. Celui dont la noblesse est indépendante du roi, n'est-il pas noble partout et le plus noble du monde? De qui donc ai-je besoin? disait Tsem-tsu. »

Tam-kum, frère du roi Tam, s'était rendu auprès de Meng-tseu pour assister à ses leçons; mais oubliant qu'en franchissant le seuil de l'école, il déposait à l'entrée la grandeur de son rang, il conservait dans ses discours le maintien d'un roi, craignant sans doute de s'abaisser en prenant l'attitude modeste d'un disciple. Comme il interrompait Meng-tseu pour lui faire des questions, Meng-tseu continua son discours sans paraître y prendre garde. Ses disciples lui en firent l'observation, en lui demandant de lui faire connaître la raison qui le portait à agir de cette manière. « Lorsqu'un homme enflé de sa noblesse, de sa sagesse, de la supériorité de son âge, des services qu'il a rendus, ou enfin de son érudition, vient dans une école pour exposer des questions, dit Meng-tseu, il n'énonce rien qui soit digne d'être écouté, et il n'y a pas de raison de lui répondre. Le prince Tam-kum s'est abandonné à l'illusion causée par les deux premiers de ces cinq vices que je viens d'énumérer, et voilà pourquoi je ne lui ai point répondu. »

Le principe constant de Meng-tseu dans sa réformation de la politique, consistait à substituer au principe de l'utilité, sous le prétexte duquel on peut commettre tant d'abus et de mauvaises choses, le divin principe de la justice et de la charité. On voit, dans presque tous ses entretiens avec les rois, éclater une vive opposition contre ce principe de l'intérêt, que le christianisme, de son côté, a si bien condamné aussi. « Soyez équitables, dit-il aux princes, soyez humains; vos Etats deviendront prospères et votre administration florissante : cherchez le bien, et sur votre passage vous trouverez l'utile; mais si vous cherchez l'utile sans songer à ce qui est bien, vos efforts seront vains, et vous ne trouverez pas plus l'utile que le bien. »

Le roi Léam-hoéi ayant proposé des récompenses aux sages qui, croyant avoir des conseils utiles à lui donner, voudraient venir à sa cour, Meng-tseu se hâta de s'y rendre. « Vénérable vieillard, lui dit le roi, vous n'avez pas craint d'entreprendre un long voyage pour arriver ici : avez-vous à me communiquer quelque moyen de procurer à mon Etat quelque grande utilité ou quelque source de richesse? — Pourquoi toujours parler d'utilité et de richesse? reprit Meng-tseu. Prince, parlez plutôt de charité et de justice, la justice et la charité suffisent pour établir un bon gouvernement. Un roi est le modèle de ses sujets; si, lorsqu'il s'agit de prendre un parti, il commence par dire : Quel profit tirerai-je de ceci? les ministres, de leur côté, diront : Quel profit ma famille retirera-t-elle de ceci? les magistrats et les simples citoyens diront pareillement : Quel profit retirerai-je de ceci? Or, lorsque les supérieurs d'un côté, et les inférieurs de l'autre, ne cherchent que leur utilité personnelle, tous se la procurent aux dépens du bien public, et l'Etat tombe alors dans le plus grand danger. Mais lorsqu'un roi gouverne avec justice et avec charité, l'utilité

s'empresse d'arriver dans ses Etats. Il n'a besoin ni de la chercher ni de l'appeler. Si vous voulez bien gouverner vos Etats, ne parlez donc point d'utilité, prince; parlez de charité et de justice. »

Le lendemain, Meng-tseu étant retourné voir le roi, le trouva qui, se promenant dans son parc, se divertissait à y voir les animaux qui y étaient renfermés, jouer entre eux. Le roi apercevant Meng-tseu se mit à rougir, craignant que le philosophe ne le blâmât de se livrer à cet amusement. « Le prince sage, lui dit Meng-tseu, jouit seul véritablement de ces amusements. Un prince qui n'est pas sage s'attire la haine de ses peuples, craint la sédition et les troubles; il ne peut ni jouir avec sécurité de ses parcs, quelque voluptueux qu'ils soient, ni goûter la beauté des lieux, quelques charmes qu'ils aient. Quelque beau que soit un parc, le prince peut-il jouir seul de ses délices? Peut-il en goûter seul les agréments ? Peut-il y éprouver quelque joie lorsque son peuple, exténué par la misère, le hait et le déteste ? »

Etant allé dans une autre royaume, il trouva que le souverain dépensait, pour son propre divertissement, la majeure partie du revenu public, et avait fait enclore de murailles une portion considérable du territoire pour y établir un parc digne, par ses embellissements aussi bien que par son étendue, de répondre à la magnificence de son maître : de tous côtés se trouvaient des kiosques splendides, des lacs, des fontaines, des grottes, des troupeaux de daims et d'autres animaux, les plus beaux oiseaux de la Chine, les plus précieuses fleurs. Entouré de ses courtisans, il passait sa vie au milieu des plaisirs dans cette délicieuse retraite, se souciant peu du poids des impôts sous lesquels gémissaient ses sujets. Meng-tseu vit Si-ven-vam, c'était le nom de ce roi, inquiet des murmures auxquels le peuple commençait à se livrer contre le luxe éblouissant de sa cour. Entendant du dehors retentir les symphonies de la musique de la cour, les gens du peuple se mettaient à froncer le sourcil et à se dire les uns aux autres : « Voilà une musique qui charme notre roi; mais pourquoi nous a-t-il réduits à une telle misère, que nous soyons obligés de nous disperser pour chercher le soutien de notre malheureuse vie?... » Entendait-on le bruit confus des chiens et des chevaux annonçant qu'une partie de chasse allait commencer, le peuple baissait de nouveau la tête, répétant : « Pourquoi notre roi nous a-t-il réduits à une telle misère ? » Bref, les plaintes étaient unanimes, et la sédition menaçait sérieusement la tranquillité du royaume.

Si-ven-vam consulta alors Meng-tseu. « Le plaisir du roi, répondit le philosophe, doit être ce qui cause du plaisir à ses peuples. — Mais, dit le roi, il me semble qu'on m'a dit que le parc de Ven avait soixante-dix stades : cela est-il ainsi? — Les anciens livres le disent, répliqua Meng-tseu. — Ainsi, ajouta le roi, ce parc était d'une grandeur excessive. — Non, dit Meng-tseu : le peuple le trouvait trop petit. — Mais le mien, dit Si-ven-vam, n'a que quarante stades, et mon peuple le trouve trop grand. — Prince, dit Meng-tseu, tout le monde pouvait entrer dans le parc de Ven, y cueillir des plantes, y ramasser du bois, y chasser les faisans et les lièvres. Ce parc était donc commun à Ven et à son peuple : voilà pourquoi le peuple ne le trouvait pas trop grand. Pensez-vous qu'il eût tort ? Quand je suis entré sur vos terres, je me suis informé des lois du royaume et principalement de ce qui était défendu. On m'a dit que la plus belle partie du territoire était employée à former un parc dont l'entrée était interdite à vos sujets, et que si quelqu'un y entrait et y tirait un cerf, il était puni comme s'il avait tué un homme. Votre peuple envisage votre parc comme un grand précipice creusé au milieu du royaume pour le malheur des hommes : croyez-vous que votre peuple ait tort ? »

L'importance que Meng-tseu attribuait à la bonne administration tenait à ce qu'il la regardait comme un des soutiens les plus indispensables de la bonne morale. Il lui paraissait impossible qu'un peuple, dans la misère, pratiquât la vertu avec autant de persévérance qu'un peuple jouissant des commodités de la vie. C'est presque toujours poussé par la gêne, que l'homme fait les premiers pas dans le crime. Aussi, une des premières lois qu'il imposait aux rois, était de tout faire pour assurer le règne du bien-être dans leurs Etats. « Un prince, disait-il, doit surtout et avant tout procurer une subsistance abondante et sûre à son peuple, qui, par ce moyen, conservera constamment l'honnêteté des mœurs et la droiture de cœur. Conserver l'une et l'autre dans un état de pauvreté et d'indigence, c'est un degré de vertu réservé aux seuls élèves de la sagesse, dont l'âme grande et sublime sait soutenir avec égalité la bonne et la mauvaise fortune. Ainsi, un prince qui n'a pas, pour but principal, de procurer à son peuple une subsistance assurée, ou qui n'en connaît pas les moyens, le met dans l'occasion prochaine et continuelle de devenir criminel. Il faut donc qu'un prince sage règle tout ce qui concerne le partage des champs, les habitations et la subsistance des peuples, de manière que chaque citoyen ait tous les ans abondamment ce qui est nécessaire pour les besoins de son père, de sa mère, de sa femme, de ses enfants, de ses domestiques, et que, dans les années fertiles, il puisse mettre en réserve ce qu'il faut pour jouir de cette abondance dans les années stériles. C'est alors que le peuple recevra avidement la doctrine des mœurs et entrera sans peine, pour peu que le prince s'y prête, dans le chemin de la vertu. »

La manière d'agir de Meng-tseu à l'égard des rois qui le récompensaient de ses conseils par des présents, était pleine de noblesse. S'il avait besoin, et si les présents étaient mérités, il acceptait; sinon, il refusait. Du reste, comme son maître Confucius, il vivait dans une tranquille aisance, se tenant, sans jamais en vouloir dévier, dans cet heureux intervalle qui sépare la pauvreté de la richesse.

« Vous avez refusé, lui dit un jour un de ses disciples, deux mille taëls d'orge que le roi de Tsi vous offrait, et vous en avez reçu seize cents du roi de Song, et douze cents du roi de Sié : n'y a-t-il pas de l'inconséquence dans votre procédé ? — Non, dit Meng-tseu. Lorsque j'étais dans le royaume de Song, je partais pour un long voyage, et les lois de l'urbanité prescrivaient au roi, dans ces circonstances, de m'offrir un présent, et ce fut ce que le roi me dit en m'offrant son présent. Lorsque j'étais dans le royaume de Sié, tout retentissait du fracas de la guerre; on était menacé d'une irruption prochaine des ennemis, et il y avait à craindre qu'au milieu du désordre je manquasse de choses nécessaires; la justice aussi bien que l'urbanité prescrivaient au roi de m'offrir un présent, et ce fut ce qu'il me dit en me l'offrant. J'avais, comme vous le voyez, de bonnes raisons pour recevoir ces présents. Mais j'ai refusé le présent du roi de Tsi, parce qu'il n'avait aucune raison de me l'offrir, et qu'offrir des présents sans raison, c'est donner une somme d'argent. »

Je terminerai ces citations, par lesquelles j'ai cherché à donner une idée de la morale de Confucius, par ce bel apologue de Meng-tseu. « Kong-fou-Tseu, dit-il, du haut de la montagne de Tam-sam, voyait le royaume de Lu, et le trouvait petit. Du haut de la montagne de Tai-sam, plus élevé encore, il voyait plusieurs provinces de l'empire, et l'empire lui paraissait petit. Il en est ainsi du sage : au degré d'élévation où il est, tous les biens lui semblent petits, hors la vertu. »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LE PETIT ORATEUR.



(D'après Fragonard.)

Marc parcourait la salle éclairée par le soleil du soir en relisant tout bas le discours qu'il venait d'achever : ce discours devait être lu le lendemain au grand conseil, et décider sans doute une question qui agitait depuis longtemps Genève : car, bien que Marc fût un des plus jeunes conseillers, sa haute intelligence lui donnait sur tous les autres une autorité incontestée.

Malheureusement cette intelligence manquait de défense contre la passion : ce que Marc aimait l'empêchait de savoir ce qui était juste, et, n'étant point en garde contre les sollicitations de son intérêt personnel, il en faisait naïvement l'intérêt général.

Cette fois encore, dans le discours préparé par lui, il venait de prendre ses désirs pour les inspirations de sa raison; mais il l'ignorait, car l'égoïsme est presbyte; il ne s'aperçoit point lui-même.

Marc achevait de repasser son discours, lorsqu'une bouffée de rires et de chants arriva jusqu'à son oreille par une porte subitement entr'ouverte. Son front pensif s'éclaircit; il se dirigea instinctivement vers la pièce voisine, et s'arrêta sur le seuil, ému du spectacle qu'il avait devant les yeux.

Au milieu d'une chambre parsemée de jouets, sa jeune femme était agenouillée, tenant un de ses enfants dans ses bras, tandis que les deux autres jouaient à ses pieds, et qu'un peu plus loin sa sœur, assise près de son fiancé, les regardait en souriant.

La mère berçait sur son sein l'enfant demi-nu, en s'efforçant de l'engager au sommeil; mais l'enfant qui résistait jeta un cri de joie à la vue de Marc, et lui tendit ses petits bras.

— Fritz ne veut pas aller se coucher, dit-il : Fritz est un homme, il veut rester éveillé comme le *père*.

— Le *père*, lui, veille pour notre repos à tous, reprit la jeune femme, en jetant vers Marc un regard de fierté tendre : Fritz ne voit-il pas le papier que le *père* tient à la main ?

— Et qu'est-ce qu'il y a sur ce papier ? demanda l'enfant.

— Un discours qui sera lu demain au grand conseil.

— Le grand conseil... c'est cette chambre toute rouge où il y a une table bien longue et des hommes qui parlent bien haut ? Nous avons conduit une fois le *père* jusqu'à la porte. Mais qu'est-ce que l'on dit donc au grand conseil ?

— On dit ce qu'il faut ordonner pour rendre tout le monde heureux à Genève.

— Et c'est pour cela que le *pere* fait des discours

— C'est pour cela.

Le petit garçon prit un air important.

— Alors, Fritz saurait aussi en faire ! dit-il gravement [?].

Marc et la jeune femme ne purent retenir leurs rires.

— Et que dirait Fritz ? demanda le premier gaiement.

— Qu'on le conduise au grand conseil, et le *pere* verra, dit l'enfant d'un ton capable [?].

— Eh bien ! nous y sommes, répondit Marc en l'élevant dans ses bras et le posant sur un de ces bahuts encore en usage au dernier siècle : voyons ! Fritz est à la tribune.

— Nous ne sommes pas dans la grande salle rouge ! observa l'enfant.

— N'importe, reprit Marc, nous écoutons Fritz : il va nous faire son discours : que tout le monde se taise.

Il s'était agenouillé près du bahut, afin de soutenir le petit garçon d'un de ses bras : les deux autres enfants avaient interrompu leurs jeux et levé la tête : la mère, sa jeune sœur et son fiancé regardaient en souriant. Quant à Fritz, debout sur le meuble, il tenait d'une main un de ces grotesques de bois sculpté que les ateliers de Nuremberg [?] fournissaient alors à toute l'Europe, et promenait autour de lui un regard assuré.

— Allons, reprit Marc, que veut dire Fritz au grand conseil ? Fritz a la parole [?] !

L'enfant leva un de ses bras, comme il l'avait vu faire à son père lorsqu'il étudiait ses discours.

— Grand conseil ! dit-il d'une voix claire, puisque vous êtes ici pour ordonner ce qui doit rendre tout le monde heureux, Fritz vous prie de diminuer le prix du pain d'épice, de brûler tous les alphabets, et de lui donner une chèvre blanche comme celle de la petite fille du bourguemestre.

On rit, et l'enfant s'arrêta court.

— Après! après! s'écrièrent la mère, la tante et le fiancé.

— Après, reprit le petit garçon, Friz voudrait demander au grand conseil de renvoyer de la ville le forgeron et son chien, parce qu'ils font peur à Fritz.

— Enfin ? ajoutèrent toutes les voix.

— Enfin, grand conseil ! Fritz demande que l'on permette aux petits enfants de se coucher aussi tard qu'ils voudront, et alors tout le monde sera heureux, puisque Fritz aura ce qu'il désire.

Un éclat de rire général s'éleva, et tous prirent la parole presque en même temps.

— C'est de l'éloquence politique !

— Fritz est déjà égoïste comme un homme !

— Son discours pourrait servir de leçon à plus d'un membre du conseil !

— Ah ! vous avez raison ! interrompit vivement Marc, qui était seul devenu sérieux; nous devrions tous imiter le Christ, et *laisser venir vers nous les petits enfants ;* car, qu'elles nous rappellent le bien ou le mal, leurs naïves paroles sont un enseignement !

Il embrassa tendrement le petit garçon sans rien ajouter ; mais une partie de la nuit fut employée par lui à préparer un nouveau discours, et le lendemain, grâce à son influence, la question débattue, au lieu d'être décidée par le grand conseil, au profit du petit nombre, comme il l'avait d'abord voulu, fut résolue *pour le bien de tous.*

OBSERVATIONS MNÉMONIQUES

POUR L'HISTOIRE DE FRANCE.

Une simple remarque sur une date, sur les chiffres qui la composent, un rapprochement entre des faits analogues ou des nombres qui se ressemblent, suffisent quelquefois pour fixer dans la mémoire des événements et des époques qui n'avaient pu encore être retenus.

Durée de quelques règnes de la deuxième et de la troisième race.

Les deux plus longs règnes de toute l'histoire de France sont ceux de Louis XIV et de Louis XV. Le premier a duré 72 ans (de 1643 à 1715) ; le second, 59 ans (de 1715 à 1774).

Cinq autres princes ont régné plus de 40 ans ; savoir :

48 ans, Philippe I, de 1060 à 1108 ;

46 ans, Charlemagne, de 768 à 814 ;

44 ans, saint Louis, de 1226 à 1270 ;

43 ans, Louis VII le Jeune, de 1137 à 1180 ;

42 ans, Charles VI, de 1380 à 1422.

Les nombres 16, 26, 36 + 1, 46, expriment la durée des règnes des quatre premiers rois de la deuxième race ; savoir :

16 ans, Pépin, de 752 à 768 ;

46 ans, Charlemagne, de 768 à 814 ;

26 ans, Louis le Débonnaire, de 814 à 840 ;

36 + 1, soit 37 ans, Charles le Chauve, de 840 à 877.

Deux jeunes princes maladifs n'ont régné qu'un an : Louis V (de 986 à 987) ; et François II (de 1559 à 1560). Nous ne parlons pas de Jean, fils posthume de Louis X ; il ne vécut que peu de jours, et on l'omet généralement dans la série des rois de France.

— Il n'y a que trois princes qui aient régné exactement une ou plusieurs dizaines d'années, et chacun de ces princes a commencé ou fini par l'exil ou la captivité.

30 ans, de 893 à 923, Charles le Simple, mort à Péronne, en 929, prisonnier de ses sujets révoltés ;

10 ans, de 1804 à 1814, Napoléon ;

10 ans, de 1814 à 1824, Louis XVIII.

Remarques sur les avénements au trône.

Le neuvième siècle a vu huit avénements :

1. Louis le Débonnaire, 814 ;
2. Charles le Chauve, 840 ;
3. Louis II le Bègue, 877;
4 et 5. Louis III et Carloman, 879 ;
6. Charles le Gros, 884 ;
7. Eudes, 887.
8. Charles le Simple, 893.

Le dixième siècle compte sept avénements :

1. Robert I, 922 ;
2. Raoul, 923 ;
3. Louis IV d'Outremer, 936 ;
4. Lothaire, 954 ;
5. Louis V, 986 ;
6. Hugues Capet, 987;
7. Robert II, 996.

Dans la troisième race, le siècle le plus fécond en avénements a été le quatorzième ; il en a eu sept :

1. Louis X, 1314 ;
2. Philippe V, 1316 ;
3. Charles IV, 1322 ;
4. Philippe VI de Valois, 1328 ;
5. Jean, 1350 ;
6. Charles V, 1364 ;
7. Charles VI, 1380.

Un siècle, le douzième, n'a vu que trois rois monter sur le trône :

1. Louis VI, 1108 ;
2. Louis VII, 1137;
3. Philippe-Auguste, 1180.

Trois siècles enfin n'ont compté que deux avénements.

1° Le onzième siècle : — 1. Henri I, 1031;
2. Philippe I, 1060.

2° Le dix-septième : — 1. Louis XIII, 1610 ;
2. Louis XIV, 1643.

3° Le dix-huitième : — 1. Louis XV, 1715 ;
2. Louis XVI, 1774.

— Dans sept siècles, il y a des morts et des avénements de rois dont la date se termine par un zéro :

Dans le neuvième, 840, mort de Louis le Débonnaire, avénement de Charles le Chauve.

Dans le onzième, 1060, mort de Henri I, avénement de Philippe I.

Dans le douzième, 1180, mort de Louis le Jeune, avénement de Philippe-Auguste.

Dans le treizième, 1270, mort de saint Louis, avénement de Philippe III le Hardi.

Dans le quatorzième, 1350, mort de Philippe VI, avénement de Jean le Bon ; — 1380, mort de Charles V, avénement de Charles VI.

Dans le seizième, 1560, mort de François II, avénement de Charles IX.

Dans le dix-septième, 1610, mort de Henri IV, avénement de Louis XIII.

— En 814 a lieu la mort de Charlemagne et l'avénement de Louis le Débonnaire. Mille ans après, en 1814, a lieu l'abdication de Napoléon et l'avénement de Louis XVIII. Cet intervalle de mille ans est coupé à la moitié (1314) par la mort de Philippe le Bel et l'avénement de Louis X.

— En 1515, le 1er janvier, mort de Louis XII; avénement de François I.

En 1715, mort de Louis XIV; avénement de Louis XV.

En 1815, captivité de Napoléon et seconde restauration.

— Louis d'Outremer arrive au trône en 936, et meurt en 954. En additionnant les chiffres de l'une ou de l'autre de ces dates, on a la durée de ce règne, 18 ans.

Louis XIV arriva au trône en 1643, mourut en 1715, vécut 77 ans; additionnez à part les chiffres qui expriment chacun de ces trois nombres, et vous trouvez le numéro de ce prince dans la suite des rois de son nom.

Régences.

Dans la troisième race, il y a eu huit régences; trois régences d'hommes et cinq de femmes :

1. Régence de Baudouin, comte de Flandre, pendant la minorité de Philippe I, qui n'avait que 8 ans à la mort de son père, 1060;

2. Régence de Blanche de Castille, pendant la minorité de son fils saint Louis, parvenu au trône à 11 ans, 1226;

3. Louis, duc d'Anjou, frère de Charles V, à la mort de ce prince, est régent du royaume pour son neveu Charles VI, âgé de douze ans, 1380;

4. Anne de France, dame de Beaujeu, fille de Louis XI et sœur de Charles VIII, exerce, en 1483, non la régence proprement dite, mais la régence de fait; elle dirige la personne de son frère, qui avait treize ans accomplis, âge fixé pour la majorité royale par Charles V (ordonn. de 1374);

5. Catherine de Médicis, veuve de Henri II, reçoit des États-Généraux de 1560 l'administration du royaume et la tutelle de son fils Charles IX, succédant à dix ans à son frère François II; mais les États ne lui donnèrent pas le titre même de régente, que lui contestait Antoine de Bourbon, roi de Navarre;

6. Marie de Médicis, veuve de Henri IV, est nommée, par le parlement, régente du royaume pour son fils Louis XIII, âgé de 9 ans, 1610;

7. Anne d'Autriche, veuve de Louis XIII, est nommée, par le parlement, régente du royaume pour son fils Louis XIV, âgé de 5 ans, 1643;

8. Philippe II, duc d'Orléans, neveu de Louis XIV, reçoit du parlement, à la mort de ce prince, la régence absolue pendant la minorité de Louis XV, arrière-petit-fils de Louis XIV, âgé de 5 ans et demi seulement, 1715.

Rois captifs.

Huit rois de France ont été prisonniers :

1. Louis le Débonnaire est fait prisonnier par ses trois fils, Lothaire, Pépin, Louis le Germanique, au lieu dit *le champ du Mensonge*, 833;

2. Charles le Simple combat ses sujets révoltés, est vaincu et jeté en prison à Péronne, sous la garde d'Herbert, comte de Vermandois, 923;

3. Saint Louis est forcé de se rendre aux Sarrasins, 1250;

4. Jean, vaincu à Poitiers, est fait prisonnier, en 1356;

5. Louis XI est trois jours à Péronne au pouvoir de Charles le Téméraire;

6. François I, à la bataille de Pavie, devient le prisonnier de Charles-Quint, 1525;

7. Louis XVI est enfermé au Temple le 13 août 1792;

8. Napoléon demande l'hospitalité aux Anglais, qui le déportent à Sainte-Hélène, 1815.

Morts violentes de rois.

Huit rois de France sont morts de mort violente :

1. Louis III, emporté par un cheval fougueux, est tué dans sa chute, 882;

2. Carloman son frère est tué par accident, d'une flèche, à la chasse, 884;

3. Robert I est mort en combattant contre Charles le Simple, à qui il disputait le trône, 923;

4. Charles VII, craignant que le Dauphin, depuis Louis XI, ne le fasse empoisonner, refuse toute nourriture et se laisse mourir de faim, 1461;

5. Henri II, blessé dans un tournoi par le comte de Montgomery, meurt de sa blessure, 1559;

6. Henri III est assassiné par Jacques Clément, 1589;

7. Henri IV est assassiné par Ravaillac, le 10 mai 1610;

8. Louis XVI meurt sur l'échafaud, le 21 janvier 1793.

Remarques diverses.

Un roi de France est mort à Londres (1364) : Le roi Jean, prisonnier, avait recouvré sa liberté moyennant la promesse d'une rançon; n'ayant pu la payer, il retourna en Angleterre.

Un roi d'Angleterre est mort à Vincennes (1422) : Henri V, que la démence de Charles VI et la trahison d'Isabeau de Bavière avaient rendu maître d'une grande partie de la France.

— On a remarqué que toutes les fois que trois frères se sont succédé sur le trône, il y a eu un changement de branche. Ce fait s'est répété trois fois pour la troisième race, qui, d'ailleurs, n'offre pas d'autre exemple d'un frère régnant après son frère :

Philippe IV a laissé pour successeurs ses trois fils Louis X (1314), Philippe V (1316) et Charles IV (1322). Avec ce dernier prince meurt la branche des Capétiens directs, et après lui commence celle des Valois.

Henri II a trois fils qui tous trois montent sur le trône : François II, Charles IX, Henri III. Les Valois s'éteignent avec ce dernier prince.

Trois petits-fils de Louis XV renouvellent de nos jours le même fait : Louis XVI, Louis XVIII et Charles X.

Déjà, sous la deuxième race, la même singularité s'était présentée; mais l'interruption dans l'ordre direct de succession n'avait été que temporaire. Trois fils de Louis le Bègue avaient occupé le trône : Louis III et Carloman ensemble de 879 à 882. Carloman seul jusqu'en 884. Après une longue minorité, Charles le Simple règne à son tour (893); il est détrôné, jeté en prison en 923, et son fils Louis IV d'Outremer est obligé de s'exiler pendant treize ans.

— Charlemagne est couronné empereur par le pape, à Rome, le jour de Noël 800; Napoléon est sacré empereur à Paris, par le pape, le 4 décembre 1804.

— L'avénement des Bourbons au trône (1589) précède de deux siècles la révolution qui les en précipite (1789).

— La date de l'avénement de Charles X (1824) est le double de celle où Charles le Simple cédait la Normandie à Rollon par le traité de Saint-Clair-sur-Epte (912).

— Sur quatre rois qui ont porté le nom de Henri, les trois derniers sont morts de mort violente.

— Entre les règnes des trois premiers Philippe deux Louis s'interposent :

Philippe I, 1060;
 Louis VI le Gros, 1108;
 Louis VII le Jeune, 1137;
Philippe II Auguste, 1180;
 Louis VIII, 1223;
 Louis IX, 1226;
Philippe III le Hardi, 1270.

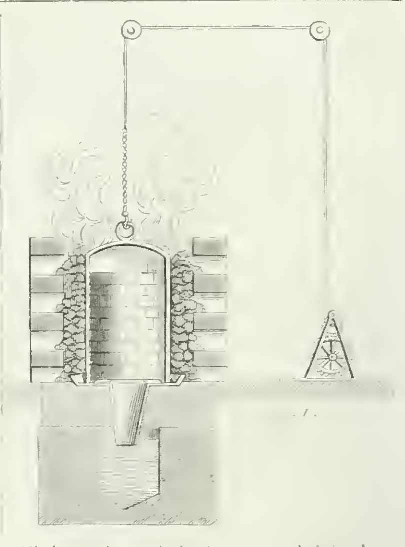
MINES D'ARGENT DE GUANAXUATO,

AU MEXIQUE.

La ville de Guanaxuato ou Guanajuato fondée en 1554, élevée au rang de cité en 1741, est aujourd'hui la capitale de l'État de Guanaxuato, l'un de ceux qui composent la con-

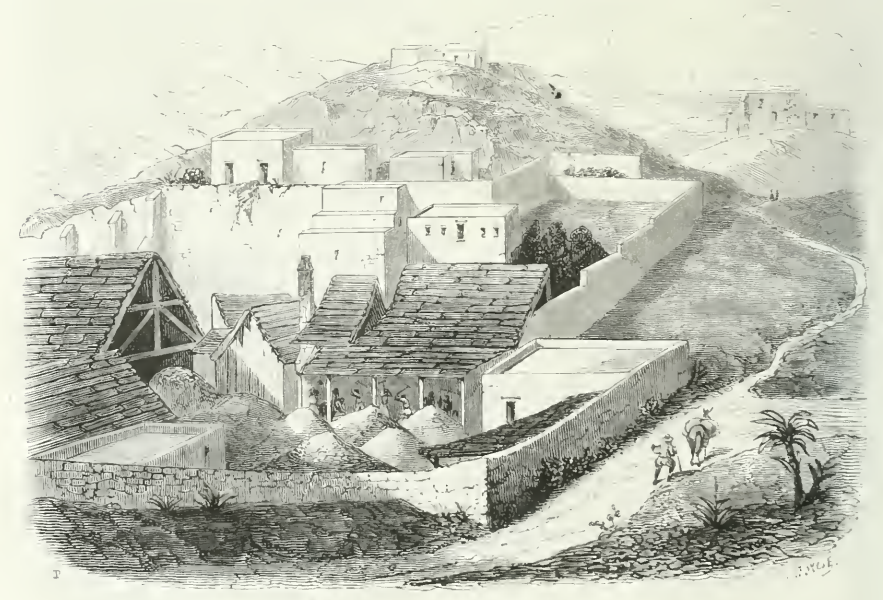



(Machine à broyer le minerai d'argent. — Coupe sur la ligne AB.)


(Cloche pour la vaporisation du mercure et la fusion du minerai d'argent.)

fédération mexicaine. Elle était, sous la domination espagnole, le chef-lieu de l'intendance du même nom.

A 4 kilomètres environ de Guanaxuato, on rencontre un vaste ravin, appelé *Canada de Marfil.* C'est le seul chemin qui conduise à cette ville. La Canada reçoit toutes les eaux des hauteurs voisines, couvertes d'usines, de chênes verts et de pins, ou couronnées de masses porphyriques qui présentent dans le lointain la forme de murailles, de


(Bâtiment d'exploitation de la mine de Rayas.)

tours et de bastions en ruines ; pendant la saison des pluies, ce ravin ne forme qu'un vaste torrent aux flots limoneux. Construite irrégulièrement sur la pente d'autres ravins, la ville est dominée par une chaîne de montagnes dans le sein desquelles sont les filons métallifères dont le principal est la fameuse *Veta-Madre* (veine-mère). L'inclinaison de cette veine si bien nommée est de 45° au S.-O. ; sa largeur, rarement moindre de 8 mètres, en atteint souvent 40

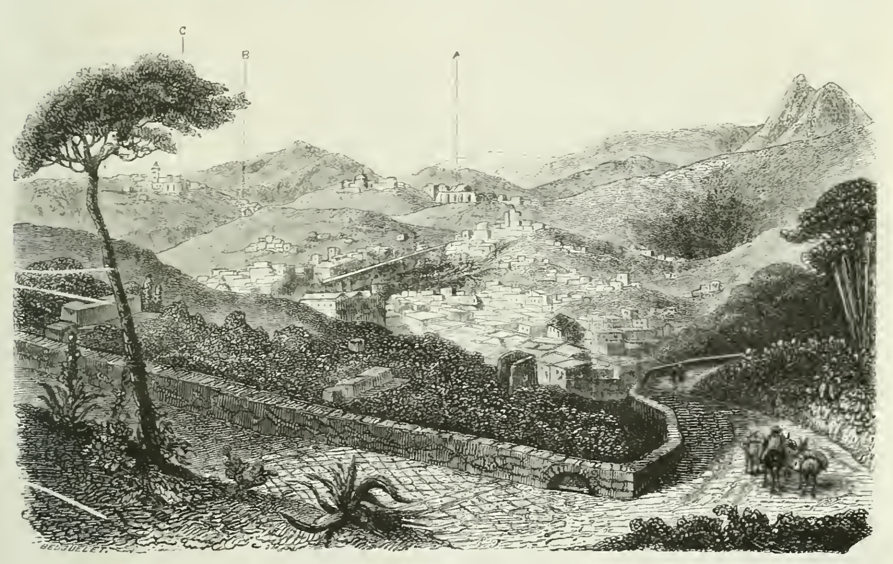
et 50, et les vastes exploitations dont elle est le centre embrassent un espace de plus de 12 kilomètres; les principales sont celles de *Valenciana*, de *Mellado* et de *Rayas*.

Guanaxuato, dont ces exploitations forment pour ainsi dire les faubourgs, est une cité riche et florissante, bien qu'elle n'ait pas encore réparé ses désastres de 1810. La guerre de l'Indépendance éclata dans ses environs, et presque aussitôt elle fut prise par les insurgés et saccagée avec cette barbarie qui caractérise encore de nos jours les guerres de l'ancienne Amérique-Espagnole. Les mines furent abandonnées pour longtemps, et les eaux ne tardèrent pas à les remplir.

Ce fut la mine de Rayas que les Compagnies anglaises débarrassèrent le plus facilement de l'inondation, lorsqu'en 1822 elles commencèrent leurs travaux. Les bénéfices furent médiocres; et, à la fin de 1841, le contrat touchant à son terme, elles demandèrent un tel supplément d'avantages que les propriétaires de la mine préférèrent exploiter à leur propre compte. Les travaux, exécutés par des ouvriers associés, ne demandent qu'une somme assez modique pour les fonds de roulement, tandis que l'administration fastueuse des Anglais y avait englouti des sommes énormes.

Les travaux souterrains de Rayas sont les plus remarquables du Mexique. Trois puits, qui correspondent à trois étages de galeries, servent à transporter le minerai et à épuiser les eaux qui sont élevées jusqu'à la première galerie au moyen de roues à chapelet que font mouvoir des mulets.

Le spectacle de ces immenses excavations cause une impression profonde. D'innombrables étais de roc figurent des arcades, et, alentour, les veines métalliques étincellent à la lueur des torches. Aux mille voix des ouvriers



(Vue de Guanaxuato et des mines qui l'environnent. — A, mine de Rayas. — B, mine de Cata. — C, mine de Valenciana.)

qui s'appellent et se répondent, se mêlent le bruit du rocher miné qui éclate et le murmure de l'eau qui tombe goutte à goutte dans les trous pratiqués pour la recevoir. De temps à autre, la lueur de l'étoupe enflammée laisse entrevoir une file d'ouvriers chargés de minerai et qui semblent sortir des entrailles du globe, puis d'autres travailleurs que des cordes invisibles suspendent aux flancs perpendiculaires du rocher.

Le minerai se détache à la pique; s'il est trop dur, on emploie la poudre. Un employé le pèse à mesure que les ouvriers le versent à ses pieds : on l'enferme ensuite dans un sac de cuir qui monte rapidement par le *tiro* ou puits principal.

Ce puits, d'une profondeur de près de 400 mètres, est coupé à huit pans pour faciliter le travail de huit *malacates;* son diamètre est de 13 vares ou 11^{m},02. On appelle malacate, un tambour que font mouvoir des chevaux. Deux câbles s'y enroulent et s'y déroulent continuellement, et montent tour à tour une outre en peau de bœuf qui contient l'eau, et les sacs renfermant le minerai. Ces machines sont attelées de neuf chevaux à la fois qui vont presque toujours au galop, et travaillent quatre heures sur vingt-quatre. Chacun des sacs contient environ 350 kilogrammes de minerai : l'outre de cuir se remplit d'elle-même en bas pendant qu'en haut l'on décharge le minerai.

Chaque semaine un jour est fixé pour la vente. De grand matin, les *buscones* placent le minerai sur des couvertures; ils parent de leur mieux leur marchandise, et, à l'heure fixée, l'administrateur procède à la vente qui se fait sans essai ni pesage, et au plus offrant. La moitié du prix revient aux buscones. Ce produit ne laisse pas que d'être considérable pour eux, si l'on considère qu'en 1839 la moitié de la valeur du minerai représentant le prix du travail des ouvriers mineurs s'est élevée à 84 486 piastres, soit environ 422 430 francs, et en 1840 à 97 260 piastres, soit 486 300 francs environ, en estimant la piastre à 5 fr. Comme tous les frais d'extraction sont à la charge des exploitants, le bénéfice de ceux-ci doit être diminué de la valeur de ces frais.

Voici quelques détails sur les divers traitements que subit le minerai depuis sa sortie de la mine jusqu'au moment où se forment les lingots.

Le minerai est d'abord brisé à la main, avec des marteaux, en petits fragments afin qu'on puisse rejeter ceux qui ne renferment pas de parties métalliques suffisantes pour indemniser des frais de traitement. Le choix ainsi

fait, on porte le minerai au bocard (*molino*). Cette machine, composée de huit pilons de bois garnis à leur extrémité inférieure de cubes en fer forgé, est mise en mouvement par un arbre à carmes, qui est mû quelquefois par une roue hydraulique, mais le plus souvent par un manége. Le minerai, réduit par ces machines à l'état de gros gravier (*granza*), traverse un cuir percé de trous circulaires. Cette opération se fait fort vite : un bocard bien servi peut broyer en vingt-quatre heures trente-quatre charges de minerai de quatorze arrobes chacune, soit 5 950 kilogrammes. La *granza* est ensuite porphyrisée à l'aide d'autres machines appelées *arrostras* ou *tahonas*. Ce sont de grandes auges circulaires d'un diamètre de trois mètres à trois mètres et demi, et dont les rebords s'élèvent de 25 centimètres au-dessus du fond, formé de cubes allongés de porphyre de 60 centimètres de hauteur et 20 centimètres de largeur et d'épaisseur. Les bords du cercle sont garnis de terre glaise et de planches pour retenir le minerai. Dans le centre de cette auge ou bassin est un dé sur lequel, au moyen d'un pivot de fer, s'appuie et tourne un arbre posé verticalement ; cet arbre a deux traverses en croix, fichées à une hauteur d'environ 30 centimètres. A chacune de ces traverses, qui ont environ un mètre (ce qui donne pour diamètre à l'auge plus de 2 mètres), est attachée une pierre appelée *voladora*. Une seule de ces traverses ou bras de croix est assez longue cependant pour qu'on y puisse attacher en outre une mule ou deux mules de front, qui exécutent une révolution en vingt-cinq ou trente secondes. Cette machine, d'une extrême simplicité d'exécution, réduit promptement le minerai, quelque dur qu'il soit, en poudre impalpable ; car, pour polir le fond et les pierres, et obtenir toute la cohésion désirable, on a fait fonctionner l'appareil à vide pendant quelques jours, et chaque pierre *voladora* ne pèse pas moins de 120 kilogrammes.

Pour éviter l'incommodité causée au surveillant qui se trouve au centre de quatre ou six *arrostras*, par le dégagement de la poussière, on a soin de temps en temps de l'arroser d'eau : il se forme ainsi une boue assez épaisse. Cette boue, porphyrisée au degré convenable, est étendue sur les dalles bien jointes d'une grande cour, sur la surface de laquelle l'eau s'évapore au soleil. La quantité réunie pour former les amas circulaires de boue porphyrisée est de 70 000 kilogrammes de minerai ; chaque tas est une *torta* ou tourteau.

L'amalgamation s'opère ensuite de la manière suivante : on verse d'abord dans la *torta* une quantité de sel marin dans la proportion d'environ 2 ½ pour cent : on remue le minerai avec des pelles de bois, et on le fait fouler pendant plusieurs heures par les pieds de douze ou quinze chevaux ; puis on y met dans une certaine proportion du *magistral* (cuivre pyriteux grillé). Le mélange du sel et du *magistral* étant bien opéré, on commence à verser le mercure ; la dose est des deux tiers de celle qu'on veut y mettre en totalité, et cette dose s'évalue à peu près à six fois le poids de l'argent que l'expérience permet d'espérer. Cela fait, on procède de nouveau au mélange à l'aide des pelles et des pieds des mules. Après bien des triturations, des essais pour reconnaître à quel point est arrivée l'amalgamation, quand vingt-deux, trente ou quarante jours se sont écoulés, l'homme chargé de ce travail déclare que le tourteau a rendu tout l'argent que le mercure peut lui enlever. Alors on se dispose à le laver : on appelle lavage le dépouillement du mercure de la partie pierreuse du minerai. Enfin on place l'amalgame restant sur des tables couvertes en cuivre, et il est comprimé dans des moules triangulaires en bois. Cette disposition est nécessaire pour former aisément avec ces morceaux une colonne destinée à être recouverte par une cloche de bronze appelée *capellina*, et qui aide à séparer, au moyen de la chaleur, le mercure de l'argent.

Cette opération, qu'on appelle *refogar*, consiste à recouvrir de la *capellina*, comme d'un étui, la colonne d'amalgame qui est placée sur un support en fer, reposant lui-même sur un réservoir en maçonnerie, dans lequel on a soin d'entretenir toujours la même quantité d'eau. La cloche de bronze descend par-dessus au moyen d'une poulie. On l'entoure de briques circulaires en laissant entre elles et la cloche un certain intervalle qu'on remplit de charbon allumé, et dont la chaleur est suffisante pour que le mercure se volatilise, puis se condense dans le courant d'eau froide entretenu dans le bas de l'appareil. Après huit ou dix heures de feu, l'opération est terminée ; le mercure a rassemblé en bloc toutes les particules d'argent, le mercure lui-même en est séparé à son tour, et l'on n'a plus qu'à fondre en lingots ce métal précieux extrait de son enveloppe de pierre. Tout cela a été fait sans autre main-d'œuvre que le foulage des boues par le pied des hommes ou des animaux, sans autre appareil que des machines d'une simplicité qui n'a pas subi de perfectionnement depuis trois cents ans.

Lorsque je visitai les mines de Rayas, j'étais descendu par les galeries ; pour en sortir, je pris une autre voie. On attacha à l'un des câbles qui descendent et remontent tour à tour dans le grand puits, un billet pour avertir que quelqu'un se préparait à monter. Quand la réponse fut arrivée, je me laissai affubler d'une ample veste de serge de laine, d'un large pantalon de même étoffe, et l'on me mit à la main un bâton de cuir tordu ; puis on me passa sous les aisselles et sous les cuisses une large courroie de cuir, qui fut attachée au câble. Mon guide, armé d'une torche, fut attaché au-dessus de ma tête, et je me sentis enlevé.

Au brouillard humide qui nous enveloppait, je compris l'utilité de mes vêtements de laine. Nous montions en tournoyant ; mon bâton me servait à m'éloigner du contact du rocher. La torche de mon guide éclairait en hauteur et en profondeur un rayon de 3^{m}.00. En bas, tout était noir ; en haut, le jour se dessinait vaguement comme le crépuscule. J'admirais avec effroi ces vapeurs chaudes et blanches que l'abîme envoyait au ciel, et qui, comme nous, montaient en spirales le long des parois, ici tapissées d'une mousse verte, là noircies par la poudre, là sillonnées par les morsures de la tarière. Il y avait des moments où la machine s'arrêtait ; le câble semblait s'étirer et nous faire redescendre dans le gouffre ; puis nous recommencions à monter de nouveau. Enfin, après un quart d'heure, nous atteignîmes l'entrée du puits.

Le soir, de retour à la ville, je m'étais arrêté à regarder, sur un mur en face de l'église, sous un auvent fixé à deux mètres du sol, deux petites chandelles éclairant une main coupée au dessus de la jointure du poignet. Une voix dont le timbre m'était connu murmura derrière moi :

— Est-ce ainsi qu'on punit les sacriléges dans votre pays, seigneur cavalier ?

Je me retournai, et je me trouvai face à face avec un personnage coiffé d'un grand chapeau de vigogne que bordaient de larges galons d'or. Son manteau violet, rejeté sur l'épaule gauche, était aussi bordé d'or. C'était l'habillement complet d'un majo de premier ordre.

— Ne reconnaissez-vous pas, me dit-il, votre compagnon de voyage aux mines de Rayas ?

— Je n'ai oublié ni mon voyage ni mon guide ; mais la différence de costume...

— Je le conçois ; il y a quelque différence, en effet, entre le mineur que vous avez vu tout nu pour travailler plus à l'aise, et le mineur qui a fini sa journée. Que voulez-vous ! le métier est bon. Et quand vous verrez dans la ville un beau manteau bien brodé, vous pourrez être sûr qu'il est porté par quelqu'un de mes confrères.

LE GRAND FOURMILIER.

LE TAMANOIR.

(Premier article.)

Dans un article du *Magasin Pittoresque*, consacré particulièrement à l'histoire des Pangolins, mais où il était aussi question de plusieurs autres édentés, j'ai eu occasion de dire quelques mots d'un tamanoir que j'avais poursuivi autrefois au milieu des savanes de l'Amérique tropicale (voy. 1836, p. 339). Les remarques que j'avais pu faire à cette époque sur les allures de l'animal étaient trop peu nombreuses pour mériter d'être présentées isolément, et je ne me serais pas hasardé à les compléter avec les renseignements un peu suspects que j'avais reçus des gens du pays; je n'aurais pas même osé trop compter sur les détails que me fournissait l'histoire naturelle des quadrupèdes du Paraguay; car, bien que l'auteur de cette intéressante histoire (1) mérite toute confiance quand il raconte ce qu'il a vu, le désir de trouver Buffon en faute lui fait adopter souvent, pour les points où il manque d'observations personnelles, non pas l'opinion la plus vraisemblable, mais celle qui le met le plus en opposition avec notre célèbre naturaliste. Aujourd'hui, en revenant sur ce sujet, je puis présenter plusieurs faits nouveaux et parfaitement authentiques, recueillis par le docteur Schomburgk. Ce savant voyageur, dont j'ai déjà en d'autres occasions invoqué le témoignage, a conservé pendant son séjour à la Guyane plusieurs tamanoirs captifs, qui étant devenus tout-à-fait familiers, avaient en quelque sorte repris leurs habitudes naturelles : c'est un avantage que n'avait eu jusqu'à ce jour aucun observateur, et dont il a profité comme on pouvait l'attendre de lui.

M. Schomburgk n'a pas donné de figure du tamanoir, et il remarque que toutes celles qu'on a dans les livres d'histoire naturelle sont fort inexactes, aucune n'ayant été prise sur le vivant : la mienne aura du moins ce mérite, et quoique le graveur se soit écarté en quelques points du dessin original, elle permettra de se faire, en somme, une assez juste idée du port de ce singulier quadrupède. L'extrait suivant de mon journal de voyage montrera dans quelles circonstances j'ai rencontré l'individu dont je donne ici le portrait. Je me trouvais alors (c'était au commencement de l'année 1824) dans le village de San-Martin de los Llanos, chef-lieu de la province du même nom, me préparant à descendre le Meta, l'un des affluents de l'Orénoque.

Le 3 février, dans la soirée, sortant pour promener avec le curé, je vis au loin dans la plaine le petit pâtre qui était monté à cheval pour ramener les vaches au corral (2) galoper vers nous en chassant devant lui à coups de fouet un tamanoir qu'il avait trouvé peu de temps auparavant fouillant une fourmilière. Lorsque nous aperçûmes l'animal, il était déjà fatigué et galopait lourdement, presqu'à la manière d'une vache. Je courus vers lui, et l'ayant atteint je le saisis par la queue espérant l'arrêter. Je n'y aurais pas réussi sans doute ; mais je dus bientôt cesser mes efforts, en entendant le petit pâtre me crier d'une voix effrayée, que j'allais me faire tuer. Quoique je ne visse pas bien en quoi pouvait consister le danger ; comme déjà je m'étais attiré plus d'une fâcheuse aventure pour n'avoir pas voulu croire à l'expérience des gens du pays, je cédai cette fois au premier avertissement, et je reconnus, au moment même, que l'obstination m'eût coûté cher. A peine avais-je lâché prise, que l'animal, s'arrêtant brusquement, se leva sur ses pieds de derrière, comme l'eût pu faire un ours, et, se retournant vers moi par un mouvement rapide semblable à celui d'un faucheur, traça dans l'air, avec son bras étendu, un cercle dans lequel il s'en fallut de bien peu que je ne fusse compris : je vis passer à deux pouces de ma ceinture un ongle tranchant qui me parut alors long d'un demi-pied, et qui, si j'eusse fait un pas de plus, m'aurait infailliblement ouvert le ventre d'un flanc à l'autre. Un grondement de colère qui accompagnait cette démonstration, déjà par elle-même assez significative, me fit comprendre qu'il y aurait de la témérité à recommencer un engagement avec un ennemi dont les mains étaient beaucoup mieux armées que les miennes; je continuai donc la chasse en simple spectateur. Le petit pâtre, qui maniait son cheval avec beaucoup d'adresse, parvint à conduire le tamanoir jusqu'au centre du village ; arrivé là, le pauvre animal, qui ne pouvait presque plus courir, se réfugia sous le portique de l'église ; on apporta bientôt, des maisons voisines, plusieurs lazos (1), au moyen desquels on s'en rendit maître et on l'amena, lié par la tête et les deux pattes de devant, au milieu de la place du village. Au bout de quelques instants il parut avoir renoncé à toute résistance, et je profitai de ce moment pour en faire un dessin. Tant que je restais à une certaine distance, il se tenait complétement immobile ; s'il m'arrivait au contraire de m'approcher pour mieux voir quelque détail, il se mettait aussitôt en mesure de se défendre, non plus comme la première fois, en se levant debout et cherchant à me frapper, mais en se plaçant sur le dos et ouvrant ses bras pour me saisir. »

Cette attitude de défense, la meilleure peut-être que pût prendre l'animal, cerné de toutes parts comme il l'était en ce moment, n'est pas celle qu'il choisit quand il n'est menacé que d'un seul côté ; alors au lieu de se renverser il se contente de s'asseoir, et, faisant face à son ennemi, il le menace de ses terribles ongles.

« On prétend, dit d'Azara, que, lorsque le jaguar voit » le tamanoir ainsi *sur ses gardes*, il n'ose pas l'attaquer, » et que, lorsqu'il s'y hasarde, celui-ci le saisit et ne le » lâche qu'après lui avoir fait perdre la vie en lui enfonçant » ses griffes dans le corps; de sorte qu'il arrive, parfois, » que l'un et l'autre demeurent sur l'arène... Il est certain, » ajoute notre auteur, que c'est de cette manière que se » défend le tamanoir. Mais il n'est pas croyable qu'elle lui » suffise contre le jaguar qui peut le tuer d'un coup de patte » ou d'un coup de dent, et qui est beaucoup trop agile pour » se laisser saisir par un être aussi lourd. »

La première fois que j'ai entendu parler de ces étranges luttes qui ne finissent que par la mort des deux antagonistes (car l'histoire s'en raconte dans les Llanos de la Nouvelle-Grenade, comme dans les Pampas du Paraguay), je n'y ai pas ajouté plus de foi que d'Azara. Maintenant je ne les tiens plus pour impossibles : seulement, je crois qu'elles ne peuvent être que fort rares et qu'elles doivent s'engager tout autrement qu'on ne le dit.

Le jaguar ne donne guère à l'animal dont il veut faire sa proie le temps de se mettre sur ses gardes : il fond sur lui à l'improviste, l'atteint en deux ou trois bonds, et souvent le terrasse d'un seul coup. Il arrive pourtant, parfois, que ce premier coup porte à faux, et alors l'agresseur se trouve un moment dans une situation quelque peu critique, car il est comme prosterné aux pieds de son ennemi et pour ainsi dire à sa discrétion. Ce moment est, à la vérité, fort court ; mais convenablement employé, il peut changer la face du combat : on a vu, par exemple, une mule frapper

(1) D'Azara.

(2) On nomme corral une enceinte formée de pieux et de clayonnage où l'on enferme pendant la nuit les vaches laitières.

(1) *Lazo* ou *laço*, longue corde en cuir roulé terminée par un nœud coulant et très souple (v. 1833, p. 123). Les gens de la campagne sont exercés dès l'enfance à s'en servir, et ne sortent jamais à cheval sans avoir un de ces lazos attaché à l'arçon de leur selle. Ils le lancent avec une telle habileté, qu'au milieu d'une course au galop ils enlacent presque à coup sûr un cheval ou une vache qui fuit. La vache doit être enlacée par les cornes et sans qu'une des oreilles soit prise. J'ai vu souvent enlacer ainsi des génisses qui n'avaient pas trois pouces de cornes.

du pied de devant le jaguar à la tête et lui fracasser le crâne; un tamanoir, en pareil cas, cherchera à lui jeter les bras autour du corps, et s'il parvient à le saisir l'étreinte sera terrible (1).

Dans les circonstances ordinaires, le tamanoir, à ce qu'il paraît, se laisse tuer sans opposer aucune résistance efficace. « J'en ai tué plusieurs, dit d'Azara, en leur donnant des coups d'un gros bâton sur la tête, et j'y allais sans plus de précautions que si j'avais frappé sur une souche. »

Je suis très porté à croire que ces *glorieux exploits* sont, en effet, sans danger pour l'homme qui connaît les habitudes de l'animal; mais je ne suis pas bien sûr qu'il en soit tout-à-fait de même pour un chasseur inexpérimenté tel que je l'étais en 1824, et tel que l'était en 1537 le capitaine Jean Tafur, un des officiers de l'expédition de Quesada.

Cette expédition, qui amena la découverte et la conquête du plateau de Bogota, fut environnée de dangers de toute sorte, et, à plusieurs reprises, la famine menaça d'une destruction complète la petite troupe, dont les flèches empoisonnées des sauvages avaient déjà fort éclairci les rangs. Ce fut à l'une de ces époques de disette, que Tafur fit rencontre d'un tamanoir : le voir de loin dans la plaine, galoper vers lui, l'atteindre et le frapper d'un coup de lance, ce fut l'affaire d'un instant. Cependant, le bois de la lance s'étant rompu dans le choc, l'animal blessé, au lieu de songer à fuir, se jeta sur la croupe du cheval dans laquelle il enfonça ses ongles redoutables. Percé d'un second coup de lance par un piéton qui était accouru à l'aide du cavalier, le fourmilier se laissa glisser en bas; mais ce fut pour embrasser les deux jambes du cheval qui ne put s'en débarrasser en ruant qu'après que Tafur eut pris le parti de sauter à terre. A ce moment même, les deux chasseurs crurent que leur proie allait leur échapper. Un troisième coup de lance, pourtant, atteignit l'animal et le jeta sur le flanc; mais, jusqu'au dernier moment, il continua à se défendre (2).



(Tamanoir dessiné d'après nature.)

(1) On dit que lorsque le tamanoir est parvenu à se cramponner, au moyen de ses grands ongles, au corps de l'ennemi qui a eu la maladresse de se laisser saisir, rien ne peut lui faire lâcher prise, et que, même après la mort, ses bras conservent la position qu'ils avaient au moment de la dernière étreinte. M. Schomburgk, qui ne regarde pas le fait comme impossible, bien qu'il n'ait pas eu l'occasion de le constater par lui-même, suppose que dans ce cas la rétraction des phalanges unguéales se maintient en vertu de la rigidité qu'acquièrent après la mort tous les muscles, et en particulier les fléchisseurs des doigts. Mais entre l'instant où le système musculaire cesse d'agir sous l'influence de la volonté et celui où commence à apparaître le phénomène de la roideur cadavérique, l'intervalle est bien plus que suffisant pour permettre au jaguar de se dégager. L'explication du savant voyageur me semble donc inadmissible, mais je crois qu'on en pourrait trouver de plus plausibles. Les bras du tamanoir mort représentent en quelque sorte une ceinture qui serait fixée au moyen de deux agrafes engagées dans l'étoffe du pourpoint : or il est évident que pour détacher une pareille ceinture, il faudrait faire marcher l'une vers l'autre les deux agrafes, qui ont leur pointe dirigée en arrière, c'est-à-dire rapprocher les deux bouts, et justement ces deux bouts tendraient à s'écarter par suite des efforts que ferait le jaguar pour repousser le cadavre; la flexion des phalanges unguéales se maintiendrait donc d'elle-même; d'ailleurs il se pourrait qu'elle fût favorisée par quelque disposition des ligaments et des surfaces articulaires. Dans beaucoup d'animaux, en effet, cette disposition est telle, que pour passer de la flexion à l'extension, il y a toujours à vaincre une certaine résistance, comparable à celle qu'offre le ressort d'un couteau. Dans le cas du couteau, comme chacun le sait, cette résistance est facilement vaincue quand la traction qu'on exerce pour écarter la lame du manche est perpendiculaire à l'un et à l'autre, et doit être plus grande lorsqu'on s'écarte de cette direction; mais dans le cas des doigts, la phalange unguéale représentant la lame et la phalange suivante le manche, c'est sur le bout de ce manche et dans le sens de la longueur que s'exercerait la traction résultant des efforts du jaguar pour se dégager.

(2) J'ai trouvé ce récit, auquel je n'ai rien voulu changer, dans un ouvrage très intéressant et peu connu, les *Noticias historiales de tierra firme* du P. Simon. Le premier volume seulement a été imprimé; mais il existe plusieurs copies manuscrites des deux autres. C'est dans le second, au chapitre XXIV, que se trouve le combat de Tafur et du tamanoir. Ce second volume est beaucoup plus précieux que le premier, pour lequel l'auteur n'a pas eu d'aussi bons renseignements.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

CÉRÉMONIES FUNÉRAIRES
EN ALGÉRIE.



(Un Enterrement en Algérie.)

D'après la loi religieuse des musulmans, un fidèle agonisant, prêt à recevoir la visite de l'ange de la mort, doit être couché sur le dos, le côté droit tourné vers le kéabé de la Mecque (voy. 1835, p. 131); c'est aussi dans cette position qu'il doit être enseveli : les assistants lui lisent le trente-sixième chapitre du Koran et récitent la confession de foi. Il faut brûler dans son appartement des aromates et des parfums, lui poser un sabre sur le ventre, lui tenir les jambes tendues, et, au moment où il expire, lui fermer les yeux et lui lier le menton et la barbe; c'est ce qui a été pratiqué par le prophète Mahomet à l'égard d'Eby-Sélémé, son disciple chéri.

La sépulture d'un fidèle décédé ne saurait être différée : seulement, il est défendu d'ensevelir les morts à certaines heures du jour, au lever, au midi et au coucher du soleil. Les obsèques se réduisent à la lotion funéraire, aux linceuls, à la prière et à la sépulture. Ces pratiques sont fondées sur l'exemple même du premier père des hommes, suivant le témoignage de Mohammed. Le Prophète, en effet, a enseigné aux musulmans qu'Adam, à l'agonie, eut la visite d'une légion d'anges, qui apportèrent du ciel des aromates et un linceul d'une seule pièce, dont ils l'enveloppèrent à sa mort, après l'avoir lavé trois fois avec de l'eau et des feuilles de *sidr* (lotus).

En Algérie, lorsqu'un musulman meurt, ses esclaves, ou, s'il n'en a pas, ses parents lavent bien son corps avec une décoction d'aromates, ou, à leur défaut, avec de l'eau pure, mais la tête et la barbe, avec des fleurs de *khitmi* (althæa) ou avec du savon : ils frottent de camphre les huit parties du corps qui participent essentiellement à la prière, en touchant à la terre dans les prosternations; savoir, le front, le nez, les deux mains, les deux pieds et les deux genoux; ils placent du coton imprégné de camphre dans la bouche, les narines, les oreilles, sur les yeux, sous les aisselles; ils habillent ensuite le défunt comme pour un jour de fête, l'enveloppent dans un drap blanc et le couchent sur son lit.

Lorsque cette cérémonie est terminée, on laisse entrer les femmes, puis les parents, qui se succèdent pendant que le corps reste exposé. Pour le porter en terre, on le place sur un brancard fait en planches qu'on recouvre d'un drap d'or ou d'une étoffe de soie, suivant sa qualité. Quand c'est une femme, le brancard est recouvert avec un des rideaux de sa chambre à coucher. Pour les femmes âgées, ce rideau est toujours blanc; pour les autres, il peut être de couleur; aux jeunes filles est réservée une ceinture de soie bleue brodée en or.

Quel que soit le sexe, le brancard est porté par des hommes, au nombre de quatre au moins qui s'offrent d'eux-mêmes, et sont incessamment remplacés par d'autres, également de bonne volonté. Chacun doit le porter successivement des quatre côtés de la bière, en commençant toujours par l'épaule droite du mort, passant ensuite à l'épaule gauche, de là au pied droit, et enfin au pied gauche. Le fidèle qui porte un mort, et passe ainsi aux quatre côtés de la bière, s'il fait chaque fois quarante pas, expie quarante péchés. Aussi, avant d'arriver au lieu de la sépulture, le brancard a-t-il souvent changé dix fois de porteurs. Le corps est porté en hâte et à pas précipités, en vertu de cette parole du Prophète : « S'il est du nombre des élus, il est bon de le faire parvenir promptement à sa destination; et s'il est du nombre des réprouvés, il est également bon de vous en décharger. » Les parents et les amis du défunt l'accompagnent, mais aucune femme n'est admise au convoi.

Arrivé au lieu de la sépulture, le corps, déposé à terre, est mis sur-le-champ dans la fosse, le visage tourné du côté du sud (tous les tombeaux sont orientés du sud au nord, vers le kéabé de la Mecque). La poitrine se trouve

un peu élevée par un exhaussement pratiqué exprès dans le fond de la fosse, et on place le coude gauche de manière que le corps soit appuyé dessus. Cela fait, on découvre la figure du mort, pour la regarder une dernière fois, et on le recouvre ensuite avec des plaques d'ardoise ou des dalles de pierre préparées à l'avance. Quand toutes les dalles sont placées, on jette de la terre par-dessus, et enfin on met la tombe, qui se compose de quatre pierres disposées en un rectangle oblong; celles des deux extrémités sont plus élevées que celles des faces latérales. Pour les pauvres, cette tombe se compose de quatre morceaux d'ardoise ou de pierre; pour la classe moyenne, ces pierres sont taillées; pour les riches elles sont sculptées et posées sur un massif en maçonnerie : souvent ce sont de très beaux marbres, parfaitement travaillés, que l'on fait venir exprès d'Italie.

Aussitôt qu'un Algérien est mort, on prépare dans sa maison des mets, et surtout du couscoussou (espèce de pâte apprêtée avec du mouton bouilli), pour donner à manger à ceux qui viendront assister à ses funérailles; on y joint aussi des fruits secs et frais : tout cela, porté par des esclaves, suit le cortége. Après l'inhumation, on distribue aux assistants une partie de ce que l'on a apporté; on donne, en outre, quelque argent aux pauvres; mais les plats de couscoussou et plusieurs corbeilles de fruits sont conservés, et on les reporte dans la maison du défunt, où tous ses parents et ses amis viennent les manger, en déplorant sa perte et vantant ses vertus. Aux funérailles des pauvres, il n'y a point de plats de couscoussou ni de distribution de comestibles; quelques pièces de monnaies sont seulement distribuées aux mendiants qui les accompagnent jusqu'à leur dernière demeure. Le convoi des enfants en bas âge n'est suivi que par deux ou trois personnes, au nombre desquelles le père se trouve toujours.

Les *martyrs militaires*, c'est-à-dire ceux qui meurent *moudjahedin* (combattants pour la foi) sur un champ de bataille, n'ont besoin ni de lotions funéraires ni de linceuls. Le sang dont ils sont couverts leur tient lieu de lotion et de purification légales; et c'est dans leurs habits mêmes, après leur avoir ôté les bottes et les armes, qu'on les enveloppe et leur donne la sépulture, à la suite de la prière funèbre.

Mépriser la théorie, c'est avoir la prétention excessivement orgueilleuse d'agir sans savoir ce qu'on fait et de parler sans savoir ce qu'on dit.

Les horloges les plus communes et les plus grossières marquent les heures; il n'y a que celles qui sont travaillées avec plus d'art qui marquent les minutes. De même les esprits ordinaires sentent bien la différence d'une simple vraisemblance à une certitude entière; mais il n'y a que les esprits fins qui sentent le plus ou moins de certitude ou de vraisemblance, et qui en marquent pour ainsi dire les minutes par leur sentiment. FONTENELLE.

LE TAMANOIR.

(Suite et fin. — Voy. p. 8[illegible].)

Nous avons dit, dans notre précédent article, combien s'est prolongée la lutte d'un vaillant soldat contre un de ces animaux, que l'on nous représente en général comme incapables de se défendre. Si dans cette rencontre le capitaine Tafur s'était servi du bois de sa lance, au lieu d'employer le fer, il est probable que le combat eût été beaucoup moins prolongé; car il parait certain que le moyen le plus expéditif de tuer un tamanoir, est de le frapper à la tête à coups de bâton. Les chasseurs que j'ai eu l'occasion d'interroger étaient, sur ce point, parfaitement d'accord avec d'Azara; mais ils étaient loin de croire, avec lui, qu'on pût s'approcher sans précaution de l'animal. Pour ma part, depuis que j'ai vu ses terribles ongles, je me suis proposé de m'en tenir toujours à une distance respectueuse.

Je sais bien que les grands ongles du tamanoir doivent être considérés moins comme des armes que comme des instruments de travail, comme des outils indispensables pour le rude métier qui le fait vivre. C'est la cognée dans la main du bûcheron, cognée que le pauvre homme emploiera cependant en un besoin pour défendre sa vie, à moins qu'il n'ait eu la malencontreuse idée de la jeter pour s'enfuir plus vite en voyant approcher le malfaiteur; sous ce rapport, l'animal a sur l'homme cet avantage, qu'au moment où la résistance est devenue pour lui l'unique moyen de salut, il n'a pas les mains désarmées.

Même devant un ennemi peu redoutable, le tamanoir est toujours disposé à céder le terrain; mais, si on le poursuit, il faut bientôt qu'il accepte le combat, car, comme je l'ai dit, sa course n'est pas rapide. La femelle surtout est promptement obligée de faire face à l'ennemi, car on ne la rencontre guère que pleine ou accompagnée d'un petit, dont aucun danger ne peut la contraindre à se séparer. Ce petit, elle le porte d'abord sur son dos, puis elle le fait marcher à ses côtés, ne le perdant pas de vue un seul instant, et toujours prête à hasarder sa vie pour lui. L'énergie avec laquelle elle le défend m'a été attestée par de nombreux témoignages; mais, comme ce que j'en pourrais dire ne ferait que confirmer ce qu'en a écrit déjà M. Schomburgk, il me semble juste de le laisser parler lui-même.

« La femelle du tamanoir, dit notre voyageur, ne produit à chaque portée qu'un seul petit, qui naît faible et incapable de faire usage de ses membres. Dès qu'il a acquis un peu de force, la mère le place sur son dos et le porte partout avec elle. Si alors elle est attaquée, elle se défend vaillamment. Assise sur son train de derrière, et posant à terre la main gauche, elle s'escrime de la droite avec autant de vigueur que d'agilité. L'assaillant menace-t-il son flanc gauche, en un clin d'œil elle a changé de main, et sans que son jeu en paraisse embarrassé. Pendant ce temps, le petit continue à se tenir cramponné à sa mère. Si le danger redouble cependant, celle-ci se renverse sur le dos et fait usage de ses deux bras à la fois pour porter des coups à l'ennemi qui la presse.

» Lorsque j'étais au fort Saint-Joaquim, poursuit M. Schomburgk, on me fit présent d'un jeune tamanoir qu'on supposait âgé d'un mois environ. Le frère du gouverneur de la province, don Pedro Ayres, en se promenant à cheval dans la savane, avait rencontré le jeune animal qui était porté par sa mère, et il s'était mis aussitôt à leur poursuite. Comme il désirait les prendre vivants, la chasse fut assez longue, et pendant près d'une heure il dut tenir son cheval constamment au galop. Au bout de ce temps, la mère fatiguée s'arrêta brusquement et se mit aussitôt en attitude de défense; mais don Pedro, qui tenait son lazo tout prêt l'eut bientôt terrassée. Comme il lui eût été difficile de l'amener au fort, n'étant aidé que par un seul homme, il se contenta de l'amarrer à un arbre et de prendre le petit qui, jusqu'au dernier moment, avait conservé sa position. Dès que je fus informé de cette capture, je fis partir plusieurs hommes avec ordre de m'amener la mère; mais elle avait trouvé moyen d'échapper, et ils ne rapportèrent que le lien.

» Le petit semblait d'abord peu disposé à s'apprivoiser, et il cherchait toujours le coin le plus obscur de la chambre où je le tenais pour aller s'y réfugier. S'approchait-on de lui, il se mettait sur-le-champ en posture de défense, comme l'eût fait un adulte, cherchant de même à frapper avec la main droite, et faisant entendre un grondement semblable à celui d'un jeune chien qu'on agace. Au bout de peu de jours cependant, il parut s'habituer à sa nouvelle condition

et bientôt même il montra beaucoup d'attachement à l'Indienne qui s'était chargée d'en prendre soin; elle lui donnait du lait, de la cassave et quelquefois des termites quand elle pouvait s'en procurer. Il semblait avoir peu de chaleur naturelle, et en le touchant on lui trouvait toujours la peau très froide. Je lui avais fait donner en conséquence une couverture dans laquelle une fois enveloppé il restait assez tranquille. Il préférait d'ailleurs de beaucoup être pris sur les genoux de la femme qui le soignait, et réchauffé dans son giron. Le remettait-elle à terre, il faisait entendre un petit gémissement plaintif, d'abord assez doux; mais quand sa supplication n'était pas écoutée, le gémissement se changeait bientôt en une sorte de bruit aigre très fort et très déplaisant à l'oreille. En suivant sa maîtresse dans l'intérieur de la maison il semblait se guider bien plus par l'odorat que par la vue, et il avait toujours le nez près de terre comme un épagneul sur la piste d'une perdrix. La trace venait-elle à lui manquer, il s'arrêtait, et se levant sur son train de derrière en se tournant à droite et à gauche, la tête en l'air et les narines ouvertes, il flairait jusqu'à ce qu'il eût retrouvé la voie. Le sens de la vue était certainement très obtus chez lui, comme nous en avions souvent la preuve en le voyant se heurter contre les objets qui se trouvaient placés sur sa route, et qu'il n'apercevait qu'au moment où il venait à les toucher. En revanche, il avait le sens de l'odorat très délicat, et il reconnaissait de fort loin sa nourrice ou toute autre des personnes pour lesquelles il avait de l'attachement, faisant entendre aussitôt, en signe d'appel, le petit gémissement dont j'ai parlé. Il m'avait pris particulièrement en affection, de sorte que, lorsque j'étais assis à ma table pour écrire, il ne s'était pas plus tôt aperçu de ma présence dans la chambre qu'il s'approchait sans bruit, et montant le long de mes jambes, il venait prendre sa place sur mes genoux. Il grimpait avec beaucoup d'adresse, et pour lui donner lieu de montrer son habileté, nous nous amusions souvent à pendre devant lui une couverture tout le long de laquelle il montait en s'accrochant au moyen de ses ongles.

» Quand l'Indienne qui le soignait voulait s'absenter, ou lorsqu'elle avait à faire dans la maison quelque chose qui ne lui permettait pas de s'occuper du jeune animal, elle prenait un de ses cotillons ou la couverture de son lit; elle l'y enveloppait, et alors il se tenait tranquille; mais une autre couverture ou les jupes d'une femme étrangère ne produisaient pas le même effet. Il témoignait son affection en léchant les personnes qu'il aimait; il était non seulement fort doux, mais même gai; d'ailleurs, aimant fort à dormir. Nous nous y étions tous fort attachés, et comme il avait commencé à manger tout seul, nous avions grand espoir de le conserver; malheureusement le lait vint à nous manquer, et soit par suite du changement de régime, soit pour toute autre cause, il commença à dépérir. Je le trouvai plusieurs fois froid comme la glace, et déjà tout roide; je parvins cependant, à diverses reprises, à le rappeler à la vie; mais un jour que je m'étais absenté, je le trouvai mort à mon retour.

» Ce qui me rendit sa perte moins sensible, c'est qu'à cette époque je m'étais déjà procuré un autre individu adulte. Quelques uns de mes Indiens que j'avais envoyés à la chasse l'avaient rencontré dans la savane, et étaient parvenus à le pousser vers le village sans le blesser. Averti par les cris qu'ils faisaient en approchant, je sortis et je vis l'animal qui galopait vers le fort entouré de tous côtés par les Indiens. Il se réfugia dans l'angle que formait un des bastions, essaya de grimper le long de la muraille en profitant des inégalités des pierres; mais ces inégalités ne lui offraient pas assez de prise, et d'ailleurs on ne lui laissa pas le temps de choisir les points les plus favorables; dans un instant on l'eut enlacé. Cependant il se défendait vaillamment, et comme mes hommes n'osaient trop s'en approcher, il fut sur le point d'échapper. Enfin quelques Indiens plus courageux l'ayant jeté à terre, on profita de ce moment pour lui passer un second lacet à une patte, et bientôt il fut dans notre cour attaché au mur de la maison. Dans ses efforts pour se dégager de ses liens, il s'écorcha beaucoup le dos, et nous n'aurions pu le conserver longtemps attaché; mais nous lui fîmes en palissade une grande loge dans laquelle il était tout aussi sûrement, et où il finit bientôt par se tenir en repos. Il commença à prendre de la nourriture le troisième jour; nous lui donnions des fourmis et de la *farinha* (farine de manioc), qu'il parut, dès le principe, manger avec plaisir. Les nids de fourmis qui se trouvaient dans les environs du fort ayant été bientôt épuisés par la grande consommation qu'il en faisait, nous nous avisâmes, plutôt pour faire une expérience que dans l'espoir de réussir, de lui donner de la viande de bœuf coupée en petits morceaux. A notre grande surprise, il mangea cette viande avec avidité (1): à partir de ce moment on ne le nourrit plus guère qu'avec du bœuf et du poisson.

» Les bons traitements l'eurent bientôt apprivoisé, au point qu'il venait prendre dans nos mains sa nourriture. Il dormait beaucoup dans le jour, couché en rond comme un chien, avec la queue repliée de manière à couvrir la tête et une partie du corps. Quand il était éveillé, il se tenait ordinairement assis, passant son long museau à travers les barres de son enclos, humant l'air et semblant observer ce qui se passait au dehors. Il se levait fréquemment et avec facilité sur ses pieds de derrière, restant ainsi debout pendant plusieurs minutes. D'autres fois on le voyait assis sur ses talons, le corps droit et les bras croisés. En prenant sa nourriture, il s'agenouillait habituellement comme font les chevreaux et les agneaux quand ils tettent. Il cherchait fréquemment à prendre des objets dans ses pattes, et en pareil cas ses longs ongles lui étaient d'un grand secours; lorsqu'il était couché et qu'il voulait se lever, il commençait presque toujours par s'agenouiller.

» Quand on mettait devant lui sa viande hachée, il ouvrait les naseaux, et mouvant sa lèvre supérieure il semblait trier les morceaux les plus délicats. Il montait avec beaucoup d'agilité le long des barreaux qui formaient les parois de sa loge, n'employant jamais les deux bras à la fois, mais se servant alternativement de l'un et de l'autre. Quand il s'était bien assuré d'une main, il élevait tout son corps par la force de ce seul bras; puis il plaçait le pied et répétait la même action du côté opposé. On peut juger par ce seul exemple de la puissance de ses membres antérieurs. Le principal muscle du bras d'un individu que je disséquai était large de deux pouces (plus de 5 centimètres) et épais de trois huitièmes de pouce (près de 1 centimètre).

» D'après tout ce que j'ai observé sur les tamanoirs que j'ai eus en captivité, je suis certain que ces animaux peuvent grimper aux arbres avec facilité, et je ne doute point qu'ils ne le fassent quelquefois dans l'état de nature.

» Le tamanoir sécrète un liquide transparent et limpide comme de l'eau, qui dégoutte presque constamment de ses narines et de sa bouche (2). Cela est d'autant plus singulier que l'animal boit très peu. Le Llama, qui fait aussi très peu d'usage de l'eau, a de même une quantité surabondante de salive. Je me rappelle qu'avant que la loge de notre tamanoir adulte fût construite, lorsqu'il était couché en plein soleil, il suait si abondamment que ses poils n'eussent pas été plus mouillés au sortir de la rivière.

» Il est à remarquer que quatre individus adultes que j'ai

(1) D'Azara avait déjà signalé ce fait et dit qu'on a transporté des tamanoirs vivants en Espagne, en les nourrissant de mie de pain, de morceaux de viande et de la farine délayée dans l'eau. (*Traduction française*, tom. I, p. 92.)

(2) Ce fait avait été déjà observé mais mal interprété. Buffon dit en effet (tom. X, p. 158) : « Ils n'avalent pas toute la liqueur qu'ils prennent en buvant, il en retombe une partie qui » passe par les narines. »

eus en ma possession, et le jeune qu'on m'avait donné au fort San-Joaquim, étaient tous du sexe féminin ; doit-on en conclure que les mâles, dans cette espèce, sont moins nombreux ? ou faut-il penser qu'ils se tiennent dans des lieux plus retirés ? Les deux opinions sont soutenables ; et, à l'appui de la dernière, je ferai remarquer que tous les individus que j'ai eus avaient été pris en plein jour dans la plaine. Dans plusieurs espèces, les mâles vivent à part, hors la saison des amours, et ne vont que de nuit chercher leur nourriture. En supposant qu'il y eût une moindre proportion de mâles que de femelles, cela pourrait bien entraîner un jour l'extinction de l'espèce. »

MUSÉES ET COLLECTIONS PARTICULIÈRES DES DÉPARTEMENTS.

(Voy. les Tables de 1842 et 1843.)

MUSÉE DE RENNES.

(Suite et fin. — Voy. 1843, p. 303.)

Nous avons déjà dit que les toiles de maîtres étaient fort nombreuses au Musée de Rennes ; ainsi, outre celles que nous avons déjà signalées, nous devons citer, comme œuvres capitales : une *Andromède*, par Paul Véronèse ; un *Repas chez le Pharisien*, de Jean Cousin ; une *Résurrection de Lazare*, et une *Élévation de la Croix*, par Crayer ; un *Christ mort*, par Guerchin ; *Abel et Caïn*, de Guido Reni ; un *Martyr de saint Pierre et de saint Paul*, par Annibal Carrache ; des portraits de Van-Dyck ; des tableaux de Gérard Dow, de Mieris, de Téniers, de Wouvermans ; deux charmantes toiles de Van-Kessel, dont l'une représente le *Paradis terrestre ;* enfin une belle *Descente de Croix*, par Lebrun ; un *Jésus au jardin des Olives*, par Jouvenet ; plusieurs batailles de Louis XIV, peintes par Vander Meulen, et le joli Lancret que reproduit notre gravure.

René d'Anjou a aussi une peinture au Musée de Rennes. C'est une sorte de danse macabre, où l'on voit de vieilles femmes entraînées par la mort. Les sept sujets qui forment ce tableau ont sans doute un sens allégorique que nous n'avons pu saisir. On nous a assuré que la même composition existait en bas-relief sur le tombeau du bon roi artiste.

Les cent quarante-cinq dessins encadrés du Musée de



(Musée de Rennes. — Ecole de Watteau.)

Rennes sont presque tous du plus haut mérite. Nous avons surtout remarqué deux têtes d'Holbein, plusieurs esquisses de Michel-Ange, d'André del Sarte, de Raphaël, du Pérugin, de Léonard de Vinci, du Titien, du Corrège, de Van-Dyck.

Quant aux tableaux de peintres contemporains qui gar-

nissent le Musée de Rennes, à l'exclusion de plusieurs des toiles que nous venons de nommer, il y a peu de choses à en dire. Nous nous rappelons pourtant un *Tanguy*, de M. Couder, un *Olivier*, par Bonnier, et une *Sapho*, par Guil.

Une petite composition satirique, remontant au siècle de



(Musée de Rennes. — Sujet satirique.)

Louis XIII, nous a aussi frappé, et nous la donnons ici, non comme œuvre d'art, mais comme problème historique. Elle représente un chat blanc vêtu d'une robe rouge, et conduit par un geôlier. Serait-ce une allusion au fameux cardinal dont le goût pour la race féline a été constaté par tous les Mémoires contemporains? Nous laissons, sur ce sujet, le champ libre aux conjectures et aux explications du lecteur.

TOLLAR L'INDIEN.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 62, 77.)

§ 3.

Le pion conduisit Irrady à un *tchaouradi* voisin. Il décida, pour quelque argent, un des pèlerins qui y habitaient à céder sa cellule, et après y avoir établi le malade et sa mère, à laquelle il laissa une somme suffisante pour ses premiers besoins, il retourna rendre compte de tout au docteur.

Les *tchaouradis*, que les Anglais appellent *chaultries*, sont les caravansérails de l'Inde. Fondés par de riches Indiens pour expier quelques fautes, comme l'étaient les églises et les monastères au moyen-âge, ils remplacent les hôtelleries. Le voyageur y trouve gratuitement un abri, de l'eau de *cange*, et quelquefois même des légumes et du bois. On a soin de bâtir ces édifices près d'un bosquet, et d'y joindre une pagode et un étang où les Indiens font leurs dévotions.

Irrady commença par se procurer tout ce qui pouvait soulager son fils : un peu de paille pour le coucher, un pagne pour le couvrir, des vases pour conserver de l'eau, et quelques fruits ; enfin un médecin fut averti, et vint voir le malade. Sa science, comme celle de ses pareils, était fort élémentaire ; car la médecine indienne est contenue dans trois principes auxquels correspondent trois remèdes. Toutes les maladies, disent leurs docteurs, proviennent du froid, du chaud ou du vent : le froid doit se traiter par le *kali*, ou lait de l'arbre sans feuilles ; le chaud, par les excitants ; et le vent, par le massage et les ventouses. En conséquence, le Malabare, après avoir examiné le malade, ordonna une potion composée de piment et d'herbes odoriférantes.

Son effet immédiat fut de redoubler la fièvre de Tollar ; mais après une crise de quelques heures, l'excès même du mal sembla en amener la fin, et le jeune garçon épuisé tomba dans un sommeil qui ressemblait à la mort.

Or, pendant ce sommeil, il fit un rêve, dans lequel tous les souvenirs de son passé se succédèrent en images plus distinctes et plus brillantes que pendant la veille.

Il se vit d'abord, tout petit enfant, habitant une aldée entourée d'arbres. Sa mère était jeune, belle, heureuse; elle le menait chaque matin au fleuve en chantant, et il cueillait des fleurs le long des sentiers, tandis que son père tissait de la toile.

A ce tableau charmant succédait celui d'une ville immense, toujours animée par les cris des marchands, les hennissements des chevaux, les conques des brames et les tambours des bateleurs. Il sortait encore avec sa mère, et passait devant de grandes maisons blanches dont les portes étaient fermées par des rideaux à fleurs nuancées, les fenêtres par des stores coloriés, et au haut desquelles flottaient mille toiles de toutes couleurs (1). Il voyait courir le long des maisons des milliers de singes sacrés; il suivait de l'œil les corneilles qui descendaient sur le marché, enlevant les meilleures pâtisseries et les plus beaux fruits; il entendait les mugissements du bœuf sacré, au flanc duquel était imprimé le trident du temple, et qui s'avançait à travers les marchands, recevant dédaigneusement ce que ceux-ci s'empressaient de lui offrir; il s'arrêtait devant les troupes de jongleurs merveilleux qui, après avoir déposé une graine de manguier dans la terre, montraient l'arbre sortant peu à peu du sol, développant ses feuilles, ses fleurs et ses fruits. Son père alors était marchand, il était riche, et sa mère portait à la cheville douze anneaux d'or dont on entendait le bruit à chaque pas.

Mais un jour, beaucoup de gens étaient venus dans leur aldée; on avait reproché à sa mère de s'être mariée hors de sa caste, à son père d'avoir quitté la profession de ses ancêtres; ce qu'ils possédaient avait été saisi, et on les avait chassés comme des mendiants, en leur jetant ce nom terrible de *parias*.

Depuis, tout n'avait été que misère et souffrance. Le père était parti; on ne l'avait plus revu, et quand on demandait s'il était mort, Irrady ne répondait pas. Cependant elle avait gardé les ornements d'ivoire et de corail que doivent quitter les veuves.

Arrivé à cet endroit, le rêve de Tollar s'embrouilla. Il se rappela vaguement de longues courses à travers le Carnatic, le Nidzam et le Bengale; sa mère et lui avaient servi dans un bateau de passage, puis chez un marchand d'Europe; puis ils avaient repris leur vie errante... Enfin les souvenirs devinrent de plus en plus confus; le jeune garçon rouvrit les yeux, aperçut sa mère, et l'appela.

Irrady poussa une exclamation de joie.

— Il me reconnaît! s'écria-t-elle.

— Oui, reprit Tollar en se redressant; je sens ma tête libre, je ne brûle plus, mon mal est passé.

— Vichnou a eu pitié de nous, dit l'Indienne, qui versait des larmes de reconnaissance; il n'a point voulu t'enlever à moi, quand nous pouvons avoir encore d'heureux jours.

— Nous, ma mère?

— Oui, oui; rappelle ton courage, mon fils! La graine que l'on a méprisée et foulée aux pieds peut devenir un arbre couvert de fruits; il suffit pour cela qu'elle trouve une fente dans le rocher. Que nous puissions seulement arriver jusqu'à Calcutta, et tout changera pour nous.

Tollar la regarda.

— Je sais, dit-il, qu'un *Bhil* (2) vous a remis, il y a huit jours, à Taknau, cette moitié de roupie d'or que vous portez au cou, en vous recommandant de vous rendre à Calcutta avant la fin de ce mois; mais qu'espérez-vous y trouver?

— Tu l'apprendras, Tollar, tu l'apprendras quand il en sera temps; d'ici là ne me demande rien, ne parle de rien. Tu es encore presque un enfant, et tu ne sais pas ce que le monde cache de dangers. Le monde, vois-tu, ressemble à la Jumma: les jeunes filles y descendent en chantant, portant les vases sur la paume de leur main, et là où elles vont chercher l'eau elles ne trouvent souvent que le caïman qui les dévore. Ne me fais donc point de questions, mais rassemble tes forces, afin de pouvoir suivre la première troupe qui se dirigera vers Calcutta.

Le jeune garçon répondit qu'il se sentait capable de se mettre en route, et pour le prouver, il se leva de sa couche de paille et parcourut en chancelant le portique placé devant la cellule.

Une partie des pèlerins s'occupait des ablutions qui doivent précéder chaque repas; tandis que d'autres, qui les avaient déjà terminées, étaient assis devant leurs plats de kary posés sur un terrain nivelé pour servir de table, et affectant la forme d'un carré, d'un triangle, d'un cercle ou d'un croissant, selon qu'il était destiné à un brame, à un xattrya, à un vaiscia ou à un soudras. Irrady courut à la porte du tchaouvadi, où les restaurateurs ambulants étaient déjà établis avec leurs immenses marmites fumantes, et apporta à son fils un plat de riz qu'elle l'engagea à manger pour reprendre ses forces. Elle lui fit boire ensuite quelques gorgées de la liqueur spiritueuse extraite du cocotier sous le nom de toddy, ou arrack des parias. Enfin, vers le milieu du jour, le trouvant suffisamment ranimé, elle se chargea du léger bagage qui composait leur fortune, et tous deux se joignirent à une caravane qui prenait le chemin de Calcutta.

La troupe dont le jeune paria et sa mère faisaient partie était composée d'Indiens des dernières castes, tous pauvres, et cheminant à pied, avec un grand nombre de femmes et d'enfants: aussi ne firent-ils ce jour-là qu'une courte traite, et ne purent-ils atteindre le tchaouvadi le plus prochain. Ils campèrent sur le bord d'un marais couvert d'une forêt de roseaux et bordé çà et là de manguiers chétifs.

Quelque lente qu'eût été la marche de la caravane, Tollar, affaibli par la fièvre, n'avait pu la suivre qu'avec peine. Lorsque la troupe s'arrêta, il se laissa tomber accablé sur la natte que sa mère avait étendue à terre, et lui demanda à boire d'une voix éteinte. Irrady, qui avait épuisé sa provision d'eau, regarda autour d'elle, et courut aux manguiers pour y cueillir quelques fruits. Malheureusement les plus voisins de la route avaient été dépouillés par les pèlerins qui précédaient, et elle fut obligée de s'avancer vers un bosquet plus éloigné.

Mais à peine avait-elle disparu qu'un sourd rugissement retentit dans le marais; les roseaux s'agitèrent, un tigre monstrueux bondit, s'élança vers les manguiers, et reparut presque aussitôt, emportant Irrady entre ses dents.

Au cri terrible jeté par Tollar, tous les pèlerins accoururent; mais en apercevant le tigre ils s'arrêtèrent.

— Ma mère! sauvez ma mère! cria le jeune garçon en se relevant égaré, et cherchant une arme autour de lui.

Les Indiens demeurèrent immobiles.

— Le tigre a son repas, se dirent-ils tranquillement; nous pourrons dormir sans crainte cette nuit (1).

Tollar, hors de lui, s'était précipité à la suite de l'animal féroce, les mains levées, et en poussant des cris de désespoir; mais il allait le perdre de vue, lorsque le tigre s'arrêta tout-à-coup et laissa tomber sa proie. Une troupe d'Européens montés sur des éléphants venait de paraître au tournant du marais.

A la vue de leur ennemi, ces derniers firent entendre l'espèce de hennissement sonore qui précède toujours leurs attaques, et coururent tous à la fois vers le tigre, qui, replié sur lui-même, l'œil sanglant et la gueule ouverte, les attendait en rugissant. Le combat fut terrible, mais court. Quelques coups de feu tirés par les Européens abattirent le tigre, qui fut achevé par les éléphants, et, au moment où

(1) Dans les villes purement indiennes, on a l'habitude de faire sécher sur les maisons des pagnes bleus, verts, blancs, rouges, qui donnent ainsi aux maisons l'apparence de vaisseaux pavoisés.

(2) Espèce de Bohémien.

(1) Les Indiens n'essaient point à se défendre contre les animaux féroces.

Tollar arriva sur le champ de bataille, ceux-ci achevaient de broyer sous leurs pieds l'animal féroce.

Le jeune Indien courut vers sa mère, qui était demeurée à quelques pas, noyée dans son sang. Il tomba à genoux près d'elle, et la souleva dans ses bras en l'appelant à grands cris. Cette voix et ces étreintes réveillèrent Irrady de son évanouissement : elle rouvrit les yeux, reconnut son fils, et lui tendit la main.

— Ma mère, ma mère, ranime-toi ! s'écria Tollar en pleurant ; le tigre est mort.

— Et moi aussi... je vais mourir... bégaya l'Indienne.

— Oh ! non, interrompit l'enfant ; il y a là des malabars qui savent soigner les plaies, et des pottiers qui guérissent les membres brisés.

— Je vais mourir, répéta Irrady, dont on entendait à peine les paroles entrecoupées par le râle... Ah ! pourquoi n'est-ce pas seulement dans quelques jours !... Mais tout est fini... déjà je vois noir...

Elle s'interrompit, et, faisant un effort, elle chercha d'une main tremblante la demi-roupie d'or suspendue à son cou.

— Prends ceci, dit-elle d'un accent presque inintelligible. Quand tu seras à Calcutta, tu chercheras le tadin Kallu... c'est lui... Tu montreras la pièce d'or... l'autre moitié... Mais prends garde... si l'on savait... Tollar... mon fils...

Les mains de la mourante saisirent celles du jeune garçon ; elle lui jeta un regard plein de sollicitude, puis sa tête retomba en arrière ; elle avait cessé de vivre.

Tollar, déjà affaibli par la maladie, la fatigue et les émotions qui venaient de se succéder, ne put supporter ce dernier coup, et tomba évanoui sur le corps d'Irrady.

Lorsqu'il rouvrit les yeux, il se trouva couché sur un riche tapis, dans une tente élégante. Le docteur Dumfries et miss Eva se tenaient debout à ses côtés.

— Le voilà qui reprend ses sens ! cria celle-ci ; de grâce, parlez-lui, mon père !

Le docteur avait fait une étude particulière des nombreux dialectes hindous, et pouvait converser facilement avec les habitants de la plupart des provinces. Il adressa la parole à Tollar, d'abord en *ouriga*, qui se parle sur la côte d'Orissa, puis en carnate, en malabar, en maratte, et enfin en langue gaura, usitée dans le Bengale. C'était celle que parlait le jeune garçon, et il répondit à toutes les questions du docteur ; mais à mesure qu'il parlait, le souvenir de ce qui s'était passé lui revenait plus distinct, et les sanglots l'interrompirent tout-à-coup.

M. Dumfries tâcha en vain de le consoler. Tollar demanda avec instance à revoir les restes de sa mère et à lui rendre lui-même les honneurs funèbres.

— Je ne pourrai point, dit-il en pleurant, faire conduire son cadavre au son des instruments, ni le placer sur un bûcher avec le riz, les fruits, le bétel et la fiente de vache consacrée ; cette pompe est réservée aux premières castes et aux morts opulents ; mais du moins je veux l'envelopper dans son plus riche vêtement, et la déposer de mes mains dans la terre ; ce sera le dernier service qu'elle recevra de son fils.

Le docteur respecta ce désir pieux, et laissa aller le jeune Indien, en l'avertissant seulement qu'il voulait le revoir après la cérémonie funèbre.

Tollar revint au bout de deux heures, pâle et abattu.

— Tout est achevé, dit-il à M. Dumfries d'une voix sourde ; ma mère est allée recevoir la récompense du bien qu'elle a fait.

— Et toi, tu restes seul ? demanda le docteur.

— Seul, répondit le jeune garçon.

— Tu n'as pas même un protecteur ?

— Personne.

— Eh bien ! je t'en tiendrai lieu, reprit M. Dumfries avec bonté ; à partir d'aujourd'hui tu es de ma maison.

La suite à une autre livraison.

SUR LE BEAU ET LE BON.

Traduit du philosophe suédois EGENSTROM.

Les philosophes anciens qui soutenaient que les maux n'ont point de réalité, rendaient témoignage par cette doctrine à la bienfaisance de la nature qui nous a destinés au bonheur. La vie humaine est, en effet, remplie de biens ; et pour ne parler que de ceux dont la source est en nous-mêmes, notre cœur n'est-il pas le chef-d'œuvre de la bonté divine, et n'est-ce pas une grâce inestimable que Dieu nous a faite en nous rendant capables de goûter le sentiment du bien, du beau, du vrai ?

Nous sommes tous faits pour aimer ce qui est bien. Aussi, toutes les fois que l'on est témoin d'une bonne action, ou que l'on remarque de la bonté dans une personne, on en est attendri ; on en éprouve une joie qui est sans doute, après celle d'être bon ou de faire du bien soi-même, la plus douce que l'on puisse éprouver en ce monde.

Je crois qu'il n'y a non plus personne qui ne soit naturellement touché de l'amour du beau. La vue des belles choses nous frappe, nous plaît, nous attire, par le rapport secret qui existe entre l'âme humaine et tout ce qui porte les caractères de la beauté.

Le sentiment du vrai est aussi une qualité commune à tous les esprits par le bienfait de la nature, qui a formé heureusement notre intelligence pour être charmée de la vérité.

Mais il ne faut pas croire que la jouissance de ces plaisirs purs, qui embellissent la vie, soit accordée également à tous les hommes. La vue d'une belle peinture, ou de tout autre bel ouvrage de l'art, ne cause pas autant de plaisir à un ignorant qu'à une personne dont l'esprit est cultivé ; celle-ci y découvre des traits de beauté auxquels l'ignorant est insensible, qu'il n'aperçoit même pas, à cause de la grossièreté de son goût.

Mettez le livre le mieux pensé entre les mains d'un homme qui n'a pas exercé son bon sens naturel : il n'y entendra qu'un petit nombre de vérités, les plus communes, et ne retirera que peu de plaisir de sa lecture. Donnez le même livre à un homme d'esprit, qui a en lui, par le don de la nature et par l'effet de l'étude, les semences de toutes les vérités : il ne laisse rien échapper de ce que l'auteur a voulu dire ; il le suit dans les détails et l'ensemble de son ouvrage, et, entrant à fond dans sa pensée, il forme avec lui comme une société de raison, par l'intelligence des mêmes idées, ce qui est la source d'un des plus vifs plaisirs de l'esprit.

Il en est ainsi d'une bonne action : tous ceux qui la voient faire ne peuvent s'empêcher d'en être touchés ; mais peu de personnes sont capables d'en apprécier toute la valeur, et d'en recevoir toute la joie que cette vue doit donner ; celles-là seulement qui, ayant en elles-mêmes les germes de tout ce qui est bien, entrent dans les sentiments du bienfaiteur, s'unissent à lui par le cœur, et se réjouissent de sa belle action par une secrète confiance de pouvoir l'imiter.

Je parle ici d'une action qui a une certaine grandeur, en sorte qu'il n'est personne qui ne la remarque ; mais il y a des traits de bonté qui consistent en une honnêteté et une politesse bienveillante, en des attentions douces, dont l'habitude fait le charme de la société humaine : ces traits de bonté, qu'un mot, qu'un regard, que l'accent de la voix, l'expression du visage, suffisent pour faire sentir, ne touchent pas beaucoup de monde : ceux qui ont le cœur assez délicat pour s'y laisser pénétrer sont en petit nombre. Ce sont les personnes d'un caractère doux. On n'est pas si sensible au plaisir de découvrir de la bonté en quelqu'un, on n'a pas le cœur si ouvert aux moindres impressions du bien, quand on n'est pas soi-même porté à la douceur et à la bonté.

C'est ainsi que la justice est unie à la bienfaisance dans

l'ouvrage de la nature : elle nous fait sentir d'autant plus vivement la douceur de voir faire le bien, le plaisir de considérer les belles choses, de lire les bons ouvrages, que nous avons nous-mêmes une plus grande bonté, le goût plus délicat, l'esprit plus cultivé.

Mais on va voir ici un autre trait de la bonté et de la sagesse divine.

J'ai dit que le goût exercé du beau et la connaissance étendue de la vérité sont des fruits de l'étude, qui a porté à la perfection les dispositions d'un heureux naturel. L'éducation sert aussi à nous rendre bons et sensibles ; mais la nature y travaille principalement, comme si le sentiment de la bonté était une qualité plus propre et plus essentielle à l'homme que le goût des arts et de la science.

Il semble, en effet, à bien considérer les suites admirables de cette vertu, que Dieu ait eu pour dessein, en l'imprimant en nous par des traits si forts, d'en faire le lien de la société humaine. Il est certain que si la bonté fût restée entière dans notre cœur, la paix régnerait dans le monde, il n'y aurait pas de plus sûr fondement de la bonne harmonie entre les hommes. Qui est capable de sentir les grâces et les bienfaits, sait aussi les reconnaître. On ne verrait donc point d'exemple d'ingratitude, et par là le plaisir de faire le bien demeurerait si pur que chacun y céderait, en sorte que les relations humaines seraient ramenées au commerce de l'amitié.

Je ne fais point ici le rêve d'une société impossible à réaliser. Ce serait un état qui, ayant pour principe la bonté et l'amitié, imiterait exactement l'ordre de la famille. Or, c'est celui pour lequel le genre humain, à bien regarder son origine, est naturellement le plus propre, puisque nous voyons qu'il est sorti d'une seule famille d'où il a tiré tous ses sentiments. Ainsi ce qui se voit dans une famille bien unie, où le père est bon envers ses enfants, où les enfants sont touchés de reconnaissance pour les bienfaits de leur père, où les frères s'entr'aident mutuellement avec amour, est l'image où paraît en petit la beauté de l'état parfait auquel Dieu a destiné les hommes. Ce fut pour les rappeler à cette institution divine de la société que Jésus-Christ vint offrir à la terre en sa personne le modèle de la bonté, et répandre partout sa doctrine, contenue en ces mots : « Aimez-vous les uns les autres, » qui excitaient le monde à la paix, à la concorde. Par sa grâce, il rendit plus vives les pures jouissances du bien, et renouvela dans les âmes la source de la justice naturelle. L'homme bon trouva sa récompense sur la terre dans sa bonté même ; le méchant, au contraire, privé de la joie que procure le sentiment de la bonté des autres, ne connut pas ce qui fait la plus grande douceur de la vie humaine.

VUE PRISE DANS LE PORT D'AMSTERDAM.

La gravure que nous donnons ici reproduit un tableau qui a été remarqué à la dernière exposition du Musée d'Anvers. Cette petite composition, d'un peintre français, appartient par son style à la nouvelle école hollandaise, qui s'applique surtout aux marines. La parfaite exactitude, le soin minutieux du détail, sont les qualités ordinaires de cette école ; et ici, bien qu'aucun rivage, aucun monument ne serve à préciser le lieu choisi par le peintre, la coupe seule et la mâture des navires signalent la Hollande aux yeux les moins exercés.

Le peintre a eu surtout pour but de plaire aux amateurs exercés : il eût rendu facilement sa toile plus intéressante pour le public s'il eût voulu montrer quelques parties du port d'Amsterdam, l'un des plus riches et des plus beaux qui soient au monde. — L'aspect de ce port est magnifique : et lorsque le vent d'est, chassant les brouillards épais qui couvrent la Hollande pendant plus de huit mois de l'année, permet enfin au soleil d'illuminer de ses rayons les flots de la mer, le spectacle qu'on a devant les yeux semble vraiment magique. En se plaçant au centre de la haute digue, on a, d'un côté, le golfe de l'Y et les nombreux moulins à vent qui couvrent ses côtes ; en face, les beaux quais de la ville, les mille clochers aigus de ses églises, les canaux interrompus de loin en loin par les lignes noires des ponts et des bascules ; partout, autour de soi, des myriades de vaisseaux pavoisés de mille couleurs différentes ; enfin les superbes chantiers, l'arsenal de l'amirauté et le vaste hôtel de la Compagnie des Indes bornent, de l'autre côté, ce magnifique tableau. — Quoique le port d'Amsterdam soit bien déchu de son antique splendeur et ne serve plus d'entrepôt à tout le commerce du monde, on aura néanmoins idée de l'activité et du mouvement qui doivent y régner encore, quand on saura qu'il y entre par an plus de 3 000 navires.



(Bâtiments hollandais. — Vue prise dans le port d'Amsterdam. — Tableau et dessin de Colignon.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

PIONNIERS DE L'AMÉRIQUE DU NORD.

(Premier article.)



(Hutte de pionniers américains. — Dessin de M. Saint-Aulaire.)

Les œuvres de Cooper ont familiarisé les lecteurs européens avec les habitudes et les mœurs des hardis aventuriers qui ont envahi les solitudes des Etats-Unis et chassé devant eux les tribus indiennes et les bêtes sauvages. Cependant on est encore loin généralement de se faire une idée exacte des dangers, des fatigues et de la nature ingrate des travaux qu'impose le défrichement de ces déserts immenses qui s'étendent des derniers foyers de la civilisation à la mer Pacifique. Nous nous proposons de donner sur ce sujet quelques détails extraits de correspondances et de documents publiés par les colons eux-mêmes. Cooper n'a écrit que leur roman : ils écrivent leur histoire, et le simple récit de leurs luttes contre la nécessité a souvent presque autant d'intérêt que les fables ingénieuses de l'émule de Walter Scott.

Remarquons d'abord l'imposant spectacle que présente cette vaste émigration de la race saxonne : on dirait un mouvement instinctif qui la pousse à occuper tout le continent de l'Amérique septentrionale. Sur une ligne de plus de 1 600 kilomètres (400 lieues), depuis les déserts qui sont la propriété de la Compagnie de la baie d'Hudson jusqu'au golfe du Mexique et aux limites de la Californie, un flot de population parti de l'Angleterre s'avance incessamment avec une progression fatale, dans la proportion d'un demi-degré par an.

Des différences très caractéristiques distinguent les pionniers. Au sud, sur le territoire des Etats-Unis, ce sont pour la plupart des hommes, pleins d'âpreté et de rudesse, qui vivent sur leurs domaines à peine défrichés dans une indépendance presque sauvage. Exposés à chaque instant aux attaques des Indiens, ils sont toujours armés de poignards, de pistolets, souvent de carabines, dont ils se servent malheureusement quelquefois contre d'autres adversaires que les Peaux-Rouges ou les bêtes de la forêt. Ces mœurs brutales règnent sur toutes les frontières des plus jeunes Etats de l'Union, du Missouri, de l'Arkkansas, etc. Ces émigrés sont d'intrépides et adroits chasseurs plutôt que des cultivateurs et de pacifiques pionniers.

Il n'en est pas de même au nord, dans le voisinage des grands lacs. On n'a pas à y lutter contre les Indiens, qui ont disparu de cette partie du continent américain, ou qui ont dépouillé insensiblement leur nature sauvage au contact de la population qui les entoure. Les mœurs y sont douces, sévères, laborieuses. Tel est, par exemple, le caractère des Etats qui avoisinent les grands lacs, et particulièrement du Haut-Canada. C'est dans cette dernière province que l'on peut le mieux étudier, quoique sur une petite échelle, les instincts civilisateurs et la persévérante industrie des pionniers.

Il y a cinquante ans, le Haut-Canada ne comptait pas un seul habitant ; aujourd'hui sa population s'élève à près de cinq cent mille âmes. On sait que l'Angleterre déverse chaque

année une partie de son excès de population indigente dans l'Amérique du Nord, mais on se tromperait si l'on croyait que les malheureux que la faim exile chaque année du Royaume-Uni forment une partie importante des éléments de l'œuvre de colonisation que l'Angleterre poursuit dans le Canada. Ils se rendent presque tous dans les Etats de l'Union, où le prix élevé des salaires leur assure des moyens d'existence bien plus immédiats et plus considérables que ce que produisent les premières années du défrichement des bois. Les véritables pionniers, anglais ou américains, appartiennent aux classes moyennes. Dans le Haut-Canada, ce sont des officiers de l'armée ou de la marine britannique qui reçoivent du gouvernement des concessions de terre; ce sont des artisans aisés et des laboureurs possédant un petit capital; ce sont, en un mot, des hommes habitués au travail, et qui connaissent assez le prix de l'indépendance et du bien-être pour ne pas craindre de les acheter trop chèrement.

Les voyageurs qui traversent les parties depuis longtemps défrichées et cultivées du Haut-Canada ou des Etats du nord-ouest, admirent la fertilité du sol, le bon état de la culture, les habitations, simples, mais commodes et abondamment pourvues de tout ce qui sert aux nécessités de la vie et contribue au bien-être de l'homme civilisé. Ils sont frappés de ce tableau charmant, qui ne respire que le calme et le bonheur; les merveilles du résultat obtenu leur cachent les peines et les efforts qu'ils ont coûtés. Ils oublient que ces biens, cette prospérité, cette aisance, sont le fruit de plusieurs années des privations les plus dures et des épreuves les plus pénibles. Rien n'est plus rude, en effet, que les premières années de la vie des pionniers. Qu'on se représente un mari, sa femme, le plus souvent de jeunes enfants, isolés au milieu des forêts, éloignés des villes et de toute habitation, dans une contrée qu'aucune route ne traverse, se procurant avec beaucoup de peines les provisions les plus grossières, manquant souvent dans l'hiver, durant des semaines entières, du plus strict nécessaire et même de pain : tel est le sort de la plupart des pionniers au début de leur carrière aventureuse. C'est dans de misérables cabanes, qui ne sont guère qu'un hangar formé de troncs d'arbres bruts dont on remplit les intervalles avec de la mousse et de la boue, que les pionniers, même les plus aisés, passent les premiers temps de leur établissement, et même souvent plusieurs années. Le tout est fait de troncs fendus avec la hache et grossièrement juxtaposés; la lumière n'y pénètre que par l'ouverture qui sert de porte et de passage à la fumée de l'âtre, formé de quelques pierres plates rangées en cercle. C'est dans ces huttes, qui prennent le nom de *hanty*, ou de *log-house*, suivant qu'elles sont plus ou moins grossièrement construites, que se confinent, souvent pêle-mêle avec les bestiaux, des familles qui ont joui de tous les agréments de la civilisation la plus avancée. L'espérance et les joies pures de la vie domestique sont leur consolation. Au milieu des misères et des souffrances de cette existence, on voit les femmes anglaises et américaines déployer la force d'âme qu'elles ont puisée dans leur première éducation et dans les graves enseignements d'une religion sévère. « J'ai souvent rencontré, dit M. de Tocqueville, jusque sur les limites du désert, de jeunes femmes qui, après avoir été élevées au milieu de toutes les délicatesses des grandes villes, étaient passées sans transition de la riche demeure de leurs parents dans une hutte mal fermée au sein d'un bois. La fièvre, la solitude, l'ennui, n'avaient point brisé les ressorts de leur courage. Leurs traits semblaient altérés et flétris, mais leurs regards étaient fermes. Elles paraissaient à la fois tristes et résolues. »

Si tu as peur de celui qui te commande, épargne celui qui t'obéit. *Maxime arabe.*

ENTRÉE DE HENRI IV DANS PARIS.

Le tableau du baron Gérard, dont le sujet était l'entrée de Henri IV dans Paris, causa une grande sensation à l'époque où il fut exposé au salon du Musée. Chacun admirait à l'envi la couleur, le dessin et surtout la composition de cette vaste toile. Quant à la vérité historique de cette peinture, on s'en enquérait peu; l'allusion politique entrait pour beaucoup dans le succès. Il eût été cependant utile, même alors, de montrer, en évoquant les Mémoires contemporains, que le tableau de Gérard ne représentait pas exactement les faits tels qu'ils s'étaient passés en réalité. L'entrée fut moins pacifique et moins pompeuse.

« Le lundi 21 mars 1594, les Hespagnols et les Seize, avertis d'une intelligence et d'une agitation qui se pratiquoit dans la ville à leur ruine et préjudice, vinrent trouver M. de Brissac, pour lui en donner avis et le prier d'y donner ordre promptement. M. de Brissac leur répondit qu'il en avoit reçu l'avis avant eux. — Laissez-moi faire, ajouta-t-il; reposez-vous sur moi, afin que je donne mes ordres. Seulement tenez-vous cois, afin de ne réveiller ceux dont je veux me saisir. Dès demain matin vous verrez beau ménage, et les politiques (les royalistes) bien étourdis. »

M. de Brissac travaillait pour le roi, et cherchait à donner le change à ses ennemis. On publia ces deux vers à ce sujet :

A la ville de Paris, peu avant sa réduction.

Paris, tu es perdu; ton gouverneur Brissac
Mettera ton navire et au bris et au sac.

A la mesme, retourné, après sa réduction.

Prends courage, Paris; ton gouverneur Brissac
Sauvera ton navire et du bris et du sac.

« M. de Brissac se servit de cet avis pour être toute la nuit sous les armes, visitant les portes où il avoit mis des soldats et des corps-de-garde, en montrant beaucoup d'ardeur et d'inquiétude. Il se délivra avec soin de quelques Espagnols que le duc de Felis lui avoit donnés pour l'escorter dans ses rondes, avec ordre de se jetter sur lui et de le tuer au premier bruit et mouvement qui seroit entendu. Les Seize coururent aussi une bonne partie de la nuit, et furent en armes au quartier de l'Université.

» Dès cette nuit, plusieurs bons habitants de Paris, qui tenoient le parti du roi, furent avertis que le roi devoit entrer à minuit par une ou deux portes de la ville, et ils étoient priés à cet effet de descendre dans la rue avec armes et écharpe blanche. Les royalistes s'emparèrent du pont Saint-Michel à quatre heures du matin, et placèrent des sentinelles aux avenues des rues. Les Espagnols et les Napolitains, en apprenant cette levée de boucliers, s'armèrent dans leur corps-de-garde, près la porte Bussy. Les gens qu'ils envoyoient à la découverte étoient saisis par les royalistes, qui les retenoient dans leurs lignes et privoient ainsi les étrangers de toutes nouvelles.

» Cependant le peuple s'assembloit, et quand quelque ligueur sortoit de sa maison, on s'emparoit de sa personne.

» Le mardi 22 mars 1594, à sept heures du matin, le roi Henri IV entra dans Paris par la même porte que le feu roi en étoit sorti pour aller à Saint-Cloud, où il reçut le coup de la mort de la main du moine Jacques Clément. — Et fut, dit Pierre de L'Estoile dans son Journal, la ville réduite en son obéissance sans sac et effusion de sang, *fors de quelques lansquenets qui voulurent mener les mains, et deux ou trois bourgeois de la ville*, la vie desquels le roi dit depuis avoir le désir de racheter, s'il eût été en sa puissance, de la somme de cinquante mille écus, pour laisser un singulier témoignage à la postérité que le roi avoit pris Paris sans le meurtre d'un seul homme.

» Etant dans la rue Saint-Honoré, vis-à-vis de la barrière (des Sergents), il demanda au maréchal de Matignon, comme s'il eût été étonné de se voir dans une telle ville, au milieu d'un si grand peuple, s'il avoit donné bon ordre à la porte, et qu'il y regardât bien. Puis, ayant avisé un soldat qui prenoit par force du pain sur un boulanger, y courut lui-même et voulut le tuer.

» Passant devant les Innocents, et s'y étant arrêté avec sa troupe, fut vu un homme à la fenêtre d'une maison qui fait le coin, lequel, la tête couverte, regarda longtemps Sa Majesté sans faire seulement semblant de la saluer. Enfin, voyant qu'on commençoit à en murmurer, ferma la fenêtre et se retira. Ce qu'ayant été rapporté au roi, s'en prit à rire, et cependant défendit très expressément qu'on n'eût à entrer dans ladite maison pour y fâcher ou molester personne.

» Etant arrivé sur le pont Notre-Dame, et oyant tout le peuple crier si alaigrement : Vive le roi ! ce dernier, le roi, dit ces mots : — Je vois bien que ce pauvre peuple a été tyrannisé. Puis, ayant mis pied à terre devant l'église Notre-Dame, étant porté de la foule, ses capitaines de ses gardes voulurent faire retirer le peuple ; il les en garda, disant qu'il aimoit mieux avoir plus de peine et qu'ils le vissent à son aise. — Car ils sont, dit-il, affamés de voir un roi.

» Le même fait s'étoit reproduit quelques mois auparavant. En jouant un jour à la paume dans Saint-Denys, le roi avisa tout plein de femmes de Paris dans la galerie, qui avoient envie de le voir, et qui ne pouvoient à cause de ses archers. Henri commanda aux archers de s'éloigner. Alors l'une de ces femmes commença à dire à sa voisine : — Ma commère, est-ce là le roi dont on parle tant, qu'on nous veut bailler ? — Oui, dit-elle, c'est le roi. — Il est bien plus beau que le nôtre de Paris (duc de Mayenne), répondit-elle ; il a le nez bien plus grand.

» A son arrivée au Louvre, Henri fit aussitôt publier par la ville une déclaration arrêtée de Senlis, le 20 mars, par laquelle il pardonnoit à tout le monde, même aux Seize.

» Sur les trois heures après midi, le duc de Feria, avec les garnisons étrangères, sortit de Paris par la porte Saint-Denys, au-dessus de laquelle se trouvoit une fenêtre où le roi put se placer pour les voir passer. Le duc de Feria le salua à l'espagnole, comme on disoit, c'est-à-dire gravement. De quoi le roi se moqua, et le contrefaisoit après fort plaisamment.

» La femme d'un soldat espagnol, en sortant de Paris, demanda à voir le roi. Après qu'on le lui eut montré, elle s'écria : — Je te vois ! Je prie à Dieu, bon roi, que Dieu te donne toute prospérité. Et de moi, étant en mon pays, et quelque part que je sois, je te bénirai toujours, et célèbrerai ta grandeur, ta bonté et ta clémence. »

La couleur de ce récit est bien différente de celle qui brille dans le tableau de Gérard. On n'y rencontre encore nullement cette solennité, cette effusion officielle que le peintre a répandue dans son œuvre ; et quelques rixes, suivies de la mort de lansquenets et de bourgeois, ensanglantèrent ce jour d'oubli et de pardon.

On voit à la bibliothèque de l'Arsenal, sur l'un des panneaux d'une des croisées de la chambre de Sully, une peinture de l'époque, qui reproduit l'entrée de Henri IV dans Paris. L'action a lieu sur la rive droite de la Seine. Des cavaliers royalistes qui précèdent le roi poursuivent les ligueurs et les précipitent dans la Seine. Devant la porte, l'un des magistrats de Paris présente au roi les clefs de là ville ; et ce dernier, à cheval, se baisse et tend la main.

Des MM entrelacés décorent les panneaux du cabinet de Sully. Des érudits ont prétendu que ces emblèmes se rattachaient à Marie de Médicis ; mais il y a plus d'apparence que ces MM entrelacés se rapportaient à Marie de Cossé, duchesse de La Meilleraie. Ces MM sont réunis par un croissant d'argent moucheté de noir, qui sont les armes du maréchal de La Porte Meilleraie ; et il est à présumer que la maréchale avait fait de la chambre de Sully son cabinet ou son boudoir.

LES COPROLITES.

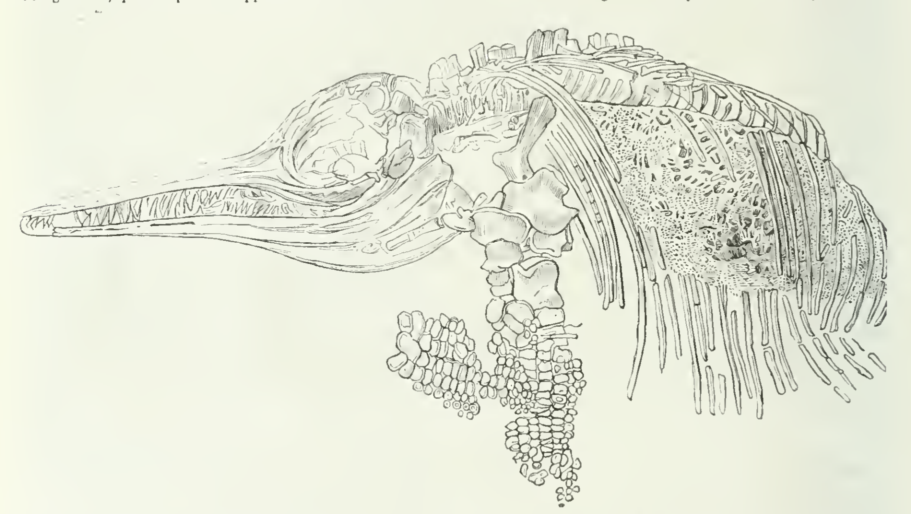
Rien ne paraît plus digne de curiosité en histoire naturelle que ce qui jette de la lumière sur ces anciens animaux que nous ne connaissons que par leurs débris fossiles, et nous les montre vivant et agissant sur notre planète de la même manière que les animaux actuels. Chaque jour une étude plus attentive de détails jusqu'alors négligés ou incompris vient enrichir de quelque nouveau monument les trésors de l'érudition géologique ; et rien n'est si bas en apparence, ou si vulgaire par rapport au temps présent, qui ne prenne de suite, s'il s'agit de ces époques reculées, un intérêt des plus élevés, à cause de la grandeur des questions que soulève la contemplation des périodes primitives de la terre. Outre les ossements fossiles dont nous avons plusieurs fois parlé, nous avons déjà eu l'occasion de signaler, dans ce recueil, la découverte des traces laissées à la surface du globe par les pas de ces animaux dont la race est éteinte depuis tant de siècles ; et ce n'est pas, en effet, un médiocre plaisir pour des esprits sérieux de remonter ainsi tout-à-coup au sommet des temps, jusqu'à pouvoir en quelque sorte assister par les yeux de l'esprit aux courses et aux ébats des êtres qui ont occupé la terre si longtemps avant nous, et qu'il n'a jamais été donné à aucun œil humain d'apercevoir. Nous essaierons d'enseigner aujourd'hui comment, en profitant de certains indices, bien méprisables à ce qu'il semblera peut-être avant réflexion, on est parvenu à conquérir une science tout-à-fait inattendue sur la manière dont se nourrissaient dans les mers primitives ces antiques prédécesseurs de l'animalité actuelle ; c'est-à-dire que nous donnerons quelques indications sur les corps singuliers trouvés en si grande abondance dans certaines localités, et que les géologues ont désignés, afin sans doute qu'il fût permis d'en parler noblement, sous le nom de coprolites. C'est de ces corps qu'un savant géologue a dit très justement : « Le temps, qui répand de la dignité sur tout ce qui échappe à son pouvoir destructeur, fait voir ici un singulier effet de son influence : ces substances si viles dans leur origine, rendues à la lumière après tant de siècles, deviennent d'une haute importance, car elles servent à remplir un nouveau chapitre dans l'histoire du globe. »

Si je disais tout franchement que certains fonds de mer, recouverts maintenant par des milliers de mètres de sable et d'autres sédiments qui s'y sont successivement accumulés, sont parsemés des excréments des animaux qui ont jadis vécu dans les eaux qui les recouvraient, et que ce sont ces résidus, si utiles pour la connaissance des mœurs des animaux, qui portent le nom de coprolites, trouverait-on le sujet trop peu élevé pour consentir à s'y arrêter davantage ? Certes, cette légèreté, pour les savants du moins, aurait été inexcusable et de grand dommage. On sait, en effet, que les parties dures des animaux, telles que les os et les coquilles, étant les plus résistantes, sont aussi à peu près les seules qui soient parvenues à se conserver fidèlement à travers tant de siècles, après s'être fossilisées, c'est-à-dire changées en matière calcaire ou siliceuse : cependant ces parties, si caractéristiques qu'elles soient, ne suffisent pas pour nous donner sur les êtres auxquels elles ont appartenu toutes les connaissances désirables. En nous faisant connaître les formes de leurs organes, elles nous font à la vérité connaître la nature de leurs actions, et de là nous pouvons conclure, par induction, la nature de leur régime, et achever ainsi l'esquisse de leur histoire ; mais ce régime, côté si essentiel des mœurs des animaux, nous n'y arrivons toutefois, de cette manière, que par des monuments détournés. Les co-

prolites nous fournissent au contraire un chemin tout direct. Par ces matériaux, bien que les intestins des anciens êtres se soient bientôt décomposés et perdus après leur mort, nous apprenons quelle était la constitution de ces organes fondamentaux, quelles analogies générales ils présentaient avec ceux des espèces actuellement vivantes, quels étaient leurs dimensions, leurs contournements, même les vaisseaux répartis à la surface de leurs membranes; par eux, bien que les mâchoires éparses dans les profondeurs du globe ne soient plus capables d'accuser d'elles-mêmes aucune sympathie pour leurs anciennes proies, nous découvrons quelles étaient ces proies, nous allons les étudier dans leurs squelettes fossiles ensevelis à côté des coprolites, nous les replaçons en quelque sorte entre ces dents puissantes qui les ont jadis broyées avec tant d'acharnement et de férocité; par eux, en un mot, notre imagination aperçoit, à travers l'immensité des siècles, les êtres d'autrefois se partager par groupes, se poursuivre dans les eaux, et animer par toutes sortes de tableaux le théâtre des premiers âges.

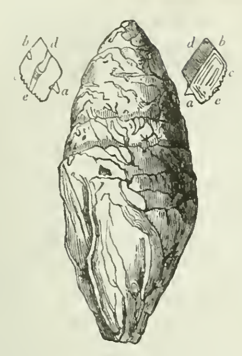
C'est M. Buckland, l'un des plus illustres géologues de l'Angleterre, qui a le premier appelé l'attention sur ces nodules singuliers, qui n'ont cessé depuis lors de fournir à l'observation scientifique un champ plein d'intérêt. Ils offrent en général l'apparence de cailloux oblongs, dont la longueur est le plus ordinairement de deux à quatre pouces sur un ou deux de diamètre. Leur couleur est le gris cendré parfois mêlé de noir; quelquefois ils sont entièrement noirs. Leur substance offre une texture terreuse, compacte, pareille à de l'argile durcie, et leur cassure est polie et luisante; ils sont susceptibles de prendre un beau poli, et comme ils sont communément formés à l'extérieur par une lame contournée en spirale, on peut en tirer parti comme ornement. C'est ce qui est d'usage en Angleterre, où ces nodules sont fort connus depuis longtemps à cause de leur abondance, et où les joailliers, particulièrement à Edimbourg, avaient imaginé d'en faire des tables, des serre-papiers, et divers petits bijoux qu'ils désignaient sous le nom de pierres d'escargot, *beetle-stones*, se persuadant, à cause de l'enroulement en spirale, qu'elles provenaient de quelque animal de cette espèce.

Ce contournement est pourtant ce qui peut servir à mettre sur la voie de l'origine des coprolites. En effet, en examinant la constitution des intestins chez le requin et plusieurs autres espèces de poissons voraces, on s'aperçoit que la nature, afin de ménager la place occupée dans l'intérieur du corps de ces animaux par cet organe, qui, en raison de leur voracité doit être fort développé, leur a donné une disposition en spirale. Cette observation intéressante avait déjà été faite par Locke, d'après diverses pièces de la collection anatomique de Leyde. Poley avait relevé la même chose avec beaucoup de sagacité. « Dans cet animal, dit-il en parlant d'une espèce de requin, l'intestin est droit d'un bout à l'autre; mais cet intestin droit, et par conséquent court, n'est réellement qu'un conduit contourné en tire-bouchon, et ce n'est qu'après maintes circonvolutions et en suivant une route en réalité fort longue que la substance alimentaire arrive à son point de sortie. » En deux mots, l'intestin, par suite de la lame contournée en spirale qui le coupe dans son intérieur, présente une structure analogue à la vis d'Archimède. C'est ce qui se voit aisément en moulant l'intestin d'un poisson de ce genre avec du plâtre ou toute autre substance; et le moule ainsi obtenu, outre son contournement en spirale, offre naturellement à sa surface les impressions des petits vaisseaux qui tapissent l'organe.



(Squelette d'un Ichthyosaure, qui présente dans la cavité entourée par les côtes des écailles et des os de poissons non digérés et passés par la pétrification à l'état de coprolites. Cette masse de coprolites paraît avoir conservé la forme de l'estomac de l'animal, et fait voir toute l'étendue de son volume, bien que par l'aplatissement le fossile soit un peu amplifié.)

C'est ce bourrelet contourné qui, poussé peu à peu dans le gros intestin d'où il est ensuite rejeté au-dehors, donne naissance par ses fragmentations successives aux coprolites. « Leur forme, dit M. Buckland, est à peu de chose près celle que produit un ruban d'une certaine étendue que l'on forcerait de pénétrer obliquement dans un tube par une ouverture latérale : ce ruban, forcé d'avancer dans l'intérieur du tube, y formerait une suite de cônes enroulés les uns sur les autres; et, après un certain nombre de tours, si l'on continuait de pousser en avant le ruban, les cônes en question venant à sortir par l'autre extrémité du tube offriraient une disposition tout-à-fait analogue à celles des coprolites. C'est de cette façon que l'on peut concevoir qu'une lame de substance coprolitique a pu se contourner sur elle-même en une série spirale de cônes successifs au moment de son passage de l'intestin grêle dans la partie voisine du gros intes-





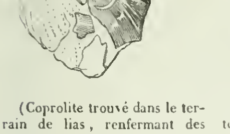




(Coprolite du lias de Lyme-Régis, montrant l'enroulement en spirale de la lame de substance osseuse digérée, et le revêtement de la surface par les impressions des vaisseaux et des replis intestinaux. Sur le côté on aperçoit une écaille du *Pholidophorus limbatus*. Cette écaille est une de celles qui constituent la ligne latérale par où passe le mucus qui va de la tête dans toute la longueur du corps. — La même écaille, amplifiée et vue par sa face interne et externe, est représentée de chaque côté de la figure. *a* est un crochet du bord supérieur, qui est reçu dans une entaille du bord inférieur de l'écaille située au-dessus de celle-ci, correspondant à *b*. *c* est le tranchant dentelé du bord postérieur, perforé en *e* pour le passage du conduit muqueux. *d* est un tube situé à la surface interne de l'écaille, et destiné à diriger et protéger ce conduit. — La même écaille, vue par la face externe. La portion la plus petite, indiquée par la lettre *d*, est la racine osseuse qui forme le bord antérieur de l'écaille; l'autre partie est recouverte d'émail.

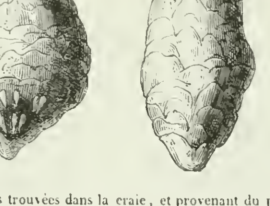
(Autres coprolites de Lyme, indiquant les rides fortement prononcées, qui proviennent de la pression musculaire des intestins.)







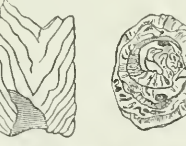




(Coprolite trouvé dans le terrain de lias, renfermant des écailles du poisson nommé *Dapedium politum*.)

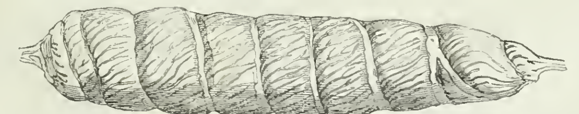
(Autre coprolite du même terrain, renfermant des os non digérés d'un petit Ichtyosaure.)

(Coprolites trouvées dans la craie, et provenant du poisson nommé *Inleido Copri*. Ces coprolites, à cause de leur forme, avaient été prises pendant longtemps pour des cônes de mélèze pétrifiés.)



(Coupe longitudinale d'un coprolite trouvé dans la craie, montrant comment la lame de substance coprolitique s'enroule en spirale autour d'elle-même.)

(Coupe transversale, laissant voir l'enroulement interne de la lame de matière coprolitique. C'est proprement la pierre d'escargot d'Edimbourg.)



(Intestin d'une Roussette, injecté avec du ciment romain, et montrant la disposition en spirale de l'organe et les impressions vasculaires de la surface.)

tin. Les coprolites, ainsi formés, tombèrent dans la boue molle amassée au fond de la mer; et lorsque cette boue vint à se consolider plus tard pour former le schiste et la pierre, ils y subirent une pétrification tellement complète que, pour la dureté et la beauté du poli, ces corps singuliers peuvent rivaliser avec les marbres les plus recherchés. »

Non seulement, donc, de l'étude des coprolites on peut déduire la forme spirale de l'intestin grêle chez les animaux auxquels ces productions se rapportent, et dont on rencontre les ossements fossiles dans les mêmes couches, mais on y

trouve des traces qui permettent de juger la forme des vaisseaux les plus ténus et des plus minces replis de la membrane muqueuse qui tapisse la surface interne de l'intestin. Ces traces se composent d'une série d'impressions et de rides qui sillonnent la superficie des coprolites, et qui ont dû s'y imprimer durant leur passage à travers les circonvolutions du canal aplati de l'intestin. C'est ce qu'il est aisé de voir sur les échantillons que nous avons fait représenter.

Enfin, quant aux notions fournies sur le régime des animaux par les coprolites, il est aisé de concevoir d'où elles se tirent. Il suffit de considérer ces corps avec un peu d'attention pour y découvrir des débris non digérés qui suffisent à un œil exercé. C'est encore ce que font aujourd'hui les naturalistes sur les espèces vivantes, quand ils examinent les matières contenues dans l'estomac d'un animal fraîchement tué, afin de déterminer, sans avoir eu besoin de l'épier pour le prendre sur le fait, de quels objets il se nourrit. Il est clair qu'il suffit d'un seul ossement ou même d'une seule écaille pour déterminer, par comparaison avec les fossiles connus, à quel animal ce léger débris appartient. Le docteur Buckland rapporte qu'ayant montré à un savant naturaliste de Neufchâtel, M. Agassiz, un coprolite trouvé dans les calcaires de la formation du lias, celui-ci y découvrit sur-le-champ une petite écaille qui y était collée sur le côté, et décida tout de suite non seulement que c'était une écaille de l'espèce de poisson aujourd'hui perdue, nommée *pholidophorus limbatus*, mais quelle était la place précise que cette écaille occupait sur le corps de l'animal, ce qui, vérification faite sur un fossile de ce pholidophorus, se trouva parfaitement exact. D'autres coprolites, au lieu de renfermer des écailles, présentent de petits ossements presque intacts, ce qui est un indice de plus de la voracité des animaux dont ils proviennent. C'est même par là que l'on a appris que ces énormes plésiosaures, qui habitaient la mer en si grand nombre lors du dépôt des terrains secondaires, étaient chargés de se tenir eux-mêmes dans un équilibre convenable de population, les gros dévorant les plus petits.

On conçoit d'ailleurs que les formes des coprolites doivent être aussi variées que celles des animaux dont ils proviennent. Il reste donc à déterminer à quelle espèce se rapporte chaque espèce de coprolite, et c'est une question dont on ne viendrait sans doute jamais à bout, si, à force de recherches et d'attention, on ne finissait par trouver des individus qui, saisis brusquement par la mort, ont gardé dans leur intérieur des coprolites qui s'y sont fossiliés avec eux. C'est ainsi que l'on a découvert que certains coprolites sont originaires des ichtyosaures et des plésiosaures; d'autres de divers poissons, tous d'animaux carnassiers; et l'on comprend, en effet, qu'il n'y a que des résidus de la digestion des os qui aient assez de solidité pour pouvoir se conserver et se pétrifier.

On s'aperçoit, depuis que l'attention a été éveillée sur ces fossiles singuliers, qu'il s'en trouve dans presque tous les pays et tous les terrains de sédiment. C'est en Angleterre que l'on a d'abord signalé leur présence, il y a une dizaine d'années, et depuis lors leur étude n'a cessé de se poursuivre en France, en Allemagne, en Russie, aux Etats-Unis. Nulle part il ne paraît s'en être accumulé en quantité plus considérable que dans certaines localités de la Grande-Bretagne, qui formaient vraisemblablement autrefois des fonds de golfes, propres à la multiplication des reptiles marins. « Sur la côte de Lyme-Regis, dit M. Buckland, les coprolites sont tellement abondants qu'on les trouve en certains points disséminés dans le lias, comme le sont les pommes de terre dans le sol; et ils sont encore plus communs dans le lias de l'embouchure de la Saverne, où ils se rencontrent ainsi dispersés dans toute l'étendue de couches de plusieurs lieues carrées, et mêlés en si grande quantité avec des dents et des débris roulés d'ossements de reptiles et de poissons, que nous en pouvons conclure que cette région, jadis le fond d'une ancienne mer, fut, pendant un espace de temps très prolongé un réceptacle où se déposèrent les ossements et les produits excrémentitiels des animaux qui l'habitaient. »

Il y a, en effet, une dernière conséquence à tirer de la présence et de la disposition des coprolites, et ce n'est pas celle qui offre le moins d'intérêt au philosophe : c'est que les animaux dont on trouve les restes dans les entrailles de la terre n'ont point passé sur ce globe dans une crise tumultueuse et instantanée, mais qu'ils y ont accompli leur vie et s'y sont succédé de la même manière que ceux qui y habitent aujourd'hui. Ainsi, c'est un argument de plus, et des plus considérables, en faveur de la réalité des animaux dont nous découvrons les dépouilles fossiles. Ce ne sont ni des jeux de la nature, ni des produits d'une création exubérante et entassant coup sur coup, en même temps que les couches de terre, ses produits aussitôt morts que nés. Les êtres dont nous voyons là les squelettes ont accompli régulièrement leur existence, et, ensevelis couche par couche dans les sédiments de la mer, les ossuaires qui se sont ainsi formés atteignent des épaisseurs de plusieurs milliers de mètres. Quelle immensité de siècles ne faut-il donc pas voir en avant de l'histoire de l'homme, et lui servant pour ainsi dire de préface! Voila la conclusion que tire le philosophe de ces corps d'une origine si vile : tant il est vrai que la science, en éclairant tout, anoblit tout.

RHAMPSINITE

ET LES FILS DE L'ARCHITECTE.

Le roi d'Egypte Rhampsinite, qui vivait environ 1250 ans avant Jésus-Christ, avait accumulé d'immenses trésors. Pour les mettre en sûreté, il fit élever un édifice de pierres dont un des murs était hors de l'enceinte de son palais. L'architecte chargé de la construction sut disposer une des pierres avec tant d'art, qu'un seul homme pouvait facilement la déranger et s'introduire ainsi dans le bâtiment. Quelque temps après que le roi y eut fait porter ses trésors, l'architecte tomba dangereusement malade, et, sentant sa fin approcher, il révéla son secret à ses deux fils; il leur désigna clairement la pierre, leur indiquant la manière dont on pouvait la faire mouvoir, et ajouta qu'avec une grande prudence ils se verraient maîtres des richesses du monarque.

L'architecte étant mort, ses deux fils ne tardèrent pas à se rendre de nuit au palais, trouvèrent la pierre désignée, la déplacèrent facilement, et emportèrent des sommes considérables. Ils répétèrent ce manége plusieurs fois; si bien qu'un jour le roi, étant allé visiter son trésor, fut fort étonné de voir à moitié vides les vases où il le renfermait. Il ne savait à qui s'en prendre, car tout était exactement fermé, et il avait trouvé intact le sceau royal mis sur la porte. Ne pouvant faire porter ses soupçons sur personne, il fit placer des piéges autour des vases qui contenaient ses richesses. La nuit suivante, les voleurs, comme d'habitude, pénétrèrent dans l'édifice; mais l'un d'eux, s'étant approché d'un vase, tomba dans un piége : après de vains efforts pour s'en débarrasser, il appela son frère qui faisait le guet, et le supplia de lui couper la tête à l'instant, de peur qu'on ne le reconnût et qu'il ne l'entraînât ainsi dans son malheur. Celui-ci, ayant d'abord hésité, se rendit ensuite à ses raisons, remit soigneusement la pierre, et retourna chez lui avec la tête de son frère.

Le lendemain, à la pointe du jour, le roi visita son trésor; sa surprise fut extrême à l'aspect du voleur pris au piége et décapité : elle redoubla, lorsque, malgré ses recherches, il ne put découvrir par quel endroit on avait pu s'introduire dans le bâtiment. Il imagina alors de faire pendre le cadavre à la muraille extérieure, et plaça des gardes

alentour avec ordre de lui amener ceux qui paraîtraient émus de cet affreux spectacle.

Cependant le voleur survivant, rentré chez lui, avait été mal accueilli par sa mère, qui, ayant appris que le cadavre mutilé de son fils était exposé publiquement, ordonna au frère du mort de le lui rapporter, avec menaces, s'il n'y réussissait pas, d'aller le dénoncer au roi. Le fils, malgré toutes ses supplications, n'ayant pu parvenir à fléchir sa mère, prit son parti en homme résolu.

Il chargea d'outres remplies de vin quelques ânes qu'il chassa devant lui jusqu'à l'endroit où était suspendu le cadavre de son frère; là il délia le col de plusieurs outres, puis, à la vue du vin qui s'échappait en abondance de tous côtés, il poussa de grands cris et feignit le plus grand désespoir. Les gardes accoururent, espérant bien faire leur profit du vin répandu. Le jeune homme alors, paraissant en proie à la plus violente colère, accabla les gardes d'injures; pourtant, comme ceux-ci cherchaient à le consoler de sa mésaventure, il s'apaisa; et pour les remercier de ce qu'ils l'avaient aidé à arrêter ses ânes et à fermer ses outres, il leur donna du vin, et même sur leurs instances il finit par s'asseoir au milieu d'eux, et leur fournit si largement à boire, que, le soir, les gardes, complétement ivres, s'endormirent du plus profond sommeil. Dès que la nuit fut assez avancée, le prétendu ânier détacha le cadavre, le chargea sur un de ses ânes, et, pour se moquer des gardes, leur rasa à chacun la joue droite, et s'en retourna chez sa mère.

Le roi ayant appris ce qui s'était passé, entra dans une étrange colère; mais voulant à toute force découvrir le voleur, il fit placer sa fille dans un lieu public et annonça qu'il la donnerait en mariage à celui qui pourrait répondre d'une manière satisfaisante aux questions qu'elle lui poserait. Or, la princesse avait ordre de demander à chacun quelles étaient les actions les plus méchantes et les plus subtiles qu'il eût commises; et s'il s'en trouvait un qui se vantât d'avoir enlevé le cadavre du voleur, elle devait l'arrêter et ne pas le laisser échapper. Mais le fils de l'architecte, devinant la pensée du roi, voulut se montrer plus habile que lui. Il coupa près de l'épaule le bras d'un homme nouvellement mort, et l'ayant mis sous son manteau, il alla le soir trouver la jeune fille: à ses questions, il répondit que la plus méchante action qu'il eût jamais faite c'était d'avoir coupé la tête à son frère, et que la plus subtile était d'avoir enlevé son cadavre aux soldats qui le gardaient. La princesse aussitôt se jeta sur lui et voulut l'arrêter; mais comme ils étaient dans l'obscurité, il lui tendit le bras du mort qu'elle saisit, puis, ayant ouvert rapidement la porte, il lâcha le bras et se sauva.

A la nouvelle de tant de ruse et de hardiesse, la colère de Rhampsinite se changea en admiration. Il fit publier dans toutes les villes de son royaume que, bien loin de punir le coupable, il le comblerait de richesses s'il voulait se présenter à lui. Le voleur se fia à sa parole et ne s'en trouva pas mal, car le roi lui donna sa fille en mariage, « le regardant comme le plus habile de tous les hommes, parce qu'il en savait plus que tous les Égyptiens, qui sont eux-mêmes plus ingénieux que tous les autres peuples. »

L'historien grec Hérodote, auquel nous avons emprunté cette histoire, bien digne de figurer parmi les contes des *Mille et une Nuits*, la tenait lui-même des prêtres d'Égypte.

LES FÉES DE LOC-IL-DU.

BALLADE BRETONNE.

Loc-Il-Du est un bourg de Bretagne qu'environnent des landes arides et où la roche perce la terre; mais autrefois Loc-Il-Du était une vallée verte, placée entre les montagnes, comme le nid du bouvreuil entre les branches desséchées du vieux chêne: c'était là qu'habitaient les fées du pays, gouvernées par la blanche Arma.

Arma avait le visage si doux, que, seulement à la voir, on se sentait heureux de vivre: le feu de ses yeux ressemblait aux lueurs de la lune et le son de sa voix à un chant de jeune fille dans le lointain. Elle était vêtue d'une robe verte tissue avec les fils de la Vierge, et elle portait à chaque doigt une pierre précieuse qui jetait l'éclat d'une étoile.

Arma avait un palais de cristal au sommet de la montagne; elle avait cent fées soumises à ses ordres, et une faucille d'or avec laquelle elle pouvait transformer tout ce qu'elle touchait; cependant Arma n'était point heureuse, car ses désirs étaient sur la terre.

Un soir, elle appelle les fées de Loc-Il-Du, dispersées dans le vallon. Au cri qu'elle jette, on les voit toutes accourir comme une volée de tourterelles. Arma était appuyée contre un pommier aux fruits rouges, portant, mêlée à ses cheveux, une couronne de guy.

— Que veut notre dame? dirent les fées toutes d'une voix; que demande-t-elle pour que la soirée lui semble courte? Devons-nous tresser des paniers de jonc et les remplir de fleurs, ou bien désire-t-elle que nous dansions sur l'herbe fine, portant chacune sur la tête un vase de cristal rempli d'eau (1)? Faut-il frapper à la porte de pierre des Korigans et leur ordonner de déployer leurs rondes sur la bruyère, en chantant les jours de la semaine? Est-il temps de descendre à la mer pour s'asseoir sur les vagues comme sur des chevaux marins?

Mais la belle Arma releva la tête et dit lentement:

— Ce que je souhaite, ce n'est ni la mer, ni les Korigans, ni la danse, ni les fleurs, car j'ai le cœur malade du côté de la joie; ce que je souhaite, ce n'est rien de ce que peut me donner ma puissance; mais c'est l'amour du fils de Pen-Ru, le seigneur de Tre-Garantez.

« Qui de vous a vu Pen-Ru quand il parcourt les grèves sur son cheval brun? Sa chevelure ressemble à deux ailes de corbeaux reployées, et tout ce qu'il regarde semble être fait pour le servir, tant son visage est fier et beau.

» Voilà longtemps que mes yeux ont distingué Marc-Pen-Ru parmi les hommes et que mon amour le protége. Quand il revient la nuit par les pentes rapides, j'envoie les Korigans pour balayer devant lui les pierres qui pourraient faire trébucher son cheval; quand il parcourt la dune sablonneuse sous la chaleur du jour, j'appelle les nuées pour qu'elles étendent leur ombre sur son front.

» C'est moi qui ai semé les fleurs d'or qui poussent dans les fentes du donjon, sous la fenêtre de Marc; c'est moi qui tresse ses filets de pêche, qui soigne ses lévriers de chasse, qui distribue le soleil et la rosée à ses moissons. Toutes ses joies lui viennent de moi, et cependant Marc est sans reconnaissance pour la fée de Loc-Il-Du.

» Marc a écouté la parole des jeunes solitaires venus d'Hibernie; il a oublié les dieux de ses pères pour un nouveau dieu qu'il nomme Christ; Marc passe avec dédain devant les chênes sacrés, ou les *pierres longues* (2), et la tendresse d'une fée est sans charme pour lui.

» Mais voici qu'il s'est assis sur la mousse à l'entrée du bois de hêtre; j'ai touché ses paupières de ma faucille d'or et il s'est endormi. Venez donc toutes, ô vous qui m'obéissez, afin que nous le transportions dans le palais de cristal que j'habite au haut de la montagne et qu'il y devienne mon époux de choix. »

Toutes les fées applaudirent Arma et se précipitèrent avec elle vers la clairière où dormait Marc. Il était étendu sous un buisson d'aubépines, non loin d'une pierre sacrée; son manteau brun lui servait de couche. A le voir ainsi immobile dans sa force et son agilité, on eût dit un jeune loup sommeillant à l'entrée de sa tanière.

(1) Danse bretonne encore en usage dans le dernier siècle.
(2) *Men-hir.*

Les fées s'abattirent tout autour, comme des oiseaux de mer et se mirent à chanter en chœur :

— Janvier pour la neige, février pour les glaçons, mars pour la grêle, avril pour les bourgeons, mai pour l'herbe verte, juin pour les fenaisons, juillet pour les œufs éclos, août pour les moissons, septembre pour les brouillards, octobre pour les aquilons, novembre pour les grands ruisseaux, décembre pour les frissons (1).

Et tout en chantant, elles avaient saisi le manteau sur lequel dormait Marc-Pen-Ru et elles l'emportaient dans les airs, vers la montagne où s'élève le palais de cristal ; mais voilà que le jeune gentilhomme s'éveille et qu'il reconnaît la reine des fées de Loc-Il-Du. Alors il s'écrie :

— Que veux-tu de moi, belle Arma ?

Arma répondit :

— Dors, Pen-Ru, dors, jusqu'à ce que tu sois dans mon palais, au haut de la montagne ; alors tu te réveilleras pour m'aimer et vivre heureux comme mon époux.

Mais Pen-Ru dit d'une voix ferme :

— Cela ne peut être, Arma, car tu es une divinité païenne, et moi je suis chrétien. Laisse-moi donc retourner au manoir où mon père m'attend.

La fée reprit :

— Tu ne sais pas quels bonheurs te sont réservés, Marc ; je te donnerai ma part de royauté et mes droits sur tout le monde des esprits.

— J'aime mieux, répliqua Pen-Ru, la couronne d'étoiles que Dieu donne à ses élus et une place dans son paradis.

— Tu mangeras comme les rois de la terre, tu boiras dans l'or des vins délicieux.

— Je préfère le pain noir et l'eau des fontaines que le signe de la croix a bénits.

— Tu seras vêtu de velours et de pierreries.

— Je veux garder la chemise de crin que portent les solitaires chrétiens et qui fait les bienheureux.

En parlant ainsi, Pen-Ru prit une sainte relique, en forme de croix, qui ne le quittait point, et dit :

— Voici de quoi vaincre tous vos talismans.

Arma voulut frapper la relique de sa faucille d'or, mais la faucille se brisa, et Marc-Pen-Ru continua :

— Celle que je toucherai de cette relique sera forcée de me laisser.

Alors Arma cria aux fées de l'emporter plus haut ; et quand les forêts et les villages ne parurent plus que comme des points noirs, elle dit :

— Maintenant, Marc, tu ne peux te servir de ta relique, car, si nous te laissions, tu roulerais dans l'abîme et tu mourrais.



(Les Fées de Loc-Il-Du.)

Marc répondit :

— Heureux ceux qui meurent dans la foi ; Dieu les recevra dans sa gloire.

A ces mots il toucha, l'une après l'autre, de sa relique, toutes les fées, qui s'envolèrent avec un cri ; de sorte que le manteau, n'étant plus soutenu, roula dans l'espace comme un flocon de neige, et Marc-Pen-Ru avec lui.

Or, c'est depuis ce temps qu'Arma et toutes ses fées ont quitté Loc-Il-Du ; que les forêts sont devenues des landes arides et les prairies des ravins dépouillés. Seulement, au fond du val, on voit encore trois pierres rongées de mousse sur lesquelles rampent des chênes dont un enfant peut cueillir les glands et que l'on appelle la tombe de Marc-Pen-Ru.

(1) Chant des fées bretonnes, d'après la tradition.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LE BUNDELKAND.



(Un Paysage du Bundelkand, dans l'Hindoustan.)

Le Bundelkand, autrefois l'une des provinces de l'Allahabad indépendant, s'étend depuis l'Agrah jusqu'au Malwa. La plus grande partie de ce territoire, envahie par les Anglais, est aujourd'hui comprise dans la présidence de Calcutta. Banda, capitale du pays, est située sur la rivière Kiane. Une des forteresses, celle d'Adji-Gur, est remarquable par sa position. Construite sur une roche escarpée, haute de près de 300 mètres, ses murs suivent les contours irréguliers du plateau le plus élevé. Avant l'invasion anglaise quelques hommes avaient toujours suffi pour la défendre; ils n'avaient qu'à détacher des fragments du rocher et à les laisser tomber sur leurs ennemis.

Le paysage du Bundelkand est d'une grande beauté: la végétation, riche et vigoureuse, s'y harmonise admirablement avec des restes de temples et de tombeaux qui témoignent encore du goût et de la magnificence de l'Inde antique. Les sites sont d'une variété enchanteresse. Souvent le voyageur, après avoir traversé de sombres défilés, des ravins profonds entre des montagnes disposées des deux côtés en terrasses et surmontées de ruines, arrive soudainement devant une vaste plaine où de belles eaux calmes et pures réfléchissent toutes les splendeurs du ciel. Plus loin, il traverse d'immenses forêts dont le silence est seulement troublé de temps à autre par les bâillements épouvantables des tigres, les hurlements des loups ou le sifflement des serpents. Un voyage nocturne dans ces contrées offre à chaque pas des contrastes qui produisent dans l'âme les impressions d'une perpétuelle féerie. Rien n'approche de la beauté des nuits dans l'Hindoustan, dit le missionnaire Perrin. Le ciel est constamment émaillé de milliers d'étoiles; une lumière douce et tranquille permet de distinguer la plupart des objets. Aussi arrive-t-il souvent que l'on dérobe la nuit entière au sommeil, sauf à se dédommager le lendemain pendant les ardeurs du jour. Le soleil, en changeant l'aspect de la nature, quelquefois l'embellit encore, mais en même temps il éclaire les tristes scènes d'une civilisation déchue. Il semble que tout devrait inviter au calme et au bonheur sur ce sol fertile qui se couvre presque de lui-même de fruits et de moissons, et qui recèle dans son sein des mines de diamants, rivales de celles de Golconde. Mais un seul fait montre à l'observateur étranger que l'homme ne sait point y profiter de ces libéralités de la divine providence. On voit les habi-

tants toujours armés ; le laboureur conduit sa charrue sans quitter son sabre, sa lance ou son mousquet. L'ignorance, la misère, l'esclavage, les dissensions intestines exercent leurs ravages depuis plusieurs siècles sur ce beau pays. D'un séjour de délices l'anarchie a fait un lieu de souffrances.

DES ANIMAUX DESTRUCTEURS.

Lorsque l'on considère la multitude d'animaux destructeurs qui ne vivent sur la terre qu'en sacrifiant chaque jour à la conservation de leur existence une multitude d'autres êtres, on se trouve quelquefois porté à s'étonner de cet état de guerre, qui, loin de pouvoir se rapporter à un principe arbitraire de méchanceté, se présente, puisqu'il est tout naturel, comme ordonné par Dieu même. Mais lorsque l'on réfléchit plus attentivement à cette ordonnance, on ne tarde pas à l'admirer comme un trait de providence et de bonté. En effet, puisque c'est une loi de la vie de s'user par l'exercice des organes et d'arriver ainsi à une fin, on ne peut demander à la nature, comme adoucissement à cette inviolable loi, qu'une exécution qui soit le moins douloureuse possible. C'est à quoi semblent précisément destinés les animaux carnassiers. La mort la plus douce, remarque à ce sujet un naturaliste anglais, M. Buckland, est celle que l'on attend le moins ; et bien que, pour des raisons morales qui n'appartiennent qu'à nous, nous demandions à Dieu de nous éviter une mort subite, il n'en est pas moins vrai que, pour les animaux, elle est la plus désirable. Les douleurs de la maladie et de la décrépitude, qui sont les précurseurs ordinaires de la mort, quand elle est amenée par le développement de la vieillesse, c'est-à-dire de l'usure des organes, ne sont susceptibles d'allégement que dans l'espèce humaine. Nous avons en effet, en nous, toutes sortes de principes de consolation et d'espérance, et c'est même dans l'état de douleur, que s'exercent parmi nous les sentiments les plus élevés et les sympathies les plus tendres. Mais chez les animaux, rien de semblable. Point de tendresse ni d'égards pour ceux qui sont faibles ou cassés par les années. La vie, prolongée jusque dans la vieillesse, n'est plus pour eux qu'une série de souffrances et de misères. Si donc la vieillesse, au lieu d'avoir place dans leur vie, s'y trouve constamment supprimée par une mort anticipée, c'est un incontestable bienfait. Tout ce qui est faible, infirme, cassé, est bientôt délivré du mal, et le monde ne se trouve occupé que par des êtres doués de toutes leurs facultés et jouissant pleinement de tous les biens de l'existence qui leur a été départie. Si pour un grand nombre, la vie est courte, du moins est-elle heureuse ; et la douleur momentanée, causée par la surprise de la mort, n'est plus qu'un mal léger, dès qu'on la compare à la douceur des jouissances dont elle vient suspendre le cours avant qu'il ne se corrompe.

Ainsi donc, le globe ne peut paraître un théâtre naturel de guerre, en prenant ce mot dans le sens que lui donnent les terribles usages des nations, que si l'on ne porte pas sa vue jusque dans l'économie générale des animaux. Au contraire, si l'on réfléchit aux conditions d'ensemble, on voit bientôt tous les cas où le mal paraît se montrer gratuitement rentrer dans un système général d'adoucissement des obligations de la terre. Les races carnivores, loin de se présenter comme d'inexplicables légions de bourreaux, deviennent une véritable source de bienfaits pour les races herbivores soumises à leur empire. Et non seulement elles paraissent bienfaisantes par le côté que nous venons de dire, mais elles le sont encore par un autre non moins important et non moins digne de l'admirable prévoyance du Créateur. C'est le contrôle que ces races exercent sur le développement des autres. Sans ce mode de réduction, chaque race, abandonnée à elle-même, finirait par s'accroître à un tel point que les individus, trop entassés, ne trouveraient plus à se nourrir, et la famille des herbivores, désolée par la famine, n'offrirait plus qu'une réunion d'êtres en souffrance. Ainsi les carnivores sont le remède contre la mort par la faim, et contre un mal plus cruel encore, la vie avec la faim. Les malades, ceux qui s'estropient, ceux qui tombent dans la faiblesse de l'âge, ceux qui dépassent la mesure de la population fixée par les convenances de la nature, tous ces êtres, devenus étrangers au bon ordre, sont immédiatement enlevés. Et en même temps qu'ils sont ainsi délivrés des maux qui les menaçaient et dont, par leur concurrence, ils menaçaient les autres, leurs cadavres servent de récompense aux meurtriers leurs bienfaiteurs, en même temps que la place qu'ils laissent vacante accroît comme un heureux héritage le bien des êtres de même espèce, pleins d'années et de santé, qui leur survivent.

La Providence, comme un de nos collaborateurs en a déjà fait la remarque dans ce recueil, ne s'est pas contentée d'établir ce moyen général de police, mais elle a doué ses agents des instruments et des instincts les plus propres à l'exécution la plus prompte et la moins douloureuse de ses desseins. Plus les armes dont elle a doué les carnivores sont acérées et puissantes, plus la passion qui les anime est énergique et violente, plus est évidente sa sollicitude à l'égard des herbivores, puisqu'elle ne fait par là que leur préparer les plus sûres conditions de la mort subite. Ainsi elle commande à la vie de s'arrêter partout où sa continuation pourrait entraîner un désordre quelconque, en même temps qu'elle l'arrête par l'acte le plus simple, et en faisant de cette suspension un bienfait pour celui qui la cause et pour celui qui en est le sujet.

C'est à l'aide de ce plan admirable que la surface de la terre, les profondeurs de la mer, les régions de l'air se trouvent occupées par des milliards de créatures qui ignorent la misère et la mort, la maladie et la vieillesse, et dont le bien-être se soutient avec régularité aussi longtemps que la vie. Pendant le petit nombre de jours auxquels se prête la constitution de leurs organes, ils s'acquittent avec entraînement des fonctions pour lesquelles ils ont été faits ; et la vie pour chacun d'eux, suivant la belle expression du naturaliste que nous avons cité, n'est qu'un festin continuel au sein de l'abondance. Vient-elle enfin à s'arrêter, cette perte n'est qu'une compensation bien faible pour la dette contractée par eux envers le fonds commun destiné à la production des corps organisés.

Aussi voit-on toutes les classes d'animaux présenter leurs destructeurs spéciaux. A côté des carnassiers proprement dits, qui se rapportent aux mammifères, l'observateur trouve les oiseaux de proie pour les poissons, les poissons carnivores pour les poissons, même certains serpents qui, par leur poursuite des batraciens, peuvent être regardés comme faisant la police dans leur classe. La même disposition se retrouve dans les rangs inférieurs, même chez les zoophytes, qui sont destructeurs à l'égard de certains infusoires qu'ils engloutissent. Mais c'est surtout chez les insectes qu'elle est digne de remarque, car c'est là, toute proportion gardée, que l'on peut bien s'imaginer de retrouver pour la férocité les vrais représentants des tigres et des lions. Non seulement les destructeurs maintiennent ainsi la loi, chacun dans sa classe, mais ils y veillent aussi chez les autres, et même il est bien à remarquer que la différence des tailles n'y fait rien. Tout est si bien lié dans le système général des animaux, que les plus forts peuvent se trouver dans la dépendance des plus faibles. Considérons ces insectes, qui, attachés aux végétaux, les attaquent dans leurs tiges, dans leurs racines, dans leurs semences, et servent eux-mêmes de nourriture à d'autres insectes mieux armés, qui, à leur tour, sont assujettis à devenir la pâture d'animaux parasites souvent d'une petitesse extrême : qui ne voit avec un peu d'attention que ces derniers animalcules, qui semblent au premier abord avoir si peu de rapports avec les animaux des classes supérieures, en ont au

contraire de très réels. Ils ne peuvent se multiplier qu'il n'en résulte une diminution correspondante dans les insectes carnassiers auxquels ils s'attachent ; les insectes herbivores que ceux-ci travaillaient sans cesse à réduire se développent donc d'autant ; par suite, les végétaux qu'ils ont pour mission de ronger cèdent la place à d'autres espèces, et par conséquent les populations de grands quadrupèdes, qui vivaient sur ces végétaux-là, pourront tomber pour un temps plus ou moins long dans la pénurie et l'amoindrissement. Ainsi le contre-coup de ces chétifs destructeurs se fera en quelque sorte sentir, d'anneau en anneau, dans toute la chaîne des animaux, car il est évident que des mammifères herbivores l'action se transmet immédiatement jusqu'aux carnassiers du même ordre. C'est surtout dans l'état de nature qu'il faut suivre ces admirables enchaînements, car la main de l'homme change tout, et dans son agriculture, il retourne pour ainsi dire toutes choses à sa guise. Mais avançons-nous vers ces immenses déserts de verdure de l'Amérique ou de l'Asie : voilà un si petit animal qu'il est presque imperceptible ; les énormes troupeaux de gazelles ou de bisons le foulent aux pieds, sans s'être seulement jamais doutés de sa présence : qu'il vienne cependant à trouver des circonstances favorables à sa multiplication, un air devenu moins sec par des débordements de rivières et des stagnations, ou, tout à l'opposé, un air moins humide, enfin quoi que ce soit de nouveau, bientôt ces orgueilleux troupeaux, réduits à un régime plus strict, ressentiront à leurs dépens les effets de la prospérité dans une pauvre famille qui leur semblait si peu digne d'égards et qui leur était au fond plus redoutable qu'une famille de lions. Ainsi tout est connexe dans les établissements de la nature, et rien ne peut y être estimé petit, parce qu'il n'est rien, si petit que cela paraisse en soi-même, qui ne soit susceptible de prendre parfois, par l'effet de ses relations, une incalculable grandeur.

Mais la nature, dans l'organisation de ses légions de destructeurs, n'a pas seulement visé à se débarrasser des chairs vivantes en excès, elle a dû avoir la même attention à l'égard des chairs mortes, dont la présence, en raison des miasmes qu'elles exhalent, n'est pas moins contraire au bon ordre que la surabondance des vivants. C'est à quoi elle a effectivement pourvu par l'institution de certaines races douées des instincts et des organes convenables à cet emploi. Elle en a établi partout : parmi les mammifères, les loups, les hyènes, les chacals ; parmi les oiseaux, les corbeaux, les vautours, même les aigles ; parmi les poissons, cette multitude d'espèces, qui, répandues par bancs innombrables, semblent n'avoir d'autre office que de nettoyer continuellement le fond de la mer. Mais c'est surtout parmi les insectes que cette disposition de voirie paraît propre à exciter vivement l'admiration de ceux qui aiment à étudier dans ses moindres détails le gouvernement de l'univers. Qui peut songer à une carcasse abandonnée sans se représenter aussitôt les vers qui la rongent et se dépêchent d'en purger la terre : mais ce qui est au-dessus de toute idée, c'est la promptitude avec laquelle, dès que quelque circonstance extraordinaire y oblige, la nature sait éveiller et appeler à elle toute la main-d'œuvre que son service demande. Qui ne croirait que je tombe dans le paradoxe ou l'hyperbole, si je disais que, grâce à ses arrangements, trois mouches suffisent pour dévorer le cadavre d'un bœuf plus vite qu'un lion ? Je craindrais peut-être de l'avancer, si je n'avais pour moi l'autorité de Linné qui a pris la peine d'en faire le calcul. Il se trouve, en effet, qu'une seule famille de la mouche carnassière (*musca carnaria*) donne naissance à vingt mille œufs, qui, pourvu que la nourriture ne leur manque pas, accomplissent à l'instant leur développement. Au bout de vingt quatre heures, ces vingt mille larves ont tellement opéré que le poids de chacune d'elle a augmenté de deux cents. Après quatre jours de ce régime, elles ont atteint le terme de leur croissance, et s'apprêtent à enfanter à leur tour. Ainsi, voilà en un clin d'œil six cents millions de mouches tirées du néant, et ne demandant que le moyen de servir et de se multiplier encore. Que l'on mette maintenant en balance avec cet effroyable tourbillon un animal qui ne sait guère manger qu'une trentaine de livres de chair dans sa journée, et l'on jugera sans peine de quel côté la tâche doit être conduite le plus tôt à son terme. La mouche carnassière n'est même pas une exception. Réaumur a calculé qu'un seul aphis produisait en cinq générations six milliards d'individus, et ces animaux produisent en une seule saison jusqu'à vingt générations. Que l'on fasse le compte total et l'on trouvera de ces nombres inimaginables devant lesquels l'esprit demeure confondu comme devant l'infini. Dans le corps le plus petit et dont l'entretien lui demande le moins de dépense, la nature tient donc enfermée, comme en réserve, la puissance de destruction la plus prodigieuse : c'est une épée qui se déploie ou se remet à volonté dans le fourreau ; gigantesque quand elle en est sortie, portative et réduite pour ainsi dire à rien quand elle y est rentrée. Ménagère admirable dans ses économies, qui, pour répondre à la discontinuité de ses travaux, ne prend charge d'ouvriers que dans les moments de presse, et les licencie dès qu'elle n'a plus besoin de leurs services ; et qui, non moins admirable dans sa bonté, ne s'adresse pour cet objet qu'à des ouvriers constitués de telle sorte qu'ils puissent mourir de faim sans douleur, comme on s'endort.

DE L'EMPLOI DES PROCÉDÉS MÉCANIQUES
DANS L'ART DU DESSIN.

(Premier article.)

Dessin à la silhouette. — Si l'on en croit l'antique tradition que la Grèce nous a transmise et que le talent de plus d'un peintre a popularisée de nos jours, on trouvera la trace de l'application de procédés mécaniques, à l'art du dessin, dans l'origine même de cet art. On peut, en effet, ranger, parmi les produits de ce genre de procédés, le trait charbonné à la main sur les contours d'une ombre portée, qui fut, dit-on, le premier portrait.

Ce moyen grossier, quoique ne pouvant offrir que des produits imparfaits, n'a probablement jamais été complétement abandonné : les portraits à *la silhouette* (1) en font foi ; mais les objets auxquels il s'applique sont en si petit nombre qu'il n'a jamais dû fournir à l'art qu'un secours imparfait, même lorsqu'il a été employé par des mains habiles et exercées.

Dessin sur un tableau transparent. — Pour avoir quelque portée, un procédé mécanique doit permettre au dessinateur de fixer sur son tableau non pas seulement le contour extérieur des objets, mais encore tous les points de leur partie visible. Il était donc naturel que l'on cherchât à aider la main des artistes par une invention moins grossière et moins limitée que celle dont les résultats les plus élevés sont les portraits à la silhouette.

La première trace d'une invention de ce genre se trouve dans divers écrits de la fin du quinzième et du commencement du seizième siècle. Léonard de Vinci, Bramante et ensuite Lomazzo d'après ces deux grands artistes, parlent de

(1) L'étymologie de cette dénomination est beaucoup plus récente que l'ancienneté de l'invention ne pourrait le faire supposer. Suivant Mercier (*Tableau de Paris*, t. I), c'est M. de Silhouette, contrôleur général des finances sous Louis XV, qui a donné son nom à ce genre de peinture. La réputation de capacité que ce personnage avait avant d'arriver à ces fonctions tomba précipitamment. Dès lors tout parut *à la silhouette*, et son nom ne tarda pas à devenir ridicule. Les modes portèrent à dessein une empreinte de sécheresse et de mesquinerie : les surtouts n'avaient point de plis, les culottes point de poches, etc. Les portraits à la silhouette furent des visages tirés de profil sur du papier noir, d'après l'ombre de la chandelle sur une feuille de papier blanc. »

dessiner sur une vitre en suivant avec un pinceau enduit de couleur les divers linéaments des objets, tels qu'ils apparaissent à un œil qui regarde à travers la vitre, en se tenant constamment au même point. On a même cité, à propos d'un procédé qui vient d'acquérir une certaine célébrité, et dont nous comptons parler avec quelque détail, le passage suivant de Bramante, qui prouve que le verre n'a pas été la seule substance employée. « La troisième manière » de dessiner consiste à mêler la règle avec la pratique, et » elle s'obtient à l'aide d'un verre ou d'une *gaze* sur laquelle on trace les objets qui sont aperçus au travers. »

Albert Durer, dans un ouvrage de géométrie pratique et de perspective, publié à Nuremberg en 1525 (1), entre dans des détails assez circonstanciés au sujet de cette manière de dessiner sur un tableau transparent. Notre fig. 1, extraite de son livre, montre que cet illustre artiste avait fait exécuter, pour l'application de cette idée si simple et si naturelle, un appareil parfaitement ordonné, bien en proportion et sans aucune complication inutile. L'immobilité de la vitre et de l'oculaire, et cependant la possibilité de placer celui-ci à une hauteur et dans un alignement convenable, par rapport au plan du tableau, ressortent à l'inspection seule de la figure.

Cet appareil a encore, à notre avis, un autre avantage; c'est qu'il donne aux personnes les plus étrangères à l'art du dessin et aux mathématiques une notion très nette et très exacte du principe fondamental de la perspective et de



(Fig. 1.)

ses principales conséquences. Quelques minutes d'exercice sur un appareil de ce genre, ou même sur une simple vitre de croisée, feront comprendre que la *perspective* d'un objet n'est autre chose que la suite des points où le plan du tableau est percé par les lignes droites menées de tous les points de l'objet à l'œil.

Machine perspective d'Albert Durer. — Au reste, un autre procédé mécanique imaginé par Albert Durer, et décrit dans le même ouvrage à la suite du précédent, rend encore ce principe plus palpable, s'il est possible, ou plutôt en est une application en apparence plus immédiate. Notre figure 2 est la reproduction de celle d'Albert Durer. En voici l'explication :

On fixe perpendiculairement à une table un châssis muni d'un volet mobile auquel est appliqué le papier destiné à recevoir la perspective d'un objet posé sur la table. Dans un anneau fixé à la muraille en avant du châssis, on fait passer un cordon tendu par un contrepoids d'un côté de l'anneau, et de l'autre côté par la main d'un aide. S'agit-il d'obtenir sur le papier la perspective d'un des points de la guitare, on ouvre le volet, on amène le cordon à travers le châssis, et tandis que la main de l'aide tire le cordon sur le point à déterminer, le maître fait glisser le long des rainures pratiquées dans le châssis deux fils qui y sont mobiles, de manière à se croiser constamment à angle droit, et il amène successivement ces deux fils en contact avec le cordon. L'aide lâche alors; on ferme sans obstacle le volet, et le papier se trouve appliqué contre les deux fils, de telle sorte que le point où ils se croisent est précisément celui qu'on voulait représenter. Il est facile de marquer ce point sur le tableau avec un crayon; et en faisant les mêmes opérations pour un nombre de points suffisant, on obtien-

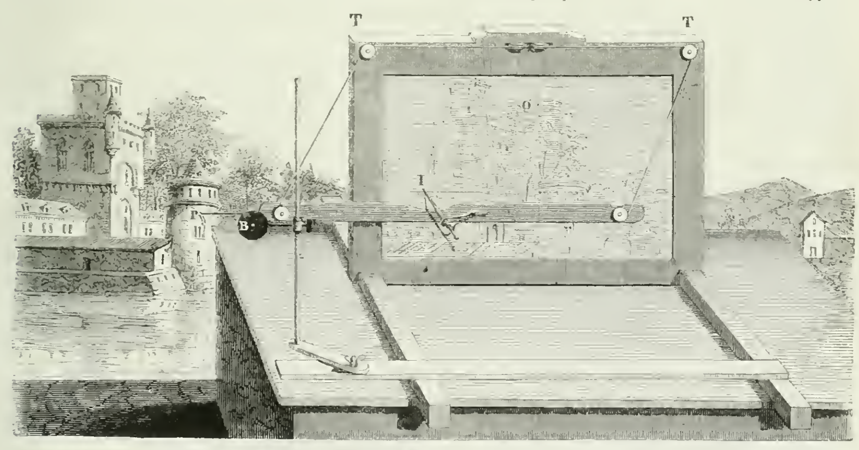
(1) Le titre de cet ouvrage est : *Anderweisung der messung mit dem zirckel und richt scheyt*, etc.

drait la perspective d'un objet convenablement rapproché. Mais ce second procédé est évidemment très inférieur au premier, comme entraînant bien plus de longueurs et ne s'appliquant que dans des circonstances beaucoup plus res-

(Fig. 2.)

treintes. — Aussi paraît-il n'avoir jamais été régulièrement employé, tandis que l'autre l'a été jusqu'à notre époque, et le sera probablement longtemps encore, ne fût-ce que comme un jeu instructif destiné à familiariser les enfants avec l'art du dessin.

Machine perspective de Wren. — Parmi les appareils



(Fig. 3.)

purement mécaniques, le plus remarquable que l'on puisse citer après les précédents, en suivant l'ordre chronologique, est assurément celui qu'imagina Wren, le célèbre architecte de Saint-Paul de Londres, né en 1632, mort en 1723. Notre figure 3 donne une représentation exacte de cet appareil et permet d'en saisir immédiatement le jeu.

Le châssis TT fixé solidement dans une direction perpendiculaire à une table horizontale, est muni d'un papier

tendu sur lequel on veut dessiner le paysage que présente la gauche de la figure. B est l'oculaire que l'on peut hausser ou baisser à volonté le long de la tige, et celle-ci peut, à son tour, être portée à gauche ou à droite. P est une pointe dont est armée une grande règle assujettie à se mouvoir toujours parallèlement à elle-même le long du châssis vertical TT. Pour obtenir ce constant parallélisme, et pour permettre en même temps à la règle, soit de monter et de descendre sans dévier, soit de glisser vers la gauche ou vers la droite, en restant à la même hauteur, on a suspendu cette règle au châssis par deux cordons d'égale longueur. Ces cordons sont attachés l'un à l'autre sous la règle; ensuite ils passent sous les poulies placées aux extrémités de cette règle, puis chacun d'eux passe encore sur deux autres petites poulies ou roulettes que l'on aperçoit dans la figure, et ils viennent enfin aboutir tous deux à un contrepoids O, placé en arrière du châssis, et assujetti à y glisser dans un tuyau ou dans une rainure dont les deux côtés sont indiqués sur notre figure par deux lignes faiblement pointillées au milieu du châssis. Le contrepoids est d'ailleurs établi de manière à être à peu près en équilibre avec la règle, de sorte que le plus léger effort suffit pour la faire monter ou descendre, ou pour la mouvoir à gauche ou à droite, tout en conservant son parallélisme.

Cela posé, appliquons l'œil sur l'oculaire B, et faisons mouvoir la règle d'une manière continue, afin de suivre avec la pointe P les linéaments du paysage ou des figures que nous voulons représenter. Il est clair que le crayon I dont est munie notre grande règle tracera sur le châssis un trait identique à celui que la pointe P aura parcouru dans l'espace; nous esquisserons donc les figures les plus compliquées, les perspectives les plus délicates, sans même être obligés de regarder l'ouvrage que fait le crayon I, comme à notre insu.

Treillis à carreaux. — Quant au principe, la machine de Wren est irréprochable. Il est facile de voir qu'elle donne des résultats conformes au principe fondamental de la perspective que nous avons énoncé plus haut; elle les donne immédiatement sur le papier, sans exiger ni calque ni transport: elle n'est ni coûteuse, ni difficile à établir. Cependant, sous le rapport du volume et de l'installation, elle n'offre pas toute la commodité désirable. Aussi n'a-t-elle probablement été jamais beaucoup employée: on préférait comme plus simple, moins coûteux, plus facile à transporter et à installer, un simple treillis à carreaux formés par des fils croisés à angles droits et partageant le cadre en carrés bien égaux entre eux. L'œil étant appliqué constamment au même point au-devant de ce treillis, le paysage se trouve décomposé en autant de carrés qu'en renferme le cadre; et si l'on a divisé son papier en un même nombre de petits carrés égaux, la difficulté sera singulièrement amoindrie, puisqu'il ne s'agit que d'opérer successivement dans chacune des divisions.

Ce procédé est tout-à-fait analogue à celui que les graveurs emploient encore aujourd'hui pour la réduction d'un grand tableau; il offre aussi quelque ressemblance avec la méthode de partager le plan d'une grande ville en carreaux, auxquels on arrive par des lettres ou par des numéros d'ordre dans deux sens perpendiculaires l'un à l'autre, lorsqu'il s'agit d'y trouver une rue désignée dans la légende. Quoiqu'il perde en rigueur et en élégance ce qu'il gagne en simplicité, cette dernière qualité est si précieuse qu'il ne sera probablement jamais complétement abandonné.

LA JUNTE DE FRANKLIN.

(Voy. 1838, p. 230, 237.)

Isolé de sa famille, Franklin avait senti le besoin de l'association. Il fonda une sorte de club qui servit de modèle aux sociétés d'éducation qu'on trouve partout aujourd'hui dans les États-Unis et la Grande-Bretagne.

« Je réunis, dit-il, la plupart des gens instruits de ma connaissance en un club dont le but était de nous éclairer mutuellement. Nous le nommions la *Junte*, et nous nous assemblions les vendredis soir. Le règlement que je rédigeai prescrivait à chaque membre de proposer à son tour une ou plusieurs questions sur quelque point de morale, de politique ou de sciences naturelles, pour en faire l'objet de la discussion de la société, et de lire une fois tous les trois mois un essai de sa composition sur tel sujet que bon lui semblerait. Nos discussions devaient avoir lieu sous la direction d'un président, et être conduites dans un véritable esprit de recherche et de vérité, sans amour de controverse et sans ambitionner de triomphes. Pour empêcher qu'on ne s'échauffât, toute expression dogmatique, toute contradiction directe furent, au bout de quelque temps, déclarées marchandise de contrebande, et prohibées sous peine de quelques légères amendes. »

Rien ne peint mieux les préoccupations constantes de Franklin que les vingt-quatre demandes par la lecture desquelles devait s'ouvrir chaque séance de la Junte. Elles sont indiquées à la suite de cet article. Parmi les premiers membres du club, nous trouvons un copiste expéditionnaire, un vitrier et un cordonnier mathématiciens, un arpenteur-vérificateur, un menuisier, excellent mécanicien, quatre ouvriers imprimeurs, un jeune homme de riche famille, Robert Grace, et un commis de négociant, William Coleman. Franklin dit de ce dernier que leur amitié dura jusqu'à sa mort, pendant plus de quarante ans, et que l'existence du club se prolongea presque aussi longtemps.

« Ce fut, ajouta-t-il, la meilleure école de sciences, de morale et de politique qui existât dans la province. Car ces questions, qui étaient lues huit jours avant l'ouverture de la discussion, nous forçaient de lire avec attention les ouvrages qui s'y rapportaient, afin de nous mettre en état d'en mieux parler. Nous y acquérions aussi de meilleures habitudes de conversation, tout étant calculé pour empêcher que nous puissions nous blesser les uns les autres. »

Questions préliminaires à faire à chaque réunion de la Junte.

Avez-vous lu ce matin les questions que voici, afin d'examiner ce que vous pourriez présenter à la Junte à ce sujet?

1. Avez-vous rencontré dans vos dernières lectures quelques passages remarquables ou de nature à être communiqués à la Junte, particulièrement en histoire, en morale, en poésie, physique, voyages, arts mécaniques ou autres parties des connaissances humaines?

2. Quelle histoire utile à raconter en conversation avez-vous lue nouvellement?

3. Est-il à votre connaissance que dernièrement un citoyen n'ait pas fait honneur à ses affaires, et qu'avez-vous appris des causes de ses embarras?

4. Venez-vous d'apprendre qu'un citoyen ait prospéré et par quels moyens?

5. Venez-vous d'apprendre comment un homme actuellement riche, d'ici ou d'ailleurs, est arrivé à la fortune?

6. Savez-vous que l'un de nos compatriotes ait récemment fait quelque bonne action digne d'être estimée et imitée, — ou bien ait commis quelque erreur dont nous devions être informés et garantis?

7. Quels malheureux effets de l'intempérance venez-vous d'observer ou d'apprendre? Quels effets de l'imprudence, des passions, de quelque autre vice ou extravagance?

8. Quels heureux effets de la tempérance, de la prudence, de la modération ou de quelque autre vertu?

9. Vous ou quelqu'un de vos amis venez-vous d'être ma-

lades ou blessés? et dans ce cas, à quels remèdes avez-vous eu recours, et quel résultat ont-ils produit?

10. Connaissez-vous quelqu'un qui doive, sous peu de jours, faire un voyage de terre ou de mer, et savez-vous que l'on ait occasion de faire quelque envoi par cette entremise?

11. Pensez-vous maintenant à quelque objet dans lequel la Junte puisse rendre service à l'humanité, à son pays, à ses amis, à ses membres?

12. Avez-vous appris qu'il soit arrivé dans cette ville quelque étranger de mérite depuis notre dernière réunion? Qu'avez-vous appris ou observé de son caractère ou de son mérite, et pensez-vous qu'il soit au pouvoir de la Junte de l'obliger et de l'encourager?

13. Connaissez-vous quelque jeune homme de mérite qui commence et soit nouvellement établi, et qu'il soit au pouvoir de la Junte d'encourager de quelque manière?

14. Venez-vous d'observer dans les lois de votre pays quelque défaut dont il serait à propos de provoquer l'amendement de la part des législateurs, et connaissez-vous quelque loi profitable dont il manque?

15. Venez vous d'observer quelque empiètement sur les justes libertés du peuple?

16. Quelque individu vient-il d'attaquer votre réputation, et que peut faire la Junte pour la défendre?

17. Y a-t-il quelqu'un dont l'amitié vous fasse faute et vous puisse être procurée par la Junte, ou par quelqu'un de ses membres?

18. Venez-vous d'apprendre que la réputation d'un des membres de la Junte ait été attaquée, et qu'avez-vous fait pour la défendre?

19. Avez-vous reçu de quelqu'un une injure dont il soit au pouvoir de la Junte de vous procurer le redressement?

20. Comment la Junte, ou quelqu'un de ses membres, peut-elle vous aider dans vos honorables desseins?

21. Avez-vous actuellement quelque affaire d'importance dans laquelle vous pensiez que les avis de la Junte puissent vous rendre service?

22. Quels avantages venez-vous de recevoir de quelque personne non présente?

23. Y a-t-il quelque problème en matière d'opinion, de justice ou d'injustice que vous eussiez présentement discuté avec plaisir?

24. Voyez-vous dans les réglements et procédés de la Junte quelque chose hors de propos qui ait besoin d'être amendé?

ENTRÉE DE L'AMBASSADEUR DE FRANCE A VENISE, EN 1682.

Le 23 septembre 1682, M. Amelot, ambassadeur de France à Venise, fit son entrée publique dans cette ville. Il partit de son palais sur les deux heures, dans ses gondoles, avec plusieurs gentilshommes de sa suite, quelques officiers de sa maison, et cinquante autres gentilshommes, parmi lesquels six chevaliers de l'ordre de Saint-Michel, sujets de la république. Dix ou douze riches marchands français, établis à Venise, avaient été invités par billets à faire partie du cortége.

Des cinq gondoles de l'ambassadeur, les trois premières étaient ornées de sculptures et toutes dorées. La première, que nous représentons p. 112, était magnifique. M. Berrin avait fait à Paris le dessin de la broderie, et des brodeurs parisiens l'avaient exécutée. Le dessin de la sculpture était l'œuvre d'un Français habitant alors à Venise, M. Dorigny, fils du peintre du roi qui avait exécuté la plupart des ouvrages de peinture du château de Vincennes.

Aux quatre coins de cette gondole, qui coûta seule plus de dix mille livres, quatre figures assises représentaient des Vertus désignées chacune par leurs symboles: la Vigilance, par une lampe et un coq; la Fidélité, par un chien; la Discrétion, par une clef placée sur ses lèvres; l'Eloquence, par un caducée et une ruche d'abeilles. Les quatre esclaves portant l'impériale de la gondole figuraient les quatre Vices opposés à ces Vertus. Sur la proue, deux autres figures, la Paix et la Justice, se tenaient embrassées. Deux génies les protégeaient contre la Discorde, sous l'image d'un dragon servant d'armement et de fer à la gondole. Un troisième génie, celui de la France, armé d'un bouclier sur lequel était un soleil, semblait combattre et chasser le dragon.

La partie supérieure de la gondole était couverte d'un velours cramoisi, rehaussé d'une broderie d'or magnifique par le dessin comme par le travail; la doublure et les rideaux étaient riches à proportion; et tout ce qui, dans l'intérieur, n'était pas revêtu d'étoffe, était peint de fleurs à fond d'or. Les ferrures, tant de la proue que de la poupe, étaient de vrais chefs-d'œuvre de ciselure. Le dragon seul n'avait pas coûté moins de huit cents écus.

L'ambassadeur montait cette gondole avec son secrétaire d'ambassade et quelques gentilshommes français; la seconde était occupée par les gentilshommes de sa maison; la troisième par ses pages, la quatrième et la cinquième par ses valets de pied. Les autres personnes du cortége suivaient dans leurs gondoles, toutes à quatre rames, à cause de la longueur de la distance à parcourir.

M. Amelot se rendit en cet ordre à huit kilomètres de Venise, à l'île du Saint-Esprit. Il y trouva un appartement que la République lui avait fait meubler. Là il reçut d'abord les compliments de l'ambassadeur de l'empereur, en même temps que ceux du nonce. De son côté, le chevalier Federico Cornaro, ancien ambassadeur de Venise à la cour d'Espagne, choisi par le Sénat pour aller recevoir M. Amelot, était parti du couvent de Saint-Georges Majeur, à la tête de soixante des sénateurs les plus considérables, et s'était dirigé vers l'île du Saint-Esprit. Ses gondoliers portaient une livrée magnifique: ils étaient vêtus de velours bleu, orné d'un très riche galon d'or.

L'église de l'île du Saint-Esprit était le lieu habituellement consacré à ces entrevues. Pendant que les sénateurs s'assemblaient sur le rivage à mesure qu'ils débarquaient, pour marcher en corps et suivant l'ordre de leur ancienneté, le chevalier Cornaro fit demander audience par un secrétaire de la chancellerie en robe violette. La réponse reçue, il sortit de sa gondole, et se mit en marche, suivi des soixante sénateurs s'avançant deux à deux, en robes rouges, avec l'étole de velours à grandes fleurs. L'étole du chevalier était de brocard d'or, insigne distinctif de ceux qui avaient été ambassadeurs.

Les valets de pied et les pages de M. Amelot formaient la haie du côté de l'église, à la porte de laquelle le secrétaire de l'ambassade, accompagné des gentilshommes de l'ambassadeur, vint recevoir le chevalier Cornaro. Après l'avoir complimenté, il se mit à sa gauche et le conduisit jusqu'au milieu de l'église, où l'ambassadeur était venu, du haut de cette église et à petits pas, à sa rencontre. Les compliments d'usage échangés par l'envoyé de Venise en italien et par l'ambassadeur en français, le chevalier donna la droite à celui-ci et le conduisit dans sa gondole; chaque sénateur fit la même chose à l'égard des personnes du cortége de l'ambassadeur, vêtues ce jour là d'un justaucorps de couleur, tout couvert d'une broderie d'or et d'argent. Les deux premières gondoles de M. Amelot suivirent à vide; les pages et les valets de pied remplissaient les autres. Comme le temps était beau, la mer était couverte de nombreuses gondoles peuplées de spectateurs, la plupart en masque; l'ambassadeur de l'empereur et celui d'Espagne furent de ce nombre.

A peine le cortége eut-il fait un mille, qu'on rencontra une péotte (espèce de grande gondole fort en usage sur la mer Adriatique), conduite par des rameurs habillés à

l'arménienne, et chargée d'Arabes, d'Arméniens et de Persans. Ils précédaient de deux cents pas les gondoles, brûlant des parfums que le vent portait vers elles, et annonçant, au son des fanfares de six trompettes, la venue d'un nouvel ambassadeur. Cette galanterie avait été imaginée par un sieur Rouplis, marchand persan, en mémoire et reconnaissance d'un procès important que le roi de France lui avait fait gagner quelques années auparavant.

On arriva, dans l'ordre ci-dessus indiqué, au palais de l'ambassadeur, qui, suivant l'usage, ne descendit de la gondole que le dernier. L'envoyé vénitien et les sénateurs l'ayant conduit jusque dans sa salle d'audience, M. Amelot ramena le chevalier Cornaro jusqu'à la rive où stationnait sa gondole, et se retira ensuite sur la porte de son palais, pour remercier les sénateurs à mesure qu'ils passaient. A peine fut-il rentré qu'il fit ouvrir ses appartements à tout le monde. Chaque entrée d'ambassadeur, en effet, mettait toute la ville en joie. Ces jours étaient ceux que les nobles appelaient d'indulgence plénière, parce qu'ils avaient la liberté d'entrer dans la maison de l'ambassadeur de France et de s'entretenir avec ses gens, ce qui ne leur était permis que dans ces occasions. L'affluence fut extraordinaire. Les appartements, somptueusement décorés, resplendissaient de lumières. Les violons se faisaient entendre dans la salle d'audience, et il n'y avait presque aucune pièce où l'on ne trouvât des concerts particuliers. Les confitures sèches et les eaux fraîches de toutes sortes furent servies en abondance par les pages et les officiers de la maison, jusqu'à onze heures du soir; on en but plus de quinze mille verres.

Le lendemain 24, sur les huit heures du matin, le même chevalier Cornaro et les mêmes sénateurs vinrent reprendre M. Amelot, et le conduisirent à sa première audience publique. Chaque sénateur marchait à côté du gentilhomme qu'il avait mené le jour précédent. On se rendit ainsi à la petite place Saint-Marc; et après avoir traversé la grande cour du palais, au milieu d'une foule immense de peuple, on monta lentement l'escalier qui conduit au collége. L'ambassadeur en trouva les portes ouvertes, et aussitôt qu'il parut, le doge se leva, et avec lui les sénateurs, qui se découvrirent. M. Amelot, en habit de cérémonie des maîtres des requêtes, c'est-à-dire en robe de satin unie, avec un chapeau à cordon d'or et les gants à frange d'or, fit les neuf révérences ordinaires; trois en entrant, la première au doge et les deux autres à ses conseillers; trois au milieu de la salle, et les trois dernières au pied du tribunal. Puis il monta à la droite du doge. Là, s'étant assis et découvert, il lui présenta ses lettres de créance, qu'un secrétaire du collége lut à haute voix. Ensuite il prononça sa harangue, que le même secrétaire redit toute en italien; et le doge ayant répondu en peu de mots, M. Amelot se retira, en répétant les mêmes neuf révérences qu'il avait faites en entrant.

L'ambassadeur, de retour dans son palais, reconduisit le chevalier Cornaro et remercia les sénateurs comme le jour précédent. Il reçut peu après le présent du doge, consistant en douze grands bassins de confitures sèches, deux bassins d'huîtres de l'Arsenal, et quantité de bouteilles de plusieurs



(Gondole de l'ambassadeur français à Venise en 1682. — Dessin tiré de la collection de M. le chevalier Hennin.)

sortes de vin. Il donna à dîner à tout son cortége, et sur les trois heures après-midi les portes de son palais furent de nouveau ouvertes à tout le monde. Les concerts de la veille recommencèrent, et les rafraîchissements furent servis avec la même profusion.

LE VOYAGEUR DANS UN MOULIN A SCIER.

J'étais tranquille, assis, là-bas, dans le moulin : je regardais le jeu des roues, et les eaux couler.

J'étais comme en un rêve; je regardais la blanche scie; elle se frayait un long chemin à travers un sapin.

Le sapin me semblait vivant, et, tremblant de tous ses nerfs, en sons plaintifs il me disait :

« Tu arrives ici à temps, ô voyageur! car c'est pour toi que cette blessure m'est faite au cœur.

» Quand tu auras encore marché un peu de temps, c'est pour toi que ce bois deviendra un lit de repos, dans le sein de la terre. »

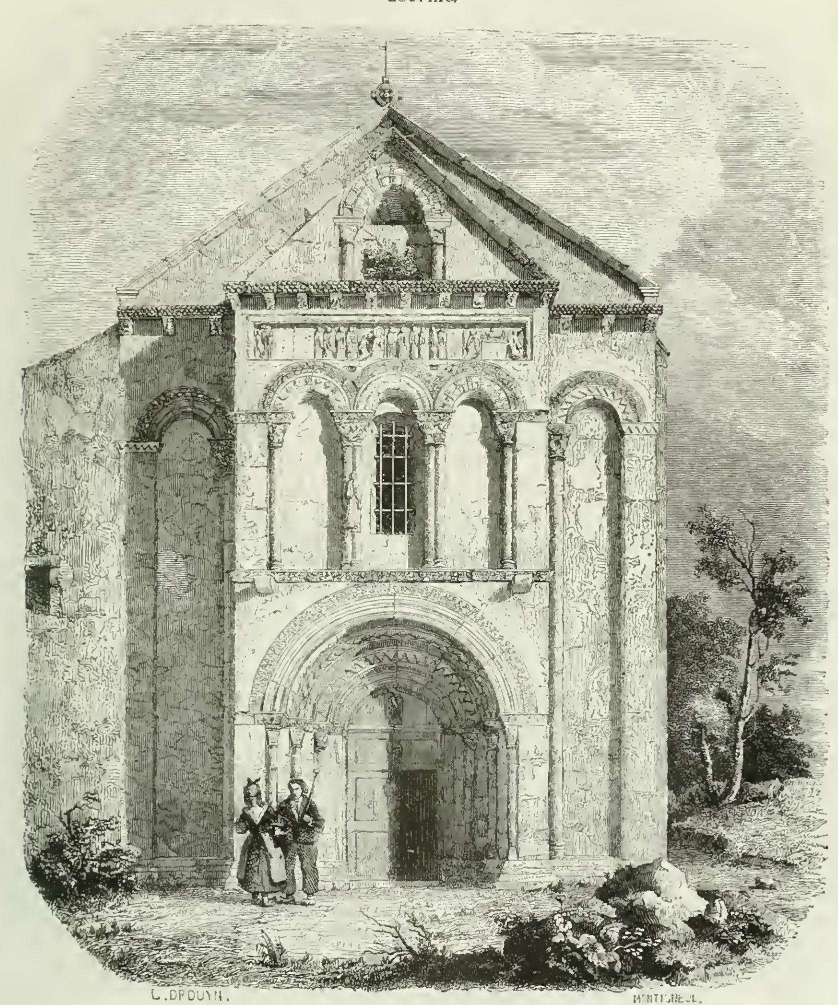
Je vis tomber quatre planches, mon cœur se serra; je voulus balbutier un mot, la roue ne tournait plus.

JUSTIN KERNER.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LOUPIAC.



(Eglise de Loupiac, département de la Gironde.)

Commencé il y a douze ans, notre tour de France est encore bien loin de sa fin. Nous avançons lentement, à l'aventure, comme en une promenade plutôt qu'en un voyage. Rien ne presse, à vrai dire : nous n'épuiserons pas les merveilles, les curiosités sans nombre, les œuvres remarquables de l'art et de la nature qui à chaque pas, sur le sol de notre beau pays, s'offrent à nos regards. Longtemps les gravures n'ont reproduit qu'un choix des monuments célèbres dans les grandes villes. En retrouvant partout et toujours les mêmes édifices, on a pu s'habituer à croire qu'il n'y avait en France rien de plus ou presque rien qui méritât l'attention. Dans cette sorte d'inventaire que nous avons entrepris, et qui est déjà de beaucoup plus étendu qu'aucun autre ouvrage jusqu'ici publié, nous espérons contribuer à détruire ce préjugé. Les grandes routes instruisent; mais il y a aussi profit et agrément à suivre les petits sentiers. On sort d'une ville : à droite ou à gauche se présente un chemin étroit, sinueux, verdoyant; on s'y engage, et après quelques heures de marche il est rare que l'on n'arrive pas devant quelque vue, quelque monument digne d'intérêt. En architecture surtout, les sujets de dessin abondent. Le royaume était autrefois couvert de manoirs, d'églises, de chapelles, de couvents; le temps et les révolutions n'ont pas tout détruit. On se ferait difficilement une idée de la quantité de petits bourgs, de petits villages, de hameaux, de métairies isolées, qui possèdent sans le savoir, et sans qu'on le sache, des restes précieux pour l'homme de goût aussi bien que pour l'artiste. En voici un nouvel exemple pris dans une humble commune du Midi.

Le village de Loupiac est situé sur un petit plateau entouré de coteaux couverts de vignes assez renommées, à peu de distance des bords de la Garonne, en face de Barsac bât.

sur l'autre rive, et à un kilomètre de Cadillac. Nous ne connaissons aucun fait historique important qui se soit passé dans la commune de Loupiac; il est à présumer que la ville de Cadillac, sa voisine, résidence des puissants ducs d'Epernon, l'a en tout temps éclipsée. On remarque cependant à l'intérieur du village quelques traces d'incendie, et le clocher a été fortifié dans des temps modernes: peut-être à l'époque des guerres de religion Loupiac a-t-il été assiégé et en partie brûlé.

Le plan de l'église était une croix latine avant qu'on eût construit, il y a cent ans à peu près, un bas-côté qui malheureusement a détruit la symétrie. Le clocher, carré, s'élève au-dessus du chœur. Le rond-point est un pentagone aux angles duquel sont trois colonnes à demi engagées; les deux étages ont des fenêtres borgnes et un soubassement; les corbeaux qui soutiennent la corniche sont ornés avec goût.

La porte de la façade se compose de trois arcades en retrait, soutenues sur des colonnes dont les chapiteaux sont formés d'entrelacs et de feuillages. Au-dessus de la porte, trois niches reposant sur une frise à entrelacs, forment une galerie feinte; les archivoltes, couverts d'une profusion d'ornements, reposent sur des colonnettes dont les chapiteaux sont ornés de sujets assez curieux: sur le premier, du côté du nord, on a sculpté des cœurs ailés et des têtes de loup; sur le second, commun à deux colonnes, on voit un ange jouant du violon, un agneau ailé, et dont la tête, surmontée d'une croix et entourée d'une auréole, semble disputer un livre à un personnage cornu et dont le corps se termine en queue de poisson; derrière l'agneau, sont plusieurs oiseaux de proie dont les serres s'enfoncent dans sa laine; sur le chapiteau suivant, commun aussi à deux colonnes, on a figuré la Fuite en Egypte, la Vierge montée sur un âne, saint Joseph, un bâton à la main, au milieu l'Enfant Jésus, et deux personnages, dont l'un tient sous son bras un tonneau et à la main droite une coupe que prend saint Joseph. Sur le quatrième chapiteau, des oiseaux béquettent une pomme de pin. Au-dessus de cette galerie, des bas-reliefs enfermés dans un seul cadre représentent, au nord, Adam et Eve; au milieu, la Cène; et au midi, l'agneau mystique entre deux anges. La corniche à tête de clous est soutenue par des consoles aussi sculptées avec goût; on y remarque, entre autres sujets, un homme portant un poisson, et une femme couronnée dont le corps se termine en deux queues de poisson. Tous ces ornements servent de décorations à un avant-corps d'un mètre de saillie, à côté duquel sont deux niches très élevées; le fronton de cet avant-corps est placé au milieu d'un autre grand fronton surmonté d'une croix de même époque que l'église. La largeur totale de la façade est de 8^{m},79, la hauteur totale de l'avant-corps est 12^{m},48, la hauteur de la grande arcade de la porte de 5^{m},37, et celle du rond-point est de 8^{m},99.

A l'intérieur, la nef, sans ornements et lambrissée, est éclairée par trois petites fenêtres en plein cintre de chaque côté; l'arc du sanctuaire, en ogive, s'appuie d'un côté sur les chapiteaux romans de deux colonnes rapprochées et à demi engagées et coupées par un cordon orné d'un bas-relief représentant les Chrétiens livrés aux bêtes; de l'autre côté est la cage de l'escalier du clocher, qui fait saillie dans le chœur. Au fond on a placé un catafalque de mauvais goût, qui masque le fond du sanctuaire, dont les pans correspondant aux trois pans du milieu de l'abside sont séparés par deux colonnes rapprochées et ornées comme celles de la façade; au milieu de ces pans s'ouvraient trois petites fenêtres qui éclairaient le prêtre pendant le service divin; aujourd'hui c'est la partie la plus obscure de l'église.

Le clocher menace ruine. La Commission des monuments historiques de la Gironde sollicite du gouvernement quelques secours pour le réparer. Si l'on tarde à les accorder, le clocher tombera, endommagera le reste de l'édifice. Quelque maçon de bonne volonté, en se hâtant de reconstruire, détruira sans malice les derniers vestiges d'art, et, avant peu d'années, le petit village aura perdu son seul ornement. C'est la fin malheureuse réservée à beaucoup d'anciens monuments civils et religieux. Si nous ne pouvons rien pour conjurer leur ruine, nous aiderons du moins à conserver leur mémoire.

LES BERGERS EN FRANCE.

Les vallées de tout le versant français des Hautes-Alpes nourrissent d'innombrables troupeaux de bêtes à laine, mais seulement pendant à peu près six mois de l'année. Aux approches de la mauvaise saison, qui commence de très bonne heure sur les pâturages élevés des Hautes-Alpes, des bandes de moutons chassés par le froid et la disette descendent des montagnes, et vont chercher à vivre dans la Basse-Provence et le Bas-Languedoc, le long du littoral de la Méditerranée, où l'on ne connaît point les rigueurs de l'hiver. Ces émigrations périodiques sont ce qu'on nomme *transhumance.*

Aussitôt après les vendanges, les bergers des troupeaux transhumans parcourent les fermes et vont s'assurer d'un parcours suffisant pour faire vivre leurs moutons. Dans toute la partie maritime du Var, les herbes d'hiver, comme on dit en Provence, se louent aux bergers des Hautes-Alpes au prix de quatre francs par hectare. Le berger retourne ensuite dans ses montagnes, toujours à pied, affublé d'un énorme manteau brun, ordinairement troué et rapiécé, même quand son propriétaire ne manque pas d'argent pour s'en procurer un neuf. Une culotte courte en velours brun, un feutre à larges bords, et une paire de guêtres de gros cuir montant jusqu'aux genoux, complètent son accoutrement.

Après un ou deux jours de repos, le berger se remet en route, conduisant plusieurs centaines de moutons, soit seul, soit en compagnie de sa femme. Un âne porte le bagage; il est rare que ce ménage nomade soit accompagné d'un chien.

Les bêtes à laine n'appartiennent jamais toutes au berger qui les fait transhumer: le plus grand nombre lui est confié au prix modique de six à sept francs pour les six mois que dure la transhumance; sur cette rétribution, il faut qu'il paie le loyer des parcours; mais les agneaux à naître, et il en naît toujours beaucoup, sont partagés entre lui et le propriétaire; c'est son principal profit.

Le voyage est lent et difficile. Les communes situées sur la route des moutons transhumans les font escorter par leurs gardes champêtres, pour qu'ils ne s'écartent pas du chemin qui leur est accordé: car ces animaux affamés dévoreraient tout sur leur passage.

Pendant tout le temps que dure la transhumance, le berger vit dans la famille de l'un des fermiers dont ses moutons parcourent les terres. Il y est traité en général avec beaucoup d'égards; mais on n'a pour lui qu'une considération craintive, on le croit sorcier.

Les bergers sédentaires ont une existence toute différente de celle des bergers transhumans. Prenons pour exemple la condition d'un berger dans une grande ferme de la Brie ou de la Beauce. Il tient le premier rang parmi les serviteurs attachés à l'exploitation, il va de pair avec le premier valet de charrue; ses gages varient de cinquante à cent francs, outre de nombreux profits sur les agneaux et la vente des moutons; profits légitimes, consacrés par l'usage. Il a pour compagnons assidus ses chiens, toujours élevés et dressés par lui, qui ne connaissent que lui et n'obéissent qu'à lui.

La grande utilité du troupeau, dans les pays de grande culture, consiste à consommer, pour les convertir en viande et en engrais, des produits impossibles à recueillir sous toute autre forme, tels que les herbes croissant le long des chemins et sur les champs moissonnés, ou les dernières pousses des prairies naturelles et artificielles, trop courtes

pour être fauchées. C'est au berger à juger des besoins et de la consommation journalière de son troupeau, pour ne rien laisser perdre de ce qui peut servir à la nourriture des bêtes à laine, sans gaspillage et sans prodigalité. Il doit aussi connaître tous les soins à donner aux brebis mères et aux jeunes agneaux, et l'époque du sevrage des agneaux. C'est encore lui qui décide du moment opportun pour la tonte des bêtes à laine, pour le lavage à dos, pour l'engraissement des moutons destinés à la boucherie; il doit savoir, en tâtant la croupe et les flancs d'un mouton, son degré d'engraissement, et à très peu près son poids net en graisse et en viande, qui décide de sa valeur. Tout cela suffit, comme on voit, pour lui donner assez à penser au milieu de son oisiveté apparente; et c'est cet exercice continuel de sa réflexion qui lui donne sur les paysans une supériorité de sagacité, source de sa réputation de sorcellerie.

Pendant la saison du parcage, le berger couche dans une petite cabane contenant un lit composé d'une paillasse et d'un bon matelas : c'est là qu'il dort sous la garde de ses chiens. La cabane du berger est posée sur trois roues qui permettent de la déplacer facilement chaque fois que le parc aux moutons change d'emplacement. Un bon fusil double, une paire de pistolets et une bonne provision de munitions de guerre mettent le berger en état de braver, avec le secours de ses chiens, les attaques des loups et celles des malfaiteurs. La profession de berger est, dans les pays de grande culture, une source d'aisance pour ceux qui l'exercent avec intelligence et probité. Si l'on dressait une statistique des bergers en France, elle révèlerait probablement de nombreux exemples d'une longévité peu commune et dépassant de beaucoup la moyenne de la durée ordinaire de l'existence chez le reste des hommes.

Quelquefois la nuit, me réveillant, la lune m'apparaissait à demi-cachée dans un nuage blanchâtre. Je la voyais, se levant peu à peu, revêtir les coteaux de sa moelleuse lumière, en envelopper le silence de la nature assoupie. Tout se taisait, excepté mon cœur; seul il veillait pour bénir celui qui, n'oubliant aucune de ses créatures, suspend par un doux repos les fatigues de l'homme, et protége, sous la feuille qui l'abrite, le sommeil du petit oiseau.

Discussions critiques et pensées diverses.

LES INDIENS DE L'AMÉRIQUE DU NORD.

Il ne faut pas croire que les sauvages jouissent jamais de cette vie simple, égale, modérée, qui est, dit-on, celle de la nature, tandis qu'au contraire elle ne peut être que le bienfait d'une civilisation très avancée. Le voyageur Simpson, pendant un séjour qu'il fit au milieu de peuplades indiennes de l'Amérique du Nord, fut frappé de voir que leur manière de vivre, au moral comme au physique, n'était qu'une suite de contrastes et d'excès continuels. Ils passent subitement d'une longue torpeur à une agitation violente, d'une placidité voisine de l'inertie à des emportements affreux. Quelquefois, pendant plusieurs heures, ils se gorgent de nourriture jusqu'à se rendre incapables d'aucun mouvement : ils ne cessent de manger que pour dormir, et à leur réveil ils recommencent à engloutir les mets les plus indigestes sans pouvoir assouvir leur voracité. D'autres fois on reste des jours entiers sous leurs tentes sans voir le moindre apprêt de repas, sans surprendre le moindre symptôme de faim. Ils supportent les rigueurs extrêmes du froid sans paraître en souffrir; souvent au contraire, pendant la saison la plus douce, lorsqu'une chaleur tempérée semble les inviter à sortir de leurs habitations et à jouir du pur spectacle de la nature, ils restent paresseusement accroupis autour de brasiers dont un Européen, même à la distance de plusieurs pas et au plus fort de l'hiver, ne pourrait supporter la dévorante ardeur. Ce genre de vie n'est assurément naturel, ni à la manière des animaux, ni à celle des peuples agriculteurs. La nourriture et le feu sont à peu près les seules jouissances de ces sauvages : ils en abusent plus que s'ils avaient seulement de l'instinct : ils savent moins s'en assurer la durée et le retour que s'ils faisaient usage de l'intelligence la plus vulgaire. Le sauvage est placé, non pas comme Hercule, entre le Vice et la Vertu, mais entre les animaux et l'homme, entre une vie inférieure et une vie supérieure qui ont l'une et l'autre leur somme de biens et de maux. Mais la liberté du choix se restreint de plus en plus chaque jour pour le sauvage : la civilisation l'enveloppe et incessamment rétrécit son cercle : il faut qu'il se décide à devenir homme ou, hélas! à disparaître de la surface de la terre.

LES BALLADES.

Les premiers enseignements de l'enfance sont les chants qui l'endorment en son berceau; peut-être ont-ils sur tout le reste de la vie une influence mystérieuse, toujours sentie bien que la cause en demeure ignorée. C'est de la mère (hélas! trop souvent de la nourrice ou de la bonne), murmurant à demi-voix derrière le rideau d'un petit lit, que la faible créature, dont la pensée commence à se former à mesure que les organes se complètent, prend chaque soir de précoces leçons. Ainsi dans la cage, l'oiseau captif étudie des mélodies inconnues, et se forme jusqu'à un langage en écoutant dans l'ombre les sons, les mots qui lui sont répétés.

L'enfant puise dans les noëls, dans les cantiques, ses premières sensations pieuses, et la religion vibre avec l'harmonie dans son cœur doucement ému. L'histoire lui arrive tout d'abord attrayante dans les complaintes rimées de Geneviève, de Joseph, dans les légendes, à refrains amusants, de Marlborough et du roi Dagobert. Les premières lueurs de son imagination s'allument à la lanterne des Esprits follets, aux chansons des lutins, aux ballades des fées.

Je crois que plus d'une riche imagination, féconde en association d'idées, tira sa direction de ces premiers récits chantés; je crois que plus d'un mouvement noble et grand, plus d'un élan héroïque, ont eu leur source éloignée dans ces premières impressions.

Les peuples ont, comme l'individu, leur enfance et leur maturité : à eux aussi il a fallu des chants, des hymnes pieux, des chansons guerrières et de beaux longs récits rimés. Peut-être trouverait-on dans les anciennes mélodies qui bercèrent une nation le secret de sa grandeur, de son courage, la clef des vertus et des vices qui forment son caractère national. La morale même devient plus impressive pour la jeunesse d'un peuple, quand elle se formule en récits et qu'elle emprunte à l'imagination les vives couleurs qui la peuvent graver dans la pensée. J'entendais avec plaisir naguère un sage, un philosophe attribuer les contes de revenants et de loups-garous de nos pères au désir de placer d'infranchissables barrières autour de la maison paternelle, et de préserver, par la crainte de l'inconnu, l'enfant, l'adolescent, la jeune fille, pour lesquels la menace d'un danger réel n'eût été qu'un attrait. C'est dans ce genre de préservatifs que nous classerons la ballade suivante, recueillie par Walter Scott, qui l'entendit chanter en entier à un tenancier ou sous-fermier de *Traquairknow*. La légende a cours dans toute l'Écosse, où l'on donne aux jeunes filles, comme un charme contre les tentatives du ravisseur au pied fourchu, la verveine et les herbes cueillies la veille de la Saint-Jean. La catastrophe de la ballade et les brutales apostrophes du démon, une fois qu'il est sûr de sa proie, offrent assurément un talisman plus sûr.





LE DÉMON ET LA JEUNE MÈRE.

BALLADE ÉCOSSAISE.

Sous la figure et les armes brillantes d'un noble chevalier, le Démon apparut devant une jeune châtelaine. Remise de son effroi, elle lui dit :

— Où êtes-vous allé pendant sept longues années et plus? — Je reviens à mes premiers serments, ceux que vous avez reçus jadis.

— Paix ! ne parlez plus de vos serments; aujourd'hui je suis épouse.

Il se détourna silencieux, puis revint; une larme obscurcissait son œil. — Jamais je n'eusse foulé la terre d'Irlande, si ce n'avait été pour toi.

Il n'a tenu qu'à moi d'épouser la fille d'un roi, loin, bien loin par-delà les mers; il n'a tenu qu'à moi d'épouser une royale dame, si ce n'avait été pour toi.

— Si tu n'as pas épousé cette royale fille, tu n'en peux blâmer que toi-même. Que ne l'épousais-tu? Ne sais-tu pas bien que je ne suis pas fille de rois?

Le chevalier insista et feignit une douleur qu'il ne ressentait pas au fond du cœur. La jeune femme, tremblante, fascinée, lui dit :

— Mais s'il me fallait abandonner un tendre époux, et mes deux petits innocents, mes chéris, où mettrais-tu ta fugitive, et comment l'emmènerais-tu?

— J'ai sept vaisseaux sur les mers, sept vaisseaux chargés d'or; le huitième m'attend sur la



rive avec ses vingt-quatre matelots, et il résonne de musique et de joyeux concerts.

Elle presse contre son sein ses petits innocents; elle baise leurs joues, elle baise leur menton: — Oh! soyez heureux, mes chers petits, je ne vous reverrai plus jamais!

Elle avait mis son pied sur la nef, et elle n'y voyait aucun marin; les voiles étaient de soie, et les mâts d'or bruni.

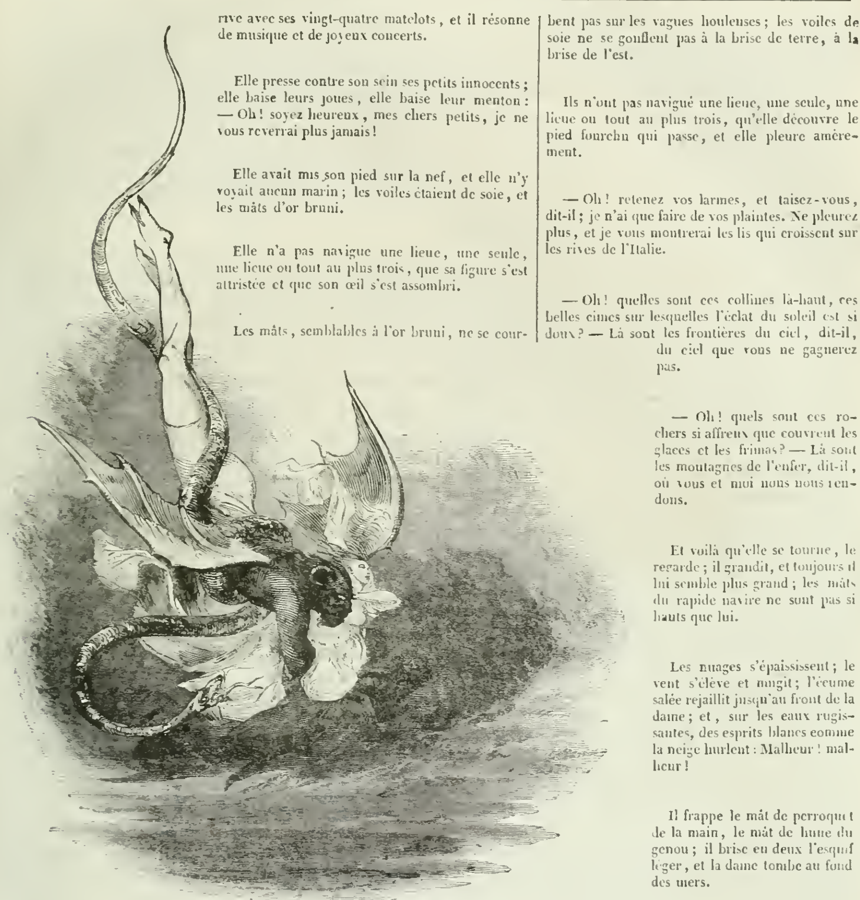
Elle n'a pas navigué une lieue, une seule, une lieue ou tout au plus trois, que sa figure s'est attristée et que son œil s'est assombri.

Les mâts, semblables à l'or bruni, ne se courbent pas sur les vagues houleuses; les voiles de soie ne se gonflent pas à la brise de terre, à la brise de l'est.

Ils n'ont pas navigué une lieue, une seule, une lieue ou tout au plus trois, qu'elle découvre le pied fourchu qui passe, et elle pleure amèrement.

— Oh! retenez vos larmes, et taisez-vous, dit-il; je n'ai que faire de vos plaintes. Ne pleurez plus, et je vous montrerai les lis qui croissent sur les rives de l'Italie.

— Oh! quelles sont ces collines là-haut, ces belles cimes sur lesquelles l'éclat du soleil est si doux? — Là sont les frontières du ciel, dit-il, du ciel que vous ne gagnerez pas.



— Oh! quels sont ces rochers si affreux que couvrent les glaces et les frimas? — Là sont les montagnes de l'enfer, dit-il, où vous et moi nous nous rendons.

Et voilà qu'elle se tourne, le regarde; il grandit, et toujours il lui semble plus grand; les mâts du rapide navire ne sont pas si hauts que lui.

Les nuages s'épaississent; le vent s'élève et mugit; l'écume salée rejaillit jusqu'au front de la dame; et, sur les eaux rugissantes, des esprits blancs comme la neige hurlent: Malheur! malheur!

Il frappe le mât de perroquet de la main, le mât de hune du genou; il brise en deux l'esquif léger, et la dame tombe au fond des mers.

TOLLAR L'INDIEN.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 62, 78, 93.)

§ 4.

Le docteur Dumfries était un de ces agents de la Compagnie des Indes que les Anglais désignent habituellement sous le nom de *civiliens* pour les distinguer des employés militaires. Il remplissait à Calcutta des fonctions importantes, et y jouissait d'une opulence presque princière.

Son hôtel, bâti dans le quartier de Chowringi, était une sorte de palais orné d'un double péristyle à colonnades grecques, et d'un fronton de marbre sculpté. Il était précédé d'une esplanade de gazon rafraîchi par plusieurs pièces d'eau sur lesquelles s'épanouissaient les calices rouges du lotus, et adossé à un jardin immense tout diapré de jasmins blancs, d'*ixores* aux touffes pourprées, et de ces charmantes fleurs du *tochambaga* dont les femmes hindoues ornent leurs cheveux.

L'intérieur n'était pas moins magnifique. Les murs, partout revêtus du stuc indien, dont le marbre lui-même ne peut égaler l'éclat (1), étaient en outre décorés par des peintures et des statues chèrement achetées en Italie. Des tapis de Perse aux merveilleuses nuances s'étendaient partout sous les pieds; des meubles de laque, de porcelaine, d'ivoire, fournis par la Chine ou le Japon, garnissaient tous les appartements et étaient confiés aux soins de cent vingt domestiques revêtus des différentes livrées indiquant leurs fonctions. D'énormes *sunkas* (2), toujours en mouvement, agitaient l'air intérieur, tandis que les brises du dehors arrivaient fraîches et parfumées à travers les stores de racine de *kouskous* (3) sans cesse humectés.

Le docteur laissa son train d'éléphants à quelques milles de Calcutta, où ces animaux ne sont point reçus, et y entra en palanquin avec sa fille.

Tollar, qui ne connaissait que les villes de l'intérieur,

(1) Il est composé de chaux, de blanc d'œuf et de sucre.
(2) Éventails gigantesques qui descendent du plafond.
(3) *Andropogon muricatus.*

fut émerveillé à la vue de cette capitale des possessions britanniques.

L'aspect de Calcutta offre, en effet, quelque chose de singulièrement curieux par la réunion des races, des croyances et des civilisations différentes qui s'y rencontrent et vivent côte à côte sans se confondre. On y trouve, pour ainsi dire, des échantillons de tous les peuples de l'Asie, depuis le Turc et le Toungouse jusqu'au Japonais. Cependant la population, qui est de six cent mille âmes, se compose surtout d'Hindous, de Chinois, d'Arabes, de Persans, de Malais, de Juifs et d'Anglais. Les religions dominantes sont, comme dans tout l'Hindoustan, le brahmanisme, le bouddhisme, le mahométisme, et le culte du soleil.

C'est de Calcutta que la Compagnie domine la plus grande partie de l'Inde en-deçà du Gange, par le moyen de gouverneurs, de nababs (princes mongols) ou de rajahs (princes hindous), toujours surveillés par un résident anglais.

Le docteur Dumfries avait d'abord attaché Tollar au service de son jardin; mais le jeune garçon n'y resta point longtemps. Quelques mois lui suffirent pour apprendre la langue de ses nouveaux maîtres, et il ne tarda point à s'en faire remarquer par son intelligence, son zèle et sa reconnaissance.

Miss Eva surtout semblait être pour lui une divinité bienfaisante à laquelle il rendait un culte silencieux. Il devinait ses désirs au moindre geste, et les avait satisfaits avant qu'elle eût eu le temps de les exprimer. Malheureusement ce dévouement amenait des empiétements continuels sur les fonctions des serviteurs particuliers de la jeune fille, qui s'en plaignirent amèrement; de sorte que le docteur fut obligé, pour tout concilier, d'attacher le jeune Indien au service de miss Eva qui lui confia le soin de sa volière.

Voulant en même temps faire dégrossir cet esprit inculte mais pénétrant, il adressa Tollar à un des *gourous* de Calcutta. Le jeune garçon prit rang parmi les enfants de l'école, occupés à chanter tout haut leurs *pouranas* (extraits des livres sacrés), à répéter le syllabaire, ou à écrire sur le sable, devant la porte, les lettres de l'alphabet indien. Mais il eut bientôt épuisé la science du maître. Le docteur l'adressa alors à un brahme employé de la Compagnie, et qui avait perdu ses préjugés de castes dans une longue fréquentation avec les Européens.

Hiro expliqua à Tollar les principaux passages des Védas, lui fit lire les Apologues d'Hotopadésa, et l'instruisit dans les différents dialectes littéraires. Enfin le docteur Dumfries, qui, en donnant au jeune garçon cette instruction indienne, avait espéré s'en faire quelque jour un aide utile, atteignit, au bout de peu de temps, le but désiré, et put l'employer à prendre des notes ou à transcrire d'anciens manuscrits, au profit de ses propres études.

Cependant, en acceptant ces nouvelles fonctions, Tollar demanda comme une grâce de continuer ses soins à la volière de miss Eva. Cette volière, insensiblement peuplée par ses soins, agrandie sur ses demandes, ornée d'arbres, de plantes, de fontaines, était devenue une des merveilles de Calcutta et une des joies de miss Dumfries. C'était là qu'elle passait les meilleures heures de sa journée, respirant le parfum de ses fleurs, causant avec ses oiseaux, répondant à leurs chants par des chants encore plus doux; heureuse dans cette arche gazouillante et fleurie où la création semblait avoir réuni toutes ses grâces innocentes, et n'entendant même pas les flots du monde qui grondaient alentour.

Tollar assistait à ce paisible bonheur, témoin silencieux et ravi. Depuis qu'il avait perdu sa mère, miss Eva était l'unique but de toutes ses pensées et de toutes ses actions. D'elle seule lui venait la tristesse ou la joie; elle était à la fois tout son présent et tout son avenir.

Quel autre, en effet, s'intéressait à lui? Ne devait-il point à miss Eva de vivre comme un homme, lui que le hasard de la naissance condamnait à vivre comme une brute? Ne lui avait-elle pas seule tenu lieu de famille? Il pensait bien quelquefois aux confuses recommandations murmurées par sa mère au moment de la mort, à cette demi-roupie d'or qu'il portait toujours suspendue sur sa poitrine, et à ce tadin Kallu dont les révélations devaient changer son sort; mais tous les efforts tentés pour découvrir ce dernier avaient été inutiles, et il en était venu à se demander si les dernières paroles d'Irrady devaient être réellement regardées comme une révélation interrompue par la mort, ou comme une des folles et incohérentes inspirations de l'agonie.

§ 5.

Un soir, le docteur Dumfries l'ayant chargé de rapporter à Bundoo un manuscrit qui lui appartenait, il prit le chemin de la Ville-Noire et arriva au quartier habité par les riches *babous* (1), à l'extrémité duquel se trouvait la demeure du marchand. Il était encore loin de celle-ci lorsque le bruit d'un orchestre indien lui arriva distinctement. Il reconnut le son de l'espèce de violoncelle appelé *sarenguy*, et du *nagassarana* ou hautbois, mêlé à ceux du *tourti* (2), du *vina* (3) et de l'*hoëzah* (4); par instants même mugissait le *galhank*, monstrueux tambour, dont le retentissement fait trembler les maisons, et que l'on ne peut mettre en mouvement sans une autorisation spéciale.

Tollar comprit que Bundoo donnait un *natché* (5) en l'honneur de quelques amis.

En effet, il aperçut la maison du marchand ouverte comme à l'époque du *Dourga-Poujah* (6), et des domestiques debout dans la première pièce pour recevoir les visiteurs et les asperger d'eau de roses. Tollar, qui n'avait jamais vu de fête de ce genre, profita du désordre inséparable d'une pareille réunion pour s'approcher de la vaste salle où se trouvaient les invités, et dans laquelle une portière entr'ouverte lui permit de regarder. Elle était tapissée de soie, soutenue par des colonnes de stuc, et au fond s'élevait une galerie dans laquelle les femmes assistaient à la fête sans être vues. Les *rum-djénies* venaient de commencer leurs danses. Elles étaient vêtues de grandes robes brodées d'argent, de larges pantalons, et d'écharpes dont elles se drapaient de mille manières. Leur ballet était une sorte de pantomime à mouvements cadencés, mais assez lents, entrecoupés de poses, d'élans et de passes gracieuses. Lorsqu'elles eurent achevé, les *dévé-dassis* furent introduites.

Bien que ce ne fût point la coutume de les faire paraître dans les *natchés*, Bundoo les avait fait venir sur la demande de quelques Européens invités à sa fête. Les dévé-dassis sont choisies fort jeunes par les prêtres, qui les marquent du sceau du temple avec un fer rouge, leur enseignent à lire, à écrire, à chanter, à danser, et s'en servent dans leurs solennités religieuses. Lorsqu'un riche Indien désire les avoir pour une fête, il les loue à la pagode qui les entretient, et dont elles restent la propriété jusqu'à ce qu'elles aient perdu leur jeunesse et leur beauté. Les prêtres hindous les renvoient alors dans leurs castes, où elles se marient.

Les dévé-dassis appelées par Bundoo étaient au nombre de quatre, enveloppées du pagne rayé et portant la courte jupe entourée de grelots d'or. Leur danse libre et abandonnée fit courir un frémissement de joie dans l'assemblée; et lorsqu'elles se retirèrent, cinquante mains s'avancèrent pour jeter à leurs pieds les *casches* et les *roupies*.

D'autres divertissements succédèrent. On vit paraître tour à tour des chanteuses, des jongleurs, des devineresses, qui captivèrent longtemps l'attention de l'assemblée, et firent oublier l'heure à Tollar. Il en fut enfin averti par le

(1) Nobles indiens. — (2) Musette. — (3) Guitare.
(4) Tambour de basque. — (5) Fête particulière.
(6) Espèce de carnaval qui se célèbre du 7 au 10 octobre dans le quartier indien de Calcutta, et pendant lequel les demeures des riches marchands sont ouvertes à toutes les personnes bien vêtues.

départ de quelques uns des invités, et songea à regagner l'hôtel de son maître.

Comme il traversait le premier vestibule, un pénitent à l'air sauvage passa devant lui, reconduit par Bundoo; tous les serviteurs du marchand se rangèrent à son passage avec des signes de respect.

— Quel est ce *joghis?* demanda Tollar au *kansamas* du marchand, qui se trouvait près de lui

— Pour être joghis, il faut appartenir à l'une des deux premières classes, observa le maître d'hôtel, et celui-ci est né dans la dernière.

— C'est un simple tadin?

— Oui.

— D'où vient alors la considération que lui montre Bundoo?

— Des services que lui rend le pénitent en accomplissant pour lui les dévotions les plus difficiles.

— Le tadin est donc un grand saint?

— Si grand, qu'il arrivera à être un *richi.*

— Et tu l'appelles?...

— Kallu.

Le jeune Indien fit un pas en arrière.

— Kallu! répéta-t-il; est-ce bien ainsi que tu l'as nommé?

— Sans doute.

— Le tadin Kallu?

— Oui.

— C'est le nom que ma mère a prononcé. Je veux le voir!

— Il habite le tchaouvadi de la grande pagode de Chiva.

Tollar n'en écouta pas davantage, et courut au lieu désigné. Le tadin n'y avait point reparu; et après plusieurs heures d'inutiles recherches, le fils d'Irrady fut obligé de revenir à l'hôtel sans avoir rien découvert.

Dès le lendemain il fit part de sa rencontre à miss Eva, qui pria sur-le-champ son père de voir Bundoo pour savoir où l'on pourrait trouver Kallu; mais le marchand répondit qu'il était parti pour un pèlerinage qui devait durer plusieurs mois.

Ce départ ajournait nécessairement jusqu'à l'hiver l'explication que Tollar pouvait espérer. Le docteur tâcha de l'encourager à la patience; puis, comme l'époque de se rendre à sa résidence d'été était venue, il l'expédia en avant avec une partie de ses bagages et de ses domestiques.

La suite à une autre livraison.

ECOLE DE GRAVURE POUR LES JEUNES FILLES, A LONDRES.

On a ouvert récemment dans l'institution de Sommerset-House, à Londres, une école de gravure sur bois pour les jeunes filles. Cette fondation paraît se rattacher à un plan général conçu dans l'intérêt des femmes sans fortune. Persuadés que la misère et l'oisiveté, volontaire ou forcée, entraînent avec elles plus de souffrances et plus de dangers encore pour les femmes que pour les hommes; persuadés que les vices des femmes sont plus funestes à la société que ceux des hommes; les fondateurs veulent donner aux femmes des moyens de travail à l'aide d'institutions gratuites où on leur enseignera certaines professions qui conviennent à leur sexe. Il est incontestable, qu'abandonnées à leurs seules forces, les femmes ne sont pas en état de soutenir la concurrence du travail avec les hommes. Il faudrait pouvoir leur réserver exclusivement certaines branches de l'art ou de l'industrie: mais les principes de la liberté ne le permettent pas. Pour parvenir au but utile et moral que l'on se propose, il faut donc recourir à des moyens indirects. Le bienfait des institutions analogues à celle qu'on vient de créer à Sommerset-House serait d'égaliser, autant que possible, les chances des deux sexes, en rendant l'apprentissage plus facile et moins onéreux aux femmes. C'est une avance de plusieurs années qu'on leur donne. Les hommes n'auront encore que trop d'avantages sur elles par la supériorité de leur force et par le nombre plus considérable des professions qu'ils peuvent exercer.

MAISONS EN BOIS POUR L'ALGÉRIE,

CONSTRUITES A EU, PAR M. PACKAM.

Dans les premiers temps de notre établissement en Algérie, nos soldats n'ont eu d'autre logement que des tentes ou des bâtiments en terre, couverts de jonc ou de paille. La nature et l'insuffisance même de ces abris ont grossi le chiffre des malades et accru les ravages de la maladie. L'humanité réclamait des améliorations qui sont une dette du pays envers l'armée. Des crédits considérables demandés chaque année depuis 1838 par le gouvernement et votés par les Chambres, ont permis de pourvoir à ces dépenses d'utilité publique. Aussi sur tous les points définitivement occupés dans les trois provinces d'Alger, d'Oran et de Constantine, des travaux de baraquement ont-ils été exécutés par les soins du génie et de l'administration militaire pour compléter le casernement des troupes, et construire les magasins, les hôpitaux, qui doivent assurer à l'armée son bien-être matériel et les soins dus aux blessés, aux malades, que le feu de l'ennemi, les fatigues ou l'insalubrité du pays atteignent dans ses rangs.

Toutefois, sur les points nouvellement occupés, sur ceux où les colons vont s'établir et fonder des entreprises agricoles, il n'est pas toujours possible d'élever sur-le-champ des constructions permanentes en pierres et en maçonnerie, soit que les matériaux manquent ou même les ouvriers. La sollicitude de l'administration a dû naturellement chercher les moyens de remédier à ce grave inconvénient par des constructions provisoires, et c'est dans ce but que des maisons en bois ont été construites dans le grand établissement industriel créé à Eu par M. Packam, pour être envoyées toutes faites, mais démontées, en Algérie.

Ces maisons, dont le prix, lorsqu'elles sont mises en place, est de 3 300 fr., peuvent être employées à plusieurs usages, et servir soit de magasins, soit de logement pour des troupes, pour des officiers ou pour trois familles de colons. Onze sont à l'essai depuis le mois de décembre 1843 à Ténès, où on leur a donné les destinations suivantes: casernement d'infirmiers, 1; bibliothèque, 1; logement et bureaux du commandant de la place, 1; bureaux du dépôt du 6e léger, 1; logement des officiers du génie, 1; bureaux de plusieurs officiers comptables, 1; logement des officiers de la garnison, 5. L'expérience seule apprendra si ces maisons sont en état de résister à l'influence des pluies torrentielles, ainsi qu'aux ardeurs d'un soleil tropical.

La baraque a 10 mètres de longueur sur 6 de largeur dans œuvre; sa hauteur entre les deux planchers est de $3^m,02$, et sa hauteur totale, du dessous du cadre du plancher inférieur jusqu'au dessus du faîtage, est de $5^m,35$.

Le plancher de foulée, comme les autres parties de la baraque, est porté par un bâtis composé de deux longerons, de quatre traverses et d'une entre-toise; les longerons supportent les faces verticales; les deux traverses extrêmes supportent les pignons, et les deux autres les cloisons intérieures; enfin l'entre-toise relie entre elles les traverses et maintient leur écartement. Les diverses pièces composant le bâtis sont assemblées au moyen de boulons à vis et écroux; les traverses portent avec elles et à demeure des tasseaux sur lesquels reposent les lambourdes des panneaux du plancher: les deux intérieures portent également à leur face supérieure un tasseau contre lequel viennent se fixer les deux cloisons transversales; ces tasseaux s'enlèvent, quand la baraque ne doit pas être divisée en trois compartiments.

Ainsi disposé, le bâtis ci-dessus offre six cases; chacune d'elles est remplie par deux panneaux égaux, en tout douze pour la surface totale du plancher. Chaque panneau se compose de quatre lambourdes et vingt planches assemblées à rainures et languettes, et varlopées à leur face supérieure.

Le bâtis du plancher de foulée est établi sur des chantiers de 0m,25 de hauteur, afin de le préserver de l'humidité du sol et de faciliter le travail d'assemblage.

L'intérieur de la baraque peut au besoin être divisé en trois compartiments égaux, au moyen de cloisons transversales faites en planches de 0m,16 de largeur sur 0m,027 d'épaisseur, assemblées à rainures et à languettes, engagées par le haut dans une coulisse fixée à l'entrait de la ferme, et maintenues par le bas contre un tasseau cloué sur la traverse correspondante du bâtis du plancher.

La face nord se compose de trois bâtis recouverts de planches imbriquées de 0m,025 d'épaisseur, sur 0m,16 de largeur; le pureau est de la moitié de la largeur de la planche. Chaque bâtis se compose de quatre montants, une semelle, un chapeau et deux traverses; la traverse inférieure à la hauteur des croisées dont elle forme les appuis, et la supérieure au-dessus des croisées dont elle forme les linteaux. La hauteur des appuis est de 0m,98 au-dessus du plancher; les croisées ont 1m,02 de hauteur et 0m,82 de largeur; elles sont fermées par un simple châssis vitré à coulisses, et garnies de neuf carreaux de vitre.

Les deux panneaux extrêmes de la cloison extérieure de la face sud sont en tout semblables à leurs correspondants de la face opposée. Pour fermer le compartiment central, on établit deux panneaux laissant entre eux le vide de la porte dont le dessus est fermé par un petit panneau de remplissage. La porte a 2 mètres de hauteur et 0m, 82 de largeur entre tableaux. La traverse supérieure, formant le linteau des croisées, forme également celui de la porte.

A l'aide des boulons, on peut resserrer les assemblages qui deviennent lâches, démonter et remonter les pièces sans inconvénient, tandis que les assemblages de menuiserie joueraient par le retrait des bois et que les tenons courraient risque d'être brisés.

La clôture de chaque pignon se compose de deux panneaux inférieurs laissant entre eux le vide de la porte, dont le dessus est fermé par un petit panneau de remplissage, et de deux panneaux supérieurs de forme triangulaire. Chacune des portes des deux pignons et les petits panneaux de remplissage sont en tout semblables à ceux de la face sud.

Le plancher de tête est supporté par un bâtis dont le cadre sert de sablière à l'édifice, et dans lequel sont assemblées huit traverses ou solives correspondant chacune à l'un des montants des panneaux des longs côtés. Le plancher, en planches de 0m,16 de largeur sur 0m,027 d'épaisseur, à rainures et languettes, et varlopées sur la face inférieure seulement, est percé de trois trappes correspondant aux trois compartiments. Les traverses de ce plancher sont soutenues par deux poteaux et un entrait correspondant à chacune des fermes de la toiture, ainsi que par deux moises



(Maisons en bois pour l'Algérie, construites à Eu.)

fixées contre lesdits poteaux et posées dans le sens de la longueur de la baraque. La sablière, formant le cadre du bâtis du plancher de tête, s'assemble sur les chapeaux des panneaux verticaux au moyen de boulons.

Le faîte repose aux deux extrémités sur les montants des panneaux triangulaires des pignons.

La couverture se compose de vingt et un panneaux numérotés, de deux dimensions différentes, les extrêmes du n° 1 au n° 14, et les intermédiaires du n° 15 au n° 21.

Les combles sont éclairés et aérés par trois lucarnes recouvertes de la manière dont l'indique notre gravure.

Un auvent de 1m,50 de saillie, formé par le prolongement de la toiture de cette face, règne sur toute la longueur de la face sud, et procure de l'ombre aux habitants de la baraque.

Chacun des trois compartiments de la baraque est pourvu d'une échelle ordinaire pour monter dans la partie correspondante du comble. Dans le cas où les baraques sont habitées par des colons, ceux-ci ont à exécuter eux-mêmes les séparations de leurs greniers respectifs.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

PREMIÈRES EXPOSITIONS
DES PRODUITS DE L'INDUSTRIE FRANÇAISE.

(Voy. 1834, p. 138; 1839, p. 151, 199, 203, 277.)



(Quatrième exposition des produits de l'industrie française, sur la place de l'hôtel des Invalides, en 1806. — Tiré de la collection de M. Bonnardot.)

La première exposition des produits de l'industrie française fut annoncée par une circulaire de M. François de Neufchâteau, ministre de l'intérieur, en date du 9 fructidor an VI (26 août 1798) : elle devait se lier à l'anniversaire de la fondation de la république, fête célébrée le 1er vendémiaire (22 ou 23 septembre) de chaque année, et se renouveler annuellement. Un jury, nommé par le gouvernement, était chargé de parcourir les places attribuées à chaque industrie, dans un local fourni par l'État, et de choisir les douze fabricants ou manufacturiers qui lui paraîtraient mériter d'être signalés à la reconnaissance publique, dans la fête du 1er vendémiaire.

Les conditions exigées des industriels français, pour être admis à cette espèce de concours, se réduisaient aux suivantes : justifier de leur qualité par la présentation de leur patente ; n'exposer en vente que des produits de leur industrie.

L'exposition eut lieu au Champ-de-Mars, où l'on construisit soixante arcades ou portiques, pour recevoir les produits des artistes et des manufacturiers. Ces arcades furent disposées en un parallélogramme, ou carré long, autour d'une place, et au centre on éleva un temple en l'honneur de l'Industrie.

Le troisième jour complémentaire an VI (19 septembre 1798), l'exposition publique fut ouverte avec solennité. A dix heures du matin, le ministre de l'intérieur se rendit à la maison du Champ-de-Mars, et de là au lieu de l'exposition par le milieu du cirque. Cette marche était réglée ainsi qu'il suit : 1° L'école des trompettes ; 2° un détachement de cavalerie ; 3° deux pelotons d'appariteurs ; 4° des tambours ; 5° musique militaire à pied ; 6° un peloton d'infanterie ; 7° les hérauts ; 8° le régulateur de la fête ; 9° les artistes inscrits pour l'exposition ; 10° les membres du jury ; 11° le bureau central ; 12° le ministre de l'intérieur ; 13° un peloton d'infanterie.

Le jury était composé de MM. Darcet, membre de l'Institut ; Molard, membre du Conservatoire des arts et métiers ; Chaptal, membre de l'Institut ; Vien, *id.*, peintre ; Gillet-Laumont, membre du conseil des Mines ; Duquesnoy, de la Société d'agriculture du département de la Seine ; Ferdinand Berthoud, horloger, membre de l'Institut ; Gallois, homme de lettres, associé de l'Institut.

Le ministre et le cortége firent le tour de l'enceinte consacrée à l'exposition, et, comme le temple de l'Industrie n'était point entièrement terminé, le ministre se plaça sur un tertre, et prononça un discours.

A cette exposition, on trouva réunis presque tous les genres de travaux exécutés dans les manufactures ou dans les ateliers. Les Bréguet, les Lemaire, les Lenoir, les Fortin, etc., y envoyèrent des chefs-d'œuvre dans l'horlogerie et dans les instruments de précision ; les La Rochefoucauld, les Boyer-Fonfrède, les Delaître, les Détrey, les Jullien, les Gombert, etc., firent voir quelles améliorations s'étaient déjà introduites dans la fabrication des cotonnades, des fils et étoffes de coton, des cotons cardés et filés par des machines, des bonneteries. Les Dihl et Guerhard, les Lebon, les Désarnod, les Potter, indiquèrent le degré de perfectionnement que nous atteindrions un jour dans les porcelaines, dans les cristaux et autres objets de l'économie domestique. Les Clouet, les Payen, exposèrent leurs produits chimiques, agents indispensables aux succès de presque tous les objets manufacturés. Les Didot, les Herhan, soumirent à l'approbation du public les ouvrages stéréotypés de nos meilleurs auteurs, ou imprimés d'une manière admirable. Enfin, les établissements soutenus par le gouvernement prouvèrent que la guerre punique faite à la nation française n'avait point tari la source des encouragements et des secours pécuniaires, donnés pour la production de ces chefs-d'œuvre de goût mis à la disposition de la munificence nationale.

Cette exposition surpassa toutes les attentes, et dut exciter déjà chez nos rivaux une juste et inquiète jalousie, quoiqu'une partie peu considérable de la France y eût con-

couru. Les fabricants éloignés n'avaient pu être instruits en temps utile, et sur quatre-vingt-dix-huit départements dont la France se composait alors, seize seulement envoyèrent des produits et fournirent cent dix exposants. La seconde et la troisième exposition eurent lieu en septembre 1801 et 1802, sous le ministère de M. Chaptal, dans la grande cour du Louvre, où furent élevés cent quatre portiques d'architecture romaine. Elles durèrent, l'une six, et l'autre sept jours.

En 1798, contraint par les règlements, le jury ne put accorder les distinctions du premier ordre qu'à douze manufacturiers ou artistes, à treize les mentions honorables ou distinctives du second ordre.

En 1801, le jury décerna quatre genres de récompenses : des médailles d'or, des médailles d'argent, des médailles de bronze, et des mentions honorables. Il décida, en même temps, qu'il plaçait au rang des médailles d'or et d'argent les distinctions du premier et du second ordre accordées en 1798.

Le jury, en 1802, distribua 20 médailles d'or, 31 d'argent et 42 de bronze.

La quatrième exposition n'eut lieu qu'en septembre 1806, après un intervalle de quatre années, sous le ministère de M. de Champagny. L'emplacement, proportionné à la quantité d'objets qu'on devait exposer, fut pris cette fois sur la place de l'hôtel des Invalides, où l'on construisit cent vingt-quatre portiques, auxquels furent annexées onze salles de l'administration des ponts et chaussées, alors installée dans le voisinage. Le jury décerna des distinctions de cinq ordres : 27 médailles d'or ; 63 médailles d'argent de première classe ; 53 médailles d'argent de seconde classe, équivalentes aux médailles de bronze des expositions précédentes ; 326 mentions honorables, et 44 simples citations. Le public fut admis à jouir pendant vingt-quatre jours, du 25 septembre au 19 octobre, du spectacle national de cette quatrième exposition.

Le nombre des exposants, toujours croissant à chaque exposition nouvelle, une seule exceptée, était à la neuvième, (en 1839), trente fois plus considérable qu'il ne l'avait été à l'origine. En effet,

La première exposition a réuni	110 exposants en	1798.
La deuxième,	220	1801.
La troisième,	540	1802.
La quatrième,	1 422	1806.
La cinquième,	1 662	1819.
La sixième,	1 648	1823.
La septième,	1 795	1827.
La huitième,	2 447	1834.
La neuvième,	3 381	1839.

Avouer ses défauts quand on en est repris, c'est modestie ; les découvrir à ses amis, c'est ingénuité, c'est confiance ; mais les aller prêcher à tout le monde si l'on n'y prend garde, c'est orgueil. CONFUCIUS.

CHANT DU BERCEAU.

Dors, fils de mon cœur, toi qui es ma vie, ferme bien tes jolis petits yeux. Tout est serein, tout est silencieux comme la tombe. Dors en paix, je chasse les mouches loin de toi.

Le temps est encore doré pour toi. Plus tard, hélas ! plus tard il n'en sera plus ainsi. Quand les soucis entoureront ton lit, cher enfant, alors tu ne dormiras plus si tranquillement. Les anges du ciel, charmants comme toi, planent sur ton berceau et te sourient doucement. Plus tard ils viendront encore, mais pour essuyer tes larmes.

Dors, fils de mon cœur. La nuit descend ; ta mère est assise près de toi et veille. Qu'il soit tard ou matin, enfant bien aimé, l'amour d'une mère ne s'endort jamais.

UN CHEMIN DE FER AMÉRICAIN.

UNE VILLE MANUFACTURIÈRE DES ÉTATS-UNIS.

Endurcis par le spectacle, devenu, hélas ! trop habituel, de la misère des classes manufacturières en Europe, nous acceptons ces maux comme les suites obligées d'un grand mouvement commercial, d'un vaste développement de civilisation. Il y a cependant des contrées, plus favorisées que les nôtres, il est vrai, mais où la production de la richesse s'allie à la moralité, au bien-être du travailleur ; où des manufacturiers prennent au sérieux la responsabilité de la vie, de la santé, des mœurs de la population ouvrière qu'ils emploient. Quand de pareils exemples ne serviraient qu'à élargir notre point de vue, qu'à nous montrer les réformes possibles et praticables, ils seraient certainement utiles. Nous ne saurions avoir un meilleur guide dans une excursion de ce genre que Charles Dickens, écrivain qui a peint avec tant de vérité les souffrances, les vertus et les vices du pauvre.

« Ce fut, dit-il, en me rendant de Boston à Lowell que je fis connaissance pour la première fois avec un chemin de fer américain.

» Il n'y a point de voitures de première et de seconde classe, de diligences et de wagons comme en Angleterre et en France, mais seulement la voiture des hommes et celle des femmes. La principale différence que j'y aie vue, c'est que dans la première tout le monde fume, et que personne ne fume dans la seconde. Comme un blanc ne voyage jamais avec un noir, il y a aussi le wagon des nègres, peint de couleur sombre par déférence pour les occupants, sorte de vaste caisse incommode et mal faite, dans le genre de celle où s'embarqua Gulliver en quittant le royaume de Brobdignag. En somme, le départ se compose d'un grand vacarme, de beaucoup de tangage et de roulis, de la vue d'un long mur sans fenêtre, d'une locomotive, de cris, de sifflements et du son d'une cloche.

» Les voitures ressemblent en grand à de vieux omnibus mis à la réforme ; elles tiennent trente, quarante, cinquante personnes. Les siéges, au lieu de s'étendre d'un bout à l'autre, sont placés en travers ; il y a place pour deux sur chacun ; ils règnent des deux côtés de la caravane. Un étroit passage, ménagé au milieu, aboutit à une porte aux deux extrémités. Un poêle alimenté de charbon de bois ou de houille, et presque toujours chauffé au rouge, occupe le centre de la voiture. La chaleur est intolérable, et vous voyez l'air chaud osciller entre vous et les objets comme le fantôme de la fumée.

» Beaucoup de maris qui accompagnent leurs moitiés prennent place avec elles dans la voiture des dames ; beaucoup de ces dernières aussi voyagent seules ; car une femme peut aller d'un bout à l'autre des États-Unis avec la certitude d'être traitée partout de la façon la plus polie et la plus courtoise. Le conducteur, garde ou receveur, comme il plaira l'appeler, ne porte point d'uniforme. Il se promène du haut en bas de la voiture à sa fantaisie, en sort s'il veut, s'appuie contre la porte les deux mains dans ses poches, vous dévisage si vous êtes étranger, ou lie conversation avec les voyageurs. Un nombre immense de journaux circulent, peu sont lus. Chacun parle à son voisin, à vous, à tout autre vers qui il se sent attiré. Si vous êtes Anglais, votre interlocuteur s'informe si ce chemin de fer ne ressemble pas aux chemins de fer d'Angleterre. Vous dites : Non. — Il répond : Oui ? en manière d'interrogation, et demande en quoi consistent les différences. Vous les énumérez une à une, et à chacune et à toutes, il répond : Oui ? (toujours avec un point d'interrogation.) Alors il se hasarde à penser que l'on ne voyage pas si vite en Angleterre. Vous répliquez que : Si ; et il dit encore : Oui ? (toujours avec point d'interrogation ;) mais il est évident qu'il n'en

croit rien. Après une longue pause, il remarque, s'adressant en partie à vous, en partie à la pomme de sa canne, que « les *Yankees*, autrement dit les Américains, passent pour un peuple qui va de l'avant! » A quoi vous dites : Oui ; et il fait écho, mais affirmativement cette fois. Si vous baissez une glace pour regarder le paysage, il vous annonce que derrière cette colline, à trois milles et quelque chose de la prochaine station, il y a une ville *convenable*, dans un site *piquant*. Il *compte* que c'est là que vous vous rendez. Votre réponse négative entraîne nécessairement une série de questions sur le but de votre voyage, sur la *route* que vous devez suivre, prononcée toujours à l'américaine *raout*. Quelque part que vous alliez, vous apprenez invariablement que vous n'y pourrez arriver sans d'immenses difficultés, sans de formidables périls, et que les belles et grandes choses à voir sont dans une tout autre direction.

» Si une dame prend à gré la place d'un voyageur, le monsieur qui l'accompagne en donne aussitôt avis à ce dernier, qui s'empresse de céder poliment son siége. De vives discussions s'engagent sur la politique, les banques commerciales et les cotons. Les gens paisibles évitent la question de la présidence, attendu qu'une nouvelle élection devant avoir lieu plus ou moins prochainement, les partis sont fort animés.

» Il y a rarement plus d'un tracé de deux *rails*, excepté quand une nouvelle route s'embranche sur la principale. Le chemin est donc fort étroit et la vue très bornée, surtout au fond des tranchées. A fleur du sol, le pays est d'une grande uniformité : pendant plusieurs milles, vous voyez fuir une suite d'arbres rabougris, les uns abattus par la hache, d'autres renversés par le vent, quelques uns à demi déracinés que soutiennent leurs voisins; d'énormes souches gisent enfouies dans le marécage; plusieurs y pourrissent et se dissolvent en une multitude de copeaux spongieux. Le terrain se compose en entier de ces fragments vermoulus; chaque mare d'eau stagnante est recouverte d'une croûte de poussière végétale. Ce ne sont de tous côtés que troncs d'arbres, branches, souches, passant par tous les degrés du déclin et de la décomposition.

»Tout-à-coup vous traversez en quelques rapides minutes un pays découvert où reluit au soleil un brillant lac, un étang aussi vaste, aussi large que plus d'une belle rivière anglaise, mais si petit ici qu'à peine a-t-il un nom. Vous commencez à entrevoir dans le lointain une ville avec ses maisons nettes et blanches, ses frais portiques, son église et son école toutes pimpantes, neuves, et *tirées à quatre épingles*; mais rrrr ! à peine les avez-vous aperçus que tout disparaît. Le sombre rideau se tire encore une fois à vos côtés; les arbres rabougris reviennent: les troncs renversés, les souches pourries succèdent; l'aspect est si fort le même qu'on croirait marcher à reculons.

» Le convoi s'arrête à une station au milieu des bois, où il paraît aussi impossible que quelqu'un puisse avoir la moindre fantaisie de descendre, qu'il semble peu probable de trouver dans ces déserts un être humain prêt à monter. Le train franchit la barrière à laquelle il n'y a point de porte, point d'inspecteur, point de signal; rien qu'une arcade de bois à peine dégrossi, sur laquelle on lit : *Quand la cloche sonne, regardez venir la locomotive!* Celle-ci souffle, rugit, reprend sa course haletante, plonge dans la forêt, ressort au grand jour, fait résonner sous son poids les frêles arcades, tonne sur la terre ferme, passe comme un trait sous le pont de bois qui intercepte la lumière une seconde, un clin d'œil, réveille tout à-coup les échos endormis de la principale rue d'une grande ville, et se précipite enfin au plus fort de la mêlée, suivant, tête baissée, le milieu de la route. Là, des artisans travaillent de leur métier, des gens se montrent sur le seuil des portes, aux fenêtres des maisons; de petits garçons jouent aux billes et enlèvent leurs cerfs-volants; les hommes fument, les femmes parlent. les enfants se traînent à quatre pattes; des pourceaux fouillent la fange, des chevaux indomptés se cabrent et ruent à quatre pas des rails. Là, au milieu de ce vivant tumulte, le dragon qui vomit l'eau et le feu court avec son train de chars, lançant dans toutes les directions une pluie d'étincelles brûlantes. Tonnant, sifflant, mugissant, haletant, le monstre altéré s'arrête enfin sous une large voûte pour boire; les curieux s'amassent alentour, et vous avez le temps de respirer !

» J'étais attendu à la station de Lowell par un gentilhomme qui prend une part active à la direction des importantes manufactures de cette ville. Me confiant à son obligeance, je me dirigeai aussitôt avec lui vers le quartier de la ville où sont situées les fabriques, but principal de ma visite.

» Quoique encore mineure, car, si ma mémoire ne me trompe, cette cité manufacturière ne compte pas vingt et un ans d'existence, la ville de Lowell est grande, riche, peuplée. Des signes de jeunesse qui attirent les yeux tout d'abord lui prêtent un caractère étrange assez amusant pour un nouveau débarqué de l'ancien monde. C'était par un sale jour d'hiver, et rien dans la ville ne me paraissait vieux, sauf la boue amoncelée dans quelques endroits jusqu'à la hauteur du genou, et qui avait peut-être été déposée là lors du retrait des eaux après le déluge. Ici, une église de bois toute neuve, n'ayant ni clocher ni peinture, ressemblait, à s'y méprendre, à une énorme caisse sur laquelle on n'avait pas encore mis d'adresse. Plus loin, c'était un grand hôtel dont les murs et les colonnades étaient si minces, si cassants, si légers, qu'on eût dit un château de cartes. J'eus grand soin de retenir mon souffle en passant, et je tremblai à la vue d'un ouvrier sorti d'une des lucarnes du toit, de peur que, frappant étourdiment du pied, il n'écrasât l'édifice et ne croulât avec lui. Il n'y a pas jusqu'à la rivière qui met les roues en mouvement (car toutes les fabriques de Lowell ont l'eau pour moteur), qui n'emprunte un aspect neuf aux frais bâtiments de briques rouges et de bois peints qu'elle mire dans ses ondes; c'est une jeune rivière aussi turbulente, aussi étourdie, aussi bouillonnante avec ses murmures et ses cascades, qu'on la peut désirer en ce pays nouveau. On jurerait que chaque boutique de boulanger, d'épicier, de relieur, et de toute autre espèce de négoce, vient d'ouvrir pour la première fois. Les pilons et les mortiers d'or qui brillent, comme enseigne, sur les volets du droguiste paraissent sortir tout frais moulus de chez l'orfèvre. Lorsque je vis au coin d'une rue un enfant âgé de quelques semaines au cou de sa nourrice, je me surpris à me demander naïvement d'où il pouvait venir, n'imaginant pas qu'il eût pu naître dans une ville à peine née elle-même.

» Il y a différentes manufactures à Lowell; chacune appartient à une *corporation*, selon la phraséologie américaine; en Angleterre, nous dirions à une compagnie d'actionnaires ou de propriétaires. J'en ai visité plusieurs, entre autres une fabrique de tissus de laine, une manufacture de tapis, une filature de coton. J'en ai examiné attentivement chaque partie; je les ai vues en pleine activité, dans les conditions ordinaires, sans que rien fût préparé ou caché, telles enfin qu'elles fonctionnaient tous les jours. J'ajouterai que je connais bien nos villes manufacturières d'Angleterre; que j'ai visité de même, à l'improviste, et dans le plus grand détail, plusieurs fabriques de Manchester et autres lieux. »

La fin à une prochaine livraison.

HISTOIRE DU COSTUME EN FRANCE.

(Voy. p. 59.)

DOUZIÈME SIÈCLE.

Barbe. — Au douzième siècle, la barbe régnait encore en France. Pointue d'abord et placée à l'extrémité du menton, elle se modifia insensiblement; quelques uns la réuni-



(Louis VII, dit le Jeune. — D'après Montfaucon.)



(Prince, Princesse, Arbalétrier. — D'après Herbé.)



(Noble et Dames nobles. — D'après Beaunier.)



(Bourgeois et Artisans. — D'après Willemin.)

rent pour la seconde fois avec les moustaches, de manière à encadrer la bouche ; le plus grand nombre se contenta de ne point raser la lèvre inférieure, et pour la troisième fois parurent en France les barbes en toupet. Cette mode disparut sous le règne de Louis-le-Jeune ; les moustaches furent elles-mêmes supprimées. Les historiens contemporains remarquent qu'il n'y eut plus que les habitants des campagnes, ou ceux qui, ayant fait le voyage de la Terre-Sainte, désiraient en conserver les marques, qui conservèrent leur barbe. Tous les mentons étaient rasés lorsque le douzième siècle expira.

Les statuts des ordres religieux, établis ou réformés pendant les douzième et treizième siècles, déterminent quand et comment les moines doivent couper leur barbe. Cette opération se faisait tous les quinze jours depuis l'équinoxe d'hiver jusqu'à l'équinoxe du printemps, et tous les dix jours pendant le surplus de l'année.

Les religieux laïcs ou frères convers étaient assujettis à des règles plus sévères : ils ne pouvaient se raser qu'une fois chaque mois. La manière dont ils devaient se raser le visage et la tête différait de celle prescrite aux autres religieux. Le convers qui s'écartait de la forme voulue était condamné, pour la première fois, à ne manger que du pain et à ne boire que de l'eau pendant quatre samedis consécutifs ; et en cas de rechute, à la prison.

Costume de Louis VII. — La figure de Louis VII, dit le



(Templiers. — D'après Mifliez.)

Jeune, dont nous donnons un dessin, est empruntée au célèbre manuscrit de Du Tillet ; c'est la copie de la statue qui décorait la tombe de ce monarque, à l'abbaye de Barbeau. Cette statue était coloriée et dorée, et les couleurs adoptées par Du Tillet pour chaque partie du vêtement sont exactement les mêmes que celles de la statue. Le costume de ce prince est conforme à tout ce que l'on connaît de ce genre. On remarque seulement, sur la manche de la tunique de dessous, à l'endroit du coude, une pièce brodée, de forme quadrangulaire, terminée par de petites pattes. La large bande ornée qui traverse le buste sous le manteau semble être une première ceinture placée très haut et d'une manière inusitée.

Costumes de femmes et d'hommes de différentes conditions. — Lévesque de La Ravalière a publié, dans le t. XVIII des Mémoires de l'Académie des inscriptions, quelques bas-reliefs d'ivoire représentant divers sujets empruntés à un roman de chevalerie. Les figures portent le costume adopté sous Louis-le-Gros : on y voit une reine avec une robe boutonnée par devant ; les manches le sont aussi depuis le coude jusqu'à la main ; le manteau, ouvert par côtés pour y passer les bras, est garni d'un grand collet qui laisse le haut de la poitrine découvert, et se termine par deux grandes pointes. Les robes des autres femmes ne diffèrent de celle de la reine qu'en ce qu'elles ne sont pas ouvertes par devant ; quelques robes ont une double manche ; celle de dessus s'élargit en descendant, et se termine au haut de l'avant-bras. Plusieurs femmes n'ont qu'un simple ruban autour de la tête. Les dames de la cour portent ce ruban garni de fleurs ou de fleurons ; plusieurs ont de plus une espèce de mentonnière, et d'autres un claque-oreille, coiffure dont les bords étaient pendants. Celles qui sont dans la foule, parmi le peuple, ont un voile ou un chaperon. Dans ces mêmes bas-reliefs, l'habit des hommes ne diffère de celui des femmes qu'en ce qu'il ne descend qu'à mi-jambes. Leur chaperon, festonné quelquefois par le bas, couvre leurs épaules et le haut de la poitrine, et ils ont un bonnet par-dessous.

Costumes militaires. — Les chevaliers portent une jaque de mailles qui couvre les bras et les jambes ; ils portent aussi une cotte d'armes qui tombe jusqu'aux genoux ; une grève ou plaque de métal couvre le devant de leurs jambes ; leur casque est garni d'une visière ; leur lance, terminée par une espèce de trèfle et ornée d'une flamme, est du genre de celles qu'on appelait courtoises. La jaque de mailles avait quelquefois un capuchon de même, sur lequel on mettait un casque rond fait comme une calotte profonde.

Le piéton arbalétrier que nous publions est tiré d'un ancien monument contemporain. Il est revêtu d'une de ces

jaques de cuir de cerf, espèce de justaucorps que, plus tard, Louis XII fit prendre aux francs-archers. Ces jaques, bourrées entre les toiles ou l'étoffe dont elles étaient composées, s'appelaient aussi bucque, et gambessous ou gambeson. Le chaperon, casque ou bonnet de mailles, servant d'armure de tête, et auquel on donnait également le nom de chapeau et de chapelel, est d'une seule pièce, ainsi que le gorgerain. Une robe sans manches, passée par-dessus le justaucorps, s'arrête à mi-jambes. Une arbalète complète l'habillement de ce fantassin. Le concile de Latran défendit, en 1139, l'usage de l'arbalète. Louis-le-Jeune se conforma à cette décision, et on ne reprit cette arme que sous Philippe-Auguste.

Les Templiers, ou chevaliers de la milice du Temple, institués au commencement du douzième siècle par des croisés français, portaient un habit et un manteau blancs, d'abord sans croix, puis ornés d'une croix rouge. En temps de guerre, ils étaient cuirassés, avec une robe blanche et un manteau par-dessus la cuirasse. Leur coiffure ordinaire était une espèce de petite capuce. Les écuyers, frères servants ou domestiques n'avaient que des manteaux noirs; et s'ils n'en trouvaient point de noirs, ils devaient, d'après les statuts de l'ordre, les porter de l'étoffe que fournissait le pays où ils étaient, mais de couleur commune.

Costume des laboureurs. — Au douzième siècle, le vêtement principal des laboureurs est le sayon, qui ne passait pas les genoux. Mais la plupart d'entre eux mettent par dessus un surtout ample et court, de forme variée, et dont les noms devaient varier comme la forme. Chez l'un, ce surtout, pourvu d'un capuchon, ressemble exactement au bardocuculle gaulois; chez l'autre, ce vêtement, sans ouvertures latérales et sans manches, est la chasuble primitive, *casula*, ainsi appelée, parce qu'elle enveloppait l'homme comme une petite maison. Or, cette espèce de fourreau, dont les vicissitudes de la mode firent abandonner l'usage aux seuls ecclésiastiques dans l'exercice des fonctions du sacerdoce, était primitivement, c'est-à-dire vers la fin de la domination romaine, commun à toutes les classes de la société. On ne doit donc pas s'étonner de le retrouver au douzième siècle chez des habitants de la campagne, enclins, comme on sait, à se transmettre leurs habitudes de génération en génération pendant des siècles.

Le chaperon et autres ornements de tête. — Le chaperon était un ornement de tête dont quelques auteurs font remonter l'origine jusqu'aux premiers temps de la monarchie. Molé au contraire, dans son histoire des Modes françaises, pense que cet ajustement, adopté par l'un et l'autre sexe, ne parut en France que vers le douzième siècle : il succéda aux chapes, dont il n'était qu'un diminutif, ou plutôt dont il faisait partie. Cette coiffure fut longtemps à la mode; et l'on voit dans le roman de la Rose, qu'on disait deux têtes dans un chaperon, comme on dit à présent deux têtes dans un bonnet. Les dames de qualité avaient des chaperons de velours; les autres des chaperons de drap. Plus un homme était élevé en dignité, plus il donnait d'ampleur à son chaperon et le surchargeait de fourrures. Les personnes sans titres, sans qualité, portaient des chaperons étroits, pointus et non fourrés.

La cornette était presque toujours attachée au chaperon : c'était une espèce de béguin de toile, long d'environ 48 centimètres, uni et découpé : il servait à serrer le chaperon autour de la tête, et à l'assujettir soit sur le bonnet, soit sur le mortier.

Le mortier fut une des premières coiffures dont les grands et le peuple firent usage. Peu à peu sa forme changea, et les ducs, les barons, les présidents furent les seuls qui le conservèrent en quelque sorte dans toute son intégrité.

L'aumusse et le bonnet, ou barrette, étaient plus ou moins justes à la tête, plus ou moins aplatis, et communs aux ecclésiastiques et aux laïcs.

C'était une marque de deuil de porter le chaperon ravalé ou rabattu sur le dos sans fourrure. La cornette se roulait autour du cou et se projetait par derrière. C'est sans doute pour cette raison que les gens de robe dans le deuil ont, plusieurs siècles durant, porté un large morceau d'étoffe divisé en deux parties inégales; imitation imparfaite du chaperon déployé et de l'extrémité de la cornette rejetée par derrière.

Ces divers ajustements, commodes pendant l'hiver, étaient mis à l'écart pendant l'été. On prenait alors des ornements de tête plus agréables et plus légers, tels que les couronnes, les chapels ou chapelets; on avait même recours à la frisure, en se bornant toutefois à rouler l'extrémité des cheveux.

Aumônières. — Les *escarcelles* (du mot italien *scarcella*, bourse), appelées aussi *aumônières*, parce qu'on y mettait les aumônes à distribuer, étaient portées suspendues ou fixées à la ceinture par des ganses, des courroies ou des chaînettes. L'usage en est fort ancien, puisque le moine d'Angoulême, historien de Charlemagne, parle de l'aumônière d'or, *pera peregrinalis aurea*, que l'on suspendit par-dessus les habits impériaux de ce monarque, lorsqu'on le descendit dans le tombeau. Mais il est certain que cet usage devint surtout universel à l'époque des croisades. L'escarcelle était alors, comme on sait, un des insignes par lesquels se distinguaient les pèlerins de la Terre-Sainte, et nul voyageur d'outre-mer, pèlerin ou croisé, n'aurait entrepris son périlleux voyage, avant d'avoir reçu des mains d'un prêtre la croix, l'escarcelle et le bourdon. Les rois eux-mêmes se conformaient à cette obligation, et Du Cange (Dissertation sur l'escarcelle et le bourdon des pèlerins) a extrait des historiens une foule de passages qui établissent la réalité de ce fait. C'était à Saint-Denis que les rois prenaient l'escarcelle de pèlerin, *sporta peregrinationis*, avec l'oriflamme et le bourdon, lorsqu'ils partaient pour la Terre-Sainte. Des pèlerins, l'usage de l'escarcelle passa aux bourgeois, aux nobles, à toutes les classes de la société, se prolongea sans interruption pendant plusieurs siècles, et ne cessa guère qu'à la fin du seizième.

TOLLAR L'INDIEN.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 62, 78, 93, 117.)

§ 6.

La plupart des routes de l'Inde sont moins des routes que des directions suivies par les voyageurs. Tracées par le passage des caravanes sans avoir été soumises à aucun travail préalable et sans être l'objet d'aucun entretien, elles sont toujours désagréables, souvent difficiles, et quelquefois complétement impraticables pour les chariots : aussi le docteur avait-il renoncé à ces derniers, et n'employait-il que des bêtes de somme pour les transports nécessités par son changement de résidence. Les plus lourds bagages étaient placés sur des éléphants, devant lesquels marchait un Indien qui, de la voix, leur indiquait la direction, les avertissait des obstacles ou des ornières, tandis que sur leurs cous étaient assis les *mahouts* (cornacs), chargés de leur faire presser le pas au moyen de l'aiguillon, ou de les arrêter en les frappant sur le nez. Derrière venaient les chameaux, puis les chevaux montés par les domestiques du docteur.

Tollar s'était chargé de conduire le poney de miss Eva; mais il s'aperçut bientôt que sa frêle monture ne pouvait suivre le reste de la caravane, et dès le second jour il dut se décider à se laisser devancer et à cheminer seul.

L'aspect du pays qu'ils traversaient était bien propre, du reste, à le dédommager de cette lenteur forcée. A droite

coulait un des bras du Gange, parsemé d'îles verdoyantes et sillonné par les voiles des barques indiennes, tandis qu'à gauche s'élevaient les montagnes couvertes de forêts sombres. Dans l'intervalle, la plaine, richement cultivée, était entrecoupée de nombreuses aldées ; et, de loin en loin, une pagode, assise entre son étang et son bosquet de tamariniers, montrait ses toits ornés et faisait entendre le *combou* de ses brames.

Un jour que Tollar passait, au petit pas de son cheval, devant un de ces temples, un cavalier sortit tout-à-coup du petit bois qui longeait le chemin, et l'aborda en lui adressant les souhaits de bonheur qui accompagnent le salut indien.

C'était un homme de moyen âge, aux vêtements grossiers, à la peau ridée par le soleil ; et sans les trois raies de son front, qui annonçaient un adorateur de Vichnou, on l'eût pris pour un de ces bohémiens de l'Inde connus sous le nom de mahométans zinganes.

Ses manières mêmes eussent pu confirmer ce soupçon. Il était gai, causeur, et tous ses mouvements indiquaient une résolution singulière. Son cheval, vif comme lui, quoique maigre et petit, n'avait pour tout harnais qu'une corde et un vieux tapis. Sur la croupe était attaché un paquet peu volumineux auquel pendait une gourde d'arrak.

Le nouveau venu se familiarisa bientôt avec Tollar, auquel il apprit qu'il se nommait Lantou et qu'il se rendait à Patna pour un pèlerinage ; il ne tarda pas à apprendre également ce qu'était le jeune homme et où il allait. Tout en l'interrogeant, il tournait autour de lui, semblait soupeser de l'œil son bagage et estimer sa monture. Tollar commença à entrer en défiance. Il savait le pays infesté de ces bandits appelés *thags* qui suivent les voyageurs sous prétexte d'abréger la route par la causerie, et qui, au moment où ils s'y attendent le moins, leur jettent au cou un nœud coulant, les renversent de cheval et les dépouillent. Pour comble d'embarras, le jour allait tomber. Ils étaient encore loin du tchaouvadi où l'on pouvait s'arrêter, et une partie de la route devait nécessairement se faire de nuit en compagnie de Lantou, dont les allures devenaient de plus en plus inquiétantes.

Le jeune Indien ne savait à quoi se déterminer, lorsqu'un grand bruit de voix et de chevaux arriva tout-à-coup jusqu'à lui. Espérant que ce pouvait être une caravane, il pressa le pas de son poney, tourna un fourré, et arriva devant un campement de cipayes.

Tout le monde sait que l'on donne ce nom aux Indiens enrégimentés par la Compagnie, qui n'a presque point d'autre armée. Les cipayes, armés à l'européenne, exercés d'après notre tactique, et commandés par des officiers anglais, ont cependant un aspect particulier qui leur ôte toute ressemblance avec nos soldats. Malgré leurs habits rouges, à revers jaunes pour les cavaliers, et à brandebourgs blancs pour les fantassins, il y a, dans leurs coiffures de carton entourées d'un turban, dans leurs pantalons ne descendant que jusqu'aux genoux, dans leur allure surtout, quelque chose de barbare qui révèle leur origine. On sent que cette armée ne porte point ses armes et ne suit pas son instinct. Elle a appris notre art militaire, mais elle ne le sent pas ; ce sont des machines de guerre montées à l'européenne plutôt que des soldats européens. Il y a d'ailleurs dans la constitution même de ces corps un empêchement à ce qu'ils puissent jamais prendre l'esprit militaire de notre armée : tous sont mariés, et se font suivre de leurs femmes et de leurs enfants ; chaque cavalier a, de plus, deux palefreniers, le *cavallaire*, qui soigne son cheval et lui fait cuire des lentilles, et l'*herbaire*, chargé d'aller chercher l'herbe qu'il doit arracher brin à brin.

Le détachement rencontré par Tollar était composé de vingt cavaliers, qui, avec leurs familles et leurs serviteurs, formaient une troupe de plus de cent personnes. Le jeune Indien témoigna l'intention de passer la nuit dans ce bivouac, malgré les sollicitations de son compagnon, qui voulait le faire poursuivre jusqu'à un tchaouvadi encore éloigné de quelques milles. Lantou, voyant qu'il débridait son poney, parut hésiter s'il resterait ; mais il se décida enfin à le quitter, et continua brusquement son chemin sans prendre congé.

Tollar repartit le lendemain, et atteignit, sans nouvelle rencontre, la résidence d'été, où miss Eva était déjà arrivée avec son père, et où il reprit ses occupations habituelles.

L'une des plus ordinaires, lorsque M. Dumfries ne l'employait point à copier de manuscrit, était la recherche des oiseaux destinés à la volière de miss Eva. Tollar parcourait dans ce but les rives du Gange et les forêts, s'exposant à la rencontre des crocodiles, des tigres et des boas, sans autre arme qu'un poignard malais caché dans sa ceinture.

Un matin que le docteur attendait quelques amis et ne pouvait lui préparer de travail, il descendit jusqu'au fleuve, qui baignait les murs du jardin, et, montant dans un *massouli* (1) léger dont il se servait pour ses excursions, il gagna un point de l'autre rive qu'il n'avait pas encore visité. Miss Eva était souffrante depuis quelques jours, et le jeune Indien en cherchait plus ardemment tout ce qui pouvait lui plaire et la distraire de son mal.

Après avoir attaché sa barque d'écorce au rivage, il traversa les fourrés de roseaux qui le bordaient, et arriva à la forêt qu'il avait aperçue de l'autre rive. Elle était presque entièrement composée de tecks ou de pounas, dont le feuillage formait une sorte de dôme gigantesque. Au-dessous s'étendaient de longues voûtes sombres, entrecoupées de clairières fleuries.

Tollar s'enfonça sous ces arcades ombreuses avec une sorte d'hésitation. Mille rumeurs étranges bruissaient autour de lui. A chaque instant une antilope, un cerf ou un taureau sauvage, effrayé de son approche, bondissait dans l'ombre et s'enfuyait vers les lieux les plus touffus. Le jeune Indien s'aperçut bientôt qu'il avait eu tort de s'engager sous ces ombrages, et que ses recherches y seraient inutiles. Les arbres étaient si élevés qu'une balle de mousquet n'eût pu en atteindre le sommet, et les chants des oiseaux qui y avaient déposé leurs œufs n'arrivaient que confus et affaiblis comme s'ils fussent venus des nuages. Il chercha, en conséquence, à retourner en arrière ; mais les traces de ses pas étaient déjà effacées sur l'herbe fine de la forêt. Il s'égara au milieu des mille routes qui s'entre-croisaient, crut se reconnaître, s'égara de nouveau, et finit par perdre toute direction.

Les heures s'écoulèrent en vaines recherches pour trouver une issue. Le jour allait baisser ; la fatigue et la faim commençaient à se faire sentir : Tollar comprit que s'il ne réussissait point à regagner le Gange il était perdu. Cherchant donc à s'orienter sur les rayons du soleil couchant, il fit un dernier effort, poursuivit sa route à travers tous les obstacles, et arriva enfin à la lisière de la forêt.

Mais ses forces étaient complétement épuisées ; il fut obligé de se laisser tomber à terre, et y resta quelque temps dans un état de langueur qui ressemblait à un évanouissement.

Cependant le vent frais qui venait du fleuve finit par le ranimer ; il redressa la tête et chercha à se reconnaître. A sa droite se trouvait le fourré de roseaux qu'il avait traversé le matin ; à sa gauche, une pagode ; et devant, le fleuve, sur lequel flottait une grande barque dont on carguait les voiles. Cette vue lui rappela le massouli qu'il avait laissé attaché au rivage. Il allait se relever pour le rejoindre, lorsqu'un bruit de voix qui retentit à quelques pas l'arrêta. Deux hommes venaient d'arriver aux bords de l'étang de la

(1) Bateau d'écorce.

pagode, et Tollar, qui n'était séparé d'eux que par la touffe de roseaux qui le cachait, crut les entendre prononcer le nom du docteur Dumfries. Etonné, il se souleva sur ses genoux, écarta doucement les roseaux, et resta stupéfait à la vue du tadin Kallu et de l'aventurier Lantou. Celui-ci parlait vivement selon son habitude, et semblait adresser au fakir une prière pressante.

— Songe à la récompense que tu as reçue de moi, disait-il au tadin; il y avait en argent et en pierres précieuses de quoi te rendre riche pour le reste de tes jours.

— Et penses-tu que je ne l'aie point gagnée? répliqua Kallu avec emphase. J'ai visité pour toi le lotus du monde, Bénarès, bâtie sur la pointe du trident de Chiva, et j'ai fait neuf fois le tour de son temple en mesurant l'espace avec ma poitrine; j'ai assisté à la fête de Kali, un fer rouge dans chaque main et la langue percée d'un poignard; enfin je me suis fait enterrer jusqu'à la ceinture au grand *herdouar* (1) d'Ellora : je suis resté là trois jours, n'ayant d'autre défense contre les oiseaux du ciel que le mouvement de mes paupières.

— C'est bien, interrompit Lantou d'un air satisfait, de telles pénitences doivent expier tout mon passé; mais j'en veux une qui puisse racheter le présent.

— Tu persistes donc dans ton projet?

— Plus que jamais. Toutes mes précautions sont prises : j'ai avec moi, dans cette barque, trente lascars bien armés, et les serviteurs de l'Anglais sont à la fête de Mourchedabad; il n'y a à la résidence que des femmes qui prendront la fuite.

— Et quand comptes-tu attaquer sa demeure?

— Dès qu'il fera nuit.

— Les portes seront fermées.

— J'ai un plan...

Ici Tollar cessa d'entendre; les deux interlocuteurs s'étaient remis à marcher, et s'éloignèrent.

Mais ce qu'il avait appris était suffisant. En toute autre occasion, il eût regardé la rencontre de Kallu comme un bienfait du ciel, et n'eût songé qu'à obtenir de lui les révélations annoncées par sa mère; cette fois, il n'y pensa même pas : le danger que courait le docteur, et surtout miss Eva, l'absorba tout entier. Il se releva vivement, se glissa avec précaution au milieu du fourré de roseaux, et tâcha de gagner le fleuve sans être aperçu.

Il fut assez heureux pour arriver à l'endroit même où il était débarqué le matin, et pour y retrouver son massouli. Cependant, comme il était en vue des pirates et qu'il craignait d'éveiller leur défiance, il affecta de ne montrer aucun empressement, et détacha sa barque du rivage avec une sorte de nonchalance indifférente. Mais au moment où il allait pousser au large, une voix forte l'appela, le massouli fléchit sous le poids d'un nouveau passager, et il se trouva en face de Lantou qui venait de saisir un des avirons.

Son premier mouvement fut de reculer en portant la main à son poignard malais.

— Eh bien! s'écria le pirate avec un éclat de rire, est-ce que tu ne reconnais pas tes anciens compagnons de route?

— Parfaitement, balbutia Tollar, comprenant aussitôt qu'il fallait avoir l'air de tout ignorer.

— J'espère que tu n'as point oublié notre rencontre sur la route de Calcutta.

— Ni notre brusque séparation au campement des cipayes.

— Ah! oui, reprit Lantou, qui sentit le besoin de s'excuser; j'étais irrité de ton obstination; mais où vas-tu maintenant?

— Chez mon maître.

— De l'autre côté du fleuve... alors nous passerons ensemble.

(1) Fête.

Il s'assit, à ces mots, près du jeune Indien, et se mit à ramer.

Il y eut un assez long silence. Tollar observait le pirate, dont il cherchait à deviner les intentions; celui-ci se tourna tout-à-coup vers le jeune homme :

— Tu ne sais point où je vais? demanda-t-il gaiement.

— Non, répondit Tollar.

— Chez ton maître.

— Toi?

— Je sais qu'il a besoin d'un cornac pour ses éléphants.

— Et tu viens t'offrir?

— Oui.

— Je doute que le docteur t'engage sans te connaître.

— Il ne refusera pas, du moins, de m'essayer, observa Lantou, et je n'en demande pas davantage.

Tollar comprit que le pirate voulait seulement s'introduire dans la demeure du docteur afin de la livrer à ses complices : c'était là sans doute le plan qu'il avait confié au tadin, et dont le jeune homme n'avait pu entendre la révélation. Mais un heureux hasard avait mis celui-ci à même de faire tourner contre Lantou son propre stratagème; il résolut d'en profiter.

Le massouli venait d'aborder. Tollar en retira les avirons, conduisit son compagnon à la résidence, et le laissa dans une des salles basses en lui recommandant de l'attendre.

Il courut aussitôt à l'appartement du docteur, et apprit qu'il était parti avec ses hôtes pour la ville voisine, d'où il ne devait revenir que le lendemain. Il descendit rapidement aux salles de service; mais les domestiques indiens qui n'avaient point été emmenés par leur maître avaient profité de son absence pour prendre un congé : il trouva seulement quelques servantes qui lui annoncèrent que miss Eva était plus souffrante et venait de se mettre au lit.

Tollar désespéré ne savait à quoi se décider, lorsque deux des pions rentrèrent. Il leur raconta rapidement ce qui lui était arrivé, leur expliqua ce qu'il fallait faire; puis tous trois entrèrent dans la salle d'attente où se trouvait Lantou, le saisirent et le garrottèrent.

Un d'eux monta aussitôt à cheval pour avertir le docteur, tandis que l'autre montait sur la terrasse afin de faire sentinelle, et que Tollar gardait le prisonnier.

La fin à une prochaine livraison.

— Un savant Irlandais vient de calculer que si toute l'eau des courants qui arrosent l'Irlande était employée comme moteur dans les travaux de mécanique et de fabrication, elle donnerait une force égale à celle de 4 015 320 chevaux.

Si nous rêvions toutes les nuits la même chose, elle nous affecterait peut-être autant que les objets que nous voyons tous les jours. Et si un artisan était sûr de rêver toutes les nuits, douze heures durant, qu'il est roi, je crois qu'il serait presque aussi heureux qu'un roi qui rêverait toutes les nuits, douze heures durant, qu'il est artisan. Mais parce que les songes sont tout différents et se diversifient, ce qu'on y voit affecte bien moins que ce qu'on voit en veillant, à cause de la continuité, qui n'est pourtant pas si continue et égale qu'elle ne change aussi, mais moins brusquement, si ce n'est rarement, comme quand on voyage; et alors on se dit : Il me semble que je rêve; car la vie est un songe un peu moins inconstant. PASCAL.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

ALGÉRIE.

(Voy. p. 7, et les Tables des années précédentes.)

MOSTAGANEM.



(Vue de Mostaganem dans la province d'Oran. — Dessin de Yung.)

La ville de Mostaganem, l'une des plus importantes de la province d'Oran, située à environ 1 800 mètres de la mer, est bâtie sur les bords d'un ravin, au fond duquel coule une source abondante. Elle se compose de deux villes, Mostaganem et Matemore (en arabe, *Matmoura*), qui ont chacune une enceinte, et sont séparées par un riche vallon couvert de jardins. Matemore est en quelque sorte la citadelle de Mostaganem. Au sud, on voit les ruines d'une troisième ville, et au nord, au-delà du ravin, celles d'une quatrième (aujourd'hui Tijdid). Un fort, construit du côté de la partie de la ville la moins considérable et que nous avons appelé le fort de l'Est, est une espèce de polygone. Au sommet d'un mamelon escarpé qui domine la plage s'élève le marabout de Sidi-Mazouf.

On trouve dans Mostaganem une grande quantité de fontaines, tandis qu'à Matemore on est obligé d'aller puiser l'eau dans les aqueducs; mais presque toutes les maisons ont des puits.

La population musulmane et juive de Mostaganem est généralement industrieuse. Les femmes brodent, pour les Arabes, des bonnets dont la ville fait un grand commerce avec l'intérieur. Les hommes sont tous artisans, cultivateurs ou commerçants : ils fabriquent principalement des tapis, des couvertures, des haïks (tuniques de laine), et de la bijouterie. Sous le rapport commercial, cette ville peut acquérir une grande importance. C'est à Mostaganem que tendent naturellement à affluer les produits des vallées du Chélif. Les Arabes s'y rendent de préférence à cause de la proximité : ils y amènent des bœufs et des moutons; ils prennent en échange des calicots, des foulards, des soieries, des mouchoirs de coton et des toiles imprimées, de la soie, des verroteries, de la quincaillerie et des bonnets brodés. Les premiers chevaux indigènes dont nous ayons pu faire l'acquisition ont paru sur le marché de cette ville. L'absence d'un port est sans doute un sérieux obstacle à l'exportation comme à l'importation; mais le voisinage de celui d'Arzew permet d'y entreposer les marchandises destinées pour Mostaganem, ou les produits achetés sur ce marché.

Le territoire de Mostaganem était couvert autrefois d'une population nombreuse, de plantations et de cultures, de villes et de villages. Quand la paix sera affermie, il sera possible d'y créer des centres de colonisation européenne, et d'y rétablir les grandes exploitations agricoles qu'y fondèrent, au seizième siècle, un grand nombre de familles maures, attirées par la fertilité du sol. La culture du coton fut à cette époque importée avec succès dans cette partie de l'Algérie. Les villes de Mostaganem, de Tijdid, de Tijdida et de Mazagran, dont la domination sarrazine avait jeté les premiers fondements, comptaient ensemble à cette époque une population d'environ 40 000 âmes, et ne tardèrent pas à s'enrichir par le commerce. Les invasions espagnoles, les incursions des Arabes, l'incurie ou l'avidité des gouverneurs turcs, paralysèrent dans la suite ce mouvement, et, en 1830, au moment de la prise d'Alger, les habitants du territoire de Mostaganem produisaient à peine les objets nécessaires à leur consommation.

Les chroniques musulmanes font remonter au douzième siècle la fondation de la partie arabe de Mostaganem. Gouvernée d'abord par le chef sarrazin Yousouf, elle serait ensuite tombée aux mains d'un autre chef, Ahmed-el-Abd, dont les descendants auraient conservé cette possession jusqu'au seizième siècle, où les Turcs s'en emparèrent, sous le commandement de Khaïr-Eddin, surnommé Barberousse.

Ce dernier agrandit son enceinte, la fortifia, et de ce temps date l'importance de Mostaganem.

Maîtres d'Oran, les Espagnols avaient déjà fait plusieurs excursions jusqu'à Mazagran, lorsqu'en 1558, sur le rapport du comte d'Alcaudete, le conseil de guerre de Madrid autorisa l'expédition depuis longtemps projetée contre Mostaganem. A l'approche de l'armée espagnole, les habitants de Mazagran se réfugièrent à Mostaganem; le comte d'Alcaudete occupa leur ville, fit abattre son portail de marbre, et en fabriqua des boulets pour les pierriers qu'il avait amenés. Le Dey, informé de cette attaque, envoya des troupes au secours de la population de Mostaganem; l'armée espagnole fut mise en pleine déroute, et le comte d'Alcaudete lui-même perdit la vie dans ce combat. Depuis, les Espagnols ne firent plus aucune tentative contre Mostaganem.

A l'époque de la conquête d'Alger, des Turcs et des Koulouglis d'Arzew, de Mazagran et de Mostaganem se retirèrent dans la forteresse de cette dernière ville : ils étaient au nombre de 1 200; ils y furent rejoints par 157 Turcs de la milice algérienne venus d'Oran, après que les troupes françaises eurent pris possession de cette place. Les Arabes, excités par les agents de l'empereur de Maroc, firent tous leurs efforts pour déterminer la garnison à livrer la ville; Mostaganem n'ouvrit point ses portes et continua de se défendre. Pendant l'année 1832 et les six premiers mois de 1833, Mostaganem, dont les défenseurs recevaient une solde régulière de la France, ne cédèrent point aux attaques réitérées des Arabes, non plus qu'aux suggestions d'Abd-el-Kader, jusqu'au moment où, craignant de voir cette ville tomber au pouvoir de l'ennemi, le général Desmichels alla l'occuper (28 juillet 1833) et y plaça une garnison française. On trouva dans la place et les forts trente pièces de canon et une très grande quantité de munitions de guerre de toute espèce.

La population de Mostaganem a dû être jadis fort considérable. En 1830, à en juger par l'étendue de la ville, comparée aux habitudes du pays, elle pouvait être évaluée à 15 000 habitants. Réduite à 3 ou 4 000 en 1837, elle ne se composait plus à la fin de 1839 que de 1 423 musulmans, 406 israélites et 282 chrétiens. Elle s'est depuis sensiblement augmentée. D'après les derniers recensements, les indigènes y étaient au nombre de 3 002, savoir : 2 398 Mu-499 israélites et 105 nègres, tandis que la population européenne, qui comptait à peine 241 individus à la fin de décembre 1840, s'élevait, au 30 septembre 1843, à 2 095 individus, dont 720 Français, 47 Anglais, 1103 Espagnols, 154 Italiens, 66 Allemands, et 5 Polonais.

Des travaux considérables ont été exécutés à Mostaganem par le génie militaire. Des redoutes ont été construites et fortifiées; un camp de cavalerie, placé sous les murs, a été entouré d'un fossé; on a élevé un mur d'enceinte fermant le ravin et joignant Mostaganem et le fort de l'Est, ce dernier à Matemore, et Matemore à Mostaganem : des casernes et un hôpital complètent l'établissement militaire de cette ville. Elle s'est aussi considérablement étendue depuis 1843 : la partie de l'ancienne enceinte, du côté de la route de Mazagran, a été démolie, et de belles constructions s'élèvent sur cet emplacement et formeront plus tard le quartier européen.

Sidi-Ahmed-Ben Youssef, marabout très vénéré de Milianah, qui a laissé, sur toutes les villes de la régence d'Alger, des sentences, devenues bientôt des dictons populaires, a dit, en parlant de Mostaganem, ville de luxe et de richesse : « Mostaganem, dont les habitants se hâtent de relever les talons de leurs belghah pour courir plus vite » après un bon morceau. » Les belghah sont les larges pantoufles jaunes que les gens riches portent par-dessus leurs autres souliers, et qu'ils ne chaussent pas habituellement.

UNE RUSE CHARITABLE.

Le bailli de Faido avait fondé un asile pour les orphelins. Une année où, suivant son usage, il prononçait un discours en faveur de ses petits protégés, il crut s'apercevoir que, malgré toutes les ressources de son éloquence, l'appel qu'il faisait à la charité de ses auditeurs ne produisait qu'une médiocre impression sur leurs âmes. Il avait déjà tant de fois employé le même pathétique! Cependant il en était à la péroraison, et, si elle manquait son effet, il avait tout lieu d'appréhender que la quête ne fût peu fructueuse. Alors il imagina une ruse oratoire qui mérite d'être citée : elle peut servir à d'autres qu'à lui dans des circonstances analogues. « Messieurs, dit-il sérieusement, j'ai touché vos cœurs, je le sens, je le vois. L'attention dont vous m'avez honoré, l'émotion que je lis sur vos visages, tout me prouve que j'ai atteint mon but au-delà même de mes espérances : je n'ai qu'une crainte, celle d'avoir été trop loin, d'avoir surexcité votre charité, de l'avoir, pour ainsi dire, contrainte à de trop grands sacrifices. Mon devoir est, maintenant, de tempérer les dispositions généreuses où vous êtes, de peur que, plus tard, vous n'ayez à me reprocher d'avoir surpris vos dons. Il est bon d'être généreux, mais il est plus beau encore, plus nécessaire d'être juste. C'est une part de votre superflu, c'est une part minime de vos économies que je vous demande, rien de plus. On va commencer la quête. Je supplie en grâce ceux qui sont au-dessous de leurs affaires, ceux qui ne peuvent pas payer leurs dettes, de ne rien mettre dans la bourse. » La quête commença, et pas un seul auditeur n'osa refuser son obole. Jamais la recette n'avait été plus abondante.

UN CHEMIN DE FER AMÉRICAIN.

UNE VILLE MANUFACTURIÈRE DES ÉTATS-UNIS.

(Suite et fin. — Voy. p. 122.)

LES OUVRIÈRES.

« Comme j'entrais dans une des manufactures de Lowell, le dîner finissait, et les ouvrières retournaient à l'ouvrage; elles se pressaient en foule sur les marches de l'escalier, tandis que je montais. Elles étaient jeunes et bien vêtues, mais pas plus élégamment, selon moi, que ne le comportait leur situation. J'aime à voir les classes les plus humbles de la société soigner leur mise et leur extérieur, et même se parer, si elles en ont fantaisie, des modestes joyaux qui sont à leur portée. J'encouragerai toujours dans toute personne à mon service ce genre d'orgueil, comme faisant partie de la dignité humaine et du respect de soi-même, sans me laisser émouvoir, sans changer de point de vue, parce que de misérables femmes attribuent leur chute à l'amour de la toilette. Tout aussi bien douterais-je de la salutaire influence du dimanche sur le témoignage tant soit peu suspect d'un meurtrier enfermé à Newgate, qui confesserait avoir eu des velléités de crime dans ce saint jour.

» J'ai dit que ces jeunes filles étaient toutes bien vêtues, ce qui sous-entend une extrême propreté. Elles portaient des chapeaux de paille, de bonnes mantes chaudes ou des châles. Leurs pieds étaient préservés de l'humidité par des soques et des claques. Il y avait dans la manufacture même des endroits réservés exprès pour y déposer ce qu'elles quittaient en entrant, sans risque que ce fût dérobé ou sali; des arrangements commodes leur permettaient de se laver le visage et les mains. Elles avaient en général l'air sain et bien portant : ce n'étaient point de malheureuses créatures dégradées, de misérables bêtes de somme, mais des femmes d'une tenue décente. Si j'eusse vu dans un de ces ateliers (et j'avoue que je l'ai cherché et d'un œil scrutateur, mais en vain); si j'eusse vu, dis-je, une fille maniérée, affectée, se piquant

de bonnes façons, aussi ridicule en un mot que mon imagination pouvait se la figurer, je n'aurais eu qu'à évoquer la triste contre-partie, celles que j'*ai vues* désordonnées, dégoûtantes, flétries, pour reporter mes yeux sur ce contraste avec bonheur ; mais je ne fus pas mis à cette épreuve.

» Les salles où elles travaillaient étaient aussi bien rangées et aussi agréables à voir qu'elles-mêmes. Sur le rebord de quelques fenêtres croissaient des plantes vertes disposées avec goût pour adoucir l'éclat du jour. Il y avait partout autant d'air, de propreté, de *comfort*, que pouvait l'admettre la nature des occupations. Dans un si grand nombre de femmes, dont plusieurs n'avaient pas atteint vingt ans, il est naturel de supposer qu'il s'en trouvait de délicates et de frêles en apparence ; j'en remarquai en effet quelques unes ; mais je déclare solennellement que parmi la foule que je vis ce jour-là dans les manufactures, je ne me rappelle pas une seule figure jeune qui m'ait laissé une impression pénible ; pas une jeune fille, obligée de gagner son pain quotidien par un travail manuel, que j'eusse voulu retirer de ces ateliers si j'en avais eu le pouvoir.

» Elles habitent des maisons où elles sont logées et nourries en commun. Les propriétaires des manufactures veillent avec un soin particulier à ce que ces maisons soient tenues par des gens dont la réputation et les antécédents soient à l'abri de tout soupçon. Une plainte des pensionnaires contre l'hôtesse entraîne une investigation scrupuleuse. S'il y a vraiment lieu à sévir, on lui retire ses droits, et une personne plus digne prend sa place. Quelques enfants sont employés dans les fabriques de Lowell, mais en minorité. Les lois de l'Etat défendent de les tenir au travail plus de neuf mois dans l'année, et ordonnent que les trois autres mois soient consacrés à leur éducation. De nombreuses écoles leur sont ouvertes ; il y a aussi des églises et des chapelles de différentes sectes, afin que les jeunes ouvrières puissent suivre le culte dans lequel elles ont été élevées.

» A une petite distance des fabriques, sur le point le plus salubre, et dans le plus beau site, est l'hôpital des ouvrières ou la pension des malades. C'est la plus belle maison du pays ; elle avait été bâtie, dans le principe, pour un riche négociant qui comptait y demeurer. Ainsi que l'institution de Boston, elle n'est point partagée en dortoirs, mais divisée en chambres commodes, renfermant chacune tout ce qu'on peut désirer de bien-être, même chez soi. Le principal médecin habite sous le même toit, et les malades seraient membres de sa propre famille qu'ils ne pourraient être mieux traités et soignés avec plus d'égards et de douceur. La pension pour chaque malade est de trois dollars ou douze shellings d'Angleterre par semaine ; mais il n'y a pas d'exemple qu'une jeune fille employée par l'une des corporations ait été exclue faute de pouvoir payer. Il est vrai que l'argent ne leur manque pas. Au mois de juillet 1841, neuf cent soixante-dix-huit ouvrières avaient des fonds à la caisse d'épargne, et le total de ce dépôt de leurs économies montait à cent mille dollars ou vingt mille livres sterling, cinq cent mille francs argent de France.

» J'ai trois autres faits à citer, qui surprendront encore plus mes lecteurs de ce côté-ci de l'Atlantique.

» Le premier, c'est que, dans la plupart des pensions où vivent les ouvrières, il y a un piano acheté à frais communs.

» Le second, c'est que presque toutes ces jeunes filles sont abonnées à des *bibliothèques circulantes*, où se trouve un choix de bons livres.

» Le troisième, c'est qu'elles ont fondé un journal périodique intitulé : *the Lowell Offering*, ou Recueil d'articles originaux, exclusivement écrits par les femmes employées dans les fabriques ; lequel recueil est dûment imprimé, publié et vendu, comme en témoignent quatre cents bonnes et substantielles pages que j'ai rapportées de Lowell, et lues d'un bout à l'autre.

» La plupart des lecteurs, scandalisés de ces innovations, s'écrieront tout d'une voix : — Quelle absurdité ! Et si, différant d'avis avec eux, je m'avise de leur demander pourquoi, ils me répondront infailliblement : — Parce que de pareils passe-temps sont au-dessus de la condition de ces ouvrières. A quoi je prendrai la liberté de répliquer à mon tour : — Quelle est donc cette condition ?

» Le travail : assurément elles la remplissent ; elles travaillent aux fabriques environ douze heures par jour, ce qui s'appelle, je crois, travailler, et assez ferme aussi. Mais, dira-t-on peut-être, leur situation, leur rang dans le monde, leur interdisent ces sortes d'amusements. — Sommes-nous bien sûrs que dans la vieille Europe, en Angleterre, en France, nous ne nous fassions pas une idée du rang des classes laborieuses plutôt d'après ce qui est, que d'après ce qui devrait être. Ne les voyons-nous pas telles qu'elles sont, non telles qu'elles peuvent devenir ? Je crois qu'en scrutant nos consciences, nous découvririons que les pianos, les bibliothèques circulantes, et même le *Lowell Offering*, nous scandalisent plus par leur nouveauté que par leur atteinte à la morale.

» Quant à moi, je ne connais pas de situation où, entre la tâche du jour fidèlement remplie et celle du lendemain joyeusement attendue, il ne soit loisible de se livrer à quelque passe-temps honnête et favorable au développement de l'esprit. Je ne sache point d'état que l'ignorance rende plus supportable à celui qui l'exerce, et plus sûr pour celui qui en est hors ; je ne connais point de classe qui ait le droit de s'arroger le monopole de l'instruction mutuelle, du perfectionnement de soi-même, des délassements de l'intelligence, ou, du moins, je n'en connais pas qui ait maintenu longtemps son terrain avec de pareilles prétentions. A bon entendeur, salut !

Sans faire entrer en ligne de compte que les articles sont écrits par des ouvrières après les fatigants travaux de la journée, je dirai que, comme production littéraire, le *Lowell Offering* me paraît pouvoir rivaliser avec beaucoup de *keepsake* anglais. Plusieurs nouvelles ont trait aux fabriques et à celles qui y travaillent. Il y a plaisir à y voir mises en honneur des habitudes d'abnégation, d'ordre, de contentement, à y voir enseigner des doctrines libérales et bienveillantes. Un vif sentiment des beautés dont la nature est si prodigue dans les vastes solitudes où ces jeunes filles ont passé leur enfance, anime ces pages et y fait circuler un air vivifiant et salubre. On y trouve très peu d'allusions aux beaux habits, aux grands mariages, aux riches demeures, à la vie du grand monde, quoique les lectures d'une bibliothèque circulante dussent favoriser ces goûts. Quelques personnes pourraient se formaliser des signatures prétentieuses de plusieurs articles : les beaux noms y abondent, mais c'est une mode américaine. Une partie du pouvoir législatif du Massachusetts a pour unique fonction de remplacer les noms laids par de plus jolis, à mesure que les enfants revoient et amendent le goût suranné de leurs parents. Ces changements coûtant fort peu de chose ou à peu près rien, des vingtaines de Mariannes se changent solennellement, pendant chaque session, en autant d'Evelinas, Bévélinas, etc.

» On dit que, lors de la visite à Lowell du général Jackson ou du général Harrison (je ne sais plus lequel, mais peu importe), le héros du jour fit trois milles et demi (une lieue et quart) entre une haie de jeunes ouvrières toutes chaussées de bas de soie et armées de parasols ; mais la pire conséquence qui pût en résulter étant une hausse subite de tous les parasols et de tous les bas de soie à vendre, et peut-être la faillite de quelque hardi spéculateur de la Nouvelle-Angleterre qui accapara cette denrée à tout prix dans l'espoir d'une demande qui ne vint pas, je n'attache qu'une médiocre importance à ce fait.

» Dans cette courte description de Lowell et de la satisfaction que j'y trouvai et que cette ville manufacturière

ne pouvait manquer d'offrir à un étranger que préoccupe vivement le sort présent et futur des travailleurs anglais, j'ai soigneusement évité d'établir une comparaison entre ces manufactures et celles de l'ancien-monde. Une foule de circonstances dont l'influence pèse depuis des années sur notre système manufacturier n'existent point ici. A vrai dire, il n'y a point à Lowell de population manufacturière; car ces jeunes ouvrières (filles pour la plupart de petits fermiers) viennent des autres États, passent un certain nombre d'années employées dans les fabriques, puis retournent au pays.

» Le contraste serait terrible, car ce serait celui du bien et du mal, de la lumière avec les plus sombres ténèbres. Je m'en abstiens, parce qu'il me semble juste de m'en abstenir; mais je n'en conjure que plus ardemment ceux dont les yeux s'arrêteront sur ces pages de faire une pause et de réfléchir à la différence qui existe entre cette ville et tant d'affreux repaires hantés par la misère, le désespoir et la mort! je les conjure de se rappeler, s'ils en peuvent trouver le temps au milieu des luttes et des querelles politiques, qu'il y a de puissants efforts à faire pour combattre tant de maux, pour conjurer tant de souffrances et de dangers! que l'heure en est venue, et que le temps, qu'ils laissent échapper, fuit sans retour. »

Les compagnies qui se partagent l'industrie de la ville de Lowel sont au nombre de neuf, et leur capital représente 6 650 000 piastres. Outre les cinq mille jeunes filles employées comme ouvrieres, il y a 1 512 hommes attachés aux manufactures. Ils produisent par an 39 170 040 yards ou aunes de drap, et tissent 12 256 400 livres de coton.

Le salaire des fileuses et des tisseuses s'élève par semaine à piastres 15 cents. En deduisant 1 p. 25 c. pour le logement et nourriture, il leur reste un bénéfice net de 1 p. 90 c., monnaie du pays. Chaque tisseuse de coton est chargée de deux métiers, qui confectionnent 30 metres chacun.

Les règlements exigent que les ouvriers s'abstiennent du jeu, de la boisson, de tout désordre, sous peine d'être chassés. La moralité des jeunes filles est irréprochable : éloignees de leurs familles, elles se contrôlent et se soutiennent mutuellement.

Trois mille enfants appartenant aux ouvriers de Lowel suivent les ecoles et y reçoivent un excellent enseignement primaire.

LES ANGUILLES DE COMACCHIO

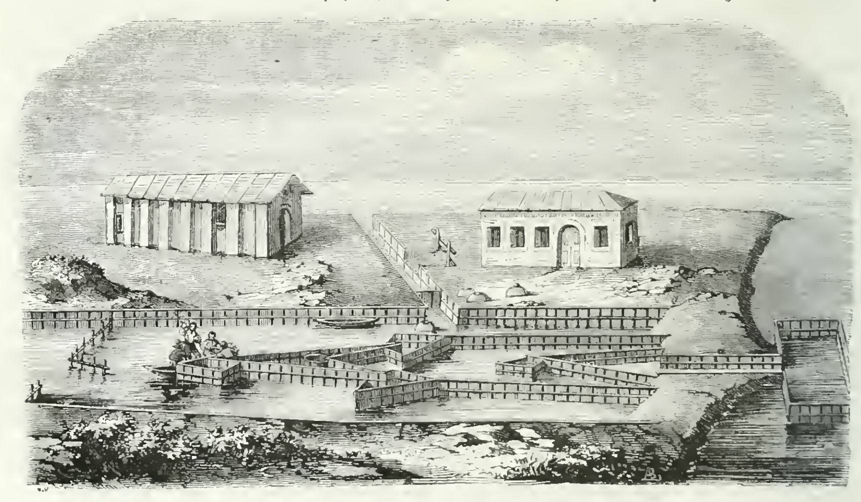
Arioste appelle les habitants de Comacchio

. . . . Gente desiosa
Che il mar si turbi e sieno i venti atroci.

« Un peuple avide de voir la mer tourmentée et les vents » furieux. »

Est-ce donc une race de marins aventureux, de hardis pirates, d'insulaires barbares épiant, sous leurs rochers, les navires que la tempête jette sur les récifs, et impatients de s'en disputer les débris? Non, la périphrase de l'Arioste ne renferme pas un avis si tragique. Vous pouvez aborder sans crainte à Comacchio. Les mœurs y sont paisibles et humaines. Les habitants, presque tous pêcheurs et marchands d'anguilles, n'aiment la tempête qu'à une certaine époque de l'année où elle est favorable à leur industrie

Comacchio est une ville de l'État ecclésiastique, située à 4 kilomètres de l'Adriatique et à 44 de Ferrare, au milieu d'une lagune séparée de la mer par une étroite bande de terre que traverse un canal. Cette lagune est comme un vaste étang où les habitants de Comacchio attirent et pêchent chaque année une quantité incroyable d'anguilles.



(*Lavoriero*, engin pour prendre les anguilles, dans la lagune de Comacchio.)

Suivant leur grosseur, ces anguilles ont différents noms. Lorsqu'elles pèsent trois livres, on les appelle *buratelli;* quatre livres, *anguillazzi;* cinq, *rocche;* au-delà *miglioramenti.*

De tous les engins dont l'on fait usage pour les prendre, le plus commun et le plus curieux est le *lavoriero*, sorte de labyrinthe ingénieux, dont notre première gravure peut donner quelque idée.

La lagune est semée d'un nombre considérable de petites îles : au milieu de chacune d'elles est un lavoriero. Ordinairement, on y bâtit deux cabanes; l'une est habitée par les pêcheurs, l'autre renferme les divers ustensiles de la pêche.

C'est au mois d'août que l'on construit le lavoriero, et c'est en automne que les anguilles viennent se prendre au piége. Les nuits sont obscures; la mer est orageuse; les flots se précipitent à travers le canal dans la lagune et chassent devant eux les buratelli, anguillazzi, rocche, miglioramenti et autres, qui, se culbutant contre les îlots comme de petites armées en déroute, rencontrent les fossés, y pénètrent bon gré mal gré, et se trouvent en face des perfides fortifications d'osier que surveillent les pêcheurs. Indi-

quer tous les secrets artifices de cette nasse compliquée serait une entreprise plus ingrate et certes moins récréative que la description du palais enchanté d'Armide, auquel cependant un poëte de Comacchio prétend qu'elle a servi de modèle. Il suffira de dire que ces claies traîtresses, mobiles et seulement juxtaposées les unes contre les autres, cèdent et s'entr'ouvrent à la moindre pression de l'anguille pour la laisser entrer, mais se referment ensuite sous le poids de l'eau, de manière à ne plus la laisser sortir. Elles sont aussi tressées plus ou moins grossièrement, de telle sorte que les anguilles emprisonnées, en cherchant à fuir, se classent et se divisent pour ainsi dire d'elles-mêmes dans les divers compartiments suivant leurs dimensions; chacun de ces compartiments a un ou plusieurs noms, et a inspiré nombre de pages au signor Gaetano Farinelli, auteur d'une Histoire de Comacchio en quatre volumes. Nous renvoyons à cet ouvrage consciencieux les amateurs de l'art utile de la pêche; l'espace nous manquerait pour satisfaire pleinement ici leur curiosité technologique.



(Intérieur d'une fabrique d'anguilles marinées, à Comacchio.)

Une fois prises, et tirées hors de l'eau à l'aide de petits filets ou de petits paniers ronds dont quelques uns sont figurés, dans la première gravure, près de l'une des cabanes, les anguilles sont transportées à la ville, où sans retard on se met en devoir de les saler ou de les mariner.

L'opération qui consiste à les dépecer et à les rôtir est représentée dans notre seconde gravure avec une fidélité qui ne laisse presque rien à faire au texte. Comme un sacrificateur antique, le *tagliatore* armé de sa hachette qu'il appelle *mannarino*, coupe chaque anguille en plusieurs morceaux ou *morelli*. On jette ces tronçons dans un baquet rempli d'eau. Un autre personnage, l'*inspiedatore*, les en retire et les embroche avec une prestesse qu'on a peine à imaginer : il dispose ordinairement les tronçons en croix. On place ensuite broches sur broches devant une immense cheminée, et une jeune fille, au risque de subir elle-même le supplice des anguilles, tourne chacune des tiges de fer tour-à-tour avec une rapidité égale à celle de l'inspiedatore. Cette jeune fille a aussi son nom élégant : c'est *la donna da fogara*. Lorsque les anguilles sont cuites à point, on porte les broches au-dessus d'une auge (*zorno del pesce cotto*) destinée à recevoir l'huile : une autre jeune fille préside à ce dernier travail, et elle reçoit de l'un des détails de son emploi le nom de *la ragazza da paniere*.

Ce n'est là, du reste, qu'une préparation à la marinade. Pour compléter le tableau, il faudrait conduire le lecteur dans une autre chambre, où il verrait la *mozzina*, armée de ciseaux, coupant la partie de l'arête laissée à nu par le retrait de la chair pendant la cuisson, tandis qu'une autre jeune fille, l'*imbarilatrice*, dispose tous les tronçons en couches régulières au fond des barils, qu'elle abandonne ensuite aux soins d'un individu chargé de verser sur le tout un vinaigre salé que l'on nomme vinaigre noir. Mais nous croyons avoir conduit assez loin l'imagination du lecteur dans la voie de ces détails culinaires; elle achèvera bien sans nous l'histoire des pauvres anguilles de Comacchio.

TOLLAR L'INDIEN.

NOUVELLE.

(Fin. — Voy. p. 62, 78, 93, 117, 126.)

§ 7.

La nuit était venue, une de ces belles nuits de l'Inde, égayées de douces lueurs et rafraîchies par un vent embaumé. La barque des pirates était toujours à la même place, silencieuse et immobile; aucun bruit ne s'élevait de la campagne, et tout semblait calme dans la résidence d'été.

Lanton, abattu et garrotté à l'improviste, comme nous l'avons raconté plus haut, avait d'abord voulu protester;

mais quelques mots de Tollar lui ayant fait comprendre que son projet était découvert, il se tut jusqu'à ce que le jeune homme se trouvât seul avec lui. Tournant alors de son côté un regard farouche :

— Tu crois être sauvé, lui dit-il ; mais ne te réjouis pas trop d'avoir pris un des tigres au piége, car les autres ne sont pas loin.

— Je le sais, répondit Tollar : aussi ai-je envoyé chercher du renfort ; et nous serons bientôt en état d'aller les attaquer jusque dans leur tanière.

— Vous n'en aurez pas le temps.

— Pourquoi cela ?

— Ton maître ne peut arriver ici qu'au milieu de la nuit.

— Eh bien ?

— Dans quelques instants, la résidence sera en notre pouvoir.

— C'est ce qu'il faudra voir !

— C'est ce que tu verras tout-à-l'heure ; et alors, malheur à qui m'a trahi !

Tollar haussa les épaules.

— Tu voudrais m'effrayer, dit-il. Mais pense plutôt à toi, Lantou ; car, quoi qu'il arrive, tu es entre mes mains un otage et une sauvegarde. Si tes compagnons osent pénétrer ici, ils ne te retrouveront pas vivant.

Lantou regarda le jeune homme : ses traits avaient une expression de fermeté résolue qui le frappa. Il y eut une pause.

— Et quelle récompense espères-tu pour cette fidélité à ton maître ? demanda enfin le pirate.

— Aucune autre que sa reconnaissance, répondit Tollar.

— Eh bien ! moi, je te propose la richesse, reprit vivement Lantou ; dénoue ces liens, fuis avec nous, et la moitié du butin est à toi seul !

Tollar sourit dédaigneusement.

— Songe à l'avoir avant de parler de son partage, dit-il.

— Veux-tu davantage ?

— Silence ! interrompit le jeune Indien qui prêtait l'oreille depuis un instant, et qui s'approcha de la fenêtre.

— Ainsi tu refuses ! cria Lantou avec rage, tu veux me livrer. Ah ! si je n'avais pas été surpris, s'il me restait une arme, si je pouvais...

Il s'interrompit tout-à-coup. Son gardien était penché sur le balcon de la galerie, et prêtait l'oreille ; mais à un mouvement qui se fit derrière lui il retourna la tête : le pirate avait réussi à débarrasser une de ses mains.

Tollar s'élança pour le retenir, et une lutte acharnée s'engagea. Lantou avait saisi le jeune homme du bras qui se trouvait libre, et s'efforçait de l'étouffer dans une étreinte désespérée ; mais Tollar, remplaçant la force par la souplesse, réussit à se dégager, et il se rejeta en arrière, laissant dans la main de son adversaire une partie de son pagne avec le cordon de soie qui retenait à son cou la demi-roupie d'or.

A la vue de celle-ci, Lantou poussa un cri et demeura immobile.

— Arrête ! dit-il à Tollar qui avait levé son poignard ; arrête et réponds !... qui t'a donné cette pièce d'or ?

— Que t'importe ?

— Réponds, malheureux, il le faut... Irrady...

— Tu sais le nom de ma mère ! s'écria Tollar stupéfait.

Lantou le regarda les yeux étincelants.

— Ta mère ! répéta-t-il ; c'est donc vrai ?... Où est-elle maintenant ?

— Morte.

— Que dis-tu ?

— Morte il y a six ans, sur la route de Calcutta où elle se rendait.

— Et où je l'attendais.

— Toi !

— Dans une aldée que devait lui indiquer le fadin Kallu.

— En effet.

— Et c'était pour l'en avertir que je lui avais envoyé cette moitié de roupie.

— Se peut-il ?

— Regarde ! regarde !

Il fouillait dans son pagne, et montra un second fragment qui, rapproché du premier, complétait la pièce d'or.

— Ainsi, c'était toi que ma mère cherchait ! reprit Tollar saisi ; mais qui es-tu donc alors ?

— Ne l'as-tu pas deviné ? je suis... ton père.

Le cri que poussa le jeune Indien fut un mélange de surprise, de doute et de terreur. Il demeura un instant comme pétrifié devant le pirate qui lui tendait la main ; mais les paroles de celui-ci l'arrachèrent à ce saisissement, en lui rappelant tous les souvenirs du passé de manière à ne permettre aucun doute. Eperdu, il se hâta de dénouer les liens du captif, qui se releva d'un bond.

— Irrady morte ! répéta-t-il en parcourant la galerie avec agitation ; Brahma a été bon pour elle... Maintenant, sans doute, elle jouit du bonheur que lui a gagné son expiation. Mais toi, tu es vivant, je t'ai retrouvé ; j'ai un fils !

Il avait entraîné Tollar près de la lampe, et le regardait avec un égarement mêlé de douleur et de joie ; le jeune Indien restait troublé et balbutiant.

— Oui, c'est lui, reprit Lantou comme s'il se parlait à lui-même ; mais dans quel état ! serviteur d'un étranger, vivant du travail de ses mains ! Ah ! ton esclavage ne durera pas plus longtemps. Cette nuit commencera une nouvelle existence pour toi ; demain tu seras libre et riche.

— Moi ? dit Tollar étonné.

— Oui, enfant. Ils m'avaient enlevé tout ce que je possédais ; mais depuis dix années, j'ai su retrouver plus de biens que je n'en avais perdu.

— Et par quel moyen ? demanda Tollar avec horreur ; par le pillage et le meurtre.

— Je les ai rachetés, interrompit rapidement Lantou ; le fadin a accompli à mon intention les plus saints pèlerinages, et ses dévotions m'ont purifié. Sois donc sans crainte, et songe seulement à profiter de ce que j'ai acquis. Cette nuit est heureuse entre toutes ; car, outre que je t'ai retrouvé, elle peut doubler notre richesse.

— Non, dit rapidement Tollar, vous renoncerez à votre projet.

— Moi épargner un étranger, un mangeur de vaches (1), quand j'ai été sans merci pour les vrais croyants ! tu ne peux l'espérer.

— Je vous en conjure...

— Tais-toi ! interrompit Lantou qui s'était approché de la fenêtre et fit entendre un cri particulier auquel on répondit du dehors.

— Ils sont là ! s'écria Tollar en tressaillant.

— Ils n'attendaient que le signal.

— Mais songez que le docteur est prévenu...

— Il arrivera trop tard.

— Vous serez poursuivis...

— Nous avons les moyens de fuir...

— Reconnus !

— Mes compagnons ne laisseront derrière eux rien de vivant.

— Dieu !

— C'est une loi à laquelle je dois me soumettre moi-même... Tiens-toi donc près de moi, car voici les lascars.

— Ah ! il faudra d'abord qu'ils forcent les portes.

— Ils n'en auront pas besoin ; regarde.

Tollar avança la tête hors de la fenêtre, et aperçut une colonne de flammes qui s'élevait des édifices inférieurs. Il ne put retenir un cri.

— Le feu est notre meilleur ami, observa Lantou tranquillement ; il nous ouvre le chemin.

(1) Nom que les Indiens donnent aux Européens.

Et, se penchant à la fenêtre :

— Par la galerie, compagnons, ajouta-t-il, vite, vite !

Tout-à-coup, Tollar aperçut une douzaine d'hommes armés qui montaient à l'aide des colonnes conduisant à la galerie voisine. Le souvenir d'Eva traversa sa pensée comme un éclair ; c'était là qu'elle habitait ! Il s'élança vers la porte, traversa en courant les corridors qu'il connaissait, et arriva à l'appartement de la jeune fille, qu'il trouva évanouie entre les mains de ses femmes.

Toute hésitation pouvait lui coûter la vie. Il écarta brusquement celles-ci, enleva miss Dumfries dans ses bras, et se précipita vers la galerie opposée à celle que les pirates avaient escaladée ; mais comme il en atteignait l'extrémité, les flammes lui barrèrent le passage. Il voulut revenir sur ses pas ; les clameurs des lascars le forcèrent à chercher une troisième issue, d'où il fut de nouveau repoussé par l'incendie. Ainsi cerné par le feu et par les pirates, il erra éperdu de corridor en corridor, voyant à chaque instant se resserrer l'espace qu'il pouvait parcourir. Il allait enfin se précipiter à travers les flammes, presque sans espoir de salut, lorsque des cris mêlés de coups de feu se firent entendre. Une troupe d'hommes venait d'attaquer l'entrée occupée par les lascars, et le jeune Indien reconnut le docteur à leur tête.

Ce secours inespéré lui ôta toute incertitude. Enveloppant Eva dans ses bras de manière à lui servir de bouclier, il se précipita à la rencontre de ses libérateurs.

Les pirates s'étaient dispersés, fuyant chacun par l'issue la plus prochaine. Tollar entendait déjà la voix du docteur Dumfries appelant sa fille ; il l'apercevait de loin, lorsqu'une ombre passa brusquement près de lui, et au même instant il se sentit frappé au-dessous de l'épaule. Il se détourna ; une lueur d'incendie éclaira le visage de Lantou, qui le reconnut et recula égaré.

Dans ce moment le docteur Dumfries, qui venait de paraître à la porte de la salle, s'élança vers sa fille. En la voyant évanouie et sanglante, il s'arrêta avec un cri ; mais Tollar le rassura du geste, et, déposant dans ses bras la jeune fille :

— Ne crains rien, maître, balbutia-t-il, c'est mon sang.

Et il tomba aux pieds du docteur.

§ 8.

Le lendemain, le fadin Kallu et le chef de pirates Lantou se trouvaient encore réunis dans une des anses les plus solitaires du Gange, à quelques milles au-dessous de la résidence d'été du docteur Dumfries. A leurs pieds était un cadavre qui, livré aux eaux sacrées du fleuve, selon l'usage indien, venait d'être apporté là. Ce cadavre était celui de Tollar, le sauveur de miss Eva.

Au loin apparaissait encore la barque montée par les lascars qui descendait rapidement le Gange.

— Ainsi tu as pris congé de tes compagnons ? dit Kallu après un assez long silence.

Lantou fit un signe affirmatif.

— Et quels sont tes projets ?

— Je n'en ai plus.

— Tu es donc décidé à jouir désormais tranquillement de ce que tu as acquis ?

Lantou lui jeta un regard farouche.

— Ce que j'ai acquis est entre tes mains et entre celles de ceux qui sont partis, répondit-il.

— Tu n'as rien gardé ?

— A quoi bon ? Penses-tu que je veuille aller habiter quelqu'une de vos villes, au risque d'être reconnu et de me voir appliquer les lois de Manou ? Vivre ainsi toujours sous la menace, ce serait mourir chaque jour.

— Tu t'en effrayais moins autrefois.

— Parce qu'autrefois je comptais sur Irrady et sur mon fils, dit Lantou d'une voix sourde ; mais maintenant je suis seul, mes entreprises ne peuvent plus profiter à personne : aussi je veux en finir.

En achevant ces mots, il se baissa, et, prenant plusieurs vases de terre réunis par une corde de coton, il se les attacha au cou. Le fakir le regarda faire sans remuer.

— Tu as, au moins, bien accompli hier pour moi la pénitence promise ? demanda encore le pirate.

Kallu fit un signe affirmatif.

— Alors je n'ai rien à craindre du jugement de Para-Brahma, reprit Lantou, et je puis me présenter à sa justice. Un brame m'a rasé ce matin sur le bord de la barque, et m'a répété que chacun de mes cheveux qu'il laissait tomber dans le fleuve m'assurait mille années de paradis. Je vais les réclamer à la *Trimorti*.

A ces mots, il traîna le cadavre de son fils jusqu'à un petit promontoire, l'embrassa étroitement, et se précipita avec lui dans le fleuve (1).

J'ai connu des hommes ayant de bonnes qualités, qui étaient très utiles aux autres, mais sans utilité pour eux-mêmes : comme une montre solaire sur la façade d'une maison, qui indique les heures aux voisins et à ceux qui passent, mais non au propriétaire. SWIFT.

BALLET DU MAI

DANSÉ A VERSAILLES, EN 1763.

Pendant le carnaval de l'année 1763, le roi et la reine donnèrent cinq grands bals dans la salle de spectacle du château de Versailles. Le duc de Duras, premier gentilhomme de la chambre en exercice, en fit les honneurs

Indépendamment des danses d'usage où figurèrent plusieurs princes du sang et la jeunesse la plus brillante de la cour, on exécuta des ballets mythologiques et champêtres désignés sous ces titres dans les programmes : *les Saisons*, *les Eléments*, *les Provençaux*, *une Noce de village*, *le Mai flamand*. Ce dernier ballet, plus pantomime, plus en action et plus composé que les précédents, représentait des habitants d'un canton de Flandres, plantant un *mai* devant le château d'un seigneur de ce pays. Les acteurs formaient deux corps de ballet, l'un composé du seigneur, avec sa famille, les seigneurs et dames de sa compagnie, et toute sa suite ; l'autre, des habitants ; avec un bourgmestre à leur tête. La salle du bal représentait la scène convenable à cette action : un château antique dans le fond, du genre des anciens édifices de Flandres, et la partie où l'on dansait, ornée de verdure et de fleurs. Voici quelle était la distribution des personnages dansants : le seigneur, le marquis de Seran ; un seigneur de sa compagnie ; le marquis d'Avarai ; le fils du seigneur, le comte de Lavair la fille du seigneur, la comtesse d'Esparbès ; une dame de la cour du seigneur, la marquise de Brancas ; la gouvernante, la duchesse de Mazarin ; le bourgmestre, le marquis de Vaudreuil ; garçons du village ou paysans flamands, le duc de Fronsac, le marquis de Duras, le comte de Rabodange, le vicomte de Chabot, le comte de Coigny, le chevalier de Coigny ; filles du village ou Flamandes, la marquise de Bezons, la baronne de Wasseberg, la duchesse de Cossé, la marquise d'Avarai, la vicomtesse de Beaune, la marquise de Rochambeau ; six pages vêtus à l'antique et à la flamande ; symphonistes.

Deux pages, portant chacun un faucon sur le poing, ouvraient la marche. Après eux, paraissait le seigneur, suivi

(1) Ces suicides sont fréquents. En mourant dans le Gange, les Indiens croient assurer leur félicité future. Les vases de terre qu'ils s'attachent autour du cou, se remplissant d'eau dès qu'ils sont dans le fleuve, les aident à se noyer plus vite et plus sûrement.

de deux autres pages, dont l'un portait sa rondache et l'autre son épée. Le jeune seigneur, sa sœur, avec la gouvernante, entraient à la suite avec deux autres pages, dont l'un portait un arc et l'autre une lance. Le bourgmestre, vêtu de noir et dans le costume des portraits de Van Dyk et de Rembrandt, était suivi des paysannes flamandes et des simphonistes.

Le seigneur, avec sa famille et sa cour, allait prendre place au fond de la salle. Quelques garçons du village faisaient groupe au milieu ; d'autres posaient derrière des gradins de gazon. On apportait ensuite le mai : les paysans flamands qui le portaient avaient des maillets et des coins pour le planter. Le bourgmestre, après avoir fait ranger les filles du village en demi-rond, ordonnait aux symphonistes de commencer une sérénade en l'honneur du seigneur, pendant laquelle les garçons élevaient le mai, qui était orné de guirlandes de fleurs par étages. Les filles du village conduisaient en dansant le bourgmestre à un siége préparé auprès du mai, en face de la cour. Dès qu'il y était assis, les garçons flamands et les filles formaient ensemble plusieurs danses autour du mai.

Le bourgmestre se levait, allait inviter le seigneur à danser avec sa compagnie, et retournait gravement reprendre sa place. Le seigneur, sa famille et sa compagnie dansaient des entrées conformes à la dignité de leur caractère. Puis les danseurs formaient quatre groupes aux quatre coins de la salle.

Les pages s'approchaient du mai, en détachaient de très longues guirlandes de fleurs, allaient occuper les quatre angles et le milieu de la salle de chaque côté, en tenant et soulevant les extrémités des guirlandes, ce qui formait un baldaquin gracieux. Sur des allemandes que jouaient les symphonistes, le seigneur allait inviter les dames du bal à danser, en leur présentant les hommes de sa cour. Les filles du village choisissaient des cavaliers dans le bal, et tous ensemble dansaient sous le baldaquin de fleurs. La danse était interrompue par des couplets adressés au seigneur, et dont les assistants répétaient en chœur le refrain.

Après la ronde, les garçons et les filles obligeaient le bourgmestre à danser seul une entrée. Celui-ci engageait bientôt le seigneur et sa cour à danser avec lui. Les garçons et les filles formaient un rond alentour. Un groupe général de



(Bal du Mai, donné à Versailles pendant le carnaval de l'année 1763. — D'après une estampe de l'époque.)

tous les personnages terminait le ballet, et figurait deux tableaux, l'un d'après Wouwermans pour les Flamands de qualité, l'autre d'après Téniers pour les villageois.

Ce ballet eut un grand succès. Exécuté avec goût dans ses différents caractères, il fut redemandé et dansé trois fois dans la même nuit. Il était de la composition du sieur de Hesse, comédien ordinaire du roi au théâtre Italien, et du sieur Laní, maître des ballets de l'Académie royale de musique.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

ALI-PACHA.



(Tombeau d'Ali-Pacha, dans une cour du palais de Janina.)

« Un visir est un homme couvert de pelisses, assis sur un » baril de poudre, et qui a peur d'une étincelle. » Lorsque Ali-Pacha prononçait ces paroles, il était parvenu au plus haut degré de sa puissance. Fils d'un pauvre aga de Tépélini, il s'était élevé par son courage, son intelligence, mais aussi par sa ruse et par sa cruauté, à l'un des premiers rangs de la hiérarchie musulmane. De son palais de Janina, sur les bords du beau lac Achérusie, où il jouissait avec faste d'immenses richesses, fruit de ses rapines et de sa tyrannie, il régnait sur l'Epire, l'Acarnanie, les montagnes du Pinde, la Phocide, une partie de l'Etolie, de la Thessalie et de la Macédoine. Le sultan lui donnait dans les firmans le surnom de Lion (*arslan*). Bonaparte, au début de sa glorieuse carrière, l'avait remarqué et l'avait voulu faire entrer dans les plans de sa politique. Les journaux de Paris publiaient des lettres du pacha de l'Epire au général de l'armée d'Italie. Le perfide Ali exprimait pour une révolution qu'il ne comprenait pas une sympathie menteuse : il se déclarait le disciple fidèle de la religion des Jacobins; mais peu de temps après il trahissait la France; et l'Angleterre, dont il servait par occasion les intérêts, lui prodiguait à son tour les louanges. Nelson arrêtait sa flotte au milieu de la mer Egée et envoyait complimenter celui qu'il appelait « le héros de l'Epire. » Pendant les longues guerres de l'empire, son alliance avait été recherchée presque par tous les souverains. Au milieu des révolutions que subissaient les royaumes chrétiens et la Turquie elle-même, il savait non seulement préserver mais augmenter son influence et son autorité. Son nom était populaire en Europe. Les illustres voyageurs qui parcouraient la Grèce ou le Bosphore ne manquaient point de visiter Ali-Pacha. Lord Byron, dont toute supériorité intellectuelle ou matérielle excitait vivement la curiosité, se montra plus empressé de voir le souverain de Janina que d'admirer Constantinople. Il eut plusieurs entrevues avec Ali-Pacha en 1809, et il a donné, dans le second chant de Childe Harold, une description brillante de la cour du tyran de l'Epire. On trouve aussi dans ses Mémoires une lettre à sa mère, où il raconte ses impressions moins poétiquement mais avec autant d'esprit.

« J'ai traversé, dit-il, l'intérieur de l'Albanie pour aller visiter le pacha. Je suis allé à Tebelen (Tepelini), palais de plaisance de Sa Hautesse, où j'ai demeuré trois jours. Le nom du pacha est Ali, et il passe pour un homme d'une grande habileté : son fils Véli-Pacha, pour qui il m'a donné une lettre de recommandation, commande en Morée, et jouit d'une grande influence en Egypte ; bref, Ali est un des hommes les plus puissants de l'empire turc. Quand j'arrivai à Janina, sa capitale, après un voyage de trois jours à travers les montagnes, dans un pays de la plus agreste beauté, j'appris qu'il était en Illyrie, avec son armée, à assiéger Ibrahim-Pacha dans la forteresse de Bérat. Il avait su qu'un Anglais de distinction venait visiter ses Etats, et il avait laissé des ordres pour qu'à mon arrivée on me préparât une maison, et qu'on me fournît gratis tout ce qui me serait nécessaire. J'ai fait quelques cadeaux aux esclaves, mais on n'a pas souffert que je payasse rien de ce qui s'est consommé chez moi. J'ai monté les chevaux du visir, et j'ai été voir ses palais et ceux de ses petits-fils : ils sont splendides, mais trop ornés d'or et de soie. Je suis allé aussi par les montagnes de Zitza, village qui a un mo-

nastère grec dans le plus beau site que j'aie jamais vu, excepté Pintra, en Portugal. Au bout de neuf jours, je suis arrivé à Tebelen. Notre voyage s'est prolongé, parce que les routes avaient été coupées par les torrents qui tombent des montagnes. Je n'oublierai jamais la singulière scène qui s'offrit à nous, en entrant dans la cour du palais, à cinq heures de l'après-midi, comme le soleil descendait à l'horizon. A quelque différence de vêtements près, ce spectacle me rappela tout le système féodal, et la description que fait Walter-Scott, dans le Lai du dernier Ménestrel, du château de Branksome. Les Albanais, avec leur costume le plus magnifique du monde, composé d'une large jupe blanche, d'un surtout brodé d'or, d'un justaucorps et d'une veste de velours cramoisi, couverte de galons d'or disposés avec un goût infini, et formant toutes sortes d'arabesques et de dessins variés, leurs pistolets et leurs poignards montés en argent; les Tartares, avec leurs hauts bonnets pointus; les Turcs, avec leurs larges pelisses et leurs turbans; les soldats et les esclaves noirs, tenant des chevaux; les premiers, groupés dans une immense galerie ouverte, formant la façade du palais; les autres, réunis dans une espèce de cloître au-dessus; deux cents coursiers caparaçonnés, prêts à partir au moindre signal; des courriers entrant et sortant avec des dépêches; le retentissement des cymbales, le cri de jeunes garçons annonçant l'heure du haut du minaret, et l'apparence bizarre du palais lui-même : tout formait pour l'œil d'un étranger l'ensemble le plus beau et le plus pittoresque. Je fus conduit à un appartement superbe, et le secrétaire du pacha vint savoir des nouvelles de ma santé, à la mode turque. Ali me reçut le lendemain. J'avais un uniforme complet d'officier d'état-major et un magnifique sabre. La salle était pavée de marbre; une fontaine jaillissait au milieu, et l'appartement était entouré d'ottomanes écarlates. Le visir me reçut debout, grande distinction de la part d'un musulman, et me fit asseoir à sa droite. J'ai pris pour mon usage particulier un interprète grec; mais cette fois, un médecin d'Ali nommé Femlario, et qui comprenait le latin, en fit les fonctions. La première demande du pacha fut : Pourquoi, si jeune, j'avais quitté mon pays? (Les Turcs n'ont pas la moindre idée d'un voyage de pur agrément.) Il ajouta ensuite que le ministre anglais, le capitaine Peake, lui avait dit que j'étais d'une grande famille; et il me chargea de ses respects pour ma mère : je vous les transmets donc au nom d'Ali-Pacha. Il me dit qu'il était sûr que j'étais un homme de qualité, parce que j'avais les oreilles petites, les cheveux frisés, et les mains petites et blanches. Il ne me cacha pas que ma tournure et mon costume lui plaisaient. Il me pria de le considérer comme un père tant que je serais en Turquie, m'assurant qu'il me regarderait comme son fils. De fait, il m'a traité en enfant, m'envoyant vingt fois par jour des amandes, des sorbets, des fruits et des confitures. Il m'engagea à le visiter souvent, et de préférence le soir, parce qu'il avait plus de loisir. Je me retirai après qu'on nous eut donné du café et des pipes. Je le revis trois autres fois. Il est bizarre que les Turcs, chez lesquels il n'existe ni dignités héréditaires ni grandes familles, excepté celles des sultans, fassent tant de cas de la naissance; car je remarquai que ma généalogie passait avant mon titre. »

Pouqueville, qui a été longtemps consul à Janina, Hobhouse, Smart Hughes, ont aussi donné, dans leurs descriptions de la cour d'Ali, une haute idée de son luxe et de sa puissance. Mais à l'époque même de sa plus grande prospérité, lorsque sa renommée, sa richesse et les nombreux alliés qu'il s'était assurés semblaient lui permettre d'espérer une vieillesse et une fin tranquilles, Ali n'avait cependant que peu de confiance dans l'avenir : sa pelisse d'honneur pesait lourdement sur lui, et il craignait l'étincelle. Si habile qu'il fût à déjouer les projets hostiles de ceux que lui avaient aliénés ses injustices et ses cruautés, si persévérant et si impitoyable qu'il fût dans ses vengeances, il n'ignorait pas qu'incessamment on ourdissait des trames contre lui. En vain ses sicaires déguisés parcouraient la Grèce, l'Asie-Mineure; en vain il entretenait une police secrète même à Constantinople : il suffisait qu'un seul ennemi intelligent et déterminé réussît à lui échapper pour qu'il vît changer toute sa fortune. Cet homme se rencontra. Pacho-Bey, dépouillé de ses biens par Ali et chassé de Janina, parvint, après des efforts inouïs, à former à Constantinople une conjuration redoutable. Il inspira au sultan des soupçons contre l'ambition du pacha de l'Epire; il intéressa sa cupidité en lui montrant comme une proie facile les trésors enfouis à Janina et à Tepelini. Ali, inquiet et irrité, tenta de faire assassiner Pacho-Bey; l'un des assassins fut pris, et Ali reçut l'ordre de venir rendre compte de sa conduite à Constantinople. Il pressentit le péril et refusa d'obéir : dès lors sa perte fut résolue. Une armée conduite d'abord par Pacho-Bey, ensuite par Kourschid-Méhémet-Pacha, vint l'assiéger dans sa capitale. Il résista longtemps. Plus d'une fois il découragea ses ennemis; mais la trahison lui enleva l'appui de ses alliés et d'une partie de sa famille. Après deux années, il fut obligé d'abandonner la ville et le palais de Janina pour se retirer dans la citadelle. C'était son dernier refuge : il y combattit longtemps encore; mais enfin, soit lassitude et découragement, soit politique malheureuse et espérance aveugle, il se livra à ses ennemis. Voici comment la dernière scène de la vie d'Ali-Pacha a été racontée par un de ses biographes (1):

« Ali, renfermé dans le château du Lac avec un petit nombre d'hommes déterminés à mourir, fit déclarer à Kourschid que son intention était de mettre le feu à deux cents milliers de poudre et de se faire sauter. C'était une résolution sérieuse. Jour et nuit, un Turc appelé Sélim se tenait dans le magasin à poudre, une mèche allumée à la main, et prêt à y mettre le feu au premier signal de son maître. Les trésors d'Ali étaient amoncelés sur les barils.

» Kourschid eut recours à la ruse. Il parvint à persuader à Ali que le sultan lui accordait son pardon à la condition qu'il ferait sa soumission. Il l'attira ainsi dans l'île du Lac.

» Ali ne tarda pas à se repentir de cette confiance, que peut expliquer seulement l'extrémité où il était réduit. Kourschid lui demanda de donner des ordres pour que Sélim eût à remettre la mèche allumée.

» Ali répondit qu'en partant de la citadelle, il avait recommandé à Sélim de n'obéir qu'à son ordre verbal, qu'une injonction écrite n'aurait aucun effet sur ce fidèle serviteur, et qu'il fallait par conséquent le laisser aller lui-même intimer cet ordre.

» Kourschid refusa prudemment à Ali de lui rendre la liberté.

» Après de nouvelles et de longues instances, Ali, soutenu par une dernière espérance, tira de son sein la moitié d'une bague dont l'autre moitié était dans les mains de Sélim. « Allez, dit-il, présentez-lui ceci, et ce féroce lion se » changera en timide et obéissant agneau. » En effet, à la vue de ce signe convenu, Sélim se prosterna, éteignit la fatale mèche, et fut aussitôt poignardé. La garnison, à qui on déroba la connaissance de ce meurtre, informée de l'ordre qu'avait donné Ali-Pacha, arbora aussitôt le pavillon impérial et fut relevée par un autre corps de troupes.

» Il était alors midi, et Ali-Pacha, retiré dans l'île du Lac, éprouvait un affreux battement de cœur, sans pourtant que ses traits fussent altérés par l'agitation. Dans ce moment solennel, il montrait une contenance ferme et courageuse au milieu de ses officiers, la plupart défaits ou accablés. De fréquents bâillements qu'il ne pouvait réprimer témoignaient seuls de son appréhension impatiente. Il portait quelquefois ses regards sur le poignard, les pistolets et

(1) M. de Beauchamp.

le tromblon dont il était armé. Il se tenait assis en face de la porte d'entrée de la salle des conférences. Vers cinq heures après midi, on vit arriver, avec un visage sombre, Hassan-Pacha, Omer-Bey Brioni, le sélictar de Kourschid-Pacha, et quelques autres chefs de l'armée turque avec leur suite. A leur aspect, Ali se lève avec l'impétuosité de la jeunesse, la main sur ses pistolets de ceinture. « Arrêtez! » que m'apportez-vous? crie-t-il à Hassan d'une voix tonnante. — Le firman de Sa Hautesse; connaissez-vous ces » sacrés caractères? — Oui, et je les révère. — Soumettez-» vous donc au destin; faites votre prière à Dieu et au pro-» phète : votre tête est demandée. — Ma tête, réplique Ali » avec fureur, ne se livre pas si aisément. » Ces mots, dits rapidement, sont accompagnés d'un coup de pistolet dont la balle brise la cuisse de Hassan. Aussi prompt que l'éclair, Ali tire deux autres coups de pistolet qui tuent deux de ses adversaires. Déjà il tenait en joue son tromblon rempli de chevrotines, lorsque le sélictar, dans la mêlée (les affidés d'Ali défendaient leur maître avec fureur), le perce d'une balle dans l'abdomen. Une autre balle lui traverse la poitrine, et il tombe en criant à un de ses sicaires : « Va, » cours, ami! va tuer sur-le-champ la pauvre Vasiliki, afin » qu'elle ne devienne point l'esclave de ces chiens. » A peine a-t-il achevé ces mots qu'il expire, après avoir tué ou blessé quatre des principaux officiers de l'armée turque (1). Sa tête fut séparée de son corps, embaumée, et expédiée à Constantinople par Kourschid. Le sultan la fit porter au sérail et la montra au divan assemblé; on la promena en triomphe dans toute la capitale. On l'exposa ensuite au dessus de la grande porte du sérail, avec cette inscription : « Voici la tête de Tepelenli Ali-Pacha, traître » à son culte et à son souverain. Les sectateurs de l'islamisme » sont enfin délivrés de son astuce et de sa tyrannie. »

(1) D'après une relation publiée à Constantinople, Ali n'aurait pas vendu si chèrement sa vie. Kourschid-Méhémet-Pacha, après quelques instants d'entretien avec Ali, l'aurait traîtreusement poignardé, et il ne se serait engagé de lutte qu'après sa mort.

FORÊT PÉTRIFIÉE DE PORTLAND.

Dans l'île de Portland, près de la côte d'Angleterre, se trouve un des monuments les plus curieux des révolutions du globe et de la tranquillité avec laquelle elles se sont quelquefois effectuées. C'est une forêt de l'ancien monde, dont les arbres sont encore en place avec toutes leurs racines, dans le sol même où ils ont autrefois végété, et qui, pétrifiée par l'action des eaux qui sont venues, à une certaine époque, l'inonder, s'est maintenue jusqu'à nous dans un état de conservation si parfaite, que les botanistes peuvent venir y étudier comme dans une de nos forêts actuelles.

Le sol végétal, épais de douze à dix-huit pouces, repose sur un fond de roche calcaire. Il est d'une couleur noire ou brun-foncé, et contient une grande proportion de matière végétale décomposée, comme celui que l'on trouve encore aujourd'hui dans nos forêts. Sa substance est une argile mêlée de cailloux. Les arbres, disséminés sur cette couche, dans laquelle ils tiennent par leurs racines enfoncées même parfois dans le fond de roche situé au-dessous, se trouvent à la distance qui s'observe ordinairement entre les arbres dans les bois d'une bonne venue. Ils sont en général rompus à la hauteur d'un à trois pieds : on en voit cependant qui s'élèvent à plus de six pieds. Les troncs, brisés eux-mêmes, sont épars sur le sol, dans lequel ils sont plus ou moins enterrés. Ces fragments ont rarement plus de trois à quatre pieds; mais en mettant bout à bout ceux qui se correspondent, on reforme des troncs entiers d'une longueur de vingt-cinq à trente pieds avant aucune ramification. Ces troncs, analysés avec soin dans leurs caractères extérieurs et leur structure interne, se trouvent appartenir à des arbres peu différents des pins araucarias, qui ne croissent aujourd'hui que dans l'hémisphère austral et sous un climat plus chaud que le nôtre, mais d'une espèce particulière toutefois, espèce qui ne se rencontre plus parmi les végétaux qui vivent sur notre globe. Aux pieds de ces grands arbres se voient des troncs beaucoup plus courts et d'une nature toute différente. Si la Flore des contrées les plus lointaines ne nous était maintenant connue, la forme de ces pièces pourrait nous étonner. Elles ressemblent en effet, d'une manière générale, à un artichaut ou à un ananas. Mais en les comparant avec les troncs des plantes de la famille des cycadées, leur analogie avec ces derniers ne peut laisser aucune incertitude. Elle se soutient non seulement sur la configuration extérieure, mais sur la manière dont naissent les bourgeons entre les écailles laissées à la surface du tronc par les feuilles tombées, et sur la structure interne de la tige, qui offre, comme chez les cycadées actuelles, un cercle de fibres ligneuses convergentes, compris entre deux masses de tissu cellulaire. Ainsi il n'y a point de doute que l'on ne soit là sur une ancienne forêt de végétaux plus ou moins analogues à nos pins araucarias et à nos cycas.

Cette famille des cycas est intéressante par le rôle qu'elle a joué dans le développement de la végétation de l'ancien monde. Elle n'est plus représentée aujourd'hui sur le globe que par deux genres : le genre zamia et le genre cycas proprement dit. Les principales localités où on rencontre ces singuliers végétaux sont : l'Amérique méridionale, le cap de Bonne-Espérance, Madagascar, les Indes, les Moluques, la Nouvelle-Hollande; on en trouve aussi hors de l'hémisphère austral, à la Chine et au Japon. Autrefois, comme on le voit par l'exemple dont il s'agit ici, et par bien d'autres, ces végétaux croissaient en abondance sous le ciel de l'Europe. On en trouve, en effet, de nombreuses traces dans les dépôts formés sur le territoire de notre continent durant la période secondaire, et les botanistes en ont reconnu, parmi les débris découverts jusqu'à présent, trente-neuf espèces différentes. Une propriété très remarquable de ces plantes est de tenir en quelque sorte le milieu entre les palmiers, dont elles se rapprochent par la manière dont s'implantent leurs feuilles et par l'ensemble de leur configuration extérieure; les conifères, qui ont dans leur structure interne certains caractères analogues; enfin les fougères dont les feuilles se déroulent hors des bourgeons de la même manière. Il y a là un rapport qui sert d'anneau de jonction entre des familles que l'on est porté à juger à première vue bien étrangères les unes aux autres, et qui peut donner matière à bien des réflexions sur le développement primitif des différences dans le règne végétal.

Cette preuve si manifeste du changement de climat qu'ont éprouvé nos contrées depuis les temps qui ont précédé l'établissement des hommes sur la terre, n'est pas le seul motif qui recommande la forêt de Portland à l'attention des penseurs. Ces troncs d'arbres, qui offrent un rapport si parfait tant à l'extérieur qu'à l'intérieur avec les plantes des mêmes familles du monde actuel, ne renferment plus une seule parcelle de substance végétale. Ils se sont entièrement changés non point en houille, mais en pierre. Leur substance est une pierre à feu d'une teinte plus ou moins foncée, mais assez translucide pour laisser distinguer toutes les fibres de l'ancien végétal, tranchées les unes des autres par des différences de nuances. Ainsi, molécule à molécule, ces troncs d'arbres ont réellement disparu, remplacés par une matière siliceuse insinuée peu à peu dans leurs pores; si bien que nous ne voyons vraiment plus que leur contrefaçon. C'est un des plus beaux exemples de pétrification que l'on puisse citer et par la perfection de ses résultats et par son étendue.

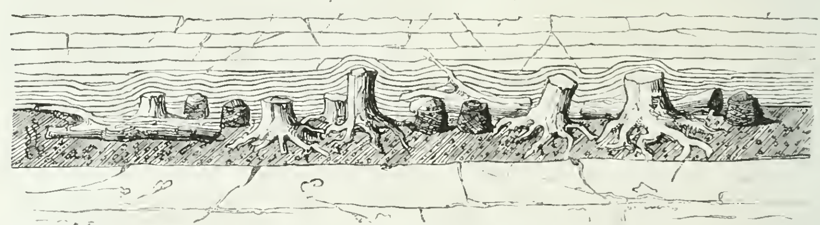
Mais c'est surtout par les réflexions qu'elle inspire sur la variabilité de la surface de la terre, que cette forêt se re-

commande. Variabilité des climats, et en même temps variabilité de la géographie, voilà ce qu'elle atteste par les plus éclatants témoignages. En effet, de ce que le fond de roche qui la supporte est formé de calcaires marins remplis de coquilles marines, il faut conclure qu'avant la période à laquelle remonte la végétation de ces arbres, cette partie du sol de l'Angleterre était enfoncée sous les eaux de la mer. A une certaine époque, ce fond de mer s'est donc soulevé; il s'y est déposé une couche de terre argileuse mêlée de cailloux, vraisemblablement par l'effet des fleuves qui versaient leurs eaux boueuses sur ces bas-fonds. Enfin le soulèvement s'est achevé, le pays s'est trouvé porté à une certaine hauteur au-dessus du niveau de la mer; des semences s'y sont répandues, y ont germé, y ont donné naissance à de grands arbres dont il est aisé de mesurer l'âge d'après le nombre de leurs couches ligneuses. Probablement plusieurs générations d'arbres semblables s'y sont succédé; et même l'on peut voir en quelques points que le terrain a subi à plusieurs reprises de petites oscillations, car on observe jusqu'à trois couches de terre végétale avec des troncs de cycadées, séparées les unes des autres par des couches de sédiments marins. Mais ce dernier phénomène n'a eu lieu toutefois que sur des espaces comparativement restreints, et à ce que l'on peut croire sur des points qui appartenaient à l'ancien littoral et que le moindre mouvement suffisait pour mettre au-dessus ou au-dessous de la mer.



(*Araucaria excelsa*, ou Pin de l'île de Norfolk, donnant idée par sa structure des conifères de l'ancien monde, et particulièrement de ceux de la forêt de Portland.)

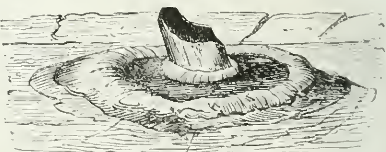
Après être demeuré au-dessus des eaux pendant un certain intervalle, ce pays de forêts y est rentré. En effet, on observe que le sol végétal est recouvert sur une certaine hauteur par un dépôt de feuillets marneux renfermant des coquilles d'eau douce. Il y a donc eu un temps où la forêt, envahie par l'eau, est devenue le fond d'un lac ou d'un estuaire situé à l'embouchure de quelque grand fleuve. C'é-



(Falaise de Portland, montrant la couche de terreau noir mêlé de cailloux dans laquelle sont implantées les conifères et les cycadées de l'ancienne forêt. On y voit aussi les fragments de troncs de conifères couchés çà et là, et les feuillets de marne d'eau douce qui se sont déposés sur le tout.)



(Coupe transversale d'un tronc du *Cycadites megalophyllus* de la forêt de Portland.)



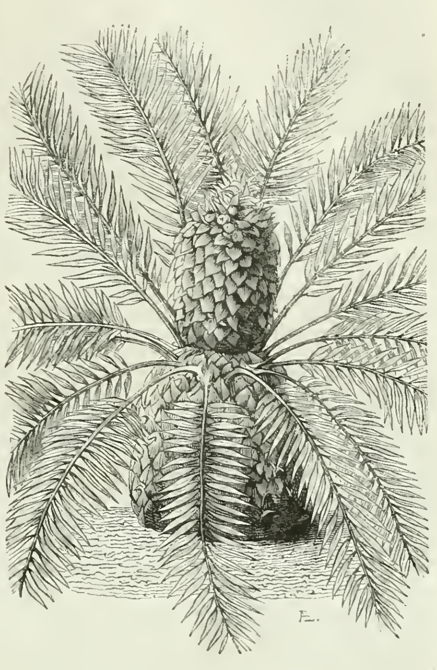
(Tronc d'arbre fossile entouré d'ondulations concentriques du terrain, qui paraissent se rapporter à une époque où le terrain était détrempé.)



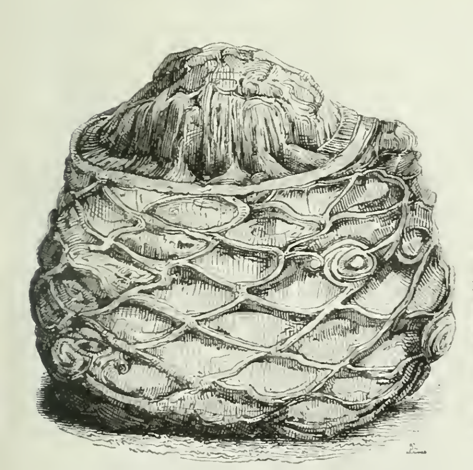
(Coupe transversale d'un tronc récent de *Zamia*.)



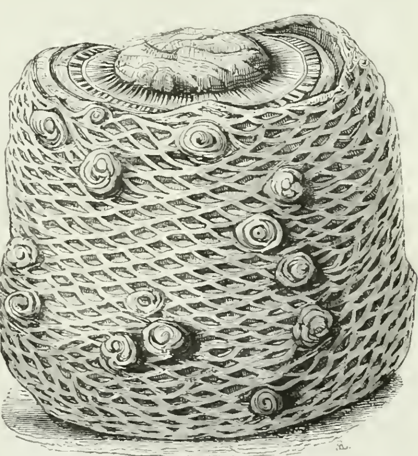
(*Cycas revoluta*, avec des bourgeons entre les aisselles des feuilles.)



(*Zamia pungens*, avec son fruit au sommet du tronc.)



(Tronc pétrifié du *Cycadites megalophyllus* de la forêt de l'île de Portland.)



(Tronc pétrifié du *Cycadites microphyllus* de l'île de Portland, avec des bourgeons entre les aisselles des feuilles.)

taient ces eaux douces qui, en même temps qu'elles nourrissaient les coquilles dont on observe les restes au dessus des troncs, déposaient les feuillets de marne calcaire et siliceuse qui constituent le revêtement dont il s'agit. Ainsi, il faut se représenter la forêt inondée, un beau jour, par des eaux qui l'envahissent d'une manière permanente, à la suite d'un abaissement général du sol : les arbres ne tardent pas à périr; leurs troncs, dans la partie demeurée au-dessus des eaux, pourrissent peu à peu et tombent par fragments dans le lac où ils s'ensevelissent à moitié dans le sol ramolli. On trouve même des traces positives de ce ramollissement du sol de la forêt. Autour de certains troncs, on voit la terre soulevée en bourrelets circulaires, comme il s'en produirait autour d'un arbre planté dans une terre molle et dont on ébranlerait successivement le tronc dans tous les sens. Cet ébranlement devait naturellement se produire par les vents, dans la forêt de Portland, lorsque ses arbres s'élevaient encore au-dessus des eaux, et par conséquent l'effet en question peut être pris pour un monument positif de cette époque. C'est alors sans doute que s'est opérée la pétrification des souches qui devaient évidemment demeurer droites dans toute la profondeur de l'eau, et celle des fragments de bois mort qui tombaient à fond; la transformation en matière siliceuse s'explique aussi très simplement par la nature des eaux qui imprégnaient tous ces bois, puisque ces mêmes eaux donnaient lieu à des dépôts de marne siliceuse.

Mais ce n'est pas le tout : voici que l'abaissement du sol continue, les coquilles d'eau douce disparaissent; les dépôts changent de nature, et se remplissent de coquilles marines. Le lac s'est donc enfoncé, et la mer y a fait irruption. L'abaissement augmente, et les couches parsemées de coquilles marines s'accumulent les unes sur les autres, non pas sur quelques pieds, mais sur une telle hauteur que la masse totale de ces dépôts a plus de deux mille pieds d'épaisseur. Ainsi, voilà ce pays descendu en masse à plus de deux mille pieds de profondeur dans la mer, et que l'on imagine pendant combien de temps en voyant tant de dépôts. Et aujourd'hui le voilà relevé! Une partie des terrains qui recouvraient la forêt a été déblayée par les courants; elle est ressortie de l'abîme; elle se dessine sur la tranche d'une falaise, et livre à la lumière le secret de ces étonnantes révolutions de l'ancien monde. On conçoit aisément qu'à travers tant de mouvements, il ait dû se faire bien des dislocations dans cette portion de pays, et qu'elle ne se soit pas soulevée tout d'une pièce. Aussi voit-on qu'en plusieurs points le sol de la forêt s'est incliné considérablement depuis l'époque où elle végétait; et il est aisé de le reconnaître d'une manière incontestable, en observant que les troncs tout en demeurant implantés perpendiculairement dans le sol, sont cependant inclinés tous de la même manière par rapport à la verticale. Le sol de la forêt eût-il été primitivement incliné comme il l'est aujourd'hui, les arbres ne s'y seraient pas moins développés verticalement.

Quelle était au juste l'étendue de cet ancien pays? Il formait vraisemblablement une île; mais il y a de grandes difficultés à en déterminer au juste les limites, en raison des terrains qui se sont déposés par-dessus et ne laissent percer le sol primitif que sur quelques points. Toutefois on a reconnu des traces de l'ancien sol, non seulement dans l'île de Portland, mais sur la côte d'Angleterre et jusqu'en France dans les environs de Boulogne. Au fond le phénomène n'embrasse donc qu'un espace d'une valeur assez médiocre comparativement à la surface totale de la terre; et l'on peut même dire qu'il se passe encore aujourd'hui des choses du même genre, car à la suite des tremblements de terre, on voit souvent des localités d'une étendue considérable, situées au voisinage de la mer, s'enfoncer au dessous des eaux, ou, au contraire, des fonds de mer s'élever et se couvrir bientôt de végétaux.

LITTÉRATURE DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

J.-P. CAMUS, ÉVÊQUE DE BELLEY.

C'est à peu près entre les années 1617 et 1624, depuis la mort de Concini jusqu'à l'avénement définitif de Richelieu, dans l'intervalle marqué par la faveur du duc de Luyne et par les premiers pas du gouvernement de Louis XIII, que se déclara la grande vogue des romans. Dans ce court espace de temps se firent jour, à côté de *l'Astrée* de d'Urfé (1) et après elle, quelques livres curieux, composés par des esprits qui n'attendaient pour ainsi dire qu'un signal, et qui se trouvaient tout prêts. Plus tard vint la série des imitateurs qui avaient eu le temps d'étudier le modèle; mais il y eut plus d'originalité véritable dans les romans qui parurent sur la foi des premiers succès. Nous voudrions tirer de l'oubli quelques unes de ces productions souvent fort importantes par l'influence qu'elles ont eue sur la société et sur ses chefs. Nous commencerons aujourd'hui par dessiner la physionomie d'un des romanciers les plus remarquables de cette époque pleine d'intérêt.

Honoré d'Urfé fréquenta en Savoie saint François de Salles, et l'on rapporte que se promenant avec le saint au bord du lac d'Annecy, il se comparait à lui, et disait qu'il avait fait de *l'Astrée* le bréviaire des courtisans, comme l'évêque avait fait, dans son livre de l'*Introduction à la vie dévote*, le bréviaire des gens de bien. Il y avait là un autre prélat, l'évêque de Belley, qui réclama sa place dans la comparaison, et qui se piqua d'avoir écrit un autre bréviaire, celui des halles. Le digne homme qui parlait ainsi est beaucoup plus connu aujourd'hui par l'intéressant ouvrage qu'il a écrit sur l'esprit et la vie de saint François de Salles, que par les productions singulières et nombreuses qu'il se vantait d'avoir accommodées au goût plaisant de son époque. Il s'appelait Jean-Pierre Camus, obtint les honneurs de l'épiscopat à trente ans, s'étant recommandé au choix de Henri IV par son ardeur à ramener les protestants et à combattre les moines : il fut sacré, en 1609, évêque de Belley par saint François de Salles. Après avoir rempli ses fonctions pendant vingt ans avec un dévouement et une activité infatigables, en 1629 il s'en démit volontairement, et s'étant choisi un successeur avec l'agrément du roi, il se retira en Normandie dans l'abbaye d'Aunay, de l'ordre de Cîteaux, que Louis XIII lui avait donnée en acceptant sa démission. Il fut tiré de sa retraite pour de nouvelles œuvres qui firent éclater son humilité autant que son zèle. François de Harlay, archevêque de Rouen, croyant que la Providence lui envoyait à dessein ce saint homme, le força à prendre l'administration de son diocèse avec le titre de vicaire général. Quoiqu'il eût été évêque, Camus ne refusa pas ce titre plus modeste; mais il quitta bientôt les fonctions qui s'y trouvaient attachées pour se retirer à Paris, à l'hospice des Incurables, et pour s'y dévouer tout entier aux pauvres. Il y mourut en 1652, âgé de soixante-dix ans, au moment où l'on expédiait à Rome les bulles pour confirmer, malgré lui, sa nomination à l'évêché d'Arras.

Ce prélat, connu par sa piété, ne l'était guère moins par son esprit. Les recueils du temps sont pleins de ses bons mots : un des meilleurs est la réponse qu'il fit au cardinal Richelieu, lorsque ce prélat, pressé lui-même par les moines, l'engageait à ne plus répandre contre eux les flots continus de sa bile. « Je ne trouve aucun autre défaut en vous, lui » dit le cardinal, que cet acharnement que vous avez contre » les moines; sans cela, je vous canoniserais. — Plût à Dieu, » répondit aussitôt l'évêque de Belley, que cela pût arriver, » nous aurions l'un et l'autre ce que nous souhaitons : vous » seriez pape et je serais saint. » Il n'eût pas été de son siècle, si dans toutes ses reparties il avait aussi bien gardé

(1) Voy., [illegible] p. 2[illegible].

les limites de la convenance et du goût. Dans les sermons qu'il prêchait fréquemment à Paris, et qui étaient fort courus, il avait souvent des saillies qui se sentaient de l'éloquence burlesque des prédicateurs de la ligue.

Un jour qu'il prêchait aux Incurables, le frère du roi, Gaston, duc d'Orléans, qui avait souvent conspiré contre l'État, et avait souvent subi les condamnations et le pardon, vint pour l'écouter. L'orateur, après s'être interrompu, crut devoir faire un compliment au prince, et s'y prit ainsi : « Monseigneur, dimanche dernier je prêchai le triomphe » de Jésus-Christ à Jérusalem, vendredi sa mort, hier sa » résurrection, et aujourd'hui je dois prêcher son pèlerinage à Emmaüs avec deux de ses disciples. J'ai vu, monseigneur, Votre Altesse royale dans le même état : je vous » ai vu triomphant dans cette ville avec la reine Marie de » Médicis, votre mère : je vous ai vu mort par des arrêts » sous un ministre ; je vous ai vu ressuscité par la bonté du » roi, votre frère, et je vous vois aujourd'hui en pèlerinage. D'où vient, monseigneur, que les grands princes » se trouvent sujets à ces changements ? Ah ! monseigneur, » c'est qu'ils n'écoutent que les flatteurs, et que la vérité » n'entre ordinairement dans leurs oreilles que comme l'argent entre dans les coffres du roi, un pour cent. »

Ce dernier trait s'adressait directement à M. l'abbé de La Rivière, insigne flatteur, et à M. Tubœuf, alors intendant des finances, qui accompagnaient le prince. Une autre fois, l'évêque de Belley s'adressant, dans un autre sermon, au même duc d'Orléans, qui était placé entre M. d'Émery et M. de Bullion, intendants des finances, fit une sortie encore plus hardie. Il la déguisa, il est vrai, dans cette exclamation équivoque qu'il avait l'air d'adresser à la croix : « Ah ! monseigneur, quand je vous vois entre deux larrons, etc. » Cela fut remarqué par une grande partie de l'assemblée qui ne put s'empêcher de rire. Monsieur, qui dormait, se réveillant en sursaut, demanda ce que c'était. « Ne vous inquiétez pas, lui dit M. de Bullion en lui montrant M. d'Emery, c'est à nous deux qu'on parle. »

Mais de tous les bons mots du digne évêque, le plus joli est, sans contredit, celui dont il fit précéder un de ses sermons à Notre-Dame, et qui a été ensuite répété sous toutes les formes. « Messieurs, dit-il, on recommande à vos » charités une jeune demoiselle qui n'a pas assez de bien » pour faire vœu de pauvreté. »

Non content de parler spirituellement, ce personnage original écrivait beaucoup. Le Père Niceron a donné le catalogue de ses ouvrages qui vont au nombre de cent quatre-vingt-six. Le croirait-on ? dans ce nombre on compte cinquante romans sur le titre desquels on trouve écrit tout au long le nom de M. l'évêque de Belley. Le bon évêque voyant qu'on ne lisait plus que fictions, en voulut écrire aussi pour prêcher sous cette forme nouvelle les vérités de la morale. C'est en 1619 ou 1620, l'année où paraissait le second volume de *l'Astrée*, qu'il commença lui-même cette série inattendue de ses œuvres pieuses. Jusqu'alors il n'avait guère publié en douze ans qu'une vingtaine de livres contenant, sous des titres divers, les homélies qu'il avait prononcées. Il débuta dans sa carrière nouvelle par *la Memoire de Darie, où se voit l'idée d'une dévotieuse vie et d'une religieuse mort.* C'est une histoire, en effet, toute dévote encore et d'une simplicité extrême ; elle fut immédiatement suivie par *Agathonphile, ou les Martyrs siciliens, où se découvre l'art de bien aimer pour antidote aux déshonnêtes affections.* Mais bientôt le martyrologe et la légende ne suffisant plus, l'auteur entra en plein dans les goûts du monde profane, et l'on vit en peu d'années sortir de sa plume : *Aristandre, histoire germanique. Julie, histoire parisienne. Palombe, histoire catalane. Iphygène, rigueur sarmatique. Daphnide, histoire aragonaise. Cléoreste, histoire française-espagnole. Diotrèphe, histoire valentine. Aloph, histoire française. Damaris, histoire allemande. Régule, histoire belgique*, etc. Puis après les romans, les nouvelles sous le titre de : *les Occurrences remarquables, les Événements singuliers, les Spectacles d'horreur, l'Amphithéâtre sanglant, le Bouquet d'histoires agréables, le Pentagone historique montrant en cinq façades autant d'accidents signalés*, etc.

Les titres de ces romans disent assez quelle était la singularité de l'esprit de l'auteur ; leur publication n'occupa guère que douze ans de sa vie, depuis 1620 jusqu'en 1632. L'excellent évêque s'y propose toujours un but moral. Ordinairement il peint de louables actions ; mais très souvent aussi il se hasarde à en peindre d'affreuses. Dans l'*Aristandre*, par exemple, il veut corriger des passions en montrant l'horreur de leurs excès, et il ne fait pas difficulté d'accumuler dans cette intention autant de noirceurs qu'il en faudrait aujourd'hui pour faire les frais d'un feuilleton. Dans *Palombe, histoire catalane*, il ne craint pas non plus de pousser la peinture des vices à l'extrême ; et, à travers les péripéties d'une action bien nouée et fort intéressante, il fait figurer tous les dérèglements qui sont aujourd'hui l'ornement nécessaire des romans à la mode ; mais, du moins, il fait triompher un caractère vertueux qui ramène peu à peu les méchants par ses beaux exemples et par ses honnêtes paroles. Parmi beaucoup de sujets que l'imagination épuisée de nos romanciers pourrait emprunter avec succès à l'évêque de Belley, nous avons surtout remarqué *Diotrèphe, histoire valentine.* Rien n'est plus joli que l'idée et le plan même de cette nouvelle, dont il semble que déjà on ait vu des imitations dans nos livres et au théâtre même. Selon un usage dont Walter Scott a heureusement tiré parti dans *la Jolie Fille de Perth*, le jour de Saint-Valentin on tirait autrefois au sort dans plusieurs contrées de l'Europe pour donner aux jeunes femmes un cavalier qui, pendant tout le reste de l'année, avait le privilége de les accompagner à l'église, dans les promenades, dans le monde. L'auteur suppose que deux jeunes ménages pleins de vertu et unis par l'amitié, en se soumettant à cet usage, font innocemment un échange à peu près semblable à celui qu'on peut voir aussi dans le célèbre roman de Gœthe, *Ottilie, ou les Affinités électives.* Mais, insensiblement, par des nuances et des dégradations bien ménagées, de cette plaisanterie qui paraît sans danger, dérivent les inconvénients les plus graves et le trouble, heureusement arrêté à temps, des jeunes époux. C'est un tableau délicat qu'envieraient peut-être aujourd'hui les plus habiles. Ce qui manque à l'évêque de Belley, c'est un style digne de ses idées, parfois charmantes, et de ses bonnes intentions. N'épargnant pas les mauvaises plaisanteries dans ses sermons, il s'en est encore moins fait faute dans ses romans. N'était cet abus du genre burlesque, on serait tenté de lui reprocher d'avoir trop bien réussi dans un genre qui, en tout autre temps, aurait été incompatible avec les fonctions dont il était revêtu.

ÉMANCIPATION DES NOIRS.

Dans les diverses îles que nous avons visitées, et où l'esclavage des noirs est aboli, les planteurs se trouvent pécuniairement soulagés d'une manière très sensible depuis qu'ils n'ont plus à leur charge la portion improductive des esclaves qu'une cause ou une autre réduisait à l'incapacité. Dans quelques circonstances, cette économie est égale à la moitié des frais d'exportation de l'ancien régime. Un planteur qui avait 300 esclaves auxquels il était forcé de fournir la nourriture, le vêtement, le coucher, les ustensiles de ménage et les secours de la médecine, sans compter les blancs qu'il était obligé d'employer pour la surveillance, l'achat des fouets et l'entretien des cachots, ce planteur est aujourd'hui affranchi de toutes ces charges. Au lieu de tous ces frais, il n'a plus à payer que cent travailleurs libres,

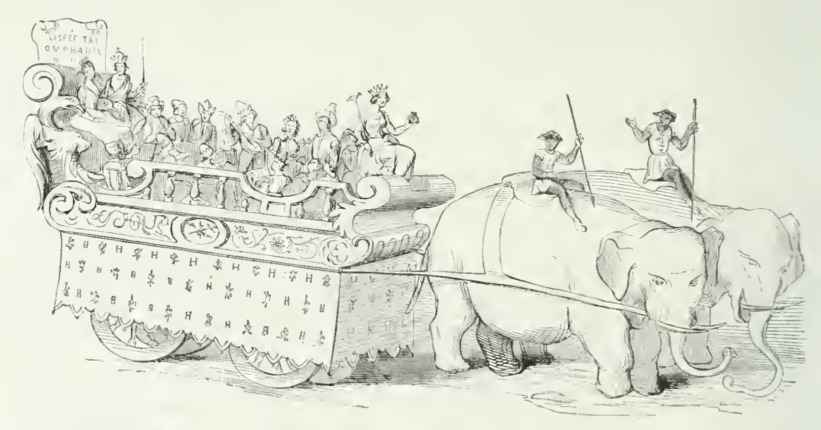
et bientôt, au moyen des ouvrages faits à l'entreprise, grâce aux machines et à des procédés plus expéditifs, ce nombre pourra se réduire à 60 ou 70. Ainsi, dans son compte d'exploitation, la part de la dépense est réduite presqu'en même proportion que les soucis et les tribulations auxquels il était en proie. « Eu égard au bénéfice même, nous disait » un planteur, j'aime mieux faire 60 tierçons de café seule- » lement sous la liberté, que 120 sous le régime de l'escla- » vage. » J. J. Gurney, *Un hiver aux Antilles.*

MARIAGE DE HENRI IV AVEC MARIE DE MÉDICIS;

ARRIVÉE DE CETTE PRINCESSE EN FRANCE.

Peu de temps après la mort de Henri III, Henri IV ayant obtenu de Ferdinand, grand-duc de Toscane, des avances considérables d'argent, avait promis d'épouser la nièce de ce dernier, Marie de Médicis. Cette princesse, née le 26 août 1573, et dont le portrait avait été apporté au roi de France par Jérôme de Gondi, était alors d'une grande beauté. Les négociations interrompues pendant plusieurs années furent reprises lorsque le divorce de Henri IV avec Marguerite de Valois eut été prononcé le 24 septembre 1599. Bien que le roi de France fût alors débiteur du grand-duc pour deux millions d'écus d'or, il lui demanda, comme dot, une somme de quinze cent mille écus. Ferdinand s'offensa d'une pareille exigence, et les négociations auraient été rompues si, ramené à des sentiments plus dignes, Henri n'eût pas abaissé ses prétentions. Enfin, d'un commun accord, la dot fut fixée à six cent mille écus : le contrat fut signé à Florence, le 25 avril 1600, et le mariage, célébré par procureur, le 5 octobre. Le 13, la nouvelle reine, partie de Florence, s'embarqua à Livourne pour Marseille; elle y arriva le 3 novembre, s'y arrêta plusieurs jours, et chemina de fête en fête jusqu'à Avignon, où elle fit son entrée le 19 novembre, accompagnée de deux mille cavaliers qui avaient été au-devant d'elle. « Cette ville, dit l'Estoile, s'est distinguée par la pompe des arcs de triomphe et des théâtres élevés en certaine distance dans les rues par où la reine passa, ornés magnifiquement et chargés de devises et d'emblêmes à la louange du roy, de la reine et de la France. » — « Tous ces arcs, théâtres et rencontres, ajoute Palma Cayet, étoient rapportés sur le nombre sept, nombre que les Avignonnais estiment beaucoup pour être leur ville toute septenaire : il y a 7 palais, 7 paroisses, 7 couvents anciens, 7 monastères de nonnains, 7 hôpitaux, 7 colléges, 7 portes. Sur ce nombre sept, ils représentèrent une infinité de belles recherches en chaque arc et rencontre enrichis de belles et ingénieuses inscriptions que la royne et toute la cour trouvoient merveilleusement bien faicts. — Jean-François Suarez, pour le clergé d'Avignon, fit à la reine une belle harangue, lui souhaitant avant l'an révolu un dauphin aussi sage et vaillant que le roi, et la reine répondit : *Pregate Iddio, acciò mi faccia questa grazia.* — Le lendemain, les Avignonnais en corps de ville firent présent à Sa Majesté de cent cinquante médailles d'or, auxquelles étoit relevé, d'un côté, l'image de la royne au naturel, et de l'autre le portrait de la ville d'Avignon en perspective; et en d'autres l'image du roi, qu'ils lui présentèrent dedans une belle et rare coupe faite d'une noix d'Inde, enchâssée en argent. »

Après s'être arrêtée trois jours dans Avignon, la reine partit pour se rendre à Lyon, où elle arriva le 2 décembre. Ce fut là que Henri IV, qui ne la rejoignit que le 9 du même mois, la vit pour la première fois : les deux époux se sentirent, dès l'instant où ils se virent, peu de sympathie l'un pour l'autre. La reine ne ressemblait plus guère au portrait qui avait été fait d'elle dix ans auparavant. Elle était grosse de taille et de figure; ses yeux étaient grands, mais ronds et fixes. Marie avait les manières peu gracieuses, nulle



(Entrée de Marie de Médicis à Avignon, en 1600. — Char orné, d'après une ancienne estampe.)

gaieté dans l'esprit, un caractère acariâtre et obstiné; de plus son éducation lui inspirait de l'éloignement pour le roi, qu'elle regardait, malgré sa conversion, comme un hérétique, et qui, d'ailleurs, était beaucoup plus âgé qu'elle : aussi, peu de jours après, Henri repartit pour Paris, laissant sa femme continuer seule son voyage.

C'est à la honte des religions et des gouvernements que l'on voit d'un côté tant de pauvreté, d'autre côté tant de superfluité et de luxe.

Si l'on calculait les dépenses tout-à-fait vaines et superflues dans un pays, et si l'on en faisait la base d'un impôt ou une contribution charitable, il y aurait plus de maisons d'asile que de pauvres, plus d'écoles que d'écoliers, et l'on pourrait encore épargner de grosses sommes pour les dépenses générales de la nation. Guillaume Penn.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

MOEURS CHINOISES.



(Intérieur de la maison d'un mandarin, à Pekin.)

Le peuple chinois n'est plus entouré de ce mystère impénétrable qui semblait devoir le tenir séparé éternellement des autres peuples comme la terre l'est des autres planètes. Depuis quelques années surtout, l'Europe a fait de larges brèches à la *grande muraille*, et des regards profanes pénètrent aujourd'hui de plus d'un côté dans le *céleste Empire*. Chaque jour se présentent de nouvelles occasions de mieux connaître ce singulier pays. Nous ferons part successivement à nos lecteurs de ce que révèleront de plus curieux les voyages et les ambassades. Aujourd'hui nous empruntons les détails suivants à l'ouvrage de Pierre Dobel, intitulé : *Sept années en Chine*.

« Les demeures des riches chinois se composent d'un grand nombre de chambres spacieuses et bien éclairées par des croisées ouvertes du côté de la façade, et plus rarement sur les côtés de la maison. Elles sont situées au milieu de grands et beaux jardins ornés avec un art infini ; le terrain est accidenté, et des cascades, des kiosques, des ponts, des sentiers et d'autres embellissements y répandent la variété. L'art de disposer les jardins d'agrément est certainement poussé beaucoup plus loin en Chine qu'ailleurs. Parmi les moyens que les Chinois mettent en usage pour tromper le promeneur sur l'espace qu'il peut parcourir, les sentiers sinueux qu'ils font serpenter de mille manières sont au premier rang. Viennent ensuite les labyrinthes formés par un nombre infini d'*asters* d'espèces différentes, et disposés de manière à former des chemins qui s'entrecroisent, de façon qu'il est souvent difficile d'en sortir sans un guide. Les Chinois ont une prédilection particulière pour les *asters*, et ils cultivent cette fleur avec beaucoup de succès. Parmi les diverses espèces d'asters, il s'en trouve une qu'ils considèrent comme un manger exquis ; elle est de la grandeur d'une rose ordinaire, de couleur blanche, et à longues étamines pendantes.

» Rien ne réalise mieux les jardins enchantés d'Aladin que la vue d'un jardin chinois, éclairé de verres de couleur, tandis qu'il fait nuit et qu'un grand nombre d'asters, disposés artistement autour d'une pièce d'eau, l'émaillent de leurs couleurs variées. »

AÉROSTATS ET AÉRONEFS (1),

ou

NOUVEAUX PRINCIPES DE LA NAVIGATION AÉRIENNE.

De l'air vous parcourrez les champs.
BÉRANGER, *Mon âme.*

Lorsque, vers la fin du siècle dernier, les frères Montgolfier firent connaître au public le moyen de s'élever dans l'atmosphère à toute hauteur, ce fut en France et dans l'Europe entière une grande émotion. Un instant on put croire que le problème de la navigation aérienne était résolu, et que

(1) Voy., 1833, p. 163, Aerostation; 1837, p. 8, le Ballon de Lana.

l'homme, en s'emparant du domaine de l'air, achevait d'entrer en pleine possession de l'empire qui lui a été dévolu sur ce globe.

Déjà l'imagination est frappée à la vue du marin qui confie sa vie à un frêle navire, et s'ouvre au-dessus des abîmes de l'Océan un chemin vers des contrées lointaines. Que serait-ce donc que parcourir à son gré les vastes régions de l'air ! tantôt voir au loin sous ses pieds rouler l'un sur l'autre en silence ces nuages gigantesques, ces montagnes mobiles que la chaleur du jour soulève à l'horizon ; être balancé mollement dans une région de paix et de lumière, et de cette hauteur dominer la tempête et la foudre ! ou bien, quand la nue s'ouvrirait aux regards, voir passer rapidement et fuir les villes et les campagnes, et les fleuves et les mers, et les monts couronnés de leurs vertes forêts ou de leurs neiges éternelles ; et puis, après quelques heures d'un voyage sans fatigue, descendre doucement dans quelque riant vallon de l'Italie ou de la Grèce !

Ce rêve si charmant, chacun put le faire sans folie le 21 novembre 1783, lorsque le directeur du Musée royal, Pilâtre Desrosiers, accompagné du major d'infanterie marquis d'Arlandes, se fut élevé sur un aérostat entièrement libre, donnant ainsi au monde le premier spectacle d'un voyage aérien. On put le faire surtout lorsque les physiciens Charles et Robert eurent substitué à l'air échauffé des montgolfières l'emploi beaucoup plus sûr du gaz hydrogène.

Quant aux sensations grandioses réservées à l'aéronaute, ce que nous venons d'indiquer n'a rien d'exagéré. Ecoutez Guyton Morveau, l'un des trois commissaires de l'Académie de Dijon, dans le procès-verbal de son ascension du 25 avril 1784, signalant cette *mer de nuages qui semblait couler sous les navigateurs et les isoler de la terre...* Et plus loin : « Le soleil commençant à baisser nous donna le » spectacle d'un superbe parélie... A six heures, le soleil » étant à la hauteur de 10° au-dessus de l'horizon, un se- » cond soleil vint se placer tout-à-coup à 6° à peu près du » premier, et semblait lui disputer le droit de nous éclairer ; » il était composé de plusieurs cercles concentriques, dis- » posés sur un fond d'un blancheur éblouissante, et les » circonférences de ces cercles étaient nuancées de plusieurs » couleurs faibles comme un arc-en-ciel qui s'efface. »

On me permettra aussi de citer quelques fragments de la relation du voyage aérien de MM. Biot et Gay-Lussac :

« Nous partîmes du jardin du Conservatoire des arts, le 6 fructidor an XII (août 1804), à 10 heures du matin, en présence d'un petit nombre d'amis...

» Nous l'avouerons, le premier moment où nous nous élevâmes ne fut pas donné à nos expériences ; nous ne pûmes qu'admirer la beauté du spectacle qui nous environnait. Notre ascension lente et calculée produisait sur nous cette impression de sérénité que l'on éprouve toujours quand on est abandonné à soi-même avec des moyens sûrs. Nous entendions encore les encouragements qui nous étaient donnés ; mais nous n'en avions pas besoin : nous étions parfaitement calmes et sans la plus légère inquiétude.

» ... Nous arrivâmes bientôt dans les nuages : c'étaient comme de légers brouillards qui ne nous causèrent qu'une faible sensation d'humidité. Notre ballon s'étant gonflé entièrement, nous ouvrîmes la soupape pour abandonner du gaz, et en même temps nous jetâmes du lest pour nous élever plus haut. Nous nous trouvâmes aussitôt au-dessus des nuages, et nous n'y rentrâmes qu'en descendant.

» Ces nuages vus de haut, nous parurent blanchâtres comme lorsqu'on les voit de la surface de la terre ; ils étaient tous exactement à la même élévation, et leur surface supérieure, toute mamelonnée et ondulante, nous offrait l'aspect d'une plaine couverte de neige.

» Nous nous trouvions alors vers 2 000 mètres de hauteur...

» Vers 2 724 mètres, nous observâmes les animaux que nous avions emportés ; ils ne paraissaient pas souffrir de la rareté de l'air... Le thermomètre marquait 13° centigrades. Nous étions très surpris de ne pas éprouver de froid ; au contraire, le soleil nous échauffait fortement. Nous avions ôté les gants que nous avions mis d'abord, et qui ne nous ont été d'aucune utilité. Notre pouls était fortement accéléré : celui de M. Gay-Lussac, qui bat ordinairement 62 pulsations par minute, en battait 80 ; le mien, qui donne ordinairement 79 pulsations, en donnait 111 ; cette accélération se faisait donc sentir pour nous deux à peu près dans la même proportion. Cependant notre respiration n'était nullement gênée ; nous n'éprouvions aucun malaise, et notre situation nous semblait extrêmement agréable. » (*Moniteur* du 12 fructidor an XII.) (1)

Contrairement aux espérances qu'on dut concevoir dans l'origine, la navigation aérienne est encore dans l'enfance, et le dix-huitième siècle a laissé ce grand problème inachevé. C'est beaucoup sans doute que d'avoir procuré à l'individu les moyens de quitter la terre et de s'élever à des hauteurs jusque là inaccessibles. Mais, dans cette élévation sublime, si l'homme ne possède aucun moyen de se conduire et de se gouverner, il deviendra bientôt le triste jouet du vent.

Descendre à volonté en perdant du gaz, remonter en jetant du lest, voilà les seules manœuvres qui soient à la disposition de l'aéronaute. Je me hâte d'ajouter que c'est assez pour le soustraire à la double chance de se voir entraîné par un vent contraire, ou bien d'être porté à terre en un lieu défavorable, seuls dangers qu'on ait vraiment à redouter lorsqu'on est à bord d'un aérostat bien construit : aussi a-t-on peut-être lieu de s'étonner, vu l'état actuel de l'art aérostatique, que les voyages aériens soient encore aussi peu pratiqués dans l'intérêt de la science, ou même dans un intérêt de pur agrément. — Quoi qu'il en soit, l'important serait de pouvoir à son gré se diriger vers un point déterminé de l'horizon.

Pourquoi ce problème essentiel de l'aéronautique semble-t-il déjà relégué avec les chimères de la quadrature du cercle ou du mouvement perpétuel, ces écueils fameux dans l'histoire de l'esprit humain ? Voilà ce que nous avons voulu expliquer ici, au moins d'une façon sommaire, précisément parce que nous aurons ensuite à présenter sur ce sujet quelques vues tout-à-fait nouvelles.

Exercer contre l'air ambiant une action propre à entraîner le déplacement de l'aérostat, telle est l'idée qui se présenta tout d'abord, et la seule à laquelle on se soit arrêté jusqu'ici. Mais un peu de réflexion suffit pour comprendre que cette idée implique, au moins dans l'état actuel de la mécanique, une radicale impossibilité pratique. Non pas, certes, qu'il soit impossible ou même seulement difficile de produire le mouvement au sein d'un fluide. Le mécanisme des bateaux à hélice, dont le public a été entretenu récemment, et qui déjà fonctionne avec succès sur un ou deux navires de l'Etat, ce mécanisme est entièrement plongé dans l'eau, à la différence des autres bateaux à vapeur dont les roues cesseraient de produire aucun effet si elles étaient entièrement submergées. Qu'une hélice à vastes surfaces soit donc adaptée à l'aérostat, que l'axe de cette hélice puisse acquérir une grande vitesse, et le système en recevra une impulsion puissante. L'ingénieur Paucton, qui le premier a proposé l'application de l'hélice à la navigation fluviale ou maritime, n'a pas manqué d'insinuer que son hélice, animée par une force suffisante, procurerait le moyen de s'élever dans l'air et de s'y conduire (voir son livre intitulé : *Théorie de la vis d'Archimède*, Paris, 1768) ; seulement il resterait à créer cette *force suffisante !*

Lorsque Paucton écrivait, le moyen de se soutenir sans

(1) Les lecteurs du *Magasin pittoresque* n'ont pas oublié le récit intéressant du voyage de M. Green, parti de Londres à quatre heures du soir, et débarquant au milieu du duché de Nassau, à sept heures et demie du lendemain matin. (1840, p. 178.)

effort au milieu de l'atmosphère n'avait pas encore été imaginé. En 1830, M. Navier, dans son rapport à l'Académie des sciences sur les moyens d'imiter le vol des oiseaux, reconnaît que le moyen le plus avantageux d'utiliser la force de l'homme porté par l'aérostat serait de lui faire tourner rapidement des roues armées d'ailes obliques, disposées à peu près comme les ailes des moulins à vent, ce qui rentre absolument dans l'idée de Paucton. (Mémoires de l'Académie des sciences, tome XI.) C'est aussi le genre de moteur que le célèbre Meunier, officier du génie, membre de l'ancienne Académie des sciences, avait indiqué dès l'origine de l'aéronautique, comme on peut le voir par l'analyse de son *Mémoire sur les aérostats*, donnée par M. Ferry dans le n° de septembre 1826 de la *Revue encyclopédique*.

Mais, je le répète, la difficulté n'est pas d'imaginer un mécanisme capable de réagir sur l'air ambiant; elle est tout entière dans le peu de force que développent nos plus puissants moteurs eu égard à leur poids. Faites attention au volume considérable que doivent avoir déjà les aréostats lors même qu'ils n'ont à soutenir qu'un poids médiocre comme celui de deux ou trois voyageurs avec leurs instruments. Cependant s'ils devaient porter un moteur capable de quelque effet sensible, leur volume s'en accroîtrait dans une proportion énorme, et par suite la résistance de l'air deviendrait insurmontable. De suite on est donc réduit aux seules forces des voyageurs eux-mêmes; et, en effet, l'homme est encore de tous les agents connus celui qui, à poids égal, est capable de produire le plus grand travail continu. Eh bien! sa force, toute proportion gardée, est tellement inférieure à celle des oiseaux, que « fût-il maître de dépenser » dans un temps très court toute la quantité de force musculaire qu'il dépense ordinairement en huit heures de » travail, faculté qu'il est bien loin de posséder, il pourrait » chaque jour se soutenir dans l'air pendant une durée de » cinq minutes seulement. » — Cette simple vue, que M. Navier appuie de preuves décisives dans le rapport déjà cité, fait assez comprendre que dans l'aréostat où le poids de l'homme est à la vérité détruit, sa force serait encore bien insuffisante pour produire la locomotion. « L'aérostat, dit » M. Navier, ne pourrait être maintenu immobile (par l'effort » de l'aéronaute) contre un vent dont la vitesse dépasserait » deux mètres et demi par seconde, vitesse très faible, puisque c'est à peu près celle qui permet aux moulins à vent » de commencer à travailler. »

A la vérité, on a espéré quelquefois rendre l'aérostat plus facilement dirigeable en lui donnant une forme allongée dans le sens de la locomotion. Malheureusement cette idée, qui a été mise en avant dès l'origine de l'aéronautique, et qu'on a renouvelée dans un projet annoncé à Paris il y a quelques années, est sujette à une grave difficulté. Sans aucun doute la forme en question donnerait lieu à une résistance moindre; mais un ballon allongé tendrait par lui-même à se placer dans la situation où sa plus grande longueur serait verticale, au lieu que, pour la réussite des projets en question, il faudrait le maintenir horizontal. Pour obtenir ce résultat, on n'a pensé jusqu'à ce jour qu'au lest provenant du poids de l'équipage enlevé par le ballon; mais c'était là un moyen très insuffisant, à cause de la faiblesse relative de ce poids. Peut-être avancerait-on cette partie du problème en faisant usage de ce que j'appellerai un *contre-lest*, c'est-à-dire en plaçant le ballon principal entre l'équipage qui lui est inférieur, et un moindre ballon qui lui serait supérieur : le ballon principal de forme allongée, le plus petit ou supérieur de forme sphérique; les deux étant liés ensemble de manière à former un système rigide ou à peu près rigide, le ballon supérieur, par sa force ascensionnelle, pourrait concourir avec le poids de l'équipage à maintenir le ballon principal dans une situation convenable.

Quoi qu'il en soit, la force à produire par l'équipage pour obtenir la locomotion demeurerait toujours très grande; de sorte qu'il paraît bien qu'on doit s'en tenir à cette conclusion de M. Navier dans son rapport déjà cité : « Nous pen- » sons que la création d'un art de la navigation aérienne, » dont les résultats pourraient être utiles et présenter autre » chose qu'un spectacle, est subordonnée à la découverte » d'un nouveau moteur dont l'action comporterait un ap- » pareil beaucoup moins pesant que ceux qu'exigent les » moteurs que nous connaissons aujourd'hui. »

Ce que nous aurons à dire ne va nullement à l'encontre de cette opinion du savant ingénieur, attendu que nous ne nous sommes pas posé le problème de la navigation aérienne dans les mêmes termes que lui.

Dans l'état actuel de l'art une seule chance s'offre à l'aéronaute qui veut atteindre une région déterminée, chance très rare et très précaire.

On a remarqué depuis longtemps qu'il existe souvent, à des hauteurs diverses de l'atmosphère, des courants de direction différente ou même tout-à-fait opposée. Quelquefois, au-dessus d'une région calme, il existe un vent très sensible, ou bien inversement. Le P. Cotte, dans son traité de Météorologie, mentionne ce fait d'observation vulgaire, que souvent les girouettes de nos édifices accusent une direction du vent différente de celle des nuages. Souvent aussi des couches de nuages dont l'élévation n'est pas la même marchent dans des directions croisées. Cette existence de courants supérieurs est admise aussi dans le traité moderne de Météorologie par Kaemtz, récemment traduit par M. Ch. Martins (voir p. 28). Mais à cet égard les relations des aéronautes sont infiniment précieuses, parce qu'ils ont pu reconnaître l'existence de certains calmes ou de certains courants que rien n'aurait pu manifester aux autres observateurs. Je renverrai principalement le lecteur au rapport de Guyton Morveau (*Description de l'aérostat de l'Académie de Dijon*, p. 113). Son ascension du 25 avril 1784 se fait par un vent très impétueux d'ouest-nord-ouest; il s'élève dans une région parfaitement calme, et il retrouve à la descente la même rapidité de vent. — Puis à l'ouvrage de Faujas de Saint-Fonds (*Description des expériences de la machine de Montgolfier;* Paris, chez Cuchez, 1783; aux pages 292 et suivantes, il est fait mention de l'élévation d'une montgolfière qui eut lieu à Lyon. « La machine, s'éle- » vant avec rapidité, fut portée *du côté de la ville;* lorsqu'elle » eut parcouru environ un quart de lieue dans cette direc- » tion, elle se trouva élevée à la hauteur des nuages, et fut » chassée, comme eux, *du côté du nord;* continuant à s'é- » lever, elle obéit au vent d'*est-sud-est* qui régnait dans cette » région. » Ainsi Guyton avait observé une région calme au-dessus d'un courant déterminé; et à Lyon on a pu constater l'existence de trois courants superposés. Enfin, dans l'historique du voyage aérien de Robertson à Hambourg, je note ce passage : « L'existence d'un courant supérieur qui a di- » rigé deux fois l'aérostat vers la pleine mer a empêché les » voyageurs de s'élever aussi haut qu'ils l'avaient projeté. » (Collection du Moniteur, an XII.)

Le lecteur me pardonnera sans doute ces citations en raison de l'importance du phénomène qu'il s'agit de constater.

Donc, si la couche d'air où l'aéronaute se trouve ne le porte pas vers la région qu'il veut atteindre, ou bien si elle le porte vers quelque région où la descente serait dangereuse, il ne lui reste plus qu'à s'élever ou à s'abaisser dans l'espoir de rencontrer quelque courant favorable; et c'est à cela que se borne aujourd'hui tout l'art de la navigation aérienne, si toutefois on peut dire que cet art existe.

Mais cette manœuvre même de monter ou descendre à volonté, cette manœuvre abrège essentiellement la durée du voyage, puisqu'elle exige, comme nous l'avons dit, soit une perte de lest pour gagner de la hauteur, soit une perte

de gaz pour s'abaisser. Meunier avait tenté de parer à ces inconvénients par un moyen très ingénieux, consistant à augmenter à volonté le poids de l'aérostat, et pour cela il faisait comprimer de l'air dans une capacité suffisamment résistante; ou bien à diminuer ce poids en donnant issue à l'air antérieurement comprimé. Mais ce moyen, dont on se fera une idée précise par la description qu'en a donnée M. Ferry (*Revue encyclopédique*, 1826), pèche toujours par le défaut essentiel de demander à l'aéronaute un énorme travail. L'emploi des ballons métalliques dont M. Marey-Monge vient d'exposer un specimen à la curiosité intelligente du public parisien, aurait, suivant son auteur, entre autres avantages, celui de procurer sans perte de gaz et par de simples forces naturelles, non pas la descente à volonté de l'aérostat, mais au moins sa descente à des époques prévues à l'avance, et qui dépendraient de l'échauffement plus ou moins grand des couches atmosphériques aux diverses heures de la journée. Ce serait là sans doute un progrès véritable, parce qu'on pourrait faire des relâches à terre, et ensuite remonter sans avoir rien perdu de la force ascensionnelle; mais l'aérostat métallique n'apporterait aucun moyen nouveau pour la direction des ballons, qui est le problème final de l'aéronautique.

J'ai voulu aujourd'hui exposer seulement l'état actuel de la question et ses difficultés; ce que je résume en deux mots : c'est qu'on n'a connu jusqu'ici que le *ballon perdu*. Dans un prochain article, j'enseignerai à construire le véritable AÉROSTAT, c'est-à-dire le *ballon stationnaire*, réclamé depuis longtemps pour les progrès de l'art militaire et de la météorologie. Je donnerai ensuite les principes de l'établissement de l'AÉRONEF, ou *ballon libre* dirigeable à volonté; non pas dirigeable avec la même précision qu'un cabriolet sur une grande route, ou un canot sur la rivière; mais enfin dirigeable dans des circonstances déterminées et dans une certaine mesure (1).

STATUES DU TOMBEAU DE L'EMPEREUR MAXIMILIEN.

THÉODORIC ET ARTHUR.

Nous avons déjà parlé (voy. 1839, p. 286) du tombeau élevé, au milieu du seizième siècle, à Innsbruck, dans l'église de Sainte-Croix, en l'honneur de l'empereur Maximilien; nous mettons aujourd'hui sous les yeux de nos lecteurs deux des vingt-huit statues de bronze qui, autour de ce beau monument, représentent l'élite des grands guerriers du moyen-âge et de la maison d'Autriche.

L'église de Sainte-Croix fut bâtie depuis l'année 1553 jusqu'en l'année 1563, en exécution des dernières volontés de l'empereur Ferdinand Ier, qui voulait accomplir lui-même le vœu de Maximilien, son aïeul. Les bas-reliefs de marbre appliqués sur la caisse du tombeau furent exécutés, de 1563 jusqu'en 1566, par des ouvriers des bords du Rhin et des Pays-Bas. La figure de l'empereur qui surmonte le monument fut coulée en 1582 par un artiste italien, Louis de Duca, de Cèfalu en Sicile. Mais les vingt-huit statues qui sont rangées des deux côtés du tombeau, entre les hautes colonnes rouges où s'appuie la voûte de l'église, avaient été commencées du vivant même de l'empereur Maximilien, en 1513; elles furent achevées sous le règne de Charles-Quint, en 1535. Elles appartiennent donc au commencement du seizième siècle; et elles sont sans contredit un des ouvrages les plus étonnants de l'art allemand à cette époque. Elles furent moulées par George Lœffler, qu'on appelait aussi Laiminger, qui habitait sur la frontière occidentale du Tyrol, au bord du Rhin, à Feldkirch. Le père de cet artiste, célèbre lui-même, avait déjà obtenu des lettres de noblesse de l'empereur Frédéric IV. Le fils fut nommé armurier de l'empereur Charles-Quint en 1527, avec 100 florins d'appointement; il commença dès lors à séjourner à Innsbruck, où il fut aidé dans le travail de nos statues par ses fils Jean et Elie. Mais la fonte fut dirigée par les fondeurs que l'empereur avait établis dans ses ate-



liers de Mühlen, et qui se nommaient Etienne, Melchior et Bernard Godl.

Les deux statues que nous avons fait dessiner représentent, sous un costume élégant mais peu fidèle, deux grands héros de l'histoire du moyen-âge. Celui qui réfléchit, appuyé sur une masse d'arme, et à demi-penché, c'est Théodoric, le grand roi des Ostrogoths, qui, à la fin du cinquième siècle, vainquit le premier barbare établi sur le trône des empereurs d'Occident, et conçut la pensée de relever, au profit de son peuple nouveau, l'antique puissance du peuple romain. Celui qui, la main sur la poignée de son épée, semble tendre toute sa personne comme son regard vers un but lointain, c'est Arthur, ce roi des Bretons, qui, au commencement du sixième siècle, soutint la nationalité des dernières races celtiques contre le choc des races teutoniques, et qui, chanté par les bardes gallois après sa fin mystérieuse, mérita de devenir, aux siècles suivants, le modèle et le roi imaginaire de la chevalerie chrétienne. L'espèce de méditation que l'artiste a prêtée à Théodoric, l'exaltation qu'il a donnée à Arthur, convien-

(1) Les nouveaux Principes de la navigation aérienne ont été communiqués à la Société philomatique, dans sa séance du 13 avril 1844.

nent parfaitement à ces deux personnages. Mais sous ces beaux vêtements de fer que les Lœffler copièrent sans doute dans les magasins des armures impériales, on a de la peine à reconnaître les rois d'un siècle où le costume était encore tout antique. On serait peut-être aujourd'hui plus soigneux de conserver les vraisemblances extérieures; mais il serait difficile de faire respirer aussi aisément une masse de fer, et d'en ajuster les parties avec autant de naturel et de goût. En effet, quoique le visage de ces statues soit seul et presque à peine découvert, on sent la vie circuler sous les armes dans tout leur corps. Un tour de force plus grand encore a réussi aux mêmes artistes dans la statue de Théodebert, duc de Bourgogne, à qui ils ont même couvert la figure avec une énorme visière, et qui cependant, par les proportions bien conçues de son corps, vous laisse deviner toute sa personne, et permet même, par le caractère riche et pesant de l'armure qui l'accable sans le faire plier, de préjuger jusqu'aux dispositions intérieures de son esprit. Ce sont des effets remarquables et rares.



ASPECT GÉOGRAPHIQUE DE LA GAULE PRIMITIVE.

Le sol de la Gaule paraît avoir été revêtu primitivement de vastes et puissantes forêts. Aux plus anciennes époques de notre histoire sur lesquelles l'antiquité classique laisse tomber de loin en loin quelques lueurs, on trouve encore cette antique forêt maîtresse et reine du sol qu'elle n'a cédé que par lambeaux à l'agriculture. Ses massifs séculaires renaissant de leurs propres débris, comme on le voit encore dans les régions inexploitées des Alpes, couvraient alors sans interruption les lignes de nos montagnes centrales si déboisées aujourd'hui. « La région cébennique, dit un ancien géographe grec, est toute hérissée de forêts sauvages depuis la mer, où elle s'abaisse, jusqu'au Rhodan (Rhône) qui en bat les pieds. » Le pin paraît avoir régné presque exclusivement sur les versants méridionaux de cette ligne des Cévennes, à partir du Quercy et du Rouergue. Dans les régions méridionales des Vosges, dans le Jura, c'était le chêne et les essences septentrionales qui dominaient. Les anciens actes désignent sous les noms de *saltus Jurensis*, *saltus Vosagus*, ces chaînes boisées où l'homme ne s'aventurait qu'avec défiance de vallée en vallée. Le cri des bêtes sauvages s'y mêlait seul au bruit des vents ou des eaux primitives; et bien des siècles après, dit un historien, aux premiers temps de notre histoire, le seul bruit humain qui troublât encore leurs solitudes était le tumulte barbare des chasseurs.

Lorsque l'on quittait les montagnes, les forêts s'éclaircissaient un peu. Grégoire de Tours désigne sous le nom caractéristique de *plaines boisées* ces vastes clairières semées de bouquets et de massifs que rappellent de loin la Sologne actuelle et le Bocage vendéen. Mais, de distance en distance, l'antique forêt reparaissait sous des noms divers: c'était dans le centre de la Gaule (Bourbonnais, Berry), la grande forêt Leccenna; dans le pays de Poitiers, la forêt d'Édébole; de la Loire à la Saône, la forêt du Perche, « la plus grande de toutes les forêts de la Gaule lugdunaise si boisée, » et vingt autres qui n'ont laissé que leur nom aux pays qu'elles ont couverts: l'Auge, l'Arrouage, la Bresse ou Brosse, la Brie, la Sologne, etc.

Soit qu'elle n'ait été peuplée qu'à une époque plus récente, soit que, attirées par le climat riant et le sol déjà cultivé du Midi, les anciennes populations n'y aient fait que de courtes étapes, la région septentrionale de la Gaule semble marquée plus vivement qu'aucun autre point de notre sol de ce caractère primitif. « Le pays des Morins, dit un géographe du premier siècle, ceux des Atrébates, des Ménapiens et des Eburons, ne formaient pour ainsi parler qu'une forêt continue. » Les populations celtiques en habitaient les clairières et se retiraient à l'approche de l'ennemi dans les fourrés marécageux, dont elles défendaient les abords au moyen de branches entrelacées et de vastes abattis d'arbres que les Celtes appelaient combres, d'un mot resté dans notre langue. Entre les frontières des Remes (ceux de Reims) et la rive gauche du Rhin, cette grande forêt de la Gaule belgique prenait le nom particulier de Ar-duin ou Ar-duenne (la profonde), sous lequel on la retrouve aux premiers siècles de notre histoire. Elle était déjà éclaircie et mutilée par les défrichements que régularisent, à partir du sixième siècle, les abbayes d'alentour. La forêt des Ardennes, dans son état primitif, ne couvrait pas moins de quarante ou cinquante lieues (mesure des Celtes), et ses lignes, clairsemées il est vrai, entre les essarts (1) qui s'étendent tous les jours, couronnent encore à d'assez grandes distances les berges de la vallée de la Meuse et celles de ses affluents.

Sous les solitudes ou dans les clairières des antiques forêts que nous venons de décrire, coulaient à pleins bords les fleuves de l'ancienne Gaule. Le Rhodan, ce torrent que des torrents grossissent, courait, comme un trait d'arc, de Lyon au golfe de Narbonne, tandis que le plus septentrional de ses affluents, la Sagaune (Saône), l'antique Arar, la rivière indécise des Séquanes, laissait douter, du temps

(1) Terres défrichées.

de César, comme aujourd'hui, dans quel sens coulent ses eaux. Nos fleuves du versant océanique, la Garomne, la Ligere ou Liere (Allier), la Géobenne ou Géon, qui a, comme l'Arar, échangé son nom antique contre celui de Séquane (Seine), la Somene (Somne, Somme), la Mose ou Meuse, le Rhein, offraient déjà les différences tranchées qui les distinguent soit par la direction et la forme de leurs vallées, soit par la teinte, le volume et la rapidité de leurs eaux. Mais tous étaient marqués de caractères communs, en harmonie avec la nature primitive qui les entourait. Leurs urnes étaient plus abondantes, leurs affluents plus nombreux et plus riches sur un sol boisé et par conséquent humide, et leurs eaux roulaient, avec la liberté et la violence des temps primitifs, dans des vallées que personne ne songeait à leur disputer. Ces atterrissements irréguliers, fléau de nos rivières, que la science combat encore sans succès, se produisaient sans obstacle au sein des fleuves qu'ils dominaient bientôt, s'y étendaient d'année en année, s'y couvraient, en attendant quelque nouveau caprice des eaux, d'une végétation épaisse. Arrêtées et divisées par ces obstacles auxquels s'ajoutaient sur les bords des amas de roseaux ou d'algues, les arbres tombés des rives ou arrachés des pentes, les eaux allaient de l'une à l'autre de leurs garriques (berges) se frayant de nouveaux bras, se cherchant de nouveaux lits. Avant que les riches monastères des bords de la Loire n'aient élevé cette double digue, devenue la route royale, qui resserre le fleuve des deux côtés, et qui est restée sous l'invocation de Notre-Dame-des-Levées, le fleuve s'épandait sans lit tracé dans une vallée de plusieurs lieues de largeur, quittant, reprenant, ensablant à son gré ses rivages. On s'explique, en généralisant cette observation, l'existence de ces immenses marais, disparus en partie, qui couvraient des cantons entiers dans le nord de la Gaule, dans le pays des Ménapiens, par exemple, où César ne pénétrait qu'en jetant devant lui des digues et des ponts. Le lit des eaux secondaires, dans les terres basses principalement, s'obstruait, comme celui des fleuves, de mille manières et par mille causes, et les eaux sans issues, grossies par les pluies de longs hivers, se déversaient au-dessus de leurs rives sur de vastes terrains qu'elles ne quittaient plus.

Il semble pourtant, d'après diverses inductions, que ce soit aux bords des eaux que se sont formés les premiers établissements et les premiers centres de société. Les vallées des fleuves ont partout servi de route aux migrations et aux conquêtes; leurs alluvions déboisées souvent, toujours fertiles, offraient aux troupeaux leurs premiers pâturages, aux charrues leurs premiers guérets. Des volées d'oiseaux aquatiques, des oies, des cygnes, refoulés aujourd'hui dans les régions septentrionales de l'Europe, animaient leurs eaux poissonneuses. C'est entre le culte des eaux et celui des hauteurs qui les dominent, de la forêt qui couronne ces hauteurs, du vent violent qui en bat les cimes, que semblent flotter les premières religions topiques de notre pays. Il fallait, dans l'intérieur des terres, que les forêts séculaires tombassent sous l'action de la race humaine multipliée, et les espaces découverts qui les séparaient étaient loin d'être toujours fertiles. Dans l'est, la pierre couvrait, comme aujourd'hui, les collines de la presqu'île arémorikaine maritime), royaume des genets et des bruyères. Le millet croissait à peine sur les grèves de l'Arémorique inférieure, dont les habitants, dans les landes des Tarbells, recueillaient pour vivre la résine des pins et les huîtres de leur rivage. Toutes les champagnes (plaines) étaient loin d'être également fertiles, et celle au nom de laquelle une triste épithète (1) est restée attachée ne présentait, comme aujourd'hui, que des collines crayeuses aux eaux blanchâtres comme le sol qu'elles détrempent (l'Aube, *Alba*). Dans nos provinces centrales, de longues zones de sable à peine revêtues de cette grêle verdure que recherchent les moutons, sillonnaient le sol sous le nom de berries, berries de sablon, comme les appelle Joinville, et leur nom est resté à une de nos provinces où elles sont communes, le Berry.

Aux lieux où l'homme avait trouvé le sol naturellement découvert, comme dans ceux où il avait été forcé de l'essarter par le fer et la flamme, les prairies paraissent avoir dominé : elles dominent toujours dans les pays de culture récente. Dans le centre et le nord de la France, leur herbe épaisse et haute, mêlée de broussailles et de plantes ligneuses, rivalisait de vigueur et se confondait sur quelques points avec les taillis des clairières. La plus ancienne richesse des tribus paraît avoir été l'élève des troupeaux. La Gaule du nord élevait des chevaux célèbres dont le poil long et la robe claire frappaient les voyageurs du Midi. Dans le centre et dans l'est, les troupeaux des *Mags* ou villages celtiques, erraient, la clochette au cou, conduits par des pâtres aussi sauvages qu'eux, sur le territoire indivis encore des tribus, broutant, le vent au dos, l'herbe humide des grands prés ou les jeunes pousses des taillis. On trouve dans les lois barbares de nombreuses traces de ces usages d'une époque antérieure, et quelques uns d'entre eux, celui des dépaissances communales, par exemple, ont traversé, sans en être notablement altérés, le régime féodal et les révolutions récentes qui ont renversé ce régime. A une époque assez récente de notre histoire, les troupeaux des populations méridionales remontaient en transhumance dans le Nord, et venaient chercher, l'été, dans les hautes Cévennes, dans la Bresse, dans la Sologne, à peu près inhabitées encore, l'herbe et la fraîcheur. Les forêts elles-mêmes avaient leurs troupeaux, qu'elles conservèrent longtemps dans le moyen-âge. Les porcs à demi sauvages en défonçaient le sol et se nourrissaient de leurs truffes et de leurs glands. Une grande tribu de l'Est, les Séquanes, s'était enrichie par ce genre d'industrie. Ses salaisons, recherchées des gourmets et des marchands du Sud, s'exportaient jusqu'en Italie. Les anciennes médailles des Séquanes portent fréquemment au revers l'effigie du porc ou du sanglier, et la finale de leur nom se retrouve avec une fidélité bien singulière, si elle est fortuite, dans le nom populaire d'une des parties les plus savoureuses de la viande du porc (1).

Dans quelques cantons pourtant, l'agriculture l'emportait sur le pâturage, et le sol régulièrement cultivé produisait toutes les céréales indigènes ou acclimatées sur notre sol. On citait surtout les terres des Atrébates (ceux de l'Artois), les plaines découvertes de la Beauce et des Carnutes (ceux du pays Chartrain), les terres du plateau de Langres, que sillonnait, dit le poëte, le soc luisant des Lingons, les champagnes ou plaines de Châlons et de Tours; la Lémane ou Arvernie inférieure, revêtue de moissons comme la haute Arvernie de forêts, et à laquelle les Barbares de race germanique trouvaient, à cause de sa fécondité sans doute, un grand charme de beauté. Les plaines des Tolosates (ceux de Toulouse), les terres des Santons (ceux de Saintes) et de la basse Aquitaine étaient célèbres aussi par la richesse du sol et la perfection de la culture. Ces terres, ameublées depuis longtemps, que les Celtes désignaient dans leur langue sous les noms de brogues, de guérets, (warec, warq, terres labourées), étaient trop précieuses pour être abandonnées comme les clairières ou les prairies au libre parcours. Des bornes ou pierres de limites (bonnier, mesure agraire, borne), que le génie naissant de la propriété a sanctifiées partout, séparaient les terres mesurées ou partagées par aripennes (arpans, autre mesure celtique). Nous n'avons que de vagues inductions sur l'étendue et la culture de ces guérets primitifs, comme

(1) La Champagne pouilleuse.

(1) C'est des mots latins *cutis*, *cutaneus*, que, par contraction, on fait ordinairement dériver celui de *couenne*.

sur la condition et les rapports des classes probablement distinctes qui les possédaient ou les cultivaient. Ce qu'il y a de certain, c'est que, en les marquant de ce caractère de stabilité et de durée, qui semble le premier pas fait au-dehors de la vie sauvage, elles donnèrent une certaine supériorité de civilisation, sinon de force, aux tribus dont elles étaient le domaine, et aux petites sociétés qui se formèrent dans ces tribus.

Bacchus, disait une traduction antique, poursuivant Géryon (le génie des mœurs et de la vie sauvages), entra dans la Gaule, barbare encore, en remontant le grand fleuve dont les Grecs tenaient alors les bouches. Il trouva asile chez les gens de la Bourgogne actuelle, et leur laissa en souvenir de l'hospitalité qu'il en avait reçue un cep, souche de toutes les vignes qui revêtent aujourd'hui leurs coteaux. La vigne, s'il faut en croire les assertions de la science, est une production indigène de notre sol, et elle paraît avoir, dès la plus haute antiquité, couvert de ses ceps, sauvages encore, les pentes des Cévennes et des Alpes pennines, les berges de l'Allier et de la Garonne, ainsi que les coteaux des Bituriges. Ces greffes étrangères la fécondèrent au moins, et elle donnait déjà au sud des Cévennes et de la Durance, dans les premières années de notre ère, ces vins épais et chauds que les Gaulois, à l'imitation des Romains, savaient fortifier ou adoucir. Quelques siècles plus tard, on trouve la vigne répandue et en plein rapport sur tous les points du sol de la Gaule, dont elle semble une des plus anciennes richesses. Le vase ingénieux qui a presque partout dépossédé les outres classiques est celtique d'origine comme de nom (*tunnæ*, tonne, tonneau). Il est indiqué sous ce nom dans les documents du sixième siècle.

On a remarqué dans les régions encore inhabitées de l'Amérique, auxquelles devait ressembler la Gaule primitive noyée de marais et couverte de forêts vierges, que la température y est plus excessive à latitude égale que dans les pays civilisés de l'ancien continent. Le Canada, par exemple, sous la même latitude, a des hivers plus froids et des étés plus chauds que la France. L'if, qui semble aujourd'hui un arbre méridional, était commun alors dans les forêts du centre et du nord de la Gaule, où sa sève servait à empoisonner les flèches. On voit souvent chez les plus anciens de nos historiens nationaux, chez Grégoire de Tours, par exemple, au cœur de l'hiver, sur le bord de la Loire et de l'Allier, les arbres dépouillés reprendre brusquement leur verdure, nouer leurs fleurs et même leurs fruits sous l'action de chaleurs imprévues. La vigne réussissait au moyen-âge bien au-delà de la limite où s'arrête aujourd'hui sa culture. Il est souvent question de vignes dans les chartes de donations du Beauvoisis et de la Picardie. La Picardie et l'Ile-de-France, sous les premiers Valois, fournissaient encore les vins de la table royale. Il y avait à la même époque, dans les montagnes du Vivarais, dans des terrains élevés de 300 toises au-dessus du niveau de la mer, des vignes productives. Il n'y croîtrait pas un grain de raisin aujourd'hui. Il semblerait résulter de tous ces faits que les chaleurs étaient plus grandes en France jadis qu'elles ne le sont à présent, si d'autres faits ne prouvaient d'une manière tout aussi concluante que le froid y était en même temps plus intense. « Froid comme un hiver des Gaules, » disait-on en Italie, pour donner une idée de la température la plus rigoureuse ; et César remarquait, en effet, que les hivers de l'île de Bretagne, adoucis par la température égale de la mer, étaient moins durs que les nôtres. Les fleuves les plus rapides de notre pays, le Rhin, par exemple, se couvraient l'hiver de glaces si épaisses que les armées et les chariots le traversaient comme sur un pont. Enfin, on trouvait en France beaucoup d'espèces animales particulières aujourd'hui à des latitudes plus septentrionales : le bison et l'urus, espèce de bœuf sauvage qui n'existe plus qu'en Lithuanie ; le castor, dont on rencontre encore quelques individus, mais isolés, dans le Gardon et le Rhône, et le cygne enfin, qu'il faut aller chercher aujourd'hui, pour le trouver indigène, jusqu'en Suède, et qui animait alors de ses blanches volées le cours solitaire de quelques uns de nos fleuves, de la Somme et de la Seine, par exemple.

Ainsi tout a changé d'une manière lente, inaperçue, mais réelle, sur le sol que nous foulons ; les forêts séculaires achèvent de tomber, les fleuves sont contenus, les marais disparaissent, le climat lui-même se modifie ; la mer seule n'a point cédé à l'homme la ceinture de rochers et de dunes qu'elle bat depuis des siècles, comme si Dieu eût voulu nous rappeler que notre action cesse sur le cadre de ce tableau changeant. L'homme, à sa première apparition sur notre sol, l'a trouvée maîtresse des deux vastes golfes qui entament à l'ouest et au sud ses grèves sablonneuses. Comme au premier jour de la création, le soleil aussi resplendit, des Pyrénées aux Alpes, sur les glaciers de ces lignes solennelles que Dieu seul peut aplanir, parce que seul il a pu les élever.

UNE PRESSE DE MUSICIENS SOUS RICHARD III.

Richard III aimait passionnément la musique. Lorsqu'il n'était encore que duc de Glocester, il entretenait près de lui une troupe de musiciens. Parvenu au trône, il donna de grands encouragements à l'art musical. Mais les progrès n'en étant pas assez rapides à son gré, il eut recours à des mesures arbitraires et violentes qui indisposèrent à la fois contre lui le clergé et le peuple, et, du reste, n'eurent point tout le succès qu'il en attendait. Le 16 septembre, seconde année de son règne (1484), il rendit l'ordonnance suivante :

« Richard, etc. A tous nos sujets, tant spirituels que temporels, qui liront ou entendront ces lettres, salut. Nous vous faisons savoir que, plein de confiance en notre fidèle et bien-aimé serviteur, John Melyonek, un des gentilshommes de notre chapelle, et connaissant toute son habileté et son savoir dans la science de la musique, nous lui avons permis, et par les présentes nous lui donnons licence et autorité, pour toute l'étendue de notre royaume, aussi bien dans les églises cathédrales, colléges, chapelles, maisons religieuses, et autres endroits privilégiés et jouissant de franchises que partout ailleurs, notre collége royal de Windsor excepté, d'appréhender et saisir pour nous et en notre nom tous les hommes et enfants habiles dans le chant ou autrement experts dans la science de la musique qu'il pourra trouver et qu'il jugera capables et en état de nous servir. C'est pourquoi, etc. A Notingham, le xvj jour de septembre, seconde année de notre règne. » (Harl., ms. n° 433.)

Si tu choisis un ami, que ce soit, comme une épouse, pour la vie. Mais souviens-toi du proverbe antique : « Ami jusqu'aux autels, » et ne passe jamais les bornes de la vertu pour obliger un ami : autrement ce serait, non plus une amitié, mais une confédération vicieuse.

L'avare, l'homme colère, orgueilleux ou jaloux, le grand parleur, ne peuvent être que de mauvais et faux amis.

GUILLAUME PENN.

PAUL JOVE.

L'histoire, dont les hommes de notre siècle sont assez disposés à croire qu'ils ont seuls reçu le génie, fut un des genres littéraires que la renaissance mit le plus promptement en honneur. Les grands événements dont le seizième siècle fut témoin remuèrent fortement l'esprit des contemporains. Les trois nations qui prirent la plus grande part aux guerres héroïques de cette époque, l'Italie, l'Espagne, la France, se

passionnèrent aussitôt pour le récit des choses qu'elles accomplissaient : trop savantes déjà et trop raffinées pour se plaire aux narrations souvent sèches et presque toujours sans art des chroniques, elles essayèrent d'écrire l'histoire, non plus comme une succession d'accidents séparés et incohérents, mais comme un enchaînement de causes et d'effets rapprochés par la pensée et racontés avec tous les ornements de l'art antique. Tite-Live était le grand modèle qu'on se proposait de copier, et dont on imitait les beaux tableaux avec plus ou moins de bonheur. Sous François Ier, la France interrompit la série de ses *Mémoires*, qu'elle devait reprendre sous le règne suivant, et elle produisit, à l'imitation des Décades de l'historien romain, les *Ogdoades* du seigneur Du Bellay-Langeay, gouverneur du Piémont pour le roi, conseiller de la couronne, et protecteur de Rabelais. En Espagne, sous Charles-Quint, on vit paraître les Annales de Florian de Occampo, qui, composées d'un ramas de fables contées par les anciens, furent suivies, sous Philippe II, des Annales plus véridiques d'Ambrosio Morales, de Geronimo Zurita, et du grand corps d'histoire de Mariana. L'Italie eut, au milieu d'une foule d'autres, Guichardin et Paul Jove.

Paul Jove était né en 1483, en Lombardie, sur les bords du lac de Côme. Il exerça d'abord la profession de médecin, qui était l'une des plus savantes de ce temps, et qui conduisait alors à toutes les études. Epris de Tite-Live, il eut l'idée d'en appliquer la méthode et la langue au récit des grandes choses dont il était spectateur ; mais il se proposait une autre récompense que l'estime de la postérité, il désirait se rendre considérable parmi les vivants en leur faisant marchander son approbation et ses éloges. Lorsque Léon X eut entendu quelques livres de son Histoire et l'eut mise publiquement à côté des chefs-d'œuvre de l'antiquité, Paul Jove, investi par ce suffrage souverain du droit de distribuer la gloire et la honte, vendit sa plume à ceux qui pouvaient la payer richement. Il reçut d'abord l'évêché de Nocera, au diocèse de Naples, des mains de Léon X, qui



(Paul Jove.)

donnait ainsi lui-même l'exemple de la condescendance aux passions mercantiles de l'historien. Ce fut à qui s'empresserait alors d'enrichir le flatteur mercenaire de son siècle. Il allait lui-même au-devant de ceux qui n'osaient pas assez compter sur sa vénalité ; et il demandait sans honte le tribut, tendant la main pour recevoir des confitures ou un cheval de quelque petit tyranneau italien, aussi bien que pour toucher les pensions de Charles-Quint et de François Ier. Il avouait ensuite lui-même qu'il avait deux plumes, l'une d'or, l'autre de fer, pour traiter les princes selon les faveurs qu'il en recevait. La vivacité de ses récits lui faisait presque pardonner son indigne effronterie ; et aujourd'hui encore, si on lit ses livres avec défiance, on ne peut les lire sans intérêt. Il en perdit, au sac de Rome, une partie qui n'était pas imprimée et qu'il ne voulut point refaire. Son Histoire se présenta ainsi mutilée à ses contemporains ; ce fut une ressemblance de plus avec les livres des anciens qu'il passait pour avoir égalés. Il mourut en 1552, à Florence, sous le règne du grand-duc Côme de Médicis, dont il était venu accroître la domesticité.

Paul Jove dépensait d'une manière magnifique l'argent qu'il accumulait par ces honteux moyens. Au bord du beau lac de Côme qui l'avait vu naître, il avait acheté une villa où il avait fait bâtir une habitation somptueuse. Au centre de cette maison, il avait établi un musée où il travaillait entouré des ouvrages des grands artistes de son siècle ; il y avait surtout rassemblé une collection précieuse des portraits des célébrités contemporaines. Cette collection, dont il n'avait pas seul eu l'idée, et que tant d'autres personnages avaient aussi tentée dans cette époque enthousiaste, était une des grandes affaires de sa vie et un des sujets habituels de sa correspondance. On trouve cette préoccupation mêlée aux impudentes sollicitations de sa vénalité dans la lettre suivante qu'il écrit à Mario Equicola, et que j'extrais de la Correspondance des artistes italiens, publiée à Florence en 1840.

« Très honoré messire Mario, comme la libéralité ne se » reconnait pas moins à la confiance avec laquelle on de» mande qu'à la facilité avec laquelle on donne, j'oserai » réclamer une seconde fois ce portrait du poëte Carmélite » que j'ai déjà obtenu une fois de votre grâce ; et comme » j'ai demandé aussi le vôtre de la main du Costa, je ne veux » pas l'obtenir avant que je vous aie moi-même envoyé le » mien, que vous avez sollicité dans une de vos aimables » lettres. Toutefois, je ne veux pas que vous songiez à le » placer ostensiblement dans votre musée avant que mon » Histoire soit publiée et rende témoignage que je ne suis » pas tout-à-fait inepte à l'étude des bonnes lettres. Dans le » loisir dont je jouis maintenant à Venise, je polis le pre» mier livre, où sont consignés les immortels exploits de » votre libéral et vaillant roi, le marquis François, et où » vous comprendrez clairement comment je parlerai bien» tôt du marquis actuel Frédéric, patron de tous les hom» mes excellents, et à qui je vous prie de me recommander.

» De Venise, le dernier de février 1543.

» Votre serviteur, PAULO JOVIO. »

Avec quelle impudence ce mendiant s'enveloppe du manteau de la générosité ! mais avec quelles savantes transitions il arrive à avertir Equicola, sujet et courtisan des marquis de Mantoue, qu'il est sur le point de citer au tribunal de la postérité ses petits princes gratuitement décorés par lui du titre de rois ! Ce sont ces exemples que l'infâme Arétin perfectionna et surpassa encore. Mais il ne faudrait pas juger seulement d'après de pareils misérables les mœurs du siècle de Léon X. Pour en donner une idée juste et complète, nous essaierons quelque jour d'opposer au portrait de Paul Jove celui de Guichardin, qui représente l'honnête homme aux prises avec tous les embarras et toutes les révolutions où l'Italie perdit sa liberté et sa gloire.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

ÉTUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE,

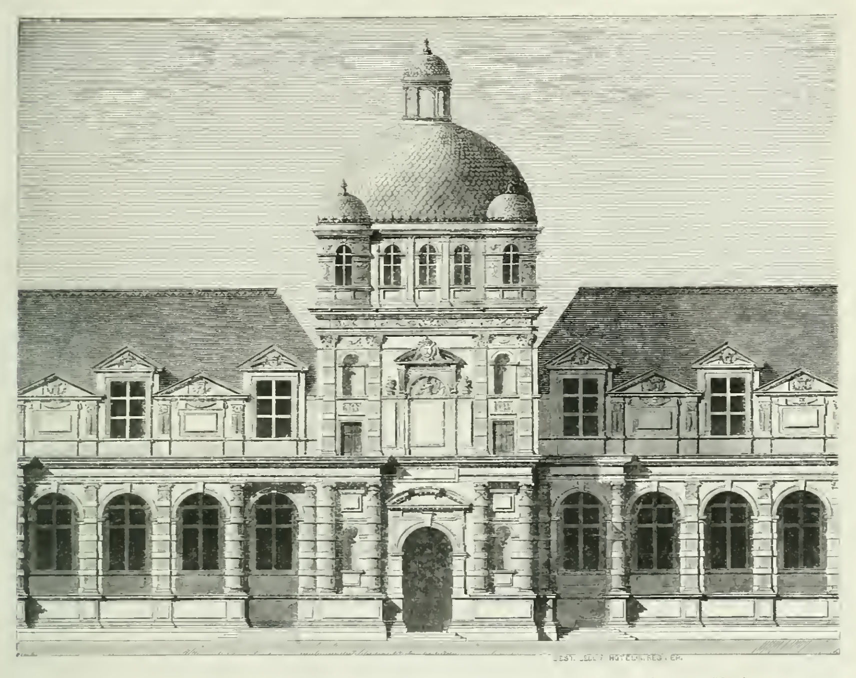
OU NOTIONS RELATIVES A L'AGE ET AU STYLE DES MONUMENTS ÉLEVÉS A DIFFÉRENTES ÉPOQUES DE NOTRE HISTOIRE.

(Voy. les Tables des années précédentes.)

ÉPOQUE DE LA RENAISSANCE.

(Suite. — Voyez 1843, p. 49, 121, 193, 297 et 397.)

RÈGNE DE CHARLES IX.



(Palais des Tuileries. — Partie centrale telle qu'elle fut exécutée par Philibert Delorme; 1564.)

En décrivant précédemment les œuvres de Bullant, de Lescot et de Philibert Delorme, nous nous sommes proposé d'exposer les différents styles qui caractérisent la renaissance sous les règnes de François Ier et de Henri II. Sous le règne de Charles IX, qui n'est réellement qu'une des phases du long règne de Catherine de Médicis, l'influence que cette princesse italienne avait exercée sur le goût de notre architecture contribua à maintenir les artistes dans la même direction. Catherine ne se contentait pas de protéger et d'encourager les arts, c'était souvent elle-même qui traçait les plans et donnait les proportions des bâtiments dont elle ordonnait la construction. Dans la dédicace que Philibert Delorme lui fait de son Traité d'architecture, il s'exprime ainsi : « Madame, je voy de jour en jour l'accroissement du » grandissime plaisir que Votre Majesté prend à l'architec» ture, et comme de plus en plus votre bon esprit s'y ma» nifeste et reluit, quand vous-même prenez la peine de » portraire et esquicher les bastiments qu'il vous plait com» mander estre faits, sans y omettre les mesures des lon» gueurs et largeurs, avec le département des logis qui vé» ritablement ne sont vulgaires et petits, ains fort excellents » et plus que admirables : comme entre plusieurs est celuy du » palays que vous faictes bâtir de neuf en Paris près la porte » neufve, et le Louvre maison du roy. Lequel palais je con» duis de votre grâce suivant les dispositions, mesures et » commandements qu'il vous plait m'en faire, etc... » Le palais dont il s'agit ici est le palais desTuileries, le plus important des édifices construits sous le règne de Charles IX.

Ainsi que nous l'avons déjà dit (voy. 1843, p. 299), ce palais devait avoir une tout autre étendue que celle à laquelle il fut réduit ; néanmoins, tel qu'il fut exécuté et en se le représentant dans son état primitif, c'est-à-dire avant les adjonctions et les modifications qui y furent faites postérieurement, il doit être considéré comme un des exemples les plus intéressants de notre renaissance.

La fondation des Tuileries date de 1564. La partie centrale de la façade de ce palais ayant été complétement dénaturée, nous l'avons reproduite telle qu'elle était dans l'origine. Le dôme sphérique qui existait alors servait de couronnement à la cage d'escalier qui occupait le milieu du bâtiment; l'escalier était tournant, la rampe était suspendue et laissait un espace vide au milieu : il paraît que Delorme avait déployé dans l'appareil de cet escalier toute son habileté dans l'art du trait ou de la coupe des pierres. Ce dôme, par sa forme, ses dimensions et les détails de son architecture, s'harmonisait beaucoup mieux avec les corps de bâtiments

adjacents, qui d'ailleurs ont également subi de notables modifications, ainsi qu'on peut en juger par notre dessin. L'ensemble de la façade sur le jardin, telle qu'elle fut exécutée par Philibert Delorme, se composait du pavillon central, de deux portiques couverts de terrasses et surmontés d'un étage en mansardes, et se terminait par deux corps de bâtiments percés de trois fenêtres à chaque étage et décorés de deux ordres d'architecture. Les changements et agrandissements qui furent faits au château des Tuileries après Delorme, sous les règnes de Henri IV, Louis XIII et Louis XIV, furent successivement exécutés sous la direction de Ducerceau, Dupérac, Levau et Dorbay.

Philibert Delorme semble avoir voulu résumer dans l'architecture du château des Tuileries la plupart des principes dont il développe la théorie dans ses ouvrages. C'est particulièrement dans l'ordonnance des portiques du rez-de-chaussée que l'architecture de Delorme mérite d'être étudiée ; c'est là que cet architecte fit l'application d'un genre particulier de colonnes et de pilastres divisés par tambours. La véritable colonne devrait, en effet, être monolithe, et toutes les fois que la nature des matériaux obligeait les anciens à se départir de ce principe et à faire des colonnes composées de plusieurs assises, ils ont toujours cherché à diminuer le nombre des joints; et par la perfection qu'ils apportaient tant dans la taille que dans la pose des assises, ils parvenaient autant que possible à les dissimuler à la vue. Quand il s'agissait de colonnes de pierre ils n'hésitaient pas à les revêtir d'un stuc très fin et très dur qui avait l'avantage de conserver la pierre, d'en remplir les porosités, et ces colonnes, ainsi enduites, avaient l'air d'être d'un seul morceau. Dans le mode de construction en pierre adopté par les modernes, les joints restent visibles par suite de l'interposition du mortier, et l'emploi du stuc n'étant pas admis, ces lignes horizontales qui coupent les colonnes produisent le plus mauvais effet; c'est dans le but de remédier à cet inconvénient que Philibert Delorme eut recours à un genre d'ajustement particulier, voulant ainsi prouver qu'on pouvait concevoir un ordre de colonnes divisé par assises sans qu'il perdît rien de son élégance et de sa richesse, lorsqu'on ne pouvait pas, comme il l'avait fait au château d'Anet, exécuter les colonnes à l'aide d'une seule pierre. Mais le mieux est de laisser parler Philibert Delorme lui-même. Voici comment il s'exprime au sujet des colonnes employées à la décoration des Tuileries... « Lesdites colonnes seront » au nombre de soixante-quatre du côté de la face des jar- » dins, et aura une chacune deux pieds de diamètre par le » bas, jaçoit qu'elles ne soient toutes d'une pièce pour au- » tant que je n'en pourrois trouver si grand nombre ni telle » haulteur qu'il les fault, si promptement, et aussi que » l'œuvre pourra être plustôt faicte que les colonnes ne » pourroient être recouvertes : lesquelles j'ordonne comme » vous les verrez et avec propres ornements pour cacher » les commissures, qui est une invention que je n'avois en- » core veüe ny aux édifices antiques ni aux modernes, ne » encore moins dans nos livres d'architecture. Il me sou- » vient d'en avoir faict faire quasi de semblables du temps » de La Majesté du feu roy Henry, en son château de Villiers- » Coste-Rets, au portique d'une chapelle qui est dedans le » parc, et se trouvent de fort bonne grâce, ainsi que vous » en pourrez juger par la figure que je vous en donneray » cy après, etc. »

Dans un autre passage de son ouvrage, il dit au sujet des colonnes engagées qui se font par assises : « Toutefois, » s'il advient que l'architecte ne puisse faire ses colonnes de » telle grosseur et haulteur qu'il désire, ne trouvant pierres » à propos pour les longueurs qu'il luy faudroit, et aussi » pour les grosseurs, ce ne luy sera déshonneur ne vitu- » pere, mais bien proufit pour l'œuvre (qui en sera trop » plus forte), s'il fait ses colonnes de pièces et par assiettes » comme ont fait les anciens architectes, qui ont ainsi con- » duict les dictes colonnes par pièces et assiettes, et de » mesmes haulteurs que estoient les carreaux dont ils fai- » soient les pans de murs où estoient les colonnes impar- » faictes en leur rondeur. Sur ceste raison est fondée nostre » invention et façon des colonnes que nous appellons fran- » çoises, et se font et conduisent par pièces et assiettes avec- » ques tels ornements qu'on voudra pour cacher les com- » missures ; ainsi que de présent on en peult voir quelques » unes que j'ai faict mettre en œuvre au palais de La Ma- » jesté de la Royne-Mère à Paris, et en verrez cy après les » desseings sous diverses sortes. »

On voit avec quelle prédilection Philibert Delorme parle de ses colonnes qu'il appelle françaises. Or, tout en reconnaissant ce qui lui appartient dans ce genre d'ajustement et en rendant justice au goût particulier qui caractérise l'ornementation des ordres des Tuileries, nous devons faire observer que ce système de bossages introduit dans l'ornementation des colonnes et des pilastres avait été employé avant Philibert Delorme, dans certains édifices de Florence; Vignole en avait composé plus d'une fois, et Serlio en avait donné plusieurs exemples dans ses ouvrages, sauf la différence que le goût des artistes pouvait apporter dans les détails de ce mode de décoration. L'antiquité elle-même avait fait plus d'une application du même principe.

Si nous avons cru devoir nous arrêter sur ce détail d'architecture, ce n'est pas seulement parce que Philibert Delorme y attachait une très grande importance, mais aussi parce que ce style caractérise les règnes de Charles IX, de Henri III, de Henri IV et Louis XIII, et donne à l'architecture française de cette époque une physionomie toute particulière.

Outre le château d'Anet dont nous avons parlé précédemment (voy. 1843, p. 193), et celui des Tuileries qui nous occupe en ce moment, Philibert Delorme avait été chargé de la construction de beaucoup d'autres édifices de différents genres, tels que le tombeau de François Ier, l'important mausolée destiné à la sépulture des Valois, le château de Saint-Maur pour le cardinal Du Bellay, celui de Meudon pour le cardinal de Lorraine ; en outre, il exécuta des travaux importants aux châteaux de la Muette, de Saint-Germain, de Madrid, de Fontainebleau, etc. Il ne faut pas oublier de citer une petite construction que Philibert Delorme exécuta à Lyon, sa ville natale, en 1536. Il s'agissait de mettre en communication deux corps de bâtiments par une galerie sans diminuer l'étendue de la cour d'un hôtel appartenant au général de Bretagne Étienne Billau : pour obtenir ce résultat, Delorme jette hardiment deux trompes d'une saillie considérable supportant des tourelles réunies par une galerie soutenue elle-même par des consoles; il semble avoir profité de cette circonstance pour se jouer de toutes les difficultés de la coupe, du trait, et montrer qu'il excellait dans la science de la stéréotomie : il sut d'ailleurs décorer cette petite construction avec le goût qui caractérise toutes ses productions. Cette maison existe encore rue de la Juiverie. Il exécuta aussi à Lyon le portail de l'église de Saint-Nizier.

Philibert Delorme, qui avait entrepris de régénérer l'architecture en France, et qui, tant par ses œuvres que par ses écrits exerça une grande influence sur la direction de l'art au seizième siècle, mérite d'être classé à part parmi les artistes de la renaissance française. Né à Lyon, cette ancienne capitale de la Lugdunaise romaine, ce fut sans doute la vue des ruines antiques que possédait sa ville natale qui lui inspira le désir d' entreprendre, dès l'âge de quatorze ans, le voyage d'Italie, dans le but d'y étudier les principes de l'architecture antique sur les monuments mêmes.

Là, il trouva pour protecteur Marcel Cervin, depuis pape sous le nom de Marcel II. Rappelé à Paris à la sollicitation du cardinal Du Bellay, il fut présenté à la cour de Henri II, et se concilia les bonnes grâces de Catherine de Médicis.

Aussitôt après la mort du roi, il fut chargé par cette reine du monument destiné à la sépulture de la famille des Valois, digne pendant de celui que les Médicis se faisaient construire à Florence. Voici comment ce monument a été décrit pendant les dernières années du règne de Louis XIII.

« Catherine de Médicis ayant singulierement aimé son » seigneur et époux, voulut encore, après sa mort, tesmoi» gner cet amour en luy faisant dresser un superbe et fas» tueux tombeau... C'est un eddifice, basty tout joignant l'é» glise Saint-Denis et hors d'icelle, dans lequel on entre par » la chapelle de Nostre-Dame-la-Blanche qui est dans la croi» sée de la susdite église. Il est de figure ronde, à deux es» tages, chacun desquels est divisé en six petites chapelles » qui sont de la figure d'un trefle; l'estage d'en bas est sous » terre, ayant ses six chapelles bien faites; l'autre est dessus, » dans lequel on entre comme je viens de dire. Ce bastiment » a 48 pieds de large dans œuvre (il avait environ 96 pieds de » diamètre hors œuvre), orné dedans et dehors de grandes » colonnes de pierre canelées, et entre les colonnes de belles » niches dans lesquelles il devoit avoir des statues de bronze » et de marbre. Les six chapelles de l'estage de dessus, sur » lequel on marche, sont ornées et soutenues chacune de » douze colonnes de pierre canelées, excepté celle qui re» garde l'orient, de laquelle les douze colonnes, ensemble » leurs bases et chapiteaux, sont de marbre canelées. »

Nous ajouterons qu'à l'extérieur les ordres des colonnes étaient dorique et ionique, et à l'intérieur corinthien et composite; le tout était terminé par une coupole surmontée d'une lanterne. Ce monument, qui fut démoli, au siècle dernier, à cause de l'état périlleux de sa construction, n'est plus connu que par les gravures de Marot.

Lors de la démolition, les colonnes ont été transportées dans les magasins de Louis-Philippe d'Orléans, et plus tard employées dans le parc de Monceaux.

Une partie des marbres primitivement destinés au mausolée inachevé des Valois, et qui étaient restés à Saint-Denis, furent donnés par Louis XIII à Marie de Médicis, veuve de Henri IV, pour être employés au Luxembourg.

Philibert Delorme s'acquit encore une grande célébrité par la publication d'un ouvrage ayant pour titre : *Nouvelles inventions pour bien bâtir à petits frais.* Cet ouvrage contient, en effet, un nouveau procédé de charpente. Voici ce qui donna naissance à cette nouvelle invention ; c'est Delorme lui-même qui nous l'apprend : « Comme je considérois, » dit-il, la nécessité et peine qui est aujourd'hui et sera dé» sormais pour trouver de si grands arbres qu'il faut pour » faire poutres, sabliers, chevrons, et autres telles pièces re» quises pour les logis des princes et seigneurs, davantage » que je prévoyois grande défaillance, non seulement desdits » grands arbres, mais aussi des moyens, tels qu'il faudroit » pour faire les couvertures de si grands logis, qui m'a fait » penser de longue main comme l'on y pourroit remédier, et » s'il seroit possible, en telle nécessité, trouver quelque in» vention de se pouvoir aider de toutes sortes de bois, et » encore de toutes petites pièces, et se passer de si grands » arbres que l'on a coutume de mettre en œuvre. »

Il raconte ensuite comment, en ayant parlé à table chez le roi, il fut accueilli par l'incrédulité des assistants, et se proposa de ne plus parler de ses projets avant de les avoir mis en pratique; et il ajoute : « Donc j'en fis l'épreuve au château de la Muette que plusieurs ont vue, et en d'autres lieux selon la façon décrite en ce présent livre, laquelle épreuve se trouva si belle et de si grande utilité que lors chacun délibéra en faire son profit et s'en aider, voire ceux qui l'avoient contredite, moquée et débattue, laquelle chose étant venue aux oreilles du roi qui avoit vu et grandement loué ladite épreuve, il me recommanda d'en faire un livre pour être imprimé, afin que la façon fût intelligible à tous. »

Ce procédé de charpente, qui est connu de tous les constructeurs, consiste à substituer aux fermes de charpente des planches sur champ réunies entre elles par des liernes. Ce système de construction en bois a l'avantage de l'économie et de la légèreté, et peut s'appliquer avec succès dans les voûtes et les combles qui n'ont pas un grand poids à supporter.

Les écrits de Philibert Delorme occuperont toujours un rang très distingué parmi les ouvrages d'architecture dus à des artistes français. Pour les bien juger, il ne faut pas oublier l'époque à laquelle ils furent publiés; et si l'on y rencontre quelques erreurs, ils n'en contiennent pas moins d'excellents préceptes qui donnent de plus une juste idée de la voie toute nouvelle dans laquelle commençait à s'engager alors l'architecture française.

En le comparant à J. Bullant et à Pierre Lescot, on pourrait peut-être dire que Philibert Delorme n'avait ni la pureté ni la simplicité du premier, ni la correction et la féconde imagination du second. Mais à tout prendre, et à défaut de documents qui nous permettent de bien juger ses rivaux, il nous semble que par l'étendue et la variété de ses connaissances, par ses études sur l'antiquité et les théories qu'il a publiées sur son art, il mérite certainement la grande célébrité dont il jouit non seulement en France mais parmi les artistes des autres contrées de l'Europe, et justifie à quelques égards ce titre de prince des architectes français qu'on s'est souvent plu à lui donner.

Catherine de Médicis professait pour Delorme une grande admiration, et elle récompensa ses talents avec une magnificence toute royale. Il fut nommé abbé de Saint-Eloi de Noyon et de Saint-Serge d'Angers, aumônier et conseiller du roi. Cette profusion de faveurs lui suscita des envieux; le poëte Ronsard fut de ce nombre, et écrivit contre Delorme une satire qui a pour titre : *la Truelle crossée.* Delorme mourut à Lyon en 1577 ; on ignore la date précise de sa naissance.

Tout en faisant construire son palais des Tuileries par Delorme, Catherine de Médicis s'occupait de la continuation du Louvre qu'elle habitait avec son fils, et qui était loin d'être achevé. La partie la plus importante de ce palais, exécutée sous le règne de Charles IX, est la galerie qui s'avance perpendiculairement sur le quai, et dont la façade se trouve sur le jardin qu'on appela depuis le jardin de l'Infante. Cette galerie n'avait alors qu'un rez-de-chaussée; elle était couverte en terrasse, et cette terrasse, qui était de plain-pied avec les appartements du roi, lui servait de promenade. Ce bâtiment n'avait alors de largeur que celle des salles du Musée des antiques, qu'on appelle salle des Empereurs et salle des Saisons, et la galerie se trouvait ainsi éclairée par des fenêtres des deux côtés. L'architecture extérieure de ce corps de bâtiment mérite d'être citée pour l'harmonie de ses proportions et le goût de ses détails : on y a fait usage de pilastres, divisés par assises alternées de pierre et de marbre, qui sont dans le même principe que ceux de Philibert Delorme aux Tuileries, sans que toutefois pour cela on puisse l'en supposer l'auteur. On ne sait pas qui fut l'architecte de cette partie du Louvre. Selon Sauval, un nommé *Chambiche* fut chargé des travaux exécutés dans cette partie sous Catherine de Médicis; mais ce nom n'est cité nulle autre part : ce qui est hors de doute, c'est que l'architecture de cette galerie est entièrement différente de celle du Louvre de Lescot, qui certes n'y fut pour rien. Quelques uns ont voulu l'attribuer à Ducerceau et d'autres à Bullant; mais en la comparant avec les œuvres de ces deux architectes, il est impossible d'y trouver aucune analogie. Il faut cependant le reconnaître, cette ordonnance doit être l'œuvre d'un maître, et la physionomie tant soit peu italienne de cette construction, cette espèce de portique couvert en terrasse qui avait peut-être été inspiré à Catherine par le souvenir et l'amour de son pays natal, pourrait bien avoir été l'œuvre de Serlio, qui, comme on sait, séjourna longtemps en France. Quant aux sculptures qui

décorent les tympans des arcades, elles sont de Barthélemy Prieur, qui avait aussi travaillé à Ecouen.

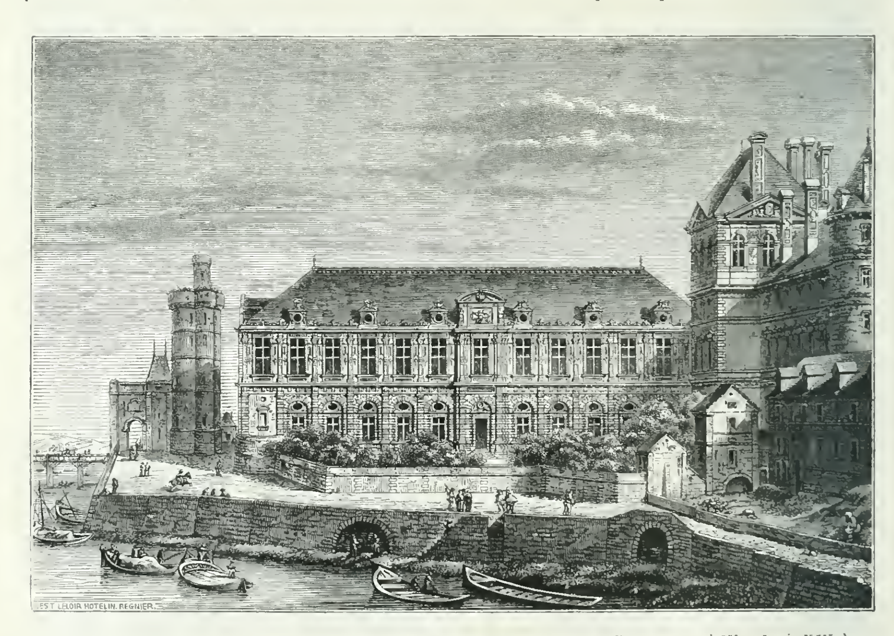
Ce fut Henri IV qui fit construire un premier étage, afin de mettre en communication les appartements du Louvre avec la galerie qu'il faisait achever sur le quai. Dubreuil, Porbus et Arthus Flamand furent chargés de peindre les plafonds, et Bunel et sa femme d'exécuter les portraits en pied des rois de France, depuis saint Louis jusqu'à Henri IV, et ceux des hommes célèbres de leurs règnes, pour la décoration de la nouvelle galerie qui surmonta celle de Charles IX. Quant à celle-ci, sa décoration intérieure, telle qu'on la voit aujourd'hui, ne fut exécutée qu'en 1660, lorsqu'elle fut occupée par Anne d'Autriche. Les sculptures qui décorent les voûtes sont de Michel Anguier; quoiqu'on peu maniérées dans leurs formes et dans leurs nouveautés, elles ne manquent pas de grâce et de goût dans leur ensemble. François Promanelli, élève de Pierre de Cortone, fit les peintures.

C'est l'aspect de cette partie du Louvre, telle qu'elle était sous Louis XIII, que nous avons voulu représenter dans la vue que nous donnons ici. On y voit la galerie de Charles IX surmontée de celle de Henri IV; à droite, se trouve une partie de la façade du Louvre de Lescot, continuée par Lemercier, et qui fut depuis détruite et masquée par Perrault; et, sur le devant, un reste de l'ancien Louvre de Philippe-Auguste, dont plusieurs tours subsistèrent jusqu'en 1609. Il devait résulter de cet assemblage de constructions de styles et d'époques différentes un effet pittoresque très séduisant, et de plus, par la vue que nous en donnons, on peut en même temps juger des changements opérés depuis dans cette partie du Louvre. En 1662, le premier étage bâti par Henri IV fut détruit par un incendie et rebâti tel qu'on le voit aujourd'hui. La décoration de cette nouvelle galerie fut alors confiée à Lebrun, qui fit quelques tableaux et la laissa inachevée. Les sculptures furent entreprises par Girardon, Balthazar Massy et Thomas Regnauldin. Ce fut alors que cette galerie prit le nom de galerie d'Apollon, les sujets de peintures choisis par Lebrun devant se rapporter à la glorification de cette divinité mythologique. La construction de la galerie d'Apollon paraît avoir été très négligée, car aujourd'hui elle menace ruine, et une restauration complète est devenue indispensable : elle est échafaudée depuis quinze ou seize ans et est restée dans le même état depuis cette époque.

Nous pensons que c'est ici l'occasion de prouver au moins pour un détail, la fausseté d'un fait généralement accrédité.

On sait que Brantôme prétend que Charles IX prit part aux scènes de la Saint-Barthélemy, et que, placé à l'une des fenêtres de son palais, il eut la cruauté de donner lui-même l'exemple du massacre en tirant sur ses sujets qui fuyaient et cherchaient leur salut en traversant la Seine.

Sans examiner ici quelle peut être au fond la vérité de ce fait, et s'il doit être admis ou contesté, nous dirons qu'il est du moins certain que ni le pavillon ni la fenêtre où l'on a



(Vue d'une partie du Louvre au bord de la Seine, après les changements qui eurent lieu sous Henri IV et Louis XIII.)

supposé que Charles IX était placé n'existaient alors; cette partie, qui forme adjonction à la galerie de Charles IX, date seulement de Henri III et de Henri IV. Elle fut faite dans le but de réunir ce corps de bâtiment avec la galerie du quai commencée par Henri II et finie par Henri IV. Il ne peut y avoir de doute à cet égard : dans la frise de l'extrémité du bâtiment sur le jardin de l'Infante on voit les chiffres de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées.

Comme autre exemple du style de l'architecture du règne de Charles IX, nous présentons le tombeau de Henri II et de Catherine de Médicis, exécuté du vivant de cette princesse et destiné à prendre place dans le grand mausolée de la famille des Valois, dont nous avons donné la description plus haut. Ce tombeau, en marbre blanc, est décoré de douze colonnes de marbre bleu turquin. Quelques uns l'attribuent à Philibert Delorme, d'autres au Primatice ou à Jean Bullant. Dans l'incertitude ou l'on est, nous croyons cependant pouvoir dire qu'on ne reconnaît aucunement

dans la composition du tombeau de Henri II ni le style ni le goût de celui de François Ier, qui est, comme on sait, de Delorme, et nous sommes très disposés à croire qu'il n'en est pas l'auteur. Les sculptures, qui sont admirables, sont de Germain Pilon. Les figures en bronze placées aux angles représentent les quatre Vertus cardinales. Les figures couchées du roi et de la reine sont exécutées avec un sentiment profond qui touche le spectateur.



(Tombeau de Henri II et de Catherine de Médicis, à Saint-Denis.)

AÉROSTATS ET AÉRONEFS,

ou

NOUVEAUX PRINCIPES

DE LA NAVIGATION AÉRIENNE.

(Suite. — Voy. p. 145.)

Avant de prétendre diriger les ballons libres, il est un problème préliminaire dont la solution aurait déjà une grande utilité : c'est le problème de *maintenir contre le vent les ballons captifs.*

On appelle *ballon captif* un aérostat qui est retenu par une ou plusieurs cordes, attachées à des obstacles fixes, ou bien manœuvrées par des hommes.

Les ballons captifs paraissaient, dans l'origine de l'invention, devoir rendre de grands services à l'art de la guerre et à la météorologie. Ainsi il paraissait qu'un aérostat, demeurant en communication avec le chef de l'armée, serait d'un grand secours pour effectuer une reconnaissance militaire, pour éclairer les mouvements de l'ennemi, pour étudier les ressources et les moyens de défense d'une ville assiégée, etc.; et chacun peut savoir que l'armée du Nord, en 1793, renfermait une compagnie d'aérostiers dirigée par le colonel Coutelle. Cet officier raconte que, dans ses études préparatoires au château de Meudon, il avait pu, du haut de son aérostat captif, reconnaître le cours de la Seine jusqu'à Meulan ; résultat bien suffisant pour donner une idée des services que ce mode d'observation pourrait rendre s'il était convenablement organisé. — Comment la météorologie, de son côté, ne tirerait-elle pas de l'emploi des ballons captifs un avancement rapide, puisqu'elle y trouverait le moyen d'étudier les phénomènes de température, de pression barométrique, d'électricité, etc., qui se produisent dans le cours de la journée à toutes les hauteurs de la verticale d'un même lieu ? Enfin c'est par les ballons captifs qu'on pourra sans doute réaliser quelque jour l'ingénieuse idée de l'*aérostat paratonnerre et paragrêle.*

J'entrerai à ce sujet dans quelques détails.

On sait que le phénomène du tonnerre, et probablement aussi celui de la grêle, dépendent de la quantité d'électricité que les nuages orageux transportent avec eux dans l'atmosphère. Cependant comme les corps terminés en pointe, s'ils sont en même temps de nature métallique, ont la propriété de soutirer l'électricité, il devient manifeste que présenter de tels corps à distance convenable d'un nuage électrique, c'est un moyen assuré d'annuler ou, sans aucun doute, d'amoindrir indéfiniment les effets de l'orage. Aussi espérait-on bien, à l'époque de l'invention du paratonnerre, que l'établissement d'un grand nombre de semblables appareils sur toute la surface d'un pays ne manquerait pas de diminuer considérablement le nombre des orages et la grandeur des désastres qui en sont la suite. Mais cet espoir ne s'est pas réalisé. Le paratonnerre ne devient efficace que si le nuage électrique est à une assez petite distance, et, à la vérité, cela suffit pour qu'il soit à l'égard de nos édifices une excellente sauvegarde contre les effets

de la foudre. Mais la plupart des nuages orageux sont beaucoup trop élevés pour recevoir des paratonnerres la moindre influence. Kaemtz, dans son Cours de météorologie, combat par des observations précises l'opinion vulgaire qui attribue à tous les nuages orageux une faible hauteur (pag. 364, de la traduction de M. Martins). Ces nuages passent donc au-dessus de nos villes toutes hérissées de paratonnerres sans que leur charge électrique soit diminuée, et par conséquent sans cesser d'être une source de désastres pour les campagnes. De sorte qu'à voir ce qui se passe sur la terre, on reconnait bientôt que l'homme n'a pas encore tout-à-fait *ravi la foudre aux cieux et le sceptre aux tyrans*, comme l'avait dit prématurément l'exergue des médailles de l'illustre Franklin :

Eripuit cœlo fulmen sceptrumque tyrannis.

Cependant imaginez qu'un ou plusieurs ballons aient été élevés à une hauteur voisine des nuages orageux ; armez-les de pointes pour soutirer l'électricité ; enfin maintenez une communication entre eux et la terre par une corde également conductrice du fluide ; par là vous aurez forcé vraiment l'orage à s'écouler sans fracas ni danger.

Telle est la belle idée que M. Arago a proposée, il y a déjà quelques années, et sur laquelle le ballon métallique de M. Marey Monge a rappelé naturellement l'attention du public.

A quoi tient-il donc que ni l'art militaire, ni la météorologie, ni la prévoyance publique par rapport aux biens de la terre, ne se soient pas encore approprié la mémorable invention des frères Montgolfier ?

Je le dirai en deux mots : c'est qu'il n'y a pas à employer les ballons captifs si on ne sait pas les *maintenir contre le vent.*

L'air est calme quelquefois ; mais c'est une circonstance rare et qui dure à peine quelques heures. L'état naturel de l'atmosphère, c'est d'être agité par le vent. Eh bien ! la force d'un vent, même médiocre, suffira pour porter à terre tout ballon captif.

Ecoutons d'abord Guyton Morveau, rendant compte à l'Académie de Dijon de sa première ascension avec Chaussier et Bertrand, le 25 avril 1784. Au départ, les aéronautes laissent filer quelques vingtaines de toises des cordes de retenue, et jusque là le ballon n'est pas encore livré à lui-même : il est encore *captif.* Cependant, à cette hauteur qui domine les édifices, il arrive que le vent est assez fort pour rabattre l'aérostat vers la terre. Alors les amis des aéronautes s'effraient ; ils s'obstinent pendant quelques minutes à retenir les cordes, et, par ce zèle peu éclairé, ils font courir à Guyton et à ses collègues un danger véritable. « Nous étions, dit Morveau, toujours ramenés contre terre et souvent dans une situation très oblique. »

Une seconde ascension, effectuée par les mêmes savants le 12 juin de la même année, offre une circonstance analogue dont je vais donner le détail, parce qu'elle renferme une indication très précieuse sur un nouvel usage dont les ballons captifs seraient susceptibles si on savait les maintenir contre le vent.

Après être restés dans l'air pendant environ trois heures, les aéronautes se laissèrent descendre au village d'Etevaux, à quelques lieues de Dijon. Là, après avoir pris au presbytère un peu de repos, ils songèrent à effectuer leur retour. Leur ballon renfermait encore beaucoup de gaz qu'ils désiraient bien ne pas perdre ; car, une fois revenus à Dijon, il leur serait facile de produire à peu de frais la quantité de gaz presque insignifiante qu'ils avaient laissé échapper pour effectuer leur descente : ainsi ils seraient prêts dès le lendemain pour une ascension nouvelle. Au contraire, s'ils ne pouvaient ramener leur ballon au point de départ qu'après l'avoir entièrement vidé, il fallait renoncer à donner une suite immédiate à leurs travaux ; car le remplissage d'une si grande capacité par un égal volume de gaz hydrogène était à cette époque et même est encore d'un prix considérable. C'est alors qu'ils songèrent à employer leur aérostat comme *ballon captif.*

« Il nous vint en pensée que nous pourrions nous faire mener à la remorque jusqu'à Dijon... Nous y avions laissé les appareils tout dressés, et des matières pour remettre en peu d'heures notre ballon au même état qu'il avait été le matin : il nous était donc facile de compléter le lendemain notre expérience sous les yeux de messieurs les souscripteurs.

» Nous partîmes d'Etevaux à midi et demi, dans cette résolution ; nous prîmes la route de Dijon assis dans notre gondole ; quatre habitants d'Etevaux tenant nos quatre cordes, et quatre autres marchant à côté de nous pour soutenir la gondole qui baissait par la direction qu'on donnait aux grandes cordes pour tirer le ballon. Nous marchâmes ainsi jusqu'à la hauteur de Courtenon, c'est-à-dire près de deux lieues et demie, accompagnés d'un nombreux cortége qui se grossissait à mesure que nous avancions, et recevant sur toute la route et dans les villages où nous passions des témoignages marqués de la satisfaction publique...

» Lorsque nous passâmes sur de petits ponts vis-à-vis Courtenon, il s'éleva de ce côté un vent très vif qui porta le ballon vers le nord. Etant arrêté par les cordes, cette force *tendait à le coucher...* ; tous les agrès couraient risque d'être brisés ; la soupape s'ouvrit plusieurs fois par la position que prenait le ballon et qui tendait le cordon ; il fallut sur-le-champ désappareiller... »

Ce fragment du rapport de Guyton, où nous voyons trois aéronautes remorqués pendant deux lieues et demie dans un ballon captif, nous enseigne l'emploi très digne d'intérêt que ces sortes de ballons recevront certainement quelque jour, et qui sera de mettre à la portée du vulgaire une source de sensations aussi agréables que nouvelles. En effet, quelque peu de dangers que présente la navigation aérienne en ballon libre, un bon citadin ne s'aventurera pas facilement dans une récréation qui pourrait le conduire à descendre le soir au milieu des champs à dix ou quinze lieues de sa ville ; mais que ce ballon soit maintenu à une assez grande hauteur pour dominer une vaste étendue de pays ; enfin, et surtout, qu'il soit garanti contre l'effort du vent *qui tendrait à le coucher ;* ces conditions étant remplies, on verrait bientôt les entrepreneurs de fêtes publiques offrir aux Parisiens une distraction beaucoup plus attrayante que celles dont ils ont disposé jusqu'ici : ce serait *la promenade en ballon.*

Si les armées de la République n'ont point adopté définitivement les aérostats, c'est à l'absence des moyens propres à maintenir les ballons contre le vent qu'il faut l'attribuer, car on objecterait en vain la complication des appareils nécessaires à la production du gaz. Le service d'un aérostat, dût-il nécessiter autant d'équipage que le service de deux pièces d'artillerie, ce qui est douteux, on ne comprend pas que cela pût faire une difficulté réelle. La vraie difficulté, c'est celle qu'a rencontrée Coutelle au siége de Mayence et qu'il a signalée dans sa notice déjà citée. (*Revue encyclopédique*, septembre 1826.) S'étant fait élever pour reconnaître la place, il pouvait déjà discerner les mouvements des troupes dans l'intérieur de la ville assiégée. Mais, tout d'un coup le vent fraîchit, et porta trois fois de suite son aérostat jusqu'à terre, en le faisant tourner autour des points d'attache, de toute la longueur des cordes de retenue. A chaque fois que le ballon avait touché, il se relevait par la réaction du choc avec une vitesse extrême, et, de suite après, il était de nouveau rabattu. Naturellement, il fallut se faire descendre et abandonner la partie. Mais ce simple récit explique assez pourquoi l'expérience faite à la bataille de Fleurus n'a pas été renouvelée dans les campagnes suivantes.

Quant à l'idée de M. Arago sur les aérostats paragrêles, sa réalisation n'est pas tant subordonnée à la construction des ballons métalliques qu'à la solution de ce problème fondamental de maintenir contre le vent les ballons captifs. En effet, on ne pourrait pas abandonner l'aérostat paragrêle à lui-même, traînant à terre sa corde conductrice du fluide électrique. Entre autres inconvénients il y aurait que le vent, précurseur d'un orage dans la campagne de Paris par exemple, pourrait bien avoir poussé les aérostats préservateurs jusqu'en Belgique, avant que ce même orage fût près de crever sur nous. Cependant, un ballon captif tel qu'on les a conçus jusqu'à ce jour serait couché à terre par le vent, ou tout au moins maintenu fort au-dessous des paratonnerres ordinaires.

Ainsi nous revenons de toutes parts à la même question préalable. C'est qu'en effet la force ascensionnelle d'un ballon captif, quelque grande qu'on la suppose, est une force essentiellement limitée et fixe, c'est-à-dire qu'elle ne varie pas sensiblement dans la durée d'une même expérience. Au contraire la force du vent augmente très rapidement avec sa vitesse. C'est une force horizontale qui, même dans les circonstances d'un vent ordinaire, arrivera vite à surpasser de beaucoup la force ascensionnelle du ballon ; et ainsi elle reproduira toujours les effets que nous avons décrits.

Je n'ignore pas, d'ailleurs, que l'emploi des ballons captifs rencontre une autre difficulté qui leur est commune avec les ballons libres ; difficulté signalée par les premiers physiciens qui substituèrent le gaz hydrogène à l'air échauffé des montgolfières; difficulté qui, après soixante années, subsiste encore presque entière. C'est la difficulté de retenir le gaz dans les enveloppes qui servent à la fabrication des ballons ordinaires. Elle est telle que quelques heures suffisent pour produire une grande déperdition de gaz, et par suite de force ascensionnelle. Je ne m'occuperai point de cette difficulté, qui n'est pas de ma compétence ; mais je crois que désormais il n'y en aura pas d'autre ; de sorte que si plus tard on parvient à fabriquer des enveloppes à la fois légères et capables de conserver le gaz indéfiniment, de ce moment la navigation aérienne sera constituée.

Le progrès de la mécanique pourra faire trouver un jour quelque moyen jusqu'à présent inconnu pour maintenir un ballon captif contre la force horizontale du vent. Mais dès ce moment il en est un qui paraît susceptible d'application et que je proposerai avec d'autant plus de confiance que ce n'est pas une idée nouvelle, au moins en principe, ni à proprement parler une invention. Au contraire, c'est une idée connue de tout le monde ; car il n'est pas sans doute un seul de nos lecteurs qui n'ait concouru, dans un âge plus heureux, à la conduite ou même à la construction de ces machines élégantes et ingénieuses que la force même du vent élève et soutient dans les airs, qui procurent aux écoliers une récréation si aimable, et que déjà Franklin leur a empruntées pour constater l'identité de la foudre avec l'électricité de nos laboratoires. Je dis, en un mot, que, pour atteindre au but proposé, il suffira de combiner avec le principe de l'*aérostat* celui du *cerf-volant*.

Prenons d'abord cette idée dans toute sa simplicité, et imaginons qu'à la corde de retenue et au-dessous du ballon soit attaché un véritable cerf-volant ; n'est-il pas manifeste qu'un tel appareil s'élèvera d'abord avec facilité comme aérostat, et qu'ensuite comme cerf-volant il se maintiendra avec une facilité égale ?

Notez bien qu'alors comme précédemment, le ballon sera sollicité par le vent et de la même manière ; de plus, l'impulsion exercée sur la paroi inclinée du cerf-volant produira deux efforts, dont l'un dans le sens horizontal ne ferait à la vérité qu'augmenter la tendance du ballon à se coucher à terre. Mais cet effort horizontal ne sera pas le seul ; il sera accompagné d'une nouvelle force ascensionnelle ; de cette force qui, dans les circonstances ordinaires, est employée à soutenir le poids du cerf-volant. Et comme cette force ascensionnelle varie avec la vitesse du vent de la même façon précisément que la force horizontale, elle ne risque pas d'être vaincue par elle. Il suffira donc que tout l'appareil se maintienne contre le vent dans le cas d'une vitesse modérée, et on comprend que cela est facile à réaliser pourvu qu'on combine convenablement l'étendue et l'inclinaison du cerf-volant... Cela, dis-je, suffira pour que l'appareil se maintienne ensuite contre toute vitesse, n'y ayant de limites à cet égard que celles résultant du plus ou du moins de résistance de toutes les parties, et notamment de la résistance dont sera susceptible le cordon de retenue.

Une idée si simple a dû se présenter déjà plusieurs fois à l'esprit. Et en effet, lorsque cette idée a été communiquée à la Société philomatique, M. Peltier, dont les recherches sur l'électricité, et notamment sur l'électricité atmosphérique, sont appréciées de tous les physiciens, a fait savoir que déjà, à sa connaissance, deux personnes avaient attaché à l'aérostat de véritables cerfs-volants, et avaient ainsi maintenu leurs ballons captifs à une certaine hauteur. Ces expériences antérieures assurent donc l'efficacité du moyen proposé. Mais c'est le principe du cerf-volant plutôt que le cerf-volant lui-même dont nous proposons de faire emploi. Nous décrirons un appareil qui ne sera pas seulement susceptible de se maintenir à une hauteur fixe comme le cerf-volant ; on pourra MANOEUVRER cet appareil, c'est-à-dire le faire monter ou descendre à volonté, sans changer la longueur de sa corde de retenue. On pourra même le faire dévier, de côté ou d'autre, de la direction dans laquelle souffle le vent. De sorte que cet appareil deviendra le principe de l'appareil libre et dirigeable auquel nous avons réservé le nom d'AÉRONEF.

La fin à une prochaine livraison.

Nous ne devons lire que pour nous aider à penser.

GIBBON.

On ne saurait tromper plus dangereusement les hommes qu'en leur montrant le bonheur comme le but de leur vie terrestre. Le bonheur ou un état de parfait contentement n'est point de la terre, et se figurer qu'on l'y trouvera est le plus sûr moyen de perdre la jouissance des biens mêmes que Dieu y a mis à notre portée. Nous avons à remplir une fonction grande et sainte, mais qui nous oblige à un rude et perpétuel combat; et pourtant il est vrai que ce combat, soutenu constamment, est la source de ce qu'il y a de plus doux dans cette région de passage.

. . . . . Les besoins réels une fois satisfaits, les choses matérielles contribuent peu au bonheur véritable, et y nuisent souvent. La paix du cœur en est le fond, et cette paix est le fruit du devoir accompli fidèlement, de la modération des désirs, des saintes espérances, des pures affections. Le corps, c'est l'animal ; l'esprit, c'est l'homme. Défiez-vous de ceux qui n'ont souci que du premier, qui vous y rappellent sans cesse, tenant tout le reste en oubli.

Discussions critiques et pensées diverses.

SALON DE 1844. — PEINTURE.

DÉCOUVERTE DU NOUVEAU-MONDE PAR CHRISTOPHE COLOMB,

Tableau de M. Alexandre COLIN.

« Ce fut le 12 octobre 1492, dit Washington Irving (*Vie de Colomb*), que Colomb contempla pour la première fois le Nouveau-Monde. A la vue de la terre, il donna le signal de jeter l'ancre, de mettre en mer les chaloupes et de les

armer. Il entra dans la sienne, revêtu d'un riche costume écarlate et portant l'étendard royal. Martin-Alonzo Pinzon et Vincent Jonès, son frère, montèrent en même temps dans leurs barques, portant chacun une bannière de la croix verte aux chiffres du roi et de la reine...

» A l'aspect de ces vastes forêts et de ce luxe de végétation, Colomb fut transporté d'enthousiasme; à peine eut-il mis le pied sur le rivage, qu'il se jeta à genoux, baisa la terre et rendit grâces à Dieu en versant des larmes de joie. Son exemple fut suivi par ses compagnons. Se relevant bientôt après, Colomb tira son épée, déploya l'étendard royal, et, rassemblant autour de lui les hommes débarqués, il prit solennellement possession de l'île au nom du roi et de la reine de Castille, et lui donna le nom de San-Salvador. Puis, il requit tous ceux qui étaient présents de lui prêter serment d'obéissance en qualité d'amiral et de vice-roi représentant Leurs Majestés. . . . .

» Les matelots s'abandonnèrent à l'excès de la joie, se pressant autour de Colomb et lui demandant pardon de leurs outrages récents. . . . .

» Les naturels de l'île, effrayés d'abord, se rapprochèrent par degrés, émerveillés des riches vêtements et des armures brillantes des Espagnols; l'amiral surtout attira leur attention par sa haute stature et son air d'autorité qui décelaient le chef. »

Nos lecteurs se rappelleront avoir vu, l'an dernier, dans ce recueil, l'esquisse d'un autre tableau où M. Colin a représenté Christophe Colomb discutant son projet devant le conseil de Salamanque (voy. 1843, p. 113). M. Colin a suivi le grand homme dans ses pénibles épreuves et l'a conduit au but où il trouve sa récompense. Notre esquisse peut donner une idée du héros, mais non malheureusement de la belle expression d'émotion grave et de profonde reconnaissance qui respire sur sa figure. On n'y voit point l'enthousiasme d'un conquérant qui n'a rêvé que la gloire et dont l'orgueil triomphe. C'est tout à la fois un chrétien, un savant et un guerrier. On lit sur son front, dans son regard, le souvenir de ce qu'il a souffert, le sentiment qu'il doit sa découverte à une puissance supérieure à la sienne, et l'intelligence de la grandeur future de l'événement qui commence. Les autres figures expriment des sentiments divers, moins élevés; celles-ci l'admiration pour Colomb, celles-là une curiosité avide ou peut-être une cupidité funeste. Cet exemple d'un peintre qui s'attache pendant plu-



(Salon de 1844. Peinture. — Découverte du Nouveau-Monde par Christophe Colomb. — Tableau de M. Alexandre Colin.)

sieurs années à étudier la vie d'un seul personnage, nous paraît rare aujourd'hui et digne d'être proposé aux artistes. La plupart des grands maîtres ont, toute leur vie, peint à peu près les mêmes figures et les mêmes scènes. Ils ont, pour ainsi dire, incessamment refait un seul tableau, et c'est ainsi qu'ils sont parvenus à se pénétrer si parfaitement des caractères qu'ils ont représentés et à en élever si haut l'expression; leur génie eût défailli devant l'incroyable variété qu'embrassent aujourd'hui les talents les plus ordinaires. En passant continuellement d'un sujet à un autre, en parcourant tous les âges, toutes les histoires, tous les genres, on ne fait que commencer des études, on n'approfondit rien : on ne fixe pas sur la toile des êtres médités, forts, puissants, qui vivront pendant les siècles; on ne trace que des images superficielles, légères comme des ombres, et qui vivent moins que ceux qui les ont créées.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

BORDS DU RHIN.

WESEL ET OBERWESEL.



(Vue du château d'Oberwesel, au bord du Rhin.)

La ville de Wesel est située à 40 kilomètres de Clèves (10 lieues) et à 100 kilomètres d'Aix-la-Chapelle, sur la rive droite du Rhin, à l'embouchure de la Lippe. Ce n'était qu'un village au commencement du douzième siècle ; aujourd'hui c'est une petite cité populeuse, animée, prospère. Elle ne renferme pas moins de 12 000 habitants, et le commerce qu'elle entretient avec les Pays-Bas est, dit-on, assez actif pour que chaque jour il sorte de son port sur le Rhin un navire chargé de marchandises. Les beautés de la nature dont elle est entourée tempèrent à quelque degré ce qu'on trouve ordinairement d'aride et de matériel dans la physionomie des villes industrielles qui travaillent, soufflent et fument au milieu des plaines. D'ailleurs, Wesel a aussi un certain aspect militaire qui lui sied : elle est défendue par le fort Blücher, qui s'élève sur la rive gauche du fleuve, et qui, construit par les Français, avait été appelé *fort Napoléon.*

C'est aux dépens d'une de ses voisines, suivant l'usage, que Wesel s'est agrandie. Oberwesel, située un peu plus haut sur le Rhin, était autrefois ville impériale ; aujourd'hui elle ne renferme pas 3 000 habitants. Elle est dominée par une montagne que couronnent les ruines d'un vieux château.

« En remontant le Rhin, dit M. Victor Hugo, à un mille de Saint-Goar (le mille prussien, comme la *legua* espagnole, comme l'heure de marche turque, vaut deux lieues de France), on aperçoit tout-à-coup, à l'écartement de deux montagnes, une belle ville féodale répandue à mi-côte jusqu'au bord du Rhin, avec d'anciennes rues comme nous n'en voyons à Paris que dans les décors de l'Opéra, quatorze tours crénelées plus ou moins drapées de lierre, et deux grandes églises de la plus pure époque gothique. C'est Oberwesel, une des villes du Rhin qui ont le plus guerroyé. Les vieilles murailles d'Oberwesel sont criblées de coups de canon et de trous de balles. On peut y déchiffrer, comme sur un palimpseste, les gros boulets de fer des archevêques de Trèves, les biscaïens de Louis XIV, et notre

mitraille révolutionnaire. Aujourd'hui Oberwesel n'est plus qu'un vieux soldat qui s'est fait vigneron ; son vin rouge est excellent.

» Comme presque toutes les villes du Rhin, Oberwesel a sur sa montagne son château en ruines, le Schœnberg, un des décombres le plus admirablement écroulés qui soient en Europe.

» L'excursion de Saint-Goar à Oberwesel est pleine d'attrait. La route côtoie le Rhin, qui là se rétrécit subitement et s'étrangle entre de hautes collines. Aucune maison, presque aucun passant ; le lieu est désert, muet et sauvage. De grands bancs d'ardoise à demi rongés sortent du fleuve et couvrent la rive comme des écailles gigantesques. »

LA TOQUEILLADE.

La superstition du mauvais œil existe ou a existé chez presque tous les peuples.

Dans l'Hindoustan, les Européens appellent *toqueillade* ce privilége prétendu qu'ont certains Indiens d'affecter par leurs regards les objets qu'ils fixent, et de déterminer ces objets à se modifier à leur gré. Mais chacun de ces demi-sorciers n'atteint pas tous les objets indifféremment avec sa vue. Les uns, par exemple, tuent les poules en les regardant ; d'autres rendent les gens malades ; d'autres mettent en mouvement telle ou telle passion, inspirent subitement la colère ou la jalousie, la gaieté ou la tristesse. Enfin il y en a qui d'un coup d'œil renversent les arbres et les maisons.

Un missionnaire était occupé à faire abattre une vieille église, afin d'en construire une nouvelle. Un pan de muraille résistait aux efforts des ouvriers indiens. L'un d'eux se prit à dire au missionnaire : « Mon père, ah ! si un tel était ici, nous n'aurions pas tant de fatigue. Il a la toqueillade, la muraille s'écroulerait d'un seul de ses regards. » Le missionnaire sourit, et fait venir l'homme dans l'espérance de guérir les ouvriers de leur crédulité. L'homme arrive, regarde fixement la muraille, et elle tombe à l'instant avec un horrible fracas. Il est probable que les ouvriers avaient été plus fins que le missionnaire.

Les Indiens, pour prévenir les effets de la toqueillade, suspendent des amulettes au cou de leurs enfants et des animaux. Ces amulettes sont d'acier, de laiton, d'or ou d'argent ; elles sont peu épaisses, de forme triangulaire, et chargées de figures d'idoles. Leur vertu consiste à arrêter l'œil du sorcier et à lui ôter la faculté de regarder au-delà. Afin de garantir les champs, les jardins, les maisons, de la funeste influence de la toqueillade, on place sur des piques des vases de terre blanchis avec de la chaux et mouchetés de taches noires.

INAUGURATION DES DUCS DE CARINTHIE.

Les formes de l'hommage féodal étaient aussi variables au moyen-âge que les conditions du contrat qui liait le seigneur et ses vassaux. Pendant longtemps, la prestation d'hommage s'était bornée, comme aux premiers temps de la société germanique, à la manifestation de l'assentiment général, qui s'exprimait par des cris et par l'élévation des mains. C'était en plein air, dans quelque plaine à portée du château ou du bourg seigneurial, que se passaient ces scènes bruyantes oubliées aujourd'hui. Les vassaux seuls étaient tenus au serment, qu'ils prêtaient pour eux et pour leurs hommes, en descendant de cheval devant le seigneur, et en plaçant leurs mains dans les siennes, quelquefois en touchant de la main quelque pièce de son armure, la frange de sa robe ou le bord de son chapeau. Il était rare, à cette époque, que le peuple proprement dit jouât d'autre rôle dans ces scènes que celui de spectateur. Les mœurs féodales, en substituant partout le principe de l'hérédité à celui de l'élection, qui, dans l'indépendance primitive de la société germanique, choisissait les chefs de guerre et sanctionnait le droit héréditaire des rois à des conditions réciproques, avaient graduellement effacé les formes destinées à le rappeler. Elles se conservaient cependant plus ou moins altérées dans quelques cantons retirés de l'Allemagne, et elles donnaient à la cérémonie de l'inauguration un caractère particulier de solennité et d'intérêt. L'inauguration des ducs de Carinthie était une sorte de drame où figuraient, comme acteurs principaux, un paysan du duché, qui doit avoir été, à une époque antérieure, le mandataire réel ou le représentant du peuple, et le nouveau duc lui-même.

» Au jour et à l'heure fixés pour l'inauguration du nouveau duc et pour la prestation de l'hommage, disent les actes contemporains, un paysan de la famille des Edlinger, que l'on appelle dans le pays le paysan du duc, et plus familièrement le duc de Carinthie, prend place sur le siége de marbre de Zollfeld, où doit s'asseoir le titulaire pour entrer en possession. Autour du siége de pierre et en dehors de la balustrade qui l'entoure, se pressent bruyamment les gens du duché dans l'attente du nouveau maître. Le duc porte ce jour-là une robe grise nouée d'une ceinture rouge, et en bandoulière un carnier grossier. Dans la poche du carnier, il y a du pain, du fromage, des instruments d'agriculture. Ses pieds sont chaussés de sandales nouées de courroies rouges ; il porte sur la tête le chapeau gris des Wendes, sur les épaules un manteau gris d'un drap grossier ; il tient à la main un bâton de berger. Deux paysans libres et propriétaires lui servent d'introducteurs. Il s'avance lentement vers le siége de pierre, un taureau noir à sa droite, un cheval de labour à sa gauche, et derrière lui nobles et chevaliers en habits de fête et en brillant équipage balancent les armes et les bannières du duché.

» Quand la procession est arrivée au pied du siége de pierre, du plus loin que le paysan aperçoit le prince, il lui crie dans le patois du pays : — Qui s'avance là d'un air si brave ? — C'est le maître de la terre, répond la foule. Et le paysan reprend : — Est-il juge équitable ? A-t-il à cœur le bien de sa terre ? Est-il né libre et chrétien ? — Il l'est et il le sera, répond la foule tout d'une voix. — Eh bien ! moi, je lui demande de quel droit il me vient chasser de mon siége ? Et le comte de Gœrz répond au nom du duc : — Il te l'achète soixante fenniges ; ces deux bêtes seront à toi aussi bien que l'habit du prince ; ta maison deviendra libre, et tu seras exempt de tribut et d'impôt. » Alors le paysan donne au prince un petit coup du revers de la main sur la joue, lui recommande de nouveau d'être juste envers tous et sans distinction ; puis il descend du siége, et emmène avec lui le taureau et le cheval. Alors le nouveau duc s'assied sur le siége resté vide ; il brandit en tous sens une épée nue, et promet au peuple bon droit et bonne justice. En signe et comme garantie de sobriété, il boit dans son chapeau gris un grand coup d'eau fraîche, puis la procession se remet en marche. Elle s'achemine vers l'église de Saint-Pierre, située vers une colline à deux traits d'arc du siége de marbre, où l'on célèbre solennellement l'office divin, et où le duc, revêtu de ses habits seigneuriaux, préside à un repas splendide sous le porche même de l'église, au milieu de ses nobles et de ses chevaliers. »

Au lever de table, où l'on oubliait quelquefois, à l'exemple du maître, l'engagement symbolique du chapeau rempli d'eau pure, la compagnie se rendait au bas de la colline dans une grande plaine, au milieu de laquelle un autre siége était dressé, et où commençait le second acte, l'acte purement féodal de l'inauguration. Le duc s'asseyait sur le siége, le visage tourné vers l'Orient, et jurait, la tête découverte et la main levée, de maintenir les droits du pays. Il recevait alors le serment d'hommage et partageait les fiefs entre les vassaux. De l'autre côté de la colline, le comte de Gœrz répartissait les fiefs qui relevaient de lui à titre de comte

palatin du duché. Suivant un usage immémorial, les Gradnecker, une famille du pays, avaient droit de faucher sur les terres d'autrui pendant que le duc siégeait sur le Stühs ; les voleurs volaient impunément, et les Mordacter pouvaient brûler la maison de leurs ennemis, en cas de haine irréconciliable, sans que la justice seigneuriale eût rien à y voir.

Le sermonaire de Leoben faisait remonter au temps de Charlemagne l'origine de cette cérémonie caractéristique, et quelques uns des traits que l'histoire y signale reportent involontairement l'esprit à une époque plus reculée encore. A partir du seizième siècle, elle tomba graduellement en désuétude, et le souvenir ne s'en conservait plus que chez les historiens nationaux, qui la racontent avec une sorte de complaisance, comme un signe de l'ancien esprit d'égalité qui régnait dans leur pays.

UN ÉTRANGER AU SALON DE 1844.

Un Florentin vint me voir le mois dernier. Avec une honnête et aimable confiance, il me demanda de vouloir bien être, pour quelques jours, son cicérone dans Paris, comme lui-même avait eu l'obligeance d'être le mien dans sa belle Florence, il y a plusieurs années. Je lui proposai tout d'abord de le conduire au salon du Louvre.

— J'aurai plaisir, lui dis-je, à connaître votre avis sur nos peintres et nos sculpteurs. On assure que l'exposition est plus faible qu'elle ne l'est habituellement. Nos artistes les plus renommés n'ont point envoyé de leurs œuvres : Delaroche est en pèlerinage aux loges de Raphaël; Delacroix décore de compositions neuves et hardies la bibliothèque de nos représentants; Scheffer médite, dans sa retraite, un saint Augustin enfant que sa mère entretient du ciel, et deux nouvelles scènes de *Marguerite;* Ingres, avec le calme et la patience du génie, évoque et fait sortir des murs du château de Dampierre deux grandes visions, *le Siècle d'or et le Siècle de fer;* Decamps et quelques autres suivent leur fantaisie. Vous les connaissez; vous tiendrez compte de leur absence, et vous serez indulgent.

— Je ne vous promets que d'être sincère, me répondit vivement le Florentin. Je ne pense pas que l'on soit tenu envers les œuvres d'art au ton de la galanterie et aux jolies périphrases de la civilité qui a cours dans les salons. Il est permis de dire que le sonnet d'Oronte est mauvais au monde entier, excepté au seul Oronte. Tous les artistes ont du talent; c'est un principe qu'il ne faut jamais oublier en leur présence. Dans le tête-à-tête avec leurs toiles, c'est autre chose. Où pensera-t-on librement, où sera-t-on véridique, si ce n'est dans la sainte république des arts?

Je répondis au Florentin que je pensais comme lui, et que je n'avais garde de vouloir lui contester son droit d'être sincère. Nous nous dirigeâmes vers le Louvre. En marchant, il me demanda si le nombre des œuvres exposées était considérable.

— Je crois que l'on en compte de deux à trois mille, lui dis-je. C'est la proportion ordinaire chaque année.

— Deux ou trois mille! Il faudrait huit jours au moins pour les considérer l'une après l'autre à loisir. Quelle fécondité!

— Ce n'est pas, à beaucoup près, ajoutai-je avec quelque satisfaction, tout ce que Paris produit en tableaux et en sculptures. On n'expose pas toutes les œuvres qui sont présentées, mais seulement celles que l'on juge dignes de cet honneur.

— Sage précaution, et qui prouve l'estime que l'on a en France pour le public. Voilà qui est admirable! Chaque année deux ou trois mille œuvres d'art dignes des honneurs d'une exposition au Louvre! A ce compte, depuis quatorze ans vos artistes ont créé trente ou quarante mille œuvres remarquables.

— Votre admiration va un peu vite, repris-je doucement. Parmi les œuvres exposées, il s'en trouve de bonnes, de médiocres et de mauvaises; les bonnes sont en minorité.

— Je ne vous comprends plus. Ne m'avez-vous pas dit que l'on faisait un choix : on ne repousse donc que ce qui est tout-à-fait détestable? Mais comment des œuvres médiocres et surtout mauvaises paraissent-elles dignes d'être montrées au public? Pourquoi les exposer?

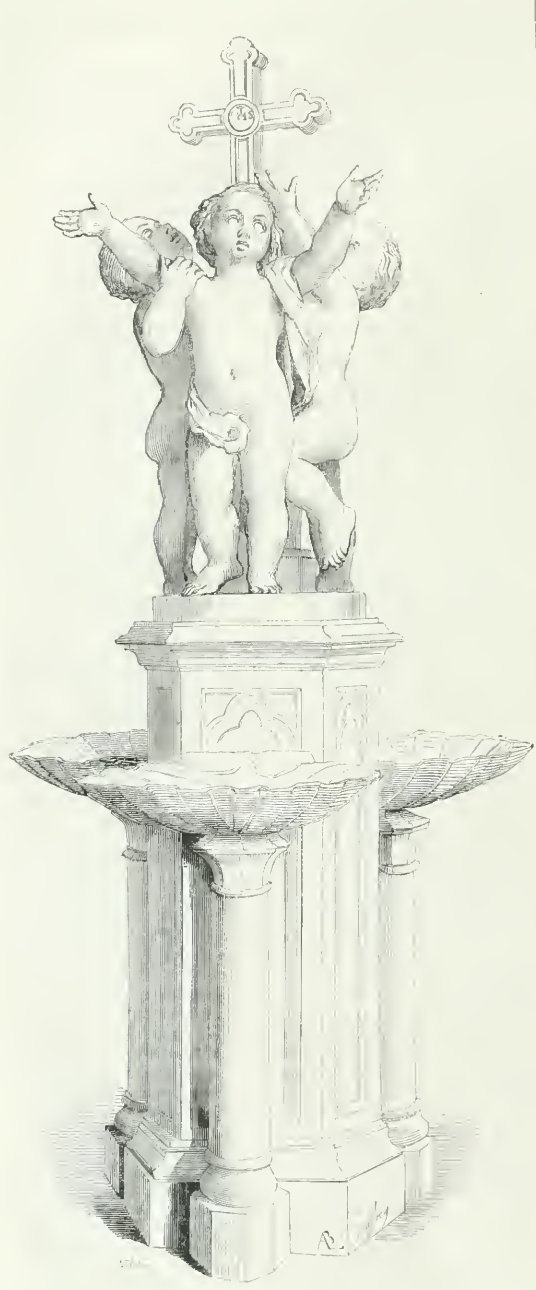
— Pour encourager les artistes.

— Quels artistes? Ceux qui sont médiocres et mauvais? A quoi bon? Il faudrait les décourager au contraire.

— Ils peuvent devenir bons.

— Attendez donc qu'ils commencent à le devenir. Un encouragement est déjà une récompense, et il ne faut honorer dans les individus que ce qui honore le pays. D'ailleurs, entre nous, je doute que jamais un bon peintre ait commencé par être mauvais. Dans la peinture et dans la statuaire, comme dans la poésie, les essais des jeunes gens qui ont une véritable vocation pour l'art peuvent trahir l'inexpérience et blesser le goût, mais ils se distinguent toujours par quelque fond sérieux de vérité, de sensibilité ou d'enthousiasme. A travers les imperfections de leurs œuvres, on sent que leur cœur a fortement palpité, qu'ils ont cédé à un beau mouvement de l'esprit, et tout en laissant beaucoup à désirer, ils parviennent à captiver et à émouvoir; on devine ce qu'ils seront un jour: on peut sans crainte leur faire quelque avance d'éloges; ils paieront leur dette. Mais l'approbation que l'on donne aux esprits médiocres en leur ouvrant solennellement les portes d'un palais dans la capitale d'un grand royaume, me paraît être un piége; c'est les attirer plus avant qu'il ne faut dans une carrière où ils n'ont à espérer ni considération ni aisance, et où ils ne seront jamais utiles; c'est embarrasser le pouvoir de sollicitations qu'il ne peut satisfaire sans injustice et sans danger pour le goût public. Règle absolue : les tableaux médiocres ne sont bons à rien. Il n'en est pas des œuvres d'art comme des objets d'utilité matérielle qui, bons ou mauvais, sont indispensables, s'usent et se remplacent facilement, et n'exercent presque aucune influence sur l'intelligence et sur la moralité. Il faut des meubles à la portée de toutes les fortunes; mais personne n'a sérieusement besoin d'un mauvais tableau qui durera des siècles et contribuera à gâter le goût de vingt générations. On ne sait pas combien de milliers d'enfants sont blessés dans leurs plus délicates facultés par la vue habituelle de barbouillages, de compositions qui manquent de bon sens, ou d'expressions sans dignité. Leur naïve et droite raison, leur sentiment naturellement poétique, tout en souffre, tout en est affecté, altéré. Un père de famille ne saurait prendre trop d'attention au choix de ses tableaux. Pour qui ne peut acheter une bonne peinture, une simple esquisse gravée ou même lithographiée d'après un grand maître, est incomparablement préférable à des tableaux sans âme et sans esprit. Et si dans l'intérieur des familles les œuvres médiocres sont dangereuses, combien ne le sont-elles pas plus encore dans les monuments publics, dans les églises, dans les palais, où elles semblent placées sous l'approbation et en quelque sorte sous la responsabilité des hommes éclairés qui tiennent en main le gouvernail de la société, en telle sorte que l'ignorant peut se croire tenu de les admirer et de s'en former, pour ainsi dire, des types. Dans l'intérêt de l'éducation publique, il faudrait pouvoir détruire tous les mauvais tableaux; du moins ne faut-il pas imprudemment les provoquer à naître? Au lieu de trois mille, exposez cent tableaux, mais qu'ils fassent honneur à l'art, et ne donnez point de primes au méchant goût et à la présomption.

Cette sortie du Florentin me causa quelque inquiétude sur l'impression qu'il allait recevoir en parcourant les galeries du Louvre. Je le voyais dans une disposition d'esprit



(Salon de 1844. Sculpture. — L'Invocation à la croix. — Ce baptistère, exécuté en marbre blanc par M. Jouffroy, d'après une composition de madame de Lamartine, sera placé dans l'église Saint-Germain-l'Auxerrois.

à se montrer sévère. Je cherchai à le ramener à plus de bienveillance.

— Peut-être, lui dis-je, l'inconvénient de cette exposition annuelle d'un si grand nombre d'œuvres médiocres n'est pas aussi grave que vous le supposez. Le jugement qui les admet n'est après tout qu'une première épreuve généreuse à dessein. Le juge véritable et définitif, c'est le public. Si quelquefois, pendant les premiers jours d'une exposition, il paraît hésiter, bientôt il se fixe, il distingue ce qui est beau et dédaigne ce qui est médiocre. Ceux qui n'ont point sa faveur ne tardent pas à s'en apercevoir, et ils ne doivent s'en prendre qu'à eux-mêmes, s'ils persistent à suivre la carrière difficile des arts en dépit de l'opinion.

— Je savais bien, me répondit-il d'un ton radouci, que le public parisien a un excellent goût : vous me soulagez ; car, à vrai dire, je ne sens pas le mien assez sûr, quoique un peu exercé, pour distinguer facilement en quelques heures parmi deux ou trois mille œuvres nouvelles ce qui mérite réellement l'attention. J'avoue même que ce n'est point là une véritable jouissance d'art.

Avec quelle douce sérénité on se promène dans un musée où ne sont rassemblés que des chefs-d'œuvre d'anciens maîtres! Vous rappelez-vous Pitti (1)? Là point de doute, de fatigue ni d'effort. Les grands hommes, les générations ont jugé. Vous n'avez à vous défendre contre aucune surprise : vous pouvez admirer en toute quiétude. Ce n'est point que le goût n'ait encore lieu de s'y exercer, mais seulement dans un cercle choisi. Parmi les œuvres les plus parfaites, il y a des degrés. Quel maître n'a ses imperfections? On les remarque, mais sans amertume, sans ennui ; quelquefois même on les aime comme il arrive d'aimer une faiblesse dans un noble caractère. Corrége est un peu maniéré ; mais quelle grâce! Le Tintoret est emporté, tourmenté ; mais quelle verve et quelle force! L'Albane est parfois trop doux ; mais qu'il est aimable! Dans ces sanctuaires, l'âme jouit de la même félicité qu'en présence des plus grands spectacles de la nature. On ne compare qu'entre le sublime et le beau : rien d'absolument médiocre, rien de prosaïque, rien qui offense l'esprit, rien qui abaisse la pensée et la refoule à terre. Une pure et noble harmonie semble sortir de tous ces chefs-d'œuvre et faire vibrer délicieusement l'air que l'on respire. On est entré doucement agité et plein d'attente : on regarde, on s'émeut, et on se sent élevé par enchantement, sans trouble, sans secousse, et si vite, si haut, que l'on a bientôt oublié les mauvaises passions et les soucis vulgaires du dehors. C'est comme une autre vie, charmante, poétique, religieuse, qui s'empare de vous : on n'est déjà plus ici-bas ; on se croirait déjà presque là-haut.

Mais, mon ami, au contraire, quel sujet

(1) La galerie du palais Pitti, à Florence.

d'incertitudes, quel labeur qu'un musée d'œuvres contemporaines où le médiocre l'emporte sur le bon! Comment ne pas être exposé à de trompeuses affections! Comment ne pas être à chaque instant froissé! Sur un goût délicat, un pareil spectacle produit l'effet d'un concert où quelques instrumentistes seulement auraient le sentiment de l'art, tandis que les autres briseraient la mesure, détonneraient, déchireraient les oreilles par leurs sons discordants. Dieu! quel désordre! quelle souffrance! Où se cacher? où fuir? que faire? On voudrait tirer à soi un seul instrument, violon, harpe ou hautbois, l'entraîner bien loin, dans la solitude, et lui dire : De grâce, laissons ces barbares! C'est toi, toi seul que je veux entendre! Qui ne préférerait le ramage isolé du plus petit chanteur des bois au vacarme de toute une ménagerie! Oui, j'aime mieux mille fois, à l'écart, un seul tableau pur de vulgarité et où luit quelque inspiration, à ces mélanges malfaisants qui ne semblent exposés à la lumière du jour que pour la plus grande gloire du génie de la médiocrité!

Mon cher Florentin, qui, en prononçant ces paroles, avait gesticulé comme à Florence, s'essuya le front et reprit sur un ton plus bas : — Mais lorsque le public est éclairé, le mal n'est pas bien grand. Je me serais fié assurément aux Athéniens pour juger une exposition de statues, et j'aurai bien sincèrement la même confiance dans le public parisien. Il est le premier juge aujourd'hui en Europe. Entrons donc, la foule nous guidera : nous n'aurons qu'à l'écouter et à la suivre. Nous nous arrêterons là où elle s'arrêtera, et nous passerons sans regarder devant les toiles qu'elle n'estimera pas dignes de son attention. Ce sera encore un assez grand souci de choisir entre les œuvres qui auront mérité son suffrage.

Comme il achevait ces mots, nous avions franchi la dernière marche du grand escalier.

La suite à une autre livraison.



(Salon de 1844. Peinture. — Retour des Sedanais après la bataille de Douzy, par M. Félix Philippoteaux. — Esquisse de la scène principale du tableau, par M. Karl Girardet.)

« Au commencement de l'année 1588, la principauté de Sedan fut envahie par les troupes de toutes nations que le duc de Guise avait rassemblées en Lorraine sous prétexte de repousser les protestants d'Allemagne, mais, en réalité, pour agrandir ses possessions et maintenir son influence rivale de l'autorité royale. Une jeune fille de seize ans, Charlotte de la Marck, était alors princesse de Sedan et duchesse de Bouillon. Exaltés par le danger qui menaçait leur jeune souveraine et le duché, les bourgeois de la ville sortent sous la conduite du sire de Nueil, culbutent les troupes du duc de Guise à Douzy, et ramènent dans leurs murs les drapeaux et les prisonniers enlevés à l'ennemi. Charlotte de la Marck, suivie des magistrats et du clergé catholique et protestant, vint recevoir les vainqueurs

aux portes de la ville. (PEYRON, *Histoire de Sedan.*) »

M. Philippoteaux a été l'élève de M. Léon Cogniet. Sa peinture se fait remarquer, comme celle de son maître, par beaucoup de distinction et de mesure à la fois dans le dessin et la couleur. C'est un talent consciencieux qui grandit chaque année, et dont le public éclairé suit avec intérêt le développement calme et prudent. On arrive plus sûrement par cette marche régulière et persévérante que par des bonds inégaux. Des prétentions exagérées et des efforts excessifs au début sont le plus souvent suivis de lassitude et de découragement.

AÉROSTATS ET AÉRONEFS,

OU

NOUVEAUX PRINCIPES

DE LA NAVIGATION AÉRIENNE.

(Fin.— Voy. p. 145, 157.)

Ainsi que je l'ai dit à la fin de l'article précédent, ce qu'il s'agit de combiner avec l'aérostat, c'est le principe et non pas précisément la forme classique du cerf-volant.

Imaginez donc une voile exactement carrée, soutenue par deux vergues égales formant les diagonales du carré; ou bien une voile octogonale avec deux vergues de plus; toutes ces vergues sensiblement arquées pour donner plus de prise au vent. L'ensemble offrira à peu près l'aspect d'un parachute à la Garnerin, ou plus vulgairement d'un parapluie. La corde de retenue de l'appareil est attachée au croisement des vergues, dans la concavité de la voile. Une autre corde est fixée également au centre de la voile, mais de l'autre côté, du côté convexe; la longueur de cette seconde corde est de quelques mètres seulement; à son extrémité se réunissent plusieurs des cordages du filet qui enveloppe le ballon, et c'est ainsi que la voile est réunie au ballon. Le filet supporte d'ailleurs une nacelle, comme à l'ordinaire.

Cet appareil, étant élevé par la force ascensionnelle du ballon, donnera prise au vent ; de sorte que, si la voile est placée dans une situation analogue à celle du cerf-volant, elle produira nécessairement les mêmes effets.

La queue du cerf-volant des écoliers est tirée en arrière par l'effort du vent; par là elle procure au cerf-volant l'inclinaison nécessaire pour que tout l'appareil se soutienne.

Nous assurerons à notre voile une inclinaison convenable en fixant le bout d'une corde à l'extrémité inférieure de l'une des vergues, extrémité qui sera en même temps le point le plus bas de la voile. Nous mettrons l'autre bout de cette corde à la portée de l'aéronaute qui est dans la nacelle. En tirant plus ou moins cette corde, il donnera à la voile telle inclinaison qu'il jugera convenable ; et pour que son effort soit plus efficace, nous ferons passer cette corde de manœuvre sur un palan fixé lui-même à la corde principale qui lie le filet à la convexité de la voile. Ainsi l'aéronaute pourra peser sur cette corde de tout son propre poids réuni à celui de la nacelle ; ce qui sera bien plus que suffisant pour l'effet qu'on veut obtenir...

Déjà notre appareil est supérieur au cerf-volant ordinaire, en ce que nous pouvons approprier l'inclinaison de la voile à la force actuelle du vent ; mais nous pouvons mettre aussi à la portée de l'aéronaute trois autres cordes, ou, en termes de marine, trois autres manœuvres, fixées par leurs autres bouts, l'une à l'extrémité supérieure de la vergue précédente, ce qui sera le point le plus haut de la voile. Je désignerai cette manœuvre par le numéro 2, et par 3 et 4 les deux autres. Celles-ci seront fixées aux deux extrémités d'une seconde vergue, aux extrémités de la vergue horizontale, et par conséquent aux parties latérales de la voile, aux points où sont les *oreilles* du cerf-volant.

Si l'aéronaute pèse sur la manœuvre n° 2, il pourra à son gré maintenir la voile droit contre le vent, ou même l'incliner dans un sens opposé au cerf-volant ordinaire, c'est-à-dire l'incliner de sorte que la partie supérieure de la voile soit en arrière. Alors l'effet de la voile sera de faire descendre tout l'appareil, en tournant autour du point où le câble de retenue est fixé à terre. Le ballon captif se couchera donc à terre ; mais il se couchera au gré du pilote, et non au gré du vent.

Enfin, si l'aéronaute pèse sur les manœuvres 3 ou 4, il inclinera sa voile dans un sens latéral, de la même façon que le marin oriente les voiles de son navire en tirant convenablement les *bras* et les *écoutes* (cordes dont un bout est fixé à l'extrémité des vergues).

Par cette nouvelle disposition, l'effort du vent fera dévier tout l'appareil. C'est ainsi qu'un bâtiment à l'ancre dont toutes les voiles sont carguées se place dans le lit du vent; mais il en sort si quelque voile est développée et présentée au vent dans une direction oblique. D'ailleurs il faut bien faire attention que déjà, dans la situation précédente où notre appareil est maintenu simplement de la même manière que le cerf-volant, il est *hors du lit du vent;* car le lit du vent, ce serait la ligne horizontale. Notre appareil sous l'action de la corde n° 1, ou bien, si on veut, le cerf-volant ordinaire, est dévié du vent à cause qu'il s'offre à lui dans une direction oblique. Cette première sorte de déviation, commune à notre aérostat et au cerf-volant, se fait dans un sens vertical; mais les déviations latérales seront des résultats tout-à-fait semblables et dépendants d'une cause analogue. Seulement il est manifeste que plus la déviation latérale sera grande, plus on perdra de hauteur.

Ces dispositions très simples constituent ce que je demande la permission d'appeler exclusivement *l'aérostat.* J'arrive maintenant à exposer les principes de *l'aéronef.*

J'ai eu soin, dans le premier article sur la navigation aérienne, d'expliquer pourquoi c'est une tentative chimérique de vouloir obtenir la locomotion dans l'air au moyen d'une force qu'on développerait au sein même de la couche dans laquelle on prétend naviguer. Mais la question change de face si on se propose de tirer parti de quelques forces naturelles extérieures au navire aérien, extérieures même à la couche d'air où il est plongé.

Ces forces existent : ce sont les courants de direction diverse qui fréquemment existent à la fois dans l'atmosphère, mais à des hauteurs différentes.

Construisons deux ballons que nous réunirons par un câble de retenue. L'un d'eux aura une force ascensionnelle plus grande que l'autre, assez grande pour à la fois atteindre une région plus élevée, et aussi soutenir tout le poids du câble. Ces deux ballons, ainsi liés ensemble, forment d'ailleurs un système libre dans l'espace ; c'est ce système de deux ballons conjugués que j'appelle une *aéronef.*

Supposons d'ailleurs l'existence actuelle d'un courant supérieur, de même que pour la navigation à la mer il faut bien supposer l'existence du vent lorsqu'on ne veut pas placer dans le navire même une force motrice.

Le ballon supérieur de l'aéronef aura atteint la région où règne ce courant, tandis que le ballon inférieur se trouvera dans une région calme. Le premier obéira donc au courant, mais il n'en prendra pas toute la vitesse comme s'il était isolé; car il traîne à la remorque son compagnon.

Le ballon supérieur sera, par rapport à l'inférieur, comme un ballon captif qu'on retiendrait à terre, non pas à la vérité en un lieu fixe, mais en cédant progressivement à son effort; car le ballon inférieur éprouve une résistance à se mouvoir, puisque nous supposons que l'air ambiant est en repos ; mais toutefois il obéit en partie au mouvement qui lui vient d'en haut.

De même donc que le ballon captif ordinaire tend à se coucher à terre par l'effort du vent, ainsi les actions horizontales que nos deux ballons conjugués éprouvent de la

part de l'air tendraient à amoindrir l'effet qui provient de la différence de leurs forces ascensionnelles, c'est-à-dire tendrait à les remettre de niveau, en abaissant le ballon supérieur et relevant l'inférieur.

Cependant, si nos ballons sont munis de voiles semblables à celle que nous avons décrite pour le ballon captif, la voile de chaque ballon fixée au câble commun et tournant sa concavité vers l'autre ballon, il est clair que, par la manœuvre indiquée n° 1 dans l'explication du ballon captif (cette manœuvre étant exécutée pour le ballon supérieur de l'aéronef tandis qu'on appliquera la manœuvre n° 2 au ballon inférieur), on maintiendra à volonté la différence de niveau entre eux; au contraire, si on intervertit l'ordre de ces manœuvres, appliquant la manœuvre n° 2 au ballon supérieur et la manœuvre n° 1 au ballon inférieur, on pourra les ranger presque absolument de niveau. Mais de plus, en combinant les manœuvres n°s 3 et 4, on obtiendra une déviation latérale; on pourra donc courir *vent largue*, sinon *vent de travers:* ce sera vraiment de la navigation aérienne, de l'AÉRONAUTIQUE.

Ce n'est pas le lieu de discuter les proportions qu'il conviendra de donner aux diverses parties de l'aérostat ou de l'aéronef. Je dirai seulement, sur le câble de retenue du ballon captif, quelques mots qu'on pourra appliquer au câble qui réunit les deux ballons de l'aéronef.

On conçoit avant tout qu'on ne doit pas prétendre à maintenir le ballon contre un vent de toute vitesse, pas plus qu'à la mer on ne conserve dehors la toile du navire dès qu'il fait trop gros temps. Toutefois, il importe d'apprécier l'effort que l'appareil supportera dans la circonstance d'un vent déterminé, afin de savoir la résistance et par suite le poids que devra avoir le câble de retenue; car, à défaut de cette détermination préalable, on pourrait craindre que le poids d'un câble de longueur même médiocre n'atteignît ou même ne dépassât la force ascensionnelle disponible.

On a donc supposé le cas du vent que les marins appellent *bon frais*, dont la vitesse est de 9 mètres par seconde, qui est le plus favorable à la navigation, et qui exerce par mètre superficiel une pression d'environ 11 kilogrammes.

La force horizontale de ce vent sur un ballon de dix mètres de diamètre serait d'environ 850 kil. Une voile d'envergure suffisante pour recevoir par choc direct cette même impulsion de 850 kil., mais qui serait inclinée de 45° pour produire l'effet du cerf-volant, donnera lieu à une force horizontale d'environ 400 kil., et à une force verticale ascensionnelle aussi de 400 kil. Supposons d'ailleurs que, le poids de la voile et de la nacelle étant soutenu, il reste encore au ballon une force ascensionnelle propre de 80 kil. : la force ascensionnelle totale sera donc de 480 kil.

Sous ces diverses conditions, on trouve facilement, par les règles élémentaires de la mécanique, que le câble de retenue aurait à supporter un effort de 1 330 kil.

Eh bien! un fil de fer de fabrication supérieure, portant le tiers du poids qui produit la rupture, c'est-à-dire portant 30 kil. par millimètre de section, devrait, pour soutenir cette charge de 1330 kil., avoir une épaisseur telle que son poids, par *centaine de mètres courants*, serait de 35 kil.

Cependant nous disposons d'une force ascensionnelle de 480 kil., suffisante pour porter 1 370 kil. d'un tel câble; mais cette longueur, à cause de l'inclinaison du câble, ne répondrait en effet qu'à environ 450 mètres d'élévation de l'aérostat. C'est à peu près six fois la hauteur du Panthéon.

Ce détail, un peu aride, était indispensable pour assurer la possibilité pratique du système proposé; il nous fait connaître aussi l'effort considérable qu'il faudrait exercer pour tenir fixe le point d'attache du câble à terre. Mais en même temps il en résulte cette conséquence curieuse, d'entrevoir que dans l'avenir l'aérostation, ou aéronautique, pourra venir en aide à la locomotion sur les routes de terre, et surtout à la navigation maritime.

En effet, l'impulsion horizontale se transmettra à peu près sans diminution au point d'attache du câble, c'est-à-dire que la force horizontale sera en ce point, comme à la hauteur de l'aérostat, de 1 250 kil. Or il est manifeste qu'on pourrait s'en servir pour exercer une traction, et faire ainsi marcher un navire sur l'eau ou une suite de wagons sur un chemin de fer. Cette application semblerait d'autant plus avantageuse à la mer que, tout en déchargeant le navire du poids de sa mâture, elle permettrait d'y développer une quantité de voiles beaucoup plus grande que par le gréement actuel : il suffirait d'adapter au navire un nombre suffisant de *voiles-aérostats;* celles-ci n'auraient pas besoin, comme pour la météorologie, d'une grande élévation, de sorte que la manœuvre en serait faite de dessus le pont comme celle des voiles ordinaires. Les ballons ne portant pas de nacelle et n'ayant à soutenir qu'une faible longueur de câbles, on pourrait sans inconvénient donner à ceux-ci une résistance beaucoup plus grande; mais cette application nouvelle des aérostats est, plus encore que toute autre, entièrement subordonnée à la découverte d'une nature d'enveloppe qui garde le gaz indéfiniment.

Résumé. L'emploi des courants supérieurs, tel qu'on l'a expliqué, place désormais l'aéronautique dans des conditions analogues à celles de la navigation maritime à voiles. Car, tout ainsi qu'un navire à voiles reçoit les conditions de son allure des deux milieux dans lesquels il est à la fois plongé, trouvant dans l'eau son soutien et dans l'air son véhicule, ainsi le ballon inférieur de l'aéronef sera soutenu par l'air qui l'entoure en même temps qu'entraîné par le courant supérieur, le second ballon étant comme la voile du premier.

Bien plus, le gouvernail, cette pièce essentielle du navire, et qui serait tout-à-fait sans objet dans le ballon perdu, le gouvernail devient applicable immédiatement à l'aéronef. Car chacun des deux ballons conjugués ayant une vitesse différente du milieu ambiant, et trouvant dans le câble de retenue un point d'appui analogue à la résistance que l'eau fait éprouver au navire, pourra déployer utilement un appendice qui, rompant la symétrie du système par rapport à l'impulsion du vent, concourra avec l'orientation des voiles à procurer la déviation voulue, aidera, en un mot, à *gouverner.* (Le lecteur s'apercevra que, pour ne pas surcharger la figure jointe à cet article, on n'y a pas représenté les gouvernails de l'aéronef.)

Dans un avenir plus ou moins éloigné, le progrès des arts permettra sans doute de construire le *ballon locomoteur*, c'est-à-dire portant en lui-même le principe de son mouvement. Déjà la chimie sait emmagasiner, sous un volume et un poids minimes, des forces prodigieuses. Les poudres explosives, les liquides fulminants de nos laboratoires, semblent être l'ébauche des moteurs réclamés par l'aéronautique. Peut-être aussi l'homme parviendra-t-il, à force de douceur et de persévérance, à conquérir, parmi les nombreuses races des oiseaux voyageurs, quelque serviteur docile. Au lieu des pesants chevaux que la poésie et la peinture ont attelés au chariot du Soleil, et qu'elles font ridiculement piaffer sur le chemin invisible du vent, le génie de l'homme attachera à son char aérien le cygne qui se balance élégamment dans les airs, ou bien le vigoureux albatros qui se joue dans la tempête et qui pousse son vol droit à l'encontre des ouragans les plus terribles... Mais alors même il sera convenable d'avoir recours à la force des courants supérieurs, tout comme il convient encore de faire emploi du vent en faveur du navire qui porte à ses flancs les puissantes roues de Fulton, ou qui cache sous les eaux l'hélice propulsive de Paucton et de Sauvage.



Aérostat, Ballon maintenu *stationnaire* par sa voile. — Ballon captif sans voile, rabattu par le vent. — Aéronef, Ballons conjugués se dirigeant à l'aide d'un courant supérieur.

Bureaux d'abonnement et de vente, rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

GESNER.



(Tombeau de Gesner, à Zurich. — Dessin de M. Karl Girardet.)

La Grande promenade de Zurich est baignée par deux rivières, la Limmat et le Sihl, et se termine à leur confluent. Ce double rivage qui encadre la verdure, le murmure des eaux, leur cours brillant et rapide que l'on entrevoit de tous côtés comme un fond argenté à travers les arbres, de riantes perspectives, la solitude, le calme, donnent à ce lieu des charmes dignes de l'imagination du peintre et du poëte. Gesner, qui était l'un et l'autre, avait eu toute sa vie une prédilection bien connue pour ce beau paysage. Aussi ce fut là que, d'un avis unanime, ses concitoyens, qui tant de fois l'avaient rencontré, au détour des vertes allées, absorbé dans ses douces méditations, résolurent de lui élever un tombeau lorsqu'il leur fut enlevé en 1788, à l'âge de cinquante-huit ans. Une souscription publique fut annoncée à l'Europe, et le dessin du monument fut demandé à un sculpteur suisse alors estimé, Alexandre Trippel.

Gesner n'avait commencé à acquérir de la célébrité que dans la maturité de sa vie. Pendant son enfance, son premier maître lui avait trouvé un esprit lourd et paresseux. Ce n'était qu'une observation superficielle : une sensibilité excessive, un amour exalté de la nature, s'étaient bientôt fait jour sous cette apparence trompeuse, et avaient entraîné Gesner vers la peinture et la poésie. Mais son père, qui avait des idées positives et sages, le destina à la profession d'imprimeur-libraire que lui-même exerçait. Après un séjour de plusieurs années à Berlin, où ses essais comme paysagiste et comme poëte furent médiocrement encouragés, il se fixa donc à Zurich pour y continuer l'industrie de son père. Les devoirs de son état ne nuisirent pas à son goût pour l'art. Comme les Estienne et Richardson, il se fit l'imprimeur et l'éditeur de ses propres ouvrages. Il eut même un avantage sur eux : il composa et grava les estampes et les vignettes qui ornèrent ses pastorales et ses poëmes. Les critiques du poëte Ramler, qu'il avait connu à Berlin, lui avaient persuadé de renoncer à écrire en vers : il adopta, et y demeura fidèle, une prose cadencée qu'il sut élever à un degré de pureté et d'élégance remarquables. Ses premières pastorales n'eurent point une grande faveur dans sa patrie : elles furent mieux appréciées en France ; la renommée lui vint de Paris. Son poëme de *Daphnis* publié en 1755, ses Idylles publiées l'année suivante, le placèrent immédiatement au premier rang dans le genre pastoral. L'enthousiasme des littérateurs et des cercles parisiens se propagea avec une merveilleuse rapidité dans toute l'Europe. Depuis cette époque jusqu'à sa mort, Gesner n'eut plus que des succès ; la seconde moitié de sa vie ne fut qu'un paisible triomphe. On donna des traductions de ses

écrits dans toutes les langues. Celle du poëme de *la Mort d'Abel*, qui parut en 1758, eut, en France, trois éditions dans la même année. Turgot traduisit deux chants de ce poëme, ainsi que le premier livre des Idylles et *le Premier navigateur*. Diderot traduisit avec verve et originalité les contes moraux : *les Deux amis de Narbonne*, et l'*Entretien d'un père avec ses enfants*. Plusieurs poëtes, et parmi eux le gracieux Léonard, se déclarèrent les disciples de Gesner. Grimm, dans sa Correspondance, n'était que l'écho de ses contemporains lorsqu'il écrivait : « Gesner a une fraîcheur et une douceur de coloris enchanteresses, une touche spirituelle et délicate, une sensibilité exquise. Ce poëte a uni la grâce et le charme avec l'honnêteté : c'est un fait, qu'on est meilleur après avoir lu ses idylles ; tant il est vrai que les genres en apparence les plus frivoles peuvent contribuer et concourir à la perfection des mœurs ! Il faut lire ces idylles dans le recueillement et le silence de la nuit, une par nuit, pas davantage. » On compara Gesner à Hésiode et à Théocrite. Il était devenu classique dans plusieurs établissements d'instruction publique. Les femmes l'appelaient le poëte de la nature, le poëte des âmes sensibles. Saint-Lambert plaçait ses ouvrages au nombre de ceux qui devaient composer la bibliothèque de sa fermière d'Amstead. Dorat lui adressait ces vers :

Des bois mystérieux, des vallons solitaires,
Il nous fait envier le tranquille bonheur,
D'une grâce naïve embellit ses bergères,
Et prête à ses bergers les vertus de son cœur.

Il était naturel que dans cet engouement universel on voulût attirer Gesner à Paris. La duchesse de Choiseul eut la singulière idée d'offrir au « poëte de la nature » une place dans les gardes suisses ; mais Gesner eut le bon esprit de rester imprimeur-libraire à Zurich, et de préférer ses promenades sur le *Platz* aux dissertations du café Procope et aux soirées de Madame Geoffrin ou de madame Du Deffant. Il avait obtenu pour épouse la fille d'un homme estimable et instruit, le conseiller d'État Heidegger, et il vivait en paix entouré de sa modeste famille, consacrant les loisirs que lui laissait son commerce à écrire ou à peindre.

Madame de Genlis, qui fit un voyage en Suisse vers 1773, n'eut garde d'oublier Gesner lorsqu'elle traversa Zurich. Voici le curieux récit qu'elle a fait de son entrevue avec l'auteur de la *Mort d'Abel*.

« J'ai vu Gesner, dit-elle : c'est un bon grand homme que l'on admire sans embarras, avec qui l'on cause sans prétentions, et que l'on ne peut voir et connaître sans l'aimer. J'ai fait, avec lui, une promenade délicieuse sur les bords charmants de la Sihl et de la Limmat. C'est là, m'a-t-il dit, qu'il a « rêvé toutes ses idylles. » Je n'ai pas manqué de lui faire cette question oiseuse que l'on fait toujours aux auteurs célèbres, afin de n'être jamais de leur avis, quelle que soit la réponse. Je lui ai demandé quel est celui de ses ouvrages qu'il aime le mieux ; il m'a dit que c'est *le Premier navigateur*, parce qu'il l'a fait pour sa femme, dans les commencements de leurs amours. Cette réponse m'a désarmée, et je veux aussi préférer le *Premier navigateur* à *la Mort d'Abel*.

» Gesner m'a invitée à l'aller voir dans sa maison de campagne ; j'avais une extrême curiosité de connaître celle qu'il a épousée par amour, et qui l'a rendu poëte ; je me la représentais sous les traits d'une bergère charmante, et j'imaginais que l'habitation de Gesner devait être une élégante chaumière, entourée de bocages et de fleurs, que l'on n'y buvait que du lait, et que, suivant l'expression allemande, *on y marchait sur des roses*. J'arrive chez lui, je traverse un petit jardin, uniquement rempli de carottes et de choux, ce qui commence à déranger un peu mes idées d'églogues et d'idylles, qui furent tout-à-fait bouleversées, en entrant dans le salon, par une fumée de tabac, qui formait un véritable nuage, au travers duquel j'aperçois Gesner, fumant sa pipe et buvant de la bière, à côté d'une bonne femme en casaquin, avec un grand bonnet à carcasse, et tricotant : c'était madame Gesner. La bonhomie de l'accueil du mari et de la femme, leur union parfaite, leur tendresse pour leurs enfants, retracent les mœurs et les vertus que Gesner a chantées ; c'est toujours une idylle et l'âge d'or, non en brillante poésie, mais en langue vulgaire et sans parure. Gesner dessine et peint supérieurement à la gouache, le paysage ; il a peint tous les sites champêtres qu'il a décrits. Il m'a donné une gouache ravissante de son ouvrage. »

Cette peinture familière est assurément précieuse et vaut une biographie. On ne saurait douter que Gesner n'ait dû en partie à cette simplicité et à cette honnêteté de sa vie domestique, la supériorité de ses pastorales sur celles des poëtes qui, voulant célébrer la pureté des mœurs champêtres, demandaient leurs inspirations aux boudoirs de Paris, à l'ivresse des petits soupers, ou aux féeries de l'Opéra. Gesner ne s'est peut-être pas soutenu tout-à-fait au rang où le dernier siècle l'avait placé. Mais si le genre où il a excellé a, pour ainsi dire, passé de mode, si l'on ne cherche plus l'idéal du bonheur dans les bergeries où il l'avait placé, si la vérité du langage qu'il prête quelquefois à ses personnages peut être aujourd'hui contestée, il reste encore à notre génération un souvenir aimable de sa sensibilité et de ses descriptions de la nature : ce que lui a dicté son cœur ne périra point ; ceux d'entre ses imitateurs qui n'avaient de rapport avec lui que par l'imagination et l'esprit du temps sont déjà tombés dans l'oubli.

MAISONS DE TRAVAIL POUR LES PAUVRES.

EN IRLANDE.

L'Angleterre agit à l'égard de l'Irlande comme un médecin égoïste qui ne veut pas sincèrement la guérison de son malade. Elle refuse d'appliquer à ce malheureux pays le remède héroïque qui pourrait le sauver, l'abolition des priviléges aristocratiques qui écrasent de leur poids huit millions de prolétaires. Elle se contente d'alléger de temps à autre ses maux dans la mesure rigoureusement nécessaire pour l'empêcher de perdre tout-à-fait patience et de ne plus demander conseil qu'à son désespoir.

« On peut affirmer, dit M. Gustave de Beaumont, que sur les huit millions existants en Irlande, il y en a la moitié qui n'ont aucun travail, ou n'ont point tout le travail qu'il leur faudrait pour soutenir leur existence. » (*L'Irlande sociale, politique et religieuse.*)

Cette évaluation n'a rien d'exagéré. Il résulte d'une enquête sur l'état social de l'Irlande, faite en 1835 par ordre du gouvernement anglais, que près de trois millions d'Irlandais sont sujets à tomber chaque année dans un dénûment absolu. Mais ces trois millions sont les indigents et les mendiants ; il faut en outre compter un ou deux millions d'habitants dont la condition est, à très peu de chose près, aussi précaire.

Jusqu'à ces dernières années, cette misère de la moitié de tout un peuple ne trouvait quelque soulagement que dans la charité privée. Mais pour concevoir l'impuissance de cette ressource, il faut se rappeler qu'il n'existe point de classe moyenne en Irlande, et que les riches propriétaires, résidant presque tous hors du pays, sont entièrement indifférents à la détresse du peuple, ou même sont dans un état d'animadversion et d'hostilité ouverte contre la classe la plus nombreuse. La bienfaisance individuelle n'était donc exercée, pour ainsi dire, que par les pauvres entre eux.

Cependant les famines qui chaque année décimaient la population, la fermentation des esprits qui devenait de plus en plus menaçante, obligèrent le Parlement à imposer de

force à l'aristocratie le devoir d'apporter quelque adoucissement aux souffrances inouïes dont elle est la cause réelle et permanente.

En juillet 1838, les chambres ont adopté une loi intitulée littéralement : « Acte pour le soulagement plus efficace du pauvre délaissé en Irlande. »

Cet acte a prescrit la construction d'un certain nombre de maisons de travail ou d'asiles pour les indigents dans chaque comté, et a mis les frais de leur entretien à la charge des propriétaires.

Lorsque M. Gustave de Beaumont publia l'ouvrage que nous avons cité, cette loi de charité venait seulement d'être promulguée. On la considérait généralement, en Angleterre, comme l'arche de salut pour l'Irlande : il semblait à quelques bons esprits, trop enthousiastes, qu'il dût suffire de l'appliquer pour faire disparaître la misère, amortir les passions politiques, et réconcilier l'aristocratie avec le peuple. M. Gustave de Beaumont doutait avec raison qu'il fût sage d'attendre de cette mesure législative d'aussi grands bienfaits.

Aujourd'hui l'expérience est commencée ; elle est même déjà assez avancée pour qu'il soit possible de constater dès à présent des résultats positifs : ils ne sont pas à la hauteur des espérances exagérées que les législateurs anglais avaient conçues ; l'histoire politique de l'Irlande depuis deux ou trois années en donne assez la preuve ; cependant il faut reconnaître qu'à ne considérer cette réforme que comme un palliatif, les résultats sont plus satisfaisants que les économistes impartiaux n'avaient cru pouvoir le supposer.

Les maisons de travail pour les pauvres n'ont pas réussi en Angleterre ; le peuple les y flétrit du nom de *bastilles*. Leur forme extérieure leur donne l'apparence de prisons : les fenêtres, pour citer un seul détail, sont étroites, très élevées, et disposées de manière à empêcher les pauvres de regarder au-dehors. Mais le régime intérieur est surtout impopulaire, et des écrivains dignes de confiance ont en grande partie justifié les plaintes du pauvre.

En Irlande on a suivi un tout autre système. On n'y a pas élevé des maisons de travail et de refuge avec le désir que personne ne vînt y travailler et s'y réfugier : on s'est au contraire étudié à inspirer de la confiance à la population indigente, en ayant soin seulement, comme il convenait, de ne lui rien promettre qui fût de nature à lui faire jamais préférer la charité dans un établissement public à un travail indépendant. On a compris que c'est précisément parce que l'on ne peut point lui procurer ce travail indépendant qu'il a fallu lui ouvrir de bonne foi un asile contre la misère et en même temps contre le vice qui naît de l'oisiveté.

La première mesure de la commission chargée en Irlande de pourvoir à l'exécution de l'acte de 1838, a été de fixer le nombre des maisons de travail (*work-houses*) à 130.

Les constructions, entreprises sans délai, ont été poursuivies avec une généreuse activité. Plusieurs maisons étaient achevées et habitées en 1840 ; au mois de septembre 1843, on en comptait déjà 84, renfermant 27 537 pauvres ainsi divisés :

5 486 hommes. — 9 134 femmes, — 6 134 garçons au-dessous de quinze ans, — 5 308 jeunes filles au-dessous de quinze ans, — 1 475 enfants au-dessous de trois ans.

Les 130 maisons pourront contenir habituellement 92 860 personnes, et, s'il est nécessaire, un nombre beaucoup plus considérable. La plupart sont construites de manière à loger chacune de 200 à 900 pauvres ; quinze ou vingt en recevront chacune de 1 000 à 2 000.

On calcule que la dépense totale de ces établissements s'élèvera à 1 100 000 ou 1 200 000 livres sterling (28 ou 30 millions), ce qui donne par individu une somme inférieure à celle que coûte un pauvre en Angleterre.

Il n'est pas encore possible de fixer exactement la moyenne de la population indigente qui profitera du bienfait de la loi. Il est probable que pendant tous les étés les maisons de charité n'auront presque aucune place vacante. On sait que chaque année une famine générale se déclare en Irlande au commencement de mai ou de juin, lorsque la provision des pommes de terre est épuisée, et ne décroît que vers septembre, lorsqu'on commence à récolter les pommes de terre nouvelles ; car un des grands inconvénients de cet aliment unique des Irlandais est de ne pas pouvoir être conservé. Dans le cours des autres saisons, le plus grand nombre des pauvres préfèreront toujours vivre du peu de travail qu'ils pourront trouver, ou de l'hospitalité que, dans les campagnes, on ne leur refuse qu'à la dernière extrémité. La pratique de la charité est encore considérée par le paysan irlandais comme un devoir religieux ; il ne cherche point de prétexte pour s'en affranchir. Une affection profonde unit les familles. Le toit paternel, si misérable qu'il soit, le sol natal, même aride et stérile, ce qui est rare dans la verte Erin, sont l'objet d'un amour exalté surtout pour les Irlandais les plus malheureux. S'ils sont réduits à s'éloigner temporairement du lieu où ils sont nés, ils ne renoncent jamais à l'espérance de venir y terminer leur vie. Ils ne sauraient s'exposer sans une répugnance invincible, sans une douleur véritable, à mourir loin de leurs parents et à être ensevelis par des mains étrangères. A toutes ces causes si l'on ajoute l'esprit d'indépendance naturel au peuple irlandais, on comprend qu'il n'y a point de raison sérieuse pour craindre l'encombrement dans les maisons de travail. Les administrateurs, qui connaissent bien et qui apprécient le caractère national, ont plutôt appréhendé, à l'origine, une répulsion trop prolongée. On raconte que les directeurs de quelques maisons, étonnés et affligés du peu d'empressement des pauvres, eurent recours, dans leur première ardeur, à des moyens d'appel que l'on a dû réprimer sévèrement. L'un d'eux, dans un comté de l'Ouest, envoyait recruter les pauvres au loin, et, pour ôter à la maison qui lui était confiée toute apparence de tristesse, entretenait à ses frais devant la porte un joueur de violon qui faisait danser les enfants.

Jusqu'à présent on cite peu d'exemples de pauvres valides qui, trouvant quelque moyen de travailler librement, aient persisté à vouloir demeurer dans les maisons de travail. De pauvres mères sont presque les seules exceptions : elles veillent près de leurs enfants, qu'elles ne pourraient point nourrir au-dehors.

Le personnel d'une maison de travail est ainsi divisé et appointé :

Le clerc de l'Union (1) reçoit par an 50 liv. st. (1250 f.) ; le directeur de la maison, 40 ; la matrone, 25 à 30 ; le maître d'école, 20 ; la maîtresse d'école, 14 ; le portier (outre l'habillement), 10 ; un chapelain de l'Eglise établie, 30 à 40 ; un chapelain de l'Eglise catholique romaine, 50 à 60 ; un chapelain de l'Eglise presbytérienne, 20 à 30.

Ces appointements sont suffisants dans ce pays si pauvre, et où l'argent a beaucoup plus de valeur qu'en Angleterre.

Extérieurement, les maisons de travail ont un aspect simple et assez agréable. Elles sont construites dans le style ancien adopté pour l'architecture domestique, et que l'on appelle gothique par opposition aux styles grec et italien. Les murs sont peints en couleur de brique. Les préaux sont spacieux. Les plans sont conçus de telle sorte qu'il serait facile d'agrandir la totalité ou seulement quelques parties des maisons si les circonstances venaient à l'exiger.

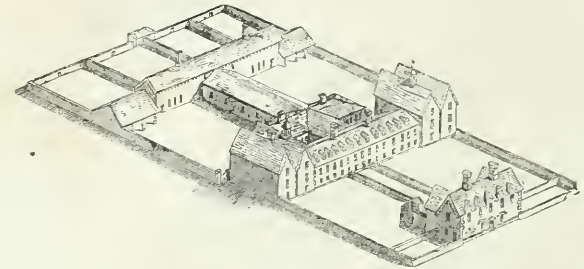
Voici quelle est, en général, l'ordonnance d'une maison de travail en Irlande.

La première partie comprend : au rez-de-chaussée, le logement du portier et les salles d'attente où sont d'abord

(1) La taxe est repartie entre des circonscriptions territoriales que l'on appelle *unions*. Chaque principale ville de marché est le centre d'une *union*, qui comprend ordinairement un rayon de dix milles.

reçus les pauvres qui demandent à être admis ; au premier étage, les salles où l'on interroge les pauvres, avant de prononcer leur admission ou leur exclusion. De petites cours sont ménagées autour de ce premier bâtiment : les pauvres y sont visités par le médecin et baignés à l'eau froide et à l'eau chaude. Ils ne pénètrent plus avant que lorsqu'on s'est assuré qu'ils ne sont pas affectés de maladies contagieuses. Une fois admis, on leur ôte leurs vêtements que l'on soumet à une fumigation, et on les revêt du costume de l'établissement.

La seconde partie des bâtiments, entourée de quatre cours spacieuses, comprend : au centre, les logements du directeur et de la directrice ou matrone; alentour, les ateliers de travail (1), les écoles séparées pour les enfants des deux sexes, la salle des nourrices, les magasins, les salles des vieillards ; au-delà, les cuisines, la lavanderie ; au premier



(Vue à vol d'oiseau d'une maison de travail, en Irlande.)

étage, les dortoirs. Les quatre cours ou préaux sont destinés séparément aux hommes, aux femmes, aux garçons, et aux jeunes filles.

Un vaste réfectoire s'étend transversalement entre deux cours depuis cette seconde partie jusqu'à la troisième. A l'extrémité du réfectoire se trouve la chapelle.

La troisième partie comprend : au centre, l'infirmerie ; aux deux côtés, les logements des aliénés ou des idiots, et des hangars. Au-delà sont quatre préaux séparés pour les malades hommes, les malades femmes, les aliénés ou idiots hommes, les aliénées ou idiotes.

Enfin, une petite salle est située à l'extrémité du bâtiment et fait contraste avec le logement du portier et les salles d'attente : c'est la chambre des morts.

Le costume des femmes consiste en une jaquette d'étoffe rayée, une jupe de tiretaine, un fort jupon de coton, un bonnet. Celui des hommes, en une redingote et des culottes de gros drap, un chapeau ou bonnet. Les garçons portent une jaquette et des pantalons de futaine, un bonnet de drap ou de laine. Les petites filles ont un fourreau et une jupe de coton, un bonnet, et une jupe de tiretaine. Chaque lit est garni d'un matelas de paille, d'une couverture, d'un traversin.

La nourriture diffère dans les maisons de travail suivant la condition ordinaire des pauvres dans les comtés où elles sont situées. On évite de placer les pauvres admis dans un état supérieur à celui de l'habitant de la campagne qui peut rigoureusement subvenir à ses besoins par son travail.

Le pain d'avoine, les pommes de terre, le lait de beurre, forment le fond de la nourriture. On sert aux adultes, chaque jour, deux repas, excepté dans quelques comtés où l'usage du pays est de faire trois repas. Partout les enfants font trois repas. On sait que la viande est un mets de luxe inconnu en Irlande : les paysans les plus aisés n'en mangent qu'à Noël. Dans la maison de Dublin, on sert de la soupe et quelquefois du riz.

Les règlements interdisent d'admettre dans les maisons de travail : les enfants non orphelins, si leurs parents ne sont eux-mêmes dans les conditions nécessaires pour être admis ; les femmes sans leurs maris, et réciproquement. On cherche à s'assurer si le pauvre qui demande asile n'a point un patronage ou quelques parents en état de le soutenir. Lorsqu'un vieillard a des enfants, on fait les démarches nécessaires pour engager ces derniers à remplir le devoir filial.

Les voyageurs s'accordent à louer la discipline intérieure des maisons qu'ils ont visitées. La séparation des sexes, et la privation des liqueurs fortes, du thé et du tabac, sont les seules mesures auxquelles les pauvres aient eu peine à se soumettre ; elles sont indispensables.

On espère que le séjour plus ou moins prolongé d'une partie considérable de la population pauvre dans des établissements aussi sagement dirigés sera une occasion de lui faire contracter des habitudes d'ordre et de propreté. Les écoles contribueront en même temps à propager les éléments de l'instruction.

Un fait digne d'être signalé, est que la mortalité dans la classe indigente paraît devoir être relativement beaucoup moins considérable à l'intérieur des maisons de travail qu'à l'extérieur.

En résumé, l'expérience autorise à croire que cette institution nouvelle, sans modifier profondément l'état du pays, apportera du moins quelque soulagement à ses misères et quelque amélioration à ses mœurs. La loi de 1838 répartit avec plus d'égalité les charges de la charité publique; elle fournit les moyens de mieux étudier les causes de la pauvreté ; elle permet de distinguer l'indigence honnête de celle que la paresse et le vice engendrent et perpétuent : elle donne le droit d'adresser à tout individu qui se plaint ou qui mendie cette question décisive : — Pourquoi n'allez-vous pas à la maison de travail? C'est un droit que l'on n'a pas en France, où l'on sait bien que les bureaux de bienfaisance sont loin de pouvoir suffire à leur tâche, et où il existe à peine quelques dépôts de mendicité, imparfaits, inconnus du public, et dont le nom seul justifierait presque l'impopularité. Il y a longtemps que la raison et l'humanité souffrent dans notre pays de l'incertitude où l'absence d'une organisation plus complète de la charité légale ou publique laisse la conscience individuelle. Un pauvre tend la main : — Pourquoi ne cherchez-vous pas du travail ? — Il répond : Je n'en trouve pas, ou Je suis incapable de travailler. — Est-ce vérité, est-ce mensonge ? Comment s'en assurer ? Pendant ce doute, un agent de police passe et conduit le mendiant en prison. Si vous avez eu pitié, si vous avez donné une chétive aumône, n'êtes-vous pas mo-

(1) Il faut avertir le lecteur que l'on travaille peu dans ces maisons, la plus grande partie des pauvres admis étant valétudinaires, faibles, trop âgés ou trop jeunes. Il en est de même en Angleterre. Le nom de *work-house* est passé dans l'usage; celui de maisons de charité ou asiles conviendrait mieux.

ralement complice de ce malheureux que l'on traite en coupable, et que les juges condamneront en gémissant? Il est douloureux, il n'est pas moral de sévir si durement contre la misère suppliante lorsque l'on ne fait pas tout ce que l'on doit pour la soustraire à la nécessité de descendre dans la rue. Cependant les intentions sont bonnes : jamais on ne s'est montré plus préoccupé de questions philanthropiques, jamais on n'a fondé plus d'associations bienfaisantes. Ce qui manque évidemment, c'est un principe général, c'est une vue d'ensemble, c'est une impulsion supérieure, énergique et constante. L'administration hésite entre les théories ; les magistrats sont contraints de se retrancher dans le texte de la loi : l'individu agit au hasard ; sa charité, fatiguée du doute, se repose sur la charité administrative. Qui souffre de cette division et de ces retards? l'indigent; l'individu qui devient insensiblement égoïste; la société qui est responsable, et qui n'ignore point que toute injustice commise en son nom, toute négligence morale, nuisent à son perfectionnement, ralentissent sa marche, et préparent des dangers pour l'avenir.

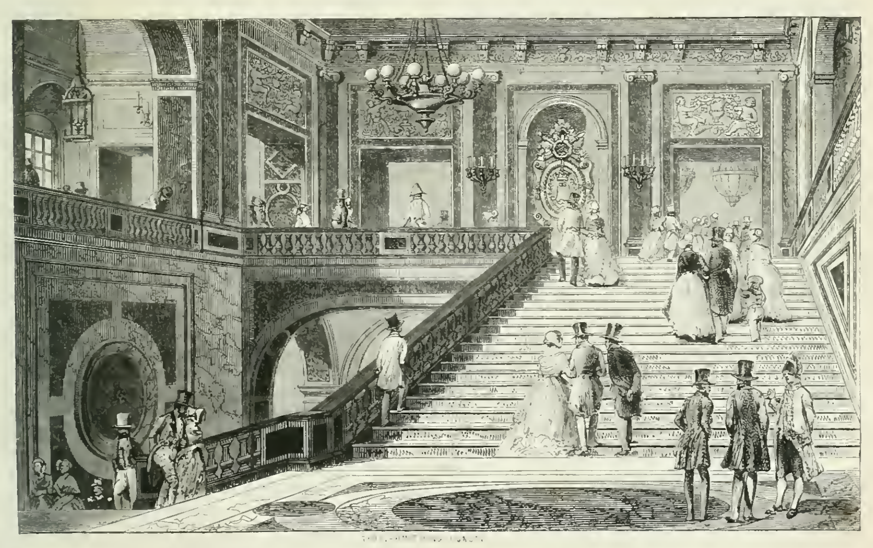
LE CHATEAU DE VERSAILLES.

(Voy. le Plan et différentes Vues, 1837, p. 177.)

Louise-Marie de France, fille de Louis XV, sœur de mesdames Adélaïde, Victoire et Sophie, avait été élevée par l'abbesse de Fontevrault. Son caractère avait retenu de cette éducation des habitudes sérieuses qui s'accordaient mal avec la frivolité du monde au milieu duquel elle était appelée à vivre. Le faste et les désordres de la cour ne lui avaient jamais inspiré que de l'ennui. A l'âge de trente-cinq ans, en 1770, elle résolut de se retirer au couvent des Carmélites à Saint-Denis, pour y passer le reste de ses jours. Une dame qui avait été lui rendre visite peu de temps après sa sortie de la cour, lui demanda quelle était la chose à laquelle, dans son nouvel état, elle avait le plus de peine à s'accoutumer. — Vous ne le devineriez jamais, lui répondit madame Louise en souriant : c'est de descendre seule un petit escalier. Dans les commencements, c'était pour moi un précipice effrayant ; j'étais obligée de m'asseoir sur les marches, et de me traîner, dans cette attitude, pour descendre.

« En effet, dit un auteur contemporain après avoir cité cette anecdote, une princesse qui n'avait jamais descendu que le grand escalier de marbre de Versailles, en s'appuyant sur le bras de son chevalier d'honneur et entourée de ses pages, a dû frémir en se trouvant livrée à elle-même sur le bord d'un escalier bien roide en colimaçon. »

Ce trait de mœurs suffirait pour donner une idée du genre de vie pompeux et factice de l'ancienne cour. Il est évident que madame Louise, malgré sa piété et sa bienfaisance, n'était jamais montée à la mansarde du pauvre : l'étiquette ne le lui aurait pas permis. Née dans le château de Versailles, elle y habitait avec ses sœurs l'appartement des Bains (aujourd'hui la salle des Maréchaux), et elle n'en sortait jamais sans être escortée de dames, de chevaliers d'honneur, de pages, d'écuyers et d'huissiers portant le soir de gros flambeaux. Il est nécessaire aussi de se représenter cet escalier de marbre, toujours animé, toujours resplendissant de l'éclat des lumières et de celui des costumes de cour. Il ne se passait guère de minutes sans qu'il y eût sur ses degrés des



(L'Escalier de marbre, au château de Versailles.)

rencontres de courtisans chamarrés de dentelles, de dorures et de rubans, s'arrêtant avec leur suite pour échanger des salutations, ou se rangeant respectueusement en haie sur le passage des princes. Il y avait bien un peu de roture au bas des marches, mais une roture parée et choisie. Les vestibules étaient remplis de petites boutiques coquettes, brillantes, où de jeunes marchandes élégamment vêtues avaient le privilége de vendre aux personnes de la cour mille objets de luxe et de fantaisie. Cet usage s'est maintenu jusqu'en 1789. Que les temps sont changés ! Maintenant le noble escalier est presque aussi solitaire et silencieux pendant la semaine que le petit escalier des Carmélites ; et, le soir du dimanche, ses marches royales ne sont couvertes que de la poussière de la bourgeoisie et du tiers-état.

Il faut, du reste, se garder, lorsqu'on lit des Mémoires sur l'ancienne cour, de confondre l'escalier de marbre avec le grand escalier. C'est de ce dernier que parle Félibien (en 1671) dans sa Description du palais de Versailles :

« Lorsque, de la grande cour, on a passé sous un portique, on rencontre le grand escalier. » Cet escalier desservait l'aile droite du palais. On l'appelait aussi l'escalier des Ambassadeurs. On y arrivait, de la cour, par trois portes à jour, en fer richement doré. Des tableaux, des colonnes de marbre, huit grandes portes de bois sculpté et doré, servaient de décoration à sa partie supérieure, qui était éclairée par un toit de verre. Le grand escalier fut détruit par ordre de Louis XIV, et depuis, l'escalier de marbre a toujours desservi toute la partie importante du palais.

La paresse est la bêtise du corps, et la bêtise est la paresse de l'esprit. SEUME.

MICHEL.

NOUVELLE.

Deux hommes vêtus de blouses, et portant sur l'épaule la bêche et la pioche des terrassiers, se dirigeaient vers Vibraye en suivant la lisière du bois qui sépare cette petite ville de Bouloire. Le soleil venait de se coucher, l'air était froid, et une pluie fine, qui commençait à tomber sans bruit, avait engagé les deux paysans à abréger la route en prenant à travers les taillis.

Ils venaient d'atteindre un monticule, et ils apercevaient déjà de loin, dans la brume, les premières lumières de Vibraye, lorsqu'ils entendirent, à leurs pieds, un bruit de pas et de voix.

C'étaient trois enfants qui suivaient le fond de la ravine, portant chacun un fardeau de bois secs ramassés dans les taillis et liés avec des fougères. Le nom du comte de Morsin, prononcé plusieurs fois par eux, frappa les deux terrassiers et leur fit prêter l'oreille.

— Tiens, c'est bien fait qu'on le ruine, disait le plus grand, puisqu'il est si dur au pauvre monde!

— Et son garde Pierre-Louis, observa la petite fille qui suivait, il est encore plus méchant que le comte!

— Je crois bien! il y a huit jours qu'il m'a battu.

— Toi, blondin?

— Parce que j'étais entré dans un des fourrés de M. de Morsin pour chercher des noisettes.

— Quel mal ça pouvait-y lui faire?

— C'est ce que je m'ai tué à lui demander.

— Et qu'est-ce qu'y t'a répondu?

— Y m'a répondu des coups de pied.

— En v'là un féroce!

— Oui, oui, reprit le premier qui avait parlé; mais les gars qui vont aller ce soir dans les plantations du comte ne se laisseront pas chasser comme ça.

— Est-ce qu'ils sont beaucoup?

— Il y a tous ceux de Bouloire; et ils ont dit qu'ils couperaient jusqu'au dernier peuplier.

— Oh! que de jolies baguettes ça va faire! s'écria la petite fille.

— Et quelle perte pour le bourgeois! ajouta le petit garçon.

— Ça lui apprendra à être moins méchant.

— Oui, peut-être qu'il renverra Pierre-Louis...

Les enfants venaient de tourner le ravin; leurs voix se perdirent dans le taillis. Mais ce que les deux terrassiers avaient entendu suffisait; le plus jeune s'arrêta en regardant son compagnon.

— Eh bien! avez-vous entendu ce projet? s'écria-t-il; couper les vingt mille peupliers que M. de Morsin a plantés sur les bords de la Braye!

Le plus vieux secoua la tête.

— Ça devait arriver, Michel, dit il tranquillement: ceux de Bouloire ne pardonneront jamais au Sanglier, comme ils appellent le comte, de leur avoir pris leur *commun* (1) pour faire son défrichement. Ils lui ont déjà abattu ses fossés, ils ont mis le feu à ses blés; maintenant ils vont faire des fagots avec ses plantations: ça devait arriver!

— C'est-à-dire qu'il ne faut pas que ça arrive, au contraire! s'écria Michel. On ne peut souffrir ça, père Tabé.

Le paysan le regarda.

— Est-ce que tu es parent du Sanglier, par hasard? demanda-t-il ironiquement; ou bien t'aurait-il promis du travail pour l'hiver?

— Je ne suis point son parent, et il ne m'a point promis de travail, répliqua Michel.

— Eh bien! alors, laisse couler l'eau sous le pont, puisque ce n'est pas toi qui fais la chose.

— Mais je ne la laisserai pas faire non plus, père Tabé; on ne peut pas permettre la ruine d'un homme parce qu'on ne l'aime pas.

— Et comment veux-tu l'empêcher?

— J'avertirai le comte de veiller à ses brochons.

— Eh bien! à la bonne heure; c'est une idée, reprit Tabé en ricanant. Nous pourrons aller l'avertir demain, quand le coup sera fait; ça nous procurera le plaisir de voir comment il aura pris la chose.

Michel s'arrêta court.

— Ne plaisantez pas là-dessus, père Tabé! dit-il résolument: j'aime à rire comme un autre; mais ceci n'est pas une farce à faire: il faut que M. de Morsin soit prévenu ce soir.

— Quoi, tu veux que nous rebroussions chemin jusqu'au défrichement?

— Puisque c'est le seul moyen d'empêcher la chose!

— Merci de moi! faire deux lieues par un temps pareil! Je n'en suis pas, mon petit.

— Eh bien! j'irai seul.

— Va, garçon, tu en seras quitte pour un rhumatisme.

— Tant pis, j'aurai fait ce qu'il faut.

— Pardine! reprit le vieux paysan d'un ton goguenard, tu as toujours été une bonne pâte d'homme, toi, de la pâte dont on fait les dupes, eh! eh! eh!

— Allons, Tabé, vous allez recommencer! interrompit brusquement Michel, qui rougit malgré lui.

— Du tout, du tout! reprit celui-ci méchamment; on sait combien tu es serviable: à preuve le père Mathureau, qui a su par toi qu'on lui volait son foin... Malheureusement, il s'est trouvé que c'était sa femme, et elle t'a fait chasser de la maison.

— Ça suffit...

— Et Catherine Bigou, qui t'a emprunté tes gages pour épouser le second garçon de charrue!

— Finirez-vous?

— Sans parler de cette place chez le gros Georges, que tu espérais avoir, et dont tu as parlé à Adrien, qui s'est proposé avant toi, et qui sera accepté, selon toute apparence.

— Allez au diable! s'écria Michel; il ne s'agit pas de ce que j'ai fait: voulez-vous venir au défrichement?

— Non.

— Alors, bonsoir.

Et le jeune homme, raffermissant la bêche et la pioche sur son épaule, rebroussa chemin sans vouloir en entendre davantage.

L'action de Michel était d'autant plus digne d'éloges, que lui-même regardait M. de Morsin comme un homme dur et haïssable. Sans partager l'animosité des habitants de Bouloire, qui s'étaient vus dépouillés par le comte d'un vaste commun qu'ils croyaient leur propriété, Michel reprochait au maître du défrichement sa brutalité envers les ouvriers

(1) Terrain appartenant à la commune, et sur lequel tous les habitants envoient paître.

qu'il employait, sa dureté à l'égard des pauvres, et la rigueur despotique avec laquelle il sévissait contre les moindres atteintes portées à ses droits. Ses exigences à ce sujet avaient dérangé toutes les habitudes du pays, et amené entre lui et ses voisins une multitude de contestations puériles, mais irritantes, qui avaient fini par le rendre insupportable à tout le monde. Michel lui-même s'était trouvé partie intéressée dans un de ces procès, qu'il avait perdu contre le comte, et il en gardait le souvenir; mais c'était un esprit droit, qui tenait soigneusement séparés ses principes de ses passions, ne cherchant jamais à se donner le change à lui-même. Son premier mouvement, en entendant la conversation des enfants dans la ravine, avait été de se réjouir du désastre qui menaçait M. de Morsin; le second fut de condamner une vengeance sournoise, qui n'était, en définitive, qu'une sorte de vol, et de prévenir le comte afin qu'il pût prendre ses précautions.

Lorsqu'il eut quitté Jean Tabé, celui-ci le regarda quelque temps descendre le côteau; puis, haussant les épaules d'un air narquois, il continua sa route vers Vibraye.

A quelques heures de là, une douzaine d'habitués étaient réunis dans la salle basse de *l'Epi d'or*, dans un des faubourgs de Vibraye, les cartes à la main, la pipe à la bouche, et des pots de cidre devant eux. Ils allaient recommencer une nouvelle partie de piquet, lorsque Jean Tabé, qui se trouvait parmi les joueurs, avança tout-à-coup la tête vers l'escalier qui conduisait à l'étage supérieur, et sembla prêter l'oreille.

— Eh bien! que diable écoutes-tu donc? demanda son voisin.

— Sur mon âme! je ne me trompe pas, dit Tabé; cette grosse voix...

— Eh bien! c'est celle du Sanglier.

— Le comte est en haut?

— Avec le curé, qu'il a fait appeler pour je ne sais quelle pièce de terre qu'il veut forcer la fabrique à lui vendre.

— Oui, oui, interrompit un troisième interlocuteur, il espère venir à bout de M. Lorgil comme de tant d'autres; mais il s'est mal adressé cette fois.

— J'en réponds; chez notre curé, la tête vaut le cœur, et ce n'est pas dire peu.

— Ecoutez, les voici qui descendent.

Le curé et le comte venaient, en effet, de paraître au haut de l'escalier.

M. de Morsin portait un habit de cheval, tenait une cravache, et ses éperons résonnaient sur les marches.

— Vous ferez vos réflexions, monsieur le recteur, dit-il d'une voix haute, en passant devant le prêtre.

— Je les ai faites, répondit doucement celui-ci.

— J'ai besoin de cette prairie.

— Nous aussi, monsieur le comte.

— Vous en achèterez une autre, monsieur. Croyez-moi, arrangeons-nous à l'amiable; il n'est pas bon de me pousser à bout.

Le prêtre allait répondre; mais à la vue des paysans qui les écoutaient, et dont il connaissait les mauvaises dispositions contre le propriétaire du défrichement, il s'arrêta. Ce dernier, qui ne comprit pas la cause de son silence, crut l'avoir effrayé, et termina brusquement la conversation en ajoutant qu'il lui laissait trois jours pour prendre un parti.

Tous deux étaient arrivés à la salle basse où se trouvaient les paysans, et le comte ordonna de préparer son cheval. M. Lorgil lui observa qu'il était bien tard pour retourner au défrichement.

— Avez-vous peur que vos paroissiens ne m'assassinent en chemin? demanda le comte en riant. Par le ciel! qu'ils s'y hasardent; j'ai mes fontes garnies...

Et comme le curé voulut repousser une pareille supposition :

— Oh! je sais que l'on me déteste dans le pays, reprit M. de Morsin, qui promena autour de lui un regard de défi; on m'a menacé d'incendier mes moissons, de détruire mes plantations; mais qu'ils y viennent!...

— Ils y sont! s'écria une voix brusque et haletante.

Tout le monde se retourna: Michel venait d'ouvrir la porte de l'auberge, et s'y tenait debout, les vêtements en désordre, ruisselants de pluie, et ses outils de terrassier sur l'épaule.

— Que veut dire ce rustre? demanda M. de Morsin.

— Il veut dire, répliqua Michel, dont la bonne humeur habituelle semblait remplacée par une irritation sérieuse, qu'il vient de faire deux lieues sous la pluie pour vous chercher au défrichement, et que, parce qu'il a voulu raccourcir le chemin en prenant par les luzernes, il a manqué être tué par votre garde champêtre.

— Comment! s'écrièrent les paysans, Pierre-Louis?...

— A tiré sur moi, reprit Michel en montrant une de ses mains que le plomb avait effleurée; et il menaçait de recommencer si je n'étais parti.

Une clameur d'indignation s'éleva; M. de Morsin se retourna d'un air hautain.

— Pierre-Louis a fait son devoir, dit-il.

— Quoi, monsieur le comte, interrompit le curé, vous auriez ordonné?...

— D'envoyer un coup de fusil à quiconque franchirait mes clôtures. Vous connaissez mes principes, monsieur : la loi pour tous, et chacun pour soi.

— Sur mon salut! je ne l'oublierai pas, s'écria Michel. Que je sois pendu si je me dérange une autre fois pour sauver vos peupliers!

— Mes peupliers! répéta M. de Morsin, que signifie?...

— Cela signifie, monsieur le comte, qu'il y a maintenant une trentaine de faucilles occupées à en faire des fagots.

Il raconta alors brièvement ce qu'il avait entendu dire par les enfants qui suivaient la ravine, sa course au défrichement pour prévenir M. de Morsin, et comment Pierre-Louis l'avait forcé à s'éloigner.

Le comte ne voulut pas en entendre davantage : il courut à l'écurie, monta à cheval, et partit au galop.

— Va, va, murmura Tabé avec un hochement de tête, quand tu arriveras, l'ouvrage sera achevé.

— Ma foi, il ne l'aura point volé, répondit un des paysans; le Sanglier sera puni par où il a péché.

— Oui, reprit Tabé, qui jeta à Michel un regard ironique; mais ceci est une nouvelle preuve de ce que je te disais tantôt, garçon. Qu'as-tu gagné à ton bon office pour le comte? un coup de fusil qui pouvait te tuer, et un rhume dont il faudra te guérir.

— D'où vous concluez qu'il eût mieux valu pour lui ne pas faire son devoir? observa le curé en quittant la porte où il s'était arrêté.

Le paysan, qui le croyait parti, tressaillit et parut déconcerté.

— Excusez, monsieur le recteur, balbutia-t-il, je ne dis pas cela.

— Mais vous le pensez, reprit le prêtre. Vous avez transporté l'arithmétique dans la morale, père Tabé : pour estimer le bien, vous voulez qu'il vous produise plus que le mal, et il faut toujours des *pourboire* à votre vertu.

— Pardonnez-moi, monsieur le recteur, observa le vieux terrassier; je sais que c'est à Dieu de payer ceux qui ont fait leur devoir, et qu'il ne faut pas attendre de récompense ici-bas.

— Vous vous trompez, père Tabé, il y a pour eux une récompense; seulement, ce n'est point celle que vous semblez désirer. La bonne action de Michel ne sera point perdue, bien qu'elle ne doive lui rapporter, selon toute apparence, ni profit, ni gloire, ni reconnaissance.

— Mais que lui rapportera-t-elle donc alors, monsieur le curé?

— Le contentement de lui-même, et l'estime des autres.

Le vieux terrassier fit une grimace.

— C'est une pauvre monnaie pour payer le boulanger, murmura-t-il; et s'il ne doit pas gagner autre chose...

— Il gagnera encore une bonne place, interrompit une voix.

Les paysans se retournèrent, et aperçurent un fermier assis à une table écartée; il avait assisté à tout ce qui venait de se passer sans y prendre part.

— Tiens, le gros Georges! dirent-ils.

— Oui, reprit le fermier en se levant; et je dis, père Tabé, sans vous offenser, que ce jeune gars est un homme de cœur et de probité.

— Personne ne dit le contraire, interrompit le vieil ouvrier.

— Si bien donc, continua le gros Georges, que comme je cherche un garçon de charrue sur ce patron-là, je propose à Michel de le prendre de préférence à Adrien, en lui donnant dix écus de plus que je n'avais promis. Ça va-t-il, garçon?

— Bien volontiers, monsieur Georges! s'écria Michel ravi.

— Es-tu prêt à me suivre?

— Tout prêt.

— Alors, en route; je t'emmène dans ma carriole.

Quelque subite qu'eût été la proposition du fermier, personne ne s'en étonna : on le savait prompt en toutes choses, et aussi rond dans ses affaires que dans sa personne. On félicita donc Michel; quelques pots de cidre furent vidés en l'honneur de son *engagement*, puis il partit avec son nouveau patron.

Lorsqu'ils eurent disparu, le curé s'approcha du terrassier, et, lui frappant doucement sur l'épaule :

— Eh bien! que pensez-vous de ceci? demanda-t-il en souriant?

— Ma foi, monsieur le curé, répliqua le paysan, qui cherchait évidemment à éluder la question; je pense que cela prouve la vérité du proverbe qui dit : Après la pluie le beau temps.

— Cela prouve encore autre chose, père Tabé.

— Quoi donc, monsieur le recteur?

— C'est que vous vous trompiez tout-à-l'heure, et qu'en définitive, *l'estime des autres n'est pas toujours une mauvaise monnaie pour payer le boulanger.*

ORFÉVRERIE.

CROIX DE L'ÉGLISE D'ORVAL,

Département du Cher.



Cette croix en vermeil, conservée dans la petite église d'Orval, arrondissement de Saint-Amand, département du Cher, a été donnée comme reliquaire par saint Louis au seigneur d'Orval. C'est du moins l'origine indiquée dans une inscription gravée sur le pied en 1661. Sur la face principale, on voit cinq petites châsses en cristal. La figure du Christ est mobile, et couvre une autre relique. Au revers, sont quatre petits reliefs en argent niellés; un cinquième, qui est au milieu, contient l'hostie. La hampe est ornée d'une fleur de lis d'or sur fond bleu; aux extrémités du croisillon, on a ciselé un château fort sur fond rouge : ce sont sans doute les armes du seigneur de Mont-Rond et d'Orval.

Le comité historique de l'instruction publique, auquel M. Hazé, l'un de ses correspondants, a fait connaître l'existence de cette œuvre précieuse d'orfévrerie, a émis le vœu que des mesures fussent prises pour en assurer la conservation.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE, rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.



LA PLURALITÉ DES MONDES,

PAR FONTENELLE.

(Frontispice de la Pluralité des mondes, gravé par Bernard Picard. — Édition de Hollande, 1756.)

En 1686, lorsque Fontenelle fit paraître ses entretiens sur la *Pluralité des mondes*, les grandes découvertes des astronomes modernes n'étaient point sorties encore du cercle des savants. Le public en était toujours aux anciennes idées sur le système du monde. La terre, immobile au centre de l'univers, voyait tourner autour d'elle le soleil, les planètes et les étoiles, qui n'avaient d'autre but que de lui distribuer la lumière et les saisons. Les difficultés de cet arrangement, désespérantes pour les astronomes, n'embarrassaient guère les gens du monde, qui s'appuyaient d'ailleurs sur l'autorité des livres saints. C'est pour détruire ces erreurs, pour vulgariser les connaissances dues aux Copernic, aux Kepler, aux Galilée, aux Newton, que Fontenelle écrivit son livre. Cachant un savoir solide et profond sous un dialogue spirituel, il a montré comment on doit attaquer les préjugés et présenter les vérités nouvelles à des esprits plus disposés à croire aux traditions historiques qu'aux démonstrations de la science. Aussi voyez que d'art, que de ménagements dans ses entretiens imaginaires avec la marquise de G***; voyez par quelles lentes

et habiles inductions il l'amène à la connaissance des grandes vérités de la nature.

De la terre où nous sommes, lui dit-il, ce que nous apercevons de plus éloigné, c'est ce ciel bleu, cette grande voûte, où il semble que les étoiles sont attachées comme des clous. On les appelle fixes, parce qu'elles ne paraissent avoir d'autre mouvement que celui du ciel, qui les emporte avec lui d'orient en occident. Entre la terre et cette dernière voûte des cieux, sont suspendus, à différentes hauteurs, le soleil et la lune, et les cinq autres astres qu'on appelle planètes (1), Mercure, Vénus, Mars, Jupiter et Saturne. Ces planètes n'étant point attachées au même ciel, ayant des mouvements inégaux, se regardent diversement et figurent diversement ensemble : au lieu que les étoiles fixes sont toujours dans la même situation les unes à l'égard des autres. Le chariot, par exemple, qui est formé de sept étoiles, a toujours été fait comme il est, et le sera encore longtemps ; mais la lune est tantôt proche du soleil, tantôt elle en est éloignée, et la même chose arrive aux planètes. Voilà comment les cieux se montrèrent à ces anciens bergers de Chaldée, dont le grand loisir produisit les premières observations, qui ont été le fondement de l'astronomie. — Comme les mouvements des planètes ne sont pas si réguliers qu'elles n'aillent tantôt plus vite, tantôt plus lentement, tantôt en un sens, tantôt en un autre, et qu'elles ne soient quelquefois plus éloignées de la terre, quelquefois plus proches, les anciens avaient imaginé un grand nombre de cieux de cristal et de cercles différemment entrelacés les uns dans les autres, par lesquels ils sauvaient toutes ces bizarreries. L'embarras de tous ces cercles était si grand que, dans un temps où l'on ne connaissait encore rien de meilleur, un roi de Castille, grand mathématicien, mais apparemment peu dévot, disait que si Dieu l'eût appelé à son conseil, quand il fit le monde, il lui eût donné de bons avis. La pensée est trop hardie, continue notre auteur ; mais je vais vous exposer un système d'une simplicité charmante, et qui dispenserait le roi de Castille de donner des avis.

Figurez-vous un Allemand nommé Copernic, qui fait main-basse sur tous ces cercles différents, et sur tous ces cieux solides qui avaient été imaginés par l'antiquité. Il détruit les uns, il met les autres en pièces. Saisi d'une noble fureur d'astronome, il prend la terre et l'envoie bien loin du centre de l'univers où elle s'était placée, et dans ce centre il y met le soleil, à qui cet honneur était bien mieux dû. Les planètes ne tournent plus autour de la terre, et ne la renferment plus au milieu du cercle qu'elles décrivent : si elles nous éclairent, c'est en quelque sorte par hasard, et parce qu'elles nous rencontrent en leur chemin. Tout tourne présentement autour du soleil : la terre en fait autant, et pour la punir du long repos qu'elle s'était attribué, Copernic la charge le plus qu'il peut de tous les mouvements qu'elle donnait aux planètes et aux cieux. Enfin de tout cet équipage céleste dont cette petite terre se faisait accompagner et environner, il ne lui est demeuré que la lune qui tourne encore autour d'elle. — J'aime la lune, répond la marquise, de nous être restée fidèle lorsque toutes les planètes nous abandonnent. Avouez que si votre Allemand eût pu nous la faire perdre, il l'aurait fait volontiers ; car je vois dans tout son procédé qu'il était bien malintentionné pour la terre. — Copernic lui-même, reprend Fontenelle, se défiait fort du succès de son opinion. Il fut longtemps à ne la vouloir pas publier. Enfin il s'y résolut, à la prière de gens très considérables ; mais aussi le jour qu'on lui apporta le premier exemplaire imprimé de son livre, savez-vous ce qu'il fit ? Il mourut. Il ne voulut point essuyer toutes les contradictions qu'il prévoyait, et se tira habilement d'affaire. — Ecoutez, dit la marquise, il faut rendre justice à tout le monde. Il est sûr qu'on a de la peine à s'imaginer qu'on tourne autour du soleil, car enfin on ne change point de place, et on se retrouve toujours le matin où on s'était couché le soir. Je vois, ce me semble, à votre air, que vous m'allez dire que comme la terre tout entière marche... — Assurément, c'est la même chose que si vous vous endormiez dans un bateau qui allât sur la rivière ; vous vous retrouveriez à votre réveil dans la même place et dans la même situation à l'égard de toutes les parties du bateau. — Oui ; mais voici une différence : je trouverais à mon réveil le rivage changé, et cela me ferait bien voir que mon bateau aurait changé de place. Mais il n'en va pas de même de la terre, je retrouve toutes les choses comme je les avais laissées. — Non pas, madame, non pas ; le rivage est changé aussi. Vous savez qu'au-delà de tous les cercles des planètes sont les étoiles fixes ; voilà votre rivage, et vous pouvez le voir changer suivant les saisons, c'est-à-dire suivant le lieu où la terre nous emporte dans le cercle annuel qu'elle décrit autour du soleil.

(1) Les découvertes des astronomes modernes ont porté à onze le nombre des planètes connues de notre système, non compris leurs satellites.

Après avoir ainsi convaincu son élève du mouvement de la terre, Fontenelle arrive par degrés à lui faire avouer que les planètes pourraient bien être habitées. Supposons, lui dit-il, qu'il n'y ait jamais eu nul commerce entre Paris et Saint-Denis, et qu'un bourgeois de Paris, qui ne sera jamais sorti de sa ville, monte sur les tours de Notre-Dame, et voie Saint-Denis de loin : on lui demandera s'il croit que Saint-Denis soit habité comme Paris. Il répondra hardiment que non ; car, dira-t-il, je vois bien les habitants de Paris, mais ceux de Saint-Denis, je ne les vois point ; on n'en a jamais entendu parler. Il y aura quelqu'un qui lui représentera qu'à la vérité, quand on est sur les tours de Notre-Dame, on ne voit pas les habitants de Saint-Denis, mais que l'éloignement en est cause ; que tout ce qu'on peut voir de Saint-Denis ressemble fort à Paris ; que Saint-Denis a des clochers, des maisons, des murailles, et qu'il pourrait bien encore ressembler à Paris pour être habité. Tout cela ne gagnera rien sur mon bourgeois, il s'obstinera toujours à soutenir que Saint-Denis n'est point habité, puisqu'il n'y voit personne. Notre Saint-Denis c'est la lune, et chacun de nous est ce bourgeois de Paris, qui n'est jamais sorti de sa ville.

Le philosophe fait voir alors combien la lune ressemble à la terre, et il en conclut qu'elle est aussi habitée. La même induction lui sert à peupler toutes les planètes, car si la lune est habitée, pourquoi Mercure, Vénus, Mars, Jupiter et Saturne ne le seraient-ils pas aussi ? Mais ce n'est pas assez encore ; après avoir énoncé l'énorme distance qui nous sépare des étoiles fixes, il démontre que leur lumière ne saurait être un reflet de celle du soleil, qu'elles doivent être, par conséquent, lumineuses par elles-mêmes, et toutes, en un mot, autant de soleils. L'imagination de son élève s'enflamme à ces mots :

Ne me trompé-je pas, s'écrie-t-elle, ou si je vois où vous me voulez mener ? Les étoiles fixes sont autant de soleils, notre soleil est le centre d'un tourbillon qui tourne autour de lui ; pourquoi chaque étoile fixe ne sera-t-elle pas aussi le centre d'un tourbillon qui aura un mouvement autour d'elle ? Notre soleil a des planètes qu'il éclaire ; pourquoi chaque étoile n'en aura-t-elle pas aussi qu'elle éclairera ?

Telle est effectivement la conclusion de Fontenelle, et son aimable interlocutrice reste confondue à l'idée de tant de mondes et de tant de créatures diverses.

La droiture du cœur, quand elle est affermie par le raisonnement, est la principale source de la justesse de l'esprit : un honnête homme pense presque toujours juste.

J.-J. Rousseau.

LA ROBE DE CHAMBRE DE DIDEROT.

Le luxe est un ennemi perfide qui d'ordinaire, dans ses attaques, ne donne pas toute sa force du premier coup. On croit ne lui céder que d'une semelle, mais ce premier avantage obtenu, il lui en faut un autre et qu'il est d'autant plus difficile de lui refuser qu'en réalité la défaite est déjà commencée. Combien d'imprudents l'ont appris à leurs dépens! Il est impossible qu'une splendeur hors de proportion avec les ressources s'insinue dans une maison, même dans le moindre coin, sans que bientôt tout ne prenne tendance à se mettre à l'unisson avec ce seul point trop brillant. C'est un joyau qui donne moins de satisfaction par l'éclat dont on s'était cru assuré au commencement de savoir toujours se contenter, que de malaise par les contrastes qu'il cause et qui font prendre en dégoût tout ce qui l'entoure. Ainsi l'on pensait introduire chez soi un ami, et il se trouve en définitive que c'est un ennemi qu'on a reçu. Il gâte tout le logis, il dépouille de leur charme ces meubles modestes auxquels la vue était faite et qui retenaient tant de souvenirs, il inspire la passion des dépenses démesurées, il met à la gène, il prive de l'essentiel, il chasse la bonne humeur, il ruine. On ne voulait que satisfaire un caprice, on a donné dans une folie.

C'est une petite anecdote de la vie de Diderot qui nous inspire ces réflexions. On sait qu'il était fort pauvre, et que l'Encyclopédie, malgré son immense succès, suffisait tout juste à l'entretien de son existence. Il n'en était pas plus malheureux, et enveloppé dans l'ardent tourbillon de ses idées, il vivait dans son quatrième étage, plus libre et aussi fier qu'un roi. Recherché pour sa conversation et sa renommée par le monde le plus distingué de Paris, il trouvait dans le sans-façon de son logis les mêmes gages de calme et d'indépendance que Diogène dans son tonneau. Ses amis le plaignaient en considérant sa maison; mais il était loin de trouver juste une commisération inspirée par des meubles, et il était si bien fait à la forme de son intérieur qu'il ne songeait pas même à en changer. Ayant eu occasion de rendre un service essentiel à madame Geoffrin, cette dame qui était fort riche et du cercle le plus intime de ses amis, imagina, pour lui en témoigner sa reconnaissance, de profiter d'une absence pour le déménager et lui remplacer ses vieilleries par un mobilier plus digne. Diderot, qui ne s'y attendait pas, fut tout surpris et d'abord enchanté. Mais ces premières améliorations en appelaient d'autres : il les fit, et de réforme en réforme tout se trouva changé jusqu'à sa robe de chambre. C'est à ce coup qu'il éclata, et sa doléance est si pleine de sagesse, d'esprit et de gaieté, qu'on ne saurait entendre une meilleure leçon à ce sujet.

« Pourquoi ne l'avoir pas gardée? Elle était faite à moi; j'étais fait à elle; elle moulait tous les plis de mon corps sans le gêner; j'étais pittoresque et beau : l'autre roide, empesée, me mannequine. Il n'y avait aucun besoin auquel sa complaisance ne se prêtât, car l'indigence est presque toujours officieuse : un livre était-il couvert de poussière, un de ses pans s'offrait à l'essuyer; l'encre épaisse refusait-elle de couler de ma plume, elle présentait le flanc. On y voyait tracés en longues raies noires les fréquents services qu'elle m'avait rendus; ces longues raies annonçaient le littérateur, l'écrivain, l'homme qui travaille : à présent, j'ai l'air d'un riche fainéant ; on ne sait qui je suis.

» Sous son abri, je ne redoutais ni la maladresse d'un valet ni la mienne, ni les éclats du feu, ni la chute de l'eau ; j'étais le maître absolu de ma vieille robe de chambre; je suis devenu l'esclave de la nouvelle.

» Je ne pleure pas, je ne soupire pas, mais à chaque instant je me dis : Maudit soit celui qui le premier inventa l'art de donner du prix à l'étoffe commune en la teignant en écarlate! Maudit soit le précieux vêtement que je révère! Où est mon ancien, mon humble, mon commode lambeau de callemande!

» Mes amis, gardez vos vieux habits; craignez l'atteinte de la richesse; que mon exemple vous instruise : la pauvreté a ses franchises; l'opulence a sa gêne. O Diogène, si tu voyais ton disciple sous le fastueux manteau d'Aristippe! comme tu rirais! O Aristippe, ce manteau fastueux fut payé par bien des bassesses! Quelle comparaison de ta vie molle, rampante, efféminée, et de la vie libre et ferme d'un cynique déguenillé! J'ai quitté le tonneau où je régnais pour servir sous un tyran! Ce n'est pas tout, mon ami; écoutez les ravages du luxe, les suites d'un luxe conséquent.

» Ma vieille robe de chambre était une avec les autres guenilles qui m'environnaient : une chaise de paille, une table de bois, une tapisserie de Bergame, une planche de sapin qui soutenait quelques livres, quelques estampes enfumées, sans bordure, clouées par les angles sur cette tapisserie, entre ces estampes, trois ou quatre plâtres suspendus formaient avec ma vieille robe de chambre l'intelligence la plus harmonieuse. Tout est désaccordé; plus d'ensemble, plus d'unité, plus de beauté.

» Je puis supporter sans dégoût la vue d'une paysanne; ce morceau de toile grossière qui couvre sa tête, cette chevelure qui tombe sur ses joues, ces haillons troués qui la vêtissent à demi, ce mauvais cotillon court qui ne va qu'à la moitié de ses jambes, ces pieds nus et couverts de fange ne peuvent me blesser : c'est l'image d'un état que je respecte ; c'est l'ensemble des disgrâces d'une condition nécessaire et malheureuse que je plains : mais mon cœur se soulève, et malgré l'atmosphère parfumée qui la suit, j'éloigne mes pas de cette courtisane dont la coiffure à points d'Angleterre et les manchettes déchirées, les bas blancs et la chaussure usée, me montrent la misère du jour associée à l'opulence de la veille.

» Tel eût été mon domicile, si l'impérieuse écarlate n'eût tout mis à son unisson. J'ai vu la bergame céder la muraille, à laquelle elle était depuis si longtemps attachée, à la tenture de Damas. Deux estampes qui n'étaient pas sans mérite : la Chute de la manne dans le désert, du Poussin, et l'Esther devant Assuérus, du même : l'une honteusement chassée par un Vieillard de Rubens, c'est la triste Esther; la Chute de la manne dissipée par une Tempête de Vernet. La chaise de paille reléguée dans l'antichambre par le fauteuil de maroquin. Homère, Virgile, Horace, Cicéron soulager le faible sapin courbé sous leur masse, et se renfermer dans une armoire marquetée, asile plus digne d'eux que de moi. Une grande glace s'emparer du manteau de ma cheminée. Ces deux jolis plâtres que je tenais de l'amitié de Falconnet, qu'il avait réparés lui-même, déménagés par une Vénus accroupie; l'argile moderne brisée par le bronze antique. La table de bois disputait encore le terrain, à l'abri d'une foule de brochures et de papiers entassés pêle-mêle, et qui semblaient devoir la dérober longtemps à l'injure qui la menaçait : un jour elle subit son sort, et, en dépit de ma paresse, les brochures et les papiers allèrent se ranger dans les serres d'un bureau précieux.

» Instinct funeste des convenances! Tact délicat et ruineux! Goût sublime qui changes, qui déplaces, qui édifies, qui renverses, qui vides les coffres des pères, qui laisses les filles sans dot, les fils sans éducation; qui fais tant de belles choses et de si grands maux; toi qui substituas chez moi le fatal et précieux bureau à la table de bois, c'est toi qui perds les nations; c'est toi qui peut-être un jour conduiras mes effets sur le pont Saint-Michel, où l'on entendra la voix enrouée d'un crieur dire : A vingt louis une Vénus accroupie. »

De son ancien mobilier, Diderot n'avait voulu conserver qu'un vieux tapis de lisière: mais il l'affectionnait par-dessus tout, et chaque matin, en entrant dans son riche cabinet, il y jetait les yeux afin de se remettre en esprit dans sa précédente manière de vivre, et de se tenir prêt à reprendre au

premier jour sa chère pauvreté. Il comparait ce précieux tapis à ces sabots qu'un paysan, devenu ministre, avait voulu garder dans un coffre. Tout en regrettant tant de dépenses auxquelles il s'était peu à peu laissé entraîner pour enrichir son logis, il bénissait les remontrances de ce vieil ami qui l'empêchait par une leçon continuelle de se faire illusion et de céder aux prestiges de l'orgueil et de la vanité. Il ne perdait cependant pas encore toute méfiance de lui-même. « Ma tête, disait-il, ne s'est point relevée ; mon dos est bon et rond comme ci-devant ; c'est le même ton de franchise ; c'est la même sensibilité : mon luxe est de fraîche date et le poison n'a point encore agi. Mais avec le temps, qui sait ce qui peut arriver ? Qu'attendre de celui qui a oublié sa femme et sa fille, qui s'est endetté, qui a cessé d'être époux et père, qui, au lieu de déposer au fond d'un coffre fidèle une somme utile... Ah ! saint Prophète, levez vos mains au ciel, priez pour un ami en péril ; dites à Dieu : Si tu vois dans tes décrets éternels que la richesse corrompe le cœur de Denis, n'épargne pas les chefs-d'œuvre qu'il idolâtre ; détruis-les, et ramène-le à sa première pauvreté ! »

BORDEAUX.

(Deuxième article. — Voy. p. 73.)

NOUVEAUX QUARTIERS DES QUINCONCES.

En ces lieux où de paisibles promeneurs fument leurs cigares, où les enfants crient, chantent, dansent, trébuchent et se livrent à toutes les joies de leur âge, en ces lieux la guerre déploya tous ses appareils. Après la réunion de la Guyenne à la France, par le traité du 19 octobre 1453, Charles VII, pour s'assurer de l'obéissance des Bordelais qui lui avaient appris une première fois à en douter, fit ériger en cet endroit un château en même temps que celui de *Hâ* ou *Dufar*. En 1677, sous Louis XIV, la forteresse de Charles VII fit place au château *Trompette* ou *Tropéyte*, construit d'après les principes de Vauban ; les piliers de Tutelle, à coup sûr un des plus beaux monuments romains que l'on possédât alors, se trouvant dans l'esplanade du château, leur destruction fut impitoyablement ordonnée. A son tour le château Trompette a disparu. Des lettres-patentes de 1785 concédèrent le fort à Mengui de Montmirail, sous la condition qu'il ferait construire la façade de la place qui devait occuper le milieu de l'emplacement, ainsi que les aboutissants à cette façade ; mais ce projet ne fut point exécuté. En 1787 le gouvernement arrêta la démolition alors entreprise, et résilia la vente. Sous l'empire, un décret du 25 avril 1808 ordonna de nouveau la démolition du château Trompette.



(Bordeaux. — Vue d'une partie du quai devant les Quinconces, qui occupent l'emplacement de l'ancien château Trompette.)

Mais ce ne fut qu'en 1816 qu'on songea sérieusement à réaliser des embellissements qui avaient déjà donné lieu à bien des projets. En deux ans la démolition fut achevée, et le 22 janvier 1818 une cérémonie eut lieu pour la plantation des arbres. Du côté du port, au milieu d'une vaste plate-forme, deux colonnes rostrales de 20 mètres d'élévation supportèrent les statues du Commerce et de la Navigation ; quatre proues de navires sont engagées dans chacune d'elles : de chaque côté de la plate-forme, deux établissements de bains, fondés par un des hommes dont le nom est déjà placé au-dessous de celui de l'intendant de Tourny, par Balguerie Stuttemberg, ne tardèrent pas à s'élever d'après les plans de MM. Laclotte et Bonfin. Ce fut encore Balguerie qui conçut le plan de l'entrepôt réel dont les vastes magasins occupent un terrain au nord-ouest de l'esplanade des Quinconces, à proximité du fleuve. On a critiqué la sévérité de cette façade percée seulement de trois vastes portes et de deux fenêtres de chaque côté. Le dessin en a été donné par l'habile ingénieur du pont de Bordeaux, M. Deschamps père, inspecteur-général des ponts-et-chaussées.

MM. Balguerie et Deschamps (leurs vues ont souvent été unies dans les projets d'amélioration de Bordeaux et de la province) eussent voulu creuser des bassins dans le terrain des Quinconces consacré à des promenades. Il y a peu d'années encore, un projet de Dock ayant été proposé, cet emplacement fut celui qui parut réunir le plus de suffrages.

A l'ouest des Quinconces s'étend sur le bord du fleuve le quartier des Chartrons, dont nous donnons une vue.

La construction du pont de Bordeaux, en ne permettant plus aux embarcations d'un fort tonnage d'aller stationner

en Paludate, a fait refluer en aval de ce monument toute la population commerciale : les Chartrons ont donc vu leurs habitations se presser ; mais la construction des quartiers des Quinconces a aussi déshérité en partie les Chartrons.

Les Chartrons tirent leur nom d'un monastère de chartreux qui s'y établit vers 1383. Le monastère de Vauclain, dans le diocèse de Périgueux, ayant été dévasté, par suite des guerres entre les rois de France et d'Angleterre, ces religieux se réfugièrent à Bordeaux, où ils furent accueillis par Pierre de Modéran, notaire, qui, par acte du 5 septembre 1383, leur donna deux chays contigus et un jardin situé dans un lieu anciennement appelé *Andaiola*. C'est là que ces religieux fondèrent un hospice dit *des Chartreux*. Pierre de Modéran ne borna par là ses largesses : il donna encore aux religieux plusieurs maisons et des rentes qui furent acceptées, au nom du couvent, par Pierre de Faugeras, prieur de Vauclain, et Pierre Bosco. Ce monastère subsista jusqu'en 1620, époque à laquelle le cardinal de Sourdis les fixa dans le monastère qu'il venait de faire élever au couchant de la ville.

Mais de même qu'en fait de commerce on doit souvent, pour se former une opinion avantageuse, se borner à envisager le dehors et ne pas scruter l'intérieur, de même, si l'on veut conserver une opinion avantageuse du quartier des Chartrons, on ne doit pas pénétrer plus avant. Derrière ce beau quartier se trouve, en effet, un vaste marais, dont l'état laisse bien à désirer, et sous le rapport de l'agriculture et sous celui, plus important encore, de la salubrité.

Le droit de pacage dans ces terrains excita, au quinzième siècle, de bien vives querelles entre les maire et jurats de Bordeaux et le captal de Buch. Celui-ci voulait empêcher les bourgeois de cette ville d'y envoyer pacager leurs bestiaux ; il fit même saisir plusieurs animaux ; les



(Bordeaux. — Vue d'une partie de la rade devant l'Entrepôt réel. — Façade des Chartrons.)

bourgeois opposèrent la force à la force, et venaient de saisir le bétail appartenant au captal, le comte de Longueville, seigneur de Puypaulin, lorsque le roi d'Angleterre, Henri VI, prévoyant quelles suites fâcheuses pourraient avoir ces démêlés, envoya Jean, seigneur de Duddeley, conseiller, et maître Thomas Kento, tous deux docteurs, en qualité de commissaires, avec pouvoir de faire les transactions convenables entre les parties. Il en était alors comme de nos jours : on savait que les longueurs sont le meilleur moyen de calmer l'irritation des esprits ; après avoir remis les animaux saisis aux vrais propriétaires, on nomma des experts pour évaluer les dommages dus de part et d'autre. L'article le plus précis est celui qui met sous la main du roi la garde des prairies en question, et le droit d'y saisir le bétail. L'histoire de l'huître et des plaideurs est plus ancienne que La Fontaine.

Ce ne fut qu'un siècle plus tard que des travaux d'utilité publique furent exécutés : un Hollandais, Conrad Gaussen, obtint de Henri IV l'autorisation d'entreprendre un dessèchement. C'est à un étranger que la ville de Bordeaux est redevable de ne plus avoir à ses portes des foyers pestilentiels qui donnèrent lieu à ces terribles épidémies, que les chroniques locales désignent sous le nom de *pestes*.

DES IRRIGATIONS.

Depuis quelque temps, il est question de donner à l'art et à la pratique des irrigations, en France, tout le développement que réclame l'agriculture et que comportent les dispositions respectives de nos montagnes et de nos plaines, ainsi que le nombre de nos cours d'eau et la multiplicité de nos sources.

Par la nature de son climat, la France est, dans toute son étendue, propre à jouir du bienfait des irrigations ; il est peu de localités où l'on ne puisse, avec des soins et des travaux plus ou moins importants, livrer des terrains à l'arrosage ; la plupart de nos lecteurs du *Magasin* trouveront sans doute avec plaisir dans ce recueil quelques documents sur la matière : un résumé historique, des notions hydrauliques, la description de quelques travaux d'art, l'énumération descriptive des principaux canaux d'arrosage en France et à l'étranger, enfin l'énoncé de règles générales adoptées par les agriculteurs, tels seront les sujets d'un petit nombre d'articles. Notre but est seulement d'éveiller l'attention de nos lecteurs sur une nouvelle branche des travaux publics qui peut accroître d'une manière incalculable les richesses et les ressources de la France.

La pratique des irrigations remonte aux temps les plus

reculés; elle avait même jadis, dans l'agriculture, un double caractère d'importance sociale et d'application individuelle que les temps modernes ne lui ont qu'accidentellement reconnu. Cette différence s'explique par la situation des civilisations antiques, placées sous des climats chauds, tandis que de nos jours le foyer principal des lumières et des richesses s'est porté vers le Nord.

Parmi les pays qui ont donné à l'agriculture le puissant concours des arrosages, aucun ne fut aussi favorisé de la nature que l'Egypte, célèbre dans toute l'antiquité par la prodigieuse fertilité dont les crues du Nil l'ont dotée.

Ce fleuve est grossi assez régulièrement, à certaines époques de l'année, par des pluies torrentielles, et après avoir roulé ses flots entre les montagnes et les collines qui l'encaissent, il vient les verser dans les plaines de la Basse-Egypte; des nilomètres placés sur son cours mesuraient jadis les progrès des eaux; lorsque celles-ci avaient atteint des hauteurs déterminées, on les laissait entrer, au moyen de coupures aux digues, dans les canaux principaux de distribution établis sur les deux rives du fleuve et dirigés vers les montagnes qui bordent la vallée, dont ils longeaient ensuite la base en suivant une direction parallèle au cours du Nil. Une série de digues élevées en travers du cours des canaux forçaient successivement les eaux à s'élever et à submerger les terrains placés en *amont* (c'est-à-dire en avant) de chaque digue. On ne rompait celle-ci, afin de laisser arriver les eaux à la digue inférieure, que lorsque le limon tenu en suspension dans les eaux avait eu le temps de se déposer sur le sol.

On voit par cette description succincte que l'irrigation de l'Egypte consistait surtout à amener sur le sol le limon fertilisant du Nil. Cette opération se pratique dans tous les pays où l'on peut avoir de l'eau trouble; en Italie, on lui donne le nom de *colmates*, et en Angleterre celui de *warping*.

Après trois mois de submersion, les Egyptiens laissaient échapper toutes les eaux en coupant les digues inférieures; puis il suffisait en quelque sorte de gratter la terre, qui pouvait dès lors recevoir la semence : trois récoltes successives chaque année témoignaient assez de l'excellence de cette submersion.

De nos jours, l'Egypte est loin de pratiquer les submersions sur une échelle aussi gigantesque et d'une manière aussi régulière qu'à l'époque des Pharaons. En outre, les dépôts irréguliers de limon ont bouleversé les niveaux des terrains : le temps et les révolutions ont détruit les digues et les canaux; on ne peut plus espérer de retour à l'ancien ordre de choses que par le rétablissement en ce pays d'un gouvernement régulier et durable, tel que pourra être celui de Méhémet-Ali et de ses héritiers, si la politique européenne ne suscite des obstacles jaloux.

La haute Egypte était arrosée, sinon par grandes masses, du moins en détail, avec des machines qui élevaient l'eau des puits ou des ruisseaux; et il paraît que ce fut dans un de ses voyages, au sein de cette contrée, qu'Archimède appliqua au service des irrigations la vis qui porte son nom, et dont nous faisons un usage si universel pour les épuisements.

Chez les Chinois, qui paraissent être nos prédécesseurs dans toutes les pratiques utiles, l'arrosage est considéré depuis un temps immémorial comme la base de l'agriculture. Le pays est sillonné de canaux d'irrigation; on y dirige le cours des plus petits ruisseaux et des sources, de manière à les déverser sur les champs; et partout où les cours d'eau sont insuffisants, on établit des barrages pour retenir les eaux pluviales de l'hiver et pour former des lacs artificiels qui se consomment durant l'été. Par les détails qui suivent on verra jusqu'à quel point les agriculteurs chinois apprécient l'utilité des arrosages. Aux environs de Canton, ils changent en quelque sorte les montagnes en plaines, moyennant des terrasses dont la hauteur et la largeur varient selon le degré de la pente. Ils placent sur les terrasses les plus élevées les plantes qui supportent le mieux la sécheresse, et sur les plus basses les plantes qui demandent le plus de fraîcheur. Il établissent avec les eaux des pluies des retenues successives de terrasse en terrasse, de telle sorte qu'après avoir humecté les cultures supérieures, l'eau descend, par des conduits ingénieusement ménagés, sur les cultures inférieures, où les plantes profitent ainsi, selon leur position, non seulement de la pluie reçue directement, mais encore des égouttures et de l'eau superflue des hauteurs. Ils ont soin de faire des plantations sur l'arête de ces terrasses, qui sont élevées de 1m,50 l'une au-dessus de l'autre. Ainsi les collines présentent à l'œil charmé, au lieu de pentes abruptes, au lieu de rochers à nu et de flancs décharnés par les eaux torrentueuses, un amphithéâtre de fruits et de moissons coupés par des gradins d'arbustes et de verdure.

Chez les Grecs et chez les Romains, l'agriculture tirait également un grand parti des irrigations; on retrouve en Italie des vestiges nombreux de travaux d'art, d'aqueducs, de barrages, qui étaient destinés à diriger, conduire et faire épancher sur les prairies les eaux d'irrigation. Qui ne se rappelle le langage métaphorique de Virgile dans la lutte des deux bergers!

Lorsqu'après les Romains, les Visigoths se furent établis dans la Gaule méridionale, ils signalèrent leur présence par des travaux d'irrigation dont la plupart existent encore. C'est à eux que l'on doit la plupart des nombreux petits canaux qui vivifient nos prairies au pied des Pyrénées; l'un d'eux porte encore le nom du roi Alaric.

Parmi les peuples du moyen-âge, aucun n'attacha plus d'importance aux irrigations que les Arabes. Etablis dans les contrées où l'arrosage pouvait se pratiquer avec le plus de succès, ils développèrent en Europe cette précieuse ressource, continuant et agrandissant les travaux des Visigoths en France, créant en Espagne des aqueducs immenses et de gigantesques barrages, élaborant des règlements extrêmement remarquables pour l'usage et pour la distribution des eaux. Toutefois, ces travaux, comme ceux qui furent exécutés dans les autres possessions des Arabes, sont plutôt intéressants par leur multiplicité et par le fait de l'introduction d'arrosages partiels au sein des populations agricoles, que par leurs ouvrages d'art.

D'ailleurs le grand et difficile problème de la distribution des eaux d'une manière *constante, régulière, continue, en quantités déterminées* entre plusieurs particuliers, ce grand problème était à peine posé, à peine en soupçonnait-on les difficultés. Tout l'art des plus habiles se bornait à diviser un volume d'eau en parties aliquotes au moyen d'un déversoir de superficie. — Nous reviendrons spécialement sur ce problème, dont les solutions défectueuses ont été et sont encore la source des procès séculaires et multipliés dans les pays d'arrosages.

C'est dans l'Italie septentrionale que l'art des irrigations a eu en quelque sorte son époque de renaissance : dans cette contrée si favorisée, il s'est constamment développé et agrandi; la science y est venue se mettre au service de la pratique, et les travaux de construction et d'art spécialement appliqués à l'arrosage, ont pris un caractère d'importance sociale qui rappelle les temps de splendeur de l'Egypte sous les Pharaons.

Dès la fin du douzième siècle et le commencement du treizième, le territoire milanais fut doté des deux grands canaux encore existants, qui dérivent du Tessin et de l'Adda, et portent à eux seuls un volume d'eau régulier plus considérable que celui de tous les canaux d'arrosage du midi de la France. Ces utiles constructions ont fait jouir du bienfait de l'irrigation près de 100 000 hectares de cailloux et de grèves sablonneuses dont la valeur en a été ainsi consi-

dérablement accrue. Les écluses n'étaient pas encore inventées, et l'art était dans l'enfance : il a donc fallu de grands efforts et une persévérance infatigable pour la réalisation d'aussi grandes constructions à une pareille époque. « Pour en comprendre la réussite, il faut se rappeler, s'écrie M. l'ingénieur Nadault, que ces canaux sont contemporains des vastes et admirables basiliques chrétiennes, et qu'ils ont eu, comme elles, les ouvrages arabes pour modèles, et pour créateurs des architectes religieux ! »

Les irrigations du territoire milanais furent complétées sous François Sforze par l'ouverture de deux autres canaux pourvus d'écluses.

La France doit à un membre d'une famille italienne fixée en France, à Adam de Crapone, né à Salon en Provence, en 1519, la construction, au milieu du seizième siècle, du plus grand canal d'irrigation qui ait été ouvert sur le sol de la France.

Ce canal, qui porte le nom de son fondateur, dérive de la Durance, et il a signalé l'origine de tous les travaux importants de cette nature exécutés en Provence. Malheureusement le fondateur de cette belle entreprise, moins favorisé que le fut plus tard Riquet, fut ruiné par ses compatriotes, dont le canal devait faire la richesse, et mourut, au service du roi de France, victime du poison que lui firent donner ses ennemis jaloux de ses talents et de sa probité.

Depuis la fin du seizième siècle jusqu'à nos jours, l'Italie septentrionale et la Provence virent s'ouvrir sur leur sol une foule de canaux plus ou moins importants. Le maréchal de Cossé-Brissac, le duc de Guise, le prince de Conti, le duc de Crillon, se mirent à la tête des principales entreprises d'arrosage, qu'ils ne purent terminer qu'en partie, et où généralement les fondateurs éprouvèrent de grandes pertes. Les difficultés que présentent les travaux hydrauliques, mais surtout les tracasseries que suscitent toujours les propriétaires voisins, ont été la cause de tous les mécomptes.

C'est sans doute aux grandes guerres européennes du commencement de ce siècle, et à l'épuisement où elles ont mis les populations, qu'il faut attribuer l'indifférence de l'Empire et de la Restauration pour les travaux d'irrigation. Mais depuis quelques années, l'agriculture s'est réveillée de sa torpeur ; quelques particuliers ont pris l'initiative, et plusieurs concessions ont été octroyées par le gouvernement, soit pour reprendre des travaux abandonnés, soit pour créer des travaux nouveaux. Il faut espérer que ce n'est qu'un prélude, et que bientôt la législature provoquera les ministres réunis des travaux publics et de l'agriculture à imprimer un élan dont il n'y aura point de longtemps à redouter les écarts.

GLACIER DE SULITELMA.

(Suède.)

Le plus grand glacier connu de la Scandinavie est celui du mont Sulitelma, dans les Alpes ou Fyœll du Norrland septentrional. C'est à lui que s'applique par excellence le nom d'Isbrade (plancher de glace) sous lequel les Norvégiens désignaient ce phénomène de la nature des montagnes. On le voit s'étendre sur un demi-mille de longueur, comme un revêtement de glace qui couvrirait tout le flanc de la montagne. Sa surface est ondulée çà et là d'énormes aspérités terminées par de hautes aiguilles de glace qui affectent des formes pyramidales, et elles sont séparées par des crevasses larges et profondes où les rennes des Lapons ont plus d'une fois péri. Cette masse énorme de glace semble tendre, par un effort constant, à s'affaisser ; elle est minée inférieurement par l'écoulement des eaux de neige qui tombent des hauteurs dans les cavités du glacier ; et comme ses prolongements inférieurs dépassent de plus de 200 mètres la limite inférieure des neiges éternelles, l'action de la chaleur terrestre concourt activement à la fondre. Ce mouvement d'affaissement est si marqué, que l'on peut de semaine en semaine en constater le progrès. La terre, profondément détrempée, cède sous le poids de l'énorme masse qu'elle supporte, et le glacier avance lentement en déplaçant les pierres et les rochers qui l'entourent en manière de rempart boueux et noir, dans lequel il s'encadre. On peut se faire une idée de la pression qu'exerce sur le sol une masse de glace comme celle-là, en pensant que ces remparts sont formés peut-être d'un millier de blocs de rochers de plusieurs cordes de diamètre, qui s'entassent en pesant sur elle et s'étagent les uns au-dessus des autres à une hauteur considérable. On entend d'une manière distincte les mouvements d'affaissement du glacier; il crie et craque sans cesse ; sans cesse les hautes aiguilles de glace s'écroulent avec fracas et s'abîment dans ces crevasses formidables dont les sombres ouvertures semblent les bouches d'un monde inférieur. Une eau noirâtre découle et tombe avec un bruissement monotone de toutes les fentes du glacier. Aucun être vivant n'ose approcher de ce bord maudit, et toute description est impuissante à rendre ce spectacle de désolation. L'on est parvenu quelquefois à trouver à la surface du glacier des lignes de neige durcie, et quelques explorateurs hardis ont osé tenter cette périlleuse traversée en s'armant de courage et de prudence, en s'attachant les uns aux autres au moyen d'une corde pour secourir, au besoin, celui des voyageurs qui viendrait à glisser dans quelque abîme recouvert de neige. Ils ont eu à traverser un revêtement de neige durcie et glissante d'un demi-mille de longueur avant d'atteindre le sommet du Fyœll, et là, rien ne les a dédommagés de leurs peines. La cime de la montagne est si élevée que tout ce qui l'entoure, à l'exception des pointes de rochers les plus voisins, était enseveli dans un brouillard immense. Le mot *salituma*, dont le nom de Sulitelma ne semble qu'une altération, signifie, dans la langue finnoise ou laponne, *montagne de fête;* et il paraît que les Finns célébraient jadis des sacrifices sur les crêtes élevées du Fyœll qui domine le glacier, et sur les hauteurs voisines du Hogtidsberg.

PERLE OFFERTE A LOUIS XIV

PAR UN GENTILHOMME GÉNOIS.

Un gentilhomme génois, nommé Gianetino Semeria, offrit en présent à Louis XIV, le 9 juillet 1686, une perle du poids de cent grains, apportée des Indes par un de ses parents. Sa forme naturelle représentant assez régulièrement le buste d'un homme, depuis le dessous des épaules jusqu'au jarret, on avait pris soin d'y rapporter les autres parties en or émaillé, de manière à figurer un soldat armé de toutes pièces. Notre gravure la reproduit avec tous les riches ornements qui l'accompagnaient ; en voici la description :

Le corps de la figure représente la perle suivant sa forme et sa grandeur. La tête et les bras sont d'or émaillé, couleur d'acier, à petits clous d'or; le casque et le panache, aussi d'or émaillé et enrichi de diamants; l'écharpe d'or, émaillée de bleu et parsemée de fleurs de lis d'or; les jambes, d'or émaillé et couleur d'acier ; la pique, d'or avec la pointe d'un seul diamant enchâssé par la pointe. Trois gros diamants, formant parfaitement une fleur de lis, sont surmontés d'une couronne d'or tout enrichie de diamants, au haut de laquelle est une petite fleur de lis. Un ange, aussi d'or émaillé, et portant à la main une trompette, soutient la fleur de lis et la couronne. Les trophées du piédestal sont un timbre avec son panache enrichi de diamants, une cuirasse, un bouclier, un autre casque, un turban, un étendard à la pointe duquel se trouve un diamant, un arc, une

flèche avec une pointe de diamant comme l'étendard, un sabre, un fusil dont la pierre est aussi un diamant, et un tambour. Trente-deux gros diamants, rubis et topazes entremêlés, et quatre sphinx, séparés entre eux par des feuillages, entourent le piédestal.

Lorsque cette perle, ainsi montée, fut offerte à Louis XIV, elle était placée au milieu d'une grande corbeille d'argent, à jour et à feuillages, du travail le plus délicat, et exécutée par un ouvrier appelé Cassinelli, très habile dans ces sortes d'ouvrages. Quatre petits pistolets de filigrane d'argent garnis d'or, posés dans les quatre coins de cette corbeille, étaient destinés au duc de Bourgogne et au duc d'Anjou. Sur un cartouche volant, on lisait ces trois vers du Guarini, gravés en lettre d'or:

> Piccole offerte si; ma però tali
> Che, se con puro affetto il cor le dona,
> Anche il ciel non le sdegna.

Et au-dessous, ces mots latins: *Sic diis thura dantur* (l'encens est ainsi offert aux dieux).

Le roi parut très satisfait du présent, et toute la cour, après lui, s'extasia devant cette perle, quoique le goût de ses ornements fût loin d'être irréprochable. M. de Semeria reçut à cette occasion autant d'éloges que s'il eût rendu quelque service signalé à la France. On lit dans le *Mercure galant* de septembre 1686 : « M. de Semeria doit tenir à grande gloire d'avoir eu l'honneur de présenter au roi un ouvrage de la nature, auquel ce monarque a donné le nom de *singulier*... C'est un avantage pour la république de



(Joyau offert à Louis XIV en 1686. — D'après une ancienne estampe.)

Gênes, qu'un de ses sujets ait pu faire un pareil présent, et qu'il ait été reçu avec autant de bonté que le roi en a fait voir en l'agréant. Elle a sujet de considérer M. de Semeria et tous ceux de sa famille comme des personnes qui ont travaillé pour sa gloire. »

ÉTUDES DE TOPOGRAPHIE.

(Voy. 1843, p. 350, 388.)

LA RUSSIE.

Nous avons trouvé dans l'Espagne un pays dont la structure géographique a un caractère particulier, celui de hautes plaines. La Russie, pays de plaines basses et marécageuses, offre toutes les circonstances inverses de la géographie espagnole.

Le profil que nous donnons ici figure l'aspect général du pays (1). Comme on le voit, c'est une vaste plaine, basse,



(Profil de la Russie du nord au sud, d'après Chappe d'Auteroche. — B, mer Blanche. — F, Finlande. — P, Saint-Pétersbourg. — U, les Uvalli, aux sources du Volga. — N, mer Noire.)

renflée vers le milieu, où elle se redresse brusquement vers les sources du Volga pour former un plateau peu élevé, incliné vers le sud, et qui continue les plaines du nord, de telle sorte que cet immense pays plat est composé de deux plaines d'inégale hauteur. Le revers du plateau porte le nom général d'*Uvalli*. Ce sont de faibles collines qui se détachent de l'Oural et courent au sud-ouest se rattacher aux Carpathes, en portant les noms particuliers de monts Schemokonski, plateau de Valdaï, monts Volkonski, etc. Les sommets les plus hauts ont à peine 350 mètres. La hauteur du plateau à Moskou est de 120 mètres. Les Uvalli forment un gradin par lequel on s'élève, en allant du nord au sud, au plateau de la Russie, et ce gradin est en général très escarpé, surtout dans la partie sud-ouest, vers Miedneski et Ponari, dans les environs de Wilna. Le baron Larrey (2) a cité les hauteurs de Miedneski comme l'un des points les plus élevés de la Russie.

Ainsi les Uvalli partagent la Russie en deux pentes ou versants, l'un incliné vers le nord, l'autre vers le sud. Tous les fleuves qui arrosent ces contrées coulent dans des ravins profonds, comme en Espagne, et sillonnent ces plaines d'une infinité de coupures. Il a été facile, dans un pays aussi plat, d'établir de nombreux canaux. De superbes et nombreuses communications par eau donnent au commerce intérieur de la Russie une grande facilité, et par suite une importance considérable.

Les plaines de la Russie présentent divers aspects. Au sud, ce sont des steppes et des terres fertiles; à l'ouest, des marais de plusieurs milliers de lieues carrées; au nord-ouest, des lacs nombreux; au nord, de vastes déserts alternativement marécageux et glacés; au centre, des plaines riches et fertiles; çà et là, d'immenses forêts.

C'est dans ces vastes plaines, qui forment la moitié de l'Europe, que la maison de Romanov a fondé un empire immense et cherché à réaliser l'unité des Slaves. La nature du sol favorise cet audacieux projet. Mais rien ne défend l'Europe contre les invasions de ces nouveaux conquérants. Comme au temps de Tacite, l'Allemagne et la Russie ne sont séparées que par la crainte réciproque de leurs habitants: *Proprio metu*.

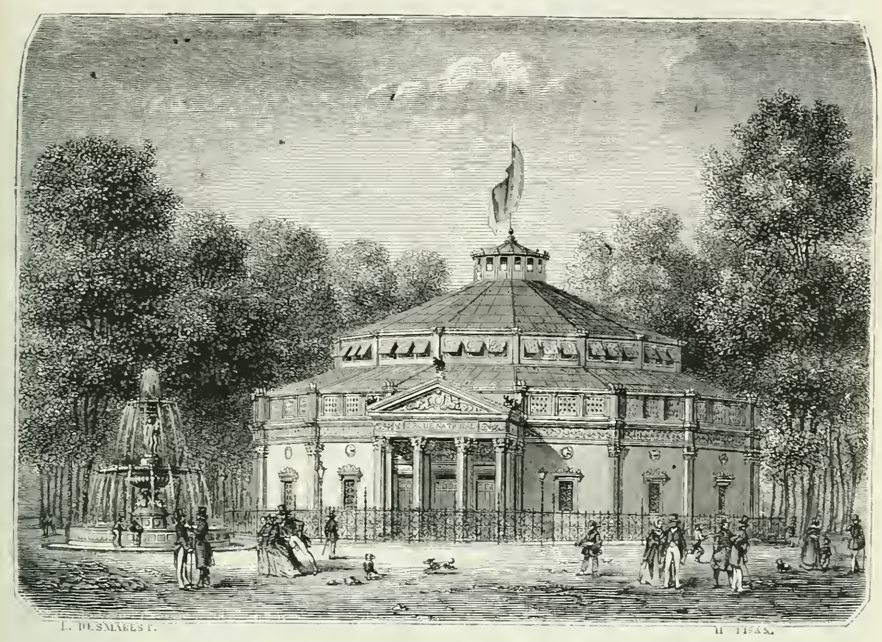
(1) Le premier auteur qui ait donné des profils géographiques avec des cotes de hauteur est Chappe d'Auteroche, dans son Voyage à Tobolsk.

(2) Mémoires de chirurgie militaire, t. IV.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

CIRQUE NATIONAL DES CHAMPS-ÉLYSÉES.



(Vue du Cirque national, aux Champs-Élysées.)

En 1780, un écuyer anglais, nommé Astley, ouvrit dans la rue du faubourg du Temple un établissement destiné aux exercices d'équitation. C'était un spectacle nouveau à Paris; il excita la curiosité, et valut au fondateur de fructueuses recettes. Deux ou trois ans après, Astley s'associa Antoine Franconi, chef de cette famille d'écuyers dont le nom est devenu européen.

Antoine Franconi était originaire d'Italie. Il naquit à Venise en 1738; obligé de s'exiler par suite de la condamnation à mort de son père, qui avait tué un sénateur en duel, il avait vingt ans quand il vint en France. Contraint de se créer des moyens de vivre, il eut recours à la physique, qu'il avait cultivée dans sa jeunesse, et ce fut comme physicien qu'il parut devant le public. Il s'appliqua en même temps à dresser divers animaux, et obtint un grand succès à Lyon et à Bordeaux. Dans cette dernière ville il chercha à introduire les combats de taureaux. Ce divertissement barbare fit merveille; on accourait de trente lieues à la ronde pour y assister, et Franconi y parut lui-même comme acteur principal. Après avoir exploité les provinces du midi de la France, Franconi vint à Paris en 1783. Mais ses animaux savants n'ayant pas aussi bien réussi auprès des Parisiens que les exercices d'équitation d'Astley, il retourna à Lyon, où l'intérêt excité par sa ménagerie s'affaiblit, comme à Paris, à côté des manœuvres équestres d'un autre écuyer fameux, Balpe, à qui il avait loué son cirque. Loin de se décourager, Franconi entreprit de lutter avec son heureux locataire; il acheta des chevaux, les dressa lui-même, et un mois après il rouvrit son théâtre aux applaudissements des Lyonnais. La révolution interrompit ses représentations; son cirque fut détruit au siége de Lyon : il revint à Paris en 1792, et reparut au faubourg du Temple avec toute sa famille, composée d'écuyers et d'écuyères.

Vers 1800, le Cirque de Franconi fut transporté dans l'ancien jardin du couvent des Capucines; mais le percement de la belle rue Napoléon, aujourd'hui rue de la Paix, ordonné par l'empereur, l'obligea bientôt encore à déplacer son établissement, qu'il installa en 1807 dans une nouvelle salle, rue du Mont-Thabor. Il céda alors la direction de son théâtre à ses deux fils, Laurent et Minette, qui eurent l'idée d'alterner les exercices de voltige et d'équitation avec la représentation de pantomimes dont la mise en scène dépassait tout ce qu'on avait vu dans ce genre. Par suite de la mode, on pourrait presque dire de la manie qui régnait alors de donner à tout une couleur antique, le nouveau cirque fut appelé Cirque *olympique*, comme le théâtre de l'impératrice avait été appelé *Odéon*. La construction du Trésor, rue de Rivoli, contraignit encore les Franconi à quitter cette salle, et ils retournèrent au faubourg du Temple, ancien emplacement du Manége d'Astley. Leur nouveau théâtre, construit à grands frais, devint la proie des flammes en 1826, et ce fut à l'aide de nombreuses souscriptions qu'ils élevèrent l'amphithéâtre du boulevard où se trouve aujourd'hui l'un des deux spectacles du Cirque national.

Les talents de cette famille qui a parcouru toute l'Europe lui ont assuré pendant longtemps une véritable prospérité et une grande réputation. Les Franconi ne se bornèrent pas toujours aux exercices équestres, et l'on se rappelle avec quel succès ils produisirent sur leur scène des éléphants et des cerfs dressés avec une rare habileté. Antoine Franconi mourut en 1836 à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans. Ses fils s'étaient déjà retirés successivement, en laissant à Adolphe Franconi, fils adoptif de Minette, la direction de la troupe. Mais depuis plusieurs années le Cirque, qui d'olympique est devenu national, est exploité par une société. M. Adolphe Franconi n'en est point le chef : il est seulement chargé de

l'éducation des chevaux et de la mise en scène des pantomimes; et même, dans l'art de l'équitation, le nom de Franconi se trouve maintenant éclipsé par celui de Baucher, qui a fait une révolution dans l'art de dompter les chevaux. Oh! vanité des gloires de ce monde! On ne dit plus : Allons à Franconi; on dit : Allons au Cirque. Les enfants seuls semblent vouloir conserver quelque reconnaissance à la mémoire de ceux qui amusèrent leurs pères; ils restent fidèles au nom de Franconi.

L'administration du Cirque a eu l'heureuse idée de scinder son spectacle en deux parties : — le spectacle d'hiver au boulevard, qui a le privilége d'attirer la foule par la représentation de faits historiques empruntés de préférence à la grande épopée impériale, — et le spectacle d'été aux Champs-Elysées.

La nouvelle salle bâtie pour les exercices du Cirque a été élevée, comme toutes les constructions des Champs-Elysées, sur un terrain concédé par la ville pour quatre-vingt-dix-neuf ans; ce délai une fois expiré, la ville a le droit d'acquérir les constructions ou de les faire démolir.

Ce Cirque a été construit d'après les dessins de M. Hittorf, architecte chargé de tous les travaux des Champs-Elysées et de la place de Louis XV. Sa disposition est simple, large et commode; la circulation y est facile. Vue à travers la verdure, le soir surtout, quand l'intérieur est illuminé, cette construction produit à l'extérieur un très bon effet; peut-être si la partie inférieure eût été plus ouverte, l'aspect eût-il été moins sévère; le système de décoration colorée est un peu mesquin et n'a pas été abordé avec assez de franchise. En somme, l'ensemble est conçu et exécuté avec recherche et avec goût; les sculpteurs les plus distingués n'ont pas dédaigné de prêter à l'architecte le concours de leur talent, et l'on y voit des bas-reliefs de MM. Duret et Bosio; le fronton et la statue équestre qui le couronne sont de M. Pradier. Mais c'est surtout l'intérieur du Cirque, qui fait honneur à M. Hittorf. Ce fut assurément une agréable surprise lorsqu'à l'ouverture du Cirque d'été on vit ce vaste amphithéâtre contenant au moins 4 000 spectateurs, tout inondé de lumière et décoré avec luxe. La vogue du Cirque s'est aussitôt déclarée et s'est soutenue jusqu'à ce jour. Mais le public peut devenir inconstant; il commence à se lasser de voir toujours les mêmes exercices. La salle du Cirque peut se prêter à à différents genres de divertissements : il serait nécessaire de s'imposer quelques frais d'invention pour captiver la curiosité parisienne, toujours plus facile à entretenir qu'à faire renaître lorsqu'une fois elle s'est éteinte.

ÉPITAPHES DANS LES CHAMPS DES MORTS,

A CONSTANTINOPLE (1).

Epitaphe de l'amiral Hussein-Pacha, mort en l'année 1218 *de l'hégire.*

Dieu seul est éternel.

Le gouvernail de la barque de son âme fut dirigé par le bras de Dieu, notre commun pilote, vers la mer de l'autre monde. Le vaisseau du corps de ce personnage, d'un mérite éminent, était à Tersana (arsenal de Constantinople) aussi remarquable que l'est une lentille sur la joue d'une personne. Enfin le vent de la destinée ayant mis en pièces les voiles et brisé le navire, il fut submergé dans l'océan de la bonté divine. Alors il entendit cet ordre : Reviens à moi; ordre que le Tout-Puissant adresse à tous ceux qui ont mené ici-bas une vie irréprochable; et il se dirigea avec une joie extrême vers les demeures célestes. Passant, récite le premier verset du Koran pour l'âme de Hussein-Pacha; sache aussi que l'auteur de cette épitaphe est Wassif, et qu'il fait des vœux pour que le paradis soit sa demeure éternelle.

(1) Extrait de l'ouvrage de Charles Pertusier.

Épitaphe d'un enfant.

Dieu seul est immortel.

Mon enfant chéri, à peine né, vient de s'envoler dans les jardins du paradis, et n'a laissé à sa mère que d'éternels regrets.

Autre.

Je n'étais encore dans ce monde qu'un bouton de rose, et j'ai été fané par le destin; mais si je suis sorti des jardins de ce monde, c'est pour entrer dans ceux du paradis.

Epitaphe d'un jeune homme.

Moissonné par la mort à la fleur de l'âge, je laisse un père et une mère chéris qui me pleurent. Ce qui me console, du moins, c'est de m'être livré ici-bas à l'étude des belles-lettres, puisque j'emporte l'espoir de devenir un rossignol du paradis.

Autre.

O mère infortunée! pourquoi ces pleurs et ces gémissements? Dieu l'a ainsi ordonné; je me conforme à ses ordres et lui abandonne mon âme. Tout ce qu'il nous reste à faire, c'est de le supplier d'accomplir mes désirs dans le ciel. O toi qui passes près de ma tombe, récite un verset du Koran pour l'âme d'Ibrahim, fils du porte-enseigne Moustapha-Aga.

Épitaphe d'une jeune fille, par sa mère.

L'oiseau de mon cœur vient de s'envoler vers les jardins du paradis. En partant il a laissé dans mon cœur un vide éternel. Le destin l'a voulu : elle n'a vécu que treize ans. Elle avait toute la grâce et toute la beauté de la fleur naissante : la mort, en la moissonnant, m'a tout ravi. Ciel! fallait-il l'arracher de mon sein pour lui donner un nid de pierre?

Epitaphe d'un uléma.

L'homme qui, par nature, est insouciant et faiblement disposé à faire attention aux sépultures, ne peut se persuader qu'il sera un jour enseveli lui-même. Récitez un verset du Koran pour l'âme du muderris Faïz-Ullah-Effendi. 1228.

Epitaphe d'un homme.

Ce que je te demande, passant, c'est une prière. Aujourd'hui elle m'est utile; elle le sera demain pour toi. Récitez, passants, le premier verset du Koran pour l'âme d'Ali-Aga, maître tailleur.

Autre.

Dieu tout-puissant, pardonne-moi toutes les fautes que j'ai commises sur la terre; je t'en conjure par le neuvième ciel et par le Koran. O vous qui regardez ma tombe, récitez un verset du Koran pour l'âme d'Achmed-Aga, négociant égyptien.

DES CANAUX DE NAVIGATION.

(Suite. — Voy. 1844, p. 67.)

Dispositions avantageuses des cours d'eau sur le territoire de la France. — Nous avons indiqué dans un premier article la part glorieuse que notre pays peut revendiquer dans l'histoire des progrès de la navigation intérieure. Il faut reconnaître, du reste, que nul autre en Europe ne présentait une disposition topographique qui appelât davantage l'établissement de voies artificielles : non pas que

celles-ci dussent exiger de médiocres travaux, mais parce que les dépenses nécessaires à leur ouverture ne pouvaient être mises en comparaison avec les avantages que le pays doit en recueillir.

Le plus grand géographe de l'antiquité, Strabon, fait admirablement ressortir cette heureuse disposition des fleuves qui arrosent notre territoire, et l'importance des relations commerciales qui étaient déjà établies de son temps (commencement de l'ère chrétienne) entre les différents bassins.

« Toute la Gaule, dit-il, est arrosée par des fleuves qui descendent des Alpes, des Pyrénées et des Cévennes, et qui vont se jeter, les uns dans l'Océan, les autres dans la Méditerranée. Les lieux qu'ils traversent sont, pour la plupart, des plaines et des collines qui donnent naissance à des ruisseaux assez forts pour porter bateau. Les lits de tous ces fleuves sont, les uns à l'égard des autres, si heureusement disposés par la nature, qu'on peut aisément transporter les marchandises de l'Océan à la Méditerranée, et réciproquement : car la plus grande partie du transport se fait par eau, en descendant ou en remontant les fleuves, et le peu de chemin qui reste à faire par terre est d'autant plus commode qu'on n'a que des plaines à traverser. Le Rhône surtout a un avantage marqué sur les autres fleuves pour le transport des marchandises, non seulement parce que ses eaux communiquent avec celles de plusieurs autres fleuves, mais encore parce qu'il se jette dans la Méditerranée qui l'emporte sur l'Océan, comme nous l'avons déjà dit, et parce qu'il traverse d'ailleurs les plus riches contrées de la Gaule. . . . .

» Une si heureuse disposition de lieux, par cela même qu'elle semble être l'ouvrage d'un être intelligent plutôt que l'effet du hasard, suffirait pour prouver la Providence; car on peut remonter le Rhône bien haut avec de grosses cargaisons qu'on transporte en divers endroits du pays par le moyen d'autres fleuves navigables qu'il reçoit et qui peuvent également porter des bateaux pesamment chargés. Ces bateaux passent du Rhône sur la Saône, et ensuite sur le Doubs qui se décharge dans ce dernier fleuve (1) ; de là, les marchandises sont transportées par terre jusqu'à la Seine, qui les porte à l'Océan, à travers les pays des *Lexovii* et des *Caletes* (les habitants des rivages méridionaux et septentrionaux de l'embouchure de la Seine), éloignés de l'île de Bretagne de moins d'une journée.

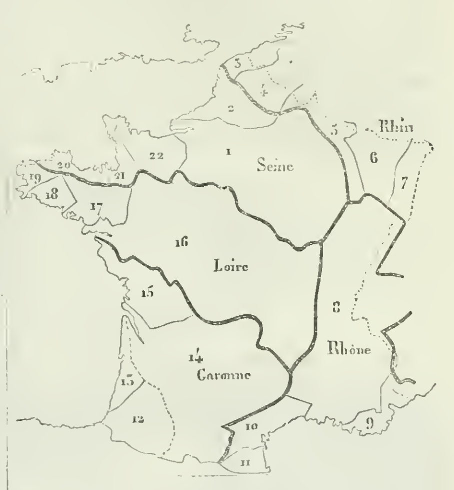
» Cependant comme le Rhône est difficile à remonter à cause de sa rapidité, il y a des marchandises que l'on préfère porter par terre au moyen de chariots; par exemple, celles qui sont destinées pour les *Arverni* (les habitants de l'Auvergne), et celles qui doivent être embarquées sur la Loire, quoique ces cantons avoisinent en partie le Rhône. Un autre motif de cette préférence est que la route est unie et n'a que huit cents stades environ (150 kilomètres). On charge ensuite ces marchandises sur la Loire, qui offre une navigation commode. Ce fleuve sort des Cévennes et va se jeter dans l'Océan.

» De Narbonne on remonte à une petite distance l'*Atax* (l'Aude); mais le chemin qu'on a ensuite à faire par terre, pour gagner la Garonne, est plus long; on l'évalue à sept ou huit cents stades (130 à 150 kilomètres). Ce dernier fleuve se décharge également dans l'Océan. »

Nous donnons, pour faciliter l'intelligence de ce passage, une petite carte de la France où nous avons représenté, d'après la grande carte hydrographique des Ponts et Chaussées, la division en vingt-deux bassins, dont voici la désignation, dans un ordre facile à saisir :

(1) Il y a probablement quelque erreur dans la construction de ce passage de la traduction. Les bateaux ne devaient pas quitter la Saône pour décharger le plus près possible du bassin de la Seine; le Doubs ne pouvait leur servir qu'à se rapprocher du bassin du Rhin.

1 Bassin de la Seine.
2 de la Somme et des côtes adjacentes
3 de l'Aa et des côtes de Calais et de Dunkerque.
4 de l'Escaut.
5 de la Meuse.
6 de la Moselle.
7 du Rhin.
8 du Rhône.
9 du Var et de l'Argens avec les côtes adjacentes.
10 de l'Aude et de l'Hérault.
11 de l'Agly et du Tet avec les côtes des Pyrénées-Orient.
12 de l'Adour et des côtes jusqu'à la Bidassoa.
13 de la Leyre et de la côte des Landes.
14 de la Garonne (ou Gironde).
15 de la Charente avec la Sevre, la Lay et la Vendée.
16 de la Loire.
17 de la Vilaine.
18 du Blavet et des côtes du Morbihan.
19 de l'Aune et des côtes du Finistere.
20 de la Rance et des Côtes-du-Nord.
21 de la Sélune et des côtes de la Manche.
22 de l'Orne et des côtes du Calvados.



(Fig. 1. Carte de la France divisée en vingt-deux bassins.)

Il est clair que le nombre de ces divisions pourrait être de beaucoup augmenté, si l'on considérait tous les cours d'eau qui se rendent directement à la mer comme formant, avec leurs affluents, des bassins particuliers. Aussi la statistique officielle du ministère du commerce porte-t-elle à 39 le nombre des bassins entre lesquels elle partage le territoire. Mais la limite à laquelle s'est arrêtée la carte des Ponts et Chaussées paraît tout-à-fait convenable.

S'il s'agissait, au contraire, d'une esquisse à grands traits, on pourrait, à la rigueur, regarder toute l'étendue de la France comme divisée seulement en cinq grands bassins, la Seine, le Rhin, le Rhône, la Garonne et la Loire.

Les limites de ces nouvelles divisions sont encore un peu arbitraires; car on peut rattacher parfois, avec autant de raison, un bassin de second ordre à l'un ou à l'autre des deux bassins du premier ordre auxquels il est contigu. Nous avons marqué en traits plus forts, sur la carte, les limites qui nous paraissent les meilleures pour les cinq grands bassins.

Un coup d'œil sur cette figure suffit pour apprécier la justesse des vues de Strabon, et pour comprendre une des causes de l'homogénéité et de l'unité de la nation française; tout observateur impartial reconnaîtra aussi combien est légitime et fondé sur la nature même des choses le sentiment populaire qui n'a cessé de protester contre la muti-

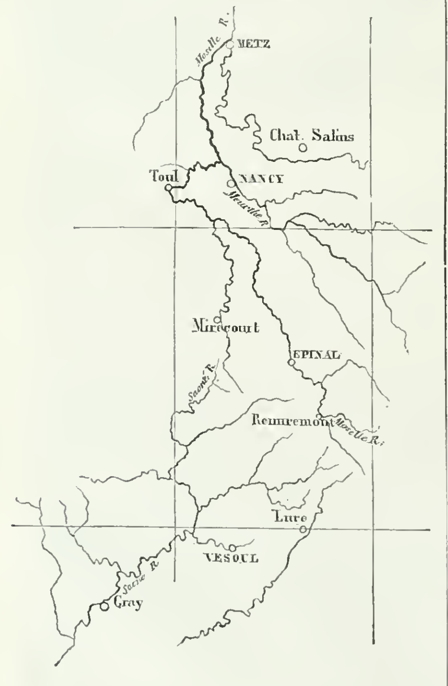
lation qu'a subie le territoire de la France, et de réclamer les frontières jusqu'au Rhin et jusqu'aux Alpes.

État de la navigation intérieure et des travaux sous la domination romaine. — On voit, d'après les passages cités plus haut, que la navigation et le commerce de la Gaule étaient déjà très développés peu de temps après la conquête. Et même, antérieurement à l'invasion de César, la navigation du Rhône, cette grande artère de la province romaine, avait attiré l'attention des généraux qui y commandaient.

Ainsi c'est au célèbre Marius qu'il faut rapporter l'honneur d'avoir entrepris le plus ancien travail de navigation artificielle dans les Gaules. Les difficultés que les embouchures du Rhône présentaient déjà à la navigation le déterminèrent à creuser un canal pour faciliter le transport des vivres qu'on lui apportait par mer pour son armée.

D'Anville, en comparant les indications de l'*Itinéraire maritime* à la topographie actuelle des lieux, a fixé avec beaucoup de vraisemblance la position de ce canal. Il assigne une longueur d'environ 24 kilomètres au canal de Marius, depuis le point où il se séparait du Rhône jusqu'à son embouchure, désignée sous le nom de *Fossæ marianæ* dans l'*Itinéraire*, et reconnaissable encore aujourd'hui au nom de Fos que porte un village voisin de la côte.

Marius, pour récompenser les services importants que les Marseillais lui avaient rendus contre les Embrons, leur abandonna ce canal, qui les enrichit par les droits qu'ils levèrent sur les marchandises qui entraient dans le Rhône et qui en sortaient.



(Fig. 2. Carte de la ligne de faîte entre les bassins de la Moselle et de la Saône.)

Un projet remarquable par la grandeur du but qu'on voulait atteindre fut conçu, en l'an 58 de notre ère, par un autre général romain.

Lucius Vetus, campé sur les frontières de la Germanie, la quatrième année du règne de Néron, avait l'intention d'opérer la jonction de la Méditerranée et de la mer du Nord par le moyen d'un canal entre la Moselle et la Saône. Mais le conseil perfide qui fut donné à Vetus par un gouverneur de la Gaule-Belgique lui fit appréhender la jalousie de l'empereur, et empêcha que l'on entreprît le travail.

Du reste, quoique la distance qui sépare les sources de la Saône et de la Moselle soit peu considérable, comme on le voit sur la petite carte que nous donnons ici (fig. 2), et qu'il soit peut-être assez facile de les mettre en communication par des tranchées et des percements suffisamment profonds, nous avons peine à croire qu'un travail de ce genre eût rempli le but que l'on se proposait, sans le secours des écluses. Il aurait fallu que le canal de communication fût alimenté par un volume d'eau assez considérable et que la pente sur chaque versant, à partir de ce canal, fût assez diminuée pour que le courant fût faible et la profondeur convenable dès l'origine : conditions auxquelles il aurait été bien difficile de satisfaire.

Nous avons d'autres preuves encore du soin que les Romains donnèrent, dans notre pays, à la navigation intérieure.

Dans les ruines de Saint-Estève ou de l'ancienne *Tegna*, on a trouvé une inscription romaine établie en l'honneur d'Adrien par les nautoniers du Rhône. Sur une autre inscription, ces nautoniers sont traités de compagnie très distinguée, *splendidissimi corporis nautarum Rhodanicorum et Araricorum*. Ceux de Paris avaient fait ériger un monument qui fut découvert à Notre-Dame en 1710. Ces *nautæ* étaient des commerçants, des bateliers, ou peut-être, comme dit Lalande, l'amirauté de la flotte. La Notice de l'empire fait mention des flottes qui étaient établies dans la Sambre, la Seine, le Rhône et la Saône, et y avaient leurs bassins. Le chef de la flotte du Rhône (*præfectus classis fluminis Rhodani*) résidait à Vienne ou à Arles.

Entreprises du moyen-âge. Décadence de la navigation fluviale. — Mérovée, le chef de la race de souverains qui porte son nom, creusa le canal connu encore aujourd'hui sous le nom de Merwe (*fossa Merovei*), entre la Meuse et le Lek.

Charlemagne avait conçu aussi une entreprise de canalisation intérieure bien remarquable pour son temps. « Comme Charle estoit à Ratisbonne, dit Mézeray (*Hist. de France*, année 793), et qu'il avoit fait dresser un pont sur le Danube pour aller dompter les Avarois, on luy proposa un dessein qui eust apporté de grandes commoditez pour cette guerre et à l'advenir pour toute l'Europe. C'estoit de faire qu'il y eust communication entre les rivières du Rhin et du Danube, par conséquent entre l'Océan et la mer Noire, en tirant un canal de la rivière d'Althmühl, qui se descharge dans le Danube, à celle de Rednitz, qui se descharge par Bamberg dans le Mayn, lequel va tomber dans le Rhin près de Mayence. A quoy il fit travailler par grande multitude d'ouvriers; mais les pluyes continuelles remplissant les fossez et esboulant toujours la terre, empeschèrent un si bel ouvrage. »

Il faut ajouter que l'invasion des Sarrasins et la réunion des Saxons et des Normands obligèrent l'empereur à porter ses troupes dans d'autres provinces. On voit encore des vestiges de ce canal à 6 kilomètres au nord de Dettenheim, à 4 ou 5 kilomètres au sud-ouest de Weissembourg, près de laquelle commence le Rednitz, vers le village de Graben, dont le nom signifie *fossé*. Les excavations ont 30 mètres de profondeur et 100 mètres de large. Joseph Scaliger parle de ce canal dans ses Opuscules : « Je m'étonne, dit-il, que nul empereur de Germanie n'ait voulu de nouveau reprendre les erres de Charlemagne, y ayant si peu d'intervalle entre les deux rivières. »

Cependant la féodalité se constituait, et, ainsi que nous

l'avons déjà dit, étendant sa domination sur les cours d'eau, elle finit par entraver presque complétement la navigation intérieure. « Il n'est, dit M. Dutens dans son excellente Histoire de la navigation intérieure de la France, à laquelle nous devons la plupart des détails qui précèdent, il n'est aucun écrivain qui n'ait gémi de ce premier envahissement de la propriété nationale, et des empiétements successifs de l'intérêt particulier sur l'intérêt général... Tous se sont réunis pour attribuer à ces différents abus la décadence et la ruine de la navigation intérieure. »

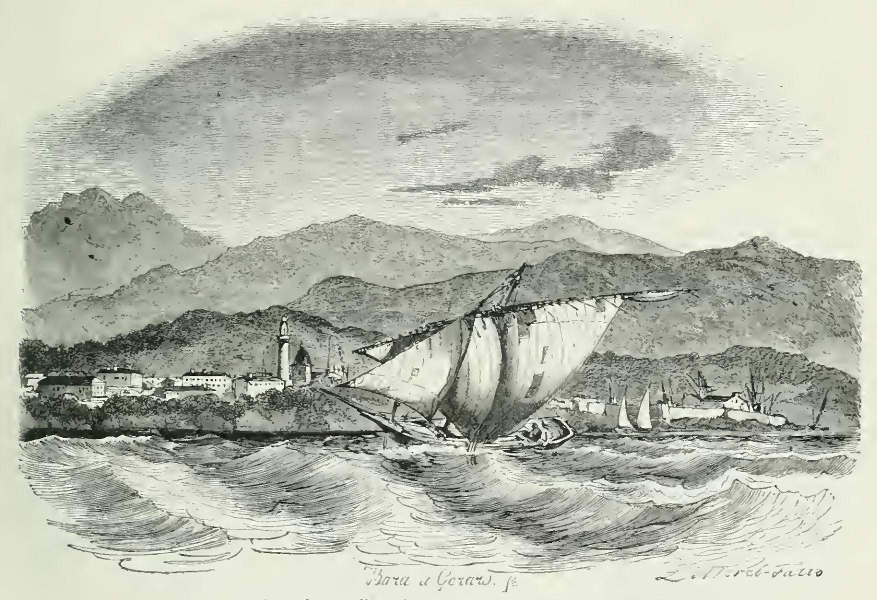
Aussi plusieurs de nos rois prirent-ils la défense de la navigation contre les anticipations des seigneurs et des propriétaires de moulins. Charles VI, dans une ordonnance de février 1415, avait prescrit des mesures pour prévenir ces atteintes contre le domaine public; mais l'intérêt privé est doué d'une ténacité et d'une adresse formidables quand il s'agit pour lui d'empiéter sur la propriété de l'Etat. Aussi François I[er] fut-il obligé de revenir sur le même sujet. Son ordonnance est du mois de mai 1520, et uniquement applicable à la Seine et à ses affluents. Malheureusement cette nouvelle ordonnance ne fut pas mieux observée que la précédente. Le témoignage de Scaliger nous apprend que moins de cinquante ans après les choses en étaient au même point.

« L'an mil cinq cent soixante et douze, dit-il, le conseil privé du roi députa des hommes experts pour visiter toutes les rivières du royaume, et voir celles qui pouvoient porter bateaux : dont ces hommes, retournés de cette commission, déclarèrent au conseil beaucoup de rivières navigables qui auroient été toujours inutiles. C'est pourquoi, par arrêt du privé conseil, il fut ordonné que les écluses de moulins seroient ouvertes, et tous autres empêchements ôtés. Quand ce vint à l'exécution, la journée de la Saint-Barthélemy rompit le col à toutes ces entreprises, et ainsi les rivières demeurèrent inutiles comme auparavant jusques à aujourd'hui. »

Mais enfin l'invention des écluses à sas et le génie de quelques uns de nos ingénieurs et de nos hommes d'Etat allaient mettre à profit les dispositions naturelles que présente notre territoire. On entrait dans une nouvelle ère, signalée par une longue suite d'études et de travaux, et où notre époque occupe une place honorable. C'est le récit et la description des entreprises qui ont établi des lignes navigables entre les divers bassins de la France que nous allons maintenant aborder.

CORSE. — AJACCIO.

Ajaccio est située sur une langue de terre, vers le fond et au nord d'un golfe. Elle s'élevait d'abord sur une petite colline où l'on aperçoit encore les restes d'un château fort nommé Castel-Vecchio, et à l'endroit même qu'avait primitivement occupé l'*Urcinium* des Romains célèbre par



(Vue du port d'Ajaccio. — Dessin par Morel-Fatio.)

ses fabriques de poteries. Les miasmes qui s'exhalaient d'un marais voisin ayant, dit-on, déterminé les habitants à s'éloigner, la nouvelle ville fut construite à un mille sud de l'ancienne.

Dès le sixième siècle, Ajaccio était le siége d'un évêché qu'elle conserve encore aujourd'hui. Elle a depuis joué un rôle qui n'a pas été sans éclat, à diverses époques, et notamment dans les luttes que la Corse eut à soutenir contre Gênes. Son plus beau titre est d'avoir donné le jour à Napoléon Bonaparte : aussi a-t-elle dans ces derniers temps élevé un monument à sa mémoire. Cette ville, la plus jolie et la mieux bâtie de l'île, n'y occupait que le second rang avant l'institution des départements; la capitale était Bastia. Aujourd'hui Ajaccio est le chef-lieu du département de la Corse, qui comprend l'île entière.

Le port offre un bassin spacieux et commode; l'entrée en est facile aux vaisseaux de tout bord. Les pointes de terre dont il est environé, en le mettant à l'abri des vents et de la mer, en font un lieu sûr de refuge. Lorsqu'il s'y trouve un grand nombre de bâtiments, ils se divisent ordinairement en deux parties, et se placent, quelle que soit d'ailleurs leur dimension, les uns près de la ville, et les autres à peu de distance, dans une anse où ils sont abrités contre les vents du nord par une ceinture de roches qu'on appelle

vulgairement *scoglietti* ou petits rochers. Les escadres les plus considérables y trouveraient d'excellents mouillages.

Ce port est l'un des plus beaux que nous possédions dans la Méditerranée, et il n'y aurait pas de position plus favorable pour établir une succursale de Toulon. La mer y est presque toujours calme. Les vents du sud, les seuls dont elle puisse ressentir l'influence, y règnent rarement et sont d'ailleurs peu violents. Cependant, pour plus de sûreté encore, on a établi de l'est à l'ouest un môle de 250 mètres de longueur, derrière lequel les bâtiments de commerce sont entièrement à couvert. Mais si ce port laisse peu de choses à désirer quant à son étendue et sous le rapport de la sécurité dans les mauvais temps, on regrette d'y voir manquer des forts et des batteries pour le protéger en cas de guerre. Une seule citadelle, placée à l'entrée du cap, en défend l'entrée.

Napoléon voulait établir à Ajaccio un arsenal maritime de première classe. Espérons qu'un jour pourra s'effectuer un projet dont l'exécution ferait en quelque sorte de la Corse le Gibraltar de la France. Mais jusqu'à présent, peu de travaux ont été faits pour les améliorations que ce port réclame. On parle cependant de la construction d'un quai dont le cours, en longeant toute la ville, unirait les quais actuels au môle.

Trois routes royales débouchent à Ajaccio, et la mettent en communication avec l'intérieur de l'île. L'une d'elles, celle de Bastia, longe la côte jusqu'au fond de l'anse : c'est la plus fréquentée ; elle sert de promenade aux habitants, et présente le soir l'aspect le plus animé : propriétaires, laboureurs, vignerons, marins, reviennent par cette route des campagnes environnantes. La vue dont on y jouit est des plus belles. A droite s'étend le golfe avec ses bâtiments à l'ancre et les barques de pêcheurs qui rentrent ; à gauche sont des vignobles, des bois d'oliviers et de citronniers ; au fond se prolongent en plusieurs plans des montagnes sévères au-dessus desquelles se détache le beau ciel d'Italie.

Malgré les avantages incontestables de sa position, la ville d'Ajaccio manque d'animation. Sa population s'élève à peine à dix mille âmes. Son commerce est presque nul. Il ne se compose que de la vente de l'huile et des vins de son territoire, du corail pêché sur les côtes méridionales de l'île, et de ses bois qu'elle exporte en petite quantité. Ses importations ne consistent absolument que dans les objets nécessaires à la consommation locale. Cet état de langueur ne paraît avoir d'autre cause que l'indifférence des habitants pour tout ce qui est agriculture ou industrie. Leur territoire serait d'une admirable fertilité; mais telle est leur apathie, qu'ils en abandonnent la culture à des étrangers : aussi la plus grande partie est-elle encore en friche. Ne pourrait-on pas arriver à vaincre leur insouciance et à leur inspirer l'amour du travail, en donnant plus d'encouragements à l'agriculture et à l'industrie ?

ERREURS ET PRÉJUGÉS.

(Voy. les Tables des années précédentes.)

HISTOIRE.

« Les hommes, disait il y a vingt-deux siècles le plus » grand historien de la Grèce, Thucydide, les hommes re- » çoivent indifféremment les uns des autres, sans examen, » ce qu'ils entendent dire sur les événements passés, même » sur ceux de leur propre pays... Tant, pour la plupart, » dans leur indolence à rechercher la vérité, tant ils aiment » à adopter sans examen tout ce qui se présente à eux. »

Ces paroles, écrites à une époque où les études historiques commençaient à peine, ne trouveraient encore aujourd'hui qu'une application trop fréquente. Nous avons déjà signalé quelques unes de ces erreurs que l'on a grand' peine à détruire. Il reste à en signaler beaucoup d'autres. Quelques exemples choisis dans l'antiquité suffiront pour montrer combien des faits très accrédités ne doivent pourtant être accueillis qu'avec doute et réserve.

Les Horaces et les Curiaces. — Personne n'ignore le célèbre combat des Horaces et des Curiaces, qui eut lieu vers 667 avant Jésus-Christ, combat à la suite duquel Albe se soumit aux Romains. Si l'on s'en rapporte à tous les livres modernes d'histoire, ce fut à la famille des Horaces que Rome dut son triomphe ; à quiconque se permettrait d'en douter, on citerait immédiatement la tragédie de Corneille et le tableau de Louis David. Cependant les Romains eux-mêmes étaient dans l'incertitude à cet égard. En effet, voici ce que dit Tite-Live (liv. I, c. 24) : « Il y avait alors dans chacune des deux armées trois frères jumeaux, égaux en âge et en force. Il est assez constant qu'ils se nommaient Horaces et Curiaces ; aucun fait ancien n'est plus fameux ; toutefois, dans ce fait si célèbre, il reste un doute : *on ne sait auquel des deux peuples appartenaient soit les Horaces, soit les Curiaces.* Les auteurs sont partagés sur ce point ; j'en trouve néanmoins un plus grand nombre qui appellent les Horaces Romains, et mon esprit me porte à me ranger à leur avis. »

Il en est de même de beaucoup d'autres faits de l'antiquité enseignés dans nos écoles : où les anciens n'osaient décider, nous affirmons sans hésitation.

Combat des trois cents Spartiates aux Thermopyles. — Toutes les fois qu'il est question des troupes qui prirent part au glorieux combat des Thermopyles (480 av. J.-C.), on ne parle jamais que de trois cents Spartiates. Une étude un peu sérieuse de ce grand événement prouve cependant que l'armée commandée par Léonidas se composait, indépendamment des Spartiates, de 4 900 hommes suivant Hérodote, de 10 900 suivant Pausanias, et enfin de 7 100 suivant Diodore de Sicile ; ces troupes avaient été fournies tant par les Péloponésiens que par les autres nations de la Grèce. Le savant abbé Barthélemy s'est occupé de concilier ces différentes opinions, et il est arrivé à cette conclusion, que Léonidas avait avec lui environ 7 000 soldats. Il faut peut-être encore ajouter 2 100 à ce chiffre, car chaque Spartiate était presque toujours accompagné de sept Hilotes. (La suite ordinaire d'un chevalier au moyen-âge se composait d'un pareil nombre d'hommes.) On voit donc que l'armée de Léonidas était presque aussi nombreuse que l'armée athénienne qui battit les Perses à Marathon. Quand Léonidas apprit que la position qu'il occupait était tournée, il renvoya la plus grande partie de ses troupes, il ne garda que les Thespiens, les Thébains et les Spartiates, ce qui, sans compter les Hilotes, formait environ 1 400 hommes ; la plupart périrent dans les premières attaques, et il avait encore avec lui au moins cinq cents guerriers qui n'étaient point tous Lacédémoniens, lorsqu'à la fin il se décida à attaquer le camp des Perses. Il n'y a donc pas un seul moment de cette défense, d'ailleurs si admirable, où la tradition populaire soit d'accord avec les historiens.

Le Colosse de Rhodes. — Qui d'entre nous ne se rappelle avoir lu et dans les livres destinés à l'enfance et dans les plus graves historiens modernes, de pompeuses descriptions de cette gigantesque statue en bronze d'Apollon, connue sous le nom de Colosse de Rhodes? Cette merveille du monde, placée, dit on, à l'entrée du port, « était, suivant Rollin, d'une si énorme grandeur, que les navires passaient à pleines voiles entre ses jambes. » Mais, hélas ! ainsi que l'a dit le poëte :

Une erreur chaque année
S'en va de notre esprit d'elle-même étonnée.

Il s'est rencontré, il y a une centaine d'années, un savant académicien, le comte de Caylus, lequel, après de

longues et laborieuses recherches, a prouvé dans un curieux Mémoire, 1° que jamais ledit colosse n'avait été placé de la manière bizarre qui l'a mis en si grand honneur chez nous; 2° que c'était un érudit français du seizième siècle, le sieur Vigenère, qui s'était avisé le premier, on ne sait pourquoi, de lui donner cette position extraordinaire, et qu'il aurait été peut-être impossible de lui faire prendre ailleurs que dans un livre. Voici les arguments employés par Caylus. Un grand nombre d'écrivains de l'antiquité, et entre autres Pline et Strabon, ont parlé avec détails du Colosse de Rhodes, mais on ne trouve pas chez eux la plus petite allusion à l'écartement des jambes de la statue, ce qui pourtant aurait mérité une mention honorable de leur part. Ce silence de l'antiquité serait déjà par lui-même assez concluant; mais à ces preuves négatives on en ajoute d'autres positives. Philon de Byzance, célèbre mécanicien du deuxième siècle avant Jésus-Christ, a, dans un petit traité en grec sur les merveilles du monde, consacré exclusivement un chapitre à celle qui nous occupe. Il y explique d'une manière circonstanciée la manière dont elle fut construite, et il emploie plusieurs fois une expression remarquable. Il parle de *la base de marbre* du Colosse, dont les deux pieds se trouvaient ainsi réunis sur un même bloc et près l'un de l'autre. Un autre passage non moins important et qui a échappé à Caylus, se rencontre dans le *Livre mémorial* de Lucius Ampelius, écrivain latin du cinquième siècle. Il dit dans le chapitre des *Merveilles du monde* : « A Rhodes est la statue colossale du Soleil, » placée sur une colonne de marbre avec quadrige. »

En résumé, la plupart des auteurs de l'antiquité n'ont pas parlé de la position des jambes, et ceux qui en ont parlé les ont placées sur une même base. Est-il en outre nécessaire de faire observer que, si le colosse avait été placé à l'entrée du port dans la position que lui donne Vigenère, au lieu de tomber sur la terre ferme il eût été immanquablement renversé dans la mer, lors du tremblement de terre qui le rompit aux deux genoux?

MARINE.

(Voy. Vocabulaire de marine, Tables de 1840 et suiv.)

VAISSEAU FRANC. — VAISSEAU NORMAND.

Au neuvième siècle.

Pour se faire une idée exacte de la marine des Francs, il suffit de la comparer à celle des régences barbaresques au seizième siècle. Avides et belliqueux, les Francs lançaient à la mer leurs carabes, petites barques d'osier doublées à l'extérieur d'un cuir de bœuf, et sur ces frêles esquifs affrontaient intrépidement les parages les plus dangereux de l'Océan, soit pour pêcher le poisson de mer nécessaire à leur subsistance, ou le corail dont ils ornaient leurs armes et leurs vêtements, soit pour attaquer et capturer les navires chargés des trésors de l'industrie et du commerce des peuples civilisés. Leurs manœuvres étaient promptes; ils se servaient rarement de voiles; les rames qu'ils employaient dans la mer étaient beaucoup plus longues que celles dont ils faisaient usage dans les fleuves et dans les lagunes. Au lieu de ressembler pour la forme aux barques rondes et grossières des autres barbares, les barques des Francs étaient longues et étroites, et pouvaient voguer à l'avant et à l'arrière sans changer de bord. Comme dans leur opinion la fuite devant un ennemi plus nombreux n'était point une honte, ils se hâtaient en pareil le rencontre de regagner leurs côtes, et disparaissaient dans les marais. Cette tactique a fait croire longtemps qu'ils se cachaient sous les eaux avec leurs barques. La marine devint le goût dominant des Francs : leurs esquifs couvrirent bientôt les passages les plus fréquentés du Bosphore, de la mer Noire et de la Méditerranée. Aucun peuple ne se distingua plus qu'eux par l'audace et l'habileté des excursions maritimes. « Il n'y avait, dit Euménius dans le Panégyrique de Constantin César, nul lieu assuré contre la témérité de ces pirates, dès que leurs navires pouvaient y aborder. »

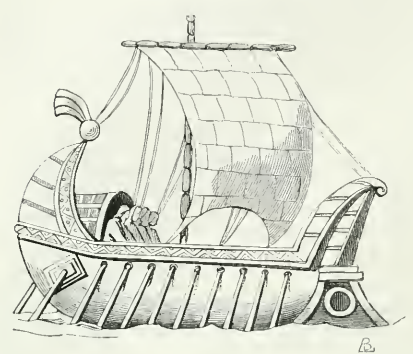
Le vaisseau franc que nous publions p. 192 montre le progrès que les constructions maritimes avaient fait au neuvième siècle. Nous l'avons emprunté au manuscrit de la grande Bible donnée, en 869, à Charles-le-Chauve, par les chanoines de Saint-Martin de Tours, et conservée à la Bibliothèque royale.

La nécessité de repousser les invasions des Barbares du Nord, et les guerres presque continuelles à soutenir contre les Maures qui s'étaient emparés de plusieurs îles de la Méditerranée, obligèrent Charlemagne à se créer une sorte de puissance maritime. Aussi pour la première fois peut-être, depuis la fondation de la monarchie, est-il question sous son règne de combats sur mer, suivis tantôt de victoires, et tantôt de défaites. Dans l'année 808, disent les écrivains contemporains, le connétable Buschard, commandant pour Charlemagne une flotte considérable, remporta de grands avantages sur les Sarrasins, près des îles de Corse et de Sardaigne. Il détruisit treize de leurs vaisseaux et leur tua beaucoup de monde. Deux ans après, la flotte française, qui s'était avancée jusque sur les côtes de la Dalmatie, fut battue par le général des Grecs. Mais les Francs éprouvèrent de la part des Danois un échec plus cruel encore : tandis que Charlemagne se préparait à porter la guerre dans les Etats de Godfried, leur roi, les Normands parurent avec deux cents vaisseaux sur les côtes de la Frise et ravagèrent toutes les îles de ces parages. Ces attaques firent sentir à l'empereur l'utilité de mettre tous les points de son empire en état de défense. Il entreprit lui-même la visite de ses ports de mer pour inspecter les vaisseaux qu'il faisait construire. Il avait rassemblé deux flottes, l'une à Boulogne, l'autre à Gand. Il donna ordre à son fils Louis d'en former une sur la Garonne et une autre sur le Rhône, et la France put se croire, du moins pour quelque temps, à l'abri des insultes des Barbares!

Toutefois, malgré cette prévoyance et ces préparatifs, les Normands partaient chaque année de la Scandinavie sur leurs petits vaisseaux. Ils venaient débarquer sur la côte où le vent, sinon leur caprice, les portait, et repartaient chargés du fruit de leurs pillages. En 820, ils se présentèrent à l'embouchure de la Seine pour la première fois, disant avec orgueil : « Nous venons de la patrie des hommes. » En 841, ils pénétrèrent par cette rivière dans l'intérieur du royaume; en 845, ils la remontèrent sous la conduite de Ragenaire. Ils y revinrent en 851, en 852, en 855, en 856, en 858, en 861, en 876, dévastant toutes les provinces riveraines pendant plus de soixante ans, et entrant à Paris aussi souvent pour ainsi dire qu'il leur en prenait fantaisie pour rançonner les abbayes de Saint-Germain ou de Saint-Denis. Dès que leurs barques sillonnaient les fleuves, dès que le cor d'ivoire retentissait sur les rives, le peuple éperdu se pressait dans les temples, où l'on n'entendait que ces mots : « Dieu protecteur, sauvez-nous de la fureur des Normands! » Mais ces pirates forcenés poursuivaient leurs victimes jusqu'aux pieds des autels, massacraient les prêtres, les enfants, les femmes, les vieillards; puis, dégoûtants de carnage et chargés de butin, ils remontaient sur leurs navires pour revenir bientôt la flamme et le fer à la main. Le 14 mai 841, ils prirent et pillèrent Rouen, et mirent à contribution les couvents de Jumièges et de Saint-Vandrille. En 843, ils remontèrent la Loire, prirent Nantes et en massacrèrent presque tous les habitants qui s'étaient réfugiés dans les églises. La même année, ils prirent encore Bordeaux et Saintes. En 844, les uns descendirent en Bretagne, d'autres s'avancèrent jusqu'aux portes de Toulouse.

Les navires des Normands étaient dirigés par un double

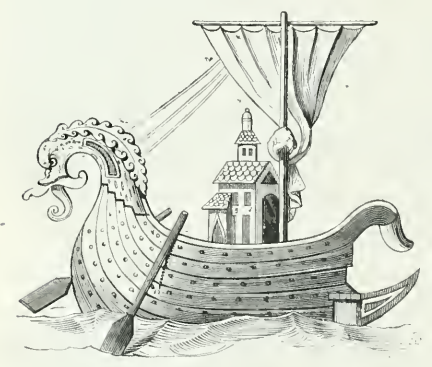
moteur, l'action alternative ou simultanée des rames et des voiles, selon la force et l'aire du vent. Leurs armes spéciales consistaient en rostrum formé par une poutre à triple pointe, ou même par trois poutres quelquefois, dans l'un et l'autre



(Vaisseau franc, d'après un manuscrit de la Bibliothèque royale.)

cas, garnies de fer ou d'airain, destiné à défoncer par son choc le bordage de la barque ennemie; en gaffes et en grapins dont on se servait pour saisir le bâtiment que l'on combattait quand on voulait finir l engagement par un abordage. L'avant et l'arrière de ces navires étaient couronnés d'une espèce de dunette nommée château, et d'où les soldats, abrités par des bastingages, faisaient pleuvoir sur le pont ennemi une grêle de pierres et de flèches. Ces espèces de tours étaient construites de manière à pouvoir être démontées ou jetées à la mer en cas de tempête ou de fuite.

Tout en continuant leurs ravages, les Normands, durant leurs longs séjours en France, avaient commencé à apprendre la langue du pays; quelques uns s'étaient convertis au christianisme; quelques autres, ou par jalousie, ou à prix d'argent, avaient pris les armes contre leurs compatriotes. Ils étaient plus nombreux que jamais, et cependant ils semblaient inspirer moins de terreur. Dans l'automne de 885, ils voulurent entrer de nouveau dans Paris: ils débarquèrent,



(Vaisseau normand, d'après un manuscrit de la Bibliothèque royale.)

le 20 novembre, sur la rive droite, avec 700 nefs portant ensemble 40 000 hommes. Mais les bourgeois eurent le courage de se défendre pendant une année entière, dirigés dans leur résistance par l'évêque de Paris, l'abbé de Saint-Germain-l'Auxerrois, et Eudes, comte de Paris.

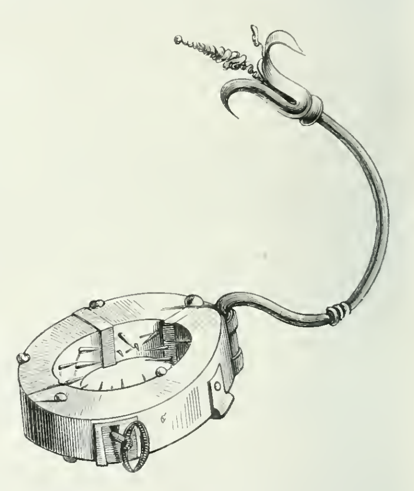
L'histoire des invasions des Normands en France peut se diviser en trois périodes principales: celle des incursions proprement dites; celle des stations (celles-ci étaient généralement dans les îles à l'embouchure de la Seine et de la Loire), et celle des établissements fixes. Les Normands finirent par adopter le christianisme, et s'établirent sur plusieurs points de la France, particulièrement dans le pays appelé de leur nom Normandie.

L'ARSENAL DE LUCERNE.

Au nombre des sept cents soldats suisses qui remportèrent, en 1386, la célèbre victoire de Sempach, on comptait quatre cents hommes de Lucerne, deux cents des Waldstætten, et cent de cinq autres cantons.

Le général des Lucernois était l'avoyer Gundoldingen. Il mourut glorieusement sur le champ de bataille, ainsi que le chef ennemi, Léopold-le-Preux, duc d'Autriche.

En pillant les bagages de l'armée autrichienne, on y trouva des colliers en fer que Léopold, dans sa présomptueuse confiance, avait destinés aux prisonniers qu'il ne fit point.



(Le Collier de Gundoldingen, à l'arsenal de Lucerne.)

On conserve ces colliers dans l'arsenal de Lucerne. Ils sont intérieurement armés de pointes, et du dehors s'élève une tige qui servait de poignée et sans doute d'anneau. L'un de ces colliers, véritables instruments de torture, est plus orné que les autres; l'extrémité de sa tige s'épanouit gracieusement en forme de fleur. On assure que Léopold voulait en faire honneur à Gundoldingen.

Les Lucernois ont déposé dans leur arsenal d'autres témoignages de leur victoire, entre autres la bannière de la ville tachée du sang de son général, la bannière jaune de l'Autriche, la cotte de mailles de Léopold, les éperons des nobles qui combattaient sous ses ordres, un nombre considérable de lances autrichiennes suspendues au plancher ou disposées en faisceaux.

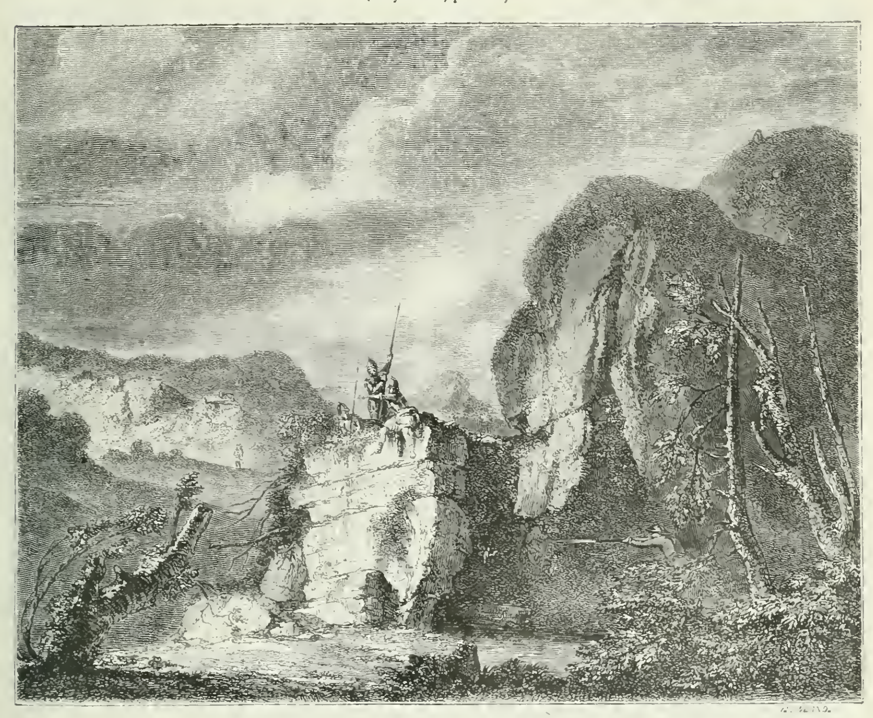
Sur les vitraux peints de l'arsenal, qui datent de la plus belle époque de l'art, sont figurées les armes des cantons.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

SALVATOR ROSA.

(Voy. 1835, p. 123.)



(Musée du Louvre. — Un Paysage, par Salvator Rosa.)

Quand Salvator Rosa, destiné par ses parents à l'état ecclésiastique, mais emporté vers l'art, eut donné assez de preuves de sa vocation pour être en droit de la suivre, il entreprit le voyage que les artistes italiens faisaient tous à cette époque, le *giro*, la tournée, le tour d'Italie; il avait alors environ dix-huit ans. Une turbulence d'esprit naturelle, une tristesse passionnée qu'expliquait en partie la misère, le jetèrent tout d'abord à travers les solitudes sauvages de la Pouille, de la Calabre et des Abruzzes. Les hardis et sombres paysages qui sont demeurés ses titres les plus durables à la célébrité ont été peints ou de souvenir, ou d'après les esquisses qu'il fit pendant ces excursions au milieu de contrées désertes, sur un sol bouleversé par les feux souterrains, couvert de rochers écroulés et de forêts de sapins qui servaient de refuge à des bandes de soldats chassés des villes par les dissensions politiques, ou de malfaiteurs échappés des prisons de Naples.

Faut-il croire, comme on l'a écrit d'après une vague tradition, que Salvator fut pris par une troupe de brigands, et même qu'il demeura volontairement associé pendant quelque temps à leur vie aventureuse? Aucun document n'autorise à donner ce fait pour certain. On s'est plu à représenter cette période de la jeunesse de Salvator sous un aspect excessivement romanesque : on paraît l'avoir composée en consultant surtout ses tableaux comme s'ils eussent été des mémoires auto-biographiques. Avec cette méthode on peut avoir rencontré la vérité; mais il est sage de ne rien affirmer sur des autorités si contestables. La tendance à conclure du caractère que l'on trouve dans les œuvres d'art au caractère propre de leurs auteurs est naturelle; mais on sait combien elle induit souvent en erreur. L'imagination est plus vaste que la vie : le poëte et le peintre ne sont pas toujours libres de soumettre les créations de leur esprit à la mesure exacte de leurs actions, et ils peuvent différer dans cette double existence, sans qu'il y ait lieu d'en être fortement surpris; seulement, dans l'une comme dans l'autre, ils ne doivent jamais oublier qu'ils sont moralement responsables. Les rêves de l'esprit, dès qu'ils prennent un corps et se rendent visibles, sont aussi des actions bonnes ou mauvaises, dignes d'approbation ou de blâme.

Du reste, que cet épisode mérite ou non la confiance, il est hors de doute que Salvator Rosa, cruellement tourmenté de la pauvreté à différentes époques de sa vie, recherchait avec enthousiasme les spectacles les plus désolés de la nature. Bien différent de cet autre paysagiste, le bon et paisible Gesner, dont nous racontions dernièrement la vie, il choisissait pour but ordinaire de ses promenades les collines les plus escarpées, les rives les plus arides. Il écrivait en 1662 à son ami le docteur Batista Ricciardi, au retour d'un voyage à Lorette : « J'ai été pendant quinze jours dans un mouvement continuel, et mon voyage a été sans comparaison beaucoup plus curieux et plus pittoresque que celui de Florence ici : c'est un mélange extraordinaire de grandeur sauvage et de scènes domestiques, de plaines et de précipices, tel qu'on ne peut rien souhaiter de mieux pour le plaisir des yeux. Je puis vous jurer que l'aspect d'une de ces montagnes est plus beau que tout ce

que j'ai vu sous le ciel de la Toscane. Votre Vercuola, à laquelle je trouvais quelque chose d'horrible, n'est plus à mes yeux qu'un jardin en comparaison d'une de ces alpes solitaires. O Dieu! la fortune sait combien de fois j'y ai soupiré, combien de cris d'admiration j'ai jetés à l'aspect de quelques uns de ces ermitages solitaires que l'on découvre au détour des sentiers et qui ont excité mes désirs! Je suis allé par Ancone et Serolo, et à mon retour j'ai passé à Assises, tous sites extrêmement intéressants pour la peinture. J'ai vu à Terni, qui est écarté du grand chemin de quatre milles, la fameuse cascade du Velino, sur la rivière de Rieti. Cette vue est capable de satisfaire l'imagination la plus avide par son horrible beauté. Qu'on se représente une rivière qui se précipite d'une montagne d'un mille et demi de hauteur, et qui lance son écume à une élévation presque égale! » Dans ce passage, Salvator exagère. Si la pensée lui était venue de remonter pendant quelques journées vers le nord, il se serait trouvé au milieu de paysages qui l'auraient bien autrement ému. Mais les artistes n'avaient pas encore découvert la Suisse.

Après tout, Salvator n'était pas un homme naturellement mélancolique. Lorsque la fortune lui souriait, il portait dans la joie la même fougue que dans la douleur. Il rassemblait en lui des contrastes étranges : nous aurons occasion ailleurs d'en montrer les effets. S'il a toujours mieux réussi, comme peintre, dans le genre énergique et sombre, c'est que ce genre était le plus en harmonie avec les vives impressions de sa jeunesse, et il y a excellé même au temps de la prospérité et des plaisirs. Ne voit-on pas ainsi de grands génies, vaincus, humiliés par les passions dans la pratique difficile de la vie, peindre cependant avec un sentiment profond le charme aimable des plus douces vertus? c'est qu'ils se souviennent; la pureté première de leur jeunesse est la source regrettable qui les inspire.

INDUSTRIE CHINOISE.

LA CIRE D'ARBRE ET LES INSECTES QUI LA PRODUISENT (1).

Jusqu'au treizième siècle de notre ère, on ne s'est servi en Chine pour faire les bougies que de la cire blanche produite par les abeilles. Mais sous la dynastie des Youen ou empereurs mongols, on a commencé à faire usage d'une autre cire entièrement inconnue aux Européens, et qui est produite par de petits insectes appelés *la-tchong*. Aujourd'hui cette cire est d'un usage général. On en récolte dans les provinces du Ssé-tchouen, du Hou-Kouang, du Yun nan et du Fo-kien, ainsi que dans les districts situés au sud-est des monts Meïling.

Les insectes à cire sont d'abord gros comme des lentes. Après l'époque appelée *mang-tchong* (après le 5 juin), ils grimpent aux branches de l'arbre, se nourrissent de son suc et laissent échapper une sorte de salive. Cette liqueur s'attache aux branches, et se change en une graisse blanche qui se condense et forme la cire d'arbre. Elle a l'apparence du givre. Après l'époque appelée *tchou-chou* (après le 23 août), on l'enlève en la raclant, et on l'appelle alors *la-tcha*, c'est-à-dire sédiment de cire.

Après l'époque appelée *pe-lou* (après le 7 septembre), cette cire se trouve agglutinée si fortement à l'arbre qu'il serait fort difficile de l'enlever. Il ne faut pas la recueillir entièrement. Si on en laisse une certaine quantité, l'année suivante, dans le quatrième mois, on en voit sortir de nouveaux insectes à cire.

Lorsqu'on a recueilli la cire, on la fait d'abord sécher au soleil. Puis on couvre avec une toile l'ouverture d'un vase de terre, et l'on dépose la cire sur cette toile. Ensuite on place ce vase dans un chaudron de métal rempli d'eau bouillante. Bientôt la cire se fond et tombe dans le vase de terre. Elle se condense, se durcit, et offre une parfaite blancheur. Dès ce moment, elle est propre à faire des bougies. Quant aux parties les plus grossières, on les met dans un sac de soie que l'on jette dans l'huile bouillante. La cire pure se fond entièrement et se combine avec l'huile. On peut l'employer immédiatement à fabriquer des bougies.

Quand les insectes viennent de naître, ils sont de couleur blanche. Lorsqu'ils ont produit de la cire et qu'ils ont atteint leur vieillesse, leur couleur est rouge et noire. Ils se rapprochent entre eux et s'attachent par paquets aux branches des arbres. Dans le commencement, ils sont gros comme des grains de millet et de riz; dès que le printemps est venu, ils croissent peu à peu. Ils sont de couleur violette et rouge. Ils se tiennent par grappes et enveloppent les branches; on dirait que ce sont les fruits de l'arbre.

Lorsque cet insecte est sur le point de pondre, il se forme une coque qui ressemble aux loges des mantes qu'on voit sur les mûriers. L'intérieur est rempli d'œufs blancs qui ressemblent à de petites lentes. On les trouve réunis par paquets qui en renferment plusieurs centaines. A l'époque appelée *li-hia* (le 6 de mai), on recueille ces œufs, on les enveloppe dans des feuilles de gingembre, et on les suspend à différentes distances aux branches de l'arbre à cire.

Après l'époque appelée *mang-tchong* (après le 5 de juin), les œufs éclosent et les enveloppes s'ouvrent. Les insectes à cire sortent en rampant et se cachent d'abord sous les feuilles; ensuite ils grimpent aux branches, s'y installent et travaillent à la cire. Il faut nettoyer avec soin la terre qui se trouve au-dessous de l'arbre, et empêcher que les fourmis ne mangent les œufs des insectes à cire.

Suivant Siu-kouang-ki, les bougies faites avec la cire pure d'insectes à cire sont dix fois plus avantageuses que les bougies ordinaires.

Si on y mêle un centième d'huile, elles ne coulent pas. C'est pourquoi cette espèce de bougie est préférée à celle que l'on fait avec la cire d'abeille. Les arbres à cire se cultivent en grand nombre sans nuire aucunement à l'agriculture.

Lorsqu'on a élevé pendant trois ans sur un arbre des insectes à cire, il convient de le laisser reposer pendant trois ans.

On élève les insectes à cire sur trois sortes d'arbres, le *niu-tching* (*Rhus succedaneum*, suivant M. Adolphe Brongniart), le *tong-tsing* (*Ligustrum glabrum*, suivant A. Rémusat), et le *chouï-kin* ou *kin* des lieux humides, qui paraît être de la même famille que le *mou-kin* ou *kin* arborescent (*Hibiscus syriacus*, A. Rémusat).

Le *niu-tching* (littéralement vierge-pur), brave le froid le plus rigoureux et reste toujours vert; il a des feuilles épaisses, molles et allongées. Leur surface est verte, et l'envers est d'une teinte pâle. Elles sont longues d'environ 134 millimètres et sont extrêmement touffues. Dans le cinquième mois (juin), cet arbre donne une grande quantité de petites fleurs bleues et blanches. Dans le neuvième mois (octobre), les fruits sont formés. Ils ressemblent aux petits fruits appelés *nieou-li-tse*. Ils sont disposés en grappes tellement nombreuses que l'arbre en est rempli. Avant d'être mûrs, ils sont verts; à leur maturité, ils sont de couleur violette. L'écorce de l'arbre est blanche et onctueuse.

Le *tong-tsing* (*Ligustrum glabrum*) s'appelle encore *chouï-tong-sting* (eau-hiver-vert). Son tronc devient tellement gros, qu'il faut quelquefois deux personnes pour l'embrasser. Il s'élève jusqu'à environ 3m,16. Les fibres de son bois sont blanches et déliées. Il est dur, lourd et susceptible d'un beau poli. Ses feuilles ressemblent à celles de l'arbre *tchun* (frêne), mais elles sont aussi plus petites; elles sont minces, étroites, arrondies à leur extrémité, brillantes, et propres à teindre en rouge. On cuit dans l'eau les jeunes

(1) Extraits des auteurs chinois, par M. Stanislas Julien, professeur au collége de France, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

pousses de cet arbre, on les fait tremper ensuite pour enlever leur amertume, on les lave avec soin et on les assaisonne pour les manger.

Cet arbre fleurit dans le cinquième mois (juin); ses fleurs sont blanches, et ses graines ont la grosseur des *tcou* (*dolichos*). Leur couleur est rouge.

Dans le pays de Pa et de Chou (qui dépendent de la province du Ssé tchouen), on ne sème les graines du *tong-tsing* qu'après les avoir fait tremper dans l'eau de riz pendant une dizaine de jours, et en avoir ôté la capsule (le péricarpe). Après une première éducation, on coupe l'arbre près du collet, et l'on y applique de nouveau les insectes lorsqu'il a poussé des jets vigoureux.

Les feuilles de l'arbre *choui-kin* ressemblent à celles du *niu-tching*, mais leurs côtés sont dentés en scie; elles naissent cinq par cinq. Cet arbre ne donne pas de fleurs.

Dans le pays de Chou, qui dépend de la province du Ssé-Tchouen, il y a un autre arbre sur lequel on place les insectes à cire, et qu'on appelle *tcha-la*. Dès qu'il a un an, on peut y placer les insectes à cire. Au bout de trois ou quatre ans, son tronc est gros, dit un auteur chinois, comme une tasse à mettre du vin; mais bientôt il dépérit, et l'on ne peut ainsi en obtenir de la cire que pendant fort peu de temps. Cet arbre pousse rapidement même lorsqu'on y a appliqué des insectes à cire; mais il a de la peine à devenir un gros arbre. Dans le pays de Chou, on élève peu d'insectes à cire sur l'arbre *niu-tching* (*Rhus succedaneum*). Le plus grand nombre vit sur l'arbre *tcha-la*.

Lorsqu'un arbre a nourri les insectes à cire pendant une année, on le laisse reposer l'année suivante. Pour recueillir la cire, il est nécessaire de couper toutes les branches de l'arbre. On n'y doit point laisser de vieux rameaux, c'est-à-dire ceux qui ont nourri les insectes à cire.

HISTOIRE DU COSTUME EN FRANCE.

(Voy. p. 59, 123.)

FIN DU DOUZIÈME SIÈCLE.

Costumes ecclésiastiques. — Au douzième siècle, les vêtements du clergé étaient restés à peu près ce qu'ils étaient pendant les siècles précédents. Dès le neuvième, l'usage de la tonsure, ou couronne formée par la suppression de tous les cheveux du sommet de la tête, était universel pour les clercs et les ecclésiastiques, quoique, de l'avis des canonistes, il ne fût pas d'institution primitive, et qu'il ne remontât guère plus haut que le septième siècle. Ce n'est, en effet, que dans le quatrième concile de Tolède, assemblé vers le milieu de ce siècle, qu'il fut ordonné à tous les clercs de porter une couronne. Les constitutions ecclésiastiques s'étaient bornées précédemment à recommander aux prêtres de porter les cheveux courts.

Ces constitutions ne permettaient pas aux prêtres de célébrer les saints mystères avec la chaussure qu'ils portaient hors de l'exercice de leurs fonctions, et les Capitulaires de Charlemagne contiennent des injonctions adressées aux prêtres de ne célébrer la messe qu'avec une chaussure particulière.

L'aube n'offrait rien de particulier que sa longueur et sa simplicité. Cette tunique de dessous, tissue de laine blanche ou de lin, et dépourvue de tout ornement, était le vêtement habituel des prêtres hors des fonctions de leur ministère. Longue jusqu'à terre, l'aube devait être retenue par une ceinture de lin entrelacé et tordu. Cependant au douzième siècle, on avait fendu sur les côtés l'aube qu'on portait quelquefois de couleur, et la tunique de dessous se terminait par un petit collet. Les évêques avaient une aube très riche, une tunique violette et une chape de pourpre.

La dalmatique, portée par dessus l'aube et sous la chasuble, était alors un vêtement sacerdotal commun à tous les prêtres dans l'exercice de leur ministère sacré, et non réservé, comme aujourd'hui, à l'évêque seul, lorsqu'il officie pontificalement. La dalmatique, qui a la forme d'une croix et est ouverte sur le côté, était anciennement blanche et ornée de deux raies rouges devant et derrière. Celle des évêques ne différait de celle des diacres que par des manches plus larges. Les bandes ou parements placés aux deux côtés ont toujours été l'ornement particulier de cette espèce de vêtement: on les appelait *plagulæ*, et les critiques ecclésiastiques pensent qu'elles rappellent les laticlaves et les angusticlaves des anciens. Indépendamment de ces deux bandes, d'une riche bordure au bord inférieur et au collet, et de franges à l'ouverture des manches, la dalmatique était souvent encore décorée de petites houpes disposées symétriquement par étages.

La chasuble, vêtement d'abord commun aux laïques et aux clercs, était, dans l'usage habituel, une espèce de manteau en forme d'entonnoir ou de cloche, qui n'avait d'autre ouverture qu'un trou au sommet pour y passer la tête, et qu'on relevait sur les deux bras, lorsqu'on voulait agir. C'est cette forme singulière qu'exprime son nom, qu'on dérive de *casula*, petite maison, parce qu'en effet elle couvrait l'homme comme un toit. Le clergé ayant adopté ce vêtement pour l'autel, on en fit bientôt en étoffes précieuses: on le surchargea d'ornements et de broderies; mais ce luxe même ne tarda pas à en altérer la forme primitive. La difficulté qu'on éprouvait à replier sur les bras cette étoffe alourdie, fit prendre le parti de l'échancrer sur les côtés jusqu'aux poignets, ensuite jusqu'aux coudes, enfin jusqu'au haut des bras; et c'est sous cette forme méconnaissable qu'elle est arrivée jusqu'à nous, au grand regret, non seulement des antiquaires, mais même des prêtres instruits, qui comprennent parfaitement combien ce vêtement aux plis larges et magnifiques devait ajouter de majesté aux divers mouvements de l'officiant. La bande qui partage en deux le devant de la chasuble s'appelait parement.

L'étole, qui caractérise l'office des diacres, a toujours fait également partie du costume du prêtre et de celui de l'évêque. Les diacres portaient originairement l'étole pendante par devant, comme les évêques et les prêtres, et non de gauche à droite, en manière d'écharpe, comme ils la portent maintenant, afin d'avoir le côté droit libre pour le service.

Le manipule, qui, d'après les usages ecclésiastiques, repose toujours sur le bras gauche, était, dans l'origine, une espèce de mouchoir que le prêtre portait pour s'essuyer.

La coiffure à côtes de melon a été remarquée assez fréquemment sur des statues du douzième siècle. Montfaucon est porté à la considérer comme une couronne; mais il est bien certain que ce n'est qu'une mître de forme ancienne, et que cet ornement servait à désigner des évêques.

Le luxe distingua les couvents de la noblesse, et certaines religieuses avaient la tunique de pourpre bordée de petit gris, la chape violette et les bottines à pierreries.

Costumes de dames nobles et de princesses. — Agnès de Baudement, épouse de Robert de France, comte de Dreux, est représentée, sur le sceau d'un acte de l'an 1158, avec coiffure volumineuse et haute flottant sur ses épaules, et vêtue d'une robe dont les manches étroites et fermées jusqu'aux poignets s'ouvrent et descendent de là jusqu'à terre. Sur la statue sépulcrale de cette princesse, les manches, au contraire, se terminent aux poignets: elle porte une escarcelle pendue à sa ceinture et un bijou à son cou: son manteau, dont la coiffure semble faire partie, descend jusqu'à terre; sa couronne, comme celle des duchesses, comtesses, etc., de ces temps, est d'une forme singulière, et ressemble à une couronne murale des Romains.

Sur une statue élevée à Pontigny en l'honneur d'Alix, fille de Thibaud IV, comte de Champagne, troisième femme

de Louis VII, qu'elle épousa en 1160, et mère du roi Philippe dit Auguste, cette reine porte sous son manteau une robe fermée par devant, quoique garnie d'une rangée de



(Douzième siècle. — Évêque et Seigneurs. — D'après Herbé.)

boutons ; une guimpe, qui couvre le bas de son visage et le cou, laisse cependant le haut de sa poitrine découvert ; son



(Noble, Dames nobles et Bourgeois. — D'après Milliez.)

petit chaperon, d'une riche étoffe, bordé de perles, ne laisse voir qu'une partie du toupet : les rayons tronqués de sa couronne se terminent par des perles.

Les femmes se paraient aussi à cette époque de la gauzape, sorte de robe sans manche, que les hommes nommèrent cotte d'armes et que l'on commença à orner d'armoiries sous Philippe II. Les robes des dames reprirent, sous le règne de ce prince, de la grâce et de l'élégance. Pour contraster avec la roture, on les fit traînantes, et on les orna d'hermine ; mais au lieu de bigarrures, les mouches devinrent l'ornement distinctif de la haute noblesse.

Costumes militaires. — Une statue placée à une des portes du portique méridional de Chartres, représente un chevalier du douzième siècle, avec son équipement complet (sauf le casque), c'est-à-dire l'armure maillée, avec chaperon, chausses, gantelets. Il est revêtu par dessus d'une longue cotte d'armes ; vêtement dont l'emploi paraît avoir été nécessité par le besoin de mettre à l'abri de la pluie l'armure de maille, si perméable de sa nature. (Cette cotte



(Guerriers. — D'après Montfaucon.)

était ordinairement très longue, en drap d'or ou d'argent et doublée de fourrures précieuses.) Ce chevalier est chaussé d'éperons aigus, porte sa large épée soutenue par un ceinturon, et tient d'une main sa lance garnie de son gonfanon ; son autre main s'appuie sur son bouclier, beaucoup plus court que ceux du siècle précédent, et participant déjà de cette forme à laquelle les antiquaires appliquent le nom d'*écu*.

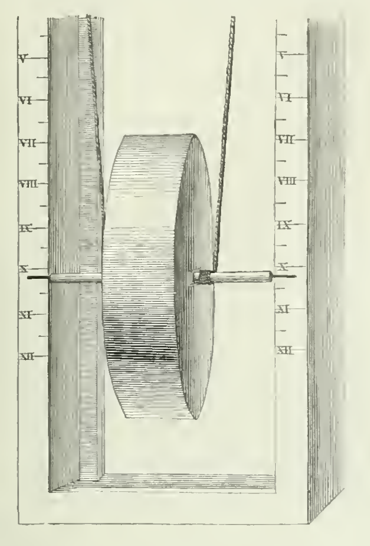
DE DIVERSES ESPÈCES DE CLEPSYDRES.

(Suite. — Voy. 1843, p. 245.)

Nous avons déjà eu occasion de parler de l'emploi fait, dès la plus haute antiquité, d'instruments mus par l'eau pour la mesure du temps, et nous avons donné la figure de la clepsydre de Ctésibius décrite par Vitruve. Nous reviendrons sur ce que les anciens nous ont laissé dans ce genre ; mais il nous suffira aujourd'hui de donner, d'après Mon-

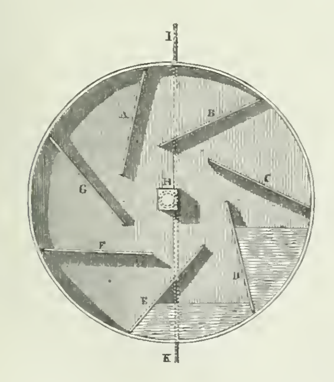
tucla, la description d'une horloge mue par l'eau et dont le mécanisme est aussi simple qu'ingénieux.

Cette horloge consiste, à l'extérieur (fig. 1), en une espèce de tambour ou barillet de 12 à 15 centimètres de diamètre, suspendu, par un essieu qui le traverse diamétralement, à



(Fig. 1.)

deux cordons fins, qui se déroulent et s'allongent, ou s'enroulent et s'accourcissent, suivant le sens dans lequel a lieu la rotation du barillet. Ce sont les deux pointes dont les extrémités de l'essieu sont armées qui marquent les heures sur les montants verticaux placés latéralement.



(Fig. 2.)

La fig. 2, qui représente la coupe du tambour suivant un plan perpendiculaire à son axe, fera comprendre le mécanisme intérieur. On voit un certain nombre de cloisons, sept par exemple, A, B, C, D, E, F, G, fixées exactement aux deux bases du barillet ainsi qu'à la bande circulaire qui en fait le tour. Ces cloisons sont excentriques; et, suffisamment prolongées, elles seraient toutes tangentes à une circonférence de 4 centimètres environ de diamètre, ayant son centre sur l'axe du barillet. Il est la coupe de l'essieu dans l'intérieur. Enfin toutes les cloisons sont percées, le plus près possible de la circonférence du tambour, d'un petit trou rond de même grandeur et placé de la même manière dans chacune d'elles.

Supposons maintenant qu'on ait mis dans le tambour une certaine quantité d'eau, environ 250 grammes; qu'elle se soit déjà distribuée comme le représente notre figure; et que la ligne IK représente la direction du double cordon de suspension vu de côté. Il est facile de comprendre que la machine s'est mise en équilibre sous l'influence de deux forces: l'une, due au poids du barillet et des cloisons, passe par le centre de l'essieu, et tendrait à faire tourner dans le sens AGF...; l'autre, due au poids de l'eau accumulée entre deux cloisons contiguës, agit dans le sens contraire. En définitive, le mouvement a cessé, l'équilibre s'est établi, lorsque le centre de gravité de l'appareil entier et de l'eau qu'il renferme a passé par le cordon de suspension IK.

Les choses resteraient dans cet état sans les trous dont sont percées les deux cloisons D et E. Bientôt l'eau qui s'échappe par ces trous déplace le centre de gravité, le fait passer à gauche des cloisons, et, l'équilibre étant rompu, le tambour tourne dans le sens AGF... Comme la cause du mouvement agit incessamment, le mouvement lui-même s'opèrera d'une manière continue, autant du moins que le permettent les frottements et les résistances de différents genres.

Pour obtenir une division exacte du temps au moyen de cette horloge, il faut faire une marque sur la surface extérieure du tambour, au point le plus haut, lorsque les cordons sont enroulés et le tambour remonté jusqu'au sommet des supports; puis, à l'aide d'une bonne montre, marquer les points où les aiguilles indicatrices arrêtent chaque heure depuis l'origine du mouvement.

A l'aide d'un petit appendice représenté dans la fig. 3, il est d'ailleurs facile de régler la machine, d'accélérer ou de retarder son mouvement. Il suffit d'attacher à l'essieu un contrepoids qui tende à le faire tourner en sens contraire du sens de la rotation due à la pesanteur de l'eau. Quelques grains de plomb de plus ou de moins dans le petit seau qui sert de contrepoids permettront de régler la machine à volonté.



(Fig. 3.)

A l'aide de cet artifice, il sera possible de faire en sorte qu'une révolution entière du tambour s'opère en un nombre exact d'heures. En partageant en parties égales, en quatre, par exemple, chacun des intervalles qui, sur les montants, correspondent à une heure, on aura une horloge hydraulique d'une précision bien suffisante pour les usages ordinaires.

Il faut bien, cependant, se garder de croire que le mouvement de rotation autour de l'axe soit uniforme pendant une révolution. La vitesse d'écoulement de l'eau varie avec sa hauteur derrière les cloisons, et par conséquent, lors même que l'horloge serait fidèle pour l'indication des heures entières, elle ne le sera jamais qu'imparfaitement pour l'indication des quarts et des demies; à moins que le nombre des cloisons ne soit de 4, de 8, de 16... fois celui des heures: alors les inexactitudes n'auront plus lieu qu'entre des intervalles de 15, de 7 ½, de 3 ¾... minutes.

Pour rendre la machine plus parfaite, il y a quelques précautions utiles à prendre. Ainsi, d'abord, on n'emploiera que de l'eau distillée; pour le barillet et ses cloisons, on choisira un métal difficilement oxydable, du cuivre bien étamé par exemple; l'ouverture pour l'introduction de l'eau et les orifices par lesquels l'essieu sort du tambour devront être hermétiquement bouchés; les cordons de sus-

pension seront aussi flexibles et aussi inextensibles que faire se pourra.

On ne connaît pas l'inventeur de ce genre d'horloges. Il paraît que les premières qui furent apportées à Paris vers la fin du dix-septième siècle venaient de Bourgogne. Mais, dès 1663, le P. Martinelli en avait traité fort au long dans un ouvrage italien intitulé *Horologi elementari*, imprimé à Venise, et devenu fort rare. Ozanam raconte que le P. Timothée, barnabite, qui excellait dans les mécaniques, avait donné à cette horloge d'eau toute la perfection dont elle était susceptible. Ce religieux en avait fait une d'environ 1m,60 de hauteur, qui ne se montait qu'une fois par mois. Outre les heures marquées sur le haut de la boîte, on y voyait indiqués, sur un cadran régulier, le quantième du mois, les fêtes de l'année, le lieu du soleil dans le Zodiaque, son lever et son coucher, la longueur du jour et de la nuit, etc.

LE CHIRURGIEN DE SAINT-MARTIN.

ANECDOTE.

Il existe, près de la Guadeloupe, une petite île nommée Saint-Martin, où les Hollandais et les Français s'établirent, en même temps, vers 1648. Les premiers occupaient la partie méridionale, moins montueuse, mais plus stérile; les seconds la partie septentrionale, pleine d'étroites vallées et de plateaux étagés, où réussissent toutes les plantations.

Par suite de ce partage, nos colons s'occupèrent de la culture des terres, tandis que leurs voisins se livrèrent exclusivement à la fabrication des chaussures. Hommes, femmes, enfants, blancs, nègres et quarterons, tous, dans le quartier hollandais, coupaient le cuir, ou le battaient, ou le cousaient. Aussi parlait-on des souliers de Saint-Martin, comme du lard de La Rochelle, de la poudre de Cherbourg, du bœuf salé d'Irlande, des eaux-de-vie de Nantes et de Cognac. Saint-Martin chaussait tous les pieds susceptibles de chaussures, depuis le dixième degré de latitude jusqu'au trentième.

Quant au quartier français, il cultivait le manioc, le tabac, le coton, le café, qu'il échangeait contre les produits d'Europe.

Des deux côtés, du reste, on vivait en bons voisins. On se visitait dans la joie, on se secourait dans la nécessité. L'un partageait son tabac et sa gaieté, l'autre sa bière et ses bons conseils. On n'avait rien à s'envier, partant rien à se reprocher. Les guerres qui avaient bouleversé l'Europe et désolé nos colonies n'avaient, elles-mêmes, rien changé à cet état de choses. Sûrs que le mal qu'ils se feraient les uns aux autres ne pourrait devenir un bien pour leurs mères-patries, les Hollandais et les Français avaient continué à vivre fraternellement sous leurs pavillons respectifs. Les deux races restaient distinctes, mais amies.

Grâce à ce bon accord, la population ne tarda pas à s'accroître, l'abondance à s'étendre. Les cordonniers eurent des barques pour aller vendre leurs chaussures dans les îles voisines, les planteurs achetèrent des mulets pour transporter leur tabac et leur café à la baie d'embarquement. On substitua la vaisselle aux calebasses, le vin de Bordeaux à l'*ouïcou*. Des Hollandaises étaient allées au prêche en robes de Florence, les Françaises voulurent aller à la messe en robes de gros de Tours! Ce fut la fin du bon voisinage. Tant qu'on avait été faible et pauvre, on s'était prêté secours; fort et riche, on commença à se jalouser. Chaque petite vanité se grossit comme la Grenouille de la fable, pour devenir orgueil national. Jusqu'alors on n'avait été que planteurs et cordonniers, on devint Français et Hollandais!

Tout marchait encore pourtant. Les limites des quartiers étaient bien établies, les industries différentes; les deux peuplicules pouvaient se bouder sans danger pour la paix. Mais l'arrivée d'un officier envoyé par le gouvernement de la Guadeloupe changea tout-à-coup cette situation.

Il venait annoncer la déclaration de guerre entre les deux couronnes!

A cette nouvelle, Hollandais et Français s'assemblent: les plus notables habitants forment un conseil. Le premier cri de tous, est un cri d'affliction. La guerre! Pourquoi la guerre?

— C'est l'ambition de la France qui en est cause, observe un colon méridional.

— C'est la mauvaise foi de la Hollande, répond un colon du nord.

— La France voudrait dominer l'Europe.

— La Hollande voudrait dominer les mers.

— Mais on la murera derrière ses frontières.

— On la noyera dans ses marais.

— A bas la France!

— A bas la Hollande!

Les plus sages voulurent en vain s'entremettre; l'élan était donné; toutes les petites animosités contenues, tous les intérêts froissés s'insurgèrent. On avait commencé par demander pourquoi la guerre; on finit par demander pourquoi la paix. N'était-il pas honteux, en effet, pour les colons de Saint-Martin, de demeurer en repos alors qu'on se battait partout! N'avaient-ils pas les mêmes droits que ceux de la Martinique, de la Guadeloupe et de Cayenne, à leur part de gloire militaire? Après tout, Saint-Martin valait bien la peine d'être disputé! Saint-Martin ne manquait ni de gens de cœur, ni de bons fusils; on pouvait s'entre-tuer à Saint-Martin aussi convenablement qu'en aucun lieu du monde!

Et pendant que l'orgueil national disait ces choses tout haut, l'intérêt personnel ajoutait tout bas, que le peuple victorieux posséderait l'île entière et s'enrichirait des dépouilles de l'autre: c'était une succession en perspective; il s'agissait seulement de l'ouvrir, comme disent les gens de loi, c'est-à-dire de se débarrasser des co-propriétaires.

Cette réflexion enflamma tellement le courage des deux peuples qu'il fut résolu, presque d'une voix, que le Nord et le Midi combattraient chacun pour sa patrie. Les hostilités devaient commencer dans trois jours.

Provisoirement, comme la réunion avait eu lieu sur le territoire de nos colons, ceux-ci voulurent remplir leurs devoirs d'hospitalité. La politesse française exigeait que l'on régalât ses voisins avant de les exterminer. Il y eut donc grand galas et réjouissances publiques. Jamais on n'avait été si aimable des deux côtés. On se témoignait les égards de voisins qui vont enfin se débarrasser l'un de l'autre. Chaque Hollandais inventoriait de l'œil la plantation de son amphitryon, chaque Français demandait à son hôte le chemin de sa demeure. On eût dit des créanciers qui préparaient une saisie pour le lendemain.

Cependant, avant de se quitter, il y eut réunion sur la place du village. Hollandais et Français voulaient frayer ensemble une dernière fois.

Or, parmi ces derniers, se trouvait un colon nommé Perrot, homme d'esprit et d'industrie, qui, après avoir été garçon herboriste, infirmier d'hospice, préparateur de squelettes, s'était engagé pour les colonies comme chirurgien et avait fini par s'établir à Saint-Martin, où il avait joint à sa profession celle de fabricant de chaussures et de planteur. Tout le monde aimait Perrot, parce qu'il ne froissait jamais personne; gai, serviable, actif, il faisait son chemin dans la foule en rentrant ses coudes; c'était une de ces natures, pour ainsi dire fluides, qui profitent, comme l'eau, des plus petites fentes, et qui passent partout sans rien déranger.

Voyant les esprits s'enflammer pour la guerre, il s'était abstenu de toute contradiction et avait suivi le courant général. Mais lorsque les Hollandais et les Français se trouvèrent réunis, il commença à aller de l'un à l'autre, enga-

geant ceux-ci à lui acheter ses terres; proposant à ceux-là son fonds de cordonnier. Il y eut quelque surprise des deux côtés, car on savait Perrot incapable de rien faire sans une bonne raison. Il offrait d'ailleurs le tout à si bon marché que les acheteurs s'effrayaient, et, plus ils s'effrayaient, plus le chirurgien baissait son prix. On se mit en conséquence à s'interroger réciproquement, et, comme il avait fait des confidences dans les deux camps, il y eut, des deux côtés, des indiscrétions.

— Vous ne savez point pourquoi Perrot veut vous vendre son commerce de souliers? dirent les Français aux Hollandais; c'est à cause de la guerre. Il a fait, voyez-vous, ses réflexions. Si vous nous chassez de Saint-Martin, il ne peut manquer de perdre sa boutique; si vous êtes chassés, au contraire, nous trouverons chez vous plus de souliers que nous n'en pourrons user de longtemps; enfin, si les chances se balancent, il restera d'autant moins de personnes à chausser qu'il y aura plus de morts. De toute manière, les cordonniers doivent donc s'attendre à être ruinés; et voilà pourquoi Perrot, en homme prudent, préfère se livrer à la chirurgie, qui doit devenir pour lui une mine d'or.

— Alors vous devez également comprendre pourquoi il veut vous vendre sa plantation, répliquèrent les Hollandais; c'est à cause de la guerre. Il sait, en effet, que si nous vous chassons de Saint-Martin, il la perdra, et que si vous nous chassez au contraire, votre territoire se trouvera augmenté de moitié et le prix des *étages* (1) diminué à proportion. Enfin, si les hostilités continuent sans résultat décisif, vos récoltes seront ravagées et les terres remises en friche. De toute manière, les planteurs doivent donc s'attendre à être ruinés, et les chirurgiens feront seuls leurs affaires.

La double raison qu'avait Perrot pour tout vendre fut redite de proche en proche, examinée, commentée, et chacun y trouva un sujet de méditation.

Ce qui était vrai pour sa boutique de cordonnier et pour son *étage* de planteur, était vrai pour tous les cordonniers et pour tous les planteurs, c'est-à-dire pour tout le monde! Si la guerre devait ruiner ces deux industries, qu'allaient devenir ceux qui en vivaient?

Les Hollandais furent les premiers à être frappés de cette réflexion; car on sait que ce peuple a reçu de la nature, comme le *Caboche* des Contes de Fées, *sa part d'imagination en sens commun*. Ils commencèrent à observer, à demi-voix, que si la résolution de Perrot était sage, il était à craindre que la leur ne fût folle. Les Français ne dirent point le contraire. Ils ajoutèrent que Saint-Martin n'avait point été colonisé pour faire la fortune d'un chirurgien; et nos compatriotes en tombèrent d'accord; enfin, ils reprirent, en regardant malignement ceux-ci, que l'on ne vendait de coton, de café et de tabac qu'aux vivants, ce à quoi les planteurs répondirent, non moins malicieusement, qu'on ne fournissait guère de chaussures aux morts!

Arrivés là, les esprits ne pouvaient tarder à se rapprocher. L'exaltation humaine ressemble toujours aux charriots des Montagnes Russes: quand elle a remonté au sommet par une des pentes, il faut qu'elle descende par la pente contraire. La progression croissante d'enthousiasme guerrier avait atteint son dernier terme, la progression décroissante devait commencer. Après avoir porté son encouragement, chacun apporta son objection. Pourquoi sacrifier les avantages éprouvés de la paix aux avantages incertains d'une guerre? Quelle influence pouvaient avoir les combats livrés à Saint-Martin sur le sort de la Hollande ou de la France? Quand les grands et les forts décidaient seuls la querelle, à quoi bon se déchirer entre faibles et petits?

Puis, comme on voulait trouver un emploi à ce qui restait de mauvaise humeur, on la tourna contre Perrot. Il avait tout à gagner à la guerre, lui; il la désirait sans doute; il ne songeait qu'à son intérêt privé! Mais Français et Hollandais tromperaient son égoïsme; ils continueraient à vivre en aussi bonne intelligence que jamais, et, pour se le prouver, on rédigea, séance tenante, un traité de neutralité!

Perrot laissa tout faire, sans dire un mot, jusqu'à ce que l'acte eut été signé par les principaux habitants des deux nations. Se découvrant alors:

— Dieu soit béni! dit-il, avec une expression de joie sincère; mon espoir s'est réalisé. Ce que vous venez de faire, je vous y eusse vainement engagés, car la plupart des hommes n'ont de foi qu'en eux-mêmes. Aussi ne faut-il pas conseiller les bonnes résolutions, il faut les faire naître. Puissiez-vous seulement vous souvenir de ce qui s'est passé aujourd'hui et en profiter pour l'avenir.

Le vœu de Perrot a été accompli. La neutralité jurée entre les deux populations de Saint-Martin s'est continuée, et aujourd'hui encore, toutes deux vivent l'une près de l'autre sans haine et sans jalousie (1).

(1) On donnait ce nom à la portion de terre primitivement accordée à chaque colon.

(1) Les Français occupent les deux tiers environ de l'île de Saint-Martin.

LA POÉSIE.

La poésie est partout. Elle est surtout dans les joies, dans les soucis, et jusque dans les tristesses du foyer domestique; dans ce drame long, monotone et doux de la vie de famille; dans le retour régulier de ce qu'attend une existence modeste; dans les épisodes gracieux, sombres ou touchants que la Providence entremêle à l'épopée de chacune de nos vies; dans le souvenir respectueux des vertus réelles et pratiques des ancêtres; dans l'estime plus que dans la gloire; dans un amour intime de la terre natale, de tous ses enfants, de tous ses intérêts; dans la vie intérieure du cœur, vaste et profond théâtre où, dans un demi-jour solennel, se meuvent tant d'idées et de sentiments, d'images et de réalités, de souvenirs et d'espérances; dans la religion enfin, sans laquelle toute poésie est menteuse ou mutilée, et qui seule donnant une valeur impérissable à ce qui ne paraît pas, en enlève d'autant à tout ce qui paraît et qui éclate. VINET.

CONSOMMATION DU LAIT EN FRANCE.

Dans les grandes villes du Midi, à Marseille et à Toulon, par exemple, on voit entrer le matin des troupeaux de chèvres et de vaches qui se répandent aussitôt dans toutes les rues. Souvent nous avons admiré l'instinct de ces pauvres animaux qui précèdent leurs maîtres, et vont de porte en porte, s'arrêtant tour-à-tour devant la demeure de chacune des pratiques, sans jamais se tromper. Si le nourrisseur ajoute une pratique nouvelle à la clientèle accoutumée, dès le lendemain tout le troupeau sait qu'il y a une porte de plus. Le carillon des clochettes avertit de loin les ménagères, qui sortent et voient traire le lait devant elles. On conçoit qu'à Paris, où l'on consomme environ 300 000 litres de lait par jour, il serait dangereux de laisser circuler matin et soir dans les rues des milliers de vaches; mais cette impossibilité est favorable à l'esprit de fraude. Les Parisiens boivent rarement un lait pur. Plusieurs instruments ont été proposés en Angleterre et en Allemagne sous le nom de lactomètres, dans le but de déterminer d'une manière précise la quantité de crème renfermée dans le lait, ce qui permettrait de ne le payer qu'à sa valeur véritable et rendrait l'introduction de l'eau dans le lait facile à reconnaître. Malheureusement, aucun de ces instruments n'atteint son but dans la pratique, et le problème est encore à résoudre.

La manière dont se débite le lait dans Paris a des inconvénients plus graves encore. Non seulement le lait est moins agréable au goût et moins nourrissant, mais il peut être malsain. Une surveillance sévère devrait être exercée sur les laiteries et les étables dans l'intérêt de l'hygiène publique.

Les meilleures laiteries doivent être voûtées, fraîches sans être humides, peu éclairées, mais facilement ventilées au moyen d'ouvertures placées en regard l'une de l'autre. Lorsque le sol est sain, exempt d'infiltrations, on peut établir le plancher au-dessous du niveau du sol environnant; il est dans ce cas plus facile d'obtenir une température aussi égale que possible, constamment douce en hiver et fraîche en été, condition essentielle d'une bonne laiterie. Pour la même raison, les tablettes et dressoirs destinés à recevoir les vases contenant le lait, conviennent mieux lorsqu'elles sont en pierres plates que lorsqu'elles sont en planches. Il est très important d'éloigner du lait tout ce qui pourrait y causer la plus légère odeur désagréable. Une clôture hermétique est nécessaire; le plus souvent, on ferme les laiteries avec une double porte munie d'une imposte, afin de pouvoir l'ouvrir à volonté, quand l'air doit être renouvelé.

La bonne qualité du lait et la facilité de sa conservation dépendent principalement de la bonne santé des vaches, laquelle tient en grande partie à la salubrité des étables. Dans quelques parties de la France, un préjugé ridicule fait regarder la malpropreté des vaches, et surtout la croûte épaisse de bouze desséchée, ordinairement adhérente à la partie de leur corps qui repose sur le fumier, quand elles sont couchées, comme nécessaires à leur santé. Mais dans le Nord, dans l'Est et dans quelques exploitations bien tenues du centre de la France, on a soin d'étriller les vaches pour maintenir dans les étables autant de propreté que dans les laiteries elles-mêmes. En Hollande, où l'on cultive peu de céréales, et où par conséquent la paille ou toute autre espèce de substance pouvant servir de litière manque absolument, les vaches se couchent sur un plancher nettoyé, lavé et sablé comme celui d'un appartement.

En général, dans les vacheries dont le lait approvisionne Paris, on ne prend aucune mesure de propreté, on se propose un seul but: la plus grande production possible de lait, et l'on force souvent les vaches à en donner des quantités vraiment prodigieuses. Une vache bien nourrie et bien portante peut en produire moyennement de quinze



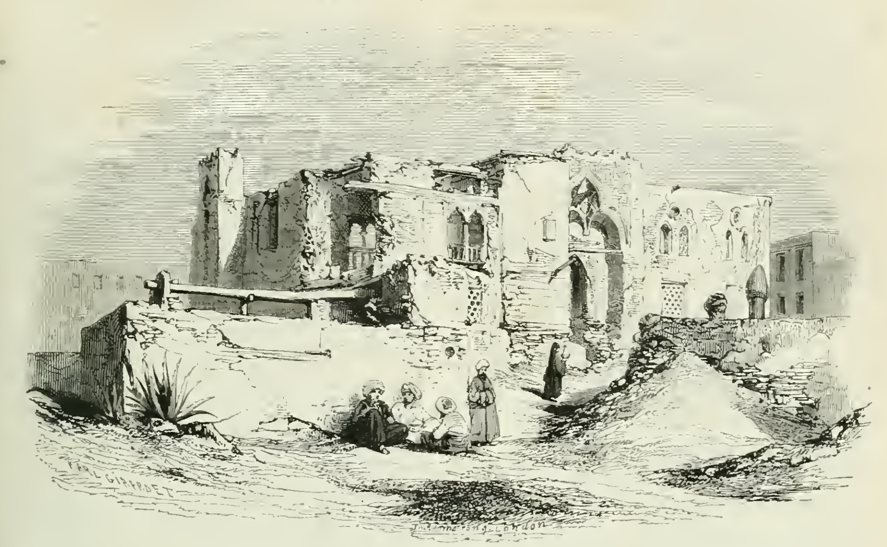
(Une Étable anglaise.)

à vingt litres, quelques unes en donnent momentanément le double. Mais c'est là un excès. On obtient cette abondance à l'aide d'un régime de nourriture qui, très souvent, a pour effet de donner aux animaux une maladie particulière dont le premier symptôme est la tuberculisation des poumons. Les vaches atteintes de cette maladie à un degré peu avancé donnent encore pendant quelque temps beaucoup de lait. Dès que le nourrisseur s'aperçoit d'un commencement de maladie chez une vache, il se hâte de la vendre au boucher. Or, plusieurs habiles médecins sont d'avis, d'après les expériences fréquemment renouvelées sur divers animaux, que le lait des vaches atteintes de ce genre d'affection, et à plus forte raison leur viande, peuvent occasionner les affections de poitrine les plus graves, et spécialement celles que les médecins désignent sous le nom de phthisie tuberculeuse. Tout ce qui touche à la santé publique a tant de gravité que le doute seul manifesté par des hommes compétents suffit pour faire désirer de la part de l'autorité un redoublement de surveillance.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

MANSOURAH, EN BASSE-ÉGYPTE.



(Maison de Mansourah dans laquelle saint Louis fut retenu prisonnier. — Dessin fait à Mansourah par M. Karl Girardet.)

Mansourah, autrefois l'une des villes importantes de la Basse-Egypte, est située sur la branche orientale du Nil, à 59 kilomètres de Damiette. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un petit village « riant, caché sous des palmiers, » disait M. le comte Forbin après l'avoir visitée en 1807. Son nom, qui signifie *Champ de la Victoire*, réveille de tristes souvenirs. L'armée des croisés, conduite par Louis IX, fut vaincue sous ses murailles, au mois de février 1250. Le comte Robert d'Artois, frère du roi, et un grand nombre de chevaliers qui s'étaient laissé entraîner par trop d'ardeur dans l'intérieur de la ville, y furent massacrés. Une épidémie affreuse suivit cette défaite, et, après plusieurs autres engagements non moins désastreux, Louis IX fut fait prisonnier à Minieh, chargé de chaînes, et conduit à Mansourah. Il y demeura captif jusqu'à ce qu'ayant rendu Damiette et payé une rançon pour les autres prisonniers, il fut libre de s'embarquer pour la Palestine.

A Mansourah, il avait été d'abord enfermé dans un vaste bazar, bâti en briques crues, et aujourd'hui entièrement abandonné. On l'emprisonna ensuite dans une salle basse et humide d'une maison voisine qui appartenait au grand cadi. Cette maison était carrée et spacieuse : sa porte, très élevée, donnait sur un petit plateau en face de l'Orient et du Nil. Un large bloc de granit rose, couvert d'hiéroglyphes, en formait le perron. La salle occupée par le roi avec un seul de ses domestiques est actuellement un magasin de peaux tannées de buffles et de bœufs. Il y a plusieurs années, un voyageur français, M. Riffaud, guidé par la tradition du pays, est entré dans cette maison à demi ruinée et a distingué quelques lettres françaises tracées avec du charbon sur le mur du cachot de saint Louis. M. Karl Girardet n'a pu obtenir l'autorisation de pénétrer dans la partie qui est habitée. On chante encore à Mansourah des couplets arabes en mémoire de la défaite des croisés. L'une de ces chansons a pour refrain : *Mansourah! el Francias casoura! myriton myritaine!* Le premier couplet commence ainsi : « Le roi de France était un homme qui haïssait les » Musulmans, et qui, par antipathie contre eux et leur sultan, avait juré la destruction totale de leur race. Il com» mandait des soldats anthropophages, se nourrissant de » chair humaine, et il leur en avait promis abondamment. » Mais après leur débarquement, ils ne purent goûter d'un » seul croyant, et passèrent comme des nuées de sauterelles » qui, fondant sur le lac, s'y précipitent et s'y noient. »

LITTÉRATURE ESPAGNOLE.

LUPERCIO LEONARDO DE ARGENSOLA.

A la fin du règne de Philippe II, la littérature espagnole, corrompue par le goût fastueux de l'école andalouse, se précipitait dans les extravagances du faux esprit, lorsqu'on vit deux jeunes gens, deux frères, Lupercio et Bartolomé Leonardo de Argensola, venir des vallées les plus sauvages des Pyrénées pour donner des leçons de goût à la capitale, des modèles de pureté à la langue. Cervantes assista à la représentation des tragédies par lesquelles Lupercio Leonardo de Argensola commença à se faire connaître, et il en parle, à la fin de la première partie de Don Quichotte, comme de la merveille de son temps. Si Philippe II avait eu cet instinct libéral avec lequel Louis XIV devinait le talent et le signalait à la nation par ses respects, sans doute il aurait pu trouver dans ces deux jeunes gens son Boileau et son Racine ; mais le vieux roi dévorait, dans le silence de l'Escurial, les amers déplaisirs dont Henri IV abreuvait ses derniers jours : il mourait lentement, seul et désenchanté. Les Argensola obtinrent la protection de l'archiduc Albert, archevêque de Tolède, et de sa mère l'impératrice Marie, qui s'était retirée dans un des couvents de Madrid : Lupercio, qui était l'aîné, fut secrétaire de l'impératrice ; Bartolomé, le cadet, qui avait pris les ordres, fut son chapelain. Ce n'était pas du pain, c'était de l'enthousiasme qu'il fallait donner à ces nobles esprits. Découragés, ils se replièrent vers leurs montagnes ; ils en sortirent de nouveau à la mort de Philippe II ; et à peine avaient-ils paru à Madrid, que le duc de Lemos, nommé vice-roi de Naples, les

emmena avec lui en Italie. Un jour Lupercio (peut-être ce jour-là avait-il visité le tombeau de Virgile) relut ses vers et les jeta au feu ; il mourut peu après, dans la force de l'âge et du génie. Bartolomé lui survécut longtemps, retourna à Sarragosse dont les Etats l'avaient chargé de continuer l'Histoire de la couronne d'Aragon, et y passa le reste de ses jours dans la retraite, dans l'étude et dans le silence. Le fils de Lupercio ferma les yeux à son oncle dont il publia les vers, et il y ajouta ceux que son père n'avait pu détruire dans les mains de quelques amis.

Ce recueil, qui parut au moment où la poésie espagnole s'avançait rapidement dans l'ère de la décadence, marqua le plus haut point de perfection où elle soit arrivée. Il est formé de chansons dans le rhythme consacré par Pétrarque, de sonnets, de satires, et d'épîtres composées dans le tercet dantesque. Mais dans ces mesures choisies de l'Italie, c'est l'esprit de l'antiquité qui revit plein de délicatesse et d'éclat. On a dit que les Argensola étaient les Horaces de l'Espagne. Nous voulons traduire d'abord un sonnet où Lupercio se rapproche davantage de la grâce de Virgile : on verra avec quel bonheur il y relève, par un sentiment original, un tableau dont tous les traits sont empruntés à l'antiquité.

Vainqueur des pluies importunes,
Le soleil couronne les montagnes de ses feux;
Le laboureur, qui hait les heures inutiles,
Saute à bas de son lit et se hâte au travail.
Il plie au joug le front menaçant
De l'animal qui fut cher à Europe;
Et pour soutenir la famille à laquelle il s'arrache,
Il creuse avec ardeur les sillons auxquels il confie ses richesses.
La nuit venue, il retourne auprès de sa femme honnête.
Le feu, la table, le lit sont préparés;
Et la troupe des enfants fourmille tout autour.
De peu de chose on soupe avec grande joie;
Un sommeil que rien ne trouble termine la journée bien remplie.
— O cour! qui donc peut souhaiter de vivre dans tes hontes et dans tes tourments?

Lupercio, qui faisait ces tristes et touchants retours sur la vie de courtisan, en avait accompli les devoirs avec empressement et avec complaisance : les vers qu'il a écrits à l'éloge de Philippe II sont peut-être les plus remarquables de ceux qu'il nous a laissés. Dans une chanson, qui est une imitation de toutes les apothéoses qu'Horace et Virgile ont faites d'Auguste, il élève le roi d'Espagne au ciel ; mais au lieu de placer son prince parmi les Dieux de l'Olympe, comme eût peut-être fait un poëte de la cour de Louis XIV, c'est parmi les bienheureux du ciel chrétien qu'il le fait figurer. Si l'imagination s'effarouche d'abord de voir Philippe II introduit ainsi dans le paradis, elle sait du moins gré à l'auteur d'avoir abordé franchement, tout en s'emparant des plus beaux traits du génie antique, la poétique particulière au génie moderne. Nous essayons de traduire la plus grande partie d'une description que Lupercio a consacrée au palais d'Aranjuez, qui était le lieu de plaisance où Philippe II aimait à se délasser des grandeurs austères de l'Escurial. Cette pièce, une des plus belles du poëte, nous fait voir que si les courtisans du roi d'Espagne osaient justifier ses rigueurs, ils étaient du moins pleins, comme la postérité, de la terreur de son nom : l'impression en est ici mêlée, par un contraste heureux, avec les peintures les plus riantes de la nature. Assurément Louis XIV eût été charmé de voir Versailles loué dans des vers aussi beaux.

ARANJUEZ.

Il est, au milieu de l'Espagne, un lieu
Où le Tage se joint au Jarama, lui fait perdre son nom,
Et arrose de ses eaux de cristal de riantes campagnes;
Où jamais le soleil n'a flétri l'herbe,
Si ardemment qu'il darde ses feux sur l'Ethiopie,
Et où jamais par son absence il n'a glacé la terre;
Où cependant la nature ne saurait encore le disputer à l'art,
Soit qu'elle lui ait cédé par complaisance,
Soit que vaincue elle lui ait livré la palme.
Jamais on n'a vu en cet endroit
Le sol dépouillé, ni un triste objet,
Ni rien qui blesse le regard.
Les oiseaux différents dans une même troupe
Et d'un vol égal y fendent l'air;
Les plantes, en montant au ciel, lui portent leurs hommages.
Les animaux ennemis s'y réunissent
Pour composer une république paisible;
Ensemble ils y prennent leur nourriture et leurs ébats,
Sans craindre que le lévrier les attaque,
Ou que le plomb les frappe avec un bruit terrible,
Ou que la flèche les perce avec un mortel silence.
Les fontaines cristallines qui, s'élançant
Contre leur cours et contre les lois de la nature,
Fendent les airs limpides,
Font pleuvoir leur rosée sur la cime des arbres,
Et retombent, semblables aux nuages,
Entraînées par leur propre pesanteur,
Sur les belles fleurs qui, couvrant
Le sol comme d'un tapis d'Arabie,
S'entr'ouvrent avec amour pour recevoir leurs eaux.
Qui pourra dire les amitiés secrètes
Que ces plantes fécondes échangent entre elles,
Et par lesquelles elles tempèrent leurs qualités opposées?
Heureuses de voir leurs fruits se développer
Au milieu de feuilles qu'elles n'ont point portées,
Et souffrant avec plaisir ces mystérieux larcins,
Tandis que, homme léger, si tu aperçois
Ton semblable se parer quelquefois de ton bien,
Dans ta fureur tu ne parles que de le punir et de le dépouiller.
Le Tage prodigue ses eaux libérales
A chacun des arbres de ses rives,
Sans s'informer s'il féconde un fils de ses bords ou un étranger.
Jamais à ses hôtes il ne refuse la nourriture,
Jamais il ne la retire à ses enfants, faisant ainsi
Une riche couronne de sa fertile plaine.
Si une contrée éloignée sait qu'en celle-ci
Doive plaire une de ses plantes, aussitôt
Elle l'y envoie, et sacrifie volontiers sa parure.
Celle qui se vante de livrer
Ses parfums au feu des temples n'a pas plus de trésors;
Aucun poëte de la Grèce ou de Rome ne l'a peinte plus riche.
Tous les pays communiquent leurs dons à celui-ci,
Quelle que soit d'ailleurs la diversité de leurs climats,
Quelles que soient les ardeurs auxquelles le soleil les a accoutumés.
Ce que la terre ne pouvait faire, l'art l'a accompli;
Il mesure la chaleur et le froid,
Et les distribue comme il convient.
Il est aussi des plantes qui, au temps où, dans leur sol natal,
Elles jouissaient du soleil, reçoivent ici
Les rayons de la lune;
Et jamais cependant elles ne se sentent privées
De la force qu'elles trouvaient dans le sol où elles croissaient,
Comme si les deux pays n'en faisaient qu'un seul.
Ce beau lieu enferme, dans des golfes creusés par l'homme,
Les eaux détournées du grand fleuve;
Et il offre aux poissons des asiles où ils n'ont point à redouter la guerre.
Dans chacun de ces bassins un grand vaisseau,
De ceux qui pèsent le plus sur le sein de Neptune,
Pourrait naviguer sans craindre de toucher le fond.
Mais on ne voit là naviguer que ces oiseaux
Qui se préparent à la mort
Avec des chants tranquilles et suaves.
Là les piéges et les perfidies sont défendus;
Car là même les bêtes féroces courent sans crainte,
Et en paix s'approchent des humains.
La beauté et la paix de ces rivages
Les font ressembler à ceux qui ont été
Les témoins de la première faute de l'homme.
Auprès du jardin parfumé s'élève,
Avec quatre belles faces, un palais
Dont le soleil n'éclaira jamais le pareil.
Du faîte à la base
On n'y trouverait aucune imperfection,
Alors même que le grand Vitruve viendrait le mesurer.
Quant à l'intérieur, qui surpasse les dehors
Par la matière et par l'art,
Pour montrer quel il est, il suffit de dire

Que notre grand roi Philippe en a donné l'idée,
Et qu'il y dépose ses soucis
Lorsque, fuyant sa cour, il cherche le repos.
Puisque jamais il ne peut délivrer ses épaules
Du poids sous lequel Atlas faiblit,
Que du moins ici il puisse rendre sa charge plus légère.
Les arbres, les oiseaux, l'onde claire,
Dans ce site vert, sont témoins
Des œuvres héroïques qu'il médite;
Ils savent quels supplices il prépare
Aux têtes coupables qui veulent se soustraire au joug de Dieu,
Quelles récompenses il destine à ses amis.
Les oiseaux mêlent leurs chants harmonieux
A ses décrets doux ou terribles,
Qui vont répandre l'étonnement et la crainte dans le monde.
Ces secrets profonds
Qui se dévoilent aux princes absents
Et tiennent leurs esprits suspendus,
Là ils se découvrent devant les ministres;
Là s'ouvre et se ferme le temple du grand Janus;
Là on châtie les peuples, ou on les console.
La formidable et puissante guerre
Est là, attentive, pour savoir si on lui permettra
De couvrir de sang la mer et la terre.
Elle ne sévira pas, du moins, dans les frontières de l'Ibérie,
Où la Paix et la Justice saluée
Veillent avec soin pour détourner de tels malheurs.
Là se forge la foudre; mais elle n'épouvante
Que ce Nemrod (1) insensé, qui se défend en vain
Contre les arrêts du ciel dans ses remparts d'argile.
Philippe (2), toi aussi, qui promets au monde
D'égaler la gloire de ton aïeul et de ton père,
Et de le consoler de leur perte,
Tandis que la haute expérience de ton père
Et ta jeunesse t'exemptent encore du travail,
Erre à plaisir parmi ces fleurs.
Le temps viendra où le Tage t'offrira sur ses bords,
Non plus des coquilles, mais des chevaux,
De ceux qui boivent ses eaux aux lieux où elles se jettent à la mer;
Le temps viendra où, avec tes jeunes camarades devenus tes vassaux,
Vous changerez pour de grosses et terribles lances
Celles que, dans vos jeux, vous coupez maintenant parmi les tiges tendres des fleurs.
Alors tu réaliseras les espérances
Que fait concevoir ta valeur, et tu donneras la liberté
A ceux qui mettent en toi leur confiance;
Déjà la Grèce attend que tu la délivres,
Que tu ouvres le chemin du Sépulcre saint,
Et que pour sa défense tu brandisses ton épée.
O lyre téméraire! à quel ton
Oses-tu monter? Au son terrible des trompettes
Faut-il que tu mêles tes accords?
Rends-moi le rivage, où j'apercevais
A côté du prince sa sœur,
Dardant ensemble les rayons de ses yeux et ses flèches innocentes.
Ainsi, sur la montagne, à côté d'Apollon, Diane,
Entourée de ses belles nymphes,
Fut représentée par l'antiquité sous une forme humaine.
Non, ils ne fuient pas, les hôtes des forêts; non, ils sont sans crainte:
Victimes consacrées, ils s'offrent avec joie
A ses flèches augustes.
Les fleurs que foule son pied divin,
Déja regardent les étoiles avec mépris
Et sont enviées par elles.
Mais puisque les étoiles doivent un jour la posséder,
Et qu'elles savent que la laisser ici-bas
C'est rendre tout ce qui orne la terre moins beau aux yeux des hommes,
Qu'elles l'y fixent par leur influence,
Et qu'obéissant aux décrets de l'éternelle Providence,
Elles vengent ainsi leur gloire et retardent leurs propres plaisirs.

(1) Il est probable que Lupercio désigne sous ce nom Henri IV, qui trouva dans le patriotisme de ses soldats, non pas un rempart d'argile, comme le dit le poete, mais un mur d'airain où vint échouer toute la puissance espagnole.

(2) Le poete s'adresse à l'infant don Philippe, qui régna sous le nom de Philippe III.

Dans ce morceau, on a pu le remarquer, et dans la plupart de ceux qui nous sont restés du même poëte, la description est coupée et relevée avec beaucoup de bonheur par la peinture des sentiments de l'homme. Nous ne voulons plus citer qu'un exemple, où, comme dans les meilleures poésies de notre temps, la nature devient le symbole des affections humaines: c'est un des plus beaux sonnets de la littérature espagnole.

Octobre emporte avec lui les pampres;
Fier de ses eaux sans cesse grandissantes,
L'Ebre ne souffre plus de rivages ni de ponts,
Et se répand au loin sur les campagnes.
Déjà est venue la saison où le Moncayo, sur sa tête élevée,
Nous montre sa couronne de neige;
Et à peine avons-nous vu le soleil se lever,
Que déjà l'ombre épaisse nous le dérobe.
Déjà la mer et les forêts éprouvent la colère
De l'aquilon; et pour fuir ses mugissements,
Le matelot s'enferme dans le port, le berger dans sa hutte;
Et Fabio, arrêté sur le seuil de Taïs,
Triste, le baigne de ses larmes,
Pensant à ses beaux jours passés sans retour.

POÉSIE DE L'ARCHITECTURE (1).

— Un noble philosophe (Novalis) a dit de l'architecture qu'elle est une *musique pétrifiée*, et ce mot a dû exciter plus d'un sourire d'incrédulité. Nous ne croyons pouvoir mieux reproduire cette pensée qu'en appelant l'architecture une *musique muette*.

Qu'on se représente Orphée bâtissant une ville aux accords de sa lyre. Un vaste emplacement est préparé; le chantre divin, après avoir choisi l'endroit le plus convenable, prend sa lyre. Soudain les rochers, obéissant au charme irrésistible de l'harmonie, se détachent des montagnes régulièrement découpés et taillés. Comme saisis d'enthousiasme, ils se meuvent et s'ébranlent; puis ils se coordonnent d'après les règles d'une savante architecture, se disposent en assises suivant les lois du rhythme, et forment des murailles. Ainsi s'alignent des rues qui s'ajoutent les unes aux autres. La ville est bâtie; des murs de défense forment son enceinte.

Les sons de la lyre ont cessé, mais l'harmonie subsiste. Les habitants d'une pareille ville circulent et travaillent au milieu de ces mélodies éternelles; l'esprit ne défaille jamais; son activité est sans cesse tenue en éveil; l'œil se substitue à l'oreille, usurpe son rôle et sa fonction. Les habitants, pendant les jours les plus ordinaires, sont dans un état idéal. Sans y songer, sans remonter à l'origine, ils goûtent la plus haute jouissance morale et religieuse. Que l'on se promène souvent dans Saint-Pierre de Rome, et on éprouvera quelque chose d'analogue à ce que nous osons exprimer.

Au contraire, dans une ville mal bâtie, où le hasard, avec son misérable balai, a entassé pêle-mêle les maisons et les édifices, les habitants vivent sans y penser au milieu du désordre et de la barbarie. Tout est morne et triste autour d'eux. Pour l'étranger, lorsqu'il entre dans la ville, ce spectacle produit sur lui la même impression que s'il entendait un bruit de cornemuses, de fifres, de tambours de basque, et si on se préparait à le faire assister à une danse d'ours et à des tours de singes.

(1) Extrait de la traduction de M. S. Sklover: *Maximes et réflexions de Gœthe*. Paris, Brockhaus et Avenarius.

PALAIS DU LUXEMBOURG.

Lorsque Chalgrin fut chargé, en 1803, de construire dans le palais du Luxembourg une salle de séances pour le Sénat, il n'avait à placer que cent vingt sénateurs délibérant à huis



(Palais du Luxembourg. Salon du pavillon occidental. — Peintures allégoriques et portraits, par M. Louis Boulanger. — 1° La Paix. Elle foule des armures. Près d'elle, un Génie tient une corne d'abondance. L'Industrie lui présente ses produits.)



(2° Christophe de Thou, premier président au Parlement sous Charles IX et Henri III.)

clos. La salle qu'il établit à cet effet et qui suffisait grandement aux besoins de l'époque, subsiste encore, et sera probablement conservée pour servir de chambre du conseil lorsque la Chambre des pairs siégera en cour de justice. Le même local continua d'être consacré aux pairs de la restauration, quoique leur nombre, croissant toujours, le rendît de plus en plus incommode; mais ce fut bien pis encore quand la charte de 1830 eut déclaré que les séances de la Chambre des pairs seraient publiques comme celles de la Chambre des députés. Il fallut alors appliquer des galeries en bois sur les parois en stuc de la salle. Enfin, le chiffre des pairs augmentant sans cesse, et la fréquence des procès politiques rendant encore plus sensible l'exiguïté de la salle et de ses dépendances, on se décida à faire de nouvelles constructions. Un plan, soumis à la Chambre des pairs, et adopté par elle le 5 avril 1836, ne faisait guère que reproduire d'une manière définitive la salle provisoire de 1834, et dénaturait par conséquent la façade du palais qui regarde le jardin. Le conseil des bâtiments civils, à qui ce projet fut communiqué, demanda qu'il fût modifié de manière à donner sur le jardin une élévation à peu près semblable à celle qui existait autrefois, c'est-à-dire deux pavillons en saillie de chaque côté de la salle. Un projet de loi conforme à cet avis fut présenté à la Chambre des députés; mais par un motif d'économie, cette façade nouvelle était reliée à l'ancienne, de telle façon que les parties latérales des pavillons, s'unissant aux pavillons anciens, formaient de chaque côté une longue ligne de bâtiments, sans mouvement, sans retraites, et conséquemment d'une lourde uniformité. La Chambre des députés améliora ce projet; elle voulut que la nouvelle façade fît une plus grande saillie sur le jardin, et que les pavillons à bâtir fussent séparés des pavillons existants par un corps de logis en retraite, semblable à celui qui se trouve entre les deux pavillons du vieux palais.

C'est d'après ce système que les constructions actuelles ont été élevées, et de cette manière le palais du Luxembourg a conservé l'unité qui le rend si admirable: seulement, sur ses faces latérales, on remarque trois pavillons pareils, là où jadis il n'y en avait que deux, et enfin, au milieu de la façade, s'élève de nouveau un dôme supprimé en 1800 par Chalgrin pour donner plus de jour à sa petite salle, et fort heureusement rétabli par l'habile architecte qui a dirigé les travaux d'agrandissement.

Les bâtiments s'étant ainsi avancés dans le jardin, il devint nécessaire de lui faire subir quelques modifications. Malheureusement, M. de Gisors ne put opérer pour les terrasses comme pour le palais lui-même. Des raisons d'économie l'obligèrent d'en altérer les lignes; il fallut y creuser des parties cintrées qui s'accordent assez mal avec les pavillons carrés du palais; il fallut couper une large allée de platanes, terminée par une superbe fontaine de Jacques de Brosse. On a épargné ainsi une soixantaine de mille francs!

Si l'on peut regretter que les travaux du jardin aient été entravés par un peu de parcimonie, on ne saurait faire le même reproche à la décoration de la salle. Lorsqu'on y pénètre pour la première fois, on est ébloui par l'éclat des dorures, des peintures et des stucs.

Elle est formée de deux hémicycles opposés l'un à l'autre, et au centre desquels s'élève la tribune. Le plus grand,

ayant 28 mètres de diamètre sur 17 de profondeur, contient les siéges concentriques de deux cent quatre-vingts pairs ; le plus petit, de 10 mètres sur 5, renferme l'estrade où se tient le bureau, c'est-à-dire le président et les quatre secrétaires. Autour de l'un et de l'autre hémicycle règne une boiserie en chêne, admirablement sculptée par Klagmann, Triqueti et Helschouet ; les reliefs en sont dorés. De superbes colonnes de stuc s'élèvent au-dessus de cette boiserie, laissant entre elles, dans le grand hémicycle, l'espace nécessaire pour les tribunes publiques ; dans le petit sont les piédestaux où seront placées les statues de plusieurs ministres ou magistrats. La voûte supportée par ces colonnes est à fond d'or, avec des arabesques bleues, pour le petit hémicycle ; celle du grand est ornée de caissons dorés, de médaillons bronzés, et principalement de quatre pendentifs peints par Abel de Pujol. Trois médaillons peints par M. Vauchelet, et représentant, comme les pendentifs, des sujets allégoriques, sont situés dans les voussures des fenêtres ; car, par une innovation que nous croyons favorable à la vue, le jour pénètre dans la salle par trois croisées latérales, au lieu de tomber d'en haut, comme cela a lieu ordinairement. Dans les pieds-droits de ces voussures, six législateurs en grisaille, peints également par M. Vauchelet, se détachent sur un fond d'or ; enfin, deux grands tableaux de Blondel complètent cette magnifique décoration. L'un de ces tableaux nous montre Philippe-le-Long au moment où les pairs du royaume viennent lui décerner la couronne, en vertu de ce qu'on a appelé la loi salique. L'autre tableau représente Louis XII, à qui les députés de Paris offrent les remercîments de la nation, pour les bienfaits de son gouvernement.



(3° La Concorde. Deux jeunes femmes se donnent la main. Un groupe de Génies mène en laisse un lion et un agneau.)

L'ameublement de la salle est de fort bon goût : les tribunes, les bureaux, les fauteuils, sont d'acajou massif ; les tentures et les tapis verts s'harmonisent heureusement avec l'éclat des dorures ; enfin, l'impression favorable du premier coup d'œil se soutient et s'accroît à mesure qu'on examine les détails.

Il est inutile de dire qu'autour de la salle des séances sont groupées de nombreuses pièces nécessaires pour le service. Nous parlerons seulement de la nouvelle bibliothèque et du salon situé dans le pavillon sud-ouest.

C'est dans une longue galerie qui occupe toute la façade nouvelle que les livres sont rangés dans des armoires de chêne sculpté d'un merveilleux effet. Le plafond est couvert de peintures et de dorures ; des statues, des stucs, une vaste composition, peinte par M. Eugène Delacroix, ornent la coupole située au centre de la galerie ; enfin, par toutes les fenêtres on aperçoit le vaste jardin du Luxembourg, la magnifique allée de l'Observatoire, agrandie par les soins de M. le duc Decazes, et l'Observatoire lui-même qui termine si bien cette perspective.

Le salon du pavillon occidental est décoré de boiseries sculptées, de dorures, d'arabesques, de peintures allégoriques peintes par M. Louis Boulanger. L'ensemble en est fort brillant. Dans ce même salon deux glaces immenses, cintrées par le haut, entourées de larges bordures arabesques, répètent mille fois leurs arcades légèrement ondulées, et offrent à l'œil une succession de brillants portiques, comme on n'en voit que dans les palais mauresques de l'Opéra.



(4° Guillaume de Lamoignon, premier président au Parlement sous Louis XIV.)

ONOMATOLOGIE.

(Voy. Noms propres dérivés du vieux français, à la Table de 1838.)

PRÉNOMS FRANÇAIS TIRÉS DE GREC.

ACHILLE. Qui n'a point pris le sein (*a*, particule grecque qui marque privation, absence; *chéilos*, lèvre); la Fable raconte qu'Achille ne fut point allaité, et que le centaure Chiron le nourrit de moelle de cerf. — ou Douleur des habitants d'Ilion (*achos Ilieôn*). — ou Guérir la douleur (*achos luein*); Achille avait appris du centaure l'art médical. — ou Conduire les peuples, commander aux hommes (*agéin*, *laos*).

ADÈLE. Obscur, invisible (*a* privatif; *délos*, visible). L'île de Délos fut ainsi nommée parce qu'elle apparut tout-à-coup à la surface de la mer. Toutefois, Adèle pourrait bien être un nom d'origine germaine.

ADRIEN, ADRIENNE, ANDRIENNE. Homme vaillant (*anêr*, *andros*); — ou bien, peut-être, Pauvre hère (*andrion*).

AGATHE. Bonne.

AGLAÉ. Beauté, gloire, allégresse. Des étymologistes dérivent Aglaé de l'adjectif féminin *aglaé*, brillante. Selon M. Parisot, ce nom fut commun : 1° à la plus jeune des trois Grâces; 2° à une épouse d'Hercule, mère d'Onésippe et d'Antias; 3° à la mère du beau Nirée, fils de Charops.

AGNÈS. Pur, chaste, innocent. Les Latins ont dérivé du mot grec *agnos*, *agnus*, agneau.

ALCIDE. Fils d'Alcmène (*alkê*, force secourable, racine du mot *Alcmêne; éidos*, figure). Alcide pourrait encore signifier la force secourable personnifiée. Ce prénom est un de ceux que la renaissance des lettres a mêlés parmi les prénoms chrétiens. On trouve à la même époque des Hercule, des Phébus et des Diane. Vulc, fils et successeur de Siméon, roi de Servie, changea son nom en celui de Vulcain. Eusèbe Salverte signale en outre Hermès Bentivoglio, qui prit part, en 1501, à l'assassinat d'Agamemnon Marescotti. Le prénom du naturaliste Aldovrandi, ajoute-t-il, était Ulysse, et celui de son père, Thésée. Charles Paléologue, en 1204, céda la principauté d'Acarnanie à ses trois fils naturels, Hercule, Turnus et Memnon. Enfin, l'épouse du doge Nicolas Trono porta le prénom latin de *Dea*, déesse, ainsi que l'atteste son épitaphe placée dans une des principales églises de Venise. Peut-être faut-il voir, dans cette mode au moins bizarre, autre chose qu'une affaire de caprice; et il ne serait pas impossible que la noblesse, en adoptant ces antiques prénoms, voulût par là sortir de l'espèce d'égalité à laquelle la condamnait l'usage universel des prénoms chrétiens.

ALEXANDRE. Qui secourt les hommes (*alexéin; anêr*, *andros*).

ALEXIS. Secourable. Même racine que celle d'Alexandre, moins le mot *anêr*. L'annaliste Nicétas nous apprend qu'Alexis, époux de la nièce de Manuel Comnène, fut poursuivi par cet empereur comme suspect de trahison. Et quel était le crime d'Alexis? Son nom commençait par la première lettre de l'alphabet; signe évident qu'il pouvait aspirer à se rendre un jour le premier de l'empire.

AMARANTE. Fleur qui ne se fane pas (*a*, *maraïnéin*). Notre mot marasme vient de *maraïnéin*, se flétrir.

AMBROISE. Immortel (*a*, *brotos*). Certains étymologistes dérivent *ambrotos* du mot sanskrit *amrita*, qui signifie breuvage d'immortalité, boisson des dieux, ambroisie.

AMÉLIE. Négligente (*a*, *meléin*). L'alpha initial s'employant aussi dans le sens augmentatif, *amélès* pourrait signifier soigneuse. Suivant une autre opinion plus récente, Amélie dérive d'*amala*, sans tache, nom sanskrit que portait le fondateur de la dynastie royale des Wisigoths. Ce radical se retrouve dans la plupart des noms adoptés par la famille de Théodoric : Amalaric, Amalasonte, Amalafride, Amalabergue, etc. Amala ne tarda point à être confondu avec Æmilia, Emilie (voy. ce mot). Cette transformation vint-elle de l'orgueil des vainqueurs, à qui imposait encore l'antique gloire de la Grèce et de Rome? Vint-elle, au contraire, de la vanité servile des vaincus, qui croyaient n'avoir pas changé de maîtres parce que leurs maîtres semblaient n'avoir pas changé de noms? Nous abandonnons à de plus habiles la solution de ce problème. Rappelons seulement, avec M. Eusèbe Salverte, que ces rapprochements de noms par des modifications de lettres sont assez communs dans l'histoire. Quand les Juifs furent soumis aux rois grecs de la Syrie, le grand-prêtre Jésus se fit appeler parmi les Grecs Jason; Theudas devint Théodore; et Cléophas, Cléophile. L'aïeul d'Hérode-le-Grand fit de son nom arabe Antipas le nom grec Antipater. Six siècles plus tard, le Samaritain Dosthen, se présentant comme le prophète que Moïse avait promis aux Juifs, se faisait appeler par ses disciples grecs d'un nom conforme à ses prétentions, Dosithée, présent de Dieu. On sait que le véritable nom de l'apôtre saint Paul est Saul. L'évêque goth Jordanus s'appelait primitivement Jornandès; et le moine anglais Augustin, Austin. Les noms goths Dietrich ou Thierry, Thiébaut ou Thibaut, Thiédébat, Thietbert, Thiédulf, parurent, après la conquête de la Gaule et de l'Italie, sous la forme de Théodoric, Théobald, Théodat, Théodebert, Théodulphe, et semblèrent dérivés de la racine grecque *Théos*, Dieu, tandis que leur radical est le mot teuton *theod*, *theot*, multitude, peuple. Les noms de Léobard, Léonard, Léobald, Léopold, où figure le mot latin *leo*, lion, tiré du mot grec *léôn*, représentèrent de même Liébard, Liénard, Liébold et Lupauld.

ANASTASE, ANASTASIE. Résurrection.

ANATOLE. Lever d'un astre, lever du soleil; personnification de l'une des dix Heures, selon Hygin. Les Grecs désignaient quelquefois l'Asie-Mineure sous le nom d'Anatolie, parce que l'Asie-Mineure est à l'orient de la Grèce.

ANDRÉ. Homme vaillant (*anêr*, *andros*).

ANGE, ANGÈLE, ANGÉLIQUE. Messager, ange; angélique. Mercure avait une fille nommée Aggéla, dont la fonction était d'annoncer aux morts ce que faisaient sur la terre ceux qui leur survivaient.

ANICET. Invincible; surnom d'un fils d'Hercule (*a*, *nikaéin*).

ARSÈNE. Mâle, au propre et au figuré.

ASTÉRIE. Astérie ou girasol, espèce d'opale (*astêr*, astre).

ATHANASE. Immortalité (*a*, *thanatos*, mort).

BAPTISTE. Teinturier, baigneur. Ce mot fut ensuite employé par les écrivains ecclésiastiques dans le sens de Qui baptise.

BASILE. Roi, royal. Vénus était surnommée Basiléa.

BASTIEN. Diminutif de Sébastien. Voy. ce dernier nom.

BLAISE. Qui a les pieds tournés en dehors, les jambes tortues. Homère, dans la Batrachomyomachie, caractérise par l'épithète de *blaisoï* les crabes qu'il fait intervenir entre les rats et les grenouilles. Le P. Hertling, étymologiste allemand, dérive Blaise de *blazein*, être insensé.

CALISTE ou CALIXTE. Très belle. C'était un des surnoms de Diane.

CATHERINE. Pur (*katharos*). Cateau est un diminutif de Catherine.

CHLOÉ. Verdure, blé en herbe; un des surnoms de Cérès.

CHRISTOPHE. Porte-Christ (*Christos; phéro*, je porte). Nos lecteurs se rappellent la naïve légende de saint Christophe (1834, p. 404).

CHRYSOSTOME. Bouche d'or (*chrusos*, *stoma*). Saint Jean Chrysostôme, ainsi nommé à cause de son éloquence, est connu dans le peuple sous le nom de saint Jean Bouche-d'Or; et cette expression, détournée de son acception première, est devenue le symbole de la sincérité.

Cléandre. Gloire des hommes (*kléos; anèr, andros*).

Clet. Appelé. Ce mot dut être d'abord employé comme dans cette phrase : « Il y aura beaucoup d'appelés, mais peu d'élus. » François Noël donne à Clet le sens d'Illustre.

Colas. Diminutif de Nicolas. Voy. ce nom.

Cyprien. Ce nom vient-il de *Kuprios*, habitant de l'île de Cypre (dans les mots tirés du grec, l'*u* se change en *y*); ou de *Kupris*, Cypris, Vénus; ou des dérivés de *Kupris?* C'est ce qu'il serait difficile de décider.

La suite à une autre livraison.

Il faut toujours laisser s'écouler la nuit sur l'injure de la veille. Napoléon, *Mémorial de Sainte-Hélène.*

A mesure qu'on a plus d'esprit, on trouve qu'il y a plus d'hommes originaux : les gens du commun ne trouvent pas de différence entre les hommes. Pascal.

LE JEU DES BATEAUX.

« Le jeu *des bateaux* est toujours fort à la mode, écrivait en 1773 une dame de la cour. On vous suppose dans un bateau prêt à périr, avec les deux personnes que vous aimez ou que vous devez aimer le mieux, et ne pouvant en sauver qu'une ; et l'on a l'indiscrétion et la cruauté de vous demander quel choix vous feriez ! Ce jeu, qui ne me paraît pas fort gai, plaît beaucoup dans ce moment. On a fait pour la comtesse A... un bateau bien embarrassant : il était rempli par sa mère, qui ne l'a point élevée, qu'elle connaît à peine, et par sa belle-mère, qu'elle aime avec la plus vive tendresse. Elle a répondu : « Je sauverais ma mère, et je me noierais avec ma belle-mère. » — Nous ne citons pas cette réponse comme fort remarquable ; mais l'anecdote nous a paru un curieux témoignage de la frivolité des mœurs à la cour. Chacun s'y tourmentait l'esprit pour tromper les ennuis de son oisiveté et pour combler le vide de son cœur. La moindre subtilité sentimentale devenait une mode, un jeu, et occupait pendant toute une saison les cercles de Versailles et de Paris.

ANECDOTES ALLEMANDES.

Rapprochés de leur peuple par les limites mêmes de leur puissance, les princes d'Allemagne ont avec lui des rapports immédiats, continuels et souvent très familiers. Il suffit de voir les capitales des diverses principautés de l'Allemagne pour comprendre qu'il ne saurait en être autrement. Le prince est là, au milieu même d'une petite ville, dans un château gardé par deux ou trois factionnaires. Il ne peut faire un pas hors de sa demeure sans entrer immédiatement dans le mouvement journalier de la rue, sans se trouver en contact direct avec les plus petits bourgeois et les plus pauvres gens. Les grands événements sont rares, d'ailleurs, dans ces Etats restreints, qui ne peuvent exercer aucune action sur les hautes questions politiques ; et à défaut de ces grands événements qui agitent les puissances de premier ordre, on s'occupe de ce qui se passe dans le duché, d'une fabrique qui s'élève, d'une école qui prospère, d'un embranchement de chemin de fer qui arrivera jusqu'à tel bourg et tel village. Le prince connaît d'un bout à l'autre ses Etats, comme un propriétaire connaît ses domaines. L'aristocratie de naissance ou de fonctions qui l'environne, l'étiquette traditionnelle qui subsiste encore autour de lui, ne forment à ses côtés qu'une barrière de convention, et ne lui dérobent point l'aspect, la voix, les vœux du peuple. Ce que nous disons ici des petits princes d'Allemagne, nous pouvons l'appliquer même aux souverains des grandes monarchies. Il y a chez eux un sentiment de confiance envers leur pays, des habitudes héréditaires de popularité, qui l'emportent sur toutes les règles des réserves officielles et toutes les cérémonieuses précautions de l'étiquette. Que de fois n'avons-nous pas rencontré, dans les rues de Vienne, l'empereur François Ier se promenant à pied, seul, vêtu d'une simple redingote sans décoration ! Les habitants de la ville le saluaient respectueusement en le voyant venir, et lui s'arrêtait avec l'un, avec l'autre, avec un enfant qui courait follement à sa rencontre, avec une pauvre femme qui lui demandait l'aumône. Le même souverain avait chaque semaine un jour d'audience publique, où il recevait, sans distinction de rang ni de fortune, tous ceux de ses sujets qui avaient une requête à lui présenter, parlant à chacun dans le dialecte particulier de sa province, à celui-ci l'idiôme du Tyrol, à celui-là italien, à un autre bohême, dalmate, hongrois.

Les biographes de Frédéric-le-Grand ont recueilli sur ce prince une foule d'anecdotes qui donnent une idée de cette simplicité dans les relations ordinaires. En voici quelques unes que nous croyons peu connues.

Frédéric avait coutume, chaque fois qu'il était à table, de raconter dans les plus minutieux détails ses campagnes. Un jour qu'il faisait un long récit d'une attaque nocturne, le général Ziethen, qui était à ses côtés, l'interrompit tout-à-coup :

— Votre Majesté se trompe, lui dit il, ce n'est pas ainsi que l'affaire s'est passée.

— Eh bien ! raconte-la donc comme tu la sais.

Lorsque Ziethen eut terminé sa narration, le roi s'écria avec un ton d'aigreur :

— Cela n'est pas vrai ! Prétends-tu donc savoir les choses mieux que moi ?

— Dans le cas dont il s'agit, reprit Ziethen, oui, je dois mieux les savoir, car c'est moi-même qui ai dirigé l'attaque dont il est question. Mais j'aperçois dans la chambre voisine le vaguemestre Krüger, qui ce jour-là a bravement combattu à mes côtés ; interrogez-le, et vous verrez.

— Eh bien ! fais-le venir.

Le vaguemestre s'avança la tête haute et d'un pas délibéré près de la chaise du roi, puis se mit à raconter la bataille dans son naïf langage de soldat.

— Tu mens ! dit le roi.

Le hussard fit un pas de plus, prit la fourchette du roi, et, l'enfonçant dans les flancs d'un faisan rôti :

— Je veux, s'écrie-t-il, avaler la mort avec ce faisan, si je ne dis pas toute la vérité !

Et sans attendre de réponse il se retira, emportant le butin qu'il venait de ravir à la table du roi.

Le roi rit beaucoup de cette façon d'affirmer la vérité. Il se hâta d'envoyer une bouteille de vin au hussard pour accompagner le faisan ; puis, se tournant vers Ziethen :

— Voilà comme j'aime mes braves soldats. Allons, général, prenez une prise ; je vois bien que vous avez raison.

Après la guerre de Sept-Ans, Ziethen devint un des commensaux les plus habituels de Frédéric, et, à moins qu'il n'y eût des princes à la table du roi, c'était lui qui occupait la place d'honneur. Un jour qu'il venait de recevoir une des fréquentes invitations à dîner du roi, il fit prier Frédéric de vouloir bien l'excuser, disant que ce jour-là était celui où il avait coutume de communier, et qu'il n'aimait point alors à se distraire de ses pensées de recueillement. Lorsqu'il reparut ensuite à Sans-Souci, le roi lui dit :

— Eh bien ! Ziethen, comment s'est faite votre communion ?

Et à ces mots, tous les courtisans éclatèrent de rire.

Ziethen se leva en secouant la tête, s'approcha de Frédéric, et, s'inclinant devant lui, il lui dit d'un ton de voix grave et ferme :

— Votre Majesté sait que je n'ai redouté aucun des périls, et que j'ai courageusement combattu pour vous et pour la

patrie. Ce que j'ai fait, je suis prêt à le faire encore, dès que Votre Majesté me l'ordonnera. Mais il y a au-dessus de nous un être plus puissant que vous, que moi, que tous les hommes, c'est le Rédempteur qui a versé son sang pour racheter le monde. Je ne souffrirai pas qu'on l'offense par une parole d'ironie; car c'est en lui que repose ma foi, mon espoir, ma consolation. C'est avec ce sentiment religieux que votre armée a remporté mainte victoire ; si vous voulez y renoncer, renoncez aussi à la prospérité de l'Etat. Voilà ce que j'avais à dire. Excusez-moi.

Le roi, que ces paroles avaient vivement ému, tendit la main droite au général, et, lui mettant la main gauche sur l'épaule :

— Heureux Ziethen, dit-il, je respecte votre croyance. Gardez-la précieusement, et soyez sûr que ce qui vient de se passer ne se renouvellera plus.

Un jour que Frédéric avait travaillé jusqu'à minuit, son valet de chambre vint lui dire qu'il devrait prendre un peu de repos.

— J'ai là, répondit le roi, un travail qui ne souffre aucun délai. Si je me couche à présent, il faut que je sois levé demain à quatre heures. Viens donc m'appeler, et, quelque résistance que je fasse, force-moi à sortir du lit.

Le lendemain, le valet de chambre arrive à l'heure dite :

— Sire, il est quatre heures.

— Tant pis! il faut que je dorme au moins encore deux heures; retire-toi.

— Impossible; Votre Majesté ne se souvient-elle pas de l'ordre qu'elle m'a donné hier?

— Qu'importe? va-t-en.

— Non, non, il faut que vous vous leviez.

Et en même temps il lui arrache la couverture. Le roi se lève et dit, en étendant les bras :

— Hélas! que ne suis-je un de mes conseillers d'Etat!

Voici une autre anecdote, qui peut servir aussi à caractériser le genre de vie de quelques uns des princes d'Allemagne.

Le duc Charles-Guillaume de Brunswick, qui vivait il y a une soixantaine d'années, attachait un grand prix à la stricte observation des fêtes et dimanches. Un jour il apprend que les paysans d'un village avaient l'habitude de se réunir, à l'heure de l'office, dans un cabaret, et de passer à boire tout le temps qu'ils auraient dû passer à entendre le sermon et le chant des psaumes. Les exhortations des prêtres, les remontrances mêmes des magistrats, n'avaient pu arracher ces intrépides buveurs à leur funeste penchant. Le duc, vêtu d'une redingote grossière boutonnée jusqu'au menton, se rend un dimanche dans l'auberge qu'on lui avait désignée. Au moment où la cloche appelait les fidèles à la prière, arrive la troupe des mécréants, précédée d'un large et lourd personnage qu'à son nez rubicond, à sa figure enluminée, on pouvait aisément reconnaître pour le président de la bande joyeuse. Il s'asseoit au haut bout de la table, et fait asseoir sans mot dire le duc à côté de lui, non toutefois sans jeter un regard de défiance sur ce convive que personne ne se rappelait avoir vu dans la chère enceinte du cabaret. Cependant l'aubergiste apporte devant le président une énorme cruche d'eau-de-vie. Celui-ci la prend avec les



(Passe cela à ton voisin! — D'après une estampe allemande.)

deux mains, en avale une bonne dose, et la remet au duc en lui disant : *Passe cela à ton voisin.* La cruche fait ainsi le tour de la table, puis revient au président, qui, après lui avoir donné une cordiale accolade, la remet de nouveau en circulation. Chaque convive la saisit successivement avec bonheur, et la quitte en disant : *Passe cela à ton voisin.* A la troisième tournée de la bienheureuse cruche, le duc se lève en fureur, et, déboutonnant sa redingote et laissant voir à tous les regards son uniforme bien connu et ses insignes de souverain, il donne de toutes ses forces un soufflet au président, en lui disant : *Passe cela à ton voisin.*

Comme celui-ci hésitait, le duc saisit son épée et s'écrie :

— Que celui de vous qui frappera trop doucement ou trop lentement prenne garde à lui, car j'en ferai bonne justice.

A ces mots tous les bras se lèvent, les soufflets pleuvent d'un bout de la table à l'autre, cinq et six fois de suite, jusqu'à ce qu'enfin le duc, satisfait du châtiment qu'il vient d'infliger à cette incorrigible troupe de buveurs, les laisse en repos. — Et l'on dit que le dimanche suivant nul d'entre eux ne fut tenté de retourner au cabaret.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LE BALKAN.

(Turquie d'Europe.)



(Une Vue dans le Balkan.)

Le Balkan (ce mot signifie défilé difficile) sépare la Bulgarie de la Thrace ou Romanie. Les anciens l'appelaient Hœmus, du mot grec *aima*, en mémoire du sang du Typhon. Le géant, disait la fable, avait escaladé ces montagnes pour assiéger le ciel, et y avait été foudroyé. On se faisait une idée exagérée de la hauteur de l'Hœmus : Pomponius Méla affirmait que de sa cime la plus élevée on pouvait voir d'un côté le Pont-Euxin, de l'autre l'Adriatique. La chaîne touche par ses ramifications à ces deux mers.

Cinq routes traversent le Balkan. Trois d'entre elles conduisent de Sophie et de Ternova à Andrinople ; les deux autres conduisent de Schmula par Carnabat et Haidos à Constantinople. Etroites, sinueuses, souvent presque perpendiculaires, arides et brûlantes en été, couvertes de neige et envahies par les torrents en hiver, ces routes, qui sont loin d'être sans danger pour les caravanes, seraient impraticables pour une armée : aussi la politique considère-t-elle le Balkan comme le plus formidable rempart que la Turquie ait à opposer de ce côté aux envahissements de la Russie.

Les voyageurs qui ont visité ces montagnes en ont tous admiré les aspects imposants et sauvages. Un attaché à l'ambassadeur anglais à Constantinople, lord Strangford, décrit ainsi la première impression qu'il éprouva lorsqu'en sortant d'Haidos il se trouva en présence du Balkan : « Les montagnes me paraissaient absolument inaccessibles. Si le docteur Johnson eût voyagé dans ces pays, j'aurais supposé qu'il avait fait la description de la vallée de Rasselas d'après celle-ci. En portant mes regards autour de moi, je ne pouvais découvrir l'issue par laquelle je sortirais. Cependant, à la base de la montagne perpendiculaire qui fermait la vallée de ce côté-là, un rocher sembla s'ouvrir par enchantement, et nous aperçûmes un sentier étroit, dans lequel nous entrâmes en côtoyant un ruisseau. Ce ravin est l'un des plus pittoresques de l'Europe. Ses flancs à pic s'élèvent à une hauteur immense ; ils sont couverts de bois jusqu'à leur sommet, et ne laissent entrevoir qu'une bande étroite de l'azur du ciel.»

En 1841, M. Blanqui est entré dans le Balkan par Ichtiman. Il sortait de la Bulgarie, où il avait eu à remplir une mission politique. « A mesure, dit-il, que nous approchions de ces hauteurs pittoresques, au travers d'un terrain tourmenté, raviné, crevassé au-delà de toute expression, l'air devenait plus vif, le paysage plus sombre, la solitude plus sévère, et bientôt nous rencontrâmes un de ces corps

de garde (*karaouls*), ou blockhaus en branchages, si communs en Turquie ; il était occupé par cinq hommes qui nous donnèrent les nouvelles les plus sinistres. Deux voyageurs avaient été assassinés dans les gorges boisées du Balkan ce jour-là même, et les passages étaient pleins, nous dirent les soldats, « de mauvaises gens qui se promenaient. » Du haut de leur station, ces soldats voyaient au loin dans les anfractuosités de la montagne ; mais les arbres touffus dont elle est parsemée ne permettaient point de distinguer aisément les objets.

» En pénétrant dans ces labyrinthes inextricables, parsemés de chemins creux taillés en forme de V et ressemblant à de véritables entonnoirs, où le voyageur semble pris à chaque pas dans un traquenard, je ne pus me défendre d'une certaine inquiétude. Heureusement le temps était superbe, et nos chevaux excellents. Nos armes étaient prêtes, et nous regardions de tous côtés de manière à éviter d'être surpris. Il y avait plus de trois heures que nous marchions ainsi comme des soldats en reconnaissance, à travers mille tours et détours, lorsque nous aperçûmes brusquement, à petite distance, un détachement de soldats qu'à leurs fustanelles blanches, à leurs calottes rouges et à leurs longs fusils, je reconnus pour des Albanais. Nous les eûmes bientôt joints, et nos kavas se mirent à parlementer avec eux. Les Albanais prétendirent visiter nos papiers et savoir qui nous étions ; notre escorte semblait partager leur avis. Je fis répondre que l'on ne visitait les papiers que dans les villes, que nous étions des étrangers en mission, et que nous voulions passer sans être arrêtés par personne...

» C'est au sortir de ces coupe-gorges que la fameuse porte de Trajan nous apparut dans un pli du terrain, presque rasée jusqu'au sol et à peu près recouverte d'un amas de décombres. Ce devait être un arc de triomphe de la même grandeur et de la même forme que celui de la porte Saint-Martin, à Paris, autant que j'ai pu en juger d'après les fondations. Ce vieux débris de la puissance romaine existait encore, m'a-t-on assuré, il y a six ans, et il n'a été détruit que par le fanatisme d'un pacha qui le croyait bâti par des chrétiens. La porte de Trajan est le point de partage de la ligne des eaux, dont les unes, celles du côté d'Ichtiman, vont gagner le Danube, et les autres descendent vers la Méditerranée par la plaine de Philippopolis. De là jusqu'à Yénichen la pente est continue, jusqu'à ce qu'on découvre, à la hauteur de ce village, l'immense bassin de la Thrace et la vallée de l'Hèbre, dont le panorama est l'un des plus admirables de la Turquie. »

ERREURS ET PRÉJUGÉS.

(Voy. p. 190.)

PRÉJUGÉS DES AUTEURS ANCIENS SUR QUELQUES ANIMAUX.

(Voy. 1842, p. 210.)

LES SERPENTS.

S'il fallait parler de tous les préjugés dont les animaux des classes inférieures ont été ou sont encore l'objet, ce serait à n'en plus finir. Chaque pays, je dirais volontiers chaque canton a les siens ; et, bien que la plupart datent de loin, on pourrait presque ajouter que chaque siècle a eu les siens : ainsi la multitude en est innombrable. La difficulté n'est donc pas de ramasser sur ce terrain une moisson de préjugés, mais de déterminer quels sont ceux, dans cette foule, qui valent la peine d'être recueillis et combattus. D'ailleurs quel est, au juste, le caractère qui confère à une fausse opinion la qualité de préjugé ? La question est plus délicate qu'il n'y semble d'abord. En effet, il ne suffit pas, pour ériger une opinion en préjugé, que cette opinion soit fausse, il faut encore qu'elle soit partagée par un nombre suffisant de croyants. Et ainsi, en premier lieu, quel est le nombre qui doit être regardé comme suffisant ? et secondement, en supposant que ce nombre soit réuni, comment s'en assurer ? Voilà le difficile, et, convenons-en tout de suite, l'impossible. On courrait donc le risque, en appliquant ses forces contre certains préjugés, de s'escrimer contre de véritables fantômes, comme don Quichotte qui usait contre les moulins à vent sa lance et son épée. Dans cet embarras, il ne paraît pas qu'il y ait d'autre ressource que de considérer comme préjugé toute opinion fausse soutenue par un auteur recommandable. On se donne ainsi, en effet, une base précise ; et cette base est valable, puisque le témoignage d'un écrivain ainsi caractérisé peut être pris justement pour le représentant d'une bonne quantité de témoignages concordants. Ce sont ces réflexions qui nous ont guidé précédemment dans la détermination et l'examen de quelques préjugés relatifs à des quadrupèdes et à des oiseaux : c'est par elles que nous nous dirigerons encore aujourd'hui.

Il n'est pas d'animaux sur lesquels il se soit débité de tout temps plus de fables que sur les serpents. Comme ils sont les plus perfides, on les a regardés comme étant aussi les plus mystérieux ; et comme, chez eux, les espèces innocentes ne se distinguent à première vue des venimeuses par aucun caractère frappant, on les a tous enveloppés dans le même sentiment de haine par le même sentiment de terreur. C'est surtout la vipère qui est devenue l'emblème de la méchanceté. Il semble que les hommes, pour se venger du mal qu'elle leur cause quelquefois, aient pris plaisir, en noircissant ses mœurs, à redoubler l'horreur bien naturelle qu'elle inspire. Il s'était accrédité chez les anciens, et c'est une opinion qui se trouve dans Hérodote, dans Pline, dans Plutarque, dans Elien, dans plusieurs Pères de l'Eglise, que la femelle coupe la tête au mâle avec les dents, et que les petits, pour venger la mort de leur père, déchirent en naissant le sein de leur mère : c'est l'histoire d'Oreste qui venge l'assassinat de son père en assassinant sa mère. On a supposé que c'était à cause de cela que les Romains donnaient la mort au parricide en l'enfermant dans un sac rempli de vipères : ils le reléguaient ainsi avec ses pareils. Les anciens avaient même vu dans ce singulier établissement de la famille chez les vipères un effet de la bonté de la nature, qui, voulant empêcher l'excès de propagation de ces animaux pernicieux, ne laissait naître les enfants qu'à la condition de faire mourir les parents. Mais il faut dire que si tel avait été le but de la nature, il lui aurait été bien plus facile de l'atteindre en réduisant la fécondité de ces animaux, de manière à ne leur laisser produire à chaque portée qu'un ou deux petits, au lieu de quinze à vingt, comme cela a lieu d'ordinaire. Nicandre a vu là un effet de la justice de la nature qui punit par les enfants le crime de la mère. Mais pour recevoir cette explication, il faut commencer par admettre, ce qui est loin d'être constaté, la réalité de la décollation du mâle par la femelle ; et cela fût-il vrai, comme la femelle en agissant ainsi ne ferait que céder à un instinct inspiré par la nature, il serait étrange, et contraire précisément à toute idée de justice, que la nature prétendît se faire un grief contre cet animal de cette obéissance forcée.

Toute cette fable n'a donc aucune consistance ; il y a plus, c'est qu'elle est complétement démentie par l'expérience. D'abord, il est de toute impossibilité que la vipère, avec les armes dont ses mâchoires sont munies, puisse couper la tête à un animal de son espèce : elle ébrécherait bien inutilement, dans une pareille tentative, toutes ses dents. Il semble même que la nature ait voulu garantir ces animaux les uns contre les autres, en les rendant insensibles aux morsures qu'ils peuvent se faire : on sait en effet, par les expériences de Fontana, que le venin de la vipère est

sans action sur la vipère même. Ainsi, il paraîtrait fort difficile que la femelle, en eût-elle même le désir, pût trouver aucun moyen de faire périr le mâle. Quant au prétendu parricide commis par les petites vipères à l'instant de leur naissance, il a moins de fondement encore. Cette opinion était tellement recommandée par les anciens, qu'à l'époque de la renaissance des sciences une foule d'expériences furent faites pour la vérifier. Amatus, dans ses Commentaires sur Dioscoride, dit : « Nous avons vu des vipères pleines, que l'on avait renfermées, faire leurs petits, et après leur délivrance, elles sont demeurées en vie et sans avoir les entrailles perforées. » Lacuna et Impérat ont fait la même expérience pour vérifier Dioscoride, et avec la même conclusion. Scaliger dit à ce sujet : « Nous sommes assurés qu'il est faux que les vipères soient tuées et déchirées par leurs petits trop nombreux et impatients de naître ; car nous avons vu chez Vincent Camerin des petites vipères qui venaient de naître, la mère demeurant en bonne santé. » Ceci s'adresse à Pline, qui expliquait la mort de la vipère en supposant que les petits, ne pouvant sortir du sein de leur mère que peu à peu, et voulant cependant prendre naissance tous à la fois, lui perçaient le sein pour s'échapper plus vite. Ainsi l'expérience détruit radicalement ce qui de soi-même était déjà si peu vraisemblable. La seule chose vraiment extraordinaire dans l'engendrement des vipères, c'est que, bien qu'elles éclosent d'un œuf, elles sortent cependant vivantes du sein de leur mère. C'est pour cela que les naturalistes les nomment ovo-vivipares. C'est comme si le petit poulet se formait assez vite dans l'œuf pour en être à briser sa coquille avant que la poule n'eût pondu l'œuf : il sortirait donc du sein de la poule un petit poulet tout emplumé, mêlé de fragment de coquilles, et cela n'empêcherait pas que cet animal ne fût le produit de l'incubation d'un œuf ; seulement l'incubation se serait effectuée à l'intérieur. C'est exactement ce qui a lieu pour les vipères qui se délivrent à la fois et des petits et des coquilles. Il est possible que ce soit dans cette circonstance qu'il faille chercher l'étymologie du mot latin *vipera*, dont nous avons fait celui de vipère. En effet, *vivipara* signifierait qui engendre vivant. Mais, suivant Isidore, que nous serions plus disposés à écouter dans cette circonstance, l'étymologie serait simplement *vipara*, qui engendre par violence, et l'étymologie trouverait ainsi son origine dans la croyance populaire que nous venons de combattre.

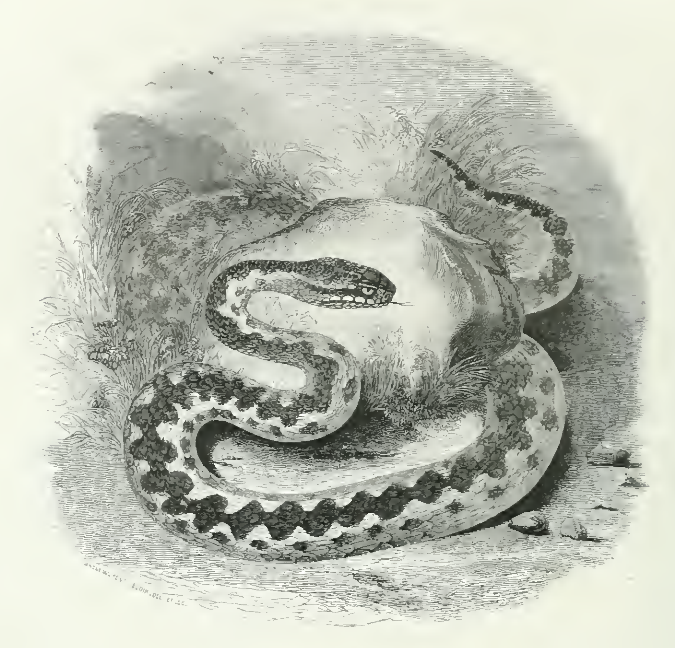
On a cru aussi pendant longtemps que le corps de la vipère jouissait de propriétés médicinales extraordinaires. Il entrait comme ingrédient dans une foule de préparations pharmaceutiques. D'abord on a voulu que toute la chair de l'animal fût un poison, de sorte qu'on n'aurait pu l'employer en pharmacie que comme on se sert des autres drogues vénéneuses, c'est-à-dire à petites doses ; mais ce qui prouve suffisamment combien cela est faux, c'est que dans plusieurs pays on mange les vipères. A Cayenne, les nègres ne se font aucun scrupule de se régaler avec les serpents à sonnettes, qui sont des plus redoutables espèces qui existent. Aujourd'hui encore, dans quelques unes de nos provinces, on ordonne aux malades, en diverses occasions, du bouillon de vipère. Le venin, au lieu d'être sécrété dans la vésicule du fiel, comme on l'a prétendu longtemps, est fourni par deux glandes qui sont placées de chaque côté de la tête, au-dessous de l'œil, et qui versent leur produit par deux grandes dents rétractiles et aiguës placées à l'intérieur, à peu près comme l'aiguillon des abeilles. Ce poison extrêmement violent, surtout dans les pays chauds, n'agit cependant que lorsqu'il est introduit dans une plaie. On peut impunément en mettre sur la langue. Il n'est ni âcre ni brûlant comme on pourrait s'y attendre, mais tout-à-fait semblable, par l'impression qu'il cause, à quelques gouttes d'huile d'amandes. Non seulement il ne corrode la langue en aucune manière, mais on peut l'avaler sans aucun inconvénient. Il n'y a donc aucune espèce de danger, quel que soit à cet égard le préjugé, à sucer une morsure qui viendrait d'être faite par une vipère ; c'est même le remède qu'il faut commencer par employer, car il est toujours tout prêt. Il ne suffit pas toutefois. Comme le désordre causé par le poison dans l'économie animale exige que la substance soit entraînée dans le torrent de la circulation, les moyens les plus efficaces sont ceux qui l'empêchent d'être absorbé. On s'oppose à la vérité, d'une certaine manière, à ce qu'il le soit, soit en suçant la piqûre, soit en y appliquant une ventouse, surtout en ayant la précaution d'exercer une compression sur les veines tout autour. Mais cette méthode n'est pas assez héroïque pour être sûre. Il vaut donc bien mieux se décider sans balancer, et le plus tôt possible, à une cautérisation énergique : élargir la plaie par quelques scarifications, et la cautériser avec de l'ammoniaque, ou à défaut d'ammoniaque avec le fer rouge. L'absorption est ainsi empêchée certainement, et tous les accidents diminuent rapidement, s'il s'en était déjà manifesté.

Je ne m'arrêterai pas non plus bien longuement pour réfuter l'opinion, cependant bien répandue aussi, que certains serpents ont pour langue un vrai dard, et que c'est à l'aide de ce dard qu'ils frappent leurs ennemis et introduisent le poison dans la blessure. Les serpents, en général, ont en effet une langue longue et effilée, qu'ils peuvent porter très loin hors de leur bouche, langue qu'ils agitent souvent avec véhémence, qu'ils dardent en un mot ; mais cette langue, si singulière qu'elle soit, est parfaitement inoffensive, et est aussi incapable que les étamines d'une fleur de blesser qui que ce soit. Aussi les bateleurs qui jouent avec des serpents venimeux ont-ils bien soin de leur arracher non point ce dard aigu, épouvantail du vulgaire, mais les crochets à demi cachés dans l'épaisseur des gencives, que l'animal en dégage à volonté comme un poignard hors de sa gaîne, et avec lesquels il frappe à mort.

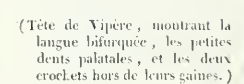
J'ose à peine parler de ceux qui ont prétendu que d'autres serpents piquaient avec leur queue : *in cauda venenum*, selon l'aphorisme latin. Cependant cette opinion a bien couru aussi, et s'est souvent implantée dans les croyances populaires. Il y a même des théologiens qui l'ont soutenue jusqu'à prétendre que, comme il est question dans un certain passage de la Bible de serpents qui mordent, cette qualification se rapporte implicitement à ce qu'il y a des serpents qui ne mordent pas, mais qui piquent par la queue. Aussi n'est-il pas rare de trouver certaines images fantastiques représentant des serpents dont la queue est armée d'une espèce de dard. Mais on peut bien dire que ces serpents là n'ont jamais existé qu'en peinture, car il ne s'est, je crois, jamais trouvé personne qui ait osé déclarer en avoir vu de vivants.

L'histoire des serpents qui, à la place ordinaire de la queue ont une tête, a quelque chose de plus spécieux. Il y a en effet des serpents connus en histoire naturelle sous le nom d'amphisbènes, qui, au lieu d'une queue effilée comme la plupart des animaux de cet ordre, ont une queue arrondie et à peu près de même forme et de même couleur que la tête ; et non seulement leur organisation présente cette apparence trompeuse, mais ils jouissent de la faculté de marcher également bien en avant et à reculons. On conçoit donc sans peine que l'amphisbène puisse faire illusion à celui qui ne fait que l'entrevoir. Mais cette illusion ne tient pas devant une minute d'observation sur l'animal mort ou captif ; car personne ne prendra jamais une queue, quelle que soit sa forme, pour une tête. Comment se fait-il donc que les naturalistes anciens aient cru que l'amphisbène possède effectivement deux têtes ? Nicandre l'affirme, aussi bien que l'auteur du livre *de Theriaca*, et Pline tire de cette circonstance une phrase à effet : « Ce serpent a deux têtes, dit-il, comme si c'était trop peu de répandre le poison par une seule bouche. » Il faudrait donc admettre

qu'aucun de ces auteurs n'avait jamais vu de près un amphisbène, puisqu'il aurait suffi de cette vue pour dissiper l'erreur. Cela me paraît difficile, et je croirais plus volontiers que le préjugé du serpent à deux têtes aura été soutenu par l'observation de quelque cas de monstruosité bicéphale, monstruosité qui ne paraît pas très rare chez les serpents, et qui s'explique par l'agglomération des œufs et les greffes fréquentes qui en résultent. Mais de ce que l'on aurait ob-



(Vipère commune des environs de Paris.)



(Tête de Vipère, montrant la langue bifurquée, les petites dents palatales, et les deux crochets hors de leurs gaînes.)





(Tête de Vipère commune, vue par dessus.)

Les naturalistes donnent le nom général de Vipère aux serpents caractérisés par des crochets à venin et une queue garnie par dessous de plaques doubles. Ils se distinguent par le premier caractère des Couleuvres; on les distingue d'ailleurs à première vue de ces serpents inoffensifs par la forme de leur tête, qui est plus obtuse et plus élargie en arrière, ainsi que par leur queue, qui est plus courte et moins effilée. Nous avons fait représenter avec soin les détails qui se rapportent à la Vipère commune, pour dissiper encore mieux tout préjugé en en donnant une idée claire. C'est cette espèce qui est la plus commune en France, et elle y cause chaque année de nombreux accidents. Sa longueur est de cinquante à soixante centimètres; ses couleurs sont variables : le fond est ordinairement le brun ou le roussâtre, quelquefois le gris cendré; sur le dos, une double rangée de taches transversales noires, qui quelquefois s'unissent de manière à ne plus former qu'une bande sinueuse; sur chaque flanc, une ligne de taches noires; le ventre est gris d'ardoise. On voit que le noir abonde; dans quelques cas, il se développe assez pour que, toutes les taches se réunissant, l'animal devienne entièrement noir : on le désigne alors sous le nom de Vipère noire. La tête est comme tronquée en avant, et plus large que le cou; elle est déprimée et couverte de petites écailles, et marquée très distinctement d'une tache noire en forme de V. Le museau porte six petites plaques : la mâchoire supérieure est blanche, tachetée de noir; la mâchoire inférieure est jaunâtre. La variété dans laquelle les taches du dos se réunissent en une seule ligne est quelquefois désignée en France sous le nom d'Aspic; mais ce n'est point du tout l'Aspic des anciens. Cette Vipère est assez commune dans les bois des environs de Paris, et surtout dans la forêt de Fontainebleau, où elle s'était multipliée, il y a quelques années, d'une manière effrayante.

Les dents qui servent aux Vipères pour leurs terribles morsures méritent une attention particulière. Ce sont de petits instruments d'une construction extrêmement ingénieuse. De chaque côté de la mâchoire supérieure, un peu au-dessous de l'œil, la Vipère porte deux vésicules dans lesquelles est contenu son venin, et dont elle le fait sortir à volonté par une petite contraction. Le venin, au sortir de ces petites vessies, passe dans un canal intérieur qui le mène à la racine d'une dent très aiguë, percée dans toute sa longueur par un petit conduit qui aboutit à l'extrémité même de la pointe. En même temps que la dent perce la peau comme un sty-

servé un serpent à deux têtes, il ne s'ensuivrait nullement qu'il y ait réellement dans le système de la nature une espèce conformée d'une manière permanente de cette façon. Rien n'empêche que, comme il naît des chiens, des chats, des agneaux, même des hommes avec deux têtes, il ne puisse naître des serpents avec deux têtes : aussi, de fait, en a-t-on souvent constaté des exemples.

Je terminerai ces observations sur les fables relatives aux



(Vipere commune, variété noire.)



(Queue de Vipère commune, montrant la double rangée de plaques, l'ouverture inférieure en demi-cercle, et la partie inférieure de l'abdomen.)



(Petite Vipere roulée sur elle-même en forme d'œuf, telle qu'elle se trouve dans le corps de la femelle.)

let, le venin lancé par la contraction de la vésicule se précipite donc par ce conduit dans l'intérieur de l'organe. C'est un appareil qui a, comme on le voit, de grandes analogies avec le dard de l'abeille et du frelon; dans l'état ordinaire, il est même rentré dans l'intérieur de la gencive, comme celui de ces insectes qui se tient caché dans l'abdomen. Ce n'est que dans les moments de colere, à la volonté de l'animal, que ce redoutable poignard sort de son fourreau; car c'est véritablement là le caractere de la gencive : elle protége la dent, qui dans les opérations ordinaires de la mâchoire serait trop exposée à se rompre sans cette précaution. L'arme ne se dégage que par un mouvement de l'os maxillaire, qui, demeuré libre et ne soutenant de chaque côté que cette seule dent, n'a besoin pour la faire saillir que de s'abaisser légèrement.

La langue de la Vipere n'est funeste qu'aux insectes; c'est en vue de ces petits animaux qu'elle est organisée. Elle est longue, molle, visqueuse, fourchue à son extrémité et tres mobile. Elle ne pique nullement la proie, mais elle l'enveloppe comme un lacet et la ramene dans la bouche. Outre les insectes et les vers, la Vipere se nourrit aussi de taupes, de mulots, et de petits oiseaux qu'elle prend au nid. C'est à ce dernier genre de proie que sont destinées les dents aiguës qui garnissent les côtés du palais, et dont l'office est seulement d'empêcher la victime de se dégager; car elle n'est point broyée, mais avalée tout entiere. A l'approche de l'hiver, les Viperes se retirent dans quelque trou, quelquefois enroulées plusieurs ensemble, et passent là toute la mauvaise saison, à demi engourdies et sans manger.

La durée de la gestation des Vipères est d'environ huit mois. Pendant tout ce temps, les œufs demeurent dans l'utérus. Leur coquille, au lieu d'être calcaire comme celle des oiseaux, est membraneuse, et c'est ce qui les rend capables d'être transportés sans se briser. Vers la fin de cette singulière convaison, les petits, devenus assez forts, font éclater la membrane, et demeurent enroulés parmi ses débris à peu près comme ils l'étaient avant l'éclosion. Apres quelques jours la Vipere s'en délivre, et l'on voit encore des lambeaux de l'enveloppe attachés à leurs écailles, que déjà ils commencent à glisser dans le gazon.

Le genre Vipère réunit un nombre d'espèces assez considérable, et se subdivise, suivant les auteurs les plus récents, en cinq sous-genres, désignés sous les noms de Trigonocéphale, Plature, Naja, Elaps, Vipère proprement dite.

serpents par quelques mots sur le basilic. Aucun serpent n'est plus célèbre dans les légendes et les récits populaires. On peut juger par les histoires exagérées qui se lisent dans Pline, que chez les anciens il répandait la terreur plus qu'aucun autre reptile. On prétendait qu'il faisait mourir tout animal, et l'homme lui-même, par le seul effet de son regard. On assurait même que toute plante, tout arbre qui était touché par lui ou même atteint par les émanations de sa bouche, se desséchait à l'instant. « Il brûle, dit Pline, partout où il passe, et brise les pierres tant il est venimeux. Aussi est-il bien facile, dit le même auteur, de découvrir les trous dans lesquels il se retire, car la campagne est désolée tout à l'entour. » Il est difficile de décider quel était au juste le serpent auquel l'antiquité attribuait tant de qualités merveilleuses : toutefois quelques détails donnés par Pline, surtout que l'animal relève ordinairement la moitié antérieure de son corps, doivent faire supposer que c'était tout simplement un naja, serpent à la vérité très venimeux et très redoutable, mais dont la malignité, bien entendu, est fort éloignée d'approcher de ce que nous venons de rapporter.

On a donné ce même nom de basilic à un animal bien plus fabuleux que celui de Pline; car il n'y a pas ombre de vérité, non seulement dans les qualités qu'on lui attribue, mais non pas même dans sa forme ou sa naissance. Ce basilic-là est représenté avec deux pieds, deux grandes ailes, une crête semblable à celle du coq, souvent même avec une tête de faucon. C'est un animal hiéroglyphique ou symbolique qui se trouvait dans les peintures des Egyptiens, et qui a passé de là dans le règne de la nature fabuleuse. Dans les premiers temps de la renaissance des sciences, comme on était sorti du moyen-âge avec une grande foi dans la réalité du basilic, il se trouva des charlatans qui en fabriquèrent de toutes pièces avec des peaux de poissons, et qui contribuèrent par ce mensonge à retenir la crédulité dans l'erreur. Aldrovande parle de mannequins de cette espèce que l'on conservait précieusement dans des cabinets d'histoire naturelle, et qu'il n'eut pas de peine à décomposer et à démolir. Scaliger prémunit aussi contre cette imposture, en faisant d'ailleurs remarquer que le basilic, si fameux chez les anciens, n'était nullement revêtu d'une forme fantastique. « On a menti, dit-il, sur la forme du basilic en le rapprochant de celle du coq et en lui donnant des jambes; le basilic, en effet, ne diffère en rien des autres serpents, sinon qu'il porte à la tête une marque blanche, d'où lui est venu le nom de roi. »

On a prétendu justifier l'existence du basilic, sur ce que son nom se trouve plusieurs fois mentionné dans l'Ecriture sainte, comme, par exemple, dans le psaume 91 : « Tu marcheras sur la vipère et sur le basilic. » Il est assez évident que ce qui est en contestation n'est pas qu'il puisse y avoir un serpent du nom de basilic, mais qu'il y ait un serpent possédant les propriétés dont parle Pline, ou la forme fantastique que les artistes, sur la foi du préjugé, ont plusieurs fois figurée; et il n'est pas moins clair que rien de tout cela n'est indiqué dans l'Ecriture. Il y a, à la vérité, un passage dans Isaïe dont on a étrangement abusé : c'est au quatorzième chapitre, quand le prophète menace les Philistins et leur annonce de nouvelles vengeances. « Ne te réjouis pas, ô Philistin, parce que la verge de celui qui doit te frapper est affaiblie : de la racine de la couleuvre sortira un roi des serpents, et la semence qui dévore l'oiseau. » Voilà ce que dit la Vulgate, et cela s'entend sans peine. Mais au temps des discussions des protestants sur le sens de l'ancien Testament, on a voulu y voir quelque chose de plus merveilleux, et la version anglaise, sans parler des autres, a rendu ainsi ce passage : « De la racine du serpent sortira un coccatrix, et son fruit sera un serpent volant. » Ce nom de coccatrix nous amène à une nouvelle fable sur le compte du basilic. On donne, en effet, au basilic cet autre nom, parce que l'on prétend que le basilic est produit par l'œuf d'un coq couvé par un serpent ou par un crapaud. C'est du moins, il faut en convenir, un mode de génération bien conçu pour achever dignement l'histoire d'un être aussi fabuleux. Qu'un coq puisse pondre, c'est ce qu'il est peut-être permis d'excuser sur ce que les poules, lorsqu'elles sont très vieilles, prennent souvent le plumage et tous les caractères extérieurs d'un coq, et dès lors une poule, ainsi emplumée, venant, malgré son âge avancé, à pondre quelque œuf mal formé, on aura pu en ingérer qu'un vrai coq avait pondu. Mais ce qu'il y a de certain, c'est que jamais ni basilic, ni serpent d'aucune façon n'est sorti d'un tel œuf, et c'est ce que je ne m'arrêterai pas à démontrer, n'en ayant peut-être déjà que trop dit sur ces folies.

MÉMOIRES INÉDITS DE RAPHAEL DE MONTELUPO,

SCULPTEUR FLORENTIN DU SEIZIÈME SIÈCLE.

Un jeune Danois, mort en Italie en 1840, M. Gage, publiait à Florence, au moment même où il a succombé, un ouvrage intitulé : *Carteggio inedito d' artisti*, etc., ou Correspondance inédite des artistes des quatorzième, quinzième, seizième siècles. Ce recueil, composé de trois énormes volumes grand in-8°, destiné à compléter la publication des Lettres d'artistes faite au dernier siècle par monseigneur J. Bottari, contient, au milieu d'une foule de documents curieux, un morceau que nous avons cru surtout capable d'intéresser nos lecteurs. Ce sont les Mémoires inédits et malheureusement tronqués d'un contemporain de Michel-Ange, Raphaël de Montelupo, sculpteur florentin. Empreints d'une grande simplicité, ils ne laissent pas que d'être très importants, parce qu'ils sont semés de particularités qui peignent les mœurs du seizième siècle, et surtout parce qu'ils offrent une confirmation naïve des Mémoires si animés et si suspects de Benvenuto Cellini. En traduisant ce fragment, nous nous sommes attachés à reproduire mot à mot la langue réelle, sans art, mais non sans charme, de l'ouvrier florentin.

« Je me suis mis dans l'esprit d'écrire, avec la grâce du Dieu tout-puissant, auteur et bienfaiteur de toutes les créatures, tout ce qui m'est arrivé dans ma vie depuis le temps que je me souviens avoir distingué le bien du mal, c'est-à-dire, à ce qu'il me semble, depuis environ l'âge de dix ans (1) jusqu'à celui de soixante-quatre où je me trouve aujourd'hui. Je veux raconter tout ce qui m'est arrivé pendant cet espace de temps, et les choses qui m'ont paru de quelque importance. Je ne pense pas me souvenir de tout; mais au moins je ferai connaître tout ce qui est demeuré dans ma mémoire, comme plus digne d'être rapporté. Encore sais-je bien que cette idée et son exécution donneront peut-être à quelqu'un matière à blâmer; il paraîtra peut-être que je suis poussé par je ne sais quel mouvement de gloire mondaine; et je ne veux pas nier qu'il n'en soit un peu ainsi. Je dirai cependant que ce qui a le plus contribué à me déterminer, c'est que, me rappelant les heureuses rencontres et les contraires, et les dangers de mort que j'ai courus dans le temps, j'ai pensé que mes lecteurs, si jamais j'en ai quelqu'un, pourront trouver dans mon récit des secours pour des cas semblables, ou pour tous ceux où ils pourraient être.

» Barthélemy, fils de Jean, petit-fils d'Astur, du village

(1) Raphael de Montelupo naquit à Florence vers l'an 1503; il dit lui-même qu'il avait vingt-quatre ans au sac de Rome, arrivé en 1527. Il avait donc dix ans en 1513, l'année où Léon X succédait à Jules II dans la chaire de saint Pierre, et où les Medicis, récemment rétablis dans Florence, commençaient à s'y acheminer ouvertement vers le despotisme, dont Charles-Quint les investit définitivement après le sac de Rome.

de Montelupo (1), sculpteur, de la maison des Sinibaldi de Montelupo, fut mon père. Astur, mon oncle, frère de mon père, habitait à Empoli (2), bourg situé à quatorze milles de Florence; et comme il n'avait pas d'enfants mâles, venu à Florence dans notre maison, il pria mon père de vouloir bien me laisser aller demeurer quelque temps à Empoli avec lui : outre que je lui serais utile, je ne devais pas perdre mon temps, puisque j'apprendrais à lire et à écrire parfaitement sans aucune dépense, la commune de ce bourg s'étant chargée elle-même de payer le maître qui enseignait à lire, à écrire, et un peu à compter (3). Ces conditions plurent à mon père. Dès qu'il m'eut établi dans sa maison, mon oncle me mit à l'école; et il me faisait, lui et sa femme, qui se nommait *mona Constance*, autant de caresses que si j'avais été leur propre enfant : de même faisaient leurs deux filles, l'une nommée *Lisabetta*, et l'autre *Esmeralda*. Ainsi, allant toujours à l'école, j'appris à lire toute espèce de caractère (4) et à écrire le caractère des chancelleries, le seul que connût mon maître, prêtre dont je ne me rappelle pas le nom. Je crois que je restai là deux ans; et pendant ce temps, Astur mon oncle me faisait écrire ses comptes sur un livre.

» Je ne veux pas oublier de dire que la nature m'a fait gaucher : ayant la main gauche plus leste que la droite, j'écrivais avec celle-là sans que mon oncle y prît garde; il lui suffisait que j'eusse une bonne écriture. Ainsi j'ai toujours écrit, et même, enfant, je dessinais avec la main gauche les batailles du Morgante (5) qu'on lisait à l'école. Cette manière d'écrire avec la main gauche, m'obligeant à tenir devant moi le papier dans le sens de sa longueur, a fait l'étonnement de beaucoup de gens qui m'ont vu à l'œuvre. Il semble que j'use plutôt de la façon des Hébreux que de toute autre (6), et on n'imagine pas, tandis que j'écris, qu'on puisse ensuite me lire. Pareille chose m'est souvent arrivée. Un jour entre autres, à Florence, au quartier des marchands, un notaire (7) à qui j'avais à faire un reçu de certaine somme, ayant mis la feuille devant moi, et voyant que je la tournais dans le sens de sa longueur, ne voulait pas me laisser faire; enfin, ayant permis que j'écrivisse une ligne, et cherchant à lire, il ne pouvait comprendre que cela fût lisible : quand j'eus achevé la ligne, il prit le papier, et voyant qu'on le lisait très aisément, il appela peut-être dix notaires pour me voir faire. Lorsque je lui eus donné le reçu, j'écrivis encore avec la main droite, parce qu'alors je m'en servais fort bien, quoique je l'aie abandonnée depuis.

» Je peux ajouter encore que je dessine de la main gauche. Une fois, à Rome, comme je dessinais à l'arc des Thraces (1), près du Colysée, vinrent à passer Michel-Ange et fra Bastiano del Piombo (2) : ils s'arrêtèrent pour me voir; étant naturellement gauchers l'un et l'autre, et ne pouvant cependant faire avec la main gauche que les choses de force (3), ils demeurèrent un instant à me regarder, et s'étonnèrent fort. En effet, chose semblable ne fut peut-être jamais possible à un sculpteur ou à un peintre, que l'on sache.

» Étant demeuré, comme j'ai dit, deux ans à Empoli avec mon oncle, mon père voulut que je m'en retournasse à Florence, pensant que j'étais d'âge à me faire embrasser une profession. Ainsi je m'en retournai, au grand déplaisir de mon oncle, et de sa femme, et de ses filles, tous m'ayant montré tant d'amour que plus n'était pas possible. C'était moi qui leur faisais passer leurs soirées en leur lisant des livres de batailles (4); et mon oncle, qui avait été toute sa vie soldat, y prenait plaisir, et sa femme aussi s'en délectait. Enfin ils me laissèrent aller, et ma tante m'accompagna avec un de ses frères, qui était capitaine et qui s'appelait le capitaine Ceo d'Empoli.

La suite à une autre livraison.

(1) Montelupo est sur la route de Florence à Pise.

(2) Empoli est dans la même direction, quelques lieues plus loin. C'est là que s'assemblèrent, en 1620, les Gibelins victorieux que le grand *Farinata degli Uberti* empêcha de consommer la destruction de Florence.

(3) L'italien dit : *E parte d' abaco*. Voy., sur l'Abaque, 1839, p. 88.

(4) Preuve certaine qu'au commencement du seizième siècle le caractère gothique subsistait encore dans la Péninsule à côté de l'italique. En France, il persistait sous le règne de François Ier. En Espagne, il était encore généralement répandu sous le règne de Charles-Quint.

(5) Le *Morgante maggiore*, de L. Pulci, première imitation moitié comique, moitié sérieuse, que l'Italie ait faite des poëmes chevaleresques de la France, parut à Florence vers 1480, et fut destiné d'abord à amuser les soupers de Laurent de Médicis par une parodie élevée des fables romanesques que les aveugles et les mendiants chantaient dans les rues des villes italiennes.

(6) Les Hébreux, comme les Arabes, écrivent de droite à gauche : c'est ce que paraissait imiter le jeune Montelupo en écrivant perpendiculairement sur un papier placé en long devant lui.

(7) Les notaires étaient donc rassemblés dans des boutiques en plein vent, au milieu du quartier des marchands dont ils avaient à constater les accords; c'étaient comme les écrivains publics de nos jours.

(1) On l'appelle aujourd'hui l'arc de Constantin, qui l'éleva en effet après ses victoires sur Maxence et Licinius. Son ancien nom lui venait des statues d'esclaves guerriers daces, que le public confondait avec les Thraces, et qui avaient appartenu à un arc de Trajan, dépouillé et détruit pour orner celui de Constantin.

(2) Sebastiano ou Bastiano de Venise est cet artiste heureux que Michel-Ange mit en avant, à Rome, pour l'opposer à Raphael dans ses derniers jours, et qui, après la mort du divin Sanzio, demeuré le peintre le plus renommé de la capitale du monde, reçut de Clément VII le riche office de percevoir les droits du plomb des bulles papales. Ayant pris alors le nom de *frate del Piombo*, Bastiano mena une existence voluptueuse qui mit rapidement un terme à son talent et à ses jours.

(3) On savait que Michel-Ange était gaucher, et on se demandait si c'était avec la main gauche qu'il avait sculpté son Moïse et peint le Jugement dernier. L'anecdote de Montelupo lève tous les doutes.

(4) Les livres de chevalerie étaient alors dans leur nouveauté en Italie comme en Espagne. La France, où ils avaient pris naissance, les connaissait depuis quatre siècles, et commençait à s'en lasser.

CAMPANILE DE LA CATHÉDRALE DE FLORENCE.

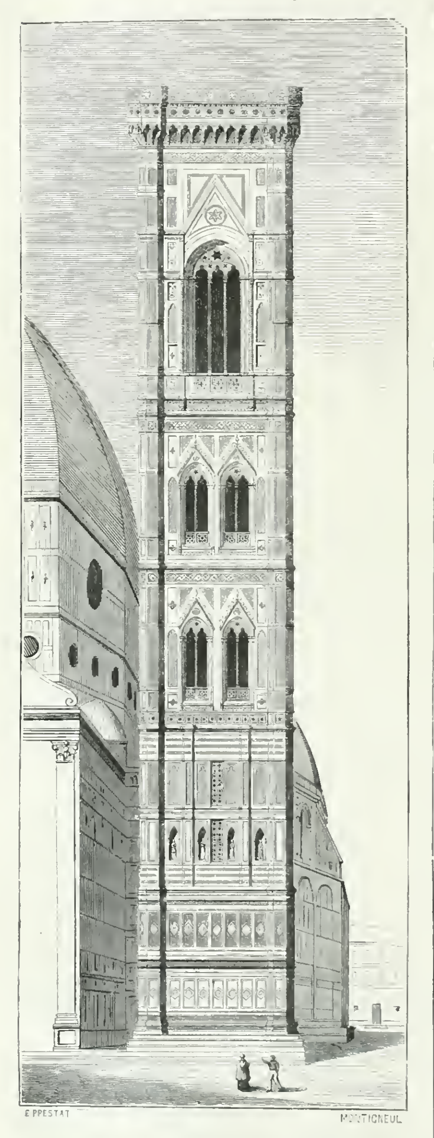
GIOTTO ARCHITECTE.

(Voy. la cathédrale de Florence, Santa-Maria del Fiore, 1837, p. 148.)

Les premières basiliques chrétiennes n'étaient point surmontées de clochers. L'usage des cloches n'était pas alors une des pratiques du culte, et ce fut par cette raison sans doute qu'en Italie les tours destinées à les recevoir furent élevées plus tard à côté des églises dont elles étaient ainsi complétement isolées. On a peu d'idée de ce genre de monument ainsi disposé, dans la partie occidentale de l'Europe, où l'on chercha toujours à réunir les clochers à la construction même de l'église ce qui amena, par amour de la symétrie, à les doubler; et c'est à cette disposition toute spéciale des églises d'Occident que la France est redevable de ces beaux portails dont l'ensemble excite si vivement notre admiration.

L'Italie, riche de son propre fonds, lutta constamment contre les influences de l'art chrétien de l'Occident et conserva avec constance ses anciennes traditions; on continua donc dans ce pays à considérer le clocher (le *campanile*) comme un édifice totalement distinct et séparé de l'église : le temple restait ainsi dégagé, et les lignes de son ordonnance conservaient leur franchise et leur simplicité primitives. Par-

tout le sentiment de l'infini qui présidait à l'érection des temples chrétiens se manifestait par la tendance à les élever de plus en plus vers le ciel : seulement cette expression de la pensée chrétienne se traduisait sous une forme différente dans le Nord et dans le Midi : ici c'était le dôme qui devenait le signe caractéristique du temple de Dieu, et là c'étaient les clochers. Or jamais, que nous sachions, on n'est parvenu à marier ensemble et les dômes et les tours en les réunissant dans un même monument ; on l'avait projeté à Saint-Pierre, mais on y a échoué.



(Le Campanile de Sainte Marie des Fleurs, Cathédrale de Florence.)

Ainsi donc le dôme est demeuré le type de l'église d'Orient, comme les tours celui de l'église d'Occident. L'Italie, qui peut à cet égard passer pour un terme moyen, nous offre l'exemple d'églises surmontées de coupoles; et en même temps par l'importance donnée à certains clochers, elle semble avoir voulu rivaliser avec ceux du Nord, ainsi qu'on peut en juger par les tours ou campaniles de Florence, de Pise, de Venise, etc. Mais ces clochers sont tous isolés, et le nom de campanile leur a été plus particulièrement appliqué.

Entre tous les campaniles d'Italie, celui qui s'élève sur le flanc de la cathédrale de Florence doit être cité comme le plus remarquable sous tous les rapports. C'est en parlant de cet édifice que Charles-Quint disait qu'on devrait y mettre un étui, trouvant que c'était en prostituer la vue que de le laisser voir tous les jours.

La hauteur totale du campanile de Florence est de 81m,86.

La largeur de chaque face est de 13m,96.

Giotto, qui avait succédé à Arnolfo di Lapo comme architecte de Sainte-Marie des Fleurs, fut l'auteur du campanile : il le commença en 1334. Les plus grandes précautions furent prises pour donner à cet édifice toute la solidité désirable. Il fut fondé sur un massif de 20 brasses ou 11m,66, au-dessus duquel on posa des pierres de taille dans une hauteur de 8 brasses ou 4m,66. Le style général du campanile se ressent du goût gothique qui s'était introduit passagèrement en Italie à la fin du treizième siècle : néanmoins on y reconnaît la délicatesse et la grâce, particulières aux artistes florentins. Tout le revêtement extérieur est composé de marbres blancs, rouges et noirs; genre de décoration qui donne aux monuments de la Toscane une physionomie toute spéciale.

Le projet de Giotto était, dit on, d'élever au-dessus de la plate-forme actuelle une toiture pyramidale de 26 mètres. Ce projet ne fut pas réalisé après lui, et nous serions embarrassés de décider si le monument y a perdu ou gagné : tel qu'il est, il paraît terminé d'une manière satisfaisante et plus en harmonie peut-être avec les autres édifices de la ville.

Quelques auteurs ont prétendu que plusieurs des statues qui décorent les faces du campanile sont du célèbre Donatello, et, d'après le témoignage de Laurent Ghiberti, cité par Vasari, plusieurs autres seraient de la main même de Giotto. S'il en était ainsi, Giotto eût été un des premiers à donner l'exemple de cette alliance des trois arts : l'architecture, la peinture et la sculpture, qui devint si générale parmi les grands maîtres de l'Italie, et dont Michel-Ange semble avoir été la dernière expression.

La ville de Florence, reconnaissante de la renommée que lui avaient acquise les travaux de Giotto, lui conféra le titre de citoyen avec une pension de 100 florins d'or; il fut fait aussi ordonnateur des bâtiments de la couronne.

Giotto mourut en 1336. Il fut inhumé dans l'église cathédrale de Sainte-Marie des Fleurs, où l'on voit son tombeau et son portrait. Il était l'ami du Dante et de Pétrarque, qui l'ont célébré dans leurs vers. Ange Politien fut chargé par Laurent de Médicis (l'ancien) de lui composer une épitaphe.

Si tu veux que le bonheur et l'aisance règnent chez toi, tu dois par-dessus tout y maintenir la discipline. Chacun doit y connaître son devoir. Il doit y avoir un temps et un lieu fixes pour chaque chose.

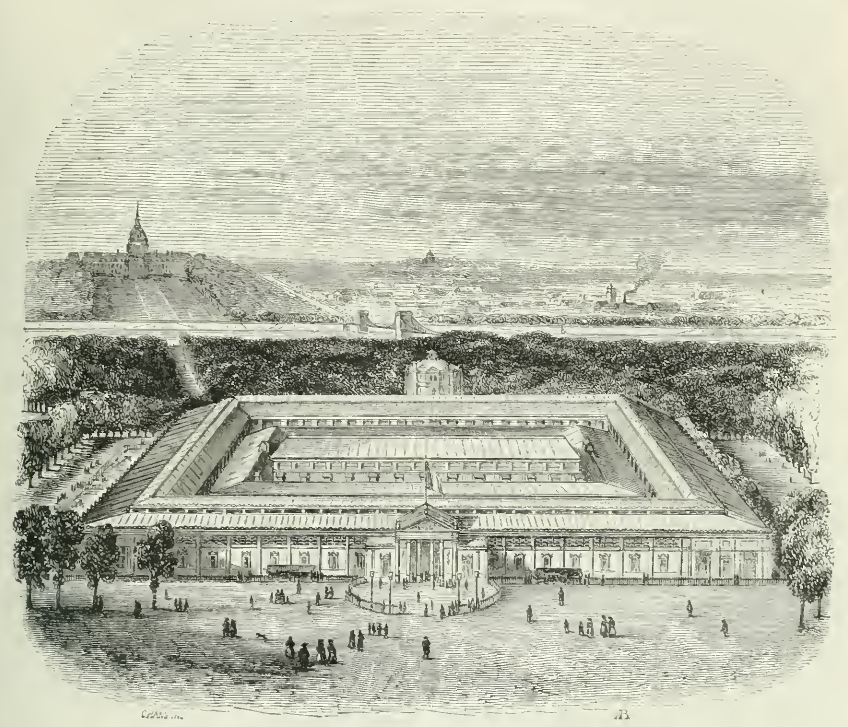
GUILLAUME PENN.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

DIXIÈME EXPOSITION DES PRODUITS DE L'INDUSTRIE.

(Voy. 1834, p. 138; 1839, p. 151, 199, 203, 277; 1844, p. 121.)



(Le Palais de l'industrie, au grand carré des Champs-Elysées, en 1844.)

La nouvelle exposition a eu lieu, cette année, sur le même emplacement que celle de 1839. Un vaste bâtiment, composé de quatre galeries ayant ensemble 16 000 mètres carrés de superficie, renfermait les produits les plus variés de l'industrie française; une cour intérieure, recouverte, d'environ 6 000 mètres carrés d'étendue, était entièrement remplie par des machines et des appareils puissants; enfin l'espace compris entre le bâtiment et le grillage d'enceinte était en partie occupé par des instruments d'agriculture et par des objets trop volumineux pour qu'il eût été possible de leur accorder un asile dans l'intérieur du bâtiment.

L'attente générale n'a pas été trompée. Les progrès de l'industrie ont été aussi sensibles pendant le laps de temps qui s'est écoulé depuis la dernière exposition, qu'à aucune époque à partir de l'origine de ces solennités.

En 1839, le nombre des départements représentés à l'exposition était de 79; il est de 84 cette année. La Corse, qui figurait au catalogue précédent, manque à celui-ci. Le Lot est le seul département qui n'ait exposé ni à l'une ni à l'autre époque.

En considérant le Var, réduit de deux exposants à un seul, et la Loire, qui avait 43 exposants et qui en a 42, comme stationnaires, 14 départements, Ain, Ardèche, Aveyron, Côte-d'Or, Côtes-du-Nord, Finistère, Indre, Loiret, Manche, Seine-et-Marne, Deux-Sèvres, Tarn, Vendée, Vosges, éprouvent ensemble une diminution de 63 exposants.

Les six départements nouveaux à l'exposition sont : Basses-Alpes, Cantal, Cher, Corrèze, Gers et Lozère.

Les colonies de Bourbon, Pondichéry, la Guadeloupe et l'Algérie figurent à l'exposition, les trois dernières pour un article, la première pour deux.

Les départements où le nombre des exposants a le plus augmenté après la Seine, qui en a donné près de deux cents nouveaux, sont : Gard, de 58 à 90; Gironde, de 9 à 21; Isère, de 38 à 48; Jura, de 2 à 19; Loire-Inférieure, de 10 à 30; Morbihan, de 2 à 12; Moselle, de 20 à 30; Nièvre, de 19 à 30; Nord, de 56 à 120; Puy-de-Dôme, de 21 à 37; Seine-Inférieure, de 96 à 136; Seine-et-Oise, de 32 à 47; Haute-Vienne, de 22 à 35.

Les cinq départements les plus nombreux en exposants sont : la Seine, 2 235; Seine-Inférieure, 136; Nord, 120; Rhône, 92; Gard, 90.

Huit départements descendent de 55 à 34 numéros, dans l'ordre suivant : Haut-Rhin, Isère, Seine-et-Oise, Loire, Marne, Puy-de-Dôme, Haute-Vienne, Ardennes.

Deux, le Doubs et Seine-et-Marne, en ont 32.

Deux, l'Aisne et le Calvados, en ont 31.

Quatre, Eure, Loire-Inférieure, Moselle, Nièvre, en ont 30.

Douze descendent de 27 à 21 dans l'ordre suivant : Vosges, Oise, Somme, Charente, Sarthe, Bas-Rhin, Loiret, Meurthe, Hérault, Finistère, Gironde et Ille-et-Vilaine.

Dix-sept descendent de 19 à 11, comme il suit : Jura,

Drôme, Indre-et-Loire, Orne, Pas-de-Calais, Haute-Garonne, Pyrénées-Orientales, Creuse, Aube, Bouches-du-Rhône, Côte-d'Or, Dordogne, Maine-et-Loire, Manche, Morbihan, Basses-Pyrénées, Aude.

Enfin trente-six départements présentent une diminution successive d'exposants, depuis les trois premiers, qui en ont 10, jusqu'aux deux derniers, qui n'en ont point : Loir-et-Cher, Meuse, Haute-Saône, Côtes-du-Nord, Haute-Marne, Vaucluse, Yonne, Ain, Vendée, Vienne, Allier, Saône-et-Loire, Tarn, Ardèche, Charente-Inférieure, Aveyron, Eure-et-Loir, Tarn-et-Garonne, Hautes-Alpes, Ariége, Haute-Loire, Lot-et Garonne, Cantal, Landes, Lozère, Mayenne, Hautes-Pyrénées, Cher, Corrèze, Deux-Sèvres, Indre-et Loire, Basses-Alpes, Gers, Var, Corse et Lot.

C'est aux machines, et surtout aux grands appareils mécaniques, qu'appartiennent les honneurs de l'exposition de 1844. Nous avons vu avec un vif sentiment de plaisir nos constructeurs arriver enfin à l'établissement de ces puissants outils sans lesquels nous serions toujours restés dans un état désolant d'infériorité pour la production des machines à vapeur destinées à la locomotion maritime ou terrestre. Une protection sagement entendue, des primes d'encouragement équitablement distribuées, les efforts des chefs d'établissements, la rare intelligence de nos ouvriers, ont fini par faire disparaître la distance qui nous séparait des Anglais, mieux favorisés que nous par l'excellence et par l'abondance des matières premières, et par une foule de circonstances qui leur donnent la possibilité de produire à plus bas prix.

La production en grand des objets d'art, et l'imitation, à des prix modérés, des modèles que nous a laissés l'antiquité, distinguent aussi cette exposition d'une manière toute spéciale. Grâce aux ingénieux procédés de la sculpture mécanique, il n'est pas d'intérieur modeste qui ne puisse posséder aujourd'hui les images parfaites des plus belles compositions.

A mesure que les solennités quinquennales de l'industrie se multiplient, on en sent davantage l'importance et la portée. Leur but essentiel, les limites entre lesquelles on doit les maintenir, l'emplacement qui doit y être consacré, leur durée, l'intervalle qui doit les séparer, la nature des récompenses à décerner, et mille autres sujets de ce genre, ont été et seront probablement encore plus d'une fois mis en discussion. Nous ne pouvons avoir la prétention de les aborder, ni même de les énumérer tous; il nous suffira d'en indiquer quelques uns.

La dépense de l'édifice temporaire élevé cette année dans le grand carré des Champs-Elysées a été d'environ six cent mille francs. Pour une exposition tous les cinq ans (et il ne convient certainement pas de les rapprocher davantage), cela fait 120 000 francs par an. Or un palais permanent pour l'industrie pourrait être établi pour environ 4 à 5 millions, somme dont l'intérêt annuel à 4 pour 100 serait de 160 à 200 000 francs. Il n'y a donc pas entre les dépenses annuelles, dans les deux systèmes, une différence pécuniaire de plus de 40 à 80 000 francs en faveur du provisoire. On trouvera moins encore si l'on tient compte des pertes considérables auxquelles a donné lieu l'orage qui a fait irruption dans l'intérieur de l'édifice provisoire, le 9 juin dernier. Enfin, toute différence serait effacée, pour longtemps au moins, si l'on affectait aux expositions quinquennales un édifice nouveau qui remplît aussi une autre destination. Ainsi l'achèvement du Louvre, qui peut être considéré comme indispensable par lui-même, mettrait à la disposition de l'industrie un vaste emplacement, qui pourrait servir également aux expositions annuelles ou bisannuelles de peinture et de sculpture. On éviterait par là l'inconvénient majeur de soumettre tous les ans, à des risques de diverse nature, les chefs-d'œuvre de notre Musée pour faire place momentanément aux productions modernes; et le public ne serait pas privé pendant des mois entiers de la vue de ces chefs-d'œuvre, dont la composition ordinaire du salon ne le dédommage certainement pas.

Des questions bien autrement graves sont celles qui sont relatives aux récompenses à décerner. On sait que, dans les expositions précédentes, quelques prétendus fabricants, qui sont de simples marchands, et qui n'ont pas un seul ouvrier chez eux, ont obtenu des honneurs qu'ils ne méritaient pas. Ne devrait-on pas prendre les mesures convenables pour faire à chacun la part qui lui est due, et nommer ensemble le capitaliste qui consacre ses fonds à une utile entreprise, le directeur qui la fait prospérer, l'ouvrier qui façonne des produits remarquables?

C'est avec surprise que nous avons vu, encore cette année, la plupart des produits exposés sans l'indication des prix auxquels ils peuvent être livrés au commerce. Il y a un fâcheux symptôme dans cette persistance d'un certain nombre de commerçants à ne pas opérer au grand jour, et nous aurions désiré que des mesures sérieuses fussent adoptées pour qu'il en fût autrement. On comprend combien le sujet est digne d'attention, et tout ce que l'on pourrait attendre d'expositions périodiques qui seraient réglementées d'après des vues d'ensemble et d'avenir.

LE PARCHEMIN DU DOCTEUR MAURE.

NOUVELLE.

Un voyageur a dit en parlant des *posadas* espagnoles que c'étaient des espèces d'abris où certains hommes intitulés aubergistes vous fournissaient, pour une nuit, la fumée et la vermine; un autre a ajouté que dans les hôtelleries de la patrie du Cid ce n'étaient point les hôtes qui nourrissaient leurs voyageurs, mais les voyageurs qui nourrissaient leurs hôtes; enfin, un écrivain contemporain vient d'imprimer que les étrangers qui parcouraient les provinces orientales de la Péninsule ibérique devaient apporter leurs lits, sous peine de coucher dans des draps cousus à demeure sur des matelas de laine en suint, et changés seulement tous les printemps!

Quoi qu'il en soit de ces *observations* qui demanderaient à être vérifiées, toujours est-il que les *posadas* de nos jours l'emportent de beaucoup sur celles que l'on rencontrait en Espagne il y a deux siècles. A cette époque, ce n'étaient, en effet, que des espèces de caravansérails fréquentés par les muletiers, qui y trouvaient une litière pour eux et leur monture. Les plus *confortables* avaient seules, outre l'écurie et la salle commune, un grenier partagé en plusieurs compartiments décorés du nom de chambres, et auxquels on arrivait par une échelle.

Or c'était dans une de ces *chambres* que venait d'entrer le docteur José de Fuez d'Alcantra, docteur reçu à Salamanque, hidalgo en sa qualité d'Asturien, mais ne possédant au monde que l'habit qu'il portait, une vingtaine de *réales* (1), et une passable opinion de son mérite. Bien qu'il n'eût guère plus de trente ans, il avait déjà essayé de plusieurs métiers sans y trouver l'opulence (qui, selon son avis, lui eût convenu aussi bien qu'à nul autre), et il revenait en Léon avec l'espoir de se faire employer par le comte don Alonzo Mendos, qui possédait, entre Toro et Zamora, un magnifique domaine déjà connu de notre docteur. Malheureusement les premières questions qu'il adressa à l'aubergiste lui firent connaître la mort du comte, et il était encore sous le poids de la surprise et du désappointement que lui avait causés cette nouvelle, au moment où s'ouvre notre récit.

— Don Alonzo mort! répétait il avec stupéfaction.

— Et enterré, ajoutait l'aubergiste; magnifiquement

(1) 5 fr. 45 c.

enterré ! comme il convenait à un homme de son rang.

— Mais le château est alors occupé par les héritiers ?

— Le seul héritier était le neveu du comte, et il a donné ordre à Perrez Cavallos, garde-notes d'Argelles, de mettre en vente le domaine, qui doit être adjugé demain, si je ne me trompe, à un nouveau propriétaire.

José pensa que celui-ci aurait besoin, selon toute apparence, de gens à gages pour régir son nouveau domaine, et qu'il pourrait peut-être lui faire accepter ses services. Il déclara, en conséquence, après un moment de réflexion, qu'il attendrait à la *posada* le jour de l'adjudication.

L'aubergiste l'approuva, en lui assurant qu'il ne pourrait trouver nulle part meilleure cuisine ni meilleur logis; et il appuya son dire en lui faisant remarquer toutes les commodités et tous les agréments de la chambre qu'il lui donnait.

Celle-ci était, en effet, d'autant mieux aérée que trois carreaux manquaient à la fenêtre (qui en avait seulement quatre), et l'on jouissait d'une vue de ciel illimitée, le châssis se trouvant placé au haut du toit. Quant à l'ameublement, il ne se composait que d'un bois de lit garni d'une paillasse, d'un escabeau boiteux et d'une table vacillante; mais les interstices existant entre les différentes pièces de la charpente formaient, comme le fit remarquer l'hôtelier, une multitude de compartiments qui remplaçaient avec avantage les armoires et les bahuts.

La plupart de ces recoins étaient même remplis de chiffons souillés, de vases de terre, de fioles de verre, ou, ce qui surprit davantage José, de livres et de papiers. L'hôtelier lui avoua que le tout avait été laissé par un vieux docteur qui avait habité plusieurs mois cette chambre, occupé à étudier, à distiller des plantes et à écrire. Mais quelques indices ayant fait soupçonner qu'il devait être d'origine maure, et les derniers décrets du roi ordonnant expressément l'expulsion de tous les descendants de cette race, il s'était vu forcé de partir subitement et d'abandonner tous ses bagages, c'est-à-dire les fioles, les papiers et les livres.

Resté seul, José Fuez d'Alcantra ne put s'empêcher de penser à la longue série de contrariétés et d'accidents qui avait jusqu'alors entravé sa vie.

— J'ai vraiment tout essayé, se dit-il; le hasard est sans cesse venu traverser mes espérances et m'a fait l'esclave des événements. Ah! combien est heureux celui qui peut toujours suivre sa fantaisie, dominer les circonstances, et rester roi de sa vie, au lieu de la soumettre à toutes les personnes et à toutes les occasions!

Comme ces réflexions le faisaient tomber dans une sombre tristesse, il chercha à s'en distraire en ouvrant un des livres laissés par le docteur maure : c'était un exposé du système de la nature écrit en latin. José parcourut quelques pages, puis choisit un autre volume qui traitait des sciences occultes, et enfin un troisième relatif au grand œuvre.

Le choix de ces livres indiquait clairement que le vieux Maure était un alchimiste, peut-être un nécromancien; car, à cette époque, il n'était point rare de trouver des hommes, surtout en Espagne, qui avaient étudié l'art de se *soumettre les puissances invisibles*.

Rendu curieux par ces premières recherches, José passa des livres aux manuscrits; il en parcourut plusieurs qui paraissaient ne contenir que des instructions générales sur la transmutation de métaux; mais enfin il trouva enfermé dans un étui de plomb un rouleau de parchemin dont les premières lignes le frappèrent : c'étaient des recettes magiques servant à accomplir certains prodiges, tels que de se rendre invisible, de se transformer à volonté, de franchir en un instant les plus grandes distances! enfin José arriva à un paragraphe qui avait pour titre :

Moyen de faire que votre désir devienne loi souveraine et s'accomplisse à l'instant!

Le jeune docteur fit un bond de joie.

— Par la vraie croix! s'écria-t-il, si le moyen réussit, je n'en demande point davantage. Obtenir que *notre désir devienne loi souveraine!* n'est-ce point là le dernier terme de la félicité terrestre? Voyons seulement si l'on peut atteindre ce but sans compromettre son âme.

Il lut la recette indiquée dans le manuscrit et n'y trouva rien de contraire à la foi. Il suffisait, pour acquérir le don promis, de prononcer, avant de s'endormir, certaine prière, et de boire le contenu d'un petit flacon caché au fond de l'étui de plomb.

José chercha ce flacon, le déboucha, et vit qu'il renfermait quelques gouttes d'une liqueur noire et odorante. Il hésita un instant, non qu'il doutât de la puissance de la formule et du philtre, ses opinions à cet égard étaient celles de son époque; mais il voulait être sûr de ne point se tromper. Il relut donc sur le rouleau les lignes déjà déchiffrées, et de plus le *post-scriptum* qu'il n'avait point remarqué d'abord. Ce *post-scriptum* ne renfermait que ces mots : « Notre impuissance est une barrière providentielle opposée par Dieu à notre folie. »

— Bon, bon, murmura-t-il, le vieux docteur aimait, comme ceux de sa race, à farcir toute chose des lieux communs de morale; mais pour le moment je n'ai que faire de ses sentences, et je préfère essayer sa recette.

A ces mots, il porta le flacon à ses lèvres, et prononça la formule indiquée. Il l'avait à peine achevée que ses yeux se fermèrent et qu'il s'endormit.

. . . .

José ne savait pas depuis combien de temps durait ce sommeil, lorsqu'il lui sembla que le jour pénétrait par sa lucarne. Il se souleva avec effort et demeura quelque temps dans cet état de demi-lucidité qui précède le réveil; enfin ses idées s'éclaircirent; la vue du rouleau de parchemin et du flacon vide lui rappela ce qui était arrivé la veille. Mais comme il ne vit rien de changé, soit en lui, soit autour de lui, il crut que la recette du docteur maure n'avait point agi.

— Allons, dit-il en soupirant, c'était encore une illusion; je me réveille dans mon grenier avec mon unique pourpoint et ma bourse vide. Cependant Dieu sait si, en m'endormant, j'ai désiré la trouver remplie!...

Il n'acheva pas : ses regards venaient de rencontrer la poutre à laquelle il avait accroché ses habits et de s'arrêter sur sa bourse de cuir, qui pendait de la poche de son haut-de-chausses toute gonflée d'écus d'or!

Il se redressa en tressaillant, se frotta les yeux, avança la main pour saisir la bourse et la vida sur son lit!... C'étaient bien des écus d'or!... plus d'écus d'or qu'il n'en avait jamais vu, plus qu'il n'avait jamais possédé à la fois de maravédis! Le philtre avait produit son effet; il possédait désormais le pouvoir de réaliser ses désirs!

Il voulut faire à l'instant même une seconde expérience en désirant que son grenier se transformât en une chambre somptueuse, et ses habits râpés en un costume tout neuf de velours noir doublé de satin. Son souhait fut immédiatement accompli! Il demanda ensuite un déjeuner d'archevêque servi par de petits nègres vêtus de rouge. Le déjeuner couvrit une table subitement apparue, et les petits nègres entrèrent avec les vins et le chocolat! Il continua ainsi pendant quelque temps à essayer sous toutes les formes son nouveau pouvoir; enfin, lorsqu'il eut acquis la certitude que son désir était bien réellement devenu *loi souveraine*, il s'élança hors de l'auberge dans une ivresse de joie impossible à rendre.

Il était donc vrai que ce rouleau de parchemin l'avait fait en quelques heures plus riche que les riches, plus puissant que les puissants! Il pouvait ce qu'il voulait! que de choses comprises dans ces mots! et comme en les répétant il se sentait grandir dans sa propre estime! Qu'étaient,

près de lui, les rois, les empereurs, le pape lui-même! Tous étaient retenus par les règles établies, par les lois du possible, tandis que lui, son domaine n'avait de limite que sa fantaisie! Quel bonheur que le parchemin du docteur maure ne fût point tombé aux mains d'un homme ignorant, avide, emporté par les passions mauvaises, mais entre celles d'un hidalgo raisonnable dans ses souhaits, maître de ses passions, et reçu docteur à l'université de Salamanque! Aussi l'humanité pouvait se rassurer! *Don* José Fuez d'Alcantra (il avait *désiré* le titre de *don*) se respectait trop pour abuser de son pouvoir illimité; en l'accordant, la Providence lui avait rendu justice, et il était bien décidé à la justifier par sa conduite!

Il résolut d'en donner une première preuve en modérant lui-même son ambition. A sa place, tout autre eût désiré être roi, avoir un palais, des courtisans, une armée! mais don José était ennemi des grandeurs. Il décida qu'il se contenterait d'acheter le domaine d'Alonzo Mendos, et de vivre là avec quelques millions, le titre de comte et les priviléges de grand d'Espagne, comme un sincère et modeste philosophe.

Il s'achemina en conséquence, sans retard, vers le village d'Argelles, où la vente du château devait avoir lieu.

La route qu'il avait prise conduisait également à Torro, et elle était couverte de paysannes, de muletiers et de marchands qui s'y rendaient. Tout en avançant, don José regardait à droite et à gauche, et faisait, sur chacun, de petites expériences de son pouvoir. A la jeune fille qui passait accorte et riante, il souhaitait une heureuse rencontre; au vieillard marchant avec peine, une place dans la voiture qui passait; au pauvre mendiant, une pièce d'or qui surgissait tout-à-coup sous son pied dans la poussière, et tout s'accomplissait sur-le-champ! Et, encouragé par le succès, don José passait du rôle d'ange gardien à celui d'archange. Après avoir secouru, il voulait faire justice: ainsi il châtiait le soldat, à l'air fanfaron, par un coup de vent qui emportait son feutre à la rivière; le marchand prodigue de coups de fouet, en effarouchant ses mules et les dispersant dans la campagne; le *titulados*, qui lui semblait regarder trop dédaigneusement les piétons du haut de son carrosse, en brisant brusquement sa roue orgueilleuse! Pour tout cela, don José obéissait à sa première impression, distribuant la récompense ou le châtiment, selon qu'un *air* venait à lui agréer ou à lui déplaire, et rendant la justice d'inspiration!

Il arriva ainsi en vue du château de Mendos, dont les bois magnifiques bordaient la route. Voulant éviter le soleil qui commençait à devenir plus ardent, il prit une avenue qu'il connaissait, et par laquelle il pouvait également gagner le village. *La fin à une prochaine livraison.*

UN ÉTRANGER AU SALON DE 1844.

(Voy. p. 163.)

« Le public est le juge véritable. La foule nous guidera. » Ces mots, qui avaient été le fond de notre conversation, nous revinrent à l'esprit, et nous nous prîmes à rire. Le musée était désert; il était neuf heures à peine: la matinée était froide, pluvieuse. A l'exception de quelques artistes qui déjà faisaient des évolutions inquiètes autour de leurs ta-



(Salon de 1844; Peinture. — Un Traîneau russe, par Horace Vernet.)

bleaux comme l'oiseau saute de branche en branche autour de sa couvée, on ne voyait que les gardiens en grand costume, marchant gravement à pas comptés, ou immobiles, vigoureusement cambrés, les jarrets tendus, les bras croisés sur leurs larges poitrines, et répondant par d'immenses bâillements aux sourires des portraits.

— Notre guide est en retard, me dit le Florentin. En l'attendant, hasarderons-nous seuls une première excursion

sans conséquence? Le cœur me bat comme à quinze ans.

— Vous avez tort, lui dis-je. C'est trop d'attente. Je vous ai prévenu : le génie cette année est absent.

Le Florentin suivit une ligne droite, regardant tour à tour d'un côté et de l'autre, lentement, sans s'arrêter. Je l'observais avec intérêt. Aux légers mouvements de ses paupières, je devinais ses impressions. Plus d'une fois, je cherchai à l'attirer près des tableaux. Il résista.

— Sans doute, me dit-il, il peut arriver que les regards, en glissant ainsi sans plus de hâte, ne distinguent pas d'abord quelques toiles d'un mérite secondaire et dignes de beaucoup d'estime ; mais toute œuvre d'une certaine per-



(Salon de 1844; Peinture. — Voyage dans le désert, par Horace Vernet.)

fection, toute œuvre élevée, poétique, sort de rang, rayonne, saisit la vue et la force de se fixer. La première fois que j'entrai dans une galerie de peintures modernes, j'entrepris la terrible tâche de me poser successivement devant chaque toile pour l'analyser et me former une opinion. Canova, qui causait avec mon père, me toucha l'épaule et me dit : Tenez-vous à plus de distance, et ne prodiguez pas indifféremment à tout une attention qui, bientôt épuisée, serait impuissante à jouir des meilleures œuvres. N'avez-vous pas assez d'étude pour vous confier à votre goût, pour le laisser choisir, et vous indiquer au passage ce qui mérite que l'on s'arrête. Le véritable amateur aussi a ses inspirations. On se gâte la vue à regarder les choses médiocres.

Le tour des galeries et du salon s'acheva de cette manière sans qu'il eût à peine dévié quelques instants de la ligne droite, sans qu'il lui fût échappé aucun murmure d'admiration.

— Rien de poétique, en effet; je le crains ; rien qui trouble l'âme, l'enlève à sa tiédeur accoutumée, et la porte dans les heureuses sphères de l'imagination. Ce que nous demandons avant tout aux peintres, n'est-ce point cependant l'impression poétique? Je suis moins ému que lorsque je suis entré : je ne sens point allégé ce lourd manteau de prosaïsme que chaque matin la réalité jette sur nos rêves. Loin de moi cep... t la pensée qu'il n'y ait rien à regarder ici, qu'il n'y ait qu'à sortir et à oublier. L'habileté matérielle me paraît portée dans un très grand nombre de ces tableaux à un degré surprenant, et je ne doute pas que, dans un choix de second ordre, nous ne trouvions des plaisirs d'esprit et de goût assez rares pour n'être en aucun temps à dédaigner.

Pendant cette première épreuve, le grand salon s'était rempli de spectateurs. Les uns, isolés ou groupés par couples, se tenaient au milieu du salon; la plupart laissaient froidement errer à l'aventure leurs regards ennuyés ; d'autres les arrêtaient plus souvent sur le livret que sur les tableaux, dont ils semblaient ne s'étudier qu'à connaître le chiffre et l'auteur. Autour de cette masse s'était établi un courant de différents groupes augmentant, diminuant, se dissipant, ou se reformant par un mouvement continuel devant les tableaux qui avaient la faveur publique.

— Suivons maintenant notre projet, me dit le Florentin, et laissons-nous conduire par le public. Observons les groupes, et attachons-nous aux plus nombreux.

L'un des tableaux le plus assiégés de spectateurs représentait un incendie à..... Le cadre entier était un large foyer pourpre et orange au milieu duquel une multitude de petits hommes se détachaient en silhouette.

— Que se trouve-t-il là qui les captive si fort? me dit mon compagnon à voix basse.

— C'est, lui dis-je, un fait historique qui a beaucoup occupé les journaux.

— Je comprends alors la curiosité du public ; c'est une peinture que l'on fera bien de placer dans un musée historique.

Le cadre le plus voisin de l'incendie était un paysage de Marilhat, vrai, simple, charmant. Deux artistes, penchés sur la balustrade, le regardaient en silence. Le gros du groupe, encore ému du désastre, ébloui par les flammes, passa devant la scène paisible et harmonieuse sans la deviner, et alla dix pas plus loin épaissir d'un triple rang une réunion de deux ou trois familles qui contemplaient, au milieu d'un vaste désert jaune, le cadavre d'un chameau dévoré par un vautour gris.

Le Florentin me regarda fixement.

— C'est une nature si extraordinaire pour les Parisiens! observai-je, ne sachant trop que lui dire.

— Extraordinaire tant qu'il vous plaira, mais une mauvaise peinture ne sera jamais une représentation fidèle d'aucune espèce de nature.

Ce groupe faisait mon désespoir. J'en avisai un autre où j'avais reconnu quelques personnes dont je connaissais les prétentions à bien juger. Que vous dirai-je ? Je ne fus pas beaucoup plus heureux. Plusieurs tableaux intéressants, spirituellement ébauchés ou d'une facilité merveilleuse, par exemple ceux d Horace Vernet, de Couder, Leleux, Lepoittevin, Johannot et autres, obtenaient sans doute quelques justes applaudissements du groupe ; mais généralement les qualités les moins communes lui échappaient, et nous fûmes conduits tour à tour devant un suicide livide, un Napoléon en robe de chambre, un hideux massacre en Algérie, une scène de harem, des compositions mélodramatiques, d'une sensibilité maniérée, bizarres, et se recommandant par de tout autres titres que ceux de l'art. Enfin il y eut un instant où tous les groupes principaux se réunirent en tumulte devant une caricature que j'eus à peine le temps de comprendre; on y voyait, je crois, un homme fort laid couché, couvert jusqu'aux yeux, et près de lui, sur un meuble très peu poétique, un ratelier de dents humaines. Quelques uns des spectateurs jetaient des cris de joie.

— Assez ! assez ! s'écria le Florentin en me saisissant le bras. Conçoit-on que l'on puisse se plaire à regarder sur un tableau des choses que les yeux auraient regret de rencontrer dans la réalité. Les ressources les plus ingénieuses de l'art, le coloris le plus fin, le modelé le plus exquis, ne réussiraient pas à faire supporter de telles vulgarités. En résumé, regardez : la foule cherche ici, suivant son habitude, les fortes sensations au sérieux comme au comique. Ce que vous voyez ne vous rappelle-t-il pas un peu les fêtes populaires où les directeurs des spectacles forains qui attirent le plus de curieux sont ceux qui font le plus de bruit ou les plaisanteries les plus opposées au goût et au bon sens ?

— Aussi n'est-ce point là, lui dis-je, le vrai public.

— Qu'appelez-vous donc le vrai public? où est-il? Serait-ce le petit nombre des amateurs que nous avons vus arrêtés devant le petit nombre des tableaux estimables ? Encore une fois, entendons-nous. Pour qui expose-t-on ? Est-ce pour la foule ou pour ce que l'on appelle le public éclairé ? J'ose affirmer que les deux tiers au moins des peintures qui sont ici ne peuvent être un sujet de récréation utile ni à l'un ni à l'autre. Pour la foule qui, faute d'étude et de direction, sait rarement distinguer le médiocre du beau, c'est un détestable enseignement : livrée à elle-même, elle préférera toujours une bataille, fût-elle du peintre le plus faible, une scène de mœurs grotesque, à un sujet simple et grave traité par un maître. Pour les esprits délicats, c'est un spectacle peu agréable. Me direz-vous que c'est se montrer trop difficile ? Le penchant à se contenter de peu dans les arts est signe de pauvreté et de décadence ; une complaisance banale pour le médiocre prouve l'indifférence ou le découragement. Hors de la poésie, il n'y a point d'art. De quelque goût naturel que soit doué un peuple, des expositions où le métier l'emporte sur l'art, où l'inspiration manque, où rien ne parle à l'âme, ne sont propres qu'à l'égarer ou à le blaser. C'est par la contemplation de chefs-d'œuvre isolés que les instincts admirables des Athéniens se développaient et s'élevaient par degrés à un si pur amour des nobles lignes, des justes proportions, de l'expression vraie, profonde, mais calme et modérée. Après une victoire, après une calamité publique, une statue était-elle élevée à un héros, consacrée à un dieu ? le patriotisme, la piété conviait le peuple; l'attention de tous les citoyens venait se concentrer sur cette seule œuvre, rarement indigne d'un si grand honneur; et ces créations du génie, inspirées par la religion et le civisme, jugées par la foi et l'enthousiasme, sont devenues des modèles et des types éternels. Le concours était le même dans nos villes d'Italie, lorsque l'on tirait des ruines, comme un trésor, un fragment de sculpture antique, ou lorsqu'on inaugurait l'image d'un grand homme sur une place publique, sur une tombe, ou une madone sur un autel. Le goût s'épurait à ces solennelles épreuves ; il devenait plus difficile et plus exigeant.

Qui empêcherait, si l'on veut ouvrir un bazar de peinture tous les ans dans Paris, d'exposer du moins, après l'avoir fermé, un choix de ce qu'il aurait offert de meilleur ? On réparerait ainsi à quelque degré le mal produit en donnant cette leçon à la foule : — Vous avez aimé des œuvres que le goût réprouve, et vous en avez dédaigné qui leur étaient préférables. Voici ce qui était bien, voici ce que l'art avoue : regardez et instruisez-vous.

— Mais qui ferait ce choix ? à quel jury le confier ? Le jury actuel est suspect.

— C'est qu'il juge dans l'ombre ; c'est qu'il choisit le premier, sans précédent et sans contrôle, parmi des œuvres inconnues. A cette seconde exposition, il serait aidé et soutenu dans son appréciation par le jugement, non pas de la foule, mais des véritables amateurs, des salons, de la presse, des artistes eux-mêmes. C'est de ces échos qu'il formerait son arrêt. Il ne serait que l'interprète de ce public exercé qui seul peut initier par degrés la foule à une critique sage et au sentiment éclairé du beau.

CÉRÉMONIAL DE LA COUR BYZANTINE.

AMBASSADE DE LUITPRAND. — ALEXIS COMNÈNE ET ROBERT DE PARIS.

Luitprand, évêque de Crémone, né au commencement du dixième siècle, nous a laissé une relation fort curieuse de plusieurs ambassades qu'il remplit auprès des empereurs grecs, soit pour le comte de Bérenger, marquis d'Ivrée, soit pour celui de l'empereur Othon-le-Grand. Les détails suivants que nous extrayons de son récit pourront donner une idée du cérémonial étrange qui était observé à la cour byzantine.

La première des ambassades de Luitprand eut lieu en 948. Le jour de sa présentation à l'empereur Constantin VII, il fut porté sur les épaules de deux esclaves dans la salle d'audience. Le trône, fort large, avait en guise de bras deux lions d'or de grandeur naturelle, dont les yeux étaient mobiles. — Devant le trône, on voyait un arbre de cuivre doré sur les branches duquel étaient perchés divers oiseaux du même métal, ayant chacun le ramage particulier à leur espèce. Lorsque Luitprand approcha du trône sur lequel était assis l'empereur, revêtu d'habits magnifiques, les lions se mirent à rugir et les oiseaux à gazouiller. On le força, ainsi

que les officiers qui l'accompagnaient, à faire une révérence et à se prosterner aux pieds du trône, et trois fois il toucha la terre de son front. Quel ne fut pas son étonnement en relevant la tête de ne plus rien voir devant lui, mais d'apercevoir l'empereur qui avait changé de costume et que l'on avait guindé avec son trône, au moyen de ressorts secrets, jusqu'au plafond de la salle. Cette distance rendait toute conversation impossible entre les deux interlocuteurs; aussi l'ambassadeur fut-il bientôt obligé de se retirer après avoir seulement échangé quelques paroles avec le chancelier de l'empire.

Quelques jours après cette première et silencieuse entrevue, l'empereur manda Luitprand, s'entretint avec lui, et le fit manger à sa table plusieurs fois, entre autres le jour de Noël. Le repas se donna dans une grande et magnifique salle où l'on dressait des lits, car les convives mangeaient couchés selon l'usage antique. Le nombre de lits dressés dans cette salle ne dépassait jamais dix-neuf. — On ne servit qu'en vaisselle d'or. Au dessert on apporta le fruit dans trois grands vases d'or très pesants posés sur des brancards, et l'on passa dans les anses de ces vases des crochets d'or pendus à des cordes dorées qui tombaient de la voûte: une machine placée sur le toit du palais fit descendre les vases sur la table et les y déposa doucement. Pendant le festin, des bateleurs exécutaient devant les convives leurs jeux et leurs tours de force. Un jeune homme tint en équilibre sur son front une pique de vingt-quatre pieds de long, traversée à son extrémité par une barre de deux coudées.

Luitprand assista en outre à une distribution de présents qui fut faite aux officiers de la cour. On recouvrit une table longue et large de boîtes remplies de pièces d'argent, et portant sur une étiquette l'indication de la somme qu'elles contenaient. L'empereur se plaça au bout de la table, et un officier appela l'un après l'autre ceux auxquels les présents étaient réservés. Le premier appelé fut le *grand maître* du palais. On lui mit, non pas entre les mains, mais sur l'épaule, la boîte qui lui était destinée, avec quatre de ces manteaux qui enveloppaient tout le corps, et que les gens de guerre portaient alors dans les temps de pluie. Ensuite vinrent le *grand domestique*, qui commandait les troupes de terre, et le *grand amiral*. Ils reçurent le même présent, parce que leur dignité était égale à celle du grand-maître. Après eux entrèrent vingt-quatre *maîtres*, qui eurent chacun vingt-quatre livres d'or et deux manteaux. A ceux-ci succédèrent les *patrices*, auxquels on donna douze livres d'or et un seul manteau. Ils furent suivis des écuyers et des officiers subalternes, qui marchaient à la file, et qui reçurent un présent proportionné à leur grade. Cette bizarre cérémonie fut abolie au siècle suivant sous Constantin Monomaque, qui régna de 1042 à 1056.

Pour avoir une idée de la minutieuse et ridicule étiquette qui régnait à la cour byzantine, il faut parcourir l'ouvrage écrit sur cette nation par l'empereur Constantin Porphyrogenète, monté sur le trône en 911.

L'empereur ne se montrait guère en public qu'à certaines fêtes marquées par le calendrier grec. La veille, les hérauts annonçaient au peuple ce grand événement. On nettoyait les rues que l'on jonchait de fleurs; on étalait sur les fenêtres et les balcons des meubles précieux, de la vaisselle d'or et d'argent, des tapisseries de soie. Partout des poëtes et des musiciens salariés chantaient les louanges de l'empereur; et, pour marquer l'étendue de sa domination, des mercenaires les répétaient, au dire de Codinus, en latin et dans la langue des Goths, des Persans, des Francs, et même des Anglais.

L'empereur avait seul le droit de porter des brodequins de pourpre et la tiare que les Grecs avaient empruntée des rois persans; ce diadème consistait en un grand bonnet pyramidal d'étoffe de laine ou de soie, presque entièrement caché sous un amas de perles et de diamants; un cercle horizontal et deux arcs d'or perpendiculaires au cercle formaient la couronne; au sommet était un globe ou une croix, et deux cordons de perles tombaient sur les deux joues du prince.

Un siècle et demi après l'ambassade de Luitprand, la morgue et l'orgueil des Grecs eurent cruellement à souffrir lorsque les croisés arrivèrent en foule sous les murs de Constantinople pour se rendre en Palestine. A force d'adresse et de ruses, l'empereur grec Alexis Comnène sut préserver ses États des dangers dont les menaçait le passage d'armées si nombreuses, et parvint même à amener les principaux chefs des Francs à lui faire hommage. Tous pourtant ne s'y soumirent pas, et voici ce que raconte la fille de l'empereur, Anne Comnène, dans la vie de son père : « Comme les Francs étaient tous assemblés et qu'ils venaient de prêter le serment, il y eut un comte qui eut la hardiesse de s'asseoir sur le trône : l'empereur, connaissant la fierté des Latins, gardait le silence, lorsque Baudouin (comte de Flandre) s'approcha, et dit au comte franc en le tirant par la main : « Il ne vous convient » pas de vous mettre en cette place. » Le comte, insolent, ne répondit rien a Baudouin, mais il dit en langue barbare : « Voilà un beau rustre pour rester seul assis, tandis que » tant de braves guerriers sont debout ! » Alexis ayant remarqué le mouvement de ses lèvres, appela son interprète pour lui demander ce que le Franc avait dit, et lorsqu'il l'eut appris il n'en fit aucune plainte. Cependant il ne l'oublia pas; et quand les comtes allèrent prendre congé de l'empereur, celui-ci retint auprès de lui cet orgueilleux chevalier, et lui demanda qui il était. « Je suis Franc, ré» pondit-il, de la plus haute et de la plus antique noblesse ; » je ne sais qu'une chose, c'est qu'il y a dans mon pays une » église bâtie dans un carrefour où se rendent ceux qui » souhaitent signaler leur valeur en champ clos, et où ils » font leur prière à Dieu en attendant qu'il se présente un » ennemi : j'y suis demeuré longtemps sans que personne » ait osé se mesurer avec moi. » Alexis n'eut garde d'accepter cette espèce de défi. »

Ce comte si hardi périt à la bataille de Dorylée; et, suivant Ducange, c'était Robert, comte de Paris: Walter Scott en a fait le héros d'un de ses romans.

DIEPPE.

La ville de Dieppe est située au fond d'un petit golfe de la Manche, et à l'embouchure de la rivière d'Arques grossie des eaux de l'Eaulne et de la Béthune. Son nom vient du mot saxon *Deep*, profond, qui servit à désigner cette rivière jusqu'au huitième siècle. Elle est dominée à l'est et à l'ouest par des falaises dont la hauteur est d'environ 70 mètres. Des restes de constructions, découverts dans des fouilles faites de 1822 à 1830, ont donné lieu de supposer qu'elle a été bâtie sur les ruines d'une autre ville. Les rues sont larges et bien percées, et les maisons pour la plupart construites en briques et ornées de balcons. Des eaux abondantes y alimentent de nombreuses fontaines; elles proviennent de la vallée de la Scie, située à 8 kilomètres de Dieppe, et sont conduites dans la ville par des canaux souterrains creusés vers le milieu du seizième siècle. C'est le long des quais et dans la partie de la rue principale qui avoisine le port que l'on a élevé les plus beaux hôtels. De l'autre côté du bassin se trouve le *Pollet*, uni par un pont à la ville. On est frappé, en arrivant à ce faubourg, de la physionomie toute particulière de ses habitants. Presque tous marins ou pêcheurs, ils diffèrent du reste des habitants de la ville par le langage, le costume, les usages et les mœurs. A l'extrémité de ce faubourg, du côté d'Eu, on aperçoit la petite chapelle des Grèves dont la fondation remonte au douzième siècle.

Le port est formé par deux môles qui continuent de beaux

quais de construction récente ; il est défendu par une citadelle et un château-fort, et présente un mouillage excellent : il peut aisément recevoir plus de 200 navires de 100 à 600 tonneaux, et autant de bateaux pêcheurs. Au fond du port, un bassin, terminé depuis peu de temps, et dont la superficie est de 40 000 mètres carrés, offre un asile sûr aux bâtiments de construction peu solide. Le long de la retenue qui s'étend à droite, la rivière d'Arques coule dans deux canaux creusés vers 1785 sur une longueur de 1 000 mètres : l'un est destiné à la navigation, l'autre au flottage des bois. Un phare dont la lumière peut être aperçue de 12 kilomètres au large, s'élève à l'extrémité de la jetée de l'ouest qui sert de promenade ; sur la jetée de l'est ont été exécutés des travaux importants pour délivrer l'entrée du port des galets qui menaçaient de l'obstruer.

On remarque à Dieppe trois anciens monuments : le château, l'église de Saint-Jacques et celle de Saint-Remi. Le château, s'élevant de terrasse en terrasse, jusque sur la crête de la falaise ouest, couronne agréablement la ville. L'église de Saint-Remi présente un mélange de l'architecture sarrasine déchue et du goût antique qui ne refleurissait pas encore : elle est restée inachevée. Sans avoir plus d'harmonie dans le caractère de son architecture, celle de Saint-Jacques est plus belle ; sa fondation remonte au treizième siècle.

Le commerce le plus important de Dieppe consiste dans ses pêches ; elles occupent annuellement environ une trentaine de navires dont la contenance moyenne est de 100 tonneaux, et produisent environ trois millions ; malheureusement elles sont, depuis quelques années, devenues moins abondantes à cause de l'usage trop fréquent du chalut.

Le chalut est un filet de 20 mètres de longueur sur 10 de largeur, en forme de sac dont une traverse de bois tient l'ouverture béante, et garni d'une chaîne de fer dans ses parties inférieures. Attaché derrière le bâtiment, il râcle le fond de la mer, entraîne tout ce qu'il rencontre, et détruit jusqu'au frai en extirpant les plantes marines qui servent à abriter le jeune poisson. On pêche avec ce filet toute espèce de poissons, excepté ceux qui nagent entre deux eaux, comme le hareng et la morue. Les autres pêches se font à la ligne et au filet dormant : à la ligne on prend, en hiver, le merlan, le turbot, le congre, la sole, la limande ; et en été, la raie, le congre et le chien de mer. Le filet dormant sert à prendre le hareng, la raie, et tous les poissons plats et les crustacés. Cette pêche a lieu quatre fois l'année. Celle au maquereau se fait au sud de l'Irlande, à 80 ou 120 kilomètres des côtes ; elle dure pendant les mois de mai, juin et juillet. Depuis quelques années une expédition part de Dieppe, au mois de mars, pour la pêche de la baleine et la chasse des phoques dans les glaces du Spitzberg et du Groënland ; le mois d'avril est l'époque ordinaire de son retour.



(Une Vue de Dieppe. — Dessin de Morel-Fatio.)

Dieppe a plusieurs beaux réservoirs destinés à la conservation et à l'amélioration des huîtres. Le nombre de celles qui sont annuellement expédiées de ces parcs pour Paris et quelques autres villes du Nord, s'élève à douze millions.

Parmi les villes de bains, Dieppe est l'une des plus suivies. L'établissement thermal, fondé en 1822, se compose d'une élégante galerie de 100 mètres de long, construite sur la plage, et d'un bel hôtel situé à peu de distance de cette galerie.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LES COQUILLES DE SCILLA.



(La Vaine Philosophie démentie par le Sens, allégorie par Scilla, peintre sicilien. 1670.)

Scilla a mérité de compter dans les écoles de peinture d'Italie. Mais, bien qu'il n'ait pas été sans mérite et que l'art ait formé l'objet principal de sa vie, il est demeuré plus célèbre dans la postérité pour un point qui n'a joué qu'un rôle tout-à-fait secondaire dans son existence, que par tous ses ouvrages. Il faut savoir que de son temps, c'est-à-dire en plein dix-septième siècle, on s'accordait généralement encore à regarder les coquilles fossiles comme de véritables minéraux auxquels la nature, pour se jouer, avait affecté de donner la forme de certains animaux. Loin de concevoir, comme cela est si bien établi et démontré aujourd'hui, que c'étaient des restes d'animaux qui, abandonnés à des époques antérieures à l'histoire sur les places où ils se trouvent encore, se sont pétrifiés et conservés, on pensait que ces objets étaient le résultat de l'action des forces occultes sur la masse de la terre. C'était l'opinion des plus grands philosophes ; c'était la thèse qu'on enseignait dans toutes les écoles ; et l'expérience avait beau crier contre l'arrêt des docteurs, c'eût été se montrer peu lettré que de ne pas s'y rendre. Il y avait déjà des collections de fossiles ; mais ce n'étaient, aux yeux des savants, que des collections de jeux de la nature. Il commençait pourtant bien dès lors à se faire des réclamations contre une manière de voir si mal fondée, si chimérique, si manifestement contredite par les faits; mais le préjugé, l'autorité des anciens, l'habitude des gens compétents dans la matière, l'emportaient. Pour faire triompher l'opinion que les fossiles ne représentaient si bien les parties des animaux que parce qu'ils provenaient effectivement des animaux, il aurait pour ainsi dire fallu détrôner Aristote sous le prestige duquel on abritait ces erreurs. C'était, à la vérité, une guerre devant laquelle ne reculaient pas les meilleurs esprits d'alors ; mais il n'était pas facile, tant l'ennemi possédait de bonnes positions, de la terminer d'une manière victorieuse.

C'est dans ces circonstances que Scilla parut dans la carrière. Il était né à Messine en 1639, et après avoir été étudier la peinture à Rome sous André Sacchi, il était revenu se fixer dans son pays. La peinture, qu'il cultivait avec succès, l'avait mis sur la voie des antiquités, par où il était parvenu à un certain degré d'érudition trop souvent étranger aux artistes, et l'étude des médailles à laquelle il s'était livré, en habituant son œil à l'étude attentive des formes, était devenue pour lui, sans qu'il en eût l'intention, une préparation excellente à celle des fossiles. Bien qu'habitant un pays où les corps de cette nature abondent, les discussions auxquelles ils commençaient à donner lieu en Italie n'étaient jamais venues jusqu'à lui, et il n'était sous le coup d'au-

cune opinion préconçue à ce sujet, lorsque le hasard, en frappant sa curiosité, vint le mettre en demeure de s'en faire une. Il raconte lui-même fort bien de quelle manière son attention fut dirigée de ce côté par des fossiles qu'il rencontra durant une excursion dans les montagnes de Calabre. — « Étant en voyage, dit-il, dans la basse Calabre, à quelques milles au-dessus de la ville de Reggio, sur le chemin qui conduit à une terre nommée Musorrima, mes yeux vinrent à tomber sur une montagne considérable formée de coquilles, de conques striées, et d'autres tests semblables qui n'étaient pas encore pétrifiés. Cela me parut un très grand fait; je voulus observer les lieux d'alentour, et je n'y reconnus aucun indice de ces mêmes coquilles. Je n'en pouvais finir de les considérer et de m'émerveiller de ce qu'elles eussent pu se conserver si longtemps, si éloignées de la mer, si élevées au-dessus de son niveau, et enfoncées à plus de six milles dans le plus fort de ces montagnes. Je demandai par curiosité aux paysans des environs leur sentiment, et ils me répondirent tout franchement que ces coquilles avaient été transportées là par la mer au temps du déluge. Je compâtis en moi-même à la simplicité de ces pauvres gens, en voyant cette crédulité qui, tout bonnement et avec toute tranquillité, attribuait la production de choses dont ils ignoraient le principe à un événement qui dépasse toute souvenance humaine. A la fin cependant je me rappelai ce mot de quelque philosophe : *C'est le vulgaire qui en sait le plus, parce qu'il sait autant qu'il est besoin.* D'où il suit que l'on ne doit pas craindre de compter pour beaucoup les déterminations simples et naturelles, le vrai étant aussi facile à comprendre que quoi que ce soit; et si quelquefois il ne nous semble pas tel, c'est la faute de notre obstination qui le rend difficile. »

Scilla revint en Sicile; mais il en avait trop vu et avait déjà trop réfléchi pour n'être pas touché. Le souvenir de ces coquilles le poursuivait dans ses lectures et ses recherches d'antiquité. Il sentait confusément qu'il y avait là des pièces d'une date plus reculée encore que celles de la numismatique ordinaire, et qu'au fond, les fossiles ne valaient pas moins pour l'histoire que les médailles. Un passage de Strabon, sur lequel il tomba par hasard, acheva de le mettre sur la voie : c'est celui où l'illustre géographe, parlant des variations de la mer, appelle à l'appui de ses opinions les coquilles, véritables relais de mer, que l'on rencontre en divers lieux dans l'intérieur des terres. Il n'y eut plus de doute pour Scilla lorsque, s'étant procuré par le moyen des pêcheurs les principaux animaux à coquilles qui habitent les mers voisines de la Sicile, et ayant lui-même ramassé de ces coquilles dans les montagnes et dans l'intérieur même des couches minérales qui les constituent, il vint à les comparer les unes aux autres avec ce regard du peintre qui observe si exactement les formes et en apprécie les moindres délicatesses. Le résultat de ces études devint le sujet d'un petit volume qu'il publia sous le titre de *la Vaine philosophie démentie par le sens.* Ce petit volume, aujourd'hui fort rare, parut à Naples en 1670. Le frontispice, dessiné de la main de Scilla, est un résumé de tout le livre. La philosophie scolastique, représentée sous les traits d'une vieille femme toute enveloppée dans de grands voiles, et à demi perdue dans les nuages, est évoquée par l'observateur : celui-ci, solidement membré et symbolisé par un œil qu'il porte sur sa poitrine, est agenouillé sur le flanc d'une montagne toute couverte de coquilles, de dents de squales, d'oursins, de poissons, au milieu desquels il vient de ramasser un oursin et une dent de squale qu'il met sous le nez de la vieille femme placée derrière lui. Elle les touche du doigt d'un air effrayé, et semble déjà prête à fuir en arrière et à s'évanouir dans ses nuages. Une banderole qui flotte au-dessus porte le titre : *La vana speculazione disingannata dal senso.*

Le texte est accompagné de vingt-huit planches parfaitement dessinées et gravées, qui représentent les principaux fossiles de la Sicile et de Malte : ce sont des dents de requins, des vertèbres et des palais de poissons, des pointes et des coquilles d'oursins, des huîtres, des serpules, des coraux, des madrépores; enfin une tête et un corps de squale. Autant que possible, la nature vivante se trouve rapprochée de la nature fossile, et la presque identité des objets ne laisse pour ainsi dire aucun doute sur leur identité d'origine. C'est là le genre d'argumentation qui est figuré par l'œil placé sur la poitrine du naturaliste observateur. Il est d'une clarté saisissante, et les sages considérations consignées dans le texte s'y ajoutant, il ne souffre guère de résistance. L'ouvrage est d'ailleurs écrit, sinon avec la rectitude que l'on pourrait attendre d'un naturaliste consommé, du moins avec verve, esprit et bon sens, et l'on s'explique aisément l'effet qu'il dut produire dans son temps. L'artiste italien n'y fait pas mystère de son dédain pour la philosophie; il se rattache aux écoles nouvelles et fait une rupture ouverte avec la scolastique. On sent en lui l'influence indirecte, et dont il n'a peut-être pas même tout-à-fait conscience, de Bacon et de Descartes. « Je suis un homme de ce monde, dit-il tout franchement, fort mal instruit dans les lettres, et je ne me connais rien de bon, sinon de ne pas vouloir vivre au hasard. Pour cela, je me suis mis dans la tête que douter des choses est le meilleur et même le seul moyen de les connaître de plus près, ou au moins avec plus de probabilité. Je confesse de plus n'être pas tellement épris de la philosophie spéculative que je ne puisse fort bien jouir de ce monde sans elle. Je l'aime et la désire plutôt comme nécessaire aux hommes pour ne se point laisser duper par d'autres philosophes que pour tout autre motif; et je tiens pour vrai que celui-là est estimé le meilleur philosophe, qui sait exprimer ses imaginations avec le plus d'apparat : aussi celui qui fonde la plus durable école est-il celui qui a construit le moins défectueusement possible le système de ses rêveries. Je ne balance même point à affirmer qu'il n'y a pas un seul des maîtres qui n'ait été parfaitement certain de l'incertitude de ses opinions, et j'estimerais folie de recevoir les idées de ces personnages comme si elles étaient l'histoire du vrai, lorsqu'elles ne sont, en vérité, autre chose que purs caprices et belles manières d'expliquer ce que l'on ne peut comprendre. Si quelque proposition nous semble probable, sachons donc qu'elle ne nous semble telle que selon nos conjectures, et non parce que la chose est telle en effet. Je dirai pour finir, en rougissant à demi de ma trivialité, que je voudrais que les choses qui sont soumises à nos sens pussent être établies d'après leurs seules déterminations; je voudrais que la philosophie embrassât au moins une parcelle de la réalité extérieure, et que dans les choses qui n'ont pas besoin de la pure spéculation, nous ne nous emportassions point à tire d'ailes loin des champs si étendus du possible, comme ont coutume de le faire quelques uns des esprits les plus distingués de mon temps, qui, en toutes choses, affectent de mépriser la simple réalité; c'est ce que je désirerais particulièrement pour le cas dont il s'agit; c'est-à-dire pour l'étude des glossopètres, à propos desquelles je dirai avec vérité qu'à mon jugement, sans me laisser préoccuper d'aucune opinion, sans m'étayer de l'autorité d'aucun maître, mais en me dirigeant seulement par les faits, je les crois des fragments pétrifiés d'animaux. »

Le livre de Scilla est demeuré une autorité dans l'histoire de la géologie. Les excellentes observations qu'il renferme ont servi de base aux esprits éminents qui, dans la dernière partie du dix-septième siècle, ont fini par faire triompher le principe de l'animalité des fossiles sur le principe qui avait pris cours pendant le règne de la scolastique. On voit partout, dans leurs écrits, le nom de Scilla marcher de pair avec ceux de Sténon, de Fabio Colonna, de Boccone; et l'historien est presque en danger de méprise, car

il semble qu'il y ait deux Scilla entièrement étrangers l'un à l'autre, le premier du côté des artistes, le second du côté des savants. Mais tant s'en faut qu'il en soit ainsi, que l'on doit dire que c'est la peinture qui a guidé Scilla dans les rangs de la science, et qui lui a donné toute sa valeur à cet égard. C'est par l'empire des observations, c'est-à-dire par le rôle donné à la vue dans le champ des idées, que s'est accomplie la révolution fondamentale qui a donné naissance à la géologie ; et il était naturel que les peintres, chez lesquels cette précieuse faculté est appelée à tant de précision et de délicatesse par la comparaison assidue des proportions et des formes, eussent une part dans cet événement. On peut donc, en quelque sorte, considérer le livre de Scilla comme un symbole de l'influence des arts sur la science. La science a influé si souvent et de tant de manières diverses sur les arts, qu'il semble y avoir quelque intérêt à marquer comment les arts ont pu quelquefois, quoique d'une manière moins directe, la payer de retour.

On ne voit pas que Scilla ait continué à demeurer dans la carrière où son premier pas avait été si brillant. Il se voyait peintre et non pas naturaliste ; mais quoiqu'il estimât sans doute ses tableaux bien plus haut que ses vingt-huit petites gravures, celles-ci ont fait, en définitive, un bien autre effet dans le monde. Compromis dans la révolution de Sicile, il fut bientôt obligé de se réfugier à Rome ; et comme le temps des peintres distingués y était passé, il y fut accueilli à bras ouverts, et nommé président de l'Académie de peinture. Il y mourut en 1700, laissant un assez grand nombre de tableaux, particulièrement des scènes d'animaux, dont une grande partie se conserve encore à Rome et à Messine. Quant à son livre, écrit en italien, imprimé à Naples, répandu à un très petit nombre d'exemplaires au-delà des Alpes, il est devenu fort rare, et l'on en parle plus souvent par ouï-dire que pour l'avoir vu.

La première émigration de la maison paternelle est le premier chagrin sérieux de la vie. Lady MORGAN.

Si nous n'aimons pas assez nos semblables, n'est-ce point parce que nous ne les connaissons pas assez? Un fils aime et vénère sincèrement son père et sa mère, tandis que l'un et l'autre, pour le reste du monde, tombent sous le jugement commun. Est-ce donc un aveuglement du fils? Il faudrait dire alors que la relation la plus sacrée est trompeuse et mensongère. Le chœur des fils aime et glorifie l'humanité dans l'ensemble des parents. Le même fait ne se remarque-t-il point, d'ailleurs, dans l'ordre intellectuel? Chaque savant a une profonde admiration pour les objets les plus vils en apparence de la science qu'il cultive. Entendez le physicien, le chimiste, le géologue parler de la paille, du sable, du limon! la foule dédaigne ces choses, qu'elle connaît moins. Qui a raison du fils ou des indifférents? Qui a raison du savant ou des ignorants? ***

LAVATER,

ET SON SYSTÈME SUR LA PHYSIOGNOMONIE.

Jean-Gaspard Lavater naquit à Zurich le 15 novembre 1741. Il se fit remarquer de bonne heure par une grande vivacité d'imagination et par son ardeur courageuse à défendre le bien. Il venait de terminer ses études lorsqu'il écrivit une brochure pleine d'énergie contre un bailli de la ville auquel on reprochait des iniquités révoltantes. Sa famille, craignant les résultats de cette hardiesse, l'envoya à Berlin, où il fut recommandé aux soins du professeur Sulzer, auteur de la *Théorie des beaux-arts*, et au théologien Spulding. Le commerce de ces deux hommes d'élite acheva l'éducation intellectuelle et morale du jeune Lavater, qui, lors de son retour à Zurich, fut d'abord nommé diacre, puis premier pasteur de l'église de Saint-Pierre.

Il commença dès ce moment à publier une série d'ouvrages théologiques et littéraires qui montèrent au nombre énorme de *cent vingt-neuf*, tous écrits dans un allemand facile, épuré, mais diffus.

Il ne s'était point encore sérieusement occupé de physiognomonie, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même, lorsque se trouvant un jour avec le célèbre médecin Zimmerman, il porta un jugement sur le caractère d'une personne qui passait devant eux. Zimmerman, qui connaissait la personne, parut frappé de ce que disait Lavater, et lui demanda sur quel signe extérieur il avait fondé son opinion.

— Sur la manière dont cet homme porte la tête, répondit le pasteur zurichois.

Et il communiqua au célèbre médecin quelques unes de ses idées physiognomoniques. Celui-ci leur trouva une grande importance, et l'engagea à poursuivre ses études de ce côté, ce qu'il fit avec ardeur et succès. Les quatre volumes qui contiennent le résultat de ses recherches furent publiés de 1775 à 1778. L'édition française, renfermant des additions que l'on ne trouve point dans l'édition allemande et commencée en 1781, ne fut terminée qu'après la mort de l'auteur. Cette mort fut le résultat d'une déplorable violence. A la prise de Zurich par les Français en 1799, et dans le désordre général qui accompagne toujours un pareil événement, Lavater fut blessé d'un coup de feu dont il mourut en 1801.

Peu d'hommes ont laissé une mémoire plus justement vénérée. Son infatigable activité, sa douceur, son exaltation généreuse pour tout ce qui était grand, firent de Lavater une des plus touchantes et des plus nobles figures de l'histoire moderne. Mêlé aux divisions politiques dont notre révolution agita la Suisse par contre-coup, il plaida toujours la cause du faible, et se montra tour à tour écrivain éloquent, pasteur plein de charité, courageux citoyen. Ses ennemis eux-mêmes n'ont osé accuser que son jugement, et ont reconnu la bonté de ses intentions. Sa remarquable perspicacité ne nuisait en rien à son indulgence ; il devinait les vicieux sans les haïr, et lui-même s'écrie dans un des chapitres de ses Essais physiognomoniques : « Je ne voudrais pas avoir ton œil, ô Jésus! si en même temps tu ne me donnais ton cœur! »

Ces *Essais* renferment une exposition peu méthodique, mais assez claire, des idées de Lavater sur la physiognomonie. Le pasteur zurichois appelle de ce nom *la science qui apprend à connaître l'intérieur de l'homme par son extérieur, et qui donne le rapport de la surface visible avec ce qu'elle recouvre d'invisible.* Lavater n'a pas la prétention de révéler cette science ; ses *Essais* tendent seulement à prouver qu'elle est *possible*.

Il combat longuement et en détail, dans ses deux premiers volumes, les objections qui peuvent être faites contre la physiognomonie. Selon lui, la nature ne produisant pas deux hommes pareils, cette différence extérieure doit avoir un rapport avec la différence de l'esprit et du cœur. Cette opinion est, du reste, innée pour ainsi dire chez nous ; car nous jugeons les êtres, et même les objets, sur leur premier aspect. Si l'hypocrite essaie à prendre un *air honnête*, le lâche un *air brave*, c'est qu'il y a donc un *air brave* et un *air honnête*. Les hommes et même les animaux ont un tact physiognomonique donné par la nature pour leur faire pressentir ce qui est bon ou mauvais. Les répulsions et les sympathies sont le résultat de ce tact.

La beauté et la laideur ont un rapport étroit avec la constitution morale de l'homme. On rencontre, sans doute, des êtres vicieux quoique beaux, et d'autres laids quoique respectables ; mais on peut dire que chacun d'eux a fait violence à sa nature primitive. « Dans la maison de Dieu,

dit Lavater, il y a différentes sortes de vases ; les uns sont d'or, les autres d'argent ; plusieurs sont en bois ; chacun a son usage, son utilité ; ils sont tous également dignes de Dieu qui les a créés. Le vase d'or peut se ternir, mais il sera toujours d'un métal précieux ; le vase de bois peut devenir plus utile que le vase d'or, il n'en sera pas moins un vase de bois. »

D'ailleurs, si la vertu ne suffit pas pour rendre beau, du moins il est certain qu'elle *embellit*. Les bons sentiments souvent répétés produisent sur les parties molles du visage une expression qui forme à la longue un trait agréable, et plusieurs de ces traits agréables produisent ces visages sympathiques, attirants, qui ont une sorte de *beauté acquise*.

La physiognomonie, prise dans son sens le plus large, ne se borne pas au visage ni même au corps humain ; elle comprend les objets extérieurs habituellement employés par l'homme. « Tout ce qui entre dans la sphère de notre activité s'allie avec nous et se ressent de nous. » Aussi peut-on juger l'homme par ce qui l'entoure. « Placé dans ce vaste univers, chacun de nous s'y ménage un petit monde à part qu'il fortifie, qu'il arrange à sa manière, et dans lequel on retrouve son image. »

Quant à l'homme lui-même, l'examen de son être fournit un grand nombre d'indications physiognomoniques que l'on trouve détaillées dans Lavater. Il avertit de prendre garde d'abord à son tempérament, s'il est colérique, sanguin, mélancolique ou lymphatique. Tout se modifie, en effet, selon la disposition naturelle que chacun de nous apporte en naissant, nos perceptions, nos sentiments, nos actes. Lavater a fort ingénieusement montré la variété de physionomie résultant des différents tempéraments dans la vignette suivante, qui représente les impressions diverses produites par le même tableau sur quatre spectateurs.



Le tableau qu'ils regardent rappelle les derniers adieux de Calas à sa famille : le *colérique* s'indigne et ferme le poing à cette image qui lui rappelle une odieuse iniquité ; le *sanguin*, dont la sensibilité est facilement émue, essuie une larme ; le *mélancolique* demeure triste et pensif ; le *flegmatique*, qui est assis, contemple le tableau avec une attention lourde et indifférente.

Lavater passe ensuite à l'analyse des différentes indications physiognomoniques fournies par l'homme. Il parle d'abord de sa *stature*, et établit qu'il y a entre elle et le caractère une harmonie complète. Nos attitudes révèlent nos sensations habituelles ; les gestes traduisent notre intérieur ; ils sont une sorte de symbolisation de notre âme. Il joint à son chapitre, sur ce sujet, un grand nombre d'esquisses représentant divers personnages, dont la stature, les attitudes et les gestes expriment des caractères différents. Nous en avons choisi quatre que nous reproduisons ici.



Le n° 1 représente la méditation d'un homme du monde qui dirige tout son esprit de calcul vers un point unique ;

Le n° 2, l'indifférence flegmatique d'un caractère qui ne s'est jamais livré profondément à une méditation abstraite ;

Le n° 3, un homme méprisant et plein de prétention qui écoute un inférieur;

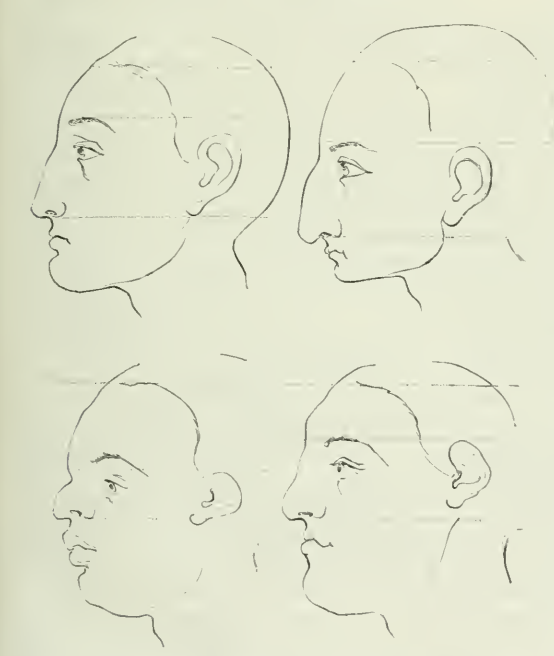
Le n° 4, la confusion d'un misérable sans cœur et sans honneur.

Lavater fait ensuite quelques remarques sur *la voix*, *l'écriture*, *le vêtement*, *l'ameublement*, et arrive enfin à l'analyse des différentes parties du corps humain, en commençant par la tête.

C'est surtout le visage de l'homme, dit Lavater, qui révèle son caractère. Le rapport de la tête avec le reste du corps est une première indication. Si la tête est proportionnée, elle doit faire naître une prévention favorable; trop volumineuse, elle indique presque toujours une *stupidité grossière;* trop petite, de la *faiblesse* et de l'*ineptie*.

Pour étudier le visage humain, on peut le partager en quatre parties: la première s'étend du sommet de la tête à la racine des cheveux qui bordent le front: la seconde, du front aux sourcils; la troisième, des sourcils au bas du nez; la quatrième, du bas du nez à l'extrémité de l'os du menton. Plus ces quatre *étages* sont symétriques, plus l'on peut compter sur la justesse de l'esprit et sur la régularité du caractère; si, au contraire, ils sont très inégaux, il y a peu à espérer.

Les types suivants expliquent la pensée de l'auteur.



Après ces principes sur l'ensemble de la tête humaine, Lavater étudie à part chacune des principales parties qui la constituent, c'est-à-dire *le front*, *les yeux*, *le nez*, *les joues et le menton*, *la bouche*.

1° *Le front:* c'est *la porte même de l'âme.* Ici, comme pour tout le reste du visage, il faut distinguer entre la partie osseuse et l'enveloppe: la première indique l'organisation primitive, les habitudes y apportent peu ou point de changements; la seconde, au contraire, contractée par les passions variées qui nous agitent, finit par garder l'empreinte profonde et indélébile de ces passions. On peut donc dire que la forme de la partie osseuse du visage indique *la mesure et la disposition* de nos facultés, tandis que la nature de l'enveloppe désigne *nos sentiments ordinaires*, *l'état actuel* de notre esprit.

Lavater donne sur les différentes formes de fronts une série d'observations que nous ne pourrions répéter sans nous laisser entraîner trop loin; mais les plus importantes de ces observations peuvent se résumer dans cet axiome: que *les lignes qui dessinent le front sont d'un bon augure lorsqu'elles se forment d'une association harmonieuse de droites et de courbes*, *et lorsque la position du front n'est ni trop perpendiculaire ni trop penchée.*

Ainsi, en supposant que les lignes suivantes dessinent des formes de fronts,

Les trois premiers fronts, légèrement penchés en arrière, indiqueront de l'imagination, de l'esprit;

Celui du n° 5, complétement perpendiculaire, indiquera le manque d'esprit et l'entêtement;

Celui du n° 6, de forme perpendiculaire, qui se voûte insensiblement par le haut, annonce un esprit capable, un penseur profond;

Celui du n° 7, arrondi et saillant par le haut et descendant en ligne droite vers le bas, annonce du jugement, de la vivacité, mais une grande insensibilité;

Les trois derniers proéminents appartiennent à des esprits faibles et bornés.

2° *Les yeux.* Les yeux noirs annoncent, *en général*, plus d'énergie que les yeux bleus; mais ceux qui révèlent le plus de vivacité et de courage sont les yeux bruns ou verdâtres.

Lorsque l'angle de l'œil qui touche au nez est aigu et allongé, on peut compter sur de l'esprit; si la paupière se dessine presque horizontalement, c'est une annonce de finesse.

Quand la dernière ligne circulaire de la paupière d'en haut décrit un plein cintre, c'est une marque de bonté et de douceur.

Des sourcils placés en ligne droite et horizontalement indiquent un caractère mâle; moitié droits, moitié courbés, ils annoncent la force et la bonté. Des sourcils minces, placés fort haut et partageant le front en deux parties égales, sont une révélation de faiblesse et de médiocrité; plus ils s'approchent des yeux, et plus le caractère est sérieux, profond, solide.

3° *Le nez.* Il est le véritable ornement du visage: on ne trouve jamais un beau nez associé à un visage difforme. Ce trait est particulièrement beau chez les Italiens et chez les Français.

Les nez qui se courbent au haut de la racine conviennent à des caractères appelés à commander; les nez perpendiculaires supposent une âme qui sait agir et souffrir. Lorsque l'épine est large, on peut compter sur des facultés supérieures. La narine petite est le signe d'un esprit timide. Lorsque les ailes du nez sont bien dégagées, bien mobiles, elles dénotent une grande délicatesse de sentiment, mais qui peut dégénérer en sensualité.

4° *Les joues et le menton.* A proprement parler, les joues ne sont pas des traits du visage; il faut les considérer comme

le fond de ses organes sensitifs et vivifiés. La partie la plus expressive des joues est celle qui s'étend de l'aile du nez au menton : creusée par des enfoncements triangulaires, elle annonce l'envie ; doucement relevée vers les yeux par l'habitude du sourire, elle révèle une nature aimable.

En général, les mentons qui reculent font soupçonner une faiblesse féminine; ceux qui avancent en pointe donnent l'idée d'un esprit délié; ceux qui affectent la perpendicularité indiquent une fermeté judicieuse.

5° *La bouche*. Des lèvres grosses et régulières ne peuvent s'allier avec l'hypocrisie ni la méchanceté. Une bouche resserrée, dont la fente court en ligne droite, est l'indice de l'ordre, du sang-froid; relevée aux extrémités, elle suppose la vanité ou la malice. Si la lèvre supérieure déborde, la bouche exprime de la bonté; si c'est la lèvre inférieure, cette bonté devient de la bonhomie. Une bouche bien close annonce de la fermeté; et dans les occasions où il s'agit d'en faire preuve, les personnes qui ont l'habitude de tenir la bouche entr'ouverte la referment toujours. Les dents petites et courtes sont l'attribut de la force.

LE PARCHEMIN DU DOCTEUR MAURE.

NOUVELLE.

(Suite et fin. — Voy. p. 218.)

On était aux plus beaux jours de l'été; les haies étaient couvertes de fleurs, et la forêt retentissait de mille chants d'oiseaux. Des bûcherons, campés dans des huttes de feuillage, débitaient le bois abattu et le transformaient en différents ustensiles de ménage. Don José décida que lorsque cette terre serait à lui, il régulariserait cette exploitation d'après certaines idées qui lui étaient particulières. Il traça même au crayon, sur le coin de son parchemin, le plan d'un hameau forestier qui devait unir l'aisance au pittoresque. En atteignant les prairies, il trouva également que les irrigations pourraient être mieux entendues, et calcula l'augmentation qui devait en résulter. Il fut plus content des vignes, à l'occasion desquelles il se rappela un grand nombre de vers d'Horace et de passages des Ecritures saintes, qui le conduisirent naturellement à ce problème fort controversé, de savoir si le premier vin fabriqué par Noé était blanc ou rouge. Quant aux champs de grains, il décida qu'il les transformerait en pâturages pour les troupeaux, et qu'il défricherait les bruyères pour en faire des champs de grains.

Il en était là de ses projets de nouveau propriétaire, lorsqu'une voix brève et impérieuse lui demanda qui lui avait permis de traverser le domaine de Mendos.

Il se détourna, et aperçut un jeune homme dont le costume annonçait le rang élevé. Il montait un cheval andaloux merveilleusement beau et richement équipé.

Don José ayant mis à l'examiner le temps qu'il eût fallu employer à lui répondre, le jeune seigneur répéta sa question d'un accent d'impatience. Le docteur de Salamanque sourit de cet air placide et confiant que donne la puissance.

— Est-il donc besoin de permission pour visiter un domaine sans maître? demanda-t-il.

— Qui vous a dit que celui-ci n'en eût pas? répliqua le cavalier.

— Ceux qui m'ont appris que Perez, garde-notes à Argelles, était chargé de le vendre aujourd'hui même.

— Alors, vous le visitez comme acheteur.

— Comme acheteur.

— Et savez-vous ce qu'on en demande?

— Je compte m'en informer tout-à-l'heure.

— L'estimation a été de quatre cent mille écus d'or.

— Le domaine vaut davantage.

Le gentilhomme éclata de rire.

— Sur mon âme! voilà un acquéreur opulent! s'écria-t-il d'un ton railleur, et qui voyage bien modestement pour sa fortune.

— J'ai l'habitude d'aller à pied, répondit don José avec une bonhomie princière.

— C'est trop d'humilité, reprit le jeune homme, et le senor serait, en vérité, plus commodément sur mon alezan.

— Le pensez-vous? demanda don José, pris d'une subite fantaisie.

— Tellement que je suis tenté de mettre pied à terre pour lui offrir ma monture, continua le cavalier de plus en plus railleur.

— Il est facile de vous satisfaire, reprit le docteur; et puisqu'il en est ainsi, je *désire* que vous soyez à terre.

A l'instant même l'alezan se cabra et jeta brusquement le jeune seigneur sur l'herbe.

— Vous avez effrayé mon cheval! dit-il en se relevant pâle de colère.

— J'ai aidé à l'accomplissement de vos intentions, répondit don José, qui avait pris la bride de l'alezan et se préparait à le monter.

Le jeune homme s'élança vers lui le fouet levé.

— Arrière! drôle! ou je te coupe le visage! s'écria-t-il hors de lui.

Le sang monta au front de don José.

— Le senor oublie qu'il parle à un hidalgo, dit-il fièrement, et que je porte comme lui une épée.

— Alors, voyons comment tu sais t'en servir, reprit le cavalier, qui dégaina la sienne et s'avança sur le docteur.

En toute autre occasion, celui-ci eût essayé les moyens de conciliation; mais la menace du jeune étranger avait remué sa bile, et la certitude de n'avoir rien à craindre lui donna un courage inaccoutumé. Il pensa d'ailleurs que son adversaire avait besoin d'une leçon, et il lui *désira* une blessure susceptible de le faire réfléchir sur les inconvénients de l'emportement. Ce désir fut immédiatement suivi de son effet : le jeune seigneur laissa tomber son épée en jetant une exclamation de douleur et de dépit. Don José, qui était sûr d'avoir désiré la blessure légère, ne s'en inquiéta point davantage, et voulant compléter la leçon en jouant jusqu'au bout son rôle, s'excusa gravement près du cavalier de ce qui était arrivé, ajouta qu'il ne lui en gardait nulle rancune, et que, pour le lui prouver, il acceptait son offre précédente.

En parlant ainsi, il enfourcha l'alezan, salua le gentilhomme, et prit au trot le chemin du village.

Ce qui venait de se passer avait ajouté une petite pointe de fatuité à la bonne opinion que don José avait de lui-même. Il avait mystifié et blessé un homme; il était également content de sa bravoure et de son esprit; il savait maintenant d'une manière certaine que rien ne pouvait faire obstacle à sa volonté; qu'il lui était permis de briser toute opposition, d'humilier tout orgueil, et il était déjà tellement habitué à cette pensée, qu'il ne s'en étonnait plus. La seule chose qui l'étonnât était l'idée de résistance chez les autres. Il ne pouvait la supporter; il la regardait comme une révolte contre des droits légitimes! aussi, en traversant le village, faillit-il assommer un muletier qui ne se rangeait point assez vite. L'instinct de tyrannie grandissait dans cette âme comme une marée montante. Il se présenta donc chez l'homme d'affaires chargé de la vente du château, bien moins en acquéreur qui s'informe des conditions, qu'en maître qui vient prendre possession de ce qui lui appartient. Malheureusement Perez lui déclara dès les premiers mots que le château de Mendos n'était plus à vendre.

On devine le désappointement du docteur. Ce domaine pour lequel il avait d'avance médité tant d'améliorations, combiné tant de changements, lui échapperait subitement! Il en serait pour ses frais d'imagination et pour ses réminiscences d'Horace, lui l'homme dont *la volonté devenait*

loi souveraine! C'était impossible! l'idée seule d'une pareille opposition à ses désirs l'indigna, et ce fut avec une hauteur presque irritée qu'il demanda au garde-notes pourquoi le domaine n'était plus à vendre.

— Parce que don Henriquez, le neveu de M. le comte, vient de faire deux héritages, répondit celui-ci, et que le rétablissement de sa fortune l'a décidé à garder la terre de Mendos.

— Quoi! reprit don José, quel que soit le prix qu'on lui offre...

— Il refusera.

— Vous êtes sûr?

— Lui-même me le disait encore ce matin.

— Il est donc ici?

— Il vient de partir à cheval pour le château.

Don José comprit que c'était son cavalier inconnu, et ne put retenir une exclamation de dépit. L'homme d'affaires y répondit par quelques compliments de condoléance, auxquels il ajouta que don Henriquez tenait surtout à conserver le château pour profiter de la prochaine chasse d'automne.

— Parbleu! pensa don José avec humeur, j'aurais dû le blesser assez grièvement pour qu'il perdît l'espoir d'en jouir.

Et il ajouta tout haut qu'un tel motif ne pouvait suffire pour que don Henriquez repoussât toutes les propositions.

— La terre lui plaît, observa le garde-notes, et je dois dire qu'elle réunit pour cela tous les avantages. D'abord, une position admirable!...

— Je la connais! répondit don José brusquement.

— Des bois, des champs, des jardins...

— Je les ai vus, interrompit de nouveau le docteur, dont cette description augmentait la convoitise.

— A la bonne heure! reprit Perez; mais ce que le senor n'a point vu peut-être, c'est l'intérieur du château depuis les embellissements effectués par feu M. le comte. Il y a d'abord une galerie de tableaux peints par nos meilleurs maîtres.

— Des tableaux! répéta don José; j'ai toujours adoré les tableaux... quoique je préfère encore peut-être les statues...

— Le château en est peuplé.

— Il serait possible!

— Sans parler d'une bibliothèque.

— Il y a une bibliothèque! s'écria le docteur.

— De cinquante mille volumes!

Don José fit un geste de désespoir.

— Et un pareil trésor serait perdu! reprit-il; cet arsenal de la science resterait aux mains d'un ignorant! car ce don Henriquez doit être un ignorant.

Le garde-notes plia les épaules.

— Eh! eh! dit-il en baissant la voix, le senor sait ce que c'est qu'un jeune homme de noble famille, riche, ami du plaisir.

— J'en étais sûr, interrompit don José; c'est un mauvais sujet!

— Il a du bon, senor, beaucoup de bon; il est seulement un peu vif, ce qui lui a fait avoir déjà plusieurs affaires avec d'autres gentilshommes.

— C'est cela, un querelleur, un duelliste, continua le docteur; j'aurais dû m'en douter!

Et il ajouta plus bas:

— Et surtout lui ôter les moyens de continuer, en le privant de la main qui tient l'épée! c'était justice.

— L'âge corrigera ces emportements, reprit Perez, et aussi, je l'espère, l'humeur prodigue de sa seigneurie. Malgré sa richesse, elle est toujours au dépourvu; elle a déjà exigé des fermiers de son oncle tous les arrérages.

— Et ils ont payé?

— A grand'peine, car les dernières récoltes ont été mauvaises.

— Mais c'est de la cruauté! s'écria don José, sincèrement indigné. Quoi! presser de pauvres gens qui manquent de tout, quand on a une fortune de prince, un château avec des tableaux, des statues, une bibliothèque de cinquante mille volumes! Mais un pareil homme est un véritable fléau, et il serait à désirer, dans l'intérêt de tout le monde, qu'on en délivrât l'Espagne...

Il fut interrompu par un bruit de pas et de voix retentissant sur l'escalier, et par l'apparition d'un serviteur qui se précipita dans la chambre tout effaré.

— Qu'y a-t-il? demanda le garde-notes effrayé.

— Un malheur! un grand malheur! s'écria le domestique; don Henriquez vient de se battre!

— Encore!

— Et il a été blessé.

— Dangereusement?

— Non; mais comme il a voulu poursuivre son adversaire qui s'échappait sur son cheval, il s'est laissé choir de manière à aggraver sa blessure, et il s'est évanoui sur la route.

— Et c'est là qu'on vient de le retrouver?

— C'est-à-dire qu'un voiturier qui passait sans le voir l'a arraché à sa défaillance en lui écrasant la main droite.

— Dieu!

— On l'a pourtant relevé pour le conduire ici.

— Alors il est sauvé.

— Hélas! en passant tout-à-l'heure dans la cour, sous l'échafaudage des maçons, une pierre s'est détachée et vient de le frapper mortellement.

Don José recula en poussant un cri, comme un homme subitement éclairé d'une affreuse lumière. Tout ce qui venait d'arriver était son ouvrage. Il avait d'abord souhaité à don Henriquez une blessure plus grave qui lui rendît la chasse impossible; puis la perte de la main qui tenait l'épée, puis la mort, dans l'intérêt de tous, et trois accidents successifs avaient immédiatement répondu à ses trois vœux! Ainsi, après avoir torturé et estropié un homme, il venait de le tuer! Cette pensée lui traversa le cœur comme un trait. Il voulut la repousser en criant que c'était impossible; mais dans ce moment même la porte s'ouvrit, et quatre hommes parurent soutenant le cadavre immobile et sanglant du jeune seigneur!

Don José ne put supporter ce spectacle: une révolution violente s'opéra en lui; tout ce qui l'entourait disparut...

... Et il se retrouva sur sa paillasse dans le grenier de l'auberge, en face de la fenêtre par laquelle commençaient à glisser les rayons du soleil.

Le premier sentiment du docteur de Salamanque fut la joie d'avoir échappé à son horrible vision; puis le souvenir de ce qui s'était passé la veille lui revint, et il comprit tout. La potion prise sur la foi du docteur maure était un de ces narcotiques puissants qui, en exaltant nos facultés pendant le sommeil, transforment en songes les préoccupations habituelles de notre esprit. Tout ce qu'il avait pris pour une réalité n'était qu'un rêve!

Don José y réfléchit longtemps en silence; puis reprenant le rouleau de parchemin qui était resté à son chevet, il le parcourut de nouveau, s'arrêta à la sentence qu'il avait dédaignée la veille, la relut plusieurs fois, et secouant enfin la tête d'un air pénétré:

— Ceci est une leçon salutaire, dit-il, et dont je profiterai si je suis sage. J'avais cru que pour être heureux il suffisait de *pouvoir ce qu'on voulait*, sans songer que la volonté de l'homme, quand elle n'avait plus de frein, passait de l'orgueil à l'extravagance, de l'extravagance à la tyrannie, et de la tyrannie à la cruauté. Hélas! le docteur maure a raison: *Notre impuissance est une barrière providentielle opposée par Dieu à notre folie.*

Ce rêve profita assez à don José (devenu José tout court) pour lui faire accepter dans la suite plus patiemment son humble fortune, et il mourut longtemps après, second ma-

jordome du château dont il avait espéré un instant devenir le seigneur.

BORDEAUX.

(Suite. — Voy. p. 73, 180.)

LE GRAND-THÉATRE.

Le Grand-Théâtre de Bordeaux est décrit en ces termes dans le Tableau de Bordeaux, publié en 1810 : « Cet édifice a la forme d'un parallélogramme de 50 mètres sur 90. Sa façade offre un péristyle d'ordre corinthien, de 10 mètres de hauteur sur 3 de profondeur ; il est formé de douze colonnes, dont chacune a 3 mètres de circonférence. Elles sont surmontées d'un entablement formant balustrade et portant des statues analogues à la destination du lieu. Ce péristyle donne, au-dessus de son ordonnance, une terrasse à voûte plate, prolongée sur toute la façade, et qui se trouve de plain-pied avec l'attique qui règne tout autour, sur les quatre côtés du bâtiment.

» Les faces latérales et postérieure sont décorées de pilastres du même ordre d'architecture, lesquels forment une galerie de 2 mètres de profondeur qui règne sur toute la longueur. A cause de la pente du terrain, le derrière de la salle se trouve posé sur un stylobate servant de piédestal à la décoration supérieure, avec des perrons pour faciliter et protéger la circulation des gens à pied.

» L'intérieur de la salle est de forme elliptique, et contient quatre mille spectateurs. Le pourtour est décoré de douze colonnes d'ordre composite. Assises au niveau des galeries, elles comprennent dans leur hauteur deux rangs de loges, et sont terminées par l'entablement régnant sur le pourtour et les côtés de l'avant-scène. Au-dessus s'élèvent quatre arcs doubleaux couronnés d'une corniche circulaire ; elle fait cadre au plafond ou coupole, que des peintures recouvrent. »

La salle, la façade, sont de la plus belle ordonnance, de l'effet le plus imposant ; mais un morceau peut-être encore plus digne d'éloges, c'est le vestibule. Son plafond soutenu par seize colonnes cannelées ; l'escalier qui s'ouvre



(Bordeaux. — Rue du Chapeau-Rouge. — A gauche, un des côtes du Théâtre, suivi de la Préfecture. A l'extrémité on aperçoit la rade. La dernière maison de gauche est la maison Fonfrède, et, vis-à-vis, la Bourse.)

au milieu, et, après avoir conduit aux galeries, conduit par de nouvelles volées aux premières loges ; de riches caissons, de beaux chapiteaux, des niches élégantes, tous ces ornements distribués avec autant de grâce que de sévérité, arrêtent involontairement et méritent l'admiration. Quel est ce buste placé dans ce vestibule sur un piédestal ? C'est celui de l'auteur du monument, du célèbre architecte Louis. Ce buste est l'œuvre du sculpteur bordelais de Maggesi ; il fut inauguré le 14 décembre 1834.

Le Grand-Théâtre n'est pas la seule conception que Bordeaux doive au génie de Louis. L'hôtel Saige (aujourd'hui la Préfecture), l'hôtel Loriague, l'hôtel Sumel, la maison Fonfrède, remarquables par la pureté de leurs lignes, par l'élégance de leur décoration, auraient suffi pour rendre célèbre le nom de Louis. La vie de ce grand artiste ne fut pas heureuse ; persécuté, amèrement critiqué, il mourut dans un hospice à la fin du dix-huitième siècle.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

COUTUMES CHINOISES (1).

LES REPAS DES RICHES.



(Un Repas chinois.)

Le Chinois de bon ton se lève à onze heures. Son déjeuner se compose de divers ragoûts, de viande, de poisson et de légumes servis dans une douzaine de soucoupes, avec une tasse ou deux du nectar chinois, le sioû-hen-tsou, qui se prend toujours chaud. Cette boisson, légèrement acidulée, est extraite du maïs; elle a un goût assez agréable, produit rarement l'ivresse, et ajoute même à la vigueur du corps. Ce repas se termine par un plat de riz que l'on mange habituellement avec du poisson salé. Vient ensuite le thé préparé comme à l'ordinaire : on verse de l'eau bouillante sur ses feuilles. On le présente ensuite dans de grandes tasses à couvercles, et les Chinois le boivent ainsi sans sucre ni crème.

A deux heures de l'après-midi, on sert une collation composée des fruits de la saison, après laquelle on prend encore le thé. Ordinairement dans les bonnes maisons le dîner se sert à six heures du soir, et si c'est un dîner prié, il doit être accompagné de musique vocale et instrumentale, ou de quelque spectacle. Ces repas ne finissent que vers les trois heures du matin. Chez les personnes moins riches on se sépare à minuit.

Les Chinois aiment tellement à fumer le tabac qu'ils fument quelquefois même à table, entre les services. Chaque personne amène avec soi un ou deux valets de pipe. Cette fonction est remplie par des jeunes gens de seize à dix-sept ans élégamment mis; ils placent la pipe dans la bouche de leurs maîtres, et comme ils connaissent les moments où ils ont l'habitude de fumer, ils leur présentent la pipe sans qu'elle soit demandée.

Quand il est question d'un dîner d'apparat, celui qui le donne envoie quelques jours d'avance ses invitations écrites sur de grandes feuilles de papier rouge, et rédigées dans le style le plus prétentieux. On loue une troupe des meilleurs acteurs pour une somme équivalente à quatre ou six cents francs. Quant aux acteurs médiocres, on peut se les procurer pour une centaine de francs. En face de la scène sont préparées, d'après le nombre de convives, plusieurs tables carrées à chacune desquelles peuvent s'asseoir quatre à six personnes. Dans les maisons qui sont le mieux servies, on ne place que deux ou trois convives à la même table. Le côté qui regarde la scène est ordinairement vide, afin que tout le monde puisse voir la représentation.

La veille du jour du dîner, celui qui le donne envoie une seconde invitation, écrite également sur papier rose, pour rappeler aux conviés que la fête aura lieu le lendemain, et leur demander s'ils comptent y assister. Enfin on envoie une troisième fois chez eux, le jour même du repas, afin de leur annoncer que tout est prêt pour les recevoir.

Dès que les convives sont rassemblés, on leur présente du lait d'amandes dans de grandes tasses; puis viennent les mets, qui sont absolument les mêmes à toutes les tables, et

(1) Nous empruntons les curieux détails que l'on va lire à un ouvrage déjà cité dans ce recueil, *Sept années en Chine*, par Pierre Dobel.

qui se servent successivement et par portions à chaque convive. Les tables sont ordinairement en bois d'ébène ou de surate poli, à double couvercle, parce que, n'employant pas de nappes, on enlève le premier service avec le couvercle supérieur pour placer le second service sur la table de dessous.

On couvre premièrement toutes les tables de cuillers en faïence ou en émail, de tasses pour le vin, ainsi que d'assiettes de fruits, de noix et d'autres friandises; on place aussi près de chaque convive des baguettes dont les Chinois font usage en guise de fourchettes; elles ont environ 2 décimètres de longueur, et sont ordinairement en os ou bien en ébène, à pointes d'argent, entièrement rondes, à l'exception de l'extrémité supérieure, qui est quelquefois à quatre facettes. Ces baguettes se tiennent parallèlement sous le pouce de la main droite, et appuyées sur l'index et le doigt du milieu; l'aliment se prend avec les deux baguettes; la main gauche sert à tenir une cuiller sous l'aliment pour empêcher le jus de tomber. On pose ensuite sur la table divers plats de poisson froid, par exemple du poisson volant, séché et râpé fin, en forme de salade, accommodé avec des champignons; des saucisses coupées par morceaux, des foies et des estomacs d'oiseaux cuits et hachés menu, avec une sauce piquante; des tranches de jambon, des canards salés, des œufs cuits et coupés par morceaux, du cerf séché accommodé en purée, une espèce de chenille qui se trouve dans la canne à sucre, desséchée au feu, et qui forme un des plats les plus recherchés et les plus chers de la cuisine chinoise; enfin la table est chargée d'un grand nombre d'autres mets froids, qui ne sont considérés que comme des hors-d'œuvre, et qui laissent une seule place au centre pour une jatte de moyenne grandeur contenant un aliment chaud.

Lorsque le repas commence, toutes les tasses se remplissent de sioü-hen-tsou; le maître de la maison se lève, et tout le monde après lui; il prend sa tasse à deux mains et s'incline vers les convives; après quoi tous boivent et se rasseoient.

Bien qu'il y ait beaucoup de raisin en Chine, on n'y fait pourtant pas de vin; les Chinois emploient leurs ananas, leurs oranges et beaucoup d'autres fruits à préparer diverses infusions et liqueurs fortes, que l'on présente toujours aux convives au commencement du second service.

Après chaque plat on boit une tasse de sioü-hen-tsou. Les premiers mets consistent en diverses entrées, riz, fricassées de poulets, mouton, bœuf, porc, jambon non salé, pattes d'oies, grenouilles, poissons, cailles et autres plats, le tout découpé en petits morceaux faciles à prendre entre les deux baguettes.

Outre les divers instants du dîner que le cérémonial fixe pour se porter des santés, les convives s'en adressent encore personnellement, comme l'on fait en Angleterre.

Suivant les règles rigoureuses de la politesse, les deux personnes qui se portent une santé se lèvent à la fois, prennent chacune leur bocal à deux mains, et se rendent au milieu de l'appartement; ensuite, élevant les tasses à la hauteur de leurs lèvres, ils les rabaissent lentement presque jusqu'à terre, et plus ils s'inclinent, plus la politesse est grande.

Ceci se répète trois, six ou neuf fois, et les buveurs ont bien soin d'observer leurs mouvements respectifs avec la plus grande attention, jusqu'à ce que tous les deux portent enfin les tasses à leurs lèvres en vidant le contenu, après quoi ils les renversent pour montrer qu'elles sont à sec. Alors ils se saluent et se rendent à leurs places. Là commencent de nouvelles politesses pour savoir à qui s'asseoira le premier, et la discussion ne se termine qu'après maintes révérences; les buveurs font semblant de prendre place, ils gesticulent, et finissent enfin par s'asseoir tout-à-coup en même temps.

Au commencement de ce cérémonial, lorsque les deux convives s'approchent au point que leurs tasses se touchent, souvent ils les échangent, après quoi commencent les révérences de rigueur.

Les Chinois ont aussi une espèce de jeu pour s'exciter à boire, qui rappelle le jeu de la *mourre* (voy. 1836, p. 17). Lorsque les tasses sont remplies, deux personnes étendent leurs bras vers le milieu de la table, les poings fermés: chacun des deux lève autant de doigts qu'il lui plaît, et les assistants doivent dire à l'instant, et à haute voix, combien il y a eu de doigts levés ensemble; celui qui a deviné juste a le droit de forcer son antagoniste à boire.

La politesse aux repas consiste à offrir à son voisin un morceau choisi dans le plat que l'on a devant soi: le voisin s'empresse de prendre de vos baguettes le morceau qui lui est offert, avant que vous n'ayez eu le temps de le mettre dans sa cuiller; il vous offre ensuite à son tour quelque autre chose.

Le premier service est composé de douze à vingt plats, sans compter ceux que l'on sert dans l'intervalle du premier au second service, et qui consistent en potages, pâtisseries, pâtés de viande et gâteaux de farine et de riz; après le potage, on enlève le couvercle de dessus, et la table est de nouveau couverte de tasses, de cuillers et de baguettes. On place le vinaigre, le saya, les ragoûts sucrés, de petits plats de radis coupés, des poires, des oranges et d'autres fruits. Pendant que les domestiques préparent le second service, ceux des convives qui se sentent fatigués se lèvent et se promènent dans l'appartement; coutume fort agréable pour les Européens, qui ont de la peine à supporter le long et ennuyeux cérémonial des tables chinoises. Le second service commence par un potage aux nids d'oiseaux, le mets le plus cher et le plus recherché qu'un Chinois puisse offrir à ses convives; il a l'apparence d'un potage dans lequel nagent des œufs de pigeons. Si parmi les convives il y a des personnes de distinction, c'est l'hôte lui-même qui pose le premier plat sur la table; pendant ce temps les coupes se remplissent, et tout le monde se tient debout jusqu'à ce que le maître de la maison adresse un compliment général en buvant en même temps à la santé de l'assemblée. Pour donner de la saveur aux nids d'oiseaux, on les cuit dans un consommé de poules coupées en petits morceaux, et dont une partie de la viande reste dans le potage; comme on n'y met ni sel ni poivre, ce potage n'aurait aucun goût sans le vinaigre, le sel et d'autres ingrédients que l'on a toujours sous la main pour les employer à volonté. Ces nids d'oiseaux sont composés d'une matière gélatineuse ressemblant à de la gelée. (Nous les avons décrits ailleurs.)

Après le potage aux nids d'oiseaux, on sert dans de grandes écuelles ou terrines diverses soupes, panades, ragoûts de viande et de poisson, parmi lesquels on distingue le *beache de mer*, substance marine gluante et forte qui se trouve sur les bancs de sable et près des îles de l'archipel chinois et de l'océan Pacifique; c'est sur les côtes de la Nouvelle-Hollande que la pêche en est le plus abondante. Les autres plats consistent en nageoires de requins, estomacs de poissons, tortues, homards, crabes, perdrix, cailles, faisans, canards, moineaux, oiseaux de riz et autres qu'il serait trop long d'énumérer; quelquefois un plat entier n'est composé que de têtes de moineaux. De tous ces mets, le beache de mer, les nageoires de requins et les estomacs de poissons sont les plus recherchés.

Vers la fin du repas, les sept ou huit dernières jattes demeurent sur la table, et se placent circulairement de façon à se toucher l'une l'autre; sur chacun de ces points de contact on pose presque en équilibre une petite assiette de

poissons ou de canards salés, des œufs et des légumes. Au centre de ce cercle, on met une grande jatte en bois, en argent ou en cuivre étamé, divisée en compartiments qui contiennent des potages et diverses viandes cuites et marinées. Tous ces mets sont brûlants et conservent leur chaleur au moyen d'une lampe à esprit-de-vin ou de charbons ardents. Chaque convive reçoit du riz, dans une jatte séparée, qu'il est d'usage de manger avec du poisson salé, du potage acidulé ou avec l'un des autres plats placés en cercle. Enfin le thé, présenté dans les tasses couvertes, sans sucre ni crème, termine le festin.

Il est peut-être nécessaire d'ajouter que les principaux assaisonnements de la cuisine chinoise sont l'ail et l'huile. Il est vrai que l'on a soin d'enlever à l'ail son odeur forte au moyen de la vapeur, et qu'il y a certains plats où il n'entre pas d'huile.

Le lendemain d'un grand repas, l'hôte s'empresse d'envoyer de nouveau une pancarte de couleur rose à tous ses convives de la veille, pour leur exprimer les regrets qu'il éprouve de n'avoir pu les traiter avec une recherche plus digne d'eux : les convives répondent aussitôt sur des feuillles pareilles, et expriment en termes emphatiques tout le plaisir que leur a procuré l'incomparable festin.

La plupart des hommes n'ont point d'opinion, encore bien moins une opinion à eux, bien réfléchie et fondée sur la raison. SEUME.

Quand une noble vie a préparé la vieillesse, ce n'est pas la décadence qu'elle rappelle, ce sont les premiers jours de l'immortalité. Madame DE STAEL.

SUR QUELQUES ÉTÉS TRÈS CHAUDS.

Le mois d'avril 1844 a été d'une température exceptionnelle. Depuis vingt ans, un seul, celui de 1841, a présenté une moyenne aussi élevée. Le public, prompt à juger par analogie, en a conclu tout aussitôt que l'été serait très chaud. Rien n'autorise de semblables prédictions, et chaque année nous montre des combinaisons différentes de celles des années qui l'ont précédée.

Le souvenir des étés remarquables par leur chaleur se conserve moins longtemps que celui des hivers rigoureux, parce que les fortes chaleurs de l'été sont moins funestes aux récoltes et moins redoutables pour les populations que les froids rigoureux. Dans les deux derniers siècles, Dominique Cassini (*Mém. de l'Acad. des sciences*, t. IV, p. 338, 1801) a signalé comme des étés très chauds ceux de 1684, 1686, 1691, 1699, 1701, 1704, 1712, 1726, 1727, 1781. Les personnes qui ont traversé la grande époque de la révolution se rappellent encore les chaleurs extraordinaires de 1793. Un savant, un homme de bien, le fondateur de la climatologie française, Cotte, curé de Montmorency, nous a transmis l'histoire météorologique de cet été mémorable.

L'hiver de 1788 à 1789 avait été très rude; ceux, au contraire, de 1790, 1791 et 1792, furent d'une douceur remarquable. En même temps les printemps avaient été froids. Pendant les mois d'avril et de mai 1793, le thermomètre descendit au-dessous de zéro; dans les endroits bas, les pruniers, les cerisiers et la vigne furent gelés; une énorme quantité de neige tomba dans les Alpes à la fin d'avril; en juin, on fut forcé de faire du feu dans les appartements. Mais le 4 juillet l'air commença à s'échauffer, et dès le 8 la chaleur était excessive et continua sans interruption jusqu'au 17. Les plus grandes chaleurs observées chaque jour par Cotte lui-même avec un thermomètre à mercure, à l'ombre et au nord-ouest, furent les suivantes :

MONTMORENCY.

JUILLET 1793.	MAXIMA.
8.	33°,8 c.
9.	29 ,3
10.	31 ,2
11.	31 ,0
12.	28 ,9
13.	29 ,8
14.	31 ,0
15.	31 ,4
16.	34 ,1
17.	29 ,3

Le 8 juillet, à Paris, le thermomètre s'éleva à 38°,4. Cette chaleur si forte, succédant à un froid continu et à une sécheresse prolongée, produisit des effets désastreux. Dans les jardins et dans les champs les légumes furent grillés; les fruits séchaient sur les arbres. Les blés et la vigne souffrirent moins ; cependant quelques cultivateurs crurent avoir remarqué que cet ardent soleil empêchait le raisin de grossir, et qu'il avait échaudé les blés, dont les grains restaient petits. Les meubles et les boiseries craquaient, les portes et les fenêtres se déjetaient. La viande fraîche se corrompait très promptement. Les volailles et les bestiaux paraissaient accablés. Les vents dominants furent le nord-est et l'est. Un orage assez fort, qui éclata le 9 juillet, n'avait pas rafraîchi l'atmosphère; mais un second orage très violent, accompagné de grêle, qui ravagea plusieurs cantons, mit fin à ces chaleurs extraordinaires, le 17 juillet au soir. Le 20 à cinq heures du matin, le thermomètre ne marquait plus que 11°,6.

L'été de 1793 a été, comme on le voit, plutôt remarquable par l'intensité que par la continuité des chaleurs. Il n'en est pas de même des étés de 1811, 1818, 1822, 1832, 1834 et 1842, que l'on a remarqués depuis.

Voici quelques détails sur l'été de 1822. Le tableau suivant fait voir que les moyennes de chacun des mois de cet été furent très supérieures à la moyenne générale dans le nord et dans le midi de la France. A Alais, la sécheresse fut extrême, car au printemps il ne tomba pas une goutte d'eau du 8 mars au 4 avril, et l'on sait que les pluies d'été sont fort rares dans la région méditerranéenne.

Été de 1822.

VILLES.	MOIS.	MOYENNES de 1822.	MOYENNES générales.
Paris	Juin. . . .	21°,2	17°,0
	Juillet. . .	18 ,9	18 ,6
	Août. . . .	19 ,0	18 ,4
Strasbourg.	Juin. . . .	21 ,4	16 ,9
	Juillet. . .	19 ,1	18 ,8
	Août. . . .	17 ,9	18 ,1
Alais	Juin. . . .	25 ,0	22 ,6
	Juilllet. . .	27 ,2	25 ,3
	Août. . . .	27 ,7	25 ,5

A Paris, l'été de 1842 a aussi été très chaud. Les moyennes des trois mois furent les suivantes : juin, 20°,4 ; juillet, 19°,3; août, 22°,5 : températures très élevées si on les compare aux moyennes générales des mois correspondants marquées dans le tableau précédent. Le 18 de ce mois, le thermomètre s'éleva à 37°,2, degré qu'il n'avait pas atteint depuis 1793; et il ne tomba que 65mm d'eau, c'est-à-dire 107mm moins que dans l'été moyen.

Pour Bruxelles, la température moyenne et les maxima

absolus de chaque mois sont consignés dans le tableau suivant :

BRUXELLES. 1842.

MOIS.	TEMPÉRATURES moyennes.	MAXIMA absolus.
Juin	17°,6	30°,7
Juillet	17 ,1	30 ,0
Août.	20 ,9	32 ,3

Ces températures sont supérieures à celles que l'on observe habituellement dans cette ville en été, car la moyenne de celui de 1842 a été de 18°,5, tandis qu'elle n'est habituellement que de 17°,3.

A Toulouse, l'été de 1842 a été, d'après les observations de M. Petit, relativement moins chaud qu'à Paris; car les moyennes de ses trois mois ne sont supérieures que d'un degré environ aux moyennes générales. D'une manière absolue, le thermomètre s'est aussi élevé moins haut, car il n'a pas dépassé 34°. A Genève, la moyenne de juin 1842 fut de 1°,5 supérieure à la moyenne générale; celle de juillet fut de 0°,46 au-dessous, et celle d'août de 0°,30 au-dessus. On voit donc qu'à Genève, comme à Toulouse, cet été ne présenta rien de remarquable sous le point de vue de la chaleur. A Genève, le thermomètre ne s'éleva même jamais au-dessus de 30°; mais dans le nord de la France la température fut réellement tout-à fait exceptionnelle.

SOURCE DE L'ANTHROPOPHAGIE DES AMÉRICAINS.

On a regardé généralement l'anthropophagie comme le résultat d'une cruauté féroce et d'une haine portée à ses dernières limites. Sans doute l'acte de dévorer un ennemi suppose l'un et l'autre; mais cet usage a eu une autre origine, au moins chez les Indiens de l'Amérique du Nord. Leur anthropophagie était une conséquence logique de leur *genèse*. Pour l'expliquer, on n'a besoin de supposer ni le désir de vengeance ni l'insensibilité sanguinaire qui semblent pouvoir seuls inspirer une pareille barbarie; en dévorant l'homme d'une tribu ennemie, ils croyaient obéir aux lois naturelles établies par le Grand-Esprit lui-même.

Ceci demande quelques explications prises de plus haut.

Lorsque le déluge détruisit tous les êtres vivants qui habitaient le monde, le Grand-Esprit ne sauva que quelques animaux sur un radeau; il envoya successivement le loutre, le castor et le rat musqué, pour lui chercher au fond de l'abîme un peu de limon, que ce dernier seul réussit à lui apporter. Ce limon, dont sa puissance fit une montagne toujours croissante, devint la grande île (c'est ainsi que les Indiens du Nord appellent l'Amérique); mais il fallait la peupler. Le Grand-Esprit prit les cadavres des bêtes fauves noyées par le déluge, et en fit des hommes qui conservèrent le nom de l'animal auquel ils devaient naissance. C'est ainsi que l'on eut dans chaque peuplade la famille du castor, de la tortue, du porc-épic, etc., dénominations qui se sont maintenues jusqu'à nos jours.

Les hommes n'étaient donc point, d'après la tradition américaine, des êtres d'une nature particulière, mais seulement des animaux transformés; et cela était si vrai que les Indiens reconnaissaient aux bêtes fauves des âmes semblables aux leurs, et destinées à l'immortalité dans le même Elysée. Selon eux, le Grand-Esprit n'avait établi entre l'homme et la brute aucune différence ; il y avait seulement variété d'apparence et d'instinct.

La tradition prétendait même que les tribus des bêtes fauves et celles des Indiens avaient longtemps vécu amies comme des êtres appartenant à la même race ; mais la guerre avait fini par s'allumer et s'était depuis perpétuée.

Ce qui est pour nous seulement une proie, était par conséquent pour l'Indien du Nord un ennemi ! Heckewelder raconte, à ce sujet, qu'un chasseur delaware ayant un jour grièvement blessé devant lui un ours très gros qui se mit à pousser des cris plaintifs, le chasseur s'approcha au lieu de l'achever, et lui dit : « Ours, lève-toi, tu es un lâche et non un guerrier comme tu le prétends ; si tu étais guerrier, tu le montrerais par ta fermeté et tu ne crierais pas comme une vieille femme. Tu sais, ours, que nos tribus sont en guerre l'une contre l'autre, et que la tienne a été l'agresseur ; elle a trouvé les Indiens trop forts pour elle, et elle se cache dans nos forêts pour manger nos cochons ; peut-être dans ce moment as-tu de la chair de cet animal dans ton estomac ! Si tu m'avais vaincu, je l'aurais supporté avec courage et je serais mort comme un brave guerrier ; mais toi, ours, tu restes là, et tu cries, et tu déshonores ainsi ta nation par la lâcheté de ta conduite. »

J'étais présent, ajoute Heckewalder, lorsque l'Indien accablait l'ours de ces curieuses invectives. Quand il eut fini, je lui demandai comment il voulait que ce pauvre animal pût entendre ce qu'il disait.

« Oh ! me répondit-il, l'ours m'entendait très bien ; n'avez-vous pas remarqué comme il paraissait honteux pendant que je lui faisais ces reproches. »

Ainsi il est bien établi que les Indiens regardaient la chasse comme une guerre, et cela explique l'espèce d'acharnement qu'ils mettaient dans la destruction des animaux, acharnement presque toujours préjudiciable à leurs propres intérêts.

Les conséquences de ce qui précède sont faciles à tirer.

L'Indien n'admettant aucune différence essentielle entre les différents êtres animés, a dû nécessairement agir de même à l'égard de tous. Il a mangé *son ennemi* sans distinguer s'il appartenait à la tribu des buffles ou à celle des Mingwés. Dès que le gibier était l'égal de l'homme, l'homme devait devenir un gibier : aussi voit-on que les précautions étaient absolument les mêmes lorsque les Indiens se préparaient à une expédition contre leurs semblables ou contre les bêtes fauves. On délibérait autour du feu du conseil ; le chef se *matachait* (se tatouait) de couleurs guerrières ; il jeûnait et consultait ses rêves. Si l'on tuait des ennemis, c'étaient les mêmes cérémonies expiatoires, que ces ennemis fussent des ours ou des Indiens. On priait leurs âmes de ne point être fâchées si on avait détruit le corps qu'elles habitaient; on allait criant et frappant partout, afin d'empêcher ces âmes de s'arrêter dans le village pour nuire ensuite aux chasseurs; enfin toutes les actions prouvaient évidemment la croyance de cette complète égalité entre les hommes et la bête qui avait donné lieu à l'anthropophagie.

CAMÉES CÉLÈBRES.

(V. 1838, p. 329.)

Le beau camée dont nous donnons une représentation fidèle est quelquefois désigné sous le nom de *camée de la famille de Claude.*

Quatre cornes d'abondance sont posées sur un monceau d'armes ; à l'ouverture de chacune d'elles s'élève un buste ; au centre, un aigle étend ses ailes. Les bustes forment deux groupes accolés, placés en face l'un de l'autre. Suivant M. Charles Lenormant, les deux bustes à gauche du spectateur représentent Claude et Messaline. Claude est couronné de chêne, et sur sa poitrine on voit la partie supérieure d'une égide ; le buste de Messaline est tourelé et couronné d'épis. Les deux bustes à droite sont ceux de Tibère, couronné de chêne, et de Livie, casquée et laurée.

Cette explication que donne le savant archéologue paraît être plus satisfaisante que celles hasardées avant lui par Eckhel dans le *Choix des pierres gravées*, et par Mongez

dans l'*Iconologie romaine*. Ces deux critiques croyaient reconnaître dans le buste placé à gauche du spectateur et accolé au portrait de Claude celui de sa dernière épouse Agrippine la jeune; mais l'un désignait les deux autres bustes placés en regard sous les noms de Drusus l'ancien et d'Antonia parents de Claude, et l'autre supposait que l'artiste avait voulu représenter ses enfants, Britannicus et Octavie.

M. Charles Lenormant combat ces hypothèses par des motifs tirés à la fois de l'histoire et de l'étude d'autres monuments où sont figurés les personnages dont ce camée consacre la mémoire. On peut lire, dans le *Trésor de numismatique*, cette discussion ingénieuse dont il serait impossible de donner ici une analyse sans s'exposer à être aride et incomplet. M. Charles Lenormant exprime aussi dans le même ouvrage l'opinion que les grands camées impériaux ont été exécutés à Alexandrie.



(Sardonyx du Cabinet impérial de Vienne.)

LES FRANCS-JUGES.

Malgré les recherches patientes d'un grand nombre d'érudits, l'histoire du tribunal secret en Allemagne est encore aujourd'hui fort obscure. L'opinion la plus accréditée attribue à Charlemagne la pensée première de cette institution; mais elle se fonde sur des traditions plus que sur des preuves positives. Cependant il paraît possible que le tribunal secret, au milieu du désordre du moyen-âge allemand, se soit formé par imitation des commissions que le grand empereur avait, dit-on, chargées de parcourir les contrées qui lui étaient soumises, pour y rendre la justice, soit en séance publique lorsqu'il s'agissait de délits rachetables, soit en séance secrète lorsqu'il fallait constater et punir les délits non rachetables, tels que la sorcellerie, la magie et les vols commis dans les églises. Ces commissions déléguaient une partie de leurs pouvoirs à des personnes dignes de confiance, qui demeuraient inconnues, et jugeaient comme elles secrètement. On se proposait, à l'aide de ce mystère, d'inspirer plus de crainte aux méchants, et de soustraire les juges à la fois aux tentatives de corruption et à la haine des puissantes familles dont les membres étaient atteints par leurs sentences.

Le nom le plus ancien du tribunal secret est *fehmgericht*. On a longtemps disserté sur ce mot, sans pouvoir en fixer d'une manière satisfaisante la signification et l'origine. Les autres noms connus sont *heimliche acht*, tribunal secret; *heilige heimliche rechvissende acht*, tribunal saint, secret et juste; *vehme ding*, tribunal fœmique; *freye ding*, tribunal franc. Paul Emile l'appelle « le très saint et secret » tribunal composé d'hommes choisis et intègres. »

Le tribunal secret paraît avoir été surtout puissant aux quatorzième et quinzième siècles : les empereurs d'Allemagne l'ont protégé aussi longtemps qu'il leur a été utile; la plupart d'entre eux l'ont présidé et dirigé; d'autres ont travaillé à l'affaiblir et y ont réussi en lui opposant avec sagesse l'organisation d'une justice plus régulière.

Le siége principal du tribunal secret était à Dortmund, ville de la Westphalie. Ce tribunal a été quelquefois désigné sous ce titre : « Le miroir de la chambre du roi des

Romains.» Des tribunaux secondaires étaient établis, soit à demeure, soit provisoirement, dans toutes les villes où ils étaient estimés nécessaires. On sait qu'il en a existé à Waltorff, à Hæspe, à Brunnyghausen, à Bedelswingen, à Vogelsten, Sœst; dans le Wirtemberg, à Brunswick, à Francfort, à Trèves; dans la Hesse; à Utrecht; à Bentheim; dans la Lusace, etc. Mais il paraît certain que la juridiction de ces tribunaux ne s'étendait pas au-delà des limites du pays où ils étaient établis, tandis que les tribunaux secrets de Westphalie exerçaient la leur sur tout l'empire d'Allemagne. C'était d'ailleurs seulement en Westphalie, sur *la terre rouge*, suivant l'expression consacrée, que l'on conférait les titres et les fonctions de cette magistrature secrète.

Le tribunal secret n'a pas été sans doute organisé de la même manière à toutes les époques. Pendant une période assez longue de son existence, il n'a pas été aussi mystérieux et aussi anormal que son nom et les inventions romanesques l'ont fait supposer (1).

Il y avait trois degrés de hiérarchie dans les tribunaux secrets. Le rang le plus élevé était celui de grand-maître; le second rang était occupé par les francs-comtes (*frigravi*), le troisième par les francs-juges; venaient ensuite les huissiers, les procureurs, etc.

Le grand-maître avait la direction supérieure des tribunaux. Ce pouvoir appartenait à l'empereur s'il était illuminé et initié. Il se faisait recevoir membre du tribunal lors de son couronnement. En 1454, Frédéric III ayant voulu soustraire à la juridiction du tribunal secret le duc Guillaume de Saxe, les francs-juges invitèrent l'empereur à ne point s'immiscer dans cette affaire, parce qu'il n'était ni illuminé ni franc-juge : ils le menacèrent de le citer lui-même devant eux, ainsi que le juge de sa chambre, Ulric de Passau.

Les francs-comtes (il y en avait ordinairement un seul dans chaque siége) prononçaient les sentences contre ceux qui étaient accusés par les francs-juges, et expédiaient les lettres de citation.

D'après le code de Dortmund, on ne pouvait être franc-comte ou franc-juge si l'on n'était pas né d'un mariage légitime, et si l'on n'avait pas une réputation sans tache.

Les francs-juges étaient nommés *scheffen*, *schoeppen*, *scabini* (échevins). Ils étaient admis par les francs-comtes, qui devaient auparavant en avoir prévenu le grand-maître et avoir obtenu son agrément.

Il y avait plusieurs degrés parmi les francs-juges : ceux du premier degré s'appelaient les loyaux francs-juges, les chevaliers francs-juges; les seconds s'appelaient les véritables francs-juges, les saints-juges du tribunal sacré. C'étaient ces derniers qui avaient le plus de part à l'instruction des affaires et à l'exécution des jugements. Lors de sa réception, celui qui aspirait au titre de franc-juge devait se mettre à genoux, tête nue, poser deux doigts sur le sabre du franc-comte, et prononcer le serment suivant :

« Je jure d'être fidèle au tribunal, de le défendre contre moi-même, contre l'eau, le soleil, la lune, les étoiles, le feuillage des arbres, tous les êtres vivants, et tout ce que Dieu a créé entre le ciel et la terre; contre père, mère, frères, sœurs, femmes, enfants, tous les hommes enfin, le chef de l'Empire seul excepté; de maintenir les jugements du tribunal secret, de les exécuter, aider à exécuter, et de dénoncer au présent tribunal ou à tout autre tribunal secret les délits de sa compétence qui viendraient à ma connaissance, ou que j'apprendrai par des gens dignes de foi, afin que les coupables y soient jugés comme de droit, ou qu'il soit sursis au jugement avec le consentement de l'accusateur. Je promets de plus que ni l'attachement, ni la douleur, ni l'or, ni l'argent, ni père, ni mère, ni frère, ni sœur, ni parents, ni aucune chose que Dieu ait créée, ne pourront m'engager à enfreindre ce serment, étant résolu de soutenir dorénavant de toutes mes forces et de tous mes moyens le tribunal secret dans tous les points ci-dessus mentionnés : Dieu et les saints me soient en aide! »

Celui qui était infidèle à ce serment, qui résistait aux ordres du tribunal, qui en trahissait les secrets, ou ne dénonçait pas les délits connus de lui, était pendu plus haut qu'un autre malfaiteur. Le code de Dortmund prescrit contre les traîtres cet horrible supplice : « On doit les arrêter, leur bander les yeux, lier leurs mains derrière le dos, leur mettre une corde au cou, les jeter sur le ventre, leur arracher la langue par la nuque, et les pendre sept fois plus haut qu'un voleur convaincu. »

On estime que le nombre des francs-juges, aux quatorzième et quinzième siècles, s'élevait à près de cent mille individus. Il y avait souvent plus de mille francs-juges présents aux séances du tribunal secret de Dortmund.

« Les francs-juges, dit Æneas Silvius (le pape Pie II), prétendent que leur juridiction s'étend sur tout l'empire d'Allemagne. Ils ont des coutumes sévères, des usages mystérieux, d'après lesquels ils exécutent les coupables. La plus grande partie d'entre eux sont inconnus; ils vont de province en province, tiennent une note des coupables, portent des plaintes contre eux au tribunal secret, et prouvent leurs crimes. Aussitôt les condamnés sont inscrits dans un registre appelé le *livre de sang*, et l'on charge les francs-juges de la dernière classe de l'exécution des sentences. Le condamné est mis à mort partout où on le trouve. »

Les ecclésiastiques, les femmes, les enfants en bas âge, les juifs et les païens n'étaient pas justiciables de ce tribunal.

Les délits principaux pour lesquels on pouvait être cité devant le tribunal secret étaient : 1° l'abjuration de la religion chrétienne; 2° la violation et la profanation des églises et des cimetières; 3° l'usurpation par ruse du pouvoir souverain; 4° les violences contre les marchands, les malades, les femmes enceintes; 5° le vol, le meurtre, l'incendie; 6° la mauvaise vie et la désobéissance aux ordres du tribunal secret. Quelques auteurs ajoutent l'hérésie et la magie. On trouve dans le code de Dortmund la loi suivante : « Les francs-juges qui attireraient à eux des affaires qui ne sont pas de leur compétence perdront les droits attachés à leur qualité de membres du tribunal secret, et le franc-comte sera destitué. »

On a vu que les francs-juges recherchaient d'office les coupables; ils faisaient aussi eux-mêmes les citations ou assignations à comparaître devant le tribunal.

La citation devait, suivant le code de Dortmund, être inscrite sur une large feuille de parchemin, après laquelle pendaient les sceaux de six francs-juges et celui du franc-comte. Le sceau du tribunal secret consistait dans un homme armé de toutes pièces, tenant une épée à la main.

On a conservé plusieurs modèles de citations. En voici une :

« Cette lettre est pour Contzin, demeurant à Francfort.

« Je te fais savoir, Jean Contzin, demeurant à Francfort, que tu es accusé légalement de délits très graves concernant ta vie et ton honneur, par-devant moi au tribunal secret, séant à Lichtenfels, par le procureur fondé de Contzin de Mollhuein. Et comme nous avons consenti, par une sentence formelle, à la réquisition dudit procureur, de te citer à un jour fixé, je t'ordonne, en vertu des présentes, de comparaître en personne le premier mardi après la fête de saint Lambert, à la séance publique du tribunal secret de Lichtenfels, sous les tilleuls, afin d'y répondre, sur ta vie et ton honneur, aux plaintes qui sont portées contre toi par ledit Contzin ou le procureur fondé, qui le

(1) Nous devons prévenir les lecteurs que les renseignements réunis dans cet article, et tirés de différents auteurs cités par Étienne de Bock, ne peuvent être considérés que comme des éléments qu'il n'est pas possible de coordonner avec rigueur, et qu'il est prudent de n'admettre qu'avec réserve.

représente en justice. Je t'intime cet ordre en vertu de l'autorité impériale et de celle attachée à ma charge. Si tu refusais de comparaître et obéir, ce que je ne veux point supposer, il faudrait alors que je te condamnasse comme il est juste. Garde-toi donc d'en laisser venir les choses à cette extrémité. Donné sous mon sceau, la troisième série après la division des apôtres.

» Jean Laske, franc-comte à Lichtenfels. »

Si, après trois citations, l'accusé ne comparaissait point, il était condamné par défaut dans la forme suivante :

« Je.... déclare que le nommé X a perdu tout droit à la protection et aux priviléges dont les papes, empereurs, princes, seigneurs, chevaliers, nobles, échevins et hommes libres ont juré de faire jouir les habitants du pays. Je le déclare déchu de tous ses droits et priviléges ; je le mets au ban du roi, et le condamne conformément aux lois du tribunal secret à être pendu, vu qu'il a mérité ce supplice par ses forfaits. J'abandonne son cou à dévorer aux corbeaux, son corps aux oiseaux et aux animaux qui vivent dans l'air ; je recommande son âme à Dieu, j'adjuge ses fiefs au seigneur suzerain dont ils dépendent ; je déclare sa femme veuve et ses enfants orphelins. »

Le délai ordinaire accordé par la citation à l'accusé était de six semaines et quatorze nuits.

L'huissier chargé de porter ces citations les attachait à la maison de l'accusé, à la statue d'un saint placée à côté, ou au tronc des pauvres, qui se trouvait toujours en plein champ, à peu de distance d'un crucifix. Il appelait le concierge, le garde de nuit ou le premier passant, et lui recommandait d'en prévenir l'accusé. Il coupait ensuite avec une hachette trois morceaux d'un arbre voisin, d'un poteau, d'une barrière ou de la porte de la maison, afin de les emporter avec lui, comme témoignage authentique de l'accomplissement de sa mission. Si l'accusé était absent, ou s'il se cachait, on affichait la citation aux quatre coins d'un carrefour, correspondants aux quatre points cardinaux.

Il arrivait souvent qu'on tendait des embûches à ces huissiers, et qu'on leur donnait la mort.

Quelquefois plusieurs princes ou villes faisaient alliance pour s'opposer à ce que les huissiers des tribunaux secrets citassent des innocents. Il existe un traité d'alliance de cette nature conclu en 1641, où l'on autorisait tout individu qui surprendrait un huissier affichant une citation de s'emparer de sa personne, et de faire examiner par des hommes d'une probité reconnue si l'acte dont il était porteur avait une cause légitime. Il est inutile de dire que le tribunal secret protestait contre ces alliances et n'en tenait aucun compte.

Un franc-juge avait le droit de mettre immédiatement à mort un malfaiteur qu'il surprenait en flagrant délit. Il laissait auprès du cadavre un poignard d'une forme particulière, pour donner à connaître que le coupable avait été condamné par le tribunal secret. S'il ne pouvait seul priver le coupable de la vie, il le poursuivait, et obligeait le premier franc-juge qu'il rencontrait, ou qu'il avait moyen de faire avertir, à lui prêter assistance.

Le supplice le plus ordinaire infligé, soit par sentence du tribunal, soit sans procès, était la pendaison.

Quelquefois des francs-juges, amis ou parents de personnes suspectes au tribunal, les informaient indirectement du danger qui les menaçait en leur faisant dire, par exemple : « On mange ailleurs d'aussi bon pain qu'ici. » Il est aisé de comprendre, dit Bock, combien de gens faibles et timides ont pu être déterminés à prendre la fuite par quelques mots menaçants de cette espèce, qu'un homme rusé leur faisait souffler à l'oreille, quoiqu'ils ne fussent pas réellement dénoncés. »

Les séances secrètes du tribunal se tenaient, durant la nuit, dans une forêt ou dans des lieux souterrains. « Tout endroit, dit une vieille légende, peut servir à une séance du tribunal secret, pourvu qu'il soit inconnu et désert. » Le plus souvent l'accusé était cité à se rendre sur une place ou sur une route voisine du lieu de la séance. Un franc-juge venait l'y chercher. On trouve encore aux bains de Baden, à 8 kilomètres de Rastadt, sous l'ancien château des Margraves, situé sur la montagne, une vaste caverne taillée dans le roc, que les habitants du pays prétendent avoir servi aux séances du tribunal secret. L'entrée de cette caverne est si étroite, qu'il ne peut y passer qu'une personne à la fois. En suivant le corridor principal, on rencontre de distance en distance des salles, des cabinets fermés avec des portes d'une seule pierre ; elles se meuvent sur des pivots de fer, et ne peuvent être ouvertes qu'extérieurement. La caverne est terminée par une salle ronde entourée de bancs de pierre. C'était sans doute le lieu dans lequel s'assemblaient les francs-juges. On passe, pour arriver à cette salle, par-dessus une trappe qui recouvre un caveau très profond, où l'on suppose qu'il y avait des oubliettes, si toutefois ce n'était *la chambre de sang* qui était destinée aux tortures et aux exécutions capitales.

La séance s'ouvrait au moment où le président (le franc-comte) s'asseyait. Il y avait à côté de lui un sabre avec un bâton ou une branche de saule. Le sabre indiquait la croix où Jésus-Christ avait souffert, et l'inflexibilité du tribunal ; la branche de saule annonçait la punition réservée au coupable.

Les francs juges qui composaient le tribunal devaient être au nombre de sept au moins. A l'ouverture de la séance, il fallait qu'ils eussent la tête et le visage découverts. Il leur était interdit d'avoir des gants, et ils rejetaient leur manteau par-dessus leur épaule. Si un profane se glissait dans l'assemblée, le fiscal liait les pieds et les mains du coupable et le pendait à un arbre.

L'accusé pouvait se présenter accompagné d'un procureur. S'il n'en avait point, il devait s'adresser lui-même au franc-comte en lui disant qu'il comparaissait pour se défendre, et en lui demandant de lui faire connaître son accusateur et la cause de l'accusation.

Suivant un auteur, l'accusateur posait un doigt sur la tête de l'accusé, et jurait qu'il savait que cet homme avait commis tel crime. S'il y avait des témoins à charge (sans doute des francs-juges), ils mettaient successivement un doigt sur le bras de l'accusateur, et affirmaient par serment que celui-ci avait juré avec connaissance de cause et conformément à la vérité.

L'accusé posait sa main droite sur le bureau du tribunal en témoignage de son innocence.

Un procureur repoussait cette main, et l'on entendait tour à tour les moyens de l'accusation et ceux de la défense.

Le franc-comte, ainsi que les francs-juges, devait être à jeun.

Pour prononcer la sentence, le franc-comte devait se tenir debout, la tête nue, sans gants et sans armes. Il jetait ensuite une corde ou une branche de saule au milieu de l'audience. Les juges, dit un auteur, crachaient dessus et approuvaient le jugement. Mais il est vraisemblable que les écrivains ont souvent attribué à des faits exceptionnels ou qui ont duré peu de temps le caractère de coutumes constantes.

Il y eut une époque où, dans certains cas prévus, on pouvait appeler des sentences du tribunal secret à un autre tribunal secret, ou à l'empereur et à sa chambre de justice. Les francs-juges qui avaient été condamnés pouvaient obtenir leur réhabilitation : appelés devant le tribunal, ils s'y présentaient une corde au cou, les mains gantées en blanc et jointes, et tenant à la main une croix verte et un florin d'Empire d'or.

Les tribunaux secrets paraissent avoir cessé d'exister vers le milieu du dix-septième siècle. En 1404, l'empereur Robert

avait déjà tenté de limiter leur action en leur donnant des statuts réguliers. Sigismond, Frédéric III, Maximilien, Charles-Quint, avaient de plus en plus restreint leur auto-



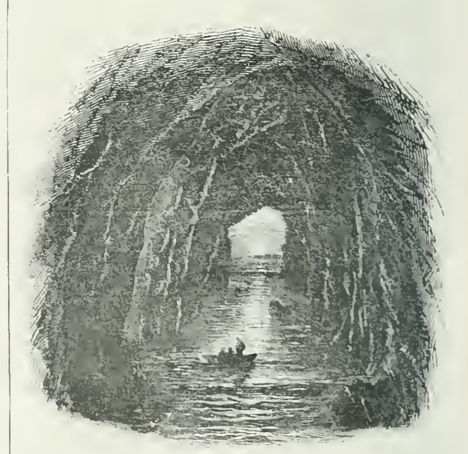
(Hachette d'huissier au Tribunal secret, conservée dans la cathédrale de Bâle, salle du Concile.)

rité. On croit entrevoir, à travers les ténèbres qui couvrent leur histoire, que les francs-juges réagirent d'abord violemment contre ces atteintes à leur influence. Menacés et attaqués, ils s'entouraient de plus de mystères et devenaient plus redoutables. La corruption qui se glissa parmi eux contribua aussi à exciter contre eux la haine publique et à les dissoudre. Les États de l'Empire, les villes libres sollicitèrent successivement des papes et des empereurs des lettres de sauve-garde contre les francs-juges; d'autres se liguèrent ouvertement contre les tribunaux secrets, et ajoutèrent aux serments de bourgeoisie la clause formelle de ne répondre qu'aux citations des juges naturels. Les archidiacres attirèrent à eux la partie de la juridiction des francs-juges relative aux délits de profanation de cimetière ou d'église, de magie, et de sorcellerie. Un archevêque de Cologne fit crever les yeux à tous les francs-juges du tribunal secret de cette ville. Dans les recez de la diète de l'Empire tenue à Trèves en 1512, on lit ces paroles : « Que les tribunaux libres ou secrets de Westphalie ont ravi l'honneur, les biens et la vie à nombre d'honnêtes gens. » Insensiblement un pouvoir judiciaire public et régulier se constitua dans toute l'Allemagne. Le tribunal secret, mis de fait hors la loi, se transforma en quelques unes de ces associations secrètes qui ne sont pas encore entièrement détruites. Sand, qui poignarda Kotzebue en 1819, pourrait être considéré comme un des derniers francs-juges.

PORT COON CAVE,

DANS LE COMTÉ D'ANTRIM EN IRLANDE.

La chaussée des Géants est la merveille de l'Irlande; nous en avons donné une description générale presque à notre début (1833, p. 293). Le spectacle de cette prodigieuse colonnade de basalte attire chaque année un plus grand nombre de touristes. Depuis peu de temps un hôtel *confortable* s'est établi au pied même de la chaussée, et l'on ne peut y entrer ou en sortir sans être entouré de toute une population de guides qui se disputent votre personne en criant dans un langage peu intelligible pour un étranger mille noms bizarres donnés par le caprice aux endroits curieux, cavernes, rochers, piliers, vers lesquels ils se proposent de vous conduire. Ce sont entre autres les cheminées, les orgues, la croupe ou le sabot du cheval, le prêtre et son troupeau, l'enfant et la nourrice, le roi et ses gentilshommes, les jumeaux, la chaîne du géant, les quatre sœurs, la meule de foin, la poule et les poulets. Le Port Coon Cave représenté ici est la première caverne que le voyageur ait à visiter. On peut y pénétrer par terre ou par mer : cette dernière voie n'est pas sans danger. Ce qui caractérise cette caverne, c'est la régularité de sa construction. Elle semble formée de sphères concentriques; l'œil ne se heurte nulle part à des angles vifs; toutes les formes sont douces et arrondies. Vers l'extrémité opposée à celle qui s'ouvre sur la mer, la voûte s'élève presque en ogive, et produit l'effet d'un bas côté de cathédrale gothique. Les guides emportent quelquefois des cornes de bouvier et modulent des chants populaires : les murailles renvoient des échos mystérieux. Le Port Coon Cave a, du reste, sa légende particulière qui ajoute encore à l'intérêt pittoresque. On raconte qu'au temps jadis elle servait d'ermitage à un géant. Le diable, voulant le tenter, envoya vers lui des sirènes qui lui offrirent des mets exquis. Quoique le saint homme eût grand' faim, il résista à l'épreuve, chassa les sirènes, et fit entendre un murmure qui retentit bruyamment sous les voûtes et tout le long de la vaste chaussée. Il avait fait vœu de ne toucher à aucun aliment qui lui serait présenté par des mains mortelles. Sa vertu fut bientôt récompensée. Il entendit une voix étrange d'abord faible, puis plus forte, qui l'appela à diverses reprises, et il vit de loin accourir sur la vague quelque chose de non moins étrange : c'était une anguille de mer, qui en approchant lui dit : « Saint géant, mange ce que ma bouche te présente sans craindre d'être infidèle à ton vœu. Ce n'est point une main mortelle qui t'offre ces aliments. » Le géant se rendit à ce raisonnement spécieux et apaisa sa faim. Depuis ce jour jusqu'à celui de sa mort, les anguilles de mer vinrent lui apporter une nourriture frugale, mais suffisante.



(Port Coon Cave, en Irlande.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LE PONT D'ESPAGNE

(Hautes-Pyrénées).



(Vue du pont d'Espagne, dans la vallée de Cauterets, Hautes-Pyrénées. — Gravure par Wiesener.)

Le village qui donne son nom à la vallée de Cauterets est dans un site admirable. Ses maisons sont presque toutes construites en marbre et couvertes d'ardoises. Entre deux nuits passées dans l'un de ses hôtels, on peut visiter sans grande fatigue toutes les merveilles de la vallée, les bains sulfureux de la Raillère, la grotte du Mauhourat, les bains du Bois, la cascade de la Cerisaie, le pont d'Espagne, et le lac de Gaube. Les beautés sauvages du pont d'Espagne sont fidèlement représentées dans la gravure de Wiesener. Le torrent se précipite avec fracas au milieu de rochers sombres et rougeâtres; les branches humides et brillantes des sapins se penchent et frissonnent sur l'abîme. D'un côté du pont s'ouvre la paisible vallée du Clot, qui mène en Espagne; de l'autre côté, on entre dans une forêt profonde que l'on appelle la forêt des Druides. Du premier sapin, le voyageur aperçoit à ses pieds le Gave, ses cataractes, le pont, et la vallée du Clot.

ANTOINE BÉNÉZET.

Antoine Bénézet est un de ces hommes qui ont eu peu de gloire et de fortune durant leur vie, qui ont laissé peu de célébrité après leur mort, et dont la vie demeure cependant implantée à jamais dans l'humanité par les plus heureuses conséquences. Il est un exemple de ce que peut un homme obscur sollicité par la sainte ambition de servir ses semblables, et trouvant dans son honnêteté la force nécessaire pour triompher de sa médiocrité. Un grand génie, un grand talent, une grande position, il n'eut aucun de ces avantages qui sont d'ordinaire la condition de l'influence sur autrui; ses seules ressources furent dans la pureté et la fermeté de ses intentions, et ce fut assez. Aussi semble-t-il que son exemple puisse être proposé plus utilement à l'admiration générale que celui de ces hommes plus illustres sans aucun doute et plus extraordinaires par les hautes qualités de l'esprit, mais qui ne peuvent exciter le sentiment de l'émulation que dans un petit nombre, parce qu'il n'y a qu'un petit nombre qui puisse espérer de les imiter, même de loin.

Quoique son nom soit à peine connu en France et que son action regarde principalement le Nouveau Monde où elle n'a pas cessé de conserver une certaine notoriété, Bénézet appartient cependant à la France, qui a droit de revendiquer, pour s'en faire honneur, ce noble et original caractère. Il naquit à Saint-Quentin en 1713. Sa famille était protestante, et la persécution contre les chrétiens de cette communion l'obligea, tout jeune encore, de s'expatrier avec les siens. Il passa d'abord en Hollande, puis en Angleterre, enfin en Amérique. Il avait dix-huit ans lorsqu'il arriva à Philadelphie. Les biens que sa famille possédait en France avaient été confisqués, et il se trouvait sans autres moyens que ceux que lui fournissait une éducation assez négligée, et tout au juste suffisante pour le petit commerce. C'était à cette profession que le destinait effectivement sa famille, et il commença par s'y appliquer pendant quelques années. Il s'était marié avec une Américaine, et avait monté un établissement à Wilmington dans l'État de Delaware. Mais il ne tarda pas à se laisser préoccuper par d'autres idées que celles de sa fortune personnelle. En réfléchissant sur la situation malheureuse des hommes, ou en consultant le fond de son cœur, il se sentait tourmenté par un impérieux besoin d'employer sa vie d'une manière qui ne fût pas seulement utile à lui-même et à sa famille, mais qui pût contribuer à l'amélioration du sort de ses semblables. Sans écouter cette voix trompeuse de l'ambition qui séduit tant de victimes, pénétré au contraire, au delà même des justes bornes, du sentiment de son incapacité, mais sûr de la bonté de son désir et de la persévérance de son zèle, il éprouvait l'irrésistible besoin de faire quelque chose pour les autres. Enfin il lui devint impossible de résister à cette voix secrète de sa conscience : il quitta les affaires, et se fit maître d'école. Il avait alors vingt-six ans. Sa nouvelle profession, qui satisfaisait tous ses goûts et dans laquelle trouvaient à se développer toutes les belles qualités de son âme, lui réussit à merveille. Son crédit ne tarda pas à s'établir, sa réputation d'aptitude et d'honnêteté à se fonder, et, en 1755, il ouvrit à Philadelphie un pensionnat de demoiselles qui devint assez promptement considérable.

C'est alors que ses idées s'élevant de plus en plus, il conçut un projet en apparence bien simple, mais dont les conséquences devaient être immenses. Il ouvrit pour les nègres une école gratuite qu'il dirigeait lui même. Philadelphie renfermait alors un grand nombre de ces infortunés, et aucune voix ne s'était encore élevée en leur faveur. L'exemple donné par le réfugié français fructifia. La Société des Amis dont il faisait partie en fut frappée, et une souscription s'organisa dans son sein pour la fondation d'un grand établissement destiné à l'instruction des noirs et des mulâtres. Notre maître d'école avait été le promoteur principal de ce noble projet, et il eut le bonheur de lui voir produire tout le bien qu'il en avait attendu. Les progrès des noirs dans l'instruction ainsi que l'amélioration morale d'un grand nombre d'entre eux éveillèrent l'attention de plusieurs personnes influentes qui, égarées jusque là par le préjugé, n'avaient regardé qu'avec mépris cette partie malheureuse de la famille humaine. L'expérience de Bénézet avait été convaincante, et elle était la seule qui pût l'être, puisque l'homme ne peut être justement jugé que lorsque l'éducation a développé tout le fonds de sa nature. « Je puis affirmer en sûreté de conscience, dit Bénézet dans une de ses lettres, que j'ai trouvé dans un nombre donné de Noirs une somme de talents égale à celle que pourrait présenter le même nombre de Blancs, et je suis fier de pouvoir déclarer que l'opinion, partagée par quelques personnes, que les Noirs sont une race d'hommes inférieurs aux autres en capacité, est un préjugé vulgaire fondé uniquement sur l'ignorance et l'orgueil des maîtres qui, tenant continuellement leurs esclaves à une énorme distance, ne sont nullement compétents pour établir à leur égard un jugement sain. »

Ayant commencé, par ce moyen si simple, à remuer les esprits pour la cause des noirs dans Philadelphie, notre Français comprit que ce ne serait rien gagner que de s'en tenir là, et qu'il fallait soulever la question partout, surtout en Angleterre. Mais comment faire? A quel levier recourir? Quelles puissances mettre en mouvement? Il est évident que, dans la position de Bénézet, il n'y avait qu'un seul moyen : c'était de s'adresser directement par lettres à toutes les personnes douées d'influence en Europe, afin de toucher leur cœur et de provoquer leurs réflexions. Le zèle, lorsqu'il se sent bien appuyé sur le fond de la conscience, nourri par une cause d'une grandeur et d'une justice évidentes, confirmé par l'assentiment d'un nombre suffisant d'hommes capables et vertueux, ne craint pas d'être indiscret. Aussi Bénézet, sûr de sa conduite, ne balança-t-il point à faire de son cabinet un foyer de correspondance d'où il inonda l'Europe de ses lettres, de ses réclamations, de ses instructions. Quelques fragments de cette volumineuse correspondance, presque entièrement perdue, comme on peut aisément le deviner, donneront de sa manière une plus juste idée que toute description.

Voici une partie de la lettre qu'il adressait en 1758 à l'archevêque de Cantorbéry : il faut se rappeler, pour en comprendre l'apparente familiarité, l'usage de la secte des Amis dont Bénézet faisait partie.

« C'est avec tout le respect dont je suis capable, animé par l'amour de mes semblables et dans la persuasion que ton vœu le plus sincère est pour la suppression du mal et

l'établissement de la justice, établissement qui seul peut faire la gloire d'une nation, que je prends la liberté de te saluer et de te prier de vouloir bien diriger ton attention vers un sujet qui, dans ce pays, a excité l'intérêt d'un grand nombre de gens de bien ; je veux parler de la Traite des noirs, de l'acte d'acheter de pauvres Africains et de les arracher à la terre natale pour les soumettre à perpétuité, eux et leurs enfants, à un esclavage oppressif et cruel : commerce scandaleux, auquel la nation anglaise se livre avec une déplorable activité ; commerce qui, je regrette de le dire, augmente de jour en jour dans les colonies britanniques de l'Amérique septentrionale, et qui, selon toutes les probabilités, va recevoir un accroissement nouveau des acquisitions que viennent de faire les Anglais dans la rivière du Sénégal. Je t'envoie ci-jointes quelques brochures récemment publiées sur ce sujet. Tu y trouveras le tableau des cruautés et des misères qu'enfante une traite dévastatrice qui réduit à un intolérable esclavage et trop souvent frappe d'une mort prématurée et douloureuse des milliers d'innocentes victimes, hommes comme nous, comme nous nés égaux et libres, et rachetés comme nous au prix du sang précieux de Jésus-Christ. Je te supplie de les lire attentivement. Je ne doute pas que tu ne sois convaincu après cette lecture que ce sujet est l'un de ceux qui réclament le plus impérieusement l'attention sérieuse de tous ceux à qui a été confié le gouvernement temporel ou spirituel des peuples et qui désirent éloigner de leur tête et épargner à leur nation la responsabilité d'un danger qui, tôt ou tard, menace d'atteindre les pays impliqués dans ce commerce sanglant. »

Bénézet écrivait dans le même esprit à la reine d'Angleterre, à la reine de France, à la reine de Portugal. On ignore le sort de ses lettres à ces deux dernières princesses : elles n'arrivèrent peut-être pas jusqu'à ces mains trop haut placées. Mais la reine d'Angleterre reçut et lut celle qui lui avait été adressée, et, touchée de ce style si franc et si vertueux, elle témoigna publiquement sa sympathie pour son brave correspondant.

« Persuadé que je remplis un devoir, lui disait-il, et encouragé par l'opinion générale de ton empressement à secourir le malheur, je prends la liberté de te présenter respectueusement quelques traités, qui, je crois, renferment une description fidèle de la condition déplorable où se trouvent placés plusieurs centaines de mille de nos frères, les Africains, que l'on arrache annuellement à leur terre natale, en brisant tous les liens qui les attachaient à la vie, pour les condamner, dans les îles de l'Amérique, au plus rigoureux comme au plus cruel esclavage : pratique inhumaine et coupable qui avance par de terribles souffrances la mort d'un grand nombre de ces infortunés. Quand on considère que les habitants de la Grande-Bretagne, qui jouissent d'une si grande liberté civile et religieuse, ont été et sont encore profondément impliqués dans cette violation flagrante des droits de l'humanité, et que même l'autorité nationale est appelée à consacrer l'infâme Traite des noirs, il est permis de croire que cette grande plaie morale a contribué, et, tant que le mal continuera d'exister, doit contribuer encore à attirer la colère divine sur la nation britannique et sur tous les territoires soumis à sa domination. Puissent ces considérations t'engager à interposer ta bienfaisante influence en faveur d'une race opprimée, dont l'état abject réclame un droit de plus à la pitié et aux bienfaits de tous les cœurs généreux, privée qu'elle est des moyens de solliciter par elle-même les secours et la protection dont elle a besoin. »

Les tendances philanthropiques qui animaient alors si vivement les philosophes français avaient aussi éveillé son attention. Il avait compris qu'il y avait là une porte à laquelle il importait de frapper. Il était naturel d'ailleurs que ses regards, malgré la proscription dont il était victime, se tournassent vers sa patrie avec la confiance d'y être entendu mieux que partout. Lui-même ne représentait-il pas, au milieu des enfants de l'Amérique, le cœur chaleureux des enfants de la France. On conçoit que l'histoire des Indes de Raynal, qui allait si bien au même but, quoique sous une bannière moins religieuse, dut le toucher profondément. Aussi le voit-on prendre la plume pour l'encourager et lui adresser ses félicitations.

« Je n'ai rien à ajouter, lui disait-il dans une de ses lettres, à ce que je t'ai déjà écrit. Je me bornerai à te répéter que je te salue affectueusement dans les principes de la raison et de l'humanité, lesquels constituent ce grand cercle d'amour et de charité qui n'est point limité par les liens du sang ou les distinctions des peuples, mais qui embrasse toute la création dans sa sphère immense. Pour moi, mon désir le plus vif est de promouvoir, autant qu'il est en moi, la félicité de tous les hommes, et même de mes ennemis, si j'en ai. Je prie Dieu qu'il te donne la santé de corps et d'esprit afin que tu continues de proclamer aux hommes, tes frères, des principes tendant à remplir leurs cœurs de bonté, d'amitié, de charité les uns envers les autres ; enfin, que tu puisses travailler encore de tout ton pouvoir à rendre les hommes raisonnables, utiles les uns aux autres, et conséquemment heureux. Le bonheur ne se trouve que dans la vertu seule. Surtout, mon ami, représentons à nos compatriotes l'iniquité abominable de la traite des noirs. Démasquons ces prétendus disciples du Christ qui stimulent les Africains à vendre leurs frères. Unissons nous enfin, élevons-nous avec énergie contre la corruption introduite dans les mœurs des propriétaires d'esclaves ; corruption qui est le résultat du fait même de ce genre de propriété si évidemment contraire à l'humanité, à la raison et à la religion. Exposons avec plus d'énergie encore les effets désastreux de l'esclavage sur les principes et les mœurs de leurs enfants, nécessairement élevés dans la fainéantise, l'orgueil, et au sein de tous les vices auxquels la nature humaine est sujette. Combien n'est-il pas à désirer que Louis XVI, dont on a loué l'humanité et les vertus, donne aux autres potentats de l'Europe l'exemple d'interdire à ses sujets toute participation à un commerce si coupable en lui-même et si funeste dans ses conséquences ! Et plût à Dieu que ce monarque rendît aussi des ordonnances en faveur des Africains actuellement esclaves dans ses possessions coloniales ! »

Ces citations sont tellement remplies d'honnêteté, que je me persuade qu'on ne les aura point trouvées trop étendues. D'ailleurs, comme je l'ai déjà laissé entrevoir, ce ne sont pas des lettres, si faible que fût la main qui les avait tracées, qu'il soit permis de compter pour rien dans l'histoire. Il est à la vérité impossible de mesurer, par toutes les petites actions particulières qu'elle a nécessairement dû produire, la vertu de la correspondance du pauvre maître d'école ; mais il y en a une que l'on peut à juste raison considérer comme capitale, et qui met en quelque sorte la couronne au front de Bénézet : c'est son influence sur le parlement d'Angleterre par l'intermédiaire de son influence sur Clarkson. On sait que Clarkson est l'auteur principal de l'abolition du commerce des noirs : c'est à lui que l'Angleterre doit toute la gloire de son initiative dans la réforme de ce droit inhumain dont elle avait si longtemps usé, et que Bénézet, dans toute sa correspondance, ne cessait de lui reprocher avec un si vif sentiment de charité et de justice. C'est une tâche à laquelle il consacra généreusement, à la suite de Bénézet, toute sa vie, et dans laquelle, bien qu'il y ait obtenu plus d'honneur et des succès plus éclatants, il n'a peut-être pas eu en réalité plus de mérite que l'obscur enfant de Saint-Quentin. D'autant mieux que, comme il aimait lui-même à l'avouer, c'est Bénézet qui avait aidé dans cette carrière ses premiers pas, et précisément par un effet de ce mode vigoureux de dispersion de

parole qu'il avait adopté. En 1785, l'Université de Cambridge mit au concours entre les élèves la question suivante, qui mérite aussi de compter dans l'histoire de l'abolition de l'esclavage : *Anne liceat invitos in servitutem dare?* S'il est permis de réduire les hommes en esclavage malgré eux ? — Le jeune Clarkson, qui s'était déjà distingué au concours de l'année précédente, résolut d'entrer cette fois encore dans la lice ; mais il était fort embarrassé, car cette matière lui était totalement étrangère, et il ne savait quels auteurs consulter. Il était dans cette perplexité, incertain, hésitant presque à s'engager sur un terrain où il se sentait si peu solide, lorsque par hasard un journal lui tomba dans la main : il s'y trouvait justement une annonce que Bénézet y avait fait insérer relativement à une brochure de sa composition sur les nègres de Guinée. « Je quittai sur-le-champ mon ami, dit Clarkson, et me rendis à Londres en toute hâte pour acheter ce livre. J'y trouvai presque tous les renseignements dont j'avais besoin. » Clarkson remporta le prix, et grâce à Bénézet sa vie fut dès lors décidée : il n'eut plus d'autre ambition ni d'autre but que l'abolition de la traite des noirs. Le principe que le pauvre maître d'école français avait cherché à faire prévaloir dans toute l'Europe par sa correspondance, seule ressource dont il disposât, l'orateur anglais, mis par ses leçons sur la voie et aidé d'ailleurs par les nouvelles vues politiques qui se découvrirent alors au cabinet de Londres, le fit enfin passer en loi par l'ardeur et la ténacité de sa parole. C'était la seule récompense qu'eût ambitionnée Bénézet ; car il avait pensé, non pas à sa gloire, mais au bien des infortunés qu'il avait toute sa vie désiré de voir soulager.

LA MÉTALLOTHÈQUE DU VATICAN.

La Métallothèque du Vatican offre un intérêt particulier, en ce qu'elle est la première galerie de minéralogie que l'on ait vue en Europe. Sa fondation est de 1585. Le pape Sixte-Quint l'institua par le même décret qui portait qu'une bibliothèque et une imprimerie seraient établies dans le sacré palais. Sa direction fut confiée au célèbre Mercati de San-Miniato, l'un des plus illustres savants de ce temps-là, directeur depuis plus de vingt ans du Jardin botanique du Vatican (1).

Il y avait longtemps que Mercati s'occupait de rassembler les éléments de cette collection ; et même, à la rigueur, on doit dire que la Métallothèque existait déjà avant le décret de Sixte-Quint. Mais ce fut ce décret qui la sanctionna, qui lui ouvrit officiellement les portes du Vatican, en un mot qui lui donna place dans le monde. On sait, en effet, par divers témoignages, que dès le pontificat de Grégoire XIII Mercati s'était fait une collection intéressante de minéraux, qu'il regardait comme un complément tout naturel de la collection de plantes confiée à ses soins. Il y a des vers de Stace de cette époque-là qui ne peuvent laisser à cet égard aucun doute. En voici le sens : « Le sagace Mercati a découvert et exhibé la nature extérieure et celle qui se cache dans les profondeurs, les races, les plantes, et toute la famille des métaux. » Aussi est-il permis de croire que l'idée de fonder une galerie de ce genre au Vatican ne vint à



(Portrait de Mercati, d'après le Tintoret.)

Sixte Quint que par l'inspiration de Mercati qu'il voyait habituellement et qu'il aimait; mais ce n'est rien retrancher de sa gloire, car le vrai mérite des souverains est moins de savoir inventer dans les détails que de savoir discerner les bons conseils.

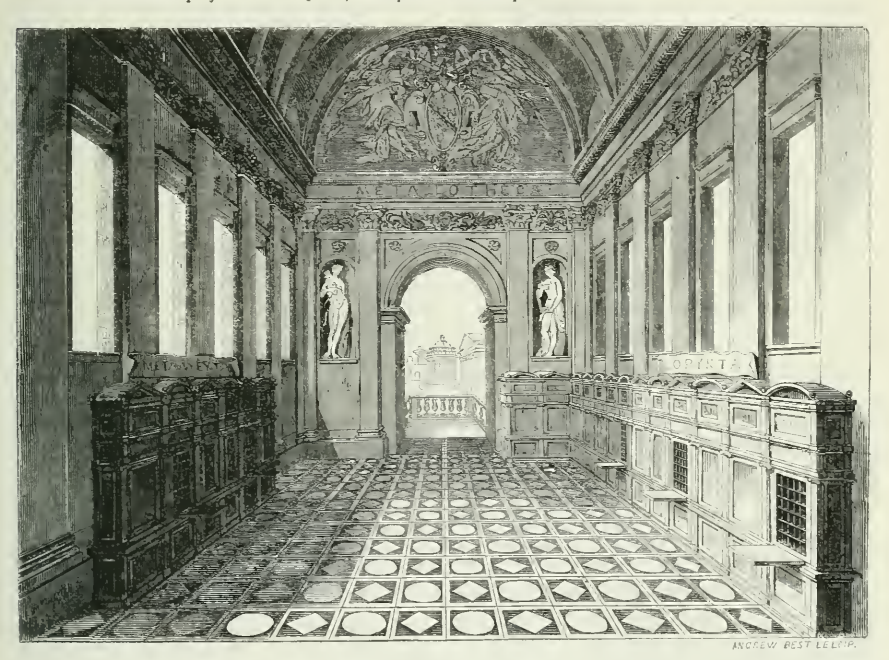
La Métallothèque, ainsi qu'on peut le voir dans la description qu'en a laissée Mercati, se composait de deux parties : l'une de minéraux proprement dits, sous le nom grec d'*Orycta;* l'autre de minerais métallifères, sous le nom de *Metalleuta.* La première série comprenait treize armoires, répondant aux treize divisions suivantes, dont l'énoncé suffit pour donner idée de la minéralogie d'alors : 1° Terres. — 2° Sel et nitre. — 3° Alumine. — 4° Sucs âcres. — 5° Sucs gras. — 6° Substances marines. — 7° Pierres semblables à la terre. — 8° Pierres produites dans l'intérieur des animaux. — 9° Pierres idiomorphes (animaux fossiles). — 10° Pétrifications. — 11° Marbres. — 12° Silex et fluor. — 13° Gemmes. — La seconde série était de six armoires seulement, sous les titres suivants : 1° Or et argent. — 2° Cuivre. — 3° Plomb et étain. — 4° Fer et acier. — 5° Substances voisines des métaux naissant d'elles-mêmes. — 6° Substances voisines des métaux qui se trouvent dans les fournaises.

Sixte-Quint, qui désirait que la fondation de la Métallothèque illustrât son pontificat, avait résolu d'en faire une galerie assez splendide pour marcher de pair avec les autres

(1) Michel Mercati était né à San-Miniato en 1541. Envoyé à l'université de Pise, il s'y attacha aux leçons de Césalpin, et se distingua d'assez bonne heure pour être appelé dès l'âge de vingt ans à la direction du Jardin botanique du Vatican par le pape Pie V. Il était lié avec les savants les plus illustres de l'Italie, Césalpin, Aldrovande, Marsili, le cardinal Baronius. C'est de lui que le cardinal Baronius, dans ses Annales (ad ann. 411), rapporte cette aventure extraordinaire qu'il lui avait entendu raconter. Dans le temps où Mercati vivait avec Marsili, disputant fréquemment avec lui au sujet de la philosophie platonicienne, sur l'état de l'âme après sa séparation d'avec le corps, si elle reste dans le sommeil jusqu'au dernier jour, ou si elle reprend vie dans un autre corps, ils se jurèrent solennellement que le premier des deux amis qui mourrait, pourvu que cela ne lui fût pas absolument impossible, viendrait donner certitude à l'autre sur cette question. Or une nuit, à Rome, Mercati entend sa porte ébranlée à grands coups; il ouvre sa fenêtre, et voit un cavalier vêtu de blanc qui lui crie en s'éloignant dans l'ombre où il se perd : C'est vrai, c'est vrai! Il était tout préoccupé de cette aventure, lorsqu'il apprit qu'à cette heure-là même son ami Marsili était mort à Florence. Tel est le récit de Baronius. Il n'y a, sans doute, dans tout cela qu'un rêve qui se continua chez Mercati, comme on en a bien des exemples, après son réveil en sursaut; mais la chose n'en est pas moins extraordinaire par sa coïncidence, bien qu'il soit d'ailleurs permis à qui voudra de la taxer à son gré de conte de revenant. Mercati, après s'être conservé dans la plus haute faveur sous plusieurs pontificats depuis Pie V jusqu'à Clément VIII, mourut de la pierre en 1593, âgé de cinquante-deux ans.

merveilles du Vatican. La gravure jointe à cet article suffit pour donner idée de ce qu'elle devait être. Elle aurait sans doute pu être disposée plus avantageusement pour la commodité de l'étude, mais elle ne pouvait guère l'être d'une manière plus somptueuse et plus digne de l'hospitalité pontificale. Sixte-Quint avait voulu aussi, pour étendre encore davantage l'éclat de cette fondation, que la description de la Métallothèque, accompagnée de magnifiques planches sur cuivre qui en représentaient en détail toutes les pièces, fût publiée par Mercati; et les planches qui ont été achevées sont effectivement des chefs-d'œuvre, dans leur genre, par la finesse et la fermeté du burin.

Malheureusement le projet de Sixte-Quint, bien qu'accueilli avec la plus grande faveur par ses contemporains, n'eut pas de suite. On ne peut guère douter que la direction prise par la géologie n'ait bientôt cessé d'être vue à Rome avec plaisir. Cependant, après la mort de Sixte-Quint, Mercati, étroitement lié avec le cardinal Aldobrandini, qui monta sur le siége pontifical sous le nom de Clément VIII, parvint encore à maintenir en grâce sa Métallothèque, et il en reprit même la publication sous les auspices de ce pape. Mais, atteint bientôt lui-même par une maladie dont il avait ressenti les premières atteintes dans son ambassade en Pologne, il ne survécut à Sixte-Quint que deux ans. Dès lors il ne se trouva plus personne qui prît intérêt à la Métallothèque. Elle fut oubliée.



(La Métallothèque du Vatican, d'après l'ouvrage entrepris par l'ordre de Sixte-Quint.)

Les savants seuls en avaient gardé le souvenir, lorsque, vers 1710, le manuscrit de Mercati joint à la collection des cuivres, après toutes sortes d'aventures qu'il serait inutile de rapporter, se rencontra à Florence dans la bibliothèque de la famille Dati, où il avait enfin trouvé refuge. Clément XI, qui occupait alors le siége pontifical, en fut prévenu par le chevalier Maffei, et, désirant se rendre utile aux sciences, et en même temps restituer à l'entreprise de Sixte-Quint tout le lustre qu'elle avait mérité, donna l'ordre de faire à tout prix l'acquisition de ce précieux monument. En même temps, il confia à son médecin Lancisi le soin de reprendre cette publication si infortunément suspendue depuis plus de cent vingt ans et de la mener à fin, en y ajoutant tout ce qui pouvait servir à remettre en honneur la Métallothèque et son savant créateur.

Le premier soin de Lancisi fut de s'efforcer de retrouver dans le Vatican les restes de la Métallothèque, qui, n'en ayant jamais été positivement rejetée, devait y avoir laissé au moins quelques restes. On peut prendre idée de l'immensité du Vatican en voyant que cette galerie, par cela seul qu'on avait cessé de s'en soucier, s'était tellement perdue que personne ne savait plus où elle était. Lancisi était fort embarrassé, lorsque heureusement un quatrain de Jean Carga, contemporain de Mercati, vint le mettre sur la voie de ce qu'il cherchait. — Étranger, disait ce quatrain, va dans les appartements écartés où gémit Laocoon; vois ce que Mercati y renferme, et mets-le parmi les merveilles de Rome. — « Ces vers, dit Lancisi, me désignaient sans aucun doute la galerie qui s'ouvre sur les jardins de la Bibliothèque, du côté du nord, car c'est là que sont placés le Laocoon et plusieurs autres antiques du plus grand prix. C'est d'ailleurs ce que déclarait Mercati dans sa description de l'armoire des marbres; car il dit aussi, en parlant du Laocoon et de l'Apollon : « Ces statues se trouvent dans une » galerie des jardins du Vatican, auprès de l'appartement » où est située la Métallothèque. » Ayant réfléchi attentivement à ces deux passages, je pensai dès lors que dans le nombre pour ainsi dire infini des appartements qui existent dans cette partie du Vatican, je déterminerais la position de celui de la Métallothèque en dirigeant ma recherche parmi ceux d'où l'on découvre les jardins Médicis et les galeries qui portent le nom de Pie IV; car c'est évidemment de cette galerie que l'on aperçoit le côté dans la vue de la Métallothèque donnée par Mercati. » Ces conjectures se vé-

rifièrent en effet. Ce fut au-dessus de la Pinacothèque que se retrouvèrent les débris de l'établissement de Mercati. Les armoires existaient encore, mais vides, et d'une forme bien moins élégante que celles que l'on avait projetées. Quant à la galerie étrangement défigurée et coupée en cinq par des cloisons, elle s'était transformée en chambres à coucher pour les officiers du palais. Il est probable qu'après la mort de Mercati, les minéraux s'étaient gaspillés en même temps que les cuivres et les manuscrits, et qu'on avait bientôt perdu tout souvenir de la destination primitive de toutes ces armoires.

La Métallothèque parut à Rome, en 1717, en un beau volume in-folio, enrichi de superbes planches qui étaient celles mêmes que Mercati avait fait graver. Mais l'ouvrage avait vieilli : il appartenait à une école géologique désormais abattue par l'esprit moderne, et il ne put même braver la lumière du dix-huitième siècle qu'accompagné de notes rédigées par Lancisi et qui en rectifiaient continuellement le contenu. Sa publication n'avait plus d'autre intérêt que la résurrection d'un monument du passé.

Une vérité qu'on n'a jamais entendue cause d'abord à l'âme une certaine surprise qui la touche assez vivement; mais quand elle s'est accoutumée à l'entendre, elle y devient insensible. NICOLE.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

STATISTIQUE.

Les détails qui suivent sont extraits du dernier *Almanach américain* publié à Boston. C'est un livre de 350 pages, divisé en deux parties, la première consacrée aux Tables astronomiques, la seconde à une Revue statistique qui embrasse tous les faits relatifs au gouvernement général ou particulier des Etats, à la population, aux finances, etc.

Depuis la constitution du gouvernement des Etats-Unis, on compte quatorze présidences. La durée de chaque présidence est de quatre ans. Les fonctions du président actuel, M. John Tyler de Virginie, expireront le 3 mars 1845.

Le traitement du président est de 25 000 dollars (135 500 francs). Au second degré de la hiérarchie est un cabinet de six ministres. Cinq d'entre eux jouissent d'un traitement de 6 000 dollars (32 520 fr.); celui qui est préposé au département de la justice a seulement 4 000 dollars. Le premier juge, président de la Cour suprême, qui siège à Washington, est mieux rétribué; il a 5 000 dollars.

Le nombre des Etats de l'Union est de 26. Le nombre des députés que chacun d'eux envoie au congrès est déterminé d'après le chiffre de sa population : New-York, par exemple, en nomme 40; la Pensylvanie, 23; la Virginie, 21; Massachusetts, 12; Arkhansas, un seul; il en est de même du Michigan. Le nombre total des députés est de 242.

Les forces navales des Etats consistent aujourd'hui en 10 vaisseaux de ligne de 74 canons, hors un seul qui en a 120; 14 frégates de première classe; 17 sloops de guerre; 8 bricks; 9 schooners; 6 bateaux à vapeur; et 5 vaisseaux d'approvisionnements.

L'armée régulière est de 10 000 hommes. Le plus haut grade est celui de major général, qui donne droit à un traitement de 200 dollars par mois.

La milice se compose de 1 711 342 hommes.

La population de New-York, qui était en 1790 de 33 131 habitants, s'était élevée en 1840 à 312 710. Celle de Philadelphie était en 1790 de 42 520; en 1840, de 258 037. La Nouvelle-Orléans existait à peine en 1800; sa population était en 1840 de 102 193. Newark, qui n'est fondée que depuis 1810, comptait, en 1840, 17 290 habitants. Lowell, qui n'existait pas en 1820, avait en 1840 une population de 20 796 âmes.

En 1790, la population libre des Etats ne s'élevait en totalité qu'à 3 929 827; elle était en 1840 de 17 063 353.

Les établissements d'éducation paraissent être dans une situation prospère. 105 colléges sont consacrés à l'éducation supérieure; chacun d'eux reçoit de 60 à 300 élèves. Indépendamment de ces colléges, on compte 38 grands séminaires, 28 écoles de médecine, et 8 écoles de droit.

Chacun des Etats a un fonds spécial affecté à l'entretien des maisons d'éducation. En 1842, le fonds de New-Jersey s'élevait à 344 495 dollars, et le nombre des écoles de district, dans cet Etat, était de 1 500. En Pensylvanie, le nombre des écoles, dans la même année, était de 6 116; on se proposait d'en fonder 554 nouvelles. Dans le Michigan, il existe 2 312 écoles de district, fréquentées par 56 173 élèves; en outre, 3 196 enfants fréquentent les écoles privées. Le nombre total des enfants est de 64 371 dans cet Etat, et un certain nombre d'entre eux étant élevés entièrement dans la maison paternelle, on voit que presque tous les enfants y jouissent des bienfaits de l'instruction.

L'Eglise catholique romaine compte 1 archevêque, 19 évêques, 579 prêtres. L'Eglise protestante épiscopale compte 21 évêques, 1 135 ministres, et 55 427 communiants. L'Eglise méthodiste épiscopale se compose de 15 conférences, 4 244 prédicateurs missionnaires, 7 621 prédicateurs à résidence fixe, 936 736 communiants blancs, et 128 410 communiants de couleur. La secte des Baptistes comprend 8 383 églises, 5 398 ministres, et 611 527 communiants. Celle des *free-will* Baptistes a 1 057 églises, 714 prédicateurs, et 50 688 communiants. Les presbytériens ont 2 092 églises, et 1 434 ministres. Les congrégationalistes comptaient, en 1841, 971 églises et 774 ministres; l'Eglise luthérienne, 1 371 églises, 424 ministres, et 146 300 communiants. Les universalistes, 918 églises et 476 ministres. On passe sous silence beaucoup d'autres sectes moins considérables.

INDUSTRIE DOMESTIQUE.

(Voy. les Tables de 1837 et de 1838.)

DE LA CORNE ET DE L'ÉCAILLE.

Quelle différence y a-t-il entre la corne et l'écaille ? Aux yeux de bien des gens, il n'y en a sans doute pas une grande; mais pour ceux chez qui le goût des choses délicates est développé, il n'y a pour ainsi dire pas de comparaison à établir. L'écaille est une des plus grandes finesses de la tabletterie et de la haute ébénisterie : rien n'égale la perfection de son poli, la douceur de son éclat, les variations charmantes de sa transparence, la distinction de sa couleur que le fond sur lequel elle s'applique rehausse encore. La corne, même la plus diaphane et la plus habilement enluminée, tout en visant à l'imiter, ne saurait tromper un seul instant le regard : elle ne possède pas ce cachet de richesse et de rareté qui frappe tout de suite dans l'écaille. Mais si elle offre un désavantage incontestable sur sa somptueuse rivale du côté de l'élégance, elle l'emporte en revanche de beaucoup pour la solidité du service. C'est une compensation qui se retrouve souvent dans les choses du monde, et qui, s'ajoutant ici à l'énorme différence des prix, assure à la corne un emploi considérable dans les arts. Que la coutellerie de luxe maintienne l'écaille parmi ses opulents principes, la coutellerie plus importante des campagnes fera toujours honneur à la corne, qui, avec un degré de beauté suffisant à son objet, n'est point exposée, comme l'écaille, à se briser au moindre coup : et ce qui a lieu pour la coutellerie se répé-

sente mieux encore pour une fabrication bien plus valable, celle des peignes. En un mot, si l'homme de goût donne son suffrage à l'écaille, c'est sûrement à la corne que l'économiste donnera le sien.

L'industrie utilise toutes les espèces de cornes, mais principalement les cornes creuses, c'est-à-dire celles des bœufs, des vaches, des buffles, des chèvres, des moutons. Les cornes pleines, c'est-à-dire celles des cerfs, des daims, des chevreuils, sont utilisées aussi; mais leur nature étant tout autre, leur travail, aussi bien que leur destination, sont différents aussi. Ces cornes ne sont à proprement parler que des matières osseuses, tandis que l'on prend une très juste idée des autres en les comparant à des houppes de poils collés naturellement les uns aux autres. Outre les cornes des bestiaux qui appartiennent à la France, nos fabriques emploient aussi une grande quantité de cornes de Buenos-Ayres et d'Irlande. Ces dernières sont particulièrement estimées à cause de leur longueur et de leur blancheur; à l'intérieur, elles sont effectivement d'un blanc assez pur et presque transparentes, ce qui permet de les nuancer après leur aplatissage, de manière à imiter l'écaille tant bien que mal. C'est aussi de ces cornes que l'on se sert pour faire des plaques de lanterne, qui ont sur celles de verre l'avantage d'être infiniment moins fragiles. Les cornes de mouton présentent, à cause de leur diaphanéité, des avantages analogues. Les cornes de buffle ont des qualités contraires; elles sont noires et opaques, ce qui les rend propres à la fabrication d'objets spéciaux: elles sont envoyées de l'Inde pour la majeure partie. Il n'y a pas jusqu'aux râpures et raclures des cornes dont l'industrie ne sache tirer parti: elles donnent non seulement un excellent engrais, et dont le mode d'action est tout spécial; mais, ce qui paraîtra sans doute plus recherché, elles fournissent à plusieurs manufactures un des ingrédients fondamentaux du bleu de Prusse. Quant aux bois de cerf, ils nous sont expédiés des pays septentrionaux, particulièrement de la Russie, où les animaux de ce genre se trouvent encore en grand nombre. Autrefois cette corne était d'un emploi fréquent dans les pharmacies pour la préparation de certaines gelées, dites de cornes de cerf, auxquelles la médecine d'alors attribuait diverses vertus; aujourd'hui, elles sont généralement remplacées pour cet objet par la colle de poisson, de sorte qu'elles ne sont plus guère recherchées que pour la coutellerie.

Tout le monde sait que l'écaille, loin de rappeler à l'imagination, comme la corne, des troupeaux et des prairies, se rapporte à l'histoire de l'Océan. Elle forme en quelque sorte le doublage qui revêt la carcasse de ces singuliers habitants de la haute mer que l'on nomme tortues. Ce revêtement, si bien d'accord avec leurs fortes extrémités disposées en manière de rames, concourt à rendre leur nage plus rapide. Il n'y a que trois espèces de tortues dont l'écaille ait les qualités convenables pour les arts; elles sont connues sous les noms de caret ou tortue imbriquée, de tortue franche, de caouane: elles sont marines toutes les trois. A la vérité, l'on voit quelquefois de petites boîtes faites de la totalité de la carapace d'une espèce toute mignonne de tortue terrestre; mais cette mode est très restreinte, et d'ailleurs, à proprement parler, ce n'est point de l'écaille.

Le caret est l'espèce que l'on exploite le plus: sa carapace est ovale et couverte de treize plaques ou écailles demi-transparentes, lisses, imbriquées, avec le bord postérieur tranchant: la première dorsale est la plus large et presque carrée; les latérales extrêmes sont carrées aussi; toutes les autres sont pentagones, sauf les trois dorsales qui sont hexagones. Leur épaisseur varie de 9 à 12 millimètres. Les vingt-quatre plaques qui garnissent les flancs sont plus petites et à peu près carrées. La couleur de cette sorte d'écaille est le noir, avec des taches irrégulières et transparentes d'un jaune doré, et jaspées de rouge et de blanc, ou d'un brun noir de diverses nuances. Quant au plastron, les douze plaques dont il est formé sont blanchâtres et coriaces, et n'offrent pas grande ressource. Les pattes sont aussi recouvertes de plaques auxquelles on donne le nom d'onglons: il y a à chaque patte deux feuilles; la plus grande est brune et sert à faire des ouvrages d'écaille moulée; la plus petite est très peu colorée et sert à faire l'écaille blonde. On distingue dans le commerce quatre variétés différentes de caret. La plus estimée est celle qui vient des mers de la Chine et des Philippines: elle est noire, avec des jaspures jaune clair, bien transparentes et parfaitement détachées. Le caret qui vient des îles Seychelles, et qui est expédié par Bourbon, est plus épais, d'une couleur vineuse, chargé de taches d'un jaune moins clair, moins transparentes et moins tranchées. Celui de l'Inde, qui porte souvent le nom d'écaille d'Egypte, parce qu'il arrive par la voie d'Alexandrie, est brun, nuancé de rouge avec des taches jaune citrin et rouge brun. Enfin le caret d'Amérique est à grandes jaspures, verdâtre en dehors et noirâtre en dedans; jaunâtre, rougeâtre et même brunâtre dans les taches transparentes: par le poli, il acquiert un bel éclat et offre une coloration d'un effet satisfaisant. La longueur du caret ne dépasse pas trois pieds. On ne le chasse que pour son écaille et pour ses œufs, car sa chair est de fort mauvais goût.

La tortue franche se trouve dans l'océan Atlantique, et se nourrit uniquement de végétaux. Cette circonstance contribue sans doute à l'excellence de sa chair. Le luxe culinaire de la Grande-Bretagne en consomme beaucoup, et l'on a même établi sur certaines côtes des parcs destinés à leur conservation. Des navires les emportent toutes vivantes jusqu'au marché de Londres. La longueur de cette espèce va quelquefois à près de trois mètres, et son poids jusqu'à 400 kilogrammes. L'écaille de la tortue franche est mince, flexible, élastique, jaune pâle, marquetée de jaune rougeâtre et de noir, très transparente: elle est plus agréablement nuancée que celle du caret; mais comme elle est beaucoup plus mince, elle ne peut servir aux mêmes objets, et on la réserve pour le placage et la marqueterie.

La caouane se trouve dans la Méditerranée, aussi bien que dans l'Atlantique: elle se nourrit principalement de mollusques, de même que le caret, ce qui fait que sa chair n'est pas comestible. Comme elle est souvent fort grasse, on recueille sa graisse comme huile à brûler. Sa taille ne dépasse guère un mètre. Son écaille est la moins recherchée: elle se rapproche de l'apparence de la corne; elle est de couleur brun noirâtre et brun rougeâtre, avec de grandes taches transparentes d'un blanc sale, et de plus petites opaques et d'un blanc mat. Parmi ses treize plaques dorsales, il s'en trouve cependant une assez précieuse: elle est jaune doré, et d'une transparence médiocre; mais par le travail elle devient d'une belle transparence et d'un jaune citrin très agréable.

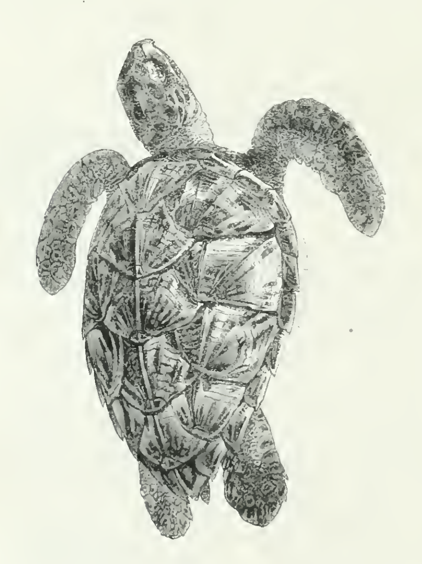
Bien que par le travail, et suivant les formes que l'art lui imprime, l'écaille éprouve de grands changements, cependant son fond primitif subsiste toujours, et il n'est pas difficile de déterminer la variété à laquelle elle se rapporte. Ce savoir de l'œil, qui nous permet de reconnaître au juste l'origine des substances dont nous usons familièrement, et de remonter ainsi en quelque sorte dans leur histoire antérieurement au jour où elles sont tombées entre les mains des hommes, ajoute infiniment au charme des objets, et devrait, à ce qu'il semble, entrer plus communément dans les usages de notre éducation. Ce n'est que par là que le spectacle dont la civilisation nous entoure prend tous ses avantages sur celui de la nature, en le reproduisant dans notre imagination comme un antécédent du spectacle moins attrayant des opérations de l'industrie.

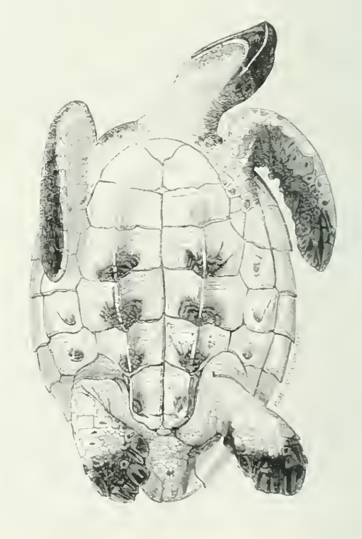
Les procédés employés pour donner à la corne et à l'écaille les formes que l'on veut sont à peu près les mêmes.

La corne demande toutefois plus de préparation. Il faut, en effet, la faire bouillir pendant longtemps avant qu'elle ne devienne assez souple pour pouvoir être fendue et changée, moyennant une forte pression exécutée à chaud, en plaques minces analogues aux plaques d'écailles, et susceptibles d'être soumises de la même manière au moulage. L'écaille, étant toujours plus ou moins bombée dans son état naturel, a cependant besoin aussi d'un traitement préparatoire du même genre, mais beaucoup plus simple. Les plaques aplaties, soit de corne, soit d'écaille, une fois obtenues, on en fait par la soudure d'aussi grandes plaques qu'il est nécessaire. On taille en biseau les parties qui doivent se rejoindre, puis on les pose l'une sur l'autre en ayant soin de les maintenir exactement dans leur position à l'aide de bandes de papier collées par-dessus; et alors, en les serrant fortement à l'aide d'un étau dont les branches sont chauffées à un degré suffisant, on détermine les deux morceaux à adhérer l'un à l'autre. La jonction s'opère si bien quand le travail est bien exécuté, qu'après le refroidissement et le polissage ces deux morceaux n'en font plus qu'un. C'est une propriété extrêmement précieuse, et qui n'est pas sans rapport quant à l'usage avec la propriété de se souder que possèdent certains métaux.

La propriété de se mouler est plus précieuse encore : elle consiste en ce que la corne, ainsi que l'écaille, se ramollissent à la chaleur et deviennent alors susceptibles, moyennant une pression suffisante, de prendre toutes les formes qu'on leur imprime, et de les conserver en se refroidissant. Dès lors il suffit de préparer un moule formé de pièces de cuivre bien ajustées, dans lequel on dispose la substance qui doit servir à la fabrication. On place ensuite ce moule entre des plaques de fer préalablement chauffées, et on porte le tout sous une petite presse que l'on serre graduellement, à mesure que la chaleur pénètre dans l'intérieur du moule et y produit son effet. C'est ainsi que se font ces jolies boîtes d'écaille qu'on croirait plutôt taillées dans un seul morceau, si l'on n'était instruit de ce travail, que composées de plusieurs pièces rapportées l'une à côté de l'autre.

L'écaille étant une matière assez coûteuse, on cherche naturellement à tirer parti des râpures et des déchets, et c'est ce qui donne lieu à ce que l'on nomme improprement l'écaille fondue. En effet, cette écaille fondue n'est autre chose que le résultat de la soudure des râpures. Pour l'obtenir, on place les râpures, après les avoir légèrement humectées, dans un cylindre de métal dans lequel entre un noyau métallique que l'on chauffe, ainsi que nous l'avons dit plus haut, en le forçant à comprimer de plus en plus les râpures, qui ne tardent pas à se ramollir et à se souder ensemble. On râpe de nouveau le morceau ainsi obtenu, et l'on répète la même opération sur ces nouvelles râpures. Plus on répète l'opération, plus le produit acquiert de finesse. On a l'habitude de mêler des râpures de corne aux râpures d'écaille, non seulement par raison d'économie, mais aussi pour rendre la matière moins fragile. Comme cette sorte d'écaille est opaque, la présence de la corne, qui


(Caret vu par dessus, *Testudo imbricata.*)


(Caret vu par dessous.)

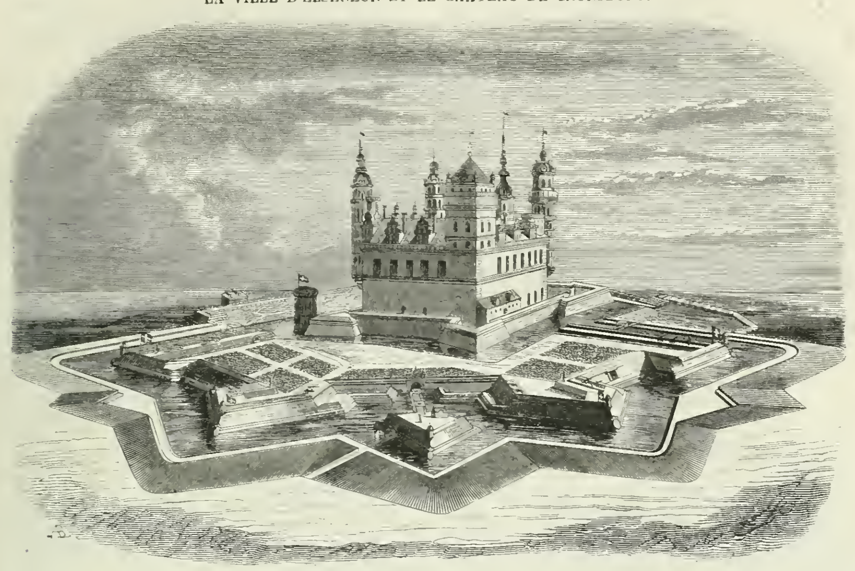
est opaque aussi, ne peut y causer aucun inconvénient. On fait ainsi toutes sortes d'objets d'un beau noir de jais et d'un poli parfait qu'on obtient par un frottement prolongé avec la pierre ponce et le tripoli. Quand les objets portent des bas-reliefs ou des guillochures, on se contente du poli produit par des moules très bien polis eux-mêmes, et saupoudrés d'une râpure très fine qui entre dans leurs moindres creux et se soude avec le reste par la pression.

Les incrustations sont encore fondées sur le même principe. On dispose sur la pièce d'écaille, en l'y fixant avec de la gomme adragante, un fil métallique contourné suivant le dessin que l'on a en vue : on ajuste à côté de petites plaques de nacre très minces et toutes taillées; puis on porte le tout sous la presse chaude : on serre, l'écaille cède, et ces diverses pièces de nacre et de métal s'y incrustent et y restent implantées à demeure. Tout le monde sait que l'on produit ainsi de magnifiques revêtements de meubles. C'est le plus beau rôle de l'écaille; mais la fabrication des peignes est la plus usuelle comme la plus utile.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LA VILLE D'ELSENEUR ET LE CHATEAU DE CRONSBORG.



(Le Château de Cronsborg, dans l'île Seeland, sur le Sund. — Vue à vol d'oiseau d'après une estampe danoise.)

A la pointe de l'île de Seeland, au bord de cet étroit passage qu'on appelle le Sund, et qui rejoint la mer Baltique à la mer du Nord, s'élève la riante et curieuse ville d'Elseneur, ville toute peuplée de marchands, de courtiers de commerce, d'armateurs et de matelots. La population de cette côte danoise ne s'élève pas à plus de 6 000 habitants. Mais la quantité de navires qui y affluent en été, les étrangers de toute sorte qui la traversent, les affaires qui s'y traitent avec le monde entier, en font pendant cinq à six mois de l'année l'une des villes les plus animées, les plus intéressantes qu'il soit possible de voir. Chaque bâtiment danois ou étranger qui entre dans le Sund est obligé de s'arrêter là pour payer un tribut au Danemark : vieux et lourd tribut contre lequel plusieurs nations ont déjà protesté, mais qui a été garanti par les traités de 1815, et qui subsiste encore dans toute son étendue. Au mois de juin, de juillet, il arrive là jusqu'à cent et quelquefois deux cents bâtiments par jour, d'Angleterre, d'Espagne, d'Amérique, de France, de Russie, des contrées les plus lointaines et les plus rapprochées. Chaque bâtiment, pour acquitter le tribut qui lui est imposé, doit faire constater par la douane d'Elseneur l'étendue, la valeur de sa cargaison. C'est une opération qui, malgré le nombre des douaniers qui y sont employés et la célérité qu'on y apporte, entraîne souvent un retard d'un ou deux jours, et jette dans la ville quantité de matelots qui resteraient inutilement oisifs sur le navire. Ces droits que le Danemark perçoit sur tant de bâtiments lui rapportent chaque année environ douze millions : c'est la plus belle part de son budget. Ils furent établis il y a plusieurs siècles à l'époque où des bandes de pirates infestaient la mer du Nord et la mer Baltique. Le Danemark s'engagea alors à protéger tous les navires de commerce contre ces hordes redoutables, à condition que chaque navire lui donnerait une indemnité. Peu à peu l'indemnité est devenue un impôt régulier, les pirates ont disparu, et le Danemark n'a plus qu'une minime dépense à faire pour avoir une frégate en station à l'entrée du passage, pour entretenir le phare de la côte et la forteresse de Cronsborg.

Cette forteresse est bâtie à l'extrémité de la pointe de l'île qui s'avance dans la mer. Il y avait là, dès les temps les plus anciens, une tour, un rempart, grossièrement construits. Au quinzième siècle on commença à élever sur cet emplacement si remarquable un édifice plus large, et au seizième siècle Frédéric II bâtit à ses propres frais le château tel qu'on le voit aujourd'hui. C'est un vaste bâtiment carré tout en pierres de taille, assez semblable par sa forme extérieure aux vieux châteaux princiers qu'on voit encore dans le nord de l'Allemagne, et défendu de tous côtés par de larges contrescarpes et de puissants bastions. On y montre aux étrangers une immense salle, appelée la salle des Chevaliers, et des casemates, des voûtes profondes, où plusieurs régiments pourraient en cas de guerre trouver un refuge et amasser des provisions pour plusieurs mois. Mais lorsque je visitai Cronsborg, ce qui fixa mon attention bien plus que la riche salle des Chevaliers et les voûtes supportées par d'énormes piliers de pierre, c'était une pauvre chambre humide et triste, éclairée par une seule fenêtre dont les vitres, gardées par d'épais barreaux, s'ouvraient presque au niveau de la mer. C'était là que la reine Matilde, arrachée par une catastrophe sanglante au trône qu'elle embellissait par sa grâce, par sa jeunesse, et forcée de quitter le Danemark, attendit pendant de longues heures, de longs jours, la frégate anglaise qui devait la transporter en Allemagne.

Que si elle avait pu monter sur la terrasse et au sommet des tours du château, son esprit se serait peut-être distrait, ses regards se seraient peut-être égayés à l'aspect du splendide panorama qui se déroule autour de cette forteresse : en face des remparts est la ville de Helsingborg, la côte de Suède avec ces montagnes ondulantes, ces coteaux bleuâtres de Kullen, qui, au dire de Rudbesk, l'intrépide savant, étaient tout simplement les vraies colonnes d'Hercule ; entre ces rives de Suède et celles du Danemark, la mer, l'im-

mense mer, rayonnante de mille couleurs, parsemée de petites barques, de navires de commerce, de bâtiments de guerre, et en portant ses regards sur le sol de la Seeland, des forêts de hêtres, des prairies riantes, une colline boisée qu'on appelle encore, comme au temps du paganisme, Scandinave, et au pied de cette colline une pierre, un tombeau, devant lequel tous les amis de la belle poésie doivent se découvrir la tête et s'incliner : c'est le tombeau d'Hamlet. Les gens d'Elseneur le disent. Shakspeare le savait, et bien longtemps avant Shakspeare, Saxon le grammairien avait longuement narré la très dramatique histoire d'Hamlet, prince du Danemark. Au risque de me tromper, je me suis arrêté pieusement près de cette pierre tumulaire à demi brisée ; et en regardant de là le château et en me rappelant l'entrée en scène de Shakspeare : *Elsinore; une plate-forme devant le château*, je me demandais si je ne verrais pas aussi quelque merveilleuse apparition d'esprit ; mais je n'ai vu que deux soldats qui montaient tranquillement leur faction.

LE PAYSAN ET L'AVOCAT.

ANECDOTE.

Les villes ont leur individualité comme les hommes. Industrielles ou maritimes, savantes ou frivoles, elles révèlent toujours par leur physionomie la nature de leurs habitants. Traversez Rouen, Lyon, Brest, Strasbourg, et regardez autour de vous : tout ce qui frappera vos yeux sera une révélation de goûts et d'habitudes ; l'histoire de chaque population se trouvera, pour ainsi dire, écrite dans ses rues.

On est surtout frappé de cette vérité lorsqu'on visite Rennes. A voir ses grands édifices à l'air magistral, ses places magnifiques où l'herbe perce les pavés, ses solitaires promenades que traversent à peine de loin en loin quelques lecteurs pensifs, on reconnaît sur-le-champ la capitale du vieux duché breton, l'ancienne résidence des parlements, la ville d'études où vient se former toute la jeunesse sérieuse de la province. Car ce qui domine dans l'aspect de Rennes, c'est la gravité : la ville entière est calme et sévère comme un tribunal ; et, en effet, c'est là que *demeure la loi!* Là se trouvent son temple, ses grands-prêtres et ses plus fervents adorateurs. On y arrive des extrémités de la Bretagne pour s'éclairer et demander conseil. Venir à Rennes sans consulter paraît aussi impossible à un Breton qu'il eût été impossible à un Grec de passer près du temple de Delphes sans interroger la pythonisse.

Cela était vrai vers la fin du dernier siècle comme aujourd'hui, et surtout pour les paysans, race timide par expérience et habituée à prendre ses précautions.

Or donc il arriva qu'un jour un fermier nommé Bernard, étant venu à Rennes pour certain marché, s'avisa, une fois son affaire terminée, qu'il lui restait quelques heures de loisir et qu'il ferait bien de les employer à consulter un avocat. On lui avait souvent parlé de M. Potier de la Germondaie, dont la réputation était si grande que l'on croyait un procès gagné lorsqu'on pouvait s'appuyer de son opinion. Le paysan demanda son adresse, et se rendit chez lui, rue Saint-Georges (1).

Les clients étaient nombreux, et Bernard dut attendre longtemps ; enfin son tour arriva, et il fut introduit. M. Potier de la Germondaie lui fit signe de s'asseoir, posa ses lunettes sur le bureau, et lui demanda ce qui l'amenait.

— Par ma foi ! monsieur l'avocat, dit le fermier en tournant son chapeau, j'ai entendu dire tant de bien de vous, que comme je me trouvais tout porté à Rennes, j'ai voulu venir vous consulter afin de profiter de l'occasion.

— Je vous remercie de votre confiance, mon ami, dit M. de la Germondaie... Mais vous avez sans doute quelque procès ?

— Des procès ! par exemple ! je les ai en abomination, et jamais Pierre Bernard n'a eu un mot avec personne.

— Alors c'est une liquidation, un partage de famille ?

— Faites excuse, monsieur l'avocat, ma famille et moi nous n'avons jamais eu à faire de partage, vu que nous prenons à la même huche, comme on dit.

— Il s'agit donc de quelque contrat d'achat ou de vente ?

— Ah bien oui ! je ne suis pas assez riche pour acheter, ni assez pauvre pour revendre.

— Mais enfin, que voulez-vous de moi ? demanda le jurisconsulte étonné.

— Eh bien ! je vous l'ai dit, monsieur l'avocat, reprit Bernard avec un gros rire embarrassé, je veux une *consulte*... pour mon argent, bien entendu... à cause que je suis tout porté à Rennes, et qu'il faut profiter des occasions.

M. de la Germondaie sourit, prit une plume, du papier, et demanda au paysan son nom.

— Pierre Bernard, répondit celui-ci, heureux enfin qu'on l'eût compris.

— Votre âge ?

— Trente ans, ou approchant.

— Votre profession ?

— Ma profession ?... ah ! oui, quoi est-ce que je fais ?... Je suis fermier.

L'avocat écrit deux lignes, plie le papier, et le remet à son étrange client.

— C'est déjà fini ! s'écrie Bernard ; eh bien ! à la bonne heure ; on n'a pas le temps de moisir, comme dit cet autre. Combien donc est-ce que ça vaut, la *consulte*, monsieur l'avocat ?

— Trois francs.

Bernard paie sans réclamation, salue du pied, et sort enchanté d'avoir *profité de l'occasion.*

Lorsqu'il arriva chez lui, il était déjà quatre heures. La route l'avait fatigué, et il entra à la maison bien décidé à se reposer.

Cependant ses foins étaient coupés depuis deux jours et complétement fanés ; un des garçons vint demander s'il fallait les rentrer.

— Ce soir ! interrompit la fermière qui venait de rejoindre son mari ; ce serait grand péché de se mettre à l'ouvrage si tard, tandis que demain on pourra les ramasser sans se gêner.

Le garçon objecta que le temps pouvait changer, que les attelages étaient prêts et les bras sans emploi ; la fermière répondit que le vent était bien placé, et que la nuit viendrait tout interrompre. Bernard, qui écoutait les deux plaidoyers, ne savait à quoi se décider, lorsqu'il se rappela tout-à-coup le papier de l'avocat.

— Minute ! s'écrie-t-il, j'ai là une *consulte;* c'est d'un fameux, et elle m'a coûté trois francs ; ça doit nous tirer d'embarras. Voyons, Thérèse, dis-nous ce qu'elle chante, toi qui lis toutes les écritures.

La fermière prit le papier, et lut, en hésitant, ces deux lignes :

Ne remettez jamais au lendemain ce que vous pouvez faire le jour même.

— Il y a cela ! s'écria Bernard, frappé d'un trait de lumière ; alors, vite les charrettes, les filles, les garçons, et rentrons le foin !

Sa femme voulut essayer encore quelques objections ; mais il déclara qu'on n'achetait pas une *consulte* trois francs pour n'en rien faire, et qu'il fallait suivre l'avis de l'avocat. Lui-même donna l'exemple en se mettant à la tête des travailleurs, et en ne rentrant qu'après avoir ramassé tous ses foins.

(1) M. Potier de la Germondaie, qu'il ne faut pas confondre avec le grand jurisconsulte Pothier, était né à Dinan. Il plaidait peu, mais était célèbre dans toute la Bretagne comme avocat consultant. L'anecdote que nous racontons ici fit beaucoup de bruit dans le temps.

L'événement sembla se charger de prouver la sagesse de sa conduite; car le temps changea pendant la nuit, un orage inattendu éclata sur la vallée, et le lendemain, quand le jour parut, on aperçut, dans les prairies, la rivière débordée qui entraînait les foins récemment coupés. La récolte de tous les fermiers voisins fut complétement anéantie; Bernard seul n'avait rien perdu.

Cette première expérience lui donna une telle foi dans la consultation de l'avocat, qu'à partir de ce jour il l'adopta pour règle de conduite, et devint, grâce à son ordre et à sa diligence, un des plus riches fermiers du pays. Il n'oublia jamais, du reste, le service que lui avait rendu M. de la Germondaie, auquel il apportait tous les ans, par reconnaissance, une couple de ses plus beaux poulets; et il avait coutume de dire à ses voisins, lorsqu'on parlait des hommes de loi, « qu'après les commandements de Dieu et de l'Eglise, ce qu'il y avait de plus profitable au monde était la *consulte* d'un bon avocat. »

LETTRE A UN PETIT ENFANT.

C'est une puissante et terrible main qui a écrit la lettre enfantine que l'on va lire, une main qui a été l'instrument d'une grande révolution. L'habitude de se représenter sous un aspect grave et imposant les hommes qui ont joué de grands rôles sur la scène du monde, fait que l'on trouve toujours de l'intérêt à surprendre en eux les sentiments les plus familiers et les plus simples de notre nature. Ce contraste nous a séduit, et nous croyons que plus d'un père et d'une mère souriront doucement en lisant cette épître de Martin Luther à son petit garçon Jean Luther.

« Que la grâce et la paix du Christ descendent sur mon cher et bien-aimé petit garçon! J'apprends avec plaisir que tu étudies bien et que tu dis tes prières. Courage, mon cher enfant, continue, et quand je reviendrai je te rapporterai quelque chose de la fête.

» Je connais un beau jardin où vont beaucoup de petits enfants, et où ils ont de petites robes d'or, où ils cueillent aux arbres de jolies pommes, des poires, des cerises et des prunes; où ils chantent, sautent et sont bien joyeux; où ils ont aussi de beaux petits chevaux, avec des brides d'or et des selles d'argent. Lorsque j'ai demandé au maître du jardin: « Qui sont ces petits enfants-là? » il m'a répondu: « Ce sont les enfants qui aiment à prier, à étudier, et qui » sont pieux. »

» Alors j'ai dit: « Cher seigneur, j'ai aussi un fils; on » l'appelle le petit Jean Luther. Est-ce qu'il ne pourrait » pas venir dans le jardin pour manger de ces belles pom» mes et de ces belles poires, pour monter sur un de ces » petits chevaux, et jouer avec les autres enfants? » Alors le maître a dit: « S'il aime à étudier et à prier, et s'il est » pieux, il peut venir dans le jardin; Philippe aussi, et le » petit Jacques aussi; et s'ils viennent ensemble, ils auront » comme les autres des sifflets, des timbales, des luths et » des harpes; ils pourront danser et tirer de l'arbalète. » Il me montra ensuite dans le jardin un beau gazon vert où l'on danse, et où sont suspendus de tous côtés des trompettes d'or, des tambours, et de belles arbalètes en argent. Mais il était de bonne heure, les petits enfants n'avaient pas encore pris leur repas, et je n'ai pas pu attendre pour les voir danser. J'ai dit au maître: « Ah! cher seigneur, je vais » sur-le-champ écrire tout cela à mon petit fils Jean, pour » qu'il prie avec ardeur, et qu'il étudie bien, et qu'il soit » pieux, afin qu'il puisse venir aussi dans le jardin. Mais il » a une bonne tante Madeleine; pourra-t-il l'amener avec » lui? » Alors le maître a dit: « Oui, cela se peut. Allez, et » écrivez-lui avec confiance. » C'est pourquoi, cher petit Jean, apprends à prier avec ardeur, et dis à Philippe et à Jacques qu'il faut aussi qu'ils apprennent à prier; et vous viendrez ensemble dans le jardin.

» Sur ce, je te recommande au Dieu tout-puissant. Dis à la tante Marguerite que je l'aime bien; donne-lui un baiser pour moi. Ton père affectionné, Martin LUTHER.

» En l'année 1530. »

TRANSPORT DU TOMBEAU DE DESAIX

A L'ÉGLISE DE L'HOSPICE DU GRAND SAINT-BERNARD.

Le tombeau du général Desaix que l'on voit à l'entrée de l'église de l'hospice du grand Saint-Bernard est dû au ciseau de Moitte, sculpteur habile, mort en 1810. La pièce principale de ce monument est un bas-relief en marbre blanc de Carrare, représentant le général Desaix, tombé de cheval, et mourant; il est soutenu par le colonel Lebrun, son aide-de-camp, à qui il semble adresser la parole (voy. p. 252).

Comment Desaix fut-il tué? Par une balle à la tête, selon Walter Scott; par un boulet de canon, selon le *Mémorial de Sainte-Hélène;* par une balle au cœur, selon les *Mémoires* de Napoléon (ch. VIII); ou par un coup de feu dans la poitrine, selon le général Mathieu Dumas, selon Simien Despréaux qui a écrit son éloge, et selon Decayrol qui l'a fait embaumer à Milan.

La version du coup de feu dans la poitrine paraît la véritable. Mais Desaix ainsi frappé a-t-il pu prononcer les paroles que lui prêta le bulletin du 26 prairial an VIII: « Allez dire au premier consul que je meurs avec le regret » de n'avoir pas assez fait pour vivre dans la postérité »? Eût-il parlé, par qui saurait-on ce qu'il a dit? Le bulletin prétend, il est vrai, qu'il mourut dans les bras du jeune Lebrun; mais Decayrol assure qu'il tomba sans témoins aucuns, et que, sa division ayant plié un moment, les colonnes autrichiennes ont dû lui passer sur le corps. Bourienne, témoin oculaire, affirme dans ses Mémoires qu'il disparut au milieu d'une si grande confusion, que les circonstances de sa mort n'ont pu être constatées; il ajoute: « Je n'ai pas besoin de dire que les paroles prêtées » au général par le fameux bulletin étaient imaginaires. Il » n'est pas mort dans les bras de Lebrun, comme j'ai dû » l'écrire sous la dictée du premier consul; il n'a pas non » plus prononcé le beau discours que j'écrivis de la même » manière. » Si Bourienne est plus sincère qu'il n'est bienveillant, il faut considérer sans doute les belles paroles du bulletin comme non avenues; mais la mort de Desaix n'en est point pour cela moins glorieuse, et l'on peut croire, sans crainte d'illusion, que sa dernière pensée a été aussi bien devinée qu'elle a été noblement exprimée par le premier consul.

Quoi qu'il en soit, le premier consul ayant assigné le grand Saint-Bernard comme emplacement du tombeau de Desaix, il fallut l'y faire parvenir. La difficulté était grande, surtout depuis le bourg Saint-Pierre jusqu'à l'hospice; mais parmi les habiles ingénieurs qui en 1806 travaillaient à la belle route du Simplon, se trouvait M. Polonceau, déjà ingénieur ordinaire de première classe, malgré son jeune âge. Il fut détaché des travaux du Simplon, avec la mission spéciale de conduire les marbres du tombeau à leur destination, et c'est d'un mémoire écrit par lui en 1806, et qui est resté manuscrit, que je tire le récit de cette translation.

La route de Saint-Pierre à l'hospice, longue de plus de 12 kilomètres, a des montées très rapides, suivies de descentes brusques et roides. Le chemin suit les angles saillants et rentrants des rochers en courbes si courtes et si multipliées, que la place manque souvent pour le mouvement d'un chariot et pour le déploiement des forces, et surtout dans les parties où la montagne est escarpée et le rocher à pic au-dessus du torrent de la Dranse. M. Po-

lonceau fut donc contraint, pour élargir le passage, réduit souvent à un simple sentier, ou à tailler dans le rocher d'un côté, ou à construire extérieurement et de l'autre des murs d'échafaudages, ou des dés en troncs de sapins, ou encore à tailler un bout de route entièrement à neuf. Enfin, il fallut aplanir le sol, pour que les cahots ne brisassent point le chariot sous le poids des marbres, et les marbres eux-mêmes. A ces difficultés vinrent se joindre celles de quatre passages de la Dranse au-dessus de la région des bois, et où l'on ne pouvait conséquemment point construire de ponts. L'ingénieur fit rouler des pierres dans le torrent aux endroits où ces rives étaient fort basses : ces pierres formaient dans le lit une barre qui arrêtait le gravier au-devant ; elles en élevaient le fond au niveau du chemin, qui devenait en peu de temps assez ferme pour permettre le passage.

Un chemin hérissé d'autant d'obstacles lui fit étudier une combinaison de char qui lui permît d'atteindre le but désiré. La caisse qui contenait le bas-relief avait $2^m,274$ de long sur $1^m,624$ de large, et pesait quatre milliers. Il avait donné aux endroits de la route qu'il avait fallu refaire une largeur de $1^m,313$; il fixa donc à 1 mètre la voie de son char. La caisse au bas-relief étant beaucoup plus large que cette voie, et débordant des deux côtés, fut placée au-dessus des quatre roues, qu'afin d'obvier au versement il avait fait basses, aux dépens même de la facilité du tirage.



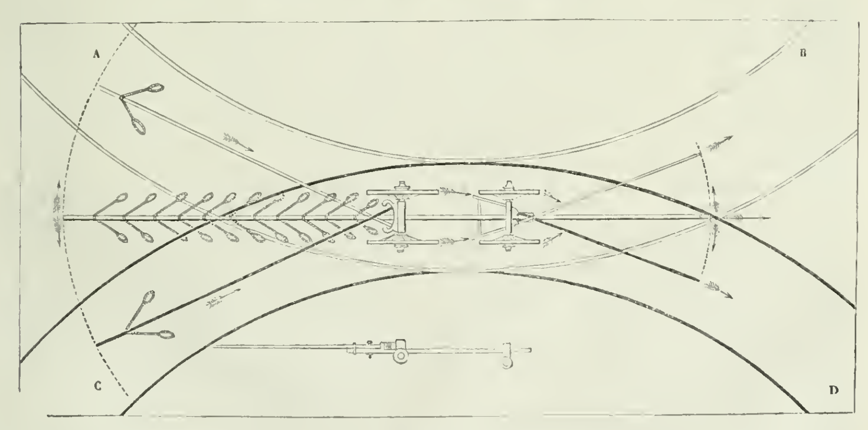
(Bas-relief du Tombeau du général Desaix, dans l'église de l'hospice du grand Saint-Bernard, par Moitte.)

Les tournants courts et brusques étaient si fréquents, et le chemin si étroit, qu'il était impossible d'atteler plus de six ou sept chevaux par couples, et encore la longueur de l'attelage rendait-elle à tous moments inutile la force des chevaux de la tête. Par exemple, quand le char était dans une courte courbe convexe (CD, fig. 2), les premiers chevaux étaient déjà dans la courbe concave immédiate (AB, fig. 2), et leur action, si on ne les eût arrêtés, tendant à tirer en ligne droite, eût brisé le char contre la montagne ; lorsqu'au contraire le char était dans une courbe concave, l'effort des premiers chevaux tendait à faire sortir le char de la route et à le précipiter.

M. Polonceau ne put jamais atteler plus de sept chevaux, et encore dans certaines montées rapides il était quelquefois contraint d'en ôter trois. A cette force il aurait bien ajouté celle de plusieurs hommes placés latéralement : mais la place leur eût manqué, car souvent l'un des bords de la caisse rasait le rocher et l'autre dominait le précipice. Il imagina de placer à l'arrière du char une flèche semblable à celle de l'avant-train, mais plus longue ; il la fixa par une cheville de fer à la force du char, pièce qui lie l'avant et l'arrière-train, et à laquelle il donna plus de longueur que de coutume. Il attacha onze cordes à anneau de chaque côté de la flèche ou timon d'arrière qu'il confia chacune à un homme, et cette force de vingt-deux hommes faisant face au char, le poussait devant eux en tirant. Si ce timon, auquel, dans certains passages, quarante-quatre hommes furent attelés, eût été fixé invariablement, il n'eût été d'un service réel que dans les lignes droites ; mais il avait été rendu mobile par la cheville de fer, et immobile à volonté au moyen d'un anneau de fer qui liait les deux pièces lorsque le char parcourait une ligne droite. Ainsi, quand on entrait dans une courbe et à un signal donné, le premier des hommes qui tiraient ôtait l'anneau, tandis qu'un autre, placé à l'extrémité du timon, le dirigeait selon le besoin du service, et à la manière d'un gouvernail. Après une montée se présentait-il une forte descente ? au commandement : *en arrière*, on faisait retenir les deux chevaux attachés à la flèche de l'avant, tandis que les hommes se mettant en retraite, et prenant leur corde à deux mains, retenaient le fardeau, sous lequel les deux chevaux eussent été infailliblement écrasés dans les déclivités trop fortes. Toutefois, il se trouva deux passages où cette manœuvre n'eût pas suffi à cause de l'excessive pente du sol. M. Polonceau fit sceller alors dans la roche, à droite et à gauche du sommet de la descente, deux barres de fer ; il fixa à l'une

d'elles un câble qu'il passa dans un crochet fixé à la chaîne de la caisse et du char, et cette corde, remontant ensuite, venait former un nœud coulant autour de la seconde barre de fer. A mesure que le char descendait, les hommes

(Transport du Tombeau de Desaix à l'église du grand Saint-Bernard. — Fig. 1.)



(Fig. 2.)

filaient la corde en tenant le nœud ouvert, et la serraient quand la vitesse menaçait de devenir trop grande.

Enfin il y eut deux passages, les plus dangereux de tous, en ce qu'ils n'avaient que 1m.313 de largeur, quand il leur eût fallu 2m.274 : le premier après la descente de Serreire, le second aux rochers de Marengoux. La montagne était escarpée et le rocher presque à pic au-dessus du torrent. Le jeune ingénieur profita des inégalités du ro-

cher pour y fonder quelques bouts de murailles et des troncs de sapin, de manière à obtenir l'élargissement indispensable ; mais il ne put jamais faire qu'il n'y eût beaucoup de danger à passer sur un pareil chemin. La grande caisse surplombait constamment, et les roues extérieures étaient souvent à moins de 0m,162 du bord. Le moindre faux mouvement dans la marche, le plus léger affaissement du bord de la voie, des murs, ou des sapins, pouvaient entraîner dans le précipice hommes, chevaux et bas-relief. Afin d'atténuer les chances d'accidents, il fixa dans le rocher, de distance en distance, des barres de fer qui tenaient une forte corde ; aux chaînes qui embrassaient la caisse et le char, il attacha une autre chaîne courte terminée par un crochet de fer ; enfin, il engagea ce crochet dans la corde tendue le long du rocher ; un homme, monté sur le char, faisait filer le crochet dans la corde, selon le sens de progression de l'attelage qui n'en éprouvait pas de ralentissement. Le chemin ne fléchit nulle part, et le char passa sans incident. Mais on comprend que s'il s'en était manifesté un, si le terrain, par exemple, eût manqué sous les roues extérieures, le chariot, porté sur les roues intérieures d'un seul côté, et tenu suspendu de l'autre au-dessus de l'abîme par la courte chaîne qui filait par son crochet terminal dans la corde fixée le long du rocher, eût pu être replacé dans la voie par des crics, ou même avancer encore sur ses deux roues intérieures seulement, jusqu'à ce qu'il eût rejoint la partie solide du chemin.

Toute l'opération réussit sans aucun accident après quarante-cinq jours de travail, dont dix furent employés au transport proprement dit des marbres. La dépense n'atteignit pas les prévisions ; elle ne s'éleva qu'à 16 000 fr.

VOCABULAIRE
DES MOTS SINGULIERS ET PITTORESQUES DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(Voy. les Tables de 1843.)

DUPES (Journée des). Pendant une maladie dangereuse que Louis XIII fit à Lyon au mois de septembre 1630, ce prince, sous l'influence de sa mère Marie de Médicis et de sa femme Anne d'Autriche, promit de chasser Richelieu. Lorsqu'il fut revenu à Paris, comme il hésitait encore à tenir sa promesse, les obsessions recommencèrent, et l'orage éclata. Le 9 novembre, la reine-mère ôta au cardinal l'intendance de sa maison, et chassa les personnes dont il l'avait entourée. Le lendemain matin le roi alla voir la reine-mère qui logeait au Luxembourg. « Ils s'enfermèrent tous deux dans son cabinet, dit Bassompierre. Le roi venoit la prier de superséder encore six semaines ou deux mois avant d'éclater contre M. le cardinal pour le bien des affaires de son Etat, qui étoient alors en leur crise... Comme ils étoient sur ce discours, M. le cardinal arriva, qui, ayant trouvé la porte de l'antichambre de la chambre fermée, entra dans la galerie et vint heurter à la porte du cabinet où personne ne répondit. Enfin, impatient d'attendre et sachant les êtres de la maison, il entra par la petite chapelle, la porte de laquelle n'ayant pas été fermée, M. le cardinal y entra, dont le roi fut un peu étonné, et dit à la reine tout éperdu : « Le voici, » croyant bien qu'il éclateroit. M. le cardinal, qui s'aperçut de leur étonnement, leur dit : « Je m'assure que vous parliez de moi. » La reine lui répondit : « Non faisions. » Sur quoi lui ayant répliqué : « Avouez-le, madame ; » elle dit que oui. » Alors elle s'abandonna à toute la violence d'une colère longtemps contenue, et accabla son ennemi, moitié en français, moitié en italien, des épithètes les plus injurieuses. Richelieu tenta inutilement de la fléchir, et ne s'en alla que pour essayer de rejoindre le roi qui s'était enfui précipitamment, et se rendit de suite à Versailles. Rentré chez lui, le cardinal se crut perdu ; il donna ordre de diriger les équipages sur Pontoise, d'où il comptait se retirer au Havre-de-Grâce, ville qui lui appartenait. Les deux reines, les ennemies du cardinal, triomphaient. Mais le lendemain 11 novembre, le roi fit appeler son ministre, qui, sur l'avis d'un ami dévoué, s'était rendu secrètement à Versailles. Un court entretien suffit pour sceller la réconciliation du roi et de Richelieu. Louis lui promit de le maintenir contre tous ceux qui avaient juré sa perte. Aussitôt après l'entrevue, le chancelier de Marillac fut révoqué et jeté en prison. Son frère, le maréchal de Marillac, fut arrêté par les maréchaux de Schomberg et de La Force, qui commandaient avec lui l'armée de Piémont. Anne d'Autriche fut reléguée au Val-de-Grâce, et toute sa maison changée. Richelieu devint plus puissant que jamais. Les courtisans appelèrent *Journée des Dupes* cette journée.

ÉCORCHEURS. C'est le nom que l'on donna aux bandes d'aventuriers qui désolèrent la France sous Charles VII. Ces bandes, composées en grande partie de cadets et de bâtards de familles nobles, suivis de leurs vassaux, avaient pour chefs les plus puissants seigneurs ou les plus vaillants capitaines du royaume, entre autres un fils du comte d'Armagnac, dit le *Bâtard de Bourbon*, Rodrigue de Villandras, Guillaume et Antoine de Chabannes, et même Xaintrailles et La Hire. Le royaume ne fut délivré de leurs horribles ravages que lorsque le Dauphin Louis les eut emmenés contre les Suisses en 1444. Après cette guerre meurtrière, les aventuriers qui avaient survécu rentrèrent en France plus disposés à l'obéissance, et ils furent enfin désorganisés complétement par la création des compagnies d'ordonnance, où la plupart d'entre eux s'enrôlèrent.

Les écorcheurs sont encore désignés par les auteurs contemporains sous les noms d'*Armagnacs*, de *grandes compagnies*, de *routiers*, de *trente mille diables*, *quinze mille diables*, de *houspilleurs*, de *tondeurs*, etc.

ÉPERONS D'OR (Journée des). On appelle ainsi la sanglante bataille de Courtrai, où les Français furent vaincus par les Flamands, le 11 juillet 1302. « Là, disent les chroniques de Saint-Denis, gisoient moult de nobles hommes dont c'est grand dommage : Robert, comte d'Artois ; Godefroi, duc de Brabant, avec son fils le seigneur de Vierzon ; Pierre Flotte, chancelier de France ; Jehan, fils au comte de Hainaut ; Raoul, seigneur de Nesle, connétable de France, et Gui son frère, maréchal de l'Host ; Aimeri le chambellan, comte de Tancarville ; Jacques de Saint-Paul, gouverneur de Flandre, qui était cause de la guerre ; les comtes d'Eu, d'Aumale, de Dreux, de Dammartin, de Soissons, de Vienne, Simon de Melun, maréchal de France, le maître des arbalétriers, Regnault de Trie, le *bon chevalier*, deux cents chevaliers bannerets, et moult bacheliers et d'écuyers hardis et preux, jusqu'au nombre de six mille hommes d'armes. » La chevalerie française, sur laquelle avait porté tout le poids de la bataille, n'avait pas encore essuyé un pareil désastre. Les éperons d'or des vaincus furent recueillis par les Flamands et suspendus en trophée dans la principale église de Courtrai. De là vint le surnom donné à cette journée.

ÉPERONS (Journée des). Au mois d'août 1513, la ville de Térouanne était assiégée par trente mille fantassins presque tous Anglais, et cinq ou six mille cavaliers allemands ou flamands, sous les ordres de Henri VIII et de l'empereur Maximilien. Une armée française s'approcha pour secourir la place ; et comme la garnison manquait de vivres, le commandant de l'armée française, le seigneur de Piennes, dit Martin Du Bellay, conclut d'envoyer Fontrailles, capitaine-général des Albanais (Ecossais), avec ses gens, « portant chacun Albanois sur le cou de son cheval un coté de lard et de la poudre à canon ; lesquels devoient donner jusques au bord des fossés de la ville, et jeter ledit lard et poudre en lieu où nos gens, à la garde de leur arquebuzerie et artillerie, le pussent sûrement retirer dedans la ville, et que, ce temps

pendant, ledit seigneur de Piennes et de La Palice, avec quatorze cents hommes d'armes, les suivoient jusques sur le haut de Guinegatte pour les soutenir : chose qui fut exécutée par les Albanois bien et dextrement... Ayant exécuté ce qu'ils avoient entrepris, le seigneur de Piennes fut d'avis de se retirer. Mais quelques jeunes hommes eurent envie d'aller reconnoître le camp de l'ennemi ; autres, pour la grande chaleur qu'il faisoit (car c'étoit la mi-août), se voulurent refreschir, ôtant leurs habillemens de tête, montant sur leurs haquenées et buvant à la bouteille, n'ayant égard à ce que pouvoit faire l'ennemi, et montrant peu d'obéissance à leur chef. Mais cependant qu'ils s'amusoient à leur plaisir, l'ennemi ne dormit pas, car il fit partir de son camp quatre ou cinq mille chevaux et le nombre de dix à douze mille hommes de pied, tant lansquenets qu'Anglais, et sept ou huit pièces d'artillerie de campagne, lesquelles passant la rivière du Lys, près de Dellette, vinrent attendre nos gens au passage de la rivière qui passe à Huchin, auquel lieu trouvant notre cavalerie en désordre devant qu'ils eussent loisir de monter sur leurs grands chevaux et prendre leurs habillements de tête, furent mis en tel désordre qu'il se trouva peu des nôtres qui eussent le moyen de combattre ; et parce que les éperons servirent plus que l'épée, fut nommée la *Journée des éperons*. »

Les Français n'eurent pas quarante hommes tués dans cette triste affaire ; mais un grand nombre de seigneurs et de capitaines illustres, entre autres Bayard, tombèrent au pouvoir des ennemis. Térouanne, n'espérant plus être secourue, se rendit le 22 août.

PHÉNOMÈNES D'OPTIQUE.

ANAMORPHOSE.

Quand un rayon lumineux tombe sur une surface polie et non diaphane, il subit le phénomène de la réflexion, c'est-à-dire que le rayon est réfléchi dans un plan normal à cette surface, et de telle manière que l'angle sous lequel il est réfléchi vers l'observateur, et qu'on nomme *angle de réflexion*, est égal à l'angle sous lequel il tombe, et qu'on appelle *angle d'incidence*. Ainsi l'observateur qui voit une image par réflexion l'aperçoit absolument comme si elle était située en arrière du miroir, à la même distance qu'elle se trouve en avant. Mais pour que cet effet ait lieu, il faut que la surface réfléchissante soit exactement plane, car sa concavité ou sa convexité influe puissamment sur la forme de l'image vue par réflexion. Ainsi un miroir concave sphérique montre, suivant la distance à laquelle il est placé d'un objet, cet objet plus petit et renversé, ou plus grand et droit. Le miroir convexe montre toujours l'objet plus petit et droit. Dans les deux cas précédents, il n'y a pas déformation de l'objet ; ses dimensions augmentent ou diminuent dans les mêmes proportions. Il en est tout autrement quand le miroir n'est pas une portion de sphère. Alors les images deviennent difformes ; elles s'allongent ou s'élargissent, et ne sont plus que la représentation grotesque de la réalité. Pour ceux qui considèrent ces images à l'aide de la simple vue, directement et sans intermédiaire, il se produit dans ce cas le phénomène nommé *anamorphose* ou *destruction des formes*. Ainsi la forme de l'image dépend de la loi que suit la lumière réfléchie, de la forme de la surface sur laquelle vient se peindre l'image et de la position de l'œil. On peut déterminer géométriquement les différentes parties du dessin qu'il faudrait figurer sur un carton plan pour que, vu par réflexion au moyen d'un miroir de forme donnée, il produisît sur un œil dont la position relative serait connue, telle ou telle apparence déterminée. Nous allons donner un exemple de ce phénomène qui fera comprendre à nos lecteurs comment il peut se produire.

Supposez le portrait de femme de la figure 1 (p. 256) ; divisez-le verticalement et horizontalement par des lignes parallèles et équidistantes, limitées par les quatre lignes extrêmes A, B, C, D. Ensuite, sur un morceau de papier séparé, préparez le dessin de la figure 2 par la méthode suivante : tracez une ligne horizontale *ab* égale à AB, et divisez-la en autant de parties égales qu'il y en a dans AB. Par le milieu de *ab*, tirez une ligne *ev* qui lui soit perpendiculaire, et tracez *sv* parallèle à *ab*. La longueur des deux lignes *ev* et *sv* est tout-à-fait arbitraire ; mais plus la première sera longue et la seconde courte, plus la déformation du dessin sera frappante.

Après avoir tracé du point *v* aux divisions de *ab* les lignes *v* 1, *v* 2, *v* 3, *v* 4, tirez la ligne *sb*, et par chacun des points où cette ligne rencontre les lignes qui divergent du point *v*, tracez d'autres lignes horizontales parallèles à *ab*. Vous aurez ainsi un trapèze *abcd* divisé comme le carré ABCD de la fig. 1. Il ne reste plus qu'à remplir les cases de la fig. 2 avec les parties correspondantes de la fig. 1. Ainsi, par exemple, dans la fig. 1, le nez est dans la deuxième division verticale à partir de la gauche, et dans les troisième et quatrième divisions horizontales à partir du haut du dessin. Pour le transporter exactement dans les divisions correspondantes de la fig. 2, il faut nécessairement le déformer beaucoup. On remarquera que plus les divisions seront nombreuses, plus cette opération deviendra facile. Le moyen le plus simple est de faire tomber les points d'intersection des lignes verticales et horizontales sur les parties saillantes du dessin ; après quoi il est aisé de placer le reste des traits.

C'est par ce moyen qu'on a dessiné l'*anamorphose* de la fig. 2, qui, vue d'un point particulier, perd toute difformité, et représente exactement le dessin de la figure 1. Ce point se trouve immédiatement au-dessus du point *v* et à une hauteur égale à la longueur de la ligne *sv*. Voici la méthode à suivre pour le déterminer : placez le dessin horizontalement devant une fenêtre ; prenez un morceau de carte à jouer dont vous mettrez le tranchant inférieur sur la ligne *sv*, en ayant soin de la maintenir exactement verticale ; percez-la d'un petit trou au-dessus du point *v* et à une distance de ce point égale à la longueur de la ligne *sv* ; regardez l'anamorphose à travers ce trou en appliquant l'œil contre la carte, et vous remarquerez, aussitôt que votre œil se sera accoutumé à voir de cette manière, que l'anamorphose a perdu ses disproportions, et, à peu de chose près, a le même aspect que la figure correspondante.

Il serait difficile, sans avoir recours à des démonstrations géométriques fort longues, d'expliquer pourquoi la construction particulière que nous avons indiquée amène tel résultat plutôt que tel autre. Peut-être comprendra-t-on mieux en adoptant un moyen *mécanique* pour faire l'expérience, moyen qui, du reste, dans beaucoup de cas, sera le plus facile à employer.

Tracez un plan sur un papier, et percez-le avec une épingle d'un grand nombre de petits trous, de manière à dessiner les principaux contours et les détails intérieurs de ce plan ; puis placez ce papier verticalement au-dessus d'une feuille de papier horizontale ; derrière votre dessin mettez une lumière à une certaine distance : les rayons lumineux passeront à travers les trous et iront se projeter sur la surface préparée pour recevoir l'anamorphose ; marquez au crayon sur le papier horizontal les points ainsi obtenus, et vous aurez produit le phénomène. L'œil placé à l'endroit où était le point lumineux n'aperçoit que les contours réguliers du dessin, qui paraît grotesque et difforme à un observateur placé en tout autre point.

Nous avons supposé, dans l'expérience qui précède, le dessin vertical, l'anamorphose horizontale, et tous deux tracés sur des surfaces planes ; le point lumineux était placé près du dessin et un peu élevé au-dessus de lui. Mais on peut

faire varier toutes ces conditions à volonté. Le dessin peut être indifféremment vertical ou incliné, la surface où vient se peindre l'anamorphose horizontale ou inclinée, plane ou courbe; la lumière peut être plus ou moins élevée au-dessus du dessin, plus ou moins éloignée de lui; chacune des combinaisons qu'on peut faire ainsi donne naissance à de nouveaux aspects de l'anamorphose; mais il suffit toujours, pour rendre à l'objet sa forme régulière, de faire occuper à l'œil de l'observateur la place même du point d'où est partie la lumière. Tel est le principe fondamental de l'expérience.

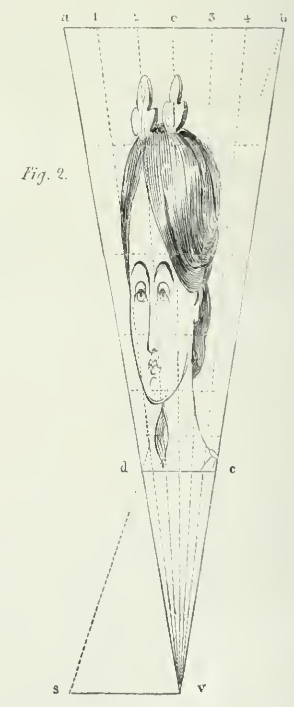


En général, les sujets sont tellement choisis et le degré de déformation est tel, que les figures sont complétement inintelligibles pour ceux qui les regardent par les moyens ordinaires et sans connaître l'expérience. Quelques artistes sont même parvenus à donner à l'anamorphose l'apparence d'une figure qui se change en une autre tout-à-fait différente, quand on la regarde d'un autre point de vue.

On rencontre quelquefois chez les opticiens une espèce d'anamorphose qui, bien qu'elle ne soit qu'un jouet, est très curieuse, et rentre d'ailleurs dans notre sujet. Un miroir conique est appuyé par sa base sur une feuille de papier couverte de lignes confuses; quand l'œil est placé en un point défini et que les lignes se réfléchissent dans le miroir, la confusion cesse, et l'on voit apparaître une figure régulière. La construction de cette anamorphose est la plus ingénieuse application de la loi que nous avons énoncée plus haut; savoir : que dans la lumière réfléchie l'angle d'incidence est égal à l'angle de réflexion; et quoique nous ne puissions pas entrer ici dans tous les détails de l'opération, nous donnerons cependant quelques mots d'explication.

D'abord le dessin est préparé sur un morceau de papier et limité de tous côtés par une circonférence. On divise le cercle en segments égaux au moyen de rayons allant du centre à la circonférence, et ces segments sont eux mêmes divisés par des portions de cercles concentriques et équidistantes. La surface du dessin est ainsi partagée en plusieurs parties curvilignes; plus il y en a, plus il est facile de construire l'anamorphose : tel est le patron qui doit servir à l'effectuer; mais auparavant, il faut tracer sur un papier des lignes particulières; c'est là le point difficile, car il s'agit d'arranger les lignes et les cercles de telle façon, que, quand le miroir conique est placé sur le papier et l'œil au-dessus de lui et dans le prolongement de son axe, la réflexion de toutes ces lignes produise une figure semblable à celle du dessin original. Il faut pour cela tenir compte d'une foule de circonstances, telles que le diamètre de la base du cône, le rapport du diamètre à la hauteur, l'inclinaison des arêtes, l'élévation de l'œil au-dessus du sommet. Tout cela se détermine géométriquement sur le papier, et on en déduit les lignes et les cercles voulus. L'anamorphose ou plutôt la surface préparée pour la recevoir se compose de rayons et de cercles concentriques comme l'original, mais dans des proportions différentes : alors on procède au tracé du dessin. Il y a encore là quelque difficulté; car la partie du dessin qui se trouvait au centre du patron doit être transportée à la circonférence de l'anamorphose, tandis que les parties extérieures se tracent au centre ou plutôt près du centre. Il faut laisser au milieu un espace destiné à recevoir la base du miroir conique, et l'œil placé au point convenable, au-dessus du sommet, voit des figures régulières se réfléchir sur la surface.

Ces illusions d'optique surprennent grandement ceux qui ne sont familiers ni avec leur nature ni avec leurs causes, surtout quand ils comparent l'anamorphose à la figure qu'ils voient. L'effet est encore plus remarquable quand on se sert d'un miroir de forme pyramidale, car dans ce cas une partie seulement du dessin tracé sur le papier est visible à l'œil placé au-dessus du sommet. Tous les rayons qui tombent sur les angles de la pyramide ou sur les autres plans qui ne sont pas verticaux, ne sont pas réfléchis vers l'œil et ne contribuent pas à former l'image. Par conséquent, on peut, dans les parties correspondantes sur le papier, tracer telle grotesque figure qu'on veut, en ayant soin toutefois de ménager le dessin correct de tous les points qui envoient des rayons à l'œil, et l'anamorphose peut ainsi dérouter toutes les idées du spectateur non initié.



Dans ces expériences, si le dessin est colorié pour rendre l'effet plus frappant, il faut une certaine habileté pour proportionner les teintes des couleurs, de manière à ce que toutes celles qui sont au centre, comme celles de la circonférence, aient l'intensité convenable.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LA CHINE. — L'ILE HONG-KONG.



(Vue prise dans la vallée principale de Hong-kong. — Aqueduc en bambou.)

L'île Hong-kong, cédée à l'Angleterre par le traité conclu entre la reine de la Grande-Bretagne et l'empereur du Céleste empire, est située à l'embouchure de la rivière de Canton, à une distance d'environ 134 kilomètres de Canton, et 52 kilomètres de Macao; sa longueur est de 11 kilomètres, et sa largeur varie de 3 à 7 kilomètres. L'île, vue à distance, est d'un aspect peu agréable; mais quand on se rapproche du rivage, on découvre des terres fertiles et de nombreux cours d'eau. Son nom, dérivé de mots chinois qui signifient torrent rouge, fait allusion à la couleur du sol sur lequel coule un ruisseau qui se jette au fond de la rade sous forme d'une belle cascade. Cette rade est magnifique; l'eau y est partout si profonde qu'un vaisseau de 74 peut mouiller à une encâblure du rivage.

Sur la côte nord de l'île règne une chaîne de montagnes dont la plus haute s'élève à environ 150 mètres au-dessus du niveau de la mer. Désertes et incultes, ces montagnes sont formées de masses de granit noir, que séparent seulement, de distance en distance, quelques champs de verdure et des arbrisseaux; elles surplombent presque toutes du côté de la mer, et ne laissent qu'un étroit espace pour les habitations qu'on voudrait élever à leur base.

Au midi de l'île sont quelques baies assez grandes, entre autres celles de Ty-tam et de Chuck-pie-wan. Les Anglais ont placé un poste militaire au bord de la première de ces baies, et y fonderont sans doute quelque établissement important; la seconde présente un emplacement abrité, et favorable à la construction d'un arsenal et de vastes chantiers.

Une presqu'île assez vaste, couverte de hameaux chinois, s'étend vers le sud est à partir de la ville de Cowloon; la terre y est très fertile, et ombragée par des sapins d'une puissante végétation.

Sur le rivage oriental de l'île, qui fait face au continent, s'ouvrent de petites et étroites vallées, cultivées avec le soin minutieux et la patience infatigable des agriculteurs chinois. La vallée principale n'a qu'une ouverture très étroite du côté de la mer, obstruée par un immense rocher détaché des montagnes voisines, mais dont l'industrie a su tirer un parti merveilleux: au sommet, on a creusé un réservoir où l'eau des montagnes voisines est amenée par de simples tuyaux de bambou, et de là divisée entre les parties basses du territoire.

Cette vallée est la plus populeuse, la plus pittoresque et la mieux boisée de toute l'île. Si une révolution ne force les Anglais à abandonner Hong-kong, on verra avant peu d'années, à côté des bizarres constructions chinoises, aux toits bleus sculptés à leurs extrémités et ornés de dauphins et de dragons, d'élégants cottages et de confortables villas.

Si l'on excepte la partie de la côte où est bâtie la ville de Cow-loon, le climat de Hong-kong est en général trop humide; mais il n'est pas impossible de l'assainir.

Sous le rapport militaire, l'île de Hong-kong continue la ligne de bastilles maritimes dont l'Angleterre entoure les mers. Avec une escadre dans la baie, les Anglais espèrent commander tout le commerce de la Chine, et surveiller en même temps les Philippines et les îles du Japon. Les établissements militaires de Singapore et de Hong-kong pla-

cent d'autre part la navigation de la Chine sous le contrôle de l'Angleterre.

MÉMOIRES INÉDITS DE RAPHAEL DE MONTELUPO.

SCULPTEUR FLORENTIN DU SEIZIÈME SIÈCLE.

(Suite. — Voy. p. 214.)

Lorsque je fus de retour à Florence, mon père me demanda quelle profession (1) je voulais embrasser. Je répondais toujours : Celle de sculpteur. Lui, qui avait éprouvé la peine et les difficultés de la carrière, n'aurait pas voulu m'y voir entrer ; mais puisque je voulais pratiquer un des arts du dessin, il désirait que je choisisse la peinture ou au moins l'orfévrerie. Ainsi il me plaça chez Michel-Ange (2), le père du chevalier Bandinelli (3), et qui en ce temps était un des meilleurs orfévres qui fussent à Florence, et l'un des plus estimés. Comme ce maître avait chez lui son propre fils Baccio, sculpteur déjà renommé surtout par son dessin, il semblait à mon père que je pouvais m'y appliquer en même temps à l'un et à l'autre art, et embrasser ensuite celui où j'aurais mieux réussi. Je demeurai là depuis douze ans jusqu'à quatorze, ce qui fit deux ans. La plupart du temps, je tirais les soufflets pour les nombreux ouvrages que faisait le maître ; quelquefois je dessinais. Il arriva un jour que le maître me faisait rechauffer ou remettre au feu certaines boucles d'or qu'on travaillait pour le duc Laurent de Médicis, duc d'Urbin (4) : c'était lui qui les battait sur l'enclume ; et pendant qu'il battait l'une, moi je tenais l'autre au feu ; et comme il parlait pendant ce temps avec un ami, ne s'apercevant pas que j'avais enlevé la froide et placé devant lui la chaude, en la prenant il se brûla les deux doigts dont il la serra. Aussitôt, criant et sautant à travers la boutique, il voulait m'étriller, et moi, fuyant de çà et de là, je fis si bien qu'il ne put me saisir au moment même ; mais lorsque vint l'heure d'aller prendre le repas, comme je passais par le guichet à côté duquel était le maître, il me prit par les cheveux et me donna une bonne paire de taloches. Je m'en allai peu content, et pour l'erreur que j'avais commise, et pour les coups que j'avais reçus. Comme du reste je ne me plaisais pas beaucoup dans cet état, surtout parce qu'on m'y faisait continuellement tirer les soufflets, je pris le parti de n'y plus reparaître. Je restais donc à la maison sans rien dire à personne, lorsque arriva un garçon de boutique de la part du maître, pour dire à mon père de me faire retourner. Ainsi le voulait mon père ; mais je ne me laissai vaincre ni par ses menaces, ni par toutes les injures qu'il put me dire. D'autres orfévres vinrent encore m'offrir de me prendre chez eux, parce que j'avais la réputation d'un bon apprenti ; mais je ne voulus pas davantage aller avec eux.

» Je demeurai ainsi dans la boutique (1) de mon père, qui faisait alors la sépulture de l'évêque Pandolfini en marbre, du prix de deux mille écus ; il avait sous sa direction beaucoup d'ouvriers pour tailler (2), ciseler et sculpter le marbre. Là, commençant à me servir du ciseau et à faire de petites choses en marbre et en argile, je m'en allais aussi dessiner dans les églises, aux Carmes, à Sainte-Marie-Nouvelle, à l'Annonciation, de sorte que je laissais quelque attente de moi dans l'esprit de ceux qui me voyaient faire. Ainsi je passai dans l'atelier paternel jusqu'à seize ans, ce qui fit deux années nouvelles. J'y pris une telle habitude de manier les outils, que j'étais parvenu à ciseler des feuillages aussi bien que les maîtres qui se trouvaient là, et qui s'appelaient, l'un Le Moscha, l'autre Sylvestre Cofani de Fiesole, un autre Stoldo de Setignola et un de ses frères Jean, sans compter un étranger qui vint de Naples, qui s'appelait Le Cicilia, très fameux en ce temps dans l'art de ciseler. La sépulture à laquelle on travaillait devait orner une abbaye de Florence ; elle n'arriva jamais à terme : après la mort de l'évêque, elle fut abandonnée (3).

» Étant demeuré en cet état jusqu'à l'âge de seize ans, il arriva que revint d'Espagne un nommé Jean de Fiesole (4), tailleur de pierre ; il avait passé par Carrare, où était mort un sculpteur espagnol qui se nommait Ordonio (5), très habile homme, et qui faisait là la sculpture d'un roi d'Espagne (6) et celle d'un évêque, destinée à Barcelone (7). Après la mort de cet artiste, il n'y avait plus dans les car-

(1) L'italien dit *l'arte*. Il n'y avait au moyen-âge, en Italie, que ce seul mot pour exprimer les métiers aussi bien que les arts ; nous-mêmes nous disons encore les artisans. Les corporations, dans toutes les villes de la Péninsule, s'appelaient des *Arts* et des *Universités*. Il y avait l'art de la Laine et l'université des Marchands. A Sienne, les peintres comme les orfévres marchaient sous l'enseigne générale des marchands ; à Florence, ils faisaient partie de la compagnie des médecins et des apothicaires, peut-être à cause des couleurs qui pouvaient être classées parmi les drogues.

(2) Michel-Ange di Viviano était l'orfévre de Laurent le Magnifique, et avait exécuté pour son frère Julien les armes destinées au carrousel chanté dans les admirables stances du Politien.

(3) Le fils de l'orfévre Michel-Ange fut appelé Bartolomé, nom changé en celui de Baccio par le diminutif toscan. Il ne faut pas croire, comme le traducteur des Lettres publiées par Bottari, que Baccio et Bartolomé fussent deux personnes différentes. Baccio prit tantôt le nom des Brandini, et tantôt celui des Bandinelli, auquel il s'arrêta et sous lequel il est connu. Fait chevalier de Saint-Jacques par Charles-Quint, à qui il avait offert quelques sculptures à Gênes, après la réduction de cette ville, il fut le premier artiste qui donna aux Italiens l'exemple de l'avilissement, et qui en reçut la récompense. Indigne rival de Michel-Ange, qui s'en allait oublier à Rome l'asservissement de Florence, il devint par les plus infâmes moyens le favori du grand-duc Come Ier, et hâta la décadence de l'art en participant à la dégradation des mœurs. Le Musée du Louvre possède un beau portrait du Bandinelli, peint par Sébastien del Piombo.

(4) Laurent de Médicis, duc d'Urbin, était le petit-fils du grand Laurent, lequel ne porta jamais d'autre titre que celui de *Magnifique*, comme tous les notables citoyens de Florence. Il ne faut donc pas, à l'exemple des nouveaux traducteurs de Vasari, appeler duc Laurent-le-Magnifique, qui ne fut que le premier citoyen d'une république. Le second Laurent fut fait duc d'Urbin par son oncle Léon X, qui chassa de cette principauté la famille *della Rovera* pour y établir la sienne. Il eut en outre l'insigne honneur d'être représenté par Michel-Ange dans cette belle figure qui porte le nom du *Pensieroso* (voy. 1835, p. 153). Il fut enfin le père de Catherine de Médicis, reine de France. Ce personnage qui eut tant d'avantages n'était qu'un homme médiocre, sur lequel le pape Léon X fondait cependant l'espoir des vastes desseins qu'il formait pour l'unité de l'Italie. Il mourut jeune, en 1519, emportant tous les rêves que son oncle avait faits, et que Machiavel a consignés dans son fameux livre du *Prince*.

(1) *Bottega*, d'où nous avons fait boutique, vient du mot *botta*, qui signifie le plein-cintre que formait sur la rue, dans les villes marchandes et toutes romanes de l'Italie, la salle basse destinée au travail. Je trouve dans le *Carteggio* de M. Gage que lorsque Philippe Strozzi fit bâtir son palais somptueux, l'un des plus beaux monuments de Florence, il avait résolu de faire au rez-de-chaussée *molte* BOTTEGHE *per entrata de' suoi figliuoli*, autant d'ouvertures en plein-cintre qu'il voulait donner d'entrées particulières à ses fils.

(2) Les ouvriers qui travaillaient le marbre étaient de trois sortes : *squadratori*, ceux qui équarrissaient ; *intagliatori*, ceux qui exécutaient les ornements ; *scultori*, ceux qui faisaient les figures.

(3) C'était alors la coutume, que chacun pensât à faire faire son propre tombeau. C'était à la fois une excitation naturelle à la piété et une défiance trop souvent justifiée envers les héritiers qu'on laissait. Jules II ne faisait donc qu'obéir à une habitude générale lorsqu'il commandait à Michel-Ange le tombeau qui fut achevé par notre Raphael de Montelupo.

(4) Un nom de plus à ajouter à la liste de tous les artistes italiens qui, au seizième siècle, allèrent travailler en Espagne.

(5) Bartolomé Ordonez, mort à Carrare en 1520.

(6) C'est probablement le monument élevé à Grenade en l'honneur de Ferdinand-le-Catholique et d'Isabelle.

(7) Il est question du tombeau érigé à Barcelone à la mémoire du cardinal Ximénès.

rières personne pour finir certaines figures de ronde-bosse et de demi-relief; et maître Jean était venu à Florence pour trouver quelques jeunes gens qui s'en chargeassent. Comme chez mon père travaillaient d'autres ouvriers de Fiesole, celui-ci vint voir ses compatriotes dans notre boutique; il aperçut de petites figures de marbre et d'argile que j'avais faites; il en fut surpris à cause de mon âge, et crut que je serais capable de finir les figures qui étaient ébauchées à Carrare. Il demanda donc la permission de m'emmener, promettant de me faire bien pourvoir. Je désirais partir pour m'ôter de devant mon père, qui continuellement me reprochait ce qu'il dépensait pour moi, et je le priai de me laisser aller. Bon gré, mal gré, enfin nous partîmes: arrivés à Carrare, maître Jean me mena faire la révérence à un Espagnol qui était là pour hâter l'œuvre et pour donner l'argent; on le nommait le *signor Chiros* (1). Dès que je fus en sa présence, il me présenta sa main, et, pour que je la baisasse, il toucha la mienne. Moi qui n'avais jamais mis le nez dehors, et qui ne connaissais pas ces usages, je lui donnai ma main sans baiser la sienne, et encore je lui tendis la gauche, qui était celle dont je me servais ordinairement. Aussitôt il retira sa main en laissant éclater sa colère, disant que j'étais mal né et que je ne pouvais être bon à rien. Mais celui qui m'avait amené chercha à m'excuser sur ce que je n'en savais pas davantage, et que c'était la nature qui m'avait fait gaucher. Il dit, et fit tant qu'enfin il le calma: l'Espagnol me tendit une autre fois la main; je lui présentai la droite en lui demandant pardon de mon ignorance. Au bout de deux jours je fus mis au travail au milieu des équarrisseurs, des ciseleurs et des sculpteurs, qui pouvaient être au nombre de douze hommes; et on me mit en présence d'un bloc de marbre haut de cinq palmes, large et épais de quatre, où j'avais à exécuter les armoiries de l'évêque, soutenues par deux enfants de demi-relief. Ainsi fis je, et on fut si content qu'on voulait encore me faire faire les figures en ronde-bosse, qui représentaient assis quatre docteurs de l'Eglise, hauts de quatre palmes; mais alors arrivèrent deux maîtres napolitains, l'un nommé maître Jacques, et l'autre Jérôme Sainte-Croix. Comme c'étaient des hommes faits, on eut plus de confiance en eux; et vraiment ils en savaient beaucoup plus que moi. On se contenta de me faire finir les figures; eux furent chargés de les ébaucher (2), comme ayant, surtout maître Jacques, plus d'expérience. Je mis la dernière main aux têtes, aux cheveux, à la barbe, aux mains et aux pieds avec grand soin. Je fis ce métier un an, et on me donnait six écus par mois, outre mes dépenses.

» En ce temps arriva la mort du pape Léon (3), après laquelle les cardinaux demeurèrent un an au conclave sans pouvoir faire un pape. A la fin, ils élevèrent Adrien, qui était en Espagne, qui demeura un an à venir, et qui en vécut trois (4) à Rome. Par tous ces événements, les travaux de nos sépultures furent ralentis; l'argent ne venait pas (5), et beaucoup d'ouvriers étaient partis, parce qu'il s'était passé plus de six mois sans que nous eussions reçu aucune paie. Moi aussi je me déterminai enfin à partir. Cependant on envoya quelqu'un en Espagne pour obtenir le paiement, et il fut longtemps à revenir. Il revint enfin apportant de l'argent, mais peu: on fit une distribution générale selon le prorata de chacun, et on m'apporta ma part à Lucques, où je m'étais arrêté pour mettre la dernière main à une sépulture de l'évêque Gigli à Saint-Michel; mon père en était chargé; il me laissa achever la figure du mort et une Notre-Dame sur un écusson en demi-relief, et il s'en retourna à Florence. Je continuai là ces occupations un an à peu près; j'y terminai mon ouvrage, et je m'y acquis tant de crédit, que si je n'avais pas été malade j'aurais eu beaucoup de travaux d'importance; mais, pris par une fièvre tierce, je regagnai à mon tour Florence, où je restai sans sortir du lit un an entier.

» Pendant que j'étais à Lucques, survinrent ces troubles auxquels la famille des *Poggio* a laissé son nom, où le gonfalonnier fut tué dans le palais par un messire Vincent de Poggio, ce qui mit la ville entière en mouvement et en alarmes. C'est peu après cet événement que je partis malade, et, comme je l'ai dit, que je rentrai à Florence, au grand déplaisir de mon père et de ma mère. Ils me recueillirent, et malgré les médecins, je ne pus guérir que l'année suivante. Mon père fut forcé de retourner à Lucques pour mettre sur pied la chapelle et la sépulture de l'évêque, telles qu'on les voit aujourd'hui, comme je l'ai dit, dans l'église de Saint-Michel, sur la grande place de Lucques.

La suite à une autre livraison.

(1) Toute cette anecdote peint admirablement le contraste que faisaient, au milieu des mœurs libres de l'Italie, ces mœurs gourmées des Espagnols, qui commençaient alors à peine à prendre pied au centre de la Péninsule, et qui bientôt allaient imposer leur étiquette et leur costume à toute l'Europe.

(2) Il paraît d'abord singulier que le plus habile dans la sculpture fût chargé d'ébaucher, et le moins habile chargé de finir. Mais avant que les pratiques ingénieuses qui facilitent aujourd'hui l'exécution de tous les travaux fussent perfectionnées, il était naturel que l'on confiât le soin de dégrossir, c'est-à dire de marquer les traits essentiels du dessin de la statue, aux mains les plus expérimentées. C'était l'opération essentielle; dans le reste il n'y avait plus de lignes à trouver, il s'agissait seulement d'imiter des surfaces.

(3) Mort de Léon X, 1521. — Election d'Adrien VI, 1522.

(4) Le Montelupo se trompe. Élu en 1522, Adrien VI mourut en 1523, n'ayant passé à Rome que quelques mois.

(5) Déjà se découvre la mauvaise administration de l'Espagne. Plus tard, en 1639, le grand-duc de Toscane Ferdinand II, ayant voulu faire présent d'une statue équestre à Philippe IV, fut obligé de l'envoyer à ses frais jusqu'à Carthagène, où, faute d'argent, le comte-duc d'Olivarez, ministre du roi catholique, la laissa deux ans avant de pouvoir la faire conduire au palais de *Buen-Retiro* et d'y préparer son piédestal.

ÉTUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE,

OU NOTIONS RELATIVES A L'AGE ET AU STYLE DES MONUMENTS ÉLEVÉS A DIFFÉRENTES ÉPOQUES DE NOTRE HISTOIRE.

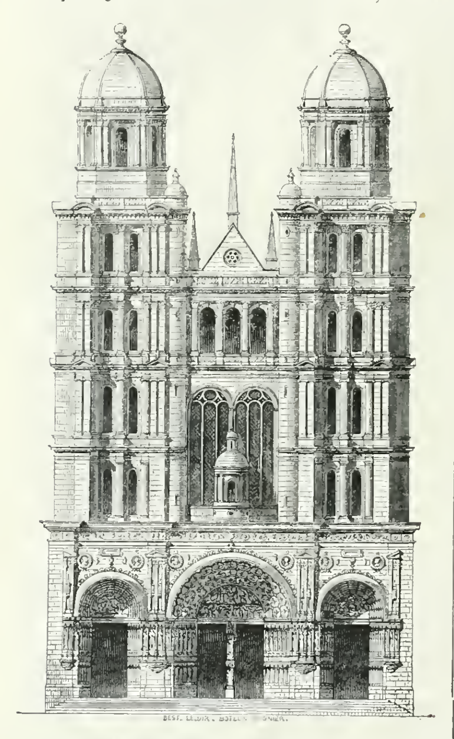
ÉPOQUE DE LA RENAISSANCE.

(Voy. p. 153.)

LES ÉGLISES A L'ÉPOQUE DE LA RENAISSANCE.

Nous avons cherché précédemment à expliquer comment et pourquoi les premières applications du style de la renaissance eurent lieu d'abord dans les habitations princières ou royales, ensuite dans celles des particuliers, et enfin dans quelques édifices civils; nous avons de plus remarqué que les monuments religieux conservaient en même temps leur ancien style d'architecture sans qu'on songeât pendant longtemps à y introduire celui de la renaissance. Nous devons maintenant dire qu'au seizième siècle quelques rares tentatives eurent cependant lieu pour introduire dans les églises le même style d'architecture que celui qui avait été définitivement adopté pour les constructions civiles. Mais la France avait été couverte d'églises; il s'agissait plutôt de terminer celles qui étaient restées inachevées que d'en construire de nouvelles. Les artistes de cette époque n'eurent donc pas d'occasion de créer, en fait d'église, l'ensemble d'une œuvre importante et complète. Celle de Saint-Eustache à Paris est une véritable exception dans ce genre, et lorsque nous l'avons citée (voy. 1840, p. 61), nous avons fait ressortir le manque d'harmonie qui résulte de cette application des éléments de l'architecture de la renaissance à une église qui, dans la disposition de toutes ses parties et dans ses proportions même, conserve tous les caractères d'une église gothique. Faudrait il donc

en conclure que, comme on l'avait pensé pendant longtemps, on ne pouvait pas abandonner le style ogival pour les églises; nous sommes loin de le penser, et l'Italie en cela nous a fourni l'exemple du contraire. Si les tentatives faites en France ne furent pas heureuses, c'est qu'on n'avait pu rompre assez franchement avec les traditions du moyen-âge; et si les Italiens en cela ont mieux réussi, c'est qu'ils n'avaient jamais adopté qu'à contre cœur et passagèrement les formes de l'architecture gothique qui leur était venue d'Occident. Gardienne fidèle des débris de l'antiquité, l'Italie avait toujours conservé une grande prédilection pour les souvenirs de son ancienne grandeur, et lorsque le grand élan de la renaissance fut donné, elle saisit



(Eglise Saint-Michel, à Dijon. — Seizieme et dix-septième siècles.)

l'occasion de revenir à des principes déjà connus plutôt que de continuer à subir plus longtemps l'influence du Nord, ou de se mettre à la recherche de nouvelles formes d'art qui n'eussent eu aucun lien avec son glorieux passé.

Ce fut en partant d'un tel ordre d'idées que l'on éleva en Italie cette série d'églises si différentes des églises gothiques, dont la cathédrale de Florence et Saint-Pierre de Rome peuvent être considérés comme les deux limites extrêmes. En France rien de semblable; au seizième siècle pendant que les papes cherchent à affermir leur puissance et à faire prédominer l'influence du catholicisme romain, le protestantisme se développe et se répand avec rapidité; combattue par les chefs des Etats, la réforme religieuse devient la source de guerres et de massacres sans fin : le clergé, occupé à défendre ses prérogatives, ne songe plus à élever de nouveaux temples; il s'attache exclusivement à sauver ceux qui lui sont confiés. C'est pourquoi, pendant qu'on élevait les châteaux de Chambord, de Fontainebleau, d'Anet, d'Ecouen, du Louvre, des Tuileries, etc., on ne construisait pas d'églises, et si l'on poursuivait l'achèvement de celles qui étaient en cours d'exécution, on conservait la plupart du temps, comme à Beauvais, le type gothique, tel qu'il s'était successivement modifié de lui-même. Dans quelques cas cependant nous voyons des artistes plus hardis greffer résolument sur un tronc gothique quelqu'une de ces fines et gracieuses fantaisies de la renaissance qu'on est tout surpris de trouver là sans aucun lien avec l'ensemble de l'édifice, mais portant, au contraire, le cachet du goût dominant dans l'architecture de cette époque. Souvent c'était sur le front même de l'église que l'on essayait de composer un portail dans le nouveau style, comme dans l'église de Saint-Michel à Dijon; quelquefois c'était au transept comme à Sainte-Clotilde des Andelys, ou à l'abside comme à Saint-Pierre de Caen, que l'on voyait se reproduire les formes et les ornements de la renaissance; dans d'autres cas on se contentait de la décoration d'une porte comme à Aumale ou à Epernay. L'église de Saint-Gervais et Saint-Protais, à Gisors, offre encore un exemple d'architecture de la renaissance adaptée aux églises. Près de Paris, dans les églises de Sarcelles et du Ménil, on voit aussi quelques détails qui se ressentent du voisinage d'Ecouen.

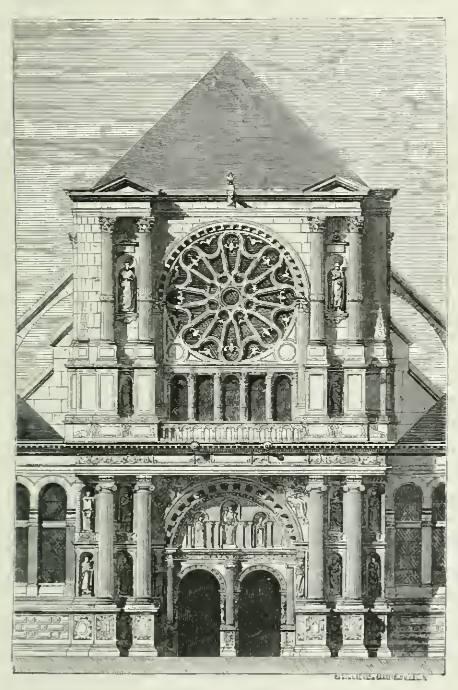
Ces décorations, jetées çà et là accidentellement, formaient bien, il est vrai, un contraste frappant avec le reste du monument; mais, il faut le reconnaître, il y avait une certaine sincérité à ne pas craindre d'accuser l'époque réelle de ces constructions en leur imprimant le caractère particulier de l'architecture qui était généralement adoptée alors. Procéder autrement c'est mentir à l'histoire, mentir à soi-même, et fausser la date que le style d'une construction doit toujours lui assigner. Si l'harmonie de l'ensemble peut y perdre quelque chose, l'art ne peut qu'y gagner en se rendant l'interprète d'une pensée juste et vraie.

Mais ces tentatives partielles et isolées ne pouvaient pas constituer une réforme complète et générale; elles ne consistaient, en effet, que dans l'introduction de quelques formes nouvelles et de certains détails d'ornementation résultant bien effectivement des principes qui avaient prévalu à cette époque, mais adaptées à des masses dont la division continuait à être la même : les éléments caractéristiques de ces décorations ainsi ajoutées étaient toujours la colonne antique et l'arcade plein-cintre qui venaient faire opposition aux ogives et aux contre-forts multipliés des siècles précédents. C'est ainsi que la renaissance imprimait son cachet bien prononcé, son type particulier, et marquait nettement son passage sur des édifices d'un autre âge, mais sans parvenir cependant à fixer les bases d'un nouveau système d'architecture susceptible de transformer totalement le caractère des édifices religieux. Etait-ce impuissance, était-ce manque d'occasion, défaut de circonstance? C'est ce qu'il serait aujourd'hui difficile de décider. Toujours est-il que nous ne possédons en France aucune église complète du seizième siècle conçue entièrement d'après les principes de la renaissance; Saint-Eustache même ne fut pas achevée, et d'ailleurs nous ne pouvons y voir qu'une église dont le squelette est resté gothique et qu'on a voulu habiller à la mode du temps. Peut-être, dira-t-on, est-ce par respect pour les traditions du moyen-âge que l'on s'est abstenu, à quelques rares exceptions près, de dénaturer le type de nos églises. Mais qu'on y songe bien, il était impossible que tôt ou tard cette réforme ne s'accomplît pas, et elle s'accomplit en effet; car comment admettre que dans le même pays il puisse y avoir deux styles d'architecture, et supposer que l'architecture religieuse puisse ne pas suivre les transformations de l'architecture civile; c'est donc en obéissant à cette impérieuse nécessité de ramener à l'unité l'architecture d'un même pays que plusieurs artistes

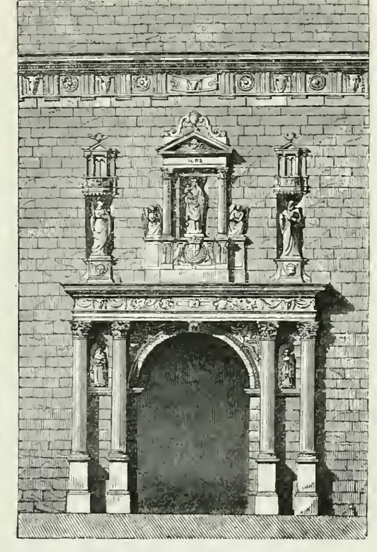
se sont essayés, ainsi que nous l'avons dit, sur quelques parties plus ou moins importantes des monuments religieux. Mais l'abandon complet et définitif du style gothique n'eut lieu qu'au dix-septième siècle, alors que les principes de décadence se faisaient déjà sentir.

Ces considérations ne sont-elles pas une nouvelle preuve de ce que nous avons déjà démontré, savoir, que ce n'est pas la renaissance qui a détrôné le gothique, que déjà il s'était perdu lui-même avant qu'il n'eût à redouter l'influence des nouvelles doctrines, et que les causes de sa perte et de son peu de durée étaient inhérentes à son principe même.

Tout en admirant ces merveilleuses cathédrales du treizième siècle, et quoique fortement impressionnés par les puissants effets de leur architecture, nous ne pouvons pas considérer le style ogival comme le plus beau développement de l'art chrétien, car ce style n'est réellement pour nous qu'une corruption du style roman dont il émane directement. L'architecture romane c'est l'architecture du dogme et de la foi, elle est toute sacerdotale; l'architecture ogivale c'est l'art émancipé et affranchi de l'autorité ecclésiastique. Ne pourrait-on pas, par analogie, reconnaître la même différence entre l'église romane et l'église gothique que celle qui existe entre le temple grec et le temple romain, abstraction faite toutefois de la perfection à laquelle l'art grec était parvenu, et qu'il n'a jamais été donné à l'art chrétien d'atteindre? Parmi les églises gothiques, quelles sont celles d'ailleurs qu'on s'accorde à regarder comme le plus près de la perfection? Ne sont-ce pas précisément celles qui se rapprochent le plus du style primitif des églises romanes? Si à Notre-Dame de Paris et à Notre-Dame de Chartres on substituait des pleins-cintres aux ogives, on retrouverait de véritables églises romanes. A Reims et à Amiens, au contraire, nous voyons le luxe des ornements s'accroître dans une proportion telle qu'on ne peut méconnaître un commencement de décadence: cette décadence devient encore plus sensible dans les églises du quinzième siècle, et se trouve accomplie au commencement du seizième, alors même que la renaissance, qui était déjà naturalisée et introduite dans les constructions civiles, n'avait pas cru pouvoir encore se faire accepter dans les édifices religieux. Maintenant si la grande réforme qui eut lieu dans l'architecture du seizième siècle n'était pas arrivée, que serait-il advenu du gothique? Lui eût-il été donné de se rajeunir, d'opérer lui-même sa renaissance dans le cercle des principes d'après lesquels il avait marché, et sans revenir de nouveau aux enseignements de l'antiquité païenne? C'est ce dont il est permis de douter, quand on voit avec quelle rapidité l'art chrétien march vers sa chute dès que le style roman, qui avait régné pen dant six siècles, fut abandonné et remplacé par le style ogival dont le principe était de n'en avoir aucun, si ce n'est celui d'une liberté sans limites.



(Sainte-Clotilde, aux Andelys. — Seizième siècle.)



(Portail de l'église d'Aumale. — 1608.)

Il est, nous le savons, certains esprits qui regrettent les résultats de la renaissance, et n'hésitent pas à contester les bienfaits de cette grande révolution sociale; qui sont assez prévenus ou assez faussement passionnés pour avancer que la renaissance est venue mal à propos détruire l'originalité de notre art national, et que, sans la renaissance, l'art du moyen-âge serait encore aujourd'hui l'expression de nos sentiments religieux; d'autres, allant plus loin encore, ne concluent à rien moins qu'au retour vers l'architecture gothique, et à la négation de tout ce qui s'est fait depuis. Or, est-il possible d'admettre de telles doctrines, et ne faudrait-il pas aussi, pour être conséquents, nous faire bientôt regretter les mœurs, les usages et le langage de nos ancê-

tres? Peut-on donc protester ainsi contre le cours des choses, et vouloir arrêter la marche de l'humanité, souvent incertaine il est vrai, quelquefois détournée ou stationnaire, mais rétrograde jamais.

Nous ne saurions donc partager ces regrets ni former de tels vœux, persuadé que nous sommes que le moyen-âge, réduit à lui-même, avait comblé la mesure de ce qu'il lui était donné d'accomplir en fait d'art, et qu'arrivé à la dernière période de sa décadence il eût été impuissant pour se régénérer de son propre fonds. Le moment était venu où le moyen-âge devait faire place à la renaissance, et être absorbé dans cette crise ardente et féconde où l'antiquité évoquée avec enthousiasme vint dissiper les ténèbres de dix siècles.

Quoi! le gothique serait notre art national! et nous devrions répudier toutes les conquêtes qui ont été faites depuis! Quoi! telles seraient les bornes imposées au génie français, et depuis le quinzième siècle notre art aurait perdu toute originalité, tout caractère! Nous ne pouvons le croire; l'art en général, et l'architecture particulièrement, sont soumis à l'impulsion des idées qui dominent à l'époque de leur production. L'architecture, nous avons déjà eu occasion de le reconnaître, est le plus fidèle interprète des principes, des mœurs et de l'esprit d'une nation civilisée; il en est de l'architecture comme du langage, et si cette comparaison a déjà été faite bien souvent, c'est qu'il ne saurait y en avoir de plus exacte et de plus frappante. Si la renaissance s'est accomplie dans l'architecture française, c'est qu'elle s'était en même temps accomplie dans nos mœurs, dans nos institutions et dans notre littérature. Enfants de la civilisation romaine, nous avons tout emprunté de l'antiquité; est-ce donc à dire que nous ne conservions pas une originalité propre? De ce que la langue française s'est formée d'éléments grecs, latins et italiens, faudrait-il donc en conclure qu'elle ne peut s'approprier à l'esprit français? Mais qu'on ne s'y trompe pas, si l'art du moyen-âge lui-même a jeté quelque éclat dans notre pays, c'est qu'il est resté pendant longtemps sous l'influence des traditions et des modèles de l'antiquité. Qu'on ne suppose pas cependant que nous puissions méconnaître la portée, la grandeur et l'originalité de ces merveilleuses productions de l'art chrétien; tout en professant une vive sympathie pour les efforts et le but de la renaissance, nous sommes prêts à reconnaître qu'elle a eu un côté faux et mesquin, et que, dirigée par un esprit d'imitation trop prononcé, elle n'a pas réalisé tout ce qu'on était fondé à en attendre. Mais ce que nous ne saurions comprendre, c'est qu'on puisse repousser son esprit et contester ses heureux effets.

Maintenant, disons plus, qu'on considère la renaissance comme un progrès ou qu'on la repousse comme rétrograde, c'est un fait accompli qu'il faut accepter, et dont il faut forcément subir les conséquences. Permis donc d'admirer outre mesure les églises gothiques, même celles des derniers siècles; permis de penser que depuis on ne soit peut-être pas parvenu en France à en élever qui puissent leur être comparées ni sous le rapport de l'art, ni sous celui de l'expression religieuse; mais partir de là pour vouloir établir qu'on devrait aujourd'hui faire des églises gothiques, nous paraîtrait une conclusion fausse et funeste.

Or ceux qui aujourd'hui réclament ardemment en faveur du style gothique, et qui voudraient qu'on abdiquât tout droit de création, élèveront-ils des églises calquées sur celles du treizième, ou du quatorzième, ou du quinzième siècle (car il y a un choix)? se mettront-ils d'accord sur ce point? Demandent-ils également qu'on élève des palais publics, des salles d'assemblées, des théâtres et des habitations dans le même style? Nous ne sachions pas qu'on ait encore osé aller jusque là; mais alors, ainsi que nous le disions plus haut, ce serait admettre dans le même temps, dans le même pays deux styles d'architecture distincts et basés sur des principes différents; or, c'est précisément ce qui n'eut jamais lieu en aucun temps dans l'histoire d'aucune nation civilisée. Chez les Grecs, chez les Romains, au moyen-âge, dans l'Italie moderne, le principe de l'architecture d'un pays a toujours été un, et jamais on n'a proclamé la reproduction exacte des types antérieurs comme base d'un art national.

L'idéal de l'humanité, c'est la perfectibilité indéfinie, et la recherche de cette perfectibilité est le but fixe et déterminé de toutes nos pensées et de toutes nos actions. Comment donc prétendre fixer des bornes à notre esprit et vouloir enchaîner le génie de notre temps aux œuvres des siècles antérieurs; de ce que jusqu'à présent les efforts ont été vains en France pour lutter avantageusement avec les églises du moyen-âge, faut-il donc s'avouer vaincu, et sans faire la part des circonstances qui ont pu influer plus ou moins défavorablement sur ce résultat, est-il permis d'en conclure qu'en fait d'église, l'art gothique ne sera jamais égalé, et encore moins dépassé? Oublie-t-on que les premières basiliques, que Sainte-Sophie de Constantinople, Saint-Marc de Venise, que plus tard enfin les églises romanes et byzantines étaient aussi de belles et magnifiques églises chrétiennes? et n'est-ce pas plutôt dans les types primordiaux et encore vierges d'un art à sa naissance que dans les dernières périodes de son développement et dans les types engendrés à son déclin que nous devons aller chercher des exemples et des modèles? Faudrait-il donc, par exemple, parce que le style ogival n'a pas pu s'accommoder des dômes et qu'il les a proscrits, faudrait-il renoncer à en faire de nouveaux, et répudier cette forme pompeuse qui caractérise si magnifiquement le christianisme moderne? Voici cependant quelles seraient les conséquences des doctrines produites par une admiration passionnée des monuments gothiques, et ici nous employons le mot gothique à dessein pour qualifier particulièrement l'époque qui suivit l'abandon du style roman et byzantin, en opposition avec les influences méridionales qui commençaient à se faire sentir.

En résumé, nous sommes très disposé à reconnaître que la renaissance, qui répandit tant d'éclat sur notre architecture civile, fut impuissante pour lutter avantageusement avec l'art chrétien du moyen-âge; mais, nous le répétons, l'Italie nous a donné l'exemple, et les Brunelleschi, les Bramante, Léon-Baptiste Alberti et Michel-Ange même, nous ont laissé des œuvres tout aussi puissantes, tout aussi merveilleuses que les productions les plus extraordinaires du moyen-âge, et conçues de plus sur des bases plus rationnelles, et d'après des principes plus simples et plus libres tout à la fois. Tels sont les génies créateurs qui doivent nous servir de guides dans la recherche du type de notre architecture nationale; mais avant tout gardons-nous de toute imitation maladroite, répudions ouvertement ces faux principes, ces funestes doctrines qui ont eu pour conséquence de couvrir la France d'églises chrétiennes faites sur le patron des temples du paganisme: hâtons-nous de sortir de la mauvaise voie dans laquelle notre architecture s'est momentanément engagée en reproduisant exactement les monuments de l'antiquité; revenons à l'étude raisonnée, mais non passionnée, de nos monuments chrétiens; sachons en les analysant en tirer un enseignement utile, et, profitant des progrès qui ont pu être faits dans l'art de bâtir, essayons de créer un style d'architecture qui, tout en faisant partie de cette chaîne non interrompue qui doit unir notre art moderne à celui des anciens, conserve néanmoins un caractère d'originalité et un sentiment national bien déterminé. Tel doit être, selon nous, le but de tous les artistes; et nous faisons des vœux pour que leurs efforts puissent être promptement couronnés de succès.

CLUB DE L'ENTRESOL.

On sait que l'Académie des sciences politiques et morales a été établie par la loi du 3 brumaire an IV (25 octobre 1795), qui organisa l'Institut dont la Constitution de l'an III avait décrété la formation. L'utilité d'une institution appelée à s'occuper des matières les plus importantes au bien-être d'une société sagement gouvernée, n'a jamais été contestée par les hommes désintéressés et raisonnables. Mais par la nature de ses travaux et par le caractère des hommes qui en faisaient partie, la seconde classe de l'Institut, consacrée aux sciences morales et politiques, devait déplaire au premier consul; aussi le jeune dictateur la fit-il disparaître. C'est seulement après la révolution de 1830 que la seconde classe de l'Institut a été rétablie conformément à l'esprit qui avait présidé à sa fondation.

La pensée d'une académie politique n'était pas du reste entièrement nouvelle en 1795. Une société analogue avait existé et s'était réunie dans le Louvre même, sous le ministère de M. de Torcy, pendant les dernières années du règne de Louis XIV. Elle n'eut qu'une très courte durée. Les gouvernements absolus ne s'accommodent guère d'une libre discussion des affaires d'Etat et de l'administration publique. Mais, sous le ministère de M. Le Duc, le pays semblait avoir emprunté de l'anarchie et des désordres qui régnaient dans les hautes régions du gouvernement une faible image de la liberté. L'idée fut reprise par quelques honnêtes gens, dont la plupart avaient été employés dans les plus hautes fonctions de la diplomatie ou de l'administration. On commença à se réunir en 1724, chez l'abbé Alary, dans un entresol de l'hôtel du président Hénaut, sur la place Vendôme: ce fut de là que la société prit le nom de club de l'Entresol.

L'abbé Alary, mort en 1787, était un honnête épicurien, aimable, de bonnes mœurs. Il eut des amis très considérables, entre autres lord Bolingbroke. Par son économie et son esprit de conduite, il était arrivé à se faire avec un seul bénéfice un revenu de plus de quarante mille livres de rentes et son ambition n'alla jamais au-delà. Il avait beaucoup de goût pour la littérature; mais, comme son maître, le savant abbé de Longuerue, il préféra toujours le plaisir de s'instruire au plaisir de montrer aux autres combien il savait. Malgré son peu d'empressement à se faire valoir, l'Académie française, qui connaissait son mérite réel, lui donna volontiers un de ses fauteuils.

Parmi les membres qui firent partie des conférences de l'Entresol, on remarque les noms de plusieurs personnages considérables, tels que le marquis d'Argenson qui fut depuis garde des sceaux, ambassadeur et ministre des affaires étrangères; Ramsay, l'ami de Fénelon; le duc de Coigny; le comte de Caraman; le duc de Noirmoutiers; le fameux abbé de Saint-Pierre; l'abbé de Pomponne, fils du ministre de Louis XIV; M. de Saint-Contest; le comte de Plelo; le marquis de Camilli; ces quatre derniers, ainsi que plusieurs autres moins connus, avaient été ou étaient ambassadeurs ou ministres plénipotentiaires.

On s'assemblait une fois par semaine, le samedi, depuis cinq jusqu'à huit heures du soir. La conférence se divisait en trois parties d'une heure chacune. La première et la seconde étaient consacrées à lire les gazettes étrangères et à s'entretenir des affaires publiques. On y suppléait par la conversation aux nouvelles écrites. Ceux qui avaient été ambassadeurs fournissaient des éclaircissements, et on se confiait sans aucune réserve tout ce que l'on avait appris dans le monde sur les affaires de quelque importance. Dans la troisième partie, on écoutait la lecture des ouvrages des membres du club sur des matières politiques. L'abbé Alary travaillait à une histoire d'Allemagne qui était très avancée, et qu'il lisait à la conférence; M. de Balleroi, écuyer du duc d'Orléans, s'occupait d'une histoire des traités depuis celui de Vervins; M. le marquis d'Argenson lisait des fragments du livre qu'il a depuis publié sur le droit ecclésiastique de France, et communiquait des Mémoires touchant le gouvernement: c'était lui qui faisait avec le président les extraits des gazettes étrangères qui méritaient des éclaircissements. Ces extraits donnaient lieu à des réponses sur tout ce qui concernait la politique; on en forma deux volumes avec des tables alphabétiques, et on y recourait toutes les fois qu'on en avait besoin. M. le comte de Caraman lisait des fragments d'une histoire du commerce, sujet qui l'intéressait beaucoup, comme étant le principal actionnaire du canal du Languedoc; enfin, M. l'abbé de Saint-Pierre fournissait plus à lui seul que tous les autres à ces lectures, communiquant tous ses non-imprimés, demandant des objections par écrit, ce que faisait constamment M. d'Argenson, et y répondant.

Telles étaient les dispositions de ce club. C'était un premier essai d'esprit politique, et cet essai promettait. Ces conférences, d'abord connues de peu de gens, prirent peu à peu de l'importance. Quand M. le cardinal de Fleury succéda à M. Le Duc en 1726, Horace Walpole, ambassadeur d'Angleterre, demanda à être entendu à l'Entresol. Il crut de sa charge de faire entrer dans ses vues une société de gens qui ne s'occupaient que de politique. Il harangua deux bonnes heures pour persuader qu'il était à propos que la France restât dans les mêmes relations avec l'Angleterre.

Cependant l'abbé Alary eut à la Bibliothèque du roi un appartement, en sa qualité de garde et de conservateur. On y arrangea un véritable entresol qui rappelait le premier établissement, et la conférence y tint ses séances. Le cardinal de Fleury ne voyait pas avec déplaisir cette utile institution. Il en parlait souvent, et ne manquait pas une occasion de s'informer de ses occupations, du travail de chacun des membres, du plus ou moins de talent qu'ils faisaient augurer, et leur témoignait des égards tout particuliers. Rien ne contribua plus à faire accorder à M. de Plelo, l'ambassade de Danemark, où il trouva une fin si glorieuse et si misérable, que la réputation qu'il s'était acquise dans le club de l'Entresol. Lorsque le cardinal nomma l'abbé Alary instituteur des enfants de France, il le prévint que sa résidence à Versailles ne devait point l'empêcher de venir présider les conférences, et il lui permit de venir passer tous les samedis à Paris.

Malgré ces bonnes dispositions, la malveillance réussit à indisposer le cardinal contre les conférences. Différentes choses lui déplurent. Enfin, en 1731, quelques ministres étrangers crurent trouver matière à se plaindre dans des discours qui avaient été tenus à l'Entresol, à l'occasion de la pragmatique sanction de l'empereur, et qui avaient été indiscrètement répétés. Un jour, M. l'abbé Alary, en arrivant de Versailles pour présider les conférences, rapporta que le cardinal lui avait dit la veille: « Dites à vos messieurs de l'Entresol qu'ils prennent garde à leurs discours, et que des étrangers sont venus s'en plaindre à moi. » On convint qu'il fallait cesser de s'assembler pendant quelque temps, et on résolut de se séparer sous prétexte de vacances. Ce qui fut fait. Ce parti était sage; mais l'abbé de Saint-Pierre se mit en tête de rétablir les conférences sur un nouveau plan, et prétendit les faire approuver par le cardinal. Au lieu d'y réussir, il attira sur le club la prohibition qu'on avait voulu éviter en se séparant. Quand la Saint-Martin arriva et que tout le monde se retrouva à Paris, quelques uns des membres se réunirent et décidèrent qu'il fallait profiter du silence que le ministre gardait à leur égard, et établir de nouvelles conférences dont on exclurait ceux qui n'avaient pas su se taire. On prit d'autres jours, savoir: le mardi une semaine, le mercredi l'autre, quoique par là l'abbé Alary ne pût venir aux assemblées. On convint encore de se réunir tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre. Cela dura quelque temps. Mais enfin, le car-

dinal qui en fut informé fit dire qu'il désirait qu'on ne s'assemblât plus, et on lui obéit.

Telle est l'histoire de ce club de l'Entresol. Il dura sept ans, de 1724 à 1731. Sous un gouvernement plus libre, il eût pu avoir d'utiles résultats, que l'on est en droit d'attendre aujourd'hui de l'Académie des sciences politiques et morales.

LES COMPAGNIES DES AÉROSTIERS, SOUS LA RÉPUBLIQUE.

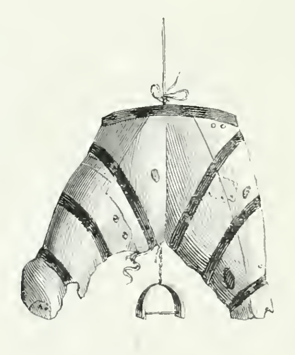
M. le baron de Selle, ancien premier lieutenant de la deuxième compagnie des aérostiers aux armées, nous signale une erreur de fait dans le deuxième article sur l'aérostation, inséré p. 157.

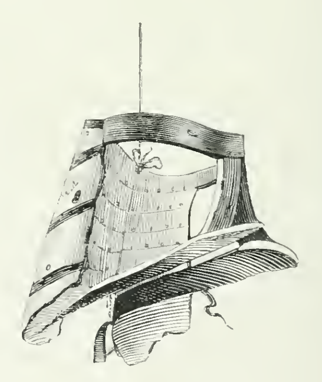
« L'expérience de Fleurus, nous dit-il, n'était pas la première. L'aérostat s'était déjà élevé fréquemment dans les murs de Maubeuge assiégé, et ses avantages étaient bien reconnus pour la défense des places. Sorti plein de cette ville, à travers trois lignes de fortifications, et sous les yeux de l'ennemi, il était arrivé devant Charleroy, où une magnifique ascension avait fait connaître l'état désespéré des assiégés, qui en effet capitulèrent le lendemain. Après la journée de Fleurus, les ascensions se multiplièrent pendant tout le reste de la campagne. Le comité de salut public adopta l'aérostation. Un arrêté fit former une seconde compagnie à l'instar de la première, et destinée à suivre les opérations de l'armée du Rhin, tandis que l'ancienne restait attachée à l'armée de Sambre-et-Meuse. Depuis, le service des aérostats aux armées continua sans interruption jusqu'à l'époque de la dissolution du corps, c'est-à-dire jusqu'à la fin de l'an VII. »

Cette rectification, qui nous a paru de nature à intéresser les lecteurs, ne détruit point, du reste, l'observation de notre collaborateur sur l'impossibilité d'assurer *un service régulier*, si on ne sait pas maintenir les aérostats contre le vent.

PAYERNE.

Payerne, petite ville réformée du canton de Vaud, située sur la route de Lausanne à Berne, se recommande à l'attention des voyageurs, moins par son paysage que par les souvenirs de la reine Berthe. Le règne de cette bonne princesse, qui vivait vers la fin du dixième siècle, s'est substitué, dans l'imagination des habitants, à la fable de l'âge d'or. Toutes les fois que l'on parle à Payerne de ce temps chimérique où le genre humain filait si doucement sa vie, sous un ciel sans nuages, au milieu de vertus et de félicités parfaites, on entend soupirer cette phrase proverbiale : « C'était du temps où la reine Berthe filait. » — Ah ! disait notre aubergiste, en ce temps-là il n'y avait à Payerne ni juges, ni médecins. — Ni aubergistes, répliqua vivement un jeune artiste qui payait sa carte ; on ne vendait pas alors l'hospitalité.





(La Selle de la reine Berthe, à Payerne, vue de deux côtés différents.)

L'église paroissiale de Payerne renferme le tombeau et la selle de la reine Berthe.

Le tombeau paraît authentique. Il a été retrouvé en 1817 ou 1818 sous la tour Saint-Michel de l'ancienne cathédrale. On a recouvert son humble pierre d'une table de marbre noir sur laquelle on a pieusement buriné une inscription qui célèbre les bienfaits et la sagesse de la bonne reine.

La selle est d'une origine plus douteuse ; elle pourrait être un sujet de discorde entre deux archéologues. Heureusement, lors de notre passage à Payerne, notre petite caravane ne possédait qu'un seul archéologue : ce n'était pas moi. Il y a peu d'années, cette selle, exposée dans la principale auberge, était une source de fortune pour l'aubergiste privilégié qui s'en croyait, à bon droit, un peu plus près de l'âge d'or que ses confrères. Les magistrats, soit pour mettre fin aux doléances des aubergistes sans selle, soit par respect pour l'étrange relique et pour lui donner plus d'autorité, l'ont fait transporter dans l'église. C'est là que, suspendue à une corde, à la droite de l'orgue, elle est confiée à la garde d'un sacristain dont la physionomie candide semble aussi dater du bon vieux temps. A peine les voyageurs avancent ils la tête dans l'église qu'il tire sa corde, et monte et descend la précieuse selle comme un lustre. Le dessin que nous donnons (le premier peut-être qui en ait été fait) la représente sous deux aspects. Elle est en bois vermoulu bardé de fer rouillé. La partie principale est surmontée de deux gaines qui ressemblent assez à des cuissards. Une ouverture que l'on voit à l'un des côtés a paru destinée à recevoir le bâton d'une quenouille. C'est peut-être ce détail qui a donné l'idée d'attribuer la selle à la reine Berthe, quoique probablement elle ne fût pas la seule, dans son heureux royaume, à filer et à chevaucher.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LAPLACE.



(Salon de 1844. — Statue en marbre de Laplace, par J. Garraud, destinée à l'Observatoire de Paris.

Pierre-Simon Laplace a été l'un des plus habiles géomètres des temps modernes, un de ceux qui, par la grandeur des résultats obtenus, ont le plus contribué à montrer la puissance des sciences mathématiques pour la découverte des lois qui régissent le monde matériel. Un court exposé de ses travaux, dans les limites que comporte la nature de ce recueil, donnera une idée de leur importance et de leur utilité.

A peine âgé de vingt ans, Laplace débuta dans la carrière scientifique par un Mémoire capital sur les inégalités séculaires des mouvements des planètes. Les ellipses que les corps de notre système décrivent autour du soleil sont perpétuellement variables; elles s'approchent et s'éloignent successivement de la forme circulaire; les extrémités de leurs grands diamètres parcourent le ciel; indépendamment d'un mouvement oscillatoire, les plans de leurs orbites éprouvent un déplacement en vertu duquel leurs traces sur le plan de l'orbite terrestre sont chaque année dirigées vers des étoiles différentes. Au milieu de ce dédale apparent d'augmentations et de diminutions de vitesse, de variations de forme, de changements de distance et d'inclinaison, produits sous l'influence de l'attraction universelle, Laplace sut marcher d'un pas ferme, guidé par la plus savante analyse. Il démêla les lois de ces divers mouvements si compliqués, et démontra qu'au milieu de ces changements multipliés une chose au moins restait constante : savoir, le grand axe de chaque orbite, et par conséquent le temps de la révolution de chaque planète. Ainsi se trouvèrent démenties les inquiétudes que Newton et Euler avaient eues sur la stabilité du système du monde; ainsi durent se dissiper les craintes des esprits chagrins auxquels l'ordre admirable de l'univers ne paraissait que passager. Laplace a établi que l'on n'avait pas à appréhender, dans la suite des siècles à venir, de voir jamais le chaos renaître de la destruction de l'état actuel des choses.

Quant à la cause de laquelle dépend ce résultat si beau, d'une si grande portée, elle consiste uniquement dans la disposition primitive des corps qui composent notre système, dans la petitesse de leurs masses comparativement à celle du soleil, dans l'identité de la direction de leurs mouvements, dans la faible inclinaison mutuelle de leurs orbites, dans la petitesse de leurs excentricités.

Il est vrai que, dans ses calculs, Laplace n'avait admis l'existence que d'une seule force, celle de l'attraction ou pesanteur universelle; et cependant l'observation, pierre de touche de toutes les théories, semblait contredire la sienne. Ainsi la comparaison des observations anciennes et modernes dévoilait une accélération continuelle dans les mouvements de la lune et de Jupiter, une diminution non

moins manifeste dans le mouvement de Saturne. Or à une accélération de mouvement doit correspondre une diminution de distance au soleil; à un ralentissement, une augmentation. Il semblait donc que quelque cause inconnue, contrariant les lois de la gravitation, devait enlever un jour à notre monde Saturne et son mystérieux cortége; que la lune irait se précipiter sur la terre; que Jupiter et ses brillants satellites seraient engloutis dans la masse du soleil.

Mais Laplace, par de nouveaux artifices analytiques, sut découvrir les lois de ces grands phénomènes, prouver leur périodicité, assigner leurs limites, et les ranger définitivement dans la classe des perturbations communes dépendant de la pesanteur. Il est donc mathématiquement constaté que le système solaire ne peut éprouver que des oscillations peu considérables autour d'un certain état moyen; que l'accélération momentanée du mouvement d'une planète a été précédée et sera suivie d'un ralentissement analogue, sans que jamais l'ordre de l'univers ait été ou doive être troublé par ces faibles variations.

Ces grandes découvertes ne sont pas les seules que Laplace ait faites dans le domaine de la mécanique céleste. Ainsi, grâce à ses travaux sur les perturbations dues aux variations de distance de la lune au soleil, l'observation des mouvements de notre satellite suffit pour trouver la moyenne distance du soleil à la terre; grâce aux travaux analogues qu'il fit sur l'influence que l'aplatissement de notre globe peut avoir dans les perturbations de la lune, il a été possible de calculer la valeur moyenne de cet aplatissement. Pour connaître ces deux éléments si importants dans le système du monde, des mesures directes ne sont plus nécessaires aujourd'hui. Un observatoire muni d'un cercle mural, d'une lunette méridienne et d'une bonne pendule, des observations exactes et suffisamment prolongées dans le plan du méridien, voilà tout ce qu'il faut pour trouver, par les formules de Laplace, que la distance moyenne de la terre au soleil est moyennement de 154 millions de kilomètres; que l'axe équatorial surpasse l'axe des pôles ou de rotation de $\frac{1}{306}$. Or ces deux résultats approchent d'une manière surprenante de ceux que des mesures directes faites à grands frais ont donnés aux géomètres qui ont observé la parallaxe du soleil par les passages de Vénus, et qui ont triangulé une portion notable de l'ellipsoïde terrestre.

C'est encore à Laplace que l'on doit d'avoir démontré, d'une manière irréfragable, que le refroidissement à subir par notre globe, dans la suite des siècles, ne sera en aucune façon comparable à cette congélation rapide dont nous menaçait la théorie contemporaine de Buffon. En comparant les observations que faisait Hipparque, il y a deux mille ans, avec celles des modernes, on reconnaît que le temps de la révolution de la lune autour de la terre est encore du même nombre de jours et de minutes. Or le mouvement de la lune est tout-à-fait indépendant de la durée du jour; celle-ci, au contraire, dépend essentiellement de l'état thermométrique de la terre, et la plus faible diminution de température aurait donné une différence très sensible dans la longueur du jour, parce qu'elle aurait été accompagnée d'une contraction, d'une diminution de volume, et que la vitesse de rotation de la terre autour de son axe aurait éprouvé une augmentation correspondante. Par conséquent, si le temps de la révolution de la lune, exprimé en jours, n'a pas sensiblement varié depuis Hipparque, c'est que la longueur du jour, c'est que la température du globe n'ont pas varié elles-mêmes. Faisons maintenant la part la plus large aux erreurs possibles dans les observations de l'antiquité; supposons que la contraction due au refroidissement de la terre soit la plus faible que l'on ait jamais observée pour aucun corps, et nous trouverons que la température de notre globe n'a pas varié d'un seul centième de degré depuis le temps d'Hipparque jusqu'à nos jours; car, pour une diminution de température même aussi peu considérable, la durée du jour aurait subi une diminution que les observations anciennes ne permettent pas d'admettre.

La théorie des marées, à peine ébauchée par Newton, était encore restée fort imparfaite après les travaux des Maclaurin, des Bernouilli, et d'autres. Laplace sut en démêler les lois si compliquées, et faire entrer en ligne de compte presque tous les éléments qui doivent y figurer. Par un artifice analogue à celui qu'il avait employé pour trouver la distance du soleil et l'aplatissement de la terre, il conclut, des observations de marées faites à Brest pendant vingt ans, que la masse de la lune n'est que la soixante-quinzième partie de celle de la terre. Puis, comme confirmation des lois de permanence du système du monde, il prouva que l'équilibre des flots était de sa nature essentiellement stable, c'est-à-dire que, nonobstant les dérangements accidentels causés par l'action des vents, des tremblements de terre, des mouvements brusques du fond de la mer, les eaux de l'océan ne peuvent jamais déborder sur les continents pour les engloutir. Il faudrait, pour que l'effet contraire pût se produire, que la densité moyenne de l'eau fût égale ou supérieure à celle du globe pris dans son ensemble; or elle est cinq fois moindre.

Contentons nous de citer maintenant l'espèce de divination que le calcul fournit à Laplace, et par laquelle il assignait la vitesse de rotation que l'anneau de Saturne devait avoir autour de l'axe qui lui est commun avec la planète, vitesse qu'Herschel déduisit plus tard d'observations directes faites à l'aide de ses puissants télescopes; la découverte des lois si remarquables qui régissent les mouvements des satellites de Jupiter; le calcul des phénomènes capillaires; les expériences qu'il fit avec Lavoisier sur la chaleur spécifique des corps et sur leur dilatation linéaire; sa formule pour la vitesse du son; ses formules pour le calcul des tables de la lune; puis enfin ses trois grands ouvrages: l'*Exposition du système du monde*, la *Mécanique céleste*, la *Théorie analytique des probabilités*, et nous aurons énuméré les plus importants de ses travaux, ceux qui doivent immortaliser son nom.

On conçoit donc la satisfaction que tous les amis des sciences et de la gloire nationale ont éprouvée lorsqu'ils ont vu le gouvernement présenter et les chambres approuver un projet de loi pour la réimpression des œuvres mathématiques de ce savant illustre (1). La loi a été promulguée en 1842; espérons qu'elle portera ses fruits, et que le public studieux pourra bientôt jouir d'une publication reconnue nécessaire depuis que les premières éditions étaient devenues d'une excessive rareté.

Nous n'avons considéré que le savant dans ce qui précède, et nos éloges ont été sans restriction. Malheureusement, sous le rapport du caractère, Laplace ne s'est pas maintenu à la même hauteur. Ses biographes s'accordent à le peindre comme un habile courtisan, avide d'honneurs et de dignités. Ils nous le montrent d'une discrétion ridicule sur le chapitre de sa naissance; comme si le fils d'un pauvre cultivateur de la vallée d'Auge n'avait pas eu plus de mérite, n'avait pas acquis plus de gloire en devenant l'auteur de la *Mécanique céleste* que dans la supposition où la fortune lui aurait souri dès l'enfance!

Quant à sa capacité pour les affaires publiques, auxquelles il avait désiré si vivement de prendre une part active, elle était complétement nulle; on en peut juger d'après les six semaines pendant lesquelles il garda le portefeuille de l'intérieur sous le consulat. Voici ce que Napoléon dit de lui dans le Mémorial de Sainte-Hélène: « Géomètre » du premier rang, Laplace ne tarda pas à se montrer administrateur plus que médiocre; dès son premier travail

(1) C'est au rapport remarquable fait par M. Arago à la Chambre des députés sur ce projet de loi, que nous avons emprunté les détails précédents sur les travaux scientifiques de Laplace.

» nous reconnûmes que nous nous étions trompés. Laplace » ne saisissait aucune question sous son vrai point de vue ; » il cherchait des subtilités partout, n'avait que des idées » problématiques, et portait enfin l'esprit des *infiniment* » *petits* dans l'administration. »

Né à Beaumont-en-Auge (Calvados) le 23 mars 1749, Laplace est mort en mars 1827. Une de ses dernières paroles fut : « Ce que nous savons est peu de chose : ce que nous » ignorons est immense. »

LE KORDOFAN.

Un négociant né en Bohême, mais qui habite l'Angleterre, M. Ignatius Pallme, a publié récemment à Londres un ouvrage intitulé *Voyage dans le Kordofan*. Il a exploré cette contrée de l'Afrique peu connue dans l'espoir d'y établir des relations commerciales. Son livre, consacré surtout à des observations relatives au but qu'il s'était proposé, renferme aussi des détails curieux d'un intérêt plus général : quelques uns nous ont paru plus particulièrement mériter d'être extraits.

Le Kordofan est situé au sud de la Nubie, à l'est du Darfour, et à l'ouest du Sennaar et de l'Abyssinie. Après avoir été longtemps dépendant du Sennaar, il était tombé sous la domination du Darfour vers le milieu du dix-huitième siècle. En 1820, Méhémet-Ali l'a conquis et soumis à un tribut. Sa population, qui est loin d'être en proportion avec l'étendue de son territoire, se compose de races différentes : les Arabes et les nègres en forment une partie considérable.

Si l'on excepte la capitale, que l'on nomme Lobeid, Obeid ou Ibeid, et qui est à demi ruinée, les centres d'habitation les plus importants peuvent à peine être considérés comme de petites villes. Le plus grand nombre des habitants n'ont point de résidence fixe : ils errent avec leurs troupeaux, qui sont presque leur seule richesse : l'agriculture est négligée. Quelques parties du Kordofan sont admirables de beauté et de fertilité ; mais en général le sol est dévoré par l'ardeur du soleil. Pendant plusieurs heures du jour, il est impossible de se livrer à aucun travail; on tombe dans une espèce d'anéantissement. De même que dans toutes les régions tropicales, les nuits et les journées étant d'égale durée, le crépuscule est inconnu ; le coucher du soleil est immédiatement suivi de la nuit ; le froid succède sans transition à la chaleur, et oblige à toutes les précautions que l'on prend dans les contrées les plus septentrionales de l'Europe.

Pendant la saison des plus grandes sécheresses, l'aspect du pays est un spectacle de désolation qu'on ne saurait décrire. Toutes les plantes sont brûlées, tous les arbres dépouillés de leurs feuilles. Les oiseaux ne chantent plus ; les animaux semblent avoir perdu le sentiment de l'existence, ils demeurent immobiles. Tous les êtres vivants se retirent au fond des forêts pour y fuir un ciel incendiaire. De temps à autre seulement, dit M. Pallme, on voit une autruche ou une girafe traverser en toute hâte le désert pour chercher une oasis.

Les moissons résistent rarement à ce fléau. Le peuple, hors d'état de payer les taxes excessives que lui impose Méhémet-Ali, prend la fuite à l'approche des soldats; mais on s'empare de ses troupeaux, et tôt ou tard il faut qu'il paie. Sa ressource ordinaire est de faire des excursions hors du Kordofan, et d'aller à la chasse des nègres. Presque chaque année on en réduit ainsi un grand nombre en esclavage, et on les livre au gouvernement, qui les reçoit en déduction de la dette et les revend ou les incorpore dans ses régiments. Il les évalue toujours à un prix inférieur à celui du cours public.

Quelques unes des tribus du Kordofan sont très hospitalières. Dès qu'un étranger arrive, les indigènes lui abandonnent une hutte et s'empressent de mettre tout ce qu'ils possèdent à sa disposition. Une fois M. Pallme tomba malade dans un pauvre village. Les habitants eurent d'abord recours aux amulettes et aux charmes ; mais les voyant sans effet, ils cherchèrent à le guérir en le traitant à leur mode. Pendant une fièvre violente, il se sentit soulevé hors de son lit ; on le plaça sur une botte de paille, et on jeta sur lui une masse énorme d'eau de source glaciale. Le saisissement qu'il éprouva fut tel qu'il lui sembla qu'on l'avait assommé, et il se crut au moment de mourir. On le sécha, on le remit au lit, et on le couvrit de sacs vides et de peaux de mouton. Il s'endormit et transpira faiblement. Il fut résolu que l'on recommencerait l'opération. Dans l'état de faiblesse extrême où il était, il fut obligé de se soumettre. L'attente où il était fit que son saisissement fut moindre. A peine dans son lit, il eut une transpiration telle qu'il crut être dans un bain. Peu de jours après il entra en convalescence : on l'entoura de soins, on le mena promener sous les palmiers, et le bruit s'en étant répandu dans tout le village, les habitants s'empressèrent de venir le féliciter et lui exprimer leur contentement. Un feu de joie fut allumé devant sa hutte, et l'on dansa en chantant autour des flammes.

En cette circonstance, M. Pallme éprouva que la médecine populaire (nous parlons du Kordofan) est quelquefois plus heureuse dans ses prescriptions que certains hommes de l'art.

Dans une visite qu'il fit à l'hôpital de Lobeid, où gisaient de malheureux soldats égyptiens, il eut l'occasion d'entendre la conversation suivante entre un apothicaire arabe qui faisait les fonctions de médecin et l'une des garde-malades.

L'apothicaire. Comment va ce matin le n° 1 ?

La garde-malade. Il a toujours la fièvre.

L'apothicaire. Je ne peux rien y faire ; voilà six mois que j'ai épuisé tout mon quinine, et je n'ai pas d'autre fébrifuge. Il ira mieux avec le temps, et sans médecine. Le n° 2 ?

La garde-malade. Il est mort cette nuit.

L'apothicaire. Et le n° 3, ne va-t-il pas mieux ?

La garde-malade. Il n'a plus besoin de rien ; avant deux ou trois heures il sera mort.

L'apothicaire. Comment va le n° 7 ?

La garde-malade. Je n'entends rien à toutes ses plaintes. Il y a plus de quatre nuits qu'il ne dort pas; il n'a point d'appétit, et il vomit sans cesse.

L'apothicaire (après avoir fait une potion où entrait un peu d'opium et l'avoir remise à la garde-malade). Tenez, voilà pour le faire dormir. Je n'entends rien non plus aux autres symptômes. Que dit le n° 8 ? sa dyssenterie a-t-elle cessé ?

La garde-malade. Non, elle a plutôt augmenté, et il est probable que tout sera fini ce soir : ainsi celui-là n'a besoin de rien. Mais le n° 9 est mieux, et pourra sortir demain.

L'apothicaire. Comment va le n° 35 ?

La garde-malade. Je crois qu'il aurait besoin d'être saigné ; l'inflammation fait des progrès.

L'apothicaire. Je n'ai pas envie de m'exposer pour lui à quelque mauvaise affaire. Vous vous rappelez comment le docteur Ali-Effendi a été condamné à payer 300 piastres pour avoir piqué l'artère d'un soldat qui est resté estropié. Avez-vous de nouveaux malades ?

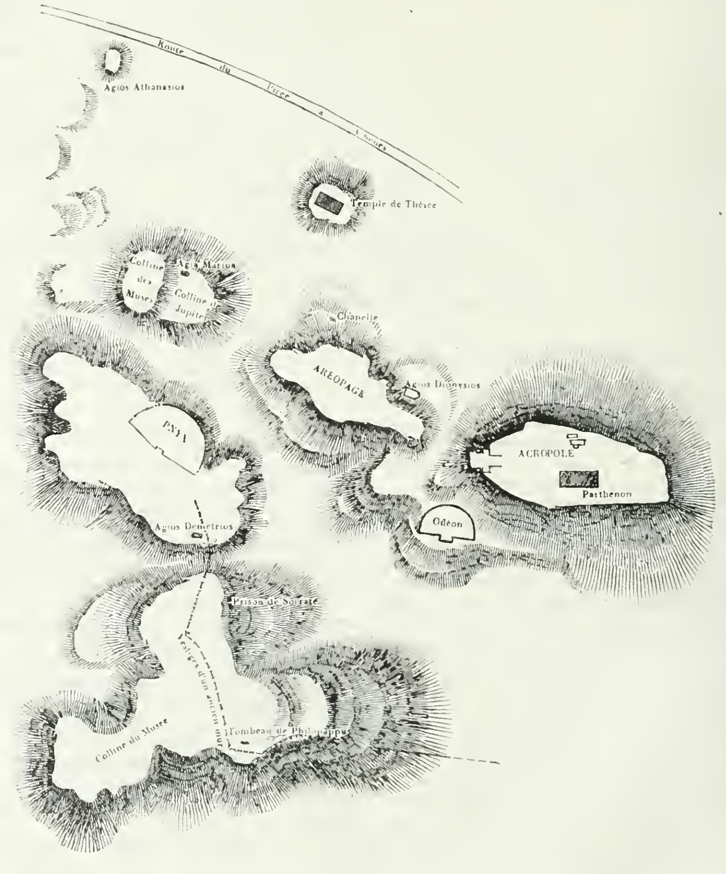
La garde-malade. Il est entré deux fièvres, et je ne sais quelle autre maladie ; mes camarades disent que c'est une goutte.

PROMENADE PRÈS ATHÈNES,

LE PNYX.

En descendant de l'Acropole d'Athènes, du côté du couchant, si l'on dirige ses regards vers le Pirée, on a devant soi, et à une petite distance, un assemblage irrégulier de rochers, les uns s'élevant en collines plus ou moins hautes,

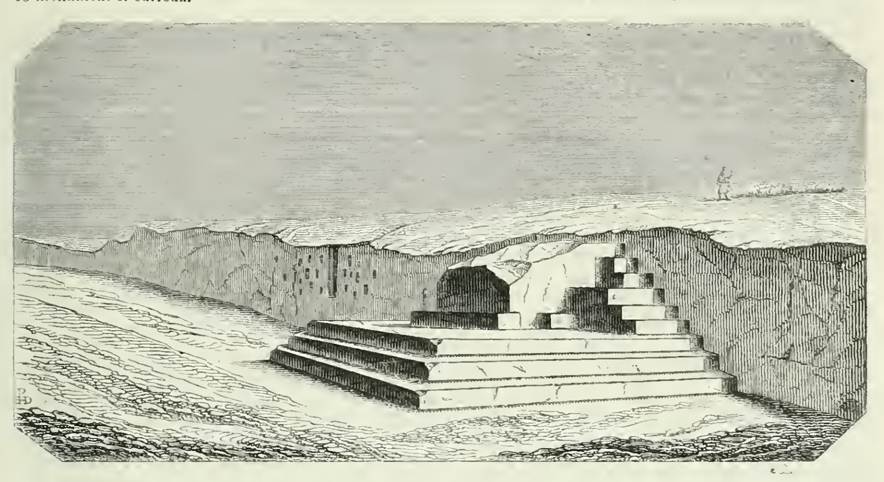
les autres s'étendant à fleur de terre et composant uniquement le sol pendant quelques centaines de pas. Tous les environs offrent des traces nombreuses de travail de la main d'homme à une très ancienne époque : ici des grottes sépulcrales, là de longues et profondes rainures; plus loin des aires parfaitement planes, des citernes, des marches d'escalier. Sans s'arrêter à ces nombreux et obscurs vestiges, le voyageur s'empresse de visiter ceux auxquels l'archéologie a pu imposer des noms certains et confirmés par les découvertes postérieures. Ainsi, commençant notre exploration par la gauche, nous trouverons en premier lieu *la colline du Musée*, éminence escarpée, surmontée d'un petit monument en marbre blanc : c'est le tombeau d'un Syrien, nommé Philopappus, qui gouverna Athènes pour les Romains sous Trajan. On voit aussi çà et là, sur cette colline, des traces des murs de l'ancienne ville. Non loin de là, mais tout en bas, est *la prison de Socrate :* ce sont deux chambres taillées dans le roc; l'une d'elles est percée, dans sa partie supérieure, d'une ouverture arrondie, par laquelle on descendait les condamnés. En sortant de ces grottes, on se trouve en face de l'Acropole : nous ferons remarquer que cet endroit nous a toujours paru la place la plus convenable pour jouir de la vue du Parthénon. Les restes de ce temple admirable, vus de cet endroit deux heures avant le coucher du soleil, se présentent d'une manière beaucoup plus favorable que de quelque autre point que ce soit. Continuant de nous avancer dans la même direction, nous arrivâmes au *Pnyx*, l'ancienne tribune aux harangues. C'est une tribune très simple, taillée dans le roc ainsi que les degrés qui y conduisent. Sur les parties latérales, le rocher, taillé à pic comme un mur, offre diverses cavités et niches dans lesquelles étaient placés des *ex-voto* et des symboles religieux. Les degrés portent aussi en différents endroits des traces de scellements. L'ancien pnyx ou tribune de Pisistrate, était situé derrière et au-dessus de celui que représente notre dessin. De son enceinte on pouvait voir la flotte de la république remplir le port et couvrir la mer de ses voiles. Plutarque nous apprend que ce furent les trente tyrans qui changèrent cette disposition, qu'ils regardaient comme dangereuse pour leur gouvernement,



et qui établirent le pnyx tel qu'il existe aujourd'hui encore. C'est du haut de cette tribune que les Athéniens entendirent autrefois l'éloquente et énergique parole de Démosthène. L'assemblée se tenait au-devant dans une enceinte semi-circulaire, formée de terres rapportées et terminée par un mur en terrasse ; ce mur, qui existe aussi, est un des exemples les plus étonnants de construction cyclopéenne ou pélasgique : on reste stupéfait en voyant la prodigieuse gros-

seur de ces pierres et la perfection de leur assemblage. Par suite des années et des bouleversements de tout genre qui vinrent affliger ce pays, le pnyx se trouvait enseveli sous des monceaux de terre et de décombres; ce furent les fouilles de lord Aberdeen qui, en 1822, firent retrouver ce monument si curieux.

Près de là se trouve *la colline de l'Aréopage*, où siégea si longtemps le plus impartial tribunal de l'univers. Ce rocher était autrefois consacré à Mars. Les chrétiens y avaient élevé une église à saint Denis l'Aréopagite ; on en voit encore quelques traces. — Un peu plus loin, l'on rencontre un rocher assez élevé, qui était dédié aux Muses,



(Le Pnyx, ancienne tribune aux harangues des Athéniens, découverte en 1822. — Dessin d'après nature par M. A. Durand.)

ainsi que l'indique une inscription existant encore. C'est à cet endroit que s'élèvent aujourd'hui des constructions destinées à servir d'observatoire.

Sur un autre rocher placé sur un plan inférieur au précédent, au milieu des stries nombreuses qui sillonnent la pierre sur laquelle vous marchez, la perspicacité admirable d'un antiquaire athénien a découvert une inscription qui nous apprend que cette colline était consacrée à Jupiter. Cette inscription, dont on doit la connaissance à M. Pittakys, le savant modeste, conservateur des antiquités d'Athènes, est gravée en caractères d'une forme très ancienne et se lit de droite à gauche.

Une autre éminence sert de piédestal au temple de Thésée, le reste le plus complet de l'architecture antique à Athènes, et que tout le monde connaît.

Enfin, avant d'arriver à la grande route d'Athènes au Pirée, il faut encore remarquer un petit sanctuaire dédié aujourd'hui à saint Athanase. D'après une inscription trouvée par M. Pittakys, le petit rocher qui porte la petite chapelle chrétienne aurait été dédié à Apollon.

Le voyageur qui parcourt les lieux dont nous venons de parler, n'évoquera pas dans sa mémoire les seuls souvenirs de l'antiquité profane. Tous ces sanctuaires consacrés pendant si longtemps aux fausses divinités, furent conservés par les premiers chrétiens, qui ne crurent pouvoir mieux les purifier qu'en les consacrant au Dieu véritable, sous l'invocation de ceux qui, les premiers, annoncèrent la nouvelle doctrine. Outre l'église Saint-Denis-l'Aréopagite, dont le plan se dessine encore nettement sur le rocher de l'Aréopage, et l'église Saint-Athanase citée plus haut, on voit encore dans cette localité restreinte une chapelle dédiée à saint Démétrius Boumbardiari, près le Pnyx; et sur la colline de Jupiter, à la place d'un temple d'Hercule, il y a une église dédiée à sainte Marine, où s'est conservée jusqu'aujourd'hui une pratique en usage chez les anciens Athéniens : les parents apportent dans cette église leurs enfants malades ; après la messe, on leur retire leurs vêtements qui sont jetés à la porte, et on les revêt d'un nouvel habillement. Nous avons vu de nos yeux le sol qui environne cette chapelle, jonché de ces restes de vêtements.

Toute cette région semée de monuments et de vestiges aux noms célèbres, offre tant d'intérêt au voyageur, qu'il s'abandonne volontiers au plaisir de venir y rêver à son aise. Quoique tout près de la nouvelle ville, cet endroit est solitaire et silencieux ; aussi la méditation y est facile, et les idées naissent en foule dans l'esprit. Heureux celui qui est venu y passer quelques moments, il en rapportera d'ineffaçables et délicieux souvenirs !

CE QUE DEVRAIENT ÊTRE LES FÊTES POPULAIRES.

Les fêtes populaires, dont l'intérêt était si bien compris des législateurs de l'antiquité, sont beaucoup trop négligées de nos jours ; elles ne sont point assez multipliées ; on en varie trop peu les programmes ; on étudie trop peu leur objet ; on méconnaît trop leur effet moral. Pourquoi n'y reproduit-on pas le souvenir des plus mémorables faits de l'histoire nationale, de ceux qui peuvent nourrir un vrai et sage patriotisme ? Pourquoi n'y fait-on pas revivre l'image des grands hommes ? Pourquoi ne saisit-on pas cette occasion pour distribuer de hautes récompenses ? Pourquoi ne célèbre-t-on pas mieux les présents que le ciel verse sur la terre ? Pourquoi laisse-t-on aux seuls bateleurs le soin de faire les frais de ces réunions populaires ? Que le pouvoir ne nous est-il donné un jour, un seul jour ! Que d'occasions favorables nous saisirions pour instituer des fêtes semblables ! Que de moyens de les animer et de les embellir ! Nous voudrions, dans chaque village, leur donner un caractère tout nouveau, qui exciterait l'admiration et les transports sans entraîner de grandes dépenses. On sèmerait des vertus en répandant le contentement.

Il ne faut pas que la vie du pauvre reste trop monotone et trop terne ; l'ennui le dégoûterait du travail, ou le pous-

serait à la recherche des émotions désordonnées. Ne négligeons rien pour faire descendre sur sa destinée quelques rayons de bonheur.

On va se récrier, on va accuser ces vues d'être empruntées à un idéal plus voisin de l'utopie que de la réalité. A tous les plans d'amélioration s'oppose une objection commode pour les esprits paresseux et les cœurs froids : « Tout cela, dit-on, est fort beau, mais impraticable. » Mais à ces tranquilles et aveugles partisans des idées stagnantes, qui considèrent toutes vues d'amélioration morale dans les classes laborieuses comme un pur rêve, nous devons un sérieux avertissement. Eh quoi! ne voient-ils donc pas comment changent les éléments matériels de la condition du pauvre? Quand de toutes parts l'industrie prend un essor prodigieux, quand l'aisance générale augmente avec rapidité, quand l'émulation ardente est partout excitée, s'il ne s'opère dans les habitudes de la classe laborieuse une amélioration qui prépare un progrès marqué dans les mœurs, ces bienfaits seront en partie perdus, en partie ils se transformeront en poisons : la société ne remplira pas la carrière d'avancement qui s'ouvrait devant elle, elle verra au contraire surgir de graves périls. Ces succès nous sont offerts, ces périls s'annoncent à nos regards. Elevez donc le caractère moral de l'homme voué aux travaux manuels, pour qu'il résiste à l'influence fâcheuse attachée aux travaux trop monotones qu'introduisent les nouvelles combinaisons de l'industrie, pour que son activité ne dégénère pas en irritation, pour que son bien-être lui-même ne serve pas à le corrompre.

Loin d'être étranger aux jouissances de la sociabilité, l'homme laborieux aime à sortir quelquefois de l'isolement auquel le condamnent souvent son malheur et sa profession; il se plaît dans les réunions qui lui font éprouver de douces sympathies; il se retrouve avec plaisir au milieu de ses frères dans les temples, dans les fêtes, dans les promenades publiques. Les hommes aiment à se sentir dans une communauté de but, d'émotion, d'intérêts, même de dangers, et à se rencontrer dans des assemblées qui les leur rappellent; c'est une partie de la joie des soldats sous leurs drapeaux, des marins à leur bord.

De Gérando, *De la bienfaisance publique.*

Ce nom donne beaucoup de valeur aux réflexions que l'on vient de lire. M. de Gérando, dont nous avons eu le bonheur de pouvoir admirer longtemps et d'assez près les hautes vertus privées, était loin, on le sait, de s'abandonner à trop d'exaltation pour les théories nouvelles. Il professait un progrès très modéré. Or nous ne croyons pas qu'il se soit laissé entraîner au-delà des habitudes de son esprit en exprimant le vœu de voir enfin le gouvernement s'occuper de la réforme des fêtes publiques. C'est un pauvre, monotone et triste spectacle que celui de nos réjouissances publiques. Des mâts de cocagne, des théâtres où l'on ne voit que fumée et évolutions militaires, des danses ignobles, des scènes de batelage stupides et quelquefois scandaleuses, des lampions plus ou moins habilement disposés, et l'éternel feu d'artifice : voilà assurément des plaisirs qui parlent peu au cœur et à l'intelligence, des inventions bien misérables pour durer toujours. Le besoin que tout homme éprouve de se retremper de temps à autre dans les émotions de la vie publique, et qui est si heureusement exprimé par M. de Gérando, explique seul la foule que les programmes insignifiants de nos fêtes attirent encore.

LE DÉSIR.

Frédéric de Schlegel appelle *désir* ce sentiment indéfini du vide profond que nous portons en nous, vide que rien de terrestre ne peut combler, et dont l'Eternel et le Divin seuls peuvent remplir l'immensité. Il le définit d'une manière plus précise en ces mots : C'est l'acte par lequel l'âme cherche Dieu.

Le *désir*, dit-il, en tant que principe de tout ce qu'il y a de bon et de noble en nous, ne peut être exalté trop haut.

Un des prophètes est désigné dans l'Ecriture par ces mots : L'homme du désir.

La jeunesse, au moins dans les individus doués d'heureuses dispositions, offre assez fréquemment l'exemple du désir, ou d'un certain sentiment confus qui tient de sa nature. C'est dans la douce mélancolie du jeune âge à laquelle s'allie toujours le sentiment de l'existence embellie par une surabondance de vie, que se trouve la raison du charme que fait éprouver aux personnes plus âgées le tableau ou le souvenir de la jeunesse.

Les caractères du vrai et du faux désir sont faciles à distinguer. Si la mélancolie du jeune homme s'évanouit au moment du développement des passions; si les premières jouissances captivent les mouvements de son cœur et en ravalent les sentiments au niveau de la matière, alors ses dispositions morales étaient incontestablement dénuées des conditions du vrai désir, et son âme, enchaînée à l'ordre terrestre, ne manifeste aucune portée supérieure. Mais si les aspirations secrètes du jeune âge résistent à l'orage des passions; si l'époque critique du développement, bien loin de les étouffer, ne fait qu'en augmenter la vive ardeur; si, insensibles aux charmes de la prospérité et inaccessibles à l'action délétère du malheur, elles restent invariables au milieu des contradictions de la vie et de l'agitation du monde, s'élançant sans cesse vers les régions supérieures pour y découvrir un terme, alors évidemment elles ont toutes les conditions du véritable désir. L'âme, dans ce cas, a le sentiment de sa divine origine, elle éprouve le besoin de sa fin naturelle.

Cette disposition aimante de l'être moral est la source de tout ce qu'il y a de beau et de grand dans le domaine de l'intelligence. L'amour de la sagesse, l'amour des sciences spirituelles et morales, la philosophie, n'ont point d'autre origine.

Le désir, une imagination féconde et une âme aimante, sont les présents les plus précieux que la nature puisse départir à la jeunesse, ou plutôt ce sont les dons de cet esprit, admirable dans sa sagesse, qui règne en elle et la gouverne. Ces trois facultés forment le plus bel ornement de notre intelligence; c'est le jardin ou le paradis terrestre qu'elle est destinée à habiter : mais c'est un jardin qui demande tous les soins d'une culture assidue. Autrefois il fut dit à Adam de ne point s'endormir dans l'oisiveté de la jouissance, mais de cultiver le lieu de délice dans lequel Dieu venait de le placer. Dans combien d'individus, hélas! même le plus richement doués, le champ de l'intelligence reste en friche faute de culture!

Amour de la richesse. — Plus on a, plus on veut avoir. On agit par humeur; l'humeur subsiste toujours : de là vient qu'on ne se contente jamais. La perte est plus sensible aux riches qu'aux pauvres, et le désir d'avoir est aussi plus ardent dans les premiers. Il faut en effet qu'il soit plus ardent, parce que la facilité est plus grande. Si l'on a tant d'ardeur lorsque le chemin était difficile, à plus forte raison quand on le trouve aplani : ainsi la possession des richesses augmente le désir d'en amasser.

Bossuet.

MÉMOIRES DE HENRI JUNG-STILLING.

(Suite. — Voy. les Tables de 1843.)

La pauvreté est légère aux enfants; leurs petites âmes sont si riches en tendresse, en admiration, en espérances!

Elle pèse déjà plus lourdement sur la jeunesse qui, à demi courbée sous sa main de fer, jette de longs regards inquiets vers l'avenir. Mais elle opprime et écrase de tout son poids l'âge mûr qui regrette les belles années perdues en tristes combats, pleure sur le présent désenchanté, et frémit à l'approche de l'hiver de la vie dont elle sent déjà les froides haleines. Si l'on n'est pas soutenu par l'amour du devoir, par les affections de famille, par le sentiment religieux, comment supportera-t-on une si sombre destinée?

On subit cette progression douloureuse en lisant les mémoires de Jung Stilling. Ses souffrances depuis son berceau jusqu'à son mariage causent plus de mélancolie que de tristesse. Tandis qu'il gravit son rude sentier, une source de poésie jaillit incessamment de son imagination, et donne à ses pénibles épreuves l'intérêt du roman. Quand vient la maturité, presque tout charme disparaît; la réalité est nue, aride; l'enseignement devient plus austère; mais le sentiment religieux qui ne se sépare pas de l'enthousiasme pour la nature, reste comme une consolation et un encouragement. Avec la vieillesse viennent l'estime publique, un état suivant la vocation, une ardeur de prosélytisme qui réussit et couronne bien cette existence, avide avant tout de la vérité.

Nous avons laissé, il y a déjà longtemps, Stilling et sa jeune femme Christine pauvres et tristes dans leur maisonnette de Schœnenthal. Au printemps de 1775, il leur vint un fils qui leur fut presque aussitôt ravi. La mort d'un premier né est peut être la plus grande des douleurs de la terre; elle fait au cœur une blessure profonde qui ne se ferme jamais. Christine perdit toute gaieté; sa santé s'altéra gravement.

Il était de plus en plus évident pour Stilling qu'il ne devait espérer aucun succès comme médecin. Sa clientèle diminuait chaque jour et ses dettes augmentaient. Les habitants de Schœnenthal n'avaient que peu de considération pour lui. Il avoue lui-même qu'il froissait souvent l'amour-propre de beaucoup de personnes, parce qu'il ne pesait pas assez les conséquences de ses paroles et de ses actions. Il était quelquefois d'une humilité excessive, et d'autres fois le sentiment d'une certaine supériorité se réveillait en lui et le faisait paraître orgueilleux. D'un autre côté, il ne savait pas régler ses dépenses. Il ne pouvait se résoudre à demander le prix de ses visites aux pauvres gens, et si les riches trouvaient ses notes trop élevées, sa fierté s'en indignait et il refusait tout paiement. Enfin, Christine, économe pour les bagatelles, manquait d'énergie pour diriger l'ensemble du ménage et pour modérer les mouvements trop généreux de son mari. Au mois de janvier 1778, Stilling était tellement obéré qu'il perdit tout courage; ses créanciers murmuraient hautement. Il ne voyait plus devant lui que la honte et la misère.

La providence vint à son secours. Son habileté comme oculiste, la première partie de sa biographie que Gœthe avait publiée, quelques écrits relatifs à l'industrie qu'il avait envoyés à une société d'économie politique établie à Kaiserslautern, dans le palatinat du Rhin, lui avaient fait au loin une réputation que l'on paraissait ignorer à Schœnenthal. Au moment où sa détresse était arrivée à son dernier terme, il reçut une lettre du président de la société économique qui lui annonçait la fondation d'une académie des sciences sociales à Kaiserslautern, et lui offrait une place de professeur d'économie rurale, de technologie, de commerce et de médecine vétérinaire. Stilling accepta avec empressement cette fonction qui l'enlevait à l'exercice de la médecine, et l'éloignait d'une ville où, pendant six ans, il n'avait éprouvé que des mortifications. Encore fallait-il payer ses dettes avant de partir: on menaçait de l'arrêter. Plusieurs personnes qui n'avaient point partagé les préjugés dont il avait été la victime, et qui, au contraire, avaient apprécié sa vie modeste, son zèle, ses sentiments élevés, se concertèrent pour le tirer de ce danger. Un matin, Stilling commença ses visites d'adieu. La première personne chez laquelle il entra était un riche négociant qui lui dit: « Je sais, monsieur le docteur, que vous venez prendre congé; je vous ai toujours connu comme un honnête homme, mais je ne pouvais vous employer comme médecin parce que j'étais content du mien. J'ai été aussi tiré de la poussière par la bonté de Dieu, et je reconnais tout ce que je lui dois; ayez la bonté d'accepter en son nom cette marque de ma reconnaissance; ne m'affligez point par un refus et n'y mettez pas de l'orgueil. » En même temps, il l'embrassa et lui glissa dans la main un petit rouleau de 20 ducats, soit 100 florins. Puis, profitant du premier moment de surprise de Stilling, il disparut.

Stilling reçut ailleurs de semblables cadeaux faits avec beaucoup de délicatesse, et quand il fut de retour le soir à la maison et qu'il eut compté son argent, combien avait-il? 800 florins.

Cependant il lui restait encore à acquitter quelques dettes, et il devait en outre la somme qu'il avait empruntée avant son mariage, et pour laquelle son beau-père s'était porté caution.

Au jour fixé, Stilling partit pour Kaiserslautern, avec sa femme et deux enfants nés pendant les quatre dernières années de leur séjour à Schœnenthal. La route le conduisit à travers d'antiques forêts, au milieu de montagnes escarpées, au pied de châteaux en ruines suspendus sur les rochers; tout lui rappelait sa patrie, et malgré la tristesse de la saison qui avait dépouillé les arbres de leurs feuilles, il avançait avec joie vers la ville dont il voyait dans le lointain les vieilles tours. Il faisait nuit quand il y arriva; et comme son char venait de passer la porte et suivait une longue rue étroite, il entendit une voix d'homme crier: « Halte! » Le cocher arrêta. « Est-ce que M. le professeur Stilling est dans la voiture?

» — Oui.

» — Eh bien alors descendez, mon excellent ami et collègue, vous logerez chez moi. »

Le ton affectueux avec lequel ces paroles furent prononcées toucha jusqu'aux larmes Stilling et sa femme. Ils descendirent et se trouvèrent dans les bras de M. le professeur Siegfried et de son épouse, qu'ils connaissaient déjà par correspondance.

Cet accueil si bienveillant parut à Stilling un heureux augure; et en effet, pendant quelque temps, il n'eut qu'à se féliciter de sa nouvelle position. Il obtint de grands succès dans l'enseignement; mais il avait eu l'imprudence d'accepter la direction d'une ferme-modèle située à une heure et demie de la ville. Cette ferme était en mauvais état; il avait eu trop de confiance dans ses connaissances pratiques et surtout dans son aptitude à l'administration; il échoua et fut blâmé. Les appointements de sa place de professeur étaient très modestes. A Kaiserslautern il avait contracté de nouvelles dettes; à Schœnenthal il pouvait à peine payer les intérêts des anciennes; on y faisait d'ailleurs courir les bruits les plus absurdes: qu'il avait équipage, qu'il menait un train de grand seigneur sans se mettre en peine de ses créanciers. Chaque courrier lui apportait les lettres les plus angoissantes, notamment de son beau-père juridiquement compromis comme sa caution. La pensée d'entraîner dans une faillite son bienfaiteur, celui qui l'avait jadis tant aimé et tant secouru, était pour Stilling un tourment de tous les jours; mais quel remède à cette affreuse situation? à qui oser s'en ouvrir? Cependant Stilling ne se lassait pas d'espérer. Il publia divers romans religieux pour tâcher de se faire quelque argent, mais c'était une goutte d'eau dans la mer. Il écrivit à quelques amis dans l'aisance pour leur découvrir sa position, mais ceux-ci ne pouvaient pas l'aider; ceux-là en prenaient de l'humeur, d'autres l'exhortaient à prendre patience, et un ou deux

seulement apportèrent un léger soulagement à sa misère.

Dans le même temps, il lui arriva un grand malheur. Le 17 août 1781, Christine, en aidant à mettre sur la tête de la domestique une corbeille fort pesante, sentit un craquement dans la poitrine, et bientôt après une douleur aiguë, accompagnée de fièvre et de frisson. Quand Stilling revint de ses leçons et entra dans la chambre, elle vint au-devant de lui, couverte d'une pâleur mortelle, et lui dit : « Ne te fâche pas, mon cher ami, j'ai soulevé une corbeille et me suis fait mal à la poitrine. Que Dieu ait pitié de nous! Je pressens ma mort ! »

Christine, en effet, s'était blessée mortellement. Sa maladie fut longue. Stilling ne pouvait se faire à l'idée de perdre cette douce et modeste compagne de sa vie. Il passa bien des jours et bien des nuits en larmes et en prières : il y avait un petit coin de sa chambre que ses genoux avaient poli.

Un soir, il était à la fenêtre du vestibule; la nuit était close, et il priait silencieusement selon sa coutume. Tout-à-coup il sentit en son âme une paix indicible, un calme profond, et avec cela un entier abandon à la volonté divine; il sentait encore ses souffrances, mais en même temps assez de force pour les supporter. Bientôt après, il entre dans la chambre de la malade et s'approche du lit. Christine lui fait signe de rester à l'écart, et il la voit absorbée dans la prière; enfin elle l'appelle, lui fait signe de s'asseoir, et se tournant avec peine de son côté, elle lui dit avec un regard inexprimable : « Je meurs, maîtrise ta douleur... Je meurs avec joie. Les dix années de notre union n'ont été qu'une longue souffrance ; il ne plaît pas à Dieu que je voie la fin de tes misères; mais prends courage, il t'en délivrera ; attends en silence, Dieu ne t'abandonnera pas. Je n'ai pas besoin de te recommander mes deux enfants, tu es père, et le Seigneur veillera sur eux. » Elle donna encore diverses instructions à son mari, puis elle se retourna et demeura tranquille. Dès lors, Stilling parla plus fréquemment avec elle de la mort et des espérances qui l'accompagnent. Christine eut encore maintes heures d'angoisse ; mais alors même elle se bornait à désirer une mort douce et qui arrivât de jour, car les ténèbres de la nuit lui inspiraient un sentiment d'effroi.

Enfin l'heure du départ approcha. Le 17 octobre au soir, Stilling observa les avant-coureurs de la mort. A cinq heures du matin, Christine, paisible et sereine, lui dit : « Maintenant j'ai triomphé! maintenant je vois clairement devant moi la félicité céleste; rien ne me retient plus! rien du tout... » Puis elle récita un cantique.

Son mari était assis tout en larmes au pied du lit. Elle lui serra souvent encore la main avec sa parole ordinaire : « Mon ange et mon tout, » mais sans ajouter d'autres paroles.

A dix heures environ elle dit : « Mon cher mari, je me sens si assoupie et si bien... Si je dois ne pas me réveiller et passer à l'éternité en rêvant et dans le sommeil, eh bien ! adieu ! » Elle le regarda encore une fois de ses grands yeux noirs où semblait être son âme tout entière, lui serra la main et s'endormit. Au bout d'une heure, elle fit un profond soupir; il y eut comme un frémissement de tout son corps, la respiration s'arrêta, les traits de la mort s'empreignirent sur son visage, sa bouche sourit encore, et Christine n'était plus.

Dans cet instant, Siegfried entra, jeta un regard sur le lit, et tomba au cou de son ami; tous deux répandirent de douces larmes.

« As-tu donc cessé de souffrir, ange de douceur! » s'écria Siegfried en sanglottant. Stilling baisa encore une fois ses lèvres, et dit : « Adieu, toi qui fus un modèle de patience ! je te remercie de ton fidèle amour ! »

Quand Siegfried fut loin, on amena les deux enfants ; leur père les conduisit auprès du lit. Ils poussèrent les hauts cris en voyant leur mère morte. Alors il s'assit, prit chaque enfant sur un genou, et les serrant sur sa poitrine, tous trois pleurèrent amèrement.

La fin à une autre livraison.

Le dessin qui termine cette livraison est un jeu de crayon bien connu, ingénieusement renouvelé par Grandville. Entre le profil d'une belle tête et celui du plus disgracieux de nos animaux aquatiques, il peut sembler d'abord qu'il n'y ait aucun rapport possible. Grandville comble la distance, en quelques minutes, au moyen d'une inclinaison de plus en plus sensible de la ligne qui doit toucher les points saillants de la charpente du visage. Il prétend qu'à l'aide du même procédé il ferait subir avec autant de facilité la même transformation aux plus belles de nos lectrices, en variant toutefois les résultats et en arrivant, suivant les caractères différents de leurs physionomies, aux différents degrés du règne animal. Nous doutons que son défi soit accepté, et que ce genre de « portraits comparés » fasse jamais la fortune d'aucun artiste. Le spirituel auteur de la *Vie privée des Animaux* croit cependant devoir quelque partie de ses succès à ce secret qu'il nous livre aujourd'hui. Mais la connaissance de pareils secrets sert de peu aux disciples si le maître ne leur donne aussi, comme l'on dit vulgairement, la manière de s'en servir.



(Par J.-J. Grandville.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

L'ILE DE RHODES.



(Vue de l'île de Rhodes.)

Rhodes a été visitée par d'illustres voyageurs de notre siècle et de notre patrie. M. de Chateaubriand a « admiré sa chaîne de côtes bleuâtres sous un ciel d'or, » et il lui a consacré plusieurs pages dans son immortel *Itinéraire*. Depuis, une autre plume magique en a aussi décrit les beautés.

« Rhodes sort comme un bouquet de verdure du sein des flots; les minarets légers et gracieux de ses blanches mosquées se dressent au-dessus de ses forêts de palmiers, de caroubiers, de sycomores, de platanes, de figuiers; ils attirent de loin l'œil du navigateur sur ces retraites délicieuses des cimetières turcs, où l'on voit chaque soir les musulmans, couchés sur le gazon de la tombe de leurs amis, fumer et conter tranquillement comme des sentinelles qui attendent qu'on vienne les relever, comme des hommes indolents qui aiment à se coucher sur leurs lits et à essayer le sommeil avant l'heure du dernier repos... Le ciel semble avoir fait cette île comme un poste avancé sur l'Asie. Je ne connais au monde ni une plus belle position militaire maritime, ni un plus beau ciel, ni une terre plus riante et plus féconde. Les Turcs y ont imprimé ce caractère d'inaction et d'indolence qu'ils portent partout ! Tout y est dans l'inertie et dans une sorte de misère... Je regrette cette belle île comme une apparition qu'on voudrait ranimer ; je m'y fixerais si elle était moins séparée du monde vivant avec lequel la destinée et le devoir nous imposent la loi de vivre ! Quelles délicieuses retraites aux flancs des hautes montagnes et sur ces gradins ombragés de tous les arbres de l'Asie ! On m'y a montré une maison magnifique appartenant à l'ancien pacha, entourée de trois grands et riches jardins baignés de fontaines abondantes, ornés de kiosques ravissants. On en demande 16 000 piastres de capital, c'est-à-dire 4 000 francs. » (1)

Un officier de marine qui, plus récemment encore, a pénétré dans l'intérieur de l'île, témoigne d'une proposition semblable. Près des ruines d'une ancienne commanderie, à 12 kilomètres de la ville de Rhodes, il a vu un domaine admirable qui, dans son étendue, comprenait une montagne couverte d arbres, des castels au milieu de bois d'oliviers, et de vastes champs. On voulait vendre cette belle propriété mille écus. Le seigneur et maître était un vieillard turc qui ne formait qu'un seul souhait, celui d'aller se prosterner, avant de mourir, devant la tombe de son prophète.

A ne considérer que le bien-être matériel, dans ce temps où il n'est pas dédaigné, on pourrait, à première vue, s'étonner qu'une estimation si modique d'un sol si fertile, sous un ciel si beau, ne fût pas une tentation plus puissante pour des Européens. Combien d'existences misérables, tourmentées, désespérées au milieu de nos villes, qui, transportées là-bas, se trouveraient tout-à-coup somptueuses et presque royales. Sans doute Rhodes est sous la puissance des Turcs; mais depuis longues années des familles européennes y sont établies; des consuls de différents pays y protègent leurs nationaux ; des habitants de toutes les échelles du Levant y viennent chercher la santé : la température de Rhodes est réputée la plus salubre de tout l'Archipel. L'île enfin n'est pas éloignée des grands centres de civilisation; le passage fréquent de bâtiments et la facilité

(1) M. de Lamartine, *Voyage en Orient.*

des traversées rapides la mettent en relation continuelle avec la Grèce, Constantinople et la Syrie. Mais que de considérations morales se dressent comme des barrières invincibles! La religion, la patrie, la famille, les amis, les habitudes de la pensée, la communauté du langage, des sentiments, des souvenirs, des espérances, qui, sur la terre natale, aident à supporter même les rigueurs de la fortune, ne seraient pas impunément sacrifiés à l'abondance des biens physiques. Les regrets et l'ennui suivraient l'exilé volontaire; il trouverait la mort de l'âme loin de « ce monde » vivant avec lequel la destinée et le devoir nous imposent » la loi de vivre. » Il n'appartient qu'à un petit nombre de caractères énergiques et singuliers de rompre ainsi avec tout leur passé, et de recommencer une nouvelle destinée, comme s'ils se donnaient une seconde naissance et une seconde patrie. D'ailleurs, pour tout dire, l'administration turque ne voit pas avec plaisir les chrétiens envahir son territoire, et elle ne manque pas de moyens pour ajouter maintes causes de découragement à celles que nous venons d'indiquer. Le fanatisme religieux peut aussi se réveiller à chaque instant : c'est un volcan qu'il faut toujours observer avec méfiance. Récemment, à Rhodes, on l'a entendu gronder.

Laissons donc ces rêves, et contentons-nous de traverser un instant en imagination cette île enchantée.

Rappelons d'abord les dates principales de l'histoire de Rhodes qui a déjà quelquefois arrêté notre attention (1); l'auteur de l'*Itinéraire* l'a résumée avec une concision qu'on ne saurait surpasser : — Les Perses s'emparèrent de Rhodes sous le règne d'Honorius; elle fut prise ensuite par les généraux des califes, l'an 647 de notre ère, et reprise par Anastase, empereur d'Orient. Les Vénitiens s'y établirent en 1203; Jean Ducas l'enleva aux Vénitiens. Les Turcs la conquirent sur les Grecs. Les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem s'en saisirent en 1304, 1308 ou 1319; ils la gardèrent à peu près deux siècles, et la rendirent à Soliman II, le 25 décembre 1522.

Ce siége de 1522 où périrent, dit-on, 180 000 soldats de Soliman, est le souvenir qui domine toute l'histoire de Rhodes : il est écrit sur tous les monuments; on dirait que la retraite des chevaliers, abandonnés par la chrétienté et cédant au nombre, date seulement de quelques années.

Le premier regard du voyageur, après avoir glissé sur la jetée, bordée de cafés avec des lits en plein air, s'arrête sur une tour à clochetons, demi-gothique, demi-sarrazine, qui défend l'ouverture d'un vaste port à forme carrée; c'est la tour des Chevaliers : la tradition rapporte que le jour de Noël 1522, après la capitulation, vingt chevaliers s'y renfermèrent, et y moururent en héros.

La porte de la ville s'ouvre entre deux grosses tours à l'extrémité de la jetée : la première rue de ce côté est celle des Chevaliers : elle est bordée de maisons gothiques, inhabitées, à portes basses, sur lesquelles sont sculptées les armoiries des anciennes maisons de France, d'Espagne, d'Italie et d'Allemagne. Qui pourrait lire sans émotion, après trois siècles, sur ces écussons de marbre, les devises encore intactes de nos braves compatriotes? Ici celle de la maison de Rieux : « A tout heurt Rieux! » plus loin celle des Beaumanoir : « J'aime qui m'aime! » ailleurs celle des Salvaing du Dauphiné : « Que ne ferai-je pour elle! » En les voyant, M. de Chateaubriand, touché et ravi, s'écria : « Les Turcs, qui ont mutilé partout les monuments de la Grèce, ont épargné ceux de la chevalerie : l'honneur chrétien a étonné la bravoure infidèle, et les Saladin ont respecté les Couci! »

La suite à une autre livraison.

(1) Voy. 1835, p. 127; 1839, p. 393.

DE L'INDULGENCE

DANS LA CRITIQUE DES ŒUVRES D'ART,

En réponse à quelques observations sur les articles intitulés : Un étranger au salon de 1844, p. 163 et 220.

L'indulgence est un des plus doux mouvements du cœur; il n'en est point de plus aimable; son nom lui-même est charmant : mais, pour être vertu, il faut qu'elle soit éclairée, qu'elle ait une parfaite conscience d'elle-même, qu'elle reconnaisse une règle, et qu'elle ne s'exerce que dans les limites de la vérité et de la justice; il faut qu'elle ait pour base, en morale un amour intelligent et sérieux de l'honnête, en critique un sentiment profond et raisonné du beau. Ce n'est qu'à cette hauteur qu'elle a réellement du prix. On ne juge bien que ce que l'on domine. Celui qui n'a aucune mesure positive de la vérité de ses jugements, réduit à s'abandonner aux dispositions vagues et passagères de son esprit, n'a le droit, à vrai dire, d'être ni sévère, ni indulgent : sévère, il n'est que présomptueux; indulgent, il n'est que faible : il croit faire acte de bienveillance, il fait seulement acte d'humilité.

Mais si je suis faible et humble, je ne puis qu'être indulgent ou m'abstenir de juger! — Erreur! Il ne s'agit pas de vous, mais de la règle; c'est d'après elle, non d'après vous-même que vous devez juger. Que viennent faire votre personnalité et votre modestie dans l'appréciation d'actions ou d'œuvres qui ne sont pas les vôtres? Sortez de vous-même, oubliez votre *moi*. Laissez-vous élever à la grandeur des types, et, de là, regardez, prononcez; sévère ou indulgent, vous le serez du moins en connaissance de cause, et vous saurez donner les raisons de vos critiques ou de vos éloges. L'homme le plus faible et le plus humble, lorsque par la pensée il atteint l'idéal, est comme le nain sur les épaules du géant.

Mais cette règle, ces types, cet idéal, comment les reconnaître et comment les atteindre? — En morale... vous êtes à plaindre, si vous êtes encore à les ignorer. Dans l'art, vos guides sont l'art et la réflexion. Ne soyez pas de ceux qui croient que pour bien juger il suffit des yeux du corps, et qui, parcourant d'un pas nonchalant et distrait une galerie de tableaux, distribuent ici le blâme et là l'éloge avec la même facilité que s'ils donnaient leur avis sur le dessin et la couleur des étoffes chez un marchand de nouveautés. Prenez l'art au sérieux. Exercez, cultivez votre goût; entretenez religieusement sa pureté par la contemplation des chefs-d'œuvre que l'admiration universelle a consacrés. Vivez avec l'esprit des maîtres, inspirez-vous de leur inspiration; qu'ils soient toujours, au moins tacitement, l'un des termes de vos comparaisons; surtout n'admettez point de modèles inférieurs. Commencez par dissiper les incertitudes de votre jugement et par vous mettre en possession du véritable sentiment du beau; commencez par être éclairé si vous voulez être juste; vous ferez ensuite, même pour les plus faibles œuvres, dans la mesure de la raison, toutes les concessions que vous demandera votre caractère. Et ce n'est pas encore assez qu'une longue familiarité avec les grands génies; tentez de pénétrer au-delà des sujets visibles d'étude. Cherchez, suivant votre force, ce que les princes de l'art ont toute leur vie cherché eux-mêmes. Donnez, livrez votre âme à l'amour du beau! qu'il l'embrase, qu'il la possède, qu'il la ravisse jusqu'en vue de cette source suprême qu'il a été donné aux Phidias et aux Raphaël d'effleurer de leurs lèvres!

N'oublions pas toutefois que cette haute et sérieuse impartialité, qui nous paraît seule digne et recommandable dans l'appréciation des œuvres d'art, est loin d'exclure l'indulgence que l'on doit aux hommes. A cet égard, la confusion est impossible. S'il est presque toujours hasardeux de por-

ter sur un homme un jugement définitif, c'est que l'homme, dans sa vie spirituelle, est infini ; tandis que toute action, toute œuvre prise séparément est nécessairement déterminée, finie : elle ne contient rien de plus qu'elle même ; elle résume dans son présent tout son passé et son avenir : elle est, en un mot, bonne, mauvaise ou médiocre d'une manière absolue.

DAUBENTON, BERGER.

On se rappelle qu'en 1794 Daubenton, le savant collaborateur de Buffon, fut obligé de comparaître devant le club de son quartier, à l'effet d'en obtenir un certificat de civisme : le président lui demanda ses titres, et l'illustre académicien, avec une simplicité qui, pour être pleine d'à-propos, n'était cependant pas affectée, déclara qu'il était *berger*. « Ce philosophe, dit son collègue et ami Geoffroy Saint-Hilaire en rapportant dans l'*Encyclopédie nouvelle* cette anecdote, fut salué en camarade, reçut l'accolade du président et de tous les membres présents, et obtint d'être traité comme *utile et philanthrope ;* bienveillance dont il ne rejeta point la consécration, bien qu'elle fût peut-être accompagnée de manières, à quelques égards, peu courtoises. » Il faut savoir, en effet, que Daubenton avait consacré une partie importante de sa vie à élever des moutons, non point comme ces bergers parvenus, auxquels il est arrivé, après avoir laissé là leur houlette, de s'élever aux honneurs du monde ; mais en vrai philosophe qui, après avoir ouvert à la science de nouvelles voies et rempli l'Europe de l'éclat et de la renommée de ses travaux, avait compris qu'aucune tâche n'est médiocre si elle peut contribuer à l'accroissement de l'aisance publique et de la prospérité de la patrie. C'est de 1766 à 1780 que, retiré à Montbard, son pays natal, ce grand naturaliste s'y appliqua, conformément à un mandat qu'il avait lui-même sollicité du gouvernement, à perfectionner par un régime sagement entendu, bien que tout-à-fait rustique, un troupeau de moutons. Il savait pour quelle valeur considérable figurent les moutons dans la source du revenu territorial de la France, et il n'avait point échappé à son esprit observateur qu'il s'en fallait de beaucoup que ces animaux produisissent tout ce qu'il était possible d'en tirer par un meilleur entretien. En déterminant par des expériences, fondées sur une pratique assez longue pour inspirer la confiance, des améliorations notables dans l'art du *berger*, il ne pouvait donc manquer de servir d'une manière sensible, moyennant qu'on voulût bien entendre ses leçons, la richesse et par conséquent la puissance de la nation. Aussi, secondé par les secours et les encouragements de l'État, se mit-il à cette besogne, en apparence si humble pour un homme placé si haut, avec un zèle et une persévérance au-dessus de tout éloge. Après quatorze années de retraite et de travail, après s'être fait lui-même berger, tant à l'école du berger de profession qu'à celle de la science et de l'expérience, après être arrivé à tirer d'un troupeau conduit aussi rudement et à aussi bon marché que ceux des autres cultivateurs des produits à la fois plus abondants et de qualité supérieure, Daubenton se crut enfin en état de rédiger une Instruction pour les bergers. Cette Instruction, qui est un chef-d'œuvre dans son genre, parut en 1782. Elle renfermait aux yeux de Daubenton tout ce qu'il y avait eu d'essentiel dans ses longues études ; car son but ayant été non point une question de théorie, mais une véritable action publique, il l'aurait parfaitement atteint si les réformes qui lui avaient si bien réussi avaient pu se généraliser, par l'effet de ses enseignements, dans toute la France. Aussi peut-on croire qu'il n'aurait pas balancé à se décorer en tête de cette Instruction, comme en 1794, du titre de berger, s'il ne lui avait paru que ses titres de Membre des Académies des sciences de France, de Londres, de Berlin, de Pétersbourg, de Professeur au Collége de France et au Jardin du roi, lui seraient devant la compagnie des bergers, à laquelle il s'adressait, un moyen de recommandation plus valable.

Le style de ce petit manuel populaire, écrit par demandes et par réponses, paraîtrait quelque chose de merveilleux si l'on ne savait que l'élégance est la compagne obligée de la simplicité et de la clarté. L'avertissement est d'une bonhomie pleine de noblesse et de grandeur. « Je n'ai fait l'Instruction que je publie pour les bergers et pour les propriétaires de troupeaux qu'après quatorze années d'observations ; j'ai ajouté à ce que j'ai vu par moi-même les pratiques les mieux fondées que j'ai apprises des gens de la campagne, ou que j'ai tirées des livres écrits en France et dans d'autres pays. Je n'ai pas jugé à propos de me citer pour les choses que j'ai découvertes ; ce qui m'est personnel eût été de trop dans cette Instruction. — Je n'ai rien négligé de ce qui pouvait m'instruire moi-même, et je continue mes expériences sur les troupeaux de ma bergerie pour acquérir de nouvelles connaissances.— Je ne me suis pas pressé de faire une instruction pour les bergers et pour les propriétaires de troupeaux : avant de donner des leçons, on ne peut trop s'assurer des succès qu'elles auront dans la pratique. Celui qui m'a paru le plus important et qui m'a fait le plus de plaisir est l'amélioration des laines au degré du superfin, parce qu'il était le principal objet de mes expériences, et qu'il sera le plus utile pour les manufactures. » Daubenton avait poussé le soin jusqu'à faire imprimer son livre en très gros caractères, sur ce qu'il avait remarqué que les gens de la campagne éprouvent en général une contention de vue qui leur est désagréable quand il s'agit de lire une écriture trop fine. Il espérait aussi que l'on pourrait engager par là les maîtres d'école de village à se servir de ce volume pour apprendre à lire aux enfants, et leur donner ainsi deux leçons utiles en même temps. Enfin, moyennant des gravures très claires et très nettes répandues dans le cours du volume, il y avait mis partout où il l'avait jugé nécessaire le pittoresque au service de l'intelligence.

« Pourquoi fait-on garder des troupeaux par des enfants? demande-t-il dans sa première Leçon. — Parce qu'on néglige de faire soigner un troupeau, répond-il ; ou parce que l'on ne connaît pas assez le profit que l'on pourrait tirer d'un bon troupeau soigné par un bon berger. Les bêtes à laine, abâtardies, faute de soin, rapportent si peu qu'elles ne méritent pas d'occuper un homme. Au lieu de chercher de bons bergers pour remonter ces troupeaux, on les fait conduire par des enfants ; au lieu de leur faire apprendre le métier de berger on les en dégoûte bien vite, parce qu'on n'en connaît pas l'utilité. — Faut-il savoir beaucoup de choses pour être bon berger? ajoute-t-il. — Il faut savoir plus de choses pour le métier de berger que pour les autres emplois de la campagne. Un bon berger doit connaître la meilleure manière de loger son troupeau, de le nourrir, de l'abreuver, de le faire pâturer, de le traiter dans ses maladies, de l'améliorer, et de faire le lavage et la tonte de la laine. Il doit savoir conduire son troupeau et le faire parquer, élever ses chiens, les gouverner, et écarter les loups. » Si ce n'était la crainte d'entrer dans des détails trop spéciaux, je voudrais citer encore les réponses aux questions : Le métier de berger peut-il occuper un homme et le faire vivre honnêtement dans son état? — Comment peut-on connaître qu'un jeune homme puisse devenir un bon berger? — Que faut-il croire des sortiléges que l'on soupçonne des bergers d'employer? etc. — Mais je pense que le peu que j'en ai dit doit ressortir une idée suffisante du caractère de cette Instruction. Je me borne à ajouter combien il est regrettable que l'exemple donné par Daubenton, suivi à certains égards par une multitude d'auteurs qui ont publié depuis lors des Manuels, c'est-à-dire des espèces d'In-

structions destinées aux diverses professions, aient cru pouvoir se dispenser de s'appliquer à ce modèle, tant pour la solidité de l'étude que pour l'excellence de la rédaction.

Du reste le patriotisme avec lequel Daubenton avait consacré une partie de sa vie à l'amélioration des laines françaises ne devait pas être seulement récompensé par l'accueil inattendu fait au berger Daubenton dans le club populaire du faubourg Saint-Marceau : Napoléon, à son départ d'Egypte, s'était chargé d'une lettre de M. Geoffroy Saint-Hilaire pour Daubenton : il voulut la porter lui-même, et charmé par l'illustre vieillard dont il ne connaissait encore que la gloire, il l'appela bientôt à faire partie du sénat qu'il venait d'organiser. Il s'occupa aussi très activement de donner une suite au vœu de ce grand naturaliste pour l'amélioration des races ovines en France. Il est vrai que le précédent gouvernement, après avoir encouragé les expériences tentées à Montbard, avait déjà donné l'exemple de les pousser plus loin. En 1786, M. Trudaine, intendant du commerce, après avoir eu le mérite d'apprécier dès le principe le projet de Daubenton, prenant pleine confiance dans les résultats obtenus, avait obtenu de Louis XVI la fondation d'une bergerie modèle à Rambouillet. Un magnifique troupeau, acheté en Espagne d'après les conseils de Daubenton, avait été destiné à être peu à peu habitué aux conditions de l'agriculture française, et fondu avec nos races françaises pour améliorer la qualité de leurs laines. On sait tout ce que la France a gagné depuis lors à cet égard, soit par l'éducation de ces mérinos de race pure, soit par leurs croisements. On connaît aussi les beaux résultats obtenus dans l'Ecole des bergers fondée postérieurement dans ce même établissement. Les troupeaux et leurs conducteurs, grâce à cette institution érigée pour le bien comme pour l'honneur de l'art pastoral, commencent à prendre dans la plupart de nos provinces une physionomie que la France du dernier siècle n'aurait même pas soupçonnée ; et en admirant cet heureux changement, l'on peut dire : Cette richesse n'existerait pas si le berger Daubenton n'avait passé par là.

Il est assez de moyens pour s'enrichir, mais il en est peu d'honnêtes ; l'économie est un des plus sûrs. Cependant ce moyen même n'est pas entièrement innocent ; il déroge un peu aux devoirs qu'imposent l'humanité et la charité.

BACON.

HISTOIRE DU COSTUME EN FRANCE.

(Voy. p. 59, 123, 195.)

TREIZIÈME SIÈCLE.

Costume de Philippe-Auguste. — La figure de Philippe-Auguste est empruntée au magnifique exemplaire original de l'*Histoire des rois de France* de Dutillet, l'un des plus splendides et des plus précieux manuscrits modernes de la Bibliothèque royale. Dutillet offrit à Charles IX cette belle transcription, copiée sur vélin et enrichie de portraits miniaturés, dont quelques uns sont des chefs-d'œuvre. Les peintures étaient toutes exécutées, sinon d'après des monuments authentiques, au moins d'après des monuments originaux. Celle de Philippe-Auguste est la copie aussi exacte que possible d'un monument authentique. Il suffit, en effet, de jeter un coup d'œil sur le sceau de ce prince, gravé dans Montfaucon, et plus fidèlement encore dans le *Trésor de numismatique et de glyptique*, pour rester convaincu qu'il y a identité complète entre cette représentation et la nôtre : même costume, même trône, même sceptre, même couronne. La charte à laquelle tenait ce sceau fut donnée en la dix-huitième année du règne de Philippe-Auguste (1198). Le roi est représenté assis sur son trône, tenant une fleur-de-lis de la main droite, et de la gauche son sceptre terminé par une losange qui renferme une fleur-de-lis. Philippe-Auguste n'a point de barbe, bien que le sceau d'une charte donnée l'an 1113 par Louis-le-Gros, son grand-père, lorsqu'il avait le même âge, nous montre celui-ci barbu ; ce qui amène Montfaucon à penser que c'est Philippe-Auguste qui a introduit parmi nos rois la coutume de ne point porter de barbe. Louis VIII, son fils, dans une charte du mois de février de l'an 1224, n'a point de barbe non plus. Ce qui est certain, c'est que ni saint Louis, ni ses successeurs, jusqu'à François Ier, n'ont porté la barbe.

Selon le P. Mabillon, Philippe-Auguste est le premier qui se soit servi de contre-scel. Le sien, sur la charte de laquelle notre figure est tirée, était une fleur-de-lis.

Un des événements les plus remarquables du règne de Philippe-Auguste, et dont nous représentons une scène à la suite du portrait de ce prince, fut la bataille livrée dans les plaines de Bouvines, près de Cambrai, le dimanche 27 juillet 1214. L'armée française se reposait des fatigues d'une longue marche, et le roi lui-même, la tête nue, était assis à l'ombre d'un frêne tout auprès d'une petite



(Philippe-Auguste.— Tiré de l'Histoire de France, par Dutillet.)

chapelle, lorsqu'on lui annonça que la bataille venait de s'engager à l'arrière-garde, et que les siens commençaient à plier. Il prit aussitôt son armure, alla faire dans

la chapelle une courte et fervente prière, et puis s'avança à la tête de sa chevalerie, au bruit des trompettes, mêlé au chant des psaumes entonnés par le clergé. On connaît l'issue et les résultats politiques de la bataille de Bouvines. L'équilibre de la confédération féodale fut brisé, et toutes les seigneuries plièrent sous l'ascendant de la royauté. L'empereur Othon IV prit la fuite, et son étendard tomba aux mains des Français. Le comte de Flandre, Ferrand,



(Bataille de Bouvines, 27 juillet 1214. — Groupe; Costumes.)

qui, dans sa confiance présomptueuse, avait apporté avec lui des liens pour enchaîner les barons de France, fut conduit prisonnier dans la tour du Louvre; le comte de Boulogne fut enfermé dans le château de Péronne, tandis que Philippe-Auguste retournait triomphant à Paris, au milieu des acclamations et des fêtes.

SCALIGERANA.

Les recueils en *ana* sont aujourd'hui peu recherchés : les mauvais ont entraîné les bons dans l'oubli. Il y aurait peut-être quelque utilité à revenir sur cette proscription en masse et à faire un choix. « Les *Ana*, dit M. Peignot, sont des sources d'érudition et de bons matériaux d'histoire littéraire pour celui qui sait choisir avec discernement et prendre ce qu'ils renferment de meilleur. D'ailleurs on est charmé d'y voir les grands hommes en négligé, s'il est permis de se servir de ce terme, et de juger de leur sentiment particulier sur toutes sortes de matières. Il semble que nous vivions avec eux, et que la liberté de la conversation leur permette de se montrer tels qu'ils sont... Il faut toutefois les lire avec beaucoup de circonspection, parce qu'étant presque tous faits après la mort de ceux dont ils portent le nom, il s'y rencontre souvent des futilités, des choses inconvenantes, et même des bévues grossières que ces savants se seraient bien gardés d'avouer. »

Parmi les *ana* qui peuvent être lus avec agrément et avec profit, personne ne refusera d'admettre, par exemple, les Addissoniana, Baconiana, Bolæana (Bons mots et pensées de Boileau), Carpentariana (Remarques critiques, etc., de Charpentier, de l'Académie française), Clementiana, Leibnitiana, etc.

Pour donner quelque idée des *ana* les plus anciens et les plus singuliers, nous avons choisi les *Scaligerana prima* et *secunda*, publiés en 1666 et 1669. Ce sont deux recueils de remarques et d'opinions sur la critique, la littérature, l'histoire, les livres et leurs auteurs, attribuées à l'un des plus illustres savants du seizième siècle, Joseph Scaliger, né en 1540 à Agen, et mort en 1609, fils de Jules-César Scaliger, qu'il a surpassé comme philologue. Joseph Scaliger était, de plus, très estimé comme chronologiste et comme historien.

On distingue les Scaligerana en premier et en second, à raison de la date de leur composition et nullement de leur impression, car le second a été imprimé avant le premier.

Le *Scaligerana prima*, écrit presque entièrement en latin, est le plus estimé. Il a été composé par François Vertunien, sieur de Lavau, médecin à Poitiers, et ami de Scaliger. Après ses conversations avec Scaliger, Vertunien avait

coutume de prendre note de toutes les critiques ou anecdotes qui lui avaient paru dignes d'être conservées. Un avocat, nommé François de Sigogne, acheta son manuscrit longtemps après sa mort, et le fit imprimer à Saumur, en 1669.

Le *Scaligerana secunda*, bigarré de français et de latin, est une compilation beaucoup plus indigeste, mais peut-être plus curieuse en ce qu'elle reproduit fidèlement la conversation des savants aux quinzième et seizième siècles. On doit ce recueil à l'indiscrétion de deux jeunes gens nommés de Vassan, neveux de Pierre et François Pithou. A Leyde, où ils terminaient leurs études, ils visitaient habituellement, après souper, Joseph Scaliger, qui professait alors les belles lettres dans cette ville, avec 1 600 florins de pension. La réputation universelle de Scaliger donnait du prix à ses moindres paroles. Les deux Vassan prêtaient une grande attention à ce qu'il disait, et, à leur retour au logis, écrivaient indistinctement tout ce qui leur en était resté dans la mémoire. Leur manuscrit, après avoir appartenu à diverses personnes, fut publié à La Haye, en 1666, par Isaac Vossius.

L'édition des *Scaligerana* réputée la meilleure est celle de 1740, in-12.

Suivant le but que l'on se proposerait, on pourrait extraire de ce livre des remarques de pure érudition sur les langues anciennes, des anecdotes biographiques sur les contemporains de Scaliger, des souvenirs d'histoire ou de voyage. Dans le très petit nombre de fragments que l'on va lire, nous nous sommes laissé guider surtout par l'intention de reproduire le caractère original du recueil et du savant dont il porte le nom. Telle observation, qui en elle-même et isolée n'a aucune valeur, nous a paru un trait de physionomie qu'il fallait conserver parce qu'il donnait la vie au portrait. Nous avons même pensé qu'il convenait de laisser çà et là quelques uns des mots latins qui abondaient dans la conversation de Scaliger. Les savants usaient volontiers à la fois du latin et du français dans leurs entretiens familiers, et cette habitude se retrouvait partout, dans les livres, dans l'enseignement, dans les prédications. En somme, nous croyons que l'on peut dire de ce bon vieux verbiage ce que l'on a dit du fumier d'Ennius : Il s'y rencontre des perles. Si futile et si singulier qu'il semble, il instruit parfois et éveille des idées.

Advocat. Il y avoit à Tholose un advocat ignorant, lequel fit amener de quelque métairie qu'il avoit dans les Pyrénées du marbre au roy Henry second, le fit charger jusques à Bordeaux, et de là le fit amener jusques à Paris. Le roy lui dit qu'il demandât ce qu'il voudroit. Il demanda un estat de conseiller. Le roy dit : N'y a-t il que cela ? et lui fit dépescher des lettres. Estant à Tholose, il fut examiné, trouvé ignorant et refusé par trois fois, le roy ayant envoyé des lettres par trois fois ; tellement que lui se plaignant, le roy lui dit qu'il s'asseeroit au-dessus de tous les conseillers des cours de parlement, et lui fit donner des lettres pour estre maistre des requestes. Lorsqu'il fut examiné, les maistres des requestes le refusèrent parce qu'il ne répondit rien, et dirent au chancelier qu'il ne répondoit rien. Le chancelier leur respondit en latin : *An nescitis esse marmoreum* (Ne savez-vous pas qu'il est de marbre) ? Il eut ses lettres, et venoit à Tholose, et passant à Agen venoit tousjours voir mon père ; on l'appeloit et à Paris et en Guyenne *le maistre des requestes de marbre*.

Astrologie. Aujourd'hui les mathématiciens ne sont que des asnes, et ne méritent pas d'estre mis entre les gens de lettres, mais seulement entre les méchaniques. Ils observent beaucoup, mais n'estudient pas les bons livres. Pour la chronologie, il y a beaucoup de choses requises. Les mathématiciens sont marris de ce que j'escris la chronologie, car ils pensent que ce soit leur mestier ; ils se trompent. Vous verrez que doresnavant on se mettra à escrire en chronologie. J'ay découvert ce que l'on ne sçavoit pas il y a deux mille ans. Il y aura des envieux ; ils ajousteront, mais comme Columbus disoit de l'œuf, il sera aisé, j'ay tout masché. Il y a une bonne émulation à imiter un Casaubonus et autres. Un homme qui sera versé dans les bonnes lettres avec peu de mathématiques fera plus en chronologie qu'un mathématicien, quoy que grand, sans bonnes lettres; tesmoin Clavius.

Barrette. Le ministre italien de Genève, Balbani, portoit une barrette en son sein, et entrant au temple la portoit, et posoit son chappeau en preschant ; les autres pasteurs de Genève portoient tous de petits bonnets plats. Mon père les portoit de velours, aussi plats qu'une assiette; quand il se remuoit, cela tomboit. A Rome, lorsque j'y estois, on ne portoit autre chose que cela. J'ay porté tousjours un bonnet de velours. Les chappeaux sont bons et bien sains.

Bibliothèques. De mon temps il y avoit à Londres douze bibliothèques complètes, et à Paris quatre-vingts. Il y a de belles choses dans la bibliothèque palatine ; mais ils ne les entendent pas, ny ne les sçavent lire, surtout les livres grecs. Il y a de fort bons livres dans les bibliothèques d'Angleterre, et surtout en histoire qui ne sont pas imprimez. Ils en ont fait imprimer le catalogue, et en ont oublié peut-estre dix fois autant. Il y a deux universitez, en chacune une vingtaine de colléges; chaque collége a sa bibliothèque bien fournie. Il y a des pédans en France qui ont des bibliothèques bien fournies. Pour une parfaite bibliothèque, il faudrait avoir six grandes chambres. Les belles bibliothèques d'Egypte autrefois! Il y a encore en la bibliothèque du Roy des livres non imprimez. Les moines ont laissé perdre beaucoup de belles choses par leur nonchalance. Gruter m'a envoyé le catalogue de la bibliothèque palatine, mais il n'y en a pas la centiesme partie.

Bourreau. Il y en avoit un à Genève, nommé maistre Louys, qui estoit gentilhomme de Savoye, et s'estoit faict bourreau pour faire despit à ses frères qui ne lui avoient rien baillé. Le bourreau de Paris estoit mieux connu qu'un président. Il défaisoit fort bien en laissant seulement tomber l'espée. Les Allemans haïssent fort les bourreaux.

Brugnole. J'avois envie de voir le tombeau de Brugnole à Venize, duquel Muret m'avoit parlé. Quatre François avec qui j'estois ne m'en donnèrent jamais le loisir ; qui a compagnon a maistre. Jamais je ne voyageray avec des François; ils sont trop légers et trop bouillans.

Bucholtzerus estoit un bon homme, mais il fait les jubilez de cinquante ans entiers!

Budée, qui a dit que les mots françois viennent du grec, a bien fait des fautes. Il ne pouvait rien escrire que imitando, ayant des lieux communs de phrases. Ç'a esté le plus grand Grec de l'Europe. Aujourd'huy il est bien aisé d'estre bon Grec et Hebreu, car tout est tourné; mais pour sçavoir la naïfveté, le génie, il faut bien estudier, et peu de gens l'entendent.

Camerarius, bon homme, et qui interpretoit bien les autheurs.

Chambéry. Qu'il y fait bon vivre! bon pain, vin, poisson, mais de meschantes gens. A Chambéry, le bon vin, pain et poisson qu'on y mange ! on y fait meilleure chère qu'à Genève. Jamais je n'ay veu si beau et si grand marché en aucun lieu que là, une si grande quantité de paysans ; tout y abonde.

Chapperons. Le sot habit que les chapperons de drap et de velours ! En Languedoc, les damoiselles sont mieux coiffées et non tant chargées. La grand'mère du roi portoit une coiffe de toile avec force dorures dessous.

Charlemagne. De son temps, il y a huit cents ans, il y avoit encore de fort bons livres.

Clément Alexandrin, ô le docte escrivain! Il entendoit bien les payens; Justin Martyr aussi, sed non tantum (mais pas autant). Il cite de beaux livres que nous n'avons pas.

Petrus Crinitus est un fat et un babouin.

Critton. J'ay ouy parler d'un Critton Escossois en Italie, qui n'avoit que vingt et un ans quand il a esté tué par le commandement du duc de Mantoue; et qui sçavoit douze langues, avoit leu les pères, poëtes, disputoit de omni scibili et respondoit en vers.

Cujacius est margarita jurisconsultorum. Scripsit sibi et doctis tantum (1). Je quittay ma patrie, c'est-à-dire le lieu de ma naissance, pour aller à Valence, où je fus recueilli par Cujas. Il a parachevé ce qu'Alciat avoit commencé, expliquant la jurisprudence par elle-même. Lorsqu'il lisoit publiquement, il avoit son chapeau. Il étudioit le ventre contre terre, couché sur un tapis, ses livres autour de lui.

M. Cujas estoit un si bon homme: c'estoit le père des escoliers, et a perdu près de quatre mille livres pour avoir presté à des escoliers. Il prestoit aussi des livres manuscrits à tous ceux qui luy en demandoient. Quand on vouloit mespriser M. Cujas on l'appeloit grammairien; mais il s'en rioit, et disoit que telles gens estoient marris de ne l'estre pas. Cujas rapportoit tout à son droit. Il faisoit relier un livre françois avec un latin ou grec, pourveu qu'il fust de mesme grandeur. On trouve quelquefois dans les manuscrits des livres conjoints, ausquels tous ne prennent pas garde. Cujas et Muret s'alloient coucher de fort bonne heure, et se levoient de grand matin.

Doctes. Il y a cent ans, lorsque l'imprimerie commençoit, il y avoit plus d'hommes doctes que maintenant. Chacun sçait de chaque chose un peu; il n'y a plus de grands hommes.

Janus Dousa le père estoit simple, innocent, comme sa femme et tous ses enfans. Stephanus, idiot; Theodorus, mélancolique et pneumatique; Georgius, un rustique qui mangeoit autant que dix; Janus l'aisné, simple et idiot. Quand il revint d'Allemagne, il estoit fort laid. Ils meurent tous en parlant.

Dousa avoit grande mémoire; il sçavoit tous les poëtes, et en jettoit tousjours quelques vers à la traverse, de bonne grâce. Ce bonhomme estoit de fort bonne compagnie; il récitoit les élégies de Properce toutes entières, sçavoit tous les vers de mon père, de Sannazare, de Pontanus et d'autres. Il aymoit fort les beaux esprits, comme Heinsius; il n'y a pas un de ses fils qui lui ressemble. Ils sont tous fort simples, comme le père et la mère aussi. Le pauvre Janus estoit si bon et simple. Je pleuray huict jours durant comme une vieille lorsqu'il fut mort.

Georgius Douza mangeoit autant que douze de nous autres. J'ay pris plaisir de lui voir manger un coq d'Inde et encore quelque chose. Estant à l'isle de Saint-Thomas, il but du vin d'Espagne qui le tua.

Forestius est gentil garçon; ses vers en grec ne sont pas bons.

Henry IV, le roy qui vit, ne regarde pas à l'avenir. Il ne sçauroit songer à l'avenir un demy-quart d'heure durant. Nous n'avons point aujourd'huy de prince vertueux sinon le roy. Il hait les doctes; il haïssoit son précepteur M. Chrestien, et ne lui a jamais donné que quelque petite chose de vingt ou trente escus de rente l'année; et cependant il veut faire semblant de les aymer.

Le roy de France faisant la guerre avoit les hommes et les élémens contre soi. Le comte Maurice n'a faute de rien; il fait mener son canon par eau comme il veut. Les plus grands capitaines que nous ayons, c'est Henry IV, le comte Maurice, et Jean de Zamoschi.

(1) « Cujas est la perle des jurisconsultes. Il n'a écrit que pour lui et pour les savants. » Scaliger, dans ces derniers mots, veut faire un éloge. Les savants professaient alors un grand mépris pour le vulgaire.

Il n'y aura plus de roy en France après celui-ci; il ne fait point d'amis à son Dauphin.

Le roy Henry III se nuisoit à soi-mesme, mais celui-cy et à soi et à son estat. Le roy Henry IV fait deux bonnes choses: il maintient la paix et ayde MM. les Estats, lesquels seroient contraints de faire joug. Il mourra misérablement. Le roy mange beaucoup jusques à bouffir. Le roy Henry III avoit une majesté royalle. Henry IV ne sçauroit faire deux choses, tenir gravité et lire. Le roy n'ayme que les bizarres; s'il voit quelqu'un qui parle sagement, il s'en mocque. Si César revivoit, il le mespriseroit.

Le roy montra à M. l'ambassadeur son Suétone tout glosé. C'estoient des dictata de Chrestien, qui avoit esté son précepteur; il le haïssoit pour cela. A Nérac, lorsque je louois Chrestien, le roy me dit: Taisez-vous, monsieur de Lescalle, vous ne sçavez ce que vous dites. Il ne faudroit pas parler mal latin devant le roy, il l'entendroit fort bien. M. Chrestien a encore un César traduit en françois, escrit de la main du roy. Il a la bibliothèque de son oncle le cardinal de Bourbon; elle est belle et bien reliée. L'Amadis de Gaule y estoit entre Platon et Aristote.

Hesse. Le landgrave d'Hesse a envoyé à Snellius une chaisne d'or, plustost qu'à un honneste homme comme moy, qui suis parent de sa femme selon mes ancestres!

Lièvre. L'erreur de ceux qui ont creu que la chair de lièvre embellit la face de ceux qui en mangent est sans fondement, et n'y a en cela que la ressemblance des mots *lepus leporis* secundâ brevi, et *lepos lepóris* secundâ longâ.

Du Maine. La Croix du Maine est fou; il avoit une chambre toute pleine de lettres de divers personnages mises dans des armoires. Telles gens sont les crocheteurs des hommes doctes qui nous amassent tout: cela nous sert beaucoup, il faut qu'il y ait de telles gens.

Mélancholique. Tous ceux qui ont estudié le sont.

M. de Montagne. La grande fadaise de Montagne qui a escrit qu'il aymoit mieux le vin blanc. M. du Puy disoit: Que diable a-t-on à faire de sçavoir ce qu'il ayme. Ceux de Genève ont esté bien impudens d'en oster plus d'un tiers.

Pape. C'est la coustume que l'on pille la maison et le cabinet de celui qui est pape nouveau. Il se fait de terribles insolences, et tout est permis durant l'interrègne. Les cardinaux en élisent un d'entre eux qui commande cependant: c'est le camerlinghe. J'ay veu de la monnoye battuë du temps de l'interrègne.

Pibraccius, vir honestissimus, bonus jurisconsultus, et pour un Gascon parle bien françois.

Joseph Scaliger. Je ne pense pas voir mon Eusèbe achevé; je deviens aagé, et je ne dors que trois heures; je me couche à dix, je me resveille à une et demie, et ne puis plus dormir depuis.

Si j'avois bien de l'argent, je ne l'employerois pas tant en livre qu'à voyager et à fréquenter. J'ay de tout temps affecté cette matière des temps.

Je n'escris point si bien en nulle langue qu'en arabe, et je n'escris bien que lors que j'ay une bonne plume. Mon père ne tailloit point ses plumes, on les lui tailloit; je ne sçaurois bien tailler les miennes. J'honore les grands, mais je ne les courtise point.

Mon père, quand il escrivoit viste des lettres, elles estoient belles; mais quand il les méditoit, elles sentoient le philosophe. J'avois dix-huit ans quand mon père mourut. Il n'y a Hollandois qui descrive si bien et si viste que moy, surtout le grec. J'ay une bonne lettre grecque. Je ne me sçaurais courber, je m'estranglerois. Encore que je me panche, c'est tout le corps, non la teste seulement ou les espaules.

Ma noblesse m'est imputée à déshonneur; j'aymerois mieux être fils de Vander-Vec marchand, j'aurois des escus. On ne croit pas qu'un prince puisse devenir à estre pauvre.

Les sépultures de mes ancêtres, à Sainte-Marie de La

Scala, sont plus belles que celles d'aucun autre, excepté les deux nouvelles des deux derniers roys François I et Henri II.

Jules-César et Joseph Scaliger descendaient-ils en effet des La Scala, souverains de Vérone, et que l'on nommait en latin *Scaligeri?* On voit que dans sa vieillesse même

(Tombeau de Can Ier de La Scala, à l'église Sainte-Marie de la Scala, à Vérone.)

Joseph ne faisait aucun doute qu'il ne fût un rejeton de cette illustre famille. Son père avait composé et publié en tête de ses ouvrages des vers latins dans lesquels il soutenait ses prétentions à cette parenté en termes où éclate tout son orgueil. Voici une vieille traduction de quelques uns de ces vers :

Je ne suis point barbare, et ne le voudrois estre,
Ni changer de patrie avec un Jupiter.
Le haut sang de Lescale au monde me fit naistre,
Un vrai sorgeon (rejeton) de Mars, en qui pour habiter
Phœbus avoit élu sa demeure opportune,
Et si (pourtant) suis le jouet de l'ingrate Fortune.

On sait qu'il avait eu l'envie de se faire cordelier avec l'espérance de devenir cardinal et ensuite pape, afin d'enlever à Venise sa principauté de Vérone. Dans cette intention, il étudia la théologie scolastique; mais il ne se fit pas même admettre parmi les cordeliers.

Malgré l'imperturbable assurance de ces deux savants, il parait démontré qu'ils n'appartenaient en aucune manière et par aucun lien à l'antique maison des princes de Vérone. Jules Scaliger s'était forgé une biographie très romanesque qui, de son vivant, eut quelque crédit, mais dont la fausseté a été ensuite parfaitement établie. Il était né à Padoue dans une humble condition. Son père, Benoît Bordoni, peintre en miniature et géographe, n'ayant pu le soutenir au-delà de ses études, il avait voyagé et exercé la profession de médecin. Ce fut à ce dernier titre qu'en 1528 il avait accompagné en France l'évêque d'Agen, Antoine de La Rovère.

Les personnages qui ont le plus illustré le nom de La Scala sont : Mastino Ier, élu podestat de Vérone en 1259, après la mort du tyran Ezzelin III de Romano ; Albert Ier; ses trois fils Bartelemi, Alboin Ier et Can Ier, surnommé le Grand, l'un des hommes les plus distingués du quatorzième siècle pour la bravoure, l'habileté politique et l'amour éclairé des arts ; il fut nommé capitaine général de la ligue des Gibelins de Lombardie en 1318 ; Dante demeura quelque temps à sa cour : — Mastino II, qui succéda à Can-le-Grand et parut d'abord devoir agrandir son héritage, mais qui vit sa puissance décroître dans la dernière moitié de son règne ; — ses fils Can Grande II, Can Signore et Paul Alboin ; — Antoine, qui fut chassé de Vérone par les partisans de Galeas Visconti, et Guillaume, le dernier des La Scala qui ait gouverné Vérone. Depuis 1404, cette ville a toujours suivi les destinées de Venise.

L'homme doit toujours avoir quelque chose qu'il préfère à la vie, autrement la vie elle-même lui paraît ennuyeuse et vide. SEUME.

ERRATA.

Dans un certain nombre d'exemplaires de la 26e livraison, p. 204 et 205, les portraits de Christophe de Thou et de Guillaume de Lamoignon ont été transposés par suite d'une erreur matérielle. La figure qui n'a point de perruque est celle de Christophe de Thou.

Dans la légende placée sous la gravure représentant la rue du Chapeau-Rouge, à Bordeaux, 29e livraison, p. 232, au lieu de « La dernière maison de droite est la maison Fonfrède ; » lisez « La dernière maison de gauche... »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LES CHARLATANS (1).



(Un Charlatan français au dix-huitième siecle. — Dessin de M. Edouard WATTIER, d'après DUPLESSIS-BERTAUT.)

Si l'on écrivait une histoire des charlatans, il serait naturel de la diviser en trois époques. La première, qui obligerait à quelques recherches, pourrait se confondre à l'origine avec l'histoire des médecins, et se prolonger jusqu'aux quinzième et seizième siècles. La seconde époque, où l'on trouverait des charlatans spirituels, amusants ou ridicules, mais s'éloignant de plus en plus de la science, se terminerait au dix-huitième siècle avec l'opérateur Barry ou le grand Thomas. Dans la troisième, on montrerait la décadence complète de la profession : les charlatans sont aujourd'hui ignorants, sots et dangereux.

Parmi les premiers savants, entrevus dans l'obscurité du moyen-âge, il se trouve un grand nombre de médecins ambulants.

Pratiquer la médecine en parcourant les villes et les campagnes, c'est peut-être le début de la science. Suivant l'ordre chronologique, la médecine est, après l'agriculture, le premier art.

Dans les pays où la civilisation n'est pas encore née, sommeille ou se meurt, il suffit d'être Européen pour être réputé médecin. Lisez les relations des voyageurs : tous sont médecins malgré eux. Les missionnaires ne s'aventurent point aux régions lointaines sans avoir acquis quelques connaissances médicales et chirurgicales. C'est une précaution que commande la prudence lorsque l'on veut explorer l'Afrique, l'Océanie, une grande partie de l'Asie et de l'Amérique, c'est-à-dire le globe presque entier. Si l'on est entièrement ignorant en médecine, il faut payer d'audace ; mais on sert moins l'humanité, et l'on fait moins honneur au nom européen.

Il en était de même, chez nos pères, pendant le moyen-âge. Qui disait savant, disait avant tout médecin.

On n'a guère le temps de songer à la mort au milieu de la curiosité et des inquiétudes morales de nos civilisations agitées. Il y a bien des choses que l'on y préfère à la vie. On existe de mille manières différentes, par la mémoire, par l'espérance, par le cœur, par l'esprit, par l'imagination. On est emporté par un tourbillon de sentiments, de rêves,

(1) On donne pour étymologies au mot charlatan le verbe italien *ciarlare* (parler beaucoup), et le mot latin *circulator*, qui signifiait en effet charlatan, par allusion, sans doute, à l'habitude de faire ranger les auditeurs en cercle. « Circulatoria volubilitas, » dit Quintilien.

de passions, qui dérobe aux yeux la faux du grand vieillard. Mais dans les pays et les temps où la vie intellectuelle est pauvre, rare, lente, monotone, la vie matérielle a beaucoup plus de prix. Pour que l'âme vive un peu, il faut que le corps vive longtemps. Rien ne distrait des douleurs physiques, et l'on a sans cesse présent et menaçant le terrible mystère de la dernière heure. On en parle incessamment; on ne veut pas mourir. « Tu es plus savant que moi, donc tu dois savoir me guérir, prolonger ma vie; sinon de quelle utilité serait ta science? »

Les premiers savants se modelaient sur Aristote : ils prétendaient à être universels, mais d'abord à être médecins. Et de même que leur maître devait en partie aux expéditions d'Alexandre ce vaste trésor de connaissances qui confond l'esprit, de même ils ne pouvaient recueillir et propager la science qu'en voyageant. Les villes sont à peine formées; les manuscrits sont rares, les savants sont éloignés les uns des autres; on ne peut encore établir aucun moyen régulier et rapide de correspondance. L'homme, avide de connaître, monte à cheval, et va chercher la science et la célébrité, qu'il attendrait en vain.

Mais il est pauvre, il faut qu'il vive de ce qu'il sait. La science abstraite n'est pas une ressource suffisante; on en consomme peu. Vendre la santé est une profession plus lucrative. Dans les villes qu'il traverse, il s'arrête sur la place publique, il appelle, il harangue le peuple. Il vient de loin; il a beaucoup lu, beaucoup vu, il a beaucoup à dire. Dans son discours, il mêle toutes ses connaissances, astrologie, alchimie, chimie, langues anciennes, langues modernes, histoire, voyages, mœurs, morale : il connaît tout, il dit tout, et finalement il donne pour une obole la panacée universelle et presque l'immortalité.

Parler en place publique n'a d'ailleurs, au moyen-âge, rien qui soit décrié ou contre l'usage. Les théologiens enseignent, discutent en plein air, sur les routes, suivis par des troupes d'écoliers. Souvent on prêche sous le ciel; les affaires publiques, les élections des magistrats, se font sur les marchés.

Albert Bolstadius, dit le Grand, mort en 1274, professait sur la place de Paris que l'on appelle aujourd'hui la place Maubert.

Avec plus d'audace et de loquacité que de savoir, le médecin ambulant devient aisément un homme illustre : son nom vole de bouche en bouche d'une extrémité de l'Europe à l'autre. Le dernier type peut-être, Paracelse, né en 1495, avait erré de contrée en contrée pendant une partie de sa jeunesse, prédisant l'avenir, évoquant les morts, faisant mainte opération d'alchimie et de magie, et surtout guérissant tous les maux. Il parcourut ainsi l'Espagne, le Portugal, la Prusse, la Pologne, la Transylvanie, la Tartarie et l'Egypte. A son retour en Allemagne, sa renommée était telle qu'on lui confia sans hésiter l'enseignement de la physique et de la chirurgie à Bâle, qui était à cette époque l'une des plus savantes villes du Nord.

A sa première leçon, il commença par brûler publiquement, dans l'amphithéâtre, les ouvrages d'Avicenne et de Galien. Gravement assis dans sa chaire, il s'écria : « Sachez, médecins, que mon bonnet est plus savant que vous; ma barbe a plus d'expérience que vos académies : Grecs, Latins, Français, Italiens, je serai votre roi... » Il dit ailleurs : « La nature viendra à mon secours pour m'aider à noyer dans le lac de Pilate toute votre astronomie et les éphémérides de vos saignées. Je veux que mes fourneaux mettent en cendres Esculape, Avicenne et Galien, et que tous les auteurs qui leur ressemblent soient consumés jusqu'aux dernières particules par un feu de réverbère...... Vous me suivrez, s'écriait-il encore, vous, Avicenne, Galien, Rhazes, Montagnana, Mesué; vous me suivrez, messieurs de Paris, de Montpellier, de Germanie, de Cologne, de Vienne, et tous tant que vous êtes, que le Rhin et le Danube nourrissent; vous, qui habitez les îles de la mer; vous aussi, Italiens, Dalmates, Athéniens; toi, Grec; toi, Arabe; toi, Juif, vous me suivrez, la monarchie m'appartiendra. »

C'est le langage du charlatan. Paracelse répétait devant ses auditeurs bâlois les rodomontades dont il avait fait l'essai dans ses longues pérégrinations. Toutefois, ce n'était pas, en son temps, un homme dédaigné; il comptait parmi les savants : son système ébranla celui de Galien. Erasme, l'ami d'Holbein, le docte et spirituel Erasme, qui courait aussi le monde et composait ses livres à cheval, fut l'un de ses clients : il entretint avec lui une correspondance qui a été conservée.

Un des plus illustres écrivains anglais du seizième siècle, Ben Johnson, le rival de Shakspeare, a introduit dans une de ses meilleures pièces, représentée en 1605, un personnage (Volpone) qui se déguise en charlatan, et adresse un discours à la populace sur la place Saint-Marc, à Venise. Evidemment Ben Johnson a imité autant qu'il lui a été possible l'éloquence des opérateurs publics contemporains; considéré sous ce rapport, le *speech* de Volpone serait un document précieux pour une histoire des charlatans. En voici les passages les plus curieux :

LE CHARLATAN.

« Très nobles gentilshommes, mes dignes patrons, il peut paraître étrange que moi, Scoto Mantuano, qui avais coutume de placer mon théâtre en face de la Piazza, à l'abri du portique de la Procuratia, je vienne, après huit mois d'absence de cette illustre cité de Venise, m'installer humblement dans un coin obscur de cette place. Permettez-moi pourtant de vous dire que je n'ai pas les pieds froids, comme le dit notre proverbe de Lombardie, et que je n'ai pas dessein de vendre mes remèdes à meilleur marché que de coutume; n'y comptez pas. Non, non, messieurs, je ne puis supporter la vue de ces charlatans qui, toujours terre à terre, étendent leurs manteaux sur le pavé, comme s'ils voulaient faire des tours d'agilité, et vous racontent ensuite gauchement quelques contes usés, comme Tabarin (1), ce fabuliste rebattu. Quelques uns d'entre eux vous parlent de leurs voyages et de leur captivité sur les galères des Turcs, tandis que si la vérité était connue, on saurait qu'ils étaient sur les galères des chrétiens. Ces misérables à joues gonflées de vent, ayant en poche un pauvre sou d'antimoine brut, bien enveloppé dans plusieurs papiers, sont fort en état de tuer leur vingtaine d'hommes par semaine et de ne faire qu'en rire. Cependant ces gens maigres et affamés ne manquent pas de spectateurs parmi vos artisans ridés qui se nourrissent de salade, et qui sont enchantés d'avoir une médecine pour un demi-sou, quoiqu'elle les envoie dans l'autre monde...

» ... Pour moi, messieurs, honorable compagnie, je n'ai rien à vendre, rien ou bien peu de chose. Je vous proteste que moi et mes six serviteurs nous ne sommes pas en état de suffire à la préparation de cette précieuse liqueur tant elle est rapidement emportée de mon laboratoire par des gentilshommes de votre ville, des étrangers de la terre ferme, des négociants, et même des sénateurs! Que sert, en effet, à un homme riche d'avoir ses magasins remplis de muscadel et ses caves pleines des meilleurs vins, si ses médecins lui ordonnent, sous peine de mort, de ne prendre qu'une décoction de graine d'anis? O santé! santé! bonheur du riche, richesse du pauvre, qui peut t'acheter trop cher, puisqu'on ne peut sans toi jouir de rien en ce monde! Ne serrez donc pas les cordons de votre bourse, messieurs, au point d'abréger le cours naturel de votre vie. Lorsqu'un flux humide ou catarrheux, par suite de la mutabilité de l'air, vous tombe de la tête dans le bras, dans l'épaule ou dans quelque autre partie du corps, prenez un ducat ou un sequin d'or et appliquez-le à l'endroit affecté, et vous

(1) Voy. 1834, p. 267.

verrez s'il vous produit quelque bon effet. Non, non ; c'est ce bienheureux onguent, ce rare extrait, qui a seul le pouvoir de dissiper toutes ces humeurs peccantes, occasionnées par le froid ou le chaud, par le vent ou l'humidité... Voici un papier qui contient une poudre dont les vertus sont telles que, si je voulais les détailler, neuf mille volumes ne seraient que comme une page, cette page comme une ligne, cette ligne comme un mot, tant le pèlerinage de l'homme que quelques uns appellent la vie, est court pour les exprimer. Si je parlais du prix, je dirais que pour le payer le monde entier n'est que comme un empire, cet empire comme une province, cette province comme une banque, cette banque comme la bourse d'un particulier... Giovanni Fritada, mon ami, chantez-nous un couplet impromptu en l'honneur de ce médicament.

LE VALET DU CHARLATAN.

— « Si Hippocrate ou Galien qui firent entrer jadis tous » les remèdes dans leurs livres avaient connu ce secret, ils » n'auraient pas gâté tant de papier et usé tant d'innocents » flambeaux. Nulle drogue de l'Inde n'aurait obtenu de ré» putation ; on n'aurait nommé ni le tabac, ni le safran ; » on ne se serait servi ni d'un seul petit bâton de gayac, » ni du grand élixir de Raymond Lulle ; et l'on n'aurait » connu ni le Danois Gonswart, ni Paracelse avec sa longue » épée (1). »

LE CHARLATAN.

» ... Mais quelque brave homme dira peut-être : « Il y en a d'autres qui prétendent avoir des remèdes aussi bons et aussi éprouvés que les vôtres. » Sans doute, bien des gens ont essayé, comme des singes, de composer cette huile, d'imiter ce qui m'appartient réellement et essentiellement ; ils ont dépensé beaucoup d'argent en fourneaux, en récipients et en alambics, pour entretenir du feu, pour préparer les ingrédients ; car il entre dans cette huile six cents différentes plantes, indépendamment d'une certaine quantité de graisse humaine, qui est nécessaire pour leur conglutination, et que nous achetons des anatomistes. Mais quand ces praticiens en viennent à la dernière décoction, pouf! pouf! tout s'en va en fumée. Ha! ha! ha! pauvres diables! J'ai pitié de leur folie plutôt que de la perte de leur argent ; car cette perte peut se réparer avec de l'industrie, mais être fou de naissance, c'est une maladie incurable. »

On peut déjà remarquer, dans ce genre d'allocution théâtrale, les caractères qui distinguent les charlatans de la seconde période. Le médecin a fait insensiblement place au comédien. Ce n'est plus l'art de la médecine qu'il exerce, c'est l'art de la parole. Le bon temps du charlatanisme sérieux est passé ; les auditeurs n'ont pas plus de confiance que l'orateur dans ses drogues et ses recettes. Sauf les crédules toujours en retard de leur siècle, si l'on achète ses poudres et ses élixirs, c'est une manière indirecte de payer son esprit et sa faconde.

Bertrand Haudoin, surnommé Guillot Gorju, nous paraît marquer plus nettement encore la transition. Après avoir été apothicaire et médecin ambulant, il se fit acteur et entra dans la troupe de l'hôtel de Bourgogne (v. 1834, p. 165). Sa verve comique l'avait soutenu lorsqu'il était charlatan ; sa science de charlatan lui valut la vogue et la célébrité lorsqu'il fut tout-à-fait comédien. Le caractère particulier de son rôle était de débiter avec volubilité un nombre prodigieux de termes scientifiques, et l'on assure que souvent il faisait preuve de connaissances réelles au milieu des tirades les plus bouffonnes.

Un siècle après Ben Johnson, nous trouvons un autre discours de charlatan dans une comédie française. Dancourt introduit dans un de ses prologues l'opérateur Barry, et lui fait débiter une de ses harangues les plus extravagantes :

« Vous voyez, messieurs et mesdames, vous voyez le plus grand personnage du monde, un virtuose, un phénix pour sa profession, le parangon de la médecine, le successeur d'Hypocrate en ligne directe, et l'héritier de ses aphorismes ; le scrutateur de la nature, le vainqueur des maladies et le fléau de toutes les facultés. Vous voyez, dis-je, de vos propres yeux un médecin méthodique, galénique, hypocratique, pathologique, chimique, spagyrique, empirique. Je suis, messieurs et mesdames, ce fameux Melchisedech Barry. Comme il n'y a qu'un soleil dans le ciel, il n'y a aussi qu'un Barry sur terre. Il y a quatre-vingt-treize ans que je faisais un bruit de diable dans Paris : n'y a-t-il personne ici qui se souvienne de m'y avoir vu ? En quel lieu de l'univers n'ai-je point été depuis ? Quelles cures n'ai-je point faites ? Informez-vous de moi à Siam, on vous dira que j'ai guéri l'éléphant blanc d'une colique néphrétique. Que l'on écrive en Italie, on saura que j'ai délivré d'un cancer la république de Venise. Que l'on demande au grand mogol qui l'a sauvé de sa dernière maladie ? c'est Barry. Qui est-ce qui a arraché onze dents machelières, et quinze cors aux pieds à l'infante Atabalippa ? Quel autre pourrait-ce être que le fameux Barry ? — Mais, me direz-vous, je n'ai que faire de vos remèdes, je me porte bien ; je ne suis, Dieu merci, ni pulmonique ni asthmatique ; je n'ai ni pierre, ni gravelle, ni fluxion, ni catarrhe, ni rhumatisme. Hé! tant mieux ! Le ciel en soit loué ! c'est ce que je demande. Est-ce l'intérêt qui me fait agir ? Non, signori, non. J'ai plus de bien que je n'en veux ; mais j'ai d'autres secrets où le beau sexe ne sera peut-être pas insensible. Je porte avec moi un baume du Japon, qui noircit les cheveux gris et dément les extraits baptistaires ; une pommade du Pérou qui rend le teint uni comme un miroir ; une quintessence de la Chine qui agrandit les yeux et rapproche les coins de la bouche ; fait sortir le nez à celles qui n'en ont guère, et le fait rentrer à celles qui en ont de trop, etc., etc. »

On voit par quels degrés la parole du charlatan décroît et se tranforme depuis Paracelse, l'un des derniers charlatans sérieux, jusqu'à Barry, l'un des derniers charlatans comiques. Ici toute prétention scientifique et philosophique a complétement disparu ; on n'en trouve plus aucun vestige : c'est simplement la parade exagérée et ridicule.

Il serait triste de dire que le langage des charlatans actuels est descendu encore plus bas, si ce n'était une preuve que cette industrie, qui depuis longtemps a cessé d'être utile, est aujourd'hui près de sa fin. Ceux qui l'exercent échappent à peine à la définition légale du vagabond. Leur ignorance grossière, leurs habitudes et leurs relations suspectes inspirent aux populations une juste défiance ; la foule les écoute sans rire, achète peu, et la police veille.

(1) La grandeur démesurée de l'épée de Paracelse s'accordait avec son caractère fanfaron. On rapporte qu'un jour, appelé vers l'empereur d'Allemagne dont la vie était en danger, il tira une pilule de la poignée de son épée et la lui fit prendre. Il dut y avoir bien des plaisanteries sur cette épée, qui pouvait tuer par la pointe et guérir par la poignée.

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

FAITES A NINIVE, EN 1843 ET 1844, PAR M. BOTTA.

(Premier article.)

Bien qu'elle ait laissé peu de souvenirs dans l'histoire et qu'elle ait été détruite il y a vingt-cinq siècles, la ville de Ninive n'en a pas moins conservé une immense célébrité, due probablement au récit de Jonas. Les traditions qui se rapportent à ce prophète sont aussi populaires chez les musulmans que chez les chrétiens, et c'est au nom de *Nébi-Jounas*, donné par les premiers à un tombeau voisin du Tigre, que l'on reconnaît la position de la cité où il alla prêcher la pénitence. D'après les excursions assez récentes de plusieurs voyageurs anglais, il est maintenant certain que Ninive occupait sur la rive orientale du Tigre un emplace-



(Bas-reliefs découverts à Ninive en 1843 et 1844. — Fig. 1.)



(Fig. 2.)

ment situé en face de Mossoul, et que traverse une rivière nommée Khausser. L'enceinte embrasse une étendue de terrain d'environ 3 kilomètres de large sur 5 kilomètres de long.

M. Botta, qui représente actuellement en qualité de consul le gouvernement français à Mossoul, après avoir fait faire sur l'emplacement de Ninive des fouilles qui ne produisirent aucun résultat, envoya des ouvriers dans le village voisin de Khorsabad, situé au nord-est de Mossoul. Il ne tarda pas à se féliciter de cette détermination; car on découvrit bientôt la partie inférieure de murailles parallèles, séparées par un espace large d'environ 3 mètres, et conduisant à une salle dont les parois sont couvertes de bas-reliefs d'un haut intérêt. D'autres fouilles firent découvrir successivement un autre passage aboutissant à la même salle, et plusieurs autres murailles et passages. M. Botta a envoyé à Paris, outre une copie des nombreuses inscriptions cunéiformes qui les entouraient, le dessin de ces bas-reliefs. Nous reproduisons ici ceux qui nous ont paru les plus curieux, d'après les planches publiées dans le *Journal asiatique* de 1843 et 1844. Nous en empruntons la description à la correspondance de M. Botta.

Sur l'une des murailles du troisième passage se trouve un bas-relief d'environ 1 mètre de hauteur. Il représente un char traîné par deux chevaux, dans lequel sont placés trois personnages : le principal paraît être un homme barbu,



(Fig. 3.)

relevant le bras broit, et tenant un arc de la main gauche ; il est coiffé d'une tiare peinte en rouge. Derrière lui est un serviteur imberbe, portant un parasol à franges, et à son côté gauche est le cocher tenant les guides et le fouet. « Les poses du serviteur et du cocher sont dessinées, dit M. Botta, avec une perfection de mouvement et une naïveté qu'à mon grand regret mon ignorance du dessin ne m'a pas permis de bien reproduire. Le principal personnage et le cocher ont des boucles d'oreille : celui-ci, dans mon petit dessin, est assez ressemblant.

» Les roues du char sont à huit rayons minces : il était sculpté de divers ornements qu'actuellement on ne peut plus distinguer. Ce qu'il offre de particulier est une barre qui semble s'attacher au char par une double bande, et vient descendre sur le timon. Je suppose que c'est une tige métallique destinée à assurer la solidité du tout.

» Les chevaux sont beaucoup mieux dessinés que je n'ai pu le faire, et ont tout le caractère du pur sang arabe. Le harnais est très riche, et présente des traces de couleur encore évidentes. Sur la tête des chevaux est un panache pointu formé de trois houppes ; leur front est couvert d'un épais bandeau ; sous leur cou est un gland peint en bleu, et suspendu à une large bande rouge qui descend de derrière la tête. Le cou semble entouré aussi d'une large bande rouge divisée en plusieurs lanières, et nouée sur le côté par une large rosette. Sur la poitrine est un ornement formé de quatre rangées de glands alternativement rouges et bleus, et suspendus à une courroie rouge relevée elle-même de plusieurs ornements. Les chevaux, non plus qu'aucun de ceux qui sont représentés sur les autres bas-reliefs actuellement visibles, ne laissent pas voir leurs oreilles. Derrière ce char marche un guerrier à cheval. »

Dans un angle de la salle où l'on arrive par le premier et deuxième passage, on voit deux personnages, de taille colossale, sculptés comme les autres figures sur de grandes et minces plaques de ce gypse connu sous le nom de marbre de Mossoul. L'un d'eux est un personnage ayant la tête nue, ceinte d'une bandelette rouge, qui pend sur le dos ; sa chevelure et sa barbe sont peintes en noir et très curieusement tressées ; il a des pendants d'oreille, des bracelets au bras et au poignet ; sa main gauche repose sur la poignée d'une épée placée horizontalement. L'autre personnage, tourné vers le précédent, paraît être un roi ; il est coiffé d'une tiare ornée de bandes rouges, du sommet de laquelle sort une pointe. Sa chevelure et sa barbe sont tressées comme celles de l'autre personnage. De la main droite il tient un long bâton peint en rouge, et de l'autre s'appuie sur la poignée de son épée. Sa robe est ornée de

rosaces. Ces deux figures sont d'une parfaite conservation, et M. Botta espère pouvoir les envoyer en France.

D'autres bas-reliefs représentent plusieurs scènes de guerre. Nous nous sommes bornés à en extraire deux personnages enchaînés. Le seul qui soit entier a une figure d'un caractère très remarquable.

SI JEANNE D'ARC A ÉTÉ BRULÉE.

(Premier article.)

Jeanne d'Arc a-t elle été brûlée? S'il y a quelque chose dans l'histoire dont il ne soit pas permis de douter, c'est assurément ce grand événement. Accompli publiquement dans une des premières villes de notre pays, il y a à peine quatre cents ans, au milieu d'une préoccupation universelle, à la suite d'une longue et cruelle procédure, confirmée vingt cinq ans plus tard par une révision solennelle, le supplice de cette sainte et noble fille est un des points fondamentaux de nos annales, et si parfaitement certain que ce n'est pas un médiocre sujet de curiosité que d'entendre seulement énoncer qu'on l'ait jamais pu mettre en question. Cependant il a été contesté sérieusement, et l'histoire de cette contestation peut être regardée comme une excellente marque des dangers dans lesquels les recherches d'érudition, quand on s'abandonne trop aisément aux lueurs, peuvent conduire.

En 1645, le P. Vignier, l'un des membres les plus distingués de la congrégation de l'Oratoire, étant parti pour la Lorraine avec le marquis de Ricey, son parent, qui s'y rendait en qualité d'intendant de justice, se procura dans la ville de Metz une chronique manuscrite du quinzième siècle, dans laquelle il découvrit avec grande surprise des renseignements sur la Pucelle d'Orléans, demeurés totalement inconnus jusqu'alors aux historiens. A la date du mois de mai 1436, c'est-à-dire cinq ans après la conclusion du procès de Rouen, le chroniqueur rapportait que Jeanne, que tout le monde pensait avoir été brûlée à Rouen par les Anglais, vint à Metz, où se trouvaient alors ses deux frères, qui, ayant partagé jusqu'alors l'opinion de sa mort, furent bien surpris et bien heureux de la revoir. « Le vingtième jour de mai, rapporte cette chronique, rédigée par le doyen de Saint-Thiébaut, vint la Pucelle Jehanne qui avoit esté en France, à la grange Oz-Ormes, près de Saint-Privé, et y fut amenée pour parler à aucuns des sieurs de Metz, et se faisoit appeler Claude; et le propre jour y vindrent voir ses deux frères, dont l'un étoit chevalier et s'appeloit messire Pierre, et l'autre Petit-Jehan, écuyer, et cuydoient qu'elle fust arse; et tantost qu'ils la virent, ils la cognurent, et aussi fist-elle eux. Et le lundi vingt et unième jour dudit mois, ils amènent leur sœur avec eux à Boquelon; et lui donna le sieur Nicole, comme chevalier, un roussin au prix de trente francs, et une paire de houssels; et le sieur Aubert Boulle un chaperon, et le sieur Nicole Grognet une épée. Et ladite Pucelle saillit sur ledit cheval très habilement, et dit plusieurs choses au sieur Nicole. Comme donc il entendit bien que c'étoit elle qui avoit esté en France, et fut reconnue par plusieurs enseignes pour la Pucelle Jehanne de France, qui a mené sacrer le roy Charles à Reims. » De Metz, selon la chronique, qui rapporte encore plusieurs autres détails à ce sujet, la Pucelle, très bien fêtée partout, s'en alla dans le pays de Luxembourg, et là un chevalier nommé Hermoise s'en étant épris, elle l'épousa à Arlon, et revint ensuite avec son époux habiter Metz.

Ce récit piqua la curiosité du P. Vignier; mais il n'y aurait sans doute pas attaché plus d'importance qu'à tant de fables en l'air qui se rencontrent souvent dans les anciennes chroniques, si une autre découverte, qui s'offrit à lui par hasard dans le même voyage, n'était venue confirmer celle-ci d'une singulière façon. Se trouvant un jour à dîner chez M. des Armoises, de l'ancienne chevalerie de Lorraine, il fit tomber la conversation sur la généalogie de ce seigneur. Celui-ci, qui était plus versé dans la science des armes que dans celle du blason, lui répondit qu'il n'était guère en état de le satisfaire, mais qu'il lui donnerait volontiers la clef de ses archives, s'il en était curieux. C'est ce que désirait notre érudit. Or, en feuilletant ces papiers, il lui tomba tout-à-coup entre les mains un contrat du quinzième siècle, portant le mariage d'un Robert des Armoises avec Jehanne d'Arc, dite la Pucelle d'Orléans. C'était, à n'en pas douter, le sieur de Hermoise de la chronique du doyen de Saint-Thiébaut, et la vérité du récit se trouvait ainsi confirmée par un acte authentique. La famille des Armoises, qui ignorait entièrement l'existence de cette pièce d'où naissait un éclat si extraordinaire dans son ascendance féminine, fut ravie de cette découverte, et son étonnement marqua suffisamment sa bonne foi: aussi le P. Vignier n'hésita-t-il point à adopter l'idée que l'évêque de Beauvais, à qui les Anglais avaient confié le soin du procès, n'ayant pas voulu charger sa conscience de la mort de Jeanne d'Arc, avait mis à la place de l'héroïne, au moment du supplice, une autre condamnée, et avait donné à la sainte fille les moyens de s'évader après la mort du duc de Bedfort, arrivée à Rouen en 1435.

Le P. Vignier relevait encore à cette occasion la teneur d'une certaine lettre de don octroyée à l'un des frères de la Pucelle en 1443 par le duc d'Orléans, et dont les termes ne semblent explicables que de cette manière: — « Ouïe la supplication dudit messire Pierre, y est-il dit, contenant que pour acquitter la loyauté envers le roy nostre sire et M. le duc d'Orléans, il se partit de son pays pour venir à leur service en la compagnie de Jehanne la Pucelle sa sœur, avec laquelle, et jusqu'à son absentement, et depuis jusqu'à présent, il a exposé son corps et ses biens audit service. » Pierre savait donc que sa sœur n'avait pas été exécutée à mort, puisqu'il ne parlait que de son absentement; tandis que s'il l'avait crue morte pour le service du roi, son intérêt aurait été évidemment d'insister sur ce point dans sa lettre pour s'en faire un titre de plus auprès du prince.

Le P. Vignier mourut avant d'avoir rien imprimé à ce sujet; mais, en 1683, son frère, dans une lettre adressée au comte de Grammont, et insérée dans le *Mercure galant*, fit connaître une partie des idées qui lui étaient venues à la suite du voyage de Lorraine, et dont nous venons de rapporter la substance. En 1684, le *Mercure* revint encore sur cette question en publiant une lettre de M. Vienne Plancy, dans laquelle étaient résolues, d'après les souvenirs de la conversation du P. Vignier, diverses difficultés de détail soulevées par cette nouvelle histoire de Jeanne d'Arc. Le P. Calmet, dans son *Histoire de Lorraine*, outre la pièce déjà citée, fit connaître un contrat tiré des mêmes archives que le contrat de mariage, et indiquant une vente faite par Robert des Hermoises, seigneur de Trichemont, et Jehanne du Lys, la Pucelle de France, dame dudit Trichemont, de certains biens situés à Harancourt. Enfin, en 1749, de nouvelles pièces fort singulières découvertes à Orléans, et publiées par Polluche, vinrent raviver la question.

En parcourant les anciens comptes du revenu de l'hôtel-de-ville d'Orléans, Polluche tomba sur un état de 1436 contenant l'article suivant. — « A Renaud Brune, le 25 dudit mois (juillet) au soir, pour faire boire ung messagier qui apportoit lettres de Jehanne la Pucelle, et aloit vers Guillaume Beliar, bailly de Troyes: pour ce, 11 s. 8 d. parisis. » Ce curieux passage l'excita à poursuivre son dépouillement, et il découvrit ainsi qu'au mois d'août 1436, le frère de la Pucelle était passé par Orléans, revenant de trouver le roi et retournant rejoindre sa sœur: la ville l'avait reçu honorablement, fêté et régalé, et lui avait fait don d'une certaine somme pour l'aider à continuer son

voyage avec les gens de sa suite, vu qu'il n'avait pu être soldé d'une gratification qu'il avait reçue du roi ; qu'au mois d'octobre de la même année, la ville d'Orléans avait député un messager vers la Pucelle qui était alors à Arlon dans le duché de Luxembourg, ce qui s'accorde exactement avec la chronique de Metz et les archives de la famille des Armoises, et que la Pucelle avait adressé par ce messager des lettres au roi. — « A Cueur de Lis, le 18e jour d'octobre 1436, pour un voyage qu'il a faict pour ladicte ville par devers la Pucelle, laquelle estoit à Arlon, en la duchié de Luxembourg, et pour porter les lettres qu'il apporta de ladicte Jehanne la Pucelle, à Loches, par devers le roy qui là estoit, auquel voyage il a vaqué 41 jours : pour ce, 6 liv. par. »

Enfin, ce qui semble conclure toute la question, au mois de juillet 1439, quatre ans après son mariage, la Pucelle vint en personne à Orléans sous son nom de Jehanne d'Armoises. Les comptes de la ville font foi des dépenses faites à cette époque pour la recevoir, et du cadeau d'environ deux mille francs de notre temps, que lui fit la ville, lors de son départ, en souvenir de ses bons services durant le siége. — « A Jehanne d'Armoises, pour don à elle faict le premier jour d'aoust 1439, par délibération faicte avecque le conseil de la ville, et pour le bien qu'elle a faict à ladicte ville durant le siége, etc. »

Ainsi Jeanne, après s'être évadée, à la mort du duc de Bedfort, des prisons de Rouen, se fait reconnaître en Lorraine par son frère et par d'autres personnes qui avaient été autrefois en relation avec elle durant ses héroïques campagnes; elle se retire dans le duché de Luxembourg, où elle se marie honorablement avec un des gentilshommes les plus accrédités du pays, et revient vivre avec son époux et ses enfants dans la ville de Metz; son frère, transporté de joie par cet événement inespéré, va trouver le roi à Loches pour lui annoncer cette heureuse nouvelle, et en reçoit une gratification; il publie la chose à son passage a Orléans, et le conseil de la ville, pour s'en assurer encore davantage, envoie un messager direct à la Pucelle au duché de Luxembourg, peut-être en lui adressant l'invitation de venir dans les murs de la cité qui lui avait dû sa délivrance, et Jeanne s'y rend effectivement en 1439.

Dira-t-on que les habitants d'Orléans, entraînés par leur reconnaissance, se sont trop empressés de céder à la première lueur d'espérance? Mais un détail curieux fourni par ces mêmes comptes prouve qu'ils n'ont voulu se décider qu'à bon escient : on voit, en effet, d'après les relevés de Polluche, qu'un service funèbre, célébré par eux en mémoire de la Pucelle dans l'église de Saint-Sanxom jusqu'en 1439, cesse à partir de 1440, c'est-à-dire après la visite décisive de Jeanne à Orléans. Ainsi ce n'est qu'après avoir vu et touché de leurs mains cette sainte libératrice, qui, suivant toutes les probabilités humaines, devait avoir péri, que les Orléanais, qui n'avaient voulu s'en rapporter entièrement ni au témoignage de son frère, ni à celui de leur envoyé, ne pouvant, non plus que les compagnons d'armes et les propres frères de Jeanne, refuser le témoignage de leurs yeux et de leurs oreilles, se rendirent à l'évidence de cette préservation merveilleuse.

La calomnie tue trois hommes : le calomnié, le calomniateur et celui qui l'écoute.

Un mauvais penchant est d'abord un passant, puis un hôte, enfin le maître.

Qui apprend sans enseigner ressemble au myrte dans le désert : personne n'en jouit.

Un myrte parmi les ronces est toujours un myrte.

Ne sois jamais parmi les persécuteurs ; sois plutôt parmi les persécutés.

Ton ami est mort, crois-le ; ton ami est devenu riche, ne le crois pas.

Pas de trou d'aiguille trop petit pour deux amis ; pour deux ennemis, l'étendue du monde ne suffit pas.

Qui possède de l'argent volé sans savoir à qui le rendre doit le destiner au public.

La science sans richesse est comme un pied sans soulier, et la richesse sans savoir comme un soulier sans pied.

Un homme est sage quand il recherche la sagesse, fou quand il croit l'avoir trouvée.

Extrait du *Talmud* (voy. 1833. p. 274).

VUE DE QUÉBEC EN 1720.

Le Canada fut découvert en 1534 par Jacques Cartier, pilote de Saint-Malo, qui, dans un second voyage, remonta le Saint-Laurent jusqu'au village de *Hochelagua* (depuis Montréal) ; mais aucun établissement durable ne se forma dans ce pays avant 1608, époque à laquelle Champlain y fonda quelques comptoirs pour la traite des pelleteries, comptoirs parmi lesquels se trouva celui de Québec, devenu plus tard la ville capitale de tout le Canada.

On a beaucoup discuté sur l'origine de ce nom de Québec. Les uns l'ont fait venir d'une source indienne, d'autres d'une source normande. On trouve dans les Transactions de la Société littéraire et politique de Québec (Avril 1835) le passage suivant : « Nous sommes portés à croire que Québec est un nom français. La terminaison en *bec* n'est point rare dans les noms de lieu en Normandie, d'où venaient la plupart des premiers colons du Canada ; elle signifie *promontoire*. Les hommes qui abandonnent leur patrie pour s'établir dans d'autres contrées sont fort enclins à transporter les noms de leur vieux pays dans le nouveau. Il est probable que le nom de Québec a été transporté de quelque lieu, maintenant inconnu en Normandie, à la capitale du Canada. Ce qui semble confirmer cette conjecture, c'est que sur le sceau du comte de Suffolk, capitaine employé par Henri V dans les guerres de France, on trouve gravé ce même nom de Québec. Il faut supposer que quelque village normand de ce nom avait été le théâtre des exploits du comte, et que Henri V le lui donna à titre de récompense. »

Ces raisons seraient excellentes si Champlain laissait quelque doute sur l'origine du nom qu'il donna à son établissement ; mais le passage de sa relation est tellement explicite que nous ne comprenons point pourquoi on a négligé de le citer. « Trouvant, dit-il, un lieu, le plus étroit de la rivière, que les habitants du pays appellent Québec, j'y fis bâtir et édifier une habitation, et défricher des terres et faire quelques jardinages (1). » Voilà donc qui est clair : le mot de Québec était donné par les Indiens à ce lieu, *qui était le plus étroit de la rivière*, et Charlevoix nous apprend, en effet, que *québéio*, en algonquin, signifie rétrécissement. De *québéio* à Québec la différence est évidemment peu considérable.

Cette ville fut longtemps à se peupler et à s'agrandir. En 1630 ce n'était encore qu'un fort entouré de quelques cabanes et d'une vingtaine d'arpents défrichés; mais, après la paix de Bréda, le nombre des colons s'accrut considérablement. En 1690 Québec était déjà une ville importante où l'on voyait un hôpital, des couvents, des églises, un séminaire, des palais pour l'intendant et pour le gouverneur, et des fortifications de quelque valeur. Une flotte anglaise composée de trente-quatre voiles et portant trois mille hommes de débarquement vint l'assiéger à cette époque (16 octobre 1690). La flotte était commandée par Guillaume Phibs qui somma les Français de se rendre au roi Guillaume d'Angleterre. Mais M. de Frontenac, alors gouverneur, répondit au trompette chargé d'apporter la sommation :

(1) Liv. III, p. 115.

— Je ne connais pas le roi Guillaume ; je connais seulement un prince d'Orange, usurpateur et déloyal. Quant à la sommation de votre chef, je vais y répondre par la bouche de mes canons.

Le premier boulet parti de nos batteries abattit le pavillon de l'amiral anglais. Des Canadiens se jetèrent à la nage pour l'enlever au milieu de la mitraille, et le portèrent à la cathédrale. Pendant ce temps, MM. Longueuil et Maricourt son frère allaient dans un canot, le long des navires anglais, afin d'examiner leur force.

Les ennemis débarquèrent au nombre de quinze cents. On envoya contre eux trois cents Canadiens qui leur tuèrent beaucoup de monde dans les escarmouches. Les vaisseaux, de leur côté, canonnaient la ville ; mais ils furent forcés de se retirer le lendemain, complétement désemparés. Nous n'avions pourtant point d'artilleurs dans nos batteries ; un gentilhomme canadien, Saint-Hélène, pointait seul presque toutes les pièces ; mais tous les coups portaient.

Les jours suivants, les troupes mises à terre essayèrent de s'avancer vers la ville ; elles furent assaillies de tous côtés par les Canadiens, et obligées de faire retraite et de se réembarquer, laissant leur camp, leur artillerie et leurs munitions : elles avaient eu six cents hommes de tués dans cette attaque. L'amiral remit à la voile, et perdit neuf de ses navires à l'embouchure du Saint-Laurent.

En 1709, les Anglais préparèrent une nouvelle expédition contre Québec ; elle ne put même arriver jusqu'à sa destination. En 1711, ils réunirent à Manhate, dans la même intention, une armée de deux mille hommes qui devait marcher sur la capitale du Canada, tandis qu'une flotte de quatre-vingts voiles remontait le Saint-Laurent ; mais celle-ci fut dispersée par une tempête, et huit gros vaisseaux périrent, couvrant le fleuve de marchandises, de débris et de trois mille cadavres. A cette nouvelle, l'armée, qui était en marche, rebroussa chemin.

La gravure jointe à cet article donne la vue de Québec neuf ans après cette dernière tentative, c'est-à-dire en 1720. Cette ville était alors le siége d'un évêque, d'un gouverneur général, d'un intendant, d'un tribunal ou conseil souverain, et de plusieurs communautés religieuses.

Il y avait haute et basse ville.

La basse ville, située au bord du fleuve, au pied d'une montagne d'environ 160 mètres de hauteur, était habitée par les marchands et défendue par une plate-forme qui battait à fleur d'eau. On y voyait une chapelle construite en action de grâces, après la défaite des Anglais et le départ de leur flotte, en 1690.

Un chemin tournant conduisait de la basse ville à la haute ville. Au milieu du coteau était l'évêché qui avait un grand jardin et des cours murées ; c'était un édifice considérable. Tous les curés qui avaient affaire à Québec y trouvaient une chambre et un couvert à la table commune.



(Vue de la ville de Québec, capitale du Canada, en 1720.)

Vers le milieu, dans la haute ville, se trouvait la cathédrale. A sa droite on apercevait le séminaire construit par M. de Laval en 1663 ; il lui coûta cinquante mille écus. On y entretenait trente-deux ecclésiastiques, huit frères, et huit *donnés* ou domestiques engagés à vie. A la gauche, sur la hauteur, se montraient le fort et la maison du gouverneur ; un peu plus loin, également à gauche, le cap aux Diamants, où s'élevait une redoute qui commandait toute la ville. A la droite de la maison du gouverneur, commençait une série d'établissements importants : d'abord le couvent des récollets, puis le séminaire et l'église des jésuites, enfin, tout au bout, l'hôpital.

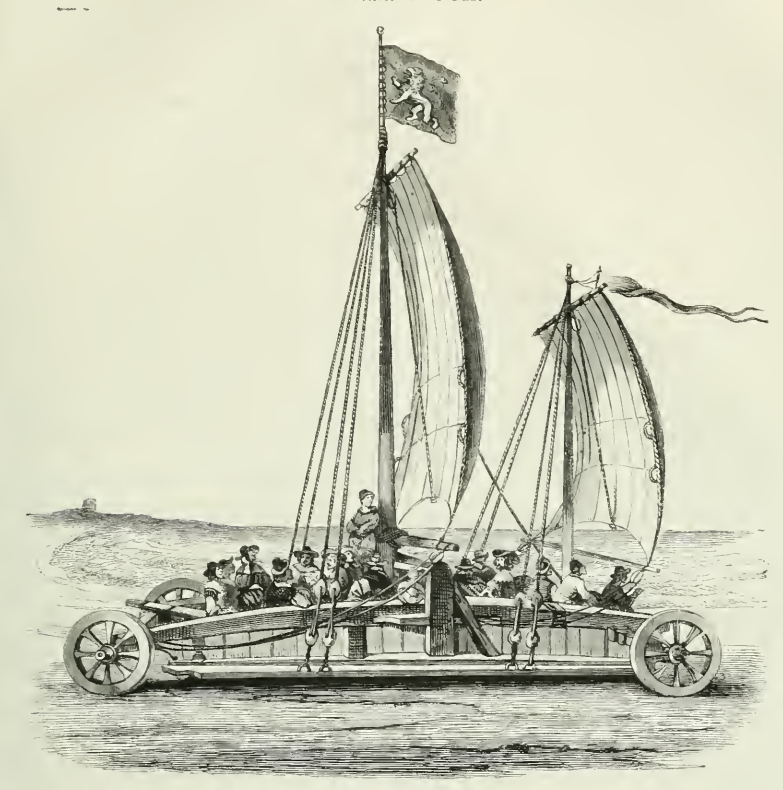
Tous ces édifices étaient bâtis en pierre de taille noire, ainsi que les principales maisons. Celles-ci avaient habituellement trois étages et étaient couvertes en planches. Québec n'avait, en 1720, qu'une population de sept mille âmes.

Cette ville, qui tomba au pouvoir des Anglais en 1759, ainsi que tout le Canada, et qui leur appartient encore, s'est considérablement embellie et accrue ; elle compte aujourd'hui trente mille habitants.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

UN CHAR A VOILES.



(Le Char à voiles de Scheveling, d'après une estampe du dix-septième siècle.)

Dans les dernières années du seizième siècle, on construisit en Hollande un char qui avait presque tous les avantages de nos chemins de fer. Dans ce pays plat, sur un rivage uni, on avait imaginé d'adapter à un char des voiles capables de lui imprimer un mouvement considérable et de lui faire parcourir rapidement de grandes distances. Ce char ailé fut en effet lancé avec un succès complet, et il devint pendant les premières années du dix-septième siècle l'objet d'une curiosité universelle. Peiresc, dont nous avons raconté la vie (1836, p. 195), et qui, en sa qualité de procureur général de la république des lettres, comme Bayle l'appelle, donnait son attention à toutes les découvertes des sciences et des arts, l'alla visiter en l'année 1606. Voici comment Gassendi raconte les impressions que son ami en avait rapportées (1) :

« Il fit une excursion jusqu'à Scheveling pour s'assurer par sa propre expérience de la rapidité d'un char construit depuis peu d'années avec tant d'art, que par le moyen de voiles déployées il volait sur le rivage comme un navire. On lui avait rapporté que le comte Maurice, après la victoire de Nieuport (2), ayant voulu en faire l'épreuve, y était monté avec François Mendoze demeuré son prisonnier dans le combat, et avait pu en deux heures arriver au bourg de Pultene, qui est à quatorze lieues de Scheveling. Peiresc voulut aussi en faire l'essai ; et il avait coutume de conter l'étonnement dont il fut saisi quand porté par un vent impétueux, il ne s'en ressentit cependant point allant aussi vite que lui, quand il vit les fossés du chemin franchis comme à tire d'aile, la surface des eaux répandues çà et là à peine effleurée, des coureurs qui avaient pris les devants paraître reculer, les objets qui semblaient les plus éloignés être dépassés au même instant, et mille autres merveilles semblables. »

Voilà une description qui ressemble d'assez près à celles qu'on pourrait faire d'un voyage sur un railway. Il est à regretter que Gassendi, qui en a si bien peint les effets, ne soit pas entré dans plus de détails sur la construction même de ce navire curieux. Un lest considérable n'était-il pas nécessaire pour contre-balancer l'effet des voiles? Ces voiles pouvaient-elles servir avec toute espèce de temps? le char pouvait-il rouler sur toute espèce de surface? N'avait-on pas dû lui appliquer un système particulier de roues? N'avait-on pas été obligé de lui frayer des routes spécialement appropriées à une rotation facile? Ce sont des questions dont la solution ne serait pas sans intérêt pour les hommes ingénieux occupés à chercher aujourd'hui comment on peut pousser avec l'air comprimé le char qui volait alors à l'air libre.

(1) *De vita Peireskii*, lib. II, p. 93. Edition de Sébast. Cramoisy ; Paris, 1641.

(2) La victoire de Nieuport fut remportée par Maurice de Nassau la dernière année du seizième siècle, en 1600.

ANCIENS VOYAGEURS.

(Voy. les Tables de 1843.)

PEDRO ORDONEZ DE CEVALLOS.

Si le voyageur dont nous allons parler n'avait pas joint à sa relation un état de ses services certifié véritable par le conseil des Indes, on serait tenté de le prendre pour un roman ou pour un de ces voyages imaginaires avec lesquels on a de temps à autre exploité le goût du public pour le merveilleux. Même de nos jours, où les moyens de communication sont si faciles en comparaison de ce qu'ils étaient au quinzième siècle, on trouverait difficilement un homme qui ait visité autant de points différents du globe que cet aventurier espagnol.

Pedro Ordonez de Cevallos naquit vers 1547 à Jaen dans l'Andalousie, et dès l'âge de neuf ans ses parents qui le destinaient à l'état ecclésiastique l'envoyèrent étudier chez les jésuites de Séville. Il en avait à peine dix-sept lorsqu'une aventure tout-à-fait dans le goût castillan l'obligea de quitter cette ville et de jeter la soutane pour prendre le parti des armes. Il se rendit à Cadix où il offrit ses services à don Juan de Cardone, lequel préparait une expédition contre les corsaires turcs qui infestaient alors la Méditerranée, et il en obtint une enseigne.

Cevallos visita successivement avec la flotte les côtes de l'Espagne et de l'Italie : il vit Gênes, Rome et Naples, et le récit de l'existence qu'il mena dans ces trois villes ne laisse pas d'offrir un certain intérêt, tant à cause de la naïveté de son récit que parce qu'il nous fait connaître les mœurs de ces gentilshommes qui suivaient les armées, ne recevaient pas de solde, mais prétendaient en revanche au droit de se soustraire à la discipline : chevalerie qui souvent ressemblait plus à celle de Guzman d'Alfarache qu'à celle de Bayard. Mais il serait trop long de s'arrêter à ces détails et à ceux des divers combats contre les galères turques auxquels Cevallos assista, et dans l'un desquels il courut un si grand danger, qu'il fit vœu, s'il y survivait, d'entreprendre le pèlerinage de Jérusalem, et d'employer sa part de butin à racheter des captifs, vœu qu'il exécuta peu de temps après. Pendant le séjour que don Juan de Cardone fit à Tunis pour radouber sa flotte, il y racheta vingt Espagnols, et partit à leur tête pour visiter les saints lieux qu'il décrit avec exactitude, mais sans rien ajouter à ce qu'on peut lire dans mille autres relations.

Après avoir rejoint la flotte à Tunis, il la suivit à Ceuta, et profita de son séjour dans cette ville pour se joindre à une caravane avec laquelle il visita Fez et Maroc, et revint ensuite à Séville. Mais les haines qu'il avait soulevées contre lui n'étaient pas encore éteintes, et comme ses ennemis lui firent dire qu'ils le poignarderaient s'il ne quittait la ville, il s'embarqua au plus vite sur un brigantin destiné pour Denia dans le royaume de Valence, et qui fut attaqué et pris en vue de Malaga par le célèbre corsaire Morat Corso, amiral d'Ochali, roi d'Alger. Heureusement pour Cevallos, Morat, qui était tombé entre ses mains dans une autre occasion, se rappela les bons traitements qu'il en avait éprouvés, et le remit en liberté sans rançon. Notre aventurier revint donc à Cadix dénué de tout, et allait s'engager comme soldat dans une compagnie espagnole qui devait suivre en Afrique le roi de Portugal D. Sébastien, dont la fin fut si désastreuse, quand il rencontra quelques amis qui lui persuadèrent de se joindre à eux pour aller chercher fortune en Amérique.

Notre voyageur arriva sans encombre à Carthagène, mais le gouverneur l'ayant chargé d'une mission pour l'Espagne, le bâtiment qui le portait fit naufrage sur l'île de la Bermude, alors déserte, où l'équipage resta pendant cinquante-sept jours exposé à toutes les horreurs de la soif et de la faim. Au bout de ce temps, ils virent arriver cinq pirogues montées par des Indiens caraïbes qui venaient chercher des tortues; profitant du moment où ces sauvages étaient dispersés sur la plage, les naufragés, qui s'étaient tenus cachés derrière les rochers, s'emparèrent de leurs embarcations, et gagnèrent Cuba, d'où Cevallos s'embarqua pour l'Espagne où il remplit heureusement sa mission.

Après avoir fait deux voyages en France pour acheter des grains, et avoir acquis par là quelque aisance, notre coureur d'aventures s'attacha au service du marquis de Penafiel, père du fameux duc d'Ossune, et fit avec lui une campagne en Flandre. Mais son humeur remuante ne lui permit pas d'y rester longtemps; il obtint son congé, et employa dix mois à parcourir le nord de l'Europe et les îles Britanniques; puis, à peine de retour à Lisbonne, il s'embarqua sur un vaisseau qui faisait voile pour la côte de Guinée. Ce navire appartenait à un riche marchand nommé Juan-Antonio Corso; celui-ci, quand il armait un bâtiment, au lieu de s'adresser aux assureurs (et cette anecdote nous prouve que déjà au seizième siècle il existait à Séville des compagnies d'assurance), faisait vœu de donner à quelque église une somme égale à la prime qu'il aurait payée; et ce système lui avait, disait-il, si bien réussi qu'il n'en avait jamais perdu un seul, de sorte qu'il était devenu le plus riche négociant de Séville.

Cevallos qui paraît avoir possédé un instinct particulier pour se trouver partout où il y avait des coups à recevoir ou à donner, arriva à temps pour prendre part à la courte campagne des Espagnols contre D. Antoine, prieur de Crato, proclamé roi de Portugal après la défaite et la mort de D. Sébastien en Afrique : il se fit en outre quelques querelles personnelles dont il se tira à son honneur. Ayant été nommé, en récompense de ses services, inspecteur de la douane de Carthagène, il s'embarqua de nouveau pour l'Amérique, et prit possession de son emploi qu'il exerça d'abord avec un zèle pour les intérêts du roi bien rare chez les fonctionnaires espagnols. Mais un jour qu'il avait saisi une assez grande quantité d'or et d'argent que l'on voulait embarquer en fraude, il vit entrer dans sa chambre douze hommes masqués qui lui dirent avec le plus grand sang-froid : Choisissez, seigneur inspecteur, douze balles dans la tête ou un bon pot-de-vin. Le choix, dit-il naïvement, n'était pas difficile à faire; et profitant de la leçon, il sut dans la suite faire ses affaires, et gagner l'affection de ses administrés auxquels il laissait faire les leurs.

Après quelques nouveaux duels, notre héros fut chargé de diriger une expédition contre les nègres marrons qui infestaient les environs de Carthagène, et dont le chef, nommé Martinillo, n'avait pas une existence moins extraordinaire que la sienne. Né au Monomotapa, il avait été enlevé dans son enfance par des pirates arabes qui, après l'avoir converti à l'islamisme, l'avaient vendu aux Turcs de Syrie. Fait prisonnier sur une galère, il fut vendu au marché de Séville, et son nouveau maître l'avait conduit en Amérique. Après avoir travaillé aux mines pendant plusieurs années, il était parvenu à s'échapper, et avait attiré à lui un grand nombre de nègres. Cevallos, après une marche pénible au milieu des marais, parvint à découvrir sa retraite, le tua de sa propre main, et ramena un grand nombre de prisonniers à Carthagène aux acclamations de la population dont ils avaient longtemps fait la terreur, et que leurs brigandages retenaient presque captive dans l'enceinte des murailles.

Cevallos prit successivement part à presque toutes les expéditions contre les diverses nations indiennes du nouveau royaume de Grenade. La crainte de fatiguer le lecteur nous empêche de nous arrêter sur leurs détails, curieux surtout en ce qu'ils nous ont prouvé la véracité du personnage extraordinaire dont nous racontons les aventures; nous les avons soigneusement comparés avec ceux que donnent

d'autres historiens contemporains, et nous ne l'avons jamais trouvé en faute ni sur une date, ni sur un nom propre; cette conformité parfaite nous a donné confiance dans le reste de son récit, quelque extraordinaire qu'il puisse paraître.

Après une longue suite d'aventures, Cevallos arriva à Santa-Fé, où, poussé par l'inconstance de son esprit, et peut-être pour échapper aux suites des nombreux démêlés que son humeur querelleuse lui avait suscités avec la justice, il sollicita et obtint les ordres sacrés de l'archevêque de Bogota, sans renoncer pour cela à son humeur vagabonde. Il habite successivement Popayan, Quito, passe au Mexique, s'embarque à Acapusco pour se rendre aux Philippines, fait naufrage sur l'archipel des Larrons, et est enfin recueilli par un navire qui le conduit à Macao, où il arrive dans le cours de l'année 1590.

Mais comme déjà à cette époque l'entrée de la Chine était fermée à tous les étrangers, Cevallos ne tarda pas à s'ennuyer du séjour resserré de Macao, il prit donc passage sur une jonque qui le conduisit dans un port de la Cochinchine d'où il se rendit à la cour de l'empereur qu'il appelle le grand-tonquin. Il parvint peu à peu à gagner les bonnes grâces de la sœur du roi et chercha à la convertir au christianisme; mais pendant ses longues conférences il avait su gagner son cœur qu'elle lui offrit avec sa main s'il voulait embrasser la religion du pays. Cevallos résista noblement à la tentation, et la princesse, irritée, lui ordonna de quitter le pays sur-le-champ, pendant qu'un reste de pitié retenait encore sa vengeance. Cependant, ajoute-t-il, elle fut si affligée de mon départ qu'elle demanda bientôt après le baptême à un missionnaire jésuite, et se fit religieuse sous le nom de sœur Marie dans un monastère qu'elle fonda. Ce dernier fait me semble un peu douteux, et l'amour propre de notre auteur peut bien lui en avoir inspiré l'idée. Toutefois il est hors de doute qu'au seizième siècle le christianisme avait fait de grands progrès dans la péninsule annamite, et qu'il fallut pour l'extirper de sanglantes persécutions : il y existe encore des catholiques dont nos missionnaires ne perdent pas une occasion de ranimer le zèle et la foi.

La jonque que montait Cevallos fut prise par un bâtiment portugais qui le conduisit à Malacca, où le gouverneur lui suscita tant de difficultés qu'il fut trop heureux de se tirer de ses mains en lui abandonnant la majeure partie de ce qu'il possédait, et de gagner Ceylan et Goa pour retourner en Europe. Mais il n'était pas au bout de ses peines; le navire qu'il montait fut retardé par les vents contraires, et reçut tant d'avaries dans un combat contre un corsaire hollandais qu'il fut forcé de se réfugier dans le port de Fernambouc au Brésil, d'où notre auteur, se trouvant sans ressources, se dirigea vers Quito pour reprendre la cure qu'il avait abandonnée en partant pour le Mexique. Il y arriva sans nouvel accident, et après avoir complètement fait le tour du monde dans l'espace de trois ans à dater du jour où il avait quitté le port d'Acapusco.

L'audience de Quito qui connaissait les talents de Cevallos ne tarda pas à l'employer à diverses missions difficiles. Il fut chargé successivement de réduire les Indiens Quixos qui s'étaient révoltés sous la conduite du célèbre cacique Jumandi, et de convertir les Omaguas et les Cofanes qui avaient jusqu'alors repoussé tous les missionnaires, et chez lesquels il séjourna pendant plus de six ans. Il était à peine de retour à Quito quand une révolte éclata dans cette ville dont la population ne voulait pas se soumettre à un nouveau droit connu sous le nom d'*alcavala;* révolte où l'on put remarquer la haine qui séparait déjà les créoles et les Espagnols, et qui fut deux siècles et demi plus tard la principale cause qui sépara les colonies de la métropole. Notre auteur prétend n'y avoir pris aucune part, mais son caractère turbulent et le parti qu'il prit de revenir en Espagne peu de temps après me fait supposer qu'il ne se sentait pas la conscience bien nette. Il se retira à Jaen sa patrie, où il paraît avoir joui de quelque aisance, et écrivit pour charmer ses loisirs la relation que nous avons sous les yeux, et qui fut publiée à Madrid en 1614. Il paraît y avoir atteint un âge assez avancé, car Ximenez Paton lui dédia son histoire de Jaen qui parut dans cette ville en 1623, et le cita au nombre des hommes illustres qu'elle a produits, ce qu'il n'aurait certainement pas osé faire si Cevallos n'eût joui de l'estime générale, et si ses aventures n'y eussent pas été de notoriété publique.

BORDEAUX.

(Quatrième et dernier article. — Voy. p. 73, 180, 232.)

ÉGLISE CATHÉDRALE.

Ce n'est pas seulement par son titre de cathédrale que Saint-André est la première église de Bordeaux; elle l'est encore par ses dimensions et par la beauté de son architecture. Sa longueur totale n'est pas moindre de 140 mètres; celle de son transsept est de $44^{m},26$; la nef, longue de 72 mètres, large de 18 mètres, dont la voûte est soutenue par sept piliers, est remarquable et par sa hardiesse et par le mélange des divers styles d'architecture; on y retrouve le style roman du douzième siècle dans la partie inférieure des murs de l'ouest, décorée d'arcades cintrées dont les chapiteaux présentent les feuilles à crochets, les animaux symboliques de cette époque; le style du dix-huitième siècle dans les fenêtres ogivales, avec colonnettes élancées; le style du quinzième siècle dans les nombreuses arêtes de la partie de la voûte à l'ouest, dans les sculptures si coquettes de ses clefs. Le chœur de l'église, son transsept, ses portails nord et sud, appartiennent au quatorzième siècle. L'archevêque Bertrand de Got, plus tard le célèbre Clément V, qui prononça la condamnation des Templiers, contribua beaucoup à l'achèvement de cette partie de l'édifice, et l'on voit sa statue sur le pilier isolé du portail nord; sur les côtés de ce portail sont figurés les six cardinaux, presque tous de sa famille, qu'il nomma peu après sa nomination à la chaire de Saint-Pierre. Entre les contreforts sont percées les fenêtres qui éclairent les chapelles autour du chœur; ces contreforts soutiennent des arcs rampants qui vont contrebuter la poussée des voûtes du chœur. Des détails seuls pourraient reproduire la finesse et en même temps la richesse des sculptures qui ornent cette partie. Chaque contrefort est décoré de plusieurs niches surmontées de clochetons; des pyramides ornées de crochets dissimulent les nombreuses retraites du mur.

Derrière le chevet apparaissent les flèches qui couronnent les tours entre lesquelles s'ouvre le portail nord. Les tours seules ont 45 mètres d'élévation, les flèches 40 mètres; ainsi c'est à une hauteur de 85 mètres au-dessus du sol que s'élèvent les sommets de ces gracieuses pyramides si légères, si brillantes. Vers 1824, leur mauvais état avait fait concevoir le projet de les démolir, et c'est à un architecte de Bordeaux, M. Poitevin, que l'on doit leur conservation. Voici quelques détails que nous avons déjà donnés sur ce sujet dans les actes de l'Académie de Bordeaux (1) : Quelques dégradations dans les flèches et la crainte d'un accident qu'augmentait sans doute le souvenir de l'écroulement de 1820, causèrent en 1824 de nouvelles alarmes qui firent une impression assez vive sur l'esprit de la population pour éloigner du service religieux un grand nombre de personnes. Le clergé, qui partageait ces craintes, en entretint le préfet, M. de Breteuil. Il n'hésita pas à demander de faire disparaître ces dangereux obélisques suspendus sur sa tête comme le glaive de Damoclès. Le préfet, dans l'intérêt de la sûreté publique, avait adopté l'idée de démolition

(1) Essai historique et archéologique sur l'eglise cathédrale de Saint-André à Bordeaux, par M. de Lamothe.

qu'on venait de lui suggérer, lorsqu'il trouva dans M. Poitevin, qui avait succédé à M. Combes dans le poste d'architecte du département, une résistance d'autant plus énergique à exécuter cette volonté, que cet artiste appréciait ces flèches à leur véritable valeur, et qu'il était assuré de trouver un moyen de rendre leur chute presque impossible. Des études furent dès lors autorisées et aussitôt entreprises. Rendre ces flèches solidaires d'un autre système plus élastique que la pierre, qui leur communique sa propriété, telle fut l'idée de M. Poitevin, idée qu'il réalisa en établissant à l'intérieur un système ingénieux de charpente auquel ces flèches sont liées, et qui en facilite l'entretien et l'examen journalier. Ce projet reçut en 1824 l'approbation du conseil des bâtiments civils, et fut exécuté quelques années plus tard.

On voit dans notre seconde gravure une forte tour carrée et découronnée : c'est la tour de Pey-Berland, que l'on avait vainement tenté d'abattre en 1793. Aujourd'hui, comme la tour de Saint-Jacques-la-Boucherie, à Paris, c'est une fabrique de plomb de chasse.

Une inscription incrustée sur l'une des faces apprend que les fondements de cette tour furent jetés en 1440 sur l'emplacement d'une ancienne fontaine, supposée pendant longtemps, probablement à tort, être la fontaine chantée par Ausone, *fons divina*, et dont on ignore aujourd'hui la position. Ce monument gigantesque fut érigé par les soins du vénérable Pey-Berland (1), un des prélats les plus vertueux et les plus éclairés dont le diocèse de Bordeaux puisse s'enorgueillir. De nombreuses fondations attestent son goût pour les arts, son amour pour la science



(Bordeaux. — A droite, l'église Sainte-Eulalie. A gauche, la caserne Saint-Raphael. Au fond, les deux flèches de la cathédrale Saint-André.)

son zèle pour la religion. Il établit à Bordeaux une université ; le pape Eugène IV lui en accorda l'autorisation. Il fonda le collége Saint-Raphaël, destiné à élever à l'état ecclésiastique douze écoliers pauvres ; il dota un hospice pour les pauvres dans le faubourg Saint-Sevrin. Son corps fut déposé dans l'église Saint-André contre le chœur ; on y voit encore sa statue : au-dessous était autrefois renfermé dans une cage grillée le bréviaire de l'illustre prélat ; mais ce livre a disparu pendant la révolution, et la place où il se trouvait a été occupée, il y a peu d'années, par une inscription en latin, dont les caractères imitent la forme des lettres gothiques. Au-dessous se trouve un médaillon de la même époque que la statue ; il porte en légende les mots : *Imaginem parvam venerabilis Petri aspice supra;* Voyez ci-dessus la petite statue du vénérable Pierre.

Sur de moindres dimensions, le clocher de l'église Sainte-Eulalie offre quelque ressemblance avec celui de Pey-Berland. Tous deux ont perdu leur pointe ; mais le renversement de la flèche du clocher Sainte-Eulalie fut l'œuvre de la foudre, qui l'abattit au commencement du dix-neuvième siècle. Ce clocher n'est pas tout entier de la même époque ; la base peut être du douzième siècle ou du commencement du treizième ; le dernier étage de la tour est seul du quinzième. Cette sur-élévation est aisément reconnaissable à la richesse des ornements, aux arcs en doucine, aux crosses végétales qui se font remarquer dans cette addition, et aussi à la forme des contreforts qui cessent de s'élever sur des bases carrées pour prendre la forme de pyramides engagées. La petite tour qui renferme l'escalier cesse d'avoir pour base un carré ; les angles sont coupés, le carré s'est transformé en octogone.

Comme son clocher, l'église Sainte-Eulalie appartient à

(1) Pey, en gascon, veut dire Pierre.

diverses époques. La partie la plus ancienne paraît être du douzième siècle ; c'est le style de quelques chapiteaux qui ont survécu aux restaurations ; c'est aussi le style de quelques travées, de quelques fenêtres des nefs latérales. Au quatorzième siècle, on refit la plus grande partie des voûtes ; enfin au quinzième, en même temps que l'on élevait le clocher, on construisit l'abside sur laquelle sont répandus tous les ornements de cette époque. Une inscription placée contre cette abside apprend que cette partie de l'église fut exécutée aux frais de Ives de Campanle, un de ses bénéficiers.

Mais si, en interrogeant le style architectural de l'église Sainte-Eulalie, il n'est pas permis de la faire remonter au-delà du douzième siècle, les documents historiques attestent l'existence d'une ancienne église sous l'invocation de la même sainte, et qui remontait au cinquième siècle. Dans la vie de saint Waning, on trouve mentionnée l'existence d'un monastère de filles, dont Hildemarche était abbesse à cette époque. Les chroniques rapportent aussi que Charlemagne revenant de Lectoure déposa dans cette église les reliques de saint Clair, saint Justin, saint Géronce, saint Babyle, saint Jean, saint Polycarpe, saint Sévère. Ces restes existent encore et donnent lieu, tous les ans, à une procession, qui remonte au cardinal de Sourdis. Cet archevêque, voulant reconnaître l'existence de reliques que la tradition seule assurait être déposées dans l'église Sainte-Eulalie, fit ouvrir les lieux où elles étaient renfermées. De nombreux témoins pris parmi les plus élevés de la cité furent appelés à cette cérémonie qui se termina par une procession solennelle. Plus d'une fois le calme religieux fut troublé par les querelles des chapitres de Saint-André et de Saint-Sevrin, qui faillirent en venir aux mains au sujet de la question de prérogatives et de places d'honneur.



(Bordeaux. — Clocher de Pey-Berland et église cathédrale de Saint-André.)

Le côté gauche de la gravure p. 292 présente un bâtiment couronné d'un fronton, et dont les dimensions semblent annoncer un monument public : c'est la caserne Saint-Raphaël. Ce bâtiment n'a reçu cette destination que bien postérieurement à sa construction. D'après un arrêt du conseil d'état du 19 mars 1754, qui autorisa les maire et jurats à démolir la porte dite de Sainte-Eulalie, et l'ancien mur de cette ville qui s'y liait, on avait conçu alors le projet de construire sur ce terrain un hôpital des enfants-trouvés, un petit séminaire, et « autres maisons servant à » loger des particuliers. » Trois ans après, des lettres-patentes de décembre 1757 autorisèrent la construction sur ce lieu d'une maison destinée à servir de prison et d'hospice. Ce local n'a pas reçu la destination pour laquelle il

fut érigé. Il servit d'abord d'usine, en 1775, pour la fonte de la cloche de l'hôtel-de-ville ; quelque temps après, le séminaire ou collége de Saint-Raphaël, dont nous avons déjà mentionné la fondation par Pierre Berland, archevêque de Bordeaux, fut transféré dans ce local, où il resta jusqu'au moment de la révolution, époque où le besoin de nouvelles et vastes prisons le fit adopter pour cet usage. Enfin en l'an IV, il fut affecté au service de la guerre comme caserne d'infanterie ; et un décret impérial du 25 août 1810 remit ce bâtiment en propriété à la ville de Bordeaux pour être affecté au casernement. Tel est l'historique de cet édifice où aujourd'hui il est question de placer l'école secondaire de médecine.

LE DÉPOT GÉNÉRAL DE LA GUERRE.

Le Dépôt général de la guerre a été créé, en 1688, par Louvois qui fut pendant vingt-six ans ministre de la guerre sous Louis XIV. Les plans de campagne, les mémoires et dessins des guerres anciennes et modernes, la correspondance des généraux, et tous les documents relatifs à la partie scientifique et au mouvement des armées furent réunis, à cette époque, à l'hôtel de Louvois. Jusqu'alors chaque ministre avait eu ses bureaux chez lui; à sa retraite ou à sa mort, les papiers, transportés sans ordre, s'égaraient souvent, au point qu'on retrouvait parfois chez les épiciers des correspondances originales de la plus haute importance.

Cet établissement, à peu près oublié par les successeurs de Louvois, et relégué dans les greniers du château de Versailles, se grossissait néanmoins, de temps à autre, des pièces du ministère, qui, sans intérêt pour les événements du jour, n'en conservaient pas moins à la postérité la trace fidèle des événements passés. Vers la fin du règne de Louis XIV, il fut transféré à Paris, à l'hôtel des Invalides. Quelques commis y étaient attachés.

Sous la Régence, en 1720, les recherches faites au Dépôt de la guerre par la Chambre des comptes, pour l'apurement des états des entrepreneurs des vivres, firent sentir l'utilité de débrouiller ces matériaux. Leur classement dura plusieurs années ; il ne consista d'abord qu'à former des registres de la correspondance des généraux, par ordre de dates, en les distinguant seulement par guerres différentes. On divisa la correspondance en deux parties : la première contenant les lettres des généraux ; la seconde, les minutes ou originaux des réponses du roi ou de ses ministres. M. de Chamillart fit ajouter à chaque volume des sommaires des matières, et par suite le précis des opérations militaires de l'année, sous le titre d'*Avertissement*.

Le travail ainsi continué forme au Dépôt ce qu'on appelle les *anciennes archives*, au nombre de plus de 3 900 volumes in-folio, contenant des pièces depuis le onzième siècle jusqu'aux dernières années de la guerre d'Amérique ; mais la série n'est continue que depuis Louis XIII jusqu'en 1788. Pour remplir les lacunes qui se rencontraient dans la correspondance originale, on eut recours à des copies des manuscrits de la Bibliothèque royale. Les registres, également in-folio, où se trouvent ces copies, sont connus sous le nom de *Transcrits*.

L'importance croissante des matériaux recueillis au Dépôt de la guerre, et l'ordre renouvelé aux bureaux d'y verser sans lacune toute la correspondance de la cour et des généraux, firent juger cet établissement digne d'être placé sous les ordres d'un officier général. Le maréchal de Maillebois en fut nommé le premier directeur en 1734.

En 1761, le Dépôt de la guerre, accru de celui des cartes et plans, fut transféré à Versailles, au nouvel hôtel bâti exprès pour la réunion de tous les bureaux, jusque là épars, du ministère de la guerre.

M. de Vault, brigadier d'infanterie, avait l'année précédente remplacé le maréchal Maillebois. Placé au milieu de toutes les pièces qui renfermaient le secret des événements militaires dont il avait été en partie témoin, il comprit de quel avantage elles pourraient être, si, au lieu de rester disséminées dans les registres ou les cartons, elles étaient présentées dans un ordre convenable : il se détermina en conséquence à rédiger, d'après le texte original succinctement analysé, l'historique des diverses campagnes, en commençant par la guerre d'Allemagne en 1677 ; ouvrage qu'il a continué jusqu'à 125 volumes, et qui finit à la paix de 1763.

M. le général Matthieu Dumas succéda à M. de Vault, mort au Dépôt de la guerre en 1790. Vers la fin de 1791, cet établissement fut transféré de Versailles à Paris place Vendôme. Un règlement, arrêté par Louis XVI le 25 avril 1792, lui donna une nouvelle organisation et des attributions fort étendues. En 1793, la Convention nationale ordonna que la grande carte de France, dite de Cassini, serait retirée de l'Observatoire et remise au Dépôt de la guerre, qui demeurerait à l'avenir, et qui est resté jusqu'à ce jour chargé de l'entretien et de la retouche des planches. Vers le même temps, le Comité de salut public avait formé une agence des cartes pour recueillir, dans les établissements supprimés, toutes les cartes et tous les plans géographiques. Cette agence ne tarda pas à être réunie au Dépôt de la guerre, qui lui doit en partie la belle et riche collection (environ 10 000 cartes) qu'il possède en ce genre, et qu'il augmente journellement.

Pendant la suppression momentanée des ministères remplacés par des commissions, le Dépôt de la guerre se trouva dans les attributions des travaux publics, et la réunion du Dépôt de la marine en fit le centre de la géographie de terre et de mer.

Sous la direction du général Ernouf, en 1798, fut formée l'intéressante bibliothèque du Dépôt. On profita du mouvement des dépôts littéraires pour doter celui de la guerre d'une collection qui lui était essentielle : possédant à son origine à peine 200 volumes, elle s'est depuis considérablement augmentée, s'enrichit chaque jour de tout ce qui paraît d'intéressant sur la guerre, soit en France, soit à l'étranger, et renferme aujourd'hui 20 000 volumes.

Tout ce qui, abstraction faite de la topographie dessinée, peut servir à la connaissance d'un pays, a été distrait de la section historique et réuni sous le titre de *Mémoires descriptifs*. Là sont classés les reconnaissances, cahiers de topographie, mémoires sur les frontières, sur les côtes, les ouvrages d'art, les projets de guerre, dissertations, critiques, etc.

Sous le gouvernement impérial, le Dépôt a vu, d'année en année, accroître ses richesses de toute nature. Sous la Restauration, le marquis d'Ecquevilly et le lieutenant-général Guilleminot en furent successivement directeurs.

Depuis 1830, le Dépôt général de la guerre est sous la direction immédiate de M. le lieutenant-général Pelet. La conservation et le classement de toutes les richesses historiques, réunies dans cet établissement, devaient surtout occuper un homme qui a passé toute sa vie à faire la guerre ou à en écrire l'histoire. Aussi, grâce aux soins du général Pelet, toute la correspondance de l'empereur Napoléon, formant quatre-vingts volumes, a été classée par année et par campagne, numérotée, timbrée et accompagnée de tables ; elle a été ensuite copiée pour que les communications pussent se faire sans inconvénients. La correspondance du major-général, des maréchaux, des généraux, et des principaux agents de la guerre, a été également classée par campagne, avec titres, tables, etc. : ce qui forme plus de 140 volumes pour les campagnes de 1804, 1805, 1806, 1807 et 1809. Le même travail se poursuit pour les campagnes suivantes des grandes armées, pour les guer-

res d'Espagne, pour celles de la République, d'Orient, etc. C'est dans les nombreux documents réunis et conservés au Dépôt général de la guerre que M. Thiers puise en ce moment une partie des matériaux de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* à laquelle il travaille, comme autrefois Voltaire y a puisé ceux d'après lesquels il a fait le *Siècle de Louis XIV*, ouvrage dans lequel les dates et les faits ont, par cela même, plus d'exactitude que dans l'*Abrégé chronologique* du président Hénault.

Pour les guerres de la République, 76 cartons et 23 registres renferment la correspondance de l'armée du Nord; 86 cartons et 22 registres, celle de l'armée du Rhin; 19 cartons et 17 registres, celle de l'armée des Pyrénées orientales et occidentales; 18 registres, celle du Comité de salut public; 153 cartons, celle des armées d'Italie et d'Orient; 75 registres, celle des armées d'Orient et de Saint-Domingue; enfin 33 registres, celle des armées d'Italie et d'Espagne.

En vertu des dispositions contenues dans l'arrêté des Consuls du 13 nivose an X (3 janvier 1802), invoquées récemment à l'égard des familles des lieutenants-généraux Dupont, Guilleminot, Hullin, Becker et autres, le Dépôt général de la guerre s'est enrichi de leurs correspondances et registres de 1789 à 1815. Il existe encore dans les familles d'officiers généraux ou supérieurs de tout grade des collections précieuses, sans doute, comme titres de gloire pour les familles de ces militaires, mais qui se trouvent perdues pour l'histoire, puisque les faits intéressants qu'elles renferment ne peuvent entrer dans la rédaction du grand et beau travail qui se fait au Dépôt de la guerre sur les campagnes de la République et de l'Empire. La mémoire même de ces guerriers fait donc un devoir à leurs familles de remettre au Dépôt, pour y être conservés et utilisés, les originaux ou tout au moins des copies de ces documents.

Divisé en cinq sections, le Dépôt général de la guerre comprend un certain nombre d'officiers d'état-major et une assez grande quantité d'employés de divers genres, écrivains, dessinateurs et graveurs. C'est dans ce Dépôt que s'élaborent tous les matériaux écrits ou dessinés qui peuvent servir aux futures opérations des armées françaises; c'est là que s'exécutent les travaux géographiques et historiques dépendant du ministère de la guerre; que se prépare tout ce qui se rattache à l'instruction des officiers du corps royal d'état-major, et des régiments d'infanterie et de cavalerie.

Les travaux exécutés dans cet établissement se divisent en trois parties: travaux graphiques, travaux historiques, travaux théoriques et statistiques.

Travaux graphiques. — Le principal travail, la publication la plus importante du Dépôt général de la guerre et du corps royal d'état-major, est la *Carte de France* (voy. 1842, p. 11).

Les levés faits par les officiers d'état-major, les armes à la main, ou au milieu des populations arabes, ont mis le général directeur du Dépôt de la guerre à même de faire dresser et de publier une carte générale de l'Algérie, des cartes des provinces d'Alger, d'Oran et de Constantine, et des plans des principales villes de la colonie.

Le Dépôt de la guerre possède un grand nombre d'aquarelles militaires, ou vues de batailles, dessinées sur les lieux mêmes, et exécutées par Cozette et Lenfant pour les campagnes de Louis XIV et de Louis XV, par Bagetti pour celles de la Révolution et de l'Empire jusqu'à 1809, par MM. Genet, Jung et d'Espinassy pour celles de l'Empire depuis 1809, ainsi que de l'Algérie. Ce sont de véritables représentations des opérations militaires, et comme une sorte de cours de haute tactique et des évolutions du champ de bataille. Nous citerons entre autres les tableaux de la bataille de la Moskowa, de la Corogne, et d'Oporto.

Travaux historiques. — La première en date des publications est le *Mémorial du Dépôt général de la guerre.* Ce recueil dont le premier numéro a paru en 1802, est destiné à reproduire une partie des matériaux militaires recueillis sur toutes les guerres dans cet établissement. Après le septième numéro, la publication en a été interrompue pendant quinze années: elle a été reprise en 1826; les numéros déjà publiés étant épuisés, ils ont été réimprimés en un volume in-4°, qui forme le tome Ier du *Mémorial.* Depuis, sept autres volumes ont paru; le sixième et le septième contiennent la description géométrique de la France qui ne se trouve nulle part ailleurs. Le huitième, qui renferme les *Mémoires militaires de l'Empire* jusqu'au traité de Schœnbrunn en 1809, avec un atlas de dix-huit cartes ou plans, a été publié cette année, et présenté au roi le 27 janvier dernier.

M. le général Pelet s'est réservé l'histoire de toutes les guerres de l'Empire; la rédaction en est en grande partie achevée, et il la continue journellement, en particulier celle de la campagne de 1814, pour laquelle huit plans de bataille sont déjà gravés.

Le ministre de l'instruction publique ayant obtenu des Chambres, en 1834, les fonds nécessaires pour la publication des documents inédits relatifs à l'histoire de France, le ministre de la guerre approuva l'impression des *Mémoires militaires relatifs à la succession d'Espagne sous Louis XIV.* L'ouvrage est appuyé de pièces officielles, et accompagné d'un atlas des cartes et plans de batailles, combats et siéges qui ont eu lieu dans ces temps mémorables. Cinq volumes ont déjà paru sous la direction du général Pelet. Les *Campagnes des Pyrénées orientales et occidentales en* 1793, 1794 *et* 1795 complètent la série des travaux historiques en cours d'exécution.

Travaux théoriques et statistiques. — Une des sections du Dépôt est particulièrement chargée de la direction et de l'examen des travaux exécutés par les officiers de l'armée, et de ceux qui sont annuellement prescrits aux officiers d'état-major: elle a dans ses attributions tout ce qui concerne spécialement la statistique militaire en France et à l'étranger. C'est là que se réunissent les journaux militaires du dehors, et que se font les extraits des publications les plus intéressantes sur l'histoire et la théorie de la guerre ou des découvertes qui y sont relatives: c'est là qu'est rédigé un *état militaire* de toutes les puissances de l'Europe, vaste répertoire de la composition, de l'organisation, de la force permanente et éventuelle de toutes les armées, de leurs rapports avec la population et la richesse des Etats.

Les deux mots les plus courts à prononcer, *oui* et *non*, sont ceux qui demandent le plus d'examen.

PYTHAGORE.

Les voyages en pays étrangers font durant la première jeunesse une partie de l'éducation, et dans l'âge mûr une partie de l'expérience. BACON.

MASANIELLO.

Dans la première moitié du dix-septième siècle, le royaume de Naples, qui appartenait à l'Espagne, gémissait sous l'oppression la plus odieuse. De 1631 à 1644 les deux vice-rois, Monterey et Medina, avaient tiré de ce royaume cent millions d'écus, et le dernier se vantait de n'y avoir pas laissé dans la bourgeoisie quatre familles assez riches pour dîner à table. La détresse était devenue si horrible qu'un grand nombre de familles de la Pouille et de la Ca-

labre allèrent chercher un refuge en Turquie. Malgré cette misère, en 1647, le duc d'Arcos, nommé vice-roi l'année précédente, ayant exigé une nouvelle taxe d'un million d'écus, voulut mettre un impôt sur les fruits qui formaient la dernière ressource des pauvres gens. Ce fut le signal de la révolte qui éclata un dimanche, le 7 juillet. Un marchand de poissons, Thomas Aguello, ou Masaniello d'Amalfi, fut le promoteur et le chef de l'insurrection. Nous empruntons les détails suivants à un livre contemporain intitulé : *Mémoires pour servir à l'histoire du dix-septième siècle.*

« Masaniello étoit un jeune homme de vingt-quatre ans, assez beau de visage, et qui, sous un air bouffon, avoit une sorte d'éloquence. Il étoit connu et aimé du menu peuple, parce qu'en allant vendre son poisson il buvoit avec les uns et les autres et les divertissoit par ses plaisanteries. Il nourrissoit sa femme et ses deux enfants de son petit commerce ; il étoit vêtu en matelot, et pieds nus la plupart du temps. Pendant dix jours que dura son règne, il fut obéi avec plus de soumission que ne l'avoit jamais été le roi catholique, par plus de cent cinquante mille personnes armées. Ses jugements étoient exécutés sans appel. Il punissoit ou donnoit des grâces à son gré ; il disposoit de tous les deniers, tant publics que particuliers; il faisoit piller et brûler les maisons, et donnoit des sauve-gardes... »

Cependant le duc d'Arcos essaya de traiter avec les insurgés ; mais la mauvaise foi qu'il montra dans les négociations ne fit qu'irriter encore plus la multitude, et Masaniello se voyant joué donna à ses partisans une liste de soixante maisons auxquelles il fit mettre le feu. « Lui-même, pendant ces exécutions, marchoit par la ville, à cheval, avec un bâton de commandement à la main, suivi de plus de cent mille personnes armées, portant toujours son habit de pêcheur, et ayant les jambes nues pour montrer, disoit-il, qu'il étoit sans ambition. Le vice-roi et l'archevêque lui rendirent de grands honneurs. Il étoit obéi des personnes de toute condition, et on faisoit pour lui des prières publiques dans les églises. Il alla un jour trouver le vice-roi au château Saint-Elme pour négocier avec lui, et il s'y fit accompagner par le cardinal Filomarini qui le fit monter dans son carrosse. Il prit, par le conseil du cardinal, pour cette visite, un habit d'une étoffe à fond d'or ; et il fut suivi d'une si grande foule de peuple qu'il employa trois heures à faire le chemin depuis l'archevêché jusqu'au château. Les gardes se mirent en haie pour lui faire honneur, et le vice-roi l'alla recevoir au pied de l'escalier. La conférence fut si longue que le peuple, qui l'attendoit dans la place du château, s'imaginant qu'on s'étoit assuré de sa personne, commença de faire grand bruit. Le vice-roi pour l'apaiser fut contraint de se mettre à la fenêtre avec Masaniello, qu'il tenoit embrassé...



(Portrait de Masaniello, d'après une estampe qui était populaire à Naples vers 1650.)

» Le vice-roi ayant signé les articles de l'accommodement comme il plut à Masaniello, celui-ci se retira et alla à l'église des Carmes, où la lecture du traité fut faite au peuple qui en fut content.

» Masaniello commença à perdre l'esprit la septième journée de son règne. Il se dépouilloit tout nu au milieu de la place, et demandoit un autre habit. Il contrefaisoit tantôt le hennissement d'un cheval, tantôt le hurlement d'un loup, et quelquefois la voix d'un autre animal. Il faisoit faire des ambassades ridicules et donnoit des ordres qui se contredisoient. Il conféroit une même charge à trois ou quatre personnes, et il couroit les rues l'épée nue à la main, frappant tous ceux qu'il rencontroit. Il se plongeoit tout habillé dans l'eau, et puis il se couchoit au soleil pour se sécher. Il condamnoit sans raison les uns au fouet, les autres aux galères, quelques uns à la potence et même à la roue. Il frappoit à coups de poing ou de bâton ses conseillers et ses plus intimes amis.

» Quant aux causes de sa folie, l'opinion la plus commune étoit que le duc d'Arcos lui ayant donné la collation dans le château Saint-Elme, après la signature du traité, lui avoit fait prendre un breuvage qui lui avoit troublé le jugement.

» Masaniello avoit alors pour conseillers Arpaya et Genuino, hommes âgés et d'un fort bon sens. Lorsqu'ils se virent maltraités par ce fou, ils se liguèrent avec plusieurs capitaines de quartiers, et un jour que leur chef étoit allé sur le port visiter la flotte, et mettre des capitaines à son choix sur chaque galère, ils proposèrent au duc d'Arcos d'arrêter Masaniello à son retour, et de le mettre aux fers. La proposition fut acceptée et exécutée sans beaucoup de peine ; mais il fut bientôt délivré par le peuple, et il se sauva dans l'église des Carmes. Il prit aussitôt le crucifix, et, étant monté en chaire, il se mit à prêcher. Il s'échauffa si fort en parlant, qu'il fallut le porter tout en sueur au dortoir des religieux. Après s'y être reposé quelque temps sur un lit, il se mit à la fenêtre où il fut tué de plusieurs coups de fusil que lui tirèrent quelques habitants. On coupa la tête à ce malheureux, on la mit sur un poteau, et son corps fut traîné sur la claie. »

Ce meurtre fut loin de mettre fin aux troubles. Une nouvelle révolte plus sanglante que la première éclata le 21 août suivant. François de Toralto, prince de Massa, l'arquebusier Gennaro Annese et le duc de Guise furent mis successivement à la tête des insurgés. Ce dernier, bien qu'abandonné par la France, fut sur le point de gagner un royaume ; mais le 5 avril 1648 Naples fut livrée par trahison aux Espagnols, et ceux-ci signalèrent leur retour par d'effroyables vengeances.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LE PAUVRE VILLAGEOIS.

COMÉDIE DU SEIZIÈME SIÈCLE.



(Dernière scène du Pauvre villageois, comédie du seizième siècle. — Dessin par J.-J. Grandville.)

Pendant les fêtes données à l'occasion du mariage de Claude de France, septième enfant de Henri II, avec Charles II, duc de Lorraine, les *Enfants sans soucy* représentèrent devant la cour une petite comédie composée par Jacques Quintil, Saintongeois, et intitulée : *le Pauvre villageois.*

Cette pièce, fort simple, se compose seulement de trois scènes. Dans la première, un paysan et sa femme font un tableau touchant de leur misère. Les taxes, les impôts leur ont enlevé tout le fruit de leur travail. On est venu saisir un à un leurs meubles jusqu'au lit. Il ne reste dans leur pauvre cabane qu'un grand coffre sur lequel ils sont assis.

Tandis qu'ils se lamentent, arrive un collecteur suivi de ses deux sergents. Ils cherchent s'il n'y a plus rien à prendre. — Hélas! dit le paysan, vous venez trop tard : vos pareils ont tout pris. — Mais ce coffre où vous vous seyez, dit l'officier du roi. — Ah! s'écrie le pauvre homme, voulez-vous donc l'emporter aussi; je n'aurai plus alors qu'à m'asseoir à terre.

Le collecteur soupçonne que le coffre renferme quelque objet précieux, et il prétend l'ouvrir sur-le-champ. Le paysan et sa femme implorent sa pitié, redoublent leurs plaintes, s'exaspèrent et refusent de se lever. Un long débat s'engage. Plus les pauvres gens résistent, plus les gens du roi sont persuadés qu'ils vont trouver quelque trésor au fond du coffre mystérieux.

A la fin, il faut céder au nombre; force reste à la loi. Le coffre est ouvert... mais, ô surprise! il en sort trois diables qui emportent le collecteur et ses sergents!

Avec quels rires, avec quels éclats joyeux, avec quels bravos le peuple ne devait-il pas accueillir ce dénouement!

Il y avait, de la part des princes, quelque libéralité à laisser représenter devant eux une si vive satire contre le fisc et ses agents. Ils se disaient : « Qu'ils rient, pourvu qu'ils paient. » C'est quelque chose de permettre le rire du pauvre : mieux vaut cependant essuyer ses larmes.

L'auteur de cette comédie est peu connu; son nom ne figure point dans les Biographies. Nous avons trouvé à la Bibliothèque royale un ouvrage en vers qui très vraisemblablement est de lui : « La Nouvelle manière de faire son » profit des lettres, traduite de latin en françois, suivie du » Poëte courtisan, par J. Quintil du Tronssay, en Poitou. » A Poitiers, 1559. » Quintil avait sans doute passé de la province de Saintonge dans celle du Poitou.

La troupe des *Enfants sans soucy* s'était établie pendant le règne de Charles VI. Elle avait une organisation singulière. Son chef prenait le titre de prince des Sots, et portait comme signe distinctif une sorte de capuchon surmonté d'oreilles d'âne. Les pièces que jouaient ces acteurs étaient désignées sous le nom de *sotties*, parce que, disent les frères Parfait, elles étaient la critique des défauts du genre humain. Les *Enfants sans soucy* jouirent d'une grande popularité surtout sous le règne de Louis XII. Clément Marot, qui avait passé une partie de sa jeunesse dans leur compagnie, composa pour eux une ballade en 1512. Au commencement du dix-septième siècle, le prince de la Sottise intenta un procès aux comédiens de l'hôtel de Bourgogne pour défendre contre eux ses anciens priviléges. C'est le dernier signe d'existence que donnèrent les *Enfants sans soucy.*

SI JEANNE D'ARC A ÉTÉ BRULÉE.

(Second et dernier article. — Voyez p. 286.)

On conçoit que les découvertes faites par Polluche dans les comptes de l'hôtel-de-ville d'Orléans, venant s'ajuster si exactement avec celles qu'avait faites le P. Vignier, près d'un siècle auparavant, dans les archives de la famille des Armoises, durent causer quelque impression sur les esprits. Toutefois, ce qu'il y a d'extraordinaire dans les divers monuments que nous avons cités s'efface bientôt, si l'on a recours à l'idée fort simple d'une fausse Jeanne d'Arc. Il est certain que le peuple, qui s'était vivement attaché à cette fille héroïque, eut longtemps de la peine à se persuader qu'elle fût morte. C'est ce qui se produit souvent pour les personnages que l'opinion amplifie jusqu'à en faire des types, et c'est ce que nous avons vu de notre temps à l'occasion d'une autre victime non moins illustre, que tant de gens, surtout parmi ses anciens soldats, croient aujourd'hui même toujours vivante. Ce qui s'est passé sous nos yeux pour Napoléon, s'était passé pour Jeanne d'Arc. Le journal d'un bourgeois de Paris, pour le règne de Charles VII, nous apprend qu'après sa mort il s'était répandu qu'une autre femme avait été brûlée à sa place, et que ce bruit avait trouvé créance. « Maintes personnes, dit-il, qui estoient abuzez d'elle, creurent fermement que par sa saincteté elle se feut eschappée du feu, et qu'on eust arse une autre cuidans que ce feust elle même. » Ainsi la carrière était toute ouverte aux fausses Jeanne d'Arc. Il semble même que cette croyance consolante n'eût pas attendu, pour commencer à se produire, la nouvelle du supplice; car un des témoins, dans le procès de justification, rapporte que, lors de l'exécution, « les Anglois, doutans que l'on voulût semer que la Pucelle ne fust point morte, et que quelque autre qu'elle fust brûlée en son lieu, firent, après qu'elle fust morte, retirer le feu et tout le bois arrière du corps, afin que on congneut qu'elle fust morte. »

En tout cas, en laissant pour un instant de côté la femme de Robert des Armoises, on ne peut douter qu'il n'y ait eu au moins deux et même trois fausses Jeanne d'Arc. On lit, en effet, dans le journal pour la vie de Charles VII, « qu'en 1440, le parlement et l'université firent venir à Paris une femme suivant les gens de guerre, que plusieurs croyoient être Jehanne la Pucelle, et pour ceste cause, à Orléans, avoit esté très honorablement reçue; laquelle femme fust monstrée au palais sur la pierre de marbre, en la grande cour, et là fust preschée, et toute sa vie, et tout son estat, et recongnu qu'elle avoit esté mariée. » Cette dernière circonstance semble marquer que cette femme, bien que reçue aussi à Orléans, était autre que la dame des Armoises, qui, l'année précédente, comme nous l'avons vu dans les comptes de la ville, avait été accueillie aussi à Orléans. Aussi trouve-t-on dans l'histoire de France de Marcel d'autres détails sur cette même aventurière, qui ne s'accordent point avec ce que l'on sait de Jeanne des Armoises, à moins que celle dont il est question dans les comptes d'Orléans de 1439 ne fût même une fausse des Armoises, ce qui ne serait pas impossible. On fut obligé d'amener celle-ci de force à Paris où elle n'osait se produire. Comme on le découvrit bientôt sur ses aveux, elle était la veuve d'un chevalier dont elle avait eu deux enfants, et revenait d'Italie après y avoir couru diverses aventures : on la mit en liberté, et elle quitta Paris dans l'hiver. Une nouvelle Pucelle s'offrit en 1441. Ce qu'on en sait se trouve dans un manuscrit de la bibliothèque du roi, du temps de Charles VII, intitulé : *Exemples de hardiesse de plusieurs rois et empereurs*, etc. Celle-ci ressemblait tellement à la Pucelle qu'elle eut l'effronterie de se faire présenter au roi. Charles VII s'était blessé depuis quelque temps à un pied et se trouvait obligé de porter une sorte de botte, de manière que ceux qui tramaient cette intrigue eurent soin d'avertir la prétendue Pucelle de cet accident qui rendait le roi facile à reconnaître : aussi, Charles VII ayant envoyé un de ses gentilshommes pour recevoir cette femme, comme s'il eût été le roi, celle-ci ne s'y trompa point, et marcha droit au roi qui ne laissa pas d'être étonné. Mais sa surprise ne dura pas longtemps : « Le roy lui ayant seulement dit, rapporte le narrateur : Pucelle, ma mie, vous soyez la très bien venue au nom de Dieu, qui sçait le secret qui est entre vous et moy. » Alors, miraculeusement, après avoir ouy ce seul mot, se mit à genoux devant le roy ceste fausse Pucelle en lui criant mercy, et sur le champ confessa toute la trahison, dont aucuns furent justiciez très asprement. » En 1473, on trouve encore une dernière Jeanne d'Arc, dans l'âge mûr assurément, puisqu'il s'était passé quarante-deux ans depuis le procès de Rouen, qui, poussée par le comte de Virnenbourg, parut dans l'électorat de Trèves, prétendant faire monter sur le siége archiépiscopal Udalric de Mandencheit. Celle-ci fut jugée par l'inquisition de Cologne, qui dévoila sa fourberie, et l'eût fait exécuter si le comte de Virnenbourg n'avait trouvé moyen de la lui soustraire par la fuite.

Ainsi, que, spéculant sur l'opinion populaire de la préservation de Jeanne d'Arc, plusieurs aventurières se soient présentées après la mort de cette noble fille, en cherchant à se faire passer pour elle, et même en y réussissant en partie, c'est ce qu'assurent d'assez bons témoignages. Quelles sont donc les difficultés qui s'opposent à ce que la femme qui parut en Lorraine en 1436 et y épousa Robert des Armoises n'ait été, comme les précédentes, une fausse Jeanne d'Arc? La principale, sans contredit, vient de la reconnaissance formelle qui fut faite de sa personne par ses frères, reconnaissance attestée non seulement par la chronique du doyen de Saint-Thiébaut, mais par les actes publics de la ville d'Orléans. On ne peut nier qu'il n'y ait là effectivement une forte présomption en faveur de cette femme. Mais en supposant même toute sincérité dans cette reconnaissance de la part de la famille, il n'y aurait point encore tout-à-fait certitude, puisque les annales judiciaires montrent, par plus d'un exemple, que des imposteurs ont été reçus quelquefois à bras ouverts dans des familles qui s'imaginaient retrouver en eux quelqu'un des leurs. Il faut songer qu'il y avait plus de quatre ans que les frères de Jeanne d'Arc n'avaient revu leur sœur; qu'ils devaient naturellement s'attendre, après tant de souffrances, à ne la retrouver que quelque peu changée; qu'ils étaient, peut-être plus que qui que ce fût, sous l'influence des bruits que répandait partout la renommée touchant sa préservation; qu'ils étaient ainsi tout disposés à se laisser séduire; et qu'en outre c'étaient sans doute des gens d'un esprit simple, et qui, par respect, devaient apparemment se tenir dans une certaine réserve, quant aux interrogations, devant l'être extraordinaire que le ciel leur avait donné pour sœur.

Mais peut-être, si l'on ne devait se garder, même dans le domaine de l'histoire, de commettre à la légère aucune injure envers la mémoire des morts, pourrait-on penser aussi que cette reconnaissance ne fut pas de bonne foi. Ces deux paysans parvenus devaient tout à leur sœur : privés de celle qui avait fait leur fortune, réduits à eux-mêmes sans autre fondement que des souvenirs, ils n'avaient plus grand'chose à espérer de la cour; il ne leur échappait pas que si Jeanne, comme on le prétendait, vivait encore et venait, après tant de services payés par tant d'épreuves réclamer ses droits à la France, leur position deviendrait bientôt plus prospère qu'elle ne l'avait jamais été. Ainsi, lors même que leur intérêt n'eût point été capable de les égarer au point de les rendre complices de l'imposture, il concourait du moins à les porter à se laisser aller plus facilement à en devenir dupes. Le cadet partit pour Loches, mais pourquoi sa prétendue sœur ne l'y accompagna-t-elle point?

Il faut croire qu'elle sentait la nécessité d'essayer le terrain avant de s'y engager; ce qui marque une irrésolution bien éloignée de ce qu'eût fait Jeanne d'Arc dans de telles circonstances. De plus, comment Pierre fut-il accueilli à la cour? Nous le voyons, à son passage à Orléans, se vanter d'avoir reçu du roi une gratification en récompense de la bonne nouvelle qu'il lui avait apportée; mais sa parole fût-elle vraie, il n'en serait pas moins constant qu'on n'avait pas eu pour lui beaucoup d'égards, puisqu'on lui avait retenu ce mince secours, si bien qu'il se trouvait, à son passage à Orléans, dans un entier dénûment. Ce n'est pas ainsi que l'on aurait renvoyé le frère de la Pucelle, si l'on avait cru la Pucelle toujours vivante.

De plus, comment admettre que la postérité de Jeanne d'Arc, la noblesse à coup sûr la plus extraordinaire de France, ait pu mettre tellement en oubli son illustre origine, qu'en deux siècles, comme on le voit par ce que rapporte le P. Vignier du sire des Armoises, elle en eût perdu toute mémoire? Mais si, comme cela semble inévitable au cas où la dame des Armoises n'aurait été qu'une aventurière, la fourberie a fini par se découvrir, il devient, au contraire, tout naturel qu'au lieu de se targuer de ce mariage, on l'ait peu à peu laissé dans l'ombre, comme une de ces mésaventures de famille que le temps finit par effacer, attendu que personne n'a intérêt à en réveiller le souvenir. Du moins est-il certain que, moins de quarante ans après le mariage de Robert des Armoises, on croyait si peu en Lorraine à la qualité de sa femme, qu'il s'y produisait dans les affaires de Trèves une nouvelle Jeanne d'Arc, ce qui montre assez qu'il n'y était plus guère question de celle de Metz.

Ainsi, lors même que l'on trouverait dans l'ingratitude du roi et dans la modestie de Jeanne, désormais heureuse et retirée entre son mari et ses enfants, des prétextes suffisants pour expliquer comment elle ne voulut point reparaître à la cour, il ne manquerait pas de raisons pour tenir en légitime suspicion l'épouse de Robert des Armoises. Mais les motifs les plus forts, et ceux-ci ne sauraient être invalidés par aucun argument, viennent du procès de justification de 1455. Comment madame des Armoises, qui avait à se laver d'une condamnation qui entachait d'infamie non seulement elle-même, mais son mari et ses enfants, n'y aurait-elle pas intervenu? et, au cas où elle aurait été morte à cette époque, comment aucun représentant de la famille des Armoises n'y aurait-il paru à sa place? On sait d'ailleurs que ce ne fut pas sur le rescrit du roi, qui fut arrêté par considération de la cour de Rome, mais sur une requête signée par la mère et l'un des frères de la Pucelle, que l'autorisation pour le procès de justification fut enfin obtenue en 1455. Ainsi, dès cette époque, madame des Armoises était entièrement reniée par la famille de Jeanne.

A la vérité, le P. Vignier a prétendu que, le procès n'ayant eu pour but que de rechercher si l'on avait eu raison de condamner Jeanne comme hérétique et idolâtre, on avait fort bien pu laisser de côté la question de savoir si l'arrêt avait été mené jusqu'à exécution. Mais il y a dans ce procès même des témoignages trop positifs sur la réalité de sa mort pour qu'on les puisse mettre en balance un seul instant avec ceux qui se présentent en faveur de la sincérité de madame des Armoises. Rien dans le caractère de ceux auxquels avait été remise l'infortunée prisonnière ne peut faire soupçonner la moindre compassion pour elle, loin de se prêter à l'idée d'un intérêt assez grand pour qu'aucun d'eux l'ait voulu soustraire à l'horrible bûcher. D'ailleurs, le jour même de sa mort, elle fut confessée et administrée par le P. Martin Ladvenu, de l'ordre de Saint-Dominique, qui l'accompagna au supplice avec le sieur Jean Massieu, et l'on entendit au procès de justification ces deux témoins qui déposèrent tous deux des sentiments de résignation et de piété dans lesquels elle était morte. De cent douze témoins qu'on entendit dans ce procès, et dont plusieurs avaient assisté à la mort de Jeanne, pas un ne dit un mot d'où l'on pût inférer qu'elle vivait peut-être encore. La réalité de son supplice, demeurée incertaine pour le peuple pendant quelques années, était désormais parfaitement avérée pour tout le monde; et, en 1456, le chancelier de l'université de Paris put prononcer l'apologie de l'illustre martyre, sans être troublé par la crainte de recevoir un démenti ni de sa part ni de celle d'aucun de ses enfants. Le temps des fausses Jeanne d'Arc était passé. Pour que madame des Armoises pût être remise en honneur, il fallait le secours de deux siècles d'oubli qui rejetassent dans l'ombre tous les détails de cette ancienne aventure; et sa famille, qui s'était d'abord si vivement réjouie des découvertes du P. Vignier, dut bientôt sans doute s'en repentir, car l'opinion singulière à laquelle était désormais lié l'honneur de son blason ne séduisit guère les hommes compétents, qui seuls auraient pu lui donner autorité par leur suffrage. « Ce qu'il y a de fâcheux en cela, dit tout crument l'abbé Lenglet Dufresnoy, qui n'hésita point à se prononcer en deux mots contre le P. Vignier, est que MM. des Armoises sont descendus d'une espèce de fille qui avait couru les armées, comme il s'en trouve tous les jours qui se déguisent sous un habit d'homme. »

EMPIRE DE MAROC.

Les Arabes, à l'époque où ils firent la conquête de l'Afrique, lui donnèrent le nom de *Maghreb*, qui signifie Occident, par opposition à celui de *Cherk*, Orient, d'où ils venaient. Ayant égard ensuite à la position respective de ces contrées, et à l'ordre dans lequel ils les avaient conquises, ils appelèrent *Maghreb-el-Aouel*, ou premier Occident, l'Afrique carthaginoise, aujourd'hui les Régences de Tunis et de Tripoli; *Maghreb-el-Aousath* (*Ousth*), ou Occident moyen, la Mauritanie Césarienne, aujourd'hui l'Algérie, et *Maghreb el-Aksa*, ou Occident extrême, la Mauritanie Tingitane, contrée connue de nos jours sous le nom d'empire de Maroc.

Cette contrée obéit successivement aux Romains, aux Vandales, aux Grecs, puis aux Arabes dès le huitième siècle. Le Maroc fut, en 1051, enlevé aux kalifes fatimites par les Almoravides (*El-Mrabetin*, les marabouts), qui étendirent leur domination sur tout le Maghreb et sur l'Espagne. Les Almoravides y furent remplacés par les Almohades (*El-Mouahdin*, les unitaires) en 1129; par les Mérinites (*Mérïen*), en 1270; et enfin, en 1516, par les chérifs, qui se prétendaient issus de Mahomet. Cette dernière dynastie, la neuvième depuis l'an 789 de l'ère chrétienne, règne encore aujourd'hui sur le Maroc. Le souverain actuel est Mouleï-Abd-el-Rahman, qui monta sur le trône en 1822. Les souverains de Maroc prennent le titre de *sultan* ou d'*empereur*.

L'empire de Maroc, formé aujourd'hui des anciens royaumes de Maroc et de Fès, occupe l'angle nord-ouest du continent africain, et est situé sur les deux versants nord-ouest et sud-ouest de l'immense chaîne de l'Atlas, élevé de 3 475 mètres au-dessus du niveau de la mer, comme les Pyrénées. Il est limité à l'ouest par le grand Océan Atlantique, au midi et au sud-est par le Sahara, à l'est par l'Algérie, et au nord par la Méditerranée. Il occupe sur le globe une superficie d'environ 6 300 myriamètres carrés; c'est un sixième de plus que la France, ou la totalité de la Péninsule hispanique (Espagne et Portugal).

Nous ne possédions pas encore une carte exacte de l'empire de Maroc. M. Renou, membre de la commission scientifique d'Algérie, vient d'en terminer une plus détaillée et plus complète que toutes celles qui ont paru jusqu'à ce jour.

On la grave en ce moment par les ordres de M. le ministre de la guerre, et elle ne tardera pas à être livrée à la publicité.

Le royaume de Fès était autrefois divisé en dix provinces : Fès, Temesna, Chaouïa, Beni-Hasan, El-Gharb (subdivisée elle-même en celles d'Azghar et de Habat), Hiaïna, Er-Rif, Gharet, Chlah, et le désert d'Angad, qui sépare le royaume de Fès de l'Algérie.

Le royaume de Maroc était également divisé en dix provinces : Tadla, Zerara ou Beled Miskin, Dekkala, Abda, Chiedma, Hahha, Rhamna, Chragna, Askoura et Sous.

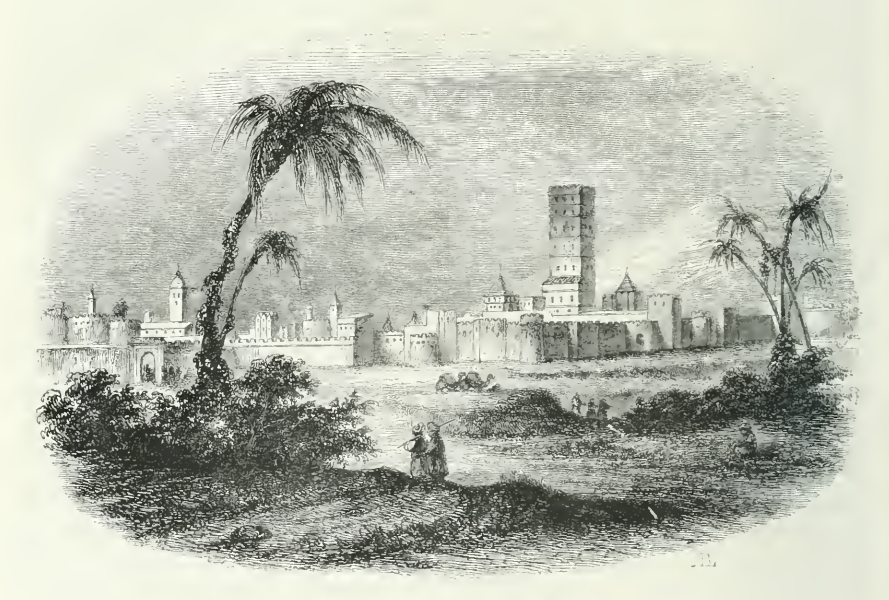
L'administration civile et militaire de ces diverses provinces est maintenant partagée en trente gouvernements ou préfectures, où l'empereur a un kaïd revêtu de plus ou moins d'autorité, et qui, dans certains endroits, prend le titre de pacha ou gouverneur général.

Les noms de ces gouvernements sont,

Dans la province de Fès : Fas-Beli (vieux Fès), Fas-Djedid (nouveau Fès), Meknas (Méquinès), Dar-el-Beïdah (Casa-Bianca, la Maison-Blanche), Rbath, Sala (Salé), Beni-Hasan (les fils de Hasan), El-Kasr (Al-Kassar, le Château), El-Araïch (les Treilles), Tandja (Tanger), Tetaouan (Tétouan) et Er-Rif; Chechouan, Têza, Doubdou, Oudjda (Ouchda).

Dans la province de Maroc : Mràkech (Maroc) et Erhamna, Tadla, Oudjana, Djerari et Habaouat, Chiadma et Amar, Bridja (Mazaghan), Azemmour, Safi, Abda et Messïoua, Dekkala, Chragna et Demenet, Sfin et Beni Melek, Souïra (Mogador), Taroudant et Hahha, Agâder (Santa-Cruz).

La province de Tafilelt, ou pays des Amazirghs Fileli



(Une vue de la ville de Maroc.)

est gouvernée par un chérif, parent de l'empereur, qui réside à Gourghlan.

Le reste de l'empire est administré par les chefs presque indépendants des tribus amazirghs et arabes, installées dans les vallées de Sedjelmasa, de Djezoula, de Dra'a, d'El-Harets, d'Adrar, de Sous, sur les confins du grand désert, et sur les hauteurs ou sur les versants du mont Atlas.

Toutes les tribus de Berbères et de Chlah (Cheleux, Schelloks) établies dans l'empire, forment une espèce de fédération républicaine.

Les rivières les plus considérables sont, dans la province de Fès : la Mlouïah, qui se jette dans la Méditerranée, et l'Oued Sbou, qui se jette dans l'Océan ; la ville de Fès est au centre du bassin de celle-ci ; dans la province de Maroc, l'Omm Rbia (la mère des herbages ou du printemps), le Tensift, dans le bassin duquel la ville de Maroc est située, et l'Oued Sous ; toutes trois se jettent dans l'Océan ; dans les versants méridionaux de l'Atlas, l'Oued Dra'a, le Guir et le Ziz : l'Oued Dra'a a un parcours plus long d'un sixième que celui du Rhin.

La partie du Maghreb-el-Aksa, baignée par la Méditerranée, a environ 400 kilomètres, et s'étend depuis l'Oued Adjeroud jusqu'au cap Spartel. La côte se replie dans l'océan Atlantique, et occupe un espace d'à peu près 1 000 kilomètres jusqu'à l'embouchure de l'Oued Dra'a, et à la limite du pays de Noun.

Dans toute cette étendue de côtes, le Maroc ne possède qu'un seul port sur la Méditerranée, celui de Tétouan. Dans le détroit de Gibraltar se trouve la petite baie d'Al-Kassar-el-Seghir, et un peu plus à l'ouest, une autre plus commode et plus sûre, celle de Tanger.

Les ports que l'Espagne possède encore sur la côte marocaine, dans la Méditerranée, sont : Melilla, Pegnon de Velez, Alhoucemas et Ceuta.

Les mouillages du Maroc, dans l'Océan, sont les ports peu sûrs d'Arzilla, d'El-Araïch, de Rbath, de Fdhala, de Dar-el-Beïdah, d'Azemmour, d'El-Bridja (Mazaghan), avec une assez bonne rade près du cap Blanc, de Safi, de Mogador (Souïra) et d'Agâder.

La plupart des auteurs qui ont écrit sur le Maroc diffèrent entre eux sur le chiffre de la population. Les uns le réduisent à 6 000 000 d'habitants ; les autres l'élèvent à 14 000 000.

M. Graeberg de Hemsoe, dans son *Specchio di Marocco*, publié en 1834, évalue la population marocaine à 8 500 000 habitants, répartis de la manière suivante sur une superficie de 24 379 lieues carrées :

Province de Fès.	3 200 000 hab.	9 853 l. carr.
Province de Maroc	3 600 000	5 709
Province de Tafilelt	700 000	3 184
Provinces d'Adrar, de Sous, etc.	1 000 000	5 633
	8 500 000	24 379

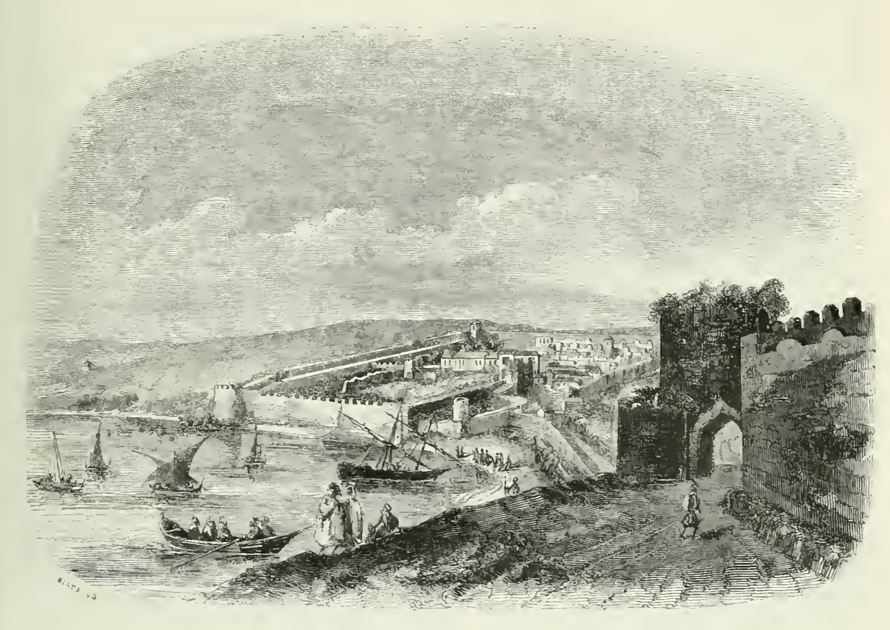
Ce chiffre donne environ 349 individus par lieue carrée.

Le même écrivain divise, comme il suit, cette population entre les diverses races répandues sur toute l'étendue du territoire :

Berberes.	2 300 000
Chlah (Cheleux ou Schelloks).	1 450 000
Arabes	4 290 000
Israélites	339 500
Noirs.	120 000
Européens chrétiens	300
Européens renégats	200
	8 500 000

Les vingt villes les plus peuplées du Maroc, également d'après M. Graeberg de Hemsoe, sont :

Fès, 88 000 âmes ; Méquinès, 56 000 ; Maroc, 30 000 ; Rbath, 27 000 ; Salé, 23 000 ; Taroudant, 21 000 ; Mogador (Souira), 17 000 ; Tétouan, 16 000 ; Tedsi, 14 000 ; Sali, 12 000 ; Téza, 11 000 ; Teíza (Tadla), 10 500 ; Tafilelt, 10 000 ; Tanger, 9 500 ; Mouleï-Dris, 9 000 ; Demenet, 8 000 ; Tagodast, 7 000 ; Aghmat, 6 000 ; Al-Kassar-el-Kebir, 5 000 ; El-Araïch, 4 000.



(Une vue de la ville de Tanger.)

Il existe environ un même nombre d'autres villes dont la population est moins considérable, et qui, toutes réunies, comptent un demi-million d'individus installés dans des bourgs, des châteaux et des villes murées.

Les deux capitales de l'empire sont, au sud, Maroc, et au nord, Fès ; près de celle-ci est Méquinès, dont l'empereur fait souvent aussi sa résidence. La rivalité des deux capitales a longtemps obligé le sultan à résider alternativement dans l'une et dans l'autre ; car lorsqu'il prolongeait son séjour au sud, les provinces du nord se soulevaient, et les mêmes soulèvements agitaient les provinces du sud, quand le séjour impérial se prolongeait au nord. Pour faire cesser ces agitations, Mouleï-Abd-el-Rahman a confié, depuis plusieurs années, l'administration des provinces du sud à son fils aîné Mouleï-Mohammed, en l'investissant de toutes les prérogatives impériales, y compris le parasol, insigne de l'autorité suprême.

La ville de Maroc (Mrâkech), ancienne capitale du royaume de ce nom, à 240 kilomètres de Mogador et de la mer, fut fondée en 1052 par les Almoravides, et parvint bientôt à une haute prospérité. Ruinée par une suite de guerres désastreuses, et dépeuplée par le fléau de la peste, elle n'a plus qu'une ombre de sa splendeur passée. Sa population, évaluée au temps de sa grandeur à plus de 500 000 habitants, est à peine aujourd'hui de 30 000 âmes. Ses murailles, derniers débris de son antique magnificence, sont flanquées de distance en distance par de grosses tours, et environnées d'un large fossé : elles embrassent une circonférence de 12 kilomètres. Les portes sont de grandes arcades, du haut desquelles tombent des herses de fer, à la manière des manoirs gothiques des Portugais. Tous les soirs on les ferme à l'entrée de la nuit. L'intérieur est sans alignement ; les rues, extrêmement inégales en longueur, s'élargissant et se rétrécissant à différentes reprises, sont, en général, étroites et mal pavées, comme presque toutes les villes musulmanes. Les maisons n'ont guère plus d'un étage, et peu ou point de fenêtres au dehors. Les croisées donnent sur une cour intérieure, ornée ordinairement d'une fontaine.

La ville de Maroc est divisée en trois parties : celle occu-

pée par le palais impérial, la ville centrale, et l'Al-Kaïseria ou grand marché; c'est ici que se vendent tous les objets du commerce et de l'agriculture, et qu'habitent les marchands maures et juifs. Les Maures sont cordonniers, charpentiers, maçons, serruriers et tisserands de haïks. Les Juifs exercent seuls plusieurs arts ou métiers; seuls ils sont orfévres, ferblantiers, tailleurs. Ils occupent un quartier séparé, qui a aussi son enceinte particulière, de près de deux kilomètres de tour: la porte en est fermée pendant la nuit et les samedis, et gardée par un kaïd.

La plus grande partie de l'enceinte de Maroc est occupée par le palais impérial, espèce de grande prison, à l'instar du sérail de Constantinople. Les murs de ce palais peuvent avoir quatre kilomètres de circonférence. C'est un assemblage de maisons, de pavillons, de corps de logis entremêlés de cours et de jardins. Au-dessus de cette confuse agglomération domine la tour de la mosquée qui fut bâtie par Mouleï-Abd-Allah. Ces nombreux bâtiments sont occupés par les dignitaires de l'Etat. Les pavillons principaux, ceux qu'habite l'empereur, portent les noms des villes les plus considérables de l'empire: il y a le pavillon de Fès, le pavillon de Taroudant, celui de Méquinès, celui de Souïra, celui de Tanger.

Parmi le grand nombre de mosquées de Maroc, on en distingue trois grandes, El Katibin (des Ecrivains), El-Moueddin et Ali-Ben-Iousef. La mosquée El-Katibin se trouve isolée au milieu d'un grand espace découvert; elle est d'une architecture élégante, et sa tour, qui est très haute, est d'une grande beauté. Les deux autres ont été construites, Ben-Iousef il y a près de sept cents ans, et El-Moueddin, trois cent cinquante. De nombreux imams sont employés à leur service; mais la médiocrité de leurs appointements les oblige à chercher des moyens d'existence dans le pieux trafic des talismans ou amulettes qu'ils vendent pour guérir les maladies, les poisons, les blessures, les maléfices.

Le marabout patron de la ville de Maroc est Sidi-Bel-Abbas. Sa mosquée est composée d'un salon carré, surmonté d'une coupole octogone, dont les poutres sont taillées, peintes en arabesques, et couvertes en dehors par des tuiles vernissées en couleur. Le sépulcre du marabout est chargé d'un grand nombre de draps en laine et en soie, placés les uns sur les autres. Le coffre des aumônes est à son côté: le plancher et une partie des murs sont garnis de tapis. Plusieurs cours à arcades renferment des chambres destinées à loger quinze à dix-huit cents pauvres, estropiés, invalides et vieillards.

La ville de *Tanger*, en arabe *Tandja*, a été du temps des Romains le siége d'un établissement considérable appelé *Tingis*, qui donna son nom à la Mauritanie Tingitane, dont il était le chef-lieu. Tanger, que le séjour de tous les résidents étrangers fait considérer en quelque sorte comme une ville européenne, présente, du côté de la mer, un aspect assez régulier. Sa situation en amphithéâtre, les maisons blanchies, celles des consuls régulièrement construites, les murs qui entourent la ville, la Kasbah bâtie sur une hauteur, et la baie qui est assez grande et entourée de collines, forment un ensemble remarquable. Mais du moment qu'on met le pied dans l'intérieur de la ville, le prestige cesse. Excepté la rue principale, qui est un peu large, et qui de la porte de la mer traverse irrégulièrement la ville du levant au couchant, toutes les autres rues sont tellement étroites et tortueuses qu'à peine trois personnes peuvent y passer de front. Les maisons sont si basses qu'avec la main on peut atteindre le toit de la plupart d'entre elles. Toutes portent au-dessus de l'entrée une main rouge comme on en voit à Alger; c'est un signe protecteur contre les mauvais génies.

Plusieurs portes mettent la ville en communication avec l'extérieur par les faces ouest et est. Deux donnent sur le port; la plus fréquentée est celle de la marine (Bab-el-Mersa); elle est aussi la mieux défendue; car elle se compose de trois portes successives bien défilées et garnies d'un revêtement en tôle, avec clous à têtes énormes. La seconde est celle des tanneurs (Bab-el-Debbaghin). Chacune des portes de la ville est gardée par un poste de soldats réguliers qui, en temps ordinaire, font assez mauvaise garde; nonchalamment accroupis, ils sont bien plus occupés de leurs pipes que de leurs fusils.

Tanger se divise en trois quartiers bien distincts: la Kasbah, le quartier européen ou des consuls, le quartier des indigènes. La Kasbah, par sa position, domine la ville, le détroit et la plage. Les seuls bâtiments remarquables sont la maison du pacha, une mosquée, la trésorerie, et quelques magasins appartenant à l'Etat. Au sud-est s'étend le quartier consulaire, le plus propre et le plus beau des trois. Les maisons des consuls ont été bâties par des Européens, aux frais de la nation qu'ils représentent, et forment des espèces de citadelles. Le pavillon national flotte sur chacune de ces vastes habitations, en face du pavillon rouge du Maroc arboré sur toutes les mosquées, sur tous les forts, sur toutes les batteries. Dans le quartier des indigènes, placé entre les deux autres, se trouvent le fondouk (marché), la boutique, l'atelier, tels qu'on les voit dans toutes les villes arabes. L'édifice le plus remarquable du quartier arabe est la grand mosquée (Djamâ el-Kebir), construite en commémoration de l'évacuation de la ville par les Portugais et du retour des vrais croyants. A côté s'élève un minaret, de construction élégante, terminé par une petite tour que surmonte une gracieuse coupole.

ÉTAT DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE EN FRANCE.

Le nombre des propriétaires fonciers en Angleterre est à peine de six cent mille.

On en compte cinq millions en France.

Les rôles fonciers contiennent actuellement 11 511 841 cotes, qui se divisent et se subdivisent en un nombre infini de parcelles.

Le taux moyen des placements en terre est plutôt au-dessous qu'au-dessus de trois pour cent, en revenu net.

La tendance de la propriété petite et moyenne est de sortir des mains du simple propriétaire, qui ne perçoit que la rente, pour se classer dans celles du cultivateur, qui cumule les bénéfices du propriétaire, du fermier, et parfois de l'ouvrier. De là le succès de la spéculation des ventes en détail. C'est en achats de parcelles de terre que les habitants des campagnes placent leurs épargnes.

D'après le budget des recettes de 1843 (état A), l'impôt foncier s'élève, pour les dépenses générales, départementales, communales, secours, etc., à 271 036 940 fr.

Les prix de ventes d'immeubles se sont élevés, en 1841, à 1 382 418 490 fr.

Le mouvement de valeurs opéré par les transmissions d'immeubles à titre onéreux n'était, en 1831, que de 1 094 000 000 fr.; en 1842, il a approché du chiffre de 1 600 000 000; et il s'est encore accru en 1843.

INDUSTRIE PARISIENNE.

Paris excelle dans la fabrication des bronzes, qui atteint aujourd'hui une production de 40 millions et occupe 6 000 ouvriers; dans celle des instruments d'astronomie, de physique, de chimie, de chirurgie, de musique; dans celle des meubles, des papiers peints; dans l'orfévrerie et dans la joaillerie. Mais ces branches manufacturières ne sont pas les seules qui fassent honneur à la capitale: on peut dire que l'industrie parisienne est universelle. Voici dans quels termes s'est exprimé à ce sujet M. le préfet de la Seine, à l'occasion des dernières élections de magistrats consulaires: « Ce n'est pas exagérer que de considérer Paris comme la

ville la plus industrielle du monde ; car si Londres trouve dans son port et dans sa position d'entrepôt une supériorité commerciale, Paris, par la variété de ses produits, l'élévation de leurs valeurs, l'importance de leur exportation dans toute l'Europe et le monde entier, peut réclamer le premier rang; elle doit cette supériorité au concours si utile, si généreux des sciences et des beaux-arts, toujours prêts à féconder tous ses produits; elle la doit à l'art du dessin répandu dans tous les ateliers, et que l'administration favorise de tous ses efforts, non moins que tous les genres d'instruction qui meublent la tête des ouvriers sans nuire au développement de leurs forces. »

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES EN GRÈCE.

Le prêtre avant de célébrer les mystères se revêt d'habillements particuliers et plus riches que les vêtements ordinaires. Il en est ainsi depuis le commencement du christianisme, quoique le nombre et la forme de ces vêtements aient changé par la suite des temps. On trouve le fondement de cet usage dans l'Ancien-Testament : chez les Hébreux, les prêtres et les lévites avaient des vêtements spéciaux consacrés d'une manière déterminée par certaines cérémonies; ils ne pouvaient approcher du tabernacle que revêtus de ces divers costumes, faits d'étoffes de prix, de lin très fin, de tissus de laine très rares, et remarquables par la teinture et les broderies les plus précieuses. Autrefois on avait le plus grand respect pour les vêtements sacerdotaux; les femmes et les laïques ne pouvaient y toucher. Chez les chrétiens grecs la forme du costume sacerdotal a moins changé que dans l'Eglise latine. On la retrouve dans les anciennes peintures qui tapissent leurs églises, et l'on est frappé en assistant aux cérémonies grecques de voir les saints représentés sur les murs, et les prêtres officiants, revêtus d'ornements souvent identiques.

Les vêtements sacerdotaux ne sont pas seulement une parure ; ils ont, comme tous les objets matériels qui servent au culte, un sens spirituel et mystique destiné à toucher le cœur, et à rappeler à l'esprit les plus saints mystères du christianisme. Nous allons en donner une idée, et faire une énumération sommaire des ornements qui servent aujourd'hui dans l'Eglise grecque.

1° Le *sticharium*. C'est une espèce de tunique qui correspond à l'aube des Latins : autrefois le sticharium était blanc; le patriarche seul avait le droit d'en porter un de couleur rouge. Sa blancheur est destinée à figurer la splendeur de Dieu et l'éclat de la dignité sacerdotale. Un autre mystique compare les plis ondoyants de ce vêtement aux flots de sang et d'eau qui sortirent du côté de J.-C.

2° La *zona* ou ceinture, usitée de tout temps. Cette partie du costume est destinée à serrer les reins et à relever la partie inférieure des vêtements lorsque l'on est en marche : elle indique qu'il faut toujours être prêt à se mettre en route pour le service de Dieu.

3° L'*epitrachelium* correspond à l'étole : c'est une large bande qui entoure le col et les épaules. L'épitrachelium représente les liens qui entouraient le col de J.-C. lorsqu'on le conduisit chez le grand-prêtre et au Calvaire. Le plus souvent on lit sur l'étole du diacre trois mots grecs qui signifient : Saint, Saint, Saint.

4° L'*epimanicicum* correspond au manipule. Les Grecs en ont deux, sur le droit est peinte le plus souvent l'image du Sauveur. Ils représentent les liens qui serrèrent les mains de J.-C. pendant la passion.

5° L'*epigonatium* ou *hypogonatium*, ornement quadrangulaire, attaché à la ceinture et descendant à la hauteur du genou ; c'est un attribut des évêques et des patriarches. Il représente le linge dont se servit J.-C. pour essuyer les pieds des apôtres après les leur avoir lavés. Cet ornement n'a de correspondant chez les Latins que celui que l'on nomme *orale* ou *fano*, et que le pape seul a le droit de porter.

6° Le *phenolium* correspond à notre chasuble. C'est un vêtement tout rond avec un trou au milieu pour passer la tête ; c'est aussi l'ancienne forme de la chasuble latine, on en voit encore une dans la sacristie de la cathédrade de Reims; mais plus tard elle fut échancrée latéralement, et comme elle gênait encore les mouvements, elle fut rognée petit à petit jusqu'à devenir ce que nous la voyons aujourd'hui. La chasuble des prêtres grecs est d'une étoffe unie; celle des évêques est parsemée de croix et de triangles pour représenter la gloire de la croix et la pierre angulaire, c'est-à-dire le Christ. La chasuble latine offre encore en Italie deux croix ; en France elle n'a conservé que la croix dessinée sur la partie postérieure.

7° L'*homophore* ou *pallium*, ornement particulier aux évêques; il est fait non de lin ni de soie, mais de laine d'agneau. Il figure la brebis égarée, rapportée sur les épaules du bon pasteur : aussi les évêques sont-ils obligés de s'en revêtir quand ils administrent le sacrement de pénitence. Dans l'Eglise latine il n'y a qu'un nombre très limité d'évêques qui aient le droit de porter cet insigne; ce sont ceux auxquels le pape l'a envoyé. Tous les ans le jour de la fête de sainte Agnès, on bénit à Rome dans l'église de Sainte-Agnès hors les murs deux petits agneaux blancs et sans tache. C'est avec la toison de ces agneaux que l'on fait les pallium que le pape distribue dans l'Eglise romaine. Avant de les envoyer on les dépose sur le tombeau des apôtres où ils restent l'espace d'une nuit. Ce pallium est formé d'une petite bande blanche ornée de croix noires ; il entoure le col et descend sur le dos et sur la poitrine. Le pallium des Grecs est beaucoup plus large et plus long que celui des Romains.

La *chappe* n'est pas usitée en Grèce. Autrefois chez nous c'était le manteau ou le pluvial qui se mettait par-dessus les autres vêtements. Aujourd'hui son manque de souplesse et sa forme bizarre font regretter la simplicité et les plis nombreux de ce costume dont les anciens monuments de sculpture et de peinture peuvent seuls nous donner l'idée.

La *crosse* ou bâton pastoral est comme le sceptre des rois un symbole d'autorité. Un ancien vers latin nous apprend que sa partie supérieure ou arrondie sert à diriger ceux qui sont soumis, et que la pointe inférieure sert à combattre les rebelles :

Curva trahit mites, pars pungit acuta rebelles.

La crosse grecque est presque toujours en bois avec des incrustations de nacre, d'écaille et d'ivoire ; elle diffère surtout de celle des évêques d'Occident par la double courbure qui termine sa partie supérieure. Cette double courbure est formée ordinairement de deux serpents qui lui donnent une certaine ressemblance au caducée antique, symbole de la paix et de l'union jointes à la prudence : entre les deux serpents est une boule surmontée d'une croix.

Il y a une légère différence entre la dalmatique du diacre et la tunique du sous-diacre : ces deux ordonnés ne se distinguent que par la manière dont ils enroulent l'étole autour de leurs épaules et de leur poitrine. Il faut remarquer aussi la forme de la mitre qui est totalement différente de celle des évêques latins. Les prêtres grecs ne coupent jamais leurs cheveux ni leur barbe ; cette barbe donne une très belle expression à leur physionomie.

Les quatre dessins joints à cet article ont été faits il y a peu de temps d'après nature à Athènes. Ils sont la représentation exacte des costumes usités aujourd'hui dans l'Eglise grecque. Ces costumes sont en soie ; on y emploie indifféremment toutes les couleurs, hors le noir qui est inusité même dans les enterrements.

COSTUMES ECCLÉSIASTIQUES EN GRÈCE,
Dessinés d'après nature par M. Paul Durand.



(Evêque.)



(Prêtre.)



(Diacre.)



(Sous-Diacre.)

Bureaux d'abonnement et de vente, rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30

LES NOUVELLES CHAMBRES DU PARLEMENT ANGLAIS.



(Les nouvelles Chambres du Parlement anglais. — Projet de M. Barry, en exécution.)

Aussitôt que l'incendie du 16 octobre 1834 (1) eut détruit les deux chambres du Parlement anglais, il fut décidé qu'un palais législatif serait construit sur le même emplacement, mais dans de plus vastes proportions et avec plus de magnificence. Pour suppléer autant qu'il était possible aux prestiges de l'ancienneté et des souvenirs à jamais anéantis, on demanda aux arts d'imprimer à ce nouveau monument un caractère imposant, solennel, digne sous tous les rapports de sa destination. Tous les architectes du royaume furent invités à soumettre des projets à un comité nommé par les Chambres. Au printemps de 1836, on exposa dans la Galerie nationale les dessins envoyés au concours. Le comité donna la préférence au plan de M. Charles Barry. Les constructions sont aujourd'hui très avancées, et l'on assure qu'elles seront achevées en 1845.

Le nouvel édifice est lié aux anciens bâtiments de Westminster-Hall que l'incendie a épargnés : il est, par conséquent, situé entre l'abbaye de Westminster et la Tamise. La façade principale se développe sur la rive gauche du fleuve, à peu de distance du pont de Westminster ; son étendue est, dit-on, de 870 pieds anglais (2). A l'angle nord-ouest, du côté des constructions opposé à la Tamise, s'élève une grande tour carrée, haute de 300 pieds, que l'on a déjà nommée la tour Victoria. Une description détaillée du plan intérieur de ce monument immense, qui renfermera, outre les Chambres, les Cours de justice, serait difficilement intelligible. Il suffira de donner en quelques lignes une idée de la disposition générale.

Au centre est une salle octogone, dont le diamètre est de 60 pieds anglais (20 mètr.) et la hauteur de 50. Quatre corridors en dérivent et forment une croix. Le corridor du sud conduit dans la direction de la porte du milieu de la façade sur le fleuve. Le corridor du nord conduit à la vieille salle Saint-Etienne, qui aboutit à Westminster-Hall. Le corridor du côté de l'est conduit à la Chambre des communes, et celui du côté de l'ouest à la Chambre des lords. A la suite de cette dernière chambre est la galerie Victoria : c'est par la porte de la tour Victoria et par cette galerie que la reine fera son entrée les jours où elle présidera le Parlement. Les deux Chambres occupent ainsi la partie centrale du monument, et sont entourées de toutes leurs dépendances, salles de conférences, salles de comité, bibliothèques, salles de rafraîchissement, salles à manger, cours, etc. Les appartements du président de la Chambre des communes, le *speaker*, sont situés à l'angle sud-est, où s'élève la tour de l'Horloge.

Ainsi que l'on peut en juger par la gravure, le style de l'édifice ne se distingue point par un caractère de nouveauté : c'est le gothique anglais de l'époque des Tudor. On a voulu sans doute que le projet fût en harmonie, matériellement avec Westminster-Hall et Westminster-Abbey, moralement avec les antiques traditions qui dominent encore dans la constitution anglaise. Il a été logique, sous ce rapport, de ne pas adopter un style moderne : à d'anciennes idées il faut une ancienne forme. Il eût été contraire aux règles les plus élémentaires que l'architecture fût en opposition avec les costumes gothiques du chancelier, des lords, du speaker, des juges, et avec les cérémonies à demi féodales qui se perpétueront dans les diverses parties du monument. Le passé se réfléchira dans l'aspect de l'édifice avec la même netteté que l'édifice lui-même se réfléchira dans le fleuve qui baigne ses pieds. Du reste, cette nécessité de convenance a cela d'heureux, qu'elle dispense de frais d'invention. Trouver, créer du nouveau n'est pas chose facile. A part la nouveauté, l'effet extérieur promet d'être très brillant, aussi longtemps du moins que les fumées du charbon de terre, qui s'exhalent incessamment comme des nuages de la grande cité, n'auront pas voilé et éteint tous les détails et toutes les finesses de l'architecture en noircissant la pierre. La décoration intérieure, si les propositions soumises en 1843 par M. Barry au comité sont définitivement adoptées, sera d'une rare splendeur et pourra rivaliser avec celle des plus riches palais de l'Europe. Suivant ces pro-

(1) Voy. 1835, p. 83.

(2) Le pied anglais est de 11 pouc. 3 lign., soit 30 centimetres.

positions, dans la grande salle de Westminster seraient déposés les trophées de victoires remportées par l'Angleterre : au milieu seraient deux rangées de statues d'hommes d'État, qui formeraient avenue ; les murailles seraient ornées de peintures de batailles, et de statues de généraux et d'amiraux. Dans la grande salle Saint-Étienne, les peintures figureraient les grands événements de l'ordre civil, et les statues représenteraient les législateurs, les orateurs, les juges. Au milieu de la salle octogone, dont la voûte en pierre sera sculptée, une statue de la reine serait placée sur un piédestal de marbre enrichi de dorures et de couleurs. Dans la galerie Victoria, les peintures consacreraient le souvenir des grandes cérémonies royales. Les ornements en bois de chêne, la dorure, les couleurs, seraient prodigués dans la Chambre des lords; celle des communes se distinguerait par un système décoratif plus simple et plus sévère. Dans la salle des conférences, située presque au centre de la façade du côté du fleuve, les sujets de peinture seraient les procès célèbres et les séances les plus remarquables du Parlement. Ce n'est là qu'un aperçu fort incomplet des embellissements conçus par l'architecte. Le comité a demandé des esquisses aux peintres de toutes les nations. Des concours ont eu lieu : des prix et des encouragements ont été donnés avec une libéralité digne d'une aristocratie riche et fastueuse. On a assuré aux vainqueurs du loisir et des ressources pécuniaires, qui leur permettront de porter leurs travaux au plus haut degré de perfection possible. Le mode que le comité a suivi dans l'espoir d'obtenir des œuvres supérieures prouve de la patience et une juste estime de l'art. Mais le génie est plus rare que le zèle. L'or est comme le soleil qui réchauffe et mûrit sans avoir la puissance de rien créer ; la sève naît en secret au sein de la terre, et il faut d'abord qu'elle en jaillisse spontanément.

MÉMOIRES DE HENRI JUNG-STILLING.

(Fin. — Voy. p. 270.)

Jung Stilling est mort en 1817. On est étonné de le voir si près de nous lorsque l'on songe à la différence si grande qui sépare les mœurs représentées dans sa biographie de celles de notre siècle. Mais la carrière de Stilling a été longue : il était né en 1740 ; et, de plus, il y a toujours eu entre l'esprit allemand et l'esprit français une distance qui contient presque des siècles.

Le trait le plus remarquable du caractère de Stilling est une confiance absolue dans la providence. C'est là le secret admirable de sa résignation et de son courage. On le voit, de sa naissance à sa mort, toujours fermement convaincu que toutes les actions de sa vie ont été déterminées à l'avance par Dieu : « Je n'ai concouru, dit-il, en aucune manière au plan de ma vie ni à son exécution. « L'excès de cette foi peut conduire à une espèce de fatalisme, à la négation du libre arbitre. Stilling se défend vivement d'une si énorme erreur, qui ne tend à rien moins qu'à l'indifférence et à la justification du mal. Il est persuadé qu'il agit librement sous l'œil et la conduite du maître. Seulement il obéit à toutes les inspirations de sa conscience et quelquefois de son esprit comme à des ordres divins, et lorsqu'un événement heureux ou malheureux est accompli, il ne manque jamais de chercher à en comprendre et en expliquer les motifs providentiels. Sous ce dernier rapport, si nous osions nous confier à nos impressions personnelles, nous l'accuserions de s'être laissé entraîner souvent trop loin dans cette étude des causes secrètes, et d'avoir trop présumé de sa pieuse pénétration.

Ainsi, peu de temps après la mort de Christine, il croit devoir se remarier. Aussitôt sa foi lui suggère l'idée que sa femme lui a été ravie par la raison (exprimée aussi délicatement que possible, et cependant bien dure) qu'elle était devenue un obstacle au développement de sa destinée. « C'était, se dit il, une jeune fille inexpérimentée, sans fortune, et qui ne savait pas diriger le ménage d'un savant. » En écrivant ces mots, il pleure amèrement : mais enfin il ne semble pas facile qu'il concilie parfaitement une telle conviction, avec les sentiments de regret et de reconnaissance qu'il doit à cette chère compagne de sa vie pendant tant d'années de souffrance. La page où l'on rencontre cette explication attriste : c'est comme une seconde tombe qu'on croit entendre se refermer sur celle où repose déjà la pauvre Christine.

Plus tard la même exagération, c'est le plus faible terme que nous puissions employer, se reproduit à la mort de sa seconde femme.

Le 14 août 1782, il épousa une jeune fille, Selma de Florentin, née de protestants français réfugiés, et il la perdit au mois de mars 1790. Quelque temps auparavant elle lui avait dit : « Mon cher mari, écoute-moi tranquillement et ne t'afflige pas ; je sais pour sûr que je mourrai bientôt ; et d'ailleurs je sens que je ne réponds plus à tes nouveaux besoins ; j'ai accompli la tâche que Dieu m'avait destinée en me donnant à toi. Si maintenant tu veux que les jours qui me restent s'écoulent en paix et que ma mort soit douce, promets-moi d'épouser Elise L*** ; elle te conviendra mieux à l'avenir que moi, et je sais qu'elle sera une bonne mère pour mes enfants et une excellente épouse pour toi. » — Et, ajoute Stilling, ses beaux yeux bleus dont jamais je n'ai oublié l'expression indéfinissable, me disaient tout ce qu'il y avait dans sa demande de tendresse et de douleur.

On devine ce qui suit. Lorsque Stilling se trouva de nouveau seul, il se dit encore que Selma n'avait pas eu tort sans doute de penser qu'elle n'était plus faite pour le suivre plus avant dans sa marche, qu'il commençait lui-même à le sentir, mais qu'il n'en était pas moins affreux et déchirant de la perdre, et qu'elle avait été pour lui un précieux instrument d'amélioration.

Il se soumit, du reste, à la dernière volonté de Selma ; il épousa celle que sa voix mourante lui avait désignée, et il eut du moins le bonheur de conserver cette autre épouse jusqu'à l'année où il cessa lui-même de vivre.

Mais fermons les yeux sur ces épisodes de la biographie de Stilling si pénibles, et néanmoins nécessaires à rapporter, parce qu'ils prouvent, selon nous, toute la bonne foi et toute la sincérité de l'auteur. La plupart des lecteurs préfèrent les histoires où jamais la délicatesse de leur cœur n'est froissée par les sentiments du personnage qui joue le rôle principal ; mais de pareilles histoires sont des romans. La vérité ne peut pas avoir tous les agréments de la poésie ; autrement celle-ci ne serait plus bonne à rien.

En 1784, l'académie de Kaiserslautern avait été transférée à Heidelberg, et fondue avec l'antique université de cette ville. Stilling s'en trouva fort bien ; son cercle d'activité s'étendit ; il avait gagné le cœur de tous ses collègues et la faveur publique en continuant gratuitement et avec succès le traitement des maladies des yeux et l'opération de la cataracte.

En 1787, il fut appelé à Marbourg comme professeur ordinaire des sciences sociales avec des appointements fixes de 2 000 florins et une pension pour sa femme en cas de veuvage. C'était encore un pas en avant. Stilling devenait libre d'enseigner d'une manière complète son système d'économie politique ; mais, à vrai dire, cette science n'était pas celle qui était le plus dans sa vocation : l'indifférence religieuse envahissait toute l'Allemagne ; et Stilling brûlait du désir de consacrer ses forces à combattre cette tendance qu'il voyait favorisée par les meilleurs esprits, particulièrement par son ami Gœthe.

En attendant que les circonstances devinssent tout-à-fait

favorables à ses vœux, il composa plusieurs ouvrages religieux, entre autres *les Scènes du monde des esprits*, et *le Heimweh*. Il entreprit aussi un journal intitulé *l'Homme gris*, qu'il continua le reste de sa vie, et qui se répandit au-delà de l'Europe.

Il avait atteint sa soixante-troisième année lorsque l'électeur de Bade l'appela à Heidelberg où il se rendit le 10 septembre 1803. C'était le port où sa barque errante et agitée devait enfin trouver le calme. L'électeur n'exigea de lui, en retour du traitement qu'il lui assura et de sa protection affectueuse, aucun devoir, aucun enseignement contraire à ses désirs. Il lui dit expressément le 10 septembre 1803, jour de son arrivée à Heidelberg : « Je me réjouis de vous savoir dans mon pays; depuis mon enfance, j'ai eu le désir de vouer toutes mes forces au christianisme ; mais je dois consacrer tous mes efforts à gouverner ce pays. Vous êtes l'homme que Dieu a préparé pour avancer à ma place sa cause par votre correspondance et vos écrits. C'est pour cela que je vous ai appelé, et je vous délie de toute autre obligation. » On imagine de quelle joie Stilling fut pénétré en entendant ces paroles. Quelque temps après il écrit dans son journal : « Mes occupations actuelles sont : 1° de traiter les maladies de la vue ; 2° de composer des ouvrages religieux : 3° de répandre et distribuer en dons parmi le peuple de petits écrits d'édification avec le secours d'amis chrétiens qui procurent les sommes nécessaires. J'ignore si le Seigneur veut me faire faire autre chose encore : je suis son serviteur. Qu'il m'emploie selon son bon plaisir ; mais je ne ferai plus un seul pas sans connaître positivement sa volonté. » Il y a de la bonhomie dans ce mot *positivement*. On comprend que si on tente de le détourner de cette mission bienfaisante et religieuse qui le rend si heureux, Stilling étudiera cette fois avec une attention très scrupuleuse la raison providentielle d'un changement de situation. Par bonheur il ne survint point d'appel positif.

A cette époque, les souvenirs du temps passé traversent quelquefois l'imagination de Stilling, et n'y laissent point d'amertume. « Ma vieillesse, dit-il, ressemble peu à ma jeunesse. Me voici assis dans un bon fauteuil sur un pupitre que j'ai usé. Ma bonne Elise soigne de son mieux le ménage, et ma fille cadette, Christine, la suit et exécute ses ordres. Elle est la seule de mes enfants qui soit encore auprès de moi, et souvent elle me repose et m'égaie en jouant de son piano. Ma fille Anna vit à Heidelberg avec son cher mari le professeur Schwartz et ses dix enfants. Mon fils vit à Radstadt avec sa femme et six enfants : sa fille aînée Augusta est aussi près de moi, et égaie mes vieux jours. Ma fille Caroline dirige l'institut de demoiselles fondé par madame de Graimberg, qui s'est chargée de l'éducation des deux princesses, filles du grand duc, et qui a pris avec elle au château, pour l'aider, ma troisième fille Amélie. L'une et l'autre passent peu de jours sans me faire visite. Mon second fils, Frédéric, vient de nous quitter pour commencer en Russie sa carrière administrative ; son chant et sa guitare ont chassé loin de moi bien des soucis. Mais je fais comme tous les grands-pères qui sont un peu bavards quand ils causent de leur famille. »

Jusque dans ses dernières années, Stilling continua à donner ses soins aux pauvres aveugles. En 1816, pendant un séjour qu'il fit à Baden, il en opéra dix-sept. Le nombre des opérations de la cataracte qu'il avait inscrites pendant longtemps sur ses livres s'élevait à plus de deux mille : il y en avait très peu qui n'eussent pas réussi.

Cette même année, il acheva une histoire de la Bible.

Il vit approcher sa fin sans aucune émotion de crainte. Entouré de ses petits-enfants, il s'entretint avec eux, pendant ses derniers jours, de pensées religieuses avec une douceur, une tranquillité et une sérénité parfaites. Il lui échappa des mots d'une naïveté charmante. L'une de ses filles lui ayant demandé que dans le ciel il priât avec sa femme pour les siens, il lui répondit avec candeur : « Avant tout, il faudra voir quelle est la coutume là-haut. » Au sujet de sa vie, qui avait été longue, mais qui lui apparaissait comme un songe, il dit en faisant allusion au peu de prix de l'existence terrestre et au peu de regrets qu'elle mérite : « Dans ma jeunesse, j'avais une petite flûte que j'aimais beaucoup ; je la laissai tomber et elle se brisa; j'en pleurai pendant deux jours entiers ; pourtant elle ne coûtait que douze creutzers. » Une fois qu'il ne pouvait plus reprendre respiration, il étendit les bras en haut et s'écria : « Partons, partons ! » A l'heure suprême, une convulsion altéra étrangement ses traits, comme si des esprits de ténèbres eussent voulu leur ôter leur noblesse ; mais ce ne fut qu'un instant ; son visage reprit toute sa paix, toute sa céleste pureté, et vers midi il exhala le dernier souffle de sa vie.

Nous avons emprunté ces détails à son petit-fils Williams Schwartz, qui a terminé sa biographie. Les lignes suivantes achèveront de le peindre : elles ont été écrites par son gendre Schwartz, professeur de théologie à Heidelberg, et auteur d'ouvrages remarquables sur l'éducation et les sciences morales.

Les mœurs de Stilling furent toujours pures. Il se fit une loi de la sobriété, et sut relever par son sens religieux le devoir de la propreté auquel il attachait une certaine importance. Il y avait, en général, dans tout son être quelque chose d'oriental : chacune de ses paroles était significative, son âme entière était dans chacune de ses pensées, et les images que produisait sa vive imagination apparaissaient au-dehors sous des traits vifs et précis, et avec des couleurs brûlantes. Les dessins auxquels il s'exerçait parfois dans ses heures de repos avaient quelque chose de dur et d'exagéré. Les choses sur lesquelles on aurait pu passer légèrement, il les prenait avec un sérieux souvent pénible pour les autres, mais qui était le résultat d'une conscience scrupuleuse et sévère, et attestait le besoin d'une vérité complète, tant dans les pensées que dans les paroles. Tout ce qui touchait, même de loin, à la religion et à la morale, était sacré pour lui, et devait l'être pour les autres en sa présence... Tout ce qu'il disait et écrivait découlait librement de son cœur, et son esprit donnait à tout son empreinte particulière. Il y avait en lui une naïveté, une originalité, une chaleur et une richesse de pensées, une bonté qui exerçaient une influence irrésistible sur les hommes de tout rang et de tout état, qui charmaient ses amis, qui dissipaient les préjugés de ceux qui venaient à lui prévenus, désarmaient leurs moqueries et les renvoyaient tout changés et surpris.

Dans toute sa maison régnait le même esprit qui l'animait ; sa chambre de travail était comme un temple paisible : toutes les personnes qui vivaient avec lui se sentaient unies par un amour d'une nature particulière. En entrant chez lui, on respirait une atmosphère de paix et de bonheur; on n'y entendait jamais une parole désagréable, et les domestiques servaient avec affection et avec fidélité, comme si elles eussent été des membres de la famille ; on sentait en elles la force qui les avait élevées à une hauteur morale remarquable, sans les avoir fait aucunement sortir de leur condition.

La bénédiction ne pouvait manquer à une telle maison : on y trouvait quelque aisance, une grande simplicité, beaucoup d'ordre, et, malgré une position gênée, tout ce que pouvaient convenablement désirer les nombreux étrangers et amis qui y trouvaient l'hospitalité. Les enfants reçurent une éducation bonne et complète, et ne se plaignirent jamais de ne pas avoir eu d'autre héritage. « Que nous sommes riches, écrivait une des filles de Stilling à sa sœur, d'avoir eu des parents pieux et vertueux ! Qui de nous voudrait échanger cet avantage contre d'autres richesses ?

LES ANDRAPODOCAPELOI.

Il y avait de singulières professions chez les anciens. En voici une qui montre bien toute l'importance qu'ils attachaient à la beauté du corps. Certains *andrapodocapeloi* (marchands d'esclaves) se chargeaient, moyennant salaire, d'embellir les personnes, esclaves ou autres, que l'on confiait à leurs soins. Galien décrit quelques uns des moyens qu'ils employaient. Pour en citer un seul, ils lavaient le visage de leurs pensionnaires avec de la décoction d'orge passée, de la farine de fèves, ou avec du nitre afin de leur rendre le teint plus brillant. Les édiles romains ordonnèrent par une loi de marquer les difformités physiques des esclaves exposés en vente, afin que l'on ne s'en prît point aux *andrapodocapeloi* si ces esclaves en sortant de leurs maisons avaient encore quelqu'une de ces infirmités. L'orthopédie, au moins telle qu'on pouvait la pratiquer alors, constituait nécessairement une partie de la science des *andrapodocapeloi*.

TROIS DÉFINITIONS CÉLÈBRES DE LA POÉSIE.

ARISTOTE. — BACON. — FÉNELON.

Aristote a donné une belle définition de la poésie, lorsqu'il a dit au chapitre IX de sa Poétique :

« L'historien et le poëte ne diffèrent pas entre eux, en ce » que l'un écrit en prose, et l'autre en vers. En effet, on » pourrait fort bien mettre en vers l'histoire d'Hérodote, et » elle ne serait pas moins une histoire en vers qu'elle l'est » en prose ; mais ils diffèrent en ce que l'historien écrit ce » qui est arrivé, et le poëte ce qui a pu ou dû arriver. C'est » pourquoi la poésie est plus grave et plus morale que l'his- » toire, parce que la poésie dit les choses générales et l'his- » toire rapporte les choses particulières. »

Il semble impossible d'établir en moins de mots, et avec une clarté plus philosophique la dignité de la poésie ; et ce peu de paroles pourraient servir de texte à qui voudrait venger Aristote du crime qu'on lui a fait d'avoir voulu assujettir l'esprit humain aux sens, et d'avoir, par suite de ce principe, confondu la poésie avec une étroite imitation de la nature. On le voit, en effet, ce n'est pas le monde particulier des phénomènes, c'est le monde général des idées que le philosophe propose à l'étude du poëte, et nulle part peut être il ne s'est montré aussi visiblement le fidèle disciple de Platon auquel on l'oppose sans cesse comme un rival et presque comme un ennemi. Sur ce point important, Bacon qu'on regarde aussi assez ordinairement comme un adversaire d'Aristote, le suit de si près qu'il ne paraît faire autre chose qu'une paraphrase du passage que nous citions tout-à-l'heure. Voici ce qu'il dit au ch. XIII du liv. II du traité *De la dignité et de l'accroissement des sciences:*

« Comme le monde sensible est inférieur en dignité à » l'âme humaine, la poésie semble donner à la nature hu- » maine ce que l'histoire lui refuse, et contente l'âme d'une » manière ou de l'autre par des fantômes de choses au dé- » faut de semblables réalités qu'elle ne peut lui donner ; » car si l'on médite attentivement sur ce sujet, on recon- » naîtra dans cet office de la poésie une forte preuve » de cette vérité : que l'âme humaine aime dans les choses » plus de grandeur et d'éclat, d'ordre et d'harmonie, d'a- » grément et de variété qu'elle n'en peut trouver dans la » nature depuis la chute de l'homme. C'est pourquoi, » comme les actions et les événements qui font le sujet de » l'histoire véritable n'ont pas cette grandeur dans laquelle » se complaît l'âme humaine, apparaît aussitôt la poésie » qui imagine des faits plus héroïques. De plus, comme » les événements que présente l'histoire véritable ne sont » point de telle nature que la vertu puisse y trouver sa ré- » compense, ni le crime son châtiment, la poésie redresse » l'histoire à cet égard, et imagine des issues, des dénoue- » ments qui répondent mieux à ce but et qui sont plus con- » formes aux lois de la providence. De plus, comme l'his- » toire véritable, par la monotonie et l'uniformité des faits » qu'elle présente, rassasie l'âme humaine, la poésie réveille » son goût en lui présentant des tableaux d'événements ex- » traordinaires, inattendus, variés, pleins de contrastes et » de vicissitudes, en sorte que cette poésie est moins re- » commandable par le plaisir qu'elle peut procurer que » par la grandeur d'âme et la pureté de mœurs qui en peu- » vent être le fruit. Ainsi ce n'est pas sans raison qu'elle » semble avoir quelque chose de divin, puisqu'elle élève » l'âme et la ravit, pour ainsi dire, dans les hautes régions, » accommodant les simulacres des choses à nos désirs, au » lieu de soumettre l'âme aux choses, comme le font la » raison et l'histoire. »

On ne saurait évidemment s'y méprendre, lorsque Bacon écrivit ces lignes, il commentait Aristote : seulement il ajoutait à l'idée du philosophe une idée chrétienne. Appliqué, comme tous les grands hommes du dix-septième siècle, à chercher dans la religion les germes d'une philosophie nouvelle, il empruntait au dogme de la chute de l'homme l'interprétation qu'il donnait de la pensée du Stagyrite. Considérant que la chute avait abaissé l'âme humaine pour la soumettre à la nature, il faisait de la poésie une protestation éternelle contre la chute au profit de la dignité de l'homme : c'est attribuer à l'imagination un bien beau rôle, et il serait difficile de concevoir une plus haute idée de sa puissance. La faculté par laquelle il nous serait donné d'atteindre l'infini dont nous sommes séparés, et de tromper par son souvenir et par son attente l'exil où nous sommes tenus loin de lui, deviendrait évidemment la plus noble et la première de nos facultés.

Un autre penseur du grand siècle, Fénelon, qui cherchait aussi dans les dogmes religieux le fondement de la philosophie, a donné de la poésie une définition qui, au premier aspect, semble contredire entièrement celle de Bacon. Dans le second de ses beaux *Dialogues sur l'éloquence*, l'auteur de Télémaque s'exprime ainsi :

« La poésie n'est autre chose qu'une fiction vive qui » peint la nature. Si on n'a le génie de peindre, jamais on » n'exprime les choses dans l'âme de l'auditeur ; tout est » sec, languissant et ennuyeux. Depuis le péché originel, » l'homme est tout enfermé dans les choses sensibles : c'est » là son grand mal : il ne peut être longtemps attentif à ce » qui est abstrait. Il faut donner du corps à toutes les in- » structions qu'on veut insinuer dans son esprit, il faut des » images qui l'arrêtent : de là vient que, sitôt après la chute » du genre humain, la poésie et l'idolâtrie, toujours jointes » ensemble, firent toute la religion des anciens. »

Voici la poésie, que Bacon représentait tout-à-l'heure comme une protestation contre la chute de l'homme, considérée par Fénelon, au contraire, comme la conséquence et la marque ignominieuse de cette décadence. L'écrivain français n'est cependant pas si éloigné du philosophe anglais qu'il pourrait d'abord sembler. Dans la poésie, il y a, en effet, l'idée qu'il faut représenter, et l'image qui la représente. Aristote, qui était un philosophe, a surtout vu la première ; Fénelon, qui était un poëte, s'est plus appesanti sur la seconde. Bacon semble avoir réuni l'une et l'autre avec beaucoup de bonheur. Fénelon a principalement considéré la nécessité où l'homme, dans sa condition terrestre, se trouve placé d'envelopper ses pensées dans les images que la terre lui impose. Bacon a compris que non seulement sous ces images se trouvaient des vérités d'un ordre supérieur, mais encore que ces images mêmes, par leur peu de ressemblance avec la nature qu'elles dépassent, témoignent que l'homme se sent par son origine et par sa fin au-dessus de la réalité où sa vie présente est cependant renfermée.

LES TROIS PARQUES, PAR MICHEL-ANGE.

(Voy. les trois Parques, par Germain Pilon, 1842, p. 73.— Sur Michel-Ange, 1841, p. 153, et 1843, p. 137.)

Dans la galerie des Offices à Florence, on voit un portrait de femme âgée, qui saisit par un caractère étrange de force et de dureté : c'est un dessin de Michel-Ange. Dans la même ville, le descendant de l'immortel artiste possède un dessin semblable. Cette tête paraît une étude faite rapidement d'après nature. C'est elle encore que l'on retrouve trois fois reproduite avec quelques modifications peu sensibles dans le tableau des Parques au palais Pitti. La vieille et pauvre femme que Michel-Ange rencontra en quelque rue de Florence, et que peut-être, sans qu'elle en eût le soupçon, il dessina à l'instant même sur ses tablettes, se douta-t-elle jamais qu'elle passerait à la postérité dans cette terrible représentation des trois inexorables sœurs? Ce tableau serait comparable à l'une des pages du Dante les plus sublimes, si l'artiste, âgé lorsqu'il en eut la



(Les trois Parques, tableau de Michel-Ange, dans la galerie du palais Pitti, à Florence.)

pensée, avait pris quelque souci d'idéaliser un peu plus son modèle. Mais il semble s'être contenté de jeter sur la toile une esquisse énergique. Quelques connaisseurs croient même distinguer dans la peinture les touches d'un de ses élèves. Quoi qu'il en soit, la puissance du maître respire dans cette scène sévère, comme le génie vigoureux de Shakspeare dans les trois sorcières de *Macbeth*. Lorsque, dans cette galerie enchantée du palais Pitti, les regards des voyageurs tombent sur ce tableau, les plus doux et les plus souriants deviennent subitement fixes et comme terrifiés. Ces trois figures, pâles, calmes, inflexibles, froidement cruelles, glacent le cœur. On comprend, on lit la pensée fatale écrite dans leurs yeux impitoyables qui se cherchent et s'interrogent, dans leurs mains homicides qui se hâtent et ne se reposent jamais. Cloto ouvre sa bouche horrible et prononce la sentence irrévocable. C'en est fait; une existence s'achève sur la terre : les trois sœurs sourdes aux cris et aux prières, continuent à accomplir la volonté du destin. M. Niccolini, qui a écrit quelques lignes sur ce tableau, pense que Politien a pu lire à Michel-Ange, dans le palais de Laurent-le-Magnifique, quand il était jeune, la description des Parques qui se trouve dans le poëme de Catulle sur les noces de Pélée et Thétis. Mais, outre qu'il n'était pas besoin à Michel-Ange de cette réminiscence, il est difficile de saisir

aucun rapport entre la description de Catulle toute fleurie, et la composition simple et tragique du tableau. Voici le passage du poëte latin :

« Les parques agitant leurs corps affaiblis et caducs, commencent leurs chants prophétiques. Une robe blanche ornée de guirlandes de chêne, et que borde la pourpre de Tyr, couvre leurs membres tremblants ; des bandelettes rouges ceignent leurs têtes blanchies, et leurs mains infatigables accomplissent leur tâche éternelle. La gauche tient la quenouille chargée d'une laine moelleuse, la droite l'effile légèrement et l'assouplit dans ses doigts qu'elle renverse, et le pouce imprime au fuseau un mouvement rapide. Leurs dents, promenées sur la trame, en égalisent le tissu, et les aspérités détachées du fil s'arrêtent aux lèvres desséchées qui les en arrachent. A leurs pieds, des corbeilles de joncs tressés gardent la laine éclatante des molles toisons. »

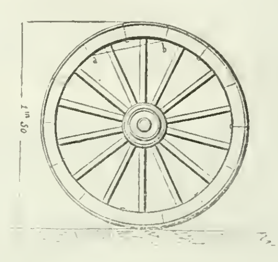
DES ROUES DE VOITURES.

Peu de personnes sans doute, quoiqu'elles aient continuellement sous leurs yeux des voitures, ont réfléchi aux conditions auxquelles les roues sont assujetties, et par suite au mode d'assemblage résultant des propriétés des matériaux employés pour les construire. Bien peu aussi, peut-être, auront remarqué que, quoique les voitures, et surtout celles de luxe, varient de formes et de dimensions, leurs roues seules sont toujours faites de la même manière. — Nous pensons que quelques détails sur ce sujet ne seront pas lus sans intérêt.

Les roues d'une voiture sont destinées, comme on sait, à la supporter et à la rendre mobile. Il est évident que les considérations relatives à ces deux conditions sont communes à toutes les voitures en général ; mais dans beaucoup de cas particuliers, de nouvelles conditions auxquelles il faut satisfaire exigent quelques modifications ; selon la nature des chemins, il faut aussi que les dimensions varient, et quelquefois même les formes. C'est ainsi qu'on fait en Chine des roues dont la circonférence est tranchante pour transporter les voitures dans les terrains sablonneux.

Examinons d'abord à q elles conditions les roues sont assujetties quant aux matériaux dont elles sont composées. Sans entrer à ce sujet dans l'histoire des différentes transformations que cette partie des voitures a subies depuis la plus haute antiquité jusqu'à nos jours, nous remarquerons seulement que dans le temps où les roues étaient d'une seule pièce de bois, et par conséquent d'un seul madrier, il était impossible qu'elles conservassent la forme circulaire ; elles devenaient promptement anguleuses ; car on sait que le bois *de fil* résiste beaucoup moins aux frottements et aux chocs que le bois *de bout*. Ainsi les roues d'une seule pièce s'usaient dans un sens beaucoup plus que dans le sens perpendiculaire ; déformation qui était un obstacle au mouvement. Un des premiers perfectionnements devait donc être de composer les roues de pièces d'assemblage, de telle sorte qu'elles eussent une résistance uniforme sur toute leur circonférence. Il semble qu'on aurait pu obtenir ce résultat en faisant un assemblage tel, que les fibres ligneuses fussent partout dirigées vers l'axe, et que par conséquent la roue portât constamment sur du bois *de bout*. Mais on sait aussi que c'est dans le sens perpendiculaire aux fibres ligneuses que le bois varie le plus par les causes hygrométriques, et qu'au contraire la variation est presque insensible dans le sens des fibres. Un assemblage de coins de bois taillés de manière à faire voûte et composer une circonférence entière, serait ainsi exposé à se fendre par les variations de sécheresse et d'humidité, et n'aurait pas une solidité suffisante. Il a donc fallu s'y prendre d'une autre manière pour que les roues fussent à la fois légères, solides et d'une forme invariable. Le moyen par lequel cette sorte de problème a été résolue est peut-être le seul qui pût le résoudre, et nous allons le décrire.

Une roue est composée d'une circonférence qu'on nomme *jante*, qui est reliée avec le centre ou *moyeu*, par un certain nombre de *rais* assemblés dans la jante et dans le moyeu. La fig. 1 est la projection d'une roue qui fait voir cette disposition.



(Fig. 1.)

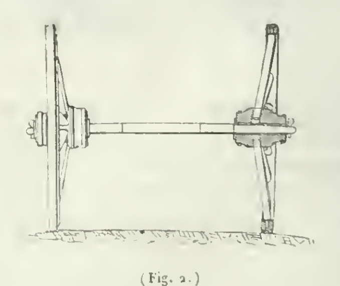
Le moyeu est ordinairement d'une seule pièce de bois, et, dans ce cas, il convient que ce soit le tronçon d'un arbre, et non quelque partie d'un gros arbre. En France, on préfère pour cet usage l'orme, dit *tortillard*, ainsi nommé, parce que ses fibres, au lieu d'être droites, sont entortillées entre elles, disposition qui rend ce bois très difficile à fendre.

La jante est composée de pièces d'assemblages au nombre de six ou huit ; toutes de mêmes dimensions, débitées dans des madriers, de manière que la direction des fibres soit parallèle à la ligne *ab*, ou à la corde de l'arc formé par la portion de jante. Dans cette position, la circonférence est toute de bois *de fil*. C'est, comme nous l'avons dit, la moins favorable pour résister aux frottements ; mais comme c'est celle qui présente le plus de solidité pour l'assemblage des rais, nous dirons par quel moyen on préserve la jante de ce genre d'altération. On fait cette partie de la roue en orme ou en charme, comme résistant bien aux chocs et à l'humidité.

Les rais devant supporter la charge de la voiture et résister aux chocs, il faut un bois dont les fibres soient aussi parallèles que possible, et par conséquent on ne peut employer que du bois *de fente* : c'est le jeune chêne qu'on choisit pour cet usage.

Voici comment on assemble les diverses parties d'une roue.

Sur la circonférence qui partage la longueur du moyeu en parties à peu près égales, on pratique des *mortaises* dans lesquelles on enfonce les rais, dont une des extrémités est taillée en *tenon* de la même dimension que les mortaises.

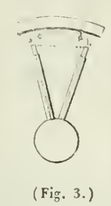


(Fig. 2.)

Cette extrémité des rais qui s'assemble avec le moyeu, s'appelle la *patte* des rais. On place ainsi tous les

rais autour du moyeu. La jante est percée de trous cylindriques dans lesquels s'engage l'autre extrémité des rais qui porte le nom de *broche*. L'inspection de la fig. 2, qui représente l'ensemble de deux roues, dont une est coupée avec l'essieu, fera comprendre ce qui précède.

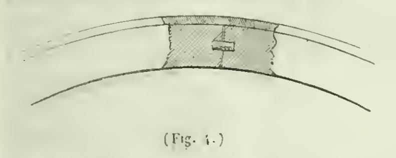
Nous avons dit que la jante est divisée en plusieurs parties : le nombre de ces parties est ordinairement égal à la moitié de celui des rais, par conséquent chaque portion de jante s'assemble avec deux rais. Si l'on jette les yeux sur la fig. 3, on comprendra facilement qu'il n'en peut être autrement. En effet, avant l'assemblage, la distance *ab*, entre les extrémités de deux rais consécutifs, est plus grande que la distance *cd*, entre les centres des deux trous pratiqués dans la jante, du côté de la concavité. Pour faire entrer les rais dans la jante, on profite de l'élasticité du bois pour plier un peu les rais et les engager dans les trous; on les enfonce ensuite facilement en frappant sur la jante. S'il y avait plus de deux rais, leur divergence serait telle alors qu'on s'exposerait à casser les rais qu'il faudrait faire ployer davantage.



(Fig. 3.)

Pour que les différentes portions de la jante se trouvent bien dans le même plan et ne puissent pas varier de position, on pratique dans chaque face de joint un trou dans lequel on enfonce une cheville, comme le fait voir la figure 4, qui représente une portion de jante coupée perpendiculairement au joint.

Toutes les parties d'une roue étant assemblées, il ne s'agit plus que de consolider cet assemblage et de le rendre invariable. On y parvient en plaçant sur la circonférence extérieure de la jante un cercle en fer d'une seule pièce, qu'on

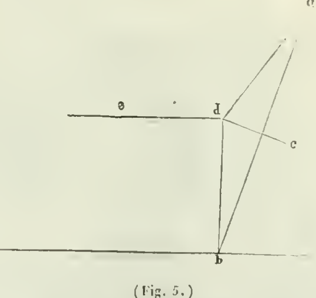


(Fig. 4.)

nomme cercle d'*embattage*, et qui est maintenu au moyen de boulons. (Voir fig. 1.) Ce cercle doit serrer très fortement la jante, et pour obtenir cet effet, il faut que ses dimensions soient telles que, lorsqu'il est chauffé au point d'enflammer le bois, et par conséquent très dilaté, il entre juste sur la roue. Aussitôt qu'il est en place, on trempe la roue dans l'eau froide, et le cercle en se refroidissant se contracte et produit un serrage qu'on n'obtiendrait par aucun autre moyen. D'après ce qui précède, on concevra pourquoi, dans les grandes chaleurs de l'été, on est obligé de mouiller fréquemment les roues des voitures. La sécheresse fait dilater le fer et contracter le bois, tandis qu'au contraire le froid et l'humidité contractent le fer et dilatent le bois.

On place également à chaud des cercles nommés *frettes* aux extrémités du moyeu, et près de l'insertion des rais pour le consolider. Le cercle d'embattage est une des pièces les plus importantes dans la construction d'une roue; car non seulement il sert à consolider l'assemblage de toutes les parties, mais encore à préserver la jante de l'usure rapide que produiraient les frottements : aussi doit-on choisir pour cet usage du fer d'une très grande dureté.

En examinant la coupe d'une roue (fig. 2), on s'apercevra que les rais forment un cône dont le moyeu serait le sommet et la jante la base. Il est facile de se rendre compte de l'utilité de cette disposition. Les routes sur lesquelles roulent les voitures ne sont jamais parfaitement planes, mais bombées. Quand la voiture est obligée de marcher sur le côté, ce qui arrive fréquemment, elle se trouve alors sur un plan incliné, les roues ne sont plus verticales, et par conséquent la charge tend à la faire glisser le long du plan. Si le moyeu, les rais et la jante étaient dans le même plan *ab* (fig. 5), où toutes ces pièces sont représentées par de simples lignes, il est évident que les lignes *ac* et *cb*, qui représenteraient dans ce cas la longueur des rais, seraient égales à la plus courte distance du moyeu à la jante; et quand la charge viendrait, par une cause quelconque, à s'appuyer contre le moyeu, si le choc était violent, rien n'empêcherait que les rais ne fussent cassés à leurs points d'insertion dans la jante et dans le moyeu. Mais quand la direction des rais *ad* et *db* est inclinée par rapport au centre de la roue *dc*, les rais sont alors plus longs que dans le cas précédent, puisqu'ils ont pour longueur la ligne *ad*, qui est l'hypothénuse du triangle rectangle *adc;* et si la voiture en glissant vient à s'appuyer sur le moyeu, il faudrait, pour faire casser les rais, que leur longueur *ad* pût passer par la longueur *ac*, ce qui est impossible. La quantité dont les rais sont inclinés par rapport à l'axe de la roue, s'appelle l'*écuanteur*, et sa mesure est la hauteur *cd* du cône. Nous avons exagéré un peu les différents angles de la figure 5 pour la rendre plus compréhensible. On distingue dans l'essieu auquel les roues sont adaptées, le *corps*, qui est la partie comprise entre les roues et les extrémités que l'on nomme *fusées*. La fusée est la partie de l'essieu autour de laquelle tourne la roue, et qui par conséquent lui sert de tourillon. Sa forme est ordinairement conique, et pour préserver le moyeu de l'usure, on



(Fig. 5.)

place dans le centre un cône en fonte ou en bronze, qui porte le nom de *boîte*. Il est bien d'unir au moyen du tour les surfaces de la fusée et de la boîte pour rendre les frottements plus doux. Les roues sont maintenues sur les essieux au moyen d'une cheville ou d'un écrou fixé à l'extrémité des fusées.

L'inclinaison du rais, par rapport à l'axe du moyeu, s'oppose à ce que le rais soit vertical, position qui est la plus avantageuse pour une pièce qui doit supporter une charge. On remédie à cet inconvénient en inclinant la *fusée* de chaque roue de part et d'autre; il en résulte que l'essieu est composé d'une partie droite horizontale, sur laquelle repose la voiture, et de deux brisures formant un angle obtus *edc* (fig. 5), avec le corps de l'essieu *cd*. Cette brisure est ce qu'on appelle *carrossage;* de cette manière, le rais se trouve placé verticalement par rapport au sol sur lequel roule la voiture.

STATISTIQUE DE LA JUSTICE CRIMINELLE POUR 1842.

(Voy. p. 58.)

Le rapport au roi sur l'administration de la justice criminelle pendant l'année 1842 a été publié dans le cours du

mois de mai 1844. C'est par conséquent le dernier document que l'on puisse consulter sur la tendance de la criminalité en France.

Il résulte de ce rapport un premier fait remarquable, et d'autant plus digne de l'attention publique, que l'on entend souvent répéter que les crimes deviennent de jour en jour plus nombreux.

Il est positif que le nombre des accusés (ce sont les individus traduits pour crimes devant les cours d'assises) a considérablement diminué : il a été en 1842 de 6 953; c'est 509 de moins qu'en 1841, et 1 273 de moins qu'en 1840. Cependant la vigilance de la justice n'a fait qu'augmenter, et il y a eu accroissement dans le chiffre de la population.

Les crimes contre les personnes continuent à compter pour trois dixièmes environ dans le nombre total; les crimes contre les propriétés, pour sept dixièmes.

Le nombre le plus élevé des crimes contre les personnes se rencontre en Corse, dans le Puy-de-Dôme, l'Aveyron, le Cantal, le Lot, la Haute-Loire, l'Hérault, l'Ariége et la Dordogne.

En 1842, le chiffre des condamnations à mort a été de 42 : il avait été de 51 en 1841. 29 exécutions ont eu lieu.

Mais s'il est incontestable que les crimes diminuent, il ne l'est pas moins que les délits correctionnels augmentent. En 1842, les tribunaux de police correctionnelle ont jugé 145 888 affaires, et 192 529 prévenus : c'est une augmentation d'environ 4 500 affaires et 5 000 prévenus sur l'année précédente.

Il est encore remarquable que, même dans le nombre de ces délits, ce ne sont point ceux contre les personnes qui ont augmenté; ce sont uniquement les infractions aux lois de la propriété. Faut-il donc conclure que les mœurs deviennent plus humaines et plus douces, mais que la probité tend à diminuer?

Les âmes élevées et pures ne peuvent entendre, même de la bouche des gens les plus méprisables, ces mots : *amitié*, *sensibilité*, *vertu*, sans y attacher aussitôt toute la grandeur dont leur cœur est susceptible.

JEAN-PAUL RICHTER.



Le Temps, qui détruit tout, donne à tout l'existence;
Des débris que tu vois j'ai reçu la naissance.

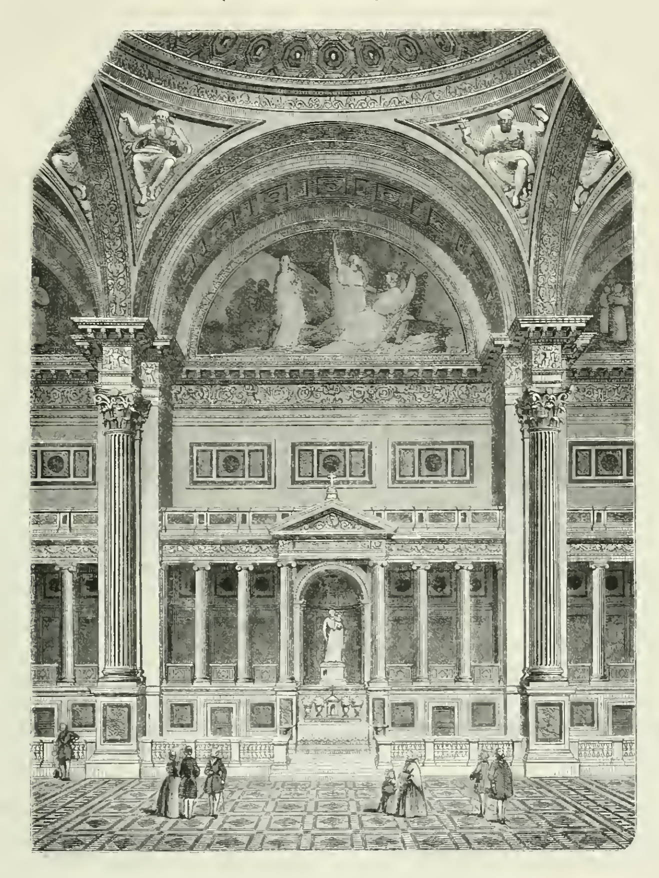
Il est inutile d'avertir que nous reproduisons cette ancienne gravure et ce distique uniquement à cause de leur bizarrerie. Nous ne devons pas écarter sévèrement de notre cadre toutes les choses singulières; nous en admettons de loin en loin quelques unes, tout en protestant un peu, quand il est nécessaire, comme dans la circonstance actuelle, contre les imaginations d'un goût au moins douteux.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE, rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

ÉGLISE DE LA MADELEINE.

(Vue intérieure, 1843, p. 1.)



(Église de la Madeleine. — Troisième travée. — Dessin de M. Desmarest.)

La Madeleine fait partie de l'héritage que nous a laissé la génération qui nous précède : c'est un des témoignages pompeux de l'état des arts pendant l'empire. Sous ce rapport, on ne saurait lui contester une valeur historique; mais on aurait tort de juger d'après ce monument la direction que doit suivre l'architecture en France à notre époque.

On ne peut approuver la Madeleine considérée comme église. Cependant, il faut le dire, du jour où il a été décidé que le temple de la Gloire serait rendu au culte catholique, il n'eût pas été impossible, à l'aide de modifications peu importantes, de l'approprier plus convenablement à sa nouvelle destination, et de lui imprimer un caractère plus religieux. Une des premières conditions à observer eût été de ne pas reculer devant une des données essentielles du culte catholique : les cloches, et par conséquent le clocher. Pourquoi n'avoir point abordé franchement ce point capital? Comment n'a-t-on pas compris tout l'effet qu'il fallait espérer d'un grand et beau campanile élevé isolément, soit sur le derrière, soit sur le flanc même de l'édifice, comme le campanile de Sainte-Marie des Fleurs, à Florence (voy. p. 216)? C'eût été un moyen de rendre la vie à ce cadavre de pierre, et de détruire la physionomie païenne de ce temple, dont la forme, au point de vue chrétien, est une véritable hérésie.

Si nous pénétrons dans l'intérieur, nous sommes peu agréablement frappés à la vue de trois coupoles aplaties, contrairement à tous les exemples et à tous les principes de l'architecture antique, qu'on croyait avoir pris pour modèle. Au contraire, trois voûtes nettement sphériques, comme celles de Saint-Marc à Venise, venant se manifester extérieurement, eussent imprimé un caractère nouveau et hardi à ce monument qu'on voulait christianiser. Quelles surfaces n'eût-on pas ainsi créées pour disposer de belles peintures, au lieu de ces caissons, monotones ornements que la dorure n'est pas parvenue à embellir! A quoi bon une galerie derrière les autels, et quoi de moins noble que les prie-dieu qu'on y a placés? Est-ce donc là le sanctuaire d'un temple chrétien? Pense-t-on qu'avec de froides et mesquines tables de marbre on soit parvenu à déguiser la nudité de ces grandes murailles? Pourquoi ce lourd entablement qui pourtourne sans inter-

ruption toutes les faces de ce vaisseau de pierre, quand on pouvait, en se soumettant même plus strictement aux principes rationnels de l'art, le supprimer là où il n'est pas motivé, réserver de favorables espaces aux sujets peints, et donner à ces peintures une forme bien préférable en les descendant jusque sur la tribune? On ne saurait imaginer rien de moins heureux, en effet, que des peintures ainsi élevées au-dessus de cette corniche saillante qui en dérobe la plus grande partie, et il ne peut y avoir de forme plus désavantageuse pour des compositions de ce genre que celle d'un demi-cintre, surtout à une telle élévation.

Si l'on ajoute encore la difficulté de disposer convenablement les confessionaux, de placer les orgues, le manque de circulation pendant que le service se fait à l'une des chapelles latérales, le défaut de lumière et d'air, l'inconvénient de n'avoir qu'une seule et même issue pour l'entrée et la sortie, on concevra, d'une part, combien la Madeleine, telle qu'elle est, est peu propre aux besoins du culte catholique, et de l'autre, on regrettera de ne pouvoir pas même y trouver les conditions d'une œuvre d'art remarquable. Il est donc permis de douter que la Madeleine, conçue à tort ou à raison sur le modèle d'un temple païen et pour une tout autre destination qu'une église, fût susceptible de se prêter à cette nouvelle destination. Ce n'est pas, certes, que nous eussions voulu qu'on fit un temple à la Gloire; mais quelques idées émises par des hommes sérieux à l'occasion du projet d'un tombeau pour Napoléon, nous avaient paru de nature à être méditées. Après avoir reconnu toutes les difficultés qui se présentaient dans l'église des Invalides, plusieurs artistes proposèrent de placer le tombeau de Napoléon dans la Madeleine; de cette manière la Madeleine était en quelque sorte rendue à la destination première que l'empereur avait un instant rêvée pour elle, et le culte y était rétabli ainsi qu'il l'avait désiré plus tard. Le monument de Louis XIV eût été respecté, le tombeau de Napoléon se serait élevé dans un monument construit sous son règne, les peintures, les sculptures décoratives auraient rappelé les fastes de cette glorieuse période, et l'on serait ainsi parvenu à créer un ensemble monumental auquel les arts, par leur concours, eussent pu prêter un sens moral et religieux, plus puissant que celui qu'on a cherché à lui imprimer.

Malheureusement cette pensée n'a plus aucune chance d'être réalisée, et il faut accepter la Madeleine telle qu'elle est aujourd'hui.

L'intérieur de l'église de la Madeleine est divisée en cinq parties, de la porte d'entrée au fond de la nef.

La première partie comprend, d'un côté, la chapelle du Baptême, et de l'autre celle du Mariage; mais ce ne sont pas, à proprement parler, des chapelles; ce sont de grandes niches dans lesquelles on a placé des groupes de sculpture; l'un, le Baptême de Jésus-Christ par saint Jean, est de M. Rude; l'autre, le Mariage de la Vierge, est de M. Pradier.

De chaque côté, en avant des premiers piliers de la nef, sont deux bénitiers en marbre blanc, surmontés chacun d'une figure d'ange; ces bénitiers sont l'œuvre de M. Moine.

Viennent ensuite les trois travées de la nef; chaque travée, surmontée d'une coupole, comprend, comme œuvres d'art, quatre pendentifs en bas-reliefs, deux sujets peints au-dessus de l'entablement, et deux figures de ronde-bosse en marbre qui décorent les autels. C'est l'ensemble d'une de ces travées que nous reproduisons aujourd'hui; la vue générale que nous avions donnée en 1843 ne nous avait permis de développer suffisamment aucune d'elles.

Dans la première travée, les sujets des peintures sont: à droite, la Prédication de Jésus-Christ, la Conversion de la Madeleine, par M. Schnetz; à gauche, le Repas à Béthanie, la Madeleine aux pieds du Christ, par M. A. Couder.

Dans la seconde travée, les sujets sont: à droite, le Crucifiement, par M. Bouchot; et à gauche, la Madeleine au tombeau, par M. Cogniet.

Dans la troisième travée, les sujets sont: à droite, la Madeleine à la Sainte-Baume, par M. Abel de Pujol; et à gauche, la Mort de la Madeleine, par M. Signol.

La cinquième partie qui forme le sanctuaire est terminée en forme d'abside, et la voûte est demi-sphérique. Cette voûte a été peinte par M. Ziegler; le sujet qu'il a choisi n'est rien moins qu'une sorte d'histoire abrégée des développements du christianisme, figurés par les personnages principaux qui, depuis les apôtres jusqu'à Pie VII et Napoléon, ont contribué à ses progrès ou à sa défense.

Les entrecolonnements qui décorent la partie inférieure de l'hémicycle sont décorés de figures peintes sur fond d'or, exécutées par M. Baverat.

Le groupe du maître-autel, dont le sujet est la Madeleine sanctifiée, est de M. Marochetti.

La porte d'entrée, en bronze, a été fondue par M. Richard. Les bas-reliefs, qui représentent les Commandements de Dieu, sont de M. Triqueti.

Trente-quatre statues placées dans les niches, au pourtour, sont l'œuvre de différents statuaires.

LES DÉCOUPURES, MODE DU DERNIER SIÈCLE.

... On est ici dans la fureur de la mode, pour découper des estampes enluminées, tout comme vous avez vu que l'on a été pour le bilboquet. Tous découpent, depuis le plus grand jusqu'au plus petit. On applique ces découpures sur des cartons, et puis on met un vernis là-dessus. On fait des tapisseries, des paravents, des écrans. Il y a des livres d'estampes qui coûtent jusqu'à 200 livres, et des femmes qui ont la folie de découper des estampes de 100 livres pièce. Si cela continue, ils découperont des *Raphaël*.

AÏSSÉ. 1727.

DE LA CULTURE DE L'ESPRIT.

L'esprit n'a pas moins besoin d'aliments continuels que le corps. Tant de choses s'écoulent tous les jours de notre mémoire, que si nous ne réparons ce qui se perd, de la même façon, dit Platon, qu'on remplit un vase qui ne conserve pas bien les liqueurs, nous nous trouvons bientôt dénués de connaissances. On peut se délasser l'entendement par des variétés qui ne laissent pas que d'être utiles. Cependant les lectures variées ne doivent pas détourner d'un principal objet auquel on doit rapporter toutes ses veilles, et vers lequel on doit aller d'un pas ferme et réglé. Toute lecture doit être accompagnée de méditation; c'est le seul moyen de trouver dans les livres ce que les autres n'y ont point aperçu.

Un des inconvénients qu'il faut soigneusement éviter dans la lecture, est de se laisser préoccuper l'entendement; il est beaucoup d'hommes qui forment tellement leur esprit sur les lectures qu'ils font, que la dernière est toujours victorieuse, défendant opiniâtrément ce qu'ils ont appris, jusqu'à ce qu'un autre livre leur imprime un sentiment contraire. Cependant la raison ne veut pas que nous nous rendions esclaves d'autant d'auteurs qu'il nous en passe par les mains.

LAMOTHE LE VAYER.

Les Orientaux mesurent le temps par la longueur de leur ombre. Si vous demandez à l'un d'eux quelle heure il est, il se place au soleil, remarque l'espace que couvre son ombre, en mesure la longueur avec ses pieds, et dit l'heure présente à peu près exactement. Les ouvriers attendent avec impatience le moment où leur ombre indique la fin de leurs travaux; on les entend dire: « Mon ombre est bien lente! — J'attends mon ombre. » Cet usage paraît remonter aux

plus anciennes époques de l'histoire de l'Asie ; dans le septième chapitre de Job, on lit ces paroles : « Comme un serviteur soupire après son ombre. »

LES BANNIÈRES.

DE LA BANNIÈRE EN GÉNÉRAL.

Bannière, dans le sens général, signifie drapeau, étendard, enseigne, et s'entend de tout signe de ralliement flottant et élevé. Toutefois, quelques savants ont pensé que, dans les premiers temps du moyen-âge, on portait une figure sculptée au haut d'une lance, plutôt qu'un véritable étendard. On sait que les enseignes romaines représentèrent successivement en relief et en matière solide un aigle et une louve, puis un dragon, un taureau, un sanglier, dans les temps de la décadence. On se rappelle aussi qu'autrefois on distinguait dans les armées l'enseigne ou drapeau, et la bannière que l'on nommait encore *dragon*. Ce dragon, dont on ne connaît pas bien la forme, est d'une origine très ancienne. Les vieilles traditions bretonnes le font remonter au temps du roi Artus. Elles racontent que ce fut le fameux enchanteur Merlin qui l'inventa et le donna au roi ; qu'il était porté sur une lance et représentait un animal jetant feu et flamme, et pourvu d'une grande queue ; mais elles n'expliquent pas clairement si c'était un sujet en relief ou seulement une peinture placée sur une étoffe. On suppose que ce dragon était une figure en étoffe remplie d'air et qui se gonflait, une sorte de ballon allongé imitant la forme de l'animal. Quoi qu'il en soit de cette opinion conjecturale, il est certain que l'usage du dragon était bien établi au douzième siècle.

DES BANNIÈRES MILITAIRES.

Bannières royales. — La bannière de France accompagnait le roi en guerre, et on la suspendait à une fenêtre pour marquer le logis royal. Elle a été remplacée par la cornette blanche, et successivement par d'autres drapeaux. On la voit à la bataille de Bouvines portée près du roi par Galon de Montigny, et c'est à tort que s'est répandue, d'après Du Tillet et d'autres historiens, l'opinion que l'oriflamme fut portée à cette bataille. Les auteurs contemporains, c'est-à-dire Rigord, Guiart et Guillaume Lebreton, ne laissent aucun doute à cet égard. L'histoire fait aussi mention, plus tard, de la bannière de France dans la guerre d'Italie pour la succession de la couronne de Naples, lors de la bataille entre Charles d'Anjou et Mainfroi, qui livra le trône au premier. On la voit figurer aux croisades. Les historiens en font mention au siége de Saint-Jean-d'Acre ; c'était une dignité éminente que la garde de cette bannière dans les batailles. Quant à sa forme, elle ne ressemblait pas aux bannières que nous voyons maintenant. Ce n'était qu'un drapeau sans bâton transversal. Pour l'étoffe, elle était de soie bleue parsemée de fleurs de-lis d'or, suivant quelques auteurs, avec une croix blanche au milieu.

Bannières feodales. — Ce sont les drapeaux des seigneurs et chefs inférieurs au roi.

La bannière, dans un sens restreint, était au moyen-âge un petit drapeau carré sans bâton transversal. Elle caractérisait une espèce de chevaliers qui en avaient pris leur nom : chevaliers bannerets ou à *bannière*. Ils avaient seuls le droit de *lever bannière* (1), et dans la cérémonie de réception, dans l'ordre de chevalerie, on voit que le chevalier de cette espèce devait présenter pour quatrième offrande un cheval portant sa bannière. On déploya au moyen-âge un très grand luxe dans ces enseignes guerrières ; elles étaient aux armes des seigneurs, et quelques érudits ont attribué aux différents emblèmes qui les ornaient et servaient à désigner le chevalier qui les portait l'origine des armoiries. On les plaçait sur la plus haute tour des villes et des châteaux comme signe de suzeraineté. C'était là le premier acte de prise de possession d'un fief, soit conquis à la guerre, soit acquis en paix. Personne n'ignore l'histoire du drapeau d'Autriche arraché par les ordres de Richard-Cœur-de-Lion d'une tour de Ptolémaïs, et jeté dans un égoût ; outrage qui fut, dit-on, cause de la captivité de Richard en Autriche, lors de son retour de la croisade. On plantait aussi la bannière sur les murs pour signifier que le maître non suzerain du château était prêt à le rendre à son seigneur. Enfin un propriétaire noble plaçait sa bannière sur le pignon de sa maison ; ce qui paraît avoir donné l'idée des girouettes dont les nobles ont eu longtemps seuls le droit d'orner leurs toitures : elles rappelaient les distinctions établies dans les enseignes militaires ; ainsi la girouette était pointue comme le pennon pour les simples chevaliers, et carrée comme la bannière pour les chevaliers bannerets.

Dans les tournois, les chevaliers, outre la bannière attachée à leur lance, tenaient des banderoles à la main en entrant dans les lices. Ils faisaient avec elles le signe de la croix avant de commencer les passes, et les plantaient ensuite au sommet de leurs casques pour se faire reconnaître dans le combat. D'autres banderoles étaient suspendues aux trompes des hérauts.

Du pennon, panoncel, gonfanon, étendard et pavillon. — A la bannière, le grand drapeau du moyen-âge, se rattachent naturellement les étendards de moindre dimension, que l'on nommait pennon, panoncel et gonfanon. Le pennon, panon ou fanon, de *fahne*, en allemand drapeau, était un petit drapeau dont l'étoffe était prolongée en deux cornettes ou pointes, telles que les banderoles que l'on voyait autrefois dans les cérémonies des églises. Chaque chevalier non banneret ou bachelier, appelé aussi simple chevalier ou chevalier d'un écu, parce qu'il n'avait pas de vassaux à sa suite, avait le droit de le porter ou de le faire porter par son écuyer à la guerre et dans les tournois. La forme générale du pennon ressemblait assez aussi à celle d'un P. Dans les cérémonies de réception de l'ordre de chevalerie, le récipiendaire non banneret devait offrir un cheval avec son pennon.

Au reste, au moyen-âge, une espèce d'étendard n'en proscrivait pas nécessairement une autre, et l'on cumulait aisément. Ainsi les princes et les chevaliers bannerets portaient ou faisaient porter à la fois le pennon et la bannière. C'est pourquoi l'on trouve dans les vieilles chroniques ces expressions qui indiquent de suite la qualité du chevalier dont elles parlent : *Messire.... à pennon et à bannière ; messire.... à pennon sans bannière ;* ce qui montre que le premier était banneret, tandis que le dernier n'était que bachelier.

Mais le pennon n'était pas tellement propre aux bacheliers que d'autres ne le pussent prendre. Quelquefois les écuyers, dont les droits, vers la fin du moyen-âge, se confondirent avec ceux des chevaliers, portaient aussi le pennon. Froissart l'atteste.

(1) Lever bannière, c'était exercer le droit de chevalier banneret. Pour avoir ce droit, il y avait deux conditions à remplir : il fallait fournir et entretenir un certain nombre de vassaux à la guerre, tant hommes d'armes que coustilliers (soldats armés de couteaux), valets et archers ; il fallait encore avoir l'âge nécessaire pour être créé chevalier, c'est-à-dire vingt et un ans. Si le chevalier était déjà bachelier, grade inférieur à celui de banneret, il avait besoin d'un acte symbolique pour monter un degré de l'échelle féodale. Il faisait en grande cérémonie couper les pointes de son étendard, nommé pennon, par son suzerain, et devenait chevalier banneret, c'est-à-dire ayant droit de porter bannière ou possédant un fief à bannière.

On disait encore *[illegible] hors bannière* lorsque le chevalier se mettait en campagne et commençait une expédition militaire. Enfin, si le chevalier devenu pauvre et incapable de rassembler un nombre suffisant de vassaux autour de lui pouvait par héritage ou autrement reprendre son rang, on disait qu'il *relevait bannière*.

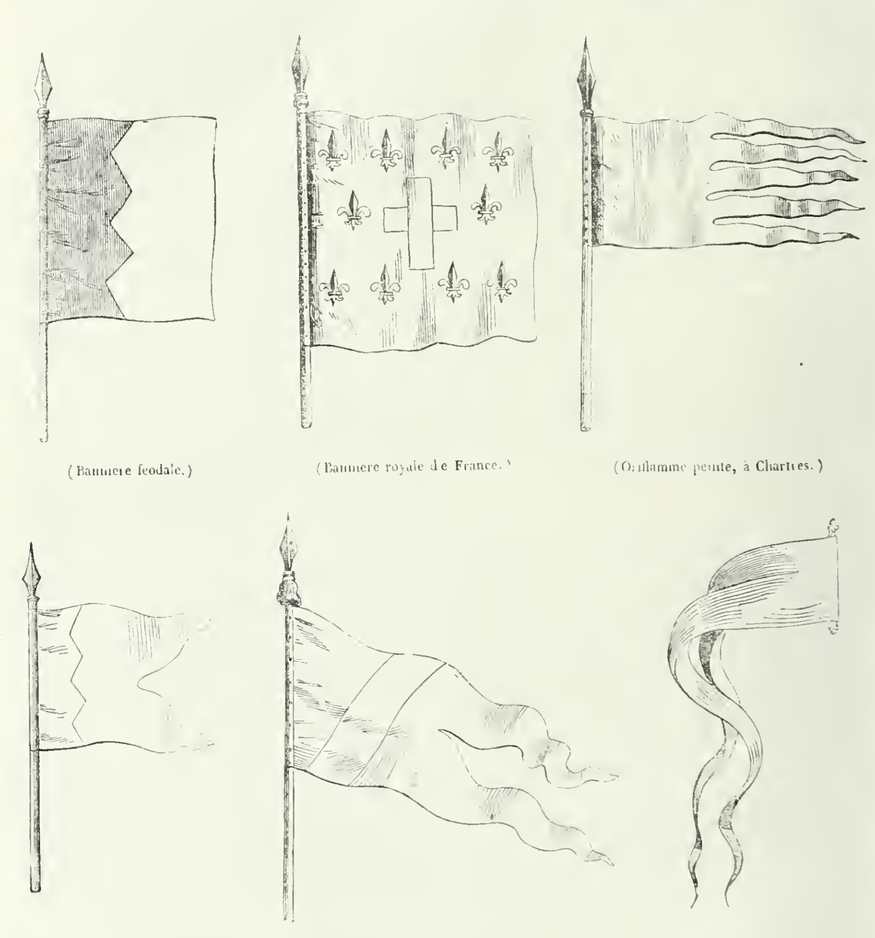
En ce qui touche les bacheliers, le droit de pennon seul était accordé au chevalier qui ne pouvait pas lever bannière, soit parce qu'il n'avait pas un nombre suffisant de vassaux, soit parce qu'il n'était pas en âge, comme nous l'avons vu pour les bannerets.

Ordinairement le pennon était attaché au haut de la lance, à la hampe; on le plaçait aussi à l'épieu. Cet appendice n'était pas seulement un ornement, il servait au maniement de ces deux armes pour leur donner de la volée.

Le gonfanon, mot composé de fanon (pennon), ne paraît pas avoir différé de la bannière proprement dite. Cependant ce mot signifie le plus souvent l'étendard des bacheliers, le pennon, et les auteurs qui nous apprennent que tout chevalier portait avec lui son étendard lorsqu'il rassemblait ses vassaux, l'entendent en ce sens. On lit dans le roman de Rou :

> N'i a riche hom ne baron
> Qui n'ait les lui son gonfanon.

Le mot panoncel ou panonceau n'est qu'un diminutif de pennon, et servait de même à désigner les étendards des



(Bannière féodale.) (Bannière royale de France.) (Oriflamme peinte, à Chartres.)

(Pennons et Panoncel.)

bacheliers. Cependant on peut dire que le panonceau était aussi un diminutif pour la forme; on l'attachait quelquefois à l'épée. C'était alors une sorte de flamme qui rappelle notre dragonne, mais armoriée et assez ample pour que le vent pût s'y jouer; mais c'est là une exception. Les seigneurs puissants, qui avaient sous leurs ordres beaucoup de vassaux, se faisaient suivre d'un grand nombre de panonceaux. Dans l'expédition de Navarre, entreprise par les Anglais pour secourir le roi Pèdre-le-Cruel contre Henri de Transtamarre qui voulait le détrôner, le fameux Jean Chandos, commandant des forces anglaises, et un des principaux personnages de l'histoire de Du Guesclin, avait réuni 1200 panonceaux autour de la bannière d'Angleterre : c'étaient 1200 lances.

Nous avons vu qu'en Italie quelques républiques avaient pour *palladium* et pour signe de ralliement un char, le *carroccio*. (Voyez 1833, p. 195.)

Les étendards des régiments de l'armée, avant 1789, avaient tiré leur origine des anciennes bannières. Tous sans exception, dans l'infanterie, portaient au milieu la croix blanche, qui distinguait les soldats français depuis Charles VI. Ainsi le drapeau du régiment des gardes-françaises,

créé en 1563, était bleu, semé de fleurs-de-lis d'or, avec quatre couronnes aux extrémités de la croix ; celui de Picardie, créé en 1557, était tout rouge, avec la croix blanche ; celui de Champagne, formé en 1558, tout vert, avec la croix blanche ; ceux de Navarre et de Piémont, formés la même année, feuille morte et noir, etc.

Quant aux corps de cavalerie dont la formation était moins ancienne, leurs étendards étaient pour la plupart, à la devise de Louis XIV, un soleil d'or. L'étendard du colonel général était blanc, et celui du mestre-de-camp général, rouge, semé de flammes d'or.

La fin à une autre livraison.

GRENOBLE.

Grenoble, ancienne ville des Allobroges, était connue dès l'époque de la conquête des Romains, et portait le nom de *Cularo* ou *Cularone*. Toute son étendue se bornait alors au petit espace connu sous le nom de Saint-Laurent, compris entre la rive droite de l'Isère et la haute montagne de Rachet. La ville n'avait que deux portes, dont l'une s'appelait porte des Gaules, et l'autre porte d'Italie. Elle était toutefois, par son emplacement au débouché de l'une des principales vallées des Alpes, un poste militaire important, où César, Auguste et leurs successeurs entretinrent constamment de fortes garnisons.

Lorsque Maximien partagea la pourpre romaine avec Dioclétien, il rebâtit presque à neuf Cularo, et jeta les premiers fondements de la partie de la ville située de l'autre côté de l'Isère. Il l'unit à la rive droite par un pont, l'entoura de murailles, et la remplit d'édifices commodes pour les habitants et pour les troupes.

L'empereur Gratien ayant ensuite fortifié la ville et beaucoup contribué à sa prospérité, les habitants voulurent



(Vue de la ville de Grenoble, département de l'Isère.)

éterniser leur reconnaissance envers leur bienfaiteur, et substituèrent au nom de Cularo celui de *Gratianopolis* (ville de Gratien), nom qu'elle a conservé longtemps et dont on a fait Grenoble.

Après ces premiers accroissements, la ville était encore peu considérable : son enceinte en-deçà de l'Isère avait peu de largeur, et ne s'étendait pas en longueur au-delà des deux petits ruisseaux d'Eybens et du Verderet qui la traversent aujourd'hui. Un seul pont servait de communication.

A la dissolution de l'Empire romain, les Goths, les Alains, les Vandales, les Bourguignons et les Francs, se rendirent successivement maîtres de Grenoble. Après tant de révolutions, la ville eut encore à souffrir (855) de l'invasion des Maures ou Sarrasins. Ce fut seulement un siècle après, en 967, que l'évêque Izarne parvint à les chasser entièrement de la ville. Grenoble a été ensuite la résidence ordinaire des comtes de Grésivaudan, qui prirent plus tard le nom de Dauphins. Le dernier fut Humbert II : il céda le Dauphiné à Philippe de Valois, et c'est depuis cette cession que l'on a donné le titre de Dauphins aux fils aînés des rois de France.

Dès le commencement de la doctrine de Calvin, le Dauphiné fut en proie (1559) aux guerres de religion qui désolèrent si longtemps la France. Grenoble, prise et reprise différentes fois, était enfin tombée, à la mort de Henri III, au pouvoir de la Ligue. Elle fut occupée de nouveau en 1591, le 18 novembre, par les protestants sous les ordres de Lesdiguières, que Henri IV avait mis à la tête de ses troupes. Ce prince vint lui-même en 1600 à Grenoble, à l'occasion de la guerre qu'il avait à soutenir contre le duc de Savoie : il y ordonna, deux ans après, de nouvelles constructions. D'autres agrandissements, commencés sous Louis XIII, furent continués sous Louis XIV. Vauban a indiqué dans un Mémoire les moyens d'assurer la défense de la place. Depuis la révolution française, la mise en état de défense, commencée plusieurs fois, n'a jamais été que partielle et incomplète.

Ancienne capitale du Dauphiné, Grenoble est aujourd'hui

un chef-lieu de préfecture où l'on compte treize à quatorze cents maisons et environ trente et un mille habitants. Elle occupe la rive gauche de l'Isère, et elle a pour enceinte huit fronts bastionnés et des fossés faciles à inonder. La rive droite ne présente qu'une masse prodigieuse de rochers presque à pic, et dont le dernier ressaut, qu'on appelle le plateau de la Bastille, commande la ville, sans en être autrement séparé que par le lit étroit de la rivière. Sa situation l'a toujours fait regarder comme le dépôt et le centre de défense de la frontière de Savoie.

L'abondance règne, en effet, dans la vallée de l'Isère, ainsi que dans tout le Dauphiné. On y trouve du blé, du vin, des fourrages, et beaucoup de bestiaux. La navigation, qui du Rhône remonte jusqu'à Montmeillan, fournit tous les moyens désirables d'approvisionner, avec ces ressources, soit la garnison de la place, soit une armée entière qui, réunie autour du fort Barrault, occuperait le point où la défense de la vallée est la plus facile et la plus avantageuse.

La plaine dans laquelle est située Grenoble, entourée de toutes parts de hautes montagnes, est arrosée par l'Isère et le Drac, qui réunissent leurs eaux à 2 500 mètres au-dessous de la ville. Le sol sur lequel elle est bâtie, formé par les dépôts de ces rivières, est graveleux et cependant humide. Son élévation au-dessus du niveau de l'Isère n'étant pas de plus de trois ou quatre mètres, les caves et les rez-de-chaussée y sont également humides et malsains. Les rues, pavées en cailloux, sont en général étroites, et les maisons, pour la plupart à trois et quatre étages, ont leurs toits plats recouverts en tuiles creuses.

Grenoble a souffert de grandes inondations : les plus considérables ont eu lieu en 1219 et 1651. Cette dernière renversa un pont de pierre sur lequel s'élevait une tour fort haute. La face de la tour portait une horloge dont la sonnerie était entendue de toute la ville.

La partie de la ville bâtie sur la rive droite de l'Isère n'a qu'une seule rue adossée d'un côté au mont Rachel, et dont les murs sont baignés, de l'autre, par la rivière. C'est le quartier le plus populeux et le plus industrieux.

Bayle (Stendhal) a écrit, en 1837, plusieurs pages intéressantes sur Grenoble dans ses *Mémoires d'un touriste.* La beauté du paysage autour de la ville produisit sur cet esprit fin et d'un goût rare une délicieuse impression.

Grenoble renfermait autrefois un grand nombre de monastères et de couvents : les plus remarquables étaient ceux de Sainte-Marie-d'en Haut, Sainte-Marie-d'en Bas, les Jacobins et les Récollets. Le couvent des Jacobins a été transformé en halle, et la plupart des autres donnés à l'artillerie pour lui servir d'entrepôt.

Des cinq portes qui donnent entrée dans la ville, deux sont situées sur la rive droite de l'Isère, et trois sur la rive gauche. Les premières sont celle de France, où aboutit la route de Lyon, et celle de Saint-Laurent, à l'autre extrémité, qui conduit à Chambéry. Sur la gauche sont celle de Très-Cloîtres, par laquelle on va également à Chambéry et à Montmeillan ; celle de Bonne, qui conduit dans les Hautes-Alpes et l'Oysans ; et celle de Créqui, nommée aussi porte de la Graille, par laquelle on se dirige vers la Provence et vers les montagnes de Sassenage et du Vercors.

Grenoble a deux promenades principales. L'une est le Jardin, au centre de la ville, à peu de distance de la rive gauche de l'Isère ; il est attenant à l'hôtel de la Préfecture, et appartenait autrefois en entier au connétable de Lesdiguières. L'autre promenade, appelée le Cours, consiste en deux allées, garnies de deux rangs d'arbres chacune, qui bordent la grande route jusqu'au pont de Claix.

On a publié en 1843 deux plans de Grenoble : l'un est du seizième siècle, avant l'agrandissement de la place par Lesdiguières ; l'autre embrasse l'enceinte nouvelle, établie depuis 1835.

Le peignage du chanvre, la tannerie, la chamoiserie, et surtout la ganterie, occupent à Grenoble plusieurs milliers d'ouvriers. Indépendamment de ses établissements industriels, la ville renferme un évêché, un collége royal, une faculté de droit et une faculté des sciences, une école préparatoire de médecine, une Bibliothèque fondée en 1773 par M. Gagnon et riche de 50 000 volumes, un beau Musée fondé également au siècle dernier par M. L.-J. Jay, les collections scientifiques, et des sociétés savantes.

Entre autres personnages célèbres, madame de Tencin, Condillac, Mably, Vaucanson, Gentil-Bernard, Barnave, Casimir Périer, sont nés à Grenoble.

FORCE DE LA VÉGÉTATION

Dans ses essais sur l'histoire naturelle, Waterton raconte qu'une noix cachée sous une meule à moulin, par quelque animal rongeur, vint à germer, et la tige se fit jour par l'ouverture qui était au centre de la pierre. D'année en année, le noyer grandit et grossit. Lorsqu'il eut rempli entièrement le trou circulaire, gêné dans son développement, il commença à soulever insensiblement l'énorme masse de pierre. Aujourd'hui la meule, uniquement supportée par le tronc de l'arbre, est à 20 centimètres du sol. Le noyer a 8 mètres de haut, et produit d'excellents fruits.

MÉMOIRES INÉDITS DE RAPHAEL DE MONTELUPO,

SCULPTEUR FLORENTIN DU SEIZIÈME SIÈCLE.

(Suite. — Voy. p. 214, 258.)

« Cependant comme je fus guéri, mourut le pape Adrien, et on élut le pape Clément de la maison de Médicis : aussi à Rome n'entendait-on parler que des nombreux ouvrages de sculpture et de peinture qu'on a fait entreprendre. Vers ce même temps vint de Rome à Florence maître Laurent de Campanaio, sculpteur très renommé (1). J'étais guéri, et je lui parlai plusieurs fois d'aller à Rome (2). Il me donna de bonnes paroles, disant que lorsque je voudrais aller à Rome il y serait à ma disposition, mais qu'il ne voulait pas m'y mener avec lui pour ne pas désobliger mon père. Sur cette espérance, je demeurai peut-être un an ou deux, faisant divers petits ouvrages d'argile et des christ de bois. Quand j'eus ainsi rassemblé quelques écus, je me mis en route pour Rome avec deux de mes compagnons. Je pouvais bien avoir dix-huit ans, ou au plus dix-neuf quand j'allai à Rome pour la première fois, et je crois que c'est sûrement l'année après celle où on avait élu le pape Clément. Comme je l'ai dit, nous étions trois, Jacques, fils d'Antoine Giollo, peintre, Jean Troubalto, et moi.

» Dès que nous fûmes arrivés à Rome, j'allai trouver le susdit maître Lorenzo, qui demeurait à la boucherie des *Corri.* Lorsque je lui eus parlé, il me parut qu'il me voyait avec plaisir ; il me dit qu'il me prendrait ; mais que n'ayant pas dans sa maison de chambre libre, en attendant qu'il pût en arranger une, je voulusse bien aller pour quelques jours avec un autre des ouvriers qui était Lombard, et qui s'appelait Barthélemy, homme d'âge. J'y allai volontiers,

(1) Il est plus connu sous le nom de Lorenzetto. C'était un ami de Raphael d'Urbin.

(2) N'ayant rien d'antique, Florence porta dans son sein la pensée moderne ; elle l'y féconda par le génie de ses poëtes et de ses artistes. Mais à mesure que la civilisation dont elle avait vu briller l'aurore vint à se dégager plus vivement du sein du moyen-âge, elle commença comme un continuel pèlerinage vers Rome, où la pensée antique se relevait du milieu des ruines sous la protection même de la papauté. Depuis le commencement du quinzième siècle, où Brunelleschi et Donatello éteignent les traditions de l'école de Giotto, tous les artistes florentins éprouvèrent pour Rome cette attraction que Raphael de Montelupo et Benvenuto Cellini ont ressentie à peu près de la même manière.

et je crois que maître Lorenzo fit ainsi pour éprouver mon caractère avant de me prendre dans sa maison. S'il ne me donnait pas toutes mes aises, il me fit commencer à travailler à une Notre-Dame qui est aujourd'hui dans la Rotonde, sur le tombeau de Raphaël d'Urbin (1). Il me fit essayer sur le derrière de la statue, où je pouvais le moins faire de mal, afin de faire connaître comment je savais manier les ciseaux. J'exécutai ainsi quelques plis des draperies, et j'y passai trois jours. Lorsque le maître vit qu'il pouvait me confier un travail plus important, il me fit travailler sur le devant, où Barthélemy était aussi occupé, et je m'y conduisis de façon que ce fut moi qui appropriai la statue presque entière. Puis le maître me fit achever une autre figure qui était presque entièrement taillée; un Élie assis, placé aujourd'hui dans la chapelle des Chigi, dans l'église de Notre-Dame-du-Peuple. Cette œuvre achevée, il fit une sépulture à Saint-Etienne-le-Rond ; et il m'y donna deux figures hautes de quatre palmes, un saint Bernardin et un saint Etienne : j'y ajoutai un enfant au milieu et la figure du mort. Par-dessus le marché, j'arrangeais beaucoup de morceaux antiques ; je travaillais des bustes et tout ce qu'il me commandait. J'appropriai aussi certains bas-reliefs de bronze de la chapelle des Chigi. Il en alla si bien que je demeurai avec ce maître trois ans, et je mangeais toujours à sa table avec sa femme, sa mère, sa sœur, son frère, qui me regardaient comme de leur sang.

» La troisième année commença à se renouveler à Rome la peste qui avait paru au temps de Léon, et déjà elle se répandait avec violence. Mon maître avait une vigne au pied de l'église des Quatre Saints, où l'on gardait les pestiférés ; un petit mur les séparait seulement de la vigne, où ils pouvaient ainsi venir à toute heure, et où nous les trouvâmes souvent. Là ou ailleurs, je pris la peste : elle se déclara par un charbon, et mon corps en fut infecté. Le jour où je le sentis, j'en parlai à Lorenzo mon maître, parce qu'ensemble m'était venue la fièvre. Il voulut le voir, et comme trois ou quatre ans auparavant la peste avait été grande à Rome, et qu'il l'avait eue dans sa maison, il la connaissait très bien. Cependant, après m'avoir regardé, il me dit de n'avoir aucune crainte pour me donner courage, et aussi pour m'éloigner de lui. Il me conseilla de me promener un peu en faisant un tour aux antiquités jusqu'au soir, et qu'alors on verrait ce qu'il y aurait à faire. J'allai trouver un de mes amis qui se nommait Piero Lapini, qui était mercier, et je fis mon tour avec lui ; il ne m'évita pas, mais il vint toute la journée avec moi. Le soir, mon état avait empiré, la fièvre avait augmenté ; en sorte que je perdais la tête tant je souffrais. Mon maître voulut revoir le charbon. Il ne put plus rien me cacher ; il me demanda quel parti je voulais prendre ; si je voulais aller demeurer dans sa vigne où il y avait une maisonnette, et il m'aurait envoyé chaque jour servir par un garçon qu'il avait, et qui s'appelait Bressau, ou bien si j'aimais mieux demeurer dans sa maison, dans la partie haute où ses femmes me feraient tout ce dont j'aurais besoin. Pour lui, il se décidait à s'en aller loger ailleurs, afin de pouvoir subvenir aux besoins de sa famille. Je vis là, à n'en pas douter, qu'il me voulait du bien ; je lui dis que je ferais selon sa volonté. En y bien songeant, lui-même jugea que m'envoyer à la vigne serait une cruauté, parce je serais certainement mort de besoin, éloigné de plus d'un mille de la boucherie de Corvi, et relégué dans un endroit où rien n'aurait pu me parvenir à temps. Ainsi il me mit dans le haut de la maison, et avec moi un jeune garçon de treize ans, nommé Vico d'Agobio, qui était mon camarade de lit, et qui me suivit volontiers, parce que nous étions bons amis. Là je fus bien traité, sans qu'on me laissât manquer ni des soins de la maison, ni des remèdes. Si le médecin n'entrait pas dans la maison, du moins me venait-il voir par la fenêtre, et il faisait ses ordonnances en conséquence, quoiqu'il eût déclaré que je n'en pouvais réchapper : si bien que la nouvelle alla à Florence que j'étais déjà mort. Pour moi, dans ces dangers, je me suis toujours recommandé à Dieu et à Notre-Dame, et par leur grâce j'ai échappé alors à tant et tant de périls de mort, que je demeure étonné moi-même d'y avoir survécu; encore, de peur d'être long et fastidieux, ai-je soin de n'en raconter pas même le tiers.

Quand je fus guéri, après avoir été gardé pendant plus de cinquante jours, sans que personne autre eût mal dans la maison, je commençai à travailler. On achevait quelques morceaux antiques appartenant à la marquise de Mantoue, seul ouvrage qu'eût alors mon maître. On ne faisait presque plus rien à cause des guerres qui nous enveloppaient. C'était alors que les bandes noires retournaient des terres de la famille des Colonnes, où elles avaient fait tant de mal ; et bientôt arriva le cardinal Colonna qui assiégea Saint-Pierre, le Bourg (1), et fut sur le point de prendre le pape Clément, qui se sauva dans le château (2).

La fin à une autre livraison.

(1) Ces détails font connaître d'une manière toute nouvelle un des plus intéressants ouvrages du Lorenzetto.

(1) A Rome, ce qu'on appelle la ville s'étend sur la rive orientale du Tibre; sur la rive occidentale sont situés, au midi le long quartier où le peuple est épars et qu'on nomme le *Trastevere*, au nord le quartier du Souverain, qui est compris entre l'église de Saint-Pierre flanquée du Vatican, et le château Saint-Ange, élevé pour les jours de danger au bord du fleuve avec les débris de l'immense tombeau d'Adrien. C'est là le *Borgo*, le Bourg. Notre auteur semble aussi désigner sous le nom de *Transpontine* cette sorte de ville séparée que le pont Saint-Ange unit à la principale.

(2) Le château Saint-Ange.

LONGÉVITÉ DES SAVANTS.

Les habitudes studieuses, les travaux de l'intelligence, ne sont préjudiciables à la santé que lorsqu'on ne sait point les concilier avec un exercice suffisant des forces physiques et une hygiène convenable. Les exemples de longévité ne sont pas plus rares parmi les savants et les philosophes que dans les autres classes de la société. Boerhaave a vécu 70 ans; Locke, 73; Galilée, 78 ; Newton, 85; Fontenelle, 100. Bayle, Leibniz, Volney, Buffon, et beaucoup d'hommes distingués du dernier siècle qui se présentent au souvenir de tous nos lecteurs, ont atteint un âge très avancé. On pourrait citer un très grand nombre d'érudits et de savants allemands presque centenaires. Le professeur Blumenbach est mort, il y a peu de temps, âgé de 88 ans, et le docteur Olbers, le célèbre astronome de Brême, à 81 ans.

INTÉRIEUR BRETON.

Sans avoir de grandes montagnes, la Bretagne a plusieurs chaînes de collines qui en font un des pays les plus accidentés que l'on puisse rencontrer. Les hauteurs sont généralement incultes, mais la fertilité des vallées est extraordinaire. C'est là que se trouvent les fermes, cachées dans des touffes d'ormes ou de chênes, de sorte que le voyageur, qui traverse les grandes routes, passe à quelques pas sans les apercevoir.

La ferme bretonne se compose d'une seule pièce au rez-de-chaussée. Elle est meublée par une grande *maie* à pétrir le pain, dont la couverture mobile sert ordinairement de table; de lits en buffets, souvent superposés ; d'un dressoir sur lequel sont étalées des faïences grossièrement coloriées ; de coffres, d'armoires, et de quelques bancs. Ces meubles sont de chêne, et soigneusement cirés par la ménagère. Le sol battu sert de plancher.

Quant au plafond, il est formé par des fagots que soutiennent les poutres qui lient les deux côtés du toit. L'es-

pèce de grenier obtenu par ce moyen sert à déposer le lin, les pommes de terre, et même le blé, qui est renfermé dans des sacs ou dans des huches de paille tordue.

Lorsque la ferme est de très peu d'importance, les bestiaux logent dans la maison même, et ne sont séparés de la famille que par une claie de genêt; mais généralement on a pour eux des étables à part.

Devant la maison s'étend une cour jonchée de paille qui reçoit les égouts des ménageries et fournit ainsi du fumier pour les terres; à côté se trouve un petit jardin où l'on place les ruches; derrière, l'aire à battre le blé, sur laquelle s'ouvrent les granges.

La vie du cultivateur breton est pauvre et rude; il le sait, et il existe une curieuse chanson, intitulée *la Plainte du laboureur*, dans laquelle il a énergiquement exprimé ses souffrances. Nous ne saurions mieux terminer qu'en la reproduisant ici.

Ma fille, quand tu passeras à ton doigt l'anneau d'argent, prends garde à qui tu le donneras. Ma fille, quand tu choisiras un compagnon et un défenseur, tâche que ta tête ait un doux oreiller.

Ma fille, quand tu épouseras un homme, ne prends pas un soldat, car sa vie est au roi; ne prends pas un marin, car sa vie est à la mer; mais surtout ne prends pas un laboureur, car sa vie est à la fatigue et au malheur.

Le laboureur se lève avant que les petits oiseaux soient éveillés dans les bois, et il travaille jusqu'au soir. Il se bat avec la terre sans paix ni trêve jusqu'à ce que ses membres soient engourdis, et il laisse une goutte de sueur sur chaque brin d'herbe.

Pluie ou neige, grêle ou soleil, les petits oiseaux sont heureux; le bon Dieu donne une feuille à chacun d'eux pour se garantir. Mais le laboureur, lui, n'a point d'abri; sa tête nue est son toit, sa chair sa maison.

Et chaque année il lui faut payer le fermage au maître; et s'il retarde, le maître envoie ses sergents. — De l'argent! Le laboureur montre ses champs desséchés et ses creches vides. — De l'argent! de l'argent! Le laboureur montre les cercueils de ses fils qui sont à la porte, couverts d'un drap blanc. — De l'argent! de l'argent! de l'argent! Le laboureur baisse la tête, et on le conduit en prison.

Et la femme du laboureur aussi est bien malheureuse. Elle passe la nuit à bercer les enfants qui crient, elle passe le jour à remuer la terre près de son mari; elle n'a pas même le temps de consoler sa peine; elle n'a pas le temps de prier pour apaiser son cœur. Son corps est comme la roue du moulin banal; il faut qu'il aille toujours pour moudre du pain à ses petits.

Et quand les fils sont devenus grands et que leurs bras sont



(Intérieur d'une ferme en Bretagne. — Vue dessinée en 1843.)

assez forts pour soulager leurs parents, alors le roi dit au laboureur et à sa femme: — Vous êtes devenus vieux et faibles à élever vos enfants; les voilà forts, je vous les prends pour ma guerre.

Et le laboureur et sa femme se remettent à suer et à souffrir, car ils sont seuls encore. Le laboureur et sa femme sont comme les hirondelles qui vont faire leurs nids aux fenêtres des villes: chaque jour on les balaie, et chaque jour il leur faut recommencer.

O laboureurs! vous menez une vie dure dans le monde. Vous êtes pauvres, et vous enrichissez les autres; on vous méprise, et vous honorez; on vous persécute, et vous vous soumettez; vous avez froid et vous avez faim. O laboureurs! vous souffrez bien dans la vie; laboureurs, vous êtes bien heureux.

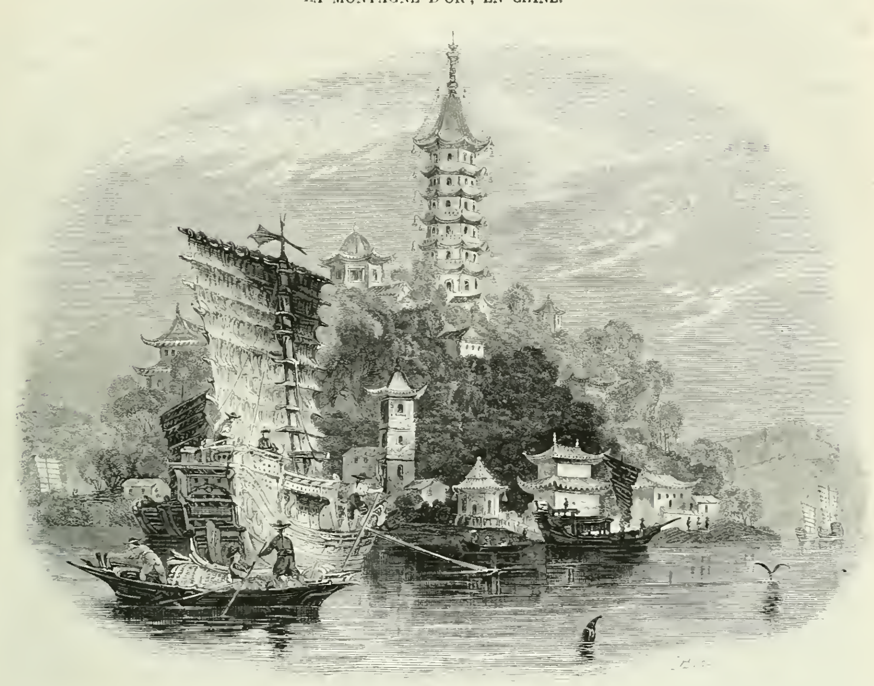
Car Dieu a dit que la porte charretière de son paradis serait ouverte pour ceux qui auraient pleuré sur la terre. Quand vous arriverez au ciel, les saints vous reconnaîtront pour leurs frères à vos blessures.

Les saints vous diront: — Frères, il ne fait pas bon vivre; frères, la vie est triste, et l'on est heureux d'être mort! Et ils vous recevront dans la gloire et dans la joie.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LA MONTAGNE D'OR, EN CHINE.



(Vue de la montagne d'Or, en Chine.)

Le *Kin-chân*, ou *la montagne d'Or*, s'élève un peu à l'ouest de la ville de Tchin kiang-fou, qui est à l'est de Nanking. Voici les détails qu'on trouve sur cette montagne célèbre, dans la Géographie générale de la Chine, 2e édition, liv. 62, fol. 8, *verso*. Nous en devons la traduction à l'obligeance de M. Stanislas Julien, professeur de langue et de littérature chinoises au Collége de France.

La montagne d'Or est située au milieu de la grande rivière Kiang, à 7 lis (7 dixièmes de lieue) au nord-ouest de Tan-tou-hien, ville de troisième ordre. Sous la dynastie des Song, dans la cinquième année de la période de Ta-tchong-tsiang-fou (en 1012), l'empereur Tchin-song rêva qu'il se promenait sur cette montagne, et lui donna le nom qu'elle porte aujourd'hui ; on l'appelle aussi Feou-yu, c'est-à-dire *Jaspe flottant.* On lit dans les Mélanges de Tcheou-pi : « Cette montagne est entourée par la mer ; lorsque le vent souffle avec violence de tous côtés, on dirait qu'elle s'ébranle et va changer de place. C'est pour cette raison qu'on l'a appelée Feou-Yu (Jaspe flottant). » A 20 lis (2 lieues) au sud de la ville de Tchin-kiang-fou, il y a une montagne de forme allongée qui s'élève au nord-ouest ; on l'appelle Ou-tcheou-chân ; elle s'étend jusqu'à la baie de Hia-pi-fou, et là elle entre dans la rivière Kiang ; elle se relève ensuite brusquement et forme *la montagne d'Or.* Les points les plus élevés de cette montagne s'appellent Kin-'ao-fong, c'est-à-dire le pic de *la Tortue d'or*, et Miao-kao-fong (le Pic d'une hauteur prodigieuse). A l'est, s'élèvent les sommets appelés Ji-tchao-yen (le sommet éclairé par le soleil) ; Kin-yu-yen (le Sommet d'Or et de Jaspe) ; Miao-tong-yen (le Sommet à grotte merveilleuse). On distingue encore la grotte appelée Tchao-yang-tong (ou grotte tournée au midi), et Long-tong (la Grotte du Dragon). A l'ouest, s'élève le sommet de Theou-tho (nom d'un général célèbre dans le septième siècle); on remarque aussi *la grotte du* (général) *Feï-kong.* Au nord, on trouve *la grotte des Vetements blancs* (Pe-i-tong), *la grotte des Nuages volants* (Feï-yun-tong). Au pied oriental de la montagne, on voit *la Pierre de la Longévité*, *le Roc de la Fidélité* (Sin-ki), *l'Escarpement de l'Intelligence* (Khio-'an). Au sud de la montagne, au milieu de la rivière Kiang, il y a un rocher appelé Men-lân-chi ; à l'est de la montagne, au milieu de la même rivière, s'élève le mont Kouo-chân (ou le mont de l'Epervier), et le mont Che-pi-chân, où se trouve le tombeau du célèbre commentateur Kouo-pou. En face du mont Che-pi-chân, s'élève le mont Pi-kia-chân, appelé aussi Sân-chân-chi, ou le Rocher aux trois sommets contigus.

Sous la dynastie actuelle, l'empereur Khang-hi, visitant les provinces du Midi dans la quarante-deuxième année de son règne (en 1703), composa (au sujet du mont d'Or) une inscription intitulée : *Kiang-thien-i-lân*, c'est-à-dire une Vue du ciel (pays) du Kiang, et écrivit les trois mots *Song-fong-chi* (le Rocher des pins et des vents) sur le sommet appelé Ji-tchao-yen (le Sommet éclairé par le soleil), et les deux mots *Yun-fong* (le Pic des Nuages) dans la grotte Tchao-yang-tong (la Caverne tournée au midi).

L'empereur Kien-long, visitant le midi dans la seizième année de son règne (1751), fit construire un palais sur le haut de cette montagne, et composa, 1° une pièce de vers intitulée : *Thsou-teng-kin-chân-chi* (c'est-à-dire, vers écrits après avoir monté pour la première fois sur le mont Kin-chân, ou mont d'Or) ; 2° une autre pièce intitulée : *Teng-*

kin-chân-ta-ting-chi (vers écrits après avoir monté au sommet de la pagode du Kin-chân, ou mont d'Or) ; 3° une notice intitulée : *Tchou-pi-kin chân-ki* (histoire du séjour temporaire de l'empereur sur le mont Kin-chân).

Dans la vingtième année de son règne (1755), dans la trentième (1765), dans la quarante-cinquième (1780) et dans la quarante-neuvième (1784), le même empereur vint souvent séjourner sur cette montagne pour se soustraire aux chaleurs de l'été. Il y composa encore plusieurs pièces de vers dont voici les titres : Sur le spectacle qu'offre Kin-chân éclairé par les rayons du soleil ; — Vers composés en prenant du thé préparé avec de l'eau de pluie puisée dans la citerne du Dragon ; — Vers composés en observant le coucher du soleil sur le mont Kin-chân.

LE FILLEUL.

NOUVELLE.

§ 1.

C'était un jeudi soir de l'année 1649. Le sieur Roullard, orfèvre de Paris, et l'un des maîtres les plus riches de ce corps d'état, était debout dans son arrière-boutique où il semblait relire avec attention un papier magnifiquement libellé, en petite bâtarde, et orné de majuscules à paraphes. Un peu plus loin se tenait assise Jeanne, sa nièce, jolie brune de dix huit ans, dont les yeux quittaient à chaque instant le tricot de filoselle qu'elle tenait, pour regarder à travers la devanture vitrée.

Maître Roullard replia enfin son papier, et un sourire de satisfaction épanouit son large visage.

— C'est parfait! dit-il à demi-voix et en s'adressant à sa nièce ; il est impossible que monseigneur le cardinal n'ait point égard à cette requête.

— Vous tenez donc bien au titre d'orfèvre de la cour, mon oncle? demanda Jeanne avec distraction, et en regardant dans la rue.

— Si j'y tiens! s'écria Roullard ; voilà une question saugrenue! Mais savez-vous, mademoiselle, que, si je l'obtiens, ma fortune est faite!

— N'êtes-vous point déjà assez riche, mon oncle?

— On n'est jamais assez riche, Jeanne, répliqua maître Roullard avec une profondeur sentencieuse; d'ailleurs comptez-vous pour rien l'honneur d'être attaché à la cour?

— C'est qu'il me semble, observa la jeune fille plus bas et en hésitant, que ce titre sera embarrassant pour vous.

— Pourquoi cela?

— Parce que vous avez eu, jusqu'ici, la pratique de toutes les personnes qui tiennent pour monsieur le Prince.

— Eh bien?

— Eh bien, vous avez entendu dire tant de mal du cardinal que vous vous êtes habitué vous-même à en dire...

— Chut! interrompit l'orfèvre en imposant silence des deux mains; il ne faut point parler de cela, Jeanne. Si j'ai répété quelques propos légers sur son éminence, j'ai eu tort; quand on reconnaît ses torts, on ne doit plus vous les reprocher.

— Sans doute, mon oncle ; mais vos commis et vos ouvriers ont pris les mêmes habitudes...

— Il faudra qu'ils en changent, reprit résolument Roullard ; je ne souffrirai pas que mes employés me compromettent. Quand je disais du mal du cardinal, je ne le connaissais pas. D'ailleurs maître Vatar vivait et je n'avais aucune chance de le remplacer, tandis que depuis avant-hier tout est changé; car c'est avant-hier soir que j'ai appris la nouvelle, en revenant de conduire Julien aux voitures de Saint-Germain... A propos, il n'est pas revenu, Julien.

— Non, mon oncle, dit Jeanne, qui tourna encore les yeux vers le quai; je ne sais ce qui peut le retenir si longtemps, et je commence à être inquiète...

Maître Roullard regarda fixement sa nièce.

— Ah! oui-dà, dit il en prenant tout-à-coup un ton mécontent, vous êtes bien facile à tourmenter pour ce qui concerne M. Julien Noiraud! Vous pensez toujours à ce beau projet de mariage, n'est-il pas vrai?

— C'était ma mère qui l'avait formé, répliqua Jeanne d'une voix qui trahissait son émotion.

— A la bonne heure! reprit Roullard : mais moi, j'ai d'autres idées. Comme je puis donner une dot, je veux que vous épousiez un homme riche, et votre Noiraud n'a pas cent écus vaillant.

— Il peut faire son chemin, hasarda Jeanne.

— Oui, grâce à quelque miracle, continua l'orfèvre ironiquement. Attend-il toujours cet aventurier italien qui a autrefois demeuré chez sa mère, et qui l'a tenu sur les fonts de baptême? Le capitaine Juliano, je crois?

— Vous savez bien, mon oncle, que M. Julien ne parle de cela que par plaisanterie.

— Soit; mais comme il n'a pas de plus sérieuses espérances, je le refuse positivement pour neveu. J'ajouterai même que je désire vous voir moins amicale à son égard. Je n'ai pas voulu lui ôter brusquement toute espérance ; mais il faut m'aider à lui faire perdre courage petit à petit, car vous comprenez que ce mariage va devenir maintenant moins possible que jamais. Si je suis nommé orfèvre de la cour, qui sait? vous pourrez épouser un gentilhomme!...

Maître Roullard ne put continuer, car on l'appela pour parler à quelques nouveaux acheteurs qui venaient d'arriver.

Ceux-ci n'étaient autres que le gros traitant Jean Dubois, alors mêlé à toutes les entreprises financières, M. Colbert et le commandeur de Souvré. Tous trois étaient partisans du cardinal, et ne faisaient point partie de la clientèle ordinaire de maître Roullard ; mais ils avaient entendu parler de quelques pièces d'orfévrerie qu'il venait d'exposer et voulaient les voir.

L'orfèvre les accabla de prévenances. Il bouleversa sa boutique pour chercher ce qui pouvait être de leur goût, en ayant soin d'entremêler toutes ses politesses de protestations de dévouement au cardinal et à ses partisans.

Maître Roullard, comme on a déjà pu le deviner, ne se piquait pas d'une grande fixité dans ses opinions. C'était une conscience barométrique toujours en mouvement, selon l'air qui soufflait, et n'ayant d'autre occupation que de chercher ce qui pouvait être à son avantage. Il avait réussi à force de zèle pour lui-même, et était arrivé, avec une capacité médiocre dans sa profession, au point où il se trouvait: la tenacité de son égoïsme lui avait tenu lieu de supériorité.

Il venait de mettre à part, pour le traitant et pour M. Colbert, plusieurs pièces d'orfévrerie dont il avait réduit les prix en considération de leur dévouement au cardinal, et il recommençait une nouvelle palinodie en l'honneur de son éminence, lorsque la porte de la boutique fut brusquement ouverte par un jeune homme d'environ vingt cinq ans, de chétive taille, défiguré par la petite-vérole, mais qui avait conservé, dans sa laideur, une expression de bonté intelligente et hardie. Le nouveau venu jeta brusquement sur le comptoir un paquet qu'il portait sous le bras.

— Bonjour, patron, s'écria-t-il, après avoir salué les deux gentilshommes et le sieur Dubois, vous avez dû être bien inquiet de moi en ne me voyant pas revenir hier au soir; mais M. de Nogent m'a retenu pour réparer son surtout d'argent.

— Ah! vous revenez de chez le comte? interrompit Colbert; et comment se porte-t-il?

— A merveille, monsieur.

— Il se porte bien, répéta le commandeur de Souvré; il faut alors qu'il ait trouvé quelque méchanceté contre son éminence.

— S'il en a trouvé ! s'écria Julien en riant; il m'a chanté un noël en vingt couplets contre le cardinal.

— Comment, il a osé ! interrompit le sieur Dubois scandalisé.

— Ah ! je crois bien, reprit Julien ; il avait même commencé à me les apprendre... c'est sur l'air d'*Alleluia*... attendez donc...

Maître Roullard toussa et roula les yeux pour avertir Julien ; mais celui-ci ne comprit pas. L'habitude de dire du mal du cardinal était si bien établie chez l'orfèvre qu'il ne pouvait supposer un changement à cet égard ; aussi, après avoir cherché un instant, il s'écria :

— Voici un couplet !...

Et il se mit à chanter :

> Alleluia pour Mazarin !
> C'est le fils aîné de Scapin,
> Dans le sac la France il mettra.
> Alleluia !

— Julien ! s'écria maître Roullard devenu tremblant.

— Laissez donc, dit le commandeur, qui, tout en se déclarant, par intérêt, partisan du cardinal, n'était pas fâché, comme gentilhomme français, de le voir tourner en ridicule ; je suis fou des ponts-neufs, et j'ai chez moi une collection de *mazarinades*.

— Tiens, c'est comme le patron, observa Noiraud ; le valet de chambre de M. de Longueville lui a donné tout ce qui a paru.

L'orfèvre voulut balbutier une protestation; mais les rires des deux gentilshommes et les exclamations du traitant le déconcertèrent à tel point qu'il s'interrompit pour demander brusquement au jeune homme ce qu'il faisait là, et s'il pensait avoir fini sa journée. Celui-ci, ignorant le changement que son absence de vingt-quatre heures avait produit dans les opinions de maître Roullard, le regarda stupéfait.

— Excusez, patron, dit-il en hésitant; mais je croyais vous faire plaisir...

— Tu n'es donc pas allé chez le marquis d'Avaux ? reprit maître Roullard, qui cherchait évidemment un motif de réprimande.

— Pardonnez moi, répliqua Noiraud.

— Pourquoi me rapportes-tu alors la cassolette ? ajouta l'orfèvre en montrant le paquet jeté sur le comptoir.

Julien ne put s'empêcher de sourire.

— Ça, patron, dit-il, ce n'est point la cassolette ; c'est un recueil de brochures que M. de Nogent m'a donné.

— Des brochures contre le cardinal, je parie ! s'écria le commandeur.

— Toutes celles qui sont arrivées de Hollande le mois dernier.

— Et c'était pour la collection de maître Roullard ?

— Je croyais faire plaisir au patron...

Les rires des deux seigneurs redoublèrent ; mais cette fois l'orfèvre était devenu pâle de colère et de peur.

— C'est un mensonge ! s'écria-t-il, je n'ai pas de collection ; je ne sais ce qu'il veut dire.

Julien tressaillit.

— Comment, un mensonge! répéta-t-il d'un accent blessé; demandez plutôt aux autres garçons...

— Te tairas-tu ! cria Roullard hors de lui.

— Je me tairai, dit Noiraud; mais il ne faut pas me traiter de menteur.

— Oui, menteur ! répéta l'orfèvre exaspéré; et pour le prouver, je te chasse.

— Moi !

— Vide la boutique sur-le-champ; je ne veux pas chez moi de gens qui parlent irrévérencieusement du cardinal ; je suis le fidèle sujet de son éminence ; je donnerais pour lui ma fortune, ma vie !... Vive monseigneur Mazarin !

Roullard ne savait plus ce qu'il disait ; il ouvrit la porte de la boutique, et montra la rue à Julien. Celui-ci, qui était d'abord resté comme pétrifié, voulut s'expliquer ; mais l'orfèvre ne lui en laissa pas le temps, et lui ordonna de sortir, en lui déclarant que s'il reparaissait à la boutique, on le recevrait avec la houssine à chasser les chiens. Après plusieurs essais infructueux pour l'apaiser, Noiraud perdit enfin patience à son tour, et s'écria :

— Eh bien ! à la bonne heure, je pars ; car je vois que vous êtes devenu fou !

— Voilà ce qui t'est dû, dit Roullard en cherchant quelques écus dans le tiroir de son bureau.

— Je vous en fais cadeau, interrompit Julien, qui avait remis son chapeau.

— Prends ; je ne veux pas que tu reviennes.

— Revenir ! s'écria le jeune garçon exaspéré, après avoir été traité de menteur et chassé !... Il faudrait avoir bien peu de cœur. Non, non, vous ne me reverrez jamais.

— C'est ce que je veux.

— Et c'est ce qui sera. Je ne change pas à tout vent, moi ; je ne suis pas aujourd'hui pour monsieur le Prince et demain pour le cardinal...

— As-tu fini ?

— Tout de suite ; je veux seulement emporter mes brochures, puisque vous renoncez à continuer votre collection.

Roullard montra le poing à Julien avec une expression de menace ; mais celui-ci haussa dédaigneusement les épaules, prit le paquet sous son bras, et s'élança hors de la boutique.

Il marcha d'abord quelque temps droit devant lui, sans penser à autre chose qu'à l'injustice et à la sottise du maître orfèvre ; mais insensiblement son irritation s'apaisa, et à la colère succéda la tristesse. Son renvoi était en lui-même peu de chose, et il connaissait assez d'autres maîtres pour trouver facilement à se placer ; mais la rupture avec l'oncle de Jeanne détruisait sans retour toutes ses espérances de mariage, et c'était là un malheur plus difficile à supporter. Le jeune ouvrier se sentit le cœur tellement serré à cette pensée qu'il ne put aller plus loin. Il avait dépassé les Tuileries, en suivant toujours le bord de la Seine, et était arrivé à un endroit solitaire où il s'assit. Dans ce moment ses yeux tombèrent sur les brochures qu'il avait sous le bras, et il ne put retenir un mouvement de dépit.

— Maudit cardinal ! pensa-t-il, c'est lui qui est cause de tout ; sans lui, maître Roullard ne se fût point fâché, je serais encore son premier garçon, et peut-être qu'un jour j'aurais pu épouser mademoiselle Jeanne!

Cette pensée augmenta sa haine pour le premier ministre. Il défit machinalement le paquet, et se mit à examiner les pamphlets qu'il renfermait. C'étaient des mémoires relatifs aux affaires d'Espagne, des noëls contre mesdames Mancini, nièces de Mazarin, et enfin une biographie satirique de ce dernier. Julien parcourut celle-ci des yeux avec distraction ; mais tout-à-coup il tressaillit et poussa un cri. Il venait de lire la phrase suivante, imprimée dans la première page :

« Avant d'entrer dans les ordres, monseigneur le cardi-
» nal avait porté l'épée. Il commandait une compagnie en
» 1625, et les généraux du pape Conti et Bagni le chargè-
» rent alors d'une mission près du marquis de Cœuvres.
» Son Éminence vint le trouver à Grenoble, où il séjourna
» deux mois sous le nom du capitaine Juliano. »

Le jeune ouvrier relut trois fois ce passage avec une palpitation de cœur impossible à exprimer. Les noms, les lieux, les dates ne pouvaient laisser aucun doute : le capitaine dont il était question dans la brochure était bien celui qui l'avait tenu sur les fonts baptismaux ; Julien se trouvait le filleul de Son Éminence !

Son premier sentiment avait été la surprise ; le second

fut une joie folle. Il s'était levé d'un bond, et répétait tout haut, en riant et en sautant :

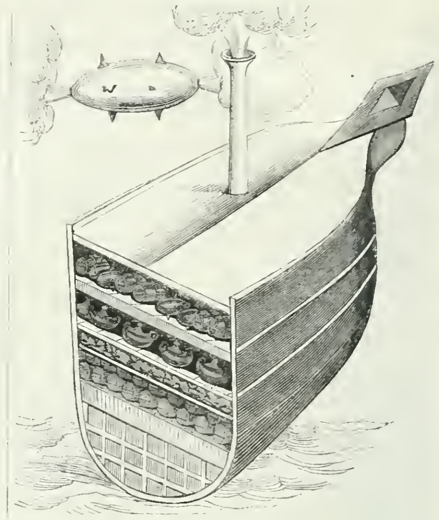
— Le cardinal est mon parrain ! le cardinal est mon parrain !

Laissant là toutes les brochures, sauf celle qui venait de lui donner ce précieux renseignement, il retourna sur ses pas en courant, afin de communiquer à maître Roullard et à sa nièce cette découverte inattendue ; mais il se ravisa tout-à-coup. L'orfèvre pouvait ne point l'écouter, refuser de le croire, et le chasser de nouveau, humiliation que sa parenté spirituelle avec le premier ministre lui rendrait, cette fois, plus difficile à supporter. Le plus pressé était d'ailleurs de faire valoir ses droits. Une fois la protection de son parrain obtenue, il n'avait point à douter de la bonne volonté de maître Roullard, toujours ami des heureux et des puissants. Il changea, en conséquence, de résolution, et, après avoir couru à la petite chambre qu'il occupait près du Palais-de-Justice pour y prendre l'extrait de baptême qui constatait son titre de filleul du capitaine Juliano, il se dirigea à toutes jambes vers l'hôtel du cardinal.

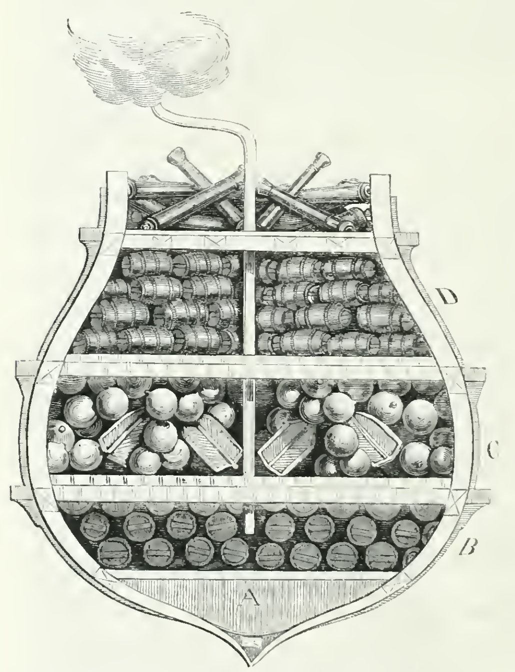
La suite à une autre livraison.

MACHINE INFERNALE
DIRIGÉE CONTRE SAINT-MALO.

En 1693, l'Angleterre, voulant se venger des pertes énormes que les corsaires de Saint-Malo faisaient éprouver à son commerce, projeta de détruire complétement cette ville. Une escadre arriva en vue des côtes au mois de novembre de cette année, et, pour détourner les soupçons, feignit d'abord de n'avoir pour but qu'un bombardement.



(Vue de la machine infernale dirigée contre Dunkerque.)



(Profil de la machine infernale dirigée contre Saint-Malo.)

A, fond de cale rempli de sable.— B, premier pont rempli de vingt milliers de poudre, avec un pied de maçonnerie au-dessus. — C, second pont, garni de 600 bombes à feu et carcassières, et de deux pieds de maçonnerie au-dessus. — D, troisième pont, au-dessous du gaillard, garni de 50 barils de toutes sortes d'artifices.

Laissons parler un correspondant du *Mercure galant :*

« Comme les ennemis virent que leurs bombes ne faisaient aucun effet, ils résolurent le 29 de faire jouer contre cette ville la plus horrible machine dont on entendra jamais parler. C'était un bâtiment neuf et fait exprès, et qui paraît par ses restes du port de 40 tonneaux. Ce vaisseau était rempli de toutes sortes de feux d'artifices, de grosses masses pétries de goudron, poix, résine, paille hachée, et de toutes sortes de matières combustibles, de plus de cinq cents bombes et carcasses, ayant quatre ouvertures de figure ronde, et propres à jeter du feu de tous côtés et des bombes dont il est resté plus de trois cents sur la grève, toutes chargées, sans avoir causé un grand dommage. Ce grand bâtiment fut conduit sur la mi-nuit, la mer étant haute, par trois chaloupes ennemies jusqu'auprès des murs de cette ville et de la porte Saint-Thomas, vis-à-vis du château. Quelques sentinelles du dehors de la ville crièrent au fort et à la ville, mais avant qu'on y pût recevoir l'avis de ce qu'on entreprenait, la machine échoua heureusement sur un rocher à une portée de pistolet de nos murailles. Elle fut fracassée du coup, et le feu s'y mit plus tôt que les ennemis n'auraient voulu. Il y avait bien cent personnes chez M. de Chaulnes. La première chose qui fut entendue, ce fut une bombe que les ennemis tirèrent pour signal ou autrement. Chacun était attentif où la bombe était tombée, lorsque tout d'un coup, comme si le feu eût pris à deux ou trois magasins de poudre, on sentit une secousse suivie d'un bruit le plus épouvantable qui se soit jamais fait entendre. Nous crûmes la maison abîmée. Un feu effroyable entra par toutes les fenêtres des salles avec de si furieux éclats, qu'ils enfoncèrent des bois et des vitrages avec un bruit qui ne se peut concevoir. Il fallait qu'il y eût plus de dix milliers de poudre dans cette machine, remplie de plus

de sept cents bombes ou carcasses, et de plus de cent barriques de compositions de toutes sortes d'artifices. Il n'y eut qu'une partie de l'avant du navire qui fit son effet, et tourna du côté de la mer. »

Sans le hasard heureux qui fit échouer le bâtiment, la ville aurait été presque entièrement détruite. Mais il n'y eut guère que deux ou trois maisons dont les toitures furent enlevées; pas un homme ne périt du côté des Français, tandis que la perte des Anglais fut évaluée à 150 hommes formant l'équipage des chaloupes qui avaient escorté le bâtiment. Au nombre des morts se trouva l'ingénieur qui avait inventé cette horrible machine : c'était un réfugié nommé Fournier, natif de La Rochelle. Lorsque l'on se fut assuré du peu de dégât fait par l'explosion, le duc de Chaulnes, qui commandait la place, fit promener dans toute la ville trois prisonniers anglais pour leur faire voir que pas une maison n'avait été renversée, puis il les renvoya à Jersey rendre compte à leurs compatriotes de ce qu'ils avaient vu.

Les Anglais se servirent, et sans plus de succès, d'une machine presque semblable contre Dunkerque.

AMBASSADE DE L'EMPEREUR DE MAROC
A LOUIS XIV, EN 1699.

Louis XIV eut à châtier souvent les États barbaresques dont les pirates inquiétaient sans cesse notre commerce dans la Méditerranée. En 1699, après quelques hostilités où les vaisseaux marocains n'avaient pas eu le dessus, l'empereur envoya un ambassadeur à Louis XIV. Ce personnage, nommé Abdalla-Ben-Aischa, amiral de Salé, débarqua à Brest le 12 janvier 1699, en grande solennité, avec une suite de dix-huit personnes. « Deux de ses officiers, dit une relation contemporaine, portaient à côté de lui sur leurs épaules deux sabres dans leurs fourreaux, et deux autres deux très grands fusils pareillement enveloppés dans des fourreaux de maroquin rouge. Il était au milieu de ces quatre personnes, et on portait derrière lui un pavillon de toile blanche, dont le bâton était fort haut : c'était son pavillon d'amiral. »



(1699.—L'Ambassadeur du Maroc et ses officiers dans une loge du théâtre, au palais de Versailles.—D'après une gravure du temps.)

Après avoir fait quelque difficulté de le recevoir, Louis XIV se décida enfin à l'accueillir, et l'envoya chercher à Brest par M. de Saint-Olon, qui avait rempli plusieurs missions auprès de l'empereur du Maroc. L'ambassadeur arriva à Paris le 14 février, ayant eu sur sa route l'honneur d'être harangué par toutes les autorités des grandes villes qu'il avait traversées. Lorsqu'il passa dans la plaine de Saint-Martin-le-Beau, où, suivant la tradition, s'est livrée la célèbre bataille dite de Poitiers entre Charles-Martel et les Sarrasins, Abdalla, averti qu'il y avait encore plusieurs tombeaux, descendit de carrosse, récita sa prière, et fit mettre dans un sac plusieurs poignées de terre pour les emporter dans sa patrie.

Arrivé à Paris, il fut logé à l'hôtel des Ambassadeurs, où on le défraya de tout; et le 16 février, le baron de Breteuil, introducteur des ambassadeurs, vint le prendre de grand matin avec les carrosses du roi et de la duchesse de Bourgogne pour le mener à Versailles. Quatorze valets de l'ambassadeur marchaient à cheval devant le carrosse.

Le roi le reçut sur son trône et ne se leva point; mais il ôta seulement son chapeau et le remit pendant une ha-

rangue que lui fit l'ambassadeur, harangue que l'interprète du roi, Petit de la Croix, traduisit en français. « Ce compliment, dit un recueil du temps, fut admiré de toute la cour. » Les présents qu'il offrit au roi de la part de son maître étaient portés par sept esclaves, et consistaient en une selle brodée, une peau de tigre, huit heyques, cinq peaux de lion, et quatre douzaines de peaux de maroquin rouge.

Après la réception, il y eut un grand repas, et pendant le séjour d'un mois qu'Abdallah fit à Paris, on lui fit visiter cette ville dans tous ses détails : il assista à plusieurs fêtes et au spectacle de la cour. Il repartit sans avoir pu rien conclure avec Louis XIV.

Cet ambassadeur était un homme de beaucoup d'esprit; il se tira avec bonheur et adresse des questions quelquefois fort indiscrètes et fort inconvenantes que les princesses et les dames de la cour s'amusaient à lui faire. Ses réponses et ses bons mots coururent tout Paris. Lorsqu'il alla voir l'arsenal, il s'écria en voyant des amas de fusils : « que les Français avaient des mousquets bien courts, mais qu'ils avaient les bras bien longs; » vérité que nos soldats ont tout récemment fait sentir fort durement aux Marocains.

Une dame lui ayant dit qu'elle lui trouvait plus de politesse et d'urbanité qu'on n'en croyait aux gens de son pays, il lui répondit : « qu'un homme ne pouvait entrer chez un parfumeur, et y rester quelque temps, sans en remporter quelque odeur, et qu'il en était de même de ceux de son pays qui ne pouvaient être longtemps avec les dames de France sans prendre quelque chose de leur politesse. »

FRAGMENTS.

LA FAMILLE.

Jeune homme! il ne t'en souvient plus; tu l'as oublié ce temps où, plus faible que l'animal qui vient de naître, tu ne pouvais te mouvoir sans le secours de tes parents; où tu n'aurais pas vécu deux jours s'ils ne t'avaient pas aimé. Combien de soins et de peines pour t'enseigner à prononcer un seul mot, à former un seul pas! combien de soins et de peines pour te mettre à l'abri des accidents, des maladies; pour exercer tes forces, développer ta raison naissante, pourvoir à tes besoins divers! Cette mère flétrie par l'âge et les fatigues, c'est pour toi qu'elle a consumé ses beaux jours; c'est pour ne pas te perdre un instant de vue qu'elle se refusait à tous les plaisirs : c'est pour veiller à ta sûreté qu'elle interrompait son sommeil et se privait d'un repos nécessaire. Ce père, chargé d'années, qui n'offre plus à tes regards qu'un vieillard débile, il épuisa ses forces en travaillant pour te nourrir. Te voilà chargé d'une obligation infinie, oui, infinie; comment t'en acquitter? aucun salaire ne le peut; rien n'est plus aisé, par le cœur. Tu l'acquittais déjà dans ton premier âge, cette dette immense, lorsque, te rejetant dans le sein de sa mère, tu refusais de passer en d'autres bras; elle se trouvait payée de ses veilles et de son dévouement par cette préférence. Ton père, au retour de ses travaux, était délassé par ton sourire, par ce mouvement ingénu avec lequel tu t'empressais vers lui, tu l'appelais à toi. Cette reconnaissance qui fut alors ton premier instinct, est aujourd'hui ton premier devoir. Le même Dieu qui, pour le salut de ton enfance, avait mis dans le cœur de tes parents l'amour paternel, veut que la reconnaissance soit dans le tien pour le bonheur de leur vieillesse.

Quel asile fortuné que la demeure d'une famille unie par la reconnaissance! Que cette disposition à tenir compte de tout, à ne pas oublier le plus léger service, à payer tout par le sentiment, que cette disposition a de prix dans les relations intimes, comme elle fortifie ces relations touchantes et sacrées! comme elle nourrit l'affection mutuelle! comme elle encourage le dévouement! Et qu'il est heureux le cœur reconnaissant, satisfait de tous ceux qu'il aime!

L'ÉDUCATION.

Si la moindre de nos actions s'agrandit lorsque ses conséquences peuvent s'étendre sur les races futures, si la société doit quelque reconnaissance au cultivateur qui plante un arbre, afin qu'il offre un jour son ombre au voyageur fatigué, celui qui forme à la vertu de jeunes citoyens qui en formeront d'autres à leur tour, celui qui met dans leur cœur des germes heureux qui fructifieront après lui et passeront à la postérité la plus reculée, n'est-il pas le bienfaiteur, le restaurateur de la patrie?

LE LUXE.

Le luxe suppose en nous le désir de surpasser nos semblables, de nous élever au-dessus d'eux; souvent même de les humilier par notre éclat, de les effacer, d'écraser leur amour-propre... Le luxe est la source de mille injustices positives et directes; il isole surtout l'homme; il brise les nœuds de la charité, parce qu'étendant sans mesure ses désirs et ses besoins, il s'occupe sans cesse de lui-même, se concentre en lui-même. Celui qu'il possède songe trop à ses plaisirs, à ses jouissances, pour penser aux malheurs d'autrui : bien loin d'avoir quelque chose en réserve pour soulager l'indigent, bien loin d'être disposé pour lui à quelque sacrifice, il trouve qu'il n'a jamais de trop; que dis-je? jamais assez pour lui-même. Le luxe détruit cette sécurité sur l'avenir, si nécessaire au repos de l'esprit. Entraînés dans un train de vie qui n'est pas d'accord avec nos moyens, nous en avons, malgré nous, le sentiment secret : c'est une épine qui s'enfonce et nous blesse toujours davantage. L'année présente, loin de préparer des ressources à celle qui doit suivre, anticipe sur ses revenus, peut-être même les dévore d'avance. La perte de l'indépendance est une suite nécessaire de cette situation embarrassée. Heureuse indépendance, si chère à une âme noble! celui qui la possède ne craint point la rencontre de ses semblables; il ne baisse point le front devant eux; il conserve toute la dignité de sa nature; mais l'imprudent dont le luxe a dérangé les affaires donne le droit de l'humilier à l'artisan, au journalier, au domestique dont il retient le salaire.

LE RESPECT POUR LA VIEILLESSE.

Le respect pour la vieillesse tient à tous les sentiments qui doivent nous animer dans nos relations diverses. Il tient à cette déférence que l'homme droit et sensé a pour l'autorité de la sagesse, à cet amour pour l'ordre qui lui fait rendre à ses supérieurs ce qu'il leur doit, à cette douce pitié qui l'intéresse en faveur du malheureux, à cette gratitude qu'il éprouve envers ceux dont il a reçu quelque bienfait, ou qui ont bien servi la patrie.

Le respect pour l'âge avancé est un de ces traits caractéristiques qui peuvent faire juger des mœurs et du bonheur d'un peuple. Honore-t-elle les vieillards? demanderais-je à un étranger qui voudrait me faire connaître sa nation; et, d'après sa réponse, je saurais si l'on y voit régner l'union dans les familles, la prudence dans les conseils, la circonspection dans les entreprises, la douceur dans le gouvernement, et dans l'état la subordination, la paix, l'harmonie. Là où les cheveux blancs ne sont pas en honneur, il n'y a pas même des procédés, et dès lors le charme que les hommes goûtent dans la société de leurs semblables est détruit sans retour.

J.-J.-S. CELLERIER.

UN USAGE A HAARLEM.

En parcourant les rues d'Haarlem, je fus assez étonné de voir qu'on avait attaché, à côté de la porte de quelques maisons, de grosses et très élégantes pelotes garnies de

dentelles, et toutes semblables à celles que l'on trouve sur la table de toilette d'une élégante petite maîtresse. J'étais loin de deviner le motif d'un tel usage, et je l'ignorerais encore si une dame de la ville n'avait eu la bonté de me l'expliquer. « La naissance d'un enfant, me dit-elle, s'annonce de cette manière; et quand la pelote est *fond rose*, c'est le signe de l'avénement en ce monde d'une petite fille, tandis que la pelote *fond bleu* annonce que c'est un garçon. Ces pelotes restent exposées durant quarante jours, et s'il arrive que le mari soit poursuivi pour dettes, on ne peut rien exiger de lui durant ce délai.» (*La Cour de Hollande sous Louis Bonaparte.* Paris, 1823.)

Pendant la saison de la pêche, au Kamtchatka, il arrive un moment où les saumons sont en si grand nombre dans les criques et les rivières, que les ours les pêchent sans difficulté. Ils ne mangent que la tête et le dos de ces poissons, du moins tant que l'abondance leur permet de suivre leur goût; quand la disette vient, ils sont moins difficiles. Les habitants disent qu'un seul ours peut prendre de vingt-cinq à trente saumons dans une nuit. DOBELL.

LÉGENDE DE L'ABBAYE D'OURSCAMPS.

(Extrait des archives d'Ourscamps, abbaye de l'affiliation de Clairvaux.)

. . . Quant sainct Eloy, adonc évesque de Noyon, voulust par dévotion et par inspiration divine édifier un oratoire et chapelle au pourprins de la dicte abbaye, en la quelle souvent venoit célébrer, il fit par un bœuf et un varlet qui le menoit commencer mener les pierres. Lequel bœuf un ours sauvage issant des dites forests estrangla. Et à la clameur du dict varlet faicte au dict sainct de son bœuf estranglé, le dict sainct alla au lieu où le dict ours s'estoit retraict, ès dictes forests; et au nom de Dieu le conjura que puisque son bœuf avoit estranglé, il feist son office et amenast les pierres de la dicte chappelle. Et tantost le dict ours entra ès limons, et de faict amena les dictes pierres au conduict du dict varlet, comme il appert en figure sur ce faict par sculpture. Et est vérité; et pour ce proprement est dicte *Ourscamps*, camps de ours. Car au dict lieu adonc habitoit grande planté d'ours et d'autres bestes sauvages, comme dit est.

TRANSPORT DU CAMPANILE
DE LA CHAPELLE DE CRESCENTINO,
Par SERRA, en 1776.

Pline et Spartien rapportent que Zénodore, sculpteur gaulois, né en Auvergne, avait exécuté en bronze, par ordre de Néron, et pour être placée dans son palais du mont Palatin, une statue de plus de cent pieds; cette composition colossale ayant été renversée par un tremblement de terre, Vespasien la fit restaurer et la plaça sur la voie sacrée, en face du temple de la Paix; enfin, lorsque Adrien voulut construire, sur l'emplacement qu'occupait cette statue, le temple de Vénus et de Rome, elle fut de nouveau déplacée: l'architecte Démétrianus la transporta, suspendue debout sur le dos de vingt-quatre éléphants, jusque devant le Colisée, du côté du Capitole, où elle forma le pendant de la fontaine nommée *Meta sudans.* Comme elle était de bronze, elle tenta la cupidité, et elle a péri dans l'un des sacs de Rome: la borne subsiste encore, du moins par ses ruines. Dans des temps postérieurs, on a vu les chevaux de Monte-Cavallo marcher, et l'obélisque du Vatican se dresser pour ainsi dire à la voix de Fontana. On a vu un énorme bloc de granit sortir du fond d'un marais de Finlande, docile au levier de Marin Caburi, et venir à Saint-Pétersbourg pour y servir de piédestal à la statue de Pierre-le-Grand (voy. 1833, p. 129). Il est inutile de rappeler l'érection récente de l'un des deux obélisques de Louqsor, sur la place de la Concorde (voy. 1837, p. 3).

Mais ces divers monuments étaient ou sont des monolithes, et, jusqu'à un certain point, on ne peut pas s'étonner de leur déplacement. Ce qui surprend davantage, c'est le transport d'un édifice entier. Il en existe des exemples: Rodolphe Fioravante, célèbre mécanicien de Bologne, transporta dans cette ville, d'un lieu dans un autre, sans la démolir, une tour haute de 65 pieds sur 11 de diamètre; et Joseph Serra, de Crescentino, près de Turin, en fit autant d'un clocher en 1776. Ce dernier fait est assez curieux pour que nous le rapportions avec quelque détail.

Serra, simple maçon, ne savait ni lire, ni écrire, ni dessiner. Ayant eu connaissance d'un projet d'agrandissement de la chapelle dédiée à la Vierge Marie du Palais, et qui est située à Crescentino, sur la route royale de Casal à Turin, il fit faire le dessin d'une coupole ou dôme à élever pour être réunie à cette chapelle, et le présenta au père Péruzia, supérieur de l'Oratoire, qui en ordonna l'exécution. Serra se mit à l'œuvre; mais le campanile ou clocher de la chapelle, placé à l'un des angles extérieurs de l'église, était pour lui d'un embarras d'autant plus grand, qu'il posait précisément sur une partie de l'emplacement où devait s'étendre l'agrandissement projeté, et qu'il ne voulait point l'abattre. Dans sa perplexité, à quel parti s'arrêta-t-il? à celui de le faire reculer tout entier, quoiqu'il eût environ 120 pieds (39 mètres) de hauteur et quatre faces, larges chacune de 10 pieds. Dès qu'il en eut obtenu la permission, les habitants de Crescentino lui offrirent généreusement tout le bois de charpente nécessaire, et il employa l'hiver de 1775 à ses travaux préparatoires.

Il commença par creuser la terre autour de la base du campanile, à une médiocre profondeur, afin de le déchausser; il sappa ensuite quelques pouces du pied des quatre faces du mur, de manière que l'édifice ne posât plus que sur les montants de ses quatre angles; il introduisit dans huit entailles faites aux murs, à raison de deux par angle, quatre poutres qui se croisaient sous le clocher, et posaient par leurs extrémités, savoir: deux sur les rebords de la terre, à droite et à gauche, et deux sur quatre témoins de terre laissés à dessein. Ces poutres croisées étaient donc la seule base sur laquelle poserait tout le campanile, quand ses angles de briques seraient enfin séparés du sol. Sous ce premier plancher à claire-voie, mais au fond de l'espèce de fossé creusé, afin de pouvoir établir tout le mécanisme imaginé par Serra, on plaça, dans le sens de l'espace que devait parcourir le campanile, de très longues poutres fortement juxtaposées, et formant un plancher uni et solide: sur ce plancher, on disposa en travers une série de rouleaux, et enfin on glissa sur ces rouleaux un autre plancher dans le sens de celui du fond, mais beaucoup moins long, et sur lequel posèrent enfin les quatre poutres croisées, sur lesquelles avait jusque là pesé toute la charge. Aux huit extrémités de ces poutres, on fixa huit étais qui allaient rencontrer le campanile aux deux tiers de sa hauteur totale pour le préserver de tout balancement.

Arrivé à ce point de ses préparatifs, Serra n'avait plus qu'à isoler du sol, par la hachette des maçons, les quatre piliers angulaires du campanile et à faire agir les cabestans. Mais avant d'en venir là, pour prouver combien il était sûr du succès, il fit monter son fils aîné dans le campanile, avec ordre de sonner les cloches à grand carillon, aussitôt que les cabestans commenceraient à agir, imitant en cela, et probablement sans le soupçonner, ce qu'autrefois avait fait Ramessès, roi d'Egypte. Ce prince, voulant ériger un grand obélisque, précisément, dit-on, celui que Fontana dressa depuis sur la place du Vatican, fit attacher son propre fils au sommet du pyramidion, afin que, soit par amour, soit par terreur, les ouvriers et leurs chefs appliquassent leur attention, et

employassent les plus ingénieuses ressources de leur art à l'exécution de l'opération difficile dont il les chargeait. Quoi qu'il en soit, quand le 26 mars 1776, jour fixé par Joseph Serra, fut arrivé, et quand il eut donné le signal du départ, tout l'échafaudage se mit en mouvement sous l'effort des câbles, et en moins d'une heure fut disposé sur sa nouvelle base, aux acclamations d'une population accourue de toutes parts. Malheureusement, M. de Grégory, auteur de ce récit et du dessin dont il l'appuie, et que nous reproduisons ; M. de Grégory, qui, dans son enfance, avait été témoin de cette curieuse translation, ne dit pas comment le campanile fut dégagé de son plancher et rattaché au sol.

Voici un fait du même genre qui, s'il eût été accompli, et il pouvait l'être, eût dépassé tout ce qu'on aurait pu citer de plus extraordinaire ; nous le tenons de M. Polonceau.

L'arc de triomphe du Carrousel, conçu d'après le modèle de celui de Constantin à Rome, a été exécuté en 1806 sur les dessins de MM. Percier et Fontaine. Il est percé de trois arcades de face et d'une arcade transversale (voyez 1836, p. 408). Sa hauteur est de 14m,62, sa largeur de 19m,49, et il a 6m,82 d'épaisseur ; c'est donc, surtout en tenant compte des fondations, une grande masse d'architecture, quoique, relativement, ce monument soit petit.

Il y avait déjà six mois qu'il était achevé, quand Napoléon, qui en avait cependant déterminé lui-même la position, vint à penser que son axe, pris sur celui des Tuileries, ne concorderait point avec celui du Louvre, quand les édifices de la place du Carrousel seraient démolis. Il résolut de le déplacer pour remédier à cet inconvénient, du reste irrémédiable.

M. Polonceau, fort jeune alors, avait été choisi, comme nous l'avons dit, p. 252, pour transporter le tombeau de



(Transport du Campanile de la Chapelle de Crescentino, en 1776. — D'après un dessin de M. de Grégory.)

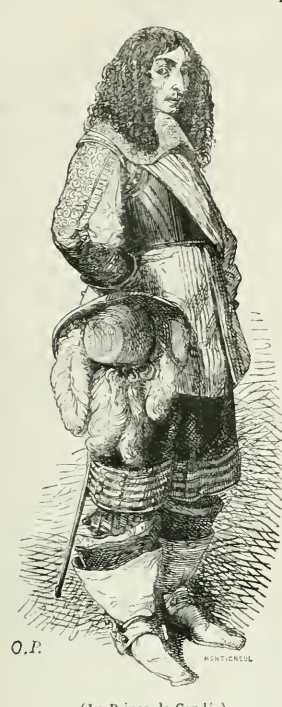
Desaix dans l'église de l'hospice du grand Saint-Bernard. Il venait d'opérer avec autant de talent que de bonheur cette translation. Napoléon, qui en apprit le succès avec satisfaction, invita M. Montalivet, son ministre de l'intérieur, à demander au jeune ingénieur s'il se chargerait de changer la position de cet arc sans le démolir. M. Polonceau réfléchit, examine, et enfin répond qu'il l'entreprendra s'il en reçoit l'ordre. Aussitôt il se livre à l'étude des moyens d'exécution ; mais, à son grand regret, cet ordre, si impatiemment attendu, n'arriva pas, et tout fut laissé là, sans que sa raison blâmât l'abandon d'un projet qui, dans la réalité, ne pouvait avoir aucun bon résultat. En effet, quelque changement de position qu'on eût imaginé pour l'arc du Carrousel, son axe n'eût jamais concordé à la fois avec ceux du Louvre et des Tuileries. Il est donc plus naturel de le laisser se raccorder avec celui des deux palais dont il est le plus proche. Toutefois, on peut dire que sans sa présence on s'apercevrait à peine que les portes des deux édifices royaux ne font point exactement face l'un à l'autre, et que rien ne semble prouver mieux que ce monument même la nécessité de séparer les deux palais par une construction intermédiaire.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

HISTOIRE DE LA FRONDE.

Dessins par M. Penguilly.



(Le Prince de Condé.)



(Le Duc de Beaufort, surnommé le Roi des Halles.)

Le nom seul de la Fronde réveille déjà dans notre esprit l'idée d'une dissipation de mœurs et d'esprit, d'une frivolité politique, telles qu'on n'en saurait rencontrer dans aucune autre partie de notre histoire. Tous les historiens ont parlé de la Fronde avec mépris ou légèreté, et les contemporains eux-mêmes nous en ont tracé un tableau qui s'accorderait mieux avec une comédie qu'avec une guerre civile. « Les dupes, dit Saint-Evremond, témoin oculaire, viennent là tous les jours en foule ; les misérables s'y rendent des deux bouts du monde. Jamais tant d'entretiens de générosité sans honneur, jamais tant de beaux discours et si peu de bon sens, jamais tant de desseins sans action, tant d'entreprises sans effet; toutes imaginations, toutes chimères; rien de véritable, rien d'essentiel que la nécessité et la misère. De là vient que les particuliers se plaignent des grands qui les trompent, et les grands des particuliers qui les abandonnent. Les sots se désabusent par l'expérience, et se retirent; les malheureux, qui ne voient aucun changement dans leur condition, vont chercher ailleurs quelque méchante affaire, aussi mécontents des chefs de parti que des favoris. » Pour ceux, en effet, qui ne regardent que les dehors des événements, la Fronde peut sembler n'être, comme on l'a nommée, qu'une guerre d'écoliers, qu'une lutte de petites jalousies, de petites haines, de petites passions ; qu'une sorte de comédie enfin, féconde en vains projets et en désappointements comiques, en grandes paroles et en minces actions. Mais si vous voulez détourner vos regards des principaux persônnages, mûs uniquement par l'intérêt de leur fortune ou celui de leur plaisir, c'est-à-dire par cet égoïsme que le frondeur La Rochefoucauld a donné pour mobile à toutes les actions humaines; si, dis-je, ne considérant plus seulement les héros du temps, qui unissaient par une alliance étrange la galanterie à la politique, et les divertissements de l'esprit aux soins de l'ambition, vous cherchez les causes sérieuses de ce trouble subit qui s'empara de la cour et de la ville, peut-être alors, sous cette parade brillante qui séduit vos yeux, trouverez-vous une scène sévère et menaçante, une scène de ce grand drame populaire qui devait éclater un jour, longuement préparé par ces comédies politiques et ces intrigues de courtisans.

Les nobles mécontents suscitèrent contre le pouvoir la foule, trop souvent prête à se ranger du côté des opposants. Mais cette fois l'émotion populaire présenta un caractère tout nouveau. Ce n'était plus la sédition, la guerre civile, l'anarchie et la licence, telles qu'on les avait vues si souvent dans les rues de Paris, depuis les cabochiens jusqu'aux ligueurs. Non, la Fronde est la première *émeute*, le premier soulèvement politique, et, si elle eût pu réussir, la première révolution. Le peuple, accablé d'impôts et de tailles, humilié dans son amour-propre national par la domination d'un étranger; le peuple, appuyé sur ses défenseurs naturels, les magistrats, qui prenaient en main sa cause, soutenu et comme autorisé dans sa révolte par ceux-là mêmes qu'il considérait comme les gardiens de la justice, comme les dépositaires du droit public et des franchises du royaume ; le peuple faisait le premier acte de sa souveraineté.

Il y a donc là un germe de liberté et d'affranchissement qui doit se développer plus tard, et, après avoir été longtemps étouffé, vaincre enfin toutes les résistances. Mais nul ne se doutait encore de l'avenir, ainsi contenu dans le pré-

sent, plus tumultueux encore qu'orageux. Nul de ceux qui soulevaient le flot populaire, nul ne se doutait qu'un jour viendrait où les digues ne seraient plus assez fortes pour contenir ce torrent. « Le cardinal de Retz, dit M. de Chateaubriand, avait derrière lui la puissance du Parlement, une partie de la cour et la faction populaire, et il ne vainquait rien... Le moindre de nos révolutionnaires eût brisé dans une heure ce qui arrêta Retz toute sa vie. » Tous ces seigneurs mécontents n'étaient que des hommes de trouble, « plus propres aux brouilleries qu'aux révolutions ; » et le peuple qui marchait sous leurs bannières, n'osant encore se commander lui-même, se vit tout-à-coup trahi et abandonné par tous ces ambitieux au jour des réconciliations monarchiques.

« La Fronde, dit M. H. Fortoul dans ses *Fastes de Versailles*, n'était pas seulement une guerre de chansons ; c'était une révolution populaire dans son principe, qui pouvait être grave dans ses résultats, et qu'on n'a prise en plaisanterie que parce qu'elle a échoué. Elle souleva des passions vives, fit sortir de la foule des personnages extraordinaires, et développa des idées qui, après avoir été obligées de se travestir sous des formes détournées, finirent cependant par triompher. »

N'oublions pas ce côté sérieux de la Fronde ; en assistant à cette comédie guerroyante, rappelons-nous toujours que nous assistons aussi au prélude de 93.

Voici le nom et le caractère des principaux personnages.

Gaston, duc d'Orléans, frère unique de Louis XIII ; ambitieux sans volonté, toujours mécontent et toujours irrésolu. Il s'était laissé entraîner dans toutes les cabales qui se formèrent contre Richelieu ; mais le courage lui avait toujours fait défaut dans les circonstances décisives. Lié alternativement avec Chalais, Montmorency et Cinq-Mars, qui n'agirent que par ses ordres, il les laissa périr sur l'échafaud, sans employer pour les sauver d'autres efforts que d'humbles supplications dont il connaissait lui-même l'inutilité. « C'étoit l'homme du monde, dit Gondy, qui aimoit le plus le commencement des affaires; mais il étoit aussi l'homme du monde qui des affaires en craignoit plus la fin. »

Anne d'Autriche, mariée à Louis XIII depuis vingt-huit ans, avait été constamment malheureuse; son mari ne l'aimait point, et Richelieu lui fit subir toutes sortes de persécutions. Devenue mère de deux fils après vingt-trois ans de mariage, ce double événement ne lui avait point rendu la tendresse du roi ; et elle n'avait d'autre consolation que d'aller déposer ses douleurs au pied des autels, mettant tous ses soins à embellir le Val-de-Grâce, sa retraite favorite, et passant de longues heures dans l'entretien de Vincent de Paul, qui était le dépositaire de toutes ses charités.

Le prince de Condé, usé par les chagrins et les fatigues plus que par les années, s'était mêlé dans les cabales du dernier règne, et avait payé cette faute par une prison de cinq ans. Sa femme, la belle Charlotte-Marguerite de Montmorency, avait vu périr sur l'échafaud un frère qu'elle aimait tendrement; son affliction profonde l'avait rapprochée de la reine, dont elle était devenue l'amie intime. — Le prince et la princesse de Condé avaient trois enfants, le duc d'Enghien, la duchesse de Longueville et le prince de Conti. Le duc d'Enghien, qui devait porter avec tant de gloire le nom de grand Condé, n'avait encore que vingt-deux ans ; mais déjà sa réputation militaire était établie, et Louis XIII, lui reconnaissant une grande ambition, s'était flatté de l'isoler des partis en lui confiant le commandement de l'armée de Flandre, qui allait bientôt avoir à lutter contre don Francisco de Melos.

La duchesse de Longueville avait deux ans de plus que le duc d'Enghien. Produite dès l'âge le plus tendre à l'hôtel de Rambouillet, elle s'y était fait admirer par l'esprit le plus délicat et le goût le plus fin, et y avait contracté les illusions les plus romanesques. Sa figure, remarquablement belle, avait quelque chose d'angélique, au dire des contemporains. On connaît les fameux vers écrits par le duc de La Rochefoucauld derrière un portrait de la duchesse de Longueville :

> Pour captiver son cœur, pour plaire à ses beaux yeux,
> J'ai fait la guerre aux rois : je l'aurais faite aux dieux.

Le prince de Conti, né faible et contrefait, était destiné par ses parents à l'état ecclésiastique; mais les discours de sa sœur, qu'il aimait uniquement, le tournaient plutôt vers la carrière des armes.

Après la maison de Condé, celle de Vendôme était la plus puissante. Le duc de Beaufort, second fils de César duc de Vendôme, courageux comme son aïeul Henri IV, mais faible d'intelligence et de caractère, était destiné à devenir l'instrument flexible du premier factieux qui saurait prendre sur lui quelque empire. Sa belle tête et sa grande mine le rendaient cher à la multitude, ce qui le fit surnommer plus tard *le roi des Halles*.

Frédéric-Maurice, duc de Bouillon, avait été dépouillé de la ville de Sedan par Richelieu. Son frère Henri, vicomte de Turenne, montrait déjà dans la guerre les talents qui devaient le mettre au rang des grands généraux.

Marie et Anne de Gonzague, persécutées par Richelieu, et liées avec madame de Longueville ; toutes deux jeunes encore et déjà habiles à intriguer.

La duchesse de Montbazon, dominée par un sentiment excessif d'avarice, ne songeait qu'à s'enrichir. Sa beauté était éblouissante, et les contemporains la comparaient à celle des statues antiques. « Elle défaisoit toutes les autres au bal, » dit Tallemant des Réaux. Le cardinal de Retz l'a jugée bien sévèrement : « Je n'ai jamais vu personne qui montrât dans le vice aussi peu de respect pour la vertu. »

La duchesse de Chevreuse, bannie depuis dix-huit ans par Richelieu, entretenait une correspondance secrète avec la reine qui l'aimait. Ayant parcouru divers États, où elle avait tramé beaucoup d'intrigues, elle attendait à Bruxelles la mort de Louis XIII pour rentrer en France.

A côté de toute cette noblesse paraissaient d'autres personnages destinés à jouer des rôles importants dans les troubles de la régence.

D'abord, Jean-François-Paul de Gondy, futur cardinal de Retz, qui venait de prendre le bonnet de docteur en Sorbonne, et aspirait à devenir le coadjuteur de son oncle, Pierre de Gondy, archevêque de Paris. Il n'avait aucune des vertus ecclésiastiques. Son génie audacieux, remuant et brouillon le portait aux conspirations et aux cabales, et malgré ses espérances épiscopales il menait la vie la plus mondaine ; plusieurs fois même il s'était battu en duel. De Gondy a été jugé diversement ; on l'a beaucoup vanté et beaucoup décrié. Madame de Sévigné l'appelle plaisamment *le héros du bréviaire*. M. de Chateaubriand remarque avec justesse que, « privé des événements, il devint inoffensif, » et qu'en qualité d'écrivain il était court comme dans tout le reste.

Puis, au sein du Parlement, Matthieu Molé, premier président, et Omer Talon, avocat général, tous deux distingués par leurs éminentes vertus, tout dévoués aux principes monarchiques, mais ne pouvant se défendre d'un certain esprit d'opposition, produit par une administration longtemps oppressive et arbitraire.

Enfin, au dernier rang, une foule confuse d'intrigants et de mécontents obscurs, conseillers, bourgeois, courtisans, robins, tous avides de troubles et de changements.

Le ministère était composé de créatures du cardinal Richelieu. Divisés d'opinion, se détestant les uns les autres, les ministres intriguaient de tous les côtés pour que le pouvoir nouveau les conservât dans leur place.

Le seul homme supérieur qui fût alors au conseil d'État était Jules Mazarin, originaire de Sicile : d'abord militaire,

puis ecclésiastique ; parvenu à la pourpre, puis au ministère, par beaucoup de souplesse et quelques services importants rendus à la France. Chargé par Richelieu des affaires étrangères, il les avait conduites avec dextérité. En tout l'opposé de son maître, il montrait autant d'humilité, de douceur et de modestie que Richelieu avait fait paraître de hauteur, d'inflexibilité et d'orgueil.

Louis XIII redoutait les intrigues que devaient produire tant d'intérêts opposés ; il demanda à ses ministres un plan de régence où la reine et Gaston eussent le moins d'autorité possible. Le ministère lui soumit aussitôt un plan conforme à ses défiances. La reine était nommée régente, Gaston lieutenant-général, et le prince de Condé président du conseil des ministres. L'ordonnance fut portée au Parlement, qui l'enregistra sans remontrances ; mais Anne d'Autriche dressa une protestation qu'elle écrivit de sa main, et la déposa chez un notaire. Les partisans de cette princesse aigrirent ses ressentiments, et le duc de Beaufort vint lui offrir le secours de la maison de Vendôme. La maison de Condé se montrait irritée d'avoir été devancée par le dévouement des Vendôme : on lui fit des promesses magnifiques, qui la déterminèrent à se déclarer aussi pour la reine. En même temps Mazarin flattait la future régente, l'assurait de son dévouement, et en obtenait quelques espérances.

Louis XIII mourut le 14 mai 1643 ; le 18 du même mois, la reine alla en compagnie de son fils, qui n'était âgé que de cinq ans, tenir un lit de justice au Parlement. La reine, en grand deuil, et paraissant plongée dans une profonde affliction, parla ainsi : « Je viens chercher de la consolation dans ma douleur. Je suis bien aise de me servir des conseils d'une aussi auguste compagnie. Je vous prie, messieurs, de ne point les épargner au roi mon fils, ni à moi-même, selon que vous le jugerez nécessaire, en votre conscience, au bien de l'État. » Ce discours produisit beaucoup d'effet sur l'assemblée. Depuis près de vingt ans le Parlement était condamné, sous le rapport politique, à la nullité la plus absolue ; et il voyait avec satisfaction que non seulement on lui rendait son ancien droit de faire des remontrances, mais qu'on l'autorisait en quelque sorte à se mêler du gouvernement.

Le Parlement se montra reconnaissant ; il cassa l'ordonnance du feu roi, et Anne d'Autriche fut déclarée régente avec tous les pouvoirs attachés à ce titre. Personne ne doutait que le premier acte de la régente serait de chasser le ministère ; mais à peine quatre heures s'étaient-elles écoulées depuis le lit de justice, qu'elle envoya le prince de Condé prier Mazarin de diriger le conseil : elle avait reconnu la supériorité du cardinal, et croyait devoir sacrifier ses goûts particuliers à l'intérêt du roi.

Cette nouvelle excita de violents murmures, que la victoire de Rocroy ne put apaiser. Madame de Chevreuse arrivait en cet instant de Bruxelles, convaincue que sa puissance allait être sans bornes ; mais elle fut bientôt détrompée ; et comme elle excitait secrètement le duc de Beaufort contre Mazarin, elle fut menacée d'un nouvel exil. En même temps Mazarin faisait renvoyer tous ses ennemis du conseil et les remplaçait par ses créatures.

Ici se termine ce qu'on peut appeler l'exposition de la Fronde. Tous les mécontentements sont aigris, toutes les ambitions furieuses d'avoir été jouées : la guerre ne tardera pas à éclater.

Madame de Montbason fait publiquement injure à madame de Longueville : la reine la force à une réparation éclatante, puis l'exile. Le duc de Beaufort se déclare le chevalier de cette dame, ne garde plus de mesure, brave ouvertement Mazarin, et reproche à la reine ce qu'il appelait son ingratitude. Autour de lui se forme une petite troupe d'ambitieux, assez insensée pour croire qu'elle formait un parti redoutable : on donne le nom d'*Importants* à ceux qui la composaient, parce qu'ils avaient un air vain et orgueilleux qui faisait un contraste très marqué avec l'apparente humilité du cardinal. L'insolence des Importants est bientôt punie : Beaufort se voit enfermer au château de Vincennes, et tous ses amis sont exilés.

Ces actes de rigueur excitèrent d'abord à la cour beaucoup d'effroi. On crut que Mazarin allait marcher sur les traces de Richelieu dont il était l'élève ; mais quand on vit qu'il était résolu d'épargner le sang, tout le monde se rassura. On admirait son habileté, on aimait sa bonté et sa douceur. « L'imagination de tous les hommes, dit le cardinal de Retz, fut alors saisie d'un étonnement respectueux ; on se croyoit bien obligé au ministre de ce que toutes les semaines il ne faisoit pas mettre quelqu'un en prison, et l'on attribuoit à son caractère les occasions qu'il n'avoit pas de faire le mal. » D'ailleurs Mazarin s'assurait dans sa place en donnant de tous les côtés, en vidant les coffres de l'État pour satisfaire les avarices particulières. Gaston eut le gouvernement de Languedoc, Condé celui de Bourgogne, d'Enghien celui de Champagne, et le duc de Bouillon fut flatté de l'espoir d'être amplement dédommagé de la perte de Sedan.

En même temps, comme on était délivré du joug terrible de Richelieu, on se livrait aux plaisirs avec une sorte d'ivresse. Ce furent là les beaux jours de la régence, que les poëtes du temps ont célébrés comme l'âge d'or de la France. Il semblait que, délivrée d'un ministre soupçonneux sous un roi taciturne et mélancolique, elle commençait à jouir d'une existence nouvelle. Les victoires au-dehors, les fêtes au-dedans, embellissaient le nouveau règne ; les mécontents étaient réduits au silence. Pourquoi ces beaux jours furent-ils de si courte durée ?

Les profusions du ministère mirent le désordre dans les finances ; les coffres du roi se vidaient sans se remplir : tout languissait ; les armées n'étaient pas payées, et il y avait à craindre *la sédition du ventre, la pire de toutes*, disait Gaston. Pour tirer de l'argent des peuples, on fut donc obligé d'imposer les nouvelles maisons et les marchandises, et de créer de nouvelles charges dans les cours judiciaires. Le Parlement refusa d'enregistrer ces édits, injurieux pour les magistrats, et rendit enfin le fameux *arrêt d'union*, qui réunissait toutes les cours souveraines de Paris au Parlement, et permettait à leurs députés de siéger dans la chambre des délibérations. La reine, irritée de cette audace, se répandit en menaces ; elle voulait employer la force ; Mazarin l'en dissuada à grand'peine : « Vous êtes vaillante, lui disait-il, comme un soldat qui a du courage parce qu'il ne connaît pas le danger. » Des négociations furent ouvertes au Luxembourg ; Mazarin y prit la parole, mais son accent italien faisait perdre à ses discours la gravité qu'ils devaient avoir : il appelait l'arrêt d'union, *arrêt d'ognon*, et cette méprise, qui ne tenait qu'à une mauvaise prononciation, donnait lieu à une multitude de plaisanteries. On se sépara sans avoir pu s'entendre, et le Parlement demeura en permanence pour travailler à la réformation de l'État.

Bientôt il vint apporter à la reine une déclaration audacieuse, où il lui demandait plusieurs réformes importantes et la réduction des impôts. Après beaucoup d'hésitations et de récriminations, la reine consentit enfin à céder aux remontrances du Parlement.

Mais les esprits étaient déjà aigris ; les mécontents travaillaient sourdement à perdre le ministre dans l'opinion publique, et Gondy, le coadjuteur, s'unissant, d'une part aux anciens importants, de l'autre à la secte nouvelle des jansénistes, se faisait un parti puissant au sein même du Parlement. Ce fut alors que le nom de *Frondeurs* fut donné aux ennemis du ministère. Les enfants du peuple s'amusaient avec des frondes dans les fossés de Paris, et lançaient quelquefois des pierres aux passants. La police inter-

venait souvent pour réprimer ce désordre ; aussitôt qu'elle paraissait, la troupe se dispersait; mais elle n'avait pas le dos tourné, qu'elle se réunissait et frondait de plus belle.



(Mademoiselle de Montpensier.)

Bachaumont, ami de Chapelle, et aussi gai que lui, s'avisa de comparer la rébellion du Parlement à celle de ces petits frondeurs : le mot eut une vogue incroyable; tous les ajustements des hommes et des femmes eurent le signe de la fronde, et bientôt l'on vit Mazarin lui-même porter à son chapeau une ganse à la fronde.

Sur ces entrefaites, le duc d'Enghien, devenu prince de Condé par la mort de son père, remporta sur l'archiduc la célèbre victoire de Lens. Le jeune Louis XIV, en apprenant cette heureuse nouvelle, s'écria : « Le Parlement sera bien fâché de cette victoire ! » Un *Te Deum* fut chanté solennellement à Notre-Dame; les cours souveraines y assistaient. Après la cérémonie, la reine donna l'ordre d'arrêter trois membres du Parlement : Blancménil, Charton et Broussel. Comminges, le lieutenant des gardes, se réserva l'arrestation de Broussel, comme la plus difficile, parce qu'il était l'idole du peuple, qui l'appelait son père. Comminges vint arrêter Broussel dans sa maison ; aussitôt la vieille servante du conseiller court à la fenêtre et appelle du secours : le peuple s'émeut en voyant monter dans le carrosse le vieillard vêtu encore de sa robe de chambre et les pieds nus. Comminges est obligé de se frayer la route l'épée à la main ; deux fois la voiture est renversée, et les gardes sur le point d'être massacrés; enfin un renfort leur sauva la vie, et Broussel est enfermé à Saint-Germain.

Cependant la cour, ne s'imaginant pas que la révolte fût sérieuse, s'égayait aux dépens de ceux qui avaient peur, et se moquait de Gondy, arrivant tout effaré de son archevêché. Bientôt les cris séditieux se rapprochent : *Vive le roi! liberté à Broussel!* Et l'on a toute la peine du monde à apaiser la foule qui menaçait le Palais-Royal.

Gondy cherche à apaiser la foule, et court lui-même les plus grands dangers. Un crocheteur mortellement blessé par les gardes était étendu sur le pavé; le coadjuteur se baisse et s'agenouille dans la boue pour recevoir la confession du mourant. Cet acte de charité suspend un moment la fureur du peuple ; mais une nouvelle décharge ayant été faite par les soldats, l'exaspération de la multitude ne connaît plus de bornes. L'archevêque est jeté à terre par un coup de pierre ; comme il se relevait, un forcené lui porte le bout du mousqueton sur la tête, prêt à tirer. « Ah ! malheureux ! s'écrie Gondy, si ton père te voyait ! » Ces paroles le sauvent; on le reconnaît, et tout le peuple crie : *Vive le coadjuteur !* Il profite de ce retour de tendresse, tourne vers les Halles, et entraîne avec lui, loin du Louvre cette multitude.

Cependant il se prépare une émeute plus violente encore pour le lendemain : tous les colonels des quartiers appellent le peuple aux armes ; 1 200 barricades se forment dans la ville, et le chancelier Séguier allait être massacré, si trois compagnies des gardes ne l'avaient délivré. Cent soixante-six magistrats, ayant Molé à leur tête, s'en vont, au milieu des acclamations du peuple, demander la liberté de Broussel : ils n'obtiennent rien, et rebroussent chemin ; mais les séditieux leur mettent le poignard sur la gorge, et les forcent à retourner au Palais-Royal. La reine, sollicitée par Gaston et Mazarin, consent enfin à rendre les conseillers, et le peuple attend sous les armes le retour de Broussel ; il le porte en triomphe à Notre-Dame, et l'on chante un *Te Deum* pour remercier Dieu de cette délivrance.

Anne d'Autriche se retire à Ruel avec son fils et son ministre, et les séances du Parlement continuent à être aussi orageuses qu'auparavant. La reine, dans une lettre au parlement, accusait ouvertement le coadjuteur. « Il veut perdre



(De Gondy, le coadjuteur.)

l'Etat, disait-elle, parce qu'on lui a refusé le chapeau de cardinal, et il s'est vanté qu'il mettra le feu aux quatre coins du royaume, et qu'il se tiendra auprès, avec cent mille

hommes qui lui étaient engagés, pour casser la tête à ceux qui se présenteront pour l'éteindre. » Mais Gondy, par sa parole, était tout-puissant dans le Parlement. L'arrivée de Condé, dont le nom avait acquis depuis deux ans une immense popularité, semble devoir faciliter un accommodement. Des négociations sont ouvertes à Saint-Germain; elles ne s'accomplissent pas sans de longues discussions, qui plusieurs fois irritent l'orgueil de Condé; enfin la réduction des tailles, et les autres articles demandés par le Parlement, sont accordés, et le roi rentre à Paris le 31 mai aux acclamations du pleuple.

Dans le même temps que Mazarin se laissait ainsi humilier par le Parlement, il dictait à Munster la paix à toute l'Europe et mettait la dernière main au traité de Westphalie, qui fut, durant un siècle et demi, l'unique base du droit public de l'Europe. — Ainsi se termine la première période de la Fronde.

Condé était l'espoir de tous les partis; chacun d'eux attendait du prince la satisfaction de ses désirs et de ses ambitions; mais Condé ne devait contenter personne. La hauteur des parlements l'indigna, et dans une assemblée solennelle, irrité par un démenti, il fit un geste que le conseiller Quatre-Sols et quelques uns de ses collègues prirent pour une menace outrageante; le désordre fut aussitôt à son comble, et la compagnie se sépara dans le tumulte le plus scandaleux. Condé, furieux, alla supplier la reine de lui laisser soumettre les mutins par la force.

Le coadjuteur, voyant qu'il ne pouvait compter sur Condé, fit si bien qu'il le brouilla avec la duchesse de Longueville, sa sœur, qui, elle-même, répondait du prince de Conti. —



(Le Coadjuteur apaisant l'émeute.)

« Dans les monarchies, dit Montesquieu, les brouilleries des femmes, leurs indiscrétions, leurs répugnances, leurs jalousies, leurs piques, cet art qu'ont les petites âmes d'intéresser les grandes, ne sauroient être sans grande conséquence. » Ces paroles ne semblent-elles pas avoir été inspirées par le souvenir de la Fronde et de ses intrigues féminines?

Cependant la reine faisait approcher des troupes pour mettre Paris en état de siége, et se retirait avec son fils à Saint-Germain. Aussitôt le peuple prit les armes et garda les portes de la ville. Le coadjuteur voulait faire nommer Conti généralissime de la Fronde; mais il apprit que Condé l'avait entraîné avec sa sœur à Saint-Germain. Mazarin fut déclaré ennemi du royaume; et, s'il n'avait pas quitté le royaume dans huit jours, il était permis de lui *courre sus*. En apprenant cette déclaration de guerre, la cour fit commencer le blocus de Paris, et Condé, quoiqu'il n'eût sous ses ordres que huit mille hommes, se fit fort de prendre la ville par la famine. De son côté, le Parlement leva des troupes; chaque porte cochère dut fournir un cavalier ou 150 livres, et chacune des autres un fantassin ou 30 livres. Le duc de Lorraine prit le commandement de cette armée indisciplinée; mais le lendemain, Conti étant revenu de Saint-Germain, le coadjuteur, qui voulait le faire nommer général à la place du duc d'Elbœuf, entreprit de ridiculiser celui-ci, et pour cela, il lui suffit de quelques heures et d'une malicieuse chanson de Marigny, où la jactance, l'avidité et la misère du prince lorrain étaient relevées avec beaucoup de gaieté :

Le prince monseigneur d'Elbœuf,
Qui n'avoit aucune ressource,
A maintenant un habit neuf,
Et quelques justes dans sa bourse.
Le pauvre monseigneur d'Elbœuf,
Qui n'avoit aucune ressource, etc.

Conti fut nommé; Beaufort, le duc de Bouillon et le duc

de Longueville se mirent sous ses ordres; le coadjuteur leva de son côté un corps de troupes qu'on appela le régiment de Corinthe (Gondy portait le titre d'archevêque de Corinthe). Ce corps ayant été battu dans une sortie, les royalistes appelèrent cette déroute *la première aux Corinthiens.*

Ces levées de boucliers remplissaient le peuple de joie et d'ardeur; on cherchait à l'exciter en outre par tous les moyens possibles. Les duchesses de Longueville et de Bouillon, toutes deux d'une ravissante beauté, parurent sur le perron de l'hôtel-de-ville, tenant chacune un de leurs enfants dans leurs bras, et déclarèrent qu'elles voulaient se mettre comme otages entre les mains du peuple. L'enthousiasme fut alors porté au plus haut degré, et le coadjuteur fit jeter de l'argent par les fenêtres. La Bastille fut prise, et les caisses publiques pillées par le peuple.

Cependant Condé n'avait pas assez de troupes pour affamer Paris : la famille royale manquait de tout; en arrivant à Saint-Germain, elle n'avait pas trouvé de lit pour se coucher, et avait dormi sur la paille. Les escarmouches livrées tous les jours sous les murs de Paris n'avaient aucun résultat décisif, et la guerre ne semblait point approcher de son terme. Les pamphlets inondaient Paris; par les ordres de Gondy, Scarron faisait *la Mazarinade*, et le coadjuteur, pour gagner à son parti les âmes pieuses, écrivait un traité intitulé : *Maximes morales et chrétiennes pour le repos des consciences dans les affaires présentes.* On y lisait le passage suivant : « Comme les rois sont les lieutenants de Dieu pour la conduite temporelle des hommes, c'est de Dieu et non pas des rois que les hommes doivent prendre des lois et ordonnances. Comme l'âme est plus précieuse que le corps, et l'intérêt du salut plus précieux que celui de la fortune, les maximes de la religion doivent être les règles de la politique : de sorte qu'on ne doit obéir aux rois que lorsqu'il est bien clair que leurs ordres sont d'accord avec la religion et les instructions de ses ministres. » Du côté des Parisiens, la gaieté la plus folle présidait à toutes les opérations militaires : on riait des défaites comme des victoires; et, tous les jours, la revue que l'on passait à la Place Royale était une sorte de fête, où se donnait rendez-vous la belle société. Les provinces commençaient à se soulever; le marquis d'Hocquincourt mettait Péronne à la disposition de la duchesse de Longueville, en lui envoyant ce billet : *Péronne est à la belle des belles;* Turenne promettait de marcher sur Paris avec les troupes weimariennes qu'il commandait; mais son armée, gagnée par les agents de Mazarin, l'abandonna. Enfin le coadjuteur, fertile en ressources, imaginait d'introduire au Parlement un prétendu envoyé de l'Espagne qui promettait monts et merveilles, de l'argent et des troupes autant qu'on en voudrait.

Mais les deux partis étaient ruinés, et le Parlement, qui songeait aux intérêts du peuple, écouta les propositions de Mazarin : des négociations furent ouvertes à Ruel. Malgré la rage de la populace, qui prenait goût à la révolte, un traité de paix fut conclu, qui ne satisfit personne; les généraux n'observaient qu'une partie de ce qu'ils demandaient, et le Parlement avait été obligé de faire de grandes concessions.

Ici commence une phase nouvelle. Condé est devenu tout-puissant par le triomphe de la cour, et se montre fort disposé à abuser de son pouvoir. Autour de lui s'agitaient plusieurs jeunes gens, indiscrets, téméraires, avantageux, débauchés, qui se disaient être les arbitres de la cour : on leur avait donné le nom de *petits-maîtres;* ils prétendaient *faire manger de l'herbe à tous les bonnets carrés* (c'était ainsi qu'ils désignaient le Parlement), et cherchaient querelle sur les promenades aux anciens frondeurs. Le duc de Beaufort se rendit un jour au lieu de leurs orgies, accompagné de deux cents gentilshommes frondeurs; il fit entourer la table, tira brusquement la nappe, et renversa les mets sur les convives. Ceux-ci mirent l'épée à la main; mais, n'étant pas les plus forts, il leur fallut céder. Les frondeurs firent à cette occasion courir un pamphlet intitulé : *Le branle des Mazarins dansé dans la maison de Renard, et composé par M. le duc de Beaufort.* Ils ne se bornèrent pas là, et à plusieurs reprises accusèrent la cour d'avoir voulu faire assassiner ou empoisonner plusieurs d'entre eux.

Cependant Condé était déjà brouillé avec Mazarin, qu'il accusait d'ingratitude, se vantant de *l'avoir tiré du gibet.* La duchesse de Longueville, réconciliée avec son frère, mettait tout en œuvre pour le détacher du parti de la cour; mais un voyage qu'il fit en Bourgogne ajourna ses projets de révolte. Mazarin songea alors à ramener le roi dans Paris pour achever de pacifier la ville : le jeune Louis XIV rentra dans la capitale, ayant Mazarin et Condé à ses côtés. Le peuple poussait de grandes acclamations; mais les mécontents recommençaient déjà à chansonner la cour, qui avait fait tant de menaces sans en accomplir aucune :

> La reine a dit en sortant de la ville :
> Je m'en ressouviendrai.
> Sachez, François, que je suis de Castille,
> Que je me vengerai,
> Ou bien j'aurai la mémoire perdue.
> Elle est revenue,
> Dame Anne;
> Elle est revenue.

A peine rentré dans la ville, Condé s'opposa au mariage du duc de Mercœur avec une nièce de Mazarin. Il dit un jour que les nièces du cardinal « étaient à peine bonnes » pour épouser ses valets... Si Mazarin se fâche, ajouta- » t-il, j'ordonnerai à Chamfleury (son capitaine des gardes) » de me l'amener par la barbe à l'hôtel de Condé. » Enfin il lui écrivit une lettre pleine de sarcasmes dont l'adresse portait : *A l'illustrissimo signor Fachino.*

Les frondeurs se rangèrent alors du parti de Condé : Mazarin, pour le brouiller avec eux, imagina de faire tirer un coup de fusil sur les gens du prince, et aussitôt on accusa le coadjuteur de cette tentative d'assassinat. Le procès fut porté au Parlement, et le coadjuteur se défendit avec une éloquence et une hardiesse extraordinaires; il se rendait au palais avec un nombreux cortége, et portait un poignard dont le manche paraissait : *Voilà*, dit en riant le duc de Beaufort, *le bréviaire de M. le coadjuteur.* Mais Mazarin, satisfait d'avoir divisé ses ennemis, et ne voulant pas faire triompher Condé, laissa le procès traîner en longueur; ce qui irrita le prince outre mesure. Condé allait partout injuriant Mazarin, et il manqua même de respect à la reine, en lui imposant le rappel d'un *petit maître* qu'elle avait chassé, parce qu'il l'avait offensée.

Dès lors la cour se décida à frapper un grand coup. La reine eut des entrevues avec le coadjuteur; d'autre part Gaston fut gagné, et le prince de Condé se vit arrêter au Palais-Royal, avec le prince de Conti et son beau-frère le duc de Longueville. On conduisit aussitôt les trois prisonniers au château de Vincennes. Le peuple ne bougea pas; les duchesses de Longueville et de Bouillon prirent la fuite.

Reste maintenant le dénoûment de toutes ces intrigues, la guerre civile. La princesse de Condé, gardée à vue à Chantilly, prend la fuite et se réfugie à Bordeaux dont le Parlement venait de se soulever : le courage, l'éloquence de la princesse, gagnent tous les esprits, la Guyenne prend les armes pour délivrer les princes. De son côté, la duchesse de Longueville et Turenne, réfugiés à Stenay, lèvent des troupes, et Turenne prend le titre de *lieutenant-général pour la liberté des princes.* Mais les troupes royales sont victorieuses sur tous les points. Turenne est battu, la princesse de Condé forcée de capituler dans Bordeaux. La cause des princes semblait donc perdue, lorsque Condé

et ses frères sont transférés de Vincennes à Marcoussis. Aussitôt les Parisiens vont en foule visiter la prison de Condé; mademoiselle de Scudéry, en y entrant, aperçoit les œillets qu'il avait cultivés pendant sa captivité, et elle improvise les vers suivants qu'elle écrit sur le mur:

En voyant ces œillets, qu'un illustre guerrier
Arrosa de sa main qui gagnoit des batailles,
Souviens-toi qu'Apollon a bâti des murailles,
Et ne t'étonne plus de voir Mars jardinier.

Ces vers eurent le plus grand succès, et Paris ne tarda pas à manifester une nouvelle sympathie pour le vainqueur de Rocroy. Le parti des princes, ne s'étant pas encore réuni à *la vieille Fronde*, prit le nom de *nouvelle Fronde*. Mazarin craignit le voisinage de Paris; il fit conduire les princes au Havre par le général d'Harcourt, et Condé se vengea en chansonnant le général, chargé de cette mission d'estafier:

Cet homme gros et court,
Si connu dans l'histoire,
Ce grand comte d'Harcourt,
Tout couronné de gloire,
Qui secourut Casal et qui reprit Turin,
Est maintenant recors de Jules Mazarin.

Mazarin était à ce moment représenté dans tous les quartiers de Paris la corde au cou. La cour fit une rentrée très peu brillante dans Paris; dans ce même temps, Turenne était battu une seconde fois par les troupes royalistes.

Les deux Frondes, la vieille et la nouvelle, sentent alors le besoin de s'unir; elles signent un traité sous les auspices conciliateurs de Gaston, et le Parlement demande la liberté des princes. La ville est de nouveau soulevée, et le bruit ayant couru que la régente se préparait à quitter encore Paris, le peuple se précipite, au milieu de la nuit, dans les appartements du Palais-Royal pour s'assurer de la présence du roi; bien plus, il voulut garder lui-même le palais jusqu'au retour des princes. Gaston refusait de voir la régente avant qu'elle eût signé le rappel de Condé.

Mazarin était en route pour le Havre. Après beaucoup d'hésitation, il se résolut à mettre les princes en liberté; et voyant qu'il n'avait rien de bon à attendre de Condé, il se retira à Bruhl, petite ville appartenant à l'électeur de Cologne; mais il conserva des relations secrètes avec la reine, et rien ne se faisait que par ses avis. Bussy, qui vit Mazarin à Bruhl, en parle ainsi dans ses Mémoires: « Une chose » que j'admirai, c'est que, étant dans un petit château, au » milieu des Ardennes, avec un train fort médiocre, il » gouvernoit l'État comme s'il eût été à la cour. » — Condé rentra dans la capitale, et tout aussitôt la reine travailla à le brouiller avec le coadjuteur. Pour y parvenir elle n'épargna ni les promesses ni les concessions; et bientôt la vieille Fronde n'eut pas d'ennemi plus acharné que le prince qu'elle venait de délivrer. Mais Condé ne sut pas mieux user de sa faveur qu'auparavant; il exigea le renvoi des *sous-ministres* (il appelait ainsi les créatures du cardinal laissées par lui dans le conseil), et se brouilla en même temps avec la princesse palatine, toute-puissante auprès de la reine. Anne d'Autriche eut de nouveau recours au coadjuteur, qui se fit fort de brouiller le prince avec Gaston, et de le faire sortir de Paris dans huit jours. Condé, averti qu'on méditait de l'arrêter une seconde fois, entra en négociation avec les Espagnols, se préparant à une révolte déclarée. Bientôt, sur une fausse alerte, il s'enfuit à Saint-Maur, et n'en revint qu'après avoir obtenu le renvoi des *sous-ministres*; mais il se passa peu de temps avant que Condé fût accusé par la reine en plein Parlement. Le coadjuteur soutenait la cour, et les deux partis étaient en présence, tout prêts à se poignarder. — « Je vous ferai » bien quitter le pavé, dit Condé au coadjuteur. — Il ne » sera pas aisé, » dit le hardi prélat. — Peu s'en fallut que la Chambre des séances ne devint le théâtre d'une affreuse mêlée.

Enfin, Condé cédant aux conseils de sa famille et de ses amis, quitte Paris et se rend à Bordeaux, où il est reçu avec acclamation par les rebelles. De son côté, la cour sort de la capitale et prend la route de Bourges. Paris, abandonné à lui-même, demeure en proie à un effroyable désordre. La reine hésitait à rappeler Mazarin: instruit de cette hésitation, le cardinal s'empressa de revenir, et reprit toute sa puissance. Les ducs de Beaufort et de Nemours, ayant réuni leurs troupes, avaient marché sur Orléans. Gaston ne voulant pas se décider à prendre parti dans cette guerre, sa fille, mademoiselle de Montpensier, se chargea de le remplacer; elle partit, habillée en amazone, avec les comtesses de Fiesque et de Frontenac, qu'on appelait ses *maréchales de camp*, et alla rejoindre l'armée rebelle.

Désormais, les événements vont se succéder avec rapidité: Condé, battu dans le Midi, traverse toute la France sous un déguisement, et vient à Orléans rejoindre les frondeurs. Il prend le commandement et met en déroute une partie des troupes royales; mais Turenne, qui commandait pour le roi, le fait reculer, et remporte à Bléneau une victoire signalée. Battus de nouveau à Étampes, les frondeurs se retirent sur Paris, qui refuse de leur ouvrir ses portes. Gaston et le coadjuteur prétendaient demeurer neutres. Une sanglante bataille s'engage sous les murs de Paris; Turenne pénètre dans le faubourg Saint-Antoine, et pousse vigoureusement l'armée de Condé, qui se trouvait prise ainsi entre l'armée ennemie et les portes fermées de Paris. Le danger était grand pour les troupes rebelles; mais Gaston se laisse arracher par Mademoiselle l'ordre de faire ouvrir la porte Saint-Antoine et de recevoir l'armée du prince dans Paris. Munie de cet ordre, Mademoiselle se présente à l'Hôtel-de-Ville suivie d'une foule de peuple qui demandait à grands cris qu'on sauvât le prince et son armée. Le conseil n'ose mécontenter cette multitude menaçante, et ratifie l'ordre donné par Gaston. Mademoiselle fait avertir Condé, qui vient s'aboucher avec la princesse à la porte Saint-Antoine. « Il était, dit-elle, tout couvert de poussière et de sang, quoiqu'il n'eût pas été blessé; sa cuirasse était pleine de coups, et il tenait son épée nue à la main, en ayant perdu le fourreau. En entrant il se jeta sur un siége et fondit en larmes; il pleurait ses amis tués ou blessés à ses côtés. » Mademoiselle releva un peu son courage, et il retourna au combat, voulant vaincre ou périr. Turenne poussait toujours les rebelles, et les acculait déjà aux murs de Paris, quoique Condé et les siens fissent des prodiges de valeur. Mademoiselle fit alors ouvrir la porte Saint-Antoine: les soldats de Condé se précipitèrent en désordre dans la ville; et comme les royalistes les suivaient de près, la princesse plaça sur les remparts des mousquetaires pour arrêter ceux des vainqueurs qui approchaient; en même temps elle fit tirer le canon de la Bastille sur les plus éloignés. « Voilà, dit Mazarin, un coup de canon qui vient de tuer son mari. » Mademoiselle avait eu jusque là l'espoir d'épouser le roi, quoiqu'elle fût beaucoup plus âgée que lui.

Le lendemain, Condé se présente au Parlement et implore son secours; mais le Parlement, las de la guerre, reçoit froidement le prince, qui dit en sortant au peuple assemblé sur la place: « Ils sont tous vendus à Mazarin. » Aussitôt le peuple tire contre les fenêtres, met le feu aux portes du palais, pénètre de vive force à l'intérieur, et massacre plus de cinquante magistrats.

Dès lors le parti des princes ne compta plus personne parmi les honnêtes gens: Condé, ne pouvant plus ni négocier ni combattre, prit le parti de se jeter dans les bras des Espagnols. Une députation de la milice parisienne vint supplier le roi de rentrer dans la capitale. Mazarin, pour faciliter la pacification, avait feint de quitter le ministère

et s'était de nouveau retiré à Brulh. Le 21 octobre 1652, le roi rentra donc dans Paris, au milieu des acclamations universelles. Tous les séditieux sont chassés de la ville; Gondy, plus coupable, est conduit au château de Vincennes. — Quelques mois après, Mazarin revenait de son exil volontaire. Le roi, accompagné des officiers de la couronne, alla au devant de lui jusqu'au Bourget; il le reçut dans sa voiture et le conduisit au Louvre, au milieu des plus vifs applaudissements. Tous les magistrats vinrent lui présenter leurs hommages, et il eut l'air d'un souverain qui rentre paisiblement dans ses Etats.

Ainsi se termina cette guerre de la Fronde qui préparait de loin notre grande époque populaire, et qui allait être suivie immédiatement du règne le plus brillant de toute notre monarchie. Les hommes se trempèrent vigoureusement dans ces troubles, ces dissensions et ces combats; les esprits y prirent une énergie, une ardeur, une activité singulière, et l'on doit rendre à la Fronde une partie de la gloire du grand siècle qu'elle a précédé et formé.

Nous empruntons au livre de M. Fortoul que nous avons déjà cité quelques lignes où est clairement montrée l'influence que la Fronde a exercée sur la plupart des grands esprits du règne de Louis XIV. « Toute la littérature du grand siècle, dit M. Fortoul, se trempa dans ces orages, et y prit cette connaissance vraie des affaires et des hommes qui la distingue éminemment. La Rochefoucauld, l'auteur des *Maximes*, était un des héros de la Fronde; Pascal s'inspira d'elle; Molière commença pendant qu'elle régnait, et fut bientôt un admirable représentant de son esprit; Saint-Evremond lui dut son enjouement et son exil; Bussy Rabutin, le feu de son audace; madame de Sévigné, les grâces vives de sa causerie; La Fontaine, les libertés et la profondeur de sa raison; Corneille, qui jusque là avait peint les personnages les plus héroïques de l'antiquité et des temps modernes, apprit d'elle à mettre en scène les intrigues de cour et à développer les discussions politiques; Boileau lui-même, qui travaillait alors chez maître Patru, frondeur passionné, puisa dans ces troubles un sentiment démocratique qui ne s'effaça jamais entièrement de son âme, et qui produisit l'épître à Dangeau sur la noblesse, œuvre aussi hardie que le *Tartufe;* Bossuet put juger pendant ses alternatives du néant de toutes les grandeurs que son éloquente voix accompagna plus tard dans la tombe. Ainsi la Fronde fut une excellente école où s'éleva tout ce



(Mademoiselle de Montpensier fait tirer le canon de la Bastille.)

que le génie de la nation a produit de plus grand et de plus beau. La Fronde ne mourut donc pas; elle continua à vivre dans la littérature française.

» Mais en énumérant les hommes que la Fronde a formés, nous en avons oublié un, Louis XIV! L'insurrection et la guerre civile se chargèrent de faire l'éducation de ce prince, que sa mère et le cardinal négligèrent beaucoup. Contraint par l'émeute à fuir de Paris, il vit le sort de sa couronne remis au hasard des combats, et la monarchie réduite à deux doigts de sa perte. Un moment il put douter s'il finirait sa vie sur le trône ou hors de France. L'épée de Turenne décida la question à Gien, et rouvrit au roi le chemin de Paris que Condé venait lui disputer. Au milieu de ces chances extrêmes, Louis XIV put s'instruire dans le gouvernement; mais il ne profita des leçons qu'il leur dut que pour léguer des dangers plus grands à ses successeurs. »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

RÉCEPTION D'UN AMBASSADEUR A CONSTANTINOPLE.



(Entrée du Divan.)

La porte de la première cour du sérail se nomme *Babi-Humaioun* ou porte Auguste. C'est elle qui a fait donner le nom de Porte ottomane à l'empire du grand-seigneur. La seconde porte donne entrée à la salle du Divan et en reçoit le nom.

L'ambassadeur, au jour fixé pour l'audience de réception, entre à cheval avec son cortége dans la première cour, où différents corps de troupe sont rangés en haie pour lui faire honneur. Devant la seconde porte, il met pied à terre : le grand-seigneur a seul le droit de la traverser à cheval.

Le premier interprète du Divan se présente alors, et invite l'ambassadeur à s'asseoir dans le grand vestibule au-dessous de cette porte. Quelques instants après, on l'introduit avec sa suite dans la salle du Divan, nommée *Coubbé-alti*, le dessous du dôme. Le grand-chambellan vient au-devant de lui. Un banc couvert de drap d'or est disposé au fond de cette salle : le grand-visir s'asseoit au milieu ; à sa droite se place le grand-amiral ; à sa gauche les deux kasi-asker, grands-juges de l'armée. Sur des banquettes moins magnifiques sont assis les ministres du chiffre impérial et des finances. L'ambassadeur prend place sur un tabouret recouvert de velours en face du grand-visir. Debout, à ses côtés, sont les interprètes de la Porte et de l'ambassade, ainsi que le premier secrétaire de légation, qui tient dans ses deux mains élevées les lettres de créance. Tout le cortége, aussi debout, entoure l'ambassadeur. Au-dessus du siége du grand-visir est pratiquée une petite fenêtre grillée d'où le grand-seigneur peut voir, sans être vu, tout ce qui se passe dans l'assemblée.

Après quelques compliments du grand-visir à l'ambassadeur, on dispose le Divan ou Conseil. On lit les pièces, et le grand-visir les décrète en y apposant son paraphe ; l'on y ajoute le chiffre impérial (1833. p. 136).

Le ministre des affaires étrangères remet ensuite au grand-visir un rapport adressé au grand-seigneur dans lequel il expose que l'ambassadeur demande à être introduit près de sa hautesse. En attendant la réponse du grand-seigneur, on sert un repas où abondent les mets les plus recherchés : les convives y touchent à peine.

L'ambassadeur est ensuite conduit dans la cour sous une galerie pratiquée entre la salle du Divan et la porte du Trône, *Bab-el-Saadet*. Là, le grand-maître des cérémonies le revêt d'une pelisse de martre zibeline. On distribue d'autres pelisses moins précieuses aux personnages notables du cortége. On entre : le grand-seigneur est assis sur son trône qui a la forme d'un lit antique : l'or et les perles fines rehaussent l'éclat du tapis précieux dont il est couvert ; les colonnes sont en vermeil.

Après les discours d'usage, l'ambassadeur remet les lettre de créance au *mir-alem*, prince de l'étendard, qui les passe au grand-amiral ; cet officier les présente au grand visir, qui les dépose sur le trône.

Aussitôt l'audience est levée. L'ambassadeur se retire, monte à cheval dans la première cour, et retourne avec son cortége au palais de Péra (1)

LE FILLEUL.

NOUVELLE.

(Suite et fin. — Voy. p. 322.)

§ 2.

En arrivant, Julien demanda un de ses compatriotes, nommé Pierre Chottart, qui occupait alors les fonctions importantes de premier aide dans la cuisine du cardinal. Ses opinions lui avaient fait négliger cette connaissance depuis plusieurs années, et ce fut à peine si Chottart le reconnut. Cependant, après l'échange obligé des premières politesses, il demanda au garçon orfévre ce qui l'amenait, et Julien lui apprit qu'il venait pour parler au cardinal. L'aide de cuisine crut qu'il était fou; mais, sans s'expliquer sur ce qu'il voulait dire au premier ministre, Noiraud répéta qu'il voulait le voir à tout prix.

— Et vous avez espéré qu'il suffirait pour cela de vous faire annoncer, mon cher? demanda Chottart ironiquement.

— Non, répondit Julien; mais j'ai compté que vous m'indiqueriez le moyen d'arriver jusqu'à Son Eminence.

— Le moyen? il est simple : c'est d'obtenir une audience.

— Allons, Pierre, vous n'êtes pas gentil! s'écria Noiraud; je vous demande de m'aider, et vous me répondez par des plaisanteries.

— Parce qu'il n'y a point d'autre réponse à vous faire, observa Chottart.

— Comment! il est impossible de voir monseigneur le cardinal?

— Impossible. Moi-même qui vous parle, quoique j'appartienne à la bouche de monseigneur, je ne l'aperçois jamais.

— Vrai?

— Et cependant vous voyez que je suis spécialement chargé de la confection de son chocolat.

— Ah! c'est là le chocolat du premier ministre, dit Julien en regardant une casserole d'argent posée sur un fourneau.

— Tout-à-l'heure, reprit Chottart, je le verserai dans cette tasse de vermeil, et je sonnerai un garçon de service qui montera aux appartements de Son Eminence par cet escalier, et qui, arrivé au grand vestibule, remettra le plateau entre les mains du valet de chambre.

— De sorte que ce dernier est le seul qui approche de Son Eminence?

— Le seul; mais écoutez, voici justement le signal.

Un coup de sonnette venait, en effet, de retentir. Pierre Chottart se hâta de remplir la tasse de vermeil, qu'il posa sur un plateau avec tous les accessoires obligés, et passa dans le cabinet voisin pour chercher une serviette de toile de Flandre aux armes du cardinal.

Cette absence inspira à Julien une résolution subite et aussitôt exécutée. Courant au cabinet dans lequel l'aide de cuisine venait d'entrer, il en ferma la porte à double tour, et s'élança avec le plateau dans l'escalier qui lui avait été désigné. Il le franchit rapidement, traversa plusieurs corridors, arriva au vestibule où il devait sonner le valet de chambre, souleva au hasard la première portière de tapisserie qui se présenta devant lui, et se trouva en face du ministre qui achevait d'écrire une lettre.

Celui-ci, qui s'était détourné au bruit, resta la plume en l'air devant cet inconnu à mine effarée et sans livrée.

— Qu'est-ce que cela? demanda-t-il un peu surpris, et avec l'accent italien dont il n'avait pu se défaire. Que venez-vous faire ici? Que voulez-vous?

— C'est Son Eminence! s'écria Noiraud en laissant tomber le plateau sur la table du ministre. Ah! maintenant je suis sauvé! Bonjour, mon parrain.

Le cardinal recula effrayé, et chercha le cordon de la sonnette.

— Vous ne me reconnaissez pas? continua le jeune ouvrier en riant; ça se conçoit : je n'avais que quinze jours la dernière fois que vous m'avez vu, en 1625.

— Comment, en 1625! répéta Mazarin, qui commençait à croire qu'il avait affaire à un échappé des Petites Maisons. Que voulez-vous dire, et qui êtes-vous?

— Vous n'avez pas deviné? reprit Julien en frappant ses mains l'une contre l'autre; je suis le fils de la mère Noiraud.

Le cardinal sembla chercher dans ses souvenirs.

— La mère Noiraud de Grenoble, reprit Julien, une mercière chez qui vous logiez quand vous étiez capitaine, et dont vous avez nommé le fils.

— En effet, je crois me rappeler, dit Mazarin; mais ce fils...

— C'est moi, interrompit Julien en riant : Julien Noiraud de Grenoble! Je viens d'apprendre seulement aujourd'hui que vous étiez le capitaine Juliano, et alors je suis accouru tout de suite. Vous vous portez bien, mon parrain?

Quelque imprévue que fût la reconnaissance, il y avait dans les manières du jeune garçon une aisance et une gaieté qui amusèrent le cardinal. Il lui demanda comment il était arrivé à cette découverte, et par quelles preuves il appuyait son dire. Julien lui présenta d'abord les papiers qu'il apportait, puis raconta ingénument tout ce qui s'était passé. Mazarin voulut voir la brochure biographique, et la parcourut sans sourciller; mais lorsque le jeune ouvrier eut achevé, il le regarda d'un air narquois.

— Et tu es bien content d'avoir retrouvé ton parrain? demanda-t-il.

— Ah! c'est un coup du ciel! s'écria Julien; si vous saviez comme j'avais besoin de ce secours!...

— Diable! tu es donc mal dans tes affaires?

— Oh! bien mal, bien mal, mon parrain.

— Et tu es venu me trouver dans l'espoir que je les rétablirai.

— Dame, j'ai compté que vous, qui aviez tant de fois sauvé la France, vous n'auriez point de peine à tirer d'embarras un pauvre garçon.

Cette flatterie fit sourire le cardinal. Julien enhardi lui avoua alors ses projets de mariage avec la nièce de maître Roullard et son renvoi de chez ce dernier, en ayant soin toutefois d'en déguiser la cause. Lorsqu'il eut achevé, le cardinal lui posa la main sur l'épaule.

— Allons, allons, tout n'est pas désespéré, *poverino*, dit-il; je veux faire quelque chose pour toi.

— Ah! mon parrain! s'écria Julien, qui devint rouge de joie.

— D'abord, reprit le ministre, je ne veux pas que tu retournes en boutique.

— Je n'y retournerai pas, mon parrain.

— Je te garde ici pour l'entretien de ma vaisselle plate.

— Je l'entretiendrai, mon parrain.

— Seulement, tu n'auras point de gages.

— Non, mon parrain.

— Tu achèteras un habit de cour.

— Oui, mon parrain.

— Tu pourras prendre pension où tu voudras.

— Merci, mon parrain.

— Et comme je veux te prouver que tu m'intéresses, je t'accorderai un privilége insigne.

— Un privilége?

(1) Extrait du Voyage pittoresque de Constantinople; texte par M. Ch. Lacretelle, dessins par Melling, architecte de Selim III.

— Tu pourras dire devant tout le monde que tu es mon filleul.

Julien regarda le cardinal, pensant qu'il avait mal entendu; mais celui-ci lui répéta son autorisation, en ajoutant qu'il espérait le trouver digne de la faveur qu'il lui accordait. Il le congédia ensuite, en lui recommandant de revenir le lendemain à son audience avec un costume convenable.

On peut se figurer sans peine le désappointement de notre héros lorsqu'il se retrouva seul dans la rue. En résumant tout ce qu'il venait d'obtenir, il se trouvait que le cardinal le forçait à donner tout son temps, à se loger, à se nourrir et à s'habiller à ses frais, sans lui accorder d'autre dédommagement que le titre de filleul.

— Parbleu! les obligations prises par le capitaine Juliano ne ruineront pas le ministre, pensa le jeune orfévre déconcerté. Il eût mieux valu pour moi ne rien savoir et chercher à rentrer chez maître Roullard ou ailleurs; mais maintenant Son Eminence me l'a défendu, et si je ne me rendais pas demain à son ordre, Dieu sait ce qui pourrait arriver! Bien des gens pourrissent, dit-on, à la Bastille pour de moindres désobéissances. Il faut donc se résigner à accepter les faveurs de mon parrain.

Tout en parlant ainsi, il avait regagné sa mansarde, où il attendit le lendemain, le cœur triste et découragé.

§ 3.

Le lendemain, Noiraud se présenta à l'hôtel, vers l'heure fixée pour l'audience, en costume de cour complet: c'était la défroque d'un gentilhomme gascon venu à Paris pour solliciter, et qui avait dû vendre sa garde-robe afin de se procurer de quoi retourner dans sa province. Julien avait employé à cet achat une partie de ses économies, et se trouvait médiocrement dédommagé de sa dépense par le faux air de gentilhomme que lui donnaient ses nouveaux habits.

Lorsqu'il entra dans la salle d'attente, tous les yeux se tournèrent de son côté, et il entendit que chacun demandait tout bas son nom. Le commandeur de Souvré et le sieur Dubois, qui causaient dans une embrasure de fenêtre, le regardèrent avec attention, comme s'ils eussent essayé à le reconnaître; mais tout-à-coup une voix s'écria:

— Dieu me pardonne! c'est Noiraud.

Julien retourna vivement la tête, et se trouva en face de maître Roullard.

— C'est lui! répéta l'orfèvre stupéfait, et en habit de cour! Que fais-tu ici, malheureux?

— Vous le voyez, j'attends Son Eminence, répondit Julien en s'efforçant de prendre un air dégagé.

— Mais, au fait, observa le commandeur, qui s'était approché avec le traitant, c'est le garçon que vous avez chassé hier.

— Un garçon orfévre ici! s'écria le sieur Dubois scandalisé; qui lui a permis d'entrer? que peut-il vouloir au cardinal?

— C'est ce que nous allons savoir, interrompit M. de Souvré; car voici Son Eminence.

Mazarin venait en effet de paraître à la porte d'entrée, et toutes les conversations particulières avaient cessé. Le premier ministre s'avança en saluant, et en s'arrêtant de loin en loin pour écouter quelque demande ou recevoir quelque requête. Il arriva ainsi jusqu'à l'endroit où se trouvait Julien, et sourit en l'apercevant.

— Ah! te voilà, dit-il en lui frappant familièrement la joue de son gant; eh bien! comment te trouves-tu aujourd'hui, poverino?

— Très bien, mon parrain, répondit Julien.

On eût dit qu'une puissance magique était renfermée dans ce mot, car à peine le jeune garçon l'eut-il prononcé qu'il se fit un mouvement dans la foule des courtisans. Tous les regards se tournèrent de son côté; toutes les voix murmuraient: — Son parrain! monseigneur est son parrain!

Et une espèce d'admiration jalouse se peignait sur tous les visages. Le cardinal remarqua du coin de l'œil cet effet, et, s'appuyant sur l'épaule du jeune orfévre, il continua à faire ainsi le tour de la salle, en lui adressant à chaque instant des questions familières, et lui demandant en riant son avis sur les requêtes qui lui étaient adressées. Julien, ne sachant trop s'il devait prendre cette familiarité pour une expression d'intérêt ou d'ironie, se contentait de répondre: — Oui, mon parrain... Non, mon parrain... A votre volonté, mon parrain... Et les courtisans admiraient sa réserve, qui leur semblait de la profondeur.

Enfin, l'audience finie, Mazarin quitta l'épaule de son filleul, en l'avertissant qu'il voulait lui parler un peu plus tard, et lui donnant rendez-vous dans son cabinet de travail.

A peine eut-il disparu, que la foule des solliciteurs entoura le jeune ouvrier: c'était à qui lui ferait quelque avance. Noirand ne savait comment reconnaître tant de politesses, et se confondait en protestations de respect; mais le commandeur, qui avait laissé passer les plus pressés, arriva à son tour, et, le prenant à part:

— Je suis véritablement ravi, mon cher monsieur Noiraud, dit-il, de la bonne fortune qui vous arrive.

Julien balbutia une phrase de remerciement.

— Son Eminence paraît avoir pour vous une sérieuse affection, reprit M. de Souvré, et il est clair qu'il ne vous refusera rien.

— Vous croyez? s'écria Noiraud, qui pensa tout de suite à solliciter la permission de rentrer en boutique.

— J'en suis sûr, continua le commandeur; et pour vous prouver ma confiance à cet égard, je vous demanderai de lui dire un mot en faveur de mon neveu qui réclame un régiment.

— Moi?

— Il l'obtiendra si vous le voulez.

— Mon Dieu! je ne demande pas mieux.

— Alors, vous le lui promettez?

— C'est-à-dire que je voudrais...

— Je ne vous en demande pas davantage! s'écria le commandeur. Croyez que, si les choses tournent au gré de nos désirs, vous n'aurez pas obligé des ingrats.

A ces mots, il serra la main du jeune homme, et tourna sur ses talons.

En le quittant, Julien rencontra le sieur Dubois qui l'attendait. Celui-ci le prit brusquement par le bras.

— Je n'ai qu'un mot à vous dire, monsieur de Noiraud, murmura-t-il en se penchant à son oreille: vous savez que je demande le privilége du commerce général dans les îles du Vent; faites-le-moi obtenir, et je vous paie six mille livres.

— Six mille livres! répéta Julien étonné.

— Vous voulez davantage? reprit le traitant; eh bien! j'irai jusqu'à dix mille livres.

— Permettez, monsieur, interrompit Noiraud; vous vous trompez tout-à-fait sur mon crédit, et il ne dépend nullement de moi de vous faire obtenir ce que vous désirez.

Dubois le regarda, et lui quitta le bras.

— Ah! je vois ce que c'est, dit-il, mes concurrents vous ont déjà vu.

— Je ne sais ce que vous voulez dire.

— Ils vous auront offert davantage...

— Monsieur, je vous jure...

— Bien, bien, je m'adresserai à quelque autre personne alors. Il ne faut pas croire, parce que vous êtes le filleul de Son Eminence, que tout cédera à votre nouveau crédit. Nous lutterons, monsieur, nous lutterons!

Et le gros traitant disparut sans attendre la réponse de Julien.

Celui-ci n'était point encore revenu de son étonnement lorsqu'il fut introduit, quelque temps après, dans le cabinet du cardinal. Mazarin s'aperçut de son trouble, et lui en demanda la cause. Le jeune garçon raconta naïvement ce qui venait de lui arriver.

— Bravo, bravo! murmura le ministre en se frottant les mains; puisqu'ils veulent que tu les protéges, caro, il faut les protéger.

— Comment! dit Julien étonné, vous voulez donc que je sollicite pour eux, mon parrain?

— No, no, pas de sollicitations; mais laisse-les croire que tu as du crédit, poverino; le crédit, ça se paie.

— Ainsi, mon parrain, vous voulez que je reçoive...

— Reçois toujours, Juliano : il ne faut jamais refuser ce qu'on nous donne de bonne volonté. Si tu ne les paies pas en bons offices, tu les paieras en reconnaissance.

Noiraud se retira de plus en plus étonné. Mais ce fut bien autre chose lorsque, deux jours après, il reçut un sac de trois mille livres, avec un billet de remercîment écrit au nom du commandeur, dont le neveu venait d'être nommé colonel. Il achevait de compter la somme, lorsque le sieur Dubois entra essoufflé.

— Vous l'emportez, monsieur de Noiraud, dit-il d'un air dans lequel la mauvaise humeur le disputait à une sorte de respect; mes concurrents ont eu le privilége. J'ai eu tort de vouloir lutter contre votre influence, et je m'en punis. Voici les dix mille livres proposées; ce sera un à-compte sur la première affaire, pour laquelle j'espère que vous nous serez favorable.

Il avait ouvert son portefeuille, et déposé sur la table une dizaine de billets signés par les plus riches négociants du Havre et de Dieppe. Julien voulut les refuser, en affirmant qu'il était complétement étranger à ce qui s'était passé, qu'il venait d'en apprendre la première nouvelle; mais le traitant ne voulut même pas l'entendre.

— C'est bon, c'est bon! s'écria-t-il en gagnant la porte; vous êtes discret, Son Eminence vous a défendu de la compromettre. Je ne vous demande rien, je crois tout ce que vous voudrez; promettez-moi seulement qu'à l'occasion vous ne parlerez point contre moi.

— Quant à cela, répliqua Julien, je vous le jure; mais...

— Cela me suffit! s'écria Dubois; je crois à votre parole, monsieur de Noiraud, et, de votre côté, si vous avez jamais besoin de quelques milliers de livres, n'oubliez point que je serai toujours heureux d'être agréable au filleul du cardinal.

Il salua profondément, et sortit.

Julien ne manqua point de tout dire au ministre, qui se frotta de nouveau les mains et lui ordonna de garder les sommes reçues. Elles furent bientôt grossies par de nouvelles largesses des courtisans. Le jeune orfévre avait beau protester qu'il était sans crédit, et qu'on ne devait lui imputer ni l'insuccès ni la réussite des demandes adressées à son parrain, toutes ses dénégations étaient inutiles et ne servaient qu'à confirmer l'opinion générale. Au bout de quelques mois, Julien se trouva enrichi par les présents que l'on continuait à le forcer d'accepter.

Or, pendant ce temps, au contraire, les affaires de maître Roullard n'avaient fait que péricliter. N'ayant pu se faire nommer orfévre de la cour, il perdit, par suite des démarches tentées à cette occasion, la clientèle des ennemis du cardinal, et se trouva ainsi, selon le proverbe, *entre deux selles, assis par terre!* Il attribua d'abord l'insuccès de sa requête à l'opposition de Julien, et en conçut un vif ressentiment contre le jeune homme; mais c'était une de ces molles natures près desquelles la réussite a toujours raison. En voyant croître le crédit supposé de son ancien garçon, il passa insensiblement de la haine à l'admiration. Enfin un matin il arriva chez lui, en s'écriant qu'il ne pouvait vivre plus longtemps brouillé avec son cher élève, et qu'il venait pour lui demander pardon du passé. Julien accepta sans peine une réconciliation qui comblait tous ses vœux. La prospérité n'avait rien changé à ses affections, et sa première condition fut que le projet de mariage formé autrefois pourrait enfin s'accomplir. Maître Roullard n'eut garde cette fois de s'y opposer. Il donna au jeune ouvrier sa nièce en mariage, et lui abandonna son commerce.

Lorsque Julien, rayonnant de bonheur, vint conduire sa jeune femme à son parrain, celui-ci lui prit l'oreille, et dit en riant :

— Tu ne t'attendais pas à cela, poverino, quand je t'ai accordé pour tout présent la permission de m'appeler ton parrain.

— C'est la vérité, répliqua Noiraud; j'étais loin de croire que je devrais tout à ce titre.

— C'est que tu ne connaissais pas les hommes, picciolo, dit le cardinal : à la cour, vois-tu, on ne réussit pas à cause de ce que l'on est, mais à cause de ce que l'on paraît être.

L'AUTOMNE.

Entre les saisons de l'année et les âges de la vie, l'analogie ne paraît point parfaite. L'enfance, qui est comme une vie tout entière, n'est, à vrai dire, représentée par aucune saison. Il est difficile de reconnaître son innocente paix, ses doux ébats, dans les luttes opiniâtres de l'hiver défaillant contre la renaissance de la nature. Le printemps comprend l'adolescence et une partie de la jeunesse; mais où la jeunesse cesse-t-elle? N'est-ce pas avec la confiance naïve, la pureté, l'espérance, les illusions? Admettre qu'aujourd'hui elle peut se prolonger jusqu'à la vingt-cinquième année, ne serait-ce pas lui faire une assez belle part? L'été de la vie a-t-il lui-même plus de durée? Peu de personnes sincères s'y croient encore à l'approche de quarante ans. Il semble donc que l'automne soit notre saison la plus longue : elle remplit presque un tiers des existences sagement réglées.

Mais ces rapports des âges et des saisons ont-ils été les mêmes dans tous les temps? N'est-ce pas une nécessité que la vie de chaque homme, heure fugitive de la saison que l'humanité traverse, réfléchisse suivant chaque époque le caractère particulier qui domine dans la vie générale? L'âge d'or répond au printemps; l'âge d'argent à l'été; l'âge d'airain à l'automne : ne sommes-nous pas aujourd'hui tout au moins dans cet âge d'airain?

J'imagine qu'on était plus longtemps jeune pendant la jeunesse du monde. Alors de beaux rêves flottaient dans l'espace et enchantaient la vue : une sève plus fraîche et plus vive fécondait les imaginations et entretenait dans les cœurs l'espérance et la joie : l'homme ne se lassait point d'admirer cette aimable nature qui ainsi que lui venait de naître, et semblait sortir du sein des eaux, étonnée d'elle-même, émue, ravie, ornée, comme Pandore, de tous les présents des dieux. O jeune Athènes! les fleurs du printemps brillent jusque sur le front de tes divins vieillards. On ne voit point d'hiver dans la vieillesse d'Homère et d'Anacréon.

Ces riantes années ont fui : un été orageux a succédé; le troisième âge a insensiblement étendu son domaine à la fois dans la vie de l'humanité et dans celle de l'homme. Faut-il croire que l'hiver approche? et n'est-il pas du moins permis d'espérer qu'il sera suivi d'un nouveau printemps plus pur et plus glorieux?

Si toute existence se modifie incessamment, comment les images et les comparaisons de la poésie resteraient-elles immuables. A d'autres temps il faut d'autres allégories. Bacchus, par exemple, à part même son antiquité et sa monotonie classique, est assurément une personnification trop jeune et trop fougueuse de notre automne. C'est un devoir

pour nos artistes de tendre à s'affranchir de ces inventions païennes. Sans doute la tâche est difficile. Dans l'essai que l'on voit ici, Granville a voulu se tenir aussi près que possible de la réalité moderne. Il est ainsi resté fidèle à l'intention qui lui a fait représenter les trois premières saisons sous les traits d'un vieillard vigoureux descendant à grands pas des sommets glacés du Nord, d'une jeune fille aux yeux rêveurs, et d'un homme dans la force de l'âge, cherchant pendant la moisson le repos et un abri contre les ardeurs du jour.

L'Automne se souvient d'avoir été belle ; elle jette sur les dernières fleurs de l'année un doux et triste regard ; sur ses genoux est une corbeille pleine de fruits ; autour d'elle on voit les animaux que cherche au loin ce chasseur impatient qui tire sa poudre aux grues : ce sont le lièvre, la bécasse, la caille, la perdrix. Un vieux soldat, près d'une tonnelle, fête avec un frère son retour à la maison paternelle : plus Grec, je pense, que l'artiste, il chante peut-être Bacchus. Les hirondelles s'assemblent et s'apprêtent au départ. Un vent froid dépouille les arbres, et déjà l'Hiver apparaît sur la cime d'un mont éloigné.



(L'Automne, allégorie par J.-J. Grandville. — Voy. l'Hiver, le Printemps et l'Été, tome X, 1842.)

Le lecteur appréciera, sans qu'il soit besoin de le guider, tout ce qu'il y a d'invention, de variété et d'harmonie dans ce petit tableau, de finesse et de variété dans les détails. Grandville est un observateur exercé, un dessinateur consciencieux, qui, jeune encore, jouit légitimement d'une vieille réputation et l'accroît chaque jour.

Nous avions voulu emprunter, pour les placer sous la gravure, quelques vers descriptifs aux poëtes du dernier siècle qui, après le signal donné par Thompson ont chanté les saisons à l'envi. Nos souvenirs nous avaient trompé. Dans leurs poëmes, la nature, les campagnes sont comme inondées des fables et des fantaisies mythologiques. Nous avons cependant noté plus d'un passage où commence à poindre un sentiment plus moderne.

Le cardinal de Bernis a donné à l'automne quelques traits qui conviendraient presque à la figure principale de notre allégorie.

Belle encore au déclin de l'âge,
Toi seule, ô divine saison !
Utile, douce, aimable et sage,

As mérité le double hommage
Du plaisir et de la raison.

Léonard dit en vers charmants :

O saison fortunée !
Tu viens à nous, de pampres couronnée ;
Tu viens combler les vœux des laboureurs :
Ces fruits nombreux que ta main nous dispense,
Par les frimas fécondés en silence,
Nés au printemps du calice des fleurs,
Et dans l'été nourris par les chaleurs,
S'offrent enfin dans leur beauté parfaite.

On aime ce distique de Saint-Lambert, qui n'est point cependant sans reproche :

Le soleil est voilé ; mais son disque invisible
Porte un jour tendre et doux sur le monde paisible.

Delille se distingue des poëtes du dix-huitième siècle qui ont célébré les champs et leurs travaux, par une étude plus fidèle et par des pensées moins recherchées. Il a tempéré ses imitations de Virgile en s'inspirant de la poésie pastorale anglaise qui avait précédé la nôtre. On se rappelle ces beaux vers du poëme des *Jardins;* on y désirerait seulement en quelques endroits un peu moins de pompe :

Lorsque la pâle automne,
Pres de la voir flétrir, embellit sa couronne ;
Que de variété ! que de pompe et d'éclat !
Le pourpre, l'orange, l'opale, l'incarnat,
De leurs riches couleurs étalent l'abondance.
. . . . Bientôt les aquilons
Des dépouilles des bois vont joncher les vallons :
De moment en moment la feuille sur la terre
En tombant interrompt le rêveur solitaire.
Mais ces ruines même ont pour moi des attraits.
Là, si mon cœur nourrit quelques profonds regrets,
Si quelque souvenir vient rouvrir ma blessure,
J'aime à mêler mon deuil au deuil de la nature ;
De ces bois desséchés, de ces rameaux flétris,
Seul, errant, je me plais à fouler les débris.
Ils sont passés les jours d'ivresse et de folie :
Viens, je me livre à toi, tendre mélancolie ;
Viens, non le front chargé de nuages affreux
Dont marche enveloppé le chagrin ténébreux ;
Mais l'œil demi-voilé, mais telle qu'en automne,
A travers les vapeurs un jour plus doux rayonne ;
Viens, le regard pensif, le front calme, et les yeux
Tout prêts à s'humecter de pleurs délicieux.

Cette peinture de la saison et des sentiments qu'elle éveille est assurément d'une noble poésie. Elle élève l'imagination, elle émeut doucement. Nous ne connaissons aucun autre passage sur l'automne qui nous ait autant charmé, si ce n'est peut-être ces lignes d'un écrivain peu connu en France, et dont nous avons déjà cité quelques fragments (1).

« La dernière saison de l'année, l'automne, est celle qui nous offre à la fois le plus de bien, et nous invite le plus fortement aux réflexions salutaires. La campagne alors semble s'épuiser pour les besoins de l'homme ; pour lui mûrissent ces grappes couleur d'or et de pourpre, qui donnent une liqueur fortifiante ; pour lui distillent l'huile et le miel ; pour lui les arbres se dépouillent de leurs fruits colorés ; la terre lui offre une seconde moisson ; elle l'appelle à retirer de son sein ces racines précieuses qui, mieux que tout autre aliment, peuvent suppléer à la disette du grain. Mais en même temps que toutes ces richesses le pressent de bénir l'auteur de son être, quelque chose de sérieux semble se mêler à sa joie, car c'est le dernier tribut que lui paie l'année. Le soleil, qui perd sa force et sa vigueur en signalant les approches de l'hiver, lui présage aussi cette froide vieillesse qui doit bientôt, peut-être, ralentir le cours de son sang. S'il jette ses regards sur le paysage décoloré, les changements qu'il aperçoit l'avertissent de ceux que le temps opère en lui ; le sifflement des vents, le bruit mélancolique des feuilles tombantes, sont comme les accents du tombeau qui l'appelle ; et ces biens mêmes, qu'il place en réserve pour la saison morte, ne lui disent-ils pas assez de faire aussi provision de bonnes œuvres pour le temps où il ne pourra plus travailler, de mettre de l'huile dans la lampe pour la nuit qui s'avance ? »

(1) Cellerier. — Voy. p. 326.

VUES DE LEIBNIZ
SUR L'INFINI DANS LE MONDE PHYSIQUE.

On sait que l'école de Descartes était allée, par une exagération de l'esprit géométrique, à faire de l'univers une simple mécanique. Donnez-moi de l'étendue et du mouvement, disait Descartes, et je ferai un monde. C'est contre cette tendance que s'est élevé Leibniz en introduisant le principe de la force atomique comme un des principes constitutifs de la science. Il a développé cette belle idée, sur laquelle reposent aujourd'hui les sciences physiques et chimiques, dans plusieurs de ses ouvrages ; et comme il en sentait toute la valeur, il y revenait volontiers. A la fin d'une de ses lettres à Bossuet sur le projet de réunion des protestants avec l'Eglise romaine, on trouve quelques mots jetés en courant à l'illustre prélat sur cette question ; et il semble que nulle part Leibniz n'ait touché la chose avec une expression plus sensible et plus heureuse.

« Je demeure d'accord, dit-il, que tout se fait mécaniquement dans la nature ; mais je crois que les principes mêmes de la mécanique, c'est-à-dire les lois de la nature à l'égard de la force mouvante, viennent de raisons supérieures et d'une cause immatérielle qui fait tout de la manière la plus parfaite ; et c'est à cause de cela aussi bien que de l'infini enveloppé en toutes choses que je ne suis pas de l'avis d'un habile homme, auteur des Entretiens sur la pluralité des mondes, qui dit à sa marquise qu'elle avoit eu sans doute une plus grande opinion de la nature que maintenant qu'elle voit que ce n'est que la boutique d'un ouvrier : à peu près comme le roi Alphonse, qui trouva le système du monde fort médiocre. Mais il n'en avoit pas la véritable idée, et j'ai peur que le même ne soit arrivé à cet auteur, tout pénétrant qu'il est, qui croit à la cartésienne que toute la machine de la nature se peut expliquer par certains ressorts ou éléments. Mais il n'en est pas ainsi, et ce n'est pas comme dans les montres, où l'analyse étant poussée jusqu'aux dents des roues, il n'y a plus rien à considérer. Les machines de la nature sont machines partout, quelques petites parties qu'on y prenne ; ou plutôt la moindre partie est un monde infini à son tour, et qui exprime même à sa façon tout ce qu'il y a dans le reste de l'univers. Cela passe notre imagination : cependant on sait que cela doit être, et toute cette variété infiniment infinie est animée dans toutes ses parties par une sagesse architectonique plus qu'infinie. On peut dire qu'il y a de l'harmonie, de la géométrie, de la métaphysique, et, pour parler ainsi, de la morale partout ; et ce qui est surprenant, à prendre les choses dans un sens, chaque substance agit spontanément, comme indépendante de toutes les autres créatures, bien que, dans un autre sens, toutes les autres l'obligent à s'accommoder avec elles : de sorte qu'on peut dire que toute la nature est pleine de miracles, mais de miracles de raison, et qui deviennent miracles à force d'etre raisonnables d'une manière qui nous étonne. Car les raisons s'y poussent à un progrès infini, où notre esprit, bien qu'il voie que cela se doit, ne peut suivre par sa compréhension. Autrefois on admirait la nature sans y rien entendre, et on trouvait cela beau. Dernièrement on a commencé à la croire si aisée que cela est allé à un mépris, et jusqu'à nourrir la fainéantise de quelques nouveaux philosophes, qui s'imaginèrent en savoir déjà assez. Mais le véritable tempérament est d'admirer la nature avec connoissance, et de reconnoître que plus on y avance, plus on découvre de merveilleux, et que

la grandeur et la beauté des raisons mêmes est ce qu'il y a de plus étonnant et de moins compréhensible à la nôtre. »

LES CHIENS DE LA SIBÉRIE.

Le chien du nord de la Sibérie ressemble au loup; comme lui, il a le museau long et pointu; ses oreilles, toujours dressées, sont affilées, et sa queue est épaisse. Quelques chiens ont le poil uni; d'autres, au contraire, l'ont crépu et diversement nuancé. Quoique leur taille varie, un bon chien d'attelage doit avoir 79 centimètres de hauteur sur 91 centimètres de longueur. Son aboiement ressemble au hurlement du loup. Ces chiens demeurent constamment en plein air. En été, ils savent se creuser des trous en terre pour s'abriter contre les morsures des mousquites, ou bien ils se plongent dans l'eau et y passent toute la journée. Pendant l'hiver, ils se blottissent dans la neige, en ne laissant à l'air que l'extrémité de leur museau, qu'ils ont soin de couvrir de leur épaisse queue pour le préserver du froid. Elever et dresser des chiens est une des occupations les plus importantes des habitants. Les jeunes chiens qui naissent en hiver sont attelés en automne pour être dressés: mais on ne leur fait point faire de longues courses avant l'âge de trois ans. Le chien le mieux dressé et le plus intelligent s'attelle toujours en avant; car la vitesse, la bonne direction et même la sûreté du voyageur dépendent du chef de file: aussi habitue-t-on les chiens à obéir au moindre signe de leur maître, et surtout à ne point se détourner de la route pour suivre des traces d'animaux que l'on rencontre fréquemment empreintes sur la neige. Il est rare que l'on réussisse dans cette partie de l'éducation, et le plus souvent l'attelage tout entier se précipite sur de pareilles traces en hurlant de toutes ses forces. Une fois lancés, rien n'est capable de les arrêter, si ce n'est un obstacle physique. C'est dans de pareilles occasions que celui qui voyage en narta (1), et qui a un bon chien en tête de l'attelage, est à même d'observer la merveilleuse intelligence de cet animal, et les mille ruses qu'il emploie pour déshabituer ses compagnons, moins intelligents ou plus rétifs, de s'abandonner à leur instinct. Quelquefois on le voit, au moment où l'attelage s'apprête à s'élancer dans la direction de traces récentes, se mettre à aboyer en se détournant vers le côté opposé, et feignant d'avoir aperçu quelque animal qu'il s'agirait de poursuivre. D'autres fois, lorsqu'on traverse la toundra, nue et sans limites, par une nuit noire, dont un épais brouillard augmente l'obscurité, ou bien par un chasse-neige (2) qui expose le voyageur au danger d'être gelé ou enterré dans la neige, et que l'on cherche en vain à découvrir une de ces huttes placées de loin en loin sur la route et destinées à abriter le voyageur, c'est encore le chien placé en tête de l'attelage qui devine le lieu où se trouve une hutte qu'il n'a souvent visitée qu'une fois: il sauve ainsi le voyageur d'une mort certaine.

Les chiens, comme bêtes de trait, rendent même des services en été, car on s'en sert souvent à haler les bateaux qui remontent les rivières. Lorsqu'un obstacle se rencontre, il suffit d'un signe du batelier, et l'attelage passe aussitôt la rivière à la nage, se remet en ordre sur l'autre rive, puis continue sa route. On en rencontre même quelquefois attelés à des bateaux échoués, et les voiturant par terre d'une rivière à une autre. En un mot, les chiens rendent autant de services aux peuplades sédentaires du nord de la Sibérie que les rennes y en rendent aux nomades. Une épizootie fit périr un très grand nombre de chiens sur les bords de l'Indiguirka en 1821, et une famille de Voukaguires, n'ayant conservé de ses nombreux attelages que deux petits, nés depuis peu de jours, la femme du Voukaguire les nourrit de son lait: cet exemple donne une idée du prix que les habitants attachent à ces animaux. La même épizootie ravagea le district de Kolimsk en 1822, et les malheureux habitants, n'ayant aucun moyen de transporter les produits de la chasse et de la pêche, ne tardèrent pas à manquer de moyens de subsistance. Bientôt arriva la famine qui décima la population! Le peu de durée de l'été, comme la rareté du fourrage, ne permet point de remplacer les chiens par des chevaux.

Le nord de la Sibérie.

(1) Les traîneaux ou nartas dont on se sert pour voyager sur la neige sont garnis, comme l'on sait, de patins. On a soin, chaque soir, de renverser les traîneaux pour verser de l'eau sur ces patins: l'eau gèle bientôt, et forme une couche de glace qui les fait glisser en diminuant le frottement, surtout quand la neige est unie. Les cochers des nartas ont toujours soin d'éviter les endroits où la glace est raboteuse et à nu, car elle brise cette couche de glace et endommage les patins. Le chargement d'une narta de transport est à peu près de 330 kilogrammes, et son attelage se compose ordinairement de douze chiens.

(2) On appelle chasse-neige la poussière de neige poussée par un vent impétueux. Ces sortes d'ouragans, particuliers aux plaines découvertes des parties septentrionales de la Russie, sont toujours d'une impétuosité extrême, souvent de longue durée, et, en couvrant les traces des routes, exposent le voyageur à s'égarer.

GRANVILLE.

Granville s'élève sur un rocher escarpé que battent sans cesse les flots de l'Océan. Ses habitants font remonter au commencement du douzième siècle l'époque de sa fondation. On affirme que l'on pouvait lire encore, il y a quelques années, sur une croisée de l'église, la date de la dédicace de l'ancienne église et de la création de la paroisse; cette date était de 1113.

Quoi qu'il en soit, le roc sur lequel est bâti Granville fut donné en 1206 avec ses dépendances par Philippe-Auguste à Jean d'Argougen. Un des descendants de celui-ci le céda, moyennant un simple hommage, à un lord anglais. Henri VI s'en étant ensuite emparé, il resta au pouvoir des Anglais jusqu'en 1424, époque où ils en furent chassés par les gentilshommes bas-bretons. Trois ans après, Charles VII donnait une charte par laquelle il accordait à Granville le titre de ville, et à ses habitants franchises d'impôts avec priviléges et droits de bourgeoisie.

Dès l'année 1504, les marins de Granville faisaient déjà la pêche au banc de Terre-Neuve, découvert seulement quatre ans auparavant par les Portugais. Un marin anglais, Dickson, rapporte avoir vu en 1521 sur ce banc plus de cinquante navires dont plusieurs appartenaient à Saint-Malo et à Granville.

Granville, qui avait embrassé le parti de la ligue, fit en 1599 sa soumission à Henri IV.

C'est à la fois une place militaire et une ville maritime; elle est divisée en trois parties tout-à-fait distinctes: le port, la ville haute et le faubourg. Le port a été bâti par les Anglais, dans les premiers temps du règne de Charles VII; il est petit, de forme irrégulière et n'a qu'une entrée fort étroite. La ville haute, assise sur la croupe du rocher, est la résidence des autorités civiles et militaires. Deux grandes rues, irrégulières, auxquelles viennent aboutir plusieurs ruelles mal pavées, la traversent parallèlement. Le faubourg, dont la ville haute est séparée par un double rempart, est beaucoup plus considérable: il descend de la partie méridionale du rocher, et s'étend jusque dans le vallon où coule la petite rivière du Bose, qui divise ce quartier en deux parts égales.

De 1755 à 1763, le faubourg a été ravagé par deux incendies, et rebâti ensuite à grands frais. Il a été de nouveau brûlé en 1793, lors du bombardement de la ville par les Anglais. On n'y a plus autorisé depuis que la construction de légères bâtisses à un simple rez-de-chaussée.

Le rocher de Granville ne tient au continent que du côté de

l'est. Aussi la ville manque-t-elle d'eau douce dans les temps de sécheresse. Plusieurs projets ont été formés, à diverses époques, pour remédier à cet inconvénient; celui dont la réalisation paraît la plus probable à cause d'une plus grande facilité d'exécution, consisterait dans la construction d'un aqueduc qui amènerait à la ville les eaux du Thar, petite rivière située à peu de distance.

La population de Granville est de 8 000 âmes. La température y est généralement assez douce; il est rare de voir le thermomètre monter jusqu'au 20e degré, dans les plus grandes chaleurs, et descendre, dans les plus grands froids, jusqu'au 10e degré au-dessous de zéro.

Granville est peu riche en édifices. On y a construit, depuis quelques années, deux halles, l'une au blé, l'autre à la poissonnerie, un tribunal de commerce, et un phare situé à l'extrémité du rocher. L'église, d'une structure tout-à-fait irrégulière, tient de diverses époques par son architecture.

Les environs de cette ville sont d'un aspect assez triste, si ce n'est dans la direction de l'ouest et du nord-ouest où se déroule un tableau admirable : de ce côté s'étend la mer sur laquelle on voit se dessiner à l'horizon les îles de Chausey. La côte est hérissée, dans toute sa longueur, de rochers siliceux et schisteux qui servent de pierres de construction. La perspective est bornée à l'est par la commune de Saint-Nicolas, qui n'est, en quelque sorte, que le prolongement du faubourg, et par celle de Donville. A quelque distance, vers le sud, on découvre le village de Saint-Pair, autrefois célèbre comme lieu de pèlerinage. Le côté du nord présente une grève immense que couvre la mer montante, et où se trouve un passage appelé la Tranchée que l'on y pratiqua vers l'année 1555.

Situé au sud et vers la pointe du cap, le port était autrefois resserré par la petite jetée que l'on voit encore; il s'étend aujourd'hui jusqu'au magnifique môle, commencé en 1745, et que l'on termine actuellement : il pourrait au besoin recevoir des vaisseaux de ligne. Il y règne la plus grande activité : on y construit des navires; on y arme pour les pêches lointaines de la baleine, de la merluche et de la morue.

Ces pêches occupent 60 bâtiments jaugeant ensemble 9 000 tonneaux, et emploient 2 500 marins; elles produisent annuellement 60 000 quintaux métriques de poisson ou d'huile dont la valeur est estimée 1 500 000 francs. Un fait remarquable, c'est que ces entreprises maritimes n'étaient pas moins considérables au commencement du dix-septième siècle. Piganiol de la Force, dans sa description de la France, rapporte que Granville armait de 50 à 60 grands navires.

Il se fait en outre le long de la côte une pêche considérable en saumons, huîtres, raies et soles; 90 bateaux et environ 650 hommes y sont employés. Son produit net est évalué à 300 000 francs. On a calculé qu'à Granville la pêche occupait et faisait vivre plus de 3 000 personnes de la partie indigente de sa population. Nous ajouterons qu'elle lui donne en même temps les moyens de fournir d'excellents sujets à la marine.



(Vue du port de Granville, département de la Manche. — Dessin de M. Morel Fatio.)

Le commerce de Granville ne consiste pas exclusivement dans l'industrie de ses pêcheries; il se compose également de l'exportation de ses produits, de l'importation des denrées coloniales, et du transport qu'elle fait dans la basse Normandie des diverses marchandises du nord et du midi de l'Europe.

En 1844, le nombre de ses navires faisant le cabotage et les voyages de longs cours s'élève à 123, jaugeant en masse 17 960 tonneaux, et celui de ses bâtiments employés à la pêche des huîtres à 110, jaugeant ensemble 818 tonneaux.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LE MARTYRE DE SAINT PIERRE,

PAR LE TITIEN.

(Voy., sur le Titien, 1833, p. 112; 1843, p. 163.)



(Le Martyre de saint Pierre, par le Titien. — Gravé d'après une copie de M. Eugène Appert, par Godard d'Alençon.)

Il n'est pas rare d'entendre dire : « En peinture, il y a » trois chefs-d'œuvre : *la Transfiguration*, par Raphaël; » *le Martyre de saint Pierre*, par le Titien; *la Communion de saint Jérôme*, par le Dominiquin. » Ces sortes de jugements ne doivent pas être acceptés à la lettre : ils ont quelque chose de trop méthodique et de trop absolu ; sous l'apparence d'aider le goût dont ils flattent la paresse, ils l'asservissent et l'enchaînent. Il n'est pas plus facile de choisir

et mettre hors de ligne trois tableaux parmi la foule des admirables peintures des quinzième, seizième et dix-septième siècles, qu'il ne le serait de nommer, par exemple, les trois plus grands hommes qui aient jamais existé. Où donc est la règle positive et infaillible qui permette de mesurer avec cette assurance les hommes et leur génie? Nous dirons seulement que *le Martyre de saint Pierre* est peut-être la plus belle œuvre du Titien, qui a été lui-même l'un des plus grands peintres de l'Italie pendant la plus belle époque de l'art. Nous avons possédé ce tableau; ainsi que *la Transfiguration* et *la Communion de saint Jérôme*, il a fait partie du Musée impérial. Après l'invasion, il a été rendu à Venise, où il avait eu le bonheur d'échapper au pêle-mêle du Musée (l'*Academia delle belle arte*), et de reprendre sa place dans l'église de Saint-Jean et Saint-Paul. Isolé, et éclairé comme l'a voulu le maître, sanctifié par le lieu, il y produisait une impression profonde à la fois d'admiration et de terreur : l'esprit le plus froid s'y sentait ému et élevé devant ce coloris ardent, énergique, harmonieux, devant l'action de ces trois figures si parfaitement combinée pour peindre, vivement et à un juste degré, les trois passions essentielles au sujet : la cruauté, l'angoisse et l'effroi. Transporté depuis deux ans à l'Académie, ce tableau ne saurait y être aussi parfaitement compris et admiré. Il a de hauteur environ 5m,847 (18 pieds) : les personnages sont plus grands que nature.

SUR LE CHIEN DE MONTARGIS.

A M. le Redacteur du Magasin pittoresque.

Monsieur,

Je ne m'imagine guère que cette lettre soit admise à figurer dans votre recueil : on peut lui trouver un certain air de critique, et je sais que les publications périodiques se sont élevées généralement à un tel degré de susceptibilité qu'il leur semblerait indigne de leur honneur de se prêter à la discussion. Mais quoi qu'il en doive advenir, je veux vous envoyer mes observations : vous y verrez une preuve d'intérêt de la part de l'un de vos abonnés, et si vous ne jugez pas convenable de profiter autrement de ma lettre, je m'en consolerai sans peine en ne m'exagérant pas le dommage. Voici le fait. En parcourant dernièrement vos volumes des années précédentes, au milieu d'une foule de choses dont je ne puis qu'approuver entièrement le sens et la portée, je suis tombé sur l'histoire du chien de Montargis : que vous ajoutiez aux vérités positives que votre recueil renferme un choix de fables et de légendes, rien de mieux, et personne ne saurait vous blâmer d'une méthode qui donne tant de largeur et de richesse à votre cadre; mais je ne saurais admettre que l'on puisse faire passer sans inconvénient une légende pour un fait réel, et que lorsque cette légende, si séduisante qu'elle soit, cache une mauvaise leçon, l'on ne la fasse pas immédiatement ressortir. C'est ce que j'ose vous reprocher tout franchement, monsieur, pour la légende dont il s'agit.

Il est fort bien sans doute de respecter les animaux, car c'est manquer au créateur que de se croire fondé à tenir en mépris des êtres qu'il a suffisamment honorés en daignant s'occuper d'eux jusqu'à leur donner l'existence; mais on doit prendre garde qu'un sentiment, parfaitement louable dans ses justes bornes, peut aisément dégénérer par l'exagération, et que si l'on rehausse la bête, il faut avoir moyen de rehausser l'homme d'autant plus. La bête, en effet, descend de degré en degré jusqu'au néant de la nature minérale, tandis que l'homme s'élève de degré en degré jusqu'à l'ange; et ainsi il y aurait de l'autre côté impiété à mettre de front des créatures que Dieu a voulu disposer dans deux ordres si différents. Dès lors, n'y a-t-il pas tout au moins une sorte de négligence à passer légèrement sur la possibilité d'un duel entre une bête et un homme? Un duel n'était-il pas pour nos aïeux une sorte de balance sur le plateau de laquelle on déposait devant Dieu deux existences à éprouver l'une par l'autre? Et l'on voudrait que ces chrétiens animés d'un sentiment si profond de la nature humaine associée constamment à leurs yeux par la religion à la nature divine, aient cependant manqué de respect envers elle au point de ne pas se faire scrupule de commettre ensemble, par un engagement aussi sérieux et aussi solennel, l'homme et le chien. Non, monsieur, cela choque le sens, et je ne le saurais croire. Et c'est sur un roi que l'on a surnommé le Sage, et qui a su mériter un si beau nom, sur l'un des souverains qui se sont le plus appliqués à pousser en avant l'esprit de la France que l'on voudrait faire reposer une si monstrueuse action! Mais Charles V, dans un instant d'égarement, se fût-il oublié jusqu'à donner l'ordre d'un tel scandale, quel gentilhomme eût fait assez peu d'état de lui-même pour s'y soumettre? N'eût-ce pas été renoncer manifestement à l'honneur que de consentir à descendre si bas qu'un serf même eût rougi d'une telle déchéance, et le gibet même eût-il pu sembler plus dégradant qu'une si laide victoire? Comment la noblesse, si jalouse de sa fleur de dignité, ne se serait-elle pas écartée avec dégoût d'un membre qui aurait eu la bassesse de sacrifier si abominablement son caractère d'homme, et quel chevalier n'aurait pas craint d'avilir sa lance en la croisant contre celle d'un misérable assez vil pour se faire l'égal d'un chien? Un cri unanime se serait élevé de tout le pays contre l'arrêt du roi et contre la condescendance du champion. Non, jamais la noblesse de France n'aurait honoré de sa présence un tel combat.

Je m'attends à ce que l'on dise que c'était un jugement de Dieu, et que le nom de Dieu couvre tout. Mais il faut convenir du moins que c'eût été un jugement de Dieu fondé sur des principes radicalement différents de tous les autres. Il ne s'agissait pas d'une épreuve du genre de celles où l'agent physique était libre d'exercer sa puissance sans que l'accusé dût lui faire aucune résistance. On ne peut confondre la force opposée à Aubri de Mondidier avec celle du fer rouge ou de l'eau bouillante : au lieu d'être abandonné passivement à son action, il était armé contre elle et combattait. Il faut avouer que c'était un véritable duel. Or tant s'en faut que nos pères eussent pu supporter la plus légère nuance d'avilissement dans cette cérémonie que l'on n'y consacrait que des champions supposés dans le plus grand état de perfection que l'on puisse concevoir, c'est-à-dire en état de grâce : on les obligeait, en effet, à communier avant le combat, et, dans l'opinion générale, malheur à celui dont la communion était indigne. C'étaient deux vies humaines dans toute leur profondeur de bien et de mal que l'on mettait aux prises.

Du seul fait de la monstruosité du duel d'un homme contre un chien, on peut donc conclure que l'événement, s'il a eu lieu, n'a pu se passer que dans des temps de barbarie, et que la légende elle-même, si l'événement est fictif, n'a pu se former que dans des siècles analogues, à moins qu'elle ne soit de l'invention de quelque poëte qui aurait intercalé sa fable, comme un exemple de la grossièreté des temps, dans une peinture imaginaire des mœurs barbares. Mais ce n'est certes pas au quatorzième siècle qu'une institution, qui ne se soutient que par le sentiment le plus exalté des relations de l'homme avec Dieu, a pu se trouver tellement séparée de toute inspiration religieuse, qu'elle soit devenue un sujet d'avilissement pour la nature humaine. J'insiste vivement, monsieur; mais il me semble que l'honneur de la France est en quelque sorte en jeu dans cette histoire célèbre.

On objectera peut-être que si nos ancêtres avaient dû être si révoltés d'un duel de ce genre, ils n'auraient pu se prêter à en recevoir l'idée, même sous la forme d'une légende

L'argument est spécieux, mais plus spécieux que solide, car notre expérience de tous les jours nous montre assez que nous sommes bien plus coulants pour les récits que l'on nous met sur le compte des autres que pour les actions dans lesquelles on veut engager nos personnes. Il y a en nous un certain goût inné pour les contes, et ils nous vont si bien que nous sommes en quelque sorte obligés de faire effort contre nous-mêmes pour ne pas croire même les plus incroyables. Ne nous en coûte-t-il pas toujours un peu de chasser quelque chose de nos souvenirs de nourrice en nous disant : Ce n'est donc encore qu'un conte? Aussi, grâce à cette facilité merveilleuse, nos histoires sont-elles toutes remplies de contes, car ceux qui en avoisinent les frontières ont toujours tendance à y entrer et à s'insinuer si bien que ce n'est qu'avec une grande peine que la critique finit par les dépister et les expulser. L'idée contre laquelle nous ne manquerions pas de nous récrier bien vite, si elle prenait chair et venait figurer devant nous, paraît toute naturelle et toute plausible dans les lointains de l'histoire, quand ce sont les yeux de nos ancêtres et non les nôtres qui ont dû voir la chose. C'est ce qui est arrivé pour la fable du chien de Montargis. Nous-mêmes qui, aujourd'hui, faute d'y avoir arrêté nos réflexions, nous trouvons tout disposés à y donner créance, hésiterions-nous à nous soulever d'indignation si nous apprenions que quelque procureur du roi s'est oublié, devant un tribunal, jusqu'à y mettre en pendant la vie d'un homme et celle d'un chien? Et cependant nous écoutons sans révolte l'histoire suivant laquelle, dans un siècle aussi éminent que le quatorzième, un roi de France a commandé le duel d'un homme avec un chien. Ne faisons donc pas de leur crédulité dans cette circonstance un argument contre la dignité de nos ancêtres, quand ce même argument pourrait servir à porter contre nous la même accusation que notre conscience repousse comme la leur l'eût repoussée sans doute; mais disons simplement que nos ancêtres ont mordu à ce conte comme nous y mordons nous-mêmes, par l'effet de l'intérêt dont il est plein, et de notre peu de souci de dresser le procès des récits qui nous plaisent : on ne songe pas, en voyage, à jeter les yeux sur le passeport des gens dont la conversation amuse.

D'ailleurs, à qui voudrait-on persuader qu'un chien ait l'intelligence assez développée pour avoir idée de ce que c'est que la mort? Cette idée n'est-elle pas une des plus élevées auxquelles nous ayons à nous habituer, et à tel point que les enfants, si ouverts à toutes choses, ne sont pas d'abord sans quelque difficulté pour l'entendre? Pense-t-on qu'un chien fasse beaucoup de différence entre son maître mort et son maître endormi, quand nous-mêmes, si nous étions sans instruction et ne jugions, comme l'animal, que d'après le témoignage des sens, n'en ferions pour ainsi dire aucune à première vue? Ainsi le coup de poignard duquel le maître meurt ne se distingue pas notablement, dans l'intellect du chien, d'un simple coup à la suite duquel le maître s'endormirait. Il n'y aurait donc pas lieu, dans un tel événement, à une rancune bien profonde de la part de l'animal; car en en retranchant tout ce que notre intelligence y apporte par l'idée de la mort, il n'y reste rien de bien frappant. Nous avons trop souvent tendance à mettre une sorte d'intelligence humaine dans la cervelle des animaux, et à nous figurer que les événements qui se passent autour d'eux se peignent dans ce miroir interne de la même manière qu'ils se peignent en nous. Cela vient de ce que nous n'analysons pas les impressions que nous recevons des événements avec l'exactitude qu'il faudrait, pour y voir, d'un côté, ce qui provient de l'action de l'extérieur, et de l'autre, ce qui s'y trouve causé par l'action de nos pensées, c'est-à-dire par un monde qui nous est tout-à-fait personnel et n'existe que pour nous. Pour bien comprendre les animaux, il faut se mettre en garde contre la facilité qu'il y a à se les représenter comme des personnes revêtues d'une autre forme, qui verraient les choses comme nous, sans pouvoir toutefois raisonner comme nous; car précisément pour voir comme nous il faudrait être en état de raisonner comme nous. Le chien qui suit le convoi de son maître et fait des lamentations sur sa tombe, sans consentir à la quitter, ne doit pas plus nous attendrir, pour peu que nous réfléchissions, que le chien qui voit son maître descendre dans une cave et qui l'attend impatiemment à la porte. Il n'est pas attaché à l'âme de son maître, car il ne la soupçonne même pas : il n'est attaché qu'à ce corps, qu'il est accoutumé à considérer comme un des principes du sien : c'est ce corps qu'il suit partout, et il hurle après lui quand il ne l'aperçoit plus et qu'il le croit perdu. Aussi ce que je croirais volontiers de la part d'un muet qui aurait vu poignarder son maître, qui aurait conçu un vif ressentiment de l'attentat, et qui, plein d'indignation et de colère contre l'auteur du crime, se jetterait résolument sur lui à toute rencontre pour venger la mort de son bienfaiteur par celle du meurtrier, ne puis-je en aucune façon le croire de la part d'un chien. Il y a dans la suite de cette conduite trop d'idées essentielles qu'il est impossible de concevoir dans une brute; et il faut, ou renoncer à donner à l'histoire ce tour intéressant, ou se résoudre à sortir les animaux de leur état naturel pour les ranger parmi les êtres qui possèdent la connaissance du bien et du mal, de la vie et de la mort.

Mais admettons, si l'on veut, tout simplement que le chien ait été témoin, je ne dirai pas de l'assassinat, puisqu'il ne sait ce que c'est, mais du combat de son maître : qu'il ait même pris part à la lutte, qu'il en ait gardé le souvenir, et qu'il n'ait dès lors fallu que la présence de l'adversaire pour réveiller sa colère, il n'y aura rien dans tout cela que de fort ordinaire : car chacun a pu voir maintes fois les chiens conserver fort bien la mémoire d'une querelle. L'histoire réduite à ces proportions serait donc peu de chose. Aussi n'est-ce pas tant le chien qui importe, selon moi, au côté moral de cette histoire, c'est le roi : c'est l'action du roi qui est véritablement contre nature : et comme c'est elle qui donne à l'événement toute son importance, c'est elle qu'il faut hardiment nier pour l'honneur de la France. Non, jamais un de nos rois n'a ordonné à un de ses sujets de soutenir un duel légal avec un chien, et l'eût-il ordonné, le peuple, au lieu de faire cherus autour du champ clos, comme on le dit, aurait plutôt mis en pièces et le chien et l'homme assez lâche pour se mesurer avec lui. C'est là une folie digne d'un Héliogabale ou d'un Caligula : ce n'est point une décision d'un Charles V.

Il est heureusement facile, en remontant aux documents originaux sur lesquels repose cette légende, de faire voir qu'elle est sans aucun fondement historique. Mais je m'aperçois, monsieur, que ma plume a conduit ma lettre déjà si loin que j'ai assez perdu de temps, si mes réflexions vous semblent indignes de votre attention : et si, au contraire, vous étiez assez indulgent pour en tirer quelque parti, je serais parfaitement à même, au premier aperçu de cette marque de votre intérêt, de tenir immédiatement ma promesse en [illegible] ces considérations [illegible] [illegible] historiques qui ne [illegible] plus laisser aucun doute.

Agréez, etc.

THORWALDSEN.

Le 25 mars dernier, Thorwaldsen était entré au théâtre de Copenhague; la toile n'était pas encore levée : il prit place dans une stalle. Quelques personnes remarquèrent qu'il fermait les yeux, et supposèrent qu'il s'endormait; mais bientôt sa pâleur inspira des inquiétudes : on approcha; il n'avait plus que quelques instants à vivre : trans-

porté à sa demeure, il y expira presque aussitôt sans avoir prononcé une seule parole. La nouvelle de ce malheur si imprévu répandit la consternation dans toute la ville. Copenhague était fière, à juste titre, de Thorwaldsen. Il avait soixante-quatorze ans. Depuis l'époque où nous avons interrompu sa biographie, il avait constamment travaillé. En 1838, il avait quitté Rome, après y avoir résidé pendant quarante-deux ans, pour retourner dans sa patrie. Son entrée à Copenhague avait ressemblé à un triomphe. Une



immense multitude l'avait accueilli avec des cris d'enthousiasme; les poëtes avaient récité des vers en son honneur; le roi Christian VIII l'avait nommé conseiller consultant et directeur de l'académie des beaux-arts. Il jouissait en paix de la faveur du souverain et de l'admiration publique. La veille et le jour même de sa mort, on l'avait encore vu occupé, dans son atelier, à retoucher un buste de Luther, et une statue d'Hercule destinée à orner le palais de Christianberg. Il a laissé une fortune médiocre, et il l'a léguée au musée de Copenhague qu'il a fondé et qui porte son nom. On lui a rendu des honneurs funèbres dignes de son génie. Pendant la journée du 29 mars, ses restes furent exposés dans la salle des sculptures antiques au musée; après une messe en musique composée par Holst et Hung, un prédicateur a prononcé son éloge. Des branches de cyprès et de laurier couvraient son cercueil. Au-dessus du catafalque on avait placé l'une de ses dernières œuvres, l'Espérance. La procession qui l'a suivi à l'église et au cimetière était composée du prince royal et des autres membres de la famille royale, des ministres, des généraux, de tous les artistes, de huit cents étudiants, de plus de huit mille citoyens. Suivant un ancien usage scandinave les rues étaient couvertes de sable blanc et de branches de genévrier. A la porte de l'église, le roi, vêtu de deuil, reçut le corps; la reine assistait à la messe qui fut célébrée par l'évêque de Zélande. On est surtout ému de ces témoignages universels d'admiration et de regret lorsqu'on se rappelle l'humble berceau de l'illustre artiste, et son enfance si pauvre et si laborieuse (voy. 1838, p. 52).

ETABLISSEMENTS FRANÇAIS A LA BAIE D'HUDSON.

Les premières découvertes géographiques faites par les différents peuples navigateurs ont presque toujours amené des querelles de priorité qui ont souvent dégénéré en guerres nationales. Il faut surtout attribuer ces malheureux événements au peu d'exactitude des relations publiées par les découvreurs, au manque de publicité de ces relations et à l'incertitude des cartes marines, qui plaçaient quelquefois la même terre dans deux ou trois lieux opposés, et sous des noms différents.

La baie d'Hudson n'a point échappé au sort commun : malgré le nom anglais qui lui fut imposé en 1611 par Henri Hudson, nos vieux auteurs assurent qu'elle avait été reconnue et visitée par le pilote saintongeois Alphonse dès 1545, c'est-à-dire soixante ans plus tôt. Quoi qu'il en soit de cette prétention, toujours est-il certain que la baie dont il s'agit fixa peu l'attention jusqu'en 1656. A cette époque, un traficant français, Jean Bourdon, ayant côtoyé dans un navire de trente tonneaux toute la terre de Labrador pour faire la traite des pelleteries, arriva à la baie d'Hudson, après avoir fait un circuit de sept ou huit cents lieues par mer. Il lia commerce avec les naturels et leur apprit qu'il y avait à environ cent trente lieues de leur pays, vers le sud-est, des établissements français où ils trouveraient à trafiquer : c'était la colonie du Canada. Les sauvages, voulant profiter du voisinage, envoyèrent en 1661 des députés à Québec pour prier le vicomte d'Argenson, alors gouverneur, d'établir chez eux un comptoir d'échange.

M. d'Argenson voulut d'abord faire visiter cette nouvelle contrée; mais ceux qu'il y envoya, mal guidés par les sauvages de la Saguenai, ne purent y arriver. Une seconde députation se rendit, deux années plus tard, à Québec pour renouveler la demande d'un missionnaire et d'un comptoir. Cette fois, les précautions furent mieux prises, et cinq coureurs de bois, commandés par Lacouture, pénétrèrent jusqu'à la baie dont ils prirent possession au nom du roi de France.

Deux Canadiens, Desgrozeliers et Radisson, voulurent aussitôt former une compagnie pour y exploiter le commerce des pelleteries; mais n'ayant pas pu réussir, ils passèrent à Londres et y formèrent une société qui leur fit les avances nécessaires. Ils vinrent s'établir au fond de la baie,



(Un Colon de la baie d'Hudson au dix-septième siècle.)

où ils élevèrent trois forts auxquels ils donnèrent les noms de *Rupert*, de *Monsipi* et de *Kichichouanne*.

Cependant ils ne tardèrent pas à se repentir d'être ainsi entrés au service de l'Angleterre; ils s'embarquèrent pour Paris, obtinrent leur grâce du roi, et étant repassés au

Canada y créèrent une nouvelle compagnie, au nom de laquelle ils allèrent s'établir dans la baie d'Hudson, à l'embouchure d'une rivière que l'on appela *rivière de Sainte-Thérèse*. Mais quelques mécontentements qu'ils eurent de leurs associés les déterminèrent à passer de nouveau aux Anglais, et à leur livrer le fort, précédemment bâti par eux-mêmes.

Pendant plusieurs années, les postes établis dans la baie changèrent ainsi successivement de maîtres jusqu'en 1697, où le roi de France fit armer cinq navires pour aller chasser définitivement les Anglais de leurs postes.

Le chef de l'expédition était Diberville, gentilhomme canadien aussi renommé pour son courage que pour son talent militaire. L'escadre partit de La Rochelle le 8 avril



(Le vaisseau français *le Pélican*, grappiné sur la glace dans le détroit d'Hudson.)

1697; mais en arrivant au détroit d'Hudson elle rencontra les glaces, au milieu desquelles les navires qui la composaient furent souvent arrêtés. Notre gravure représente une de ces haltes forcées; on y voit *le Pélican grappiné* sur un glaçon et visité par des Esquimaux qui viennent troquer leurs fourrures contre des marchandises de France. Quelques matelots sont occupés à cuire des *godes* (1) près d'un grand feu, tandis que d'autres roulent des futailles au bord d'une des crevasses du glaçon où l'eau de pluie s'est amassée, et qui forme ainsi une sorte de citerne naturelle renfermant plus de quarante pièces d'eau douce.

En sortant de cette situation périlleuse, *le Pélican*, qui se trouvait seul, rencontra trois vaisseaux anglais qui avaient déjà combattu quelques jours auparavant une des frégates de l'escadre. Malgré l'inégalité des forces, Diberville ordonna d'attaquer, et y coula le plus fort des navires ennemis, armé de trente-six canons, et monté par deux cent cinquante hommes, prit le second et força le troisième à s'enfuir.

Mais le lendemain le vent du nord-est devint plus violent; la plupart des matelots du *Pélican* étaient sur les cadres, blessés ou malades; les cordes et les voiles, couvertes de verglas, ne pouvaient plus être manœuvrées; on voulut mouiller, les ancres rompirent! peu après, la galerie fut emportée, puis le gouvernail; enfin, vers minuit, la quille se brisa par le milieu; il fallut se jeter à la mer et gagner le rivage à l'aide des glaçons.

Heureusement le naufrage avait conduit Diberville et ses compagnons à peu de distance du fort Nelson, qu'ils venaient assiéger. Trois navires de l'escadre ne tardèrent point à les rejoindre sans gouvernails, et naviguant sous leurs voiles de fortune; le quatrième avait été écrasé par les glaces. On débarqua des provisions, de la poudre, quelques canons, un mortier, et on commença à assiéger le fort qui se rendit après une courte résistance.

Cette glorieuse expédition fut malheureusement sans résultat. Le gouvernement français, qui avait fait de sérieux efforts pour s'emparer des établissements de la baie d'Hudson, n'en fit aucun pour en profiter; ils restèrent presque inutiles et toujours disputés jusqu'au traité d'Utrecht en 1713, où on les céda aux Anglais avec Terre-Neuve et l'Acadie.

(1) Oiseaux fort communs dans ces parages.

UNE FAMILLE PAUVRE.

NOUVELLE.

CHAPITRE PREMIER.

Les Enfants du Notaire.

Par une sombre soirée d'automne, un jeune homme et une jeune fille, frère et sœur, étaient assis sous le vaste manteau d'une de ces vieilles cheminées en bois qui, dans les fermes agrestes des montagnes de Franche-Comté, occupent presque toute la largeur de la cuisine; le jeune homme, la tête penchée avec une profonde expression de tristesse, la jeune fille tirant d'un doigt distrait le fil de lin attaché à sa quenouille, et jetant à tout instant un regard pensif et inquiet sur son frère. Le vent sifflait et gémissait à travers les ais disjoints de l'habitation, une pluie fine et froide tombait de temps à autre comme une rafale et ruisselait sur les vitres des fenêtres. Une tige de sapin à demi-consumée ne projetait plus dans l'âtre qu'une flamme terne et blafarde. A la lueur de cette flamme agitée par le vent, on pouvait cependant encore distinguer dans l'ombre tout l'ameublement de cette pièce rustique : ici une longue table en bois façonnée grossièrement avec la hache d'un menuisier villageois, mais propre et luisante, et quelques chaises taillées de la même façon; plus loin une de ces armoires ouvertes désignées dans le pays sous le nom de *dressoirs*, et chargée d'assiettes en terre, au milieu desquelles brillaient quelques plats d'étain qui jadis faisaient l'ornement des plus riches habitations de nos montagnes. Au-dessous de ce dressoir, de larges seaux destinés à contenir le lait, une beurrière et une seille à eau avec un bassin en cuivre, où chacun allait boire, après un repas, l'onde fraîche puisée à la citerne. Voilà tout. Le sol de la cuisine n'était point plancheyé : les murailles mal crépies et suintant de tout côté étaient, çà et là, sillonnées de longues taches vertes, résultat de l'humidité. Dans un angle de la cuisine, sous une rangée d'escalier conduisant au premier étage, une vieille servante reposait sur un grabat; et dans la pièce voisine attenant au foyer, dans le poêle, pour parler le langage du pays, on entendait la respiration bruyante et saccadée d'une personne dormant d'un sommeil pénible. Tout, dans cette habitation, indiquait un état de fortune gêné, voisin de la misère; et cependant les meubles, les ustensiles vulgaires qui la garnissaient étaient si soigneusement entretenus, si propres, qu'on pouvait éprouver en entrant là une douce pensée, la pensée qui naît des habitudes d'ordre et de prudente économie.

Après avoir tourné quelques instants en silence la bobine de son rouet, la jeune fille se leva, s'avança avec précaution sur le seuil du poêle, prêta l'oreille aux sons qui s'y faisaient entendre; puis venant s'asseoir près de son frère, et lui prenant affectueusement la main :

— Notre père dort, dit-elle, et nous pouvons causer en liberté : voyons, mon cher Georges, conte-moi ta journée.

— Ma journée! dit le jeune homme en relevant la tête d'un air chagrin, et en arrêtant sur sa sœur un regard douloureux ; ah ! je voudrais ne pas t'en parler, car elle a été bien triste, et je n'en rapporte que de nouveaux regrets et de nouvelles sollicitudes.

— Allons! allons! voilà comme tu te laisses toujours abattre au moindre accident... Mais que dis-je? reprit-elle vivement en regardant son frère avec un doux sourire, ce n'est pas à toi que je devrais parler ainsi, à toi que j'ai toujours vu si courageux et si résolu, à toi qui, du matin au soir, travailles avec tant d'ardeur et de patience pour donner encore un peu de bien-être à notre pauvre père !

— Non, ma chère Hélène, je n'ai pas la force que tu m'attribues. Je ne puis pas, comme toi, supporter gaiement le poids de notre situation, montrer un visage riant, quand je ressens dans l'âme une affreuse douleur, et chanter pour égayer notre père, quand j'ai le cœur plein de larmes. Dieu t'a donné une puissance de résignation, une énergie de tendresse que je n'ai pas. Je sais bien aussi que la souffrance est dans ton âme comme dans la mienne, et que cette souffrance éclate quand tu crois être seule. Je t'ai surprise plus d'une fois essuyant furtivement les larmes de tes yeux ; mais que tu entrevoies quelqu'un, te voilà vive et gaie, sautillant et causant, comme si nul souci n'avait jamais effleuré ta pensée.

— Ta, ta, mon petit frère, que de belles choses vous dites là ! C'est la fumée des branches de sapin qui parfois humecte mes paupières, et voilà ce que vous avez pris pour des larmes. Mais ne perdons pas notre temps à des réminiscences inutiles ; la vieille Brigitte dort d'un profond sommeil, notre père vient de s'assoupir ; c'est le seul moment de la journée où nous puissions causer en liberté; parle, mon cher Georges, et dis-moi ce que tu as fait.

— Eh bien! j'ai d'abord été à Montbenoît, chez M. Renardeau ; je l'ai trouvé seul dans cette espèce de repaire où il exerce son infâme trafic d'usurier, entouré de paperasses, de registres, qu'il compulsait la plume à la main ; et comme il y avait sur sa table une vingtaine de piles d'écus, j'ai pensé que le moment était favorable pour lui demander un délai de paiement; mais il est resté inflexible !

— Inflexible ! s'écria Hélène avec un accent de terreur. Puis réprimant aussitôt cette émotion soudaine : Mais lui as-tu bien parlé avec assez de douceur ? Tu sais que cet homme-là est fier; que, fils d'un berger du village, il demande qu'on le traite avec respect, comme pour lui faire oublier à lui-même la cabane de son père et l'origine de sa fortune.

— Je suis entré, dit Georges, le chapeau à la main, dans sa chambre, et j'ai attendu un grand quart d'heure, debout et sans mot dire, qu'il voulût bien quitter des yeux ses additions et me regarder. Je me suis courbé, humilié devant lui, j'ai prié, j'ai supplié, j'ai prodigué les promesses ; je me sentais rougir moi-même d'implorer cet être odieux que je méprise ; mais il y allait du repos de notre père, de ton repos à toi, ma bonne sœur, et je m'adressais tour à tour à toutes les cordes qui peuvent vibrer dans le cœur d'un homme ; je n'ai pu en ébranler aucune. — Aux termes de notre contrat, m'a-t-il dit sans se lever de sa place, et en fixant sur moi son œil fauve, le remboursement de la somme de 6 000 francs que j'ai prêtée à votre père n'est exigible qu'en décembre prochain ; mais vous me devez un demi-terme des intérêts de l'année dernière, et le terme entier des intérêts de cette année, ce qui fait au 6 pour cent, en y ajoutant le taux égal ou arriéré par votre retard, une somme ronde de 598 fr. 22 centimes. Si dans huit jours cette somme n'est pas ici sur ma table je fais rendre un jugement contre vous, et alors exploit d'huissier, frais de justice, vous aurez tout à payer. Vous n'avez point voulu me céder ce misérable petit bois des Jarrons, auquel je n'attache quelque prix que parce qu'il touche à une de mes propriétés; je l'aurai en dépit de votre obstination, et votre mais[on] ensuite, et votre dernier coin de champ. Votre père, étendu malade sur son lit, et réduit à la misère, se permet encore de faire le fanfaron avec moi, parce qu'il a été notaire, et que... A ces mots, la patience m'a échappé. — N'outragez pas la dignité de mon père, me suis-je écrié en serrant les poings avec fureur, et souvenez-vous du temps où vous mendiiez la faveur de lui servir de scribe. Dans huit jours nous nous reverrons — Eh bien! dans huit jours, a-t-il dit d'un air sardonique en faisant tomber à grand bruit dans un coffre ses piles d'écus.

Et je suis sorti la rage dans l'âme : mes genoux tremblaient, la sueur me ruisselait du front; j'aurais voulu m'élancer sur cet infâme usurier dont les fourberies sont la première cause de notre ruine ; j'aurais voulu le prendre à la gorge, le rouler sous mes pieds... Et en parlant ainsi,

l'œil du jeune homme étincelait encore d'un feu ardent, et ses doigts se crispaient sur la petite main de sa sœur.

— Calme-toi, calme-toi, mon cher Georges, lui dit Hélène; je comprends tout ce que tu as dû souffrir; mais, tu le sais, la vengeance n'est point permise à l'homme; c'est à Dieu à punir les méchants. Et s'il est en ce monde des êtres si durs et si mauvais, il en est aussi dont le cœur reste ouvert à la pitié, aux sentiments d'affection et de générosité. N'as-tu point, après cette pénible tentative, trouvé de salutaires consolations chez nos amis?

— Nos amis! J'ai été chercher à Ville-du-Pont, à Largillat, tous ceux qui autrefois se plaisaient à prendre ce titre; tous ceux qui, en s'asseyant à la table de notre père, vantaient son noble caractère, et nous comblaient de caresses. J'ai demandé à l'un 200 francs, à un autre plus riche 300; mais celui-ci n'a pu vendre encore ses fromages; cet autre a perdu deux bœufs qu'il doit remplacer; un troisième a si peu récolté de foins qu'il est forcé d'en acheter. Bref, tous m'ont éconduit avec de belles paroles, et pas un d'eux n'a même eu la pensée de m'offrir un verre d'eau. Les gens de nos montagnes sont pourtant renommés pour leur hospitalité; mais il semble que l'infortune soit comme un germe pestilentiel dont l'approche seule met en fuite les gens heureux. Il n'y a que les pauvres qui le bravent, et je dois à la pauvre femme de Ferrand le seul témoignage réel d'affection que j'aie reçu aujourd'hui.

— Et maintenant, dis-moi, qu'allons-nous faire?

— Tu le vois, il ne nous reste plus d'autre ressource que de vendre ce bois convoité par notre impitoyable créancier.

— Mais notre père seul peut faire cette vente, et nous n'oserions le lui proposer; car il ignore, grâce au ciel, notre affreuse situation. Nous ne lui avons pas dit que le marchand qui, cette année, a acheté nos fromages a fait faillite, que notre récolte d'avoine a été presque entièrement détruite par les pluies. Il croit que nous avons payé à M. Renardeau les intérêts qui lui sont dus, que toutes nos affaires sont parfaitement en règle; et le détromper, c'est peut-être lui porter un coup mortel.

— Hélas! dit Georges, tout cela n'est que trop vrai, et pour pouvoir contracter un emprunt chez un banquier ou un notaire de Pontarlier, il faudrait également que notre père y souscrivît; et il ne nous reste pas un sac de froment, pas une botte de foin à vendre. Oh! mon Dieu! mon Dieu! ayez pitié de nous! S'il m'était permis de vous quitter, si vous n'aviez pas l'un et l'autre besoin de moi, ah! je sais bien ce que je ferais.

— Que ferais-tu?

— Je me vendrais comme remplaçant de quelque conscrit riche; je suis assez grand, assez fort. On me donnerait bien 2 000 francs.

— Tais-toi! tais-toi! c'est une affreuse pensée qui ne devrait même jamais passer par ton esprit. L'armée nous a déjà enlevé un frère, et, sans toi, que deviendrais-je, que deviendrait notre pauvre père?

— Eh bien! s'il le faut, s'écria Georges avec l'expression d'une triste et ardente résolution, s'il le faut, je connais un autre moyen.

— Ne forme point de projets imprudents, mon cher frère; n'entreprends rien, je t'en conjure, sans me faire part de tes desseins; je connais le dévouement de ton caractère, et ce dévouement pourrait te tromper. Soyons encore fermes et patients. Que de fois, tu te le rappelles, notre mère nous a dit en abaissant sur nous son regard angélique: « Mes enfants, Dieu n'abandonne point ceux qui ont confiance en lui! » Il nous reste encore huit jours pour satisfaire aux conditions qui nous sont prescrites. Qui sait ce qui peut arriver dans cet intervalle? Dieu n'a pas besoin de huit jours pour donner le grain de sénevé aux petits oiseaux, et nous sommes devant lui comme de pauvres oiseaux inquiets et tremblants dans notre nid.

En ce moment, on entendit dans la pièce voisine un long soupir, puis quelques mots confusément articulés.

— Voilà notre père qui s'éveille; retire-toi, tu as besoin de repos; je vais aller m'asseoir près de lui jusqu'à ce qu'il s'endorme de nouveau.

— Est-ce donc à toi à le veiller toujours? Laisse-moi prendre ta place ce soir.

— Non, non, je n'ai pas été, comme toi, tout le jour à travers monts et vallées. Va, mon cher frère, te reposer; demain, peut-être, le bon Dieu nous inspirera une heureuse idée, et nous enverra peut-être un secours imprévu.

En disant ces mots, elle donna un baiser à son frère, alluma une lampe et se mit à fredonner à voix basse, mais assez haut cependant pour que son père l'entendît :

La légère hirondelle,
Qui revient au printemps
Effleurer de son aile
Les saules des étangs,

Est comme l'espérance,
Dont le rayon d'azur
Annonce à la souffrance
L'aurore d'un jour pur.

— Comment, dit le vieux notaire, comment, c'est toi, ma douce petite, qui chantes encore? Quelle heure est-il donc? Il me semble que tu devrais déjà être couchée?

— Il n'est pas bien tard, répondit Hélène en s'élançant gaiement dans la chambre de son père; j'ai passé quelques instants avec Georges, qui, après avoir bien travaillé tout le jour, se reposait au coin du feu en me racontant toutes sortes de jolies histoires. Et comment êtes-vous? Avez-vous dormi paisiblement? Tenez, voilà votre oreiller qui tombe d'un côté, et votre couverture qui s'en va d'un autre.

En parlant ainsi, la tendre jeune fille réparait le désordre du lit, prenant avec précaution, de ses mains délicates, la tête de son père, et la replaçant au milieu de l'oreiller :

— Vous voilà mieux, dit-elle, n'est-ce pas; mais non, votre bonnet vous tombe encore sur les yeux, et vos pieds ne sont pas assez chaudement enveloppés. A présent, c'est bien, donnez-moi votre bras : vous savez que je suis très forte en médecine depuis que j'ai entendu les grandes phrases du docteur de Montbenoît. Votre pouls n'est pas mauvais, et votre visage est reposé. C'est ainsi qu'il parle; et, toute plaisanterie à part, je crois que vous avez fait un doux sommeil.

— Pauvre douce enfant, murmura le vieillard d'une voix émue en lui serrant la main; ange consolateur, bénédiction de Dieu!

— Oh! ne parlez pas ainsi, vous me rendez toute honteuse. Je ne fais rien, je ne puis rien faire, hélas! je ne puis pas vous empêcher de souffrir.

— Non, ma chère enfant, je ne souffre plus quand je te vois. Je te regarde, et me dis que le ciel a été bien miséricordieux pour moi! tant de douceur et de tendresse, tant de gaieté généreuse, lorsque, j'en suis sûr, ton cœur n'est pas gai; et ce cher Georges! quelle ardeur au travail, quel dévouement! Oh! mon Dieu! votre mère qui est là-haut et qui vous voit, vous bénit, et moi je vous bénis ici, chaque jour, à tout instant. Mais à peine suis-je seul, que je me sens saisir par de sombres souvenirs et de tristes idées. Dans mes veilles, je pense que tu devrais être riche, heureuse, et que tu es là avec ton excellent frère, dans une pauvre maison, à côté d'un père malade en proie aux sollicitudes de l'avenir. Dans mon sommeil, toutes ces pensées me suivent et me donnent des rêves affreux. Tout-à-l'heure encore j'étais en proie à je ne sais quel songe étrange; je tressaillais et me torturais dans une espèce de cauchemar;

je voyais flotter devant moi, dans une ombre indécise, la figure de ton frère aîné, la figure de Louis, ce brave garçon que tu as à peine connu, mais qui était comme toi si doux et si tendre. Puis, je voyais s'élancer à côté de lui, comme un fantôme sinistre et menaçant, tu ne devinerais pas qui? Renardeau, ce même Renardeau qui a été mon clerc pendant dix ans, et en qui j'ai eu toute confiance. Je sais bien que du jour où j'ai été forcé d'abandonner mon étude, il s'est éloigné de moi, et j'ai même entendu, par-ci par-là, murmurer à son égard certains mots qui ne me plaisaient point. C'est pourtant un honnête homme, j'en suis sûr. Mais il m'est apparu dans ce rêve avec des yeux si sombres et une physionomie si cruelle... Oh! non, ce sont des folies de l'imagination, c'est le fiévreux état d'une tête malade, n'est-ce pas, Hélène? et puisque tu es là, près de moi, avec ton doux regard, le regard de ta mère, et ton charmant sourire, qu'ai-je à craindre? tous les méchants fantômes disparaissent à ton aspect.

— Oui, mon père, répondit la jeune fille en surmontant à la hâte l'émotion que lui causaient ces paroles du vieillard, ce sont de ces rêves sans cause qui surprennent le malade dans un lit solitaire, et je vous l'ai déjà demandé bien des fois, vous devriez me laisser passer la nuit dans votre chambre. Mes yeux se fermeraient près de vous, mais mon cœur veillerait, et au moindre soupir, et au moindre cri de douleur, j'accourrais pour vous arracher à un de ces accidents du sommeil pires que l'insomnie; je vous égaierais par une de ces chansons de notre pays que vous aimez; je vous redirais les contes des montagnes que vous m'appreniez autrefois à la veillée, vous savez, quand j'allais m'asseoir toute petite sur vos genoux, et que, passant votre main dans mes cheveux, vous me parliez de ces bonnes fées que l'on rencontre le soir dans les prairies, de ces vouivres qui se baignent dans les ruisseaux, et qui, avant d'entrer dans l'eau, déposent sur l'herbe une grosse escarboucle qu'elles portent au front comme un œil lumineux; puis de ces gentils lutins qui secondent les braves filles dans leur ouvrage, et tourmentent les paresseuses. Laissez-moi donc me mettre ici à côté de votre lit, et passer la nuit près de vous. Tenez, voilà une tisane qu'il faut que vous preniez de deux heures en deux heures; vous ne devez point sortir vos bras de votre couverture, et vous voyez bien qu'il faut que je sois là.

— Non, non, il faut que vous vous en alliez, folle causeuse que vous êtes, avec tous vos vieux contes de fées; vous me prenez pour un enfant qu'on endort avec des récits de bonnes femmes; allez vous coucher, il est tard, et les petits oiseaux, babillards comme vous, sont endormis depuis longtemps.

Puis l'attirant sur son lit, et la baisant au front :

— Va, ma douce fille, ajouta-t-il, je t'en prie; je le veux, et maintenant, sois-en sûre, je vais bien dormir.

Hélène se retira à pas lents, non sans avoir jeté de côté et d'autre encore un regard pour voir si rien ne manquait à son père. Puis elle rentra dans la cuisine; mais au lieu de monter dans sa chambre, elle s'assit près du feu sur une chaise, joignit les mains, pria Dieu, invoqua le souvenir de sa mère, et s'endormit.

La suite à la prochaine livraison.

L'ARBRE DE CRACOVIE.

Les mémoires et les chansons du dernier siècle font quelquefois allusion à l'arbre de Cracovie. On avait donné ce nom à un des plus beaux arbres du Luxembourg; il avait été planté, disait-on, par Marie de Médicis : il a été détruit vers le commencement de ce siècle. C'était sous son feuillage que les bourgeois venaient causer politique et apprendre ou débiter des nouvelles lors de la guerre de Sept-Ans (voy., sur cette guerre, 1833, p. 283). Un homme de goût et d'esprit, N. Ponce, a payé un tribut de regrets au vieil arbre, dans un article qu'on trouve à la fin de ses œuvres.

« O toi! dit-il, l'ami constant de mon enfance, toi qui couvris de tes verdoyants rameaux les jeux simples et innocents de mon adolescence; toi dont les formes pittoresques guidèrent les premiers essais de mes crayons, tu n'es donc plus! Ta cime jaunie par deux cents hivers est tombée sous les coups de l'impitoyable cognée. Bientôt il ne restera plus aucune trace de ta glorieuse existence; mais tu vivras longtemps dans mon souvenir! Je me le rappelle encore! oui, ce fut sous ton ombrage chéri que j'appris de bonne heure à aimer ma patrie, à gémir de ses revers, et à m'enorgueillir de ses succès.

» Assis à tes pieds, ô mon fidèle ami! une agréable idée venait remplir mon cœur d'allégresse; je me disais qu'après avoir été l'appui de mon enfance, tu deviendrais le soutien de ma vieillesse. Mais tes rameaux épars et desséchés ne m'offrent plus qu'un triste et pénible avenir. Une fleur de consolation vient cependant alléger ma douleur. Ta tige gigantesque, en quartiers refendus, va devenir le patrimoine de l'artisan industrieux; sous sa main habile, tu deviendras le meuble de la modeste cabane : tu procureras au vieillard infirme et peu fortuné un repos commode et un sommeil réparateur; un nouvel Homère peut-être tracera, à l'aide de ton appui, une nouvelle Iliade : utile jusque dans la moindre parcelle, la plus légère fraction de ton écorce servira à réchauffer les doigts engourdis du pauvre. Ta cendre même offrira une ressource précieuse à l'indigence. »



(Les Nouvellistes sous l'arbre de Cracovie. — Caricature du dix-huitième siècle.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

RUINES ANTIQUES A TCHAVDÈRE
DANS L'ASIE-MINEURE.



(Ruines d'un temple ionique à Tchavdère, l'antique Azanie. — Dessin tiré du Voyage de l'Asie-Mineure, par MM. Alexandre et Léon Delaborde, Becker et Hall.)

Tchavdère paraît être l'antique Azania ou Azanium, ville de la Phrygie. Les belles ruines qui autorisent cette conjecture ont été explorées et décrites par différents archéologues: nous citerons entre autres M. C. Texier et M. Keppel. Mais c'est surtout par le plan et les dessins exécutés sous la direction de M. Léon de Laborde, dans le *Voyage de l'Asie-Mineure*, que l'on peut apprécier l'intérêt de ces découvertes. Le plan indique, parmi les restes de monuments le plus dignes d'étude, ceux d'un théâtre, d'un temple d'ordre ionique, d'un gymnase, de trois ponts, et de plusieurs tombeaux.

« Le temple, dit M. Léon de Laborde, se développe au milieu de la ville, sur une petite élévation, au nord et sur la rive droite du Rhyndacus. Il est en marbre blanc ; les colonnes, qui ont près de 30 pieds de hauteur, sont d'un seul bloc ; il y en a encore dix-huit debout, dont deux sous le posticum sont d'un ordre composite qui rabaisse l'antiquité du monument, mais en même temps inspire encore plus d'admiration pour le style élégant et les belles proportions d'un temple construit à une époque où l'ordre ionique semblait devoir céder le pas à l'ornementation plus riche du corinthien. Sur le mur de la Cella sont gravées de nombreuses inscriptions. »

La vue que nous donnons est prise du *pronaos*.

Dans les temples qui n'avaient point de colonnes autour de la Cella, les murs, prolongés au-delà de la porte, se terminaient, de chaque côté, par les *antes* ou pilastres, qui n'étaient autre chose que la tête de chaque mur. Entre ces deux têtes de mur s'élevaient des colonnes : c'était ce qui constituait l'avant-temple ou le pronaos. Dans les temples environnés de colonnes en dehors, le pronaos était l'espace circonscrit entre les antes ou murs avancés de la Cella, les colonnes qui allaient d'une ante à l'autre, et le mur où était la porte du temple. En général, le mot de Cella comprenait toute la partie du temple renfermée par ses murs, autour desquels étaient les rangées de colonnes que l'on appelait ailes.

UNE FAMILLE PAUVRE.

(Suite. — Voy. p. 350.)

CHAPITRE II.

M. Renardeau et M. Durand.

— Oui, monsieur Durand, je puis vous l'affirmer sur ma parole d'honneur (disait l'usurier, avec qui nous avons déjà fait connaissance, à un homme d'une quarantaine d'années, et d'une physionomie respectable, assis à côté de lui dans le cabaret de la mère Jeanne), oui, ce vieux notaire Valbois est ruiné, complétement ruiné ; il ne lui reste plus d'autre propriété que cette ferme de Liévremont, où il s'est retiré avec ses enfants ; et il doit plus que cette propriété ne vaut. C'est l'intérêt que je vous porte qui m'engage à vous parler ainsi ; car, sur ma foi, je ne lui en veux pas le moins du monde à ce pauvre homme, quoiqu'il soit resté fier, et qu'il m'ait traité comme un petit garçon. Je lui ai rendu toutes sortes de services. Mais vous êtes récemment arrivé dans notre pays, vous n'avez fait qu'entrevoir le ressort de votre perception, et c'est à moi, qui suis un de vos plus forts contribuables, à vous donner les conseils dont vous devez avoir besoin. Je crois que ce notaire est en retard d'une année pour le paiement de ses impôts, et je vous engage à le serrer de près, si vous ne voulez vous exposer à quelque fâcheux désagrément.

— Je vous remercie de vos bonnes intentions, répondit M. Durand d'un air calme et digne. Cependant, dites-moi, comment ce notaire qui, si je ne me trompe, avait une fortune honnête, en est venu, dans ses vieux jours, à se trouver si mal dans ses affaires? J'ai déjà entendu parler de lui par plusieurs personnes, et l'on s'accorde généralement à louer son intelligence ; de plus, j'ai remarqué que son nom est prononcé avec respect ; qu'en faisant la peinture de sa situation actuelle on en est touché, et que chacun lui garde une profonde estime.

— Ah ! oui, reprit M. Renardeau, quelques gens auxquels il aura serré la main, et dont il aura rédigé le contrat de mariage. Le fait est, voyez-vous, que cet homme s'est laissé aller à toutes les folies imaginables. Il avait un peu de bien et une place dont les revenus eussent suffi pour lui assurer, à lui et à sa famille, une honnête existence. Mais M. Valbois voulait trancher du grand seigneur, monsieur tenait table ouverte pour tous les habitants du voisinage et tous les passants affamés qui lui apportaient une lettre de recommandation. On faisait des offrandes à l'église, des aumônes aux pauvres. On souscrivait tantôt pour un monument national, tantôt pour une nouvelle édition de quelque gros livre ; car M. Valbois aimait aussi les livres, et il voulait avoir, disait-il, une bibliothèque pour ses enfants, et des collections de minéraux et un jardin botanique ; et que sais-je moi ? un tas de choses aussi inutiles que ruineuses : tant il y a qu'un tel train de vie ne pouvait durer longtemps. Puis, pour comble de misère, il avait un mauvais sujet de fils qui, après avoir achevé ses études de collége, ne se sentant de goût pour rien, ni pour la médecine, ni pour le droit, s'est engagé un beau matin, à Besançon, dans un régiment d'artillerie. Le père l'a racheté, et cela lui a coûté gros. Le fils, après avoir passé six semaines dans l'étude de son père, où il n'était pas en état de copier proprement un acte de vente, s'est engagé de nouveau, et il a fallu lui envoyer de l'argent ; enfin, ce qui a achevé le pauvre homme, c'est une faillite, une mauvaise affaire dans laquelle il s'était jeté tête baissée le plus niaisement du monde, et dont il est sorti plus niaisement encore.

Pendant que M. Renardeau parlait ainsi, la cabaretière était entrée plusieurs fois dans la chambre ; elle s'arrêtait devant l'usurier, et elle le fixait en entr'ouvrant les lèvres, avec l'intention manifeste de prendre la parole ; mais lui ne voyait rien et continuait son récit. A ce mot de faillite, Jeanne sortit, puis revint poussant par les épaules son mari qui hésitait, et faisait mine de vouloir retourner en arrière :

— Allons ! allons ! lui disait-elle à voix basse, un peu de courage ; tu vois bien que c'est une honte, et qu'il faut raconter les choses comme elles sont.

— Qu'est-ce donc ? s'écria d'un ton aigri M. Renardeau, interrompu dans son récit par ces paroles. Ne peut-on plus, mère Jeanne, venir boire tranquillement une bouteille chez vous, et causer sans être dérangé ?

— Pardon, monsieur, dit Jeanne en s'adressant au percepteur, et en traînant près de lui le cabaretier ; c'est que nous connaissons bien aussi la famille de M. Valbois ; et comme il me semble que vous désirez avoir des renseignements sur elle, voilà mon mari qui pourra vous dire au juste ce qu'il en est.

— Au diable la méchante commère ! murmura entre ses dents l'usurier en jetant sur elle un regard de colère.

— Jeanne, dit le percepteur, apportez un verre à votre mari, il s'assiéra là près de nous, et causera plus à son aise en trinquant, selon la coutume du pays, avec nous.

Le cabaretier s'assit au bout de la table, du côté du percepteur, n'osant regarder M. Renardeau, et roulant son bonnet de coton entre ses mains, comme pour se donner une contenance.

M. Durand lui versa à boire. L'honnête et timide cabaretier vida son verre d'un seul trait ; puis tout-à-coup, levant la tête avec une mâle fermeté :

— Oui, monsieur, dit-il au percepteur, nous avons beaucoup connu M. Valbois ; nous avons été pendant près de douze ans, ma femme et moi, à son service, et jamais, je puis vous l'affirmer, on ne vit un plus brave homme, ni une meilleure famille. Il était riche, c'est-à-dire qu'il avait ce qui constitue une assez belle fortune dans nos montagnes, environ cent mille francs de bon bien au soleil. La maison que vous voyez là en face, et qui appartient aujourd'hui à M. Renardeau, était à lui, et le grand pré des Moulins, qui a été acheté aussi par M. Renardeau, et un châlet du côté de Larmont. Avec le revenu de ses domaines et ceux de sa place, il avait certainement de quoi vivre très largement. Mais pas un malheureux n'implorait en vain son secours, et pas un accident n'arrivait dans le pays

sans qu'il voulût y porter remède. — Joseph, me disait-il, il y a eu hier un incendie aux Élais; les pauvres gens qui en ont été victimes n'ont sans doute ni pain ni vêtements; il faudra leur porter cet argent pour qu'ils achètent ce dont ils ont besoin; tu n'en parleras pas à ma femme qui peut-être me gronderait. — Je m'en allais avec son aumône, et je trouvais sur la porte la bonne et vénérable madame Valbois, occupée à rassembler des vêtements et du linge. — Joseph, me disait-elle, il y a eu hier un incendie aux Élais; portez ceci aux pauvres gens qui doivent être bien dénués de tout: demandez-leur s'ils ont encore besoin de quelque autre chose, et n'en parlez pas à mon mari. Et une autre fois: — Joseph, le fermier de Spey a perdu une de ses vaches; c'est un brave homme qui mérite qu'on vienne à son secours; il m'a prié de lui prêter cent francs; tu vas les lui remettre, et tu lui diras qu'il ne me les rende que quand il pourra le faire sans se gêner. — Un instant après, madame Valbois venait à moi, et me disait: — Joseph, la petite fille de notre brave voisin Guillaumot n'a point de robes pour faire sa première communion, vous lui porterez celle-ci et un petit bonnet que je viens de finir.—Le soir même ou le lendemain, toutes ces charitables *cachoteries* se découvraient; ceux qui avaient reçu le secours de monsieur venaient remercier madame, et ceux qui voulaient rendre grâce à madame rencontraient par hasard monsieur. Le soir, à souper, M. Valbois disait en riant à sa femme: — Ah! ah! madame la sournoise, je sais encore un de vos traits; vous avez donc envoyé du linge aux Élais.— Oui, répondait madame Valbois d'un petit air innocent: je crois que c'était le jour où vous faisiez remettre cent francs au fermier de Spry. — Et les deux bons époux se serraient la main avec tendresse; et c'était une touchante chose à voir. Ah! que j'en ai vu de ces pauvres gens qui me remerciaient les larmes aux yeux, qui bénissaient le nom de mon excellent maître, et qui aujourd'hui ne se souviennent plus de lui!

— Allons! s'écria M. Renardeau en se levant avec impatience, vous nous faites-là des histoires qui ne finiront pas. La bouteille est vide, et je propose à M. Durand de venir terminer la soirée chez moi.

— Tout-à-l'heure, s'écria le percepteur, qui prenait un vif intérêt au récit du fidèle Joseph. Asseyez-vous encore un instant; et vous, mon brave homme, continuez.

M. Renardeau s'assit d'un air mécontent en se tournant vers la fenêtre, comme si les paroles du cabaretier ne valaient pas la peine d'être écoutées.

Joseph, qui, en voyant l'usurier se lever, avait fait aussi un mouvement pour s'éloigner, reprit sa place et continua.

— Tant de dons répandus de côté et d'autre, tant d'écus prêtés à des gens qui ne les rendaient pas, et les charités faites chaque jour à tous les mendiants, formaient au bout de l'année une somme; puis la pension de M. Louis au collége de Besançon, puis ensuite celle de M. Georges, puis le généreux notaire ne touchait pas la moitié des émoluments que devait lui rapporter sa place. Ceux qui n'avaient pas les moyens de payer un acte ne le payaient pas, et j'en connais bon nombre qui auraient bien pu mettre sans se gêner leurs louis sur la table, mais qui criaient misère; et M. Valbois leur disait: — Allez, allez, ne vous inquiétez pas de ce qui m'est dû. Nous retrouverons cela une autre fois.— Et il ne retrouvait rien. Tant il y a que, se trouvant lui-même embarrassé, il fut d'abord obligé d'emprunter, ensuite de vendre quelques petits coins de terre, et d'en vendre encore pour racheter du service militaire M. Louis, qu'il espérait garder près de lui. Mais le jeune homme, ah! un beau et brave jeune homme, monsieur, voulait à toute force marcher sous le drapeau. Il essaya de rester ici, et il ne put y tenir. On faisait la guerre en Allemagne; il y alla, et l'on voit tout de même qu'il était né pour être soldat, car, à une bataille dont je ne me rappelle pas le nom, mais enfin une grande bataille de l'empereur, il fut nommé officier et décoré de la légion d'honneur.

— Cela lui a bien servi! s'écria M. Renardeau en se tournant brusquement. Il est mort.

—Mort! monsieur; il est bien vrai que tout le monde le dit; que l'on n'a plus de nouvelles de lui depuis la campagne de Russie, où il servait avec le grade de chef de bataillon. Il est bien vrai que sa pauvre mère l'a pleuré jusqu'à ses derniers moments, et que son père le pleure encore tous les jours; mais personne n'a encore vu son extrait mortuaire, et moi j'ai idée qu'on pourrait bien quelque jour le revoir au pays, comme on a vu, il y a deux ans, le fils à Henriot, qu'on croyait bien mort aussi, même que ses frères s'étaient déjà partagé son héritage.

— L'écoutez-vous! dit l'usurier, avec tous ses rêves de bonne femme? Pour peu que vous ayez l'air de faire attention à lui, il est dans le cas de vous ressusciter tous les soldats ensevelis dans les neiges de la Russie. Venez, monsieur Durand, j'ai chez moi un jeu de cartes neuf qui vous amusera plus que ces contes de cabaret.

Mais en ce moment, la figure de l'usurier était contractée par un violent effort, et il y avait un trouble dans son regard, une altération dans sa voix, qui produisirent sur l'esprit de M. Durand une impression pénible. Il répondit d'un ton sec qui ne lui était point habituel, qu'il se trouvait bien là, et qu'il voulait entendre la fin de cette histoire.

— Un événement terrible, reprit Joseph, acheva la ruine de M. Valbois: un homme de notre pays s'en revint du Mexique avec une fortune considérable: il avait 60 000 fr. à placer, et il s'adressa au notaire pour faire ce placement. Le notaire les mit chez un négociant de Besançon, qu'il connaissait depuis longtemps, et en qui il avait toute confiance. Un mois après, le négociant était en pleine faillite. M. Valbois vendit aussitôt pour 60 000 fr. de propriétés, et remit cette somme à celui qui la lui avait apportée dans son étude. Dans le même temps, madame Valbois tomba malade de la maladie dont elle est morte; son pauvre mari, occupé d'elle du matin au soir, plein d'anxiété et de douleur, incapable de poursuivre aucune affaire, abandonna à M. Renardeau le soin de recouvrer, s'il était possible, une partie de la dette du négociant de Besançon; mais il paraît qu'il n'y avait rien à en retirer.

— Rien! rien! s'écria M. Renardeau en proie à une agitation visible; le passif dépassait l'actif de plus de cent mille francs.

— Enfin, monsieur, dit le cabaretier, la bonne madame Valbois étant morte, son mari vendit la maison qu'il habitait, fit revenir de Besançon son fils Georges dont il ne pouvait plus payer la pension, et se retira avec lui, sa fille et une vieille servante qui n'a pas voulu les quitter, dans une petite ferme qui, avec son bois de Jarrons, compose aujourd'hui toute sa fortune. Il est là depuis près de deux ans, retenu au lit par une espèce de paralysie, et ses enfants travaillent comme des mercenaires pour lui procurer ce dont il a besoin. M. Georges, qui devait aller étudier le droit à Paris, laboure les champs, récolte les foins, prend soin des bestiaux; mademoiselle Hélène passe une partie des nuits à veiller près de son père, ou à filer du lin qu'elle envoie vendre au marché de Pontarlier. Ce sont deux enfants sans pareils, et j'espère que le bon Dieu les bénira; mais, rien que de penser au sort de cette brave famille et de ces deux beaux enfants que j'ai vus si petits et si heureux, j'ai le cœur tout bouleversé, et ma pauvre Jeanne ne parle de ses anciens maîtres que les larmes aux yeux.

— C'est bien, mon bon Joseph, dit M. Durand: je vous remercie de tout ce que vous m'avez dit, et je m'en souviendrai.

— Ah! monsieur, s'écria Joseph, quoique vous ne soyez pas depuis longtemps dans le pays, il y a déjà des gens qui

ont dit que vous étiez humain et compatissant pour le pauvre monde. M. Valbois est peut-être en retard pour le paiement de ses impôts; quand je dis M. Valbois, je devrais dire son fils, car le vieux notaire ne peut plus s'occuper d'aucun compte, et ses enfants, pour éloigner de lui tout souci, lui persuadent qu'il est plus riche qu'il ne l'est en effet. Si vous pouvez patienter un peu et ne pas inquiéter ces deux tendres enfants, vous ferez une œuvre charitable. D'ailleurs, vous n'aurez rien à perdre, ma femme et moi, nous nous engageons bien, s'il le faut, à payer pour eux; n'est-ce pas, Jeanne? ajouta-t-il, en s'approchant de sa femme qui venait de rentrer dans la chambre.

— Oh! oui monsieur, de bon cœur, dit Jeanne, et Dieu veuille que je puisse rendre heureux M. de Valbois! je donnerais bien pour cela tout le peu que j'ai.

— Soyez tranquilles, mes braves gens, dit-il en se levant et en leur serrant à tous deux la main, vous n'aurez pas à vous plaindre de moi.

M. Renardeau s'avança à son tour vers les deux époux, pendant que le percepteur ouvrait la porte pour sortir, et leur remettant une pièce de dix sous pour prix de la bouteille de vin:

— Regardez bien cette pièce, dit-il, c'est la dernière que vous recevrez jamais de moi. Quand je voudrai passer un instant à l'auberge, j'aurai soin de chercher une maison dont les maîtres soient moins bavards que vous.

— Allez, s'écria Jeanne en colère, nous ne regretterons point des pratiques telles que vous. Nous sommes de braves gens, et je souhaite que tous ceux qui achètent chaque semaine des champs et des bois puissent en dire autant d'eux.

— Tais-toi, Jeanne, tais-toi, dit le prudent Joseph.

— Laisse-moi donc, répliqua-t-elle, lui faire entendre une bonne fois tout ce que je pense; j'en connais de belles sur son compte, et il faut que je me soulage le cœur.

Mais M. Renardeau, voyant l'orage prêt à fondre sur lui, jugea prudent de l'éviter, et se hâta de courir sur les pas du percepteur qui était déjà dans la rue.

— Ne me ferez-vous pas l'honneur de venir souper avec moi? lui dit-il d'un air doucereux.

— Non, je vous remercie, répondit M. Durand avec une froideur marquée; il faut que je rentre. Bonsoir.

— En voilà encore un, dit l'usurier, qui m'a tout l'air de vouloir me donner de la besogne; mais j'en ai battu de plus malins que lui. Il a déjà été disgracié une fois, qu'il y prenne garde.

M. Durand avait été, en effet, disgracié. D'une des bonnes perceptions d'un département du Midi, on l'avait envoyé à cent cinquante lieues de son pays dans une perception secondaire pour satisfaire aux rancunes d'un député dont il n'avait point voulu soutenir l'élection. Mais cet événement, si pénible qu'il fût pour lui par les regrets qu'il éprouvait de quitter son village natal, ses parents, ses amis, n'avait porté aucune atteinte à sa trempe énergique de caractère ni à sa ligne de conduite. C'était un de ces hommes simples et droits que rien ne peut faire dévier de la voie honnête où ils sont entrés par la puissance de leur conviction, un de ces hommes dont la raison saisit de prime abord tout ce qui est droit, dont le cœur s'émeut à tout ce qui est bien. Nobles et généreuses natures qui, sous les apparences d'une froide réserve, portent une âme ouverte à toutes les tendres sympathies, qui, sans s'inquiéter du suffrage de la foule, sans songer au sentiment de reconnaissance qu'ils peuvent inspirer, tendent la main à ceux qui souffrent, et s'en vont chercher ceux qui pleurent dans la retraite. De telles natures sont rares, mais lorsqu'on a le bonheur d'en rencontrer une de la sorte, il faut la regarder comme une grâce providentielle, et s'attacher à elle comme à un bienfait de Dieu.

M. Durand était arrivé à cet âge de maturité où les bons comme les mauvais penchants sont à peu près fixés, où celui qui n'a obéi qu'à de salutaires maximes s'affermit dans l'amour et la pratique de ces maximes, où celui qui s'est abandonné à de dangereuses passions descend rapidement une pente fatale. Libre encore, et possesseur d'une honnête fortune, il pouvait d'ailleurs suivre sans gêne ses intérêts de générosité, et garder sans péril son indépendance d'opinion.

Le récit simple, cordial, du cabaretier l'avait attendri. Le langage haineux, et l'embarras visible de M. Renardeau en certains moments l'avaient frappé. Rentré chez lui, il se mit à récapituler dans sa mémoire tous les incidents de la soirée, puis il se dit: il y a là une situation touchante qui m'attire, un vague problème qu'il faut que je m'explique, une honnête famille à soutenir, un misérable peut-être à démasquer; il faudra que j'aille voir demain M. Valbois.

Le lendemain matin, en effet, il gravissait l'étroit sentier qui conduisait à la ferme du vieux notaire. La servante, en le voyant venir, courut l'annoncer à sa jeune maîtresse, et la douce jeune fille fut toute troublée de cette visite inattendue; elle avait peur qu'il ne vînt réclamer le paiement de l'impôt arriéré, et elle cherchait dans sa tête un moyen d'empêcher que cette requête ne fût faite devant son père. Mais avant qu'elle eût pris une résolution, le percepteur était entré d'un air si ouvert, si amical, qu'elle se sentit aussitôt rassurée. Il s'assit au chevet du malade, disant que, nouvellement arrivé dans le pays, il avait hâte de faire connaissance avec l'un des hommes les plus honorables du pays. Il séduisit l'esprit du vieillard par la description du pays qu'il venait de quitter, par quelques récits de voyage, et s'entretint ensuite avec les deux jeunes gens d'un ton à la fois prévenant et affectueux. Quand il quitta la maison, il y laissait une de ces douces impressions de vertu et de bonté qui rafraîchissent comme une rosée céleste le cœur du malheureux, et lui se disait, en s'en allant: Oui, ce sont là de braves et dignes gens, il faudra que je les aide, et je les aiderai.

La suite à une prochaine livraison.

Quelques variétés de lichens, particulièrement le *subcorticalis*, le *subterranea* et le *phosphorea*, sont, dans de certaines conditions, phosphorescents, et paraissent plus ou moins lumineux au milieu de l'obscurité. On les rencontre quelquefois en grande quantité, et sur une étendue considérable, dans les cavernes et dans les mines, où ils projettent une vive clarté. On assure que ces lichens sont si nombreux et répandent une telle lumière dans les mines de charbon, aux environs de Dresde, qu'au premier moment les yeux en sont comme éblouis. ERDMAN.

J'ai désiré de faire du bien, mais je n'ai pas désiré de faire du bruit, parce que j'ai senti que le bruit ne faisait pas de bien, comme le bien ne faisait pas de bruit.

La prière est la respiration de notre âme.

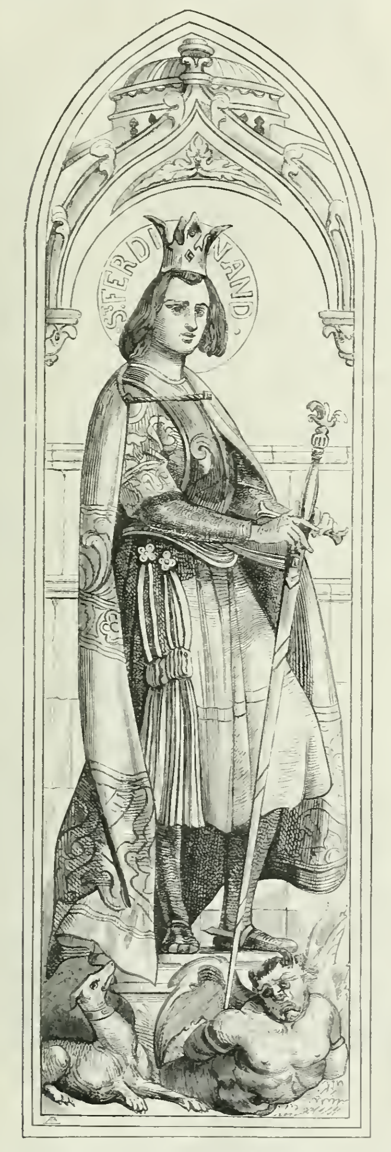
La paix se trouve bien plus dans la patience que dans le jugement; aussi il vaut mieux pour nous être inculpés injustement que d'inculper les autres, même avec justice.

SAINT-MARTIN.

PEINTURE SUR VERRE.

Parmi les institutions utiles, fondées sous l'ancienne monarchie, et dont les événements politiques ou les révolutions industrielles n'ont interrompu ni l'activité ni les progrès, il est juste de citer à l'un des premiers rangs la

manufacture de Sèvres (voy. 1839, p. 89). Les études s'y poursuivent avec zèle ; les procédés s'y perfectionnent ; la production ne s'y ralentit point. L'atelier de la peinture sur verre, dirigée depuis douze ans par un habile artiste, M. Louis Robert, doit surtout fixer l'attention de la partie du public qui s'intéresse particulièrement aux développements de l'art. C'est de cet atelier que sont sortis les nombreux vitraux qui décorent la chapelle de Dreux et le grand ensemb'e





(Saint Ferdinand de Castille et sainte Adélaide de Hongrie. — Peintures de l'une des fenêtres latérales du portail de la collégiale de la ville d'Eu, exécutées à la manufacture de Sèvres d'après les cartons de M. Achille Devéria.)

du portail de la collégiale de la ville d'Eu. On distingue parmi ces derniers travaux deux gracieuses compositions de l'un de nos peintres les plus féconds et les plus dignes de toute estime, M. Achille Devéria : elles représentent saint Ferdinand de Castille et sainte Adélaïde de Hongrie. On exécute en ce moment, à la manufacture de Sevres, des peintures sur glace d'un seul morceau de 2 mètres carrés, destinées à éclairer la crypte de la chapelle de Dreux. Dans ce genre nouveau de peinture vitrifiable, les difficultés paraissent être sérieuses; mais l'expérience et

le talent du directeur ne laissent point de doute que l'on ne parvienne heureusement et prochainement à les surmonter.

ÉCLAIRAGE ÉCONOMIQUE.

Je ne me lasse pas d'admirer l'ingénieux appareil avec lequel, sans augmentation de dépense, les cordonniers et les fabricants de bas savent tirer d'une lampe très grossière une lumière splendide. Un matras de verre rempli d'eau et posé près d'une flamme fumeuse suffit pour illuminer leur ouvrage d'une clarté égale à celle des meilleures lampes.

Comment n'a-t-on pas encore pensé à tirer parti d'une idée aussi simple en faveur de ceux qui veulent lire ou écrire pendant la nuit ?

La lumière des lampes les plus ordinaires a une sorte d'éclat qui use promptement la vue, au moins chez un grand nombre de personnes. De plus, ces appareils ne procurent une belle lumière qu'en établissant auprès du travailleur un foyer de chaleur capable d'occasionner ou au moins de favoriser des migraines, des ophthalmies, etc.

On rendrait donc au public un service considérable en lui offrant des lampes de travail à boule d'eau. Par cette addition, des lampes de construction très simple, et par conséquent de prix inférieur, pourraient rivaliser, au moins dans leur usage spécial, avec les lampes modernes les plus perfectionnées. Au moyen de cette boule d'eau, le livre du lecteur ou le papier de l'écrivain serait éclairé d'une lumière à la fois vive et douce, en même temps qu'un abat-jour ordinaire pourrait à volonté fermer aux rayons lumineux toute autre issue. Car c'est là une condition essentielle ; l'obscurité étant pour beaucoup de personnes une condition très favorable au développement de la pensée.

Ici se présentera à l'esprit de tout le monde la possibilité de modifier les qualités de la lumière en remplissant la boule de quelque dissolution colorée : ainsi on accommoderait à la vue de chacun la lumière qui lui serait le plus favorable. Bien plus, avec deux ou trois boules de rechange on pourrait reposer la vue et la récréer par un simple changement de teinte, en passant, par exemple, du bleu au vert, au violet, etc.; car on sait qu'en tout emploi des forces naturelles, il y a deux modes de réfection qui sont d'une efficacité également incontestable : d'abord le repos, et ensuite la variété dans le mode d'exercice.

Déjà M. Péclet (l'un des fondateurs et professeurs de l'École centrale d'industrie) a observé dans son *Traité de l'éclairage* qu'il serait utile d'appliquer aux lampes des cheminées en verre coloré ; ce serait, en effet, une amélioration très réelle pour les lampes de travail. Mais l'emploi de la boule remplie d'eau pure ou d'eau colorée donnerait une forte lumière avec un appareil qui serait d'un prix inférieur, qui consommerait beaucoup moins d'huile, et enfin qui ne développerait pas une chaleur incommode.

L'HOMME NAIT-IL AVEC L'IDÉE DE DIEU ?

EXPÉRIENCE REMARQUABLE SUR UN ENFANT.

M. Sintenis, après avoir habité longtemps une ville allemande, se retira à la campagne dans une petite propriété. Il était triste d'avoir perdu une jeune femme tendrement aimée, et il n'avait d'elle qu'un fils encore en bas âge. Il éleva lui-même ce fils dans un isolement complet, et fit en sorte qu'il ne pût entendre ni lire le nom de la divinité.

Il avait pour cela un double motif : d'abord il craignait, comme Rousseau, que son élève ne conçût une fausse idée du Grand-Être, si elle lui était apportée avant le développement de son intelligence ; d'un autre côté, il voulait faire sur son fils une expérience qui lui tenait à cœur. Les philosophes et les théologiens de son pays agitaient une question qui n'est pas sans intérêt pour la connaissance de la nature humaine : il s'agissait de savoir si l'homme naît avec l'idée de Dieu ou non.

Ce fils, c'est lui-même qui le raconte, n'avait de communication qu'avec son père. L'instruction se donnait ordinairement en plein air, en face des objets et des phénomènes de la nature, qui en formait l'objet principal. Des leçons de langue latine vinrent s'ajouter aux leçons de langue maternelle ; elles ne se firent que de vive voix, et l'élève n'apprit à lire que fort tard. A l'âge de dix ans, il n'avait ni entendu ni lu le nom de Dieu. Cependant, en l'absence du nom, le besoin de son objet s'était vivement fait sentir à l'élève : il crut l'avoir trouvé dans le soleil. Comme cet astre éclatant semble se promener chaque jour du levant au couchant pour répandre sur la terre la lumière et la chaleur avec d'innombrables bienfaits, l'enfant n'hésita pas à en faire un être vivant, comme toute l'antiquité païenne l'a fait. Mais il garda le silence sur ce point : c'était son secret. Tous les matins, par le beau temps, il allait mystérieusement au jardin pour assister au lever de l'astre du jour et pour lui apporter son hommage. Jamais vestale, comme il l'a dit depuis, ne lui a rendu un culte plus sincère, plus cordial et plus pur.

Son père en eut le soupçon. Un jour, il surprit le jeune idolâtre comme il adressait, à genoux et les bras vers le ciel, ses remerciements et sa prière à la divinité qu'il s'était faite.

Le père vit alors qu'il était temps d'élever son fils de la créature vers le Créateur. Il lui donna en conséquence des leçons d'astronomie, et lui fit comprendre que toutes les étoiles fixes, brillant de leur propre lumière, sont autant de soleils répandus dans l'immensité des cieux.

Cette découverte mit la désolation dans l'âme de l'enfant, car il ne savait plus où aller avec sa pensée, sa gratitude et ses désirs. Pour le consoler, son mentor lui parla enfin du Grand-Esprit, ordonnateur et maître de l'univers.

Par cette éducation systématique, le père avait résolu de fait la grande question des savants de son pays. Il put voir en même temps comment la nature humaine, encore innocente et pure, appelle un Dieu et un seul Dieu, et comment, lorsqu'elle n'est pas aidée, elle le cherche parmi les objets sensibles qui la frappent le plus, s'adressant ainsi à l'astre dont la splendeur efface les autres dès qu'il paraît au ciel, et qui évidemment est le bienfaiteur par excellence de tous les habitants de la terre. Ainsi est né le culte du soleil dans les temps antiques, ce culte que, dans des temps modernes, nous avons retrouvé sur les hauts lieux de l'Amérique, dans les États paisibles et prospères des Incas. L'expérience que le père a faite sur son fils mérite l'attention dans le domaine de la science ; mais elle coûta d'abord bien cher au pauvre enfant qui avait joui de son dieu, et qui éprouva la désolation de l'avoir perdu, ne sachant plus où reposer son âme.

Sa mère, si elle avait vécu, n'aurait pu se prêter à une semblable expérience. Le P. GIRARD.

CATALOGUE DES ROIS D'ANGLETERRE QUI ONT ÉTÉ AUTEURS.

LISTE DE LEURS OUVRAGES.

Horace Walpole, comte d'Oxford, publia, en 1761, un livre fort curieux, où il dresse la liste de tous les princes et de tous les nobles d'Angleterre qui ont été auteurs : nous nous bornerons aux princes ; la liste des nobles est trop longue et peut-être mieux connue.

« Je n'ai pas voulu, dit Walpole, remonter plus haut que la conquête, quoique le nom respectable d'Alfred m'invitât

fortement à en orner ma collection; mais alors je n'aurais su à quelle époque me fixer; et d'ailleurs j'ai été effrayé de voir que j'aurais à faire à un autre Alfred, roi de Northumberland, à un Arvigarus, à la fameuse Boadicée, et au roi Bladud, qui découvrit les eaux de Bath et l'art de voler. »

On est surpris de trouver à la tête des rois auteurs, le farouche Richard Ier Cœur-de-Lion. A la fin du règne de son père, qu'il troubla par ses rébellions, on dit qu'il vécut beaucoup à la cour des princes de Provence, qu'il apprit leur langue, et cultiva leur poésie qu'on appelait alors la *gaye science*, et qui était le modèle de la politesse du onzième siècle. Walpole donne une chanson en langue romane qu'il attribue à Richard; cette chanson a été recueillie à la bibliothèque Laurentine de Florence. — On attribue à Edouard II un poëme latin intitulé : *Lamentation du glorieux roi Edward de Carnavan, composée dans sa prison.* — On sait que le roi Henri VIII donna sous son nom une réfutation des doctrines luthériennes, intitulée : *La défense des sacrements contre Luther;* Henri VIII dut à cet ouvrage le titre de défenseur de la foi, qu'il a légué a ses successeurs. Des historiens prétendent que Henri VIII avait d'abord été destiné par son père à l'archevêché de Cantorbery; de là ses connaissances théologiques. On attribue encore à ce prince deux autres livres, intitulés l'un : *de l'Education du chrétien;* l'autre : *de l'Education de la jeunesse.*

Après le nom de ces rois, vient celui de la reine Catherine Parr, sixième femme de Henri VIII : cette princesse était non seulement savante, mais encore protectrice des lettres; elle intercéda pour qu'on épargnât l'université de Cambridge, lorsqu'on voulait détruire tous les colléges comme entachés de papisme. Il reste d'elle quelques ouvrages; mais l'importance en est sans doute minime, puisque Walpole ne prend pas même la peine de les nommer.

Plusieurs écrivains ont cité les ouvrages d'Edouard IV; on dit qu'il avait fait une comédie très élégante, sous un titre qui ne l'est guère : *scortum Babylonis;* cette comédie a malheureusement péri, comme la plupart des pièces du temps. — Il reste quelques livres de piété de la reine Marie : Erasme dit qu'elle écrivait très bien des lettres latines : ses lettres françaises sont très lourdes et très pauvres. L'évêque Tanner lui attribue une *histoire de sa vie et de sa mort avec un détail des martyrs de son règne.* Comment a-t-elle pu composer l'histoire de sa mort?

La reine Elisabeth fut véritablement savante; elle avait donné à l'étude les temps de l'adversité, c'est-à-dire les années qui précédèrent son avénement. Cette femme extraordinaire traduisait Euripide, Horace, Isocrate, et commentait Platon : elle répondait sur-le-champ avec beaucoup de facilité en grec et en latin; elle écrivait en vers et en prose; et, ce qui n'est pas moins singulier, elle réussissait merveilleusement à composer des logogryphes et des rébus. — Un gros in-folio porte le nom de Jacques Ier, et personne n'a contesté à ce roi un seul mot de la *Démonologie* ou de son traité contre le tabac : *A counterblast to tabacco.* Citations, pointes, passages de l'Ecriture, bel esprit, superstitions, vanité, pédanterie, tels sont les ingrédients qui composent tous les ouvrages de sa majesté, et lui ont mérité l'encens de quelques théologiens contemporains.

Les ouvrages de Charles Ier furent recueillis après sa mort, et publiés à la Haye sous ce titre : *Reliquiæ sacræ Carolinæ*, ou *les ouvrages tant civils que sacrés de ce grand monarque et glorieux martyr, le roi Charles Ier.* Parmi ces ouvrages, dont quelques uns sont évidemment apocryphes, on trouve une traduction des leçons de l'évêque Saunderson sur l'*Obligation du serment promissoire.* — Le seul homme d'esprit de la famille des Stuart, Charles II, ne fut point auteur. Son frère Jacques écrivit des *mémoires de sa vie et de ses campagnes jusqu'à la restauration.* On a aussi de lui un recueil de méditations, de soliloques, de vœux, etc. L'un de ces vœux est de se lever tous les jours à sept heures du matin. Ce recueil, qu'on dit avoir été composé par Jacques II, à Saint-Germain, est écrit en mauvais anglais, et fut publié à Paris par le P. Bretonneau, jésuite. Le frontispice représente le roi assis dans un fauteuil avec l'air pensif et une couronne d'épine sur la tête.

Ici finit, dans le livre de Walpole, la liste des rois auteurs; comme on voit, la France n'aurait pas de peine à dresser un aussi riche monument en l'honneur de ses rois. L'Angleterre n'a rien à comparer à notre Charles d'Orléans; ses rois théologiens ne sauraient entrer en parallèle avec Charlemagne et saint Louis, et à la chanson de Richard-Cœur-de-Lion nous avons à opposer les petits vers de François Ier et de Henri IV.

DE LA POLITESSE DES ROMAINS.

Rome, formée d'un ramassis de bandes grossières, vécut longtemps dans ses remparts avec une rudesse rustique, où brillait plus de probité que de cérémonie. La politique commença à changer ses mœurs; l'ambition rendit les grands affables envers leurs clients, devenus respectueux. Les dépouilles du monde et le luxe excessif qui en naquit, l'étude des lettres et le commerce des Grecs, dont l'antique fierté s'était bien tempérée depuis la conquête de leur pays, portèrent bien haut l'urbanité romaine vers la fin de la république et sous les premiers empereurs. Cette urbanité tomba dans les bassesses de l'adulation et dans l'ignominie de l'esclavage durant la décadence de l'empire.

En souhaitant le bonjour, on mettait la main sur la bouche, et on l'avançait vers celui qu'on saluait, d'où vient le mot *adorer* (*ad ora*, au visage, à la bouche); car c'est ainsi qu'on saluait aussi les dieux, avec cette différence qu'on ne se découvrait point pour les dieux, et qu'il fallait le faire pour les grands. C'était une grande marque de respect, de baiser la main de celui qu'on saluait. Les gens de guerre saluaient en baissant leurs armes, mais on ne voit point que le salut fût accompagné d'aucune inclination du corps, d'aucune génuflexion. Ces sortes d'abaissement ne s'introduisirent que tard, sous l'empire. On venait aux salutations du matin en robe de cérémonie, c'est-à-dire avec la toge blanche. Le vestibule était le lieu d'assemblée où les clients préludaient d'honnêteté entre eux, jusqu'à ce que le patron fût visible, ou qu'ils eussent appris qu'il s'était dérobé à leurs civilités par une porte de derrière. S'il sortait publiquement, le cortége des clients se répandait autour de sa chaise ou de sa litière. Un citoyen qui voulait en honorer un autre se levait quand il le voyait paraître dans une assemblée, se tenait découvert en sa présence, lui laissait toujours la place du milieu, lui donnait la droite en marchant avec lui, s'arrêtait quand il passait pour lui laisser le chemin libre et le haut du pavé.

Si l'on rendait une visite à Rome, il fallait se faire annoncer dans une certaine formule, et être admis dans la chambre par une espèce d'introducteur en titre d'office. On n'était dispensé de cette contrainte que par les droits d'une grande familiarité ou par le privilége de certains jours solennels, comme étaient le 1er janvier et celui de la naissance du patron, parce qu'alors il s'offrait en quelque sorte de lui-même aux compliments de tout le monde.

Les repas n'étaient pas moins soumis aux règles de l'urbanité. Si l'on avait l'honneur de traiter un grand, on lui laissait le choix des conviés, et on les priait en son nom. Si l'on était invité, la civilité ne consistait point à se mettre aux dernières places, mais à celle que le maître avait marquée pour chacun. Un écuyer tranchant coupait les viandes avec art, souvent même au son de la musique, et les distribuait ainsi aux conviés, qui les prenaient le plus délicate-

ment possible avec les doigts, parce qu'on n'a connu que plus tard l'usage des fourchettes.

Les bienséances générales que la raison ou l'usage avait introduites dans le commerce de la vie se pratiquaient pareillement dans les lettres. Celles de Cicéron, de Sénèque et de Pline sont de parfaits modèles de cette urbanité grave et décente particulière aux Romains. On y trouve toujours un souhait agréable au commencement, et un tendre adieu à la fin.

Comme on ne parvenait aux charges que par les suffrages du peuple, qui ne se laissait pas toujours éblouir par le nom et la qualité, les grands étaient nécessairement affables. Les prétendants étaient obligés de caresser jusqu'aux moindres citoyens. Après avoir agréablement reçu, le matin, tous ceux qui étaient venus les saluer, ils allaient solliciter par la ville, habillés de blanc, accompagnés de leurs proches, de leurs amis et de leurs clients. Les premiers empereurs se firent également un mérite de cette affabilité. Auguste admettait généralement tous les citoyens aux salutations du matin. Il trouvait si mauvais qu'on l'abordât avec quelque apparence de crainte ou maladroitement, qu'un jour, en plaisantant, il dit à un suppliant « qu'il lui présentait son placet comme s'il eût offert une pièce de monnaie à un éléphant. »

La place publique était le rendez-vous où les citoyens faisaient entre eux un commerce assidu d'honnêtetés, de caresses et de protestations de service.

Les amis s'envoyaient des présents le jour de leur naissance, et passaient ce jour dans la joie et les plaisirs. On buvait réciproquement, souvent dans le même verre, à la santé les uns des autres, et on se portait celle des amis présents ou absents.

Le respect bien connu qu'on avait à Rome pour les dames suffit pour nous faire juger du raffinement de politesse qui devait exister à leur égard. Nous savons qu'elles jouissaient de certaines prérogatives, comme celles de se faire porter par la ville en litière, d'avoir à tous les spectacles des places réservées, et d'être toutes honorées, après leur mort, d'une oraison funèbre.

Il faut ajouter, à l'honneur des Romains, qu'ils rendaient le même respect aux vieillards qu'aux grands.

LA DOT D'UNE PAYSANNE LUCERNOISE.

Le jour solennel est près de sa fin; le soleil descend lentement derrière les cimes majestueuses et déjà empourpre les neiges éternelles. Après le repas, le père et la mère ont une fois encore, d'une voix émue, mêlé aux plus tendres regrets leurs conseils, leurs encouragements et leurs vœux. L'heure est venue où la jeune mariée doit enfin quitter le chalet où elle est née. Sa dot est préparée, et ce n'est point chose légère; elle ne tiendrait certes pas dans une bourse comme la dot des villes: elle en sera moins en péril d'être dissipée, et elle parlera plus longtemps et plus hautement aux deux époux de leurs devoirs. Elle se compose d'abord d'un ameublement entier : voici l'armoire et la couchette sous la protection du signe révéré; et, douce prévision, un berceau les suit! La prudence paternelle a ajouté tous les ustensiles du ménage, de la laiterie, du travail des champs. Voici l'horloge de bois; et au-dessus de tout, sur le faîte, comme le pavillon de ce modeste esquif qui porte la fortune du jeune couple, se dressent fièrement le rouet et la quenouille, symboles, ainsi que tout ce qui les environne, de l'ordre, de l'activité, des vertus domestiques qui vont entrer avec la jeune épouse dans la nouvelle demeure. Ce n'est pas tout encore : ce chariot à foin, cette bonne vache laitière qui suffit à peine à traîner tant de richesse, ce chien, gar-



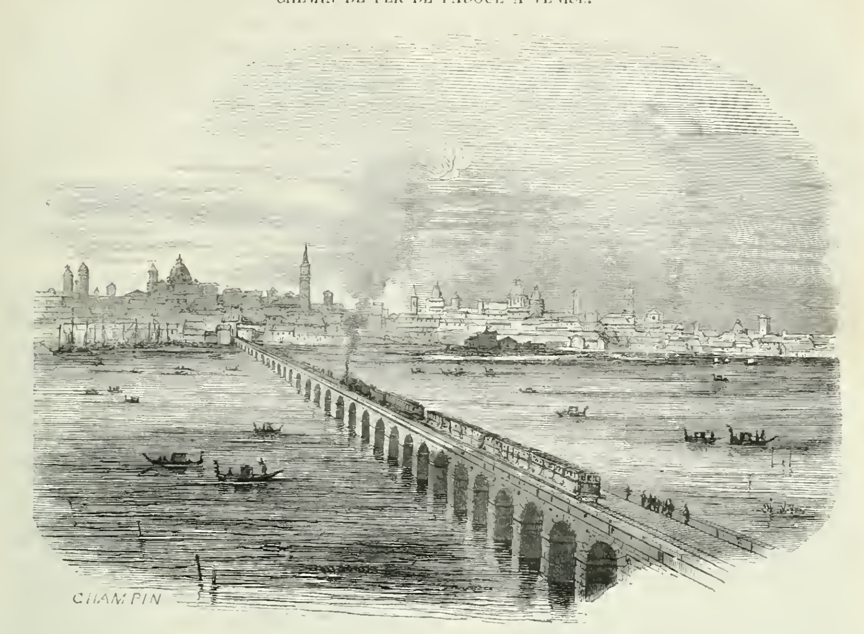
(La dot d'une Paysanne lucernoise. — D'après une lithographie publiée à Lucerne.)

dien fidèle, qui n'a point voulu se séparer de sa maîtresse; tout cela fait aussi partie de la dot. La jeune femme, à la droite de celui qui sera désormais son aide et son protecteur, montre de la main chaque chose : elle en règle déjà la place et l'emploi. On devine ses douces et sages paroles; le mari écoute avec bonté et approuve. Ils vont commencer à fonder une famille, comme leurs pères, avec peu de ressources; mais ils ont du courage, des goûts sobres, un cœur simple et droit : la paix est dans leur âme, l'avenir leur sourit : ils ont confiance!

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

CHEMIN DE FER DE PADOUE A VENISE.



(Chemin de fer de Venise — Viaduc sur les lagunes, en exécution.)

N'est-ce pas un étrange contraste que de descendre du wagon dans une gondole, et ces deux mots de chemin de fer et de Venise ne semblent-ils pas se heurter en se rencontrant? Les artistes crient au sacrilége : à leurs yeux, Venise doit perdre beaucoup en se rapprochant du continent; et le jour où l'on pourra se rendre de Paris aux lagunes en quarante-huit heures, ce jour-là Venise la Belle sera déchue pour eux de la moitié de sa splendeur. *Major è longinquo reverentia*, disait Tacite ; la distance double le respect.

Jusqu'à cette heure, pourtant, le mal n'est pas encore bien grand, et l'antique cité des doges n'a pas cessé d'être au bout du monde : le chemin de fer commence à Padoue et s'arrête aux lagunes, un parcours de 40 kilomètres (dix lieues) au plus. En quittant le wagon, il reste encore une heure de route par eau jusqu'à Venise, et les voyageurs sont embarqués sur des gondoles-omnibus comparables aux voitures qui desservent, dans l'intérieur de Paris, nos différentes lignes de chemin de fer. Un immense pont, de quelque cent arches construites en belles pierres de taille, doit être jeté sur ce bras d'eau qui sépare Venise du continent. Nous en donnons ici le dessin complet, quoique cette construction ne soit encore poussée qu'aux deux tiers à peu près. Déjà l'on peut juger, d'après ce qui est fait, de la hardiesse et de la beauté de l'ouvrage, l'un des plus magnifiques certainement que l'industrie moderne ait encore exécutés : il y aura place, dans toute la longueur du pont, pour deux lignes de rails, et sous chacune des arches quatre bateaux pourront aisément passer de front.

Le chemin de fer de Padoue n'est que le commencement ou plutôt que la fin de la grande ligne de Milan, projetée depuis plusieurs années, mais dont l'exécution traîne beaucoup en longueur. Le pays est pourtant incomparablement propre aux chemins de fer : pas une montagne, pas une côte dans toute la plaine de la Lombardie; les rares accidents de terrain qu'on y rencontre de loin en loin peuvent être détruits à peu de frais; il n'y aura ni tunnels à percer, ni ponts à jeter des deux côtés de la route, ni ravins à creuser. L'Italie septentrionale tout entière présente la même commodité aux entreprises de l'industrie : aussi est-il question d'un vaste projet, conçu par les gouvernements alliés de Toscane, Lombardie et Piémont, pour établir un réseau de chemins de fer dans les principales directions : Florence, Gênes et les lacs. Toutes ces lignes aboutiraient à la petite ville d'Arona, la patrie de saint Charles Borromée, sur les bords du lac Majeur. Arona deviendrait ainsi l'entrepôt général du commerce et la clef de toutes les communications du nord de l'Italie; sa situation sur le lac Majeur offrirait d'ailleurs de nouvelles facilités de transport pour la Suisse et le Piémont, d'un côté par Bellinzona et le Saint-Gothard, de l'autre par Domo-Dossola et le Simplon.

Les Italiens appellent de tous leurs vœux l'exécution de ce grand projet, qui doit être pour leur pays une source nouvelle de richesses et de lumières. On ne saurait se figurer, à l'étranger, quelle lenteur et quelle difficulté on trouve, en Italie, dans les moindres transports; les chevaux de poste y semblent le rebut des écuries, et le courrier même, de Venise jusqu'à la frontière, fait à peine une lieue par heure. Au sortir de Milan, par exemple, la malle-poste chargée des dépêches est un immense omnibus contenant plus de vingt voyageurs, et attelée de quatre maigres haridelles, sur lesquelles on a encore juché, par surcroît, quatre postillons.

En revanche, le chemin de fer de Padoue est remarquablement établi et fonctionne aussi bien qu'on le peut désirer : les locomotives sont construites sur les modèles anglais et français; les diligences et les wagons ressemblent à ce que nous connaissons, sauf pourtant les *tombereaux* ou voitures de troisième classe, que les spéculateurs ita-

liens n'ont pas encore eu l'inhumanité de créer. — Enfin, il n'y a pas jusqu'aux employés des stations, aux conducducteurs et aux cantonniers, que l'on n'ait vêtus d'un costume uniforme, comme sur nos chemins de fer.

Le parcours entier, 40 kilomètres, se fait en une heure et quelques minutes, ce qui suppose, comme on voit, une vitesse, sinon supérieure, au moins égale à celle de nos grandes lignes de Rouen et d'Orléans; vitesse vraiment phénoménale en Italie. Mais nos machines conservent la supériorité sur les machines lombardes; les locomotives de Padoue ont le trot dur, et vous êtes rudement secoués dans ce trajet; cette rudesse tient à la mauvaise disposition des rails ou à celle des attaches entre chaque voiture. On se souvient que pareil vice était reproché à nos premiers chemins de fer, et qu'il fut facile d'y apporter remède. Les ingénieurs italiens profiteront sans doute des perfectionnements anglais et français, lorsqu'ils auront à construire les grandes lignes de leur pays.

MÉMOIRES INÉDITS DE RAPHAEL DE MONTELUPO,

SCULPTEUR FLORENTIN DU SEIZIÈME SIÈCLE.

(Fin. — Voy. p. 214, 258, 318.)

« Ces événements passés, je pus de nouveau aller demeurer au Bourg, près de l'hôtellerie de l'Éléphant, dans une petite maison appartenant à mon maître, qui me donnait encore le lit. J'entrepris de faire un Hercule étouffant les serpents dans son berceau, pour messire Dominique Boreinsegui, Florentin, qui était alors trésorier du pape Clément: c'était un ami de mon père, qui cherchait ainsi à me faire du bien. Je voulais, après avoir fini mon petit Hercule, le montrer au pape, et me présenter à lui pour qu'il me fît faire quelque chose. Ma bonne ou ma mauvaise fortune fit qu'avant que j'eusse achevé mon ouvrage, mais quand déjà je l'avais bien avancé, arrivèrent les lansquenets (1) qui prirent et saccagèrent le Bourg et Rome entière. Le jour qui précéda leur entrée, mon ami Piero Lapini vint à la maison, me disant de fuir avec lui le danger: de nous en aller du côté de Tivoli; que déjà l'on voyait toute la ville sens dessus dessous; qu'heureux était celui qui pouvait déménager en lieu sûr! qu'il n'y avait, après tout, de refuge certain qu'au château. Ce conseil me parut bon, quoique le plus périlleux, parce que, dans les rues, on tuait sans merci. Aussi j'abandonnai ma petite maison sans avoir le temps de rien sauver de tant de dessins que j'avais faits, ayant copié toutes les antiquités de Rome. Je les laissai tous, et le petit Hercule presque fini, et mon lit, et tout le reste, je ne pris que deux chemises, mes habits de laine, la cappe, l'épée et le poignard; et ainsi, nous nous en allâmes vers le château, où il y avait grand fracas pour faire passer les compagnies du capitaine Lucantonio de Terni, qui revenaient d'escarmouches aux *Prati* avec l'avant-garde des lansquenets, qui y avaient fait trois ou quatre prisonniers, et qu'ils maudissaient, criant qu'ils n'avaient eu à faire qu'à de la canaille. En passant avec eux la grande porte, j'aperçus mon maître à l'entrée du château, où il faisait fonction de bombardier (2) pour un sien frère, nommé maître Guillaume, qui avait été appelé à Florence pour quelques affaires. Mon maître servait donc à sa place; lorsqu'il m'aperçut, il m'appela, et me dit que si je voulais m'engager dans les bombardiers, il me ferait donner six écus par mois; il me pressait d'accepter, craignant que si je prenais un autre parti, il ne m'arrivât mal. J'étais incertain: si, d'un côté, ce conseil me paraissait avantageux, de l'autre s'enfermer ne me semblait pas agréable, sans compter que je trouvais mal d'abandonner mon compagnon, qui, d'aucune manière, ne voulait plus entrer, quoiqu'on lui proposât de lui faire aussi donner la paie. Enfin je demandai à Dieu de m'inspirer ce qu'il y avait de mieux à faire, et il me parut que le meilleur parti était d'obéir à mon maître. J'entrai donc, et aussitôt il me fit compter 60 jules d'argent. Mon compagnon voulut rester dehors, et on saura ce qui lui arriva. Pour moi, on me confia deux pièces d'artillerie, une demi-coulevrine et un fauconneau de la compagnie, qui était tourné du côté du belvédère.

» Le jour suivant, qui fut le 7 mai, on se battit aux murs, à la porte *Torione*, à la porte des *Fornace*, à la porte du Saint-Esprit, que gardaient le capitaine Lucantonio de Terni, le capitaine Tofano de Pistori, le capitaine Guio, Florentin. Seul d'entre eux, le capitaine Lucantonio survécut. La muraille forcée, les lansquenets entrèrent, saccageant Saint-Pierre, le palais et le bourg jusqu'à la vingt et unième heure (1). Le pape eut à peine le temps d'entrer au château avec quelques camériers seulement, bien qu'il fût suivi par un grand nombre de gens. Au second mur, le pont ayant été levé aussitôt, ceux qui se trouvaient à la tête de l'escorte, poussés par ceux qui étaient derrière, tombèrent dans le fossé; peu se sauvèrent, précipités d'une si grande hauteur. Il y avait là quelques poutres dressées, auxquelles un petit nombre put s'accrocher pour se laisser glisser ensuite, et ceux-là évitaient la mort, quoiqu'ils fussent exposés à tomber de tous côtés aux mains des ennemis; car, du château, on avait abaissé la herse de façon à fermer l'entrée: seulement la herse s'était arrêtée à deux palmes de la terre, et par cette issue, à grand' peine, la frayeur fit passer quelques malheureux. Nous étions à considérer ces choses comme on regarderait une fête, parce que nous ne pouvions tirer sans tuer beaucoup plus des nôtres que des ennemis. Entre l'église de *la Transpontine* et la grande porte du château, s'étaient réfugiées plus de quatre ou cinq mille personnes, toutes sens dessus dessous, poursuivies par des lansquenets qui, autant que nous en pouvions juger, ne passaient pas le nombre de cinquante; deux de leurs enseignes traversèrent la grande porte au milieu de la mêlée, et trouvèrent bientôt la mort au pied du pont.

» Le soir, à la vingt et unième heure, on commença à donner l'assaut aux murailles du quartier de *Trastevier*, à la porte de Saint-Pancrace, et à la porte Setignana. Nous apercevions tout du haut du château; mais nous étions trop éloignés pour pouvoir faire grand dégât. Nous eûmes beau tirer plusieurs coups, nous n'avancions à rien. Enfin les ennemis l'emportèrent; ils entrèrent, se répandirent dans les rues de Rome et saccagèrent tout. Le sac dura ainsi de quinze à vingt jours. Pour nous, renfermés au château, nous ne courions aucun danger, si ce n'est que, manquant des approvisionnements nécessaires, nous craignions encore que la faim ne nous livrât. Effectivement, le jour même où les ennemis avaient pris Rome, ils avaient commencé à faire les tranchées autour du château, en ouvrant en amont du fleuve un fossé qu'ils conduisirent en aval vers l'égout de la *Transpontine;* en dix jours ils eurent ainsi entouré tout le château, de façon que personne ne pouvait plus ni entrer ni sortir sans tomber en leurs mains, si ce n'est par le cours même du fleuve, où l'on ne pouvait se hasarder sans être bon nageur. En cet état, nous demeurâmes tout le mois de juin, attendant les effets de la ligue

(1) C'étaient les troupes que Bourbon avait recrutées en Allemagne, et qu'il conduisait au sac de Rome en apparence pour leur donner une pâture, en réalité pour punir Clément VII de ses continuelles inclinations vers la France.

(2) C'est ici surtout qu'on peut juger de la véracité des récits souvent contestés de Benvenuto Cellini, qui faisait aussi alors fonction de bombardier au château Saint-Ange.

(1) En Italie, on compte vingt-quatre heures à partir du coucher du soleil.

qui devait secourir le pape ; quand on vit que c'était une vaine espérance, on chercha à faire un accord ; et à ce sujet je pourrais raconter bien des choses, comme quoi, par exemple, vint plusieurs fois pour traiter de la paix, au château, un seigneur qui se nommait le Catinaro (1). Un jour qu'il arrivait pour parlementer, un homme du château lui tira une arquebusade qui le blessa au bras. Cela fit que les affaires restèrent plusieurs jours suspendues sans qu'on reprît les pourparlers. Enfin le traité fut conclu ; les richesses et les personnes enfermées au château furent sauvées, à la condition que le pape, les marchands et les seigneurs qui étaient avec lui paieraient une certaine somme d'argent. Lorsque ces choses arrivèrent, je pouvais avoir vingt-quatre ans, un peu plus ou moins. »

Là s'arrête malheureusement le cahier autographe trouvé par M. Gage à Florence, parmi les manuscrits de la bibliothèque de Magliabechi : soit que Raphaël de Montelupo n'en ait pas écrit davantage, soit que, comme il semble vraisemblable, le cahier coupé en cet endroit ait été lacéré, il est à regretter que nous n'ayons pu jouir de la suite de ses confidences. Nous essaierons de suppléer par quelques notes à ce qui manque au récit de sa vie.

Raphaël de Montelupo parlait lui-même tout-à-l'heure de certains morceaux antiques qu'il avait achevés dans l'atelier de son maître pour la marquise de Mantoue, entre la peste et le sac de Rome. On trouve au tome II du *Carteggio* de M. Gage des lettres curieuses sur ce sujet. En 1529, deux ans après le sac, la marquise de Mantoue se plaint gravement du sculpteur à son ambassadeur à Rome. Mais, par erreur singulière, elle prend notre artiste pour Raphaël d'Urbin, mort bien avant ces désastres au milieu d'une auréole de gloire qui ne l'empêchait pas d'être confondu par une princesse illustre avec un statuaire obcur. Il paraît que les morceaux achetés comme antiques par la marquise avaient bien vite trahi d'où ils sortaient : des deux figures payées 44 écus d'or, l'une avait été rendue à Raphaël, l'autre remise en mains tierces. Le sac de Rome était venu : Raphaël y avait perdu la figure restituée et tout le reste ; il ne voulait pas rendre l'argent. La marquise se fâche : dans une seconde lettre, elle rappelle que lorsque les statues eurent été reconnues modernes, Raphaël, n'ayant pas les moyens de restituer l'argent reçu, s'était engagé à livrer comme équivalent une grande médaille qui avait paru fort belle, et quelques autres objets curieux. Elle réclame au moins cette médaille ; mais elle veut qu'on ne la trompe point encore en lui en donnant une fausse. Cependant, comme elle est, au fond, bonne princesse, elle finit par ajouter que si le sculpteur persiste dans *sa fantaisie* de ne rien rendre, on se tienne pour satisfait, et qu'on ne parle plus de rien. Il eût été curieux d'entendre le Montelupo expliquer à sa façon cette suite de mésaventures.

Sous le successeur de Clément VII, sous Paul III, Raphaël de Montelupo, parvenu à la maturité, eut part à un des plus fameux monuments de son siècle. Ce tombeau que Jules II avait demandé à Michel-Ange, et dont tout avait concouru à suspendre l'exécution et à changer le dessin, n'était pas fini. La famille de ce pape, rétablie dans le duché d'Urbin, menaçait Michel-Ange. Paul III, qui l'employait à peindre la chapelle Sixtine, s'entremit et fit adopter un plan qui abrégeait singulièrement la besogne. Au lieu du massif immense et tout peuplé de statues que Buonarotti avait projeté, on devait se borner à une seule façade sépulcrale, érigée dans l'église de Saint-Pierre-in-Vincoli, et ornée de six figures, au milieu desquelles devait paraître le Moïse de Michel-Ange. Raphaël de Montelupo fut chargé par lui, en 1542, avec l'agrément des deux d'Urbin, de faire, au prix de 400 écus, une madone debout, tenant l'enfant dans ses bras, un prophète et une sibylle assis pour compléter le monument. Raphaël eut encore la mission d'achever, au prix de 200 écus, deux autres statues de la Vie contemplative et de la Vie active que Michel-Ange avait commencées pour la même sépulture. Il ne paraît pas que ce marché ait été rigoureusement tenu ; car Vasari assure que Raphaël exécuta seulement les deux grandes figures assises du prophète et de la sibylle ; encore ajoute t il que Michel-Ange s'en montra peu satisfait.

Dans le recueil des lettres d'artistes publiées par Jean Bottari, on trouve quelques indications fugitives sur les dernières années de Raphaël de Montelupo. Annibal Caro, qui s'est immortalisé par les beaux vers de sa traduction de l'Énéide, et par la prose plus admirable encore de ses lettres, lui écrivait en 1551 pour le remercier du dessin d'un crucifix ; il le loue non seulement de cet ouvrage, mais de la sensibilité empreinte dans la lettre qui en accompagnait l'envoi. Enfin, en 1565, Vincenzio Borghini, le Mécène du grand-duc Côme Ier, étant chargé de dessiner les fêtes du mariage du prince François avec une archiduchesse de la maison d'Autriche, demande à Alexandre Allori de placer dans l'un des tableaux préparés pour cette occasion, parmi les artistes qui ont honoré Florence, non loin de Brunelleschi et de Donatello, « Bartolomé Montelupo et son fils » Raphaël, *s'il n'existe plus.* » A cette époque, Raphaël était rentré dans l'obscurité, mais il n'était point mort ; car, comme il dit lui-même au commencement de ses Mémoires qu'il les écrit à soixante-quatre ans, il faut bien que, né en 1503, il ait vécu au moins jusqu'en 1567.

(1) Notre artiste veut sans doute parler de Gatinara.

HISTOIRE DU COSTUME EN FRANCE.

(Voy. p. 59, 123, 195, 276.)

SUITE DU TREIZIÈME SIÈCLE.

Au treizième siècle, malgré la grossièreté du temps, on consacrait aux choses d'esprit tous les soins d'une industrie élégante ; de là ces manuscrits sur vélin en longs caractères, et tout parsemés de vignettes et d'ornements qui supposent, sinon beaucoup de goût, au moins une grande patience, et qui retracent les scènes principales des manuscrits eux-mêmes. On y retrouve la vie intérieure du temps, quelquefois mieux et plus fidèlement que dans les histoires de chevalerie. Les poésies contemporaines contiennent aussi de curieux détails sur le luxe de cette époque, ainsi qu'on le voit dans les vers suivants, tirés du *Lai de Gugemer*, par Marie de France, poëte anglo-normand du treizième siècle :

Enmi la nef troval un lit,
Taillez à or tut à triffure
De cifres è de blanc ivoure ;
D'un drap de seie à or teissu
Est la colte ki dessus fu.

« Dans le bâtiment se trouvait un lit enrichi de dorures, de » pierres précieuses, de chiffres en ivoire, et la couverture était » d'un drap de soie tissu d'or. »

Des enseignements pleins d'intérêt à cet égard nous ont été également conservés et transmis par les vitraux coloriés des églises. Ceux de la cathédrale de Chartres ne se recommandent pas seulement à la curiosité de l'antiquaire par de précieuses suites de tableaux religieux ou de personnages historiques ; on y rencontre en outre une foule de scènes familières, de petits tableaux de mœurs et d'industrie, qui peuvent fournir d'utiles indications sur les usages domestiques et l'état des arts au moyen-âge.

Les sceaux du temps donnent aussi une idée du costume ;

celui du tiers-état est exactement reproduit par un sceau de la commune de Nimes, en l'an 1226, représentant quatre



(Treizième siècle. — Blanche de Castille et Marguerite de Provence. — D'après Montfaucon.)

habitants de cette ville. Deux sont en robe longue ; le manteau de l'un descend jusqu'à terre, tandis que celui de l'autre est court, ouvert par côté comme une chasuble, au



(Bourgeois et Bourgeoise. — Tirés du manuscrit des Miracles de saint Louis.)

haut de laquelle est une chausse : les robes des deux suivants se terminent au-dessous du genou : le dernier enfin, au lieu de chausse, porte un petit manteau agrafé comme une chlamyde. Tous ont les cheveux très courts, mais deux seulement ont une longue barbe.

Un des costumes de bourgeois que nous publions p. 364 est celui de Renaud de Saint-Vincent, bourgeois de Senlis, dont la tombe existait encore dans l'abbaye de Chaalis à la fin du siècle dernier. Ce costume se compose d'une longue tunique à manches fendues, pour donner passage aux bras, et par-dessus un manteau. Son chaperon ou chapel est remarquable par sa forme.

Le bonnet ou barrette était, ainsi que l'aumusse, commune aux prêtres et aux laïques. Les statuts manuscrits de la ville de Marseille contiennent même des règlements

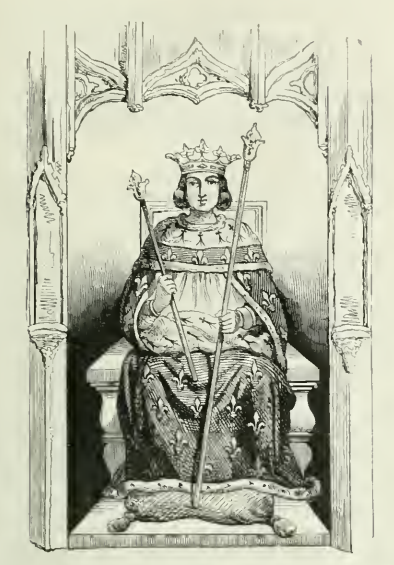


(Henri de Metz recevant l'oriflamme. — D'après Montfaucon.)

sur le prix de ces ornements. Le bonnet ressemblait à une espèce de toque, mais plus large, plus évasée par le haut que par le bas ; celui des juifs se distinguait par une corne dont il était surchargé.

Au treizième siècle, les femmes portaient, à l'imitation des hommes, des cheveux courts partagés en deux masses tombant de chaque côté du visage, et légèrement bouclés, ou bien encore réunis sur les oreilles en deux touffes nattées ou renfermées dans un réseau. Les riches bourgeoises avaient pour vêtement la robe justaucorps, parfois ornée d'une riche ceinture, le surcot ou le mantel fourré. La coiffure était le chaperon, le béguin et le voile.

Le *surcot*, vêtement féminin dont l'usage devint presque universel, était, à son origine, un long surtout, une espèce de fourreau que l'on passait par-dessus la cotte ou la robe, d'où son nom *surcotte*, *surcot*. Bientôt on en retrancha



(Saint Louis en costume royal. — Tiré d'un vitrail de l'église de Saint-Louis de Poissy.)



(Un Troubadour et un Page. — Tirés du manuscrit des Miracles de saint Louis.)



(Saint Louis en Palestine. — Tiré du manuscrit des Miracles de saint Louis.)

les manches, soit à l'imitation des cottes d'armes des chevaliers, soit pour laisser apparaître par quelque endroit la robe de dessous. Il fut en outre retroussé sur les hanches pour donner plus d'aisance à la marche et laisser voir la robe d'étoffe plus riche qu'il recouvrait. Plus tard, on le découpa autour des ouvertures des bras, de manière à laisser voir la taille à travers; on le borda, on le cuirassa de fourrures, et on le décora chez la noblesse d'un jupon armorié.

Pendant tout le moyen-âge, on emmaillotta les enfants de manière à priver totalement ces petites créatures de l'usage de leurs membres, en les étreignant sous un réseau de bandages entre-croisés.

La chevelure des hommes, assez courte, se partageait sur le front, et tombait des deux côtés du visage en deux masses épaisses qui s'arrondissaient en S; quelquefois on laissait un bouquet de cheveux touffus et roulés au haut du front. Les hommes portaient aussi un ample surtout ou surcot, car ce vêtement était commun aux deux sexes : il était garni d'un capuchon, appendice dont l'usage fut universel au treizième siècle, et qui ne dispensait pas toujours de porter une coiffure particulière. Les manches du surcot, qu'on élargissait, qu'on fendait ou qu'on supprimait suivant le caprice de la mode, laissaient voir la robe de dessous, ou la *gonne*, comme on l'appelait.

La chaussure, ordinairement de couleur noire et serrée au-dessus du cou-de-pied, commençait à s'effiler en pointe, à se dessiner en poulaine.

Les guerriers, portant la simple coiffe de fer ou cabasset, étaient encore vêtus du haubert complet; mais ils portaient déjà des grevières de *plates*, première pièce par laquelle on préluda à l'usage de l'armure en fer battu. Les chevaliers, vêtus du haubert et de la cotte à mancherons déchiquetés, présentaient pour particularité curieuse le petit capot, qui avait pour but de mettre la tête à l'abri des froissements du camail. Les chausses de mailles, ouvertes à la partie postérieure des jambes et jusque sous les pieds, se laçaient ou s'attachaient en cet endroit, pour permettre de les chausser et les déchausser avec plus de facilité.

Henri de Metz, maréchal de France du temps de saint Louis, était représenté dans les vitraux de Notre-Dame de Chartres, recevant l'oriflamme de la main de saint Denis. Cette oriflamme est une bannière rouge au haut d'une pique. La bannière est divisée au milieu en plusieurs longues pointes qui flottent dans l'air. Le maréchal est maillé depuis la tête jusqu'à la plante des pieds. Il a son chaperon de mailles rabattu sur les épaules, pour le mettre sur sa tête dans les combats. Ses bras et ses mains sont aussi maillés, en sorte pourtant que les doigts y sont distingués l'un de l'autre comme dans un gant. Au-dessus des mailles, le maréchal porte une tunique sans manches, qui représente son blason d'azur à la croix ancrée d'argent, traversée d'un bâton de gueules.

Willemin, dans son ouvrage des monuments français inédits, a reproduit quelques costumes de cette époque, dessinés au simple trait, et empruntés à un recueil extrêmement singulier et digne de l'intérêt particulier des artistes. C'est l'album, le calepin d'un artiste du treizième siècle, Wilars de Honnecort, qui a déposé sur ses pages toutes les fantaisies de son imagination, toutes les acquisitions de son savoir. On y trouve des sujets pieux, des scènes domestiques, des modèles d'architecture, des problèmes de géométrie.

La figure de saint Louis revêtu des habits royaux a été reproduite par Montfaucon, d'après un vitrail d'une chapelle de la Vierge, derrière le chœur de l'église de Saint-Louis de Poissy. Ce vitrail, qui paraît avoir été fait longtemps après la mort de saint Louis, représentait le sacre de ce prince, et portait l'inscription suivante : « L'an de grâce » mil deux cens vingt-six, fut oingt et sacré monseigneur » sainct Loys, dans l'eglise de Nostre Dame de Reims, par » très-reverend pere en Dieu messire Jaques de Basoches, evesque de Soissons, le premier dimanche des Advents, en presence du roy d'Angleterre et des princes » frères du roy nostre sire, dont moult fut grande joye. » L'auteur de l'inscription s'est mépris en disant que le roi d'Angleterre fût présent au sacre; il n'était point en France en ce temps-là, et aucun historien n'a dit qu'il fût venu à cette cérémonie.

Le jeune roi, assis, porte une couronne à fleurons; il tient de chaque main un sceptre d'or; son manteau de couleur d'azur est chargé de fleurs-de-lis également d'or.

Ce n'est guère qu'au treizième siècle que l'on commence à voir des effigies royales avec le manteau attaché par devant, à l'aide d'une agrafe ou d'une longue torsade, de façon à couvrir l'une et l'autre épaule. Toutefois, par respect pour l'usage ancien, le manteau du sacre continua toujours de s'agrafer sur l'épaule droite : c'étaient les femmes qui portaient le manteau sur les deux épaules.

Simple, mais avec goût, Louis IX était vêtu habituellement à peu près comme un bourgeois. « Aucune fois il venoit au jardin, dit Joinville, une cotte de chamelot vestue, un seurcot de tyreteine sans manche, un mantel de sandal noir autour son col, moult bien pigné, et sans coiffe, et un chapel de paon blanc sur sa tête. Aucune fois il étoit vestu d'une cotte de sandal inde, d'un seurcot et d'un mantel de samit vermeil, et d'un bonnet de coton sur sa tête, qui moult lui messied. »

Blanche de Castille, fille d'Alphonse IX, roi de Castille, femme du roi Louis VIII, dit le Lion, et mère de Louis IX, porte une tunique qui lui descend jusqu'aux pieds, et pardessus un manteau de même longueur, qui est doublé de vair renversé, doublure que nous reverrons souvent par la suite.

Marguerite de Provence, que saint Louis, âgé de dix-neuf ans, épousa à Sens en 1234, est représentée avec le manteau royal de France d'azur chargé de fleurs-de-lis d'or, telle qu'elle se trouve figurée dans un armorial manuscrit de Gaignières. Sa tunique, qui a des manches brunes, est rouge, traîne à terre, et ne laisse voir que l'extrémité de ses souliers, dont la pointe est fort longue et menue. Sa coiffure, fort extraordinaire, a tout l'air de n'être qu'un caprice du peintre.

La reine Blanche et la reine Marguerite avaient été fort alarmées de la détermination que Louis IX avait prise de se croiser. Aucune représentation ne put ébranler la résolution du roi. Il réussit à augmenter beaucoup le nombre des croisés par une fraude pieuse qu'il crut pouvoir se permettre à l'égard de ses courtisans. C'était l'usage qu'aux fêtes de Noël les seigneurs donnassent des habits pour étrennes à tous les gentilshommes attachés à leur service. D'après cette coutume, on désignait communément les fêtes de Noël par le nom de jour des *robes neuves*. Le roi fit préparer un nombre plus considérable de ces vêtements, et sur l'épaule de chacun il fit secrètement coudre la croix. Il invita ses courtisans à assister à la messe avec lui avant le jour; chacun reçut à la porte le manteau que lui faisait donner le roi, et s'en revêtit sans apercevoir, dit-on, le symbole dont il était orné. Quand les premiers rayons du jour pénétrèrent dans la chapelle, les courtisans virent pour la première fois sur l'épaule de leurs voisins un signe qu'ils ne savaient point encore porter aussi sur la leur. « Ils s'étonnent en se moquant, dit Matthieu Pâris, et ils apprennent enfin que le seigneur roi les avait ainsi pieusement attrapés... Comme il aurait été indécent, honteux et même indigne de déposer ces croix, ils mêlèrent leurs rires à l'effusion de beaucoup de larmes, disant que le seigneur roi des Français allait à la chasse aux pèlerins; qu'il avait trouvé une nouvelle manière d'enlacer les hommes. »

Le roi de France annonça qu'il se mettrait en route de

Paris le vendredi après la Pentecôte (12 juin 1248). Ce jour venu, Louis alla prendre à Saint-Denis le bourdon et la bougette, signes du pèlerin. « De celui jour, dit Guillaume de Nangis, il ne voulut plus revêtir robe d'écarlate, ni de brunette, ni de vair; plutôt revêtoit robe de camelin de noire couleur, ou de pers (bleu foncé), et il n'eut plus éperons d'or, ni étriers ni selle dorée; mais simples choses blanches voulut avoir et user dès lors pour sa chevauchure. »

DES LAMES DE SCIES,

ET DE LEUR MODE D'ACTION.

Il en est des scies comme des roues de voitures, dont nous disions, dans un précédent article (p. 310), que ce sont là de ces objets qui frappent constamment les yeux de tout le monde, sans que ceux qui les voient, à raison même de leur habitude journalière, cherchent à se rendre compte de leur mode d'action et des motifs qui ont présidé à leur disposition.

On emploie les scies à débiter les bois et les blocs de pierres, soit en plusieurs morceaux, soit en planches ou plaques de différents échantillons. Elles sont, en général, composées d'une lame d'acier, mince, droite, de largeur égale d'un bout à l'autre, et d'une épaisseur parfaitement uniforme. Cette lame est ordinairement montée dans un *fût* de bois qui a une forme appropriée à l'usage qu'on doit faire de l'outil, et qui est disposé de manière qu'on puisse tendre la lame: condition indispensable pour qu'elle puisse opérer efficacement. Pour faire agir une scie, on lui imprime un mouvement de va-et-vient dans le sens de sa longueur, en lui conservant la direction primitive.

Nous ne parlerons ici que des lames de scies et de leur mode d'action, et nous examinerons d'abord celles qui sont destinées au travail du bois.

Sur un des côtés de la lame on taille un grand nombre de dents aiguës et égales qui lui donnent la propriété de couper le bois. Dans le mouvement imprimé à la scie, chaque dent agit sur le bois en le raclant, et forme un sillon qui est approfondi par celles qui la suivent. Ainsi l'action continue des dents enlève du bois de plus en plus profondément, et la scie peut pénétrer aussi avant qu'on le juge convenable dans la pièce sur laquelle on la fait agir, et même la partager en deux parties: c'est ce qu'on appelle faire *un trait de scie*.

Le mouvement imprimé à la scie deviendrait bientôt très difficile par suite de la chaleur développée par le frottement de la lame à mesure qu'elle pénètre dans le bois et de la dilatation qui en est la conséquence. Pour éviter cet inconvénient, on donne, comme on dit, de *la voie* à la scie en inclinant les dents alternativement l'une à droite et l'autre à gauche, ce qui leur permet d'ouvrir un trait plus large que l'épaisseur de la lame; et la quantité dont on dévie les dents, soit d'un côté ou de l'autre, doit toujours être moindre que cette épaisseur. S'il en était autrement la série des dents inclinées à droite, et celle des dents inclinées à gauche, ouvriraient chacune un sillon, laissant entre elles un filet de bois qui deviendrait un obstacle au travail de la scie, lorsqu'il atteindrait le fond des intervalles qui séparent les dents. Les dents sont donc déviées plus ou moins, suivant l'épaisseur de la lame.

La *sciure de bois* n'est autre chose que les petits copeaux enlevés par les dents d'une scie; ils se logent dans les intervalles de ces dents, et ils sont entraînés dans le mouvement et rejetés hors du trait de scie, aussitôt que les dents qui les ont enlevés ont dépassé la largeur de la pièce de bois. La grandeur des dents doit donc être proportionnée à la capacité des intervalles qui doivent contenir la sciure et la porter hors du trait.

Si le bois est dur, les dents ne peuvent enlever que peu de bois à la fois, et par conséquent les espaces qui les séparent n'ont pas besoin de présenter une grande capacité; on peut alors en augmenter le nombre en les faisant plus petites, ce qui leur donne plus de force, et les rend susceptibles de produire une plus grande somme de travail.

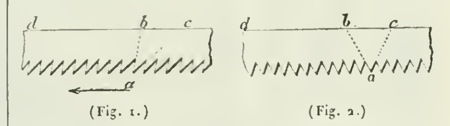
Si, au contraire, le bois est tendre, les dents en enlèvent plus, et doivent être espacées davantage pour contenir la sciure qui ne tarderait pas à engorger les intervalles, ce qui serait un obstacle au travail.

Enfin, il est indispensable que toutes les dents d'une scie aient la même longueur et la même voie, c'est-à-dire la même inclinaison. Si la première de ces conditions n'était pas remplie, les dents les plus longues agissant seules, les autres n'enlèveraient point de bois, et le travail avancerait moins avec une même peine de la part des ouvriers. En outre, ces dents plus longues s'émousseraient promptement, et lorsqu'elles cesseraient de couper, elles s'opposeraient encore au travail des autres. Si les dents n'avaient pas la même voie, les plus inclinées ne trouvant pas leur passage dans le trait frayé par celles qui les précèdent, éprouveraient une résistance supérieure à la force dont elles sont capables, et qui les ferait rompre infailliblement.

Examinons maintenant quelles sont les formes qu'on donne aux dents des scies.

Nous avons dit qu'on les faisait agir en leur imprimant un mouvement de va-et-vient.

Si la scie est mue par un seul homme, et telle que celles employées pour tronçonner le bois de chauffage ou par les menuisiers, elle ne peut agir qu'en poussant, et par conséquent les dents n'ont pas besoin de couper dans les deux sens du mouvement; on profite de cette circonstance pour augmenter la puissance du tranchant en inclinant les deux tailles du même côté, par rapport à la longueur de la lame. Ainsi, la taille antérieure *ab* (fig. 1) d'une dent *a* fait avec la ligne *dc* un angle *abd* un peu plus petit qu'un angle droit, tandis que la taille postérieure *ac* fait avec cette même ligne *dc* un angle *bca* d'environ 45°. D'où il suit que l'angle saillant *bac* de la dent est un peu plus petit que 45°. La flèche indique dans quel sens les dents coupent le bois.



(Fig. 1.) (Fig. 2.)

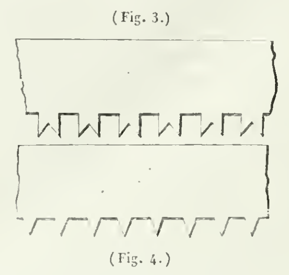
Quand la scie doit agir dans les deux sens du mouvement, comme cela a lieu lorsqu'on veut débiter de fortes pièces de bois qui exigent l'emploi de scies plus fortes et plus grandes qui sont mues par deux hommes, on donne aux deux tailles de la dent la même inclinaison par rapport à la longueur de la lame, et elles sont par conséquent isocèles. Ainsi les deux tailles *ab*, *ac* (fig. 2), font avec la ligne *dc* des angles *abc* et *bca*, qui sont égaux. On conçoit que cette disposition est indispensable pour une scie qui doit couper dans les deux sens du mouvement. L'angle *bac* de la dent varie entre 30° et 60°. Au-delà de 60° elle ne coupe pas suffisamment, et au-dessous de 30° elle n'a pas assez de solidité et s'émousse promptement.

On donne les dispositions indiquées dans les fig. 3 et 4 aux dents d'un genre de scies employées à débiter les plus grosses pièces, qui portent le nom de *passe-partout*, et qui sont toujours mues par deux hommes; elles coupent par conséquent dans les deux sens. Comme leurs dents ont un grand trajet à faire avant que de rejeter les copeaux qu'elles enlèvent, il faut entre elles une capacité assez grande pour contenir la sciure.

Dans la première disposition (fig. 3), on voit que chaque

dent est double ; une moitié coupe le bois en marchant dans un sens, l'autre moitié le coupe dans l'autre. Les dents sont donc formées de deux tailles verticales et de deux tailles inclinées, disposition convenable pour couper le bois. Les espaces rectangulaires compris entre les tailles verticales, et qui séparent ces doubles dents, reçoivent les copeaux, et offrent une capacité suffisante pour les contenir jusqu'à ce qu'ils soient jetés hors du trait de scie. Quant aux entailles qui sont entre les deux pointes d'une même dent, elles n'ont d'autre objet que de former les biseaux des deux tranchants.

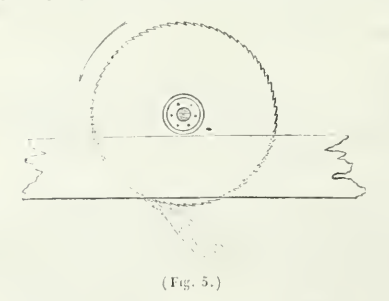
(Fig. 3.)



(Fig. 4.)

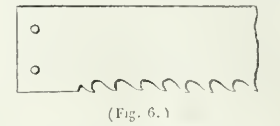
On peut faire plus de travail en taillant les dents de cette manière, mais elles sont alors plus fragiles et plus difficiles à affiler que celles de la fig. 4 qui présentent une disposition analogue, c'est-à-dire un plus grand espace réservé entre les dents.

Quand on scie le bois *de long*, comme on dit, soit pour équarrir des pièces de charpente, soit pour faire des planches, quoique la scie soit mise en mouvement par deux hommes, comme elle n'agit qu'en descendant, la forme de ses dents doit être celle indiquée (fig. 1), et, en général, de toutes les scies qui ne coupent que dans un sens. Elle est donc applicable également aux lames des scies circulaires (fig. 5), puisque leur mouvement est continu.



(Fig. 5.)

Cette forme de dents est employée pour scier le bois dur, et celle de la fig. 6 convient mieux pour le bois tendre.



(Fig. 6.)

Pour scier les pierres, on ne peut pas faire usage de lames de scies semblables à celles que nous venons de décrire ; car les pierres étant incomparablement plus dures que le bois, les dents des lames seraient promptement émoussées et mises hors de service. On les remplace par du sable humecté avec un peu d'eau. La lame de la scie n'est pas armée de dents, et elle agit sur la pierre à scier en faisant rouler les grains de sable qu'elle entraîne dans le mouvement de va-et-vient qu'on lui imprime, et qui usent ainsi peu à peu la pierre. L'eau dont on humecte le sable l'empêche d'être projeté hors de trait du scie, et sert en même temps à refroidir la lame que la chaleur produite par le frottement altérerait bientôt. Il résulte de ce mode d'action du sciage des pierres, et de leur grande dureté, que pour faire un trait de scie de même longueur et de même profondeur dans une pierre ou dans du bois, il faut plus de force et de temps dans le premier cas que dans le second.

Pour que l'action du sable sur la pierre soit efficace, il faut exercer dessus une pression, car sans cela on ne produirait qu'un frottement qui n'userait pas. Cette pression à exercer sur les lames de scies dépend non seulement de la dureté des pierres et de leur homogénéité, mais encore de la nature du sable qu'on emploie. Si le sable est gros, le trait de scie est plus large, et il faut presser davantage que si le sable est fin et anguleux. C'est au moyen du poids de l'*armure* qu'on produit la pression dont on a besoin. On donne le nom d'*armure* au fût qui porte la lame de scie. Dans la pratique, on estime que la pression à exercer par mètre de longueur doit être d'environ 15 kilogrammes.

L'ouvrier établi pour scier une pierre est assis sur un banc, les pieds appuyés contre une pierre pour rendre sa position plus stable. Il imprime à la scie le mouvement de va-et-vient, et de temps en temps il la soulève un peu pour permettre au sable humecté d'atteindre le fond du trait de scie. De temps à autre aussi, il prend avec une cuillère, dans un vase placé à sa portée, du sable humecté qu'il projette sur une planche inclinée, qui est placée sur le bloc de pierre au bord du trait de scie. Enfin un petit toit en planches ou en chaume, porté sur deux piquets, le met à l'abri de la pluie ou de l'action du soleil, lorsqu'il travaille en plein air.

La méthode employée pour *abreuver* les scies, c'est-à-dire pour jeter dans le trait de scie le sable humecté, présente quelques inconvénients auxquels on n'a pas encore pu remédier d'une manière satisfaisante. Le sable étant jeté sur la face supérieure du bloc à scier, il faut qu'il arrive d'abord sur la partie de la lame opposée à celle qui agit, et ensuite qu'il se fraie un passage sur les côtés de cette lame pour arriver au fond du trait, ce qui élargit beaucoup ce dernier inutilement, et en outre émousse les angles des grains de sable, qui produisent alors un effet moins efficace. On doit ajouter à cet inconvénient que lorsque l'ouvrier jette du sable et de l'eau sur la scie, il en met trop, puisqu'il ne fait cette opération que quand il s'aperçoit qu'il n'y en a plus assez. Il s'agirait donc de trouver un moyen d'abreuver les scies par une alimentation continue, qui porterait le sable humecté immédiatement au fond du trait de scie.

Lorsqu'il s'agit de réduire en planches ou en plaques de grosses pièces de bois, de gros blocs de pierre ou de marbre, on fait usage de grandes armures, dans lesquelles on assemble plusieurs lames placées parallèlement les unes aux autres, et à des intervalles égaux ; de cette manière on fait en même temps autant de traits de scies que l'armure porte de lames. Mais on conçoit que dans ce cas la force de l'homme ne serait plus suffisante pour faire mouvoir ces armures, et on la remplace par celles des animaux, du vent, de l'eau ou de la vapeur. L'usine qui renferme les moteurs et un certain nombre d'armures porte le nom de *scierie*, auquel on ajoute *de bois* ou *de pierre*, suivant qu'on opère sur l'une ou sur l'autre de ces substances.

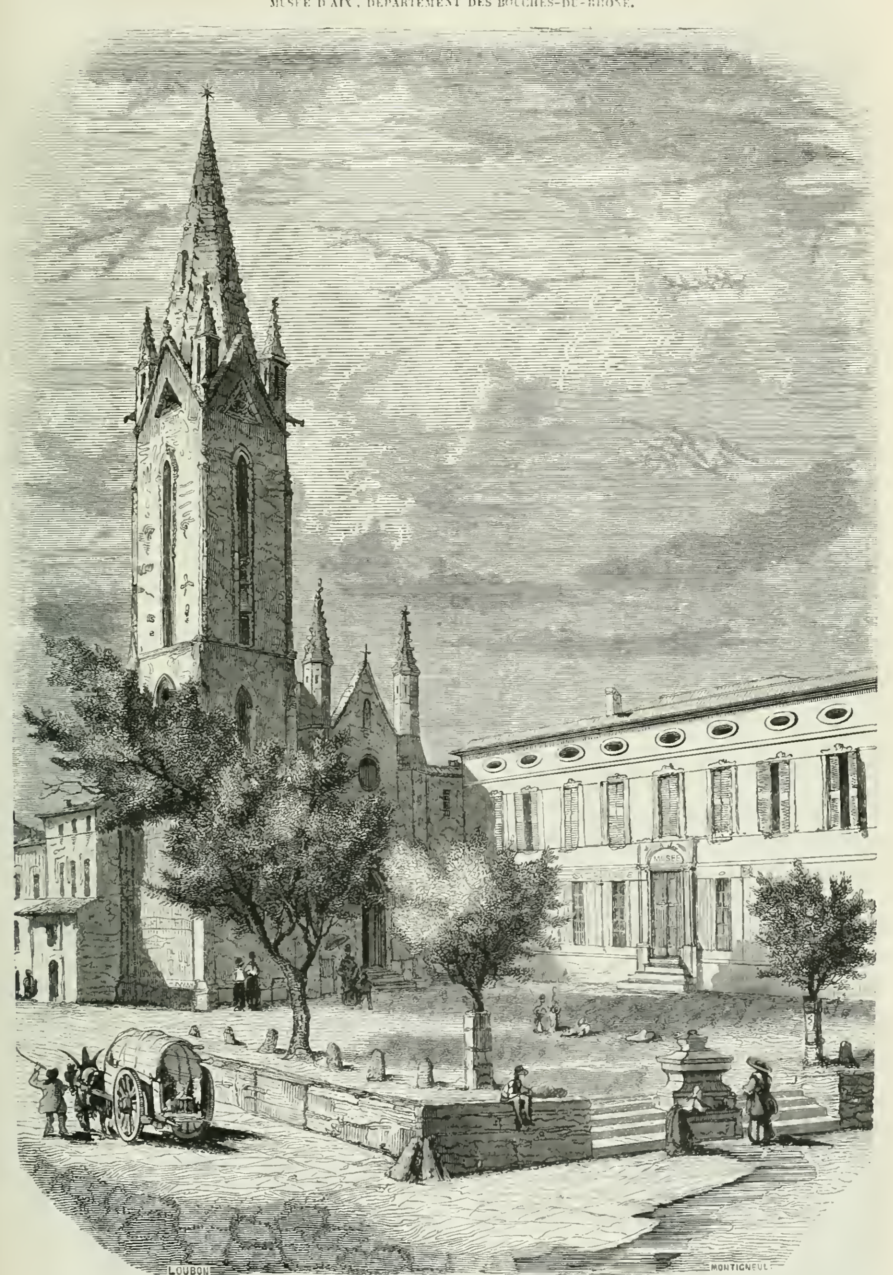
BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

MUSÉES ET COLLECTIONS PARTICULIÈRES DES DÉPARTEMENTS.

(Voy. p. 92, et les Tables des années précédentes.)

MUSÉE D'AIX, DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE.



(Aix. — Vue extérieure du Musée et de l'église Saint-Jean.)

Le musée d'Aix, fondé pendant les dernières années de la restauration, n'a été inauguré qu'en 1838. Il occupe une partie de l'ancien prieuré de l'église de Saint-Jean, où ont été ensevelis quelques uns des plus illustres comtes de Provence, entre autres Alphonse II, mort à Palerme en 1209, et Raymond Bérenger IV, mort en 1245. Riche surtout en sculptures antiques qui étaient antérieurement conservées à l'Hôtel-de-Ville, ou qui appartenaient à des collections particulières, ce nouveau musée possède aussi plusieurs tableaux précieux. Les habitants d'Aix ont de tout temps aimé les arts. Millin a consacré à cette ville plusieurs chapitres de son « Voyage dans les départements du midi de de la France, » et a indiqué les causes principales des traditions de goût qui s'y sont perpétuées. Aix a toujours joué, dit-il, un rôle important dans l'ancienne Provence. La noblesse y commença de bonne heure à connaître le charme de l'étude : l'ardeur que les Bérenger montrèrent pour la poésie, la protection qu'ils accordèrent aux troubadours, le séjour des papes à Avignon, celui des comtes de Provence dans Aix même, la conquête de Naples qui devint l'occasion de communications fréquentes avec l'Italie, les encouragements du roi René, tout contribua à y inspirer l'amour des lettres et des arts. Plusieurs membres du parlement d'Aix se sont distingués par leur savoir et leur érudition; à leur tête est le grand Peiresc (voy. 1836, p. 195). Le barreau suivait l'exemple de la magistrature, et le savoir se répandait dans toutes les classes de citoyens. On trouvait dans Aix plusieurs beaux cabinets, des bibliothèques précieuses, des collections choisies. Aucune autre ville d'une égale population, si l'on en excepte Dijon, qui possédait également des cours souveraines, n'avait réuni plus d'objets d'art, et n'a donné le jour à plus d'hommes instruits.

Aix est la patrie de Tournefort, de Jean-Baptiste Vanloo, de Vauvenargues, d'Entrecasteaux, de Forbin, de Granet, et la France lui doit quelques uns des plus célèbres littérateurs contemporains.

Parmi les artistes qui, en fixant leur séjour à Aix, contribuèrent à y entretenir la culture du goût, on doit citer avec honneur Finsonius et Daret. Le premier, né à Bruges, était élève de Michel-Ange de Caravage, fondateur de l'école de Naples. Il était connu et estimé de Rubens. Ses qualités et ses défauts étaient ceux des écoles flamande et napolitaine. Excellent coloriste, fougueux, scrupuleux interprète des effets matériels, il n'avait pas le culte de la ligne pure, et dans ses plus belles compositions on désirerait plus de noblesse. Ses tableaux les plus admirés sont une *Résurrection* que l'on voit dans l'église Saint-Jean, et un *Martyre de saint Etienne*, qui est à l'église de Saint-Trophime à Arles. Les meilleurs portraits qu'il ait laissés sont le sien et celui de sa mère qui est au musée d'Aix, et ceux de Peiresc son protecteur, du poëte Malherbe et du président Du Vair. Un élève de Finsonius, Mimault, était aussi un peintre de portraits distingué.

Daret, né à Bruxelles, avait également étudié en Italie. Aix possédait presque toutes ses œuvres; elles ornaient les salles du Parlement, l'Hôtel-de-Ville, l'église des Oratoriens, et plusieurs maisons appartenant à la noblesse. Coloriste comme Finsonius, il avait moins d'énergie que lui, mais plus d'inspiration et plus de correction dans le dessin.

Après ces deux maîtres, Aix revendique encore, comme ses artistes, Regnaud le vieux de Nîmes, Nicolas Pinson de Valence, André Bardon, et plus récemment le paysagiste Constantin. Plusieurs sculpteurs avaient de même concouru à la décoration et à l'établissement des principaux monuments d'Aix, entre autres le célèbre Puget, Chastel et Vegrin.

La création d'un musée dans une ville où a existé une telle émulation, semblait donc devoir être une chose aussi facile que naturelle, et il y a lieu seulement de s'étonner qu'elle ait été si tardive. Nous ferons connaître, dans un prochain article, les œuvres d'art que l'on est déjà parvenu à réunir dans cette nouvelle galerie, et qui méritent plus particulièrement d'être signalées à l'attention publique.

La suite à une prochaine livraison.

UNE FAMILLE PAUVRE.

(Suite. — Voy. p. 350, 354.)

CHAPITRE III.

Une semaine d'angoisses.

Qui n'a pas remarqué maintes fois qu'il y a dans la vie des moments frappés d'une espèce d'indéfinissable fatalité, des jours, des semaines où tout ce que l'on espère échoue, où toutes les tentatives que l'on fait restent infructueuses, où, par un concours de funestes circonstances, les mauvaises nouvelles se succèdent et se rejoignent l'une à l'autre comme les nuages d'un ciel d'hiver, où l'on en vient enfin à se sentir le cœur saisi de je ne sais quelle pénible appréhension qui écrase le courage le plus ferme, et trouble jusqu'aux rares lueurs de joie qu'on pourrait entrevoir dans ces transitions sinistres. J'ai connu un digne vieillard d'un esprit lucide, mais crédule, qui s'était formé, à cet égard, une singulière superstition. Si le dimanche matin il s'éveillait avec une vague inquiétude, si le facteur lui apportait quelque lettre fâcheuse : « La semaine commence mal, me disait-il; vous verrez que ce sera une déplorable semaine; il me tarde d'en voir la fin. » Et en effet, soit par la disposition d'humeur où il se trouvait, soit par l'effet de quelques incidents inattendus, presque toujours ses prévisions se réalisaient, et toute la semaine était d'une nature affligeante.

Les pauvres enfants du notaire commençaient tristement une de ces semaines fatales. Dès la matinée du dimanche, Hélène avait revêtu, selon l'usage du pays, sa plus belle robe, et placé sur sa tête son bonnet neuf; et, sans s'en douter elle-même, elle se regardait avec une agréable complaisance féminine dans le petit miroir suspendu à sa croisée. Personne ne lui avait encore dit qu'elle était belle, et elle savait bien elle-même qu'elle ne l'était pas. Mais deux longs bandeaux de cheveux noirs tombaient avec grâce sur ses joues; ses yeux bruns, bordés de deux sourcils arqués, étaient à la fois pleins de vivacité et de douceur; ses petites mains blanches sortaient délicatement de ses manches en laine brune, et toute sa physionomie, animée presque constamment par un sourire de bienveillance, offrait une rare expression de candeur, de franchise et de bonté. Au premier abord, on pouvait se dire : ce n'est pas une jolie personne. En la regardant encore, en observant de plus près ce doux visage d'enfant où se reflétaient tous les tendres penchants d'un cœur affectueux, toutes les qualités d'une âme sans tache, en écoutant le son argentin et pur de sa voix, en suivant les légers mouvements de sa taille amincie et un peu frêle, on la trouvait charmante, et l'on éprouvait auprès d'elle une sérénité heureuse, un bien-être moral, adorable effet de la grâce et de la vertu.

George avait aussi, par respect pour le dimanche, changé son costume : à la place de la blouse en toile des jours de travail, il portait une longue redingote en droguet bleu, une cravate noire sur laquelle se rabattait un large col de chemise, et un gilet en soie brodé par sa sœur. C'était un beau et fort jeune homme, à la figure imberbe encore, mais mâle, aux poignets musculeux, au pied agile, véritable montagnard par la force et la prestesse, également taillé pour porter le soc de la charrue et pour gravir les rocs les plus escarpés.

Quand ils eurent fini leur toilette, le frère et la sœur

descendirent à la cuisine; Hélène appela Brigitte, la vieille et fidèle servante, tous trois se mirent à genoux pour faire la prière du matin; puis les deux jeunes gens se levèrent et se tendirent la main en se regardant, sans mot dire, d'un regard douloureux; car tous les deux avaient la même préoccupation inquiète, triste, et ce regard exprimait leur pensée.

Mais Hélène courant dans la chambre du vieillard :

— Regardez un peu, mon père, dit-elle, comme nous sommes beaux aujourd'hui; je veux que vous me fassiez compliment de ces jolis rubans que j'ai attachés à mon bonnet; je suis sûre qu'on n'en trouve pas de plus jolis dans tout Pontarlier. Et George! voyez-vous comme il est fier avec sa redingote bleue, et ce gilet superbe que je lui ai fait moi-même bien mieux qu'aucun tailleur. C'est grand dommage que l'église soit si éloignée et que nous ne puissions aller à la messe. Je parie que les jeunes filles de Montbenoît n'auraient eu des yeux que pour monsieur mon frère. Mais nous nous passerons des plaisirs de Montbenoît : George va compter les pieds de hêtres qu'il veut abattre; moi, je viendrai vous lire les livres de voyage que vous aimez. A midi, nous apporterons ici la table; nous dînerons près de vous, et nous ferons dîner la bonne Brigitte avec nous.

Le vieux notaire arrêta sur ses deux enfants un regard d'une tendresse ineffable; puis, comme il ne disait rien, et qu'Hélène craignait qu'il ne s'abandonnât à de tristes réflexions :

— A propos, reprit-elle d'un air encore plus enjoué, vous savez cette chanson des montagnes que vous me chantiez quand j'étais toute petite; je ne sais comment j'en avais oublié l'autre jour dans mon étourderie le second couplet; à présent que je me la rappelle tout entière, je veux vous la dire.

Et, sans attendre la réponse du vieillard, elle entonna d'une voix mélodieuse une ballade des montagnes.

Tout en chantant ainsi et en essayant de rire, la pauvre fille avait le cœur cruellement oppressé, et dès qu'elle quittait un instant son père, qu'elle se retrouvait seule, elle passait la main sur son front comme pour en chasser le nuage qui l'assombrissait, et quelquefois levait les yeux au ciel avec une douloureuse ferveur. De son côté, George était torturé par les mêmes sollicitudes; tantôt il revenait s'asseoir pensif auprès du foyer, tantôt il se promenait d'un air inquiet de long en large dans la cuisine, ou s'en allait avec précipitation dans le jardin. La vieille Brigitte ne connaissait point les pénibles secrets de ses jeunes maîtres, mais en les voyant tous deux si tristes et si agités, elle baissait la tête et s'attristait avec eux. Le vieillard seul, grâce aux tendres précautions de sa fille et de son fils, ne se doutait de rien, et souffrait seulement de se voir cloué sur son lit de malade, lui qui faisait autrefois consister une partie de son bonheur dans son activité.

C'était cette semaine que M. Renardeau allait réclamer l'argent qui lui était dû, et les deux pauvres enfants savaient que l'impitoyable usurier n'exécuterait que trop ponctuellement toutes ses menaces. Ils avaient beau chercher dans leur tête un moyen de se procurer de l'argent, ils n'en trouvaient pas. George avait fait l'inventaire de tout ce qui restait à la cave, au grenier, et, à moins de vouloir affamer la maison, il était impossible de rien vendre. Hélène avait visité son armoire, sa cassette; quelques robes en soie fanée, quelques bijoux en or, héritage de sa mère, une demi-douzaine de couverts en argent, dernier reste d'une ancienne opulence, voilà tout ce qu'elle trouvait. En portant le tout chez un marchand, elle n'en aurait pas trouvé la moitié de la somme réclamée par M. Renardeau. Puis c'était chose si triste que de se défaire de ses derniers souvenirs du temps passé! de ses derniers trésors de famille!

George hasarda encore une nouvelle tentative; il alla revoir quelques anciens amis de son père, et n'en obtint rien; il retourna le lendemain en visiter d'autres et ne fut pas plus heureux. Par la contagieuse influence de l'infortune, tout était de glace autour de lui. Le jeune homme s'en revint dans une sorte d'état fébrile. A voir l'étincelle ardente de son regard, l'étrange expression de sa physionomie, on pouvait deviner qu'il était en proie à une de ces crises violentes où l'âme se contracte dans l'attente d'un grave événement, et tour à tour accepte ou repousse une résolution désespérée. Sa sœur le devinait avec ce don merveilleux, ce don de *seconde vue*, comme disent les Écossais, que les cœurs délicats trouvent dans leur tendresse ou dans leur souffrance. Mais elle essayait en vain, tantôt par une question directe, tantôt par ses gentilles câlineries, de pénétrer les projets que son frère formait évidemment. Il était muet et impassible.

Le jeudi, le délai fatal expirait. L'avant-veille au matin, George appela sa sœur à l'écart et lui dit :

— Je vais essayer d'un dernier moyen; si je ne suis pas revenu ce soir, ne t'inquiète pas; trouve seulement un moyen d'expliquer mon absence à notre père; je serai ici demain.

— Où vas-tu donc? s'écria la jeune fille; depuis deux jours tu ne dis rien, tu rêves la tête baissée, et ton silence m'effraie. Je t'en conjure, dis-moi ce que tu veux faire et où tu vas?

— Tu le sauras demain; ne m'en demande pas plus aujourd'hui. Tout ira bien, j'espère; demain nous serons tous deux hors du danger qui nous menace.

— Non, tes paroles mystérieuses ajoutent encore à mon effroi. Ne pars pas ainsi, je t'en supplie; conte-moi tes desseins; ne suis-je pas ta sœur, une sœur tendre et dévouée, pour laquelle tu n'as jamais eu le moindre secret? Veux-tu donc me laisser seule ici livrée à mille tourments, ne sachant pas même ce que tu vas entreprendre, et par quels sentiers ma pensée peut te suivre?

Et comme il essayait de parler :

— Non, reste encore, disait-elle; tiens. Jamais je ne t'ai vu un air si affairé, ni un costume si en désordre. Reste encore, assieds-toi là près de moi; causons à cœur ouvert comme nous avons toujours fait.

— Demain, demain, s'écria George avec impatience. Embrasse-moi. Adieu; que le ciel te bénisse!

Et il partit.

— O mon Dieu! mon Dieu! dit la jeune fille atterrée de ce brusque départ; quelle douleur me réservez-vous encore?

Au même instant, son père l'appelait. Elle se hâta de composer son visage et se rendit près de lui.

— Que fait George? demanda le vieillard.

— Mon père, répondit la pauvre enfant en hésitant et en cherchant un prétexte qu'elle n'avait pas encore eu le temps de préparer, George vient de partir... Il a été forcé de partir de bonne heure sans vous voir, craignant de vous éveiller... Il va... Mais que je suis folle!... Je ne sais plus à quoi je pense... Ah! il va conduire un chariot d'avoine à Pontarlier: et comme il n'est pas sûr de pouvoir terminer son compte aujourd'hui, il m'a dit que peut-être il ne reviendrait que demain. C'est moi seule à présent qui vais avoir soin de vous. Vous voulez bien, n'est-ce pas?

— Il n'y a pas de meilleurs soins que les tiens, ma bonne Hélène, répondit le notaire, qui n'eut pas le moindre soupçon de l'innocente ruse de la jeune fille. Pourtant, lorsque George s'éloigne, cela me fait mal. Tout un jour sans le voir, vois-tu, c'est bien long pour moi, qui n'ai plus d'autre joie que de voir mes enfants, de les entendre causer auprès de mon lit, de les regarder tous deux à la fois, et de penser à leur bonheur. Puis s'il allait lui arriver quelque accident! Les vieillards qui ont souffert dans leur vie ont l'âme triste et portée aux fâcheux pressentiments.

Pauvre George ! a-t-il pris au moins un cheval sûr, et sa charrette est-elle en bon état ?

— Oui, oui, vous pouvez vous en rapporter à lui ; vous savez qu'il est adroit et prudent. La route est belle, le temps est bon ; il voyage de jour et ne peut éprouver aucun accident.

— Hélas ! un de mes plus grands chagrins, c'est qu'il soit obligé de faire ce triste métier, lui qui se distinguait déjà dans ses études, lui que je voyais déjà dans mes rêves revêtu de la toge de procureur du roi à Pontarlier. Voilà pourtant le résultat de ma trop grande confiance et de mon fol abandon !

— Oh ! je vous en conjure, mon père, dit la jeune fille en se penchant sur lui et en lui prenant les deux mains qu'elle serrait dans les siennes, ne parlez pas ainsi si vous ne voulez pas me faire pleurer. Ce que Dieu veut est pour le bien ; il dispose à son gré de la fortune et du destin des hommes; souvent c'est lorsque nous accusons sa providence que nous devrions le remercier. Qui sait à quelle catastrophe, à quelle douleur irréparable il nous a enlevés en nous amenant ici ? Et voyez, ne sommes-nous pas plus heureux dans cette ferme paisible, loin du bruit du monde, que nous ne le serions dans une ville où il faudrait à tout instant sacrifier la paix de notre intérieur, le charme de nos affectueuses réunions pour obéir à je ne sais quelles convenances et quelles règles d'étiquette fastidieuses, insupportables ? Je me rappelle encore les quinze jours que nous avons passés à Besançon, du vivant de notre bonne mère, et rien que de songer à ces visites qu'il fallait faire, à ces entretiens où il n'entrait pas un seul sentiment de cœur, à ces longs dîners suivis de soirées plus longues encore, je me sens toute effrayée, et je bénis la miséricorde du ciel qui nous a mis à l'abri de tant d'affreuses obligations.

La bonne Hélène en parlant ainsi des ennuis de la ville, disait sincèrement ce qu'elle pensait; mais elle le disait avec un affectueux sourire pour ramener la sérénité dans le cœur du vieillard, et son cœur était navré.

Le soir, quand son père fut endormi, elle resta seule dans la cuisine, prêtant l'oreille au moindre bruit, se levant tout-à-coup, persuadée qu'elle venait d'entendre quelqu'un marcher dans le corridor, puis s'asseyant avec une nouvelle anxiété. C'était le vent d'automne sifflant entre les jointures des portes; c'étaient les rameaux des sapins se heurtant l'un contre l'autre, qui lui donnaient ces douloureuses illusions. George ne revenait pas, et la malheureuse sœur ne savait où était George.

Assoupie enfin par la fatigue, elle ne se réveilla que le lendemain matin, et courut aussitôt à la chambre de son frère, à la grange : point de George.

— Mon frère n'est donc point revenu ? dit-elle à Brigitte, avec un accent de désespoir.

— Non, mademoiselle; mais si monsieur George n'est parti que ce matin de Pontarlier, il ne peut pas être encore ici, quoique ce soit un fort marcheur.

— De Pontarlier ! murmura Hélène; ah ! Dieu veuille qu'il soit à Pontarlier. Ne pas vouloir me confier où il allait ! lui qui ne faisait pas un pas hors de la maison sans me le dire ! et il était si agité quand il est parti !

Et la pauvre fille allait, venait, tantôt regardant par la fenêtre du jardin, tantôt s'approchant de la porte de la grange. Enfin, ne pouvant plus subjuguer son angoisse, elle sortit, elle s'en alla le long du sentier qui traversait la pâture de la ferme, s'appuya sur la barrière de bois et regarda de tous côtés. Un beau soleil répandait alors des flots de lumière sur les coteaux et les vallées ; les oiseaux chantaient dans les bois; les gouttes blanches de rosée brillaient comme des perles dans le calice des fleurs et sur les tiges légères du gazon; un jeune agneau courait follement dans l'herbe touffue, tandis que quelques vaches, errant d'un pas lourd à travers les plantes sauvages de la montagne, faisaient résonner au loin la clochette de bronze suspendue à leur cou. C'était une de ces belles matinées d'automne pleines de charme et de mélancolie, qui sont comme un sourire mourant de l'été. Mais la pauvre Hélène n'entendait pas le chant de l'oiseau et n'observait pas les beautés de cette nature agreste, que, dans d'autres moments, elle avait contemplée avec tant de bonheur. L'œil fixé sur le sentier qui descendait par de tortueux détours du côté de Montbenoît, elle n'était préoccupée que d'une seule pensée, et ne voyant rien venir, elle allait s'en retourner à la ferme, quand tout-à-coup elle crut distinguer un point qui se mouvait au bas de la montagne. Ce n'était encore qu'une sorte d'ombre vague flottante ; peu à peu elle crut reconnaître une blouse bleue, une casquette, son George, peut-être. Elle s'assit au pied d'un sapin, incapable de faire un pas de plus, dans la vive émotion qui l'agitait ; elle attendit les mains jointes sur sa poitrine, comptant tous les instants par les battements de son cœur. Un pas sonore retentit près d'elle; ce n'était pas George, c'était un jeune paysan inconnu qui marchait précipitamment, et qui s'arrêta près d'elle.

— Où allez-vous ? s'écria-t-elle avec l'indicible expression d'un pressentiment plein de terreur.

— Je porte une lettre à mademoiselle Valbois.

— C'est moi, donnez.

Le paysan tira la lettre de sa blouse et la remit à Hélène, qui reconnut à l'adresse l'écriture de son frère.

Elle serra par un mouvement convulsif cette lettre entre ses mains, et n'osant la lire devant celui qui la lui avait remise :

— Je vous remercie, dit-elle. Etes-vous fatigué, voulez-vous vous reposer à la ferme ?

— Non, il faut que je m'en retourne tout de suite. Je suis très pressé.

Et il partit. Hélène tourna et retourna la lettre dans ses doigts ; ses yeux se troublaient en la regardant, et son cœur battait avec une violence extrême. Enfin elle brisa le cachet, et elle apprit que son pauvre frère, poussé au désespoir et séduit par l'idée d'obtenir d'un chef de bande la somme dont il avait besoin, s'était engagé dans une troupe de contrebandiers ; qu'il avait été arrêté par les douaniers de la Fresse, et qu'il devait être conduit en prison, faute de pouvoir payer l'énorme amende de 500 francs.

George avait mis à la fin de cette lettre tout ce qu'il pouvait trouver de meilleur pour rassurer sa sœur ; mais la pauvre Hélène ne vit que l'affreuse situation où il était jeté : — un procès-verbal de douane, — une prison, — l'honneur de son père engagé dans cette catastrophe. — Un tel coup était au-dessus de ses forces ; elle tomba sur le sol et arrosa le gazon de ses larmes ; puis soudain se relevant avec une énergie ardente :

— Oui, oui, s'écria-t-elle, je le sauverai !

Elle courut à la ferme, entra précipitamment dans sa chambre, réunit tout ce qu'elle possédait : robes de soie, châles, bijoux, argenterie.

— J'enverrai Brigitte, dit-elle, vendre tout cela à Pontarlier; elle en portera le prix à la Fresse, et mon frère reviendra, mon pauvre frère qui s'est sacrifié pour nous. Quand il sera ici, qu'importent les poursuites de M. Renaudeau ? qu'importe la misère, si nous sommes ensemble?

Mais lorsqu'après ce mouvement d'exaltation elle se mit à compter, à évaluer les divers objets qu'elle venait d'entasser sur une table :

— Hélas ! reprit-elle, il n'y a pas même là de quoi payer la moitié de la somme... Dieu seul peut venir à notre secours ; Dieu attendrira le cœur de celui qui nous poursuit. O mon Dieu ! s'écria-t-elle en se jetant à genoux, j'invoque avec mes larmes votre bienfaisant appui; ô ma mère ! vous qui êtes au ciel, vous qui voyez du séjour des

bienheureux la misère de vos enfants, priez pour nous, soutenez-nous.

Et s'essuyant les yeux, et se lavant les joues pour effacer la trace de ses pleurs, la jeune fille trouva encore le courage de prendre un air serein en se rendant auprès de son père, de rire, de causer, et d'inventer de nouveaux prétextes pour excuser la longue absence de son frère, et d'attendre avec un visage gai et une âme en proie à mille tortures les événements du lendemain.

La suite à une prochaine livraison.

EMIGRANTS FRANÇAIS EN AMÉRIQUE.

COLONISATION DE L'ALGÉRIE.

Chaque année un grand nombre de pauvres familles s'exilent volontairement de France dans l'espoir de trouver aux terres lointaines un meilleur sort. Presque toujours la misère les suit, traverse avec elles les mers, et les opprime plus cruellement encore sur le sol étranger qu'au sein de la patrie. Comme leur retour est le plus souvent impossible, les maladies, la faim, les déciment; elles se dispersent au hasard, et leur détresse, leur mort ignorées ne servent pas même de leçon aux lieux qu'elles ont quittés. Ainsi se perpétue le mal, sans qu'il y ait apparence, jusqu'à présent, que l'on songe à y mettre un terme. En effet, aucune sollicitude supérieure, aucun ordre, ne président à ces émigrations. Demandez quel est annuellement le nombre approximatif des émigrants : aucune administration ne possède les documents nécessaires pour répondre à cette question. Les habitants du Havre ont vu, dans le cours de certaines années, plus de soixante mille individus, hommes de tout âge, femmes, enfants, s'embarquer dans leur port pour aller chercher du travail en Amérique. La plupart de ces malheureux venaient de nos départements du Nord, de l'Alsace surtout et de la Franche-Comté; d'autres



(Familles d'émigrants campées au port du Havre. — D'après un dessin fait au Havre par M. Ernest Charton.)

venaient des provinces rhénanes et de la Suisse. C'est un triste spectacle que toutes ces familles campées au bord de la mer, fatiguées par un long voyage, hâves, soucieuses, mal vêtues, raccommodant leurs haillons et préparant leurs aliments sous le ciel, en attendant un départ dont l'on ne peut prédire que trop sûrement les déplorables conséquences. Qui leur a persuadé d'abandonner si imprudemment le village où elles sont nées, de renoncer à leurs traditions, à leurs habitudes, aux mœurs, aux lois, à la protection de leur pays? qui leur a indiqué le chemin à suivre, le but à atteindre? qui les a conseillées, secourues et guidées? Ce n'est point une autorité prudente, paternelle, éclairée, qui provoque des déterminations si graves : les émigrations en Amérique ont lieu le plus ordinairement sous l'influence de spéculations privées. Des compagnies qui possèdent des terres incultes, ou des courtiers qui se chargent de procurer des travailleurs aux propriétaires, envoient des agents dans les parties de l'Allemagne, de la Suisse et de la France, où la population est la plus nombreuse. Ces agents explorent les campagnes, et, pour recruter des émigrants, ils usent trop souvent des moyens que les racoleurs employaient jadis : ils promettent le travail facile, des concessions de terre qu'on n'obtient jamais, des salaires élevés, la richesse, le bonheur; ils tirent grand parti de quelques rares exemples de succès; ils passent sous silence ou nient les difficultés et les malheurs de l'expatriation. Quelquefois les émigrants s'engagent par des traités, et moyennant une somme qu'ils paient à l'avance, on les conduit de leur village jusqu'à New-York. Mais beaucoup de familles voyagent, isolées ou par groupes, jusqu'au lieu de l'embarquement; les unes descendent l'Elbe et le Weser jusqu'à Brême et Hambourg, ou le Rhin jusqu'en Hollande, et elles s'embarquent à Amsterdam ou à Rotterdam : les autres traversent la France pour se rendre au

Havre. Imprévoyantes ou mal informées, elles suivent les voies les plus coûteuses, et avancent à petites journées dans de lourds chariots chargés d'outils et d'ustensiles de ménage ; les frais de transport surpassent presque toujours la valeur de ces objets, qui arrivent endommagés et souvent leur sont inutiles ; encore ces voyages sur la terre natale n'ont-ils rien de trop pénible ; mais au sortir du Havre commencent les désenchantements. On se ferait difficilement une idée de tout ce que ces hommes, ces femmes et ces enfants, enlevés à la vie des champs, ont à souffrir dans les entreponts des paquebots pendant une traversée de quarante ou cinquante jours, entassés, privés d'air, mal nourris, et dans un état de malpropreté déplorable. Arrivés dans l'Amérique septentrionale, les émigrants, au milieu d'une population dont le langage leur est inconnu, active, industrieuse, intéressée, éprouvent, suivant la nature de leurs engagements avec les compagnies, suivant leurs ressources ou leur énergie, des chances diverses ; mais quel que soit leur sort, il est ordinairement plus malheureux qu'il n'eût été dans leur patrie. Salariés par les compagnies, ils ont un rude labeur ; et lorsque la spéculation qu'ils servent a été mal conçue ou mal dirigée (ce qui arrive le plus communément), ils sont bientôt abandonnés à eux-mêmes. Ceux qui ont eu la prudence de se réserver une somme d'argent peuvent, avec de l'habileté et du courage, lutter contre la misère et même prospérer ; mais, aux mêmes conditions, ils auraient été plus facilement heureux dans leur patrie. Que deviennent les autres ? Ils sont réduits à la domesticité ou à implorer la charité publique dans une contrée où ne les recommande point la confraternité du citoyen, et où l'on est en droit de leur reprocher au moins leur imprudence. Les consuls, les sociétés de bienfaisance, s'il s'en trouve à portée de leurs prières, sont loin d'avoir à leur disposition des moyens suffisants pour soulager tant d'infortunes. Quelle mère ne regrette alors même la mendicité sur une grande route de France ? En vain elle a, pour appeler la pitié sur ses enfants, l'éloquence du cœur ; on ne la comprend point.

Ce tableau est sombre, mais il est fidèle, quelque objection que l'on puisse d'ailleurs soulever à des points de vue particuliers. Il est fâcheux, sous plus d'un rapport, que l'administration soit restée si longtemps étrangère à ces mouvements continuels d'émigration qui ont jeté tant de Français sur le sol de l'Amérique. Il semble que son devoir soit d'intervenir, ne fût-ce que dans un intérêt de police. Mais combien de questions importantes se rattachent aux émigrations ! La France ne peut-elle pas suffire à nourrir tous ses enfants ? Est-il vrai que la population devienne hors de proportion avec l'étendue de notre territoire ? N'est-il pas certain, au contraire, qu'elle est seulement répartie avec inégalité, et que la production, plus active, mieux réglée, serait aisément de beaucoup supérieure à tous les besoins de la consommation ? Si toutefois l'on estimait que transitoirement l'émigration fût nécessaire pour le soulagement de quelques départements surchargés d'habitants pauvres, ne serait-il pas du moins politique et humain de l'éclairer, de prévenir par des instructions officielles la crédulité populaire contre les illusions ou la mauvaise foi, et de diriger autant que possible les exilés volontaires de manière à les placer sous la protection immédiate de nos consuls, de notre pavillon, et à entretenir ainsi parmi eux le sentiment de la nationalité et l'esprit de retour. Lorsque tant de milliers de nos compatriotes vont au-delà de l'Océan végéter et mourir, n'est-ce pas une part de la vie de la France qu'on laisse ainsi s'écouler et se tarir sur le sol étranger ? Les plus pauvres enfants de notre grande famille sont-ils ceux que nous devons le moins aimer?

La conquête d'Alger a eu heureusement pour effet de détourner sensiblement le courant de l'émigration vers l'Amérique. Depuis quelques années surtout, le nombre des émigrants français qui s'embarquent au Havre a très notablement diminué. Les avantages de ce changement de direction sont incontestables. Les familles qui s'offrent à coopérer par leur travail à la colonisation d'Alger ne peuvent même pas être comparées aux émigrants : à peine peut-on dire qu'elles s'absentent de la mère-patrie ; elles ne font que changer en quelque sorte de département. L'administration a établi des règles pour les défendre contre leur propre imprévoyance ; elle les encourage et les protège.

Les familles qui désirent s'établir en Algérie, comme colons concessionnaires, dans les centres de population et villages agricoles que le gouvernement y fonde, doivent s'adresser au ministre de la guerre par l'entremise des préfets.

A la demande doivent être annexés des certificats authentiques constatant la moralité des pétitionnaires, leur profession, leur âge, le nombre et l'âge de leurs enfants, la quotité des ressources pécuniaires dont ils pourraient disposer à leur arrivée en Algérie.

Cette quotité des ressources n'est pas limitée : elle doit être proportionnée à la composition de la famille, et suffire aux dépenses de premier établissement et d'entretien, en attendant la première récolte. Pour une famille peu nombreuse, il faut au moins 1 200 à 1 500 francs au moment de la prise de possession.

Si les demandes sont jugées admissibles, le directeur de l'intérieur à Alger, à qui elles sont transmises, comprend les pétitionnaires parmi les concessionnaires d'un village, et il leur réserve des lots.

Il est alors délivré au concessionnaire, par le département de la guerre, un permis de passage gratuit de Marseille ou de Toulon à Alger, pour lui, sa famille et les personnes qu'il veut associer à son entreprise.

A son arrivée dans la colonie, le concessionnaire est mis immédiatement en possession, par les soins du directeur de l'intérieur, d'un lot à bâtir dans le village qui lui est assigné, et d'un lot à cultiver qui est de 4 à 12 hectares, selon les ressources du colon et le nombre des membres de sa famille.

Le concessionnaire trouve un abri provisoire sous des baraques que l'administration fait élever, en attendant que les nouveaux habitants puissent se construire des maisons.

Il est de plus aidé dans l'établissement définitif de son habitation, quand il est reconnu qu'il ne dispose pas de ressources pécuniaires suffisantes, par des secours en matériaux à bâtir pouvant s'élever de 3 à 600 francs.

Pour la culture de ses terres, il peut lui être prêté temporairement des bêtes de labour. Des semences et des instruments aratoires peuvent aussi être mis à sa disposition, tantôt à titre de don gratuit, tantôt à charge de remboursement. Il participe, enfin, à des distributions de plants et de graines provenant des pépinières de la colonie.

Aussitôt qu'il s'est établi sur son lot, il lui est délivré, par la direction de l'intérieur, un titre provisoire de concession.

Quand le colon a satisfait aux conditions imposées pour la construction des bâtiments et la culture, ce titre provisoire est changé en titre définitif, qui le constitue propriétaire incommutable.

Les concessions rurales comprises dans le périmètre des villages en cours d'établissement, sont faites à titre gratuit. Elles donnent lieu à une redevance légère après cinq années écoulées.

Jusqu'à présent, les terres de toute nature appartenant aux Européens, ou exploitées par eux en Algérie, ont été exemptes de tout impôt foncier.

Les villages sont placés dans des localités salubres et pourvues d'eau. Ils sont entourés d'enceintes défensives, protégés par des brigades de gendarmerie et les camps. Les habitants sont armés et organisés en mi-

lice. Des églises, des oratoires et des écoles sont répartis sur le territoire colonisé, selon les besoins des populations. Les centres de colonisation sont reliés entre eux et aux villes par des chemins qui assurent l'arrivée des matériaux, l'écoulement des produits, les échanges et les communications de toute nature. Des tournées médicales ont lieu, à des intervalles rapprochés, dans les divers villages.

Il est vrai que, jusqu'aux dernières victoires qui ont si glorieusement consolidé la conquête, les colons ont eu à craindre d'être trop fréquemment troublés, malgré leurs défenseurs, dans leurs travaux pacifiques. Mais ces dangers même, chaque jour moins redoutables, ne sont-ils pas de nature plutôt à retremper le courage qu'à l'abattre, et peuvent-ils être mis en parallèle avec ces ennemis insaisissables qui attendent l'émigrant dans le Nouveau-Monde, la misère, l'indifférence, l'abandon et l'exil ?

Le bonheur ne nous est guère sensible en cette vie que par la délivrance du mal : nous n'avons pas de biens réels et positifs.

Heureux celui qui voit le jour ! dit un aveugle ; mais un homme qui voit clair ne le dit plus.

Heureux celui qui est sain ! dit un malade; quand il est sain, il ne sent pas le bonheur de la santé.

NICOLE.

LA CHASSE AUX RENNES

DANS LA RUSSIE ASIATIQUE.

M. Matiouchkine, officier de la marine impériale russe, attaché à l'expédition qui, de 1820 à 1824, a exploré sous la direction de M. de Wrangell les parties les moins connues de la Russie asiatique, donne, en plusieurs endroits de sa relation, des détails intéressants sur la manière dont les Youkaguires des rives de l'Aniouy font la chasse aux rennes.

Les rennes, fuyant les essaims de moustiques qui en été infestent les bois, et se dirigeant vers les bords de la mer Glaciale, arrivent presque toujours en traversant l'espace qui sépare les Soukhoy-Aniouy de Plotbischa, et s'avancent par groupes d'environ trois cents bêtes : ces groupes sont si rapprochés les uns des autres qu'ils ne forment qu'un seul et immense troupeau. Pour traverser l'Aniouy, ils descendent vers le fleuve en suivant le lit profond et desséché de quelque cours d'eau, et ont soin de choisir un endroit où le rivage opposé est uni. D'abord, tout le troupeau se réunit en une masse compacte, et le renne qui marche le premier, accompagné d'un petit nombre de ses compagnons les plus robustes, fait quelques pas en avant en élevant la tête, et portant ses regards aux alentours. Lorsqu'il s'est assuré qu'il n'y a point de danger, il saute dans l'eau avec ceux qui l'accompagnent : le troupeau entier les suit, et en quelques minutes toute la surface de l'eau se couvre de rennes à la nage. Alors, les chasseurs se jettent sur eux, les entourent, et s'efforcent de les retenir. Durant ce temps, deux ou trois chasseurs des plus expérimentés, armés de longues piques et de couteaux fixés à de longs manches, pénètrent dans le troupeau, et égorgent avec une vitesse incroyable les rennes qui nagent. Ordinairement, il suffit d'un seul coup pour tuer l'animal, ou pour lui faire une blessure si grande qu'il expire en atteignant le rivage.

Les chasseurs chargés d'égorger les rennes courent de grands dangers : leur petite nacelle est exposée à se briser à chaque instant, ou bien à chavirer au milieu de la foule pressée et confuse de rennes, qui se défendent contre ceux qui les poursuivent. Les mâles mordent, donnent des coups de cornes, ruent, et les femelles s'efforcent ordinairement de lancer leurs jambes de devant dans le bateau pour le faire couler ou culbuter; si elles parviennent à le renverser, la perte du chasseur est presque inévitable : il ne peut échapper qu'en s'accrochant à un renne vigoureux qui n'ait point été blessé, et en gagnant avec lui le rivage. Au reste, les accidents sont rares, car les chasseurs dirigent leurs bateaux avec une adresse incroyable, et les maintiennent en équilibre, tout en se défendant contre les ruades et les coups de cornes. Un bon chasseur est en état de tuer, en une demi-heure, plus de cent rennes. C'est lorsque le troupeau est très nombreux et que le désordre s'y met que ceux qui égorgent les rennes courent le moins de risques. Les autres chasseurs saisissent les rennes tués (endormis, suivant leur manière de s'exprimer), et les attachent avec les courroies à leurs bateaux ; dès lors, ils deviennent leur propriété. Les rennes blessés qui meurent sur le rivage appartiennent de droit aux chasseurs qui les ont égorgés; parmi eux il en est d'assez habiles pour ne frapper à mort que les petits rennes, tandis qu'ils se contentent de blesser les grands pour se les approprier. Ces chasseurs-là passent pour de mauvaises gens; néanmoins, on les emploie faute d'un assez grand nombre de chasseurs habiles.

L'aspect de la chasse aux rennes dans l'eau a quelque chose d'extraordinaire. Le tumulte de plusieurs centaines de rennes à la nage, le râlement douloureux des blessés et des mourants, le bruit sourd des cornes qui se heurtent, les chasseurs couverts de sang qui égorgent avec une vitesse surprenante des lignes entières d'animaux, les cris et les clameurs des autres chasseurs qui s'efforcent de retenir le troupeau, le sang qui rougit la surface de la rivière; tout cet ensemble forme un tableau qu'il est difficile de se représenter.

Sitôt que la chasse est terminée et le butin partagé, on plonge les rennes tués dans l'eau : à l'air, il suffit de quelques heures pour que la chair se corrompe : dans l'eau courante, au contraire, la chair se conserve fraîche pendant plusieurs jours, jusqu'à ce que les chasseurs aient eu le temps de vider leurs rennes et de les préparer pour les conserver. L'on fait ordinairement sécher la chair de rennes à l'air, on la fume, ou bien on la fait geler lorsque l'hiver est précoce. Les langues de rennes fumées sont considérées comme un mets délicat; on les conserve soigneusement pour les occasions solennelles. Les nerfs et la cervelle sont aussi très estimés, on les mange toujours crus.

M. Matiouchkine avait été spectateur d'une chasse heureuse à Plotbischa vers la fin du mois de juillet 1821. Au mois de septembre suivant, il fut témoin d'une déception cruelle à Labaznoyé, situé à près de 1 300 myriamètres de Pétersbourg. Les rennes y étaient attendus avec impatience par les habitants : ils parurent enfin le 12 septembre ; leur immense troupeau, embrassant un vaste espace, couvrit toutes les hauteurs avoisinantes. Les Youkaguires saluèrent leur approche avec des cris d'enthousiasme. On vit aussitôt Yakoutes, Tchouvanetz, Lamoutes et Toungouses arriver de toutes parts à Labaznoyé, les uns à pied, les autres en bateaux. Toutes les physionomies rayonnaient de joie. Hélas! elle fut de courte durée! Une nouvelle fâcheuse venait de se répandre parmi la foule : « Le renne se détourne (*olène pochati oulsa*) ! » se disait-on d'une voix pleine d'anxiété. En effet, cet immense troupeau, qui devait procurer aux habitants de quoi subsister pendant l'hiver, effarouché sans doute par la foule, quitta la direction qu'il suivait ; et, au lieu de traverser la rivière dans cet endroit, se détourna pour aller s'enfoncer dans les montagnes. La gaieté générale fit aussitôt place au désespoir ; il fut affreux, car la mort, une mort douloureuse allait atteindre ces malheureux ! Femmes et enfants se tordaient les bras, remplissaient l'air de cris lamentables, et se roulant sur la neige, s'y débattaient en la creusant, comme

pour se préparer d'avance un tombeau. Quant aux hommes, et surtout aux pères de famille, on les voyait, muets et immobiles, attacher leurs regards accablés sur les collines que les rennes venaient de traverser.

On ne saurait se faire une idée de l'état où la disette réduit ces malheureuses populations. Dès le milieu de l'été, les habitants sont maintes fois réduits à se nourrir d'écorce d'arbre et à faire un aliment des peaux qui jusque là leur ont servi à se vêtir, ou sur lesquelles ils se couchaient. Si, à cette époque, par un heureux hasard, un renne a été pris ou tué, il est aussitôt partagé entre tous les membres de la famille du chasseur, et mangé tout entier : les parties intérieures, les cornes et les os réduits en poudre, tout est dévoré.

UN KAN DANS LA SYRIE.

Quelques lignes de M. de Lamartine nous paraissent convenir parfaitement à la description de ce paysage de M. Marilhat, l'un des plus remarquables qui aient été exposés au dernier salon. Lorsqu'un écrivain et un peintre se rencontrent dans leurs souvenirs, on ne saurait mieux faire que de les rapprocher l'un de l'autre : ils se rendent pour ainsi dire mutuellement témoignage, et l'on peut se laisser transporter par eux avec une confiance entière aux lieux qu'ils ont visités. Voici les deux tableaux :

« Un kan dans la Syrie, et en général dans toutes les contrées de l'Orient, est une cabane dont les murs sont de pierres mal jointes, sans ciment, et laissant passer le vent ou la pluie ; ces pierres sont généralement noircies par la fumée du foyer qui filtre continuellement à travers leurs interstices. Les murs ont à peu près 7 à 8 pieds de haut ; l'intérieur n'est pas pavé, et, selon la saison, c'est un lit de poussière ou de boue. Dans un coin est un petit foyer exhaussé sur quelques pierres brutes ; sur ce foyer brûle sans cesse un feu de charbon, et une ou deux cafetières de cuivre toujours pleines d'un café épais et farineux, rafraîchissement habituel et besoin unique des Turcs et des Arabes. Il y a ordinairement deux chambres semblables à celles que je viens de décrire. Un ou deux Arabes sont autorisés, au prix d'une redevance qu'ils paient au pacha, à faire les honneurs de cette hospitalité et à vendre le café et les galettes de farine d'orge aux caravanes. Quand le voyageur arrive à la porte de ces kans, il descend de chameau ou de cheval ; il fait détacher les nattes de paille et les tapis de Damas qui doivent lui servir de couche ; on les étend dans un coin de la maison enfumée ; il s'y assied, demande le café, fait allumer sa pipe ou son narguilé, et il attend que ses esclaves aient rassemblé un peu de bois sec pour lui préparer son repas. Ce repas consiste ordinairement en deux ou trois galettes à peine cuites sur un caillou chauffé, et en quelques morceaux de mouton haché que l'on fait cuire dans une marmite de cuivre avec du riz. Le plus souvent on ne trouve ni riz ni mouton à acheter dans le kan, et l'on se contente des galettes et de l'eau excellente et fraîche qui ne manque jamais dans le voisinage des kans. Les domestiques,



(Salon de 1844. — Un Kan ou café en Syrie, par M. Marilhat.)

les esclaves, les moukres (conducteurs des chameaux) et les chevaux restent en plein air autour du kan. Il y a ordinairement dans le voisinage quelque arbre renommé et séculaire qui sert de loin de point de reconnaissance à la caravane ; c'est le plus souvent un immense figuier-sycomore ; il est de la taille des plus gros chênes ; il atteint des années plus longues encore ; son tronc a quelquefois jusqu'à 30 à 40 pieds de tour, souvent beaucoup plus. L'ombre de ces arbres, que la Providence semble avoir jetés çà et là comme un nuage hospitalier sur le sol brûlant du désert, s'étend à une grande distance du tronc, et il n'est pas rare de voir une soixantaine de chameaux, de chevaux et autant d'Arabes campés pendant la chaleur du jour sous l'abri d'un seul de ces arbres. »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

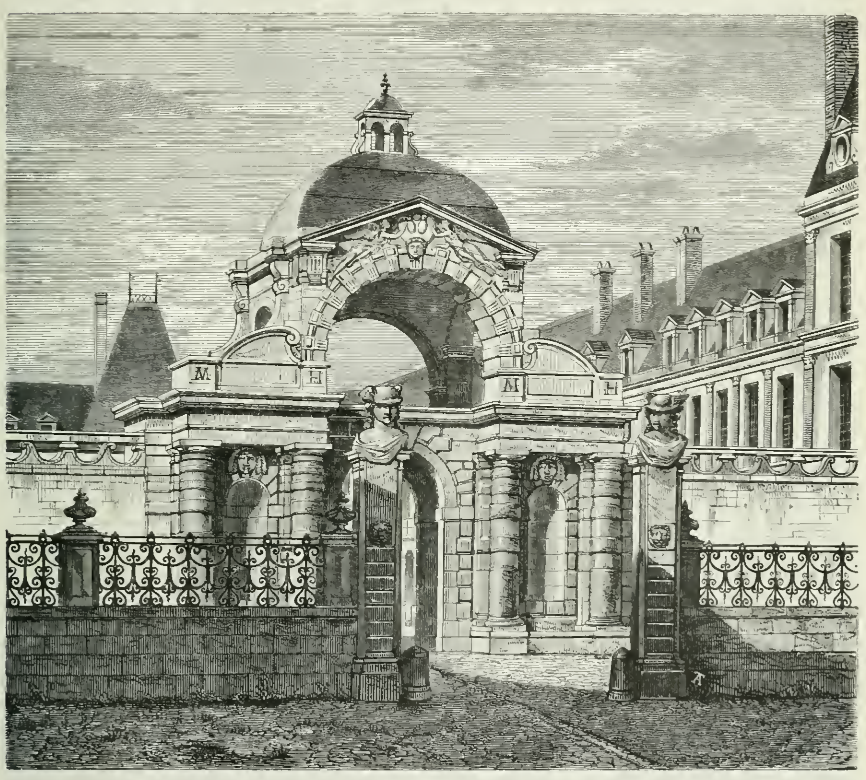
ÉTUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE,

OU NOTIONS RELATIVES A L'AGE ET AU STYLE DES MONUMENTS ÉLEVÉS A DIFFÉRENTES ÉPOQUES DE NOTRE HISTOIRE.

(Voy. p. 153, 259.)

RÈGNES DE HENRI III ET DE HENRI IV.

JACQUES ANDROUET DUCERCEAU, JEAN-BAPTISTE DUCERCEAU, ET DUPÉRAC, ARCHITECTES.



(Porte Dauphine ou Baptistère de Louis XIII, terminé sous Henri IV, au château de Fontainebleau.)

Les persécutions religieuses qui avaient signalé les règnes de François I et de Henri II, et qui, sous celui de Charles IX, avaient eu pour dénoûment la Saint-Barthélemy, ne contribuèrent pas peu à paralyser l'essor que les beaux-arts avaient commencé à prendre en France sous les princes de la famille des Valois; et lorsque Henri III, frère de Charles IX, monta sur le trône, on pouvait déjà pressentir qu'ils allaient entrer dans une période de décadence, résultat inévitable des luttes intestines qui troublaient la paix du royaume.

Henri III, prince corrompu et pusillanime, s'occupa peu d'élever des édifices; profitant de ceux que lui avaient légués ses prédécesseurs, il se contenta de les entretenir et d'y faire pour sa convenance quelques modifications de peu d'importance. On ne saurait citer une œuvre d'architecture complète, caractérisant bien nettement le style qui prévalut pendant la durée de ce règne; ce style était, à peu de chose près, le même que celui que nous offrent les monuments élevés sous le règne précédent; mais quand il s'en éloignait, il lui était déjà sensiblement inférieur. Les artistes, cependant, n'eussent point fait défaut, s'ils avaient eu occasion de se produire. Nous citerons particulièrement Jacques Androuet Ducerceau, graveur et architecte habile, qui vivait à cette époque, et s'illustra par des œuvres nombreuses et très remarquables. La famille Ducerceau était d'ailleurs une famille d'artistes dont on a souvent confondu les divers membres en attribuant aux uns ce qui appartient aux autres. Jacques Androuet Ducerceau, dont le talent caractérise parfaitement le goût français qui domina dans la seconde moitié du seizième siècle, n'est pas encore apprécié comme il le mérite; sa place est cependant marquée à côté des artistes les plus célèbres de cette époque, et nous ne croyons pas hors de propos d'entrer ici dans quelques détails biographiques au sujet d'un architecte qui a véritablement illustré notre pays.

Il naquit à Orléans, dans le commencement du seizième siècle. Son père, architecte dans la même ville, avait coopéré à la construction du château de Gaillon. Androuet Ducerceau, outre son père, qui lui enseigna l'architecture, eut pour professeur Étienne Daulne, célèbre orfèvre et graveur orléanais, qui lui enseigna le dessin et la gravure. Ducerceau se fit promptement connaître

par la publication de plusieurs ouvrages de différents genres, dont quelques uns ne nous sont certainement pas parvenus; parmi ceux qu'on possède, le plus ancien porte la date de 1549; il contient des arcs de triomphe. D'autres publications, où se trouvaient des études de perspectives, des compositions, des ornements, etc., se succédèrent en 1550 et 1551. Ces divers ouvrages furent imprimés à Orléans. En 1559, Ducerceau fit imprimer à Paris un volume in-folio qu'il dédia au roi Henri II, contenant des plans et des élévations de maisons composées par lui, au nombre de cent soixante-dix-sept figures. Parmi ses autres ouvrages, nous citerons un volume in-folio, intitulé son second livre d'architecture, qu'il dédia en 1561 à Charles IX. Ce volume renferme les dessins de vingt et une cheminées, de douze ajustements de croisées ou lucarnes, de quatorze portes, de six fontaines, de six puits, six pavillons et six tombeaux.

On voit, par la variété des sujets contenus dans un même volume, quelle devait être la souplesse du génie de l'artiste, et rien ne témoigne mieux la fécondité de son imagination que cette universalité de genres. Ducerceau, qui probablement resta d'abord méconnu de ses contemporains, fut sans doute obligé, dans la retraite à laquelle il se trouvait contraint comme protestant, de travailler pour divers corps d'état, tels que les fabricants de meubles, les orfèvres, etc. C'est ainsi que peuvent s'expliquer les nombreuses compositions qu'il a dessinées et gravées lui-même : ces compositions s'appliquent à toutes sortes de meubles et ustensiles usuels; on y rencontre des dessins pour des dressoirs, des lits, des serrures, des fusils, des parquets et des combinaisons innombrables d'arabesques dont le style lui appartient, et qui depuis ont été souvent reproduits et imités.

Les dates de ces publications nous portent donc à croire que Ducerceau n'avait pu réussir jusqu'alors à être chargé de constructions importantes; il ne devait pas cependant rester plus longtemps dans l'oubli; et Catherine de Médicis, avec cet instinct qu'elle avait hérité de sa famille, ne tarda pas à discerner son mérite supérieur. Elle lui confia la construction de ses bains du Louvre et les réparations du château de Montargis. Ce fut cette princesse qui l'encouragea à réaliser le projet qu'il avait conçu depuis longtemps de reproduire par la gravure les plus beaux bâtiments de France, et elle l'aida de ses libéralités dans l'exécution de cette importante publication, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même dans la dédicace de son second volume.

Malgré cette protection royale, Ducerceau, pressentant peut-être les conséquences du système de perséution qui s'exerçait a l'égard de ses coreligionnaires, se décida à quitter la France, et alla se réfugier à Turin, auprès du duc de Savoie.

Après la mort de Charles IX, Ducerceau revint en France, rapportant à Catherine de Médicis le premier volume « des plus excellents bâtiments de France, » le plus important et le plus recherché de tous ses ouvrages.

Quoique déjà fort âgé, il fut alors chargé de continuer le tombeau des Valois à Saint-Denis, que la mort de Philibert Delorme avait laissé inachevé. En 1579, il publia le second volume « des plus excellents bâtiments de France, » qu'il dédia de même à sa royale protectrice. En 1582, jaloux sans doute de briguer les faveurs de Henri III, il dédia à ce roi le second volume de ses bâtiments, intitulé : *Pour seigneurs gentilshommes et autres qui voudront bâtir aux champs*, dernier ouvrage qu'il fit imprimer à Paris. Néanmoins, s'il faut en croire l'Estoile, Henri III, qui déjà était chef de la ligue, fit entendre à Ducerceau « que pour qu'il lui continuât ses faveurs, il falloit qu'il changeât de religion, » ajoutant plus tard « que les catholiques lui faisoient un crime » de conserver un huguenot pour architecte. » Ce fut alors que, blessé dans ses sentiments religieux, et décidé à ne jamais se soumettre à de telles exigences, Ducerceau résolut de nouveau de quitter la France, déclarant à Henri III, dit l'Estoile, « qu'il aimoit mieux quitter l'amitié du roi et » renoncer à ses promesses que d'aller à la messe, le sup- » pliant seulement de ne trouver mauvais qu'il fût aussi fidèle » à Dieu qu'il avoit été et le seroit toujours à Sa Majesté. »
Pendant les séjours que Ducerceau fit en Italie, il alla sans doute visiter Rome, car il publia un volume des édifices antiques de cette ville, qu'il offrit alors (1586) au duc de Savoie. Pour utiliser les loisirs de l'exil volontaire qu'il s'était imposé, cet artiste infatigable composa et grava encore à Turin un volume d'arabesques, un autre de meubles, et un troisième de vases (1).

Les constructions qui peuvent avec quelque certitude être attribuées à Ducerceau sont en petit nombre; pour nous, il n'est pas douteux que plusieurs jolies maisons d'Orléans, sa ville natale, ne soient de lui; il suffit, pour s'en convaincre, de remarquer l'analogie complète qui existe entre certains détails d'ornementations de ces façades et ceux qui se trouvent gravés dans ses ouvrages. On a prétendu que Ducerceau a travaillé aux Tuileries et à la galerie joignant ce palais à celui du Louvre; ce n'aurait pu être que sous le règne de Charles IX. Ducerceau mourut en 1592 à Turin, et nous verrons plus tard que les travaux de la galerie du Louvre ne furent repris par Henri IV que vers 1603. Il est donc plus probable qu'on l'a confondu avec son fils Jean-Baptiste, qui continua le pavillon de Flore et la partie de la galerie du Louvre attenante à ce pavillon. On lui attribue avec plus de raison l'hôtel Carnavalet et celui de Bretonvilliers; ce dernier, qui était situé à l'extrémité est de l'île Saint-Louis, n'a été démoli que depuis quelques années. C'est toujours en confondant Jacques Androuet Ducerceau avec Jean-Baptiste Ducerceau son fils qu'on a attribué au premier la construction du Pont-Neuf, qui est l'œuvre du second. Ces erreurs, résultant de la similitude du nom, se comprennent facilement, et nous pensons que c'est très probablement encore sans autre fondement qu'on a attribué à Jacques Androuet l'hôtel qui existe encore rue Saint-Antoine, n° 143, et que fit élever Maximilien de Béthune, duc de Sully. Le style d'architecture adopté dans la décoration de cet hôtel ne saurait être celui de Ducerceau le père, et l'analogie qu'il présente avec celui des autres œuvres du fils suffirait pour affirmer qu'il doit être de lui. Nous ne devons pas omettre de citer ici la maison que Jacques Androuet Ducerceau s'était bâtie sur un terrain faisant partie du petit Pré-aux-Clercs, près la porte de Nesle. Cette maison, dont le plan et les élévations se trouvent gravés dans un de ses ouvrages, offrait une disposition singulière; elle se composait de bâtiments disposés autour d'une cour de petite dimension et de forme hexagonale, et ressemblait à un petit castel.

Dupérac et Jean-Baptiste Ducerceau doivent aussi être mis au nombre des architectes qui s'illustrèrent pendant la seconde moitié du seizième siècle, et attachèrent leur nom aux édifices les plus importants, élevés sous les règnes de Henri III et de Henri IV.

Dupérac avait étudié en Italie la peinture, la sculpture et l'architecture; de retour en France, il dédia à Marie de Médicis un ouvrage intitulé : *Vues perspectives des jardins de Tivoli.* Il avait publié à Rome un ouvrage ayant pour titre : *Dell'antichità di Roma:* cet ouvrage, devenu assez

(1) Quelque nombreux que soient les ouvrages connus de Jacques Androuet Ducerceau, il est certain que nulle part il n'existe une œuvre complète de cet artiste. On a peine à croire que la Bibliothèque de la ville d'Orléans, où il est né, et où il a publié la plupart de ses ouvrages, ne possède qu'un seul ouvrage de Ducerceau. M. Callet père, architecte à Paris, possède dix-sept volumes des Œuvres de Jacques Androuet Ducerceau : c'est la plus belle et la plus complète collection qu'on connaisse. M. Callet, plein d'une juste admiration pour les talents de Ducerceau, a publié, sur cet architecte et sur d'autres architectes du seizième siècle, une notice qui nous a beaucoup aidé dans nos recherches.

rare aujourd'hui, est très précieux en ce qu'il reproduit les ruines antiques dans l'état où elles étaient encore à cette époque; état fort différent de celui où elles sont aujourd'hui. Dupérac ayant su mériter les bonnes grâces de Henri IV, ce roi le nomma architecte, et lui confia la direction de travaux importants qu'il faisait exécuter au château de Fontainebleau. Peut-être est-ce à lui qu'il faut attribuer la construction et la décoration de la galerie de Diane, de la galerie des Cerfs et de celle des Chevreuils, dans le jardin de l'Orangerie. Le bâtiment qui renfermait les deux premières de ces galeries existe encore; mais on peut dire que la galerie de Diane n'existe plus que de nom : on aurait pu entreprendre de la réparer : on préféra y substituer, sous l'empire et le commencement de la restauration, cette froide et mesquine décoration qu'on voit aujourd'hui, et qui prouve combien peu on avait apprécié le mérite et l'effet de celle qu'on sacrifiait. Cette ancienne décoration avait quelque analogie avec celle que nous avons déjà eu occasion de décrire en parlant de la salle des Fêtes et de la galerie de François Ier, mais cependant avec un caractère plus français et plus en harmonie avec la décoration extérieure, dont le style est éminemment national. Heureusement des artistes mieux inspirés nous en ont conservé l'ensemble dans des dessins qui acquièrent aujourd'hui un grand prix. Au-dessous de la galerie de Diane s'étendait au rez-de chaussée, de plain-pied avec le jardin, la galerie des Cerfs, célèbre par le meurtre de l'infortuné Monaldeschi (voy. 1837, p. 31). Cette galerie a été transformée en appartements sous le règne de Louis XV. La galerie des Chevreuils était beaucoup plus étroite que la galerie de Diane, à laquelle elle faisait face de l'autre côté du jardin; elle n'avait que 4 mètres de large; c'était une sorte de portique ouvert en arcades d'un seul côté, dans une longueur d'environ 40 mètres. La principale décoration de la muraille, au fond de cette galerie, consistait en de grands sujets de paysages offrant tous les incidents des divers chasses connues alors, et particulièrement en usage dans la forêt de Fontainebleau. Le reste de la décoration avait également rapport à la chasse, exercice favori de Henri IV : on y voyait des images de chiens célèbres et des têtes de chevreuils avec leurs bois. Cette galerie est entièrement détruite aujourd'hui; elle ne nous est connue que par quelques croquis faits avant sa démolition et par la description de Guilbert.

Ce fut aussi à la même époque que fut reconstruite la chapelle de la Trinité, située dans le corps de bâtiment, au fond de la cour du Cheval-Blanc, et auquel aboutit l'escalier en fer à cheval. La décoration intérieure de cette chapelle ne manque pas d'une certaine magnificence; elle rappelle les décorations analogues qu'on trouve dans les édifices d'Italie élevés à la même époque. Est-elle l'œuvre d'un architecte français ou d'un italien? C'est ce qu'il ne nous est pas permis de décider. Toutefois il est plus que probable qu'en général les Italiens devaient être peu empressés de rechercher les faveurs de Henri IV, qui, malgré son abjuration, était suspect aux catholiques, et particulièrement à la cour de Rome. Les peintures de la chapelle de la Trinité sont d'ailleurs d'un Français nommé Fréminet, qui avait une certaine célébrité à cette époque.

Parmi les importantes constructions exécutées à Fontainebleau par Henri IV, il ne faut pas omettre la porte Dauphine, connue aussi sous le nom de Baptistère de Louis XIII; cette espèce de portail ou frontispice, qui s'élève à l'entrée de la cour ovale, produit un très bon effet; sa disposition est tout à la fois monumentale et pittoresque; on pense avec raison que la partie inférieure est antérieure à celle qui la surmonte; mais en somme, bien que les détails de cette décoration ne soient pas d'une grande pureté, l'ensemble ne laisse pas que d'être harmonieux. Cette entrée était autrefois à l'extrémité d'un pont, dont une grille placée entre deux termes à tête de Mercure fermait l'entrée. La partie supérieure de cette porte, ouverte sur les quatre faces et surmontée d'un dôme, servit, à ce qu'on prétend, à la cérémonie du baptême de Louis XIII; c'est seulement dans l'ornementation de cette surélévation que se voient les emblemes et les chiffres de Marie de Médicis et de Henri IV. (Voyez 1844, p. 377.)

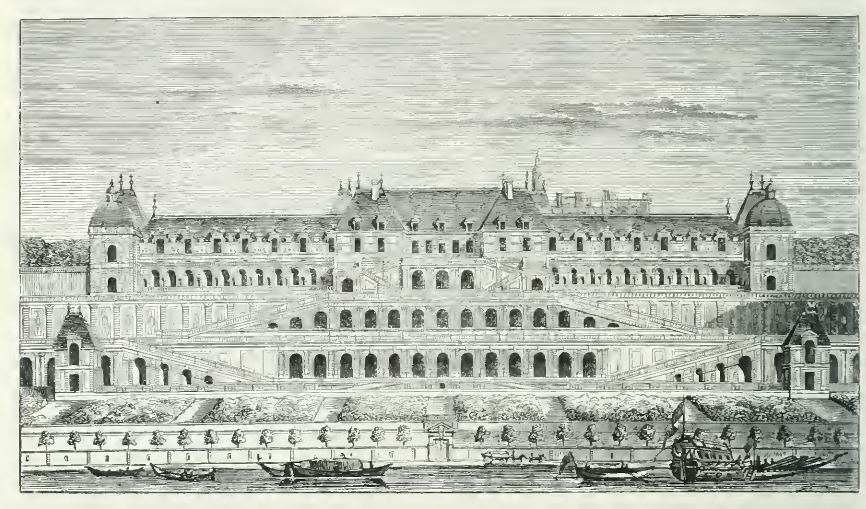
Henri IV fit aussi construire le portique de la cour des Fontaines et tous les bâtiments de la cour des Cuisines qui sont détachés du reste du château; quoique consacrés à des dépendances, ces bâtiments ont un aspect de grandeur et de fermeté qui ne dépare pas cette magnifique résidence royale. En imaginant ce que devait être le château de Fontainebleau à la fin du règne de Henri IV, alors que toutes les constructions exécutées par ses ordres étaient achevées, et que celles des règnes précédents conservaient encore tout leur éclat, on peut hardiment proclamer qu'après le Vatican il n'existait alors, dans aucun pays du monde, un château qui pût lui être comparé. Où aurait-on trouvé autant de merveilles réunies, autant de chefs-d'œuvre de beaux-arts, que dans ce palais que tous les artistes les plus célèbres de France et d'Italie s'étaient chargés d'embellir successivement? (Voyez 1843, p. 49.)

C'est à Henri IV qu'appartient l'idée de réunir le palais du Louvre à celui des Tuileries, malheureuse idée selon nous, qui exerça et exerce encore aujourd'hui une funeste influence sur la destinée des quartiers de la rive gauche. Quoi qu'il en soit, ce roi, trouvant la galerie du Louvre commencée par ses prédécesseurs, la continua d'abord depuis le jardin de l'Infante jusqu'au guichet ouvert actuellement en face du pont des Saints-Pères; plus tard, il fit commencer l'adjonction de la partie attenante aux Tuileries. Henri IV désirait que la construction de cet immense corps de bâtiment, qui devait joindre le Louvre et les Tuileries, fût poussée avec activité. Le 2 mars 1603 il écrivait à son ministre Sully : «Vous priant de vous souvenir de me mander » des nouvelles des bâtiments de Saint-Germain... et continuer à faire avancer, tant qu'il vous sera possible, le » transport des terres de la galerie du Louvre, afin que les » maçons puissent besogner, estimant qu'ils donneront » ordre cependant à leurs matériaux, de façon qu'ils avan- » ceront bien la besogne quand la place sera nette desdites » terres. » Dans une autre lettre du roi du 8 avril de la même année, on lit ce qui suit : « J'ai été bien aise d'apprendre « que l'on continue en la plus grande diligence qu'il se peut » mes bâtiments du Louvre et Saint-Germain... » Il faut évidemment reconnaître dans les deux parties de la galerie du Louvre l'intervention de plusieurs architectes : dans la première on peut croire que les architectes de Henri IV ont été amenés à suivre les indications de leurs prédécesseurs; dans la seconde, au contraire, ils ont évidemment voulu s'en affranchir, et ont cherché à donner plus de grandeur à leur architecture en adoptant un seul ordre au lieu de deux, et en remplaçant par un seul étage les trois petits étages inférieurs au-dessus desquels s'élève l'étage principal dans l'ancienne galerie. On croit généralement que la galerie attenante au Louvre, et commencée sous les derniers rois de la famille des Valois, fut continuée par Dupérac; quant à celle qui se lie au pavillon de Flore, elle paraît être, ainsi que ce pavillon, l'œuvre de Jean-Baptiste Ducerceau, qui, après la mort de Dupérac en 1611, devint l'architecte particulier de Henri IV. Il convient de remarquer que le disparate qui existe entre les deux parties de ce même corps de bâtiment n'était pas aussi choquant qu'il nous paraît aujourd'hui, lorsqu'elles étaient séparées par la grande tour et la porte faisant partie de l'enceinte de Paris, qui interrompaient le quai à peu près là où l'ordonnance de la façade est différente. Quant au jugement qu'il faut porter sur ces deux différents systèmes de façades, il doit être, selon nous, tout en faveur de l'ancienne galerie. La belle ordonnance de cette façade et l'heureuse division des

étages dont elle se compose en font certainement un des modèles les plus remarquables de l'architecture française; il est à déplorer qu'un morceau d'architecture aussi important, situé au centre de la capitale sur un de ses plus beaux quais, soit encore inachevé.

Comme architecte particulier de Henri IV, Jean-Baptiste Ducerceau exécuta le château de Monceaux pour Gabrielle d'Estrées, celui de la duchesse de Beaufort, et termina le château de Verneuil, que Henri IV donna à mademoiselle d'Entragues.

Déjà, sous Henri III, Jean-Baptiste Ducerceau avait été chargé de travaux importants, parmi lesquels on cite le monastère des Capucins et celui des Feuillants à Paris; l'Estoile et Germain Brice rapportent que Henri III combla le jeune Ducerceau de faveurs, qu'il le nomma son architecte et surintendant de ses bâtiments avec un traitement de 6 000 livres par an, en le chargeant en outre de la construction du Pont-Neuf dont la première pierre fut posée en grande cérémonie par ce roi le 21 mai 1578. On a peine à s'expliquer la bienveillance du roi catholique à l'égard de



(Château neuf de Saint-Germain, construit sous Henri IV, continué par Louis XIII et Louis XIV.)

Ducerceau le fils, qui, comme son père, était de la religion réformée; elle était sans doute l'effet de l'admiration qu'il éprouvait pour le talent de l'artiste, et ce fut très probablement par suite d'influences puissantes et irrésistibles qu'Androuet Ducerceau encourut, plus tard, la disgrâce de ce roi timoré, disgrâce qui dut incontestablement s'étendre alors à Ducerceau fils. Six mois après, les piles étaient élevées jusqu'à la hauteur des arches; mais, par suite des troubles qui agitaient le royaume on suspendit les travaux. Ils ne furent repris que sous le règne de Henri IV en 1603, et le pont fut terminé l'année suivante par Guillaume Marchand, arhitecte et colonel de la ville. Peut-être ce même Marchand est-il l'auteur des travaux que Henri IV fit exécuter pour terminer l'hôtel-de-ville de Paris.

Un des bâtiments les plus considérables qui aient été exécutés sous le règne de Henri IV est certainement le nouveau château de Saint-Germain. Déjà le roi Henri II avait fait commencer des constructions à l'extrémité supérieure de la colline, situation bien préférable à celle de l'ancien château construit primitivement par Charles V, et terminé sous François Ier, d'où la vue n'était pas à beaucoup près aussi belle; mais ces constructions ne furent probablement pas continuées par ses successeurs, car le château élevé par Henri IV, quoique dans la même position, fut construit sur un plan différent: il s'étendait parallèlement à la Seine, sur un plateau au niveau duquel on parvenait par des rampes et des escaliers ingénieusement disposés. L'inclinaison du sol avait motivé l'établissement d'une succession de murs de terrasse les uns au-dessus des autres qui n'avaient pu être exécutés qu'à grands frais. En 1793, ce château et toutes les constructions qui en dépendaient furent vendus pour être démolis; à en juger d'après les gravures que l'on possède, cet ensemble de constructions en amphithéâtre devait produire un effet prodigieux, vu des bords de la Seine. Aujourd'hui le château de François Ier est converti en pénitencier militaire; il ne reste plus de celui qui fut créé et habité par Henri IV, Louis XIII et Anne d'Autriche que quelques vestiges, parmi lesquels nous citerons une salle dont les décorations en stuc et coquillages rehaussées de peintures et de dorures sont pleines de goût, et rappellent tout-à-fait celles des grottes de la plupart des villas d'Italie. Cette salle est située au rez-de-chaussée du pavillon connu sous le nom de pavillon Henri IV, et occupé aujourd'hui par un restaurateur.

C'est au château de Saint-Germain que naquirent Henri II, Charles IX et Louis XIV; mais on sait que plus tard le vieux roi ne put se décider à habiter cette résidence, parce que, disait-il, des fenêtres des appartements on apercevait le clocher de Saint-Denis, sépulture des rois de France. A quelle faiblesse les hommes placés au faîte de la puissance ne sont-ils pas eux-mêmes exposés!

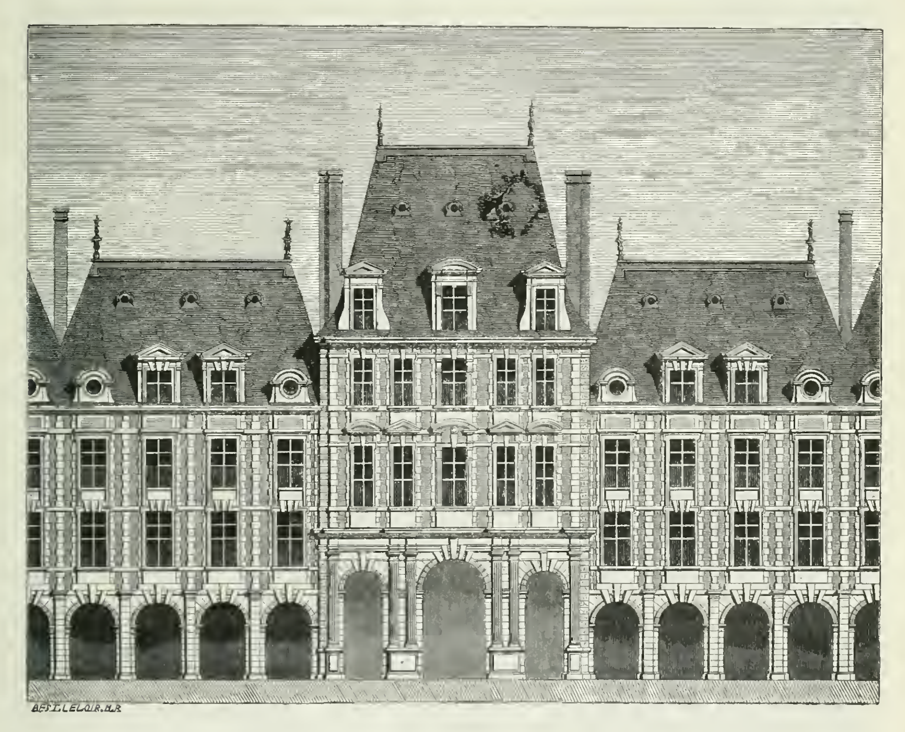
Le château de Saint-Germain fut le dernier refuge de la cour d'Angleterre: le roi Jacques II, réfugié en France, y mourut le 16 septembre 1701, dans sa soixante-huitième année.

Dans son histoire de Saint-Germain-en-Laye, Pierre Guéroult affirme que le jeune Jean-Baptiste Ducerceau fut chargé par Henri IV de terminer le château neuf de Saint-Germain; si le fait est vrai, cet architecte aurait

exécuté là une œuvre plus importante et plus remarquable qu'aucune de celles attribuées à son père ; il est certain toutefois qu'il ne put pas le terminer, car l'on sait que Louis XIII et Louis XIV y firent des adjonctions importantes et le laissèrent encore inachevé.

Après le château de Saint-Germain, la place Royale doit être mentionnée comme une des constructions les plus importantes du règne de Henri IV. Sur cet emplacement existait antérieurement l'hôtel des Tournelles, où Henri II était mort si fatalement, et qui fut démoli par ordre de Charles IX ; Henri IV, en faisant élever les bâtiments qui entourent la place Royale, avait l'intention d'y placer des manufactures de soieries, de tapisseries, de faïence, etc. Les bâtiments ne furent achevés qu'en 1612, et la place fut inaugurée par un grand carrousel que Marie de Médicis donna en avril de la même année : on trouve une description détaillée de la fête dans Bassompierre. Cette place est entourée de trente-cinq pavillons symétriquement disposés ; au rez-de-chaussée règne une galerie en arcades sur laquelle s'ouvrent actuellement des boutiques ; les bâtiments sont de la plus grande simplicité, le mélange de la pierre et de la brique déguise un peu leur nudité. Ce mode de construction était fort en usage alors ; l'ornementation riche et brillante, qui était en vogue sous François Ier, Henri II et Charles IX, avait fait place à une rude simplicité. La France, pendant les troubles de la Ligue, et Paris, pendant les luttes qu'il eut soutenir contre le roi de Navarre, avaient forcément abandonné le culte des beaux-arts, et sous un roi qui avait conquis son royaume à la pointe de son épée, et qui était plus familiarisé avec la vie des camps qu'avec celle des palais, il ne faut pas s'étonner que l'architecture ait non seulement déchu de sa splendeur, mais on comprend de plus qu'elle ait en même temps perdu de sa correction et de son élégance ; c'est ainsi que chaque phase de l'histoire d'un peuple se trouve parfaitement exprimée par celles de son architecture, et que toujours le style des édifices d'un pays reflète les diverses vicissitudes qu'il a eues à subir.

Les bâtiments de la place Dauphine, élevés également à cette époque, ont une grande analogie avec ceux de la place Royale. On y a fait aussi emploi de la pierre et de la brique, et chacune des assises est exprimée par un bossage ;



(Pavillon principal de la place Royale, commencée sous Henri IV et terminée sous Louis XIII.)

c'était là toute la décoration qu'on s'était permise, et certes il faut préférer cette sobriété à des sculptures mal faites ou de mauvais goût. Sous le règne de Henri IV, il est incontestable que l'on doit signaler un principe de décadence dans l'architecture ; mais, disons-le, par cela même qu'on était forcé de négliger les détails, on s'occupait davantage de l'effet des masses, et, l'influence italienne diminuant peu à peu, l'architecture tendait, à son insu, à redevenir plus nationale. Comme disposition monumentale et grandiose, nous ne croyons pas qu'on puisse rien trouver en Italie qui puisse être comparé au château de Saint-Germain. Si Ducerceau le père, Dupérac et Ducerceau le fils n'ont pas toujours fait preuve d'un goût très pur et très correct, il faut cependant convenir qu'on trouve dans leurs œuvres les témoignages de cette indépendance et de cette vivacité d'imagination qui caractérisent les grands artistes,

Quoi de plus français que les productions si variées de Jacques Androuet Ducerceau? Si quelquefois il s'est laissé entraîner par le caprice et la fantaisie de son crayon spirituel et ingénieux, toujours est-il qu'il faut reconnaître dans ses compositions les preuves d'une fécondité sans exemple et un grand amour de l'art, qui lui assignent une place à part parmi les artistes français du seizième siècle.

Outre la place Royale et la place Dauphine, qui étaient pour Paris de grandes nouveautés, cette ville, sous Henri IV, reçut de notables améliorations, et s'enrichit de nombreux établissements civils et religieux, tels que le couvent des Petits-Augustins, rue des Petits-Augustins; la maison des frères de la Charité, située rue des Saints-Pères; les Carmélites, rue d'Enfer, dont l'église devint plus tard une des plus richement ornées de Paris; le couvent des Capucines, qui occupait l'emplacement sur lequel on a percé la rue de la Paix; l'hôpital Saint-Louis, dont la première pierre fut posée par le roi le 13 juillet 1607. Cet hôpital était alors spécialement affecté aux pestiférés; un grand nombre d'ouvriers travaillèrent à la construction de ce vaste édifice sous la conduite d'un nommé Claude Villefaux; les bâtiments en furent achevés dans l'espace de quatre ans. C'est encore aujourd'hui un des plus beaux hôpitaux de Paris.

Henri IV fit aussi réparer les aqueducs de Belleville et des Prés Saint-Gervais, dota Paris de nouvelles fontaines, restaura les anciennes, fit établir sur le Pont-Neuf la pompe de la Samaritaine pour alimenter les palais du Louvre et des Tuileries (voy. 1835, p. 259). Il ordonna la construction de plusieurs quais, restaura l'enceinte et les portes de la ville, et en fit construire de nouvelles.

En résumé, on conviendra que la période de notre histoire qui a vu fleurir les divers artistes que nous avons cités et qui nous a légué des œuvres d'architecture telles que les adjonctions faites au château de Fontainebleau, le château de Saint-Germain, la galerie du Louvre et le Pont-Neuf, peut encore passer pour une période féconde de notre architecture, qui honore le souverain et les ministres qui y ont attaché leur nom.

UNE FAMILLE PAUVRE.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 350, 354, 370.)

CHAPITRE IV.

Dieu mesure le vent à la brebis nouvellement tondue.

Le lendemain matin vers les dix heures, Hélène, qui depuis l'aube du jour était aux aguets, aperçut de loin un homme qui gravissait à cheval l'étroit chemin de la ferme. C'était sans doute l'huissier. Renardeau accomplissait ses menaces. Mais elle avait assez réfléchi à cette visite judiciaire pour pouvoir en prendre son parti. Tout ce qu'elle voulait, c'était que son père ignorât ce fâcheux événement, et pour prévenir l'entrée de l'huissier dans la maison, elle alla au-devant de lui, et le rencontra au moment où il arrêtait son cheval à la porte de l'écurie.

— Mademoiselle, dit l'huissier en mettant pied à terre, n'est-ce pas ici que demeure M. Jacques-François-Louis Valbois, ancien notaire?

— Oui, monsieur.

— J'ai une pièce à lui remettre.

— Monsieur, mon père est souffrant, et hors d'état de recevoir personne. Si vous êtes chargé d'une commission pour lui...

— Oui, sans doute, d'une commission que je dois remplir auprès de lui-même, *parlant à sa personne.*

— En ce moment, monsieur, c'est impossible...

— Mais, mademoiselle, il le faut, répliqua l'huissier avec impatience, en s'avançant vers la porte.

— Arrêtez, au nom du ciel! s'écria Hélène avec un mouvement de terreur.

— Arrêtez! répéta au même instant une voix éclatante, et George apparut.

— Dieu du ciel! mon frère, dit Hélène en se précipitant comme une colombe éperdue dans les bras du jeune homme.

George s'élança vers l'huissier, et lui présentant un sac d'argent:

— Je sais ce que vous voulez, dit-il; voici ce qui est dû à M. Renardeau, donnez-moi votre quittance, et partez.

— Oh! mon bon et cher frère, s'écria Hélène quand l'huissier se fut éloigné, quelle bonté du ciel, quel miracle de la providence t'a rendu à moi dans un tel moment!

— Oui, un vrai miracle, ma douce Hélène; je te dirai ce qui m'est arrivé. Mais d'abord, que fait notre père?

— Je l'ai quitté dormant d'un bon sommeil. Il n'a pas su qu'un huissier devait arriver ici ce matin, et, grâce à toi, il ne le saura pas. Ton absence l'a inquiété plus d'une fois, mais j'ai tant trouvé de raisons pour la justifier que je suis parvenue à le tranquilliser. A présent, te voilà, tout est oublié, tout est bien. Mon Dieu, je vous remercie. Tiens, assieds-toi sur ce banc, et dis-moi comment tu as quitté le bureau de la Fresse, comment tu es ici avec un secours si inattendu, au moment où cet affreux émissaire de M. Renardeau voulait pénétrer jusqu'à notre père.

— C'est ce généreux percepteur, répondit George, ce bon et digne M. Durand. Ah! que le ciel le bénisse. J'étais gardé par deux douaniers, condamné à l'amende que je ne pouvais payer. On n'attendait que la fin de quelques formalités pour me conduire en prison. J'avais envoyé un commissionnaire à M. Billaudaud, et je ne recevais point de réponse. Je pensais à toi, à notre père, à votre affreuse situation, et je souffrais un martyre que je n'avais jamais imaginé. M. Durand passe par hasard à la Fresse. Il entend parler de mon arrestation, il vient me voir, me prend à l'écart, m'interroge. Je lui raconte tout ce qui s'était passé, les menaces de Renardeau, l'extrémité à laquelle j'étais réduit, la funeste résolution que j'avais prise, enfin tout. — Vous avez eu tort, me dit-il avec une touchante douceur, grand tort de chercher un remède à votre fâcheuse position par une violation flagrante des lois; si vous vous étiez adressé à moi!... Mais vous ne me connaissiez pas assez, et tout le monde vous abandonnait, pauvre jeune homme! Vous avez reçu là une cruelle leçon, et vous ne serez pas tenté de recommencer cette fatale expérience. — Oh! monsieur, m'écriai-je, j'accepterais toutes les misères de ce monde plutôt que de m'exposer à une situation si humiliante. — J'en suis sûr, et, grâce au ciel, je suis arrivé à temps. Il s'approcha du receveur, et se mit à causer avec lui. J'entendis qu'il parlait d'amende, de transaction; tous deux discutaient à la fois, et assez vivement. Enfin, le receveur reprit son procès-verbal, y ajouta un paragraphe. M. Durand déposa je ne sais combien d'écus sur la table, puis, me prenant par le bras: Vous êtes libre, me dit-il, venez. Il me conduisit dans une auberge du village, me fit servir à déjeuner, écrivit quelques chiffres sur un carré de papier; puis, tirant de son porte-manteau un sac d'argent: Tenez, me dit-il, voilà ce que vous aurez à payer à l'huissier. Allez, vous ne me devez point de remerciements, c'est moi qui vous en dois pour le bonheur que j'éprouve en ce moment.

Et je l'ai quitté en lui serrant les mains, sans pouvoir prononcer un seul mot. La joie me donnait des ailes. Je ne marchais pas, je courais à travers les rocs et les bois; et notre père n'a rien su, et me voilà rentré près de vous. Oh! que Dieu soit loué!

Hélène écoutait ce récit dans une sorte de ravissement, et levait les yeux au ciel avec une pieuse reconnaissance.

— Tu le vois, dit-elle, la providence n'abandonne point

les malheureux. En te laissant aller au parti désespéré que tu as pris, tu as douté d'elle, et tu en as été sévèrement puni. A présent, tout est fini, nous voilà tranquilles, nous n'aurons plus qu'à compter avec ce généreux homme qui t'a sauvé, et celui-là n'est pas un Renardeau. Viens, mon bon George, viens près de notre père.

Tous deux se rendirent auprès du vieux notaire, qui, en se réveillant, et en ne voyant pas ses deux enfants auprès de lui, s'était senti saisi d'une affreuse anxiété. A l'aspect de George, il pousse un cri de joie, puis prenant le jeune homme dans ses bras :

— Deux jours sans te voir, mon cher enfant, dit-il, deux jours. Oh ! c'est trop long pour un pauvre vieillard comme moi qui n'a plus que peu de temps à vivre. Ne t'en va plus ainsi, ne t'en va plus.

En même temps, la bonne Brigitte s'approchait d'un pas timide pour contempler son jeune maître ; car, quoiqu'elle n'eût rien su de ce qui s'était passé, et qu'elle n'eût rien dit, elle avait souffert aussi de cette absence extraordinaire. George lui tendit la main, et ces quatre habitants de la ferme, réunis après des heures d'angoisse dans une si cordiale émotion, formaient en ce moment un doux tableau, et ce soir-là, la tendre Hélène s'endormit avec une sérénité de cœur qu'elle n'avait pas éprouvée depuis longtemps.

La suite à la prochaine livraison.

ONOMATOLOGIE.

PRÉNOMS FRANÇAIS TIRÉS DU GREC.

(Suite. — Voy. p. 206.)

DAMIEN. Populaire, public (*damios*). Ce mot signifie, en outre, licteur, bourreau.

DELPHINE. Dauphin (*delphin*) ; surnom donné, peut-être, primitivement à quelque habile nageur.

DENYS. Bachique (*dionusios*), consacré à *Dionusos*, surnom de Bacchus. Les étymologistes sont partagés sur la véritable racine de ce mot. Selon les uns, Dionusos est formé de *Dia*, accusatif de *Zeus*, Jupiter, et de *nussô*, je pique, parce que Bacchus, en venant au monde, piqua de ses cornes la cuisse de Jupiter. Suivant une autre opinion, *Dionusos* dériverait de *Dios*, divin, et de *Nusa*, Nysa, dieu de Nysa, parce que Bacchus fut élevé sur cette montagne ou qu'il y faisait son séjour. Enfin quelques orientalistes, intervenant dans le débat, font observer que les Hindous donnent à leur dieu Siva le surnom de Dévanicha (par abréviation Deonach), dieu des monts ; et ils seraient assez tentés de rattacher le nom grec *Dionusos* à cette lointaine origine.

DÉODORE. Présent de Dieu (*Dios*, génitif de *Zeus*, Jupiter ; *dôron*, présent). — Voy. Dorothée, Isidore, Théodore.

DIANE. Déesse. Ce nom vient du mot grec *Dia*, dont les Latins ont fait Dea. L'épouse du doge Nicolas Trono se nommait Dea Morosini.

DOROTHÉE. Présent de Dieu ou des dieux (*dôron ; Theos*). — Voy. Déodore, Isidore, Théodore.

ÉGLÉ. Eclat, flambeau (*aïglè*).

ÉLEUTHÈRE. Libre. Eleuthérie était, chez les Grecs, la déesse de la liberté.

EMYLIE, EMILIE. Air caressant, flatteur (*aïmulia*, *aïmulos*). La mythologie romaine parle d'une fille d'Enée et de Lavinie, nommée Aïmulia, aimée de Mars et mère de Romulus.

ÉPIPHANE. Remarquable, apparent (*epiphanès*). Si nous ajoutons que le mot *epiphanéia* signifie manifestation, lever d'un astre, nos lecteurs se rendront aisément compte de la racine du mot Epiphanie. En effet, cette fête consacre le souvenir de la révélation du Christ aux gentils en la personne des mages. — Voy. Thiphaine.

ESTIENNE, ETIENNE. Couronne, gloire (*stephanos*).

EUDOXIE. Célébrité ou pensée juste (*eu*, bien ; *doxa*, gloire ou opinion).

EUGÈNE, EUGÉNIE. De bonne naissance, généreux (*eugénia*, noblesse d'extraction, élévation de sentiments). Les Latins appelaient *eugeniæ uvæ* une sorte de raisins d'une grande beauté.

EULALIE. Qui parle bien (*eu*, bien : *laleô*, je parle).

EULOGE. Raisonnable (*eulogéô*, je dis bien, je loue). Les auteurs ecclésiastiques emploient ce verbe dans le sens de bénir (*eu*, bien ; *logos*, discours). Eulogies est un terme de liturgie qui signifie choses bénites. Du mot *eulogia*, nous avons fait éloge.

EUPHÉMIE. Bonne renommée, paroles de bon augure (*eu*, bien ; *phêmi*, je dis).

EUPHRASIE. Gaieté, plaisir (*eu*, bien ; *phrên*, esprit, ou *phrazô*, j'énonce).

EUPHROSYNE. L'une des trois Grâces (*euphrosunè*, prudence, joie). Même racine qu'Euphrasie.

EUSÈBE. Pieux, plein d'amour filial (*eu*, bien ; *sébô*, je vénère). Eusébie, nom de la déesse de la piété chez les Grecs.

EUSTACHE. Chargé d'épis (*eu*, bien ; *stachus*, épi, et, par extension, rejeton, fils). *Eustachus* pourrait donc signifier en outre riche d'enfants.

EUTROPE. D'humeur facile, qui a de bonnes mœurs (*eu*, bien ; *trépô*, je tourne).

EVARISTE. (*Eu*, bien ; *aristos*, le meilleur).

GRÉGOIRE. Je veille (*grégoréô*, inusité chez les bons auteurs, pour *égrégoréô*. Il serait peut-être plus juste de dériver Grégoire de *egrègora*, parfait moyen d'*égéirô*, je fais sentinelle).

GEORGE, GEORGES. M. Noël dérive ce nom de *géôrgos*, laboureur (*gê*, terre ; *ergon*, travail). Suivant le même étymologiste, l'ancienne province d'Asie nommée Géorgie aurait reçu ce nom à cause de l'abondance des blés qu'elle produit.

GERVAIS. Le même auteur tire ce nom de *gérazéin*, récompenser. Il propose aussi pour racine *gérousios*, respectable, qui est le propre d'un vieillard.

HÉGÉSIPPE. Qui commande à la cavalerie (*égèsia*, *égèsis*, commandement ; *ippos*, cheval ; par extension, cavalerie).

HÉLÈNE. Première étymologie : *éléin*, aoriste 2, infinitif d'*aïréô*, je saisis, je fais périr ; *naus*, vaisseau. — Deuxième étymologie : *éléin*, séduire ; *anèr*, homme. Suivant les mythologues, Hélène viendrait de *sélênê*, lune, dont la racine probable est *élè* ou *eilè*, chaleur, éclat du soleil. Tout ce que nous pouvons dire sur cette matière délicate, c'est que flambeau se dit en grec *élénè*, et que l'on donne aussi ce nom à des corbeilles d'osier que l'on portait dans certaines fêtes de Diane. En outre, *sélênê* signifie quelquefois Diane. Les Grecs nommaient *élénéion* une plante qui croissait à Alexandrie, et qui était née, disait-on, des larmes versées par Hélène sur la mort de Canobus, pilote de Ménélas.

HERCULE. Première étymologie : *érôs*, héros ; *kléos*, gloire. — Deuxième étymologie : *Era*, Junon ; *kléos* ; c'est-à-dire ayant acquis de la gloire à cause de Junon (ce fut à l'instigation de cette déesse que furent imposés à Hercule les travaux qui l'ont immortalisé). — Troisième étymologie : *Era*, Junon ; *akléès*, sans gloire ; c'est-à-dire sans gloire à cause de Junon (au lieu de régner, Hercule fut asservi par elle aux ordres d'Eurysthée). — Quatrième étymologie : *éraô*, j'aime ; *kléos*. — Cinquième étymologie : *Era*, Junon ; *alkès*, secours ; auxiliaire de Junon (pendant le combat des géants contre les dieux, Hercule sauva Junon d'un de ces redoutables assaillants). *Alkès* se

serait changé en *aklès* par la transposition de la lettre *l*. — Sixième étymologie : *èra*, secours ; *kléos* ; c'est-à-dire ayant acquis de la gloire à secourir les hommes. — Septième étymologie : *èra*, air ; *kléos* ; c'est-à-dire gloire répandue dans les airs. Suivant d'autres étymologistes, Hercule viendrait de deux mots germains : *her*, guerre, et *kull*, tête (chef de guerre), ou de *her*, terrible, et du mot scythe *keule*, *kyle*, *kule*, massue (*Claviger*, porte-massue, est le surnom latin d'Hercule).

Hilaire. *Ilaros*, joyeux ; *ilaria*, hilarité.

Hippolyte. *Ippos*, cheval ; *lutos*, délié, mis en pièces ; c'est-à-dire déchiré par des chevaux. Saint Hippolyte, martyr, fut traîné à Rome par des chevaux indomptés, sous l'empereur Valérien, les païens voulant qu'à cause de son nom sa mort eût quelque chose de semblable à celle d'Hippolyte, fils de Thésée.

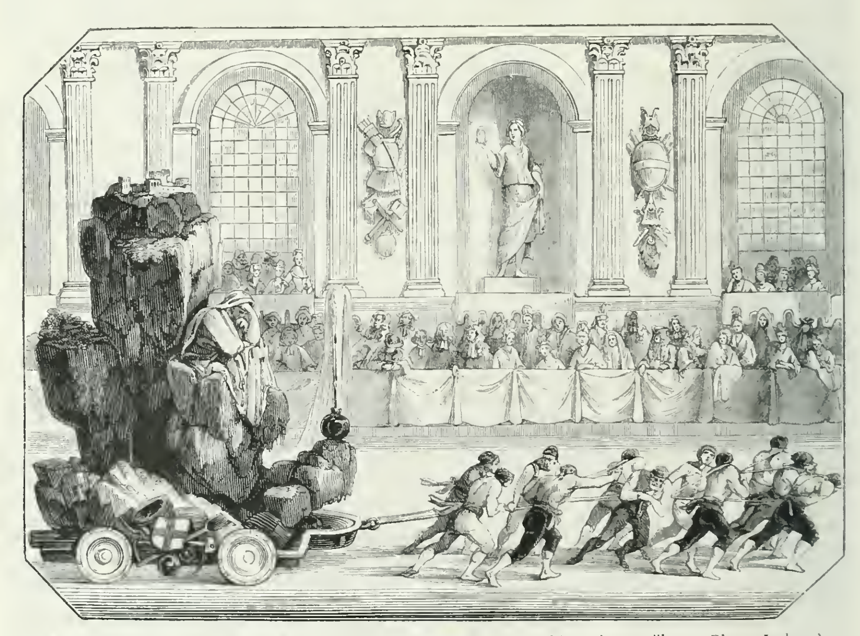
PRISE DE MONTMÉLIAN PAR CATINAT,

En 1691.

Lors de la guerre contre la ligue d'Augsbourg, Catinat avait été envoyé en Piémont pour tenir tête au duc de Savoie qui s'était joint à la coalition, et avait remporté sur lui une victoire complète à Staffarde, le 18 août 1690. L'année suivante, malgré les secours envoyés aux ennemis par Guillaume d'Orange, il s'empara successivement de Villefranche, de Nice, d'Oneglia, et vint, le 12 novembre, à la tête de dix-huit bataillons, mettre le siége devant Montmélian. Cette place, la seule que le duc possédât encore en Savoie, est située sur l'Isère, à environ 12 kilomètres de Chambéry, et était regardée comme l'une des positions les plus fortes de l'Europe. Elle avait déjà été assiégée et prise par les Français en 1600, et ce fait d'armes avait été signalé par un incident assez curieux. Henri IV, après être resté quelque temps devant la ville, songeait à se retirer, quand Lesdiguières s'engagea à payer les frais du siége, si, au bout d'un mois, il ne se rendait pas maître de Montmélian. Le roi accepta, et eut raison, car, avant l'époque fixée, le 16 novembre, la place fut remise entre les mains du marquis de Créqui, gendre de Lesdiguières, auquel on en avait destiné le gouvernement.

Catinat fit ouvrir la tranchée le 12 novembre 1691, et, malgré la saison avancée, poussa avec vigueur le siége, qui fut très meurtrier. Les travaux des assiégeants furent conduits de tous les côtés jusqu'à une portée de pistolet des fortifications de la place, qui capitula enfin après trente-trois jours de tranchée ouverte, le 21 décembre.

« Les ennemis, raconte le *Mercure galant*, ayant assemblé des troupes quelques jours avant la prise, voulaient faire croire qu'ils allaient marcher au secours de la ville ou faire quelque diversion ; cependant ils ne se sont assemblés que pour recevoir en corps la nouvelle de la prise de Montmélian, comme s'ils eussent voulu par là faire plus d'honneur aux conquêtes de Sa Majesté en s'assemblant pour en apprendre la nouvelle en cérémonie. Il semblait même que l'électeur de Bavière n'attendît que cette nouvelle pour partir, afin de la porter en Allemagne. »



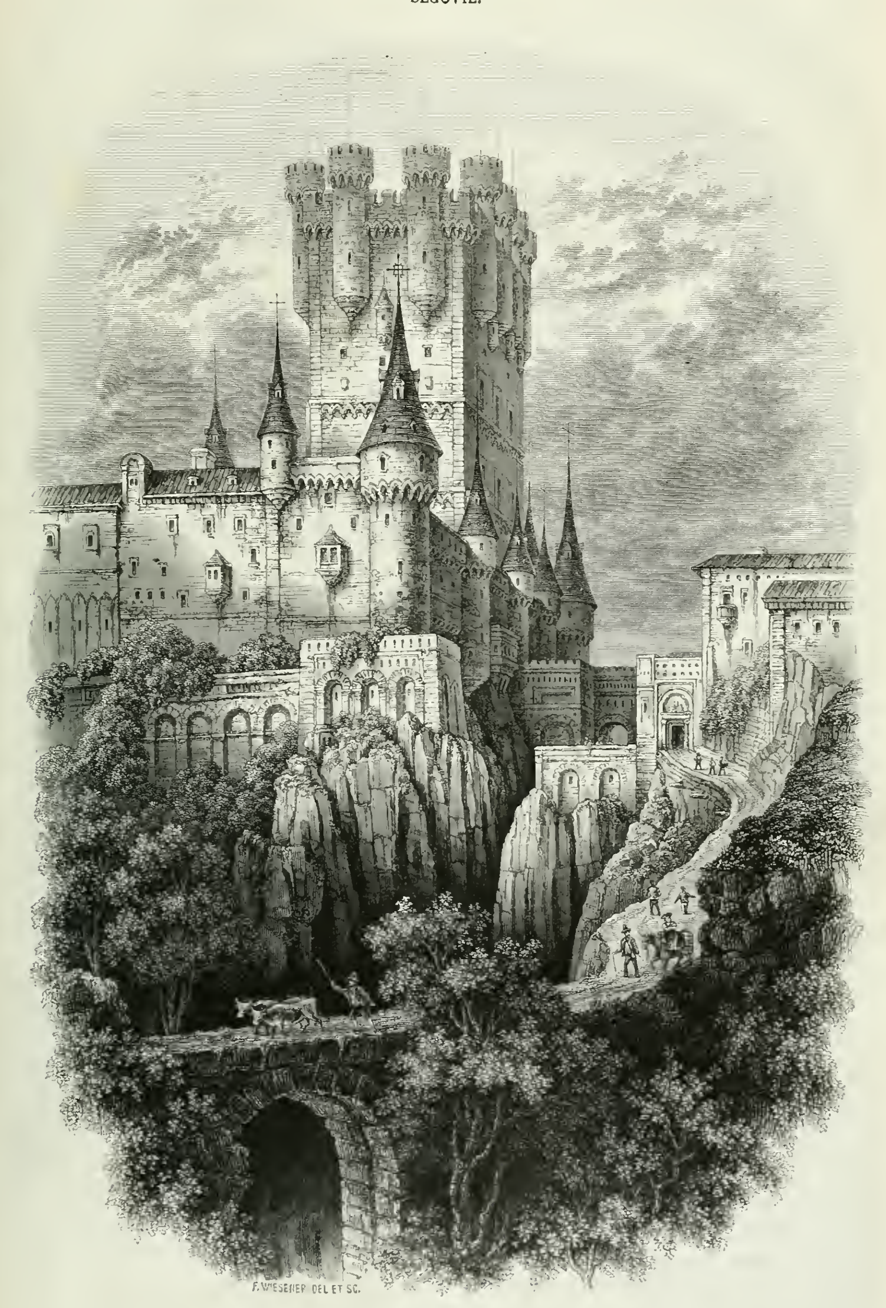
(Relief representant la forteresse de Montmélian traîné devant Louis XIV, au château de Versailles. — D'apres Leclerc.)

La prise de Montmélian fut célébrée par de nombreuses pièces de vers insérées dans les recueils du temps ; la gravure que nous donnons rappelle une particularité qu'ils ont omise, et qui montre combien de prix eut dans l'opinion de la cour et de toute la France ce glorieux succès de nos armes.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

SEGOVIE.



(Vue de l'alcazar de Ségovie.)

Certaines villes auraient, à plus juste titre que Rome tant de fois démantelée, le droit de s'intituler : Villes éternelles. Leurs proportions modestes, leur rôle inoffensif, le charme même de leur position leur ont assuré une existence, effacée sans doute dans l'histoire, mais facile et durable. Il faut, pour amener leur ruine, un bouleversement terrestre qui les jette à bas inopinément, comme il est arrivé à Pompéi, car de la part des hommes elles semblent garanties par la providence de toute atteinte destructive. Bien différentes de ces cités ambitieuses qui amoncellent sur leur tête le courroux des conquérants, ces villes ne perdent rien à se laisser subjuguer, les races dominatrices les aiment, et n'aspirent qu'à ajouter à la richesse et à la beauté de leurs monuments.

Ségovie est de ce nombre. Bâtie au milieu des montagnes, dans un site délicieux, aussi antique que Burgos, Salamanque et Valladolid, qui ont la poétique prétention de devoir le jour à Hercule ou à telle autre divinité fabuleuse, elle n'a point souffert autant que ses sœurs des deux Castilles des invasions étrangères et des agitations intestines. Quoique guerrière au besoin, jamais elle n'a cherché à rivaliser avec ces dernières en force et en puissance. Aujourd'hui encore, il semble qu'elle évite d'appeler l'attention sur elle, et pourtant elle la mérite à plus d'un égard. Bien que deux routes la mettent en communication avec la capitale de l'Espagne, elle ne fait rien pour étendre le cercle de ses rapports extérieurs; et l'hiver, on chercherait en vain un moyen de transport confortable pour franchir à travers les neiges du Guadarrama les 60 kilomètr. qui séparent Madrid de Ségovie. Pendant trois mois de l'année, semblable à ces animaux alpestres qui restent si longtemps plongés dans un sommeil léthargique, Ségovie vit en elle-même sur sa montagne, indifférente pour ainsi dire aux convulsions politiques et sociales qui galvanisent tout le reste de la Péninsule.

Il n'en est pas de même en été, où Ségovie brille de tout son éclat. C'est alors qu'il fait bon venir étudier les restes précieux qu'elle conserve le mieux qu'elle peut dans son sein, à l'abri de l'outrage des hommes plus funeste cent fois que celui du temps. Les Romains en avaient fait une ville de plaisance; c'est à eux qu'est dû l'admirable aqueduc auquel les Espagnols ont donné l'étrange dénomination de Pont de Ségovie. Cette œuvre presque cyclopéenne, formée de masses granitiques d'un gris tacheté de noir entassées les unes sur les autres sans le secours d'aucun ciment, compte aujourd'hui 33 mètres d'élévation à la place dite de l'*Azoquejo*. Nous disons aujourd'hui, car le sable qui s'est amoncelé à la base de l'édifice rend inappréciable sa hauteur primitive. Pas une herbe n'a poussé dans l'interstice des pierres, et leur couleur sévère ajoute son effet grandiose à l'importante majesté de la construction.

Ce n'est pas le cas de faire ici une description archéologique et de rechercher si c'est Adrien ou Vespasien qui en sont les auteurs. Aucune inscription ne s'est retrouvée pour éclairer la conscience des antiquaires qui depuis longues années sont partagés entre ces deux hypothèses. Nous nous contenterons d'expliquer: qu'une petite rivière, appelée Rio Frio, transmet ses eaux à Ségovie au moyen de cet aqueduc qui n'a pas moins de 12 kilomètres de long; qu'à partir de l'endroit situé en face de l'ex-couvent de San-Gabriel où il prend positivement le nom de Pont, il compte 320 arcs dont 35 furent relevés du temps d'Isabelle-la-Catholique: qu'enfin ces arcs ne sont superposés que là où il était nécessaire de niveler le cours de l'eau, particulièrement sur cette place de l'*Azoquejo* située au fond d'une vallée profonde, tandis que sur le penchant des collines qu'il rejoint il n'y en a qu'un seul étage.

Ce monument, qui a sur bien d'autres débris de l'antiquité le mérite d'être utile encore comme aux premiers jours, durera probablement jusqu'à la fin du monde s'il peut résister à l'influence pernicieuse des maisons adjacentes dont quelques unes remontent au règne de Henri III, et dont on admire les façades gothiques. On a toléré jusqu'ici l'imprudence des habitants qui rongent pour ainsi dire les assises des piliers pour s'y creuser des caveaux, ou qui appuient leur foyer à la paroi du monument, au risque d'en calciner les pierres. Ailleurs on a établi certains conduits perpendiculaires pour emprunter au canal supérieur l'eau nécessaire à l'irrigation des jardins et aux besoins du ménage, sans se préoccuper de l'idée, pourtant si simple, que ces conduits chargent les piliers auxquels ils sont accolés, au lieu de leur servir d'éperon, et les injectant d'humidité hâtent sensiblement leur destruction. Mais en Espagne on ne s'occupe guère de détails si mesquins.

Les rues de Ségovie, les cloîtres des couvents encore debout sont semés de fragments de sculpture probablement du Bas-Empire. Les débris d'animaux en pierre y pullulent comme dans la plupart des villes espagnoles d'origine romaine. Malheureusement leur état de mutilation ne permet souvent pas de discerner leur mérite.

Ségovie renferme, dit-on, des ruines du temps des Goths. Dans les substructions des plus vieux temples peut-être trouverait-on leurs vestiges; quant à nous, nous n'avons rien découvert qui nous servît d'indices à cet égard, et ce que l'on nous a indiqué comme devant être de leur époque remonte à peine au douzième siècle.

L'église de la Veracruz, dont la dédicace eut lieu en 1204, renferme dans une chapelle octogone un tombeau d'une austère simplicité, et au rétable du grand-autel des peintures d'une grâce naïve qui ne sont pas inférieures aux vignettes des manuscrits contemporains d'*Alonso el Sabio*. Dans une autre petite église que l'on appelle Santo-Christo de Santiago, nous avons remarqué avec curiosité une peinture portant la date de 1259, et qui représente un Christ dont les pieds sont séparés, et chacun d'eux percé d'un clou. C'est un des rares exemples que nous connaissions de cette particularité.

La cathédrale, reconstruite à la fin du quinzième siècle et terminée plus tard, sans être d'une architecture des plus correctes, renferme de grandes beautés de détails. Les stalles du chœur taillées par Bartolome Fernandez, né à Ségovie, quelques rétables dus au pinceau de Diego de Urbina, quelques toiles de Pantoja de la Cruz, sont dignes du plus grand intérêt.

Mais l'édifice le plus remarquable à Ségovie, après l'aqueduc, c'est l'Alcazar, élevé dans la position la plus pittoresque à l'extrême pointe d'un immense rocher d'où l'œil plonge sur un ravin au fond duquel coule l'Eresma, rivière étroite et tortueuse. La construction de ce château formidable, flanqué à tous ses angles de tourelles crénelées, appartient à plusieurs époques. Son plan primordial fut tracé sous Alphonse-le-Savant qui l'habita le premier, et y composa quelques uns des nombreux ouvrages qu'on lui attribue; mais il subit des altérations au milieu des luttes incessantes du règne agité de Jean II. Plus tard, Herrera, l'architecte de l'Escurial, y mit la main. Cet homme éminent, à qui l'on ne peut contester un savoir peu commun, avait comme Michel-Ange un dédain profond pour l'œuvre de ses devanciers : jamais il ne se soucia de conserver le style des monuments dont il fut appelé à faire la restauration. Cet égoïsme perce surtout dans certaines parties confiées à ses soins, telles que la cour, les balcons, et surtout l'escalier principal qui ont perdu par sa faute leur caractère de robuste vétusté. Heureusement, il a laissé intact l'élégant escalier en spirale qui mène au donjon, et dont les premiers degrés recouvrent un monceau de tronçons précieux d'armes abandonnées là depuis un temps immémorial.

L'intérieur du château de Ségovie répond à la magnificence du dehors. On voit dans quelques salles de somptueux

plafonds dans le goût des stalactites de pierre de l'Alhambra et du Caire; ces ornements si variés et si délicats ont été, comme ceux de l'Alcazar de Séville, exécutés sous la domination chrétienne vers la fin du quatorzième siècle par des artistes arabes. On y voit, en effet, les armes des rois de Castille encadrées dans des devises du Coran mêlées à des légendes latines. Les salles les plus remarquables sont la chambre dite d'Alphonse XI où s'étend un cordon en pierre sculptée dont on devine difficilement le sens, et la pièce des portraits, ainsi désignée parce qu'elle est ornée d'une galerie curieuse de cinquante-deux statues en bois peint, représentant les héros et les souverains de la Castille et de Léon depuis la monarchie des Goths jusqu'à Jeanne-la-Folle.

Au premier étage on montre une petite salle, moins riche peut-être, mais non moins élégante, qui fut le théâtre d'un cruel événement. L'an 1326, une femme de la cour de Henri III s'étant approchée d'un balcon en tenant dans ses bras l'infant don Pedro, le laissa tomber d'une hauteur de plusieurs centaines de pieds sur les rochers que baigne l'Eresma. La pauvre femme paya de sa vie cette faute irréparable. Suivant quelques auteurs, elle se précipita à son tour dans l'abîme; selon d'autres le roi Henri lui fit trancher la tête. Quoi qu'il en soit, une pierre, placée sur un tombeau, perpétue la mémoire de ce malheur, et représente l'infant tenant entre ses mains une épée, singulier hochet pour un prince mort au berceau.

Indépendamment de ce tombeau, la chapelle de l'Alcazar renferme une Adoration des Rois, magistralement peinte par Bartolome Carducho.

Le château de Ségovie n'est que depuis peu d'années consacré à l'école d'artillerie et de génie militaire. Après avoir servi longtemps de résidence royale, il devint, sous les princes de la maison d'Autriche, prison d'État, et jusqu'au *convenio* de Bergara il garda la même destination. La façade qui regarde la ville est percée de petites lucarnes étroites et grillées, en manière de meurtrières, par lesquelles plus d'un malheureux recevait assez d'air pour conserver l'existence, sans avoir la consolation d'entrevoir le ciel. On montre dans le donjon quelques cachots qui sont restés murés, et l'orifice lugubre de sombres oubliettes dont on n'a jamais cherché à connaître le fond.

Cependant les chroniques de Ségovie rapportent que certains détenus de haut parage s'y sont vus parfois royalement traités. Ainsi le duc de Ripperda, Hollandais d'origine, puis naturalisé Espagnol, et ministre de Philippe V, ayant par ses intrigues encouru la disgrâce de son maître, reçut de lui pour prison les meilleurs appartements de l'Alcazar, et pour sa table une pension mensuelle de trois cents doublons, somme énorme pour ce temps-là. Nonobstant, tel est le prix de la liberté, que peu satisfait de ce sort fortuné qu'il ne méritait pas, le rusé ministre réussit à s'évader par une des croisées de l'Alcazar, grâce au concours auxiliaire d'une jeune femme de Ségovie et d'un domestique français, et après s'être fait catholique, protestant, puis catholique de nouveau, il devint musulman, généralissime des troupes de l'empereur de Maroc et pacha. Cet audacieux aventurier ne sut même pas conserver ces dignités jusqu'à la fin, car on nous a montré près de Tanger une misérable habitation où il mourut fort âgé, presque dans l'exil, en cultivant des légumes et des fleurs.

BATAILLE D'AUSTERLITZ.

(2 décembre 1805.)

« Général, consul, empereur, Napoléon donna constamment des soins à l'histoire militaire de son temps. Il n'en fut détourné ni par le gouvernement d'un vaste empire, ni par les attaques sans cesse renaissantes de l'Europe. Ce n'était pas un monument qu'il élevait à sa gloire personnelle: il y associait tous ceux qui avaient coopéré à ses triomphes, et les armées avec lesquelles il n'avait pas combattu. »

Ainsi s'exprime M. le lieutenant-général Pelet dans l'introduction de l'Histoire des campagnes de 1805 en Bavière et en Autriche, de 1806 et 1807 en Prusse et en Pologne, de 1809 en Bavière et en Autriche. Les documents abondent pour justifier la vérité de ces paroles.

Aussitôt qu'une campagne était terminée, Napoléon en faisait réunir tous les matériaux au Dépôt général de la guerre (voy. 1844, p. 294). Cet établissement national possède les épreuves in-folio des batailles d'Austerlitz, de Saint-Georges, et d'Arcole. La première a été composée d'après une minute entièrement écrite par le général Bertrand, corrigée par l'empereur, et en marge de laquelle il a fait ajouter par son aide-de-camp des notes assez étendues. Ces épreuves extrêmement précieuses sont uniques. Cinq volumes des campagnes de la Révolution et de l'Empire, commençant à l'armée d'Italie et finissant à Wagram, étaient rédigés dès 1812. On assure que l'empereur se faisait suivre à la guerre par les copies à mi-marge des dernières, et qu'un exemplaire a été brûlé dans la retraite de Russie. Deux copies ont été retrouvées au Dépôt général de la guerre: c'est d'après ces copies et avec l'épreuve d'Austerlitz qu'a été composé le volume auquel nous emprunterons les principaux détails de cette mémorable bataille. Des dessins, destinés à accompagner les récits et à en faciliter l'intelligence, avaient également été préparés, et plusieurs séries de mouvements militaires y étaient combinées pour chaque bataille. Les manœuvres des deux armées, pendant la journée d'Austerlitz, n'avaient pas exigé moins de neuf planches: aussi l'Histoire des campagnes de 1805, de 1806 et 1807, et de 1809, publiée par M. le lieutenant-général Pelet, est-elle accompagnée d'un Atlas de dix-neuf feuilles. On regarde comme la meilleure des trois relations, la campagne de 1805, surtout la bataille d'Austerlitz, puisqu'on a, pour ce travail, la preuve matérielle de la coopération de l'empereur. Ce qui ajoute un prix infini à cette publication, ce sont les pièces justificatives qui la terminent, les lettres de l'empereur au major-général et aux maréchaux, les principales dépêches du cabinet, et surtout la correspondance politique. Ces documents, pour la plupart inédits, jettent un jour tout nouveau sur les négociations diplomatiques de l'époque, et sur les coalitions incessamment renouvelées des puissances étrangères contre la France.

L'Angleterre et la Russie avaient conclu, le 11 avril 1805, un traité d'alliance, par lequel elles s'engageaient à fomenter une ligue générale de l'Europe pour faire rentrer la France dans ses anciennes limites, et donner en définitive à l'Angleterre la domination des mers, à la Russie le protectorat du continent. Cette nouvelle coalition compta bientôt pour allié déclaré le roi de Suède, et pour alliés secrets Naples, la Sardaigne, le Hanovre, la Prusse. L'Autriche y adhéra le 9 août, et envahit la Bavière le 9 septembre, dans l'espoir de couper l'armée de l'électeur resté fidèle à la cause française, et de se porter sur le Rhin avant que Napoléon eût levé le camp de Boulogne. Mais l'empereur était déjà en mesure de déjouer les projets de ses adversaires; il mit en mouvement les sept corps de la grande armée, et dicta, tout d'un jet, un plan de campagne contre l'Autriche. L'ordre des marches, leur durée, les lieux de convergence et de réunion des colonnes, les surprises et les attaques de vive force, les mouvements divers de l'ennemi, tout fut prévu, la victoire assurée dans toutes les hypothèses. Telles étaient la justesse et la vaste prévoyance de ce plan, que, sur une ligne de départ de 200 lieues, des lignes d'opération de 300 lieues de longueur furent suivies, d'après les indications primitives, jour par jour, lieue par lieue, jusqu'à Munich. Au-delà de cette capitale, les époques seules

éprouvèrent quelque altération ; mais les lieux déterminés furent atteints, et l'ensemble du plan fut couronné d'un plein succès.

Napoléon part de Paris le 24 septembre 1805. L'avant-garde de la grande armée passe le Rhin le 25 sur le pont de Kehl. Une proclamation de l'empereur, en date du 29, annonce que la guerre de la troisième coalition est commencée, et fait appel au peuple français « pour confondre et dissoudre cette nouvelle ligue qu'ont tissue la haine et l'or de l'Angleterre. » Napoléon, par la direction donnée à son armée après le passage du Rhin, et par la rapidité de ses marches, déconcerte les plans des Autrichiens. Wertingen, Günzbourg, Augsbourg, Munich, Memmingen, Elchingen, Langenau, sont successivement le théâtre de combats glorieux pour les troupes françaises. Grâce à la grande manœuvre qu'elles exécutent le 20 octobre, le général Mack capitule à Ulm, et se rend avec 33 000 hommes 60 canons et 40 drapeaux. En trois semaines, une première armée autrichienne, forte de 85 000 hommes, est ainsi complétement détruite. Ses débris se réunissent, sous les murs de Braunau, à un corps russe de 45 000 hommes, qui est également défait. Vienne ouvre ses portes le 15 novembre, et l'empereur d'Autriche se réfugie à Brünn en Moravie, où il joint le czar et la deuxième armée russe.

Napoléon force, le 20, les Russes à évacuer Brünn, et à se retirer sur Olmütz ; enfin il s'arrête à Wischau, pour donner quelque repos à ses troupes, et dans l'espoir que l'ennemi lui livrera bataille. En effet, les Russes reprennent l'offensive le 28 ; Napoléon abandonne les hauteurs de Pratzen, magnifique position où il s'était d'abord retranché, et qu'il laisse occuper par l'ennemi. « Si je voulais, dit l'empereur, empêcher l'ennemi de tourner ma droite, je me placerais sur ces belles hauteurs où je n'aurais qu'une bataille ordinaire. Si, au contraire, je resserre ma droite en la retirant vers Brünn, et si les Russes abandonnent ces hauteurs, ils sont perdus sans ressource. » Alors il s'établit sur le plateau d'Austerlitz, la droite aux étangs glacés de Menitz, le centre couvert par des terrains marécageux, la gauche appuyée au mont Bosenitz. Tout arriva comme il l'avait prévu. Les Russes, maîtres du plateau de Pratzen le 1er décembre, l'abandonnent lentement et défilent sur leur gauche par une marche de flanc, en prolongeant la droite de l'armée française. Napoléon voit ce mouvement avec une indicible joie : « Demain au soir cette armée sera à nous ! » dit-il ; et dans une belle proclamation, il divulgue à ses soldats son plan de bataille : « Pendant que les bataillons russes marcheront pour tourner ma droite, ils me présenteront le flanc... Que chacun soit bien pénétré de cette pensée, qu'il faut vaincre ces stipendiés de l'Angleterre, qui sont animés d'une si grande haine contre notre nation ! Cette victoire finira la campagne... La paix que je ferai sera digne de mon peuple, de vous et de moi. »

A neuf heures du soir, le 1er décembre, l'empereur veut visiter à pied et incognito les bivouacs de son armée ; mais à peine a-t-il fait quelques pas qu'il est reconnu. Il serait impossible de peindre l'enthousiasme des soldats. Par un mouvement spontané qui caractérise l'esprit dont ils étaient animés, des bottes de paille embrasées sont placées en un instant au haut de plusieurs milliers de perches, et 80 000 hommes se portent au-devant de l'empereur, en le saluant de leurs acclamations. Napoléon, qui connaît la composition de chaque régiment, adresse un mot à chacun, et ce mot devient le cri de ralliement au milieu du feu. « Empereur, lui dit un des plus vieux grenadiers, je te promets que tu n'auras à combattre que des yeux, et que nous t'amènerons demain les drapeaux et l'artillerie de l'armée russe, pour célébrer l'anniversaire de ton couronnement. » L'empereur dit en entrant dans son bivouac, qui consistait en une mauvaise cabane de paille, sans toit, que lui avaient faite les grenadiers : « Voilà la plus belle soirée de ma vie ; mais je regrette de penser que je perdrai bon nombre de ces braves gens. Je sens, au mal que cela me fait, qu'ils sont véritablement mes enfants. »

Napoléon fait sur-le-champ toutes ses dispositions de bataille ; le 2 décembre, à une heure du matin, il monte à cheval et se fait rendre compte des mouvements des Russes. Le jour parut enfin : le soleil se leva radieux, et cet anniversaire du couronnement, où allait se passer un des plus beaux faits d'armes du siècle, fut une des plus belles journées de l'automne. L'empereur, entouré de tous les maréchaux, attendait, pour donner ses derniers ordres, que l'horizon fût bien éclairé. Aux premiers rayons du soleil, les ordres sont donnés, et chaque maréchal rejoint son corps au grand galop. Il était environ huit heures et demie. En passant sur le front de bandière de plusieurs régiments, l'empereur s'écrie : « Soldats, il faut finir cette campagne par un coup de tonnerre qui confonde l'orgueil de nos ennemis ! » Et aussitôt les chapeaux au bout des baïonnettes, et les cris de *vive l'empereur!* donnent le véritable signal du combat. Un instant après, la canonnade se fait entendre à l'extrémité de la droite ; le maréchal Soult s'élance avec le 4e corps sur les hauteurs de Pratzen, couronne le plateau, enfonce le centre ennemi, et se place sur les derrières et les flancs de l'aile gauche. L'armée alliée se trouve coupée en trois armées isolées, cernées aux deux tiers dans des bas-fonds et des marais, et ayant partout les Français en flanc et en tête. Une canonnade épouvantable s'engage sur toute la ligne ; 200 pièces de canon et près de 200 000 hommes faisaient un bruit affreux : c'était un véritable combat de géants, suivant la pittoresque expression du trentième bulletin. A une heure après midi, le succès n'était plus douteux. « J'ai livré bien des batailles comme celle-ci, dit l'empereur, mais je n'en ai vu aucune où la victoire ait été aussi prononcée et les destins si peu balancés. »

La droite des Russes, assaillie par Lannes, Bernadotte et Murat, est rejetée sur Austerlitz ; le centre, écrasé par une charge de la garde impériale, est mis en pleine déroute. La gauche, adossée aux marais de Menitz, prise à revers par Soult, attaquée de front par Davoust, espère se sauver sur les étangs glacés. Plusieurs milliers d'hommes, 36 pièces de canon, une grande quantité de caissons et de chevaux s'engagent sur ces étangs. Les 24 pièces d'artillerie de la garde brisent la glace et vomissent la mort ; des colonnes entières sont englouties. Des hauteurs d'Austerlitz, les empereurs d'Autriche et de Russie assistent à la défaite de leurs armées.

L'ennemi eut 8 000 hommes tués, 15 000 blessés, 23 000 prisonniers, dont 273 officiers, 10 colonels, 8 généraux, et perdit 180 pièces de canon, dont 143 russes, 150 caissons et plus de 50 drapeaux. L'armée française, forte de 65 000 combattants contre plus de 100 000, eut 1 500 hommes tués sur le champ de bataille, et 4 000 blessés, dont 9 officiers généraux.

« Soldats, dit l'empereur dans la proclamation qu'il adressa le lendemain à l'armée, je suis content de vous ; vous avez, à la journée d'Austerlitz, justifié ce que j'attendais de votre intrépidité ; vous avez décoré vos aigles d'une immortelle gloire... En deux mois, cette troisième coalition a été vaincue et dissoute. La paix ne peut plus être éloignée ; mais je ne ferai qu'une paix qui nous donne des garanties et assure des récompenses à nos alliés. »

La paix, en effet, ne tarda pas à être conclue, et le traité fut arrêté et signé à Presbourg le 26 décembre 1805.

Par ce traité, Napoléon, reconnu roi d'Italie, fit céder à sa nouvelle couronne les États de Venise, la Dalmatie, ainsi que l'Albanie, et reconnaître les principautés de Lucques et Piombino. La principauté d'Eichstadt, une partie de l'ex-évêché de Passau, la ville d'Augsbourg, le Tyrol, toutes les possessions de l'Autriche en Souabe, dans le

Brisgau et l'Ortenau, furent partagées entre l'électeur de Bavière, le duc de Wurtemberg et le margrave de Bade. Les deux premiers souverains reçurent le titre de rois, « récompense qu'ils ont méritée, porte le trente-septième bulletin de la grande armée, par l'attachement et l'amitié qu'ils ont montrés à l'empereur. » Le margrave de Bade reçut le titre de grand-duc. L'indépendance des républiques helvétique et batave fut reconnue.



(La Bataille d'Austerlitz, figurée d'apres les plans et les dessins conservés au Dépôt de la guerre.)

Tels furent les résultats de cette mémorable journée, que les soldats appelèrent, les uns, la *journée de l'Anniversaire*, les autres, la *bataille des trois Empereurs*, et que Napoléon a désignée sous le nom de *bataille d'Austerlitz*.

UNE FAMILLE PAUVRE.

(Suite. — Voy. p. 350, 354, 370, 382.)

CHAPITRE V.

La crise douloureuse étant passée, les enfants de la ferme n'en conservaient pas moins de pénibles sujets de sollicitudes. Le percepteur, par un noble sentiment de délicatesse, n'était point rentré dans la demeure de M. Valbois, de peur sans doute de rappeler par sa présence les obligations contractées envers lui ; mais George et Hélène ne pouvaient oublier qu'ils lui devaient une somme considérable. Puis le jeune homme étant retourné un jour à Montbenoît, avait appris que M. Renardeau, furieux de son désappointement, criait, menaçait, et s'en allait partout proclamant plus haut que jamais la ruine complète du vieux notaire. — Ce qui affligeait bien plus que ces honteuses clameurs le cœur de George et d'Hélène, c'était la situation de leur père, qui, malgré les soins assidus dont il était entouré, et toutes les ordonnances prescrites par le médecin, et exécutées à la lettre, semblait s'aggraver. L'automne avait fini, emportant avec un dernier rayon de soleil les dernières fleurs du coteau, et les feuilles jaunies des arbres. On entrait dans la saison d'hiver, ce dur et lamentable hiver des montagnes. Déjà le ciel était, du matin au soir, voilé d'une brume épaisse ; une neige épaisse tombait sur le sol, et l'isolement de la ferme était alors plein de tristesse. Pendant l'été, on la voyait, les fenêtres ouvertes sur la campagne, élevant légèrement sa tête, au milieu des verts rameaux de sapins, des pâturages où résonnait la cloche des troupeaux, et des sillons ensemencés. Toute la nature alors

semblait lui sourire ; la clématite s'épanouissait sur ses murailles ; le frêne reverdissait au bord de son toit ; un oiseau joyeux gazouillait sur le seuil de la porte ; une ruche d'abeilles bourdonnait dans le jardin ; rameaux des bois, oiseaux des champs, fleur de l'enclos, azur du ciel, tout animait la maison solitaire. Hélène contemplait d'un regard attendri ces douces scènes des beaux jours, et tous les êtres de la nature étaient pour elle autant d'amis dont elle ne se lassait pas d'observer la grâce et d'écouter le mélodieux langage. Quand elle s'en allait le matin à travers les sentiers du coteau, regardant toutes les plantes nouvellement écloses, prêtant l'oreille au murmure confus de l'insecte, au bruissement des arbres, aux cris heureux de l'oiseau, on eût dit qu'il y avait entre elle et ces myriades de petits êtres, je ne sais quel accord intime, quelle harmonie indéfinissable des sens et du cœur ; on eût dit que les tiges de mousse, en se balançant à ses pieds, lui offraient leurs perles de rosée, que les narcisses entr'ouvraient leurs corolles pour lui faire goûter leur miel, que le folâtre pinson et la légère fauvette chantaient plus gaîment sur son passage.

Mais en hiver, tout était sombre et sinistre. Il se faisait autour de la ferme un grand désert de neige vide et inanimé, où l'on n'entendait d'autre bruit que les gémissements du vent ou le fracas des masses de neige tombant des larges branches de sapin. Pas une maison n'apparaissait dans le nuage noir qui enveloppait la terre. S'il arrivait un accident à la ferme, pas un voisin n'était là pour y apporter un secours humain. De temps à autre seulement, un pauvre rouge-gorge, affaibli par la faim, saisi par le froid, venait, d'un bec débile, frapper aux vitres de la fenêtre : c'était un hôte malheureux qui se souvenait peut-être d'avoir rencontré le regard d'Hélène dans un heureux jour de printemps, et qui venait avec confiance implorer son secours, et la bonne Hélène accourait aussitôt, ouvrait la fenêtre, recueillait l'enfant égaré des bois, le réchauffait entre ses petites mains, répandait devant lui une poignée d'avoine, et quand il ouvrait ses ailes d'un air superbe et impatient, lui ouvrait en souriant la porte pour le rendre à la liberté.

Les deux jeunes gens avaient pris, dès le commencement de cette saison, l'habitude de passer la plus grande partie de la journée près de leur père. Le soir, quand le bon notaire était assoupi, ils rentraient à la cuisine et s'installaient sous le vaste manteau de la cheminée. Hélène et Brigitte tournaient avec ardeur leur rouet ; George fendait des blocs de sapin pour en faire des tavaillons destinés à recouvrir le toit de l'habitation. Vers les dix heures, on faisait la prière ; Brigitte allait se coucher, et les deux enfants s'asseyaient l'un à côté de l'autre, se mettant à causer de tout ce qui les occupait.

Un soir, qu'ils se trouvaient ainsi l'un à côté de l'autre par un temps affreux, Hélène, qui était restée quelques instants pensive, la tête baissée, dit à son frère :

— Te souviens-tu que ce fut par une soirée orageuse comme celle-ci que notre frère Louis nous quitta pour la dernière fois ? J'étais tout enfant encore, je n'avais guère, je crois, que cinq ans. Mais jamais je n'oublierai la douleur qui régnait autour de nous en ce moment. La diligence, qui venait de la Suisse, passait, vers les dix heures, devant notre porte, se rendant à Besançon. On entendit les grelots des chevaux, le fouet du postillon ; Louis se leva, nous embrassa l'un après l'autre ; notre père le conduisit à la voiture, tandis que notre mère, tombant à moitié morte sur un fauteuil, me serrait sur son sein en fondant en larmes.

— Oui, je me le rappelle bien ; j'étais déjà grand, et je voulais garder le sabre que Louis, pendant plusieurs semaines, m'avait attaché à la ceinture. Notre père me prit par la main, m'emmena sur la grande route où le traineau était arrêté ; Louis m'enleva deux fois de suite dans ses bras en me disant : — Je te rapporterai un sabre d'or ; puis collant son visage contre celui de notre père : adieu, dit-il, ayez bon courage ; vous me reverrez avec la croix et une grosse épaulette. Ah ! le pauvre Louis ! il y a de cela douze ans, et l'on n'a plus entendu parler de lui. S'il n'était pas mort pourtant ! s'il pouvait revenir ! oh ! j'en suis sûr, il n'en faudrait pas plus pour rendre la vie à notre père, car à tout instant il parle de Louis avec une profonde douleur, et presque chaque nuit ce souvenir lui donne des rêves accablants.

— Eh bien ! George, moi, je crois qu'il reviendra ; c'est une folie peut-être, mais je le crois, et rien au monde ne pourrait m'enlever cette idée. Plus de cent fois déjà, quand je me promenais autour de la ferme, je me suis surprise regardant de côté et d'autre, comme si j'allais le voir apparaître. Après tout, rien ne prouve qu'il soit mort ; notre père a bien fait toutes les démarches nécessaires pour savoir à quoi s'en tenir ; on n'a pu avoir aucune certitude.

— Hélas ! ma bonne sœur, je voudrais bien partager ta confiance, mais je ne le puis. Tiens, regarde, écoute ; quel affreux tourbillon de neige ! quel ouragan ! Combien d'orages mille fois plus terribles notre pauvre frère n'a-t-il pas éprouvés ! on en sort une fois, deux fois peut-être, et puis après !...

— Oh oui ! reprit Hélène en tournant les yeux du côté de la fenêtre, quel temps épouvantable ! Mon Dieu, que je plains les voyageurs qui se trouvent à une pareille heure sur les grandes routes.

Au même instant, un cri plaintif et sourd résonna dans la ferme. Les deux jeunes gens se levèrent précipitamment et coururent près de la fenêtre : le même cri fut répété, mais plus faible et plus languissant ; on eût dit le soupir étouffé d'un malade ou le vague gémissement de l'agonie.

— C'est un homme en danger, s'écria George. Brigitte ! Brigitte ! levez-vous ; — une lanterne, — une lumière, — dépêchez-vous ! dépêchez-vous !

— Que veux-tu faire ? Où veux-tu aller ? dit Hélène, saisie d'une vive anxiété ; c'est peut-être le sifflement du vent.

— Non, non, c'est la voix d'un homme et d'un homme accablé de fatigue, près de mourir, expirant peut-être. Donne-moi un flacon de vin, un morceau de pain. Hâte-toi ; tiens, voilà que je l'entends encore. Oh ! pourvu que je n'arrive pas trop tard.

— Ne le laissez pas partir, s'écria la vieille Brigitte ; il y a de quoi périr par un temps pareil.

— Non, qu'il aille, répondit avec fermeté Hélène en recueillant toutes ses forces. Il accomplit un devoir religieux ; la Providence veillera sur lui.

George sortit, et Hélène resta la tête appuyée contre la porte, écoutant avec une indicible terreur le bruit de la tempête qui semblait s'accroître à chaque seconde, puis regardant, mais en vain, par la fenêtre. Des masses de neige, emportées par un vent impétueux, flottant et tourbillonnant, remplissaient l'espace entier, et les yeux de la jeune fille ne distinguaient pas même la plate-bande du jardin qui s'étendait à deux pas de la maison. Brigitte s'était mise à genoux et tenait un chapelet entre ses mains tremblantes. Plus d'un quart d'heure se passa, un quart d'heure long comme un siècle. Hélène prêtait l'oreille et n'entendait plus rien. Eperdue, hors d'elle-même, elle voulut sortir ; elle posa la main sur le loquet ; mais à peine l'avait-elle soulevé que l'ouragan chassa violemment la porte, et jeta la jeune fille contre la muraille.

— Au nom de Dieu, mademoiselle, dit Brigitte en courant à elle, et en lui aidant à refermer la porte, ne faites donc point d'imprudence. M. George est fort et sait comment il faut se conduire en pareil temps. Asseyez-vous sur cette chaise, calmez-vous...

Elle n'avait pas achevé de parler, qu'on entendit la voix

du jeune homme qui appelait Hélène, Brigitte. Toutes deux s'élancèrent à sa rencontre, et George entra conduisant ou plutôt traînant vers la cheminée un homme enveloppé d'un épais vêtement, le visage pâle et les yeux à moitié fermés.

— Seigneur tout-puissant, s'écria Brigitte en regardant l'étranger, en croirai je mes yeux, c'est M. Louis !...

— Louis ! répétèrent à la fois les deux jeunes gens avec un transport inimaginable.

— Oui, ajouta George, oui, il y a longtemps, et il est bien changé ; mais je le reconnais, c'est lui ; ô Hélène ! que le ciel est bon !

Et le frère et la sœur, tombant à genoux devant leur frère aîné, lui serraient la main, lui plaçaient les pieds près du feu pour les réchauffer, tandis que Brigitte allait, venait, ne se possédant plus de joie, et ne sachant ce qu'elle devait faire pour aider à ses jeunes maîtres. Enfin elle posa un vase près du foyer, y fit chauffer du vin, puis en donna quelques cuillerées à Louis, qui peu à peu se réveillant de son engourdissement, ouvrant les yeux et étendant les bras :

— Ah ! c'est toi, Hélène ; c'est toi, George, et toi aussi, ma bonne vieille Brigitte. J'ai cru que je ne vous reverrais jamais, et le ciel a eu pitié de moi ; vous voilà, vous voilà : mon Dieu, que je suis heureux ! et qu'il est doux de vous embrasser !

Hélène et George le contemplaient avec une joie inexprimable et se serraient sur son cœur sans pouvoir prononcer une parole, tandis que Brigitte, à genoux sur le sol, s'emparait d'une de ses mains, et le regardait en murmurant :

— Ah ! ce bon M. Louis que j'ai bercé, que j'ai conduit à la lisière, que je désirais tant revoir encore avant de mourir !...

— Et notre père, dit Louis, notre pauvre père ; car j'ai déjà rencontré des gens qui m'ont parlé de vous, et m'ont dit toutes vos misères, et j'ai appris, en arrivant à Besançon, que je n'avais plus de mère. Oh ! du moins ne m'a-t-elle pas accusé en mourant !

— Accusé ! Pourquoi ? s'écria Hélène. Hélas ! elle n'a fait que parler de toi avec une tendresse inimaginable.

— Et qu'elle soit morte sans que j'aie pu l'embrasser encore une fois ! dit Louis en essuyant une larme dans ses yeux ; moi qui m'en revenais avec tant d'espoir... Allons, n'en parlons pas... Mais notre père, comment aller à lui sans lui causer une émotion trop forte, dangereuse, peut-être.

— Attends, dit Hélène, je m'en vais près de lui, et s'il ne dort plus, je le préparerai à ce bonheur inespéré.

Hélène entra dans la chambre du notaire, et le trouva éveillé. Elle commença avec force circonlocutions un entretien qui lui semblait fort ingénieux ; mais dès qu'elle eut prononcé le nom de Louis, toute sa naïve adresse fut déjouée par les incompréhensibles révélations de l'amour paternel.

— Louis est là, s'écria le vieux notaire ; il est là, mon cœur le dit ; qu'il vienne, qu'il vienne ! dussé-je en mourir de joie !

Et à ce cri de l'âme, Louis s'élança dans ses bras.

Après les premières effusions de tendresse, Louis s'assit à côté de son père, tandis que Brigitte, avec une vivacité qu'on n'avait pas remarquée en elle depuis longtemps, courait de côté et d'autre pour préparer un souper à son jeune maître.

— Dépêchez-vous, ma bonne Brigitte, disait Hélène ; prenez les œufs du poulailler ; et puisque nous n'avons pas le veau gras, tuez la grosse poule blanche que nous réservions pour un jour de fête. Voici notre plus belle fête. Apportez la table dans la chambre de mon père, et prenez dans l'armoire une de nos dernières nappes damassées. Il reste encore à la cave quelques bouteilles de vieux vin des Arsures ; allez-en chercher une, et vous viendrez vous mettre à côté de nous.

Pendant ce temps, Louis racontait à son père comment, après avoir été nommé chef d'escadron et décoré de la main même de l'empereur, il était parti pour la campagne de Russie ; comment, à la bataille de Borodino, il avait été fait prisonnier et conduit à Jarkoutsk, au fond de la Sibérie ; comment, après avoir vécu là, pendant plusieurs mois, d'une vie de labeur et de misères, le gouverneur l'avait fait venir chez lui, et lui avait offert de prendre du service dans l'armée russe.

— Je ne pouvais, s'écria Louis, avec mes idées militaires, accepter cette offre. « — Allons, me dit le gouverneur, je rends justice à la délicatesse de vos sentiments ; mais tout ce que je sais de vous, et tout ce que vous venez de m'exprimer, quoique je ne devrais pas parler ainsi, m'inspire pour vous un profond intérêt. Je ne veux pas que vous soyez plus longtemps astreint à un genre de vie indigne de vous. Voyons, je vais vous faire une proposition. Un négociant de mes amis, qui est riche, m'a témoigné le désir d'avoir, pour l'aider dans ses spéculations, un homme intelligent qui travaillerait à son comptoir, et auquel il donnerait un traitement convenable, peut-être même, par la suite, un intérêt dans ses affaires. Cela vous conviendrait-il ?

» — Sans doute un tel emploi ne blesse en rien mon patriotisme ; je l'accepterais avec joie et reconnaissance.

» — Me promettez-vous, sur votre honneur, qu'étant là dans une maison où vous ne serez plus soumis qu'à une très faible surveillance, et ayant l'occasion d'entreprendre dans les intérêts de ce négociant quelques voyages, vous ne tenterez pas de vous échapper ?

» — J'y engage ma parole.

» — Songez-y : en vous donnant cette liberté, j'assume sur moi une grave responsabilité, et la moindre imprudence de votre part pourrait me causer un tort irréparable.

» — Vous pouvez compter sur moi, monsieur, par les sentiments d'honneur qui m'empêcheraient de violer ma parole, par le sentiment de gratitude que m'inspire votre bonté, et la crainte que j'aurais de vous causer le plus léger désagrément.

» Le gouverneur me fit rendre ma croix, ma bourse, mes papiers. Le soir même, j'étais installé chez le négociant, digne et respectable vieillard avec qui je fus, de prime-abord, dans un parfait état de confiance ; et je me suis mis à travailler de cœur et d'âme pour lui. Il a été reconnaissant de mes services ; il m'a associé à son commerce, et quand les traités de paix m'ont ouvert l'entrée du sol natal, j'ai pu revenir sans violer mes engagements. Le bon négociant voulait me retenir ; il m'offrait de me céder toute sa maison, de me marier avec une de ses nièces ; mais l'amour du pays, le désir de vous revoir, l'emportaient sur cette perspective d'une grande fortune. Puis j'avais fait honorablement, sagement ma récolte ; je voulais vous en faire jouir, et je vous apporte deux cent beaux mille francs en bons billets de banque ; c'est de quoi faire la dot de notre chère Hélène, et nous acheter par là sur la montagne un joli...

Dans ce moment, Brigitte entrait, apportant le souper, la vieille bouteille de vin des Arsures, couverte de toile d'araignée, la poularde dorée et fumante, et le pain de seigle. Louis s'assit à table avec une joie naïve :

— Dieu ! qu'on est bien ici, s'écria-t-il, près de vous ! Et dire pourtant que sans ce bon George j'aurais pu périr à trente pas de la maison, comme un de mes vieux camarades dans les déserts de neige de la Russie. Allons, George, voilà ton verre, à ta santé et à la santé de notre père !

— Brave garçon ! brave garçon ! murmurait le notaire

en le couvant d'un œil étincelant de bonheur. Mais, dis-moi donc, pourquoi ne nous as-tu pas écrit ?

— Je vous ai écrit une douzaine de fois, au moins.

— Nous n'avons rien reçu.

— Il est bien possible que de Jarkoutsk ici, sur cette route de quelques milliers de lieues d'étendue, quelques lettres se soient égarées ou aient été retenues par les mains infidèles des employés de la poste russe qui ne se font pas faute de garder ce qui leur plaît. Mais vous avez reçu, si j'ai bonne mémoire, au moins trois lettres de moi.

— Pas une, mon pauvre Louis, pas une.

— Vous ne vous en souvenez plus peut-être, mais j'ai la preuve écrite que vous les avez reçues avec l'argent que je vous adressais.

— L'argent ! Hélas ! depuis que tu es parti, j'en ai eu grand besoin ; j'en ai perdu beaucoup, et n'en ai jamais reçu.

— Ah ! ceci est par trop fort, dit Louis en tirant son portefeuille de sa poche ; mais attendez que je vous remémore un peu les faits. Vous souvient-il que, pendant que j'étais encore en Allemagne, vous me fîtes écrire une fois par votre clerc Renardeau ?

— Oui, oui, c'était après ma première attaque de paralysie.

— Précisément ; vous me disiez que, ne pouvant écrire vous-même, vous chargiez M. Renardeau de me donner des nouvelles de la famille ; que, comme la poste n'arrivait pas régulièrement à Montbenoît, vous me priiez d'envoyer désormais mes lettres à Pontarlier, à l'adresse de M. Renardeau, qui irait les prendre lui-même et vous les remettrait.

— Oui, je m'en souviens encore ; je n'avais que lui alors qui pût se charger sûrement de remplir cette commission, car Georges était à cette époque en pension.

— Bien. Quand je reçus l'ordre de rejoindre l'armée de Russie, j'avais un millier d'écus d'économie dont je ne savais que faire. En campagne, on n'a pas besoin de tant d'argent ; vainqueur, on en trouve de reste ; vaincu, c'est un profit qu'il est inutile de laisser à l'ennemi. J'envoyai ces mille écus à M. Renardeau en lui disant de vous les remettre pour Hélène.

— Est-il possible ?

— Pardieu ! j'ai là un accusé de réception, et les remercîments que vous m'adressiez, et vos plaintes sur votre triste situation.

— Je n'ai rien reçu, répondit le notaire de l'air d'un homme qui entrevoit avec terreur une affreuse vérité.

— Et les cinq mille francs que je vous adressai après avoir passé dix-huit mois chez mon honnête négociant de Jarkoutsk.

— Rien, répéta le notaire avec un nouveau saisissement.

— J'ai là encore l'accusé de réception. Et les douze mille francs que je vous adressai deux années après ?

— Rien encore.

— Ah ! ah ! M. Renardeau, s'écria Louis, nous allons vous chanter une jolie petite chanson. Est-il encore en vie, ce clerc de confiance, ce voleur, ce misérable ?

— Oui, dit Hélène, et nous sommes ses débiteurs.

— Ses débiteurs ! Et comment cela ?

— Il nous a prêté six mille francs.

— Six mille francs ! Et il en a touché vingt mille qu'il ne vous a pas remis, dont il a joui, dont j'ai les reçus signés de sa main, et les intérêts des intérêts. Je n'ai pas été négociant pour rien, et je sais ce que vaut un capital à cinq pour cent pendant dix ans. Sur ma foi ! je ne m'attendais pas en rentrant ici à avoir un plaisir pareil, le plaisir de prendre un traître à la gorge et d'exercer sur lui une des bonnes justices de la Providence. Et où est-il cet oiseau de bagne ? Dans quelle caverne, dans quel antre s'est-il retiré ?

— Il est à Montbenoît, s'écria George, dans notre maison, dans notre propre maison, vomissant contre nous d'ignobles outrages, et jurant à chacun que nous sommes à jamais ruinés.

— L'infâme ! dit le notaire en cachant la tête dans son oreiller.

— Dans notre maison ! s'écria Louis avec une fureur qui fit frémir Hélène. Ah ! bien ; dès demain il en sortira par la porte ou par la fenêtre, et je la ferai laver, crépir, tapisser de haut en bas pour la purifier... Mais non, je veux voir auparavant jusqu'où il poussera la turpitude. Il ne s'attend sans doute pas à me revoir.

— Il affirme à tout le monde que tu es mort, dit George.

— Oui, parce qu'en effet depuis trois ans ayant appris que la paix était faite, que des négociations étaient ouvertes pour la libération des prisonniers, que je comptais chaque mois, chaque année recevoir la permission de partir, et que je voulais vous causer la plus tendre des surprises, je n'écrivais plus, je travaillais à arrondir ma fortune, et il m'a cru mort. Eh bien ! écoute, George, je suis venu ici en ligne directe de Besançon ; j'avais appris là par un homme du pays que vous étiez dans cette ferme, et j'en connaissais le chemin. Sans cet affreux ouragan, j'y serais arrivé droit comme une flèche. Personne à Montbenoît ne sait que je suis de retour. Mais le courrier de Suisse doit y apporter demain ma malle, tâche d'arriver assez tôt pour la prendre, la cacher à tous les regards ; va chez M. Renardeau, donne-lui un rendez-vous ici sous un prétexte quelconque, et nous verrons comment il se conduira.

— C'est convenu, répondit George. Le courrier arrive à neuf heures ; demain à huit heures je serai à Montbenoît.

— Oh ! mon bon Louis, s'écria le vieillard, tu es pour nous l'envoyé de la Providence. Mais ce Renardeau que j'ai moi-même tiré de la dernière misère, qui me semblait si dévoué, et en qui j'avais tant de confiance !... Comment croire ?...

— Nous verrons, nous verrons, dit Louis. Mais il est tard, vous avez besoin de dormir ; je bois ce dernier verre à votre santé, et nous allons vous quitter.

Les trois enfants se penchèrent l'un après l'autre sur leur père, qui les embrassa en versant des larmes de joie ; mais lorsqu'ils furent seuls, ils causèrent encore longtemps ensemble, et George raconta à Louis tout ce qu'ils avaient souffert, la résolution violente qu'il avait prise, le malheur qui en était arrivé et le secours inespéré du percepteur.

— C'est un brave homme celui-là, dit Louis ; tu l'engageras aussi à venir. Quant à ce Renardeau, ah ! il a volé notre père ; il a trompé ma confiane, et il a été sans pitié envers vous ; eh bien ! nous serons aussi sans pitié pour lui.

Hélène soupira en entendant prononcer ces mots ; elle avait cruellement souffert des insolences et des méchancetés de l'usurier. Cependant son cœur généreux aurait voulu pardonner ; mais comme son frère était dans un violent état de colère, elle pensa qu'il était plus prudent de ne lui faire aucune observation et d'attendre un autre moment pour l'amener à des idées plus pacifiques. Elle lui souhaita le bonsoir, et Louis l'embrassa en lui disant :

— Va, ma chère sœur, nos maux sont finis ; notre mère avait foi en la Providence, et la Providence ne nous a pas abandonnés. Que n'est-elle là, notre bonne mère, pour jouir désormais de la félicité de ses enfants !

La fin à une prochaine livraison.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

DE LA PEINTURE DE FLEURS.



(Un Vase de fleurs, par Van-Huysum.)

On est autorisé à croire que les artistes grecs ont excellé dans la peinture de fleurs. Pausias de Sycione, qui eut une grande célébrité après Apelles, laissa parmi ses chefs-d'œuvre un tableau de fleurs dont une simple copie fut, dit-on, payée par Lucullus une somme équivalente à plus de 10 000 fr. de notre monnaie.

On trouve dans les ruines de Pompéia des représentations de plantes, de fleurs, soit en peinture, soit en mosaïque

Parmi les plus remarquables, on cite celles qui avaient été peintes à fresque sur le mur de clôture d'une cour ou d'un petit jardin.

Les formes élégantes des vases de l'antiquité sont presque toutes empruntées au calice ou à la corolle des fleurs les plus gracieuses.

Au moyen-âge, les *imagiers* et les *enlumineurs* ornaient leurs miniatures de fleurs assez grossièrement imitées ; quelques uns cependant peignaient les fleurs en véritables artistes. La Bibliothèque royale possède un livre d'heures manuscrit qui a servi à Anne de Bretagne, reine de France. Les deux tiers de la largeur de chaque page sont occupés par un encadrement où des fleurs de la plus rare beauté sont peintes avec un degré de perfection que les meilleurs artistes de nos jours pourraient difficilement dépasser. Divers insectes, particulièrement des papillons et des chenilles, sont représentés sur ces fleurs admirables. L'auteur de ces merveilles de patience était probablement quelque pauvre religieux du quinzième siècle.

De temps immémorial, les Persans, les Chinois et les Japonais ont introduit les fleurs dans les dessins de leurs étoffes et de leurs papiers de tenture ; la porcelaine chinoise et japonaise est presque toujours ornée de fleurs.

Dans le Nouveau-Monde, à l'époque de la découverte, on remarqua des fleurs peintes ou sculptées avec goût sur les monuments religieux. Les Espagnols, assez habiles à cette époque dans l'art de travailler les métaux précieux, furent surpris de la supériorité de l'orfévrerie mexicaine ; l'Europe n'avait rien de comparable aux collections de fleurs figurées en or et en argent qui ornaient le parterre des rois de Cuzco.

Aux seizième et dix-septième siècles, en Italie, en Hollande et en France, des artistes du premier mérite consacrèrent leur talent à peindre des fleurs.

Notre gravure représente une des œuvres les plus estimées de Van-Huysum. L'école hollandaise avait produit avant lui quelques grands peintres du même genre, entre autres David de Heem. Les contemporains de Van-Huysum, pour expliquer l'admirable fini de son travail, ont prétendu que ses connaissances en chimie lui avaient fait découvrir des couleurs d'un éclat particulier, et que son secret, mort avec lui, était resté inconnu même à ses quatre frères, artistes distingués.

La France, un peu plus tard, n'eut rien à envier à l'école hollandaise : les Mignon et les Monnoyer égalèrent Van-Huysum. Le Musée possède plusieurs tableaux de Mignon ; on admire à Trianon l'œuvre capitale de Monnoyer.

Van-Os, dépourvu d'instruction première, étudia la peinture de fleurs et excella dans ce genre, sans avoir eu d'autre maître que la nature. Il acquit aussi une grande instruction en botanique, et fut un amateur passionné de l'horticulture à une époque où bien peu de gens s'en occupaient en France. Il est mort en 1818, après avoir formé un grand nombre d'élèves, quoiqu'il n'eût point d'enseignement public.

Nous avons consacré en 1843 un article à Van-Spaendonck, professeur d'iconographie au Muséum d'histoire naturelle. Cet habile artiste occupa longtemps, au Jardin des Plantes, l'appartement de Buffon ; il en avait fait pour ainsi dire un musée ; les panneaux étaient ornés de paysages ou de tableaux du plus grand prix, qu'il devait à l'amitié des meilleurs peintres du temps. Lui-même avait figuré çà et là, avec un goût infini, des groupes de fleurs et d'animaux ; le moindre meuble, le moindre ustensile avait sa décoration ; son bois de lit, orné de guirlandes d'une admirable fraîcheur, sur lesquelles voltigeaient de brillants papillons, était décoré d'une rangée de camées représentant les plus grands peintres de fleurs.

Le plus célèbre peintre de fleurs, après Van-Spaendonck, fut Redouté (voy. 1841, p. 237), qui avait débuté dans la carrière en peignant des décors ; son talent s'en ressentit toute sa vie ; la largeur et un peu le laisser-aller de sa manière expliquent sa prodigieuse fécondité.

De nos jours, la peinture des fleurs est cultivée avec beaucoup de succès par différents artistes, et surtout par des femmes, mais sans supériorité marquée.

LE CHIEN DE MONTARGIS.

(Voy. p. 346.)

Seconde lettre au Rédacteur.

Monsieur,

Vous avez fait beaucoup d'honneur à mes observations en voulant bien leur donner place dans votre excellent recueil, et cette insertion me semble un aimable appel à la seconde lettre dont je vous avais laissé entrevoir la menace : puisse-t-elle ne pas vous faire repentir de la trop grande condescendance dont il vous a plu d'user à mon égard ! Mais permettez que j'abrège mes remercîments pour entrer tout de suite en matière : je connais tout le prix, pour vous et vos lecteurs, de la place que j'usurpe, et je vais en conséquence m'efforcer de resserrer autant que je le pourrai la discussion que vous semblez m'inviter à entreprendre.

Montfaucon, d'après lequel vous rapportez l'histoire du chien de Montargis, cite lui-même cette histoire d'après le *Théâtre d'honneur et de chevalerie de La Colombière*, ouvrage qui, loin de remonter à l'époque assignée à l'événement, n'est que de 1648. Il est vrai que le savant bénédictin mentionne encore deux autres monuments, mais qui, d'après leur nature, peuvent aussi bien se rapporter à une histoire d'imagination qu'à une histoire véritable : l'un est une ancienne peinture qui se voyait encore de son temps sur un manteau de cheminée, dans la grande salle du château de Montargis ; l'autre, une gravure du quinzième siècle. Aussi, après avoir terminé sa narration, remarque-t-il lui-même, avec sa sagacité habituelle, qu' « il est surprenant qu'aucun des historiens du temps n'ait fait mention d'un fait si extraordinaire. » Et en effet, comment concevoir que Froissart, qui est si exact et si complet, et qui est entré dans tant de détails sur les duels du temps de Charles V, se fût tu sur ce duel avec un chien, duel qui eût été assurément le plus étrange de tous ceux dont il avait à transmettre la mémoire.

L'autorité de la gravure alléguée par Montfaucon indique seulement que le récit en question, conte ou vérité, avait cours antérieurement à La Colombière (ce qui s'accorde avec la déclaration de La Colombière, qui dit l'avoir tiré d'un manuscrit latin), et que l'on doit s'attendre, par conséquent, à en trouver trace dès le quinzième siècle tout au moins. En effet, sans parler de tous les auteurs qui, sans se fonder sur aucun témoignage authentique, ont cependant contribué à lui donner crédit en le relatant dans leurs écrits, comme Camerarius dans ses Méditations, Scaliger dans son Traité contre Cardan, Belleforest dans ses Histoires prodigieuses, Du Bouchet dans ses Sérées, Crétin dans ses Poésies ; Olivier de La Marche, dans son Traité sur les duels et gages de bataille, composé dans le cours du quinzième siècle, le rapporte comme extrait par lui des anciennes chroniques. Nous voilà donc non seulement au quinzième siècle, mais bien au-delà sans doute du règne de Charles V, puisque Olivier de La Marche, né seulement quarante-six ans après la mort de ce prince, n'aurait pu donner le nom d'anciennes chroniques aux annales d'un règne si voisin.

Quant à la peinture du château de Montargis, on ne saurait en tirer non plus une décision positive. Il est certain, bien que l'on ait cru longtemps le contraire, que cette peinture n'était pas du règne de Charles V, car la coiffure en pain de sucre dont le peintre, dans son ignorance du costume, y avait gratifié ses dames de la cour, est posté-

rieure au quatorzième siècle. Charles V ayant fait faire de grands travaux au château de Montargis qu'il affectionnait, il se conçoit facilement que la tradition ait attribué de préférence à ce souverain tout ce qui se voyait de remarquable dans le château ; et il serait même possible que la peinture qui s'y voyait au dix-septième siècle eût été refaite sur une ancienne peinture du temps de Charles V, dégradée par le temps et consacrée par l'usage dans la salle qu'elle occupait. Mais, cette peinture eût-elle même été du temps de Charles V, ce ne serait encore rien, puisqu'il se concevrait fort bien que le roi eût voulu, pour la décoration de la salle, la représentation d'un trait tiré de quelque poëme national, préférablement à celle d'un trait véritablement historique.

Toutefois, si cette première peinture, que je veux supposer exécutée par ordre de Charles V dans la grande salle du château de Montargis, ne prouve rien quant à la vérité du fait, elle permet cependant de soupçonner comment la voix publique, en se mêlant de l'expliquer, aura fini par établir l'opinion que le combat en question avait eu lieu à Montargis et en présence de Charles V. Le tableau étant une des curiosités de la ville, il est tout-à-fait conforme au cours ordinaire des choses que ce tableau soit devenu la source d'une certaine altération introduite dans la légende, de manière à la tourner plus particulièrement vers la ville. Il se peut même, ce qui rend cette modification plus plausible encore, que le tableau primitif eût porté une inscription constatant qu'il avait été exécuté à Montargis sous Charles V, et que cette inscription ait favorisé l'erreur, en laissant croire qu'elle se rapportait, non point à la peinture, mais au combat lui-même. C'est ainsi que, tandis que dans le récit d'Olivier de La Marche il n'est pas dit mot de Charles V ni de Montargis, puisque au contraire il y est raconté que ce fut à Montfaucon que l'on pendit le corps du meurtrier, et que même, dans le récit de La Colombière, il soit dit expressément que le duel eut lieu à Paris, dans l'île Notre-Dame ; cependant, suivant la tradition de Montargis, résumée dans l'inscription mise au-dessus du tableau vu par Montfaucon, on est arrivé à inventer que le combat s'était donné à Montargis et sous le règne de Charles V. Je remarquerai enfin, pour achever ce point, que Sauval, dans ses Antiquités de Paris, nous apprend que la grande salle du château de Montargis avait été bâtie ou tout au moins réparée par Charles VI, de sorte que ce serait vraisemblablement au règne de ce prince, c'est-à-dire à la fin du quinzième siècle, qu'appartiendrait la peinture en question.

Ainsi, monsieur, ce monstrueux duel eût-il jamais eu lieu, il ne faudrait pas plus en faire peser la responsabilité sur Charles V qu'en faire rejaillir la célébrité sur Montargis. Le roi, comme la ville, n'est tout au plus intéressé qu'en peinture dans cette histoire. Nous avons vu, en outre, que les seuls monuments valables que nous ayons rencontrés tendaient à faire penser, aussi bien que les présomptions tirées de l'ordre moral, qu'il s'agissait là d'une tradition fort antérieure au quatorzième siècle. J'en ai réservé la preuve pour la fin ; et cette preuve, absolument concluante, montre en même temps que la tradition en question est d'un ordre purement poétique.

On doit à Leibniz (il semble dans les destinées de ce grand homme de se retrouver partout) la publication d'une chronique latine du treizième siècle, très intéressante à plusieurs égards, rédigée par un bernardin de l'abbaye de Trois-Fontaines, nommé Albéric. Ce religieux, qui avait à sa disposition une bibliothèque fort étendue, nous fait connaître un ancien poëme du cycle de Charlemagne, comme on dit aujourd'hui, roulant sur le divorce de cet empereur et de Sibile, fille du roi des Lombards. Nous n'avons plus ce poëme ; mais en le comparant à celui de Berte aux longs piés (voy. 1837, p. 373), relatif à la mère de Charlemagne et à d'autres poëmes du même genre, et surtout en partant de ce qu'en dit Albéric, il est aisé de juger que c'était une de ces œuvres romanesques, de pure imagination, dont les trouvères ont si abondamment enrichi les premiers âges de la langue française. Or c'est justement dans ce poëme de Sibile que se trouve la source de notre fameuse légende. Voici la traduction de la chronique d'Albéric dans cet endroit :

« Les chanteurs gaulois ont tissu une fable très agréable sur la répudiation de cette reine qui a été nommée Sibile. Il y est question d'un homme vain et infâme à l'occasion duquel ladite reine fut renvoyée ; d'Aubry, chevalier de Mont-Didier, qui dut la reconduire et qui fut tué par le traître Macaire ; d'un chien de chasse dudit Aubry, qui vainquit ledit Macaire à Paris, dans un duel admirable, en présence de Charlemagne ; de Galleran, de Bachar et du même Macaire, suppliciés honteusement et attachés au gibet ; d'un ânier nommé Varocher, qui ramena merveilleusement la reine dans son pays ; du fameux brigand Girimard rencontré en chemin ; d'un ermite et de son frère Richer, empereur de Constantinople, compatriote de la reine ; de l'expédition de cet empereur avec les Grecs contre la France ; du fils de cette Sibile, nommé Louis, auquel le duc Naaman donna en mariage sa fille Blanchefleur, et de Charlemagne assiégé sur la montagne de Vidomar par ledit Louis et les Grecs ; de la réconciliation de la reine avec Charles, ce qui est entièrement faux ; de la mort des six traîtres de la race de Ganelon, dont deux, les susdits Macaire et Galeran, périrent à Paris ; deux autres, dont Almage, devant la porte du mont Vimar ; deux autres dans le camp même ; enfin d'autres événements encore noués à cette même fable et tout-à-fait faux pour la plus grande partie. Tous ces récits, bien qu'ils plaisent et fassent tantôt rire et tantôt pleurer ceux qui les entendent, s'écartent toutefois par trop de la vérité de l'histoire, et ont été composés en vue de gagner un peu d'argent. »

Ainsi, monsieur, nous voilà bien renseignés tout d'un coup. Notre duel est tout bonnement de l'invention de quelque trouvère du onzième ou douzième siècle, et ce trouvère n'a pas même osé supposer que ce fût un événement contemporain : il l'a rejeté par-delà les ténèbres du neuvième et du dixième siècle, jusque dans l'époque fabuleuse de Charlemagne, où les trouvères se donnaient si volontiers carrière. C'est à la faveur de la poésie et comme fait à plaisir que le récit de ce combat chimérique a pris cours chez nos ancêtres ; et tout ce que l'on peut reprocher à celui de nos rois auquel remonte la peinture du château de Montargis, c'est d'avoir eu moins de goût pour les réalités de l'histoire que pour ces récits, qui, suivant l'expression du chroniqueur, font tantôt rire et tantôt pleurer : le cas n'est pas damnable.

Enfin, monsieur, il n'est pas jusqu'au pauvre trouvère qui avait composé ce récit en vue de gagner un peu d'argent, comme dit Albéric, que l'on ne puisse aussi excuser à demi. Non seulement il a rejeté son histoire dans des temps où il semblait de règle de supposer les choses les plus inouïes ; mais, selon toute apparence, il ne l'a même pas inventée de toutes pièces : il s'est contenté d'habiller à la barbare, si je puis ainsi dire, en y introduisant les formes du duel juridique, une vieille histoire qui avait déjà couru l'antiquité. Voici, en effet, ce que raconte Plutarque dans son traité : *Quels sont les animaux les plus avisés.* Je laisse traduire par Amyot.

« Pyrrhus, allant par pays, rencontra un chien qui gardoit le corps de son maistre que l'on avoit tué ; et entendant des habitans qu'il y avoit déjà trois jours qu'il estoit auprès, sans en bouger et sans boire ny manger, commanda que l'on enterrast le mort et amenast le chien quant et lui, et qu'on le traitast bien. Quelques jours après, on vint à faire la montre et revue des gens de guerre passans par-devant le roi, qui estoit assis en sa chaire, et avoit le chien auprès de lui ; lequel ne bougea aucunement jusques à ce qu'il

aperçût les meurtriers qui avoient tué son maistre, auxquels il courut sus incontinent avec grand abbois et grande aspreté de courroux, en se retournant souvent devers Pyrrhus; de manière que, non seulement le roi, mais aussi tous les assistans entrèrent en suspicion grande que ce devoient estre ceulx qui avoient tué son maistre : si furent arrestés prisonniers, et leur procès fut faict là-dessus, joinct quelques autres indices et présomptions que l'on eust d'ailleurs à l'encontre d'eulx, tellement qu'à la fin ils advouèrent le meurtre et en furent punis. »

En voilà trop peut-être, monsieur, sur ce sujet, et je m'expose à ce que vous vous mettiez désormais en garde contre mon écriture. Mais je me flatte cependant de l'espoir que vous jugerez qu'il n'était pas inutile d'insister un peu sur cette légende, à laquelle sa popularité même donne une certaine valeur. Il est toujours bon de relever aussi haut que possible la dignité de l'homme, et on sert sa cause en montrant non seulement qu'elle n'a pas été outragée juridiquement autant qu'on l'a pu croire, mais encore que l'on a profondément à cœur de le montrer. Du reste, comme vous l'avez fort bien indiqué en le rapportant, ce récit a été déjà argué de faux depuis longtemps. Le dix-septième siècle avait encore pu l'accepter, mais le dix-huitième ne l'a pu laisser passer sans protestation. Il fut attaqué, je crois pour la première fois, dans le Journal littéraire de La Haye de 1732, mais par une critique légère et fondée plutôt sur des présomptions que sur des faits. Aussi deux lettres insérées dans le Mercure de 1734, et dont l'une, écrite d'Auxerre, est probablement de l'abbé Lebœuf, chanoine en cette ville, en entreprirent-elles la défense, principalement, à ce qu'il semble, en vue de Montfaucon, sur lequel frappait la critique de La Haye. Du reste, l'abbé Lebœuf, en s'appuyant sur le témoignage d'Olivier de la Marche, convenait déjà que le fait remontait à une époque antérieure à Charles V. Enfin, un peu plus tard, le savant Bullet, dans ses beaux travaux sur les antiquités de la France, en fit pleine et définitive justice par la citation du passage d'Albéric. Je crois, monsieur, que vous conviendrez qu'il ne saurait rester désormais le moindre doute sur le fameux duel de Montargis, et plût à Dieu qu'on en pût dire autant de tous les récits de même qualité qui courent de la même manière, en vrais fraudeurs, dans la croyance populaire, sans autre sauf-conduit que l'habitude que tout le monde a dès l'enfance de les voir et de les entendre. On peut sans doute les accepter sans danger, mais à condition de les mettre à côté de Peau-d'Ane et de Barbe-Bleue.

Agréez, etc.

KUSSNACHT.

Suivant la tradition, Guillaume Tell donna la mort à Gessler près de la base du mont Rigi, dans un sentier étroit et profond (*Hohlengasse*) qui conduit au lac de Zug. Une route nouvelle a quelque peu détruit l'aspect sauvage et sombre de ce sentier; mais il lui en reste encore assez pour mériter d'être visité par les voyageurs. Sur le lieu où l'on suppose que Gessler reçut le coup mortel, on a élevé une chapelle qui a été reconstruite en 1644, en 1767 et en 1834; un tableau peint par Beutler, qui représente la scène tragique, y ajoute à l'émotion, quoique ce soit une œuvre d'un art médiocre, et qu'il y ait lieu de douter sérieusement, surtout à cause des distances, que la tradition elle-même ait conservé un souvenir fidèle de la localité où s'est dénouée l'histoire de Tell. On a donné à la chapelle le nom du bourg de Kussnacht, situé à quelques kilomètres de ce modeste monument, au nord-ouest du Rigi.



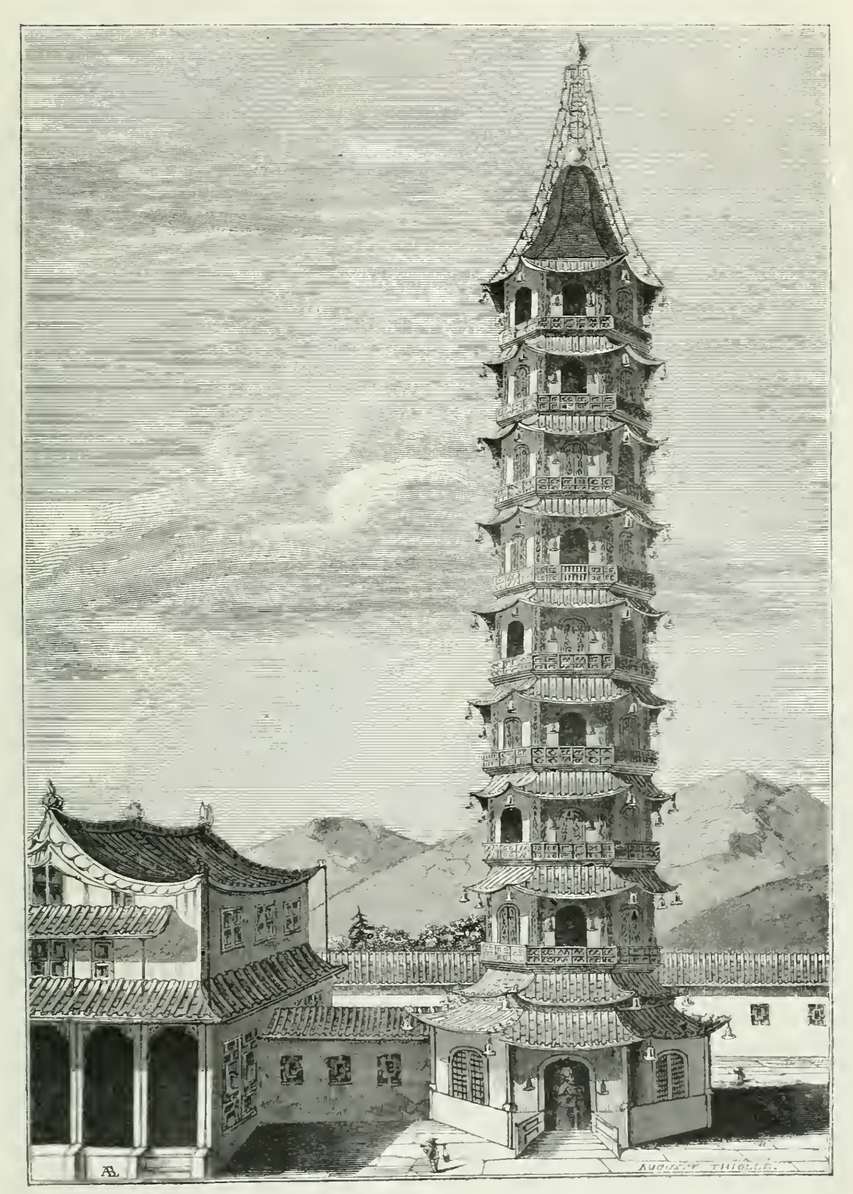
(Chapelle de Kussnacht, en Suisse.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LA TOUR DE PORCELAINE DE NAN-KING,

APPELÉE EN CHINOIS : LA PAGODE DU COUVENT DE LA RECONNAISSANCE (1)



(1) Nous devons à l'obligeance de M. de Chonski, secrétaire attaché à la mission de M. Dubois de Jancigny en Chine, la communication de deux estampes différentes de la tour, l'une coloriée, l'autre imprimée en noir, et accompagnées toutes deux d'une notice historique et descriptive. Ces deux notices, identiques pour le fond, diffèrent entre elles, tantôt par l'étendue, tantôt par la brièveté des détails. Pour ne rien omettre d'essentiel dans notre traduction, nous les avons fondues ensemble, en notant quelquefois, entre parenthèses, des variantes que présente l'une ou l'autre édition. Le dessin de la tour a été rectifié d'après les conseils de plusieurs personnes qui ont visité ce monument en 1842.

On lit dans un ouvrage sur les monuments anciens : En dehors de la porte de *Kin-ling* (Nan-king), appelée « la porte où sont réunies les choses précieuses », s'élève un *feou-thou*, ou tour bouddhique. Là, jadis, au centre d'un couvent, s'élevait une tour construite par le roi A-yo (qui, vers l'an 833 av. J.-C., fit bâtir, dit-on, 84 000 tours du même genre). Depuis cette époque, il s'est écoulé bien des siècles.

Sous la dynastie de Ou, l'empereur Ta-ti, dans la troisième année de la période tchi-ou (en 240 après J.-C.), commença à y bâtir un couvent, qu'il appela « le couvent de première fondation, » et il répara la tour du roi A-yo.

L'un de ses descendants, nommé Tchou-kao (il régna depuis 264 jusqu'en 277 après J.-C.), détruisit le temple, qui resta en ruines jusqu'à la période thaï-khang de la dynastie des Tsin (depuis l'an 280 jusqu'en 290 après J.-C.). A cette époque, un prêtre indien, nommé le grand maître Bou-sa-ha, ayant trouvé des reliques de Bouddha dans le village de Tchang-kan, les déposa dans l'intérieur du couvent.

L'empereur Kien-wen-ti, de la dynastie des Tsin (371-373 apr. J.-C.), reconstruisit le couvent « de première fondation » dans le lieu appelé « la route des bénédictions réunies, » le nomma « le couvent du village de Tchang-kân, » et rebâtit la tour du roi A-yo, qui eut alors trois étages. Il fit déposer dans l'intérieur de cette tour, les reliques recueillies par le religieux indien.

Sous la grande dynastie des Tang, dans la période hien-king (656-661 après J.-C.), l'empereur Khao-tsong répara le temple, et donna au couvent le nom de « couvent du Bonheur céleste. »

Sous la dynastie des Song, dans la période kiên-té (de 960 à 963), on l'appela le « couvent de l'Affection et de la Reconnaissance, où l'on honore les sujets fidèles. »

Sous le règne de Chun-ti, de la dynastie des Mongols (de 1333 à 1341), ce couvent fut détruit par un incendie.

Sous la dynastie des Ming, dans la 10e année de la période yong-lo (1413), la cour se transporta dans le nord de la Chine. Afin de témoigner sa reconnaissance à feu l'impératrice-mère pour les bienfaits dont elle l'avait comblé, l'empereur commença la reconstruction du couvent et de la tour, le 5 de la sixième lune de la même année, à l'heure de midi. Ce travail fut achevé le premier jour de la huitième lune de la sixième année de la période siouen-té (1431), après avoir duré dix-neuf ans. En vertu d'un décret impérial, Hoang-li-taï, membre du ministère des ouvrages publics, construisit, d'après les dessins qui lui furent donnés, la précieuse tour de neuf étages, et la revêtit de briques émaillées de cinq couleurs ; savoir : blanches ou en porcelaine, rouges, bleues, vertes et brunes. On l'appela « la première tour de l'Empire. » Ce monument avait pour but de glorifier les vertus de feu l'impératrice-mère. La construction du corps entier de la tour coûta 2 485 484 onces d'argent (ou 18 841 110 francs). Sa hauteur est d'environ 32 tchang 9 tchi (329 pieds) 4 pouces 9 dixièmes. La poire qui surmonte la tour a 36 pieds de circonférence et 18 de hauteur. On y a employé 2 400 livres de cuivre rouge, et afin qu'elle conservât longtemps son éclat, on l'a recouverte de feuilles d'or pesant ensemble 48 livres. De la base de la poire partent huit chaînes de fer (l'édition coloriée porte neuf chaînes), pesant 150 livres, et longues de 80 pieds, auxquelles sont suspendues 72 clochettes (édition coloriée 81) qui pèsent chacune 12 livres. Ces chaînes vont se rattacher aux têtes de dragons qui ornent les huit angles du dernier étage. On a employé pour la coupole 8 470 livres de cuivre rouge.

Au-dessus de la coupole, il y a neuf grands cercles de fer, dont la circonférence est de 60 pieds, et, dans l'intérieur de ces cercles, un nombre égal de cercles plus petits, dont la circonférence est de 24 pieds. Ces dix-huit cercles pèsent ensemble 3 600 livres.

Au-dessous des cercles, on voit deux bassins de cuivre dont le poids total est de 900 livres, et la circonférence de 60 pieds. Ils sont surmontés d'un bassin plus petit, appelé « Bassin du ciel, » pesant 450 livres, et de 24 pieds de circonférence.

Aux huit angles des neuf étages, sont suspendues 80 clochettes qui, jointes aux 72 du sommet, forment un total de 152.

En dehors des neuf étages, on compte 128 lampes.

Aux huit angles intérieurs du premier étage et au centre de la tour, il y a 12 lampes en verre (édition coloriée : dans l'intérieur de la tour il y a 49 lampes). Pour allumer chaque soir toutes les lampes du dehors et du dedans, on dépense 64 livres (édition coloriée 54 livres) d'huile. Elles éclairent les trente-trois cieux, les vertus et les vices des hommes du siècle, et la ville de Tsé-hi-hien, de la province du Tché-kiang.

Sous le dôme de la tour, on a déposé ou enfermé : 1° une escarboucle ; 2° une perle qui préserve de l'eau ; 3° une perle qui préserve du feu ; 4° une perle qui préserve de la poussière ; 5° une particule arrondie de reliques de Bouddha ; 6° un lingot de 40 onces d'or ; 7° un pécul (130 livres) de feuilles de thé ; 8° mille onces d'argent ; 9° une masse de Ming-hiong (?) pesant 100 livres ; 10° un diamant ; 11° mille chapelets, composés chacun de mille monnaies de cuivre de la période yong-lo (1403-1425) (1) ; 12° deux pièces de soie jaune ; 13° un exemplaire de chacun des quatre ouvrages bouddhiques qui suivent : le *livre sacré de l'Enfer ;* le *livre d'Amida-Bouddha ;* le *livre de Chakya-Bouddha ;* le *livre de Bouddha, qui accueille et attire les hommes.* Tous ces objets ont été enveloppés avec soin et enfermés sous le dôme.

La circonférence de la base octogone est de 24 tchang (240 pieds). La hauteur totale des neuf étages est de 32 tchang 9 tchi (328 pieds 5 pouces) (2). Depuis la galerie du dernier étage jusqu'à la pointe de la poire, il y a 12 tchang (120 pieds).

Le supérieur du couvent avait pour nom de religion Tao-sieou ; ses disciples, dont le nom de religion était « ceux qui se sont affranchis du siècle, » étaient au nombre de 850. Le chef des ouvriers en briques s'appelait Tao ; son surnom était Sieou. Il était originaire de la ville de Tchin-kiang. Le chef des ouvriers en bois (charpentiers et menuisiers) s'appelait Hou ; son surnom était tchang. Il était de la province du Kiang-si.

Le terrain occupé par le couvent embrasse une étendue de 770 meou 8 dixièmes (le meou vaut 6 600 pieds carrés anglais). Au midi, il occupe 226 meou, et va jusqu'à la propriété de Tchin-ouan-sân. Au levant, il occupe 234 meou 8 dixièmes, et va jusqu'à la propriété du maître ou docteur Tchin. Dans cet espace de terrain se trouve une propriété appartenant à Hou-king-té. A l'ouest, il va jusqu'à la propriété d'un musulman nommé Cha, et occupe 130 meou ; au nord, il va jusqu'à la propriété du maître Lieou, et occupe 180 meou.

Depuis que ce monument a été reconstruit dans la période yong-lo (1403-1420), il a une splendeur qui brillera pendant cent siècles, et il témoignera pendant dix mille ans de la reconnaissance du fondateur. Voilà pourquoi on a donné au couvent le nom de Pao-ên-ssé (ou le couvent de la Reconnaissance), et l'on a placé, sur la façade de la tour,

(1) La monnaie de cuivre des Chinois, dont le nom vulgaire est *sapèque*, est percée, au milieu, d'un trou carré qui permet d'y passer une corde et d'en former des sortes de chapelets de mille pièces, qui valent chacune un liang ou une once d'argent (7 f. 50). Le liang (l'once) qui a cours en Chine est un petit lingot carré, long d'environ 5 centimètres, et portant en relief, d'un côté, les mots : *Une once d'argent pur.* Il y a des lingots de dix et de vingt onces.

(2) D'après les mesures prises par les officiers de la corvette française *la Favorite*, la tour n'aurait que 71m,9.

une tablette portant les mots Ti-i-tha, ou la première tour de l'Empire. Après avoir lu la notice sur la tour de Lieou-li (c'est-à-dire revêtue en porcelaine et en briques émaillées), on est tenté de croire qu'elle a été élevée par la puissance des dieux plutôt que par la main des hommes.

Anciennement, le quinzième jour de la cinquième lune de la cinquième année du règne de Kia khing (en 1800), à l'heure de în (de 3 à 5 heures du matin), le génie du tonnerre (nous conservons le récit des Chinois), poursuivit un monstre extraordinaire jusqu'au pied de la tour, et, en un clin d'œil, trois faces des neuf étages furent grandement endommagées. Mais la puissance des dieux était redoutable et imposante, et la loi de Bouddha possédait une force sans bornes. C'est pourquoi il lui fut impossible de détruire la tour tout entière.

Le commandant général des troupes et le vice-roi de la province, ayant présenté à ce sujet un rapport à l'empereur, le sixième jour de la deuxième lune de la septième année (1802), on commença à réparer la tour; ce travail fut achevé le dix-neuvième jour de la cinquième lune de la même année (édition imprimée en noir, le deuxième jour de la sixième lune).

Depuis cette époque, la tour, nouvellement restaurée, continue à briller dans toute sa splendeur.

N. B. L'édition imprimée en noir est terminée par ces mots : Gravé avec respect par les religieux du couvent de la Reconnaissance.

L'autre édition porte : Publié à la librairie appelée *Yu-king-thang* (littéralement «la salle du Bonheur surabondant»), dans la ville de Tchin-kiang-fou (1).

LA JOYEUSE RÉPUBLIQUE DE BABIN

EN POLOGNE.

En 1548, un Polonais, nommé Przonka, forma dans le palatinat de Lublin une société joyeuse qui tira son nom du village où elle fut établie, et fut appelée *République de Babin.* Modelée exactement sur la république de Pologne, dont elle était une piquante satire, la république de Babin avait les mêmes charges et les mêmes dignités : on y voyait des palatins, des castillans, etc. Les diètes étaient fréquentes, mais fort courtes; car elles n'avaient ordinairement qu'une séance. Elles se tenaient quelquefois dans un village, qui, pour cette raison, fut nommé *Gelda*, terme slavon qui à cette époque désignait un lieu où l'on babille constamment et à perte d'haleine. La pluralité des voix décidait de tout. On examinait attentivement la conduite et le caractère des personnages les plus notables du pays, et, d'après le jugement qu'on portait sur eux, on les décorait d'une patente de telle ou telle charge, dans la république de Babin, qui était la critique de leur ambition ou de leurs défauts. Chacun était traité selon son mérite. Un festin accompagnait la clôture de l'assemblée; et, comme on peut bien l'imaginer, il était de fondation que l'on y bût à la santé des nouveaux dignitaires. Un jour qu'on parlait de cette république en présence de Sigismond-Auguste, le monarque demanda si l'on y avait aussi créé un roi. « A Dieu » ne plaise, sire, répondit gravement Przonka, que nous » concevions jamais une semblable pensée du vivant de » votre majesté! Régnez heureusement sur nous, comme » sur la Pologne entière! » Sigismond eut le bon esprit de ne pas se fâcher de cette réponse. Cette société joyeuse de Babin avait, comme on voit, quelque rapport avec le *Régiment de la Calotte.* (Voyez 1841, p. 289.)

---

(1) Cet article est traduit du chinois par M. Stanislas Julien, de l'Institut.

MUSÉES ET COLLECTIONS PARTICULIÈRES

DES DÉPARTEMENTS.

(Voyez p. 92 et 369.)

MUSÉE D'AIX,

DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE.

(Fin. — Voy. p. 369.)

Le Musée d'Aix possède une curieuse collection de tableaux sur fond doré de l'école byzantine et des peintres primitifs de l'Italie.

Parmi les toiles originales on remarque : un portrait de Louis-le-Jeune, évêque de Toulouse, par Giotto; le Martyre de sainte Catherine, par le chevalier Mathias, dit le Calabrése; Jacob pleurant à la vue de la tunique ensanglantée de son fils, par Titien; un Abbé donnant la communion, par Palma; un Guitarrero, de Daret; Thétis aux pieds de Jupiter, par Ingres; une Vue du pont de pierre à Lyon, par Wattelet; l'Incendie de Grenade, par de Forbin; le Vert-Vert et la chapelle du Calvaire à Lyon, de Granet; la vache Io, paysage de Brascassat; la Mort de Camoëns, par L'Estang-Parade; la Vue d'une usine, par Brune : la Malédiction de Noë, par Signol; Jésus apparaissant aux trois Marie et le Roi René signant des lettres de grâce, le gantelet à la main, par Guillemot; un grand tableau de Pinson, représentant Trajan, à la tête de son armée, supplié par une pauvre femme de venger la mort de son fils. On se souvient que M. Eugène Delacroix a traité le même sujet.

Nous ne devons pas oublier de citer les portraits à la plume du roi René et de Jeanne de Laval, sa seconde femme, qui datent du quinzième siècle : cette princesse mourut en 1498; elle était plus vertueuse que belle.

Parmi les œuvres de sculpture, il faut signaler Achille mourant, en marbre de Carrare, par M. Giraud, d'Aix; deux bronzes : le Milon de Crotone, d'après Puget, et le Pêcheur napolitain dansant la tarentelle, d'après Duret. L'aigle aux ailes déployées, moulé sur celui de Chastel, placé sur l'obélisque de la place des Prêcheurs, est un beau modèle. Deux bas-reliefs, Véturie, mère de Coriolan, implorant son fils, par Puget, et Cupidon châtiant Mercure qui a trahi Vénus et Mars, marbre attribué à l'école de Michel-Ange, sont des morceaux achevés.

Si l'on veut ensuite faire une excursion archéologique en pleine antiquité, le Musée d'Aix offre à la curiosité des érudits de véritables richesses. On y trouve représentés : — l'art égyptien par les stettes ou bas-reliefs, les autels en basalte, les canoples en albâtre, et un grand nombre de figurines en bronze et en marbre ; — l'art de l'Etrurie par des urnes en terre cuite dont l'une représente le combat d'Etéocle et de Polynice, sujet de prédilection des potiers funéraires. — Plus loin est une série de bustes antiques en marbre, parmi lesquels un Néron enfant et une tête de satyre d'un travail admirable. On a cru reconnaître l'Hercule gaulois, espèce de *maccus* ou bouffon, dans le personnage d'un bas-relief qui a une jambe velue et l'autre couverte d'une armure écaillée ; mais Millin affirme que cette hypothèse est sans fondement. Un candélabre en bronze de cinq pieds de haut, est couronné de sa lampe à sept becs avec une anse recourbée et terminée en tête de bélier. Un tombeau gardé par les génies de la mort et du sommeil qui éteignent leurs flambeaux, est, dit-on, celui de Teutobochus, roi des Teutons et des Ambrons, que Marius défit sur le bord de l'Arcq, à la sanglante bataille d'Aix, l'an 103 avant J.-C.

Nous nous rappelons encore un torse de Bacchus en marbre de Paros, un masque de bronze de Jupiter Ammon, un médaillon de Drusus, et parmi plusieurs beaux bas-reliefs une enseigne de maréchal vétérinaire, et la naissance de Castor et Pollux.

Le Musée possède en outre une collection de poteries romaines fines et de formes élégantes, dont plusieurs

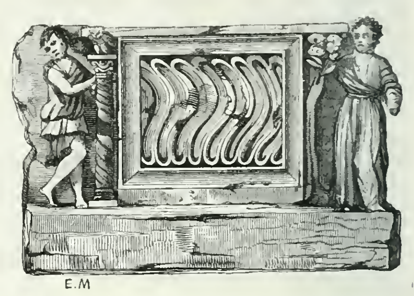


(Musée d'Aix. — Un Guitarrero, par Daret.)

provenaient sans doute des fabriques établies à Auriol. Les vases grecs avec leurs peintures bizarres, les amphores ventrues, les coupes, les vases à sacrifices, les trépieds, les patères, les lampes de toutes sortes, une romaine en bronze avec son poids représentant Bacchus, sont placés au milieu d'une infinité de petits objets précieux en marbre, en bronze, en argent, en ivoire, en or et en lapis, autels, thermes, lares et pénates, tessières, urnes lacrymatoires, fibules, bracelets, clochettes, colliers, anneaux, clefs, couteaux, médailles et médaillons. Quelques mosaïques attirent aussi l'attention ; la plus remarquable est un petit tableau en compartiments de verre, et représentant un pic-vert et une branche.

Une table de marbre gris, apportée d'Egypte, renferme environ trois mille lettres : les deux extrémités en sont brisées, et le sens se trouve ainsi interrompu au commencement et à la fin de chaque ligne. Une interprétation y a fait reconnaître le préambule, en latin, d'une ordonnance de Dioclétien, portant abolition des *Frumentarii*, corporation militaire qui avait accaparé les grains. Une autre inscription latine, en vers hexamètres, sert d'épitaphe à un jeune médecin qui aimait à combattre les bêtes fauves dans le cirque. Enfin, dans une charmante inscription grecque, gravée sur un cippe funéraire, un jeune navigateur semble appeler de l'autre monde les voyageurs qui passent pour leur apprendre quel il fut et quel il est. Le dogme consolant de l'immortalité de l'âme et les idées du néo-platonicisme respirent dans ces vers, empreints d'une douce mélancolie. (Voy. une allégorie analogue sur un tombeau de Pompei, 1835, p. 340.)

Entre autres curiosités moins anciennes, on remarque un beau sarcophage du Bas-Empire, en marbre blanc, d'environ trois mètres de longueur sur un mètre et demi



(Musée d'Aix. — Le Tombeau dit de Teutobochus.)

de large, et décoré d'une sculpture représentant le Passage de la mer Rouge ; le président de Pérussis y avait été enseveli : dans la suite, on en avait fait une auge. Il a été décrit avec détail par Millin. Un tombeau de la famille de Gueidan, où un chevalier armé repose couché sur la dalle funèbre, est orné de deux magnifiques bas-reliefs en marbre, par Chas-

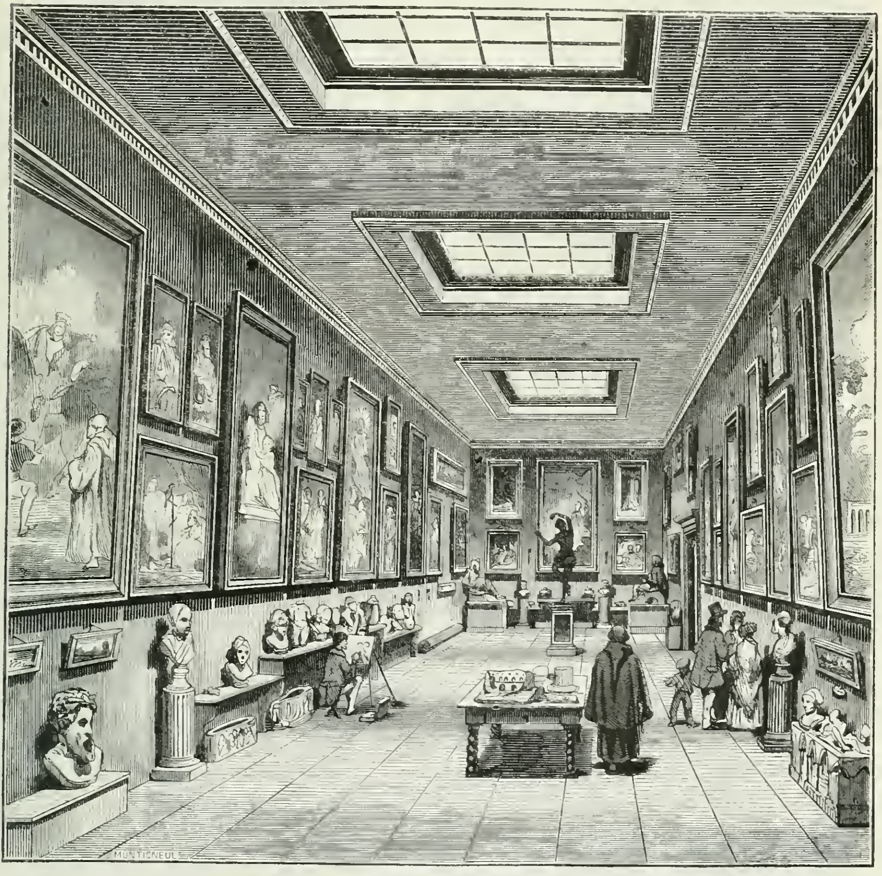


(Musée d'Aix. — Le Portrait de Jeanne de Laval, seconde femme du roi René, dessin à la plume du quinzième siècle.)



(Musée d'Aix. — Le Portrait du roi René, dessin à la plume du quinzième siècle.)

tel, figurant deux combats du temps des croisades. On s'arrête avec intérêt devant le tombeau du marquis d'Argens, l'ami et le chambellan de Frédéric-le-Grand, roi de Prusse, qui lui fit cette épitaphe : *Veritatis amicus, erroris inimicus* (ami de la vertu, ennemi de l'erreur). Ce mausolée a été sculpté par Bridan. A la base d'une pyramide qui soutient une urne couronnée de cyprès, est un grand piédestal qui porte un génie couronné ; ce génie place d'une



(Vue intérieure du Musée d'Aix.)

main sur l'autel le médaillon de l'auteur de *la Philosophie du bon sens*, et tient de l'autre un laurier. Devant l'autel sont des livres, des lauriers, des balances, et le miroir de la vérité. Ce mausolée, après avoir été enlevé de l'église des Minimes, a été longtemps conservé à la mairie.

UNE FAMILLE PAUVRE.

NOUVELLE.

(Fin.—Voy. p. 350, 354, 370, 382, 389.)

CHAPITRE VI.

Le lendemain matin, ainsi qu'il l'avait annoncé, George était à Monthenoît avec sa blouse de roulier et sa charrette. Il reçut des mains du courrier la malle de Louis, la porta sur sa voiture, l'enveloppa d'une toile pour la dérober à tous les regards, puis conduisit son cheval à l'auberge de la fidèle Jeanne.

—Ah ! vous voilà, monsieur le contrebandier, s'écria avec l'expression d'une affreuse joie l'usurier en voyant entrer George. Peste ! vous êtes un gaillard résolu. Plutôt que de me céder ce misérable petit bois de Liévremont, vous préférez chercher un moyen de me payer en vous enrôlant dans une bande de malfaiteurs. Ah ! vous prenez un beau chemin, et je vous en félicite.

— Trêve de mauvaises plaisanteries, monsieur, répondit George avec une mâle fierté ; je ne les souffrirai de personne, et de vous moins encore que de tout autre.

— Toujours le même air superbe ! s'écria l'usurier ; des gens qui frisent la prison et qui me regardent encore de haut en bas. Patience ! patience ! tant va la cruche à l'eau...

— Qu'elle se casse, dit George.

— Qu'elle se remplit, répliqua l'usurier : la mienne est bientôt pleine. Je suis, ma foi, très content. Riche propriétaire, bientôt membre du conseil d'arrondissement, redouté de mes concitoyens, honoré de la confiance des autorités, tandis que vous, mon beau coq de bruyère, vous

pourriez bien dans peu de temps baisser l'aile et chanter moins haut. Mais enfin, quel motif vous amène? que me voulez-vous? A présent que vous avez, grâce à je ne sais quelle sotte charité, payé la traite de mon huissier, vous n'avez point, je suppose, de nouveau délai à implorer. Il vous reste près de six mois devant vous, et six mois, c'est beaucoup pour des gens qui, comme vous, vivent au jour le jour.

George sentit que s'il se laissait emporter par ces paroles offensantes, il courait risque de compromettre la mission dont il était chargé; il fit un effort sur lui, et engagea M. Renardeau à vouloir bien dans trois jours se rendre à la ferme.

— Ah! ah! dit l'usurier d'un air de triomphe, vous en êtes enfin venu là. Eh bien! à vous parler franchement, je m'y attendais. Il faut que vous payiez l'emprunt que vous avez fait; vous n'avez plus de ressources, et vous voulez que j'aille passer avec votre respectable père un contrat pour ce bois que j'ai la folie de vouloir acheter, quoiqu'il vaille si peu. C'est bien, jeune homme, on ira chez vous, quoiqu'à dire vrai, vous auriez fort bien pu m'exempter de cette course et venir vous-même m'apporter ici la signature de votre père; mais vous avez de vieux amis, on n'y regarde pas de si près. C'est aujourd'hui lundi; à dix heures du matin, jeudi, je serai chez vous; cela vous convient-il?

— Parfaitement, monsieur, répondit George en se retirant.

— A propos, s'écria l'usurier en s'avançant sur le seuil de la porte, n'allez pas vous aviser au moins de faire des frais et de vouloir m'offrir à déjeuner... Les malheureux! se dit-il en revenant s'asseoir devant son casier, et en se frottant les mains d'un air de satisfaction, je suis sûr qu'ils n'ont pas une bouteille de vin dans la maison. Eh bien! j'ai tout de même joliment conduit mon affaire. Ce bois du vieux notaire arrondit ma propriété de Montbenoît. J'ai ici une belle maison, un grand domaine; voilà pourtant ce que c'est que de savoir gérer ses intérêts, de ne pas se laisser troubler, comme cet imbécile de percepteur, par toutes ces sottes idées d'honneur, de générosité. Il n'y a que ce malheureux chef d'escadron dont la mort n'est pas encore certifiée... Mais bah! il y a trois ans qu'on n'a pas eu la moindre nouvelle de lui. Il est mort, et bien mort, grâce au génie de ce monde qui récompense les gens adroits.

Et pour achever de s'égayer le cœur, l'usurier se mit à compter ses créances et le revenu de ses propriétés.

Le jeudi, de bonne heure, les trois jeunes gens étaient dans la chambre du notaire, causant entre eux des événements qui allaient arriver.

— Je vais démasquer mon monsieur Renardeau, disait Louis, et d'une bonne sorte. Ah! quand il me trouvera là, quelle mine effarée! Il me tarde de le voir.

— Réfléchissons encore, reprit Hélène; es-tu bien sûr de pouvoir le confondre?

— Sûr! Pardieu voilà ses lettres, sa signature, le timbre de la poste! Sûr! Ah! qu'il vienne seulement, et nous allons jouir d'un joli spectacle.

Au même instant, le percepteur entra suivi de trois hommes couverts de roulières, mais qu'à leur attitude on ne pouvait prendre ni pour des paysans ni pour des charretiers

— C'est le généreux M. Durand, s'écria Hélène.

Louis courut au-devant de lui, et lui serrant cordialement la main:

— Je sais, monsieur, dit-il, tout ce que vous avez fait pour les miens, et vous en saurai gré toute ma vie.

— Nous parlerons de cela une autre fois, dit M. Durand. Maintenant, nous n'avons pas un moment à perdre pour punir un misérable, et faire rendre justice à une honnête famille. M. Renardeau me suit, il va arriver. J'ai combiné pendant ces trois jours les moyens d'arriver à notre but: laissez-moi faire. Avez-vous ici à côté une pièce où ces deux hommes puissent se retirer en attendant que je les appelle?

— En voici une, dit Louis en ouvrant une porte, près du lit de son père.

— Bien. Allez là, dit M. Durand à ses deux compagnons, et vous, monsieur Louis, retirez-vous avec eux.

— Moi! me retirer devant cet infâme voleur, s'écria Louis. Non, je veux qu'il soit pétrifié en me voyant ici près de mon père.

— Il le sera bien plus si vous voulez céder à ma prière. Nous allons écouter ce qu'il dira, et vous apparaîtrez quand il en sera temps.

— Va, mon cher Louis, dit Hélène; aie confiance en M. Durand; c'est le meilleur ami que nous ayons trouvé, et je suis sûr que tout ce qu'il a combiné est pour le mieux.

Louis se retira à regret, et à peine était-il dans la chambre voisine avec les deux inconnus, que M. Renardeau entra.

Il parut un peu déconcerté en apercevant le percepteur; cependant, se remettant aussitôt et tâchant de prendre un air poli qui n'était que patelin:

— Eh bien! eh bien! mon bon monsieur Valbois, dit-il en s'approchant du lit du notaire, vous voilà donc toujours malade. J'avais depuis longtemps un grand désir de venir vous voir; mais les affaires... les affaires!... Vous savez comme cela absorbe!...

— Oui, répond le notaire, et, à ce que j'entends dire, les vôtres ne sont pas mauvaises.

— Mais, grâce au ciel, je mène passablement ma petite barque. J'achète un petit bout de champ par-ci, par-là; mais un pauvre homme qui est né sans fortune a bien de la besogne pour se faire une petite retraite sur ses vieux jours, bien de la besogne. Je travaille, j'économise tant que je peux, et je n'arrive qu'avec peine, avec beaucoup de peine, à arrondir ma modeste fortune. Les terres sont si chères, les fermiers paient si mal!

— Et vous êtes pourtant en état d'acheter mon bois de Liévremont?

— Oui, j'ai par là quelque argent que j'ai gagné à la sueur de mon front, et comme on m'a dit que vous pourriez en avoir besoin, j'aime mieux faire cette acquisition que d'en chercher une autre. Cela vous ferait peut-être sourire, et vous savez, mon bon monsieur Valbois, que je serai toujours heureux de vous obliger.

— Et combien estimez-vous ce bois?

— Mais, dame! je ne sais trop. Il n'est pas grand, et on y a fait une coupe tout récemment. Je ne crois pas, à vous parler franchement, qu'il vaille plus de dix mille fr.

— Dix mille francs! répondit le notaire. Oh! oh! vous plaisantez. Mon fils y a compté plus de cent cinquante pieds de sapins superbes qu'on pourrait abattre tout de suite.

— Sans doute, il y en a quelques uns, et quand je dis dix mille francs, c'est pour celui qui ne voudrait faire de ce bois qu'un objet de spéculation. Mais comme j'ai quelques coins de terrains près de là, et que je tiens à garder cette petite forêt, je vous en offrirais bien, pour aller rondement en affaires, quinze mille francs.

— Et si j'acceptais ces quinze mille francs, comment entendriez-vous me payer?

— Le compte est facile à faire. Je vous donne d'abord une quittance des dix mille francs que je vous ai prêtés.

— Soit; et n'avez-vous point de quittance à me demander à moi-même?

— Moi! dit Renardeau, qui se sentit subitement troublé. Vous plaisantez, mon bon monsieur Valbois; vous savez bien que vous ne m'avez jamais prêté d'argent. Je n'ai eu que mes pauvres faibles ressources pour me tirer de la misère.

— Ah! ah! c'est qu'il m'était revenu que mon fils Louis

m'avait envoyé de l'argent, et que cet argent, vous l'aviez touché.

A ces mots, la figure de Renardeau se contracta; il détourna la tête pour cacher son embarras, et balbutia d'une voix sourde quelques mots inintelligibles.

— Peut-être, monsieur Renardeau, ajouta le notaire, l'avez-vous oublié dans la multitude d'affaires qui vous absorbent. Mais il est encore temps de vous en souvenir.

— Comment! dit l'usurier, qui avait recouvré son assurance, moi! oublier ce qui touche à vos intérêts! Oh! monsieur Valbois, jamais! Rien au monde ne m'a plus occupé que le désir de vous être utile, et je n'ai rien reçu de monsieur votre fils, rien absolument.

— Mais s'il revenait, et que lui-même...

— Hélas! monsieur, c'est votre tendresse paternelle qui vous donne encore cet espoir que je voudrais partager. Vous savez bien que ce pauvre monsieur Louis a péri avec tant d'autres braves soldats dans la fatale campagne de Russie.

— Enfin on ne sait pas. Il en est que l'on a cru morts et qui pourtant sont venus tout-à-coup consoler leur vieux père. Si Dieu m'accordait la même grâce, si mon Louis reparaissait un jour ici, devant vous, pourriez-vous affirmer que vous n'avez rien reçu de lui?

— Oui, monsieur, oui certainement, répondit l'usurier avec une émotion qui se trahissait pourtant dans ses gestes et dans l'expression de sa figure.

— Vous en avez menti, monsieur Renardeau, s'écria Louis en se précipitant dans la chambre de son père avec son uniforme de chef d'escadron et sa croix d'honneur sur la poitrine. Vous en avez menti: vous avez reçu de moi vingt mille francs; voici vos lettres et votre signature.

— Juste ciel! s'écria Renardeau en se cachant le visage dans ses mains; les morts ressuscitent-ils pour m'accuser?

Puis se jetant aux pieds de M. Valbois:

— Pardon! monsieur, dit-il d'une voix suppliante, pardon! Je dois vous paraître bien coupable; mais ne me jugez pas avant de m'entendre. Oui, j'ai reçu vingt mille francs de votre excellent fils; mais je ne voulais pas vous en dérober un centime, oh Dieu! pas un. J'attendais seulement... J'avais besoin... Je voulais, oui, je voulais les tenir en réserve pour vous causer une plus agréable surprise. Laissez-moi partir, je vous prie, je vous donnerai toutes les réparations que vous désirerez: je vous compterai cette somme et les intérêts des intérêts; c'est tout ce qu'un honnête homme peut faire; et vous verrez, vous serez content de moi.

— Laissez-le partir, dit Hélène, dont l'âme délicate souffrait de voir une telle humiliation.

— Allez, monsieur Renardeau, dit le notaire, vous avez commis une avilissante action; mais, par égard pour la prière de ma fille, et par un sentiment de pitié, je ne veux point vous livrer à la rigueur des lois. Allez.

Renardeau se leva en silence, et, sans oser lever les yeux sur ceux qui l'entouraient, se dirigea vers la porte.

— Un instant, monsieur, dit le percepteur en le prenant par le bras. Avant que vous vous éloigniez, souffrez que je vous adresse encore une question. A l'époque où M. Valbois étant tombé malade et se trouvant hors d'état de s'occuper d'affaires, vous fûtes chargé par lui de faire valoir ses droits dans la faillite du négociant de Besançon, auquel il avait prêté soixante mille francs, n'avez-vous rien perçu dans cette faillite?

— Monsieur! s'écria l'usurier en se relevant avec effronterie, je ne sais de quel droit vous m'interrogez? Vous n'avez point à vous mêler de mes affaires, et je n'ai point de compte à vous rendre.

— Ne cherchez point de faux-fuyant; je vous interroge au nom de toute cette famille que vous avez honteusement outragée et persécutée; elle-même m'autorise à vous faire cette demande; n'est-il pas vrai, ajouta-t-il en se tournant vers le lit du notaire?

— Oui, oui, s'écrièrent à la fois M. Valbois et ses deux fils, surpris cependant de ce nouvel incident.

— Répondez donc. Avez-vous reçu quelque argent de cette faillite?

— Il est possible... Je crois me rappeler, en effet... Oui, une petite somme... Je verrai et je rembourserai.

— Et cette somme, en avez-vous donné quittance en votre nom, ou au nom de M. Valbois?

— En mon nom; certainement, je n'avais pas le droit... Je n'aurais pas osé...

— Vous mentez encore, monsieur Renardeau, et maintenant il ne dépend plus de la générosité de cette brave famille de vous laisser partir comme vous le désirez. Voilà une quittance de quinze mille francs, où vous avez contrefait la signature de M. Valbois. La justice est saisie de cette affaire, et vous aurez à répondre devant elle.

A ces mots, il frappa du pied, et les deux gendarmes cachés dans la chambre voisine s'avancèrent.

— Voilà, leur dit le percepteur, un mandat d'arrêt du tribunal de Pontarlier, qui vous somme d'appréhender au corps et de conduire dans le plus bref délai, à la prison de la ville, le nommé Ferdinand Renardeau, propriétaire à Montbenoît. Faites votre devoir.

— Malheureux! s'écria l'usurier, tu as voulu me perdre; mais je me vengerai, je sais que tu as toujours intrigué pour l'élection des députés de l'opposition, et je te ferai destituer.

Le percepteur haussa les épaules; puis s'avançant vers Louis:

— A présent, dit-il, que nous sommes délivrés de ce misérable, je vais vous exprimer toute la joie que j'ai éprouvée en apprenant votre retour si inattendu. Je ne suis pour vous qu'un ami de date trop récente, mais un ami bien dévoué.

— Ah! le plus noble et le plus vrai de tous, s'écria George, et jamais je n'oublierai avec quelle bonté vous êtes venu à mon secours, quand tout le monde m'abandonnait. Mais dites-nous donc comment vous êtes parvenu à découvrir cet autre crime de Renardeau.

— C'est bien simple, répondit le percepteur. Quelques mots prononcés par le cabaretier de Montbenoît, l'embarras de Renardeau, m'avaient donné l'éveil. Je partis pour Besançon. Je me mis à la recherche du négociant auquel M. Valbois avait prêté soixante mille francs. Il occupe une place de commis chez un marchand de fers de la rue d'Arenne. C'est un honnête homme qui a livré sans réserve à ses créanciers tout ce qu'il possédait, et qui n'a plus d'autre moyen d'existence que son modeste emploi. Quand je lui eus expliqué le but de mon voyage, il s'en alla chercher un portefeuille, et, prenant la quittance: Tenez, monsieur, me dit-il, voilà tout ce que j'ai pu donner à M. Valbois. Son représentant a été le plus dur de mes créanciers. Mais je ne lui en veux pas, et je n'ai qu'un regret, c'est de n'avoir pu m'acquitter entièrement envers ce digne notaire qui m'avait témoigné tant d'affection. Vous vîntes chez moi, monsieur George, le lendemain du jour où je rapportais cette quittance de Besançon. J'hésitais encore à croire à la fourberie de Renardeau. Ce que vous me dîtes des lettres de M. votre frère ne me laissa plus aucun doute. Le procureur du roi de Pontarlier est un de mes anciens amis; j'allai le voir, je le priai d'avoir assez de confiance en moi pour me remettre un mandat d'arrêt et me donner deux gendarmes. Voilà tout. Le crime s'est trahi lui-même, et l'imprudent voleur s'est laissé prendre dans ses propres filets. Je remercie Dieu de m'avoir fait contribuer à une bonne action, et je m'en vais heureux de vous savoir heureux.

La famille essaya de retenir l'honnête M. Durand.

— Non, non, disait-il, aujourd'hui vous avez tant de choses à vous dire, il faut que je vous laisse. Bientôt nous nous reverrons. Et il s'éloigna, saluant cordialement le notaire et ses deux fils, et jetant sur Hélène un long regard.

Aux assises de Besançon, Renardeau fut condamné au remboursement de toutes les sommes qu'il avait illégalement retenues et à dix ans de détention.

Le bon notaire, rajeuni par la joie qu'il a éprouvée de revoir son cher Louis, par le bonheur inattendu qu'il a retrouvé, a racheté sa maison de Montbenoît, et y a vu revenir, à sa grande surprise, une quantité d'anciens amis dont il se croyait oublié.

Louis a été élu à l'unanimité chef du bataillon cantonnal de la garde nationale, et partage son temps entre les devoirs que lui impose cette honorable fonction, et la gestion des propriétés qu'il a acquises autour de Montbenoît.

George, qui aspire à devenir avocat, est retourné au collége pour y faire ses études.

Le cabaret de la bonne Jeanne est le rendez-vous de tous les honnêtes gens du pays, et l'on annonce le prochain mariage de mademoiselle Hélène avec M. Durand.

ILE DE RHODES.

(Fin. — Voy. p. 273.)

Le palais des grands-maîtres est en ruines; l'église Saint-Jean est abandonnée; les auberges des huit langues sont de même ou détruites ou désertes. Cette insouciance des infidèles qui n'ont ni achevé de renverser, ni tenté de reconstruire pour de nouveaux usages les monuments chrétiens, se manifeste d'une manière plus saisissante encore lorsque l'on visite hors de la ville la plaine où ont été ensevelis à la hâte les 180 000 Turcs tués pendant le siége. L'aspect aride et désolé de ce champ de bataille et de funérailles n'a point changé depuis 1522. Les combattants ont tous leur tombe creusée à la place où ils sont tombés, pêle-mêle, chefs et soldats, au milieu du désordre, en face des remparts encore foudroyés par les boulets. Les oiseaux de proie, les chiens affamés, se disputent seuls la possession de ce sol brûlant. Plus d'un sépulcre est entr'ouvert, et les vents dispersent à leur gré la poussière des morts qu'ils mêlent à celle du rivage.

Le quartier des Juifs et celui des Grecs offrent un contraste plus singulier peut-être que dans les autres villes d'Orient avec celui des Turcs. En y entrant, on cesse d'être oppressé par cette immobilité et ce silence qui durent depuis trois siècles. Les anciens souvenirs s'effacent; on retrouve la vie moderne, l'activité, le travail, le bruit. Les Juifs sont les maîtres du commerce de Rhodes; plusieurs d'entre eux, parvenus à des fortunes immenses, affectent à l'extérieur la pauvreté pour échapper aux exactions des Turcs, tandis que dans l'intérieur de leurs maisons ils vivent dans l'aisance et le luxe. Les principaux articles du commerce sont le vin, les huiles, les éponges, les fruits secs, et les bois de construction.

Les Grecs, plus bruyants, plus animés, sont loin d'avoir l'habileté commerciale des Juifs; ils restent pauvres; mais leur vie plus insouciante ne semble en être que plus heureuse. Vers le soir, leur quartier, où se trouvent les tavernes, se remplit de mouvement et de tumulte: les chants, les guitares, les danses, les éclats de joie, les disputes, font presque oublier qu'ils vivent sous la domination du sultan. Les Turcs ont grand' peine à contenir cette joie, cette effervescence qui les trouble et les inquiète. L'espoir de l'indépendance n'est pas perdu. L'un des quartiers a constamment les regards fixés vers Stamboul, l'autre vers Athènes. L'histoire de l'île de Rhodes n'a été qu'interrompue au seizième siècle.



(Ile de Rhodes. — Vue de Rhodes, dessin de M. Marilhat.)

Dans l'intérieur de l'île, à environ 16 kilomètres de Rhodes, au milieu d'un paysage délicieux, on rencontre les ruines d'une ancienne commanderie. Les tours, les murailles sont à demi écroulées; mais une chapelle gothique, d'un goût charmant, est presque entièrement conservée. Les habitants croient voir dans les restes de cet édifice les ruines d'une ville antique qu'ils appellent le vieux Rhodes.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

HISTOIRE DU COSTUME EN FRANCE.

(Voy. p. 59, 123, 195, 276, 363.)

SUITE DU TREIZIÈME SIÈCLE



(Alix et Arthus de Bretagne; costumes d'homme et de femme à échiquier.— D'après les vitraux de Notre-Dame de Chartres.)



(Seigneurs et princesse du temps de saint Louis. — D'après Maillot et Martin.)



(Sergents d'armes. — D'après Millez.)



(Pons et Esauret, comtes de Toulouse. — D'après un manuscrit conservé à la Bibliothèque de Toulouse.)

Pendant le moyen-âge, les tissus précieux et surtout les soieries dont se paraient les princes, la haute noblesse et le clergé, étaient fabriqués en Asie, et ce fut principalement au commerce de ces vêtements de luxe que Venise dut ses richesses.

Sous le règne de saint Louis, on vit moins de manteaux; mais on continua de se servir de la robe longue, tantôt à manches larges ou étroites, tantôt sans manches; quelquefois celles de l'habit de dessus étaient en partie pendantes sous le coude, et laissaient l'avant-bras avec la chemise seule. La robe se terminait cinq à six doigts au-dessus du pied. Celle des femmes, qui descendait jusqu'à terre, était assez juste par le haut et s'élargissait par le bas. Cette ampleur dans la robe des hommes était parfois disposée de manière qu'ils paraissaient porter une jupe. D'autres avaient un habit ouvert par devant comme une soutanelle.

Les dames varièrent beaucoup leur costume. Les unes se coiffaient d'un voile; les autres, d'un chaperon sur la guimpe: celles-ci, de l'énorme frisure appelée, vers l'an 1765, à la grecque; celles-là, d'un chapel d'où tombait par derrière un petit voile. Les cheveux étaient tantôt courts et négligés, tantôt en queue et nattés. On trouve sur certains monuments quelques singularités de costume: par exemple, la statue d'Isabeau de Navarre, fille de saint Louis, porte une robe ouverte et boutonnée depuis le genou jusqu'à terre. Blanche, autre fille de saint Louis, est vêtue d'une simarre sans manches, ouverte par devant et par côté. Son petit bonnet n'a pour tout ornement que quelques perles au-dessus de l'oreille; outre un double collier de pierreries, son cou est orné de deux chaînes d'or qui tombent jusqu'au bas de sa poitrine. La robe de Jeanne, comtesse de Toulouse en 1249, est traînante, très décolletée et doublée d'hermine: les manches amples et longues descendent jusqu'à terre.

Alix, qui par son mariage, en 1212, avec Pierre de Dreux, descendu de Louis-le-Gros et cousin de Philippe-Auguste, porta la Bretagne dans cette branche de la maison de France, était représentée, sur les vitraux de Notre-Dame de Chartres, à genoux, les mains jointes. Cette princesse porte deux tuniques; celle de dessus est empreinte du blason de son époux, un échiqueté d'or et d'azur, au canton d'hermine. Ses épaules sont couvertes d'un ample manteau. Un voile, qui lui passe sous le menton, retient sa coiffure. Près d'elle est son second fils, Arthus, revêtu d'une tunique absolument semblable à celle de sa mère.

Dans le roman du *Chastelain de Couci* et de la *Dame de Fayel*, on lit une description de la toilette de la noble dame:

> La dame s'est tost acesmée;
> Car belle dame est tost parée...

« La dame s'est tout de suite habillée; car belle dame est bientôt parée. Un cercle d'or, qui lui séyait bien, retenait ses blonds cheveux. Elle était coquettement vêtue d'une robe courte et légère, qui lui donnait de la grâce et de l'aisance.»

Ce fut vers l'an 1230 que les armoiries commencèrent à devenir héréditaires; on en décorait les boucliers, les cottes d'armes, les caparaçons qui, descendant jusqu'à terre, ne laissaient que la tête du coursier à découvert, et souvent même la couvraient entièrement.

On commença également, sous le règne de saint Louis, à ceindre par-dessus la cuirasse l'écharpe blanche, qui depuis caractérisa les chevaliers français. Henri III et Charles IX n'en prirent d'une autre couleur, que parce que celle de Henri de Navarre était blanche; celle de Charles IX et ses livrées étaient rouges.

A cette époque aussi, la chasse aux oiseaux de proie paraît avoir atteint son plus haut degré de splendeur. Les fauconniers portaient tous le surcot, avec ou sans manches, avec ou sans capuchon. Les insignes de leurs fonctions étaient principalement le large gant à la main gauche pour porter l'oiseau, et la petite gibecière à la ceinture pour contenir l'arroi (l'attirail) du chasseur et la pâture du faucon.

Les rois de France ne commencèrent à avoir une garde particulière que dans le treizième siècle, et son origine se trouve dans les sergents d'armes institués sous Philippe-Auguste, à l'occasion du danger qu'il avait couru à la bataille de Bouvines.

Les sergents d'armes furent d'abord tous gentilshommes. Leurs armes étaient non seulement la masse d'armes (massue d'airain ou d'acier), mais encore l'arc et les flèches. Il est dit dans un statut de l'an 1285: « Ils porteront toujours leurs carquois pleins de carreaux.» C'était une espèce de flèche ainsi appelée, parce que le fer en était carré. Quand ils étaient de garde auprès de la personne du roi, ils étaient armés de pied en cap. Un des sergents que nous représentons est armé ainsi; il n'a qu'un cabasset ou casque léger. On appelait aussi cette espèce de casque *pot-en-tête*, *bourguignotte* et *bassinet*. Le voile rejeté par derrière et qui le couvre en partie, s'appelait *cornette* au temps de Charles VII. L'autre sergent n'est pas revêtu de son armure, et est représenté en costume de cérémonie; il a une casaque à grandes manches dentelées, avec un collier ou chaîne qui lui descend sur la poitrine, et de longues chausses terminées à l'extrémité du pied par ces pointes nommées *poulaines*, qui prirent naissance sous Philippe-le-Bel. (Voy. 1841, p. 192.)

Pendant le règne de ce prince, la garde bourgeoise de Paris portait la jaque de mailles et le cabasset.

Les chevaliers avaient ordinairement deux épées, dont une attachée à la selle du cheval; en servant le roi à table, ils étaient chaussés de bottines rouges, avec des éperons d'or, au lieu que les bottines des écuyers étaint blanches et leurs éperons d'argent.

Les figures d'Esauret et de Pons, comtes de Toulouse, sont tirées d'un manuscrit de l'an 1280, conservé à la bibliothèque de Toulouse.

Le costume d'Esauret se compose d'un corselet en fer, de manches longues, pendantes et doublées d'hermine, de longues chausses jaunes et d'un chaperon ou bonnet quadrillé fort curieux: celui de Pons, d'un corselet vert, de longues chausses rouges, d'un ample manteau jaune, doublé d'hermine et drapé avec élégance, et d'un chaperon d'une forme bizarre, mais assez commun dans les manuscrits de cette époque.

Le luxe, à la fin du treizième siècle, était toujours la passion dominante des Français; l'or et les pierreries étincelaient avec profusion sur leurs habits et jusque sur les harnais de leurs chevaux. Dans les fêtes, les enfants de Louis IX avaient la tête parée d'un cercle d'or. Au mariage de Philippe III, les hommes étaient vêtus d'écarlate, les dames de drap d'or à grands dessins, « d'un samit pourtrait à oiseaux, qui était tout à or battu,» comme disent les chroniqueurs. On se parait de ceintures de fermail et de chapels d'or. Le luxe des bourgeoises égalait celui des princesses. Philippe-le-Bel, par un des articles d'une loi somptuaire de 1294, défendit aux bourgeoises, aux écuyers, aux simples clercs, et à tout roturier d'avoir des chars, de se faire accompagner la nuit avec des torches de cire, et de porter ni menu-vair, ni hermine, ni or, ni pierreries, ni couronne d'or ou d'argent.

LA FÊTE DE NOEL

EN SUÈDE ET EN NORVÉGE.

Béni soit Dieu de nous avoir donné le soleil! Bien des amis nous délaissent, bien des plaisirs nous abandonnent dans le fatigant trajet de la vie: mais le soleil nous reste fidèle: il nous égaie enfant, nous réchauffe vieillard, et du

berceau au cercueil illumine la route. C'est le soleil qui unit les chrétiens et les païens dans un même culte, tandis qu'il élève leurs cœurs jusqu'à la pensée sublime de celui qui a créé ce mystérieux foyer de chaleur et de vie.

Dans le Nord, les plus grandes fêtes du paganisme et du christianisme ont toujours eu lieu à l'époque de l'année où reparaît le soleil. C'est justement à Noël qu'il recommence à s'élever sur l'horizon; aussi est-ce un temps de réjouissance universelle pour tous les pays scandinaves. Le feu ne brille pas seulement dans la maison du riche; il s'allume aussi dans la plus misérable hutte, et des rires joyeux s'échappent des nombreuses fissures du toit de chaume. La clarté pénètre jusque dans les prisons, et le plus pauvre connaît l'abondance. Les portes des chaumières restent ouvertes, et tout passant, tout voyageur prend part à la table et au foyer. Dans plusieurs parties de la Norvége, on ne permet pas à l'étranger de payer ce jour-là le vivre et le couvert; même dans les auberges, on le loge, on le traite gratuitement. La terre semble sous l'influence de ces paroles célestes: « Il est plus doux de donner que de recevoir. » Non seulement les hommes, mais les animaux sont appelés à se réjouir le jour de Noël. Tous les commensaux de la ferme ont part au festin; il n'y a pas jusqu'aux oiseaux du ciel qui ne se réjouissent. Sur les toits, sur les hangars, on élève de hautes perches toutes chargées de beaux épis d'avoine. Le journalier qui n'a point de champ, qui ne récolte point de blé, demande et reçoit à Noël, du fermier qui l'emploie, une gerbe qu'il suspend en l'air pour que les oiseaux viennent aussi gazouiller et se régaler au-dessus de sa grange vide.

La fête de Noël se relie dans le Nord à une foule d'idées, d'usages poétiques, que le Midi plus favorisé du soleil ne connaît pas, et qui sont touchantes par l'esprit de charité, de bienveillance qu'ils entretiennent au cœur des hommes sous un ciel glacé.

FREDERIKA BREMER.

LA VÉRITABLE CHARITÉ (1).

Un bon roi de la Cochinchine avait fait peindre, sur les lambris d'une salle de son palais, toutes les misères humaines qu'il était en lui de prévenir et de soulager, et cette salle était celle où il passait habituellement la journée. Que ne décore-t-on de semblables peintures quelques panneaux des salons de nos riches! Il y a, cependant, une chose meilleure encore: c'est de leur montrer la réalité.

La richesse est une grande responsabilité: par la charité, cette responsabilité se convertit en mérite.

La pauvreté est à la richesse ce que l'enfance est à l'âge mûr; c'est une minorité: qui lui montrera son tuteur? la charité.

Riches, comprenez votre véritable dignité! Ce ne sont pas seulement vos libéralités qu'on demande; vous êtes appelés à une tutelle, à une tutelle libre et de votre choix, mais réelle et active. Ce n'est pas assez de vos dons, c'est votre personne qu'on invoque, c'est une touchante magistrature qu'on vous confère.

A côté de la charité imparfaite et oiseuse qui se borne à donner, il est, en effet, une charité plus vraie; éclairée, prévoyante, tendre, affectueuse, elle examine avant d'agir; elle surveille, elle étend ses regards sur l'avenir; elle remonte aux causes; elle embrasse toutes les circonstances: elle joint au don les soins, les consolations, les encouragements, les conseils, et même les réprimandes paternelles.

(1) Les excellentes pensées que nous réunissons sous ce titre pour les faire servir de texte à la composition de M. Girardet, sont extraites de diverses parties d'un livre que nous voudrions voir dans toutes les maisons où règne l'aisance, *le Visiteur du pauvre*, par le baron de Gérando.

Cette charité active est à la portée de tous ceux qui prennent quelque intérêt au sort des malheureux; et elle trouve en elle-même sa plus noble récompense, en contribuant puissamment à l'amélioration morale de ceux qui la pratiquent.

Mais comme il y a deux sortes de charité, il y a aussi deux sortes d'indigence: l'une fausse, l'autre réelle.

La fausse indigence est celle qui réclame des secours dont elle n'a pas besoin, qui fuit ou refuse volontairement un travail honorable, et se fait volontairement de la mendicité une profession.

Les causes principales de l'indigence réelle sont: l'impuissance au travail, momentanée ou durable; l'insuffisance du produit du travail; le manque de travail.

Ce n'est ni dans votre antichambre, ni au milieu de la rue que vous pourrez voir et connaître la véritable indigence. C'est chez elle qu'il faut aller la voir, la voir face à face. Vous avez vos visites de bienséance, d'étiquette; accordez-en quelqu'une aussi au céleste sentiment de la charité! Venez, montez dans ce réduit ignoré: quel spectacle! on s'étonne à votre présence, on rougit; on voudrait vous dérober le malheur qui se découvre à vous: un ouvrier blessé, incapable de travail; une jeune femme étendue sur un grabat; des enfants en bas âge! Ni meubles, ni linge, ni vêtements! Et quels aliments auront ces infortunés? où prendra-t-on les médicaments pour les malades? Hélas! et, ce qui est bien plus, qui leur portera des consolations? Cette maison est peut-être voisine de la vôtre; on n'a pas frappé à votre porte; vous ignorez tout! Qui accuserez-vous de votre ignorance, sinon vous-même? N'est-ce pas à vous à demander, à chercher?

Vous ne pouvez rien constater sans voir par vous-même, et non en un seul jour, mais à divers jours, à des heures diverses. Voir, ce n'est pas assez! interrogez le propriétaire, le principal locataire, les voisins avec prudence, le médecin. Apprenez depuis combien de temps ces malheureux sont dans la maison; où ils habitaient auparavant; pourquoi ils ont quitté leur ancien domicile; quelle réputation ils y ont laissée; quand et comment l'ouvrier a été blessé: quels sont les maîtres chez lesquels il a successivement travaillé; quand et comment la femme a été atteinte de la maladie; interrogez et observez avec méthode, avec une espèce de suite; il faut savoir mille choses, connaître presque la vie entière. Il faut s'informer, non par le mouvement d'une curiosité inquisitoriale, mais par le mouvement d'une bienveillante sollicitude; obtenir ces détails, non d'un interrogatoire humiliant, mais de l'épanchement de la confiance.

Si les parents ne disent pas la vérité, les enfants les trahiront sans le savoir; au maintien, au langage de ceux-ci, vous jugerez quelles sont les leçons, quels sont les exemples qu'ils sont habitués à recevoir.

Découvrez-vous l'incurie, le désordre, le vice? Eh bien! vous détournerez-vous? vous retirerez-vous découragé? Le vice est une autre maladie, bien plus grande encore, qui vient se joindre à l'indigence, qui l'a produite sans doute, mais aussi qui a ses remèdes et qui invoque encore une plus ardente sollicitude. Quel bonheur si, en soulageant ces infortunés, vous pouvez les rendre à la vertu!

Examinez le logement; jetez les yeux sur les meubles, le linge; voyez comment marche le petit ménage; observez s'il y a de l'arrangement; si, dans le peu que l'on a et que l'on consomme, on sait choisir, combiner, ménager, conserver. Obtenez la confidence des pertes que l'on a éprouvées; pourvu que vous n'intimidiez point, vous saurez tout aisément, et l'on vous avouera les imprudences que l'on a commises; ces aveux porteront le caractère de la candeur; on s'accusera soi-même en vous implorant: au moindre encouragement, vous verrez l'espérance renaître.

Peut-être ces révélations vous seront-elles doublement amères! peut-être ces malheureux n'ont-ils été les victimes

que de leurs propres torts ! Alors vous aurez une lumière nouvelle et nécessaire pour vous guider. En rendant la paix à leurs cœurs, vous ferez plus que d'apaiser leur faim. En leur rendant l'énergie morale, vous leur donnerez le courage d'embrasser un travail utile, de mieux supporter la privation et la souffrance. En éclairant leur raison et rétablissant l'ordre dans leur esprit que le trouble avait confondu, vous le disposerez aux soins de l'ordre et de l'économie. Vos consolations, vos conseils seront plus fructueux peut-être que tous vos dons ; ils apprendront à en bien



(Composition et dessin de M. Karl Girardet.)

user. Les misères de l'âme ne sont-elles pas aussi des misères ? et la charité ne serait-elle indifférente que pour elles seules ?

Vous avez versé des pièces d'or dans un tronc, parce que vous voulez rester inconnu. Votre action est généreuse, je n'ai garde d'en diminuer le mérite ; le voile dont vous vous enveloppez relève ce mérite à mes yeux. Mais je me transporte auprès du pauvre auquel votre don arrive par une main tierce. Peu éclairé, peu exercé à remonter aux causes, l'image de la divine providence se présente à lui dans l'assistance qu'il reçoit, sous une forme trop fugitive, trop peu sensible ; il recevra froidement peut-être ce don de l'inconnu. Essayez de lui faire un sacrifice de plus, celui de votre modestie ; ne craignez pas de vous montrer à lui ; qu'il puisse baigner de ses larmes la main de son bienfaiteur ; il en deviendra meilleur, et retrouvera des affections. Hélas ! il les avait perdues peut-être, et, dans sa ruine, n'était-ce pas la plus grande des pertes !

Oh ! quelle belle et utile institution, si l'on parvenait à faire en sorte que chaque famille pauvre eût à côté d'elle une famille aisée, à la protection de laquelle elle se trouvât ainsi confiée, et qui devînt pour elle une providence sensible !

ERRATA.

Page 156, col. 1, ligne 14. — « dans leurs formes et dans leurs nouveautés ; » lisez : « dans leurs formes et dans leurs mouvements. »

Pages 204 et 205. — Voy., pour quelques exemplaires, l'*erratum* p. 280.

Page 232. — Voy., pour quelques exemplaires, l'*erratum* p. 280.

Page 313, sous la gravure représentant une travée de la Madeleine. — « Troisième travée ; » lisez : « Deuxième travée de la nef. »

Page 386, col. 2, ligne 23 en montant. — « l'Eresura ; » lisez : « l'Eresma. »

Page 388, col. 2, ligne 19 en montant. — Dans quelques exemplaires : « 15 000 hommes tués ; » lisez : « 1 500 hommes tués. »

AVIS A NOS ABONNÉS.

TABLE ALPHABÉTIQUE ET MÉTHODIQUE DU MAGASIN PITTORESQUE.

La Table alphabétique et méthodique du Magasin pittoresque est terminée. Elle paraîtra en dix livraisons mensuelles ; la première livraison a été mise en vente le 1er décembre. Le prix de l'abonnement est égal à celui d'une année du Magasin pittoresque : 5 fr. 20 cent. pour Paris ; 7 fr. 20 cent. pour les départements.

Cette Table comprend les dix premières années (de 1833 à 1842), et se complétera successivement par des Tables de cinq années ; ainsi la Table qui suivra celle-ci comprendra 1843 et les quatre années suivantes.

Sans expliquer ici le système suivi par l'auteur de la Table, il suffira de dire qu'elle satisfait immédiatement à toutes les recherches de simples détails aussi bien qu'à toutes celles qui peuvent être faites dans une partie déterminée de la science ou de l'art.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

TABLE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

TABLE PAR ORDRE DE MATIÈRES.

HISTOIRE.

BIOGRAPHIE ET ANECDOTES.

GÉOGRAPHIE.

DESCRIPTION, HISTOIRE, COMMERCE, INDUSTRIE, etc., DE PAYS ET DE VILLES.

ZOOLOGIE ET BOTANIQUE.

SCIENCES ET ARTS DIVERS.

ERREURS ET PRÉJUGÉS.

